UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/missionsdelacong37obla

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

Relig
M

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE



294586
2.1.34

PARIS
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER
RUE DARCET, 7

1899

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 145. — Mars 1899

LETTRE DU T. R. P. GÉNÉRAL

Mes bien chers Pères et Frères,

Des ecclésiastiques de la ville d'Aix ayant formé le projet de ressusciter la Congrégation de la Jeunesse chrétienne établie dans cette ville par notre vénéré Fondateur nous ont demandé si nous n'aurions pas, dans nos archives, les statuts et règlements de cette Congrégation et ils nous ont prié, dans le cas où nous les trouverions, de vouloir bien leur en procurer une copie.

Tout en nous empressant de répondre à ce désir, la pensée nous est venue qu'au lieu de prendre une copie de ces manuscrits, mieux vaudrait les imprimer et en faire part à la Congrégation, et il nous a semblé qu'ils seraient à leur place en tête de ce nouveau volume de nos annales.

Cette publication ne pourra manquer de stimuler le zèle de nos Pères et de les porter à s'occuper, avec dévoue-

ment, de la jeunesse partout où ce ministère peut s'exercer avec fruit. Ce sera un encouragement pour ceux des nôtres qui s'occupent déjà de cercles, de patronages, de sociétés de jeunes gens. Là où ces sociétés n'existent pas encore, mais où il serait possible de les établir, on se demandera si le moment n'est pas venu de faire un essai et, en s'inspirant de la pensée et des règlements de notre bien-aimé Père pour commencer l'œuvre, on ne pourra qu'attirer sur elle les bénédictions du ciel.

Nous nous sentons aussi pressé de faire cette publication par le vœu émis dans le dernier Chapitre général que, partout, nos Pères s'occupent des jeunes gens et des œuvres destinées aux hommes et que, dans ce but, nos jeunes sujets, spécialement doués pour ce genre de ministère, reçoivent une formation qui les y prépare.

Ce vœu est d'ailleurs en parfaite conformité avec ce que disent nos Saintes Règles dans le paragraphe *De iuventutis directione.*

Nous reproduisons ce paragraphe à la suite de cette lettre. Nous ne saurions vous exhorter plus efficacement à porter votre attention sur une œuvre si chère au cœur de notre vénéré Père, si conforme à notre vocation et si capitale pour la régénération de la société.

Ces quelques lignes suffiront pour expliquer et justifier la publication de manuscrits restés jusque-là dans nos archives.

Veuillez agréer, mes bien chers Pères et Frères, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S. et M. I.

C. Augier, o. m. i.,
Supérieur général.

DE JUVENTUTIS DIRECTIONE.

I. Directio juventutis, tanquam officium in Instituto nostro essentiale erit habenda.

III. Qua de causa, si fieri potest, juvenum laïcorum congregatio in singulis domibus nostris instituetur.

III. Superior, approbante Provinciali, unum aut plures in qualibet domo missionarios nominabit, qui istas congregationes dirigant.

IV. Strictam de statu congregationum in domibus nostris erectarum, rationem inquirent, saltem semel in mense, superiores locales.

V. Istorum erit, omnes congregationis sodales sigillatim agnoscere.

VI. Missionarii quibus onus istius modi directionis demandatum est a superiore, nil omninò statuent, sive in administratione, sive in directione, nisi de ipsius placito.

VII. In singulis congregationibus, qui nostro subjiciuntur regimini, una eademque erit regula.

VIII. Omnes, paucis discrepantibus, illam assument regulam, quæ viget in congregatione pro juventute christiana Aquensi.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT DE VIE
DE MM. LES CONGRÉGANISTES DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE (1).

La vie chrétienne consiste principalement à éviter le mal et à pratiquer le bien, mais on ne parviendra jamais à cette double fin si désirable, si l'on ne règle pas les ac-

(1) Nous possédons deux copies de ce règlement. Elles ne sont pas de la main de notre Fondateur. L'une d'elles porte en marge : Règlement donné par M. DE MAZENOD aux congréganistes d'Aix en 1816.

tions de la journée, de façon à ne rien laisser au hasard ou au caprice.

L'expérience prouve qu'on court risque de ne pas persévérer longtemps dans la pratique de la vertu, si l'on ne captive pas la volonté sous une règle uniforme pour tous les jours de la vie avec les modifications que l'âge et les différentes circonstances dans lesquelles on peut se trouver doivent nécessairement y apporter. La ferveur, on le sait, n'est pas toujours égale ; la fatigue de l'esprit, l'indisposition même du corps qui se laisse volontiers aller à la paresse, porteraient fort souvent à un funeste relâchement ; il arriverait que des jours entiers se passeraient sans qu'on songeât à rien faire pour Dieu, et bientôt tous les jours ressembleraient à ceux-ci. Pour éviter ce malheur, il faut se soumettre à une règle sage qui mette un frein aux égarements de l'esprit et qui fixe l'inconstance de la volonté ; il faut partir de ce principe que du bon emploi des jours dépend le bon emploi de la vie et que du bon emploi de la vie dépend l'éternité. Pour bien employer la journée, il faut tâcher d'établir un tel équilibre entre les divers devoirs que l'on a à remplir, que l'on ne donne rien aux uns au détriment des autres.

Les devoirs des congréganistes de la jeunesse chrétienne se bornent principalement à la piété et à l'étude. On comprend dans la piété tout ce qu'ils doivent à Dieu et au prochain. L'étude est le devoir d'état de la plupart d'entre eux ; un petit nombre peuvent avoir des devoirs de société à remplir.

Avant de mettre sous leurs yeux la manière de placer, d'encadrer, s'il est permis de se servir de ce terme, la pratique de ces diverses obligations dans le courant de la journée, il faut qu'on leur rappelle de se prémunir contre les attaques de l'amour-propre qui voudrait leur

persuader qu'ils sont capables de bien faire par eux-mêmes, tandis qu'ils doivent mettre toute leur confiance en Dieu qui les assistera puissamment tant qu'ils seront humbles, mais qui les punirait honteusement de leur orgueil s'ils étaient assez insensés pour compter et se fier uniquement sur leurs propres forces. Appuyés sur le bras puissant de Dieu, ils auront la plus entière confiance de réussir dans la grande affaire de leur salut, encouragés par les paroles consolantes de l'apôtre saint Pierre que nous pouvons rendre notre vocation certaine par nos bonnes œuvres. Mais, afin de trouver moins d'obstacles à l'accomplissement de leurs bonnes résolutions, ils se rappelleront et mettront en pratique les divers articles du règlement général de la Congrégation et notamment, pour se conformer à ce qui est prescrit à ce sujet, ils se feront une loi inviolable de s'éloigner de toutes les occasions du péché.

Ils fuiront par conséquent comme la peste toute compagnie dangereuse; ils n'iront jamais, sous quelque prétexte que ce soit, au théâtre, école d'impiété et de libertinage qu'ils ont appris à redouter par l'expérience d'autrui ; ils ne se permettront pas non plus de danser, bien convaincus que la danse est un passe-temps dangereux qui ne peut être toléré dans le christianisme.

Pour se fortifier contre les divers combats qu'ils auront peut-être à essuyer à ce sujet, ils auront grand soin de fréquenter les sacrements; c'est par leur moyen qu'ils se maintiendront en la grâce de Dieu et qu'ils croîtront et avanceront dans la vertu ; à cet effet, ils se confesseront tous les quinze jours et ils communieront aussi souvent que le directeur de leur conscience le leur permettra. Ils aimeront Dieu par-dessus toutes choses, ils auront pour son divin Fils N.-S. J.-C. la plus tendre reconnaissance pour tous les bienfaits dont il les a comblés et pour

toutes les grâces qu'il ne cesse encore de répandre tous les jours sur eux, et afin de prouver à Dieu que ces sentiments sont gravés bien avant dans leur cœur, ils auront toujours la plus grande horreur pour le péché mortel et si jamais, ce qui n'arrivera que trop souvent, ils étaient tentés de le commettre, ils auront aussitôt recours au Seigneur en lui demandant la force de résister à l'ennemi de leur salut et en protestant en même temps dans toute la sincérité de leur âme, de vouloir plutôt mourir que de consentir jamais à offenser un si bon maître qui doit être un jour un juge si redoutable. Leur amour pour Dieu et le désir du salut de leur âme leur feront faire plus encore, car ils veilleront beaucoup sur eux-mêmes, pour éviter de commettre, de propos délibéré, le moindre péché véniel ; il n'en échappe déjà que trop à la faiblesse humaine dans un premier mouvement; d'ailleurs, les suites des péchés véniels commis volontairement sont, pour l'ordinaire, très funestes, et cette crainte salutaire est un second motif qui leur fera faire tous leurs efforts pour s'abstenir de les commettre. Cependant si, par malheur, il leur arrivait d'offenser le bon Dieu, ils prendront garde de ne pas tomber dans le découragement. Cette faute serait pire que la première ; au contraire, profondément humiliés de leur chute, ils ne renverront pas au lendemain pour en demander pardon à Dieu ; ils n'auront rien de plus pressé que d'aller déposer leur faute et leur repentir auprès du ministre de la réconciliation, et, après avoir puisé de nouvelles forces dans le sacrement par l'application du sang et des mérites de J.-C., ils recommenceront avec une nouvelle ardeur et avec encore plus de précautions, à servir Dieu et à vivre en bons chrétiens ; ils s'aideront, pour cela, de tout le désir qu'a la Sainte Vierge de coopérer à leur salut, mais ils n'attendront pas d'avoir fait des chutes dé-

plorables pour se mettre sous sa puissante protection.

Dès l'instant qu'ils sont entrés dans la Congrégation, ils ont pris cette sainte Mère de Dieu pour leur avocate et patronne; la dévotion qu'ils auront pour elle sera leur sauvegarde. C'est en elle, après Dieu, qu'un congréganiste doit mettre toute sa confiance, et tout ce que l'Église a renfermé de personnages vertueux dans son sein nous est garant que cette espérance ne saurait être trompée.

Ils auront encore une tendre dévotion pour leur ange gardien et pour leurs saints patrons qu'ils invoqueront souvent dans le jour, et ils se feront une loi de ne jamais oublier, dans leurs prières, les saintes âmes du purgatoire ; c'est ainsi que s'opérera, au grand avantage commun, cette admirable communion qui fait la force et la consolation de tous les membres de l'Église.

Le respect qu'ils auront pour Dieu s'étendra, comme de raison, aux lieux qu'il sanctifie par sa présence et aux personnes qui lui sont spécialement consacrées.

Ils aimeront et respecteront leurs parents, ils auront de la déférence pour leurs égaux, des égards pour leurs inférieurs et ils vivront en paix avec tout le monde.

Ils auront des entrailles de charité pour la misère des pauvres et ils s'estimeront heureux de pouvoir soulager, dans leurs besoins, ces membres souffrants de J.-C. Ils ne parleront du prochain que pour en dire du bien et ils ne souffriront jamais qu'on nuise à sa réputation en leur présence ; s'ils n'ont pas assez d'autorité pour empêcher le désordre, ils prouveront, par leur maintien sérieux et par leur profond silence, qu'ils le désapprouvent ; s'ils peuvent se retirer sans inconvénients, ils le feront. Ils apporteront les mêmes précautions pour tout discours qu'on tiendrait en leur présence ou contre la religion ou contre les bonnes mœurs, avec cette différence que, y eût-il même quelque inconvénient à se retirer, ils le

feront de suite, le danger de la séduction étant, dans cette circonstance, infiniment plus grand : il est des cas où l'on ne doit son salut qu'à la fuite.

Jamais ils ne se permettront de lire aucun livre qui blesse la foi ou les mœurs, le seul nom de *roman* sera un titre exclusif qui fermera à tout livre qui en serait infecté l'entrée de leur bibliothèque ; il en est si peu de ce genre qu'on puisse se permettre de lire qu'on peut, sans hésiter, se faire une règle générale de ne jamais jeter les yeux sur aucun. Pour ne pas prendre le change dans une matière aussi importante, ils s'abstiendront de lire jamais aucun livre profane sans en avoir obtenu la permission du directeur de leur conscience. Je suppose que ce directeur est un homme instruit; car, s'il ne l'était pas, il faudrait porter ailleurs sa confiance, l'instruction étant une qualité aussi essentielle que la sainteté pour la direction des âmes. Dans le cas qu'ils eussent à faire ce choix, ils se persuaderont bien qu'il est décisif pour leur salut. Ils prieront beaucoup et avec ferveur pour obtenir de Dieu de bien le faire. Ils consulteront des personnes sages et éclairées, ils finiront enfin par donner la préférence à celui que le Seigneur leur montrera être le plus propre à les aider à pratiquer la vertu et à avancer dans la voie de la perfection. Ce choix, une fois fait, ils s'y tiendront et ne changeront plus, à moins qu'ils n'aient, pour cela, de très fortes raisons.

Ces règles générales étant posées, voici le règlement particulier de la journée.

Les congréganistes, connaissant le prix du temps et le danger de la paresse, sauteront promptement en bas du lit aussitôt que l'heure de se lever sera arrivée, et supposé qu'il leur en coûte un peu pour être fidèles à cet article, plus important qu'ils ne pensent, de leur règlement, ils auront soin d'offrir cette petite mortification

au bon Dieu, en même temps qu'ils lui donneront leur cœur et leur première pensée en faisant le signe de la croix. L'heure du lever ni le temps qu'on doit donner au sommeil ne sont pas fixés, parce qu'ils dépendent des circonstances particulières de la santé de chacun, mais on peut dire en général qu'il est bon de se coucher de bonne heure et de se lever matin ; il serait difficile d'excuser de paresse celui qui resterait plus de huit heures au lit. Ils s'habilleront avec modestie en s'entretenant de quelque bonne pensée ; la lecture spirituelle qu'ils auront faite la veille pourra leur en fournir plusieurs.

La première chose qu'ils feront après qu'ils se seront habillés sera de rendre à Dieu l'hommage de leur adoration, de leur reconnaissance et de leur amour par la prière vocale que l'on appelle *prière du matin* ; elle sera faite à genoux aux pieds du crucifix, que tout congréganiste doit avoir au pied de son lit ; il faut que cette prière ne soit pas trop longue, mais elle doit être fervente, car c'est d'elle que dépend le reste de la journée. On doit offrir à Dieu, dans cette prière, toutes les actions de la journée afin de les rendre méritoires pour le ciel. On doit aussi former l'intention de gagner toutes les indulgences qu'on pourra, même celles dont on n'aura pas connaissance, et, autant que possible, par manière de suffrages pour les âmes du purgatoire. Pour réussir à faire la prière comme il faut, il importe de se bien pénétrer de la présence de Dieu et de sa propre misère, et il serait à propos de dire de cœur et de bouche cette parole du patriarche Abraham : « Je parlerai à mon Seigneur quoique je ne sois que cendre et poussière.» *Loquar ad Dominum meum cum sim pulvis et cinis.* Immédiatement après la prière, il serait de la plus haute importance que les congréganistes fissent au moins un quart d'heure de méditation.

Cette méditation, ne fût-ce qu'une simple lecture méditée, est un moyen par lequel on s'accoutume à rentrer en soi-même et à réfléchir sur les grandes vérités du christianisme, à régler dès le matin la conduite qu'on doit tenir pendant le jour, à prévoir les occasions de pécher qui peuvent se rencontrer, et à se prémunir d'avance par les bonnes résolutions que l'on prend. Ils se livreront ensuite à leurs occupations ordinaires qu'ils commenceront toujours par une courte invocation à l'Esprit-Saint, afin de réussir, par son assistance, à mieux remplir leur tâche. Il serait à désirer que les congréganistes fussent tellement pénétrés de l'excellence du saint sacrifice, qui est au-dessus de toute expression, des avantages incalculables que les fidèles en retirent en y assistant et du compte sévère qu'on aura à rendre à Dieu si, par négligence ou sans raisons suffisantes, on s'en dispense, qu'aucun d'eux ne laissât jamais s'écouler un seul jour sans entendre la messe ; au moins ne faudrait-il pas se dispenser de remplir ce consolant devoir de religion les jours de congé de la semaine. On sait que la meilleure manière d'entendre la messe est de suivre en tout les prières et les actions du prêtre qui offre le saint sacrifice.

Ils feront chaque jour au moins un quart d'heure de lecture spirituelle dans quelque livre de piété ; pendant les vacances, ils en feront une demi-heure. La lecture spirituelle est un aliment journalier nécessaire pour s'entretenir dans la crainte du Seigneur ; cet exercice est d'ailleurs très utile pour acquérir la connaissance de ses devoirs et pour apprendre à marcher dans les voies du salut. Chacun demandera à son confesseur quel est le livre qu'il croira lui convenir le plus. Avant de commencer cette lecture, ils invoqueront les lumières de l'esprit saint par le *Veni sancte*, ils se recommanderont briè-

vement à la Très Sainte Vierge, à leurs saints anges, à leurs saints patrons, ils liront ensuite posément et avec attention, réfléchissant sur ce qu'ils auront lu, s'en faisant l'application ; plus on aura réfléchi, plus aussi on retirera du fruit de cet exercice ; en finissant ils prieront de nouveau le Seigneur pour qu'il grave profondément dans leur cœur les vérités qu'ils viennent d'apprendre et les bonnes inspirations qu'il leur a données, pour qu'ils les mettent en pratique et en fassent profit.

La dévotion que les congréganistes se font une gloire de professer envers Marie serait de pure spéculation s'ils n'en donnaient pas quelques témoignages extérieurs, soit en tâchant d'imiter ses vertus, soit en lui adressant quelques prières.

La prière particulière qu'ils se sont imposée est celle qui est la plus recommandée par l'Église aux fidèles qui veulent honorer la Très Sainte Vierge mère de Dieu et à la récitation de laquelle les Souverains Pontifes ont accordé de très grandes indulgences, c'est le saint Rosaire. Ils feront en sorte de le dire pendant le courant de la semaine, et pour y parvenir aisément ils diront chaque jour deux dizaines du chapelet pendant les six premiers jours de la semaine. Le septième jour ils en diront une de plus. C'est bien le moins qu'on rende ce petit hommage, d'ailleurs si facile, à la sainte Mère de Dieu qui est aussi la nôtre, qu'on fait profession d'honorer et d'aimer dans l'association qui a été commencée et qui croît sous ses auspices. On sait qu'il faut demander à Marie avec confiance tout ce qu'on veut obtenir de Dieu. Ils se feront un devoir de ne pas laisser s'écouler la journée sans aller faire une visite au Saint Sacrement ; il serait à souhaiter qu'ils employassent à cette visite au moins un quart d'heure, mais ne dût-elle durer que cinq minutes, il serait toujours très avantageux de

la faire. Il faudrait être entièrement dépourvu de foi pour douter de cette assertion ; il suffira de se rappeler que Notre-Seigneur ne demeure parmi nous que pour recevoir nos hommages et répandre sur nous ses bienfaits.

Le tabernacle est comme le trône de la miséricorde d'où il verse à pleines mains les grâces les plus précieuses sur ceux qui ont assez d'amour pour venir à ses pieds lui témoigner leur reconnaissance, et assez de confiance pour venir lui exposer leurs peines et en attendre le soulagement de son infinie bonté. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* Avant de sortir de l'église où ils auront visité Notre-Seigneur, ils n'oublieront pas d'adresser quelques prières à la Sainte Vierge, car il ne faut jamais séparer la Mère du Fils dans les prières qu'on a intérêt de voir exaucées. Cet exercice doit être fait autant que possible dans l'après-dîner ou le soir, le reste de la journée étant donné à l'étude ou au travail.

Il est incontestable que c'est par l'accomplissement de ses devoirs que l'on se sanctifie ; or, l'étude est en ce moment le devoir commun de la plupart des congréganistes; ils y emploieront donc le temps nécessaire, ayant soin de prendre en esprit de pénitence l'ennui et les peines qui pourraient se rencontrer dans l'accomplissement de cette importante et très importante obligation. Ils étudieront de bon cœur, avec exactitude et attention, dans la pensée que Dieu, qui leur a imposé cette tâche, est présent et voit la manière dont ils s'en acquittent.

Cependant ils auront soin d'entremêler tous ces divers exercices de quelque amusement honnête, de façon qu'ils ne se laissent jamais emporter à l'amour de l'étude jusqu'à négliger de donner à l'esprit et même au corps,

le délassement nécessaire que l'on appelle *récréation*.

S'ils apprennent la musique, ils se contenteront d'en savoir tout ce qu'il faut pour s'amuser, ce goût est dangereux si l'on s'y livre avec trop d'ardeur, il entraîne trop de soins et expose à bien des inconvénients. Le dessin sera toujours préférable ; c'est un talent plus utile, plus convenable, le goût en est plus durable, il est ami de la solitude et du recueillement ; tandis que la musique jette ordinairement dans la dissipation, fait naître et donne occasion à mille autres désordres dont il est inutile de parler, mais qui laissent souvent des regrets tardifs accompagnés de beaucoup de chagrins.

Ils n'apprendront de la danse absolument que ce qu'il est indispensable de savoir pour se bien présenter.

Enfin, pendant tout le cours du jour, ils se souviendront de ce qui est dit dans le règlement général sur l'exercice de la présence de Dieu et sur les courtes et ferventes prières qu'on appelle *oraisons jaculatoires* qui y sont fort recommandées. Dans ces oraisons jaculatoires, il faudra qu'ils renouvellent souvent l'intention qu'ils ont formée dès le matin, de faire toutes leurs actions pour plaire à Dieu, car cette première intention a pu être révoquée par une intention contraire et elle l'a été en effet par le moindre péché véniel qu'ils ont eu le malheur de commettre. Ils tâcheront de ne pas se coucher trop tard pour être à même de se lever matin, le lendemain. Avant de se mettre au lit, ils ne se dispenseront jamais de faire la prière du soir et ils y emploieront quelques moments à examiner de quelle manière ils ont passé le jour et particulièrement sur le plus ou moins d'exactitude qu'ils auront mis à observer leur règlement. Ils s'humilieront profondément devant le Seigneur des fautes qu'ils auront faites. Ils demanderont pardon à Dieu d'avoir été infidèles aux inspirations

de sa grâce et ils prendront la résolution ferme et sincère de mieux se conduire dans la journée du lendemain. Ils remercieront aussi le bon Dieu des grâces qu'il leur a accordées pendant le jour, ils se coucheront ensuite en observant, en se déshabillant, la même modestie que le matin ; au moment d'entrer dans leur lit ils baiseront tendrement les pieds de leur crucifix, ils feront sur eux et sur leur lit le signe de la croix avec de l'eau bénite, ils recommanderont leur âme à Dieu en se pénétrant de cette pensée que le sommeil est l'image de la mort et que cette nuit pourrait être la dernière de leur vie. Quand ils seront couchés, ils croiseront leurs bras sur leur poitrine et ils s'endormiront paisiblement, ayant sur leurs lèvres et plus encore dans le cœur le saint nom de Jésus et de Marie. Si par hasard ils s'éveillaient pendant la nuit, il faudrait qu'ils élevassent leur cœur à Dieu, et, s'ils ne s'endormaient pas de suite, il faudrait qu'ils s'occupassent de quelque bonne pensée, par exemple, qu'à l'instant même un grand nombre d'âmes sont précipitées dans l'enfer où elles demeurent éternellement pour avoir été surprises par la mort après avoir péché. En observant fidèlement ce règlement, les jours des congréganistes seront pleins devant Dieu, leurs actions seront un sacrifice non interrompu de louange et d'honneur pour Dieu, une prière continuelle qui appellera sur leurs âmes les bénédictions, les consolations et les récompenses célestes.

Celui qui a composé ce règlement en vue de leur procurer ces avantages supplie les congréganistes, ses chers fils en Jésus-Christ, de ne jamais l'oublier dans leurs prières, et de demander à Dieu avec instance qu'il daigne lui pardonner ses péchés; de son côté, il ne se lasse pas d'offrir sans cesse au Seigneur de très pressantes supplications pour obtenir leur persévérance, et

tous les jours il fait mention d'eux dans le saint sacrifice, avec le plus de ferveur qu'il peut, afin d'attirer sur ceux qu'il chérit si tendrement en Notre-Seigneur, toute sorte de grâces, non seulement *de rore cœli*, mais encore *de pinguedine terræ. Amen.*

RÈGLEMENTS ET STATUTS

DE LA CONGRÉGATION DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE

ÉTABLIE A AIX

PAR L'ABBÉ DE MAZENOD AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1813.

PREMIER RÈGLEMENT (1).

La fin principale de cette association est de former, dans la ville, un corps de jeunes gens très pieux qui, par leurs exemples, leurs conseils et leurs prières, contribuent à mettre un frein à la licence et à l'apostasie générale qui fait tous les jours de si rapides et effrayants progrès, en même temps qu'ils travailleront très efficacement à leur propre sanctification.

Pour réussir dans un dessein si agréable à Dieu, si utile à leurs frères, et dont ils doivent retirer eux-mêmes d'aussi grands avantages, voici à quoi ils s'appliqueront de tout leur cœur.

1° Ils tâcheront de se bien pénétrer de la sainteté de leur vocation à la religion de Jésus-Christ, et ils feront tous leurs efforts pour conformer leur vie à celle de leur divin Modèle, pour qui ils font profession d'avoir la plus tendre dévotion, en reconnaissance de tous les bienfaits dont il les a comblés.

2° La première condition que Dieu exige de nous pour

(1) Ce règlement est écrit de la main de l'abbé DE MAZENOD. Il semble que ce soit le premier projet, resté inachevé. Il doit dater du commencement de l'œuvre en 1813.

être vraiment ses disciples et avoir part à son royaume éternel, étant de suivre avec fidélité les commandements qu'il nous a prescrits par sa loi sainte, les associés se feront un devoir, non seulement de croire, ce qui ne suffit pas pour être justifié, mais encore de pratiquer, avec exactitude, tout ce que la loi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ordonne de croire et de pratiquer.

3° Également soumis aux préceptes de la sainte Église, ils les observeront, sachant fort bien qu'ils ne pourraient, sans crime, refuser à cette mère qui les a engendrés à Jésus-Christ, l'obéissance qui lui est due en cette qualité, et à cause de l'autorité qui lui a été confiée par son divin Époux.

4° Ils veilleront tellement sur toutes leurs démarches, actions ou pensées, qu'ils éviteront toujours, avec le secours de Dieu, de consentir, en aucune manière, d'offenser le bon Dieu mortellement ; ils se pénétreront de toute l'horreur que mérite le péché si exécrable en lui-même et dont les suites sont si funestes, et ils fuiront, sans hésiter, tout ce qui pourrait être, pour eux, une occasion prochaine de tomber dans un aussi déplorable état.

C'est pourquoi tous les associés doivent renoncer à mettre jamais les pieds au spectacle ; cette école d'impiété et de libertinage ne pouvant être fréquentée par des hommes qui font profession de christianisme.

Ils éviteront aussi, autant qu'ils le pourront, la compagnie des méchants, persuadés qu'il n'y a qu'à perdre beaucoup avec des gens qui ne craignent point Dieu, leurs mauvais exemples étant souvent pernicieux, ou au moins, étant propres à refroidir la charité et l'esprit de piété.

Lorsque les associés seront dans le monde, et surtout lorsque, obligés par les devoirs ou les convenances de

leur état, ils se trouveront dans ces sociétés bruyantes où les scandales fourmillent, ils se rappelleront qu'il est un monde pour lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point prié, et qui est par conséquent livré à l'anathème, et ils se demanderont si ce ne serait pas là ce monde infortuné. Pour ne point participer à la malédiction portée contre lui, ils gémiront, du fond du cœur, sur les péchés qui s'y commettent, et se mettant fréquemment en la sainte présence de Dieu, ils lui feront l'offrande de toutes leurs affections, en réparation des outrages qu'il reçoit de tant d'ingrats, pour lesquels, pourtant, il a versé tout son sang ; ils feront aussi de fréquentes aspirations vers lui, pour éviter que l'air contagieux qu'ils sont obligés de respirer ne refroidisse ou n'éteigne même le feu de la charité qui doit constamment brûler dans leurs âmes.

Cet exercice de la présence de Dieu et ces oraisons jaculatoires doivent se faire sans la moindre contention d'esprit et de manière que personne ne s'en aperçoive. Un simple coup d'œil vers la souveraine majesté de Dieu, présent en tous lieux, et qui jugera un jour jusqu'aux plus secrètes pensées, suffit pour maintenir l'âme dans l'état de dépendance où elle doit être toujours de son Créateur. Ces seules paroles : *Mon Dieu, je vous aime*, ou bien : *Mon Dieu, donnez-moi votre amour*, ou bien : *Mon Dieu, venez à mon secours*, ou bien, *Jésus, mon bon Sauveur, ayez pitié de moi,* ces seules paroles ou autres semblables, prononcées plutôt du fond du cœur que du bout des lèvres, seront un témoignage suffisant des dispositions de notre âme à l'égard de son bien-aimé, et attireront infailliblement en nous toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour rester fidèles au milieu du danger.

Les associés ne se contenteront pas de pratiquer ce

saint exercice de la présence de Dieu et des oraisons jaculatoires, dans le cas prévu dans l'article précédent, ils tâcheront de se le rendre familier pour tous les jours de leur vie, avec d'autant plus de zèle qu'il sera pour eux un secours permanent pour les aider à ne jamais commettre la moindre faute, pour légère qu'elle paraisse, de propos délibéré.

Ils mettront, à cet effet, toute leur confiance en Dieu, ne comptant pour rien leurs propres forces et leurs bons propos. Mais si, par un effet de la fragilité humaine, ils venaient à tomber dans quelque péché, ils ne se décourageront point, mais, ils s'en humilieront, sur-le champ, sans chagrin, et ils auront recours à Dieu par un acte de contrition, en renouvelant le propos de ne plus l'offenser.

Si ce péché était, ce qu'à Dieu ne plaise, de l'espèce de ceux qui donnent la mort à l'âme, ils ne se décourageront pas davantage, mais plus profondément humiliés encore, et pénétrés des sentiments d'une sincère contrition à la vue de leur ingratitude, ils iront le *jour même* déposer leur faute et leur repentir aux pieds du ministre de Jésus-Christ.

Il ne peut y avoir que le cas d'une impérieuse nécessité qui autorise à renvoyer au lendemain pour se présenter au tribunal de la réconciliation, si l'on avait eu l'affreux malheur d'offenser Dieu mortellement. Que deviendrait le pécheur si Dieu l'appelait à son tribunal, avant qu'il fût rentré en grâce auprès de Lui !

Les associés reconnaissant que la qualité la plus honorable pour eux, est celle d'être chrétien, ils ne rougiront jamais d'en faire franchement profession dans quelques circonstances qu'ils puissent se trouver, se souvenant de cette formidable parole du Fils de Dieu, qu'il méconnaîtra, devant son Père, au grand jour des justices, ce-

lui qui aura rougi de lui sur la terre, et au contraire, qu'il avouera pour sien celui qui n'aura pas craint de le confesser parmi les hommes.

Ils agiront pourtant toujours sans ostentation et avec prudence, mais, dans l'occasion, ils se montreront tels qu'ils doivent être. Ils ne regarderont pourtant pas comme un grand effort de piété de placer un crucifix dans un lieu apparent de leur chambre, puisque la pratique contraire peut être regardée comme une apostasie. « Le démon, dit sainte Thérèse, ne craint rien tant que les cœurs magnanimes. » Pour n'être jamais pris au dépourvu, ils s'exciteront, sans cesse, aux plus vifs désirs d'aimer Dieu et de lui plaire ; sans ce désir, l'âme ne peut pas avancer dans les voies de la perfection et Dieu lui refusera ces grâces spéciales qu'il n'accorde qu'à ceux qui soupirent après son amour.

Mais, comme malgré nos bons désirs, il peut nous arriver de nous oublier, et que même alors, par un effet des ténèbres et de l'aveuglement que le péché a laissé en nous, nous avons quelquefois de la peine à reconnaître nos fautes, les associés, qui doivent s'intéresser à leur perfection mutuelle, auront les uns pour les autres, la grande charité de s'avertir des manquements qu'ils auront pu apercevoir dans leurs confrères. Mais, ils apporteront, dans cette correction, tous les ménagements et toute la politesse qu'on doit mettre dans un ministère si éminemment charitable. Ainsi, celui qui les aura observés, reprendra avec douceur celui à qui ils auront échappé, en observant néanmoins de laisser écouler un intervalle plus ou moins long entre la faute commise et la correction, afin que celle-ci se fasse avec plus de fruit et d'en bannir la précipitation. Dans le cas qu'on craignit de ne pas apporter, dans ce ministère délicat, toutes les précautions qu'il exige, on pourra, au lieu de faire

soi-même la correction, en charger le directeur de l'association.

Les associés feront en sorte de se conduire dans l'intérieur de leurs familles de manière à honorer la vertu dont ils font profession ; ainsi, ils supporteront avec beaucoup de patience, en vue de plaire à Dieu, les petites contrariétés journalières et les imperfections de ceux qui les entourent. Ils commanderont avec beaucoup de douceur à ceux qui leur sont soumis, se souvenant que les domestiques, quelque abjects qu'ils paraissent ici bas, n'en sont pas moins appelés à partager un jour la couronne immortelle de gloire qui leur a été acquise aussi bien qu'à leurs maîtres, par le sang précieux de leur commun Sauveur et Maître.

Ils fréquenteront le plus souvent qu'ils pourront les offices de la paroisse, et quand ils seront à l'église, ils y demeureront dans le profond recueillement que la sainteté du lieu exige ; c'est principalemont dans le temple du Dieu vivant qu'ils prouveront combien ils méprisent le respect humain, apanage des âmes lâches et pusillanimes, indignes de porter le nom de *chrétien* et d'appartenir au Triomphateur immortel qui a vaincu le monde par la vertu de sa croix et de ses humiliations.

Les associés entendront la messe tous les jours, à moins que des occupations indispensables ne les en empêchent ; ils tâcheront de ne pas se faire illusion sur cet article important pour la piété, afin de ne pas être confondus au jugement de Dieu.

Connaissant de combien de dangers ils sont environnés dans le monde, et le besoin qu'ils ont d'aller souvent puiser de nouvelles forces dans les sacrements établis à cet effet par Notre-Seigneur Jésus-Christ, les associés se confesseront au moins une fois par mois, et

ils vivront de manière à pouvoir approcher fréquemment de la sainte communion.

STATUTS DE LA CONGRÉGATION (1).

La Congrégation dite *de la Jeunesse chrétienne* est une société établie sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, par l'autorisation du Souverain Pontife et l'approbation de l'Ordinaire.

CHAPITRE Ier. — Fin de la Congrégation. Ses patrons.

Article premier. La fin principale de cette Congrégation est de former dans la ville un corps de jeunes gens très pieux qui, par leurs exemples, leurs conseils et leurs prières, contribuent à mettre un frein à la licence et à l'apostasie générale qui fait tous les jours de si rapides et de si effrayants progrès, en même temps qu'ils travailleront très efficacement à leur propre sanctification.

Art. 2. Elle a pour patrons principaux, après la Mère de Dieu, les Saints Anges Gardiens, saint Joseph, saint Philippe de Néri, saint Louis de Gonzague.

CHAPITRE II. — Classes de la Congrégation.

Article premier. La Congrégation de la Jeunesse chrétienne est divisée en trois classes, savoir : la classe des Postulants, la classe des Admis ou Probationnaires, la classe des Reçus.

Art. 2. La troisième classe se divise en deux sections :

(1) La copie des statuts que nous reproduisons paraît avoir été faite pour établir à Marseille une œuvre semblable à celle d'Aix.

On voit par les procès-verbaux des conseils que, dès l'année 1817, ces statuts étaient en pleine vigueur. Il semble donc qu'ils ont été donnés à la Congrégation en même temps que l'abrégé de règlement mprimé ci-dessous.

la première section de cette troisième classe se compose de ceux qui, ayant l'âge de dix-huit ans et après avoir postulé et passé le temps prescrit par les statuts dans la classe des Probationnaires, sont reçus définitivement avec les solennités requises. La deuxième section se compose de ceux qui, n'ayant pas encore atteint l'âge de dix-huit ans après avoir postulé et passé le temps prescrit par les statuts dans la classe des Probationnaires, sont reçus définitivement avec les solennités requises.

CHAPITRE III. — Conditions pour être admis a postuler dans la Congrégation.

Article premier. Pour être admis à postuler dans la Congrégation de la Jeunesse chrétienne il faut être né de parents honnêtes et irréprochables.

Art. 2. Celui qui veut être admis doit exercer ainsi que ses parents une profession honorable. Il doit avoir fait sa première communion. Cette condition est indispensable pour être reçu et même pour être admis.

Art. 3. Cependant quand celui qui sera présenté réunira des qualités assez heureuses pour qu'on puisse se promettre de le voir profiter et donner le bon exemple dans la Congrégation, on pourra dans ce cas l'autoriser à postuler quoiqu'il n'ait pas fait sa première communion, pourvu qu'il soit en âge de la faire dans le courant de l'année.

Art. 4. Il faut être présenté à M. le Directeur par un membre de la Congrégation ou à défaut par quelque personne respectable qui puisse répondre de la bonne conduite du postulant et lui servir de garant.

Art. 5. Les convenances exigent qu'il soit également présenté au Préfet et au Zélateur de la section à laquelle il doit être affilié.

Art. 6. Le Directeur de la Congrégation ne pourra

agréer celui qui sera présenté qu'autant que celui-ci lui fera connaître les amis qu'il a eus jusqu'alors pour savoir de lui quels sont ceux qu'il peut conserver, et ceux auxquels il faut absolument qu'il renonce.

Art. 7. Ce premier agrément verbal ne donne point le droit d'entrer dans la Congrégation, il faut au préalable une supplique au Directeur pour demander cette grâce par écrit.

Art. 8. Cette supplique sera signée par le suppliant, elle contiendra la promesse formelle de renoncer aux amis dangereux et de n'aller jamais au spectacle.

Elle sera conçue en ces termes :

« Monsieur,

« Connaissant combien il serait avantageux pour moi d'être admis dans la Congrégation de la Jeunesse chrétienne établie à Marseille sous l'invocation de l'Immaculée Conception, je vous prie de permettre que j'en suive les exercices en qualité de postulant. Je promets de me conformer en tout aux saintes règles qui y sont en vigueur, et notamment, de n'aller jamais au spectacle, ni au bal, de fuir les compagnies dangereuses et de ne faire partie d'aucune société, ni d'aucune autre agrégation, même religieuse. »

Art. 9. Le Directeur visera la supplique et la renverra au Conseil pour qu'il délibère s'il y a lieu de faire droit à la demande.

Art. 10. La supplique sera présentée au Conseil par un zélateur qui donnera en même temps ses conclusions qu'il motivera si les motifs ne sont pas de nature à porter un notable préjudice au suppliant.

Les membres du Conseil qui n'agréeront pas le suppliant feront connaître les motifs qui les déterminent à s'opposer à sa demande.

Art. 11. Si ces motifs étaient de nature à nuire à la

réputation du suppliant, ou à scandaliser les autres membres du Conseil, ils se contenteraient d'en faire part à M. le Directeur qui en ferait l'usage que la sagesse lui dicterait. Dans ce cas, M. le Directeur décidera si les motifs sont suffisants pour autoriser les membres du Conseil à refuser son vote au suppliant.

Art. 12. Si les zélateurs ne connaissent pas assez le suppliant et qu'ils se croient à même de se procurer par de prudentes informations des connaissances utiles sur son compte, ils demanderont du temps au Conseil qui pourra, s'il juge que ce soit utile, le leur accorder.

Art. 13. Les autres membres du Conseil pourront aussi demander du temps pour prendre des informations sur la conduite, le caractère, les dispositions du suppliant.

Art. 14. Le temps que le Conseil peut accorder ne s'étend pas au delà de quinze jours. Si le résultat des recherches qui ont été faites amène à la connaissance des faits qui pourraient nuire à la réputation du suppliant, il est expressément défendu de les communiquer à ceux du Conseil qui les ignorent. On se contentera alors d'en faire part à M. le Directeur qui fera l'usage qu'il croira utile de cette connaissance.

Art. 15. Si M. le Directeur pense qu'il n'est pas à propos d'en faire part au Conseil, il lui sera loisible de retirer la supplique, qui sera censée non avenue.

Art. 16. Avant de délibérer, on s'assurera du consentement des parents.

S'il y a lieu de délibérer, après la discussion, on passera au scrutin dont le Préfet, aidé du Secrétaire, fera le dépouillement.

Art. 17. Si le suppliant n'a pas obtenu la majorité des suffrages, le secrétaire transcrira en marge de la supplique ce qui suit :

« Le Conseil de la Congrégation de la Jeunesse chrétienne, vu la supplique ci-contre, vu le renvoi de M. le Directeur, après avoir entendu les zélateurs, a décidé à l'unanimité (ou la pluralité) des voix qu'il n'y a pas lieu de faire droit à la demande du suppliant. »

Art. 18. Le Préfet et le Secrétaire signeront. Cette supplique sera remise à M. le Directeur qui la gardera par devant lui, il aura la bonté de prévenir le suppliant du peu de succès de sa démarche.

Art. 19. Si la personne ainsi éconduite persiste à vouloir entrer dans la Congrégation, elle ne pourra se présenter de nouveau que trois mois après le jour où elle a été déboutée.

Art. 20. Pour être agréée la seconde fois, il faudra qu'elle ait en sa faveur les deux tiers des voix.

Art. 21. Et si, après avoir été déboutée une seconde fois, elle se présentait encore, elle ne pourrait être agréée qu'à l'unanimité des suffrages.

Art. 22. Si le suppliant a obtenu la majorité des suffrages, il aura été agréé. Le Préfet le préconisera postulant après que M. le Directeur aura sanctionné les suffrages.

Art. 23. Le Secrétaire couchera sur les registres le procès-verbal de la séance, qu'il fera signer à tous les membres présents, selon l'usage.

Art. 24. Il écrira ce qui suit en marge de la supplique, à la suite du visa de M. le Directeur.

« Le Conseil de la Congrégation de la Jeunesse chrétienne, vu la supplique ci-contre ;

« Vu le renvoi de M. le Directeur ;

« Après avoir entendu MM. les zélateurs, a décidé à l'unanimité (ou bien à la pluralité des voix) que rien ne s'opposait à ce que M. le Directeur fît droit à la demande du suppliant. »

Art. 25. M. le Préfet et M. le Secrétaire signeront en marge de la supplique.

Art. 26. A la suite des signatures, on transcrira ce qui suit :

« Vu l'avis du Conseil de ce jour (an...), de ce mois j'autorise M. (nom et prénoms des suppliants) à suivre les exercices de la Congrégation en qualité de postulant. »

Art. 27. Suivront la signature de M. le Directeur et celle du Secrétaire. Par cette autorisation dont M. le Directeur donnera connaissance au suppliant, il sera regardé comme postulant de la Congrégation de la Jeunesse chrétienne. En cette qualité, il aura le droit d'assister à tous les exercices de religion, d'instruction et d'amusement de la Congrégation.

Art. 28. Mais tant que dure la postulation, il n'est habile à exercer aucune fonction. Il ne peut assister à aucun Conseil ni assemblée, soit générale, soit particulière. Il n'est, en un mot, souffert dans la Congrégation que pour y être éprouvé, que pour y être mis sur la bonne voie et jugé enfin s'il est propre à en devenir membre.

Art. 29. La postulation ne peut pas durer moins de six mois. Elle peut être prolongée plus ou moins au-delà de six mois par l'autorité du directeur ou la décision du Conseil d'après la conduite ou le défaut d'assiduité du postulant.

Art. 30. Les postulants sont sous la direction immédiate des zélateurs qui sont spécialement chargés de leur faire connaître les usages de la Congrégation, qui sont même, par devoir, obligés de les reprendre charitablement de leurs défauts. Ils recevront tous les avis qui leur seront donnés par les zélateurs avec la plus grande docilité et la plus entière soumission en esprit d'humilité.

Art. 31. Les postulants sont strictement tenus à suivre

avec assiduité tous les exercices auxquels il leur est permis d'assister. Ces exercices sont ceux mentionnés dans le chapitre des *réunions générales*.

Art. 32. Les zélateurs sont chargés de marquer exactement sur le cahier de discipline, jour par jour, les absences de chacun.

Art. 33. Si le postulant doit faire un voyage ou aller à la campagne, il en préviendra les zélateurs qui consigneront le motif de cette absence sur le livre de discipline et en feront leur rapport à M. le Directeur.

Art. 34. Si le postulant est obligé de manquer quelques exercices pour une bonne raison, il la fera connaître aux zélateurs qui inscriront, sur le cahier, la raison alléguée. Ledit cahier sera montré toutes les semaines à M. le Directeur qui le visera ; ce cahier sera présenté au Conseil lorsqu'un postulant demandera d'être admis, et le Conseil discutera la valeur des raisons alléguées pour assimiler à des absences non motivées celles qui n'ont pas été appuyées sur de bonnes raisons.

Art. 35. L'admission d'un postulant sera reculée d'autant de mois qu'on comptera d'absence sur lui. Elle pourrait même donner lieu à une exclusion totale si elle fait juger que le postulant n'apprécie pas assez les exercices de la Congrégation.

Art. 36. Si un postulant se retire, les zélateurs en rendront compte au Conseil. Le Secrétaire marquera sa sortie et les circonstances qui l'ont accompagnée.

Art. 37. S'il est chassé ou simplement rayé, le Secrétaire le marquera également sur le journal, indépendamment de ce qui pourra être transcrit dans le registre des délibérations.

Art. 38. Dans le cas où les individus qui se sont retirés, qui ont été chassés ou simplement rayés se présentent de nouveau, ils ne pourront être agréés qu'à l'una-

nimité des suffrages. Encore faudrait-il que leur sortie n'ait pas été accompagnée de circonstances qui rendent leur entrée décemment impossible.

Art. 39. Tous les troisièmes dimanches du mois, les postulants s'assembleront sous la présidence de MM. les zélateurs pour qu'on leur explique les usages et les règles de la Congrégation.

Art. 40. Ce sera dans ces assemblées que les zélateurs reprendront avec douceur et charité ceux des postulants qui auront manqué à quelque point de la règle pendant le mois, ou dont la conduite extérieure aurait quelque chose de répréhensible.

Art. 41. Les postulants doivent remettre tous les mois un billet de confession à leur zélateur.

Art. 42. Dès qu'on est autorisé à suivre les exercices de la Congrégation en qualité de postulant, on est tenu de réciter chaque jour la prière de saint Bernard qui commence par ces mots : *Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie*, etc.

CHAPITRE V. — Probationnaires (1).

Art. 43. Lorsqu'un postulant aura été éprouvé pendant un an ou au moins six mois, il pourra demander d'être admis comme membre probationnaire de la Congrégation.

Art. 44. Cette demande ne sera admissible qu'autant que le probationnaire aura fait sa première communion, qu'il aura atteint l'âge de 14 ans et qu'il n'aura jamais donné de sujets de mécontentement pendant sa postulation.

Art. 45. Le zélateur des postulants transmettra cette demande au zélateur des probationnaires qui la soumettra à M. le Directeur.

(1) Le chapitre IV est omis dans le manuscrit.

Art. 46. Si M. le Directeur n'approuve pas la demande, elle sera regardée comme non avenue ; s'il l'approuve, le zélateur la présentera au Conseil, qui prendra à ce sujet une délibération sur la réquisition du zélateur.

Art. 47. On se conformera, pour admettre ou refuser le postulant, aux dispositions du chapitre précédent. Cependant, ces dispositions seront modifiées de la manière suivante par rapport aux postulants dont la demande aurait été rejetée.

Art. 48. Si elle a été rejetée à l'unanimité, le postulant ne pourra faire de nouveau la demande d'admission qu'après trois mois.

Art. 49. Si elle n'a été rejetée qu'à la pluralité des voix, le postulant pourra la représenter dans deux mois.

Art. 50. On ne voudrait pas supposer que ce délai ne dût pas être suffisant pour corriger le postulant, de manière qu'à cette nouvelle présentation il ne fût pas dans le cas d'être admis.

Art. 51. Cependant, s'il était encore rejeté, il ne pourrait être admis qu'après six mois à dater du dernier refus.

Art. 52. Si, après ces six mois, le postulant ne s'est pas rendu digne d'être admis, l'article... du chapitre lui sera applicable, c'est-à-dire qu'à la réquisition des zélateurs, il sera chassé après, néanmoins, qu'on lui aura fait trois monitions charitables à quinze jours de distance l'une de l'autre.

Art. 53. Les zélateurs mettront sur le bureau le cahier appelé *discipline* sur lequel ils ont dû marquer non-seulement les absences des postulants ainsi que celles des probationnaires et des autres membres de la Congrégation, mais encore toutes les observations qu'ils ont été dans le cas de faire sur chacun pendant le cours de l'année.

Art. 54. Ce cahier ne pourra faire foi qu'autant qu'il

aura été vérifié, semaine par semaine, par M. le Directeur, de façon que les observations, les griefs ou les absences d'une semaine qui n'auraient pas été vérifiés par M. le Directeur ne pourraient pas être admis par le Conseil. Mais les zélateurs seraient répréhensibles et ils seraient responsables de cette négligence.

Art. 55. Quand le Conseil aura fait droit à la supplique du postulant, le premier zélateur la présentera à M. le Directeur qui la visera en consentant, par écrit, que le suppliant soit membre probationnaire de la Congrégation. Ce consentement sera conçu en ces termes : Je consens.

Art. 56. Le Directeur signera le procès-verbal de la séance.

Art. 57. Le zélateur sera chargé de faire savoir le résultat au postulant. Il fixera en même temps le jour et l'heure où il devra se rendre chez M. le Directeur pour le remercier et recevoir ses instructions.

Art. 58. Ce même jour, le premier zélateur suivi des autres zélateurs le présenteront au Conseil assemblé en le nommant par son nom et ses prénoms.

Art. 59. Le Secrétaire lui remettra sa supplique qu'il lira lui-même à haute voix.

Art. 60. Le Préfet lui demandera si ce sont ses véritables sentiments. Sur sa réponse affirmative, il le préconisera membre probationnaire de la Congrégation. Il lui fera connaître en même temps quels sont les nouvelles obligations et les avantages auxquels il lui est donné de participer.

Art. 61. Au moment de lever la séance, le Préfet lui donnera l'accolade fraternelle, ce que feront également tous les autres membres du Conseil.

Art. 62. Le Secrétaire dressera procès-verbal de son admission qui datera de ce jour, il inscrira son nom, ses

prénoms et son âge sur le catalogue des probationnaires.

Art. 63. Le premier jour de réunion après cette admission, le Préfet fera connaître à la Congrégation la délibération du Conseil en vertu de laquelle le postulant a été admis membre probationnaire. Aussitôt après, deux zélateurs viendront prendre M. le Préfet, tandis qu'un autre zélateur ira au nouveau probationnaire. Ils se rendront tous en même temps au pied de l'autel pour réciter à haute voix l'acte de consécration à la Sainte Vierge qui commence par ces mots : *Sainte Marie, mère de Dieu*, etc.

Art. 64. La Congrégation chantera ensuite le *Sub tuum præsidium*, le verset : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata. Da mihi virtutem contra hostes tuos.*

Art. 65. Le Préfet, de retour à sa place, dira l'oraison : *Defende, quæsumus, Domine.* Après que les choristes auront entonné l'antienne, les zélateurs, en retournant de l'autel, ne reconduiront plus l'élu au banc des postulants, mais ils l'installeront à la place qu'il doit occuper parmi les probationnaires.

Art. 66. Les probationnaires sont réputés membres de la Congrégation. En cette qualité, ils ont droit de participer aux privilèges et indulgences accordés par N. S. P. le Pape aux membres de la Congrégation. Mais ils ne pourront occuper aucune place, y exercer aucune fonction, n'y prendre part à aucune délibération ou assister à aucun conseil ou assemblée.

Art. 67. La probation est une dernière épreuve que la Congrégation fait subir à ceux qui veulent s'agréger définitivement à elle.

Art. 68. Cette épreuve ou probation doit durer six mois à dater du jour de l'admission.

Art. 69. Pendant ces six mois, les probationnaires

redoubleront de ferveur et d'exactitude pour accomplir tous leurs devoirs afin de mériter d'être reçu au bout de ce court espace de temps.

Art. 70. Les probationnaires sont, comme les postulants, sous la direction immédiate des zélateurs dont ils doivent écouter les avis avec docilité et soumission.

Art. 71. C'est aux zélateurs qu'ils s'adresseront pour connaître de mieux en mieux les règles, usages, statuts de la Congrégation. Un de leurs plus importants devoirs, qui devrait être regardé par eux comme un précieux privilège, est d'assister avec exactitude et assiduité à tous les exercices de la Congrégation (et notamment au catéchisme).

Art. 72. Quand ils seront dans le cas de s'absenter, soit pour faire un voyage, soit pour aller à la campagne, ils seront tenus d'en prévenir les zélateurs qui le marqueront dans le livre de discipline et en feront leur rapport à M. le Directeur.

Art. 73. Si, pour quelque bonne raison, ils étaient obligés de manquer à quelque exercice, ils le feront connaître aux zélateurs ou par écrit, ou par quelque confrère. A défaut de cette précaution, ils seront pointés et cette absence sera assimilée aux absences non motivées, et comptée pour éloigner d'autant leur réception.

Art. 74. Cependant, comme il pourrait se faire que soit par oubli involontaire de cette précaution, soit par quelques autres motifs qu'on ne peut prévoir, le probationnaire qui s'absente n'en avertît pas à temps les zélateurs, il aura encore jusqu'au dernier jour de la semaine pour réparer cet oubli. Mais quand, à cette époque, les zélateurs, dans leur assemblée, auront compulsé leurs cahiers et en auront transcrit le contenu dans le grand livre de discipline, son excuse ne sera plus recevable. Dans ce cas, si l'oubli est vraiment involontaire, il ne

reste plus qu'une ressource pour obvier à cet inconvénient, c'est de présenter une supplique au Conseil dans laquelle il exposera succinctement les faits, en demandant que la note de son absence soit rayée. Chaque absence non motivée éloigne d'un mois la réception.

Art. 75. Si elles étaient trop multipliées, les zélateurs dénonceraient au Conseil cette infraction à une des règles les plus importantes de la Congrégation pour qu'il avise au moyen de faire cesser un pareil scandale, même par l'expulsion, si elle est jugée nécessaire.

Art. 76. Les probationnaires sont tenus de suivre le règlement particulier de la Congrégation, et d'ajouter à la prière de Saint-Bernard qu'ils faisaient étant postulants celle qu'ils ont prononcée le jour de leur admission à la classe des probationnaires.

Art. 77. Cette obligation n'est pas sous peine de péché. Ils doivent tous les mois remettre un billet de confession à leur zélateur.

Art. 78. Tous les troisièmes dimanches du mois, les probationnaires s'assembleront sous la présidence de MM. les zélateurs.

Art. 79. Dans ces assemblées auxquelles tous sont tenus d'assister, les zélateurs leur feront remarquer les manquements qu'ils ont faits pendant le cours du mois et leur indiqueront comment dans les circonstances ils auraient dû se comporter.

Art. 80. Ces remontrances seront faites en esprit de charité avec beaucoup de douceur et de ménagement dans les termes.

Art. 81. Les dispositions des articles... du chapitre... seront applicables aux probationnaires comme aux postulants.

CHAPITRE VI. — Des membres reçus.

Article premier. Pour être définitivement reçu dans la Congrégation, il faut : 1° avoir fait sa première communion ; 2° avoir postulé pendant six mois ; 3° avoir été aussi en probation pendant six mois ; 4° avoir atteint l'âge de quinze ans ; 5° être domicilié à Marseille.

Art. 2. Quand un probationnaire sera à même de satisfaire à ces diverses conditions, il pourra demander d'être reçu.

Art. 3. Il le fera par écrit au moins un mois avant l'époque de sa réception. La supplique sera conçue en ces termes : « Monsieur, etc... Si M. le Directeur n'approuve pas la supplique, elle sera supprimée, et s'il l'approuve, il la visera et la renverra au Conseil.

Art. 4. La supplique sera présentée au Conseil par un zélateur qui rendra compte de la conduite que le suppliant a tenue depuis qu'il est dans la Congrégation, des sentiments qu'il a manifestés, de sa piété, de son zèle et de son attachement pour la Congrégation, des espérances que l'on peut fonder sur lui pour l'avenir. Il finira par faire lecture de toutes les observations qui sont consignées sur son compte dans le livre de discipline qu'il déposera sur le bureau.

Art. 5. Les membres du Conseil discuteront tous ces faits avec une scrupuleuse attention, en n'envisageant absolument que le plus grand bien de la Congrégation dont ils ont en ce moment les plus chers intérêts entre les mains, puisque son influence même pourrait être compromise par l'introduction de sujets indignes dans son sein.

Art. 6. Si, comme on l'a observé précédemment, un membre du Conseil a quelque chose de grave à reprocher au suppliant qui ne fût connu des autres membres,

il n'en donnera connaissance qu'à M. le Directeur qui en usera selon sa sagesse.

Art. 7. Quand on aura très mûrement débattu les motifs d'admission ou d'exclusion, on passera aux voix.

Art. 8. Chaque membre motivera son suffrage qui sera recueilli par le secrétaire qui l'écrira. Comme cette opération est de tout autre importance que celles qui ont décidé de l'admission à la classe des postulants et des probationnaires, le suppliant devra réunir en sa faveur les deux tiers des voix.

Art. 9. Si, parmi les membres du Conseil, il y en a qui soient frères ou cousins germains du suppliant, ils s'abstiendront de voter, et l'on appellera à leur place un suppléant.

Art. 10. Le Secrétaire en donnera acte en transcrivant à la marge de la supplique le résultat de la délibération qui a été prise à ce sujet, qu'il fera signer par le Préfet et les autres membres du Conseil.

Art. 11. Cette décision du Conseil ne pourra sortir son effet qu'après l'approbation par écrit de M. le Directeur ; cette approbation sera écrite à la marge de la supplique, à la suite des signatures des membres du Conseil. Il en constera encore dans le procès-verbal de la séance que M. le Directeur signera avec les membres du Conseil.

Art. 12. Si le suppliant n'obtient pas les deux tiers des suffrages, il est rejeté et il ne pourra se présenter de nouveau pour être reçu qu'un mois avant l'époque de la première réception qui aura lieu. Pour être reçu cette seconde fois, il devra réunir en sa faveur plus des deux tiers des suffrages.

Art. 13. S'il ne l'obtient pas, on lui permettra de se présenter une troisième fois, toujours un mois avant

l'époque des réceptions, et s'il n'obtient pas cette fois l'unanimité, il sera renvoyé.

Art. 14. La cérémonie de la réception aura lieu deux fois par an, à la fête du Sacré-Cœur, et le jour de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Art. 15. On ne négligera rien pour rendre ces deux fêtes des plus solennelles.

Art. 16. Dès la veille, le probationnaire qui doit être reçu se préparera à cette solennité par le jeûne, s'il a vingt et un ans, ou par quelque autre mortification s'il est plus jeune, par le recueillement et par la confession de ses péchés.

Art. 17. Il se rendra auprès du zélateur pour savoir ce qu'il a à faire.

Tous les Congréganistes étant assemblés dans la chapelle de sa Congrégation...

(Voyez le *rituel* à la fin du règlement.)

CHAPITRE VII. — Exercices de la Congrégation. Réunions générales.

Article premier. Il est plusieurs sortes d'exercices de la Congrégation, les uns purement religieux, les autres d'amusement.

Art. 2. Toutes les classes de la Congrégation s'assemblent pour les exercices religieux, sans convocation particulière les jours fixés pour cela.

Art. 3. Il y aura réunion générale : 1° tous les dimanches, matin et soir ; 2° tous les jeudis, matin et soir ; 3° tous les jours de fête chômées, matin et soir ; 4° le jour de la Commémoraison des morts, le matin seulement ; 5° le dernier jour du Carnaval ; 6° tous les jours de fêtes supprimés dont on fait la solennité dans l'Eglise.

CHAPITRE VIII. — Assemblées.

Article premier. Outre les réunions générales de toutes les classes de la Congrégation, il est deux sortes d'assemblées :

Art. 2. La première dite *Assemblée générale*, l'autre *Assemblée particulière* ou *Conseil*.

§ 1. — *Assemblée générale.*

Art. 3. L'assemblée générale se compose de tous les Congréganistes reçus depuis un an révolu, ils y ont tous voix délibérative.

Art. 4. L'assemblée générale ne peut être convoquée que par M. le Directeur ou par le Préfet d'après l'autorisation par écrit de M. le Directeur.

Art. 5. En l'absence du Préfet, celui qui tient sa place peut convoquer l'assemblée générale, toujours avec l'autorisation de M. le Directeur. L'assemblée générale n'est ordinairement convoquée qu'une fois par an, lorsqu'on doit procéder à l'élection des dignitaires.

Art. 6. Cependant, elle pourra être encore convoquée extraordinairement par les mêmes personnes et avec les mêmes formalités, si le Directeur le croit nécessaire.

Art. 7. Toute assemblée générale qui ne serait pas convoquée conformément à l'article précédent le serait illicitement, ses actes seraient nuls et sans effet.

Art. 8. L'assemblée générale ne pourra se réunir qu'en présence de M. le Directeur ; tout ce qui serait délibéré en son absence serait nul de plein droit et regardé comme non avenu.

Art. 9. En outre, pour que l'assemblée puisse délibérer validement, il faut que tous les membres qui ont droit à y être appelés aient été convoqués.

Art. 10. Pour qu'il puisse conster de la convocation

de chaque membre votant, ils signeront tous l'acte de convocation qui sera présenté à chacun d'eux.

Art. 11. La délibération du Conseil qui exclurait un membre de la liste de convocation satisferait pour ce membre au présent article.

Art. 12. En cas d'absence, la personne chargée de présenter l'acte de convocation en fera son rapport au Préfet, qui aura soin de le marquer expressément dans le procès-verbal que le Secrétaire visera et qu'ils signeront tous deux.

Art. 13. Les membres qui composent l'assemblée générale ne pourront procéder aux opérations pour lesquelles ils sont convoqués qu'autant que les deux tiers de ceux qui ont droit d'y voter et qui habitent la ville se trouveront présents.

Art. 14. Si ce nombre des deux tiers ne se trouvait pas, le Secrétaire dresserait procès-verbal qu'il ferait signer par le Préfet pour constater qu'il n'y a pas eu lieu à délibérer, à raison de l'insuffisance du nombre des votants, et l'assemblée serait renvoyée à un autre jour où tous les membres votants seraient de nouveau convoqués.

Art. 15. Dans cette seconde assemblée, on procédera aux opérations pourvu que les membres ne soient pas au-dessous de douze ; on aura soin seulement de relater dans la délibération le procès-verbal de la séance précédente qui n'aura pu avoir son effet.

Art. 16. Le préfet fera l'ouverture de la séance, après que chacun se sera placé selon son rang, par la prière *Veni Creator*, le verset *Emitte* et l'oraison *Deus qui corda...* Dès qu'on sera assis, le secretaire fera à haute voix lecture du présent chapitre. Le Préfet exposera l'objet sur lequel on devra délibérer avec clarté et précision. Chacun parlera à son tour, sans confusion, par ordre, en commençant par les plus jeunes. Les dignitaires donneront

leurs voix les derniers, selon le rang de leur dignité en commençant par les moindres.

Art. 17. Le Préfet donnera sa voix le dernier en résumant les opinions émises.

Quand le scrutin sera secret, les voix seront prises selon l'ordre de dignité ou d'ancienneté.

Art. 18. La pluralité absolue l'emporte. En cas de partage, M. le Directeur sera prié de vouloir bien donner aussi sa voix qui sera décisive.

Art. 19. Si M. le Directeur juge à propos de ne pas se rendre à cette invitation, on passera à un second scrutin.

Art. 20. Si les voix sont encore partagées à ce second scrutin, on renverra l'objet sur lequel on délibère à une autre séance, à moins que cette fois, M. le Directeur ne veuille décider la question.

Art. 21. Dans les nominations aux charges de la Congrégation, le scrutin sera toujours secret. Avant de passer aux voix pour cet objet, les zélateurs feront leur rapport conformément à l'article... du chapitre.

Art. 22. Dans ce rapport, ils exposeront les raisons qui peuvent être un motif d'exclusion pour certains membres, soit pour donner leur voix, soit pour concourir à telle ou telle dignité.

Art. 23. Ces motifs sont marqués à l'article... du chapitre des présents statuts.

Ils ne pourront être admissibles contre les membres qu'ils atteignent qu'autant que les notes des zélateurs auront été approuvées par M. le Directeur.

Art. 24. S'il y avait quelque motif d'exclusion, autre que ceux marqués au chapitre, ils auraient dû être discutés au préalable dans le Conseil en présence de M. le Directeur, et ils ne pourraient être rapportés dans l'assemblée générale que d'après une décision du Conseil dont le Secrétaire ferait lecture.

ART. 25. Tout ce qui sera délibéré dans les assemblées générales sera couché sur un registre, coté et paraphé en forme de procès-verbal ; ce procès-verbal sera signé par tous les membres présents, quelle qu'ait été l'opinion qu'ils ont émise.

ART. 26. Le secrétaire marquera pourtant, dans la rédaction du procès-verbal, si la délibération a été prise à l'unanimité ou simplement à la pluralité des voix.

ART. 27. Le Préfet lèvera la séance en disant le *Sub tuum præsidium.*

§ 2. — *Assemblées particulières.*

ART. 28. Il est deux sortes d'assemblées particulières : l'une est appelée *Conseil*, l'autre, *assemblée des sections.*

ART. 29. Le Conseil est ou extraordinaire, ou ordinaire.

DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE.

ART. 30. Le Conseil extraordinaire est composé de tous les dignitaires en charge. Il n'est convoqué que quatre fois par an, de trois en trois mois.

ART. 31. Il peut l'être encore pour des affaires jugées importantes.

ART. 32. Le Conseil extraordinaire ne peut être convoqué que par le Préfet ou par celui qui, en son absence, tient sa place, mais toujours avec l'autorisation de M. le Directeur.

Les affaires les plus importantes de la Congrégation sont débattues dans le Conseil extraordinaire. Il connaît entre autres choses de l'admission et de la réception des congréganistes. C'est dans un Conseil extraordinaire qu'ils sont agréés, refusés ou chassés.

ART. 33. C'est aussi au Conseil extraordinaire que le Trésorier rendra compte tous les trois mois.

Le Conseil extraordinaire ne pourra délibérer s'il y a moins de sept membres réunis.

Art. 34. Quand le Conseil devra délibérer pour donner son agrément à ceux qui doivent être admis ou reçus, ou bien qu'il devra prononcer sur l'exclusion ou la radiation de quelque membre ou la destitution de quelque dignitaire, les voix seront données au scrutin secret.

Art. 35. Les délibérations du Conseil extraordinaire ne sont valables qu'autant qu'elles ont été prises en présence de M. le Directeur et qu'elles ont été approuvées par lui.

Art. 36. Chaque membre du Conseil extraordinaire sera convoqué nommément par le Préfet ou celui qui tient sa place.

Art. 37. Si un membre du Conseil ne pouvait se rendre à l'assemblée, il serait tenu de faire connaître au Préfet la raison qui l'en empêche.

DU CONSEIL ORDINAIRE.

Art. 38. Le Conseil ordinaire est composé du Préfet, du Vice-Préfet, des quatre assesseurs et de leurs deux suppléants qui n'auront voix délibérative qu'autant qu'ils seront dans le cas de remplacer quelque assesseur.

Art. 39. Les autres dignitaires peuvent y être appelés, quand le Conseil doit s'occuper de quelque affaire qui soit dans les attributions de leurs charges respectives.

Art. 40. Le Préfet sortant de charge est membre honoraire du Conseil pendant l'année qui suit celle de son exercice.

Art. 41. Le Conseil ordinaire s'assemble régulièrement, sans convocation, une fois le mois, le quatrième dimanche.

Art. 42. Les zélateurs pourront demander la convo-

cation extraordinaire au Préfet qui y obtempérera après en avoir reçu l'autorisation de M. le Directeur.

Art. 43. Le Préfet, ou celui qui, en son absence, tient sa place, peut également, avec l'autorisation de M. le Directeur, convoquer extraordinairement le Conseil sans en avoir été requis par les zélateurs.

Art. 44. Lorsque le Conseil ordinaire devra s'assembler extraordinairement, chaque membre du Conseil sera convoqué nommément.

Art. 45. Si un membre du Conseil était empêché de se rendre au jour et à l'heure fixée, il en préviendra le Préfet pour que celui-ci puisse le faire remplacer.

Art. 46. Si le nombre des conseillers absents dépasse le nombre des suppléants, les anciens seront appelés en remplacement.

Art. 47. Ces convocations faites, le Conseil délibérera, n'y eût-il même que trois membres présents à la séance.

Art. 48. Toutes les classes de la Congrégation sont soumises et doivent se conformer à ce qui aura été légitimement délibéré et statué dans les Conseils, soit extraordinaires, soit ordinaires.

Art. 49. Pour que les délibérations du Conseil aient force de lois, et que les décisions soient de règle, il est indispensablement nécessaire que M. le Directeur ait été présent et la délibération approuvée par lui.

Art. 50. Le Conseil ne peut même, dans aucun cas, être validement convoqué que d'après l'autorisation formelle de M. le Directeur.

Art. 51. Tout ce qui serait délibéré en son absence serait nul de plein droit ; l'assemblée serait, sans son autorisation, absolument incompétente ; les membres qui la composent seraient inhabiles à former le Conseil de la Congrégation et par le seul fait déchus de leur charge et incapables d'être jamais réélus.

Art. 52. Le Préfet, ou celui qui préside le Conseil en son absence, ouvre la séance par le *Veni sancte*, le verset *Emitte*, l'oraison *Deus qui corda* et l'*Ave Maria*. Le secrétaire fait ensuite lecture du présent chapitre.

Art. 53. Les zélateurs sont entendus immédiatement après, à moins que le Préfet ne veuille auparavant exposer au Conseil le sujet de la séance.

Art. 54. Toutes les affaires quelconques extérieures et intérieures de la Congrégation ressortissent au Conseil, à l'exception de celles qui sont réservées au Conseil extraordinaire. Cependant, il peut même, si le cas est urgent, rayer, et même chasser tout Congréganiste qui ne pourrait être souffert plus longtemps sans inconvénient.

Art. 55. Quoique l'admission et la réception des congréganistes soient réservées au Conseil extraordinaire, il est de la compétence du Conseil ordinaire d'agréer ou de refuser ceux qui sont présentés selon les statuts pour entrer dans la Congrégation en qualité de postulants.

Art. 56. Lorsque le Conseil aura à délibérer sur les deux articles précédents, les voix seront prises au scrutin secret.

Art. 57. Les zélateurs ayant fait leur rapport donnent leurs conclusions. Les membres du Conseil donnent ensuite leur avis à tour de rôle dans l'ordre suivant, en commençant par le dernier assesseur et en finissant par le Préfet.

Art. 58. Le secret le plus inviolable est strictement ordonné à tous les membres du Conseil, soit par rapport aux objets sur lesquels on délibère, soit par rapport aux opinions que chacun croit devoir émettre en son âme et conscience.

Art. 59. La paix parmi les congreganistes et la bonne

opinion qu'il leur importe de conserver au dehors en dépendent.

Art. 60. Si quelque membre du Conseil contrevenait à ce qui est dit dans le précédent article, il serait puni de la manière suivante : pour une première faute, il serait privé de l'entrée du Conseil pendant deux mois ; en cas de récidive, la peine serait portée à six mois ; une troisième faute de ce genre le rendrait à jamais inhabile à être membre du Conseil, d'où il serait chassé sur-le-champ.

Art. 61. Si la première indiscrétion avait eu des suites funestes, ou que le secret dévoilé par l'imprudence ou la malice d'un membre du Conseil fût d'une grande importance, il serait chassé du Conseil pour cette première faute.

ASSEMBLÉES PARTICULIÈRES DITES « SECTIONS ».

Art. 62. Chaque classe de la Congrégation s'assemblera séparément une fois par mois. La première classe s'assemblera le premier dimanche du mois, les probationnaires le second dimanche, les postulants le troisième dimanche du mois.

Art. 63. Chaque classe sera présidée par le zélateur qui est plus spécialement chargé d'elle, c'est-à-dire que le second zélateur présidera la seconde section de la première classe, le troisième zélateur, les probationnaires, et le quatrième, les postulants.

Art. 64. L'assemblée de la première section de la première classe sera présidée par le préfet, mais ce sera le premier zélateur qui fera remarquer à chacun ce qu'il y a de répréhensible dans sa conduite et qui fera tout ce qui est prescrit dans le présent titre.

Art. 65. Le Préfet pourra également présider les assemblées des autres classes quand il croira convenable de s'y trouver.

Art. 66. Il n'est jamais permis d'introduire des étrangers dans les assemblées sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 67. Il est même défendu aux Congréganistes d'assister aux assemblées des autres classes que la leur.

Art. 68. L'assemblée ne doit pas durer plus d'une demi-heure.

Art. 69. Lorsque l'assemblée est réunie dans le lieu de la séance, le Président en fait l'ouverture par le *Veni Sancte* et l'*Ave Maria*, il fait la lecture du présent titre, il lit en outre un chapitre entier du règlement.

Art. 70. Il explique ensuite quelques paragraphes du règlement ou quelque usage particulier de la Congrégation.

Art. 71. Il ne doit employer que la moitié du temps à cette lecture et à ces explications. L'autre moitié doit être employée à faire remarquer les manquements faits par ceux de la classe qu'il préside.

Art. 72. Il est à propos qu'il particularise les reproches, en rappelant à chacun les fautes qui lui sont échappées dans le courant du mois.

Art. 73. Mais ces réprimandes publiques n'ayant pour but que l'édification, elles doivent être faites fraternellement, avec ménagement, sans aigreur et avec choix.

Art. 74. La prudence dictera au Président les fautes qui doivent être reprochées publiquement et celles qui ne doivent l'être qu'en particulier ; en général, on ne doit parler devant tout le monde que des fautes connues.

Art. 75. Chacun recevra ces avis, qui seront toujours inspirés par la charité, avec beaucoup de douceur, de déférence, de soumission et d'humilité.

Art. 76. On ne s'excusera que dans le cas où la faute est évidemment excusable et on ne le fera même alors

qu'avec la plus grande mesure et la plus grande politesse dans les termes et les manières.

Art. 77. Les membres du Conseil ne feront partie d'aucune de ces assemblées parce qu'ils seront repris de leurs fautes à chaque Conseil par le Préfet ou le Vice-Préfet, assisté du zélateur qui leur fournira ses notes.

Art. 78. Celui qui préside fera réciter à tour de rôle ce que le règlement prescrit de savoir par cœur.

Art. 79. L'assistance à ces assemblées est de rigueur; les raisons pour s'en absenter seront admises difficilement.

Art. 80. Les absences seront comptées à la rigueur et elles éloigneront d'autant l'admission ou la réception.

Art. 81. Le nombre de ces absences et la valeur des raisons alléguées seront également comptés pour la nomination aux dignités.

Art. 82. En cas d'absence du zélateur chargé de présider, il sera remplacé par un autre zélateur.

CHAPITRE IX. — Des jeux et divertissements.

Article premier. Les jeux et divertissements d'une honnête récréation sont regardés comme une des bases de la Congrégation. On prétend dans la Congrégation aller par cette voie aussi directement à Dieu que par la prière. On les regarde comme étant dans l'ordre de la Providence des moyens de salut très efficaces quand on s'y livre avec modération, et selon les desseins du Seigneur qui veut faire coopérer tout ce qui est honnête et conforme au bon ordre, à la sanctification de ses élus. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.*

Art. 2. Il ne s'agit pour cela que de régler ces divertissements de façon que non seulement il ne s'y passe jamais rien dont Dieu puisse être offensé, mais encore qu'on s'y livre à la joie la plus franche, à la plus entière

gaieté en vue de plaire à Dieu, se conformant en cela au précepte de l'apôtre qui porte que soit que nous mangions, soit que nous buvions, soit que nous fassions quelque autre chose que ce soit, nous le fassions au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Art. 3. C'est dans ces sentiments que tous les dimanches et jeudis après les exercices de l'après-dîner, on viendra tous ensemble au lieu destiné pour les récréations.

Art. 4. Dès qu'on sera arrivé, tous également à genoux, M. le Préfet fera à haute voix la prière *Actiones nostras*.

Art. 5. On se livrera ensuite gaiement à toute sorte de jeux. On courra, on sautera, on chantera ; en un mot, on s'amusera tant qu'on pourra, intimement convaincu que plus on se sera diverti, mieux on aura été fidèle à cet article du règlement, mieux on aura saisi l'esprit qui l'a dicté.

Art. 6. Quelque bruyants que puissent être ces jeux, quelle que soit l'ardeur qu'on y mette, on ne se laissera aller à rien faire contre le respect que l'on doit à Dieu, et contre la charité que le prochain est en droit d'exiger.

Art. 7. On évitera donc avec soin tout ce qui peut blesser tant soit peu la décence, la modestie, la politesse même ; ainsi (sans entrer dans de plus grands détails), on ne donnera point de coups, on ne se sautera pas dessus, et l'on évitera aussi mille autres puérilités peu décentes telles que de s'embrasser ou autre chose semblable.

Art. 8. Le signal pour le départ étant donné, tous les jeux cesseront à l'instant et s'ils ont été de nature à exciter la transpiration, on se rendra sans délai dans l'appartement que M. le Directeur aura eu l'attention de faire préparer pour s'y reposer.

Art. 9. Et afin que personne ne soit tenté de ne pas

profiter de ce temps-là pour étancher sa sueur, un lecteur fera quelques moments de lecture dans un livre de piété ou autre qu'il aura eu la précaution d'apporter. A défaut, M. le Directeur dira quelques mots d'édification.

Art. 10. Quand on sera suffisamment reposé, on dira le *Sub tuum*.

Art. 11. On se mettra ensuite en route pêle-mêle, sans confusion pourtant, et l'on se comportera chemin faisant, de façon à ne pas donner mauvaise opinion de la Congrégation aux personnes que l'on sera dans le cas de rencontrer.

Art. 12. Il est expressément défendu de se séparer sans la permission de M. le Directeur.

Art. 13. Et si à cause de la petitesse des chemins, ou pour ne pas être trop nombreux, il est nécessaire de se séparer, on se divisera alors par pelotons qui seront chacun présidés par un congréganiste que M. le Directeur désignera.

Art. 14. Mais jamais on ne sera moins de   ensemble. Aux approches de la ville, on prendra un maintien moins libre, et l'on modérera beaucoup le son de sa voix.

CHAPITRE X. — Des offices ou dignités. Des élections a ces dignités ; des fonctions de chacun des dignitaires.

Des dignitaires en général.

Article premier. Il y a dans la Congrégation plusieurs offices ou dignités, savoir :

Un préfet, un vice-préfet, quatre assesseurs, un zélateur pour la première section de la première classe, deux suppléants assesseurs, un grand sacristain, trois autres zélateurs dont le premier pour la deuxième sec-

tion de la première classe, le second pour les probationnaires, le troisième pour les postulants, un trésorier, un secrétaire, deux sacristains ordinaires, quatre choristes, deux lecteurs, quatre infirmiers, un bibliothécaire, quatre anciens, un ostiaire.

Art. 2. Ces dignités sont électives.

Art. 3. Tous les membres reçus depuis un an ont le droit de donner leurs voix pour les nominations des charges qui sont au choix de l'assemblée, c'est-à-dire à celles de préfet, vice-préfet, assesseurs et premier zélateur.

Art. 4. Les dignités précitées dans l'article précédent ne peuvent être remplies que par les membres de la première section.

Art. 5. Tous les autres membres reçus depuis un an, soit de la première, soit de la seconde section, peuvent concourir et sont propres pour être nommés aux autres dignités.

Art. 6. Sont exceptés de la disposition des précédents articles, les membres qui, dans le courant de l'année, se seraient absentés sans motif des exercices de la Congrégation, avec les modifications suivantes:

Art. 7. Celui qui se sera absenté trois fois sans motif, ne pourra concourir à aucune place, mais il n'aura pas, pour cela, perdu le droit de donner sa voix et de nommer à ces places.

Art. 8. Pour concourir aux offices de préfet, vice-préfet, assesseurs et zélateurs, il faut ne pas s'être absenté une seule fois sans motifs légitimes.

Art. 9. Les élections se font par voie de scrutin secret.

Art. 10. Quand un congréganiste a été appelé à une place par le choix de la Congrégation, il doit acquiescer. sans hésiter, au vœu de ses confrères. Le bon ordre, le

bien et le service de la Congrégation exigent impérieusement cette soumission.

Art. 11. Cet article du règlement est aussi obligatoire que celui qui défend de briguer ou par soi ou par d'autres, une place quelconque.

Art. 12. Cette puissante considération doit faire violence à la modestie de celui qui se croirait peu digne de cet honneur, comme elle doit étouffer les murmures et le mécontentement intérieur de celui qui serait assez peu modeste pour oser souhaiter qu'on l'eût nommé à quelque place plus distinguée que celle à laquelle l'ont appelé les suffrages de ses confrères, qu'il prouverait, par là, n'avoir pas mérités.

Art. 13. Les dignités sont annuelles. On pourra être maintenu dans le même office, après une première année d'exercice, mais ce ne sera que pour un an.

Art. 14. Pour qu'on puisse être réélu une troisième fois à la même dignité, il faut qu'il se soit écoulé une année entière d'intervalle entre la fin de la deuxième année d'exercice et le commencement de la troisième.

Art. 15. On ne pourra être dépossédé de la place à laquelle on aura été légitimement promu que pour un délit grave.

Art. 16. La déchéance sera prononcée par M. le Directeur sur la plainte portée par un des zélateurs, dans une assemblée générale de tous les dignitaires et d'après la décision à la pluralité des voix.

Art. 17. Cette plainte ne pourra être portée par les zélateurs qu'après qu'ils en auront conféré avec M. le Directeur et qu'ils auront obtenu son agrément.

Art. 18. Il est des cas extraordinaires où M. le Directeur prononcera seul, sans aucune assemblée préalable, cette déchéance.

Art. 19. Le dignitaire déchu par cette sentence ou par

cet acte d'autorité sera désormais incapable d'être jamais réélu à aucune dignité.

Art. 20. Les congréganistes qui sont choisis pour remplir les charges et dignités doivent bien se pénétrer de l'importance des fonctions auxquelles ils sont appelés ; qu'ils ne perdent pas de vue qu'ils ne sont placés sur le chandelier que pour y briller, qu'ils se pénètrent bien de cette pensée, que par leur assiduité, leur ferveur, leurs bons exemples en tout genre, ils doivent être la lumière qui éclaire leurs confrères dans la pratique de toutes les vertus ; le flambeau à la lueur duquel celui qui aurait eu le malheur (ce qu'à Dieu ne plaise) de s'écarter du vrai sentier, s'aiderait à y rentrer aussitôt, et que si, par impossible, la ferveur venait à se ralentir parmi les congréganistes, ce serait avec justice que Dieu et les hommes leur demanderaient compte de ce désordre.

CHAPITRE XI. — Mode d'élection.

Article premier. L'élection des officiers de la Congrégation a lieu tous les ans la seconde fête de Noël.

Art. 2. Elles se font par voie de scrutin secret. Tous les membres votants de la Congrégation, c'est-à-dire ceux qui ont été reçus depuis un an révolu, seront convoqués conformément à l'article du chapitre IV.

Art. 3. La séance commence par le *Veni Creator* que M. le Directeur doit entonner et qui doit être chanté alternativement par tous.

Art. 4. Si la salle d'élection était à portée de la chapelle de la Congrégation, ce sera dans la chapelle qu'on fera cette prière, autrement on la fera dans la salle même, devant un crucifix qu'on aura soin d'y placer d'une manière convenable.

Art. 5. Dans le premier cas, on passera de la chapelle dans la salle d'élection en silence.

Art. 6. Avant de procéder à l'élection, le Secrétaire fera l'appel nominal de tous ceux qui doivent s'y trouver et marquera les absences.

Art. 7. Les absents ne peuvent être nommés à aucune dignité.

Art. 8. Les absents ne pourront envoyer leurs votes.

Art. 9. Le Secrétaire fera lecture de tous les paragraphes du présent chapitre.

Art. 10. Le Préfet ou M. le Directeur représenteront, en peu de mots, aux membres qui composent l'assemblée, l'importance de l'objet qui les réunit ; ils les exhorteront à mettre une très grande attention dans le choix qu'ils vont faire, dont dépend le sort de la Congrégation ; ils leur feront remarquer que très certainement la conscience de ceux qui ne mettraient pas dans ce choix la plus scrupuleuse délicatesse, serait chargée devant Dieu et qu'ils seraient responsables de tous les désordres qui pourraient s'ensuivre.

Art. 11. Il est rigoureusement défendu de faire des partis ou des cabales pour nommer aux charges les uns plutôt que les autres. Le mérite des individus et l'espérance qu'ils s'acquitteront bien de leur charge doivent être les seuls motifs déterminants dans les élections.

Art. 12. S'il était prouvé que quelqu'un eût cabalé par lui ou par d'autres pour se faire nommer à quelque office, il en serait exclu par une décision du Conseil, ainsi que ceux qui se seraient prêtés à ces manœuvres.

Art. 13. On procédera ensuite à l'élection de la manière suivante :

Art. 14. Le Secrétaire ayant préparé sur le bureau autant de billets blancs qu'il y a de votants, une plume et une écritoire, chacun, appelé par rang d'ancienneté

par le Secrétaire, viendra inscrire sur un de ces billets le nom de celui qu'il nomme Préfet.

Art. 15. Ces billets, fermés, seront recueillis par le Vice-Préfet.

Art. 16. Le Préfet en fera ensuite le dépouillement et le Secrétaire écrira le nom de ceux qui seront nommés et le nombre de voix que chacun obtiendra.

Art. 17. Celui qui aura réuni le plus de suffrages sera Préfet pourvu que le nombre des suffrages dépasse la moitié des votes, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas pour être Préfet d'avoir plus de voix en sa faveur que les autres, mais qu'il faut encore avoir la pluralité des suffrages.

Art. 18. Si ces suffrages sont partagés sur plusieurs congréganistes de manière qu'aucun d'eux n'ait en sa faveur la majorité, on passera de nouveau au scrutin. Mais on ne ballottera à ce scrutin que les membres qui ont eu plus de trois voix en leur faveur.

Art. 19. Si le second tour de scrutin ne donne pas encore une majorité absolue en faveur de quelqu'un, on passera à un troisième scrutin qui ne roulera que sur les trois qui ont eu le plus de suffrages au deuxième scrutin.

Art. 20. Si encore, à ce troisième scrutin, nul des trois ne réunit la majorité, celui qui aura le plus de voix sera Préfet et l'autre Vice-Préfet.

Art. 21. Si sur les trois, un ayant le plus de voix en sa faveur les deux autres en avaient autant chacun, le plus ancien de ces deux serait Vice-Préfet, le troisième premier assesseur.

Art. 23. L'élection du Vice-Préfet, des assesseurs et du premier zélateur sera faite de la même manière que celle du Préfet, à la différence qu'il leur suffira de réunir en leur faveur plus de suffrages que leurs compéti-

teurs, sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient la majorité pour eux.

Art. 24. Le Préfet, le Vice-Préfet, les quatre assesseurs et le premier zélateur étant nommés, ils se réuniront à M. le Directeur pour nommer les autres dignitaires.

Art. 25. Avant de terminer la séance, le Secrétaire dressera procès-verbal de tout ce qui s'y est fait. Le susdit procès-verbal sera signé de tous les membres présents.

Art. 26. Si quelqu'un des dignitaires nommés venait à mourir ou à quitter la ville avant six mois d'exercice de la charge, on en nommerait un autre à sa place avec les mêmes formalités que dessus.

Art. 27. S'il mourait après les six mois révolus, on suppléerait à son service par la voie des suppléants, sans faire d'autres nominations.

§ 1. — *Du Préfet.*

Art. 28. La première dignité de la Congrégation est celle de Préfet.

Art. 29. Le Préfet est le chef de la Congrégation de la Jeunesse chrétienne.

Art. 30. Comme tel, il est tenu à donner l'exemple en tous temps et en tous lieux.

Art. 31. Sa ferveur doit animer le corps entier de toute la Congrégation, dont les membres, attentifs à toutes ses démarches, doivent se modeler sur lui.

Art. 32. Dépositaire d'une grande autorité, il est responsable devant Dieu de tous les désordres qu'il laisserait introduire par défaut de vigilance ou par faiblesse.

Art. 33. Son assiduité aux exercices doit être égale au zèle constant qu'il doit mettre à l'accomplissement de tous ses autres devoirs, et il fera tous ses efforts pour n'être jamais pris en défaut sur rien.

Art. 34. Quoique les zélateurs soient chargés spécialement de la police de la Congrégation, cela n'empêche pas que le Préfet ne soit tenu d'avoir l'œil sur tout et sur tous. Il n'est chose ni personne qui ne soit sous sa surveillance dans la Congrégation. Quelle que soit sa dignité, nul n'est exempt de sa juridiction.

Art. 35. Il a droit et obligation de reprendre et de détruire les abus quels qu'ils soient quand il les découvre.

Art. 36. Il est également obligé de forcer tout le monde à faire son devoir.

Art. 37. Il ne refusera jamais ses conseils et son secours à ceux des congréganistes qui auraient recours à lui ; il se regardera, en un mot, comme le frère aîné de la famille.

Art. 38. Tous les congréganistes lui doivent honneur et déférence partout, et en Congrégation ils lui doivent de plus, obéissance dans tout ce qui regarde le bon ordre et la subordination.

Art. 39. Mais, de son côté, il doit éviter de prendre avec personne le ton de supériorité et de hauteur, car c'est par la charité et la douceur qu'il doit gouverner la Congrégation.

Art. 40. Il a toujours la place d'honneur ; il a le pas sur tous.

Art. 41. Il a le droit de convoquer toutes les assemblées, soit générales, soit particulières, avec l'autorisation de M. le Directeur. C'est lui qui les préside toujours.

Art. 42. Il préside aussi à tous les exercices religieux ; fait la prière de préparation et d'action de grâces. Il doit, de temps en temps, aller présider les assemblées particulières des diverses classes de la Congrégation.

Art. 43. Il présente les postulants et les probationnaires à la Congrégation.

Art. 44. Il accompagne les probationnaires à l'autel, le jour de leur admission.

Art. 45. Il proclame les reçus, le jour de leur réception.

Art. 46. Il les présente solennellement à M. le Directeur dans la cérémonie de la réception.

Art. 47. En qualité de chef et de représentant de la Congrégation, étant assisté des zélateurs et assesseurs, il fait le renouvellement de l'acte de consécration le jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, le 10 du mois de décembre de chaque année, quand il n'y a point de réception.

Art. 48. Il fait aussi, au nom de la Congrégation, la rénovation des promesses du baptême le dimanche de Quasimodo et l'amende honorable au Très Saint Sacrement le jour de l'octave de la Fête-Dieu.

Art. 49. Il lui appartient exclusivement de signer les patentes qui constatent qu'un tel est membre de la Congrégation.

Art. 50. C'est lui qui signe les lettres testimoniales, celles de compliments ou d'affaires après qu'elles ont été lues et approuvées par M. le Directeur. Il signe aussi les procès-verbaux qui ne peuvent faire foi qu'avec cette formalité, le Trésorier ne pouvant débourser que sur un mandat signé du Préfet et visé du Directeur.

Art. 51. Si le Préfet manquait à quelque chose de ses devoirs, tout congréganiste a le droit et l'obligation de le lui faire remarquer en particulier.

Art. 52. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, la faute est de nature à exiger une réparation publique, le zélateur ou tout autre membre qui en aura connaissance en fera part à M. le Directeur qui autorisera le Vice-Préfet à convoquer un conseil extraordinaire auquel le Préfet, prévenu du délit, ne sera point appelé.

Art. 53. Le Conseil avisera à la réparation que la faute exige, il la fixera et il fera intimer ces décisions au Préfet, par le zélateur. Le Préfet doit y adhérer sur-le-champ et exécuter la réparation aux termes et de la manière qui auront été déterminés par le Conseil.

Art. 54. La résistance du Préfet à cette décision du Conseil emporte par elle-même la déchéance de la place de Préfet.

Art. 55. Si le Préfet avait commis une faute tellement grièvé qu'une réparation ne fût pas capable d'en effacer la tache, le Conseil, convoqué comme dessus, le destituerait. La honte d'une pareille destitution est telle, qu'elle équivaut à tout autre châtiment qu'il aurait mérité par sa faute. Cependant il ne serait plus apte à être nommé chef de la Congrégation.

§ 2. — *Du Vice-Préfet ou assistant du Préfet.*

Art. 56. Le Vice-Préfet ou assistant du Préfet est le second personnage de la Congrégation après le Préfet. Il est nommé par l'assemblée générale.

Art. 57. On doit apporter la même délicatesse dans le choix qu'on fera de lui, que pour le Préfet lui-même, puisqu'il est chargé de tenir sa place en cas d'absence ou de maladie du Préfet.

Art. 58. Il doit rivaliser de zèle et d'amour pour la Congrégation avec le Préfet, et donner comme lui le bon exemple en toute rencontre.

Art. 59. Il est remplaçant du Préfet en son absence et devient transitoirement chef de la Congrégation. Il doit par conséquent connaître tous les devoirs du Préfet pour être à même de s'acquitter dignement de sa charge.

Art. 60. Il jouit alors de toutes les prérogatives de Préfet, fait toutes les fonctions qui lui sont réservées ; les mêmes obligations et les mêmes responsabilités

pèsent sur lui. Il est investi de toute son autorité et on lui doit la même obéissance. Il vivra d'un parfait accord avec le Préfet, se concertant avec lui en toutes choses pour ne pas troubler l'ordre de la Congrégation qui souffrirait de leur désunion et de la divergence de leurs vues, puisque la Congrégation doit toujours être gouvernée par le même esprit, quel que soit le chef qui la gouverne temporairement.

Art. 61. Une des attributions de sa charge en tout temps, c'est d'avoir la surveillance immédiate de tous les dignitaires, de veiller à ce qu'ils donnent le bon exemple, d'exiger qu'ils se confessent et de s'en procurer la preuve par écrit même, s'il le croit nécessaire.

Art. 62. Il doit surveiller les jeux pour que personne ne se permette d'en troubler l'ordre et la joie, et il lui appartient d'apaiser et de régler les petits différends qui peuvent s'élever dans la chaleur des discussions.

Art. 63. Il est le dépositaire des divers objets qui servent aux amusements des congréganistes ; il est chargé de les distribuer et de les faire rendre exactement à la fin des jeux pour que rien ne s'égare.

Art. 64. Il assiste de droit à tous les Conseils, soit généraux, soit particuliers, ordinaires ou extraordinaires.

Art. 65. Il doit signer en l'absence du Préfet les délibérations du Conseil, les lettres testimoniales, celles de compliments ou d'affaires et généralement tout ce que le Préfet aurait signé, après néanmoins que M. le Directeur en aura pris connaissance et l'aura approuvé.

Art. 66. Cette faculté ne s'étend pas à la signature des certificats, patentes ou diplômes, qui ne peuvent être signés par d'autres que par le Préfet en exercice.

Art. 67. Lorsque le Préfet est absent, le Vice-Préfet est autorisé à faire les mandats au Trésorier qui payera valablement sur le mandat fait par lui.

§ 3. — *Des assesseurs.*

Art. 68. Il y a quatre assesseurs. Ils sont les conseillers du Préfet et les membres du Conseil de la Congrégation.

Art. 69. Ils doivent être nommés par l'assemblée générale comme le Préfet, le vice-Préfet et le premier zélateur.

Art. 70. Les assesseurs doivent être choisis parmi les plus anciens, les plus exacts et les plus judicieux de la Congrégation.

Art. 71. La piété, le bon sens et le jugement sont des qualités indispensables pour remplir dignement cette charge.

Art. 72. Les fonctions principales des assesseurs sont d'aider le Préfet de leurs conseils dans l'exercice de sa charge, de discuter dans tous les Conseils dont ils sont membres nécessaires, tous les intérêts de la Congrégation.

Art. 73. Ils doivent s'assembler toutes et quantes fois ils seront légitimement convoqués ; si par quelque bonne raison quelqu'un d'entre eux ne pouvait se rendre au Conseil, on ferait avertir à temps le Préfet, pour qu'il pût le faire remplacer par un suppléant ou par un des anciens.

Art. 74. Le premier assesseur préside en l'absence du Préfet et du Vice-Préfet toutes les assemblées ou réunions, soit générales, soit particulières, de la Congrégation. Dans le cas précité d'absence des deux premiers dignitaires, il fait de droit tout ce que le Vice-Préfet peut faire pendant l'absence du Préfet avec les autorisations accoutumées.

Art. 75. Le second, le troisième et le quatrième assesseur, selon leur rang, et leurs suppléants après eux, sont chargés de ces mêmes fonctions en cas d'absence des dignitaires qui les précèdent.

§ 4. — *Des suppléants-assesseurs.*

Art. 76. Il y a deux suppléants pour les places d'assesseurs.

Art. 77. Les suppléants ont de droit l'entrée au Conseil, mais ils n'y ont que voix consultative, à moins que, par l'absence de quelque assesseur, ils ne fussent appelés à prendre sa place. Dans ce cas, le suppléant est investi des mêmes droits, a la même autorité et jouit des mêmes prérogatives.

Art. 78. Les suppléants-assesseurs ont une place distinguée en Congrégation et ils ont le pas sur tous ceux qui sont inférieurs en grade aux assesseurs.

§ 5. — *Des zélateurs.*

Art. 79. Il y a quatre zélateurs, dont un pris dans la première section et les trois autres indistinctement parmi les membres reçus qui ont à concourir aux charges.

Art. 80. Le premier zélateur est nommé par l'assemblée générale de la Congrégation ; les trois autres le sont par le comité qui se forme le jour même de l'élection et qui est composé de tous ceux qui ont été nommés par l'assemblée générale, c'est-à-dire du Préfet, du Vice-Préfet, des quatre assesseurs, du premier zélateur, conjointement avec M. le Directeur.

Art. 81. L'office des zélateurs est un des plus importants de la Congrégation.

Art. 82. De la manière dont les zélateurs s'acquitteront du devoir de leur charge dépendent la régularité, l'exactitude, la ferveur de toute la Congrégation ; aussi sont-ils responsables de tous les désordres et de tous les abus qui pourraient s'y introduire.

Art. 83. De mauvais zélateurs compromettraient évidemment la Congrégation.

Art. 84. On mettra donc un soin particulier dans le choix qu'on en fera.

Art. 85. Autant que possible, on les choisira parmi ceux qui ont donné des signes non équivoques et multipliés de zèle et d'amour pour la Congrégation, dont la piété, la régularité et la capacité soient reconnues, toutes choses égales, préférant ceux qui ont déjà été Préfets ou Vice-Préfets et, surtout, revenant volontiers à ceux qui ont déjà donné des preuves de leur aptitude aux fonctions de cette charge.

Art. 86. Les zélateurs sont chargés de la police intérieure de la Congrégation et de la surveillance la plus exacte au dehors, qu'ils exerceront sur tous les individus qui composent la Congrégation.

Art. 87. Ils ont le droit de reprendre chacun, personne n'est exempt de leur juste censure.

Art. 88. Ils doivent s'acquitter de cette très importante obligation avec beaucoup de ménagement et de douceur, mais aucune considération ne doit jamais les porter à dissimuler les fautes qu'ils voient faire et ils doivent toujours, en toute occasion, à l'égard de toute personne, exercer leur ministère avec une sainte liberté.

Art. 89. Tous les congréganistes sont tenus de recevoir avec déférence et soumission les avis et même les réprimandes que les zélateurs seront dans le cas de leur faire, sauf à se plaindre à qui de droit, s'ils croient n'avoir pas tort; mais ils doivent toujours commencer par se soumettre, la présomption du bon droit étant toujours en faveur des zélateurs qui exercent l'autorité au nom de la Congrégation.

Art. 90. Comme les zélateurs doivent agir avec prudence et discrétion dans l'exercice de leur surveillance et de leur censure, ils tâcheront de ne jamais compro-

mettre leur autorité en ne choisissant pas avec assez de sagesse le temps propre pour donner leurs avis.

Art. 91. Ils prendront garde à n'être à charge à personne et de ne pas déranger la Congrégation pour redresser un seul congréganiste qui n'est pas à son devoir.

Art. 92. Ainsi, quoiqu'ils soient chargés de veiller à ce que chacun fasse en son temps ce qu'il est tenu de faire, ils tâcheront, pour ne pas causer de rumeur, de ne reprendre qu'à la fin des exercices religieux ceux qui ne s'y seront pas comportés comme il faut, à moins qu'ils ne jugeassent que la chose est urgente et qu'il faut y remédier plus tôt.

Art. 93. Chaque zélateur doit avoir par devers lui un cahier où il écrira les absences des congréganistes, les motifs de ces absences, les observations qu'il sera dans le cas de faire sur chaque congréganiste, soit dans la Congrégation soit hors de la Congrégation.

Art. 94. Ces cahiers seront présentés chaque semaine au Préfet, en présence de M. le Directeur, et le résumé de ces cahiers sera transcrit par le Secrétaire dans un livre appelé *livre de discipline*. Cet extrait sera signé par les zélateurs, le Préfet, le Directeur et le Secrétaire. Le livre de discipline sera présenté au Conseil toutes les fois que le Conseil jugera à propos de le consulter.

Art. 95. Il sera toujours mis sur le bureau lorsque le Conseil s'occupera de l'admission, de la réception ou de la nomination aux charges.

Art. 96. Le contenu du livre de discipline ne fera foi qu'autant qu'il sera signé par le Directeur et le Préfet, mais le travail de la semaine (?) qui ne serait pas signé par le Préfet et le Directeur serait regardé comme non avenu.

Art. 97. Pour éviter toute confusion et les redites inutiles, chaque zélateur sera plus spécialement chargé d'une classe de la Congrégation.

Art. 98. Le premier zélateur s'occupera plus particulièrement de la première section, le second de la seconde, le troisième des probationnaires, le quatrième des postulants, et chacun d'eux, excepté le premier, présidera de droit l'assemblée particulière de la classe à laquelle il est préposé.

Art. 99. Dans ces assemblées, ils s'attacheront surtout à inspirer à tous les membres de la Congrégation un grand amour pour Dieu, un attachement et une estime inviolable pour la Congrégation, une charité fraternelle à toute épreuve pour les congréganistes, beaucoup de fidélité pour l'observance des règles, une obéissance humble et soumise pour se conformer à ce que la règle ou ceux qu'elle autorise à commander pourraient prescrire.

Art. 100. Chaque zélateur, sans avoir une égale autorité sur toutes les choses de la Congrégation, doit exercer une égale surveillance sur toutes.

Art. 101. Les zélateurs s'assembleront une fois la semaine avec le Préfet et le Secrétaire, chez M. le Directeur, soit pour compulser leurs cahiers et en faire transcrire par le Secrétaire le résumé dans le livre de discipline, soit pour conférer ensemble afin de suivre en tout une marche uniforme.

Art. 102. Outre la surveillance et la censure que les zélateurs doivent assidûment exercer, ils sont encore chargés de dresser les postulants aux usages de la Congrégation, de leur apprendre les lois et les coutumes qui y sont en vigueur. Ils doivent rappeler ces mêmes lois, usages et coutumes à tous les autres membres qui auraient pu les oublier, pour qu'ils ne soient pas tentés d'y manquer.

Art. 103. Pour parvenir à cette fin aisément et sans confusion, ils tiendront la main à ce que tout ce qui est

prescrit par le chapitre des présents règlements soit ponctuellement exécuté.

Art. 104. Leur nom dit assez combien ils doivent mettre d'empressement pour procurer la gloire de Dieu et le zèle des congréganistes. Leur zèle ne se bornera pas à maintenir autant qu'il est en eux le bien qui, grâce à Dieu, s'opère déjà dans la Congrégation, mais il s'étendra au dehors en cherchant à le propager.

Art. 105. Ainsi, ils tâcheront de découvrir dans la ville des jeunes gens dignes d'être admis dans la Congrégation, ou du moins capables de se rendre dignes d'une telle faveur.

Art. 106. Mais quand ils seront parvenus à trouver quelqu'un qui leur paraît être propre à la Congrégation, ils ne feront aucune démarche sans en avoir préalablement prévenu M. le Directeur, pour recevoir de lui l'ordre et la marche qu'ils doivent suivre pour faire cette bonne œuvre.

Art. 107. Les zélateurs doivent faire en sorte que chacun occupe dans la chapelle de la Congrégation la place qui lui convient et que tout s'y passe conformément aux règles de la Congrégation et à la sainteté du lieu.

Art. 108. Les zélateurs sont chargés d'avertir les postulants et les probationnaires de l'expiration de leur postulation ou probationnat, pour qu'ils fassent les démarches qui leur sont prescrites par le règlement.

Art. 109. Les zélateurs présentent les postulants lors du temps de leur admission à la classe de probation ; ils rendent compte de leur conduite au Conseil, quand il s'agit de les admettre.

Art. 110. Ils présentent également les probationnaires selon les formes prescrites par le Rituel et conformément à ce qui est réglé aux chapitres...

Art. 111. Le premier zélateur seulement aura voix dé-

libérative au Conseil, quand il ne s'agira pas des intérêts de sa section.

§ 6. — *Des sacristains.*

Art. 112. Les sacristains sont chargés d'un ministère très saint et très relevé qui exige de leur part beaucoup de vertus et une grande pureté de cœur, car le lieu saint, l'arche de la nouvelle alliance, est sous leur garde spéciale et c'est à eux qu'est confié le soin de l'autel, des ornements sacrés, des livres de la liturgie, de sorte qu'ils peuvent être en quelque sorte regardés comme les gardes du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les dépositaires des plus précieux trésors de l'Église.

Art. 113. Cette prérogative si honorable qui les assimile en quelque sorte aux ministres des autels, consacrés spécialement pour ce grand ministère, les oblige à se rendre propres les vertus que l'Église propose à ses ministres dans leur ordination. La foi, l'amour, le zèle, l'humilité, sont les vertus auxquelles ils s'exerceront le plus dans les fonctions de leur pieux et honorable ministère.

Art. 114. Comme ils seront souvent dans le cas d'approcher du saint tabernacle, soit pour orner l'autel, soit pour le nettoyer, le couvrir et le découvrir, y placer les ornements, le calice et le missel, y allumer ou y éteindre les cierges, etc., ils n'oublieront pas cette parole : *Pavete ad sanctuarium meum.*

Art. 115. Avant de se permettre quelqu'une de ces fonctions, ils feront toujours un acte intérieur de contrition et pendant qu'ils agiront autour de l'autel, ils animeront leur foi par de ferventes aspirations vers l'Agneau sans tache, l'aimable Sauveur qui y repose et qui veut bien ne pas dédaigner leurs services.

Art. 116. Les sacristains doivent faire en sorte que l'au-

tel et la chapelle de la Congrégation soient dans l'ordre, la propreté et la décence convenables. Ils sont chargés de balayer la chapelle, d'allumer les lampes et les cierges.

Art. 117. Ils feront le service de l'autel par semaine et à tour de rôle. A défaut du premier zélateur, le semainier fera le tableau du service de la chapelle pour la semaine.

Art. 118. Il retirera la rétribution des chaises, si elle a lieu, en se faisant aider par le sacristain qu'il a relevé. Il est également chargé de faire les quêtes particulières qui peuvent être prescrites pendant les offices pour des besoins imprévus du culte divin.

Art. 119. Quand il n'y aura point de prêtre assistant à la messe de la Congrégation, les sacristains présenteront les instruments de paix au prêtre qui célébrera la sainte messe et ils iront ensuite les faire baiser, d'abord aux dignitaires, puis à tous les autres congréganistes reçus de la première et de la seconde section.

Art. 120. Les sacristains se placent, pendant le saint sacrifice, à portée de l'autel, pour avoir la faculté de fournir tout ce qui pourrait être nécessaire en cas de besoin.

Art. 121. Quand les sacristains entreront en charge, ils feront l'inventaire des meubles et ornements de la Congrégation ; ils signeront cet inventaire qui sera aussi signé par le Préfet et par le Secrétaire.

Art. 122. Quand ils sortiront de charge, ils assisteront aussi à la vérification de cet inventaire, qui sera fait en la présence du Préfet, du Secrétaire et des sacristains entrant en charge, qui se chargeront, à leur tour, des meubles et ornements, pour en rendre compte de la même manière à leur sortie.

Art. 123. Ils soigneront beaucoup tout ce qui appar-

tient à la Congrégation ; ils feront raccommoder tout ce qui sera déchiré et ils se feront autoriser par le Préfet pour acheter ce qu'il faudra remplacer.

Art. 124. Si la dépense faite s'élevait au-dessus de 20 francs, ils exposeraient leur demande au Conseil, parce qu'il n'appartient qu'à lui de statuer sur les dépenses qui dépassent cette somme.

§ 7. — *Des choristes.*

Art. 125. Il y a quatre choristes. Un d'entre eux, le plus habile pour le chant, doit porter le titre de premier choriste ou maître de chœur. Il a la police du chœur pour le chant.

Art. 126. Les choristes doivent être choisis parmi ceux qui joignent à une piété sincère une voix sûre et agréable. Leurs fonctions sont très saintes et ils doivent les envisager avec les yeux de la foi, qui leur montrera que le ministère qu'ils exercent les associe aux saints anges et à tous les chœurs célestes qui louent Dieu sans interruption dans le ciel et aux ministres des autels qui le bénissent continuellement sur la terre au nom de l'Église.

Art. 127. Les choristes doivent régler le chant dans la chapelle de la Congrégation ; ils entonnent les psaumes, les hymnes et les cantiques ; ils disent les antiennes et les versets selon la méthode prescrite par le Rituel.

Art. 128. Le premier choriste veille pour que rien ne trouble l'ordre du chant.

Art. 129. Il doit réprimer les voix discordantes qui produisent un effet désagréable, une détonation fatigante ; si ces dissonances et détonations dégénèrent en cacophonie, le choriste doit la faire cesser en interrompant subitement le chant ; puis, le reprenant ensuite

comme il faut, il redonnera le ton qu'on doit suivre, marquant toujours les médiantes, qui donnent au chant la gravité et l'uniformité convenables. Il annoncera et préparera l'office de la solennité du jour.

Art. 130. Il veillera à ce que les choristes entonnent comme il faut, alternativement, les antiennes et les psaumes, et s'ils se trompent, il couvrira de sa voix leur faute en leur imposant silence par le geste.

Art. 131. Les choristes ne doivent pas se borner à apprendre aux autres le ton et les modulations du chant, mais ils doivent surtout donner l'exemple de la manière dont on doit s'acquitter de cet important devoir, c'est-à-dire posément, sans précipitation, distinctement, avec attention, le cœur accompagnant toujours et dictant les sentiments que la bouche exprime.

§ 8. — *Du Trésorier.*

Art. 132. — Le Trésorier doit être choisi parmi ceux qui ont quelque connaissance de la comptabilité et d'une probité reconnue. Il est chargé des fonds de la Congrégation, il est le dépositaire de ses deniers.

Art. 133. Il reçoit tous les fonds que les zélateurs versent dans sa caisse, il est tenu d'en inscrire l'entrée sur son registre le jour même.

Art. 134. Il ne peut délivrer une somme quelconque que sur un mandat du Préfet ou de celui qui tient sa place ; ledit mandat, pour être valable, doit être visé par M. le Directeur.

Art. 135. Tous les trois mois, le Trésorier fera connaître l'état de la caisse au Conseil extraordinaire qui s'assemble à cette époque et dont le Trésorier est membre.

Art. 136. Il a droit d'assister à tous les conseils qui

doivent s'occuper des finances de la Congrégation; le Préfet, en ce cas, aura soin de le convoquer.

§ 9. — *Des lecteurs.*

Art. 137. Les lecteurs doivent être choisis parmi ceux qui ont la voix la plus sonore et l'accent le plus agréable.

Art. 138. Ils sont au nombre de deux.

Art. 139. Leur fonction consiste à faire tour à tour, et par semaine, la lecture à haute voix, le dimanche et le jeudi, en Congrégation, et plus souvent s'il y a lieu.

Art. 140. L'honneur de lire le Saint Évangile en français, le dimanche, à la messe, leur est réservé.

Art. 141. Ils sont également chargés de faire la lecture du nécrologe à l'offertoire de la messe de Congrégation. Ce sont eux, en un mot, qui doivent lire tout ce qui doit être communiqué à la Congrégation, hors les délibérations des Conseils, qui doivent l'être par le Secrétaire.

§ 10. — *Des infirmiers.*

Art. 142. Un des devoirs de la Congrégation à l'égard de ses membres étant de les soigner pendant leurs maladies, elle charge spécialement de ce soin deux infirmiers se reposant sur eux de toute sa sollicitude maternelle.

Art. 143. Ces infirmiers doivent être choisis de préférence parmi les congréganistes qui ont quelque connaissance de la médecine, de la chirurgie ou de la pharmacie et qui joignent à ces avantages une grande charité pour le prochain, un grand désir d'adoucir ses souffrances et une intelligence suffisante pour se bien acquitter des services qu'ils doivent rendre aux malades.

Art. 144. Quand un congréganiste tombe malade, les infirmiers doivent en être informés tout de suite. Ils doivent, à leur tour, en prévenir M. le Directeur et M. le

Préfet, pour s'entendre avec eux sur ce qu'il est à propos qu'ils fassent.

(Voyez devoirs de la Congrégation envers les congréganistes malades.)

§ 11. — *Des anciens.*

Art. 145. Les « anciens » sont au nombre de quatre ou six ; ils doivent être choisis de préférence parmi les dignitaires sortis de charge ou parmi les plus anciens de la Congrégation.

Art. 146. Ils sont établis en quelque sorte pour conserver les bonnes traditions de la Congrégation.

Art. 147. Leur exemple doit être d'un très grand poids et ils s'efforceront de n'en donner que de bons. Ils sont comme un corps de réserve dans lequel on se pourvoit en cas de besoin, pour suppléer à tous les vides que les absences peuvent laisser dans les fonctions des différents offices.

Art. 148. Ils occupent de droit momentanément toute place vacante par l'absence des titulaires et de leurs suppléants.

Art. 149. Leur service est réglé par semaine.

Art. 150. S'il y a plusieurs titulaires à remplacer quand l'ancien qui est en semaine est en fonction, celui qui sort de semaine fait le service de l'autre dignitaire absent. Si deux anciens ne suffisent pas, le troisième et le quatrième sont appelés, également de droit, à suppléer dès qu'ils en sont avertis par les zélateurs.

Art. 151. S'il y avait plus d'absences à suppléer qu'il n'y a d'anciens, le Préfet désignerait parmi les congréganistes ceux qui devraient être agrégés momentanément aux fonctions des anciens.

Art. 152. Ils sont membres du Conseil extraordinaire qui s'assemble tous les trois mois et ce sont eux qui doi-

vent être appelés pour remplacer les membres du Conseil ordinaire de la Congrégation qui ne peuvent s'y rendre les jours fixés.

§ 12. — *Du bibliothécaire.*

Art. 153. Le bibliothécaire est chargé d'avoir soin des livres de la Congrégation. En entrant en charge, il vérifiera le catalogue et reconnaîtra les ouvrages qui composent la bibliothèque; il compulsera en même temps le livre où sont marqués les volumes qui ont été prêtés aux divers congréganistes et accélérera leur rentrée.

Art. 154. Tous les trois mois, il rendra compte au Conseil de l'état de sa caisse et proposera les livres qu'il jugerait pouvoir être achetés.

Art. 155. Il aura soin d'inscrire sur le catalogue tant les livres qu'il aura achetés, que ceux dont on aura fait présent.

§ 13. — *Du Secrétaire.*

Art. 156. L'office de Secrétaire est une place de confiance et très honorable. Il demande une grande discrétion et beaucoup d'ordre; il ne doit être confié qu'à un membre de la première section reconnu pour sa capacité.

§ 14. — *Des ostiaires.*

Art. 157. L'humilité étant une des vertus que les congréganistes doivent s'efforcer davantage d'acquérir, les ostiaires s'estimeront heureux d'avoir été choisis pour exercer ce ministère, que l'esprit de foi relèvera d'autant plus à leurs yeux qu'il semblerait plus abject à ceux des hommes prévenus par les fausses maximes du monde. L'Église a considéré cette charge comme si importante, qu'elle en confie le soin à un ordre de ministres consacrés à cet effet par les mains d'un pontife, et n'eût-on pas

cet exemple à citer, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'est pas venu dans le monde, dit-il lui-même, pour être servi, mais pour servir : *Non veni ministrari sed ministrare*, serait seul capable d'élever les ostiaires à de très sublimes pensées sur la grandeur de leur office.

Art. 158. Les ostiaires se placent toujours aux portes d'entrée de la Congrégation.

Art. 159. Ils sont expressément chargés de ne laisser introduire aucun étranger dans l'enceinte de la Congrégation.

Art. 160. Quand un étranger se présente, il est de leur devoir de le prévenir avec politesse et de lui chercher une place commode hors de l'enceinte destinée aux congréganistes. Si cet étranger était du nombre de ceux qui ont le droit de siéger parmi les congréganistes, les ostiaires auraient soin, avant de le faire entrer, d'aller demander au Préfet, ou à celui qui préside à sa place, quel est le siège qu'il lui destine ; ils l'y accompagneront ensuite poliment et avec gravité.

Art. 161. Les ostiaires ne doivent laisser sortir des exercices, avant qu'ils soient terminés, que les congréganistes qui seront censés en avoir reçu l'agrément du Préfet ou de celui qui le remplace.

Art. 162. Ils auront la surveillance immédiate de tous ceux qui siègent hors de l'enceinte de la Congrégation.

Art. 163. Les ostiaires sonnent la cloche pour donner le signal des exercices aux heures convenues et après en avoir reçu l'ordre du Préfet ou de M. le Directeur.

CHAPITRE XII. — Devoirs des congréganistes en général.

Article premier. — La Congrégation n'ayant été établie que pour aider la jeunesse à faire son salut, malgré tous les obstacles que le démon, le monde et les

mauvais penchants de la nature corrompue ne cessent d'y opposer, tous ceux qui y entreront viendront avec la ferme volonté de travailler de toutes leurs forces au grand œuvre de leur sanctification.

Art. 2. Ils emploieront à cet effet, avec zèle, tous les moyens que la divine Providence a réunis et comme accumulés dans la Congrégation, pour que chacun des membres qui la composent puisse parvenir aisément à cette fin à laquelle tous les hommes sont appelés.

§ 1. — *Devoirs à remplir dans le monde.*

Art. 3. Les congréganistes, étant par état obligés de vivre au milieu du monde, tâcheront de s'y comporter de manière à édifier tous ceux qui auront des rapports de famille ou d'affaires avec eux.

Art. 4. Ils se souviendront qu'ils sont appelés à perpétuer les exemples que les premiers chrétiens donnèrent au monde dès la naissance du christianisme et ils fermeront comme eux les oreilles à tous les prestiges que le monde séducteur mettra en œuvre pour les perdre.

Art. 5. Ils ne fréquenteront pas les sectateurs de ses maximes et ils fuiront toute compagnie dangereuse. Qui est-ce qui n'a pas à déplorer la rencontre fatale de quelqu'un de ces êtres pernicieux dont souvent le premier abord n'a rien moins entraîné que la perte de l'innocence et une suite non interrompue de crimes détestables?

Art. 6. Ils ne se persuaderont pas aisément qu'ils doivent, par bienséance ou par d'autres raisons, se mêler aux assemblées bruyantes ou dissipantes, aux repas somptueux, aux parties soi-disant de plaisir des amateurs de ce monde qu'il est si difficile d'approcher sans risques. Mais lorsqu'ils ne pourront pas se dispenser d'aller dans ces sociétés, où les scandales fourmillent, ils

se souviendront qu'il est un monde pour lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point prié et qui est par conséquent livré à l'anathème, ils se demanderont si ce monde condamné ne serait pas celui au milieu duquel ils se trouvent.

Art. 7. Pour ne point participer à la malédiction lancée contre lui, ils s'en sépareront intérieurement en gémissant du fond du cœur sur les péchés qui s'y commettent, sur les fausses maximes qui s'y débitent, sur les usages dangereux et pervers qui s'y pratiquent.

Art. 8. Ils rentreront fréquemment en eux-mêmes pour se mettre en la présence de Dieu ; il lui feront l'offrande de toutes leurs affections par de fréquentes mais très courtes aspirations vers lui, et ils offriront à Dieu cet hommage de leurs sentiments en réparation des outrages qu'ils voient faire sous leurs yeux à leur bien-aimé Maître.

Art. 9. Ce n'est que par de telles pratiques qu'ils pourront se flatter d'échapper au danger d'offenser Dieu.

Art. 10. Par ces moyens sagement employés, ils empêcheront que l'air contagieux qu'ils sont obligés de respirer ne refroidisse ou n'éteigne le feu de la charité qui doit constamment brûler dans leur cœur.

Art. 11. Mais ils prendront garde de faire toutes ces choses sans contention d'esprit, paisiblement, de manière à n'être aperçus de personne. Un simple coup d'œil vers la souveraine majesté de Dieu, présent en tous lieux, et qui jugera un jour jusqu'aux plus secrètes pensées, suffit pour maintenir l'âme dans l'état de dépendance où elle doit être toujours de son Créateur.

Art. 12. Ces seules paroles : « Mon Dieu, je vous aime », ou bien : « Mon Dieu, donnez-moi votre amour ; mon Dieu, venez à mon secours », ou bien : « Jésus, mon Sauveur, ayez pitié de moi », ces seules paroles,

ou autres semblables, prononcées plutôt du fond du cœur que du bout des lèvres, seront un témoignage suffisant de la disposition de notre âme à l'égard de son bien-aimé, attireront en même temps en elle toutes les grâces qui lui seront nécessaires pour demeurer fidèles au milieu même du danger.

Art. 13. Ils n'iront jamais aux spectacles profanes ni aux théâtres, temples du démon, où l'Évangile et toutes ses maximes sont bafouées, où les mœurs sont toujours outragées et le vice en honneur, où le danger de séduction est inévitable et la chute presque certaine.

Art. 14. Quoiqu'il soit impossible de supposer que jamais, dans aucun cas, les parents des jeunes congréganistes puissent s'oublier au point de leur proposer de les suivre dans un lieu aussi infâme, au mépris de toutes les lois de bienséance et de la religion, cependant comme le présent règlement doit tout prévoir, il est expressément statué que cette excuse ne saurait les exempter de l'application de la peine portée par l'article   du chapitre   . Il n'est pas un seul congréganiste qui ne trouve dans les pratiques des vertus auxquelles ils s'exercent tous, dans les instructions et les avis qui leur sont assidûment donnés et dans l'horreur qu'ils ont tous pour le péché, assez de force et de courage pour résister généreusement à une aussi séduisante tentation.

Art. 15. Parmi les spectacles profanes, on comprend spécialement les infâmes redoutes appelées *bals masqués*, réunions honteuses qui feraient rougir des païens.

Art. 16. Les congréganistes, mieux instruits qu'on ne l'est ordinairement dans le monde de l'importance du temps dont Dieu demandera aux hommes un compte si terrible, seront tous dans la détermination de bien employer celui que le Seigneur met à leur disposition.

Art. 17. Ils mettront tous leurs soins pour employer

ce temps précieux à remplir assidûment les devoirs de leur état, évitant avec une sorte de scrupule de le perdre en d'inutiles visites.

Art. 18. Cependant, comme ils seront quelquefois obligés de faire des visites de bienséance, ils rempliront cette espèce de devoir avec beaucoup de précautions : 1° ils ne les multiplieront pas sans raison ; 2° ils ne les prolongeront pas outre mesure ; 3° ils s'y comporteront avec précaution, feront attention de ne rien y dire qui blesse la religion, la modestie ou la charité chrétienne ; 4° s'il arrive quelquefois qu'on se permette inconsidérément en leur présence quelque propos qui alarme la pudeur ou qui puisse offenser Dieu de quelque manière que ce soit, loin d'y prendre la moindre part, ou y adhérer même par un simple sourire, ce qui est mal, ils se concentreront aussitôt en eux-mêmes et feront intérieurement un acte de réparation à Dieu pour l'outrage qu'il vient d'essuyer, et, gardant un morne silence et le plus grand sérieux, ils feront ainsi en même temps deux actions très méritoires : 1° ils donneront une leçon muette mais très efficace à la personne mal avisée qui se sera oubliée devant eux ; 2° ils éviteront de participer au péché de cet imprudent.

Art. 19. Si malgré ce témoignage extérieur d'improbation qu'ils donneront aux propos tenus en leur présence, on continuait sans égard pour leur personne sur le même ton, ils se retireraient sans hésiter.

Art. 20. Les congréganistes ne doivent pas se dissimuler que la profession de piété qu'ils font hautement est une condamnation et une censure tacite des mœurs du monde.

Art. 21. Plus le monde, attentif à toutes leurs démarches, exigera rigoureusement le plus parfait ensemble dans toutes les parties de leur conduite, plus ils se féli-

citeront d'être en quelque sorte obligés d'être toujours semblables à eux-mêmes dans toutes les circonstances de leur vie.

Art. 22. Et reconnaissant que le titre le plus honorable pour eux est celui d'être chrétiens, ils braveront courageusement le respect humain, défaut des âmes basses, et bien loin de rougir jamais de faire hautement profession de leur foi, ils ne laisseront échapper aucune occasion d'édifier toujours et en tout temps tous ceux qui seront à même de les considérer.

Art. 23. Ils apporteront un soin particulier à édifier dans l'église. Pour cela ils n'ont pas autre chose à faire que de se comporter comme il font dans la chapelle de la Congrégation. Quand ils entreront dans une église pour y prier et pour y assister à quelque office, ils se pénétreront, dès le premier pas qu'ils feront sur le seuil de la porte, du respect qui est dû à la souveraine majesté de Dieu qui y réside et des motifs qui les amènent aux pieds de Jésus-Christ. Ils ne s'occuperont pas d'autre chose que de ces grands objets, sans faire attention aux mauvais chrétiens qui peuvent se trouver en même temps qu'eux dans le temple.

Art. 24. A leur manière de s'y comporter, on doit reconnaître qu'ils sont congréganistes. Ainsi, en entrant, ils prendront de l'eau bénite, feront posément le signe de la croix et passant sur-le-champ dans un lieu de l'église où ils prévoient de n'être pas dérangés, ils adoreront le Très Saint Sacrement dans le plus grand recueillement et dans l'attitude du corps la plus respectueuse.

Art. 25. En passant devant l'autel, ils n'oublieront jamais de faire respectueusement la génuflexion jusqu'à terre, accompagnant toujours cet acte extérieur de religion du sentiment intérieur de leur cœur.

Art. 26. Quand ils assisteront au saint sacrifice, si

c'est une messe basse ils l'entendront toute à genoux et si c'est une grand'messe, ils suivront, s'ils veulent, les rubriques de l'Église pour s'asseoir et se lever quand il le faut.

Art. 27. Si les Congréganistes veulent trouver facile l'accomplissement de ces devoirs indispensables au milieu du monde, ils n'ont qu'à être parfaitement réglés dans leur intérieur et suivre habituellement avec exactitude un règlement de vie chrétienne stricte et invariable. La vertu a besoin de s'alimenter dans le secret; il faut qu'elle pousse et qu'elle étende sous ses racines à l'ombre du toit paternel, pour n'avoir rien à redouter, lorsque, obligée de se montrer au grand jour, elle sera exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant et aux secousses de la tempête.

Art. 28. La Congrégation a pourvu aux besoins de ses membres par un règlement particulier qu'ils sont tenus d'observer.

Art. 29. Ce règlement s'étend à tous leurs devoirs ; il embrasse toutes les actions de leur journée et de leur vie. S'ils sont fidèles à l'observer, ils peuvent regarder leur salut comme assuré.

Art. 30. Non seulement il fixe les exercices religieux et les devoirs de piété qu'ils doivent remplir, mais il comprend aussi tout ce qui a rapport à l'œuvre ou au travail. Le règlement rappelle à ce sujet aux congréganistes, qu'ils doivent s'y livrer avec d'autant plus de zèle et de bonne volonté que l'étude et le travail sont pour eux la pénitence que Dieu leur impose comme fils d'Adam et l'application de la sentence portée contre l'homme pécheur : *In sudore vultus tui, vesceris pane.*

Art. 31. C'est pour entrer dans ces vues de la Providence que les congréganistes emploieront à l'étude et au travail la plus grande partie de la journée.

Art. 32. Le règlement particulier de la journée qui contient toutes ces règles à suivre, sera annexé aux présentes constitutions et transcrit au bas d'icelles.

§ 2. *Devoirs des congréganistes en Congrégation.*

Art. 33. Dès l'instant que les congréganistes sont réunis en Congrégation, ils doivent se pénétrer de cette pensée qu'ils forment une assemblée respectable, un corps distingué qui est avoué par l'Église dont il doit faire la consolation, une société qui, estimée au dehors par ceux qui lui sont étrangers, doit à plus forte raison être traitée avec toute sorte d'égards par ceux qui ont l'honneur de lui appartenir et d'en faire partie.

Art. 35. Ils apporteront donc la plus grande retenue et ils mettront la plus grande circonspection dans toutes leurs démarches, parlant avec modération, agissant toujours avec une déférence mutuelle ; ne troublant jamais par précipitation, inconsidération ou légèreté, l'ordre, la dignité et la décence qui doit sans cesse régner dans la Congrégation.

Art. 35. Cette sage mesure, qui doit toujours être observée quand on est en Congrégation, est encore plus strictement exigée lorsque la Congrégation vaque à ses exercices religieux, puisque au respect qu'on doit en tous lieux au corps de la Congrégation, se joint celui encore plus grand qu'exigent la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la sainteté du lieu et l'importance des objets dont on s'occupe.

Art. 36. Les Congréganistes s'assemblent en Congrégation à l'église : 1° pour réciter en commun l'office de la Très Sainte Vierge ; 2° pour entendre la sainte messe et l'instruction qui la précède ; 3° pour assister au catéchisme ; 4° pour faire la visite au Saint-Sacrement, écouter les lectures et faire des prières.

Art. 37. Nul n'est dispensé de ces divers exercices, à l'exception du catéchisme, auquel ceux qui ont assisté deux années ne sont plus strictement tenus d'assister.

Art. 38. La prière doit être regardée comme l'âme et la sauvegarde du christianisme et de la piété. Environnés de toutes parts de tant de dangers, comment les jeunes gens échapperont-ils aux malheurs dont ils sont menacés, quel remède emploieront-ils, quel moyen prendront-ils pour s'y soustraire ? Jésus-Christ, notre divin Sauveur, répondra lui-même : Priez, ne cessez de prier. Demandez, frappez et vous recevrez abondamment les secours qui vous sont nécessaires pour faire le bien, pour surmonter tant d'obstacles, pour vaincre, pour subjuguer même tant d'ennemis implacables qui sont acharnés pour nous perdre. C'est donc par la prière que les congréganistes obtiendront la victoire sur leurs passions, et la persévérance dans le bien. Mais cette prière ne doit pas être passagère et momentanée, elle doit être, au contraire, continuelle : *Oportet semper orare et nunquam deficere.* Tel est le précepte du Sauveur, mais comment prier toujours? Cela se peut-il ? Oui, sans doute, puisque Jésus-Christ l'ordonne ; mais on s'abuse si l'on croit la chose bien difficile ; elle est au contraire très aisée, et la pratique en est des plus consolantes. Il ne faut pas pour cela abandonner les obligations et les devoirs que la Providence a imposés à chacun selon son état. Non, bien s'en faut. Car, c'est dans l'exercice même de ces devoirs que l'on accomplit avec plus de fruit le précepte. Il suffit d'être fidèle à ce qui a été dit, de se rappeler cette sainte présence aux époques et de la manière que nous avons indiquée, mais en élevant son cœur vers Dieu d'une manière affectueuse et pleine de confiance en la bonté du Père miséricordieux qui veut bien se contenter d'un élan d'amour, d'un sentiment

de douleur et de contrition, d'une pensée de foi dirigée fréquemment vers lui, pour attirer sa grâce dans nos âmes. C'est en cela que consiste la prière continuelle prescrite par notre divin Maître et il n'en faut pas davantage, en y ajoutant les autres pratiques de piété dont il est fait mention dans le règlement particulier, pour accomplir fidèlement et à la lettre le précepte du Seigneur, qui, au premier abord, avait paru difficile.

Art. 39. Cependant les congréganistes ne se borneront pas absolument à cet exercice. La dévotion qu'ils professent envers la Sainte Vierge les a engagés à s'imposer l'obligation particulière d'en réciter l'office et le rosaire aux temps marqués. De toutes les prières qui se font en Congrégation, l'office de la Sainte Vierge est celle à laquelle la Congrégation attache le plus de prix. C'est le signe distinctif de toutes les Congrégations établies sous le patronage de la Très Sainte Vierge dans toutes les parties du monde, et c'est en la récitant assidûment et avec dévotion qu'on attirera sur soi et sur toute la Congrégation la puissante protection de la mère de Dieu.

Art. 40. Les Souverains Pontifes ont regardé ce saint exercice comme si agréable à Dieu et si utile aux chrétiens, que pour les encourager à le dire, ils ont accordé de précieuses indulgences à ceux qui le réciteront comme il faut.

Art. 41. Saurait-on mieux, en effet, employer le saint jour du dimanche qu'à chanter les louanges de Dieu, avec les expressions qu'il a lui-même inspirées et dictées à ses prophètes ?

Art. 42. Saint Jean Chrysostome était tellement persuadé de son excellence, qu'il ne craint pas de dire, dans son explication du psaume 137, que ceux qui chantent comme il faut les psaumes et les divers cantiques éta-

blissent entre eux et les anges une espèce de saint concert où ils se disputent avec une sorte d'émulation à qui louera le Seigneur avec plus d'amour et de plus saints transports : *Eos qui psalmos rite canunt, angelis choros ducere et quasi cum eis Dei laudibus et amore contendere.*

Art. 43. Les congréganistes doivent donc regarder le chant de l'office qui est prescrit par le présent article comme une prérogative très avantageuse qui les associe aux anges et à tous les chœurs célestes qui chantent aussi, mais sans interruption, les louanges du Seigneur dans les doux transports d'une joie toujours renaissante.

Art. 44. Le prophète-roi regarda le chant des psaumes comme si important, qu'il voulut en régler lui-même, en distribuer les parties.

Art. 45. C'était, dans l'ancienne loi, les principaux lévites qui étaient chargés, à tour de rôle, d'en faire retentir le temple. Dans la nouvelle, la récitation est de même un devoir indispensable et un des plus importants du sacerdoce. Le premier des pontifes rivalise sur ce point de zèle et d'exactitude avec le plus simple des prêtres. Les ecclésiastiques les plus saints (comme les religieux) et ceux qui sont dans chaque diocèse les plus élevés en dignité (comme les chanoines) sont spécialement chargés par l'Église de chanter jour et nuit au nom de tous les fidèles ces beaux cantiques.

Art. 46. Dans les beaux jours du christianisme, tous les chrétiens se faisaient un devoir d'unir leurs voix à celles des prêtres et ce n'est qu'au refroidissement de la foi que l'on doit attribuer l'oubli d'un aussi saint usage, la perte d'une pratique aussi salutaire.

Art. 47. Aussi a-t-on vu, dans tous les siècles du christianisme, les fidèles les plus pieux se rapprocher autant qu'ils le pouvaient d'un ouvrage dont nos pères avaient

su retirer tant d'avantages et qui leur avait fourni à eux comme il fournirait à nous-mêmes si nous savions les imiter, tant de sujets d'instructions, tant de motifs de consolations dans toutes les situations de la vie.

Art. 48. L'office sera chanté alternativement et en chœur sans précipitation.

Art. 49. On aura soin de garder exactement les médiantes et de garder en tout les rubriques qui seront expliquées par les zélateurs. On se contentera de psalmodier matines et laudes toujours et même les vêpres, les dimanches ordinaires ; on chantera pourtant l'hymne et le cantique *Magnificat*. Les jours de fête solennelle on chantera toutes les vêpres, mais jamais matines, laudes ni complies.

Art. 50. La piété des congréganistes n'est pas satisfaite de cet hommage qu'ils rendent si volontiers à la Sainte Vierge ; ils veulent faire quelque chose de plus en l'honneur de leur mère qu'ils ont choisie pour patronne, en qui ils mettent, après Dieu, toute leur confiance, comme ils professent hautement pour elle le plus entier dévouement et une tendresse filiale sans borne.

Art. 51. Ils ne laisseront donc jamais écouler un seul jour sans lui offrir les tributs de leur amour par la dévote prière de saint Bernard, qui commence par ces mots : « Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie » et chaque semaine ils réciteront le Rosaire en le divisant de manière à ce qu'ils en disent tous les jours une partie, comme il est prescrit dans le règlement particulier. Maintes fois encore, dans le courant de la journée, ils décocheront quelques flèches d'amour vers son cœur maternel par de courtes, mais ferventes aspirations. Mais c'est surtout dans les moments fâcheux d'une pressante tentation que, se souvenant de sa grande puis-

sance et de son affection pour ceux qui s'honorent d'être ses enfants, ils crieront vers elle en la suppliant de mettre en fuite l'ennemi impur qui, sous l'appas de séduisantes promesses, veut les précipiter dans un abîme dont ils ne se relèveraient peut-être jamais ; ils crieront vers elle et ils seront exaucés. « Vierge bienheureuse, dit saint Bernard, je consens qu'on ne parle jamais de vos miséricordes, s'il se trouve quelqu'un qui puisse dire que vous lui avez manqué quand il vous a invoquée dans ses nécessités. »

CHAPITRE XIII. — Obligations spirituelles des congréganistes.

Article premier. Tous les congréganistes, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont tenus d'observer ponctuellement le règlement particulier de la Congrégation, par conséquent, ils doivent tous, entre autres choses :

Art. 2. 1° Entendre la sainte messe tous les jours ; 2° faire tous les jours, au moins, un quart d'heure de lecture spirituelle ; 3° visiter tous les jours Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint Sacrement ; 4° dire toutes les semaines le rosaire de la Sainte Vierge ; 5° se confesser tous les quinze jours. Les postulants font de plus, tous les jours, la prière à la Sainte Vierge qui commence par ces mots : « Souvenez-vous, ô Vierge » et les probationnaires ajoutent le *Memento salutis auctor*, le matin et le soir.

Art. 3. Outre ces obligations générales, il en est de particulières qui ne regardent que les reçus. Ceux-ci formant, à proprement parler, le corps de la Congrégation et s'étant exercés depuis longtemps dans la pratique des vertus chrétiennes, sont tenus à une plus grande perfection.

Art. 4. L'obligation qui distingue les reçus des autres

congréganistes, c'est la récitation de l'office de la Sainte Vierge.

Art. 5. Ils doivent, conformément à ce qui se pratique dans les autres congrégations de la Sainte Vierge, le dire tous les dimanches, fussent-ils même empêchés d'assister à celui qu'on dit à la Congrégation ce jour-là.

Art. 6. Les autres jours de la semaine, si leurs occupations ne leur permettent pas de le dire, il sont tenus, en compensation, d'ajouter au moins trois dizaines de chapelets aux deux que le règlement prescrit à tous les congréganistes.

Art. 7. Tous les congréganistes sont tenus d'assister, le dimanche et le jeudi, à tous les exercices religieux de la Congrégation, tels que matines et laudes de la Sainte Vierge, l'instruction, la messe, les vêpres, la lecture et les prières d'usage.

Art. 8. Le moyen infaillible pour réussir dans cette noble entreprise, est de fréquenter les sacrements. Ils sont la source féconde des grâces dans laquelle il faut puiser la vie et la force spirituelle de nos âmes. Notre-Seigneur n'a pas eu d'autre dessein en les instituant dans son Église et c'est pour répondre à ses intentions qu'il est fixé dans la Congrégation qu'on se confessera deux fois par mois ; on n'a pas jugé à propos de régler de même l'époque des communions ; c'est au confesseur de chacun qu'il appartient de statuer ce qui sera plus avantageux pour son pénitent.

Art. 9. Le Sacrement de pénitence ne servira pas seulement aux congréganistes pour se réconcilier avec Dieu, s'ils avaient eu le malheur de l'offenser grièvement, ce qu'à Dieu ne plaise ; mais ils trouveront dans cette piscine salutaire le remède à toutes leurs imperfections journalières. Ils s'y purifieront de plus en plus de toutes les faiblesses qui échappent sans cesse à la

corruption de notre nature ; ils trouveront dans les avis et conseils charitables de leur directeur une ressource contre les illusions de l'amour-propre et du respect humain et dans l'application des mérites de Jésus-Christ une vigueur nouvelle pour résister courageusement aux tentations et avancer à grands pas dans la vertu.

Art. 10. Par la sainte communion, en recevant le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils procureront à leur âme une nourriture céleste qui en soutient la vie spirituelle et sans laquelle on ne ferait que languir dans les voies du salut, tandis que par son moyen, on croît et l'on avance de plus en plus dans la connaissance et dans l'amour de Dieu. On affaiblit les funestes impressions des sens, on met un mur de séparation entre son cœur et le péché mortel aux atteintes duquel on devient pour ainsi dire inaccessible ; enfin on s'identifie, nous oserions presque dire, avec Notre-Seigneur de manière non seulement à conserver habituellement en soi le germe de l'immortalité glorieuse, mais à en goûter d'avance les ineffables délices.

Art. 11. Une des choses encore les plus recommandées aux Congréganistes, c'est l'exercice de la présence de Dieu ; cet exercice consiste à réfléchir souvent que nous sommes sans cesse sous les yeux de Dieu. « Dieu, dit la Sainte-Ecriture, voit tous les hommes à tous les moments. » *Videns omnes sine intermissione*. Ses yeux sont sur ceux qui le craignent et il connaît toutes les œuvres de l'homme. Il voit le cœur insensé parmi toutes les créatures et il pénètre le fond des cœurs. *Agnoscit omnem operam hominis et in omnibus his insensatum est cor et omne cor intelligitur ab illo*. L'œil du Seigneur voit toutes ces choses et c'est bannir de soi la crainte de Dieu de n'appréhender que les yeux des hommes. Le

pécheur ne croit pas que les yeux de Dieu soient plus lumineux que le soleil, qu'ils regardent de tous les côtés les vices des hommes, qu'ils percent les profondeurs des abîmes et le fond du cœur humain et qu'ils pénètrent jusque dans les lieux les plus cachés ; car le Seigneur Dieu connaissait toutes les choses du monde avant qu'il les eût créées et il les voit de même, maintenant qu'il les a faites. (*Eccl.*, chap. xv, xvi, xix.)

Art. 12. Si nous ajoutons à ces paroles si remarquables de l'*Ecclésiastique*, ces autres si expressives de l'apôtre saint Paul : *In ipso vivimus, movemur et sumus*, nous concevrons sans peine avec quelle retenue et quel respect, nous devons faire toutes nos actions. Que penserait-on d'un homme assez téméraire pour commettre en face de son juge un crime qu'il saurait ne devoir rester impuni ? Et c'est là précisément ce que font tous les jours un trop grand nombre de chrétiens ; ils offensent Dieu sous ses yeux, sans penser que la patience du Souverain Juge qu'ils outragent si indignement ne dissimule que pour éclater un jour avec plus de fureur contre ces audacieux profanateurs, lorsque, au grand jour des vengeances, les crimes les plus secrets qui n'ont pas échappé à sa vue seront manifestés devant tout l'univers pour être punis impitoyablement dans toute la rigueur de la plus sévère justice.

Art. 13. Puisse chaque congréganiste n'oublier jamais que, de jour comme de nuit, qu'il soit seul ou en compagnie de quelque autre, toujours, sans cesse, il est sous les yeux de Dieu, devant Dieu, en Dieu, de ce même Dieu qui doit être son juge et qui exercera sans pitié sa juste vengeance sur les pensées même les plus secrètes du cœur humain, si elles sont criminelles, si elles n'ont pas été conformes à la pureté et à la sainteté de sa loi.

Art. 14. Dans les commencements, il paraîtra peut-être difficile de se rappeler la présence de Dieu au milieu de toutes les distractions des occupations journalières. Mais on s'y habituera insensiblement en suivant la méthode que nous allons indiquer ; elle consiste à convenir avec soi-même de penser à Dieu toutes les fois qu'on entend sonner la pendule ou l'horloge, toutes les fois qu'on frappe à la porte, ou que quelqu'un entre dans son appartement.

§ 1. — *Devoirs des congréganistes envers la Congrégation.*

Art. 15. Pour peu que les congréganistes réfléchissent aux obligations qu'ils ont à la Congrégation qui les a accueillis dans son sein comme une tendre mère, pour les nourrir et leur servir d'asile assuré contre tant d'ennemis acharnés à leur perte, ils ne pourront s'empêcher d'avoir pour elle un attachement et une affection vraiment filiale.

Art. 16. De cet amour et de ce dévouement qu'ils doivent avoir pour elle, il en résultera un bien très précieux ; le premier, qu'ils retireront plus d'avantages des instructions et de tous les autres exercices qui se pratiquent dans la Congrégation, car on fait toujours bien ce qu'on fait volontiers ; le second, qu'ils mettront plus de zèle à propager cette sainte œuvre, en faisant tous leurs efforts pour faire participer leurs amis aux avantages dont ils éprouvent eux-mêmes d'aussi bons effets.

Art. 17. C'est à ce zèle joint à l'exactitude à accomplir tout ce qui est prescrit par le règlement, qu'on reconnaîtra les bons congréganistes.

Art. 18. Ils prieront chaque jour pour la Congrégation.

Art. 19. Ils se prêteront volontiers à tout ce qui

pourra être utile au service de la Congrégation, dont ils tâcheront de procurer le plus grand avantage avec empressement.

Art. 20. Sachant que la Congrégation n'a point de ressources et qu'elle ne peut faire face à toutes les dépenses qu'elle est indispensablement obligée de faire, qu'en ayant recours à la charité de ses membres, les congréganistes payeront exactement la rétribution annuelle qui est imposée pour cela à chacun d'eux.

Art. 21. Ils paieront également ce qui sera fixé extraordinairement par le Conseil, conformément à l'article du chapitre pour le soulagement des congréganistes qui seraient tombés dans l'indigence sans qu'il y eût de leur faute.

§ 2. — *Devoirs des congréganistes entre eux.*

Art. 22. Quoique le précepte de la charité pour le prochain s'étende à tous les hommes, il est un ordre de présence que l'on peut, que l'on doit même garder dans cette vertu.

Art. 23. Les liens qui unissent ensemble les membres de la Congrégation les rangent en première ligne dans cet ordre à l'égard les uns des autres.

Art. 24. Ainsi la charité de Jésus-Christ, lien indissoluble de toute société, régnera parmi les congréganistes dans toute sa perfection; ils s'aimeront cordialement les uns les autres.

Art. 25. Cette sainte et mutuelle affection ne se démentira jamais, elle se manifestera même habituellement par les œuvres, c'est-à-dire que les congréganistes supporteront entre eux leurs défauts et leurs imperfections.

Art. 26. Ils pousseront jusqu'au scrupule le soin, l'attention de ne jamais dévoiler ces défauts à ceux qui les

ignorent; ils feront au contraire tout ce qu'ils pourront pour les excuser.

Art. 27. Ils ne s'offenseront jamais par des paroles injurieuses ou seulement peu obligeantes; leur plus grand bonheur sera de trouver une occasion de se rendre quelque service, en un mot, ils se traiteront mutuellement comme des frères, à l'imitation des premiers chrétiens, dont ils doivent s'efforcer de reproduire les exemples.

Art. 28. Cette charité tendre, affectueuse, compatissante, ne se développera jamais mieux que dans la maladie de quelque congréganiste.

Art. 29. Autant qu'il a été recommandé aux congréganistes d'être sobres de visites et circonspects dans les rapports qu'ils auront avec les étrangers, autant on insiste pour les exhorter à se voir fréquemment entre eux, sans détriment, néanmoins, de leurs occupations obligées.

Art. 30. Ils choisissent de préférence, parmi les congréganistes, les compagnons de promenades ou de leurs amusements. Élevés dans les mêmes principes, suivant les mêmes règles de conduite, pensant en tout de la même façon, leur conversation aura plus de charmes, leur liaison sera sans danger.

Art. 31. Cependant, tant que faire se pourra, ils se réuniront plusieurs ensemble. Il est même très expressément défendu aux congréganistes qui ne sont pas encore de la deuxième section des reçus, de n'être que deux ensemble dans leurs promenades, délassements, ou autrement, à moins qu'ils n'aient une permission spéciale de M. le Directeur.

Art. 32. Ils éviteront, quand ils seront ensemble, de se témoigner leur affection par des signes extérieurs peu conformes à la modestie, qui souffre toujours plus ou

moins de certaines familiarités qu'il est expressément défendu à tout congréganiste de se permettre jamais.

Art. 33. Le présent article sera, s'il le faut, plus amplement expliqué de vive voix.

Art. 34. Il est également recommandé de ne pas se laisser aller, lorsqu'on est ensemble, à des premiers mouvements de vivacité, qui porteraient à répondre brusquement et par quelque grossièreté; moins encore doit-on se permettre de lever la main sur personne.

Art. 35. Si, cédant volontairement à ce premier mouvement, il arrivait à un congréganiste d'en offenser un autre, il n'ajouterait pas à cette première faute celle de ne vouloir pas la réparer, et aussitôt que la réflexion lui aurait montré son tort, il en demanderait excuse à celui qu'il aurait offensé, et celui-ci déposant à l'instant toute rancune ou mauvaise humeur, pardonnera de tout son cœur, oubliant pour jamais la faute de son frère, pour ne se souvenir que de l'édifiante réparation qu'il en a faite.

Art. 36. S'il s'élevait quelque discussion d'intérêts entre les congréganistes, comme il est très difficile que la charité ne s'altère beaucoup dans ces sortes de débats et qu'il n'en résulte du scandale, ils auront assez de déférence pour M. le Directeur pour lui faire part du sujet de la discussion, afin que celui-ci tâche d'apaiser ces différends naissants et de les concilier.

Art. 37. C'est ainsi qu'agissaient les premiers chrétiens pour suivre le conseil de l'Apôtre.

Art. 38. Si l'affaire en litige est importante, M. le Directeur s'associera, pour juger les parties, plusieurs membres sages et expérimentés de la Congrégation.

Art. 39. Il pourra même appeler à cette espèce de tribunal de famille quelque jurisconsulte célèbre recommandable et par ses lumières et par sa piété.

Art. 40. Après que les arbitres auront mûrement discuté l'affaire en question, après qu'ils se seront entourés de toutes ces lumières nécessaires pour prononcer un jugement équitable, ils feront connaître aux parties la décision qu'ils auront portée, et les parties, si elles agissent de bonne foi, comme on doit le supposer, ne sauraient mieux faire que de s'en rapporter à cet arbitrage amical.

Art. 41. Cette formalité qui ne tend à rien moins qu'à étouffer dès sa naissance, qu'à épargner enfin des regrets tardifs et peut-être la ruine totale, est de rigueur pour tout congréganiste.

Art. 42. Ce n'est qu'après que ces premières démarches auront été faites, que cette médiation paternelle aura échoué, que les congréganistes pourront s'adresser aux tribunaux, pour plaider leur cause. Mais dans cette fâcheuse extrémité, ils se souviendront qu'il n'est jamais permis, en défendant ce que l'on regarde comme son droit, d'y mêler des personnalités outrageantes qui font souvent plus de tort à ceux qui se les permettent qu'à ceux contre qui elles sont dirigées et qui blessent toujours la charité.

§ 3. — *Devoirs des congréganistes malades.*

Art. 43. La mort a souvent prouvé qu'elle ne respecte pas plus l'âge que le rang. Combien de fois n'a-t-elle pas porté sa faux meurtrière sur les plus tendres enfants en les enlevant sans pitié dès le printemps de leur vie. Combien de jeunes gens n'a-t-elle pas terrassés et entraînés dans les horreurs du tombeau au moment même où ils se promettaient le plus brillant comme le plus durable avenir.

Art. 44. Il est donc prudent de prévoir le cas où quelque maladie imprévue atteignant les congréganistes,

menacerait leurs jours, afin qu'ils ne soient pas surpris par la mort sans y être bien préparés.

Art. 45. Dès qu'un congréganiste sera obligé de se mettre au lit, il le fera savoir à M. le Directeur qui ira sur-le-champ le visiter.

Art. 46. Si la maladie prend un caractère alarmant, dès le troisième jour de fièvre, le malade demandera les sacrements de l'Église, et il fera cette demande de manière à ce que son entourage se rende à ses pressantes instances.

Art. 47. Les congréganistes ont de si justes idées sur les sacrements, sur l'intention qu'a eue Notre-Seigneur en les instituant et sur les vues qu'a l'Église en les administrant que, bien loin d'imiter l'insouciance et la crainte puérile et insensée qu'un grand nombre de chrétiens ignorants éprouvent dans leurs maladies, leur plus grand désir sera de recevoir au plus tôt ces sacrements salutaires, sachant fort bien que lorsqu'on les reçoit à temps et comme il faut, non seulement ils sanctifient l'âme et la fortifient contre les attaques formidables du malin esprit, mais encore qu'ils sont très propres par eux-mêmes à rendre la santé du corps quand la santé ne doit pas être préjudiciable au salut de l'âme. L'ombre de saint Pierre guérissait les malades qui se trouvaient sur son passage. Que ne doit-on pas attendre de la visite de Notre-Seigneur lui-même?

Art. 48. Si, affaissé par la fièvre, le malade ne se souvenait pas du présent article, il ne sera pas effrayé quand M. le Directeur le lui rappellera, parce que ce ne sera pas une preuve qu'il est à l'extrémité, mais ce sera seulement un avertissement qu'il se trouve dans le cas prévu par le présent article, qu'il a, par conséquent, un devoir à remplir et des grâces à obtenir par ce puissant moyen.

CHAPITRE XIV. — Devoirs de la Congrégation envers les congréganistes.

Article premier. La Congrégation devant être regardée comme la mère spirituelle de chaque congréganiste, il doit trouver en elle tous les secours spirituels (et même temporels autant qu'il sera possible) proportionnés à ses besoins.

Art. 2. C'est pour remplir ce devoir à leur égard que la Congrégation donnera à tous ses membres l'instruction la plus étendue sur tous les points de la religion, soit pour leur apprendre à la bien connaître, soit pour les exciter à pratiquer toutes les vertus qu'elle recommande.

Art. 3. Par ses exemples et par ses conseils, elle les prémunira contre tous les dangers, elle les fortifiera contre les nombreuses attaques qu'ils auront à essuyer de la part des nombreux ennemis de leur salut, elle les maintiendra dans la crainte et l'amour de Dieu; elle assurera enfin leur bonheur en cette vie et en l'autre.

Art. 4. Dès l'instant qu'on est reçu congréganiste, on a droit à tout son intérêt, à toute sa sollicitude. Si le congréganiste est malade, elle veille à sa conservation et à son soulagement ; s'il est pauvre, elle s'intéresse à son sort et tâche d'adoucir la rigueur de sa pauvreté. S'il meurt, sa sollicitude s'étend au delà de la courte durée de cette vie et, même alors, elle n'oublie rien pour alléger ses peines et accélérer sa délivrance. En un mot, chaque congréganiste fait l'objet spécial de ses pensées, en tout temps et toujours.

Art. 5. La Congrégation veille même au bien-être et à l'agrément de ses membres, elle tâche de leur procurer des délassements proportionnés à leurs différents

âges et de les secourir de tout son pouvoir, si des malheurs imprévus les réduisaient dans la misère.

Art. 6. Quand la Congrégation devra faire quelque réparation ou quelque emplette que ce soit, elle donnera toujours la préférence à ceux de ses membres qui sont à même, par leur profession, de lui fournir ces objets ou de lui offrir leurs services.

Art. 7. Elle recommande à tous ses membres d'en faire autant pour leurs affaires particulières, son plus grand désir étant de les voir tous prospérer chacun dans l'état qu'il a embrassé.

Art. 8. Elle se fait un devoir d'aider de son crédit ceux des siens à qui elle peut être utile pour réussir dans leurs justes entreprises.

§ 1er. — *Envers les confrères pauvres.*

Art. 9. Si, par un effet de malheureuses circonstances, quelque congréganiste tombait dans la misère, la Congrégation ne souffrirait pas qu'il demeurât dans l'état de dénuement; elle pourvoirait sur-le-champ à ses plus pressants besoins et aviserait aux moyens de lui fournir des secours suffisants tant que durerait la détresse. Si les finances de la Congrégation le permettaient, on s'efforcerait même de mettre ce confrère indigent dans une situation à pouvoir, aidé de son industrie, se passer du secours d'autrui.

Art. 10. Si la Congrégation n'avait pas de fonds suffisants pour faire face à cette dépense, elle aurait recours à la charité de ses membres qui se feront un devoir de répondre à cet appel en fournissant généreusement le contingent qui sera fixé pour chacun avec sagesse et modération. Les congréganistes absents seront taxés comme s'ils étaient présents.

Art. 11. Quand un congréganiste sera dans le cas

d'avoir besoin de la Congrégation, il exposera sa situation au Préfet ou à M. le Directeur qui assemblera le Conseil pour l'en informer et y pourvoir sans délai.

Art. 12. Tout congréganiste qui aurait connaissance de la misère d'un de ses confrères devra en avertir le Préfet ou M. le Directeur qui agiront conformément à l'article précédent, avant même d'être prévenu par celui qui est dans le cas d'être secouru.

Art. 13. Avant de rien statuer, le Conseil prendra des mesures pour constater l'état d'indigence du congréganiste.

Art. 14. Si c'est par une suite de sa mauvaise conduite, qu'il est tombé dans la misère, il ne pourra rien lui être accordé, la Congrégation ne devant, dans aucun cas, encourager le vice.

Art. 15. S'il résulte des informations que l'état de pauvreté du congréganiste ne doit pas lui être imputé, le Conseil réglera ce qu'il croira lui être nécessaire, soit en fixant à tant par jour ou à tant par mois ce qu'il lui destine, soit, s'il le juge à propos, en lui remettant tout à la fois.

Art. 16. Il aura égard dans cette fixation à l'âge, à la condition, aux habitudes, à la santé du congréganiste indigent.

Art. 17. Il est strictement défendu de faire connaître jamais au dehors de la Congrégation ce qu'elle fait pour le soulagement d'un de ses membres.

Art. 18. Celui qui commettrait une pareille indiscrétion, qui prouverait son peu de délicatesse, serait admonesté en pleine Congrégation dans des termes qui répondent à la bassesse de son procédé.

Art. 19. Si l'on avait quelque raison de craindre que malgré ce qui est statué dans les deux articles précédents, un secret qu'il importe tant de garder pût être

divulgué, le Conseil, en imposant la rétribution que chacun devra payer, se contentera d'exposer les motifs sans nommer la personne qui doit être secourue.

Art. 20. Quoiqu'il ne soit pas à présumer qu'il se trouve dans la Congrégation des personnes qui se conduisent assez mal pour déranger leur fortune par leur inconduite, ou que le scandale d'un pareil déréglement, s'il arrivait, puisse échapper à la vigilance des zélateurs, cependant si l'on ne parvient pas à découvrir la cause du désordre, qu'au moment où l'on fera des recherches pour y remédier, s'il est prouvé que l'état d'indigence du congréganiste doit être attribué à son inconduite, le Conseil ne pourra lui accorder aucun secours, la Congrégation ne devrait ni directement, ni indirectement, dans aucun cas, favoriser le vice.

Art. 21. Si le congréganiste qui, par sa mauvaise conduite, s'est attiré ce malheur s'est corrigé avant qu'on ait découvert la véritable cause de sa misère, il sera recommandé à la charité des congréganistes qui feront individuellement ce que leur charité leur inspirera de faire, mais le corps de la Congrégation ne pourra rien statuer en sa faveur.

Art. 22. Si la cause qui a entraîné la ruine du Congréganiste dure et que celui-ci ne soit pas corrigé, il sera chassé, en observant les formalités prescrites par l'art.   , chap.   .

§ 2. — *Envers les congréganistes malades.*

Art. 23. Aussitôt que le Directeur aura été averti qu'un congréganiste est malade, il ira le visiter.

Art. 24. Il fera avertir les infirmiers en leur donnant connaissance de la maladie et de l'état du malade afin qu'ils se mettent en devoir de remplir à son égard leur ministère de charité.

Art. 25. Les infirmiers seront accompagnés de M. le Directeur dans la première visite qu'ils feront au malade. Ils se concerteront avec les parents du malade pour régler ensemble le genre de service qui serait le plus utile.

Art. 26. Si leur bonne volonté n'est pas agréée, ils insisteront auprès des parents, ils leur feront connaître que c'est une obligation pour la Congrégation de secourir ses membres infirmes et qu'on ne saurait être indiscret en agréant le service de ceux qui sont tenus par devoir de servir leur frère malade et qui sont d'autant plus utiles qu'ils apportent dans l'accomplissement de ce devoir sacré tout l'empressement et le zèle que peut inspirer l'amitié la plus tendre et la charité désintéressée.

Art. 27. Si malgré ces instances, les parents du malade persistent à refuser les services des congréganistes, les infirmiers se bornent à aller le visiter deux fois par jour.

Art. 28. Ils tâcheront de se rencontrer avec le médecin pour mieux connaître son état.

Art. 29. Si les parents du malade acceptent les offres de la Congrégation et consentent à s'aider du secours des congréganistes pour veiller le malade, les infirmiers feront aussitôt une liste de ceux des congréganistes qui peuvent sans inconvénient se prêter à ce genre de service.

Art. 30. Cette liste sera présentée à M. le Directeur et au Préfet pour qu'ils l'approuvent. Elle sera communiquée ensuite à ceux qui y sont désignés pour savoir si l'on peut compter sur eux.

Art. 31. Les infirmiers, chargés d'office de régler tout ce qui a rapport au service des malades, s'en rapporteront aux raisons qui leur seront données par ceux qui

s'excuseront. Ils effaceront leurs noms de la liste sans répliquer un seul mot, car ce serait faire injure à un congréganiste que de supposer qu'il est assez peu charitable, assez peu digne d'être congréganiste pour alléguer des prétextes pour s'excuser de remplir un devoir qui sera toujours brigué dans la Congrégation.

Art. 32. Les infirmiers fixeront ensuite le service qui sera fait par chacun de ceux qui auront été désignés et le temps qu'ils y emploieront.

Art. 33. Ils donneront à chacun les conseils qui seront nécessaires pour rendre leurs services plus utiles.

Art. 34. Il est expressément défendu à tout autre qu'à ceux qui seront employés auprès du malade de se présenter chez lui, ne fût-ce que pour savoir de ses nouvelles. Si l'on est impatient de connaître l'état de l'infirme, on s'en informera auprès des infirmiers qui en feront un bulletin jour par jour, sous la dictée du médecin.

Art. 35. Si le malade n'était pas assez riche pour subvenir à tous les frais de la maladie, le Conseil, averti de sa situation, prendrait des mesures pour l'aider de tout le pouvoir de la Congrégation.

Art. 36. Les infirmiers seront spécialement chargés de s'enquérir des besoins du malade pour pourvoir à ce qu'il ne lui manquât rien et qu'il ne soit pas exposé à voir empirer son mal, faute de secours.

Art. 37. Tous ces soins temporels prodigués aux congréganistes malades annoncent avec quel zèle la Congrégation s'empressera de leur en fournir d'un genre infiniment supérieur.

Art. 38. Dès que la maladie sera déclarée, M. le Directeur fera mention spéciale du malade dans le saint sacrifice ; les jours libres, il dira même l'oraison propre *pro infirmo* pour obtenir de Dieu ou son entière guéri-

son, si la santé doit être utile à son âme, ou la patience dans son infirmité, le bon usage de la maladie, et une sainte mort, si la volonté de Dieu est de l'enlever de ce monde.

Art. 39. A dater de la même époque, tous les Congréganistes, les probationnaires et même les postulants seront tenus de faire quelque prière particulière pour lui, qu'ils termineront par ce verset et l'oraison suivante : *Domine, ecce quem amas infirmatur*, etc.

Art. 40. Les jours de Congrégation, on fera les prières des infirmes en commun terminées par le même verset et oraison.

Art. 41. Quand la maladie s'annonce par des symptômes alarmants, n'y eût-il même qu'une crainte très éloignée, pour se conformer au vœu de l'Eglise et aux bulles des Souverains Pontifes, notamment à celles de saint Pie V et de Benoît XIV, comme aussi pour pourvoir aux besoins spirituels du malade, la Congrégation fera tous ses efforts pour mettre à exécution l'article du chapitre qui a rapport à l'administration des sacrements.

Art. 42. M. le Directeur est spécialement chargé de veiller à l'exécution de l'article précité.

Art. 43. M. le Directeur portera le saint viatique si cela ne contrarie pas M. le Curé de la paroisse, au moins il se trouvera chez le malade quand on lui administrera les sacrements.

Art. 44. Il s'y sera rendu avant pour le préparer à bien faire cette action, et il y restera après pour l'aider à remercier Dieu et à bien profiter d'une aussi grande grâce.

Art. 45. Le jour que le congréganiste malade recevra les sacrements, tous les autres Congréganistes sont tenus d'aller prier pour lui plus ou moins, selon leur

dévotion, devant le Très Saint Sacrement avec plus de ferveur que jamais.

Art. 46. Ceux qui en obtiendront l'agrément de leur confesseur feront le plus tôt possible la sainte communion pour le malade.

Art. 47. Si la maladie fait des progrès alarmants et que le Seigneur paraisse vouloir appeler auprès de lui le malade, la Congrégation fera faire pour lui les prières des agonisants au son de la cloche, supposé que les parents n'en donnent pas l'ordre de leur côté.

Art. 48. Dès qu'on entendra sonner l'agonie, tous les Congréganistes qui n'en seront pas empêchés, se rendront aussitôt à l'église, le cœur navré de douleur, pour y assister aux prières que M. le Directeur fera lui-même.

Art. 49. Tandis que les congréganistes, d'une part, assistent à l'église aux prières des agonisants, les infirmiers, d'autre part, resteront auprès du malade pour réciter les mêmes prières.

Art. 50. Les prières étant finies à l'église, M. le Directeur se transportera auprès du malade, qu'il ne quittera plus que pour de très courts intervalles. Ce n'est pas dans ces moments décisifs pour le salut de ses chers fils en Jésus-Christ qu'il les abandonne aux suggestions du perfide ennemi de leurs âmes.

Art. 51. Lorsque M. le Directeur sera indispensablement obligé de se retirer, il laissera toujours auprès du malade au moins un congréganiste qui lui suggérera très fréquemment, mais très brièvement, de même qu'il l'aura vu faire au Directeur, de bons sentiments, dont il trouvera un assez grand nombre recueillis dans le Rituel de la Congrégation.

Art. 52. Si l'agonie se prolonge et que M. le Directeur soit dans le cas de dire la sainte messe, il la dira pour

l'agonisant. Si c'est un jour libre, il dira celle marquée au Rituel.

Art. 53. Si un congréganiste malade négligeait de faire avertir par sa faute M. le Directeur et que, par suite de cette négligence, il vînt à mourir sans avoir reçu les sacrements de l'Eglise, on ne ferait aucune prière pour lui dans la Congrégation, et la Congrégation, comme si elle rougissait d'avoir rien de commun avec un aussi mauvais chrétien, n'assisterait point à ses funérailles, et ne lui rendrait aucun suffrage.

§ 3. — *Envers les congréganistes morts.*

Art. 54. Les congréganistes qui se trouvent auprès de leur confrère agonisant, au moment où il trépassera, diront sur-le-champ le *De profundis*, et après qu'ils auront jeté de l'eau bénite sur son corps, un d'eux se détachera pour en avertir M. le Directeur et le Préfet.

Art. 55. Le Préfet en donnera avis à tous les membres de la Congrégation, qui sont tenus de réciter à l'instant même que l'avis leur en parvient, le psaume *De profundis* et l'oraison *Absolve* ou quelqu'autre prière équivalente.

Art. 56. Quand on ensevelira le corps, les infirmiers veilleront à ce qu'on mette entre ses mains un crucifix ou au moins une croix.

Art. 57. Le Préfet députera cinq membres qui iront avec lui réciter l'office des morts auprès du défunt.

Att. 58. Tous les congréganistes seront convoqués pour l'enterrement. Ils se réuniront dans la chapelle de la Congrégation pour y réciter l'office des morts, de là ils se rendront en même temps que les prêtres de la paroisse à la maison du défunt pour l'accompagner à la sépulture. Le jour de la mort, si le congréganiste meurt le matin, ou le lendemain, s'il meurt le soir, la Congré-

gation fera célébrer six messes pour le repos de son âme.

Art. 59. Le premier jeudi libre, on fera un service dans la chapelle de la Congrégation et l'on y invitera les parents du défunt.

Art. 60. Chaque congréganiste fera trois communions le plus tôt possible pour le repos de l'âme du défunt, et ils appliqueront en outre pour lui toutes les indulgences qu'ils pourront gagner pendant les neuf jours qui suivront sa mort.

Art. 61. Les congréganistes qui ne pourront pas assister au convoi réciteront en leur particulier l'office des morts.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. GASTÉ AU DIRECTEUR DES ANNALES.

Mission Saint-Pierre, lac Caribou, 15 mars 1898.

Mon révérend et bien cher Père,

Nous n'avons reçu que bien tard la triste nouvelle de la mort de notre si aimé et si regretté Supérieur général, le T. R. P. Soullier. Inutile de vous dire combien vive a été notre peine et avec quelle amoureuse et scrupuleuse exactitude nous nous sommes empressés de remplir toutes les prescriptions de la Règle en pareille occurrence. La seule pensée qui tempère notre douleur, c'est celle qui nous montre ce chef de la Famille comme déjà en possession du bonheur et de la gloire que lui ont valu tant de vertus et de travaux accomplis par son grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Du haut du ciel, il continuera, je n'en doute point, à veiller sur sa famille de la terre et obtiendra, de l'infinie bonté de Dieu pour chacun de ses enfants, la grâce de vivre jusqu'à la fin en véritable Oblat de Marie Immaculée.

C'était au printemps passé que j'écrivais pour la dernière fois au T. R. P. Soullier. Je lui témoignais toute notre joie de la prochaine visite de Mgr Pascal annoncée pour la belle saison, et lui promettais le récit de cette tournée pastorale. Hélas ! j'étais bien loin de penser alors que ce serait à l'un de ses assistants que j'aurais à l'adresser

parce que lui-même aurait quitté cette terre pour un monde meilleur.

Vous auriez déjà reçu dans le cours de l'hiver qui s'achève ce petit compte rendu, si la maladie dont j'ai été atteint après l'avoir commencé, n'était venue l'inter rompre.

Au bonheur que nous éprouvions à la pensée de voir pour la première fois, au lac Caribou, notre bien-aimé vicaire apostolique, se joignait cependant une certaine préoccupation relativement à l'époque fixe de son arrivée, car nous nous proposions de faire à Sa Grandeur une réception aussi solennelle que nous le permettaient nos faibles ressources, et cela ne pouvait avoir lieu que si nos sauvages étaient alors présents à la Mission. Sans doute nos chers sauvages n'eussent pas eu de plus grand plaisir que d'attendre, même très longtemps au besoin, l'arrivée de Monseigneur, mais la rareté du poisson dans nos parages à cette époque leur en interdisait la pensée. Deux fois déjà, les années précédentes où la visite épiscopale leur avait été annoncée, ils s'étaient réunis à la Mission pour attendre le *grand priant ;* ils y avaient tant souffert de la faim, qu'ils paraissaient, au moment de la séparation, de véritables squelettes. Si encore, en récompense de pareilles privations, ils avaient eu la joie de voir Monseigneur, d'entendre ses instructions, ses conseils autorisés, d'être bénis de sa main et de recevoir l'onction sainte qui fait le parfait soldat du Christ, mais non. Pour causes de santé ou autres indépendantes de sa volonté, Monseigneur ne put faire la visite promise et nos pauvres sauvages durent repartir bien désappointés. Voilà pourquoi, devenus plus circonspects cette fois à la nouvelle annonce de la visite épiscopale, ils jugèrent sage d'aller stationner à quelque place de pêche, où ils pourraient vivre et se préparer quelques provisions de poissons secs

pour leur permettre de séjourner à la Mission au temps où Monseigneur y serait présent. Ils ne devaient nous revenir que deux ou trois jours avant l'époque présumée de l'arrivée de Sa Grandeur.

D'après nos calculs, le plus tôt que Monseigneur pût nous arriver, c'était le vendredi soir ou le samedi. Dès le lundi, j'envoyai le R. P. Ancel, avec deux hommes, pour aller à sa rencontre à un détroit de notre grand lac appelé la *Souche brûlée*, à une grande journée de marche de la Mission. C'était l'unique place où le canot épiscopal ne pouvait passer sans être aperçu de nos pacifiques éclaireurs. Malheureusement ceux-ci ne purent aller plus loin, un gros vent d'avant les obligea à camper en route, mais ce vent qui leur était contraire était favorable à Monseigneur; il était pourtant si violent, qu'on n'aurait pas osé croire que Sa Grandeur pût affronter de pareilles vagues sur un lac aussi étendu dans un frêle canot d'écorce, et voile déployée surtout. Il est vrai que les hommes qui conduisaient ce canot et à la discrétion desquels Monseigneur s'était confié, n'en étaient pas à leur coup d'essai. Bien que ces intrépides bateliers ne connussent guère la crainte, il y eut néanmoins un moment de sérieuse anxiété pour tous : ce fut lorsque le guide brisa tout à coup son aviron en luttant contre la violence des flots qui tendaient à emporter l'embarcation en dehors de la route. Grâce à cette course vertigineuse du canot, Monseigneur put parcourir en un seul jour l'espace qu'on ne franchit guère en moins de trois jours, et devancer ainsi le R. P. Ancel à l'endroit où celui-ci se proposait d'attendre Sa Grandeur. Comme Monseigneur ne connaissait point ce projet de rencontre, il passa outre et alla camper assez loin de là. Selon toute apparence, ce devait être assez proche du lieu où était campé le R. P. Ancel avec ses hommes. La fréquence d'îles dans cette partie du lac ne leur permit

pas de se voir. Le soir, le vent avait changé de direction, et une tempête, plus forte que celle qui venait de finir, dura toute la nuit et la journée du lendemain. Personne ne put bouger de son campement. Celui de Monseigneur n'était pas des plus confortables ; c'était une île de roches brisées où l'on put à peine trouver l'espace voulu pour dresser la tente. Le mercredi matin, la tempête s'apaisa. Monseigneur et le R. P. Ancel reprirent leur route en sens opposé. Une petite brise du sud favorisait un peu la marche de Monseigneur. Il approchait ainsi tranquillement de la Mission quand, tout à coup, un de nos sauvages aperçut au loin, sur le lac, le canot épiscopal. « C'est sûrement le canot du *grand priant* », pensa-t-il, et aussitôt il vint pour me l'annoncer, mais le missionnaire étant au confessionnal, il fit part de sa conviction au F. Schmidt. Celui-ci n'en voulut rien croire d'abord. Cependant le canot approchait toujours et notre sauvage persistait dans son affirmation. En tenant les yeux fixés dans la direction où l'on apercevait l'embarcation, il distingua tout à coup le pavillon qui flottait à l'avant. Dès lors plus de doute. Le Frère vint me prévenir au confessionnal, je ne tardai pas à en sortir. Déjà on apercevait deux pavillons flottant, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du canot ; c'étaient les deux drapeaux français et anglais. « Hélas! hélas ! quelle mésaventure, m'écriai-je, nous ne sommes point prêts et nos sauvages ne sont pas encore arrivés.» Immédiatement je donnai ordre au Frère d'arborer aux mâts du chemin et à la tour du clocher les pavillons qui leur étaient destinés. Pendant ce temps, les quelques Montagnais présents se réunirent à la maison, s'armèrent de fusils et commencèrent une fusillade aussi nourrie qu'ils purent. Quelques instants après Sa Grandeur abordait au rivage où votre serviteur et le F. Schmidt s'étaient déjà rendus pour lui souhaiter la bienvenue. Après avoir

reçu l'un et l'autre la bénédiction et l'accolade de notre premier pasteur, je m'excusai de n'avoir pu donner à cette réception toute la solennité que nous nous proposions de déployer. Monseigneur comprit mon désappointement et voulut bien m'en consoler ; il bénit ensuite le petit groupe de personnes accourues à sa rencontre, puis se dirigea avec nous vers la chapelle pour y adorer Notre-Seigneur. En se retirant, Monseigneur jeta un coup d'œil sur la décoration de cet humble sanctuaire qu'il voulut bien trouver de son goût. Sa Grandeur nous était arrivée vers les 3 heures et demie de l'après-midi. La soirée se passa à se communiquer les nouvelles.

Cependant, il était urgent de faire prévenir de l'arrivée de Monseigneur nos sauvages fixés, comme je l'ai dit plus haut, à une place favorable de pêche. L'un de ceux qui étaient présents à la Mission voulut bien se charger du message. Il partit, décidé à se rendre jusqu'au camp sans s'arrêter, bien que la nuit dût le surprendre en route. Il eut juste le temps d'arriver avant le commencement d'une sorte de nouvelle tempête qui dura deux jours et fut suivie d'une pluie torrentielle de même durée. Nous comptions que nos ouailles arriveraient d'assez bonne heure le lendemain, dans la matinée. Quel ne fut pas mon désappointement, à mon réveil, en entendant le mugissement d'un gros vent du sud! « C'est sans doute le diable, pensai-je, qui, redoutant le bien que la présence de Monseigneur doit produire, suscite tous les obstacles en son pouvoir pour en arrêter les effets. Comment nos sauvages pourront-ils affronter de pareilles vagues? Le vent ne leur est pas contraire, il est vrai ; mais il est trop violent pour des canots, et surtout pour pouvoir voyager en famille. »

Malgré tout, dans l'après midi, nous vîmes apparaître au large bon nombre d'embarcations ballottées de la

belle manière, comme vous vous le figurez bien, et que montaient des hommes et des jeunes gens plus osés ou plus libres de leurs personnes ; quant aux vieillards, aux femmes et aux enfants qui restaient encore au camp, ils n'attendaient qu'un peu d'accalmie pour s'embarquer à leur tour. Le soir, nous avions déjà assez de monde pour avoir une réunion à la chapelle. Nous chantâmes à Monseigneur une cantate en montagnais, puis je donnai lecture de l'adresse que je me proposais de lire sous l'arc de triomphe, au bord du lac, si toutes choses s'étaient passées comme nous les avions projetées. Monseigneur prit ensuite la parole en montagnais et, avec la facilité qu'il a à manier cette langue, il sut du premier coup se gagner l'affection et la sympathie de l'auditoire. En terminant, Sa Grandeur voulut bien adresser aux missionnaires quelques paroles du cœur et de nature à soutenir leur courage. La bénédiction du Très Saint Sacrement suivie de la grande prière du soir, récitée en commun alternativement, termina ce premier exercice. Le lendemain matin, tous les sauvages présents assistèrent à la messe épiscopale.

Cependant la tempête continuait toujours, un peu moins violente toutefois que la veille. Dans l'après-midi, le R. P. Ancel nous revint enfin avec ses deux hommes, passablement trempés par la pluie. Nous vîmes arriver ensuite, successivement, les familles qui n'avaient pu venir la veille. Ces braves gens montrèrent bien leur bonne volonté et eurent du mérite à affronter pareil temps et pareils dangers. Les autres familles campées le long du chemin parcouru par Monseigneur et dont il avait vu en passant les femmes et les enfants seulement, parce que les hommes étaient à la chasse, ne tardèrent pas non plus à arriver à la Mission. A la réunion du soir, la chapelle était remplie. Monseigneur voulut bien parler

de nouveau, prenant pour thème de son discours quelques-unes des pensées exprimées dans l'adresse de la veille. Il sut les accentuer et les développer, comme je le désirais. Nul doute que les paroles de l'évêque firent une impression sensible sur ses enfants.

Le lendemain, samedi, après la messe de Sa Grandeur, nous avertîmes tout le monde que nous serions, le R. P. Ancel et moi, à la disposition de tous pour les confessions ; et comme Monseigneur avait bien voulu se proposer d'aider les missionnaires, j'invitai les anciens communiants à s'adresser de préférence à Sa Grandeur. Nous nous réservâmes de préparer, en les confessant, les nouveaux communiants du lendemain, car, comme nos sauvages n'étaient point arrivés ainsi que la chose était convenue, deux jours avant la venue de l'évêque, nous n'avions pu donner la dernière main à leur préparation.

Pour exercer les enfants de chœur aux cérémonies épiscopales du dimanche, Monseigneur voulut bien sacrifier la récréation de midi et se faire lui-même leur instructeur et le nôtre, car tous nous désirions faire les choses aussi bien que possible.

Si le F. Guillet eût été présent à la Mission, il eût pu tenir l'harmonium, et Monseigneur aurait célébré la messe pontificale avec diacre et sous-diacre. En l'absence de ce cher Frère, le R. P. Ancel dut prendre sa place et votre serviteur remplir alternativement, près de Sa Grandeur, les fonctions de prêtre assistant, de diacre et de sous-diacre. Nos enfants de chœur et porte-insignes s'acquittèrent convenablement de leurs fonctions, tant au trône qu'à l'autel. Le chant du *Kyrie* fut vraiment imposant par l'ensemble majestueux des voix; le *Gloria* et le *Credo* furent moins enlevés ; il n'était pas au pouvoir de tous d'en suivre les paroles sur leurs

livres ou de se les rappeler de mémoire comme celles du *Kyrie*. A l'offertoire, le R. P. Ancel ayant entonné le cantique montagnais de la sainte communion, toutes les voix s'unirent de nouveau pour continuer dans un ensemble harmonieux et pieux à la fois. A la communion, presque tous les fidèles en âge de s'approcher de la sainte table eurent la consolation de recevoir des mains de Sa Grandeur le pain céleste qui rend le cœur fort, suivant l'expression de nos sauvages. Une dizaine de personnes, qui n'avaient pu trouver la veille le temps ou la facilité de se confesser pour leur première communion, furent ajournées au lendemain. L'action de grâces achevée, Sa Grandeur se retire, en bénissant l'assemblée, dans le même ordre qu'Elle avait fait son entrée.

Malgré notre pauvreté habituelle, nous pûmes paraître, au repas qui suivit, riches une fois en passant. Un de nos sauvages avait eu la bonne idée d'aller faire un tour de chasse ; il eut la chance de tuer une outarde, dont il nous fit présent. L'outarde parut avec honneur sur la table épiscopale ; quant au plat de viande sèche qui l'accompagnait, il fit triste figure pour le quart d'heure et ne reçut que dédain... Au dessert, nous fûmes heureux de trouver quelques petites friandises que nous tenions de la générosité de parents ou de bienfaiteurs, et que nous gardions soigneusement en réserve pour la circonstance.

Pendant le dîner, Monseigneur nous manifesta son contentement de la manière dont toutes les cérémonies s'étaient effectuées, du chant de nos sauvages, de leur piété simple. « Vous avez de bons fidèles, ajouta-t-il, et ils me paraissent instruits ; le bien se fait ici, c'est évident. Continuez, mes chers Pères, à vous dépenser pour la gloire de Dieu et le bien de ces chères âmes. »

L'après-midi, comme la matinée, devait être bien

rempli. Après un temps raisonnable consacré au délassement et à la récréation, la cloche nous rappelait de nouveau au pied de l'autel pour les vêpres solennelles et les cérémonies de la confirmation. Le *Magnificat* chanté, Monseigneur, revêtu de la chape, mître en tête et crosse en main, quitte son trône et, de la table de communion, adresse aux confirmands une petite allocution en montagnais. Il entonne ensuite le *Veni Creator* et marque du saint chrême ces chers enfants des bois. Pendant ce temps, le R. P. Ancel accompagnait sur l'harmonium le *Veni Creator*, traduit en montagnais ; on le chanta avec un ensemble et un entrain remarquables. Après l'administration du sacrement de confirmation eut lieu la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême par les nouveaux communiants. Le fauteuil de Monseigneur fut placé sur le marchepied de l'autel ; Sa Grandeur s'y assit, le livre des Saints Évangiles fut déposé sur ses genoux, et les nouveaux communiants vinrent deux à deux s'agenouiller à ses pieds, jurant, la main droite sur l'Évangile, d'être fidèles à la loi de Jésus-Christ. Le tout se fit avec ordre et se termina par le salut solennel du Très Saint Sacrement.

Notre évêque paraissait vivement ému en contemplant la divine Hostie exposée dans l'ostensoir reposant sur un gracieux thabor, au milieu de candélabres et de fleurs aux couleurs vives et fraîches, dons de nos parents et bienfaiteurs de Laval ; en entendant, dans la plus reculée de ses Missions, les chants pieux des plus pauvres de ses enfants. Missionnaires et fidèles, tous partageaient l'émotion et le bonheur de leur premier pasteur. Ce dimanche fut vraiment une journée du bon Dieu.

A la messe du lendemain, Sa Grandeur eut la consolation de faire communier ceux qui, la veille, n'avaient pu s'approcher de la table sainte, et de les confirmer.

Dans l'après-midi, Monseigneur voulut encore réunir une dernière fois tous les hommes pour leur donner les conseils que lui inspiraient sa sagesse et son dévouement pour leurs intérêts spirituels et temporels.

La matinée du mardi fut employée aux préparatifs du départ. L'après-midi, vers 2 heures, Sa Grandeur était prête à s'embarquer ; nos sauvages n'avaient garde d'être absents pour les adieux et la cérémonie traditionnelle de la poignée de main. Ils se réunirent donc à cet effet sur les bords du lac, et, pour éviter toute confusion, je les fis ranger sur deux rangs de chaque côté du chemin. Monseigneur put ainsi donner à tous une poignée de main et les bénir. La cérémonie terminée, Monseigneur monta dans son canot et, avec lui, le R. P. Ancel, qui devait, ainsi que le F. Schmidt et nos orphelins, faire, un bout de chemin, la conduite à Sa Grandeur. L'évêque donna le signal du départ en élevant et balançant son chapeau vers la foule. On répondit à ce salut par un *wotsié* général ; puis la fusillade, qui avait commencé à la sortie de la maison, continua avec un redoublement d'intensité. La cloche de la Mission mêlait ses sons argentins à ces détonations, qui continuèrent tant que le canot où se trouvait notre Père bien-aimé fut visible à l'horizon.

Tel est le récit de la visite que Mgr Pascal fit, ici, l'été dernier. Une plume mieux exercée l'eût rendu plus intéressant : *Nemo dat quod non habet.* Tout imparfait que soit ce petit travail, veuillez n'y voir que le désir de vous être agréable en vous mettant au courant de ce qui concerne notre chère Mission Saint-Pierre du lac Caribou, et agréez, mon révérend et bien cher Père, l'expression de l'affection et du dévouement avec lesquels j'ai l'honneur de me dire votre humble frère en N.-S. et M. I.

A. Gasté, o. m. i.

VICARIAT D'ATHABASKA-MACKENZIE.

LETTRE DU R. P. GENDREAU AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Dawson-City, 5 octobre 1898.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Veuillez me permettre de vous présenter les hommages respectueux de notre petite communauté et l'assurance du dévouement des Oblats du Klondyke à notre famille religieuse si dignement dirigée par votre Paternité.

Je profite de l'occasion du retour en France de M. le baron Tervagne pour vous envoyer une pépite à son état naturel. C'est un fruit du pays.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'habitant le pays de l'or, nous nageons dans l'abondance.

En venant dans cette contrée pour y travailler au salut des âmes et pour y introduire notre Congrégation, nous avons accepté une vie de sacrifice et de privations qui surprendrait sans doute nos Frères de la province du Canada. Nos figures amaigries depuis le départ d'Ottawa indiquent assez que nous n'avons pas eu et n'avons pas encore toutes nos aises; mais, grâce à Dieu, les santés se maintiennent excellentes et nous acceptons la position de grand cœur.

Dans ce pays, réellement très riche en or, il se fait des fortunes en peu de temps, mais il y a aussi beaucoup de déceptions et de pauvreté. Nos catholiques ne sont pas toujours les plus favorisés parce que le bon Dieu veut les sauver. Il y en a un cependant qui trouve dans les mines plus que sa part de richesses et il n'en est pas moins fervent chrétien. C'est M. Alexander Mac-Donald, originaire de la Nouvelle-Écosse.

Après l'incendie de la première église, à la construction de laquelle il avait largement contribué, il a fait bâtir à ses frais l'église actuelle et qui lui coûte plus de 150 000 francs.

La semaine dernière, il est venu me prier de l'entendre en confession. Après la messe, à laquelle il communia, M. Mac-Donald est entré au presbytère. Je ne le connaissais pas encore. Il m'a alors annoncé qu'il partait pour affaires en Angleterre, et, en me remettant quatre billets de 500 francs pour chacun de nous, il nous a demandé de prier pour lui et ses parents défunts. Ce charitable mineur mérite vraiment toute notre reconnaissance.

D'ici au printemps, nous serons dans la gêne et obligés d'emprunter pour la construction de notre presbytère ; mais, à cette époque, où on lave l'or extrait du sein de la terre, les mineurs sont généreux, et nous pourrons, avant longtemps, rembourser Mgr Grouard des avances qu'il nous a faites.

Tout est très cher, au Klondyke; la nourriture et surtout la main-d'œuvre. C'est ici que nos bons Frères convers rendraient d'éminents services à la Congrégation.

Notre cher F. Dumas, qui est habile menuisier, fait autant d'ouvrage que l'ouvrier à qui nous payons 50 francs par jour. Son travail rapporte donc plus de 15 000 francs par an. Nous donnons plus de 400 francs par mois à notre cuisinier.

Je n'ai pu me former encore une idée exacte du nombre des catholiques de notre district.

La population est si nomade, tantôt dans la ville, tantôt dans les mines qui s'étendent jusqu'à 60 milles d'ici et plus, que je ne puis en donner qu'un chiffre approximatif. On s'accorde à dire qu'il y a aujourd'hui au

moins quinze mille catholiques, dont la moitié se compose de Canadiens français ; l'autre moitié parle l'anglais, mais compte beaucoup d'Allemands. Un missionnaire sachant l'allemand et un autre sachant l'anglais se rendraient ici très utiles ; il n'y a que le P. Desmarais et moi qui parlions anglais, le R. P. Lefebvre (Camille) et M. l'abbé Corbeil, prêtre canadien associé à nos travaux, ne connaissent pas suffisamment cette langue pour la prédication.

Depuis ma lettre du 16 juillet dernier, il s'est passé bien des choses qui vous auront été communiquées par mes différentes lettres adressées à Mgr Langevin, à Mgr Grouard et surtout au R. P. Lefebvre (Joseph). Ce qui n'est pas encourageant pour moi, c'est que je n'ai jamais su si mes lettres parvenaient à destination.

Je reste pourtant sous l'impression que ces lettres arrivent à leur adresse, parce que je les fais sortir du pays par des occasions très sûres, et si je ne reçois aucune réponse, c'est que notre service postal est très mal organisé.

A la fin d'août, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle église de Dawson, dédiée à l'Immaculée Conception de Marie et j'ai pris possession de la paroisse, en qualité de curé, le premier dimanche de septembre. Les catholiques paraissent satisfaits de notre ministère, surtout du soin que nous prenons des malades, qui sont très nombreux. Aujourd'hui même, il y en a cent trente-deux à l'hôpital, confié aux Sœurs de Sainte-Anne de Lachine. Dans le mois de septembre, j'ai fait treize sépultures. Il y a quelques jours, le R. P. Lefebvre a parcouru 40 milles à pied pour aller administrer un moribond.

Encouragés par la bonne volonté de notre population, nous nous bâtissons une maison de 30 pieds carrés, à deux étages. Nous en habitons une partie depuis le

14 septembre. Cette construction est loin d'être terminée ; on y souffre du froid, surtout la nuit, mais nous sommes chez nous. Les travaux de la construction reprendront pendant l'hiver.

Comme vous le savez, le R. P. Desmarais, le R. P. Lefebvre et le F. Dumas s'étaient d'abord fixés à Selkirk, où il n'y a, en fait de catholiques, que quelques soldats. Afin d'éviter la dépense qu'eût nécessitée l'entretien de deux maisons cet hiver, pour avoir les services du F. Dumas et concentrer nos forces sur Dawson, nous avons fermé la maison qui était en construction à Selkirk, et j'ai amené tout notre monde et nos paroissiens à Dawson. Je renverrai deux Pères à Selkirk au printemps.

Telle est, mon très révérend et bien-aimé Père, la position de vos enfants au Klondyke. Nous sommes pleins de courage et d'espérance. La paix et l'union règnent et régneront avec votre bénédiction que je demande pour notre petite communauté.

Votre fils tout dévoué en N. S. et M. I.

E. Gendreau, o. m. i.

VARIÉTÉS

I

LE SACRE DE Mgr COUDERT.

La date du 30 novembre 1898 mérite d'être inscrite en lettres d'or dans les annales du catholicisme à Ceylan. Jamais peut-être il n'a été si facile de constater les progrès de notre sainte religion dans cette île, et combien sont étroits les liens qui unissent les fidèles à leurs pasteurs.

Depuis plus d'un demi-siècle, Colombo n'avait pas contemplé les cérémonies si touchantes d'une consécration épiscopale. Le 8 janvier 1846, Mgr Horace Bettachini recevait, dans l'ancienne cathédrale de la capitale ceylanaise, la plénitude du sacerdoce des mains de Mgr Antoni dont il devait être l'auxiliaire à Colombo en attendant sa nomination comme premier vicaire apostolique de Jaffna. A cette solennité, relatent les chroniques contemporaines, assistaient seulement quatre missionnaires. Il n'y avait, du reste, alors, pour l'île entière, qu'une vingtaine de prêtres, car ce fut seulement à la fin de l'année suivante, 1847, que les premiers Oblats de Marie Immaculée, conduits par le R. P. Semeria, de si douce mémoire, abordèrent à Ceylan.

Que les temps sont changés !... A l'occasion du sacre du nouveau coadjuteur de Colombo, Mgr Antoine Coudert, o. m. i., évêque titulaire de Balanée, une soixantaine de missionnaires, dont cinquante Oblats, formaient une

imposante couronne autour des prélats qui devaient prendre part à la cérémonie : Son Excellence Mgr Zaleski, archevêque de Thèbes, délégué apostolique dans les Indes orientales, NN. SS. Mélizan, o. m. i., archevêque de Colombo, Pagnani, O. S. B., évêque de Kandy, Joulain, o. m. i., évêque de Jaffna, Van Reeth, S. J., évêque de Galles, et Barroso, évêque de Méliapour.

A 8 heures, le clergé en habit de chœur et les pontifes en *cappa magna* quittent la Mission et s'avancent processionnellement vers la cathédrale, à travers les rues où se dressent plusieurs arcs de triomphe dont la décoration tout orientale et de bon goût produit un bel effet. La cathédrale a revêtu, elle aussi, sa plus riche parure. Quand le cortège fait son entrée dans le vaste édifice, il n'y a plus, en dehors du sanctuaire, une place inoccupée. Dans l'assistance, on remarque, au premier rang, M. Labussière, consul de France à Colombo, avec sa famille.

Tous les évêques Oblats qui se sont succédé à Ceylan, ayant été sacrés par un prélat membre de la Congrégation (1), Mgr Coudert n'a pas voulu déroger à cette tradition de famille. Il a été bien doux, d'autre part, au cœur du vénéré métropolitain de Colombo, d'imposer les mains à son bien-aimé coadjuteur. NN. SS. Pagnani et Joulain assistaient Mgr Mélizan.

On connaît les rites de la consécration épiscopale; ils nous donnent une haute idée des pouvoirs que l'Église confère à ses pontifes. Les fidèles, accourus de tous les points du diocèse, étaient dans l'admiration.

A la fin de la cérémonie, pendant le chant du *Te Deum*,

(1) Mgr Semeria reçut en effet de notre vénéré Fondateur la consécration épiscopale, et Mgr Bonjean, sacré par Mgr Guibert, devait lui-même imposer les mains à Mgr Mélizan, consécrateur à son tour de NN. SS. Joulain et Coudert.

le nouvel évêque, accompagné de NN. SS. de Kandy et de Jaffna, fait le tour de la cathédrale et bénit l'assistance. De retour à l'autel, il se place au côté de l'épître, se tourne vers l'archevêque consécrateur, lui adressant à haute voix le souhait liturgique : *Ad multos annos !*

C'est le vœu de tous les cœurs. Oui, longue vie à Mgr l'Archevêque de Colombo, qui, désormais, pourra se décharger sur un autre lui-même d'une partie de sa sollicitude pastorale. Longue vie à Mgr le Coadjuteur. Daigne le bon saint Antoine de Padoue, son patron, dont l'image occupe dans le blason de l'évêque de Balanée une place d'honneur avec la devise : *In vinculis caritatis*, par les liens de la charité, lui accorder santé et force pour travailler activement à l'extension du règne de Jésus-Christ !

L'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Boyer, mort cardinal-archevêque de Bourges, en accordant à l'abbé Coudert, élève de son séminaire, la permission de partir pour les Missions, écrivait au regretté Mgr Bonjean : « Je vous envoie la perle de l'Auvergne. » Nous ne doutons pas que le jeune séminariste, devenu évêque, ne soit l'une des « perles » les plus brillantes de l'épiscopat ceylanais.

II

VINGT-HUITIÈME ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN

Le vingt-huitième anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain a été une belle fête. D'abord elle a été présidée par un évêque, un de ces vaillants missionnaires ne reculant devant aucun des sacrifices héroïques de l'apostolat pour évangéliser les contrées les plus désh-

ritées et les plus éloignées de l'extrême nord américain.

Il y a huit ans, épouvanté par la responsabilité qu'il allait assumer, au moment d'être promu à l'épiscopat, fardeau redouté par son humilité, le premier vicaire apostolique de la Saskatchewan, Mgr Pascal, évêque titulaire de Mosinopolis et Oblat de Marie, était venu à Pontmain demander à Notre-Dame d'Espérance secours, consolation et force, et en même temps lui faire hommage des âmes dont il devenait le premier pasteur.

A sa manifeste protection, Monseigneur attribue les succès du début, et quelques jours avant de reprendre le chemin de son lontain vicariat, le pontife a voulu revenir au sanctuaire bien-aimé pour adresser à Notre-Dame d'Espérance, avec ses actions de grâces pour le passé, de nouvelles suppliques pour l'avenir. Le 17 janvier avait été le jour choisi; aucun n'était plus favorable.

Monseigneur l'évêque de Laval avait désigné, pour le remplacer, M. Barré, curé-archiprêtre de sa cathédrale. Certes, si, dans le diocèse choisi par Notre-Dame d'Espérance, un prêtre s'est dévoué à la faire connaître et aimer, c'est bien le savant professeur du grand séminaire de Laval, appelé à un des premiers postes de la ville épiscopale. Tous savent avec quel zèle, pendant bien des années, n'écoutant que son amour, M. Barré a travaillé pour reproduire, par la sculpture, l'idéale figure, tout à la fois attrait et souffrance pour les artistes. La statue de la Grange de Pontmain, celle du patronage de Notre-Dame de Mayenne et d'autres attestent le succès obtenu. Non content de ces précieux résultats, M. l'archiprêtre est arrivé à réaliser l'idéal entrevu, autant que le permettent les forces humaines; et son dernier modèle qui faisait dire à un des voyants : « C'est bien Elle », attirera l'admiration de tous : il sera difficile de le dépasser.

La veille, le temps a été mauvais, les averses n'ont pas

cessé, mais rien n'a pu arrêter le courage de plusieurs qui, unis aux habitants de Pontmain, sont à leur poste à la Basilique pour les premiers préludes de la solennité ouverte par une courte et vive allocution du R. P. Supérieur. Après avoir remercié le prélat missionnaire et oblat, ainsi que M. l'archiprêtre, le R. P. Rey insiste sur l'importance et le nombre des grâces à obtenir pour les familles, le diocèse, la France. Que d'âmes attendent en ce moment le résultat des supplications qui vont s'élever vers le trône de la bienheureuse Vierge! Qui sait si ces prières ne seront pas le signal si attendu de la rénovation sociale?

Mgr Pascal donne le salut pendant que les chants de nos enfants, comme une douce chaleur, raniment dans nos cœurs la flamme de l'amour et donnent à nos prières plus d'élan et d'ardeur.

Un soleil radieux s'est levé pour éclairer la journée du 17; pas un nuage dans le bleu du firmament — le bleu, la couleur de la robe constellée — pas un nuage dans les âmes, toutes à la confiance et à la joie. C'est le printemps qui est venu s'épanouir en plein mois hivernal, image et symbole du sourire de Marie, annonçant la fin des désastres et des catastrophes. Jadis, les mères pouvaient être consolées et les soldats captifs reprendre la route du pays natal. Aujourd'hui, d'autres misères vont être consolées et d'autres captifs vont briser leurs chaînes et respirer la liberté dans l'atmosphère de la grâce.

Dès l'aurore, en foule, arrivent pèlerins en fête : ils se sont hâtés pour se trouver au rendez-vous des grâces. Un d'eux, après une très longue route, venait pour se confesser à 5 heures et demie à l'église de Saint-Mars-sur-la-Futaie. Il a eu bien des imitateurs qui, eux aussi, n'ont pas reculé devant la fatigue d'un voyage à pied et ont voulu gagner l'indulgence plénière octroyée par notre

Saint Père le Pape Léon XIII. Aussi nombreuses sont les confessions, nombreuses les communions, surtout à la messe du pèlerinage dite à 8 heures et demie par M. l'archiprêtre. Pendant que Notre-Seigneur se donne, dans son sacrement, à ces âmes avides de ses faveurs, des louanges écloses sur des lèvres enfantines retentissent en l'honneur de la sainte Eucharistie et de ses merveilleuses richesses.

M. le doyen de Landivy et presque tous ces messieurs du doyenné, ainsi que plusieurs autres prêtres du diocèse, sont venus pour honorer Notre-Dame de Pontmain et nous donner un témoignage de sympathie. Le même amour pour notre sanctuaire avait conduit à Pontmain des prêtres des diocèses voisins, Rennes, Coutances et Bayeux. Tous étaient au chœur. C'est l'heure de la messe pontificale.

Une messe pontificale à Pontmain ! Elle fut le grand attrait de la fête, et nous ne saurions trop remercier en notre nom et au nom de tous les pèlerins Mgr l'évêque de Laval, qui a prévenu avec une bienveillance fraternelle le désir de Mgr Pascal et Mgr le Vicaire apostolique de la Saskatchewan, qui s'est imposé cette fatigue.

Toutes les prescriptions du cérémonial ont été ponctuellement observées. MM. les vicaires de Fougerolles et de Landivy remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. La maîtrise de Pontmain, secondée par MM. Gélin, recteur de Laignelet (Ille-et-Vilaine), Legendre, le nouveau curé de Saint-Mars-sur-la-Futaie, Quinton, vicaire de la Dorée, et Plot, vicaire de Saint-Aignan-sur-Roë, ainsi que par son directeur le P. Marçais et par le P. Leval, exécuta avec succès la messe en musique à deux parties de Bordèze. La puissante voix de basse de M. Gélin, qui, avec un grand empressement, avait répondu à notre appel, donna un accent particulier d'énergie au

chant du *Credo*. A l'offertoire, le *Beata es* d'Aloïs Kunc, et après la consécration l'*O salutaris* de Méhul, contribuèrent à donner à la messe solennelle, la fonction sacrée par excellence et le point culminant de la fête, un cachet artistique et pieux à la fois.

Ce qui excita le plus l'attention fut le sermon de M. l'archiprêtre. La véritable éloquence vient du cœur ; c'est du cœur aimant que déborde la parole apostolique destinée à sauver les âmes. Cet adage ancien et nouveau, répété à l'envi par tous les traités de rhétorique, allait de nouveau se réaliser.

Oui, l'orateur appelé à parler une fois de plus de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain aime de tout son cœur Celle dont il chantait les louanges. Sa voix pleine d'ampleur et d'onction, entendue de tous les auditeurs et pour eux pleine de charmes, était l'écho d'une âme sacerdotale ne demandant qu'une chose : faire du bien en parlant de la Reine du ciel et de la terre.

La prière : tel fut le thème du prédicateur, thème toujours riche en aperçus nouveaux. Notre-Seigneur est venu sur la terre pour prier et pour nous apprendre à prier. Dans le berceau de Bethléem comme dans l'atelier de saint Joseph, sur la montagne, pendant les heures nocturnes comme dans la barque soulevée par les flots du lac de Génézareth, au jardin de l'agonie comme sur l'arbre de la croix, au ciel comme dans les tabernacles, le Christ médiateur est notre premier modèle.

Sa mère et la nôtre n'a fait que l'imiter. Elle aussi a consacré les années de sa vie à la prière. A l'école du temple, dans sa maison de Nazareth, elle ne cessait d'intercéder pour tous. Notre piété en est le sûr garant. Ce ne fut pas seulement aux noces de Cana que ses supplications obtinrent des miracles. Tous les prodiges de la miséricorde furent accomplis à cause de son intercession.

La vie glorieuse de la Vierge Marie dans les splendeurs des cieux a été la continuation de sa prière maternelle. Comme tous les jours ses enfants ont besoin de ses grâces, tous les jours elle ne cesse d'interpeller son Fils pour solliciter ses faveurs et nous donner une confiance plus grande. Toutes les fois qu'Elle a daigné se manifester, soit au peuple chrétien, soit à ses serviteurs les plus aimés, Elle a prié et a recommandé de prier.

C'est à Pontmain surtout qu'Elle a manifesté le désir le plus ardent de son Cœur immaculé. Ce *mais*, le premier mot de l'inscription que bien des pèlerins ont pour la première fois lu au-dessus des murailles du chœur, écrite en lettres d'or, ce *mais* donne plus d'insistance encore au second mot, *priez*. Elle entend avec bonheur les accents de la prière, ce chapelet, ces chants liturgiques, ce pieux cantique, manifestations diverses d'une prière toujours la même, exaltant les divines perfections et redisant les mêmes louanges de la reconnaissance et les mêmes demandes de l'exilé sur cette terre.

Elle-même a voulu prier en montrant le crucifix, et c'est de Pontmain aussi qu'est parti le signal de ces nombreux pèlerinages qui, après la tourmente de la guerre, ont sillonné la terre de la patrie.

Que nos prières s'unissent donc aujourd'hui à celles de notre Mère; elles tireront de cette union leur puissante efficacité.

Si, en effet, la prière de Jésus, la prière de Marie nous sont données, c'est pour nous aider à accomplir le plus indispensable de tous les devoirs. Et l'orateur a mis toute son âme en insistant sur cette obligation et en recommandant à nos prières le diocèse de Laval et son pontife, qui devait le soir même, dans sa cathédrale, célébrer la Vierge de Pontmain, l'Église catholique et son chef, le Vicaire de Jésus-Christ, notre patrie assaillie

par les tempêtes, tous ceux qui solliciteraient ses faveurs et spécialement l'évêque des missions lointaines qui, sur le sol de France comme dans les glaces du septentrion, restait dévoué à Notre-Dame d'Espérance.

Ce discours entendu de tous a produit une profonde impression et donnera des fruits de salut.

Les vêpres pontificales sont chantées en faux-bourdon. Les enfants et les prêtres qui les secondent redoublent d'ardeur pour redire par leurs chants leur amour filial à la plus aimée et à la plus tendre des mères. Au salut, le *Tantum ergo* de Comire produit un grand effet.

Auparavant, après le chant du *Magnificat*, la procession s'est organisée et se rend au Calvaire. C'est une innovation applaudie de tous. La magnifique théorie qui se déroule d'abord autour de la basilique, puis dans le parc, donne un relief plus imposant à la solennité. Ce n'est plus seulement dans l'intérieur d'un édifice, mais sous les rayons du soleil et en plein air que tous nous pouvons manifester nos sentiments en redisant les strophes et les refrains des cantiques de l'Apparition. La parole de l'ancien Supérieur de Pontmain, du Père Supérieur de Montmartre, le R. P. Lemius, heureux de nous donner ce nouveau témoignage de son zèle, devait retentir avec plus d'éclat.

Le ciel s'est voilé, comme pour nous montrer que, seule, une puissance souveraine lui avait permis jusqu'alors de conserver son azur sans tache. Les nuées menaçantes vont se résoudre en pluie. Peu importe! les maisons s'illuminent et tous attendent la procession aux flambeaux, qui, après six heures, sort de l'église paroissiale pour se rendre à la Grange. La pluie tombe, éteint bien des lumières, mais ne saurait arrêter les pèlerins. Une fois de plus, les merveilleux incidents de la radieuse apparition vont être retracés à nos oreilles attentives,

comme jadis les heureux voyants les racontaient aux témoins du grand acte.

Le R. P. Lemius a su donner un charme incomparable et des enseignements nouveaux à ces scènes dramatiques souvent reproduites. Pendant plus d'une heure, sans rien oublier, avec une voix puissante, il a proclamé de nouveau les bienfaits et les leçons de Notre-Dame des Étoiles. Nous avons assisté aux débuts si simples de la vision, à la première extase des deux frères, à l'embarras des parents, et, comme eux, nous avons récité des *Pater* et des *Ave;* les Sœurs, leurs deux petites pensionnaires, M. le curé, des voisins et des voisines sont arrivés ; voilà l'ovale, voilà la croix des pèlerins, voilà la blanche banderole. Quelles paroles vont être écrites ! Le premier mot paraît menaçant. Joseph Barbedette l'a dit plus tard à l'orateur. Il tremblait à la pensée que ses petites fautes allaient être révélées. Non, c'est la parole du salut qui est écrite, et le R. P. Lemius explique le vrai sens des paroles miraculeuses. La paix d'abord, mais ensuite, si on prie, d'autres faveurs plus grandes encore, puisque le Fils de Marie se laisse toucher. Nous chantons alors les premières strophes du *Magnificat.*

Quelle joie pendant le cantique de l'espérance, quelle douleur à l'apparition du Christ rougi par le sang versé à flots !... Tous à genoux, les bras en croix, nous chantons trois fois le *Parce* pour crier grâce et miséricorde.

Marie sourit avant de disparaître, ce sourire est l'annonce d'un nouveau siècle réparateur de l'orgueil et des fautes du siècle qui bientôt s'évanouira.

La basilique est illuminée, deux jets de lumière s'élèvent du sanctuaire à la voûte. Aux PP. Leval et Prod'homme nous devons ces décorations et ces lumières que tous admirent. Le *Te Deum* est chanté en faux-bourdon :

l'enthousiasme des triomphantes paroles se communique à tous. Le *Tantum ergo*, de Giély, et le *Laudate*, d'Haëndel, ont été le couronnement de nos fêtes et le dernier tribut de louanges de nos chers enfants et de leur maître, le R. P. Marçais, à la Vierge de Pontmain.

Pendant la journée, les cloches, elles aussi, et le bourdon, et *le Maine*, et *la Bretagne*, et *la Normandie*, et toutes les autres, avaient chanté. Il n'a cessé de chanter aussi notre joyeux carillon, et ses notes, gaie mélodie, ne cessaient de redire : « A Notre-Dame de Pontmain, à la Vierge aux étoiles, à la Reine du ciel et de la terre, à Notre-Dame de la Prière, louange, gloire et amour; à notre Saint-Père le Pape heureusement régnant, obéissance de ses enfants et réalisation de ses désirs; à Mgr l'évêque de Laval, nombreuses années et fécond épiscopat ; à la patrie, paix et prospérité, et à tous, prières ferventes et exaucées. »

P. Brullard, o. m. i.

III

DEUX JUBILÉS.

L'octave de l'Immaculée Conception a ménagé, cette année, aux Oblats de Paris, deux bien douces joies. Ils ont, en huit jours, célébré deux jubilés, entouré de leurs vœux et de leurs prières deux de leurs anciens les plus vénérés et les plus aimés.

La première fête fut en l'honneur du R. P. Soulerin et eut pour théâtre la petite chapelle de la rue Saint-Pétersbourg. C'est, sans doute, pour s'être toujours acquitté des fonctions du saint ministère à la manière dont parle l'Apôtre dans son Épitre à Timothée que le

R. P. Soulerin a mérité le double honneur de célébrer ses noces d'or de profession religieuse et de sacerd oce *Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur.* Si le premier jubilé, en raison de la mort récente du T. R. P. Soullier, n'eut point l'éclat que comporte pareille solennité, le second, ce semble, ne pouvait être mieux fêté. Toux ceux, Oblats et fidèles, qui ont eu le bonheur d'y prendre part en garderont longtemps le souvenir.

En offrant, la veille, au vénéré jubilaire, en son nom et au nom de la communauté, ses félicitations et ses vœux, le R. P. Antoine, premier assistant général, a évoqué les jours déjà lointains que tous deux passèrent ensemble, dans une si parfaite union de cœur, aux bords du Saint-Laurent, dans le charmant village iroquois du Sault-Saint-Louis. A son tour, le T. R. P. Général affirme sa joie de présider cette fête de famille ; il redit l'affection inébranlable qu'il a vouée depuis longtemps à celui qui fut autrefois son maître au scolasticat d'Autun et qui est aujourd'hui devenu son fils — le meilleur des fils — et, promettant au bon Père ses prières et celles de tous les Oblats, il lui demande en retour, pour lui et pour toute la Congrégation, un fervent *memento* à la messe du lendemain.

Combien elle fut touchante cette messe du lendemain et quel admirable spectacle offrit la chapelle en ce matin du dimanche 11 décembre ! Il n'y avait pourtant ni faste ni éclat tapageur ; mais il est des choses qui parlent éloquemment par elles-mêmes et dont la sublime simplicité suffit à tirer des larmes. Au milieu du scintillement des cierges qui lui font comme une couronne d'étoiles, il est là, debout, pour la dix-huit millième fois peut-être, à l'autel du Sacrifice mystique, le prêtre septuagénaire. Sa barbe longue, neigeuse, lui donne des

airs de pontife et de patriarche ; et, cependant, ses traits ont gardé, au contact quotidien du Dieu qui ne vieillit pas, un cachet d'attrayante douceur, un rayon d'impérissable jeunesse. Sur le pavé du sanctuaire, ses frères en religion sont prosternés ; et, près de lui, à l'autel, son Supérieur général le sert et l'assiste avec l'humilité d'un lévite et la prévenance d'une mère. Plus loin, dans la nef, une foule compacte et recueillie est agenouillée dans la prière et contemple avec émotion. Et de là-haut, du fond de la tribune sombre, mystérieuse, tombent, merveilleusement alliancés, les sons graves de l'orgue et les sons légers, doux, alertes ou rêveurs, des instruments à cordes. C'est comme un vivant symbole de la douceur et de la force, de la gravité sereine et de la grâce toujours jeune qui chantent dans l'âme du vieillard leurs harmonieux cantiques !

Le soir, aux vêpres solennelles, le R. P. Célestin AUGIER, ancien provincial du Midi, prend la parole, et après avoir exalté en termes éloquents la royauté du sacerdoce dont l'empire s'étend au ciel et sur la terre, il retrace la carrière si bien remplie du R. P. SOULERIN. Il nous le montre au Canada, dans la Mission du Texas qui le compte au nombre de ses fondateurs, à la Maison-mère de la Congrégation où tour à tour il exerça les fonctions de procureur et d'assistant général, au scolasticat d'Autun et au juniorat de Notre-Dame des Lumières où il sut inculquer à des générations d'Oblats avec une piété sérieuse les principes de la science théologique et littéraire, et enfin dans cette communauté de la rue Saint-Pétersbourg dont il fait l'ornement par sa régularité exemplaire et où il consacre son activité, très grande encore, à conduire dans les voies de la perfection les âmes religieuses de divers couvents.

Le T. R. P. Général remercie ensuite les fidèles

d'être venus si nombreux s'associer à cette solennité ; il annonce la bénédiction papale que le Saint-Père, dans sa récente audience, a daigné lui accorder pour la chapelle de Paris. Tout le monde s'incline et, avec sa croix de missionnaire, le T. R. P. Supérieur trace le signe auguste de la rédemption et implore sur l'assistance, au nom même du Vicaire de Jésus-Christ, les plus précieuses faveurs d'en haut.

Bientôt Notre-Seigneur sort de son tabernacle, et le salut du Très Saint Sacrement donné par l'heureux jubilaire clôture cette belle journée tout entière consacrée à l'action de grâces et à l'épanouissement des cœurs.

Trois jours plus tard, une autre cérémonie non moins touchante avait pour théâtre la vieille abbaye de Royaumont, près de Paris. Dans ce vaste noviciat des Sœurs de la Sainte-Famille, le R. P. Barret consacre depuis trente ans ses forces, son intelligence et son cœur, à faire fleurir la vertu solide et la perfection religieuse. Aussi toutes les âmes s'épanouirent, tous les cœurs se dilatèrent dès qu'il fut question de célébrer les noces d'or d'oblation du vénérable aumônier.

Les premiers vœux furent offerts, tout naturellement, par les postulantes et les Sœurs. Des chants délicats et des paroles choisies traduisirent éloquemment les sentiments de toutes ; et dans cette atmosphère de respectueuse affection, on sentait, invisible et mystérieuse, mais bien réelle, bien manifeste, la présence d'une foule d'âmes sœurs, formées aussi par les soins du Père, et qui, de toutes les parties du monde, se réunissaient à cette heure solennelle pour lui redire leur reconnaissance et leur souvenir. Ce fut ensuite le tour des petites orphelines. Ces chères enfants, dont les francs sourires et les gais babils sont comme un rayon de soleil pour les

souffrances du vieillard et dont les jeunes âmes trouvent dans la sienne — en dépit de ses soixante-huit ans — un sympathique écho, ces chères enfants n'eurent pas de peine à attendrir leur bon Père par l'expression si naïve, si simple et si manifestemeut sincère des sentiments de leur cœur. Que de prières parfumées durent s'élancer de toutes ces âmes amies du bon Dieu en ce beau jour de son jubilé d'oblation !

La vaste chapelle du noviciat rappelle admirablement bien les austères églises des moines d'autrefois ; tout dans ses murs, sous ses voûtes de pierre, parle de sacrifice et d'immolation. Nul endroit ne pouvait mieux être adapté au renouvellement de l'immolation mystique d'une âme religieuse. C'est là que, dès le matin du 15 décembre, le T. R. P. Général célébra la sainte messe ; l'Oblat, riche déjà de cinquante ans de sacrifices et de mérites, était agenouillé au pied de l'autel. Soudain, on entendit éclater, comme portées sur des voix angéliques, les strophes si belles du cantique d'oblation. Impossible de ne pas tressaillir jusqu'au fond de l'âme au passage de cette musique et de ces paroles à la fois si solennelles et si enflammées ! Combien plus dut tressaillir le héros du sacrifice, qui put reconnaître là, dans ce chef-d'œuvre d'art et de foi, la belle âme, hélas ! trop tôt partie pour le ciel, de ce vaillant missionnaire et de ce merveilleux artiste qui fut son frère et qui se nomma le R. P. Charles Barret ! Au moment de la communion, l'Oblat gravit les degrés de l'autel, et là, en présence de l'Hostie sainte que lui présentait son Supérieur général, il renouvela, d'une voix émue, la formule de son sacrifice : « Je fais vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance perpétuelles, et je jure de persévérer jusqu'à la mort dans le saint Institut des missionnaires Oblats de Marie Immaculée. » Après

cinquante ans d'invincible fidélité, réitérer ces promesses était une fête pour le cœur du religieux, et cette fête de son cœur rayonnait au dehors, au milieu des larmes qui baignaient son visage.

L'après-midi, le T. R. P. Général monta en chaire pour chanter l'hymne de la reconnaissance. Reconnaissance à Dieu d'abord ! Quelle grâce que cette grâce de la vie religieuse accordée par le Seigneur à l'élu de ses miséricordes! Et de combien d'autres grâces cette première grâce a été le principe et le point de départ : grâce du sacerdoce, grâce de la vie apostolique, grâces sans nombre et de tous genres qui ont fait de ces cinquante ans des années pleines, riches, fécondes pour le ciel ! Reconnaissance aussi au cher Père, si saintement fêté ! Que de bien il a fait durant sa longue vie à tant d'âmes qu'il a dirigées ; et, depuis trente ans, que de bien il a fait dans cette abbaye, si bien comprise et tant aimée par lui ! Sa direction a été éclairée, prudente, ferme et douce ; et s'il est un trait qui semble dominer en sa vie, c'est bien celui de la douceur, de cette bonté qui fait qu'on ne sait pas l'appeler autrement que *le bon Père Barret*. Cette bonté, il semble parfois s'en effrayer et s'en faire un secret reproche ; mais non, *le bon Dieu* ne lui reprochera pas d'avoir été *le bon Père*, et de cette bonté il lui fera certainement un de ses plus beaux titres de gloire. Tirant ensuite un enseignement pratique pour l'auditoire religieux qui recueillait avidement sa parole, le T. R. P. Général lui rappela l'estime et l'amour qu'il devait avoir pour cette vie religieuse, un peu rude parfois, mais si riche en grâces et si méritoire pour l'éternité.

Enfin, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par le R. P. BARRET ; et, quand les fronts un instant inclinés se relevèrent, le *Te Deum* retentit, comme

le cri authentique, sacré, de la reconnaissance et de l'action de grâces.

Et maintenant ces douces fêtes sont passées, rapides comme toutes les fêtes de la terre ; mais le souvenir des deux jubilaires demeure : il ne passera pas, car il est indestructiblement gravé dans les cœurs. Et il reste de ces belles fêtes un écho, c'est la prière qui continue de monter pour eux vers le ciel : « Seigneur, gardez-les longtemps encore parmi nous ! Semblables à deux riches oliviers dont le feuillage ne vieillit pas, à deux flambeaux dont la splendeur ne pâlit pas, qu'ils restent longtemps encore parmi nous pour nous réjouir par la douce beauté de leur âme, pour nous édifier par l'éclat de leurs vertus !... »

IV

VOYAGE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE GÉNÉRAL.

Le T. R. P. Général a commencé la visite canonique de la province du Nord, par les maisons d'Angers, d'Arcachon et de Talence.

Il a quitté Paris le 10 janvier, à 11 heures du matin, pour se rendre à Angers. En passant à Tours, il a voulu saluer le tombeau de saint Martin, dont la garde fut longtemps confiée à nos Pères, et présenter ses hommages à Mgr l'archevêque qui, en plusieurs circonstances, a affirmé ses sentiments d'estime pour les Oblats. Malheureusement, Mgr Renou était absent ; Sa Grandeur venait de partir pour Rome. La matinée du mercredi fut prise par les pèlerinages au sanctuaire de saint Martin et de la Sainte Face et par les visites aux maisons de la Sainte-Famille, à MM. les grands vicaires et à quelques curés de la ville. A 3 heures de l'après-midi, le

T. R. P. Général reprenait le train pour Angers où il arrivait à 5 heures. Il était reçu à la gare par le R. P. FAVIER, provincial, et par le R. P. PICHON, supérieur local. Ce même soir, il ouvrait les exercices de la retraite annuelle prêchée aux novices et aux Pères missionnaires, par le R. P. ROUX, Victor.

Pendant dix jours, sauf une courte excursion dans les environs, pour encourager les œuvres de la Sainte-Famille, à Craon et Château-Gontier, le Très Révérend Père est resté au noviciat, se consacrant tout entier aux novices, aux Frères et aux Pères, étudiant les besoins de l'œuvre et cherchant les moyens de la rendre plus florissante.

Le mercredi, 18, il présida la clôture de la retraite et reçut la rénovation des vœux.

Pendant son séjour à Angers, le T. R. P. Général a été heureux d'entendre les vicaires capitulaires lui dire combien le zèle de nos Pères était apprécié dans le diocèse. Ils l'ont remercié du concours si empressé que NN. SS. GROUARD et JOULAIN avaient daigné leur prêter, pendant la vacance du siège, pour les confirmations et les ordinations. Ces deux prélats ont conquis non seulement l'estime, mais l'affection des Angevins et leur nom reste parmi eux en vénération.

Jeudi 19, visite aux Sœurs de l'Espérance.

Vendredi 20, le conseil provincial, dont les membres éloignés étaient arrivés la veille ou le matin même, tient séance de 8 heures et demie à midi, sous la présidence du T. R. P. Général. A 2 heures, le Très Révérend Père fait ses adieux à la communauté et au noviciat et prend la route de Bordeaux.

Au commencement de la nouvelle année, en présentant ses vœux au T. R. P. Général et en lui souhaitant bonne santé pour pouvoir remplir toutes les obligations

de sa lourde charge, le R. P. Antoine, rappelant son titre d'admoniteur, lui recommanda de ménager cette santé si précieuse à la Congrégation et se permit, très aimablement du reste, de lui défendre les voyages de nuit. Le vénéré Père admoniteur sera bien aise d'apprendre que ses paroles ont porté leur fruit. A 8 heures du soir, il y eut arrêt à Niort. Les Sœurs de l'Espérance de cette ville en ont profité pour faire connaissance, le lendemain matin, avec leur nouveau directeur général, lui offrir leurs devoirs de filiale soumission et écouter ses conseils paternels.

Au carmel de Niort se trouve une religieuse, sœur de deux de nos Pères qui sont dans les missions étrangères; pendant que ceux-ci combattent dans la plaine, elle, sur la montagne, prie et assure le triomphe. Le T. R. P. Général a tenu à lui faire une visite pour lui donner des nouvelles de ses frères et lui demander de prier et de faire prier pour la Congrégation entière.

Le soir à 8 heures, arrivée à Bordeaux, en compagnie du R. P. Rey qui devait prêcher la retraite dans la maison générale de la Sainte-Famille et à nos Pères de Talence. Une agréable surprise y attendait le T. R. P. Général; c'était une lettre du vénéré cardinal Lecot, dans laquelle Son Éminence lui disait, dans les termes les plus sympathiques, son estime, son affection et son dévouement pour la Congrégation et son chef. La lettre était accompagnée d'une invitation à dîner à l'archevêché le lendemain, avec le R. P. Anger, pro-directeur de la Sainte-Famille. Le T. R. P. Général, très touché de cette démarche de l'illustre prélat, s'est rendu à son invitation et a été ravi de l'accueil qui lui a été fait.

Au retour de l'archevêché, dans la soirée, eut lieu l'ouverture de la retraite à la maison générale de la Sainte-Famille.

Après la clôture, qui eut lieu le dimanche 29 janvier, le Très Révérend Père se rendit à Arcachon.

Dimanche, lundi et mardi, visite canonique de la maison d'Arcachon. Cette visite coïncida avec la fête du R. P. de La Couture, supérieur local; trois Pères de Bordeaux sont venus la célébrer avec nous.

Ayant appris la présence du T. R. P. Général dans la Gironde, Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, si sympathique aux Oblats, lui avait envoyé une invitation pour assister, le jeudi 2 février, au sacre de Mgr Rumeau, son vicaire général, nommé à l'évêché d'Angers. Le Très Révérend Père accepta avec empressement cette invitation, heureux de représenter nos Pères d'Angers au sacre de leur évêque. Il partit donc le mercredi matin, avec le R. P. Anger, pour Auch, afin de rendre visite à Mgr Balaïn, toujours si Oblat de cœur, et qui devait, lui aussi, assister aux fêtes d'Agen. La cérémonie fut magnifique. Elle était relevée par la présence de Son Ém. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, de douze archevêques et évêques et de deux abbés mitrés.

Au dîner qui suivit, Mgr d'Agen, complimentant les évêques présents, dit en s'adressant à Mgr Balaïn : « Merci, Monseigneur l'archevêque d'Auch. Votre présence fait planer au-dessus de nos fêtes l'image souriante de Marie Immaculée, au double souvenir et des liens qui vous attachent à cette chère Congrégation dont vous êtes la gloire et de votre titre de métropolitain de Lourdes. C'est pour nous comme un heureux présage et comme un sourire de Dieu que nous accueillons avec amour. Soyez béni, Monseigneur, de nous l'avoir apporté. »

Mgr d'Angers a appliqué à chacun des prélats un texte de saint Paul sur les vertus des évêques. Voici le texte à l'adresse de Mgr Balaïn : « Je dirai à l'ange de l'église

d'Auch, qui, en abandonnant sa cellule de religieux pour un palais, n'a rien changé de sa vie austère et monacale : *In omnibus teipsum præbens exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate.* »

Le T. R. P. Général rentra tard à Bordeaux ; dès le lendemain matin, il se rendait à Talence, où les Pères et les Frères faisaient leur retraite. Le R. P. Rey avait bien voulu consentir à la leur prêcher, avec son bon cœur et son zèle infatigable ; il avait terminé la retraite de la Sainte-Famille le dimanche précédent, et le soir de ce même jour, il commençait celle de Talence. Cette dernière se clôturait le samedi 4 février.

Contrairement à ses habitudes et par une condescendance des plus flatteuses, S. Ém. le cardinal Lecot, avait accepté l'invitation du R. P. Jonquet, nouveau supérieur de Talence, et consenti à partager le dîner de la communauté. « Que ce soit en famille, avait-il dit : pas d'autre invitation. J'irai avec mon secrétaire seul. » Il fut fait ainsi et tout se passa en famille. Le cardinal fut vraiment un père au milieu de ses enfants. Impossible de montrer plus de simplicité, d'abandon, de cordialité. Dans sa réponse au toast délicat du Supérieur, il répondit en louant le zèle des Pères, soit comme missionnaires dans le diocèse, soit comme curés ou vicaires dans les paroisses de Talence et d'Arcachon. Le T. R. P. Général prit la parole à son tour et demanda la permission de lire la lettre qu'il avait trouvée en arrivant à Bordeaux. « Je suis bien aise, ajouta-t-il, que les Pères connaissent cette lettre ; ils savent, Éminence, combien ils peuvent compter sur votre bienveillance ; en retour, je vous promets, de leur part, un redoublement de dévouement, de respect et de soumission filiale. » Le cardinal nous quitta vers 3 heures. Si nous fûmes heureux de cette visite, lui-même dut en emporter un doux sou-

venir, puisque le lendemain il écrivait au R. P. Jonquet pour le remercier du plaisir qu'il lui avait procuré.

C'est le lundi 6 février que la visite canonique fut terminée.

Le mercredi fut le jour des adieux.

Au moment où le T. R. P. Général était arrivé à Bordeaux, le R. P. Ducot, missionnaire au Mackenzie, subissait une opération à la clinique tenue par les Sœurs de l'Espérance. L'opération avait réussi, mais elle avait été beaucoup plus longue et plus pénible que ne l'avait prévu le docteur. Le cher malade fut condamné à un repos prolongé. Avant son départ, le Très Révérend Père voulut lui faire une dernière visite, l'encourager et le bénir.

Le jeudi 9 février, retour à Paris. Le lendemain, commençait la retraite annuelle de la Maison générale prêchée par le R. P. Favier, provincial du Nord.

Si pendant ce voyage, notre vénéré Père s'est fatigué, il a eu au moins la consolation de pouvoir dire : « Je suis heureux de ce que j'ai vu et entendu. »

DÉPARTS DE MISSIONNAIRES.

Le T. R. P. Supérieur général a délégué un de ses assistants, le R. P. Miller, pour faire en son nom la visite de nos vicariats et préfectures apostoliques du Sud africain. Le R. P. Visiteur s'est embarqué à Southampton le 14 janvier avec le R. P. Séchet (Pierre), du diocèse de Nantes, destiné à la Mission Saint-Paul de Taungs (Bechuanaland).

Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, a repris le 19 janvier le chemin de ses missions lointaines, accompagné du R. P. Calais (Jules), jeune missionnaire du diocèse de Nancy.

Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, après avoir présidé à Pontmain, le 28e anniversaire de l'apparition de Notre-Dame d'Espérance, le 17 janvier, s'est embarqué au Havre le samedi suivant. Sa Grandeur emmène deux postulants de Viviers, son diocèse d'origine : M. l'abbé Rossignol (Marius), prêtre ; M. l'abbé Pailhat (Joseph), sous-diacre, ainsi que le Frère convers Welsch (Antoine), du diocèse de Metz.

Les RR. PP. Agaccio (Firmin), du diocèse de Mondovi (Italie), Aubert (Félix), du diocèse de Nîmes, et le Frère convers Jézéquel (Gabriel), du diocèse de Quimper, ont quitté Marseille le 22 janvier à destination du vicariat de Colombo (Ceylan).

Le R. P. Flynn (John), du diocèse de Meath (Irlande), et le Frère convers Tuite (Christopher), se sont embarqués le 22 février à Neaple, à destination de la Mission de Freemantle (Australie).

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 146. — Juin 1899

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LETTRE DU R. P. BONNALD AU DIRECTEUR DES ANNALES.

Pelican Narrows, Mission de Sainte-Gertrude,
le 1er novembre 1898.

Mon révérend et bien cher Père,

C'est le moment d'adresser à la rédaction des annales mon rapport annuel sur les travaux de la Mission du lac Pélican et de ses succursales. A mon avis, ce récit pourrait paraître aride et monotone ; mais puisque la Congrégation veut bien s'y intéresser — on nous l'a dit au dernier Chapitre — je m'empresse de suivre les avis que nous a adressés à ce sujet notre révérendissime et bien-aimé Père général.

En novembre dernier, privé de la compagnie du

P. Simonin, Xavier, qui passait trois mois avec les chrétiens du fleuve Churchill, je gardais seul la Mission. La surface de notre lac était à peine durcie au contact du froid qu'on vint me demander pour des baptêmes et des malades à une journée de marche. Impossible de passer sur la glace du large, trop faible encore. Il nous fallut même quitter souvent les bords dangereux du lac pour passer à terre. Sur le soir, en traversant une petite rivière ou plutôt un ruisseau, la faiblesse de mon élan trahit mon courage, je tombai à l'eau, et force nous fut d'allumer du feu pour me permettre de changer. Ce contre-temps nous retarda et la nuit était fort avancée quand nous arrivâmes à la cabane des sauvages située au milieu de hauts sapins, sur le bord d'un lac. Il faisait très froid et nous étions heureux de nous trouver devant un foyer flamboyant; assis sur nos talons par terre, nous fîmes honneur au poisson que l'on nous servit à souper.

Comme il était très tard, je remis au lendemain les soins à donner aux malades et les sacrements à administrer. La cabane n'était pas grande, puisque, couché, mes pieds touchaient presque le foyer et ma tête la porte. Les enfants qui n'avaient pas eu connaissance de notre arrivée furent émerveillés et stupéfaits le matin de voir le missionnaire et son compagnon couchés dans leur loge.

Un petit enfant était à toute extrémité; le nouveau-né fut baptisé. On l'avait déjà appelé *la Trinité*. Je lui donnai le nom de Pierre. La vieille grand'mère se confessa et reçut l'extrême-onction. *Je n'attendais que cela, maintenant je partirai contente*, me dit-elle. Elle mourait bientôt en effet.

Cette vieille était aveugle, elle désirait mourir pour voir le bon Dieu.

Première compagne d'un vieux bigame qui mourut protestant pour avoir un vernis de religion, elle s'empressa d'embrasser le catholicisme avec ses enfants. Vous serez peut-être surpris si je vous dis que cette sauvagesse avait du sang noble et du sang français dans les veines. Elle descendait d'un gentilhomme français, M. de Roche-Blave, qui, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait été chef d'une factorerie dans le pays, au commencement de ce siècle. Au retour de cette visite, il nous arriva encore un accident, presque un malheur. Je ne tombai plus à l'eau, mais le meilleur chien de mon traîneau tomba subitement malade et resta sur place.

Dès que les glaces furent solides, les chasseurs des alentours vinrent nous réjouir en nous apportant de la viande de caribou et de la chair d'esturgeon. Ce n'est pas à dédaigner quand depuis longtemps on se nourrit de brochetons ou de têtes de carpe, et je prie vos lecteurs de ne pas nous traiter de gourmands et de terrestres. Ici comme ailleurs : *primum est vivere*. Le froid intense et des courses fatigantes demanderaient qu'on se nourrît confortablement. Pauvre confortable !

Il faisait en ce temps-là un froid de 40 degrés centigrades. Par une pareille température, il faut garder sa capote en fourrures, même devant le feu, pendant que la galette dégèle.

A la Mission, l'occupation du Père était de faire le catéchisme aux enfants, et entre temps de charrier le bois de chauffage.

Le dernier jour de novembre nous arriva à l'improviste le courrier du fort Cumberland. Les lettres ! les lettres ! Vous ne sauriez croire la douce émotion, la joie extraordinaire qu'on éprouve à ce nom-là, quand on a été sevré des nouvelles de la patrie, des pays civilisés,

pendant des mois entiers. La nuit suivante est souvent une nuit blanche pour le missionnaire du Nord qui oublie de dormir pour se rassasier de nouvelles de l'Église universelle et de la Congrégation...

Pendant que nous lisions nos lettres et nos annales avec un plaisir ineffable, nos gens, dans le village, n'étaient pas moins heureux de regarder le bel animal tout à fait inconnu pour eux que les voyageurs avaient amené dans le pays. C'était un cheval, un *gros chien*, en langue sauvage.

En décembre, ce fut un va-et-vient continuel de voyageurs, les serviteurs des divers postes de la Compagnie marchande ou les Indiens qui venaient trafiquer au magasin du village.

A Noël, nos chrétiens arrivèrent de tous les côtés. Les sauvagesses se distinguèrent par l'entrain de leurs chants; deux d'entre elles accompagnèrent les cantiques avec des accordéons.

De son côté, le P. Simonin célébrait les fêtes à Pakitawagan où s'étaient réunis de nombreux sauvages venus de très loin. Ce cher Père rentra peu après au lac Pélican, aguerri aux voyages du Nord et comprenant assez bien la langue du pays. Jugez si nous fûmes heureux de nous revoir après cinq mois de séparation.

En janvier, je profitai de la jeunesse et de la bonne volonté de mon *socius* pour l'envoyer à ma place chez des sauvages qui nous avaient demandés. Moi-même je partais un peu plus tard pour le haut Churchill. Un pauvre vieux sauvage infirme m'avait supplié d'aller le voir pour le confesser, lui et sa vieille.

On dit dans le pays qu'il suffit que je parte pour que le mauvais temps se déchaîne. Toujours est-il qu'une heure après notre départ, il arriva une tempête de neige qui fut pour nous une occasion de faire pénitence. Il

fallut chausser les raquettes ; nos chiens n'en pouvaient plus. Nous arrivâmes à minuit chez le vieux sauvage. De grand matin, pendant que les enfants et mon compagnon dormaient encore, j'entendis la confession du vieux et de la vieille, assis simplement au coin du feu sur mon sac de voyage. Quoique très heureux de cette bonne action, j'avoue qu'avec cette neige abondante, arpenter à la raquette ces lacs et ces baies sans fin, escalader ces montagnes, courir dans ces petits sentiers à chiens, dans les ravins et les bois, c'était plus qu'il n'en fallait pour me prouver que je dois renoncer à la marche à la suite des voyageurs en hiver... Mais qu'arrive-t-il ? Après le repos on oublie la fatigue, et l'on est toujours prêt à recommencer.

Après notre retraite de mois de janvier, le P. Simonin partait pour une longue course apostolique. J'aurais dû faire moi-même cette visite à nos chrétiens de l'Est pour le baptême de leurs enfants, mais un autre voyage en perspective ne me permit pas de l'entreprendre. D'ailleurs, le P. Simonin savait déjà assez de cris pour se tirer d'affaire. La difficulté des chemins, la rigueur de la saison et l'état précaire de nos chiens l'obligèrent sans doute bien souvent à se servir de ses jambes et de ses raquettes, mais il fut brave et vit tout son monde, fit les baptêmes et revint content, quoique fatigué.

Maintenant, à mon tour de voyager pour voir mon confrère du fort Cumberland, le R. P. Ovide Charlebois, et même pousser jusqu'à Prince-Albert pour les affaires temporelles de ma mission, une distance de 500 kilomètres.

L'homme propose et Dieu dispose : je devais même pousser encore bien plus loin. Une lettre de Mgr Pascal arrive au fort Cumberland et nous apprend le résultat des élections pour la nomination du délégué du vicariat de

la Saskatchewan au Chapitre général. Vous comprenez les émotions de l'élu. On se sent confus et joyeux à la fois, confus de se voir choisi pour représenter ses confrères à cette vénérable assemblée, et joyeux à la pensée de revoir les anciens de la famille, la France et la terre natale. Je ne saurais jamais assez remercier mes chers confrères d'avoir bien voulu penser à moi pour les représenter au Chapitre.

A la confusion, à la joie se mêlait bien un peu, même beaucoup, de crainte.

Ce pays d'adoption, ces vastes déserts parcourus en tous sens depuis plus de vingt ans, ces missions fondées, j'allais les quitter... mes chers chrétiens, mes bien-aimés orphelins de Sainte-Gertrude, les reverrais-je encore?... Ces voies ferrées sont si longues, l'Océan si vaste! Je partis, mes hommes m'accompagnèrent jusqu'à Prince-Albert.

Ce voyage fut long et pénible. On ne trouve pas de poissons à acheter pour les chiens; sur la route, la neige est abondante et les gros vents qui ont tout nivelé ne laissent aucune trace de chemin, dans les marais surtout. Un cheval mort dans le bois et que les loups ou les carcajoux n'avaient pas entièrement dévoré nous servit pour donner un repas à nos chiens. Ce ne fut qu'à Prince-Albert que nous pûmes les nourrir à bon marché et les rendre frais et dispos pour le retour. Adieu, mes braves sauvages, mes enfants bien-aimés, reprenez le chemin de votre pays, moi je vais en France! Bientôt, en compagnie de Mgr Pascal, la vapeur nous emportait sur le chemin du bas Canada. L'amabilité de Sa Grandeur ne pouvait me faire oublier celle du R. P. Duhaut, supérieur de Prince-Albert, que je venais de voir pour la première fois.

Nos pères de Qu'Appelle et de Winnipeg ont égale-

ment bien droit à notre reconnaissance. Je suis heureux d'avoir pour compagnon, jusqu'en France, le R. P. Hugonnard, délégué du vicariat de Saint-Boniface. C'est mon mentor, dans les gares, sur les bateaux. Venant du désert et moitié *ensauvagé*, j'avais besoin de son expérience pour me tirer d'affaire. Merci !

Passons de suite à Ottawa, sans parler de ce pays si pittoresque qui sépare Winnipeg, la grande ville des prairies, de la capitale du Dominion.

On est heureux, en qualité d'Oblat, de visiter à Ottawa les divers établissements de la Congrégation. S'il était permis d'afficher une préférence, je la donnerais au scolasticat d'Archeville.

Mes meilleurs souvenirs et mes fraternels remerciements à tous ces chers Pères et Frères d'Ottawa qui savent si bien accueillir les pauvres missionnaires sauvages de passage dans leurs maisons.

Pendant que le R. P. Hugonnard allait visiter les hauts personnages du gouvernement, je racontais à nos scolastiques notre genre de vie dans le Nord.

A Montréal, où le R. P. Lefebvre nous reçut si paternellement, nous visitâmes les établissements de charité, si nombreux en cette ville, et je profitai de la circonstance pour acheter et envoyer à nos Missions des statues et des ornements d'église.

C'est sur le bateau allemand *Trove*, qui allait de New-York à Plymouth, que nous nous embarquâmes, le P. Hugonnard et moi.

Nous nous en trouvâmes bien. Bonne traversée avec une journée à peine de mal de mer.

Un officier du bateau, mort subitement, fut jeté à la mer quelques heures après son décès, avec un air de musique et quelques paroles du commandant pour toute cérémonie.

Au bout de huit jours, nous débarquions à Plymouth et, le soir même, nous étions à Paris, à la maison générale. Chacun devine les sentiments qui firent battre notre cœur en touchant le sol de la patrie. Déjà sur la Manche, en revoyant les côtes de France, après vingt-quatre ans d'absence, nous les saluâmes de loin.

A tout cœur bien né, la patrie est chère.

Maintenant, mon révérend Père, vous n'attendrez pas de moi que je vous raconte en détail les différentes étapes de mon voyage et de mes visites en France. Vos lecteurs s'imaginent facilement ce qu'il peut y avoir d'intéressant et d'attrayant pour un pauvre missionnaire qui, après tant d'années passées au milieu des sauvages, revient tout d'un coup dans son pays, même quand ce pays est notre pauvre Lozère... Le village ! la maison paternelle ! l'église de la paroisse ! le cimetière ! les vieux amis ! les nouveaux venus qui s'empressent autour du missionnaire, leur oncle ou leur cousin ! Quel respect, je dirai quelle vénération ces bons chrétiens de France ont pour le missionnaire ! Ces sentiments nous confondent et sont pour nous une véritable prédication. C'est la voix de Dieu qui nous dit ce que nous devons être. Le soir, dans le village, après que les troupeaux avaient été ramenés à l'étable et que tous les hommes de peine étaient revenus au logis, toute la population se portait à la maison du Père pour l'écouter parler de ses Missions.

Afin que tous ces braves gens pussent entendre leur compatriote revenu de si loin, il fallait se réunir à la grange, plus vaste que les autres appartements. C'est là que j'ai vu ces chrétiens de vieille roche pleurer comme des enfants et me donner leur dernier sou pour la conversion des sauvages.

En allant dire ma messe le matin et en traversant la campagne de bonne heure, le parfum des genêts en fleurs, le chant de l'alouette et celui du laboureur, la vue des blés et des belles prairies, tout cela me causait un plaisir ineffable et me rappelait d'autres temps... Quelle différence avec nos immenses solitudes de neige et de glace! Mais béni soit Dieu qui remplit l'univers de sa puissance et qui a tout fait pour l'homme et pour sa propre gloire sous tous les cieux et tous les climats! Ici comme partout, nous trouvons des merveilles qu'on croirait à nulle autre pareilles.

A la porte de l'église paroissiale, en sortant de la grand'messe, les bons paroissiens et les paroissiennes m'attendaient sur la place et avaient la bonté de venir me dire : « Ah! mon Père, nous aimerions mieux mendier notre pain que de ne pas appartenir à la Propagation de la Foi. » Cependant, au milieu de ces joies et de ces douces émotions, la terrible grippe fondit sur moi et dix jours durant me tint au lit. Ce fut bien sérieux. Mais le bon Dieu voulait que je retournasse à ma Mission et me rendit la santé. La jeunesse des petits séminaires et des collèges ecclésiastiques du diocèse de Mende entendit avec intérêt, et j'espère avec fruit, les histoires de nos missions. Les lévites du grand séminaire ne furent pas trop choqués de mon français barbare, et je crois que plusieurs se disposaient déjà à partir pour le noviciat des Oblats.

L'évêque, Mgr Baptifolier, les grands vicaires, les chanoines, furent on ne peut plus sympathiques au missionnaire et le prouvèrent par leur générosité à son égard.

Les honneurs et les dons pleuvaient sur la tête du pauvre P. Bonnald, peu habitué à ces faveurs, tellement est haute l'idée que le clergé et le peuple se font de

celui qui abandonne tout pour les âmes. Fasse le bon Dieu que je ne l'oublie jamais ! Je dois dire ici qu'en chemin de fer, dans les gares, dans les hôtels, partout le missionnaire fut respecté de tous. Un jour, ayant manqué l'heure du départ d'un train dans une ville du Midi, je dus attendre longtemps. J'allai au premier hôtel venu prendre mon repas, mais il arriva que je tombai dans un restaurant, rendez-vous habituel de socialistes; je fis contre mauvaise fortune bon cœur. L'accueil fut assez froid d'abord et l'on me regarda de travers. Je me hasardai à faire quelques questions à mes voisins de table, comme pour leur demander des renseignements. On me répondit non pas avec sympathie, mais assez poliment. Bientôt ce furent eux qui me questionnèrent. Je leur répondis. La conversation s'engagea, se continua avec intérêt, et finalement ces pauvres et braves gens devinrent mes amis. Leurs mains tenaient bien le couteau et la fourchette, mais toute leur attention était à ce que je leur disais de nos Missions, et je vous assure que j'étais très édifié des réflexions qu'ils faisaient et qu'ils se communiquaient. Ils étaient bien convaincus que la religion avait civilisé les sauvages et les rendait heureux en ce monde, sans parler de l'autre.

Au sortir de la salle, ces mangeurs de curés me saluèrent tous avec politesse et sympathie, et quand mon tour vint de régler mon compte avec le maître d'hôtel, il ne voulut rien prendre au missionnaire des sauvages.

Un autre fait analogue m'arriva dans une grande gare. C'était en avril et je voyais des cerises dans un buffet ; comme notre première mère Eve, je fus tenté d'y goûter. Cela ne nous arrive pas souvent de manger des cerises, au lac Pelican.

A ma demande, le petit panier fut versé dans un journal et me fut remis. J'avais parlé avec le maître du

buffet. Quand je voulus payer : « Ah ! mon Père, me dit-il, gardez votre argent ; vous en faites bien assez pour les pauvres sauvages. »

Puisque j'en suis à me rappeler et à vous citer quelques petits faits de France, j'en insère ici un autre d'un genre différent et qui m'impressionna beaucoup. Nous étions à Montmartre le jeudi saint au soir. Le R. P. Lemius finissait presque son sermon aux pauvres réunis au nombre de quinze cents à la crypte. Il nous reconnut, le P. Hugonnard et moi, parmi ses auditeurs, et il annonça, en terminant, que deux missionnaires venaient d'arriver de l'Amérique du Nord et que tous les pauvres iraient baiser la croix de ces deux Pères qui se tiendraient debout près de la porte. Deux heures durant, nous eûmes les bras tendus présentant notre croix d'oblation à baiser à ces miséreux de la capitale. Ce fut pour nous un grand sujet d'édification et rien ne pouvait nous rappeler davantage le ministère de nos Missions.

Quant au Chapitre général, je dirai seulement qu'on se sent heureux, honoré et fier d'être Oblat en assistant à une pareille assemblée, à côté de ces vénérés confrères si respectables par leurs vertus et par leurs talents.

Celui qui écrit ces lignes regrettera aussi toujours de n'avoir pu, faute de temps, répondre aux aimables invitations qui lui furent faites, de visiter Notre-Dame de Pontmain, Notre-Dame de Sion, Notre-Dame de l'Osier et Liège. Il lui eût été pourtant bien agréable de voir toutes ces générations de futurs Oblats grandissant à l'ombre des sanctuaires de notre Mère immaculée ! Et quels doux souvenirs lui seraient venus au berceau de sa vie religieuse !

Un salut affectueux à ces chères communautés, sans oublier le bon Frère Théophile, de Liège, si connu de tous les missionnaires.

Notre-Dame des Lumières et Angers, ce furent là mes seules visites ou pèlerinages.

L'heure de repartir est venue ; seul et le premier des capitulants, je reprenais le chemin de l'Amérique vers la fin de juin. Adieu à ces chers Oblats et autres amis que j'ai vus ou que j'aurais voulu revoir ! Oui, à Dieu, qu'ils soient à Dieu, ces chers confrères, parents ou bienfaiteurs ; au revoir un jour au ciel ! je retourne à nos pauvres et chères Missions. Que le ciel me soit propice sur terre et sur mer ! Merci à nos bons Pères et Frères de Paris, toujours si aimables envers les Oblats de passage à la maison générale et si serviables pour les aider à faire leurs préparatifs de voyage. Merci à nos Pères de Londres et à ceux de Liverpool.

Le *Numidian*, qui nous porte, laisse Liverpool le 23 juin, longe les côtes d'Irlande et vogue en pleine mer par des vents continuels, mais sans essuyer de tempêtes. Les passagers, tous protestants, sympathisent pourtant avec le prêtre catholique. Nous sommes distraits par quelques voiliers, de rares steamers et aussi des icebergs. Nous saluons Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon que nous regardons du large avec nos longues-vues.

Après dix jours de traversée, sans avoir eu le mal de mer, nous entrions dans le fleuve Saint-Laurent. Vous avez entendu parler du magnifique panorama que présentent ses rivages.

Une journée durant, de Québec à Montréal, debout sur le pont du navire, nous jouissons du plus beau tableau que j'aie jamais vu. Des deux côtés du fleuve, une suite de villages et de villes avec leurs églises et leurs beaux clochers.

Au moment de débarquer à Montréal, nous nous félicitions tous mutuellement de notre heureuse traversée. Quelques heures après, nous apprenions l'épouvantable

catastrophe de la *Bourgogne*. Le 12 juillet, j'arrivais à Prince-Albert après avoir vu, dans les gares des premières colonies du vicariat, des Européens catholiques émigrés de l'Allemagne ou de la Pologne.

Il suffisait à ces pauvres gens de voir une soutane et une croix pour accourir aux pieds du prêtre et lui baiser la main. Il n'y a pas assez de missionnaires pour ces âmes abandonnées.

Je trouvai à Prince-Albert les Pères Oblats des environs réunis autour du R. P. Duhaut pour avoir des nouvelles de France et de la Congrégation.

Là aussi m'attendaient depuis trois jours quatre de mes chrétiens du lac Pelican avec deux canots. Ils vinrent jusque sur les *chars de feu* me serrer la main et prendre mon bagage. La joie fut grande de part et d'autre en se revoyant. Deux jours après, nous partions pour la Mission Sainte-Gertrude. L'espace de 200 milles anglais, nous descendons la Saskatchewan et nous arrivons ainsi au fort Cumberland. Nous traversons ensuite des lacs et remontons les rivières du Nord sur un parcours de 150 milles.

A l'entrée d'une rivière, nous trouvons des sauvages catholiques qui attendent notre passage et qui, à notre vue, remercient Dieu de m'avoir ramené sain et sauf d'un si long voyage ; ils viennent justement de faire chasse et boucherie ; il y a là, sur le gazon, les dépouilles de deux élans. On nous fournit des provisions pour le reste du voyage.

Le calme dont nous sommes favorisés nous permet de traverser sans danger les grands lacs qui nous séparent du lac Pélican, et nous arrivons un dimanche soir, non sans émotion, en vue de cette chère mission dont je jetai les fondements en 1878.

Nos canots sont aussitôt reconnus par la population du

village qui se dirige vers l'habitation des Pères pour nous souhaiter la bienvenue et nous serrer la main. Pour nous consoler de la séparation de nos amis de France, il ne fallait rien moins que les visages souriants de ces chers Indiens. Si les paroles leur manquaient pour exprimer la satisfaction qu'ils éprouvaient en revoyant leur Père, leurs regards la disaient assez. Ces pauvres gens s'étaient figuré que leur missionnaire ne reviendrait jamais plus. Ne croyez pas cependant que nos sauvages soient l'amabilité même; ils sont au contraire généralement assez peu reconnaissants de ce qu'on fait pour eux.

Mais le bon Dieu nous a ainsi faits, que nous nous attachons à nos œuvres en dépit et peut-être à cause des peines que nous avons eues.

Après cinq mois d'absence, j'arrivais donc à la Mission Sainte-Gertrude; la chapelle et le presbytère étaient fermés. Le P. Simonin remplaçait au fort Cumberland le P. Charlebois qui était allé à ma place visiter nos chrétiens du fort Nelson. Il me fallut contenter nos sauvages en leur racontant les péripéties de mon voyage, leur parler des chemins de fer, des bateaux à vapeur ou, comme ils disent dans leur langue, des traîneaux et des canots de feu, leur dire ce qui se passait de l'autre côté de la terre dans les grands et vieux pays. Je ne pus répondre aux questions qu'ils me posaient sur le Pape, n'ayant pas eu le bonheur d'aller à Rome. Nos chrétiens s'intéressent beaucoup à l'auguste personne du Vicaire de Jésus-Christ, et il faut les entendre chanter avec amour tous les dimanches, après la grand'messe, *Dominus conservet eum*...

Le lendemain de mon arrivée, je chantai la grand'-messe en actions de grâces des soins maternels dont la divine Providence n'avait cessé de m'entourer durant tout mon voyage.

Je renonce à vous décrire l'étonnement, la stupéfaction des Indiens en entendant le phonographe que j'avais apporté de France. Une boîte armée de quelques fers et d'un cornet qui chante en leur langue, parle leur idiome, reproduit le son de la voix de leur missionnaire, voilà, on le comprend, du reste, une chose de nature à frapper extraordinairement l'imagination de nos enfants des bois.

La renommée de la boîte qui parle et qui chante se répandit dans tout le pays, et il nous arriva des Indiens de fort loin pour la voir et l'entendre.

Les lettres que leur avaient remises pour moi leurs amis ou compatriotes témoignaient de la joie que leur avait fait éprouver à tous la nouvelle du retour de leur vieux missionnaire.

Je dus reprendre mon ministère habituel. Pendant deux mois, trois fois par jour, la cloche appelait les Indiens à l'église : le matin à la messe et le soir à l'instruction, tous les fidèles indistinctement, et dans l'après-midi, les enfants pour le catéchisme.

Les protestants assistaient presque tous à l'exercice du soir; ils y tenaient tant, que longtemps à l'avance ils venaient chez les voisins attendre l'heure de la prière.

Cette assistance a porté bonheur à plusieurs d'entre eux. J'ai reçu trois abjurations d'adultes.

Je passe presque sous silence un événement extraordinaire pour le lac Pelican, mais qui n'a pas trait directement à la religion : le traité passé entre les sauvages et un agent du gouvernement. Ce pays de rochers, de sable et de terre glaise ne sera jamais habité par les blancs, mais étant inclus dans le territoire canadien, ses habitants participent aux avantages que le gouvernement accorde aux aborigènes en compensation des belles terres de l'Ouest qu'il s'est appropriées. Libre à

chacun de prendre le traité ou de le refuser. Les ministres protestants ont poussé leurs adeptes à l'accepter, les missionnaires ont laissé les catholiques libres d'agir à leur guise. En tout cas, lorsque nous aurons ici une réserve en règle, ce sera la seule en majorité catholique dans le Nord-Est du Dominion.

Peu après cet événement, le R. P. Charlebois nous revenait du fort Nelson avec une liste de trois abjurations, de baptêmes et de mariages.

Ce vaillant et zélé missionnaire n'avait pas hésité, avec tout le désintéressement d'une âme apostolique, à laisser sa propre Mission pour aller voir mes néophytes du fort Nelson, qui, sans lui, n'auraient pas vu de prêtre cette année-ci. Il nous dira sans doute ailleurs le bien qu'il lui a été donné de faire à nos chrétiens les plus éloignés, mais je veux rapporter un fait qui se passe assez souvent dans nos Missions et qui, dans la circonstance, me paraît bien édifiant.

Un bon vieux sauvage, père d'une nombreuse famille, qui a donné tous ses enfants à l'Église catholique, arrivait de bonne heure, ce printemps, au fort Nelson. Il y amenait dans son canot d'écorce un de ses fils très malade. Dieu sait ce que ce pauvre homme eut de peine pour venir de si loin — un voyage de deux semaines — monter le courant des rivières, lutter contre les rapides, se charger dans les portages d'abord de son fils âgé de vingt ans, puis du canot... Enfin, malgré les fatigues du corps et les peines du cœur, il fut heureux de déposer son cher malade dans la petite cabane qu'il se fit auprès de la Mission, entre la croix et l'église. Il savait que le Père ne serait pas encore arrivé, et il prévoyait bien que le pauvre patient mourrait sans le voir. Mais du moins il mourrait près de *la maison de la prière,* son corps reposerait quelques instants devant la croix de l'autel

et les images du Sacré-Cœur et de Marie, et serait déposé en terre bénite. C'est ce qui arriva.

Le ministre de l'erreur ne fut point appelé. Tous les catholiques présents récitèrent le chapelet auprès du mourant. L'un d'eux récita les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition. On invoqua la Sainte Vierge et saint Joseph, et le malade mourut en priant.

Le bon Dieu lui aura tenu compte du grand désir qu'il avait de se confesser. Il recommanda que le Père en fût informé et il lui laissa une fourrure comme offrande de la messe qu'il lui demandait pour le repos de son âme.

Ces bons néophytes, seuls à la Mission, prièrent encore ensemble devant le corps au milieu de la chapelle et le portèrent ensuite au cimetière où, au milieu de la parenté en larmes, ils firent les dernières prières. Toute la population du pays, en majorité encore protestante, fut fort édifiée. Quand un peu plus tard le R. P. Charlebois arriva, il s'empressa de célébrer un service solennel pour l'âme du pauvre trépassé.

Les quelques semaines que le missionnaire passa au fort Nelson furent consacrées à instruire, confesser et encourager ces bons catholiques. Il y reçut même dans l'église quelques nouveaux convertis.

Revenons au lac Pélican. Le R. P. Charlebois, qui vient d'y arriver vers la fin d'août, nous a raconté ses conquêtes et les espérances qu'il fonde sur les populations sauvages de l'Est, toutes enrôlées dans la secte des méthodistes. Cette fausse religion ne les satisfait pas, ils voudraient nous voir et nous entendre plus souvent. *Rogate ergo dominum messis.* Merci à ce bon Père pour le bien qu'il a fait à nos chrétiens de Nelson et de Churchill; il les a tous vus ou à la mission ou sur son chemin au retour. Le R. P. Charlebois ayant regagné le fort

Cumberland, le P. SIMONIN revint au lac Pélican. Nous sommes ici ensemble jusqu'aux approches de Noël. Pendant mon séjour en France, je me suis préoccupé des statues, des ornements, etc., pour les chapelles que nous projetons d'élever aussitôt que nous en aurons les moyens.

Depuis la fondation de la Mission, c'est la première fois qu'une lampe brille dans notre petit sanctuaire et éclaire mystérieusement l'autel du Très Saint Sacrement. Nos chrétiens semblent redoubler de ferveur dans la visite quotidienne qu'ils ont l'habitude de faire depuis leur conversion. Tous les matins, ils assistent nombreux à la sainte messe. Une autre pratique qui leur est salutaire, c'est la récitation fréquente du chapelet. L'exercice du Chemin de la Croix attire même les protestants, et un des premiers officiers de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui y avait assisté un jour par occasion et curiosité, disait à ses commis dans la factorerie dont il était chef : « Je n'ai jamais rien entendu de si pieux et de si touchant que les paroles des prêtres catholiques dans l'intérieur, autour de leurs églises. » Pour ma part, j'ai reçu plusieurs abjurations décidées après un exercice du Chemin de la Croix.

Il est temps de clore ce trop long rapport. Nous finissons notre année de ministère, nos pêcheurs sont revenus dans leurs maisons avec leurs familles. Pendant deux semaines, avec leurs filets tendus aux détroits des lacs, entre les îles, ou à l'embouchure des rivières, ils ont fait leur provision de poissons. Les commerçants et les missionnaires leur en achètent aussi. Le froid de la saison est propice pour que le pêcheur en suspende des milliers qui se conserveront six et sept mois, jusqu'au mois de mai. Il nous en faut deux mille pour nos chiens et mille pour notre table. Avec ces poissons, nous avons

notre récolte de pommes de terre qui est un vrai miracle pour le pays, sur ces pointes de sable et au milieu des rochers. On sait que la nature du sol et le climat ne nous permettent pas d'avoir d'autres récoltes ni d'animaux domestiques. On se nourrit de poissons surtout et quelquefois de viande de fauve. Nous profitons aussi de la cueillette de fruits sauvages qui nous servent à assaisonner nos maigres provisions dont heureusement la quantité remplace la qualité.

Je finis en vous donnant le fruit spirituel de notre ministère pour cette année : 24 baptêmes, 6 abjurations, 5 mariages, 5 extrêmes-onctions, 6 premières communions.

En recommandant les missionnaires, ainsi que toutes nos œuvres aux prières de la Congrégation, je vous prie d'agréer, mon révérend et bien cher Père, mes saluts les plus fraternels en N. S. et M. I.

E. Bonnald, o. m. i.

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

LETTRE DU R. P. THOMAS AU R. P. FAYARD, PROCUREUR GÉNÉRAL.

Mission Saint-Joseph, William's Lake,
le 5 avril 1899.

Mon révérend et bien cher Père,

De retour d'une longue tournée de plus de trois mois chez les sauvages et à la veille de commencer chez les blancs des visites qui vont durer quatre ou cinq semaines ; avant de reprendre de nouveau pour plusieurs mois des voyages et des missions chez mes enfants des bois les plus éloignés, je viens mettre à exécution ma

promesse de vous écrire. Je suis resté à peu près le même homme que vous avez connu à New-Westminster ; ma nature n'a pas changé, mais, par contre, j'ai usé depuis lors bien des mocassins et plus d'une paire de souliers; outre mon tempérament brise-tout, ma principale excuse est que je suis toujours en course, sinon comme l'abbé Jean-Marie de la Mennais, « sur les grands chemins de Bretagne », du moins sur les montagnes, les lacs et les rivières, sur les routes, les sentiers et dans les bois de la Colombie britannique.

En plus des 1 200 sauvages environ de ce district, on m'a prié de consacrer mes temps libres à la population blanche du Caribou. D'après le dernier rapport au Chapitre général, outre les sauvages, on compte en ce district environ 900 Chinois et 4 000 blancs, dont une moyenne de 500 catholiques, tous éparpillés sur un rayon de 100 à 150 milles, ce qui rend le ministère chez eux bien difficile, surtout lorsqu'on ne dispose que de quelques semaines pour le mener à bonne fin. En outre, le terrain n'est pas des plus fertiles, vu que dans ces contrées, comme dans la plupart des pays en voie de formation, il n'existe pas ce que Balmès définirait par le mot de « conscience publique ». Chaque localité un peu peuplée a ses repaires de diables et de diablesses...

Dans un pareil milieu, le ministère doit nécessairement se faire à la façon de l'apôtre saint Paul, *publice et per domos*, ce qui veut dire : dans les mines, dans les petites villes et les familles, *at home*. Le printemps dernier je commençai donc ma tournée dans les mines et me dirigeai vers Horsefly où je fus reçu à cœur ouvert par une famille catholique, M. et Mme Alex. Miss, celle-ci ancienne élève de la Mission et celui-là, juif canadien converti au catholicisme. Je passai là le samedi et le dimanche ; à la messe, cinq ou six mineurs firent leurs

Pâques, et bon nombre de protestants y assistèrent, entre autres, le *manager* d'une compagnie de mines de l'endroit, M. Campbell et sa fille, gens très respectables et très bien élevés, venus de San-Francisco ; ils appartiennent à la religion épiscopalienne. Miss Campbell s'offrit à chanter pendant le saint sacrifice. Je ne suis pas sectaire, dit-elle. Comme je n'avais pas le nombre suffisant de bonnes voix pour former un chœur, je dus refuser son offre.

Le lendemain, lundi, je me dirigeai vers les Fourches (Forks Quesnelles), à travers la vallée solitaire de Beaver lake (1). Je couchai à Beaver lake chez des catholiques, et le mercredi, monté sur mon bon Cartouche, gracieux cheval blanc qui depuis a été vendu à un voyageur et a péri sur le chemin du Klondike, je me trouvais aux environs des Fourches à la recherche de mon troupeau, parlant à tous, aux protestants comme aux catholiques, disant un bon mot à celui-ci, donnant une poignée de main à l'anglaise à celui-là, ce qui me valut bien des attentions. Rien de tel qu'un pareil manège, surtout chez le mineur, si franc et si jovial malgré quelques petits et gros défauts, pour délier les langues, gagner les cœurs, étudier les caractères et même s'instruire sur tous les pays du monde, car la plupart de ces individus sont cosmopolites, et pour eux l'éloignement de la patrie n'a jamais été le plus grand des maux. La plupart ont voyagé partout, en Amérique, en Afrique, en Océanie, en Europe, etc. Naturellement, on finit par parler un petit brin religion et à propos du catholicisme, un ingénieur protestant me disait : « Le prêtre catholique est, à mon avis, celui qui a le plus de dévouement, surtout

(1) Vallée qui, pendant plus de 25 milles, n'est troublée que par le chant mélancolique du lone qui se balance avec la majesté du cygne au beau milieu du lac.

pour civiliser. » Je rencontrai là un individu, fils d'un ministre anglican, mineur sans travail, devenu cuisinier pour gagner son pain quotidien. Il venait de quitter le chantier pour avoir refusé de travailler le dimanche à un ouvrage pressé et nécessaire. « Je n'en ai pas le cœur triste, dit-il à son patron, pour preuve, je bois un verre. » Lui aussi a couru partout; il arrivait de l'Afrique du Sud et me dit entre autres choses que de toutes les associations religieuses, les catholiques étaient ceux qu'il avait trouvés partout les plus respectables. Il me parla de l'un de nos Pères du sud de l'Afrique dont il avait oublié le nom. « Ce prêtre, dit-il, donnait tout aux pauvres et voyageait toujours à pied. Les gens de l'endroit, même les protestants, lui achetèrent un cheval et quelques jours après on le vit de nouveau marcher à pied, il avait vendu sa monture pour en distribuer le prix aux pauvres. » Bref, je ne tardai pas à arriver chez M. J. Hobson, le manager de la principale mine de la contrée, gentleman accompli, connu dans tout le pays pour ses attentions délicates et respectueuses envers les prêtres comme envers les religieuses catholiques, qui montent parfois jusque-là quêter pour leurs orphelins ou leurs malades. Ce monsieur, comme toujours, m'offrit l'hospitalité la plus courtoise : « Père, me dit-il, venez ici aussi souvent et restez-y aussi longtemps que vous le désirerez, nous aurons grand soin de vous. » Bien qu'il ne soit pas catholique, il ne me laisse jamais partir sans me glisser dans la main un louis de cinq ou dix piastres, ajoutant gentiment : « Vous ne pouvez pas prêcher l'Évangile sans habits ni chaussures. » Aussi, ne vous étonnez pas si j'ai l'habitude d'établir là mon quartier général, partant le matin à la recherche des catholiques, leur donnant rendez-vous à la petite ville de Forks Quesnelles, à 4 milles du camp d'Hobson pour

la messe du dimanche, revenant habituellement le soir pour repartir encore le lendemain.

Dans l'une de mes excursions du printemps dernier 1898, j'eus la bonne fortune de rencontrer une famille parisienne, établie aux environs de la rue de Saint-Pétersbourg, voyageant pour s'instruire et faire des expériences dans les mines d'or... Inutile de vous dépeindre leur joie à la vue d'un prêtre français, en ces contrées si différentes de la capitale. Je restai une journée chez eux, me croyant presque transporté au pays de France en entendant parler si correctement notre langue et en jouissant des traits d'esprit dont ils assaisonnaient la conversation. Je célébrai la messe dans leur maison sur un autel improvisé, surmonté du drapeau français, exposé là jour et nuit sous forme de baldaquin. Je dus les quitter pour me rendre où le devoir m'appelait, espérant les revoir en automne. J'appris alors qu'ils étaient retournés à Paris, laissant après eux la réputation de parfaits gentlemen. Le samedi, dans l'après-midi, j'arrivai dans la petite ville des Fourches et préparai tout pour le dimanche. Je descendis à l'hôtel Mac-Ral, protestant très bon pour le prêtre. Il n'eut rien de plus pressé que de prendre la bride de mon cheval et de le mener à l'écurie ; il m'assigna une chambre et me promit sa maison pour la messe du lendemain. Un de mes catholiques, doutant un peu des bonnes intentions de M. Mac-Ral, s'en alla trouver M. Elkinson, membre du Caribou-district à la chambre de Victoria, et lui dit : « Si mon prêtre a besoin de ton hôtel pour y faire le service, le lui prêteras-tu? — Certainement, lui fut-il répondu, je ferai même disparaître tous les verres et toutes les bouteilles de whisky.» Voulant ensuite sonder les dispositions de celui qui m'avait offert l'hospitalité le premier, il s'en alla le trouver et posa la même question

qu'il avait posée à M. Elkinson. « Oui, que le prêtre dise la messe chez moi s'il le désire, qu'il y reste, je n'ai jamais refusé ma maison pour un service quelconque à quelque ministre que ce soit. » J'étais donc fortuné. Dans la soirée du samedi et le dimanche matin, je fis la ronde, évitant cependant certains quartiers, pour inviter les catholiques à l'accomplissement du devoir pascal. J'eus un assez bon nombre de recrues; quelques-uns semblaient n'avoir attendu que cette occasion. L'un de ces mineurs me dit devant plusieurs autres : « Il y a bien longtemps, au moins dix-sept à dix-huit ans que je ne me suis pas confessé; si ma mère savait cela ! » Et il se grattait l'oreille. Il me suivit dans ma chambre, il se confessa et communia à la messe. Le dimanche matin, je préparai l'autel dans la grande salle à manger; on ne plaça qu'une douzaine de chaises; j'en voulais davantage. « Vous aurez de la chance si l'assistance est plus nombreuse, les ministres n'en ont pas autant, » me fit remarquer M[me] Mac-Bal. A 10 heures, l'un de mes catholiques, un Écossais, saisit la cloche servant à donner le signal des repas et la secoua vigoureusement; la salle se remplit aussitôt de quarante à cinquante personnes, en majorité protestantes. Sans doute, plusieurs y vinrent par pure curiosité, car jamais aucun prêtre n'avait célébré la messe en cette petite ville, le R. P. Bédard, mon prédécesseur, la disant au camp d'Hobson. Du reste, tous ces protestants se tinrent très bien, sans pourtant s'agenouiller; ils écoutèrent attentivement l'Épitre, l'Évangile et le sermon en anglais. Il n'y eut pas de quête. En se retirant, je les entendais dire : « C'est bien, c'est bien, celui-ci du moins n'est pas comme les autres ministres, il n'est pas venu pour de l'argent. » Dans l'après-midi, je visitai le cimetière chinois qui se trouve aux Fourches. Rien de plus curieux : sur les

tombes, il y a un plat de riz, un poulet rôti, du pain, trois ou quatre baguettes pour manger le riz ; sept ou huit paquets de cigarettes, quelques bouteilles de whisky, etc. « Si j'étais fumeur, me dit un mineur belge, vous croyez que je laisserais ce tabac? » Pauvres Chinois de la Colombie britannique ! ils sont encore plus à plaindre que leurs compatriotes du Céleste Empire, car il est plus difficile de les amener dans le droit chemin; je n'en connais pas un qui soit catholique. On m'a cependant cité une famille chinoise catholique, établie dans une ferme aux environs de Lytton.

De Fourches, je revins à la Mission Saint-Joseph d'où j'étais éloigné de 60 milles, visitant quelques catholiques sur mon chemin ; l'un d'eux, originaire du Chili, nous demanda si nous étions dans la semaine sainte ; on avait chanté l'*alleluia* depuis près d'un mois.

Les principaux centres où résident des blancs agriculteurs ou commerçants sont Quesnelles, qui compte environ 80 catholiques, y compris les enfants ; Chimney Creek et Dog Creek, où il y en a une trentaine. Alexandria et les environs de la Mission Saint-Joseph ne sont guère peuplés, à peine y compte-t-on quelques familles catholiques éparpillées dans un rayon de 6 à 7 milles.

Les circonstances me paraissant favorables, il fut décidé, l'été dernier, que l'on bâtirait à Quesnelles une petite église de 40 pieds sur 20. Les catholiques de cette localité méritent bien cette faveur. Au nouvel an, j'eus là plus de vingt-cinq communions. Quelques fidèles, n'ayant pu assister à la messe que je célébrai en ville le 1er janvier, vinrent me trouver le jour de l'Épiphanie dès six heures du matin à la réserve sauvage, à plus de 2 milles de distance ; ils vinrent à pied et par un froid de 30 degrés au-dessous de zéro. Les temps héroïques ne sont donc pas encore passés ! Tous souscrivirent géné-

reusement pour la construction de l'église, en proportion de leurs ressources ; plusieurs protestants s'inscrivirent aussi sur la liste et un franc-maçon, qui sans doute ne l'est que de nom, me donna 10 piastres. Pour compléter la somme de 1 000 piastres nécessaires pour mener l'œuvre à bonne fin, je profitai de ma visite d'automne aux Fourches et quêtai parmi les mineurs.

Dans quelques-uns des camps, on me posa des questions bien curieuses, excusables dans la bouche de protestants ignorants. L'un d'eux me demanda tranquillement si j'avais de la famille. Un autre, combien j'étais payé pour courir ainsi. — « On ne me donne rien du tout, lui répondis-je, sinon le vivre et le couvert. — Vous êtes heureux, ajouta-t-il, de n'avoir pas de famille, autrement, vous ne pourriez pas travailler pour rien comme vous faites. » Dans ces mêmes camps, j'ai rencontré de bien belles âmes, en particulier un mineur irlandais, tout couvert de médailles, de chapelets, de scapulaires et d'*Agnus Dei ;* il porte même, jour et nuit sur lui, un petit flacon d'eau bénite.

J'allai jusqu'à Barkerville, à environ 65 milles au nord de Quesnelles, autrefois centre principal des mines du Caribou, et qui reprend maintenant de son importance. Je trouvai le pays encore tout rempli du souvenir du R. P. Mac-Guckin, qui y a résidé il y a une vingtaine d'années. Je rencontrai là encore un brave Irlandais, M. Henry Shannon. En 1849 ou 1850, il fut l'un des collaborateurs du premier Irlandais qui se soit fait Oblat de Marie-Immaculée, le R. P. Daly, pour l'aider à construire une église catholique aux environs de Manchester. « A cette époque, me dit-il, il y avait une forte bigotterie, mais elle a bien diminué depuis. »

En ce moment, l'église de Quesnelles se construit ; le docteur Callanan est le président du comité que j'ai

établi ; il a fait ses études médicales à Paris. Je viens de recevoir aujourd'hui une lettre du secrétaire du comité qui m'annonce que la charpente et le clocher de l'église sont debout. J'espère que cette église fera honneur à notre sainte religion dans la petite ville de Quesnelles, déjà habitée par deux ministres protestants de société différente et qui passent leur temps à se disputer à propos de l'heure des services dans le seul temple de la localité. Bon nombre de leurs adeptes, témoins de leurs chicanes, m'ont déjà fait savoir qu'ils viendront à l'église catholique, où règnent la paix et l'union. Si l'on ajoute que très probablement Quesnelles sera choisi comme terminus de la ligne de chemin de fer que l'on va, paraît-il, construire en ces contrées, cette petite ville de 300 à 400 âmes a de l'avenir ; elle peut atteindre, en moins de deux ans, le chiffre de 1 000 habitants, et, plus tard, qui sait ?...

Voulez-vous, mon révérend Père, que je vous raconte, en terminant, un trait qui vous donnera une idée de la masse des gens de ce pays ? L'an dernier, un de nos catholiques canadiens, que j'appellerai Annibal, pour ne pas dire son nom, voulant trouver de meilleurs gages, après avoir dépensé follement ceux qu'il venait de gagner, rêva d'aller chercher fortune dans les mines de Horsefly, à environ 40 milles du 150°. Comme il lui restait quelque argent, il se fit des amis, et trois d'entre eux voulurent tenter la fortune avec lui, à ses frais bien entendu. Annibal acheta donc les provisions de voyage, du lard, des beans, du pain, du sucre et du thé. On décida que chacun chargerait ses provisions sur son dos. Nos voyageurs s'éloignent donc ; mais, au bout de quelques milles, un des compagnons s'arrête : « Je renonce à Horsefly, dit-il, c'est trop loin. Un second abonde dans son sens. « C'est bien, dirent alors Annibal et l'ami per-

sévérant, rendez-nous les provisions. » Ceux-ci refusèrent net.

La discussion s'échauffe au point que les deux rebelles saisissent leurs fusils et couchent en joue leurs amis de la veille. « Inutile de commettre un crime pour de misérables provisions, s'écrie le généreux Annibal, emportez-les et laissez-nous la paix. »

Après leur départ, Annibal veut poursuivre les fuyards jusqu'au prochain poste et les faire emprisonner. — « A quoi bon, lui dit son sage mentor, ils n'ont pas le sou, tu en seras quitte pour tes frais. » Ils marchent donc jusqu'à Horsefly, mais dans ces mines pas d'ouvrage. Ils reviennent au point de départ où Annibal, pour se consoler de ses mésaventures, s'adonne à de copieuses libations. D'audacieux filous profitent du lourd sommeil qui s'ensuit pour lui dérober un cheval qu'il venait d'acheter. Il se rappela alors qu'il avait laissé 20 piastres en dépôt chez un de nos hommes de la Mission. Que fait-il ? Il avise un de ses *amis* et l'envoie les réclamer, lui donnant en même temps un billet de recommandation. Le dépositaire remit tout l'argent. Le commissionnaire revint trouver Annibal et ne lui rendit que 5 piastres, alléguant que le dépositaire est dans la gêne, préfère attendre, etc. Bref, Annibal, reconnaissant, remercie son camarade de son dévouement. Peu après, Annibal vient lui-même à la Mission chercher les 15 piastres qu'il espérait toucher. Je ne vous dépeindrai pas sa fureur quand il apprit que là encore il avait été joué. « Vraiment, dit-il, je n'ai pas de chance ! »

Voilà un épisode qui se renouvelle de temps à autre dans les grands centres du Caribou. Heureusement les familles stationnaires, éparpillées dans la contrée, n'ont pas les mêmes mœurs que les aventuriers ; elles restent au contraire très fidèles à leur religion. Cependant, pour

dire la vérité, à cause de la pénurie de missionnaires sans doute, cette partie du troupeau a été négligée. L'année dernière, dans mes vagabondages, j'ai trouvé des familles qui n'avaient pas eu la visite du prêtre depuis cinq ans, d'autres qui ne l'avaient jamais eue. Que s'ensuit-il ? C'est qu'un bon nombre d'enfants ont grandi dans l'ignorance. Il faudrait un bon prêtre, un Oblat zélé, dont l'unique occupation serait de visiter et d'instruire ces familles qui sont l'avenir du pays, car la race anglo-saxonne semble être appelée à absorber, ici comme ailleurs, les races sauvages.

On pourrait ensuite entamer les 3500 protestants, les 900 Chinois qui restent à convertir. Et pourquoi pas ? Le R. P. Bédard a eu des conversions de ce genre dans les mines ; en ce moment, j'ai un jeune homme de vingt et un ans, anglican, qui se prépare à faire prochainement son abjuration. Il ne faut pas oublier que les protestants se démènent beaucoup ; trois ministres résident à poste fixe dans ce district du Caribou, sans parler des légions qui y apparaissent de temps à autre.

On pourrait citer bien des traits édifiants à la louange de nos catholiques blancs ou métis. C'est ainsi qu'il y a quelques années un des fils de Gaspard Dogereek tomba dangereusement malade ; on vint chercher un prêtre; le R. P. Chiapini partit avec le docteur. Ce dernier, un protestant, donna au malade une tasse de lait dans laquelle il avait versé quelques gouttes de brandy. Celui-ci le goûta et demanda ce que c'était ; le docteur lui répondit : « Ce n'est que du lait dans lequel j'ai mis du brandy. » — « Je n'en bois pas, je ne puis pas en boire », dit le malade. Le docteur insista, disant que c'était une médecine. « N'importe, reprit le jeune homme, qui avait vingt ans. Si cependant vous voulez absolument que j'en boive, demandez-en la permission à mon père. » Le

père, un Français, a accoutumé tous ses enfants à demander de telles permissions, dont ils n'ont jamais voulu user, même en société. Le docteur, très édifié, dut demander l'autorisation, et naturellement l'ayant obtenue, le malade prit la potion.

Une jeune fille avait reçu 20 piastres de son père pour ses menus plaisirs. Peu après, le père mourut. Sa fille vint alors trouver un des missionnaires de William's Lake et lui remit les 20 piastres. « Mon père, dit-elle, m'avait donné cet argent pour en faire ce que je voudrais. Je crois que je ne saurais mieux l'employer qu'à faire célébrer des messes pour le repos de son âme. »

La mort n'effraye généralement pas nos paroissiens. Cet hiver, Joseph Murphy, que vous avez dû avoir comme élève à l'Université d'Ottawa, fut atteint d'une maladie sérieuse. Nos Pères allèrent le voir dans sa famille, à 7 milles d'ici ; il reçut à plusieurs reprises les sacrements. J'allai, moi aussi, lui dire la messe ; il me demanda à plusieurs reprises si je le croyais bien préparé pour le grand passage du temps à l'éternité. Sur ma réponse affirmative, il dit ensuite à ceux qui l'entouraient : « Le P. Thomas m'assure que je puis mourir en paix, je m'en réjouis de tout cœur. » Sa mère promit de l'accompagner à Notre-Dame de Lourdes, s'il guérissait ; le bon Dieu ne jugea pas à propos d'exaucer ce vœu, et rappelait bientôt Joseph à lui.

Après de pareils faits, vous voyez qu'il n'y a pas à désespérer de l'avenir catholique en ce pays.

Ajoutons que le R. P. Peytavin vient d'organiser, à William's Lake, un cercle qui semble appelé à faire beaucoup de bien aux jeunes gens et aux hommes, en les empêchant de se joindre aux sociétés secrètes défendues par l'Église. Ils ont aussi leur mot d'ordre qui n'est connu que des initiés, mais le prêtre a toujours accès

dans leurs réunions ; ils ont pris pour blason une croix et une ancre, et pour devise : *Pro Deo et pro patria.*

Je termine ici, mon révérend et bien cher Père, ce trop long entretien. Nouveau Joseph, placé à la garde des greniers de la Congrégation, n'oubliez pas dans vos prières et vos travaux les Oblats de Marie-Immaculée de la Colombie britannique, dont vous avez partagé la vie apostolique. Aucun d'eux, j'en suis sûr, ne vous oublie et tous aiment à se rappeler votre souvenir.

Votre Frère très affectionné en N.-S. et M.-I.

F. M. Thomas, o. m. i.

VICARIAT DU BASUTOLAND.

LETTRE DU R. P. HUGONENC AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Roma, le 2 janvier 1899.

Très révérend et bien-aimé Père,

A l'époque de votre élection au généralat, le R. P. Gérard voulut vous exprimer au nom de tous nos sentiments d'allégresse et vous présenter l'hommage de notre obéissance filiale et de notre absolu dévouement. Aujourd'hui, je sens le besoin de m'adresser moi-même au chef bien-aimé de notre famille religieuse, pour lui rendre compte de notre vie et de nos travaux. Aux yeux de parents tendres et bons, l'enfant le moins favorisé des dons de la nature a toujours une place à part dans la famille et comme un titre particulier à une plus vive affection. Nous, pauvres missionnaires perdus au milieu d'une nation sauvage, petit coin presque imperceptible dans la vaste partie du champ du père de famille confiée au zèle de vos Oblats, ne sommes-nous pas cet en-

fant grêle et chétif et n'êtes-vous pas le père tendre et bon? Le récit de quelques-uns de nos travaux ne peut donc que vous être doublement agréable. Vous avez pu constater, lors de votre visite en Basutoland, combien ce pays se prête à toute l'activité d'ardents apôtres. Il en est de même aujourd'hui. De tous côtés l'ouvrage abonde. Le R. P. Cénez vient de faire la visite de la partie sud de sa préfecture. Nous n'y comptons encore qu'une seule résidence : la Mission de Montolivet. Cependant, quel beau et vaste champ! Loin là-bas dans les montagnes, une colonie de chrétiens nous a devancés. C'est le district de Kuthing. Ces chrétiens, vivant au milieu des païens et des protestants, loin du prêtre avec lequel ils peuvent rarement communiquer, sont dans une situation bien périlleuse au point de vue de leur persévérance et de leur salut éternel. Quelques visites, que nous voudrions rendre plus fréquentes, maintiendront, il faut l'espérer, le flambeau de la foi dans leur cœur en attendant que le missionnaire soit à même de les faire bénéficier plus souvent des fruits de son ministère. C'est vers eux que se dirigeait le R. P. Préfet. J'avais l'honneur de l'accompagner, heureux d'entreprendre ainsi, sous sa conduite, ma première grande course apostolique. Un samedi, de grand matin, nous partions de Roma, montés sur des chevaux jeunes, frais et fringants. Il le fallait, car nous avions une longue route à parcourir. Sans souci de la fatigue que les deuxième et troisième journées pourraient nous réserver, nous traversions gaiement les vallées aux champs verdoyants. Nous sommes au printemps, et le maïs, qui a bonne apparence, donne à la campagne un air de rajeunissement qui réjouit le Mosuto famélique et lui fait espérer pour bientôt la fin de la disette noire dont il souffre depuis près d'un an. Bientôt nous aperçûmes le

petit clocher de Korokoro et envoyâmes un salut fraternel aux RR. PP. Biard et Philippe, qui font si bien fructifier, en ce lieu, la semence de la parole divine. La petite station de Massabielle n'est pas très loin de là. Elle était sur notre chemin. Nous descendîmes pour saluer le Dieu du tabernacle, tandis que la maîtresse d'école nous apportait un « réconfortant » qui nous permettrait d'arriver sains et saufs chez le P. Le Bihan. Continuant notre route, nous arrivons, après une heure de marche, en face de Moriah, la principale mission protestante, la Genève du Basutoland.

C'est de là que la Société évangélique de Paris a jeté sur le Lesotho un vaste coup de filet. Que n'avons-nous les ressources dont elle dispose ? La vérité jetterait une plus vive lumière et aurait bientôt dissipé les ténèbres de l'erreur. Le temps serait venu, semble-t-il, de faire resplendir cette vérité dans tout son éclat. Le levain protestant a fermenté dans les cervelles noires. Un certain nombre semblent vouloir expérimenter les avantages du libre examen ; on parle déjà, dans leur camp, de sectes dissidentes. Ceux parmi les païens qui ont vu de près cette religion, qui l'ont examinée à la lumière de leur bon sens, confessent aujourd'hui que tout est humain et vain en elle et que, s'il y a vraiment une religion du Christ fils de Dieu, c'est chez les Romains qu'il faut aller la chercher. Aussi, le R. P. Préfet reçoit-il de tous côtés des demandes d'écoles et de missions. Mais pour cela il faut des ouvriers et des ressources.

Des ouvriers, Votre Paternité a bien voulu en envoyer quelques-uns pleins de zèle et de bonne volonté. Ils ne suffisent certes pas, mais au scolasticat, ils sont nombreux les jeunes dévoués, qui soupirent après le jour où le souffle de l'obédience les emportera vers les plages africaines. Des ressources, c'est là le grand obstacle qui

se dresse devant le missionnaire habitant un pays qui en est presque complètement dépourvu.

Vous connaissez notre détresse, et d'un autre côté, vous savez aussi quel beau champ s'étend devant nous. Chaque année, la moisson devient plus abondante et plus mûre. *Jam albæ sunt.* Mais que peuvent des moissonneurs vigoureux et intrépides si, se trouvant devant un champ aux épis jaunissants, ils manquent des instruments nécessaires pour les convertir en gerbes abondantes! Faudra-t-il que leurs robustes bras ne leur servent qu'à prendre un à un chacun des épis pour les rentrer au grenier? Que sert aussi à un missionnaire un zèle ardent et un dévouement sans mesure si, au milieu d'une population déjà mûre pour l'Évangile, il est obligé de voir tous les jours des âmes innombrables tomber dans les filets de l'erreur ou rester assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, parce qu'il n'a pas les ressources pécuniaires suffisantes pour bâtir des écoles, construire des églises, entretenir des missions!

C'est bien là, très révérend Père, le cas de vos enfants du Basutoland. Les premiers missionnaires débarqués à Natal rencontrèrent dans le cœur endurci des fiers Zoulous un obstacle invincible. Sept ans, ils travaillèrent sans voir leur zèle et leurs fatigues récompensés ici-bas par la consolation de voir de nombreux païens régénérés par la grâce du baptême. C'était bien dur pour le cœur de l'apôtre qui cherche avant tout des âmes. N'est-elle pas plus pénible encore, notre situation, à nous, qui voyons, au contraire, tous les jours un peuple entier demander avec instance le pain de la parole divine que nous sommes obligés de lui refuser? *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.* Avec quelle douloureuse réalité s'applique aujourd'hui à ce pays cette parole de nos saints Livres! Ces

pensées se présentaient naturellement à notre esprit tandis que nous traversions cette partie de la préfecture apostolique encore sous le joug du démon. Nous arrivons enfin à la mission de Montolivet. C'était la première fois, depuis mon arrivée en Basutoland, que je visitais cette station. Il s'y élève aujourd'hui une belle et vaste église toute neuve, la reine jusqu'ici de toutes nos églises du Sesotho et l'on peut ajouter la seule suffisante à contenir les chrétiens.

Grâce, en effet, aux progrès incessants de l'idée religieuse dans le cœur des Basutos, nos églises sont toutes devenues trop petites. Celle de Korokoro elle-même, qu'on croyait trop grande pour bien des années, est aujourd'hui littéralement bondée par le nombre croissant des chrétiens et des catéchumènes. Roma, Mission centrale, n'a pas même d'église, et le jour de Noël on a pu être témoin du spectacle de près de cinq cents chrétiens s'approchant de la sainte table, alors que l'église provisoire n'en peut contenir guère plus de trois cents. Puissions-nous en avoir bientôt une semblable à celle de Montolivet? Celle-ci, le R. P. Le Bihan l'a récemment construite, au prix de quelles privations et de quels sacrifices, vous le savez. Enfin, le bon Père est aujourd'hui dans la jubilation. Ses chers enfants peuvent désormais se rassembler tous dans la maison de la prière, chère église, dont peut-être en France la paroisse rurale la plus pauvre ne se contenterait pas, mais qui fait cependant assez bonne figure parmi les constructions européennes en pays sauvage et qui, surtout, après les angoisses de l'attente et la satisfaction de voir tout terminé, est plus chère au cœur du missionnaire que toutes les cathédrales du monde. Nous eûmes le plaisir de passer là le dimanche. Je fus très heureux, moi, jeune missionnaire, de profiter de mon séjour pour

m'instruire dans l'art difficile de diriger les âmes. Aussi, était-ce avec bonheur que j'entendis l'excellent P. Le Bihan donner à ses enfants des conseils marqués au coin d'une expérience consommée.

La population se fit remarquer par sa bonne tenue et son bon esprit. Les sentiments de ces fervents chrétiens voulurent même se manifester au dehors. Avant le second exercice, ils se réunirent tous devant l'église et là, Mathieu, l'orateur, fit jouer tous les ressorts de son éloquence pour exprimer au R. P. Cénez les sentiments de profond respect et de filiale soumission dont leurs cœurs sont remplis. « Tu es envoyé ici par notre saint Père le Pape, lui dit-il entre autres choses, pour gouverner l'Église de Jésus-Christ dans le Sesotho ; tu es le représentant de Dieu; tu es notre Père à tous; nous voulons montrer par notre fidélité et notre bonne conduite que nous sommes tes enfants. » Les enfants de l'école et les élèves des sœurs rivalisèrent d'ardeur et de bonne volonté pour exécuter les meilleurs morceaux de leur répertoire. Le R. P. Préfet leur adressa ensuite quelques paroles bien appropriées à la circonstance, leur recommandant surtout d'être fidèles à suivre les avis de leur vénérable pasteur. C'était le bouquet spirituel ; il ne restait plus qu'à prier le bon Dieu de bénir ce bon peuple et de faire fructifier les excellents sentiments dont il était animé.

On se rendit aussitôt à l'église où la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par le R. P. Cénez. Belle journée, mais ce n'était qu'une halte pendant un long voyage. Nous avions encore, croyions-nous, deux longues journées à chevaucher à travers les montagnes. Aussi, le lendemain, étions-nous sur pied de bonne heure. Nous partîmes, préparés à passer la nuit suivante, sans avoir d'autre toit que la voûte étoilée. Notre

marche se poursuivit dans des conditions satisfaisantes. Les chevaux, aux jarrets solides et forts, ne se refusaient point à la fatigue. D'heure en heure, nous constations avec plaisir la longue distance que leurs pieds agiles avaient parcourue. Seul un soleil de plomb faisait descendre sur nos têtes ses rayons brûlants. La soif, compagne importune des voyageurs en pays tropicaux, n'avait point, ces jours-là, fait défaut. Elle nous faisait saluer, avec un soupir de satisfaction facile à comprendre, les quelques sources aux eaux limpides providentiellement placées sur notre route. A Mohali's hoeh, le chef de l'endroit vint à notre rencontre. Il voulait, disait-il, saluer le supérieur des Romains et lui demander de bâtir chez lui une église et une école. L'emplacement est magnifique ; les villages sont nombreux et la population bien disposée. Le R. P. Le Bihan, qui connaît la situation, prédit pour l'avenir une grande prospérité. Le R. P. Préfet est lui-même d'avis que c'est là qu'il faudra diriger nos efforts aussitôt qu'il sera possible. Actuellement, le même refrain revient toujours sur ses lèvres. Il voudrait, mais il ne peut *defectu pecuniæ*. A partir de cette localité, nous entrions en plein dans la montagne.

C'est cette partie du Basutoland qui a fait donner à ce pays le nom de *Suisse* du sud de l'Afrique. A notre gauche, en effet, s'étendait tout un océan de montagnes. La comparaison, pour paraître recherchée, n'en est pas moins très juste. Du haut d'une de ces montagnes, l'œil de l'homme ne voit plus qu'une série interminable de hauteurs, les unes terminées en pic, les autres arrondies, d'autres servant de soutien à de petits plateaux couronnés de rochers escarpés. En considérant toutes ces cîmes, dont les unes ne dépassent les autres que pour mieux figurer les ondulations de la mer en courroux, on peut se faire une étrange illusion. Il est difficile, en

effet, de se faire une idée des immenses ravins, des précipices, j'allais dire sans fond, qui séparent ces différentes hauteurs. On trouve quelquefois une étroite vallée, mais le plus souvent, une montagne ne se termine que pour en laisser recommencer une autre dont elle n'est séparée que par un ravin nécessaire à l'écoulement des eaux et qui devient torrent à la saison des pluies. J'ai vu, dans notre montagneux Rouergue, quelques spécimens de montagnes réputées escarpées ; c'étaient de gentils petits coteaux à côté des *Malouti* du Sesotho. Là-bas encore, la civilisation a tracé, même dans les endroits les plus sauvages, des routes carrossables. Ici à peine trouvons-nous un sentier pierreux et rapide. Sur notre chemin se rencontraient deux de ces montées interminables. Il fallut les gravir sous un soleil brûlant. Nos chevaux, qu'il fallait tirer par la bride, refusaient quelquefois de suivre leurs maîtres aux endroits les plus mauvais. Double travail pour nous qui, d'un côté, avions toutes les peines du monde à nous tirer d'affaire nous-mêmes et qui, de l'autre, devions encore user d'industrie pour faire passer notre monture. Aussi, quelle satisfaction lorsque, arrivés en haut, nous pûmes, tout en nous reposant, jouir du spectacle dont je vous parlais tout à l'heure. Nous longeâmes pendant quelque temps la crête d'une de ces montagnes. A notre droite s'étendait une fertile vallée, tandis qu'à notre gauche notre œil n'apercevait que le gazon verdoyant, seul ornement de ces montagnes. C'est là que se trouve la demeure de la timide gazelle et d'autres animaux sauvages. Autrefois les bêtes fauves étaient très nombreuses en ces lieux. Grâce aux fréquentes battues par lesquelles l'homme leur a donné la chasse, il n'en reste presque plus.

Seuls, la gazelle et une espèce de jaguar que les Cafres

appellent *chien des Maloutis* s'y rencontrent encore en grand nombre.

Une chose qui dépare ces montagnes, c'est l'absence d'arbres. La monotonie n'est rompue que par de nombreux rochers dont la blancheur contraste avec le tapis de verdure dont le soleil du printemps couvre tous les ans cette sauvage contrée. Elle est traversée par le grand fleuve Orange qui prend sa source aux monts Drakensberg. Nous arrivâmes sur ses bords le soir du même jour, après avoir descendu le flanc de la montagne dont la montée, de l'autre côté, avait si bien dilaté nos poumons. Notre guide nous avait conduits par un chemin escarpé, mais relativement court. Nous fûmes agréablement surpris, en arrivant sur les bords de l'Orange, d'apprendre que nous n'étions pas loin du but de notre voyage. Le soldat enivré de l'orgueil de la victoire ne sent plus les fatigues du combat et se croit prêt à recommencer la lutte. Tels étions-nous le soir de cette laborieuse journée et, en dépit de la nuit qui s'avançait, nous résolûmes d'arriver jusqu'à notre destination.

Le soleil avait déjà disparu quand nous traversâmes le fleuve. L'eau était assez abondante. Elle dépassait le poitrail de nos chevaux. Néanmoins, tout se passa à merveille et quelques instants après nous chevauchions sur l'autre rive, le sourire sur les lèvres et une ferme espérance dans le cœur. Nous ne nous doutions pas alors qu'à notre retour, la coquine et traîtresse rivière nous jouerait un vilain tour. Cependant la nuit arrivait à grands pas, et, par suite de l'absence de la lune, menaçait de nous envelopper de son ombre. On presse les chevaux, on marche, on marche, on marche ; mais déjà on ne distingue plus rien. Faudra-t-il s'endormir à la belle étoile si près de la Mission? *Absit.* En avant donc, et vogue la nacelle ! Le guide, quoique familier

avec ce chemin, faillit perdre sa voie. Il l'eut bientôt retrouvée; la route paraissait longue, mais le courage n'était pas abattu. Aux endroits difficiles, nous descendions de cheval et marchions à tâtons. Nous traversâmes ainsi un large ravin qui se trouve tout près de la petite Mission. Arrivés de l'autre côté, nous respirions enfin, car c'était le salut. Notre guide allait prendre les clefs de la chapelle confiées à une catholique du village. Nous étions *at home*. Il était temps; minuit allait sonner.

Le district de Kuthing est enclavé dans les montagnes. Il comprend une assez vaste vallée sur les bords de l'Orange et toute une étendue de pays affreusement ravinée, mais présentant cependant beaucoup d'endroits propres à la culture du blé, du maïs ou du sorgho. Il est peuplé, depuis environ une quinzaine d'années, par une colonie de Basutos. C'est le trop-plein du Basutoland qui s'y est déversé, principalement à l'époque de la guerre dite *des fusils* avec les Anglais. Un certain nombre de chrétiens se trouvaient parmi les colons. Il fut d'abord difficile au prêtre de les visiter. Le R. P. Monginoux y fit bâtir enfin une petite chapelle. Depuis lors, il a été décidé qu'un prêtre d'une autre Mission les visiterait régulièrement. C'est tout ce que nous pouvons faire dans les circonstances présentes. Notre arrivée apporta la joie au cœur de tous. Le chef du village, un catholique, décida le sacrifice du plus beau mouton de son troupeau pour nourrir les missionnaires. Les femmes apportèrent de la bière cafre en quantité ; « Nous allons bien les soigner, disaient-elles, afin qu'ils restent plus longtemps. » Une d'entre elles, la vieille Monique, n'avait pas de repos ; toujours le balai à la main, elle voulait, disait-elle, nettoyer et embellir la maison du bon Dieu pour que les Pères pussent y célébrer dignement le sacrifice de la messe. Bonne âme *in qua dolus non est!* Puissent

ses exemples enflammer le cœur de ses compatriotes moins zélés pour la maison de Dieu ! Ce n'est point à dire que nous n'eussions qu'à nous croiser les bras même au point de vue matériel. En pays sauvage, le missionnaire, surtout s'il est privé des offices des religieuses ou de nos bons Frères convers, est obligé d'imiter chaque jour la conduite de saint Paul, *ministraverunt manus istæ*. Déjà, dans sa précédente visite, le R. P. Cénez avait enrichi la chambre du missionnaire d'une table. Ce n'était pas un objet de luxe. Il est nécessaire aussi de s'exercer parfois au métier de cuisinier. Le R. P. Cénez s'en acquittait en maître. Un vendredi, comme je le regardais manier avec une dextérité remarquable une petite poêle dans laquelle trois ou quatre œufs allaient se changer en omelette appétissante, j'eus une réminiscence. Je me rappelais l'histoire de l'*évêque pouilleux* et de l'*évêque fossoyeur* qui illustrent l'Amérique. « Dommage, me disais-je, que notre bien-aimé Préfet apostolique ne porte point la mitre ; la Congrégation s'enrichirait d'un nouveau titre de gloire, nous aurions aussi l'*évêque cuisinier*. La table sur laquelle il écrivait et d'autres œuvres de ses mains ajouteraient encore un titre plus noble et plus glorieux, celui d'*évêque charpentier*. Le métier de saint Joseph, quoi de plus beau ? Pour le coup, l'Amérique peut mettre bas les armes. Elle est vaincue par la vieille Afrique, par le minuscule Basutoland. »

Notre séjour ne fut pas long : il dura quinze jours. Nous les employâmes à visiter les chrétiens un peu dispersés. Deux fois, le dimanche, la petite chapelle fut bondée. Le pain de la parole divine leur fut distribué. Nous regrettâmes beaucoup que le sarclage du maïs qui, à ce moment, battait son plein, ne nous permît pas de leur donner une retraite. Elle serait nécessaire pour les retremper dans la ferveur. Nous la leur promîmes pour

bientôt. Pauvres gens, ils en ont bien besoin ! Ils habitent, loin du prêtre, au milieu d'une population païenne ou, ce qui est peut-être pire, protestante, *tanquam oves non habentes pastorem*. Dans ces conditions, n'est-il pas à craindre que l'ennemi ait carte blanche et qu'il en profite ? *Venit lupus et dispergit oves*. Oh ! quand trouverons-nous des ressources pour nous y établir définitivement ? Déjà, il y a un petit noyau de chrétiens, quelques catéchumènes ; d'autres ont demandé à être reçus. Un vieil apostat a voulu rentrer dans le giron de l'Eglise. Un autre a fait des instances pour être de nouveau reçu. On a cru prudent d'attendre un peu, afin de mieux constater si sa conversion est sincère. En somme, nous avons acquis la conviction qu'il y a beaucoup de bien à faire. Par suite de l'absence forcée du prêtre, ce bien ne se fait pas ; il se fait même du mal. Mais, à tout cela, quelle réponse peut faire le R. P. Préfet ? Une seule, et celle-là, très révérend Père, vous ne la connaissez que trop ; c'est celle qu'il est obligé de faire invariablement à toute demande d'école et de mission.

En nous disant adieu, ces braves gens voulaient au moins entendre, de la bouche du R. P. Génez, une parole d'espérance. Le bon Père la leur donna, mais pour un futur tout à fait indéterminé. La véritable solution est surtout entre les mains des âmes généreuses qui vivent sur le sol de la patrie. Leur charité seule peut nous permettre de faire prospérer l'œuvre de Dieu en ce pays abandonné.

Notre visite finie, nous reprîmes le chemin de Roma. Nous avions les mêmes difficultés à vaincre et les mêmes fatigues à affronter. Un seul accident faillit donner à notre retour une note un peu triste. En traversant le fleuve Orange, le cheval du R. P. Préfet trébucha et tomba dans la rivière. Trois fois il voulut se relever et trois

fois il retomba emporté par le courant. Pendant ce temps, son cavalier, jeté en bas dès le premier instant, luttait aussi contre le courant et cherchait à se remettre sur pied. Un moment il était à craindre que cheval et cavalier, dans leurs efforts pour se relever, ne tombassent l'un sur l'autre et qu'il n'en résultât un accident grave. Heureusement il n'en fut rien, et quelques instants après le bon Père arrivait indemne sur la rive opposée, non sans m'avoir fait passer un terrible moment d'angoisses. Je le suivais quelques pas en arrière et j'avais été le témoin effrayé de toutes les péripéties de l'accident. Je viens de dire qu'il était sorti indemne ; le mot n'est pas très juste. Son chapeau, sa croix d'oblation, son *saddle-bag* étaient restés à la bataille. Nous avions chacun détaché ce dernier de la selle pour le mettre sur les épaules, afin de n'en pas mouiller le contenu. Le R. P. Cénez avait mis dans le sien sa croix, son bréviaire, ses papiers, c'est-à-dire quelques sermons et quelques actes de baptême. Tout fut perdu. Avant que les Cafres envoyés pour les chercher fussent arrivés à l'endroit où ils se trouvaient, la rivière les avaient emportés et ils avaient disparu sous l'onde. Toutes les recherches furent vaines. Il fallut partir sans chapeau, sans croix, sans bréviaire. Il était 8 heures du matin, et nous étions en plein été. Le bon Père devait marcher sous un soleil africain et par des chemins impossibles, un simple mouchoir blanc sur la tête. C'était bien un véritable épisode de la vie de missionnaire. Vers une heure de l'après-midi, nous arrivâmes à une vallée où se trouvait une boutique tenue par un blanc. Le R. Père put enfin se procurer un chapeau qui n'avait, il est vrai, rien d'ecclésiastique, mais qui n'en était pas moins précieux pour la circonstance. Le voyage se poursuivit sans autre incident qu'une chaleur torride, et partant

une soif ardente et une fatigue un peu plus grande que la première fois.

Nous voici de nouveau à Roma ; là aussi l'ouvrage abonde. Les annexes de Saint-Michel, Nazareth, Bethléem et Loretto comptent chacune beaucoup de chrétiens et surtout de catéchumènes. Le R. P. Derriennic, déjà licencié, sinon docteur en sesotho, travaille avec votre serviteur à soulager le R. P. Gérard, dont les ans, en diminuant ses forces, n'ont rien retranché, cependant, de son zèle ardent et de son amour du travail. Le R. P. Philippe est devenu le vicaire du R. P. Biard, à Korokoro, tandis que le R. P. Debanne fait, depuis longtemps, bénéficier de son zèle les chrétiens de Sainte-Monique. Le nouvel arrivé, le R. P. Bernard, Paul, commence à bégayer la langue indigène, qu'il trouve un peu sauvage pour son cerveau civilisé.

A Roma, la grande question, c'est la construction de l'église. Elle occupe, en ce moment, toutes les pensées de notre bien-aimé Préfet apostolique. Puissions-nous la voir bientôt sortir de terre et s'élever rapidement ! Elle va coûter au bon Père tout le sang de ses veines. Littéralement, il se saigne à blanc. N'importe, sa joie sera bien grande si, l'année prochaine, à la Noël, il peut y célébrer la sainte messe. Quel soupir de satisfaction sortira de toutes les poitrines si ce rêve se réalise ! On le comprend après tant d'années d'attente, de sacrifices, de gêne. Mais nos ressources pourront-elles nous permettre de mener cette entreprise à bonne fin. L'espérance est un soutien ; mais, d'un autre côté, la déception est bien cruelle. Aussi le R. P. Préfet recevrait-il avec reconnaissance le moindre petit secours que Votre Paternité pourrait lui procurer !

Je suis bien long, mon très révérend Père ; vous pardonnerez à un enfant qui, pour la première fois,

parle à son Père et qui s'est laissé aller à tout ce que son cœur lui a dicté.

Arrivé à cet endroit de ma lettre, j'ai hésité un moment à la conclure et à vous l'expédier, la trouvant trop importune, trop ennuyeuse, trop peu digne enfin de Votre Paternité. Mais ce dernier mot me rassure. Vous êtes notre Père à tous. Un bon Père est plein d'indulgence pour le babillage de ses enfants.

Pars donc, petite lettre, traverse les océans et va porter à Celui qui est si cher à mon cœur de missionnaire et d'Oblat, l'hommage de ma respectueuse obéissance et de mon filial dévouement. Je ne puis mieux terminer qu'en vous priant de recevoir l'expression de ces deux sentiments et de m'accorder votre paternelle bénédiction. Réconforté par cette pensée, je serai heureux de travailler au salut des âmes sous la blanche bannière de Marie Immaculée, et de m'efforcer, dans la mesure du possible, de demeurer toujours votre humble et dévoué fils en N.-S. et M. I.

H. Hugonenc, o. m. i.

PROVINCE DU MIDI.

MAISON DE URNIETIA-GUIPUZCOA (ESPAGNE).

LETTRE DU R. P. AGARRAT AU DIRECTEUR DES ANNALES.

Mon révérend et bien cher Père,

Vous m'avez demandé un rapport sur notre œuvre espagnole, vous désirez dire dans nos annales quelque chose de notre ancienne résidence de Notre-Dame del Soto, et faire connaître notre nouveau couvent de Urnieta. Je m'y prête de bonne grâce pour vous faire plaisir, mais aussi avec regret pour notre œuvre et pour

notre communauté, car je ne me sens point capable de faire un récit digne d'elles et de quelque intérêt pour le lecteur. Que l'obéissance qui fait les vainqueurs fasse pour l'heure un écrivain. *Fiat!*

Origine de notre œuvre. — Notre œuvre, née dans la grande et magnifique vallée de Toranzo, sur les bords du fleuve Paz, dans la province de Santander, à 30 kilomètres de la ville de ce nom, dans l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Soto, doit son origine à l'offre qui nous fut faite, il y a six ans, d'un collège en fondation dans la petite ville de Limpias. Cette offre ne fut pas acceptée, mais le R. P. Augier, Célestin, alors provincial du Midi, dans le voyage qu'il fit exprès pour étudier sur place la fondation proposée, fit une visite à Mgr l'Évêque de Santander; c'est de son entretien avec Sa Grandeur qu'est sorti le projet d'installer une communauté d'Oblats dans le sanctuaire de Notre-Dame du Soto, que venaient de laisser les Franciscains, après l'avoir habité pendant deux siècles. Monseigneur, avec une bonté paternelle dont il ne se départira jamais, j'en donnerai plus tard une touchante preuve, désireux de laisser ouvert au culte un temple séculaire consacré à la Très Sainte Vierge, offrit au R. P. Provincial de nous en faire les gardiens. Il donnait l'église, le couvent et un jardin, pour en jouir à perpétuité (la propriété, Sa Grandeur ne croyait pas pouvoir la conférer), et en échange, il demandait aux Oblats de maintenir le culte et d'accroître, si possible leur était, la dévotion envers la Très Sainte Vierge, de recevoir les prêtres qui désireraient se recueillir pendant quelques jours dans le silence de la retraite, et enfin d'annoncer la parole de Dieu aux populations qui les appelleraient. Pouvait-on offrir mieux à des Oblats? Aussi, la fondation fut-elle acceptée. Voyons en détail le domaine nouveau que, durant

plus de cinq ans, les Oblats occuperont, et il sera plus facile de comprendre pourquoi ils ont abandonné ce berceau de leur famille religieuse en Espagne.

L'œuvre matérielle se composait, ai-je dit, d'une église, d'un couvent et d'un jardin.

Cette église, fort grande, est sans contredit la plus belle de la contrée. C'est une croix latine. Elle date de la fin du dix-septième siècle. Son porche est surmonté d'une tour hexagone, œuvre d'art remarquable, remontant à la fin du seizième siècle. Malheureusement elle est toujours restée inachevée, et de plus aujourd'hui elle menace ruine dans ses hauteurs. A l'intérieur de l'église, on remarque sept autels tous surmontés de fort beaux retables dont plusieurs très appréciés par les artistes. La sacristie est très spacieuse et possède un vestiaire en bois de noyer sculpté qui fait son plus bel ornement. Le tout serait un monument enviable si le sommet ressemblait à la base pour la solidité. Le toit de tout l'édifice est à refaire aux frais de ceux qui l'habitent.

Le couvent n'a rien de comparable avec l'église; si celle-ci élève, celui-là rabaisse ; car, plus d'une fois, il faut courber la tête sous une porte qui s'effondre ou abaisser ses regards vers les trous multipliés du parquet que l'on craint d'élargir à ses dépens. Le T. R. P. Soullier, dans son rapport de visite, en juin 1894, écrivait : « Le couvent est dans un état de délabrement qui fait peine à voir. » C'était bien cela. Encore une fois, ici comme à l'église, les frais de réparation étaient laissés à la charge de la communauté. Le couvent n'avait à son compte que son beau cloître datant de 1664 et la grande salle du réfectoire aux formes monacales. Tout le reste exigeait des réparations plus ou moins urgentes.

Le jardin de 9000 mètres carrés était fort agréable et aurait été plus que suffisant pour la communauté s'il

avait su répondre aux labeurs incessants du Frère jardinier; malheureusement une herbe, appelée dans le pays *la mauvaise herbe*, le couvrait presque continuellement, et, tout en doublant le travail du jardinier, elle le rendait souvent inutile. Mais cet ennemi n'était pas le seul. Si vous voulez en connaître le nombre et les noms, interrogez le F. Leray. Il vous répondra avec plaisir et peut-être aussi de bonne humeur. Voilà, mon révérend Père, brièvement esquissée, notre résidence du Soto que vous désiriez connaître. C'est dans cette demeure désignée par l'obéissance qu'a pris naissance notre œuvre espagnole. C'est là que sont nés le noviciat et le juniorat. C'est Bethléem; c'est aussi Nazareth, car c'est aussi là qu'on a travaillé.

Communauté. — Il est temps de vous dire les membres de la famille qui ont été choisis pour cette fondation. Je dois à leur mérite autant qu'à notre histoire de donner leur nom. J'y mettrai le mien. S'il vous apparaît accompagné de quelque bien, tant mieux. Dieu en soit béni mille fois! Que ce soit pour l'honneur de la Congrégation! La fondation définitivement acceptée en avril, on se hâta, sur les instances de Mgr l'Évêque de Santander, d'en prendre possession. Ce fut le R. P. Agarrat, de résidence à Madrid, où il remplissait auprès des Sœurs de la Sainte-Famille les fonctions de son ministère, qui fut invité à se rendre le premier à ce nouveau poste. Il y arriva le 4 mai 1893, accompagné du vice-secrétaire de l'évêché qui le présenta au gardien du sanctuaire, prêtre respectable sous tous les rapports, vertueux, instruit et bon comme le meilleur des Frères. L'accueil fut excellent, et bientôt il y eut entre le Père et les trois prêtres qui habitaient le couvent des sympathies et des liens d'étroite amitié. C'est un souvenir que le Père gardera profondément gravé dans sa mémoire. Il parlera

toujours avec affection et reconnaissance du long mois qu'il dut passer, seul Oblat, dans la compagnie de ces messieurs pleins d'attention pour lui. Cependant, tout n'était pas rose, sous le rapport matériel. Quel agrément pourrait-il y avoir pour un Père seul dans une maison qui était dans un état de délabrement qui faisait peine à voir, comme disait le T. R. P. Général un an après, c'est-à-dire quand les choses avaient pris déjà une certaine tournure? Heureusement pour lui, il était de nature à faire contre mauvaise fortune bon cœur, et il aimait à répéter gaiement devant les répugnances à vaincre : c'est pour la fondation! D'ailleurs, qu'était le côté matériel dans cette affaire? Ce qui lui tardait le plus, c'était l'arrivée de ses confrères. Le R. P. Provincial, retenu à Paris par le Chapitre général, ne pouvait activer les choses autant qu'il l'eût désiré. Enfin, le P. Agarrat reçut l'annonce de l'arrivée prochaine de son supérieur et de deux frères convers qui viendraient de France. Cette nouvelle était comme l'*alleluia* après le carême. Voici de nouveau des Pères, des Frères, la communauté! Cette chère communauté pour laquelle on a tout abandonné dans le monde. Le Père était au paradis, et les vieux murs du couvent lui paraissaient rajeunis. Le 6 juin, le solitaire part joyeux, de grand matin, au-devant des voyageurs de France, et à 4 heures du soir il a le bonheur de se jeter dans leurs bras. Il revoyait le R. P. Durif, supérieur de la nouvelle fondation, le F. Leray, qui, quatorze ans auparavant, était venu le prendre à Vinay pour le conduire à Notre-Dame de l'Osier, et il faisait la connaissance du F. Barthélemy. Pauvres Frères! Qu'ils étaient donc poudreux, après dix heures de voiture! Qu'ils étaient fatigués! C'était encore pour la fondation, c'est-à-dire pour Dieu et pour la Congrégation. Voilà pourquoi on voyageait gaiement. La

communauté, ainsi organisée sur la route, se dirigea vers son couvent où elle arriva à 7 heures et demie du soir, juste pour le souper. Le lendemain fut consacré à l'examen du local et aux effusions de l'amitié, et, après quatre jours, arriva de Madrid un troisième Père. La communauté, étant au complet, prit possession du couvent, et les anciens gardiens du sanctuaire se dirigèrent vers le nouveau poste que venait de leur confier leur évêque.

Les Oblats inaugurèrent leur ministère au Soto par la fête du Sacré Cœur. Le R. P. Supérieur chanta la messe, et un des Pères prêcha. L'église était comble. L'orateur fut goûté par tous. La communauté était connue du public, qui s'y montrait sympathique. Cependant, l'ignorance de la langue restait un obstacle pour les relations avec le dehors et nous condamnait à la solitude. Le dimanche seulement, les deux Pères qui parlaient espagnol, remplissaient un peu de ministère. Notre solitude fut agrémentée, à plusieurs reprises, par les visites d'un des nôtres. C'est d'abord le R. P. Provincial qui vient constituer la communauté canoniquement, le jour de la Visitation de la Très Sainte Vierge ; puis le R. P. Bourde, prédicateur des retraites françaises aux Sœurs de la Sainte-Famille de Barcelone et de Madrid; enfin le R. P. Clavé, de séjour à Madrid, qui vient donner un bon coup de main pour préparer et célébrer la fête de saint François d'Assise. Cette fête, établie par les RR. PP. Franciscains qui furent les premiers habitants et maîtres du sanctuaire et du couvent, s'est toujours célébrée depuis leur départ. Cela tient autant, et plus peut-être, à la foire qui a lieu ce jour-là sur la place du Couvent, qu'à la dévotion au saint. Peu après cette fête, le 21 octobre, arrivèrent, pour faire partie de la communauté, le R. P. Louis Pitoye, de la résidence de Rio

Grande City, au Texas, et les FF. Salel et Capuano, qui, obligés de laisser le scolasticat pour raison de santé, venaient achever leurs études auprès de leur ancien maître des novices, le R. P. Durif. Avec ces nouvelles recrues, on se sentit mieux encore en famille. On attira davantage les regards du dehors, en donnant plus d'éclat aux cérémonies religieuses. Grâce au talent musical que tout le monde lui connaît, le R. P. Pitoye fit résonner les grandes orgues. Il y avait si longtemps qu'elles étaient muettes, qu'on en croyait les tuyaux obstrués par des nids de rats. On en était même tellement convaincu, qu'on publia dans le village qu'au premier son de l'instrument les quadrupèdes rongeurs délogèrent, contrairement au proverbe, avec bruit et trompette. Je ne sais si l'on dit vrai, mais ce qui est bien certain, c'est que je n'ai jamais tant vu de rats dans ma vie comme à cette époque. On en rencontrait partout, même au chœur, durant la prière. C'est probablement ainsi que les fugitifs échappèrent aux griffes de quinze chats qui peuplaient le couvent au moment de notre arrivée. Quoi qu'il en soit des rats et des chats, on fit dorénavant de la musique, et cela attira quelques personnes de plus à l'église. C'est ainsi que nous pûmes célébrer, avec une solennité relative, les fêtes de l'Immaculée Conception, de Noël et plusieurs autres. On était de plus en plus connu, et malgré les difficultés du langage, on demanda de temps à autre quelques courtes prédications aux Pères, jamais de missions. Avec le carême vint le gros du travail. De tous les environs on vient se confesser au couvent ; c'est de tradition. Mais jamais l'affluence ne constituera un pèlerinage. On n'en a pas l'idée, du moins l'idée que nous en avons en France. Après le carême, les missionnaires rentrent de nouveau dans le silence et la solitude jusqu'au moment

où les retraites à donner aux Sœurs de la Sainte-Famille vinrent les en arracher. Le R. P. Pitoye fut prêcher à Llodio et à Madrid. Le R. P. Agarrat dut aller plus loin. Pour vous indiquer son itinéraire, il devrait tracer une croix presque parfaite sur la carte géographique d'Espagne. De Santander il se dirigea vers Malaga, Barcelone et Valence, puis à Placencia en Estramadure. Ces travaux donnés au plus fort des chaleurs de l'Espagne, loin de fatiguer les missionnaires, renouvelèrent leurs forces. A leur retour, une surprise qu'on pourrait appeler un événement les attendait.

Le 5 octobre, le R. P. Provincial venait nous surprendre. Nous pensions qu'il ne nous apportait que de bonnes nouvelles, et nous nous préparions à lui faire nos communications sur notre première année de séjour au Soto. Hélas ! il nous apportait une bien triste décision, j'oserai dire qu'il venait bouleverser la communauté, en obligeant notre bien-aimé supérieur à nous faire de la peine par la plus inattendue et la plus prompte des séparations. Oui, le départ de ce cher Père nous causa une peine profonde. Je ne veux point blesser sa modestie en faisant son éloge comme supérieur et comme confrère, mais qu'il me soit permis de lui exprimer ici les sentiments de reconnaissance et d'affection toujours vive de tous ceux qu'il a laissés à Notre-Dame du Soto. Si l'épreuve a été aussi dure pour lui que pour nous, on peut croire que le R. P. Durif a souffert, et avec d'autant plus de mérite qu'il a su tout accepter avec la plus religieuse soumission. Si à ce moment il nous affligea pour la première fois, il nous édifia comme toujours. Je n'étonnerai personne de ceux qui le connaissent, en disant que le P. Durif est de ces Frères dont on ne peut se séparer sans pleurer et que l'on revoit toujours avec une joie sensible. Quand ces

lignes tomberont sous vos yeux, cher Père Durif, si elles vous offensent, ne vous en prenez qu'à vous. Pourquoi avez-vous été si bon pour moi ? Je n'oublierai jamais nos premières armes au Soto, et vous... ?

Mais on n'enlève pas un supérieur sans en mettre un autre. Le R. P. Provincial donna pour successeur au R. P. Durif son deuxième assesseur, le R. P. Agarrat. Il ne m'appartient pas d'apprécier cette élection. Le Père prononça son *fiat* qui dut lui coûter quelque chose, car il fut malade trois jours durant; c'était probablement un jour pour chacun des trois ans qu'il devait rester au poste *secundum Regulam*. Pour assesseurs, on lui donna le R. P. Pitoye, qui garda ses fonctions, et le R. P. Huard, qui arrivait de Madrid, où, pendant quatorze ans, il s'était consacré à la direction spirituelle des Sœurs de la Sainte-Famille, et tout particulièrement des novices. Avoir nommé cette charge, n'est-ce pas avoir fait l'éloge du sujet qui l'a remplie si longtemps? Pour le supérieur, le P. Huard était un ancien compagnon d'armes et d'épreuves ; tous deux avaient fermé les yeux au vénérable P. Roque, de douce mémoire, leur supérieur à Madrid et s'étaient ensuite partagé ses travaux demeurant seuls pendant plus de six mois. Après cette nouvelle constitution de la maison, qui eut lieu en la belle fête de sainte Thérèse, le R. P. Provincial partit pour Madrid, et peu après le R. P. Durif l'y suivit accompagné du F. Capuano, à qui le climat du Soto ne pouvait donner la santé qu'il était venu lui réclamer.

Comme je l'ai dit, ces arrivées et ces départs, ces changements inattendus constituèrent un événement pour le Soto, habitué à la solitude profonde et à une monotonie qui aurait pu faire le désespoir de plus d'un ! Mais bientôt on revint à la vie calme. Maintenant tout

le personnel comprend et parle espagnol. Tous les dimanches, les trois Pères pourront s'asseoir au saint tribunal et prêcher à tour de rôle ; en plus, le R. P. HUARD fera fidèlement tous les dimanches le catéchisme aux enfants des villages voisins qui se réunissent au Soto. Le ministère des Pères ne laissera pas cependant d'être très restreint. Au couvent, en dehors du carême et de quelques fêtes, le travail est insignifiant ; au dehors, quelques rares demandes seulement les appellent. C'est habituellement pour un sermon de circonstance, quelquefois pour une retraite ou un triduum, jamais, comme je l'ai déjà dit, pour une mission. Les sorties les plus longues seront toujours pour les retraites à donner aux Sœurs de la Sainte-Famille dans les différentes villes d'Espagne où elles ont des œuvres importantes. Les Pères iront tous à tour de rôle accomplir ce saint ministère. Pour trois missionnaires pleins de santé et aussi, je crois pouvoir le dire, de bonne volonté, était-ce assez ? N'était-ce pas plutôt l'inaction ? Nous comprîmes, dès lors, la nécessité d'exercer autrement notre zèle que dans la vie des missions. Munis de toutes les autorisations nécessaires, nous ouvrîmes un noviciat ; ce fut le 7 décembre 1894. Ce jour-là, deux novices convers prirent le saint habit. Puis quelques postulants junioristes s'étant présentés, à la même époque de l'année suivante, nous ouvrîmes un juniorat. Ce devait être notre œuvre principale. Nous commençâmes très modestement. Le R. P. Provincial ne nous autorisa que pour l'admission de six enfants, qui furent confiés aux soins du cher F. SALEL, alors diacre. Dieu a visiblement béni ces humbles débuts et le zèle du dévoué professeur. Chaque année nous avons pu admettre quelques nouvelles recrues, et nous avons eu la consolation de voir arriver successivement de nouveaux confrères, ani-

més du plus pur esprit de la Congrégation, pour se dévouer à cette œuvre du juniorat, à laquelle presque tous se reconnaissent volontiers redevables de leur vocation. Aujourd'hui, quatre professeurs sur cinq sont d'anciens junioristes. Nous avons en ce moment vingt-deux enfants. Ce nombre ne fait qu'augmenter, car les demandes sont nombreuses. En ajoutant à ce petit personnel celui de la communauté et du noviciat, on s'est trouvé avec un contingent trop fort pour le couvent du Soto, qui menaçait ruine sur plusieurs points. Le nouveau provincial du Midi, le R. P. Lavillardière, trouvant ainsi développée l'œuvre fondée par son prédécesseur, s'alarma justement et, voulant mettre au plus tôt à l'abri de tout danger la vie de ses frères d'Espagne, proposa un changement de local. Bien qu'on aimât le Soto parce qu'on y était né, et qu'« à tout cœur bien né la patrie est chère »; bien qu'on s'y plût parce que c'était un sanctuaire de la Très Sainte Vierge, qui nous rappelait les origines de la plupart de nos maisons de France fondées par notre vénéré Fondateur lui-même : Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de l'Osier, Notre-Dame des Lumières, etc., parce que encore, au Soto, nous avions été favorisés sous le rapport de la santé, la proposition ne rencontra cependant aucune opposition. On le comprendra facilement en se rappelant, comme nous l'avons dit, que toutes les dépenses à faire pour les réparations urgentes étaient aux frais de la Congrégation, et que le ministère des missionnaires au Soto était à peu près nul. On peut s'en convaincre en relisant la liste de nos travaux publiée dans le rapport du R. P. Provincial du Midi au Chapitre général et insérée dans les annales de décembre 1898. De plus, le Soto était loin de tout centre important, à 15 kilomètres de la gare et à 30 de la capitale. La proposition fut donc acceptée, mais il fallut dès lors cher-

cher le nouveau gîte. Le R. P. Provincial ne connaissant point la langue espagnole, daigna confier ce soin au R. P. Supérieur, qui fit de son mieux pour répondre au désir qu'on lui avait exprimé, mais qui, hélas! ne fut pas heureux du premier coup. Longtemps il chercha en vain, puis enfin il trouva sans chercher. Il avoue cependant que ce n'a pas été pour imiter son patron saint François de Sales qui, sans arriver à fonder l'ordre qu'il voulait, en fonda un auquel il n'avait pas pensé. Il attribue sa trouvaille à saint Antoine. Ce fut à la veille de la fête de ce grand saint qu'il reçut une lettre d'un inconnu qui lui offrait un édifice ignoré. Il s'empressa d'accourir, de voir, d'appeler son Provincial, et cet édifice ignoré a fini par devenir, après bien des luttes et des épreuves, le premier couvent des Oblats de Marie Immaculée en Espagne. C'est Urnieta où nous sommes aujourd'hui installés.

Avant de faire connaître notre nouvelle terre et notre nouveau local, il convient de dire les principaux événements qui ont marqué le séjour des Oblats au Soto et notre adieu à la bonne Mère.

Faits notables. — En plus des visites des RR. PP. Provinciaux, nous devons une mention spéciale à celle du T. R. P. Général. Le T. R. P. Soullier, venant de Madrid, arriva au Soto accompagné du R. P. Le Roux, le samedi soir 31 mai 1894, veille de la Pentecôte. Inutile de dire la joie que procura la visite du chef de la famille à la petite communauté solitaire. Elle se composait alors des RR. PP. Agarrat, Pitoye et Huard ; du F. Salel, qui était à la veille de son ordination ; des Frères convers Leray, Barthélemy et Candido Garro, le premier novice espagnol, aujourd'hui un de nos bons Frères convers. Il y avait aussi un aspirant junioriste. Vous voyez combien la réception dut être solennelle ! Du moins elle fut

joyeuse et bien cordiale. Le T. R. P. Général passa trois jours avec nous. Le premier jour, les principaux personnages de la contrée se firent un honneur de rendre visite à notre bien-aimé Père. Mais le temps fut si mauvais, il plut tellement, que le T. R. Père dut garder, non seulement le couvent, mais encore la chambre, car dans nos corridors il pleuvait presque autant que dehors. Rien d'étonnant qu'on ait parlé de suite de la liquidation du Soto! Notre unique sortie fut pour faire visite à Mgr l'Évêque qui témoigna affectueusement combien il était heureux de connaître notre premier Supérieur. Sa Grandeur se serait fait un devoir de venir saluer notre T. R. Père au couvent si son départ n'eût été immédiat. Après ce court séjour, notre bien-aimé Père s'achemina de nouveau vers la France en nous exprimant énergiquement qu'il voulait la prospérité de l'œuvre entreprise. Du haut du ciel, nous l'espérons, ce bon Père continuera à protéger cette œuvre dont il a béni les débuts. Peu après, nous étions honorés d'une courte visite de Mgr de Santander. Sa Grandeur, entreprenant une nouvelle tournée de confirmation, voulut bien faire une halte dans notre demeure. Un autre événement qui comptera dans les annales du Soto fut la première messe du R. P. Salel. Peu des nôtres ont eu semblable ovation. A peine apprit-on qu'il devait y avoir une première messe au couvent qu'on se leva de toutes parts. Un monsieur de la contrée, jeune avocat, député provincial, qui venait de temps en temps en villégiature au Soto, réunit bon nombre de ses amis de Santander, membres du meilleur orphéon de la ville, pour chanter la messe. Mgr Maura, évêque de los Angelos (Californie), se trouvant de passage chez un de ses amis du village, voulut également honorer le jeune célébrant et la communauté en venant assister à la messe et à notre dîner.

Plusieurs prêtres des environs vinrent également. M. l'archiprêtre de Renedo voulut bien se charger du sermon de circonstance, et le vice-secrétaire de l'évêché, bénéficier de la cathédrale, assista le nouveau prêtre à l'autel. M. le curé de la paroisse faisait diacre et le P. HUARD sous-diacre. L'église était comble et ce fut un spectacle touchant de voir cette foule, toujours recueillie, venir après la messe baiser les mains du nouveau prêtre. Ce souvenir, cher Père SALEL, doit être bien profondément gravé dans votre cœur. Dieu récompensait les premiers efforts que vous aviez faits pour la fondation pénible du juniorat sous le patronage de Notre-Dame del Soto ; il bénissait votre ministère, et Marie, notre bonne Mère, vous souriait. Voilà pourquoi nous vous voyons toujours généreux et contents dans l'œuvre entreprise. *Ad multos annos !* Puisque vous avez si bien commencé, nous avons tout lieu de croire que vous n'oublierez jamais les paroles de l'apôtre : *Stabiles estote abundantes in opere Domini.*

Quelques jours après la première messe, nous eûmes la procession de la Fête-Dieu. Plus d'une fois sans doute on avait célébré cette fête au Soto avant notre arrivée, mais au dire des anciens, on n'avait jamais vu procession en si bon ordre. La satisfaction fut si grande que l'on résolut de renouveler chaque année cette cérémonie en comblant un vide remarquable en la circonstance. A une si belle procession, disait-on, il aurait fallu une musique. Qu'elles auraient été douces les harmonies dans nos magnifiques vallées, sous nos beaux ombrages ! Eh bien ! dit le médecin, toujours ardent pour promouvoir nos fêtes religieuses, à l'année prochaine ! En effet, on s'organisa pour avoir la musique l'année suivante, et quarante-cinq musiciens de l'école des Salésiens de Santander vinrent au Soto. On avait réservé la procession

pour la fête du Sacré-Cœur qui se célébrait habituellement avec solennité dans notre église. La fête annoncée longtemps à l'avance attira beaucoup de monde. Nous eûmes ce jour-là un nombreux clergé, et un Père jésuite vint donner le sermon. Le médecin se chargea des frais de voiture, et le couvent du déjeuner. Tout serait allé pour le mieux si le temps nous eût servis. L'année précédente nous n'avions pas de musique, mais un temps splendide nous permit de chanter les louanges de Dieu en plein air. Cette année, avec la musique, nous étions condamnés à ne pas sortir. Nous nous contentâmes de faire la procession sous les cloîtres. Ce jour marqua quand même dans les fastes du Soto.

Nous eûmes aussi une fois seulement une première communion d'enfants. Le P. Huard s'était dévoué pour les préparer durant plusieurs mois ; nous fîmes notre possible pour donner toute la solennité désirable à cet acte. On trouva que c'était très bien. Cependant ce fut assez d'une fois. Les parents ne se prêtèrent jamais à envoyer leurs enfants au catéchisme.

Je ne saurais passer sous silence un fait traditionnel. Chaque année, le vendredi saint nous amenait des multitudes. On venait voir le *descendimiento*, c'est-à-dire la descente de la croix. Cette cérémonie, sans rien perdre cependant de son cachet pieux, revêt quelque chose de théâtral qui plaît. L'église est tendue comme aux jours de funérailles solennelles. Un christ monumental est dressé au milieu du sanctuaire, un grand voile funèbre en dérobe la vue aux assistants. La foule est silencieuse, le prédicateur monte en chaire, et six prêtres en aube et en étole noire s'arrêtent à la première marche de l'autel. L'exorde du sermon s'achève habituellement par un commandement de l'orateur qui fait tomber le grand voile recouvrant le christ dont l'appa-

rition saisit la foule. Dès lors, les prêtres en expectative au bas de l'autel gravissent sur des échelles jusqu'aux bras de la croix, et attendent patiemment les ordres nouveaux du prédicateur qui, en commentant tous les objets du crucifiement, les fait descendre et porter l'un après l'autre aux pieds de la Vierge des Douleurs qui est placée tout près de la croix. L'action la plus émouvante est d'ordinaire celle de la déposition du corps lui-même qui, détaché de la croix, est montré au peuple par les prêtres qui vont l'ensevelir. Le sermon terminé, on fait le saint enterrement, c'est-à-dire qu'on porte en procession le cercueil où repose le Christ descendu de la croix. L'usage de cette cérémonie est assez répandu en Espagne, et les populations qui y sont habituées pardonneraient difficilement qu'on les en privât.

Je ne saurais terminer cette énumération sans faire une mention spéciale du pèlerinage de pénitence qui a eu lieu l'année dernière au 30 mai, pour obtenir du ciel la victoire dans le combat inégal entre les Américains et les Espagnols. Impossible de dire le mouvement qui s'est produit à cette époque. Il n'y a pas de village qui ne se soit levé, de sanctuaire qui n'ait été visité. Il s'est opéré certainement un réveil dans le peuple ; la foi a éclaté comme à d'autres époques plus glorieuses de l'histoire espagnole. Mais la mesure de l'iniquité était comble. Comme tous les orateurs sacrés l'ont proclamé, tous les journaux catholiques l'ont publié, on a été puni parce qu'on a péché. On s'était donné à la franc-maçonnerie, c'est elle qui a triomphé. Espérons toutefois que tant de prières montées vers le ciel, tant de larmes versées non seulement par de tendres mères, mais aussi par des hommes que l'on croyait blasés, espérons que tout cela aura un jour son résultat heureux.

Les journaux de la province ont parlé longuement de

la belle manifestation qui a eu lieu au Soto; la voici en quelques mots. Avec l'autorisation de Mgr l'Évêque de Santander, et après une entente facile entre M. l'archiprêtre, MM. les curés et les Pères Oblats, vingt-trois paroisses devaient se rendre au sanctuaire de Notre-Dame du Soto. MM. les curés avaient parlé de ce pèlerinage dans leurs villages respectifs; les Pères, de leur côté, l'avaient annoncé en chaire, et plus encore par les préparatifs qu'ils firent dans leur église. Une délégation de chaque paroisse devait venir communier de bon matin, tandis que la masse viendrait en procession pour la grand'-messe de 10 heures. Nous devions avoir la grand'messe et le sermon en plein air. Malheureusement la pluie qui était de toutes nos fêtes nous inonda dès la veille, et force fut de préparer notre fête à l'intérieur, ce qui a valu à notre P. sacristain, le R. P. Vila, avec un redoublement de travail, des éloges bien mérités, pour avoir su, dans une soirée, transformer son autel monumental en un autre qu'on pourrait appeler miniature. La Vierge du Soto, ornée *a la militar*, entourée de drapeaux espagnols, dominait ce reposoir. Malgré le déluge, la foule fut immense; on l'évalue à 4 000 personnes. L'église ne pouvait les contenir toutes, nous dûmes ouvrir les cloîtres. On aurait pu craindre quelques désordres, mais il n'en fut rien. Le clergé et les autorités locales de chaque village entourèrent l'autel, et la messe commença au milieu d'un silence parfait. Ce fut M. l'archiprêtre qui chanta la grand'messe, et un chanoine de la cathédrale de Santander qui donna le sermon. L'orateur, justement ému et plein d'un saint enthousiasme à la vue de cette multitude recueillie, prononça un discours de circonstance où dominait le souffle patriotique autant que la saine doctrine en ce qui a rapport à la justice divine et à son intervention dans les événements de ce monde.

Les *Toranzais*, profondément impressionnés, laissèrent couler d'abondantes larmes et couronnèrent la fin du sermon par des vivats prolongés à la Très Sainte Vierge et à l'Espagne. Le soir, le temps s'étant un peu mis au beau, on en profita pour porter en procession la Vierge du Soto, qui, dit-on, n'était descendue de son trône que deux fois en trois siècles. Arrivés à une place d'où tous les regards pouvaient facilement se diriger vers elle, et d'où chaque pèlerin pouvait reprendre le chemin de son village, on fit une halte pour adresser une dernière supplication à la bonne Mère et lui demander sa bénédiction. Avant de se séparer, M. le curé de la paroisse adressa quelques paroles chaleureuses à la foule, et il voulut bien avoir quelques mots pleins de délicatesse pour la communauté qui, sans être espagnole, venait dans la circonstance de donner une si touchante preuve de patriotique sympathie, et il termina par de nouveaux vivats dans lesquels la communauté eut sa part. Le Supérieur crut bon alors de prendre à son tour la parole pour féliciter les pèlerins, les encourager, les animer à la confiance, et il termina par un *vivat á España* qui lui valut la patriotique consolation d'entendre crier : Vive la France! Tout était terminé, la communauté rentra au couvent, escortée des habitants de la paroisse qui venaient replacer sur son trône la Vierge séculaire. Ce devait être le dernier événement remarquable avant notre départ. Nous sommes déjà au mois de juin, où nous allons recevoir l'offre de notre nouvelle résidence et penser au transfert de nos pénates.

Personnel. — Nous avons vu les Pères et Frères qui composaient le personnel du couvent en juin 1894, lors de la visite du T. R. P. Soullier, supérieur général. Nous avons déjà dit que l'augmentation du juniorat nous avait valu l'heureuse arrivée de plusieurs con-

frères : c'étaient, le 14 août 1896, le R. P. Vila, qui venait de Liège ; le 28 septembre 1897, le R. P. Capuano, qui, ordonné prêtre le 13 juin de la même année, nous revenait de Madrid, et le cher frère Candido Garro, qui avait terminé son noviciat et prononcé ses vœux d'un an le 8 décembre 1895 et ses vœux de cinq ans l'année suivante à pareil jour. — Sur le registre des prises d'habit du noviciat nous lisons onze inscriptions dont une seule de scolastique. De ces onze, après une épreuve plus ou moins longue, cinq se sont retirés du noviciat; parmi les autres, deux, dont l'un scolastique, iront faire leurs vœux à Urnieta et les derniers sont déjà admis à la profession.

Avant le branle général, c'est-à-dire le mouvement vers Urnieta, nous avons à signaler le départ du R. P. Pitoye, appelé de nouveau à exercer son zèle apostolique dans les Missions du Texas, nous laissant l'édification d'un religieux qui, après avoir célébré ses noces d'argent de sacerdoce, accepte une obédience pour les Missions lointaines avec la soumission et l'ardeur d'un jeune scolastique. Adieu, cher Père Luiz, vos confrères du Soto vous accompagnent de leurs vœux et appellent sur votre nouveau ministère les plus abondantes bénédictions du ciel. Le révérend Père partit du Soto le 30 juin 1898.

Ici trouve sa place la preuve de la constante bienveillance de Mgr l'Évêque de Santander pour notre communauté. Monseigneur n'avait pas cessé un moment d'être pour nous un véritable Père et nous redoutions le moment où il faudrait faire part à Sa Grandeur de notre détermination d'abandonner le Soto. Monseigneur comprit notre peine, il accepta nos raisons et daigna même nous témoigner des regrets. Il fit plus, il voulut bien nous remettre, pour nous recommander à notre nouvel évêque, une lettre trop élogieuse pour la citer, et au moment des

adieux, il nous donna avec sa bénédiction sa photographie signée de sa main. Mille remerciements à un prélat si bon pour nous. Sa mémoire sera toujours chère aux Oblats. Après avoir pris congé de Sa Grandeur et des amis qui nous avaient honorés de leur confiance et de leurs sympathies, il ne nous restait plus qu'à dire adieu à la bonne Mère du Soto. Il nous fallut quelques jours, car les préparatifs d'un départ sont toujours laborieux, et je ne puis moins faire que de reconnaître le dévouement et la charité de tous en cette circonstance. Pères et Frères se sont admirablement aidés dans une union parfaite pour activer le déménagement. Le 14 novembre au matin tout fut prêt. On célébra les messes de bonne heure, et après un léger *frustulum*, on se rendit pour la dernière fois aux pieds de la bonne Vierge du Soto pour lui rendre grâce des bienfaits qu'elle nous avait accordés et la prier de nous continuer sa maternelle protection durant le voyage et dans notre nouvelle résidence, et à l'instant, Pères, Frères et junioristes prirent possession des voitures qui les attendaient à la porte, et, dans les conditions déjà racontées dans les *Petites Annales*, numéro de février 1899, partirent du Soto et se dirigèrent vers Urnieta.

Urnieta. — Nous y arrivâmes le 15 novembre au matin. Vous savez déjà la démonstration enthousiaste qui nous fut faite par le clergé, les autorités civiles et tous les habitants. Ce qui n'augmenta pas peu notre joie, ce fut de voir notre communauté augmentée à l'instant. En la compagnie du R. P. Procureur provincial nous trouvions, dans notre nouveau local, les deux jeunes PP. Saunier, Marius, et Soleri, Jean-Baptiste, récemment arrivés du scolasticat de Rome, destinés à être professeurs du juniorat. Inutile de dire avec quelle joie on se donna l'accolade fraternelle. Inutile aussi de dire

à quoi on employa les premiers jours. On se hâta afin de pouvoir au plus tôt commencer les classes et se mettre à l'exacte observance de la Règle. Nous y fûmes puissamment aidés par l'arrivée du R. P. Provincial qui venait, dans sa visite canonique, nous encourager et constituer la maison de Urnieta. Le 21 novembre, jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge, la communauté était réunie ; le R. P. Provincial confirme dans leurs charges le R. P. Agarrat comme supérieur, le R. P. Huard comme maître des novices, et nomma ce dernier premier assesseur, en remplacement du R. P. Pitoye ; comme second et nouvel assesseur, le R. P. Salel. Le R. P. Capuano fut choisi pour préfet des études et de discipline. Ces deux derniers, avec les autres Pères déjà nommés, restent professeurs du juniorat, à l'exception du P. Soleri qui, par le fait de l'unique élève auquel sa chétive santé permet de donner ses soins, se trouvant *versus ad unum*, a été proclamé recteur de l'Université, titre qu'il accepte avec autant de joie qu'on le lui donne avec amabilité. Dieu veuille rendre au plus tôt à ce cher Père la santé qu'il désire pour se consacrer plus amplement à notre juniorat qui va augmenter !

Quelques jours après notre arrivée, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, patronne de la Congrégation et de notre couvent qui lui avait été dédié même avant notre acquisition, nous eûmes, dans notre modeste oratoire, la cérémonie de l'oblation de deux Frères : l'un scolastique, l'autre convers, qui prononçaient leurs vœux d'un an. La veille, nous avions eu la prise d'habit d'un jeune Frère convers.

Ces bons Frères sont aujourd'hui au nombre de sept. Leur doyen est le cher F. Leray, connu pour ses campagnes en France, en Italie et en Espagne. Ici comme partout on peut lui demander tous les services ; il est

surtout d'office jardinier et quelquefois menuisier. L'érection d'une pompe monumentale dans notre jardin lui fait acquérir le titre de pompier. Le F. Candido GARRO remplit les fonctions de sacristain, de linger et de cellérier. Le F. Candido HERNANDO est le bras droit du F. LERAY ; il l'aide avec une bonhomie charmante dans tous ses offices. Les autres Frères novices sont réfectoriers, chambriers, etc. Pour la cuisine, la divine Providence nous a heureusement ménagé un bon jeune homme qui excelle par la propreté et l'économie. Entre nos bons Frères, il paraît y avoir l'union et la charité des vrais Oblats. Je manquerais à mon devoir si je n'ajoutais que c'est l'esprit général de la communauté, ainsi qu'il est heureusement attesté dans les différents actes de visite du T. R. P. Général et des provinciaux. Tous les exercices de Règle se font avec la plus grande exactitude et une parfaite ponctualité.

Le juniorat nous donne aussi, sous ce rapport, les plus douces consolations. Nos enfants sont humbles, obéissants, pieux, ouverts et appliqués à l'étude et à l'observance du règlement. Que Dieu daigne nous les maintenir dans de si bonnes dispositions et nous donner de voir se réaliser les espérances que le R. P. Provincial fondait sur eux lors de sa dernière visite.

Ce rapport me paraît déjà bien long pour que j'entreprenne de vous parler de notre œuvre matérielle et de la situation topographique que nous occupons ; ce ne serait pourtant pas sans intérêt. Notre local est immense. Le pays est très accidenté et présente aux regards des sites ravissants ; il est en même temps très sain ; nos enfants peuvent y prendre aisément leurs ébats et y trouvent d'agréables promenades. Nous sommes en pleins pays basques qui, comme on le sait, jouissent de la réputation bien méritée de contrées profondément catho-

liques. Nous espérons y trouver de nombreuses et solides vocations.

J'ose espérer qu'un jour une plume plus habile que la mienne vous fera ce récit intéressant; pour moi, je m'estimerais très heureux si j'ai pu vous faire plaisir en répondant à votre invitation, et je me redis volontiers votre frère très obéissant et très affectionné en N.-S. et M. I.

Fr. AGARRAT, O. M. I.

VARIÉTÉS

I

CINQUANTE ANS DE PRÊTRISE.

A l'occasion des noces d'or sacerdotales du R. P. Arnaud, directeur de la résidence de Notre-Dame des Bethsiamits, le R. P. Mourier adresse au R. P. Tatin, assistant général, ces pages qu'on ne lira pas sans intérêt dans la Congrégation. C'est l'histoire à grands traits de la carrière apostolique du vénérable jubilaire et de nos Missions indiennes dans la province du Canada.

En avril 1849, dans la cathédrale d'Ottawa, alors Bytown, un jeune Oblat de Marie-Immaculée, le R. P. Charles Arnaud, recevait l'onction sacerdotale des mains de feu Mgr Guigues. L'archidiocèse d'Ottawa peut à bon droit considérer cet évêque Oblat comme son fondateur. Les anciens du sanctuaire et de la cité sont encore vivants pour transmettre à la postérité toutes les œuvres remarquables de Mgr Guigues, aujourd'hui si bien remplacé par Mgr Duhamel. Le jour de l'ordination du R. P. Arnaud fut assurément un beau jour pour l'Église et pour les Missions indiennes du Canada à qui le jeune prêtre, aujourd'hui plus que septuagénaire, devait consacrer toute son existence.

En effet, à peine revêtu du sacerdoce, Mgr Guigues le donnait pour compagnon d'armes au R. P. Laverlochère, alors chargé des Missions lointaines de la baie d'Hudson. Aujourd'hui, avec les moyens faciles de com-

munication, avec l'aide de la vapeur, on dévore l'espace; mais il y a un demi-siècle, il n'en était pas ainsi, et il fallait franchir les forêts interminables encore fermées à la colonisation, en remontant en frêle canot d'écorce, rivières, rapides et lacs, au milieu de légions cruelles de maringouins avides de sang. Les seules hôtelleries qu'on rencontrait dans ces forêts immenses et solitaires, quand on ne couchait pas à la belle étoile, étaient les postes de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, éparpillés çà et là pour la traite de la pelleterie avec les chasseurs indiens. Il faut dire ici, à la louange de cette honorable Compagnie, que ses agents, malgré la diversité des croyances, ont toujours eu les plus grands égards pour la *robe noire*. Les Missions florissantes de Pembrock, aujourd'hui érigé en évêché et en diocèse, de Mattawan et de Témiskaming n'étaient pas encore fondées. Personne n'y songeait alors, excepté cette divine Providence qui a ses heures et qui, au moment marqué, fait fleurir le désert et y sème le mouvement, la fécondité et la vie.

Les deux missionnaires Oblats, après un court arrêt à Témiskaming, à 100 lieues d'Ottawa, se remirent en route pour atteindre le terme de leur voyage, près de 150 lieues plus loin. Après bien des fatigues, de la patience, des privations, des campements dans la forêt, ils arrivèrent enfin à Albany, un des postes les plus considérables de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, à cause du grand nombre d'Indiens qui le fréquentaient et qui venaient de tous les coins reculés de la forêt.

Les PP. Laverlochère et Arnaud y firent un séjour prolongé. Qu'on se figure une population en partie infidèle, en partie protestante, très ignorante et très lente à croire, *stulti et tardi corde ad credendum*, et l'on aura une faible idée du travail des ouvriers évangéliques, obligés

de se faire à une langue pleine de difficultés, connues seulement de celui qui les a éprouvées.

La mission finie, les missionnaires durent quitter le poste d'Albany, perdu au sein de la forêt, se doutant peu alors qu'après un demi-siècle, les Oblats de Marie-Immaculée auraient dans ce même lieu une Mission et une résidence fixe desservie par les RR. PP. FAFARD et GUINARD. Et qui sait si, dans cinquante ans, la colonisation n'envahira pas Albany comme elle envahit aujourd'hui Témiskaming, sur les traces des missionnaires Oblats ? On dirait, en effet, que, dans les desseins du bon Dieu, notre Congrégation a été destinée à être la pionnière, la messagère de la colonisation partout au Canada, témoin la Gâtineau, Mattawan, Témiskaming, le golfe Saint-Laurent que nous allons visiter dans quelques instants. Et puisque le nom de Témiskaming vient sous ma plume, saluons en passant cette jeune colonie pleine de vie et d'espérance, cette nouvelle paroisse de Ville-Marie, cette cité naissante sous un si beau patronage, cette terre qui vit s'éteindre saintement le R. P. LAVERLOCHÈRE (4 octobre 1884) et qui s'honore de posséder la tombe de son premier apôtre, de son premier missionnaire.

Redescendons, avec nos deux missionnaires, la grande rivière Ottawa jusqu'à Mattawan où nous ferons une petite halte pour saluer nos Pères en charge de cette récente et florissante Mission, pour visiter sa magnifique église, dédiée à sainte Anne, son beau couvent et son bel hôpital confiés aux soins dévoués des Sœurs Grises d'Ottawa, sa superbe école catholique qui fait l'admiration de tous les visiteurs; saluons aussi le cimetière de Mattawan, où deux de nos Pères reposent côte à côte, au pied de la grande croix : les RR. PP. Jean-Marie NÉDÉLEC et Alexis BRUNET. Le premier s'est dévoué pen-

dant plus de vingt ans aux Missions que nous venons de parcourir; le second s'est épuisé en évangélisant les villes et les villages du Canada. Pendant un court séjour dans cette Mission, j'aimais souvent à aller m'entretenir avec ces chers morts, et tout en priant pour eux leur demander de prier pour moi! Il y a un troisième Oblat de Marie-Immaculée décédé à Mattawan, il y a déjà quelques années, le R. P. Louis Reboul, frappé en pleine forêt, au milieu des chantiers qu'il visitait, et qui vint rendre le dernier soupir chez nos Pères de Mattawan; sa dépouille mortelle a été transportée à Hull qui le compte avec raison parmi ses fondateurs.

De retour à Ottawa, le R. P. Charles Arnaud, qui n'avait été que prêté aux Missions de Témiskaming et de la baie d'Hudson, fut envoyé dans les Missions du golfe Saint-Laurent, s'étendant du lac Saint-Jean au détroit de Belle-Isle. Je laisse aux arpenteurs du gouvernement le soin de nous renseigner sur les milles géographiques de ce vaste pays. Le premier poste où fut placé le R. P. Arnaud fut Saint-Alexis de la grande baie Saguenay, tout imprégné du souvenir du R. P. Honorat, un des anciens noms vénérés de la Congrégation. La Mission des Escoumins le posséda ensuite pendant plusieurs années. Enfin, en 1862, après bien des démarches auprès du gouvernement, qui le révélèrent aussi fin diplomate que zélé missionnaire, il obtenait pour ses chers enfants des bois la réserve sauvage de Notre-Dame des Bethsiamits où il est encore, et y restera jusqu'à la fin de sa vie apostolique.

Mais comment renfermer en quelques lignes cette vie d'un demi-siècle, toute consacrée au service des âmes les plus abandonnées? Comment tout glaner, tout raconter? Seul il le peut, Celui qui a compté tous les cheveux de notre tête, à qui rien n'échappe jusqu'au

verre d'eau froide donné en son nom et pour son amour. C'est là la suprême consolation du missionnaire dévoué qui se dit : « Je suis inconnu au monde, c'est vrai ; mais je suis connu de Dieu. Dieu me voit et ce regard me suffit amplement! » Une neige éclatante a prématurément couronné le front du bon P. Arnaud. Cela se conçoit aisément avec un pareil genre d'existence, au milieu d'une vie si active et si bien employée. J'ai dit prématurément, et à dessein, car cette neige éclatante recouvre une âme toute jeune : témoin la fraîcheur de sa voix d'enfant, d'où son nom indien *Kanash-Kamnesht*, Celui qui a la voix belle pour chanter les louanges et les miséricordes du bon Dieu !

Je finis en disant que le R. P. Arnaud a été un bon missionnaire ; je n'en veux pour preuve que l'amour des sauvages pour lui, l'affection qu'il leur porte à son tour, et l'influence qu'il exerce sur eux. Je lis dans une brochure que j'ai actuellement sous la main : « Au-dessus des chefs indigènes et de tous leurs sujets, le R. P. Arnaud joue le rôle d'un pape du moyen âge, que les souverains du temps regardaient à peu près comme leur souverain à tous. »

Nous avons déjà insinué que le P. Arnaud était diplomate lorsqu'il s'était agi d'établir la réserve des sauvages à Notre-Dame des Bethsiamits. Quiconque lui entendra raconter les difficultés qu'il eut alors à surmonter sera du même avis.

Le R. P. Arnaud a aimé la maison spirituelle du bon Dieu, l'âme de ses sauvages ; il a aussi aimé la maison matérielle du bon Dieu : témoin les ornements, les décorations que l'on aime à voir à Notre-Dame des Bethsiamits et ailleurs. Nous possédons, à trois lieues environ en amont des Bethsiamits, une véritable relique du temps passé qui tombait en ruines. C'est une vieille cha-

pelle, construite il y a cent cinquante ans environ par le R. P. Labrosse, un des derniers Pères Jésuites qui faisaient autrefois les Missions du Golfe avant la cession définitive du Canada par la France à l'Angleterre. Cette précieuse relique n'existerait pas aujourd'hui si le R. P. Arnaud ne l'avait pas restaurée. J'ai eu plusieurs fois le plaisir et le bonheur de célébrer la sainte messe dans cette chapelle vénérée, autour de laquelle dorment de leur dernier sommeil toute une génération de pauvres enfants des bois.

Le R. P. Charles Arnaud est un artiste. Oui, n'en déplaise au monde qui traite d'ignorantin celui qui s'est donné au bon Dieu. Tout le monde admire ces tableaux de prix dont il a orné notre chapelle, provenant en grande partie de la galerie du cardinal Fesch, oncle de l'empereur Napoléon. Les sauvages nous chantent souvent des airs harmonieux de sa composition. Ce fut aussi par les soins du P. Arnaud que fut arrangé ce magnifique musée d'histoire naturelle que peu surpassent en valeur et qui fait aujourd'hui la gloire de l'Université catholique d'Ottawa ! L'histoire de ce musée, un peu longue, mais excessivement intéressante, ne saurait entrer dans le cadre restreint de cette petite esquisse. Mais qui aurait jamais pu s'attendre à trouver un beau musée d'histoire naturelle aux Bethsiamits ? Comment seulement imaginer que le P. Arnaud, qui a passé sa vie à courir après les survivants d'une race sauvage disséminés sur une grande étendue de pays pour les mener tous au ciel, aurait songé, au milieu de tant de voyages et de travaux apostoliques, à faire un musée? Eh bien, oui, dirons-nous au monde qui se croit le seul dépositaire de la science, et en revendique le monopole, oui, le vieux missionnaire des sauvages du golfe Saint-Laurent a rendu à l'histoire naturelle du Canada le précieux service de

réunir, au seuil même du pays du Labrador, un musée de curiosités et des objets scientifiques qui peuvent donner quelque idée des ressources de cet immense territoire. Qu'on aille le contempler et l'admirer à loisir dans l'Université catholique de la capitale de tout le Canada, à Ottawa. Les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, qui en ont la charge, se feront une gloire de montrer au visiteur étonné toutes les richesses de ce musée remarquable!

J'achève. Discrètement avertie que le 1er avril 1899 était le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Charles Arnaud, le dimanche suivant, à l'issue de la grand'messe, toute la population des Bethsiamits, blanche, métisse, indienne, écossaise, se pressait au presbytère et présentait au vénéré jubilaire, réellement pris à l'improviste, une belle adresse pleine de reconnaissance, pour les services rendus, de vœux ardents pour le zélé missionnaire à qui tous ses enfants agenouillés demandaient, en terminant, une paternelle bénédiction, pour les rendre sages et persévérants dans le bien, afin qu'un jour, après avoir été unis sur la terre, ils pussent encore se trouver réunis à leur père dans le ciel pendant toute l'éternité.

Finissons en disant : « Oui, que ces paroles se réalisent un jour pour le père et pour les enfants : pour le père comme récompense de son zèle et de son dévouement apostolique à cultiver la vigne du Seigneur confiée à ses soins; et pour les enfants comme récompense finale de leur docilité, de leur reconnaissance et de leur affection filiale ; « Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement !... »

II

KLONDYKE.

L'établissement d'un poste de missionnaires Oblats au Klondyke est un fait accompli. Les annales l'ont déjà annoncé à la Congrégation.

Nous croyons répondre aux désirs des membres de la famille en leur donnant quelques détails sur ce pays du Klondyke, dont le nom magique a retenti dans le monde entier, et sur les circonstances qui ont amené les Oblats à y fixer leur tente. La correspondance de nos Pères nous fournira le récit de leur voyage, de leur prise de possession et des commencements de leur ministère.

Cet aperçu rapide nous permettra d'attendre avec patience une relation complète et détaillée de l'établissement de cette Mission et des travaux de nos missionnaires.

Topographie. — Faisons d'abord un peu de topographie et rendons-nous compte, d'une manière générale, du vaste champ qui s'ouvre au zèle de nos Pères.

En jetant les yeux sur une carte géographique, on voit clairement se dessiner la ligne-frontière qui sépare l'Alaska du Nord-Ouest canadien. Cette ligne, déterminée par une convention anglo-russe, signée à Saint-Pétersbourg, est à peu près le 141e degré de longitude du méridien de Greenwich ; elle va du voisinage du mont Saint-Élie à l'océan Arctique. C'est sur sa droite que s'étend le district du Yukon, communément dit aujourd'hui : *Klondyke,* soit parce que les plus riches *placers* abondent aux lieux arrosés par cette rivière, soit peut-être aussi parce que ce nom est plus sonore, partant plus magique, ce qui serait assez américain. Quoi qu'il

en soit, c'est à la jonction des rivières Klondyke et Yukon que les mineurs se sont portés en foule.

A gauche de la ligne-frontière est l'Alaska, territoire américain ou des États-Unis, lequel faisait autrefois partie du diocèse de Victoria (île de Vancouver). Ce nom d'Alaska évoque le triste souvenir de la mort tragique de Mgr Seghers qui, au cours de sa visite pastorale en cette région, fut horriblement assassiné par un laïque, son compagnon ou domestique, tombé en démence par suite de privations et de souffrances.

Le district du Yukon embrasse, généralement parlant, cette portion du Dominion canadien qui est bornée à l'est par le bassin du Mackenzie; à l'ouest, par la limite internationale dont nous venons de parler; au sud, par la Colombie Britannique; au nord, par l'océan Glacial. Il est arrosé abondamment par le fleuve Yukon et ses nombreux tributaires. Il mesure environ 600 milles du nord au sud, et plus de 500 milles de l'est à l'ouest dans la partie sud; mais il va en diminuant à mesure qu'il avance vers le nord. Cette région nouvelle est encore en grande partie inexplorée, et on ne la connaît que d'une manière incomplète, mais on peut dire qu'on y trouve de l'or un peu partout.

Climat. — Le climat est très sain. C'est, du reste, le climat du Dominion tout entier, à l'exception des bords du Pacifique et sauf la diversité des degrés de chaud et de froid, selon les latitudes. Les hivers sont longs et glacials. Mais l'air est tellement sec et pur, que l'on sent les rigueurs du froid beaucoup moins qu'on ne serait tenté de le croire en se basant sur le thermomètre; et, si l'on a soin de s'habiller chaudement, on peut passer agréablement cette saison. Les étés sont courts et chauds. Quatre mois d'été, huit mois d'hiver. On y trouve — particularité propre aux régions arctiques — les

nuits d'hiver sans jour, et les jours d'été sans nuit. Depuis la mi-juin jusqu'au mois d'août, la lumière du jour dure sans interruption. Par contre, en attendant l'invention d'un soleil Edison, la nuit règne de la mi-décembre à la mi-janvier. Si les ténèbres ont leurs désagréments, ne serait-ce que de faire aboyer les chiens exotiques et user beaucoup trop de chandelles, la lumière constante du jour a, au contraire, bien des avantages ; entre autres, elle permet aux équipes de mineurs ou de corps de métiers quelconques de se succéder à tour de rôle, de manière à poursuivre les travaux sans relâche le long de la journée.

L'été, au district du Yukon, commence vers le 15 mai, époque où les rivières s'affranchissant des glaces qui les tenaient captives, livrent leurs eaux à la navigation et leurs bancs de sable aux chercheurs de pépites. Le 1er juin, plus de neige nulle part. Au blanc linceul qui recouvrait la terre succède le tapis de verdure. L'oiseau chante dans l'air, le poisson bondit à la surface des eaux. On jardine, on sème. C'est une résurrection universelle. Si le grain ne vient pas toujours à maturité, les légumes font rarement défaut. On a de l'herbe pour les animaux. Quand on pense que le thermomètre Farenheit monte jusqu'à 80 degrés et au delà, on s'explique comment semailles et récoltes se font en un si petit nombre de mois. Dieu qui donne aux petits des oiseaux leur pâture ne veut pas que l'homme manque du nécessaire sous aucun climat.

Population. — Il y a déjà bon nombre de villes ou villages dans le district du Yukon, si l'on peut appeler ainsi des amas de maisons en bois, construites à la hâte pour se mettre à l'abri, sans prétention à la symétrie, ni surtout à l'art. En voici quelques-unes : Dawson-City, devenue la principale par le nombre de ses habitants ;

Selkirk, siège du gouvernement ou de ses représentants; Cudohy, Eldorado, Bonanza, etc., etc. C'est le voisinage des gisements aurifères qui les a fait surgir de terre comme une moisson hâtive. Les mineurs se sont montrés gens pratiques. Ils se sont dit : « L'or d'abord, ensuite l'art. » Que ne se disent-ils aussi : Cherchons d'abord le royaume des cieux, le reste viendra par surcroît. Nous verrons cependant nos Missionnaires faire parmi eux de sérieuses conquêtes, et trouver dans certaines âmes de vrais filons d'amour divin.

A mesure qu'on fera de nouvelles découvertes, de nouvelles villes surgiront et deviendront à leur tour des points importants. Le long des rives du Yukon on trouve çà et là des villages aborigènes et des établissements de peu d'importance. Dans les principaux centres miniers, il y a des magasins, des hôtels, des restaurants, etc., etc., et leur nombre augmente sans cesse, de façon à pourvoir aux besoins des nouveaux arrivés.

Exploitation des mines. — Voulons-nous avoir une idée du travail des mineurs? Voyons-les à l'œuvre. Il faut savoir, d'abord, que, dans les régions aurifères, le métal précieux se trouve mêlé au quartz enfoui dans le sol ou dans le flanc des montagnes, et qu'on le trouve par filons plus ou moins considérables, allant tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, selon les caprices de la nature. Or, quand ils aboutissent à la surface, il s'en détache des parcelles, soit par l'action des glaçons qui se brisent et entraînent avec eux une partie des rochers quartzeux auxquels ils adhèrent, soit aussi par l'érosion naturelle, causée par les eaux torrentielles; ces parcelles sont ensuite charriées par les torrents, déposées au fond des rivières ou des criques, accumulées en des bancs de sable, qui deviennent les gisements d'or ou *placers*. Comme les rivières, à la longue, changent leur cours, il

n'est pas rare de trouver des gisements aurifères à une grande distance des rivières.

Dans l'exploitation des mines, il y a donc deux périodes distinctes : l'une pendant laquelle on cherche l'or qui se trouve mêlé au sable à la surface du sol ; c'est ordinairement la première, la plus facile, sans besoin de capitaux, chacun pouvant se faire mineur. C'est l'exploitation des placers aurifères. Cette période est généralement courte. L'autre, pendant laquelle il faut extraire le minerai du quartz, est la dernière, la plus durable, la plus productive ou la plus rémunératrice, mais elle nécessite des machines hydrauliques puissantes et des capitaux, que seules les compagnies peuvent fournir.

Voici comment un voyageur décrit le mode actuel d'extraire l'or en placers :

Les vallées des criques sont généralement peu profondes et assez larges au fond, de 300 à 400 pieds. Elles sont toutes couvertes d'épaisses broussailles et de petites épinettes ; on y rencontre aussi des peupliers, des trembles et du bois de coton. Ce bois est utilisé pour dégeler le sol. Sur une surface de 10 pieds de long sur 7 ou 8 pieds de large, on enlève la couche de mousse et de glace. Le mineur creuse un puits de 6 pieds par 3 environ et y fait du feu. Pendant qu'il dormira cette nuit, la terre va dégeler à une profondeur de 6 à 12 pouces ; demain matin, il enlèvera la terre avec la pelle et répétera la même opération jusqu'à ce qu'il ait atteint le lit de roche qui se trouve généralement à une profondeur de 15 à 20 pieds. A 10 pieds de profondeur, à peu près, on cesse de trouver des matières végétales et on entre dans une couche de gros gravier qui porte peu de trace d'usure. Au fond de cette couche, près du roc, on tombe sur la veine payante, qui a rarement plus de 3 pieds d'épaisseur, la partie la plus riche se trouvant sur le roc

même. Ce n'est pas un roc solide, mais une masse de tuf angulaire, brisée, crevassée, qui ne paraît pas avoir été dérangée de sa place. Les interstices sont remplis de glaise et de gravier fin. Le mineur pénètre jusqu'à un pied de profondeur au plus dans cette masse. Où la couche de minerai payant prend-elle fin ? Personne n'a encore enfoncé le lit de roc solide, de sorte que nous ignorons ce qu'il y a dessous. Il faut trois semaines et une grande somme de travail pour atteindre le roc par le procédé du feu.

La seconde période, par l'exploitation du quartz, commence à peine au Klondyke ; mais les autorités sont d'accord pour prédire que c'est la grande industrie de l'avenir dans ce pays. Le manque de moyens mécaniques a fait déprécier la valeur du quartz comparée à celle des placers ; le moment viendra où de puissantes machines en rendront l'exploitation possible et très productive. Ce sera l'âge d'or des grandes compagnies.

Juridiction ecclésiastique. — Comme il a été dit, le district du Yukon, dans lequel se trouvent les mines du Klondyke, fait partie des territoires du Nord-Ouest canadien. Au point de vue ecclésiastique, il se rattache au vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, sous la juridiction de Mgr Grouard. Ce district est séparé du reste de cet immense vicariat par les montagnes Rocheuses qui, allant du sud au nord, présentent un obstacle presque infranchissable. Deux voies seulement, très longues et difficiles, permettent au voyageur de passer des régions du Mackenzie dans celles du Yukon : la première au sud, le long de la rivière la Paix, et le nord-est de la Colombie Britannique ; la seconde au nord du fort Good-Hope, en suivant le cours de la rivière Porcupine.

Du côté de l'ouest, le district du Yukon est en communication relativement facile avec l'Alaska, ancienne

Amérique russe, maintenant territoire de l'Union américaine ; la voie de toutes la plus facile est celle formée par le fleuve Yukon, qui prend sa source dans la Colombie Britannique et va se jeter dans la mer de Behring, après avoir traversé les régions du Klondyke. Le territoire de l'Alaska, limitrophe du district canadien du Yukon, fit longtemps partie du diocèse de l'île Vancouver.

Les révérends Pères Jésuites, depuis environ trente ans, desservent les Missions d'Alaska. Il y a peu d'années, ce territoire américain fut détaché par le Saint-Siège du diocèse de l'île Vancouver et érigé en préfecture apostolique, dont le R. P. Tosi fut le premier titulaire ; le R. P. René est présentement son successeur.

A son retour d'Europe, à la fin de 1893, Mgr Grouard se rendit jusqu'en Colombie Britannique ; il avait entendu dire que des mines d'or avaient été découvertes dans les régions du Nord et que des gens commençaient à s'y transporter. Monseigneur désirait obtenir du clergé de Victoria des renseignements : Où étaient ces mines ? Se trouvaient-elles sous sa juridiction ? Les renseignements furent maigres et vagues. Les limites, en effet, de l'Alaska et du territoire canadien n'étaient guère bien connues. Les premiers Américains qui pénétrèrent dans le district canadien du Yukon purent bien, pendant quelque temps, se croire dans leurs possessions de l'Alaska ; pendant plusieurs années, le nom magique de Klondyke n'avait pas encore retenti et l'on parlait déjà des mines d'or de l'Alaska. Mgr Grouard n'ayant pu obtenir aucun renseignement précis reprit le chemin de son vicariat par la voie ordinaire, la rivière Athabaska.

Les Jésuites au Klondyke. — Cependant, comme Mgr Grouard l'avait entendu dire, les mineurs, attirés

par la soif de l'or, se portaient véritablement vers les régions du Yukon par les voies qui y donnent accès de l'océan Pacifique et de la mer de Behring : vers 1895, ils avaient franchi la frontière canadienne et commencé à explorer le haut Yukon. Le R. P. Judge, S. J., les suivit, ayant demandé à Mgr Grouard la juridiction voulue pour exercer le ministère, juridiction accordée volontiers pour le bien des âmes. Le révérend Père, en 1895, alla s'établir au milieu des mineurs à Forty-Mile, y bâtit une maison-église qui fut vendue depuis ; en 1896, les mines du Klondyke furent découvertes : les chercheurs d'or s'y jetèrent en grand nombre. Cette fois encore, le R. P. Judge suivit les mineurs, mais il retourna passer l'hiver à Forty-Mile ; au printemps de 1897, il revint camper sur une pointe boisée voisine de l'endroit où se trouve maintenant Dawson-City. Cette ville n'avait pas encore été construite. Un bon Irlandais, M. Nemer, lui donna un terrain de 160 pieds de front par 600 pieds de profondeur, borné en avant par la rivière Yukon et en arrière par la montagne. Le R. P. Judge, Américain entreprenant et Jésuite zélé, commença en arrivant la construction d'un hôpital pour abriter les malades déjà nombreux dans ce pays désert et sauvage. Les catholiques et les protestants lui promirent les ressources nécessaires non seulement pour l'érection et l'entretien de l'hôpital, mais aussi pour la construction d'une église.

L'hôpital mesura, dès l'abord, 26 pieds sur 50 ; il était à deux étages, avec une aile de 23 pieds pour le logement des Sœurs et des servantes.

Ces Sœurs, attendues, appartenaient à la communauté de Sainte-Anne, de Lachine, près de Montréal, qui a une province dans la Colombie Britannique ; ces religieuses avaient été introduites dans l'Alaska alors que le pays dépendait de l'évêque de Victoria. Elles avaient travaillé d'a-

bord à côté des Pères jésuites ; elles étaient, enfin, sous leur direction depuis que ceux-ci avaient la charge de la préfecture apostolique. En 1897, trois Sœurs partirent de la Mission catholique d'Holy-Cross, non loin de l'embouchure du Yukon, et remontèrent la rivière ; mais, rendues à Fort-Yukon, l'une d'elles tomba malade sur le bateau. Craignant de se laisser prendre par les glaces, loin d'un prêtre, les Sœurs rebroussèrent chemin et retournèrent passer l'hiver à Holy-Cross.

Le R. P. Judge, déconcerté, mais non découragé, ouvrit l'hôpital lui-même, engagea des hommes pour prendre soin des malades ; il n'y avait pas alors, à Dawson, une seule femme respectable. L'hôpital se remplit de malades. Le prix d'admission était de 25 francs par jour, à cause de la rareté des provisions et des salaires élevés payés aux infirmiers.

Le printemps venu, le R. P. Judge bâtit une autre aile à l'hôpital, de 26 pieds sur 60 et à trois étages.

Le 11 juin 1898, la première église construite fut la proie des flammes, ainsi que tout son contenu. Deux jours après, le R. P. Judge faisait commencer la construction d'une seconde, longue de 75 pieds et large de 37 pieds. M. Alexandre Mac-Donald, catholique millionnaire, promit d'en payer les dépenses qui s'élevèrent à 150 000 francs.

Peu après, les trois Sœurs attendues arrivèrent pour prendre la direction de l'hôpital. Le nombre des malades était alors si considérable qu'il n'y avait point de place pour les recevoir; elles furent pourtant installées dans une maison construite pour servir de presbytère et, de suite, elles reçurent deux femmes malades qu'elles logèrent chez elles.

Longtemps avant 1897, il était devenu notoire que les régions du Klondyke ne sont point dans le territoire de

l'Alaska, mais bien dans celui du Nord-Ouest canadien. Le gouvernement d'Ottawa y avait envoyé des agents, un juge et de la police. Il avait organisé les régions nouvelles au point de vue des mines en exploitation. Il était donc évident que ces régions étaient situées dans le vicariat apostolique d'Athabaska-Makenzie et, en conséquence, qu'elles étaient, en droit, sous la juridiction de Mgr Grouard et des Oblats. Des circonstances incontrôlables les avaient, de fait, mises entre les mains des Jésuites de l'Alaska ; mais le fait devait le céder au droit, et les Oblats prendre possession d'un pays qui leur avait été confié depuis longtemps. Il importait de ne pas différer plus longtemps cette prise de possession, si l'on ne voulait pas voir le Saint-Siège détacher le district du Yukon du vicariat du Mackenzie, pour l'unir à la préfecture apostolique de l'Alaska. Des démarches à cet effet avaient été faites à Rome.

Les Oblats succèdent aux Jésuites. — Vers le commencement de l'année 1898, le R. P. Gendreau, de la province du Canada, reçut de Mgr Grouard les pouvoirs de vicaire général et fut nommé supérieur des Missions du Yukon. Le R. P. Desmarais, du vicariat du Mackenzie, M. Corbeil, prêtre séculier, et le F. convers Dumas, furent adjoints au R. P. Gendreau. Ce dernier, au mois d'avril, se dirigea vers la Colombie Britannique pour faire les préparatifs de son voyage et de celui de ses compagnons. Le R. P. Lefebvre, fixé au Peel-River et désigné, lui aussi, pour la nouvelle fondation, voulut démontrer expérimentalement qu'on pouvait se rendre directement du Mackenzie au Klondyke, en suivant la rivière Porcupine jusqu'à son entrée dans le fleuve Yukon.

Suivons maintenant les autres missionnaires dans le long et périlleux voyage qui doit les conduire à destina-

tion ; les voilà à Vancouver. Ils reçoivent, chez nos Pères, la plus fraternelle hospitalité et activent leurs préparatifs.

De Vancouver à Selkirk. — C'est le 23 mai, au soir, après avoir invoqué la protection de Marie Immaculée, dont on célébrait partout le mois béni, qu'ils se sont embarqués à Vancouver.

« Au moment de quitter cette ville, écrit le R. P. Gendreau au T. R. P. Supérieur général, pour entreprendre le voyage du Klondyke, j'ai appris de Mgr Dontenville que le Saint-Esprit vous a désigné pour être notre chef et Père spirituel. Je m'en suis réjoui devant le bon Dieu et Lui offre mes actions de grâces. En même temps, j'ai prié Mgr Langevin de vous réitérer les sentiments de respect et de soumission filiale que j'avais conçus d'avance. »

La distance à parcourir sur l'océan Pacifique, pour aller de Vancouver à Dyea, est à peu près de 1 000 milles. Après un beau voyage, nos missionnaires sont entrés dans cette ville le 27 mai. Dyea est à la tête de la petite baie de ce nom, laquelle est un bras du canal Lynn. De Dyea, nos voyageurs ont fait 35 milles à pied, gravissant une montagne haute de 3500 pieds, et dont les derniers mille pieds sont si à pic qu'il leur faut se cramponner à un câble solidement fixé au sommet, pour s'aider à faire l'ascension.

Cette haute montagne est la ligne de démarcation entre la Colombie Britannique et l'Alaska. On n'y aperçoit pas la plus petite branche à laquelle on puisse s'accrocher.

« La pensée de cette périlleuse ascension que nous allions faire, un bâton ferré à la main et les épaules chargées d'un paquet de 25 livres, dit le bon F. Dumas, nous effrayait bien un peu ; mais, chemin faisant, le bon Dieu prit en pitié ses missionnaires, en nous en-

voyant une brume si épaisse qu'elle nous empêchait de rien distinguer à 20 pieds au-dessous de nous.

« Enfin nous atteignîmes heureusement le sommet. Dieu soit béni ! C'est dans le défilé appelé *Chilcoot-pass*, par lequel nous avons gravi la montagne que, deux mois auparavant, le 3 avril, une terrible avalanche de neige surprit une centaine de personnes, dont trente-neuf restent ensevelis sous une couche de 50 pieds d'épaisseur, qui probablement ne fondra jamais.

« Après un frugal repas, il nous fallut songer à descendre le versant opposé. Ce fut la partie la plus triste du voyage. Dieu veuille que ce n'ait pas été la moins méritoire ! Un vent glacial, joint à un brouillard intense, nous empêchait d'avancer. De plus, spectacle peu rassurant, nous n'apercevions sur notre route que d'innombrables cadavres de chevaux, de chiens, etc.

« Le 31 mai, nous traversâmes les trois lacs *Bennet, Tigish* et *Leberge* sur la glace recouverte de neige fondante, dans laquelle nous enfoncions jusqu'à mi-jambe.

« Cependant la température s'adoucit peu à peu. Nous fîmes halte au lac Bennet, pour attendre nos ballots et nos caisses que, par une prudente précaution, le R.P. Gendreau avait confiés à une Compagnie de transport aérien, qui a fait installer au-dessus des vallées et des précipices un câble de fer reliant ensemble les pics des montagnes.

« Une distance de 380 milles restait encore à parcourir. Après douze jours de navigation à bord d'une goélette louée chèrement, nous mîmes enfin pied à terre au fort Selkirk, le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, patron de notre cher Canada et de notre nouvelle Mission.

« Que de ferventes actions de grâces s'échappèrent de nos cœurs ! Nous remerciâmes surtout notre

immaculée Mère d'avoir si visiblement protégé ses Oblats. Le long de la route, nous avons constaté de nombreux accidents. Une fois, au passage des *Cinq-Doigts*, sur la rivière *Lewis*, nous crûmes aussi notre dernière heure arrivée. Ces *Cinq-Doigts* sont cinq grosses roches formant trois passages dont un seul n'offre aucun danger. Malheur si nous venions à le manquer! C'est ce qui arriva. Le courant emporta notre goélette; en moins de trois minutes, elle franchit un demi-mille sur les ondes mugissantes du Rapide, à travers les récifs, sans pourtant en toucher aucun. Depuis la débâcle des glaces, 26 personnes, parmi lesquelles un ministre anglican, ont fait naufrage; un ministre presbytérien a failli périr également, son bateau a échoué, tous ses bagages ont été engloutis. Aussi le *révérend* découragé a-t-il rebroussé chemin, jurant que jamais on ne le reverrait au Klondyke. »

Le R. P. Lefebvre arriva à Selkirk presque en même temps que les RR. PP. Gendreau, Desmarais et le F. Dumas. Quant à M. Corbeil il était resté en route pour servir d'aumônier à une compagnie de soldats qui se rendaient aussi à la même ville.

Accord entre le R. P. Gendreau, o. m. i., *et le R. P. René, S. J.; prise de possession.* — Après quelques pourparlers, le R. P. Gendreau obtint du gouvernement la concession d'un terrain et du bois nécessaire à la construction d'une maison-chapelle à Selkirk.

Puis il se rendit à Dawson-City, où il avait hâte de s'aboucher avec les RR. PP. Jésuites. Il ne tarda pas à conclure avec eux un règlement amical, religieux et satisfaisant, dont il donna immédiatement connaissance à Mgr Grouard par une lettre qu'il écrivit à bord du bateau, en allant de Dawson à Selkirk. Nous croyons devoir donner *in extenso* cette pièce importante,

bien qu'elle revienne sur les faits relatés plus haut.

« Vous ne sauriez croire combien la position était délicate, embarrassante et embarrassée.

« Le P. Judge qui, depuis quelques années, suit les mineurs dans l'Alaska, n'a pas hésité à venir se fixer au milieu d'eux à Forty-Mile, sur votre territoire, il y a environ trois ans. Il y a bâti une maison-chapelle qu'il a vendue depuis.

« Lorsque le Klondyke, situé à 50 milles de Forty-Mile, a été découvert en automne 1896, les mineurs se sont jetés à cet endroit, et le P. Judge les a suivis ; mais il est retourné passer l'hiver à Forty-Mile.

« Au printemps 1897, il est revenu camper sur une pointe de terre boisée, laquelle fait aujourd'hui partie de Dawson, qui alors n'existait pas encore. Il s'est fait donner par un Irlandais, M. Nemer, un terrain de 150 pieds de front par 600 pieds de profondeur, borné au front par le fleuve Yukon, et, en arrière, par la montagne, au pied de laquelle la ville est assise. Ce terrain ne vaut rien pour la culture, ce ne sont que roches et côtes.

« Sur ces entrefaites, le R. P. Tosi, préfet apostolique de l'Alaska, et supérieur du P. Judge, tombe malade, résigne, est remplacé par le P. René, et enfin meurt. Le P. Judge, plein d'esprit d'entreprise, en sa qualité d'Américain, et aussi plein de zèle, comme digne fils de saint Ignace, mais peut-être trop indépendant de la direction de ses supérieurs avec lesquels d'ailleurs il ne peut que difficilement communiquer, commence, en arrivant, la construction d'un hôpital, avant de songer à bâtir une église ou à se loger lui-même. Le bon Dieu et lui logent sous la même tente, du printemps à l'automne.

« Le P. René, apprenant cela, vient à Dawson au mois d'août 1897. Il trouve les murs de l'hôpital à 6 pieds

environ hors de terre. Les catholiques et les protestants lui promettent de fournir au P. Judge tout l'argent nécessaire pour la construction et l'entretien de l'hôpital, et plus tard pour la bâtisse de l'église.

« Le P. René approuve ce qui est fait, encourage à continuer, et se décide à partir pour Rome, afin d'obtenir l'annexion de la partie du Canada, située à l'ouest des montagnes Rocheuses, à sa préfecture apostolique.

« Le P. Judge a bâti d'abord son hôpital, lequel, mesurant 26×50 pieds, est à deux étages, flanqué d'une aile de 23×36 pieds, pour servir de logement à des religieuses et à des servantes ; puis, une église de 30×50 pieds et un presbytère qu'il n'a jamais occupé.

« Le P. René lui envoie trois sœurs de Sainte-Anne de la Mission de Holy-Cross, pour tenir l'hôpital de Dawson. Mais rendues à Fort-Yukon, l'une d'elles tombe malade sur le bateau. Se voyant encore loin de leur destination et craignant de se faire prendre par les glaces elles et leur steamer, loin de tout prêtre, les sœurs redescendent le fleuve et passent l'hiver dans leur Mission.

« Le P. Judge déconcerté, mais non découragé, parce qu'il voit en tout les desseins de la divine providence, ouvre l'hôpital et engage des hommes pour prendre soin des malades, car il n'y avait alors à Dawson aucune femme respectable.

« L'hôpital se remplit de malades, à 5 piastres par jour chacun. Mais les provisions sont chères, les salaires très élevés, et il se fait à la cuisine un gaspillage énorme. Les dettes s'accumulent; n'importe, le Père n'est pas effrayé, et il se prépare à construire, le printemps suivant, une allonge à l'hôpital de 26 pieds sur 60, et à trois étages. Les travaux en sont commencés.

« Le 4 juin 1898, son église et tout le mobilier sont détruits par les flammes. Deux jours après, il se met à

bâtir une autre église de 37 pieds par 75, sur la promesse que lui fait un catholique millionnaire, M. Mac Donald, d'en payer les dépenses qui vont probablement dépasser 20000 piastres.

« Peu de temps après, le P. Judge reçoit une lettre du P. René, l'informant de son insuccès en cour de Rome et lui mandant d'arrêter les travaux jusqu'à sa venue au mois de juillet.

« Le P. Judge suspend les travaux de l'hôpital, mais il continue la bâtisse de l'église, persuadé que son supérieur l'approuverait s'il connaissait l'incendie de l'église et les offres avantageuses qui lui sont faites, et qui ne seront probablement pas maintenues à son successeur.

« A mon arrivée ici, il poursuit son œuvre *ad majorem Dei gloriam*. Sur ces entrefaites, arrivent les trois Religieuses de Sainte-Anne. Pas de place pour elles, car l'hôpital est rempli de malades. Faute de mieux, on les installe au presbytère, où elles reçoivent aussitôt deux femmes malades qu'elles logent avec elles.

« Tel est, Monseigneur, l'état des choses dont je vous fais connaître les détails, afin de vous mettre à même de comprendre ma manière d'agir dans les règlements qui vont avoir lieu.

« En arrivant, le P. René me déclare que les Jésuites sont prêts à abandonner immédiatement la position, à condition que je prenne la responsabilité de toutes les dettes, de l'achèvement des travaux commencés, et leur donne une compensation raisonnable pour les services rendus jusqu'à ce jour. Il admet que les Jésuites n'ont pas mis un sou de leur argent dans cette fondation, mais il ajoute : « La popularité personnelle du P. Judge, Irlan-
« dais et Américain, aux yeux des protestants et de ses
« nationaux qui ont la fortune, l'esprit d'entreprise dont
« ce même Père est doué, les succès qu'il a obtenus, tout

« cela me porte à croire qu'un autre n'aurait peut-être « pas aussi bien réussi à fonder cet établissement. Que « pensez-vous faire ? me demanda-t-il. »

« Vous voyez, Monseigneur, l'embarras où je me trouvais. J'y avais songé sérieusement, et n'ayant personne de qui prendre conseil, je priai beaucoup.

« Enfin, je lui répondis : « Ce n'est point mon inten-« tion de prier les Pères Jésuites de se retirer immédia-« tement : dans l'intérêt des deux communautés et pour « l'édification de la paroisse, il vaut mieux préparer la « transition afin que le changement ait lieu sans se-« cousse. Je propose donc la nomination du P. Judge « comme chapelain de l'hôpital, où il continuerait à avoir « son logement. Il aurait l'administration temporelle et « spirituelle du personnel de l'hôpital, jusqu'à ce qu'il « fasse le transfert de la propriété aux Sœurs de Sainte-« Anne. Il resterait à Dawson le temps nécessaire pour « régler ses affaires, lequel temps serait limité par son « Supérieur. Quant à ce qui me concerne, je prends, dès « maintenant, la charge de la direction de la paroisse, « laissant au P. Judge la faculté d'entendre les confes-« sions quand il sera demandé, et le soin de terminer la « construction de l'église, qui devra être ouverte au « culte vers le deuxième dimanche d'août, comme aussi « de passer les titres du terrain, de l'église et du pres-« bytère, au nom de Mgr Grouard, en sa qualité de vi-« caire apostolique d'Athabaska-Mackenzie. »

« Ma proposition fut acceptée avec le plus grand plaisir. Le P. René a fixé le temps de la résidence du P. Judge, ici, jusqu'à l'ouverture de la navigation. Il a intimé au P. Judge l'ordre de n'entreprendre aucune autre construction, de régler au plus tôt les affaires et de payer toutes les dettes. Le P. Judge s'engage formellement à solder toutes dettes, soit de l'église, soit de

l'hôpital, et d'en donner les titres à Monseigneur et aux Sœurs.

« Mais survient une difficulté. Les Sœurs occupent maintenant le presbytère, et elles ne pourront raisonnablement en sortir avant que l'allonge soit ajoutée à l'hôpital. Le P. Judge dit qu'il ne pourra s'en occuper qu'après le payement des vieilles dettes. La Supérieure des religieuses n'étant pas arrivée, les Sœurs ne veulent prendre aucun engagement, ce dont je les approuve.

« Alors j'ai consenti à laisser aux Sœurs l'usage du presbytère jusqu'au départ du P. Judge, qui, lui, se charge de me le livrer en même temps que les titres clairs de la propriété.

« D'ailleurs, ce presbytère est une petite maison touchant à l'église, trop petite pour notre communauté, mais dont une partie devra servir de sacristie et l'autre de logement pour un prêtre.

« En attendant, je vais bâtir une maison qui, plus tard, sera reliée par un passage au presbytère actuel ; nous serons à l'étroit d'ici là, mais n'importe, nous serons chez nous.

« Voilà, Monseigneur, le règlement que je viens de conclure à la satisfaction des parties intéressées. *Justitia et pax osculatæ sunt*. Nous avons promis d'être de bons religieux, de travailler pour la gloire de Dieu et de faire régner la paix à n'importe quel prix ? Avec l'aide d'en haut, nous y serons fidèles.

« Nous n'avons pas laissé partir le P. René sans lui donner l'accolade fraternelle. Il nous a quittés ce matin pour aller à Saint-Michel, une de leurs Missions de l'Alaska, m'exprimant sa reconnaissance sur ma manière de traiter les affaires, et me priant de vous le faire savoir. La compensation que je lui donnerai sera réglée au printemps prochain. »

On ne saurait qu'approuver celui qui a signé cette convention. Il est arrivé à une sage conclusion, suavement et fortement et sans éveiller la moindre susceptibilité. Dieu bénira cette conduite en répandant sur la Mission les grâces les plus abondantes.

Maison de Selkirk. Travaux des missionnaires. — Après le départ du P. René, le P. Gendreau se rendit à Selkirk où étaient restés les PP. Lefebvre et Desmarais, avec le F. Dumas, et où M. Corbeil venait d'arriver. Pendant qu'à Dawson il traitait avec les Jésuites pour prendre possession de la Mission et de tout le district, eux, à Selkirk, travaillaient à l'érection d'une maison-chapelle. Écoutons notre cher F. Dumas nous décrire leurs occupations :

« Le R. P. Lefebvre et moi nous sommes allés en amont du fleuve, à 3 milles de Selkirk, pour couper le bois de construction. Quand toutes nos pièces furent prêtes, nous en fîmes un radeau et nous partîmes. Nous descendions le courant sans trop de difficultés, lorsque, tout à coup, notre machine flottante vint heurter contre un banc de gravier et s'y échoua. Le choc fut violent et accompagné de craquements qui ne signifiaient rien de bon. Nous crûmes que tout était perdu. Heureusement pas un morceau de bois ne s'était détaché; mais nous restions échoués. Que faire?... Le problème fut vite résolu. Il nous restait quelques câbles. Nous nous en servîmes pour faire un second radeau afin d'alléger le premier de sa surcharge. Dieu merci, après quelques heures de travail assez pénible, notre radeau dédoublé flottait de nouveau ; nous nous remettons en route, et bientôt nous arrivons à destination. Sur la rive, une dizaine d'hommes nous attendaient, prêts à saisir l'amarre que nous venions leur porter avec le petit bateau qui précédait notre flottille. C'était un câble tout neuf. Ensemble nous le pas-

sons autour d'un arbre, et nous laissons descendre tranquillement sa charge.

« Tout allait bien, les radeaux touchaient terre, nous commencions à nous réjouir, quand, crac! voilà le câble cassé !... Sauter à l'eau, doubler le câble, rattacher les deux bouts, fut pour votre serviteur l'affaire d'un instant. Nous tirâmes de toutes nos forces, et bientôt tout était sauvé! *Deo gratias!*

« Il était alors 11 heures du soir; le soleil nous éclairait encore. Enfin nous rentrâmes dans notre château de toile, où le P. Desmarais, cuisinier pour la circonstance, nous attendait avec un bon morceau de lard. O régal!

« Dès le lendemain, nous étions en construction, et le 10 août 1898, nous avions pour abri une maison de 20 pieds sur 30, en pièces équarries, avec toit en perches, selon la mode du pays. Nous étions prêts à faire face à l'hiver. Nous étions chez nous, et pas trop malheureux. Le vivre étant ici nécessaire comme partout ailleurs, après le dîner de chaque jour, il fallait penser au fricot du lendemain; l'un de nous prenait le fusil, partait à la chasse et rapportait du gibier en abondance. Autant de coups, autant de pièces.

« M. l'abbé Corbeil, qui nous était arrivé depuis quelque temps, n'était pas le plus mauvais chasseur, ni le moins bon cuisinier.

« Enfin le R. P. Supérieur arrive de Dawson. Il déclare à la communauté qu'il faut plier bagage et aller immédiatement à la capitale. Le R. P. Gendreau, M. Corbeil et le F. Dumas partirent aussitôt; les RR. PP. Desmarais et Lefebvre, huit jours plus tard.

« Que vous dirai-je de Dawson? Elle est assise au pied d'une montagne de terre glaise sur laquelle on ne voit ni arbre ni brin d'herbe. Les rues, va sans dire, ne sont pas encore macadamisées, et en la présente saison de

l'année, les chevaux, je veux dire les chiens, enfoncent dans la boue jusqu'au ventre.

« L'église est bâtie sur un rocher très dur. C'est sur ce même rocher que nous devions élever, avant l'hiver, une nouvelle maison. Il nous a fallu travailler ferme pour jeter les fondations. Au 1er septembre, la charpente était debout, et, à la fin du mois, nous prenions possession d'une maison de 30 pieds sur 30, et à deux étages. Elle n'était pas complètement finie, mais du moins nous nous y trouvions à l'abri. Vers le 15 octobre, quand nous pûmes poser les châssis, le froid commençait à nous visiter, et il avait beau jeu à travers la cotonnade qui nous tenait lieu de vitres. — Pourquoi de la cotonnade, direz-vous? C'est qu'une vitre de 10 pouces sur 12 coûte ici deux piastres et demie.

« Au 1er novembre, le thermomètre Farenheit était descendu à 30 degrés. Le temps devint ensuite plus doux. Mais je partis, le 15, en compagnie d'un ouvrier, sous la conduite du P. Desmarais, pour bâtir une nouvelle chapelle à quelque distance de Dawson. Nous eûmes là jusqu'à 40 degrés de froid. C'était trop fort pour mon homme. Il eut ses doigts de pied et le bout du nez gelés. Je restai seul pour faire la besogne. Le froid augmentant tous les jours, il atteignit jusqu'à 50 degrés. Dieu merci, j'ai pu travailler quand même. Au mois de décembre, le P. Desmarais pouvait dire la messe dans sa nouvelle chapelle.

« Nos Pères ont beaucoup de travail, car les catholiques sont nombreux. On en compte de 10 000 à 12000, dispersés çà et là. Pour visiter les malades, il leur faut bien souvent parcourir de très grandes distances (50 à 60 milles). Quatre prêtres pour cette besogne, c'est bien peu.

« L'état sanitaire laisse à désirer. Les fièvres et le

scorbut font de nombreuses victimes parmi les mineurs. Beaucoup d'entre eux semblent n'être venus ici que pour bien mourir. Le bon Dieu les y attendait sans doute pour leur faire cette grâce. Plusieurs gros poissons qui n'avaient pas mordu à l'hameçon depuis quinze, vingt-cinq et même quarante ans, y ont mordu pour de bon. Dieu soit béni !

« Quant aux mines d'or, vous pensez peut-être que tout est doré pour les audacieux qui sont venus jusqu'ici chercher fortune. Détrompez-vous. Beaucoup d'entre eux n'arriveront même pas à réaliser l'argent qu'ils ont dépensé pour leur voyage. Assurément, il y a de l'or ici. Mais au Klondyke, comme partout ailleurs, pour faire de l'argent, il en faut avoir. Tant que les mineurs qui travaillent à leur propre compte n'auront pas à leur disposition des machines puissantes qui leur permettent d'arriver plus facilement et plus rapidement jusqu'au *bed rock* sur lequel l'or repose en couches plus ou moins épaisses, ils perdront et leur temps et leurs peines. Le travail à faire est presque désespérant. Il arrive quelquefois que ces pauvres mineurs, après un mois ou deux de dur labeur, ne trouvent pour toute récompense que la pierre, et pas un grain d'or. Tout est à recommencer, et toujours avec la même incertitude. Plusieurs de ces malheureux, que je connais, creusent le sol depuis six mois, et même depuis un an, sans rien découvrir. Je les ai vu pleurer. Quelques-uns ont épuisé leurs provisions ; ils ne peuvent trouver aucun travail et n'ont pas le sou pour sortir du pays.

« Mais tous n'en sont pas là. Il en est qui font beaucoup d'argent. Les compagnies, en particulier, font et feront des millions. »

De son côté, le R. P. Gendreau écrivait le 5 octobre 1898, au T. R. P Général :

« Veuillez me permettre, mon très révérend et bien-aimé Père, de vous présenter les hommages respectueux de notre petite communauté et l'assurance du dévouement des Oblats du Klondyke à notre famille religieuse si dignement dirigée par Votre Paternité.

« Je profite de l'occasion du retour en France de M. le baron Terwagne pour vous envoyer une pépite à l'état naturel. C'est un fruit du pays.

« N'allez pas croire que, pour habiter le pays de l'or, nous nageons dans l'abondance. En venant dans cette contrée, nous nous attendions à une vie de sacrifices et de privations, et nous l'avons acceptée ; elle est telle qu'elle surprendrait sans doute nos Frères de la province du Canada. Nos figures amaigries, depuis notre départ d'Ottawa, indiquent assez que nous n'avons pas eu et n'avons pas encore toutes nos aises. Mais, grâce à Dieu, nos santés se maintiennent excellentes et nous portons nos croix de grand cœur.

« Dans ce pays, vraiment très riche en or, s'il se fait des fortunes en très peu de temps, il y a aussi beaucoup de déceptions, de pauvreté même. Et nos catholiques sont du nombre des moins bien favorisés de la richesse. Ne serait-ce pas parce que le bon Dieu veut les sauver? Il en est un cependant qui trouve dans les mines plus que sa part d'abondance de trésors. Cela ne l'empêche point d'être un fervent chrétien. C'est M. Alexander MacDonald, originaire de la Nouvelle-Écosse. Voyez sa générosité : après l'incendie de la première église de Dawson, à la construction de laquelle il avait largement contribué, il a fait bâtir l'église actuelle, qui lui coûte plus de 150 000 francs.

« La semaine dernière, il est venu me prier de l'entendre en confession. Après la messe, à laquelle il a communié, il est entré au presbytère. Je n'avais pas en-

core l'honneur de le connaître. Il m'annonça son départ pour l'Angleterre où l'appelaient ses affaires, et ce disant, il me remettait quatre billets de 500 francs pour chacun des missionnaires, nous demandant de prier pour lui et ses parents défunts. Ce charitable mineur mérite vraiment toute notre reconnaissance.

« D'ici au printemps, nous serons dans la gêne et obligés d'emprunter pour la construction de notre presbytère ; mais à cette époque où on lave l'or extrait du sein de la terre, les mineurs sont généreux ; nous pourrons, grâce à leurs aumônes, rembourser au plus tôt Mgr Grouard de ses avances.

« Tout est cher au Klondike : nourriture, vêtements, et surtout la main-d'œuvre. Oh ! que des Frères convers rendraient ici de précieux services ! Notre cher F. Dumas, habile menuisier, fait autant de besogne que l'ouvrier à qui nous donnons 50 francs par jour. Son travail rapporte donc 15 000 francs par an. Notre cuisinier reçoit 400 francs le mois.

« Je n'ai pu me faire encore une idée exacte du nombre des catholiques de notre district. La population est si nomade que je n'en puis donner qu'un chiffre approximatif. Il y a aujourd'hui ici, s'accorde-t-on à dire, au moins 15 000 catholiques, moitié anglais et allemands, moitié canadiens-français.

« A la fin d'août a eu lieu la bénédiction de la nouvelle église de Dawson, dédiée à l'Immaculée Conception de Marie, et le 1er septembre, j'ai pris possession de la paroisse en qualité de curé. Les catholiques paraissent satisfaits de notre ministère, en particulier du soin que nous prenons des malades. Il y a quelques jours, le R. P. Lefebvre a parcouru 40 milles à pied pour aller administrer un moribond.

« Encouragés par la bonne volonté de notre popula-

tion, nous nous bâtissons un presbytère de 30 pieds carrés, à deux étages. Nous en habitons une partie depuis le 14 septembre. On y souffre du froid, surtout la nuit, mais nous sommes chez nous. Les travaux d'achèvement reprendront pendant l'hiver.

« Comme vous le savez, les PP. Desmarais, Lefebvre et le F. Dumas s'étaient d'abord fixés à Selkirk où, en fait de catholiques, il n'y a qu'un petit nombre de soldats. Afin d'éviter les frais d'entretien de deux maisons, et pour avoir les services du F. Dumas cet hiver, j'ai concentré toutes nos forces sur Dawson et arrêté la construction de Selkirk. Au printemps, j'y renverrai deux missionnaires. »

Dans une lettre subséquente, datée du 4 décembre 1898, et adressée au R. P. Antoine, premier assistant général, le R. P. Gendreau donne de nouveaux détails sur sa Mission :

« Monsieur le baron Terwagne qui devait partir, il y a plus d'un mois, et remettre à notre T. R. P. Général un spécimen de nos mines d'or, offert par les Oblats du Yukon, nous quittera seulement demain pour la belle France, ayant à faire à pied d'ici au bateau un trajet de 700 milles.

« Il vous remettra une lettre avec la *nugget* ou pépite d'or pour notre bon Père Général. Je le prie de vous donner sur notre compte et au sujet de nos Missions tous les renseignements qui pourraient vous intéresser. Il vous parlera de notre église, de la chapelle que le P. Desmarais et le F. Dumas viennent d'ériger à la Mission d'Eldorado-Bonanza, à 14 milles de Dawson, et que nous desservons tous les quinze jours, faisant le chemin à pied ; il vous fera connaître les autres postes miniers que nous visitons de temps en temps : Forty-Mile, Last-Chance, Dominion, Stewart-River, Selkirk, Thistle creek, etc., etc.

« Je me borne à vous dire que nous souffrons du manque de rapports épistolaires avec nos supérieurs. Pas de lettres de Paris, de Montréal, de Mgr Grouard. Cependant nous recevons celles de nos amis en dehors de la Congrégation. Comment expliquer cela ? Nous souffrons, sans nous plaindre, tant nous sommes heureux du bien que nous faisons à la population minière qui nous est confiée.

« Nos relations avec le P. Judge sont amicales et fraternelles ; ce qui édifie nos gens. Sur mon invitation, il vient chanter la messe et prêcher chaque troisième dimanche, à tour de rôle avec le P. Desmarais et moi, le P. Lefebvre et M. Corbeil ne sachant pas assez l'anglais pour exercer le ministère en cette langue. Cette lacune sera comblée par les nouveaux sujets que vous voudrez bien nous faire envoyer.

« Quand je suis arrivé ici, il n'y avait pas de cimetière catholique. Nos gens étaient enterrés pêle-mêle avec les protestants, les infidèles, etc., dans un champ non clôturé. J'ai réussi à faire l'acquisition de 5 acres de terre, à un peu plus d'un mille de la ville, et très propre à cet effet.

« Nous avons toujours beaucoup de malades. Depuis trois mois, j'ai enterré 31 hommes, 2 femmes et 1 enfant. On compte plus de 100 malades aujourd'hui dans notre hôpital, aux soins des Religieuses de Sainte-Anne.

« La construction de notre maison avance lentement, parce que je ne veux pas m'endetter. Nous sommes à l'abri du mauvais temps, mais non pas du froid. Le 6 novembre, nous avons eu 38 degrés ; depuis, le thermomètre a descendu à 48. Pas de châssis doubles, pas de vitres dans la moitié de nos fenêtres : elles coûtent 2 piastres et demie par carreau de 10 pouces.

« Nous avons le nécessaire pour la nourriture et le

vêtement, notre ameublement est des plus primitifs. A chacun une table, une assiette et un gobelet en fer, un petit banc et, en guise de lit à sommier, une caisse remplie de copeaux. La paille serait du luxe ici. Avec de l'argent pourtant on pourrait se procurer tout le confort désirable.

« Malgré la richesse du pays, il y a déceptions, mécontentements, pauvreté même, parmi le plus grand nombre des derniers venus depuis six mois.

« Pour notre part, nous acceptons la position de grand cœur, et tant que nous serons capables de travailler, nous ne désirerons pas de changement.

« Vu la disposition des lieux et l'impossibilité où nous sommes d'avoir des communications avec Mgr Grouard, à moins de passer par New-Westminster et Saint-Albert, il me paraîtrait plus rationnel d'attacher notre district du Yukon au diocèse de New-Westminster, avec lequel nous pouvons facilement correspondre. Il m'est même plus commode et plus expéditif de correspondre avec Paris qu'avec le lac Athabaska, résidence de Mgr Grouard.

« Dans huit jours, le soleil n'éclairera plus les rues de Dawson, et cela durera plus d'un mois. Que de chandelles nous allons consommer !

« Allons ! je termine. Je sentais le besoin de parler à un Père de qui je voudrais bien recevoir une parole d'encouragement. »

Mort du P. Judge, S. J. — S'adressant d'autre part au R. P. Boisramé : « Je vous communique, dit le R. R. Gendreau, une nouvelle importante et triste en même temps. Le R. P. Judge, mon prédécesseur et mon voisin ici à Dawson, est mort, le 16 courant, à l'âge de quarante-huit ans, succombant à une attaque de pneumonie. J'étais son confesseur, mais absent à ce moment ; le P. Desmarais, sur sa demande, l'a assisté durant sa maladie et

lui a administré les derniers sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de foi et de piété, conservant sa connaissance jusqu'à la dernière minute.

« Le P. Judge était un excellent religieux, plein de zèle pour le salut des âmes et de charité pour les malades. Aussi était-il très populaire parmi nos mineurs catholiques et protestants. J'ai fait les funérailles et chanté le service solennel, le 20 courant, assisté du P. Desmarais et de M. Corbeil, comme diacre et sous-diacre. Le P. Desmarais a fait l'éloge funèbre. J'ai dit aussi quelques mots. L'assistance était immense. Il a été enterré dans l'église, près de l'autel, côté de l'évangile. Cette fin subite règle définitivement notre prise de possession et nous laisse seuls chargés de la mission du Klondyke.

« Par son testament, le P. Judge a tout légué à son supérieur, le R. P. René, avec instruction de transférer la propriété de l'hôpital aux Sœurs de Sainte-Anne, auxquelles il a adjoint un comité de trois membres pour l'administration de l'œuvre jusqu'à l'arrivée du R. P. René. Dès aujourd'hui, à la demande des exécuteurs, je prends la direction spirituelle de l'hôpital, je deviens chapelain des religieuses et je suis chargé de faire la visite des salles où ne se trouvent pour le moment que 52 malades.

« J'étais absent, vous ai-je dit, quand le P. Judge est tombé malade. Voici pourquoi. Notre pays minier comprend un vaste territoire sur lequel sont disséminés des milliers de mineurs, dont un grand nombre de catholiques. Déjà, plusieurs fois, j'ai envoyé le P. Desmarais et M. Corbeil, chacun de son côté, donner des missions en divers endroits que nous visitons, l'été par le fleuve Yukon, et l'hiver, à pied ou en traîneaux à chiens. Comme je crois aussi qu'il est de mon devoir de faire une visite annuelle à ces différents postes, je partis donc, le lendemain des Rois, accompagné de notre bon P. Lefebvre,

qui s'entend à ces sortes de voyages, et lui confiai la direction de deux bons chiens que j'avais loués pour nous conduire. Il faisait un froid de 32 degrés, quand je n'étais pas fatigué, je marchais, mais je me faisais traîner quand je n'avais pas trop froid. Dieu merci, nous eûmes du beau temps et de beaux chemins glacés. Durant tout le trajet, le thermomètre s'est tenu autour de 30 degrés. Le soleil qui, depuis un mois, ne se montrait plus à l'horizon, nous a fait une première apparition en nous laissant voir le 15 de ce mois, une petite partie de son disque.

« Je venais de donner la mission aux catholiques disséminés sur les criques *Last-Chance*, *Dominion*, *Gold-Bottom*, lorsqu'un courrier arrive, me mandant en toute hâte à Dawson, à cause de la maladie du P. Judge. Après une marche précipitée, j'arrivai le 16 au soir, mais trop tard : le Père était mort depuis près d'une heure. Vous connaissez le reste.

« Que vous dirai-je du pays? Au dire des mineurs, et d'après mes yeux, nous avons un pays minier des plus riches du monde. Il en sortira des millions et des millions de piastres. Il faudra, toutefois, un travail pénible et coûteux. Mais viendra le moment où des machines hydrauliques puissantes remplaceront les bras. Ce sera le règne des compagnies à riches capitaux qui accapareront tout le terrain, et dont quelques-unes sont dès maintenant à l'œuvre. Pour le moment, malgré notre richesse non encore toute exploitée, il y a, non seulement de la pauvreté, mais même de la misère noire.

« Parmi les trente milliers d'hommes venus dans ce territoire, le très petit nombre se partage l'or du Yukon. Ce métal est devenu la proie des spéculateurs, et une foule de causes poussent les trois quarts de la population à maudire le pays qu'ils habitent. Si, à cela, on ajoute le déplorable état de la santé publique, on aura raison de

n'encourager personne à venir ici. Mieux vaut attendre un avenir meilleur.

« Malgré nos peines et nos souffrances, conclut le R. P. Gendreau, nous aimons notre position, parce que nous faisons du bien aux âmes et y trouvons le moyen de travailler à notre sanctification. Notre santé est très bonne ; aussi consentons-nous volontiers à vivre et à mourir ici. »

Dieu bénisse de plus en plus de si généreuses dispositions dans les cœurs de nos missionnaires !

Le même courrier nous apportait ces lignes du R. P. Desmarais :

« J'ai voyagé apostoliquement, et l'été et l'automne et l'hiver, à Forty-Mile, limite du vicariat, à la Rivière-Stuart, à Selkirk, à Bonanza, à l'Eldorado, où j'ai établi une Mission du nom de *Chapelle-Saint-Joseph*. Celle-ci se compose de deux tentes, dont l'une est le chœur, l'autre la nef. Elle a un plancher, des bancs et un poêle. Depuis le 1er novembre, j'y ai dit la sainte messe presque tous les dimanches, voire même la messe de minuit. La distance à parcourir étant peu considérable, 14 milles, je m'y rends à pied.

« Comme au beau jour de mon oblation, je le redis ici : « Mon bonheur est d'aller partout où l'obéissance « m'appelle. »

Tels sont les intéressants détails recueillis jusqu'à présent sur notre nouvelle Mission du Yukon. Que ne sont-ils plus nombreux et plus complets encore ! D'autres éléments, nous l'espérons, viendront s'ajouter à ceux-ci et donner sa dernière forme à l'histoire de cette fondation. En attendant, nous prions Dieu et notre Mère Immaculée de bénir les premiers et vaillants pionniers de cette belle et rude Mission, et de leur permettre de cueillir par-ci par-là quelques fleurs au milieu de leurs épines.

NOUVELLES DIVERSES

Paris. — Anniversaire de l'élection du T. R. P. Général. — Le 19 mai 1898 fut un jour de fête pour les Oblats du monde entier ; en ce jour-là le bon Dieu leur donnait un Père... et quel Père !... Aussi à pareille date cette année, de tous les coins de l'univers, bien des actions de grâces et bien des prières sont montées vers le Ciel ; bien des vœux ont été envoyés au T. R. P. Général. A Paris, les Pères de la maison de Montmartre et ceux de la résidence de Royaumont se sont unis aux habitants de la Maison générale pour venir fêter leur bien-aimé Supérieur et lui exprimer à nouveau leurs sentiments de respectueuse affection et d'obéissance filiale. En l'absence du R. P. Antoine, le R. P. Tatin, deuxième assistant général, a pris la parole pour offrir, en des termes délicats et émus, au T. R. Père, les vœux de toute la Congrégation. Après lui, le R. P. Soulerin et le R. P. Roux se sont faits tout spécialement les interprètes de l'assistance en laissant parler — à merveille — l'esprit et le cœur que nous leur connaissons. A tous, le R. P. Général a répondu, en employant lui aussi ce beau langage du cœur où il est passé maître, et qui fait si souvent s'humecter bien des yeux. Les âmes étaient émues ; mais combien les cœurs se dilataient et se retrempaient dans la joie de cette réunion de famille !

Par une coïncidence remarquable, ce jour anniversaire de l'élection était aussi le jour de la fête de deux des nôtres : le R. P. Célestin Augier, frère du T. R. P. Supérieur général, et le R. P. Yves Lemasson. A tous deux

aussi sont allés nos vœux les meilleurs, et les compliments choisis de nos interprètes. Dans sa réponse, le R. P. Célestin Augier a fait allusion à la dépêche de condoléances, plutôt que de félicitations qu'il envoyait l'an dernier à son frère placé à la tête de notre famille religieuse : « Je vous plains, disait-il, et prie pour vous. » Fasse Dieu que le frère aîné n'ait pas, dans l'avenir, à plaindre trop souvent son frère Supérieur et que ses prières puissent être souvent des prières d'actions de grâces !...

— Le T. R. P. Général poursuit la visite des maisons de la province du Nord. Il a visité successivement Saint-Andelain, Saint-Jean d'Autun et Limoges ; il est actuellement à Notre-Dame de Sion et se rendra de là à Saint-Ulrich.

— La station quadragésimale de 1899 à notre chapelle de la Maison générale a été prêchée par le R. P. Souillard, de la maison de Jersey. Avec sa parole à l'allure vive et pénétrante, solide et pieuse, l'orateur a vite gagné toutes les sympathies. Il a prêché en Oblat et en apôtre, nous donnant non seulement les trésors de son intelligence, mais aussi ceux de sa foi et de son cœur. Son travail fécond a été clôturé par une retraite très goûtée aux mères chrétiennes et aux personnes pieuses. Avant cette retraite aux mères chrétiennes une retraite avait été donnée aux associées si nombreuses et si dévouées de Sainte-Chrétienne par le R. P. Thureau, leur infatigable directeur. C'est vraiment un spectacle touchant de voir pendant une semaine entière, aux premières et aux dernières heures du jour, la chapelle remplie de ces vaillantes chrétiennes qui viennent demander aux méditations surnaturelles la force de supporter généreusement et joyeusement leur vie austère. Cette année encore

cette pieuse retraite s'est terminée par un pèlerinage matinal à la basilique du Sacré-Cœur et par une généreuse offrande de 1 200 francs. Restaient les hommes. Le R. P. Roux s'est chargé de les préparer à leur communion pascale par un triduum de conférences. Ces conférences où tant de malheureux préjugés ont été combattus avec chaleur et netteté, où tant de vérités salutaires ont été exposées avec ampleur et solidité, ont certainement fait du bien et beaucoup de bien. Et, en offrant ainsi asile à toutes et à tous, notre chapelle est véritablement devenue, durant ce carême, le vaste champ du père de famille où le bon grain de la parole divine est tombé abondamment pour toutes les âmes.

— Comme les années précédentes, le mois de mai à la rue Saint-Pétersbourg a été très bien suivi. C'est en foule que les pieux fidèles du quartier sont venus s'agenouiller au pied du trône de notre Immaculée Mère. Le R. P. Robinet, chapelain de Montmartre, nous a fait goûter tous les soirs le charme de sa parole facile et pieuse. Ce sont les principales scènes de la vie de la très sainte Vierge qu'il a fait passer successivement sous nos yeux, en en tirant pour les âmes des leçons pratiques. Ancien pèlerin de Terre Sainte et enfant dévoué de Marie, le R. P. Prédicateur a su évoquer, au cours de ses instructions, des souvenirs personnels et des détails précis sur les mœurs et les pays d'Orient, qui ont encore ajouté à l'intérêt des sujets un charme nouveau. La sympathique attention de l'auditoire a dit au R. P. Robinet, mieux que nous ne saurions le faire, combien il a été goûté et apprécié.

— Ainsi que l'annonçaient les *Petites Annales*, dans le numéro de mai, on a repris à la Maison générale les travaux de la nouvelle chapelle interrompus en 1880.

Depuis plusieurs semaines, les ouvriers sont à l'œuvre et ont déjà solidement assis les fondations. Daigne Notre-Dame de Lourdes, titulaire de cette chapelle, nous aider à mener cette entreprise à bonne fin ! Nous réclamons dans ce but les prières de tous les membres de la Congrégation.

Amérique. — Le R. P. Jodoin, provincial du Canada, a commencé le 23 mai la visite des missions situées sur les bords de la baie d'Hudson. Avec lui est parti le R. P. Brassard, qui va remplacer un missionnaire, fatigué par trente ans d'un infatigable apostolat.

Les RR. PP. Kulawy, polonais — deux frères — sont partis pour le Manitoba afin de porter les secours religieux à leurs compatriotes si nombreux actuellement dans ce pays. — A Vancouver, Mgr Dontenville a entrepris la construction d'une nouvelle église. — Au Texas, le R. P. Provincial des Etats-Unis va créer dans une immense ferme, située au bord du Rio-Grande, un centre important de mission. Cette ferme facilitera considérablement l'évangélisation des *ranchos*.

Afrique. — Le R. P. Miller continue ses visites dans le Sud africain, au plus grand fruit de toutes nos œuvres et à la grande consolation de tous les Pères de ces missions. Le 13 mai, le R. P. Visiteur avait la joie d'assister aux solennités du triple jubilé, religieux, sacerdotal et épiscopal, de Mgr Jolivet. Le R. P. Le Texier nous a donné déjà le récit du prélude de ces fêtes ; nous espérons en recevoir prochainement le compte rendu complet. Nous sommes heureux de pouvoir dès aujourd'hui insérer ici le texte de la lettre adressée par Notre Saint-Père le Pape au vénéré jubilaire :

A notre Vénérable Frère Charles,
Evêque titulaire de Belline, Vicaire apostolique de Natal,

LÉON XIII, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. C'est assurément une nouvelle bien agréable que Nous ont apportée vos lettres, Nous annonçant que vous êtes à la veille du jour où, d'un concert unanime, tous les vôtres vont célébrer la mémoire du cinquantième anniversaire de votre promotion au sacerdoce et de votre profession religieuse, et aussi du vingt-cinquième anniversaire du jour où vous avez été honoré de l'épiscopat. Nous vous félicitons de tout cœur, Vénérable Frère, non seulement de ce que, par un bienfait divin, vous avez atteint ce grand âge en méritant si bien de l'Eglise, mais aussi de ce que vous jouissez du fruit très agréable pour votre cœur, de vos grands travaux, et de l'affection filiale de vos enfants. En cela Nous voyons encore une récompense de cet affectueux dévouement à Notre égard, dont Nous avons reçu de nombreuses marques : car il est bien juste que vous, dont le zèle pour le Siège apostolique a constamment brillé d'un si vif éclat, vous receviez à votre tour, de la part de ceux dont vous êtes le Pasteur, des témoignages de la plus affectueuse obéissance.

Continuez donc, Vénérable Frère, à donner à Dieu et à Nous-même des preuves de votre infatigable dévouement. Car quoique, sous votre épiscopat, l'Église ait reçu, dans vos Missions, d'assez beaux accroissements, vous voyez combien plus grands encore sont ceux qu'elle attend par la conversion d'une si grande multitude d'hommes privés jusqu'à ce jour de la foi catholique.

Vous demandez qu'il vous soit permis pendant l'année

de votre jubilé de procurer une fois à chacun des centres où se trouvent des fidèles, la rosée des grâces qui accompagnent la bénédiction donnée en Notre nom ; Nous vous accordons bien volontiers les pouvoirs dont vous avez besoin à cette fin.

Enfin, c'est avec la plus tendre affection que, comme gage des faveurs célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons, à vous, à tous les membres du clergé tant régulier que séculier qui travaillent avec vous, et à votre troupeau tout entier, la bénédiction apostolique que vous sollicitez.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 6 avril de l'an 1899, la 22e de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

— Lourdes. — Les journaux et les diverses revues catholiques ont parlé avec enthousiasme du grand pèlerinage qui a groupé dans la troisième semaine après Pâques près de 50 000 hommes aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Une grande part du succès de cette imposante manifestation revient au R. P. Lemius, supérieur de Montmartre. Avec un zèle infatigable, il a travaillé à l'organisation de ce pèlerinage, qui désormais se renouvellera chaque année.

— Départ de missionnaires. — Le R. P. Kremer, Jean-Michel, du diocèse de Metz, s'est embarqué à Liverpool le 8 avril, à destination du vicariat de Natal. Avec lui sont parties la Mère Saint-Pierre Lemius, déléguée pour faire la visite générale des établissements de la Sainte Famille en Afrique, et 8 religieuses missionnaires de la même Société.

Le R. P. Ducôt, Xavier, délégué du vicariat d'Athabaska-Mackenzie au Chapitre général, après quelques

mois de séjour à Bordeaux, son pays natal, pour refaire sa santé épuisée par vingt-cinq années de mission, a repris le 22 avril le chemin du pôle nord. Il est accompagné du R. P. Frapsauce, Joseph-Marie, du diocèse de Vannes, et du Frère convers Crenn, Louis-Marie, du diocèse de Quimper, destinés tous deux au vicariat de Mgr Grouard.

Le R. P. Cox, provincial d'Angleterre, s'est embarqué récemment pour aller faire la visite de nos établissements d'Australie.

NÉCROLOGIE

Mgr PAUL DURIEU, ÉVÊQUE DE NEW-WESTMINSTER.

Un télégramme daté de New-Westminster, 1er juin, nous a annoncé la mort de Mgr Durieu. En attendant qu'une lettre nous donne des détails sur la maladie et les derniers moments du vénéré prélat, nous regardons comme un devoir de lui donner ici un souvenir de respectueuse reconnaissance en sollicitant encore en sa faveur les prières de tous les membres de la famille.

La Congrégation et les Missions de la Colombie Britannique font une grande perte dans la personne de Mgr Durieu. Pendant quarante ans il s'est dépensé avec un dévouement infatigable à l'évangélisation des tribus indiennes de ce pays. C'est à lui que revient en grande partie l'honneur d'avoir organisé ces Missions sur un pied qui les a souvent fait comparer aux réductions du Paraguay. Il a réussi à faire marcher de pair, parmi les sauvages, les progrès de la civilisation et les pratiques de la plus ardente piété. On est ravi d'admiration quand on songe à quel degré le zélé missionnaire avait su inspirer à ses chers néophytes la dévotion à la Sainte Eucharistie, au Sacré Cœur, aux mystères de la Passion. Non moins admirable est le succès obtenu en amenant les sauvages à renoncer à leur vie nomade et à se réunir en villages, où ils vivent dans l'ordre et la paix, grâce à une organisation toute patriarcale.

Devenu évêque, Mgr Durieu a continué d'entourer ses chers Indiens de la plus paternelle affection, et ceux-ci ont toujours vu en lui un guide, un protecteur, un père. Sa mémoire ne cessera d'être en vénération parmi eux et dans tout le diocèse de New-Westminster.

R. I. P.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 147. — Septembre 1899

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE NATAL.

LES FÊTES JUBILAIRES DE Mgr JOLIVET.

Comme on le sait déjà, de grandes solennités ont eu lieu à Natal à l'occasion du triple jubilé de Sa Grandeur Mgr JOLIVET. Nous remercions le R. P. DELALLE d'avoir bien voulu écrire pour la famille les pages suivantes qu'on lira avec intérêt dans toute la congrégation.

I

A PIETERMARITZBURG

Sonnez, sonnez encor, cloches bénies !
Sonnez la joie et chantez le bonheur,
Chantez ce jour où nos âmes ravies
Vont célébrer un pontife au grand cœur !

Ainsi parlait, au nom de ses compagnes, une enfant de l'école des Sœurs, au cours des fêtes jubilaires...

Notre unique cloche répondit à cette charmante invitation, et fit de son mieux, mais, à tout prendre, c'était un pauvre carillon, peu digne de la circonstance. Donc, les joyeuses volées des cloches manquaient à la fête, mais à mesure que se déroulait le programme un carillon mystique, où l'amour, la reconnaissance, le dévouement, l'admiration et l'enthousiasme mêlaient leurs voix dans une vibrante harmonie, résonnait au cœur de tous... Qu'il était beau ce concert unanime, qu'elle était touchante cette union de tous les cœurs catholiques se pressant autour de leur père, pour lui dire et redire dans un élan d'ardente affection : *Ad multos annos!*

Rarement il est donné aux fidèles d'un diocèse de contempler au front de leur évêque trois couronnes jubilaires, au cours de la même année. Les catholiques de Natal viennent d'avoir ce privilège ; il y a, en effet, un demi-siècle que Mgr Charles Jolivet prononçait ses vœux de religion dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée et recevait le sacerdoce. De plus, vingt-cinq ans se sont écoulés depuis sa consécration épiscopale, par le vénéré cardinal Guibert, dans la chapelle de notre Maison générale à Paris. Cinquante ans d'oblation, cinquante ans de prêtrise, vingt-cinq ans d'épiscopat, quels chiffres éloquents !

Nos catholiques ont compris cette éloquence, ils y ont répondu par une manifestation vraiment grande et belle, et digne de leur foi... Pour fêter cet heureux anniversaire, toutes les classes, toutes les races, toutes les couleurs se sont trouvées unies, toutes les langues ont chanté et redit l'amour d'enfants pour leur père, non pas dans une confusion babélique, mais dans un ensemble plein d'unité et de beauté.

Mais Natal n'était point seul à fêter son pontife : l'amitié, la reconnaissance, avaient amené les visiteurs

de toutes les parties de l'Afrique australe. L'État libre d'Orange nous avait envoyé Mgr Gaughren avec les RR. PP. Morin et Tresch; de Grahamstown nous était venu le sympathique Mgr Mac-Sherry, si Oblat de cœur qu'il pourrait lui aussi, comme Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, se qualifier d'*Oblat honoraire;* le Transvaal était accouru dans la personne du R. P. de Lacy, le premier-né de Mgr Jolivet, en Afrique. Le mauvais temps avait retenu le R. P. Cénez dans les montagnes du Basutoland, et Sa Grandeur Mgr Rooney, coadjuteur du Cap, n'avait pu tenir sa promesse, ni satisfaire son désir de faire honneur au digne jubilaire. De Natal, tous les prêtres que des travaux indispensables avaient laissés libres, étaient accourus : Oblats, Trappistes, prêtres séculiers, étaient venus fraterniser dans la joie, et parmi eux le T. R. P. Amandus, abbé de la Trappe de Marianhill. En résumé, deux évêques, un abbé mitré, vingt-sept prêtres entouraient Monseigneur, venant du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, pour représenter les immenses territoires jadis réunis sous la houlette de notre vénéré Père, et qui, détachés aujourd'hui de sa juridiction, voulaient cependant témoigner de leur filial attachement. Ils étaient là, tous d'un cœur et d'une âme, tous unis dans les mêmes liens d'affection et d'estime pour leur évêque au cœur si large et si bon : *Sicut novellæ olivarum;* oui, semblables à de jeunes plants d'olivier jadis semés pour la plupart par la main puissante de l'apôtre jubilaire, ils venaient s'asseoir à sa table, et surtout ils venaient entourer la table divine où, pour la première fois, leur Père s'était assis il y a cinquante ans, et dont plus de dix-huit mille fois, depuis lors, il avait gravi les degrés. A ces visites si agréables, s'était ajoutée une autre visite plus aimée encore et parlant plus encore au cœur des Oblats, la visite de notre T. R. P. Général, dans la personne du

R. P. MILLER : sa présence resserrait les liens de famille et nous redisait les échos de prière et de joie qui s'unissaient aux nôtres là-bas, au-delà de l'Océan.

C'est le dimanche 14 mai que commencèrent les fêtes : Dieu eut la première et la plus brillante part, comme de raison, et les solennités religieuses du jubilé ne seront oubliées de longtemps par nos catholiques. La cathédrale, d'ordinaire si modeste, paraissait toute fière sous sa parure de vertes guirlandes et d'oriflammes aux gaies couleurs. Sur la façade se détachaient les belles armes de notre Evêque au champ d'hermine, croisé de la croix de Saint-André : *de gueules avec les armes des Oblats brochant sur le tout*, et chacun pouvait lire la triomphante devise : *In cruce salus*. A l'intérieur, c'était mieux encore, grâce au talent du décorateur en chef, le cher F. Charles POIRIER. Les armes du Pape et ses couleurs dominaient tout, puis autour d'elles, faisant cortège aux armes de Mgr JOLIVET, s'échelonnaient les blasons de toutes les familles religieuses qui, sous sa houlette, travaillent à la vigne du Seigneur : Oblats, Trappistes, Sœurs de la Sainte-Famille, de Sainte-Croix, de Nazareth, Augustines, Dominicaines, Filles de Jésus de Kermaria, noms connus, bénis, aimés à Natal, noms qui à eux seuls sont une louange à celui dont la persévérance et l'esprit large ont su doter ainsi son vicariat.

Dès 9 heures et demie les portes sont assiégées, et l'on a grande peine à contenir l'envahissante foule des protestants avides de voir et d'entendre. Enfin, 10 heures et demie sonnent, les portes s'ouvrent et les dernières places sont occupées. La procession s'ébranle et déploie ses longues files sur les vastes terrains de la Mission. Quel coup d'œil pour nos fidèles ! Quel coup d'œil pour les brebis vivant en dehors du bercail, le cœur glacé par les froides cérémonies d'un culte sans âme !

Au passage du cortège, tous se prosternent, et la main du Pontife qui tant de fois a béni ce peuple, se lève encore et retombe avec amour sur ces têtes inclinées.

La saint sacrifice commence, et la puissante harmonie de la messe impériale d'Haydn monte et remplit l'édifice sacré... La messe d'Haydn, au sud de l'Afrique?... Oui, rien moins que ce chef-d'œuvre musical, très bien rendu par un chœur mixte... A la fin de la messe, Monseigneur regagne son trône, donne à ses ouailles la bénédiction papale, et leur obtient ainsi la faveur d'une indulgence plénière, à un grand nombre, du moins, car beaucoup sont venus à la table sainte, le matin, prier pour Sa Grandeur et offrir pour elle une fervente communion... La cérémonie terminée, le cortège reprend sa marche triomphale, et c'est surtout lorsqu'il descend majestueusement qu'on peut admirer la joie, le bonheur, l'affection paternelle illuminant le visage du pasteur, entouré de ceux qui, pendant longtemps, ont porté avec lui le poids du jour et de la chaleur.

Du grave l'on passe au doux, du sévère au plaisant... La messe est suivie du dîner, dont je ne dirai rien, car il en faudrait trop dire : cependant, je ne puis passer sous silence les toasts éloquents de NN. SS. Gaughren et Mac-Sherry, du R. P. Miller et du T. R. P. Abbé qui s'exprima, ne connaissant ni l'anglais, ni le français, dans le plus pur et le plus beau latin. La fin du dîner amena un coup de théâtre : ce fut l'arrivée du R. P. Barret, un jubilaire de l'an prochain, un des premiers pionniers de l'Evangile à Natal, un vaillant des anciens jours. Une indisposition l'avait empêché de participer à nos agapes, mais il voulut donner à Monseigneur un nouveau témoignage de son dévouement, en venant prendre part aux souhaits de la fin... Le vénéré Père put se croire, lui aussi, au jour de son jubilé, car des vivats

enthousiastes l'accueillirent, et un feu roulant d'éloquence commença en son honneur. C'était touchant de voir l'Evêque et le doyen de ses missionnaires fraternisant dans la même ovation, tous deux pleins de vigueur encore et semblant braver les neiges de l'âge!...

Dans l'après-midi, une bénédiction solennelle réunit à l'église ceux de la famille cafre et indienne qui n'avaient pu y trouver place le matin : les chers noirs firent tous les honneurs, et leurs voix robustes, puissantes et pleines d'harmonie, firent monter vers Jésus-Hostie la prière émue de leur reconnaissance...

Enfin, le soir à 7 heures, l'église illuminée *a giorno* voyait reparaître son Évêque. Après le chant du *Magnificat*, une voix forte se fait entendre, éloquente et émue, elle rappelle des jours passés, le jour où un jeune novice venait dans le sanctuaire consacrer au Seigneur les énergies de son cœur brûlant, le jour où un lévite prosterné devant son pontife recevait la mission reçue jadis par les Apôtres, le pouvoir effrayant de consacrer le corps du Christ, le pouvoir plus inouï peut-être de lier et de délier... Les années ont passé sur le front du jeune religieux, ont blanchi la couronne du lévite, mais quelle trace profonde, quel sillon lumineux marque son passage : Mgr Gaughren, l'orateur, a eu la consolation de suivre notre Evêque partout, et c'est en connaissance de cause qu'il parle et redit les souvenirs que la bonté et le zèle de Mgr Jolivet ont laissés dans les cœurs... Mais, tout à coup, l'orateur s'arrête ; rappelant que les chiffres ont parfois de l'éloquence, l'orateur compare l'état des Missions de Natal en 1874 et en 1899. Ecoutons ce que la main de Dieu a pu faire par le zèle d'un apôtre : le nombre des missionnaires évangélisant le vaste vicariat confié à Mgr Jolivet il y a vingt-cinq ans, et qui comprenait, outre la Cafrerie, le Basutoland, le

Transvaal et l'État libre d'Orange, s'est élevé de 6 à 114 ; celui des Frères convers, de 3 à 284 ; celui des religieuses, de 8 à 867 ; 5 églises existaient alors, on en compte aujourd'hui 81 ; on a bâti de plus 92 chapelles et 14 couvents ; 46 internats et 26 externats catholiques se sont ouverts à la jeunesse studieuse... Sans doute, ce progrès n'est pas l'œuvre exclusive de l'Évêque Oblat, mais tout est né de l'impulsion qu'il a su imprimer à l'Église au sud de l'Afrique... On comprend dès lors que le Vicaire du Christ ait tenu à lui dire en ce jour mémorable : *Euge serve bone !* dans une lettre signée de sa main, et dans un télégramme récemment venu de Rome : *Papa te benedicit peramanter occasione jubilæi.*

C'était fini, et le sanctuaire en quelques instants se remplit de lumière ; des gerbes de feu semblèrent s'allumer instantanément sur l'autel. Notre-Seigneur apparut rayonnant dans l'ostensoir, et le chœur entonna le chant de circonstance, ce *Quid retribuam* de Lambillotte, qu'on ne peut entendre sans qu'un frémissement ne secoue l'être tout entier... Après quelques moments, Jésus se pencha dans les mains de ce prêtre qu'il s'était choisi, il y a cinquante ans, pour bénir le peuple né des sueurs et des travaux de l'apostolat, et le *Te Deum* monta vers le Ciel, exprimant les sentiments de tous, et portant une dernière fois les âmes des fidèles et du Pasteur vers Celui d'où descend tout don parfait, vers Celui dans l'amour de qui tous les cœurs doivent s'unir et se fondre à jamais.

Un mot résumera l'impression que les fêtes de Pietermaritzburg ont laissée dans les âmes. Une dame protestante, enracinée dans ses préjugés et qui ne manquait aucune occasion d'attaquer « les abominations romaines », avait eu la curiosité de voir nos cérémonies et avait pu se procurer une place à l'église... Elle ne laissa

échapper aucun détail, et par ses yeux entrèrent les rayons de la lumière qui commencèrent à dissiper ses ténèbres. Rencontrant une de ses amies catholiques, après la bénédiction du soir, elle se jette à son cou et s'écrie tout en larmes : « Oui, je le sens, il y a quelque chose, il y a quelqu'un, il y a un Dieu dans cette église, dans cet ostensoir ; une cour si majestueuse n'est pas un vain apparat, le Maître est là, et le culte catholique n'est pas ce que j'imaginais. »

Le lundi 15 mai réservait à Mgr Jolivet des joies bien douces encore, car si l'affection et le dévouement de ses ouailles s'étaient manifestés par l'union de leurs cœurs à son cœur dans une prière commune, ils allaient s'affirmer de nouveau, je ne dirai point dans un contact plus intime, car quoi de plus intime que le lien d'une même prière unissant tous les cœurs dans la charité divine? mais dans un abandon plus filial, une communion plus directe et aussi touchante.

« Laissez venir à moi les petits enfants », disait le Maître : Mgr Jolivet a reçu plus qu'une étincelle de ce feu divin brûlant au Cœur du Maître pour les petits : il aime les enfants, et les enfants le payent de retour; c'est plaisir de les voir se presser autour de lui comme autour d'un Père dont ils n'ont pas encore compris la dignité, mais dont ils ont compris l'amour ; c'est plaisir aussi de voir l'Évêque, oublier les soucis de tant d'œuvres, et se pencher vers les petits, écoutant leur babil joyeux... Comme les deux pôles d'un courant magnétique, les extrêmes de l'âge s'attirent et s'unissent, et rien ne s'harmonise mieux que la couronne de boucles blondes ombrageant un front sans rides, avec les quelques boucles aux reflets d'argent encadrant la figure souriante de l'Évêque jubilaire, où l'âge et surtout le travail ont creusé des traces profondes... Aussi, les enfants s'étaient

réservé la primeur du second jour des fêtes pour se serrer autour de leur bien-aimé père, et lui redire dans leur doux gazouillement et leurs chants si gracieux, le cri de leurs aînés : *Ad multos annos*. Le bataillon scolaire du collège Saint-Charles ouvrit le feu... littéralement, car après avoir paradé fièrement devant leur Evêque, après diverses preuves de l'endurance et la vigueur de leurs jeunes muscles, les « Cadets » saluèrent le vénéré jubilaire d'une triple salve de coups de fusil qui réveillèrent les échos tranquilles de Maritzburg. Puis, ce fut le tour des trois écoles du couvent de la Sainte-Famille : l'école supérieure, le jardin d'enfants, l'école paroissiale ; tous ces enfants, 300 environ, s'étaient massés en amphithéâtre dans la vaste salle de Sainte-Marie... Ils étaient là, s'échelonnant les uns au-dessus des autres, comme en une gamme merveilleuse où tous les degrés de l'âge venaient s'unir en un véritable concert : bébés et jeunes filles, riches et pauvres, tous étaient confondus oubliant les différences de races, toujours si marquées dans les colonies ; on sentait qu'un sentiment supérieur aux mesquines rivalités dominait et absorbait tout le reste... Monseigneur fait son entrée, et aussitôt éclate la riche harmonie d'un chant de circonstance : 300 voix fraîches et pures montaient comme un flot puissant et jetaient aux échos les merveilles d'un demi-siècle d'immolation religieuse et de zèle sacerdotal, les grandes œuvres d'un long épiscopat dans le Sud-Africain. A voir ces centaines de têtes souriantes, se préparant, heureuses et inconscientes, aux luttes de l'avenir sous la houlette d'un pasteur aimé, on comprend que les protestants de Natal ne puissent refuser à notre vénérable évêque le tribut de leur admiration ; on comprend qu'ils le saluent, eux aussi, comme l'un des pionniers de l'éducation à Natal, l'un de ces grands civilisateurs qui ont compris

que la jeunesse était la semence de l'avenir, et qu'en elle seule reposait tout ferme espoir pour les âges futurs; on comprend qu'ils admirent la sainte audace de son zèle apostolique, qui le lança d'un sublime effort dans la lutte, et lui fit atteindre en peu de temps, sinon dépasser, les sectes puissantes qui l'avaient devancé dans la colonie, et lui fit créer des écoles respectées de tous, dignes de rivaliser avec les meilleures écoles gouvernementales... vous avez pu chanter et louer votre Père, enfants, qui lui devez votre éducation; vous l'avez pu célébrer de vos voix pures et fraîches, en des harmonies poétiques et musicales; mais votre seule présence lui était une louange plus belle encore, et la vue qui s'offrit à nos regards, le lundi 15 mai, suffisait à émouvoir profondément ceux qui ont un esprit pour penser, et un cœur pour aimer, ceux qui savent s'affranchir du temps pour contempler à la fois le passé, le présent et l'avenir. Oui, vous-mêmes, enfants, vous étiez un poème à la gloire de votre Père, un poème aussi à la gloire de ces Sœurs dévouées qui ont si admirablement secondé les desseins de leur premier pasteur et guide! Il semble, à la vue de tant d'écoles si belles et si prospères, qu'on revoie le miracle du poète ancien dont le luth faisait mouvoir les rochers, ou plutôt qu'on revoie les merveilles du jour où Dieu voulut « que la lumière soit, et la lumière fut » ; comme si l'admirable Providence avait communiqué à l'Église et à ses pasteurs un peu de cette puissance créatrice qui peut faire « tout de rien ».

A 3 heures de l'après-midi, une brillante fanfare éclatait : c'était un son de trompettes d'argent, qui faisait vibrer l'âme, surtout dans ceux qui avaient jadis entendu les mêmes accents de triomphe sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome. La fanfare des « Dublin Fusiliers » ouvrait ainsi, par la *Marche triomphale* de Vi-

viani, la partie de la fête que les Anglais appellent *At home*... Les amis de Monseigneur, et ils sont nombreux, amis d'ancienne date, amis plus récents, mais tous pleins d'admiration et d'estime, les amis et enfants de Monseigneur viennent dans l'abandon d'une visite commune lui offrir leurs vœux. Les vastes jardins de la Mission, les cours de récréation du collège s'animent, brillent et scintillent dans un mélange de tous les costumes et de toutes les couleurs. De joyeux groupes se forment, les conversations s'engagent, brillantes et joyeuses, les rafraîchissements sont offerts gracieusement par les jeunes filles des meilleures familles, et le héros de la fête va de l'un à l'autre groupe, aimable et charmant, toujours armé du mot pour rire, du mot qui épanouit les cœurs et rapproche les distances tout en sauvegardant le respect. Un mot pour chacun passe sur ses lèvres souriantes, et plus d'un de ces mots se redira longtemps... La magnifique musique de la fanfare ajoute encore à l'animation et à la joie de tous, et quand, à 5 heures, l'on entend retentir les premiers accords de l'hymne national *God save the Queen*, signal du départ, on semble regretter que les heures soient passées si vite. Non seulement les catholiques avaient fait acte de présence, mais beaucoup de protestants étaient venus se joindre à eux, et payer ainsi leur hommage de respect au vénéré Évêque qu'ils connaissaient depuis si longues années : Son Excellence le gouverneur de la colonie était venu faire, lui aussi, une gracieuse visite ; même les évêques protestants avaient voulu donner leur témoignage de sympathie, ils avaient tenu à venir, en personne, offrir leurs vœux d'heureux jubilé... Ce fut une belle fête, bien cordiale et bien intime, et qui préparait dignement la fête du soir, la *conversazione*.

Cette *conversazione*, comme l'appellent les Anglais,

s'emparant du mot italien, fut un vrai succès, rehaussée qu'elle était d'excellente musique et de chant bien rendu. Bien avant l'ouverture des portes, la salle était assiégée, et quand, à la suite de Monseigneur, nous quittâmes le presbytère, nous eûmes à nous frayer un passage... Une pittoresque illumination donnait du relief à la scène, et c'était joli de voir les lanternes vénitiennes courant d'un arbre à l'autre sur le devant de la maison. Dans la salle Sainte-Marie circulait un public choisi, et tous se pressaient vers les tables où étaient exposés quelques-uns des magnifiques présents offerts à Mgr Jolivet... Ces présents furent nombreux et dignes de l'occasion, je n'en citerai que quelques-uns : c'est d'abord le cadeau de notre T. R. P. Général, un magnifique tableau à l'huile où se trouve historiée la consécration de la Congrégation des Oblats au Sacré-Cœur de Jésus : le Cœur divin embrasé de flammes, et d'où sortent les mots prononcés par notre vénéré Fondateur, dernier et très précieux legs à ses enfants : « La charité, la charité, le zèle pour le salut des âmes ! » C'était un don digne de la délicate affection du T. R. P. Augier ; c'était un don digne aussi d'un des plus vaillants fils de Mgr de Mazenod, de celui que nous honorons comme son représentant au milieu de nous. La Sainte-Famille avait offert une œuvre d'art, un calice d'argent massif, finement ciselé, incrusté d'émaux, orné de *lapis lazuli* et portant sur le pied, en émail, les armes de la Sainte-Famille et les armes des Oblats, symbolisant l'union des deux Congrégations dans la charité du Christ. De la Trappe, et sortant des mains habiles des Sœurs Trappistines, étaient venus des ornements pontificaux et sacerdotaux assortis, qui faisaient honneur aux ouvrières : ils servirent le jour même du jubilé. Une croix-bénitier en émail était envoyée par Pretoria. Un autre cadeau se trouvait exposé, non pas

sur les tables, mais sur le cœur de notre évêque : c'était une croix pectorale de grande valeur, ornée d'améthystes et de diamants, offerte par les Indiens catholiques de Maritzburg; pauvres Indiens, ils doivent être heureux d'avoir choisi si bien et d'avoir donné quelque chose qui, désormais, sera placé si près du cœur qui les aime. A son doigt, Monseigneur portait un anneau du même style : tous les Pères Oblats du vicariat avaient ainsi exprimé leur intime union à leur premier pasteur sous le symbole de son union à l'église de Natal, dont ils sont les représentants attitrés. Un beau missel, magnifiquement relié, avait été présenté par les Indiens de Durban, et une croix de procession portait le nom des Sœurs Augustines qui se dévouent dans le sanatorium au soulagement des malades ! Voilà quelques-uns des cadeaux, j'en passe et de bien beaux...

A l'entrée de Monseigneur, tout le monde se rapproche, et sir Michael Gallway, le premier juge de la colonie, lit une adresse dont voici la traduction :

A Sa Grandeur Mgr Jolivet, évêque de Belline et vicaire apostolique de Natal.

« MONSEIGNEUR,

« Cette année, Votre Grandeur célèbre le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale et le cinquantième de son ordination sacerdotale : c'est un heureux événement qui nous invite tous à nous réjouir, nous, catholiques de ce vicariat, où si longtemps votre zèle de premier pasteur s'est manifesté en œuvres admirables.

« En nous unissant pour offrir à Votre Grandeur nos ardentes félicitations pour son double jubilé, nous nous tournons aussi vers le Tout-Puissant pour le remercier

de vous avoir gardé pour jouir quelque peu du fruit de vos labeurs parmi nous, pour le remercier aussi de vous avoir conservé les forces et la vigueur qui vous permettent, dans un âge avancé, de travailler toujours au grand œuvre auquel vous vous êtes livré dès votre arrivée sur le sol de l'Afrique.

« C'est en mars 1875 que Natal salua Votre Grandeur et que vous acceptâtes la charge d'un vaste vicariat embrassant dans ses frontières non point seulement Natal, mais aussi le Zululand, le Transvaal, l'Etat libre d'Orange, le Basutoland, Griqualand et le Transkei. L'Œuvre de la Propagation de la foi avait alors à peine commencé, et Votre Grandeur fut pratiquement le pionnier de l'Église dans la plus grande partie de ce vaste territoire.

« Aujourd'hui, dans tous les centres importants, nous trouvons des Missions, des églises, des couvents, des écoles établis par vous, Monseigneur, et c'est avec raison que nous venons vous féliciter du résultat de vos efforts pour l'extension de l'Église et les progrès de l'éducation dans toutes les classes.

« Il est juste de remarquer d'une façon spéciale le succès des R. P. Trappistes introduits par Votre Grandeur dans leurs nombreuses Missions. Le travail des moines et des sœurs de cet ordre est admirable ; il est un pas en avant bien décidé vers la solution d'un difficile problème, la civilisation et l'éducation de la population aborigène.

« Les Indiens de Natal ont reçu, eux aussi, une part de vos soins, comme le prouvent les florissantes Missions et écoles qui leur ont été ouvertes par Votre Grandeur.

« Un tel travail a demandé une incessante et énergique persévérance pour surmonter des difficultés sans nombre, nous vous en exprimons notre vive reconnaissance. Merci encore, Monseigneur, pour l'édification que nous

ont donnée vos sermons et l'exercice de votre ministère; par eux nous nous sommes élevés à un sens plus profond de nos devoirs envers Dieu et le prochain.

« En priant Votre Grandeur d'accepter ce don que nous vous offrons en gage d'affection et d'estime, nous voulons aussi affirmer notre inviolable attachement et dévouement à la sainte Église dont vous êtes, Monseigneur, le premier représentant.

« Ont signé au nom des catholiques du vicariat, à Pietermaritzburg, le 15 mai 1899,

« M.-H. GALLWAY, J. BARRET, O. M. I.
« T. P. O'MEARA,
« A.-O. KUFAL. »

Le don offert était une bourse de 400 livres sterling, dont Maritzburg avait fourni la plus grande partie. Après cette adresse, d'autres furent lues ou citées au nom des différentes Missions, et le R. P. DE LACY, parlant au nom du Transvaal, où Monseigneur avait semé les premiers plants de la foi catholique, appuya son assurance d'inviolable attachement à Sa Grandeur par le don d'une autre bourse : 100 guinées en formaient le montant.

Mgr JOLIVET prit alors la parole, et dans une allocution familière comme la circonstance le demandait, mais cependant émue, il déclara que la célébration de son jubilé avait dépassé de beaucoup son attente et même ses désirs : tout ce qu'il voulait voir en cela, c'était l'affection vraie et sincère de ses enfants, de ceux auxquels il avait dévoué sa vie et donné son cœur... « Quant aux compliments, ajouta-t-il, je les prends *cum grano salis,* comme doit le faire un général en chef après une victoire que ses soldats, et non pas lui, ont payé au prix de leur sang... Ce sont mes prêtres, mes Oblats, les Trappistes, qui doivent s'incliner sous les louanges qui lui sont adressées... »

A notre tour, Monseigneur, nous acceptons votre défense « avec un grain de sel », car, que sont les soldats sans le général, que sont les efforts individuels sans une direction plus haute et plus sûre pour les ramener à l'unité ? Si vos Pères ont travaillé et versé sur le sillon une sueur féconde, il vous a fallu verser, Monseigneur et Père bien-aimé, le sang de votre cœur pour ranimer des énergies parfois défaillantes, pour guérir des blessures parfois bien profondes, pour calmer des ardeurs parfois trop vives, pour apaiser peut-être des enfants, qui, comme les jumeaux de Rachel, s'entre-choquaient au sein de votre Église...

Après Mgr JOLIVET, Mgr GAUGHREN prend la parole, et dans un beau mouvement célèbre la grandeur et la gloire de l'Église catholique, qui, seule, pouvait donner le ravissant spectacle qui nous émeut ce soir, le spectacle de centaines de cœurs unis dans la même foi, la même espérance, le même amour... Que dis-je, des centaines de cœurs ?... des millions, car c'est tout autour du globe que des cœurs battent à l'unisson des nôtres... La fête qui nous a réunis tous ensemble est le triple jubilé d'un vénérable Évêque, mais sa portée dépasse même sa personnalité : ce qui triomphe aujourd'hui, c'est l'Église, c'est votre Église, cette Église à laquelle nous tenons par le plus intime de nos affections et de nos amours ! Mgr MAC-SHERRY parla à son tour, et dans quelques mots bien simples il toucha bien des cœurs quand il nous dit le mélange de joie et de tristesse qui remplissait son âme en ce moment : de joie, car il est doux au cœur d'un Évêque de célébrer ses aînés dans l'épiscopat, de voir leur tête chargée d'une triple couronne de gloire, de constater les progrès de l'Église ; de tristesse aussi, car tout cela fait mieux ressortir la pauvreté de son vicariat privé de tant de belles et consolantes œuvres...

Enfin, en quelques mots bien choisis, M. C. Bird remercia tous les vénérés visiteurs de leurs bonnes paroles, et surtout d'être venus de si loin pour donner à nos fêtes un éclat plus beau, une dignité plus grande, pour les avoir rendues vraiment catholiques, de fait et de désir.

A 10 heures, tout était terminé, et chacun se retirait le cœur rempli de bons souvenirs, de réconfortantes pensées, du saint et légitime orgueil d'appartenir à la religion catholique qui reste toujours la même à travers les âges, en dépit des lieux et des distances.

Le lendemain, mardi, couronnait les fêtes de Maritzburg par un pique-nique monstre préparé par le comité jubilaire des dames, pour tous les enfants de nos écoles et les enfants du catéchisme. Ils se réunirent au Parc au nombre d'environ cinq cents : la scène présentait une animation extraordinaire en raison des infinies variétés de costume, d'âge et d'apparence ; des courses de toutes descriptions avaient été organisées, depuis la vulgaire course à pied jusqu'à la course en bicyclette, en proportion des différents âges parmi les enfants; même des jeux de corde pour les filles... Après s'être bien amusé, après avoir applaudi les vainqueurs et bien examiné les jolis prix accordés à qui de droit, les joyeuses bandes se reformèrent et regagnèrent leurs écoles respectives : on parle encore des épisodes des jeux et des courses, et surtout l'on se souvient de l'intérêt pris par Nosseigneurs les évêques dans les réjouissances des jeunes... On se rappelle même, faut-il le dire ? le thé, les bonbons, les gâteaux et les fruits distribués à profusion en cette mémorable journée ; car, ce jour-là, personne ne manquait au soi-disant « catéchisme » en plein air; personne n'avait eu la tentation de jouer à l'école buissonnière.

Le mercredi, Maritzburg retombait dans son calme habituel. On stigmatise parfois la tranquille capitale de la

colonie du nom de *sleepy hollow*, qu'on pourrait traduire « le trou dormant », mais elle a su montrer durant ces jours que son calme et sa quiétude ne sont pas de l'indifférence ; elle a montré que, sans toujours se battre les flancs pour attirer l'attention, elle sait cependant se montrer à la hauteur des grandes occasions. Puisse Dieu récompenser le dévouement qu'elle a montré pour son Évêque, et puisse la foi catholique y faire de rapides conquêtes... Alors, dans bien des années, l'esprit des catholiques saura se reporter en arrière, et contemplant l'espace parcouru, ils acclameront une fois de plus le nom de leur Évêque, ce nom qui restera dans l'histoire de Natal en tête de quelques-unes de ses plus belles pages...

II

A LA MISSION DE MARYVALE.

Maryvale est un gracieux petit village qui s'étend le long de la rivière *Darp Spruit* à deux ou trois milles de Pietermaritzburg : le terrain appartient à la Mission et sur ce terrain le missionnaire a fait ou laissé bâtir de jolies maisonnettes où ses Zoulous commencent à goûter les bienfaits de la civilisation par la croix et la charité du Christ : elles s'allongent, ces maisonnettes, sur trois ou quatre lignes, coquettes et fières sous l'ombrage de leurs vérandas vertes et fleuries de plantes grimpantes ; la rue principale conduit à l'église où le missionnaire prêche et dit la sainte messe deux fois la semaine ; où, dans l'intervalle, la Sœur Marie-Lucie enseigne à ses noirs mais bien chers marmots, les éléments du calcul, de l'anglais, de la couture, etc... Sur le faîte de l'église se balance une petite cloche qui retentit dans la vallée comme un son de voix divine pour rappeler aux noirs

où se trouve leur vrai et seul bon Maître, et pour élever leurs cœurs vers Lui.

Maryvale n'est qu'une succursale de la Mission noire établie au chef-lieu, car tous ses habitants travaillent en ville, et tous se rendent à l'église principale pour les offices du dimanche ; mais Maryvale est le jardin choisi, le cœur de la Mission, le *Benoni* du bon P. Mayr, le petit prêtre tyrolien chargé des Zoulous à Maritzburg. Il prend plaisir à embellir son village, et c'est avec un œil de père, vigilant et aimant, qu'il veille à ce qu'aucune fausse ouaille ne vienne s'implanter au milieu de ses fidèles noirs.

Or ce jour-là, 16 mai, la petite cloche de la vallée de Marie (c'est la traduction française du beau nom de ce gentil village), la petite cloche sonnait à toute volée ; ses coups se pressaient, se précipitaient, comme si elle eût voulu centupler sa frêle voix et redire à tous, au loin, là-bas, sous les toits de chaume des huttes païennes, son jour de gloire et de triomphe : Songez donc, trois évêques, un abbé mitré, une douzaine de prêtres, venant visiter son village, son église, sa Mission... Mais il faudrait trois cloches, il faudrait un carillon complet pour annoncer dignement de tels visiteurs, pour chanter tant de joie et tant de bonheur !... Sois tranquille, petite messagère de joyeuses nouvelles, nous te comprenons et te remercions de la bienvenue que nous chantent tes ardentes envolées !...

Tous attendaient à l'église décorée pour la circonstance : les enfants au milieu, les hommes et les femmes sur les côtés, tous ouvrant de grands yeux pour contempler les *grands seigneurs* de la religion. Aussitôt que Monseigneur a pris place au chœur, le cher P. Mayr se met à l'harmonium et un puissant *bayete* (Salut !) éclate : c'est l'hymne du jubilé ; les voix un peu rudes mais

parfaitement justes des enfants s'élèvent en différentes parties et en jolis accords. Il n'y a point de chef d'orchestre, mais tous sentent la mesure et la suivent. Les chants se succèdent, chants latins, chants zoulous, chants anglais, et le tout se termine par un charmant solo : c'est une petite Cafre qui chante, et sa voix plus douce que celle de ses compagnes a aussi plus de souplesse ; les yeux baissés et les mains jointes sur le pupitre, elle nous donne un joli cantique anglais.

Alors, Jacob Mlaba se lève, s'avance de quelques pas. Jacob, c'est un ancien chef converti ; il a de l'intelligence et de la fierté dans le regard, il n'est pas ému, mais il a conscience de la solennité de la fête. Il lève la main droite à la hauteur de son front d'un geste majestueux, et sa voix, forte comme aux jours où il commandait à ses Zoulous, jette le cri de salut à l'assemblée : *Bayete !* Alors il parle et, dans son langage imagé, prononce un petit discours, composé sans aide d'aucune sorte, pour complimenter le premier pasteur. Voici la traduction aussi fidèle que possible de cette harangue :

« Salut à tous ! Tigre des princes, nous nous réjouissons et remercions le chef du Ciel de ta longue vie et de ce long règne dont nous entendons parler, mais que nous ne pouvons comprendre (1). Que ta Grande Maison (ton nom) reste debout toujours, qu'elle s'étende jusqu'aux coins du monde, car c'est grâce à toi que nous sommes ce que nous sommes ! Nous sommes tes orphelins (tes enfants) protégés par ta main, mais nous te causons de la peine par la dureté de nos cœurs, ô bon, ô bien-aimé Père ; cependant ne sois pas fatigué de nous. Voici un petit de chèvre (un présent) que nous avons apporté devant la face de ta Grande Maison, et pour lequel nous

(1) Les Zoulous ne savent pas compter les années, et par conséquent ne peuvent savoir ce qu'est un jubilé.

demandons excuse (de ce que le présent soit si insignifiant). Salut ! tigre des princes, nous remercions encore le Tout-Puissant qui t'a protégé ainsi que nous, jusqu'à ce jour si grand pour toi, Père très honoré ! salut.

« Les personnes (les Zoulous) de la congrégation catholique de la *Maison de l'éléphant* (Maritzburg), à leur grand évêque. »

Ainsi parla Jacob, et lorsqu'il fit mention du « petit de la chèvre », son bras s'allongea vers le mur, où était suspendue une photographie grandeur naturelle, de Mgr Jolivet ; au-dessous se trouvait un joli calice et une bourse : c'était là le chevreau. Car il faut savoir que tout présent, tout cadeau, en zoulou, prend le nom d'un animal, d'un bœuf par exemple, si le cadeau est important; d'un chevreau, si le cadeau est peu de chose. En vérité, les pauvres noirs eussent bien pu parler de bœufs, car l'ensemble de tout ce qu'ils offraient montait à la valeur d'environ 50 livres (1250 francs), et quand l'on sait combien peu leur travail est rétribué, on est dans l'admiration. Monseigneur remercia, puis, après lui, NN. SS. les évêques, le P. Mayr se faisant l'interprète, et chaque discours fut salué imperturbablement par l'infatigable Jacob, dans un retentissant : *Bayete !*

La séance se termina par l'examen des travaux exécutés par les enfants sous la direction de la Sœur : couture, objets d'ornement, crochet, tout était un beau et digne résultat des efforts des deux missionnaires, du missionnaire de l'église et du missionnaire de l'école... Nous reprîmes bientôt le chemin de la ville, mais plus d'un se sentait ému, car la pensée se reportait invinciblement des heureux noirs que nous venions de visiter, heureux de connaître Dieu, et rayonnants de joie dans leurs modestes habits, à ces autres noirs, hélas ! si nombreux que l'hérésie a saisis dans ses filets, à ces autres plus

nombreux encore qui, à peine vêtus, les reins ceints d'un pagne, vivent sous leurs huttes, dans leurs kraals, ignorants de Dieu, oublieux de leur âme, esclaves du démon. Oui, plus d'un se sentait ému, et plus d'un dont la Mission est parmi les blancs, *ad domesticos fidei*, éprouvait un serrement de cœur de ne pouvoir se donner à cette œuvre si belle d'annoncer l'Evangile aux pauvres noirs... Folie ! dira quelqu'un, mais folie qui vient d'en haut, écho de la sagesse divine qui pour le monde est incompréhensible, folie qui fit les Pierre, les Paul, les Xavier, les Claver !

III

A LA TRAPPE DE MARIANHILL.

Depuis plusieurs années déjà, la colonie de Natal a fait connaissance avec les dignes fils de Saint-Bernard, les RR. PP. Trappistes ; venus d'un vicariat voisin, ils ont fait de Natal leur seconde patrie, leur pays d'adoption. Ils s'y sont établis, apportant aux Oblats un secours nécessaire, livrant à la cause des noirs leurs immenses ressources et leurs épaisses phalanges de missionnaires dévoués, modifiant quelque peu leurs règles disciplinaires, selon les exigences de leur travail et des circonstances, mais restant toujours les types de la vie monastique, et faisant l'étonnement des colons à la vie douce et facile. Avec l'audace des grands missionnaires et des apôtres, ils ont acheté d'immenses fermes, où, par le travail et la prière, ils essayent de civiliser les races neuves du Sud-Africain. En peu de temps, leur progrès a été merveilleux, et les protestants qui visitent leurs Missions en reviennent étonnés et ravis. Au révérendissime P. Franz, premier abbé de Marianhill, au zèle dévorant et aux vastes desseins, a succédé

le T. R. P. Amandus, qui travaille à consolider et parfaire l'œuvre accomplie, avant d'élargir les horizons.

Or, c'était vers l'abbaye de Marianhill que la caravane jubilaire se dirigeait le mercredi 17 mai : à Pinetown, nous descendons du train et montons dans les voitures enguirlandées qui nous attendent; une escorte est là, composée de cavaliers noirs portant l'écharpe blanche de la Mission, qui les a délégués, et commandés par deux Trappistes dont le costume monastique est d'un pittoresque effet dans une chevauchée. On se met en marche ; la route n'est pas bien unie, mais les ressorts des voitures sont solides et, malgré les secousses répétées, nous franchissons la distance : la gare s'enfuit derrière nous, et les immenses prairies, desséchées déjà par la saison d'hiver, s'étalent à perte de vue ; dans quelques semaines, ces prairies seront la proie des flammes, elles changeront leur gris vêtement d'herbes fanées pour un scintillant vêtement de feu, puis, se cachant sous les sombres couleurs de la cendre noire, comme nos champs en Europe se cachent sous la blanche neige, elles attendront les pluies d'été qui les feront reverdir et refleurir encore. Au bout d'une heure, nous arrivons à l'entrée du monastère.

Voilà des drapeaux qui s'agitent au vent, des colonnes de verdure qui s'élèvent et montrent à tous le « Welcome » au pontife jubilaire : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Sous un bel arc de triomphe, Mgr Jolivet se revêt des ornements pontificaux, fait l'aspersion de l'eau bénite, et le Prieur du couvent, d'une voix grave et solennelle, prononce en latin une allocution de bienvenue. Monseigneur répond en quelques mots, et la procession se met en marche. Quelle procession et comme un tel spectacle est rare en ces pays de Missions ! Plusieurs centaines d'enfants cafres, portant le même

costume, ouvrent la marche, puis s'avancent les chrétiens adultes, les Sœurs Trappistines, au costume rouge et noir, les Sœurs de la Sainte-Famille, près de 100 Frères convers, modestes sous leur bure, les Pères Trappistes revêtus de surplis, des Pères Oblats, en costume de voyage, *tunica brevior*, NN. SS. Gaughren et Mac-Sherry, et enfin le vénéré jubilaire. Une partie de la procession chante les hymnes sacrées, une autre partie prie à haute voix. Pendant un quart d'heure, on marche ainsi à l'ombre des grands arbres. La procession pénètre dans l'église, dans l'église aux trois étages, aux vastes proportions, aux peintures sévères qui parlent des temps passés ; les trois étages où trois plans se dominent l'un l'autre, mais à l'inverse de l'ordre ordinaire, car l'autel et le sanctuaire occupent le plan inférieur. Le clergé se place dans les stalles, les immenses livres de plain-chant sont ouverts, et Monseigneur entonne le *Te Deum*. Les notes graves du chant grégorien s'élèvent et réveillent de bien doux échos dans nos cœurs : il y a si longtemps que cette harmonie solennelle n'a résonné pour nous, depuis les jours de notre scolasticat... Nous revoyons ces jours, comme en un éclair, nous les revivons, et voilà qu'emporté par nos souvenirs nous nous mettons à chanter aussi...

Après la cérémonie, nous nous rendons au réfectoire : les moines sont là, immobiles et muets. Mgr Jolivet s'avance à un trône préparé au fond de la vaste salle, et de nouveau les belles périodes latines s'allongent pour célébrer l'évêque à qui les Trappistes doivent d'avoir réussi à s'implanter dans le Sud-Africain. Voici le texte de l'adresse du T. R. P. Abbé :

Reverendissime !

Corona dignitatis senectus, quæ in viis justitiæ reperietur. Prov. 16.

Summo cum gaudio congratulamur Paternitati Tuæ ob eximium diem jubilæum, qui hodie Tibi obvenit ! O magnum divinæ Providentiæ donum : per integros quinquaginta annos nunc sacerdos Dei es constitutus, minister Christi, dispensator mysteriorum Dei, mediator Dei et hominum ! — Item per quinquaginta annos Deo es consecratus ut Religiosus, adscriptus Christi gregis parti insigni, gratiis obrutus innumerabilibus ! — Per quinque denique lustra Episcopi nunc fungeris munere, Sacerdos magnus, dux populi Israel. Profecto excelsum fecit Te Dominus et beatificavit Te in gloria, jurejurando fecit Te crescere in plebem suam !

Ubi terrarum sunt innumerabiles illæ turmæ, quas per longissimum istud tempus verbo Dei illuminasti, per sacrosancta Ecclesiæ sacramenta genuisti, et nutrivisti in viros perfectos, in mensuram ætatis plenitudinis Christi ? Veniant hodie universæ et commisceant voces suas cum gratulationibus nostris ! Veniant imprimis plurimi illi sacerdotes, qui a Te in sanctuarium sunt introducti, ut allevent hodie ad altare Dei manus suas a Te consecratas ! Veniant denique et adjuvent apud Deum preces nostras Beatorum illæ animæ, quæ in terris quondam erant liberi Tui, nunc autem jam in cœlis collaudant Filium Dei !

Pater Reverendissime, intimo ex corde precamur Tibi hodie quæquæ fausta, multos annos omnenque benedictionem, cœlestem atque terrestrem ! Dominus Te semper custodiat atque gubernet, cursu autem consummato coronet Te justus judex corona justitiæ detque in sinu Tuo pro omnibus laboribus Tuis mensuram bonam et confertam, coagitatam et supereffluentem ! Quod faxit Deus !

Pro pluribus a Te perceptis beneficiis intimas gratias agentes et in posterum quoque favorem ac benevolentiam Tuam humillime expetentes remanemus

Paternitatis Tuæ gratissimi et addictissimi filii Conventuales monasterii Marianhill.

Après le latin, les périodes allemandes résonnent à leur tour, et Monseigneur, qui a devant lui les adresses écrites en magnifiques caractères gothiques et historiées avec goût et talent par un Frère convers, prend la parole pour exprimer combien il est impressionné par la réception qu'on veut bien lui faire à Marianhill, réception digne des traditions de l'ordre de Cîteaux; il redit son affection pour les Trappistes et parle du bien qu'ils ont su faire. L'allocution de Monseigneur est traduite en allemand par le R. P. Gérard, et aux derniers mots, les longues files brunes s'inclinent profondément sans dire un seul mot et sans lever la tête.

Il faut maintenant se donner le plaisir d'un quart d'heure de promenade, car les bons Trappistes, malgré leur affection pour leurs hôtes, ne veulent point, cependant, les condamner à leur régime un peu maigre. C'est au couvent des Sœurs que l'on a préparé le repas de fête, et les Pères Trappistes qui dînent avec nous sont dispensés de l'abstinence. Après le dîner, nouvelle adresse, en français, cette fois, adresse très bien composée et parfaitement lue par une Sœur allemande :

Monseigneur,

Pour toutes les fidèles ouailles de votre vaste vicariat, l'an 1899 est une année de joie et d'allégresse illuminée par trois étoiles qui brillent successivement sur le début, le milieu et la fin, et ornée par trois roses argentées et dorées qui forment l'aimable couronne de votre front blanchi. Nous aussi, attachées à votre personne vénérée par de triples liens en rapport avec le triple jubilé de Votre Grandeur, nous participons à une solennité non moins grande que rare, avec la plus vive joie et la plus profonde gratitude.

C'est avec une confiance toute particulière que nous, religieuses, levons les yeux vers un religieux orné de la mitre; c'est un amour tout filial que nous vouons à un prêtre jubi-

laire qui, chaque jour, en montant à l'autel de l'Agneau immaculé, implore pour nous, ses enfants, les bénédictions célestes. Enfin, à notre Évêque, apôtre et missionnaire, plus chéri encore dans ses noces d'argent, nous payons le tribut de notre respectueuse reconnaissance.

Monseigneur, c'est sous votre égide que notre communauté récente prit naissance : avec votre bénédiction épiscopale, elle se développa et devint une Congrégation florissante. Sous votre houlette paternelle, nous trouvons en Afrique une seconde patrie et un champ d'activité béni de Dieu dans la vigne du Seigneur. — Que Dieu, dans sa bonté, daigne nous conserver pour de longues années une existence si chérie pour la prospérité de notre maison et de notre Mission ! Que, dans la main du Seigneur, vous soyez un vase d'élection pour le salut de ces milliers d'âmes qui viennent chaque jour chercher les paroles de foi qui doivent les conduire au ciel !

Tels sont les vœux les plus chers que nous déposons à vos pieds en vous suppliant de nous bénir.

Veuillez, Monseigneur, agréer nos sentiments respectueux et l'expression filiale de nos cœurs.

Vos fidèles et obéissantes enfants, les Sœurs Rouges de Marianhill.

On visite ensuite les écoles de filles noires, où nous pouvons admirer le dévouement des Sœurs Trappistines pour former ces rudes natures, les adoucir et les changer.

Dans l'après-midi, les religieuses organisent une petite séance de chant et de récitation... Ce fut vraiment une séance catholique, car toutes les langues, ou du moins les principales langues d'Europe, s'y firent entendre : le français, l'allemand, l'anglais, l'italien ; plus que cela, ce fut même une séance littéraire, et il nous fut donné d'y raviver de lointains souvenirs, d'y entendre un écho des jours où l'on se perdait (littéralement) dans les

beautés d'Homère : nous avons renoué connaissance avec l'*Iliade* et ses héros, avec Andromaque et Hector.

Du grec ! il sait du grec, ma sœur !...

Oui, nous avons entendu du grec, parfaitement récité, et du grec de l'*Iliade!* Et ce n'était point une *new woman* qui le débitait, mais une sœur Trappistine... Qu'on parle encore du sombre continent et de sa barbarie ! Si les Cafres ne se mettent pas à genoux, vaincus, devant de tels accents,... ils n'ont pas l'idée du goût littéraire !

La journée était finie, ou du moins elle était censée l'être : on retourne au monastère, et comme le dit la chanson : « Chacun s'en fut coucher ! » Coucher ! oui, mais ici une autre surprise nous attendait ; il va de soi qu'à la Trappe on ne saurait s'attendre aux doux matelas ni aux chauds oreillers, et que la paille fait tous les frais, remplit tous les offices, et surtout remplit les paillasses : « Nous recevons de hauts visiteurs, durent se dire les bons Frères convers, adoucissons-leur les rigueurs de la Trappe, et donnons-leur de la paille toute neuve et fraîche, remplissons à nouveau nos paillasses ! » Ainsi firent-ils, et ils durent être fiers quand ils virent les paillasses, rebondies, s'arrondissant en dos d'âne... Mais, s'ils étaient fiers, nous ne l'étions guère, quand nous nous aperçûmes que le poids du corps ne pouvait faire fléchir le *substratum*,... le dos d'âne était toujours le même, on roulait à droite, on roulait à gauche, et on se demandait comment transformer les positions de l'équilibre instable en celles de l'équilibre stable. Le grand silence en souffrit autant que nous, car nous étions six dans la même chambre, et la jeunesse aime à rire... Enfin, on se recommande à son ange gardien, et, s'habituant à l'idée du danger, on finit par s'endormir...

Minuit sonnait!... On s'endormit, oui, mais pas pour longtemps, car la cloche sonne à 2 heures, et nous réveille tout comme si nous étions Trappistes? A 2 heures et demie, elle sonne encore, et ainsi en va-t-il de demi-heure en demi-heure... Je comprends maintenant la petite pointe de malice de Mgr GAUGHREN, quand, remerciant les bons moines, il déclara qu'il se sentait venir la vocation de Trappistes... mais pour quelque temps seulement.

Le jeudi, ce fut une nouvelle procession pour la messe pontificale, chantée par Mgr GAUGHREN : c'est le plain-chant, le cher plain-chant qui parle si bien au cœur, qui fit les frais de la messe. Elle était vraiment belle et touchante, l'auguste cérémonie, célébrée dans cette église aux allures antiques, décorée de verdure, de bananiers, de cocotiers, coupés par le pied, et immolés ainsi aux splendeurs du culte. Mais à peine la messe est-elle finie, que des chevaux, des cabriolets s'approchent; les hôtes montent, qui à cheval, qui en voiture, et fouette cocher! Nous sommes en route pour la Mission de Saint-Wendel, où les noirs nous attendent réunis autour de leur petite église, si bien décorée, si gracieusement ornée. Les voitures montent, franchissent les collines et les vallées, et, pendant une heure et demie, nous allons ainsi sans jamais sortir de la propriété de l'abbaye. Enfin, nous y voilà : les noirs sont massés sur l'esplanade, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; par toutes les routes, ils arrivent encore, les femmes portant sur la tête les immenses calebasses pleines de *utywala* (bière cafre). On fait une visite à l'église, puis Mgr JOLIVET reçoit l'adresse des noirs, et leur *petit* cadeau : 60 livres (1 500 fr.). Enfin, on redescend sous le soleil, dans la poussière, laissant les noirs à leur festin, composé de pain blanc (une grande déli-

catesse pour eux), de la chair de trois bœufs, abattus pour la circonstance, le tout dûment arrosé du breuvage national. Sur notre route, nous nous arrêtons au Moulin, où les bons Pères ont aussi leur imprimerie, leur reliure, une fonderie pour les caractères d'imprimerie. Je n'en parle pas, il en faudrait trop dire...

Enfin, à 3 heures, on arrive au couvent, et on salue gaiement la table mise : ce fut de vraies agapes fraternelles, où Trappistes et Oblats se confondirent dans un sentiment de mutuelle confiance et charité. Les toasts célébrèrent cette sainte fraternité, et le R. P. Miller, au nom de notre T. R. P. Général, en félicita les deux facteurs, exprimant le désir que toujours la concorde et l'union puissent régner et centupler les efforts individuels pour la cause sainte. Un toast fut proposé à la santé du T. R. P. Franz, l'ancien abbé, dont l'énergie avait donné une si merveilleuse impulsion aux œuvres trappistes. Il n'avait pu venir, mais il avait envoyé ses vœux et ses cadeaux, et c'était merveille de voir arriver à Maritzburg, le jour du jubilé, les wagons chargés des fruits de la terre, et traînés par de magnifiques attelages de seize mules. Le T. R. P. Franz avait aussi envoyé son salut jubilaire, sous la forme originale que voici :

aVe, pastor seneX
CVrrVs IsraeL et
aVrIga eIVs
afrICa MerIDIonaLIs
IVbILat.

En faisant la somme des valeurs représentées par les chiffres romains (grands caractères) de cette inscription, on obtient le chiffre 1899, année jubilaire.

Le soir, après les vêpres solennelles, une surprise nous attendait : la nuit était tombée, et, avec elle, le

majestueux silence des ténèbres était descendu sur les collines et sur les champs, quand, tout à coup, une immense clameur s'élève, et on voit déboucher, du bas de la colline, une armée de feux mobiles ; ces feux jouent entre les branches d'arbres, ils s'élèvent, ils descendent, ils se pressent, ils s'arrêtent, suivant la cadence d'un chant formidable d'un air cafre, crié à tue-tête par 400 négrillons et négrillonnes. Bientôt l'avant-garde des porte-lanternes arrive sur la plate-forme, devant la chambre des évèques, et les évolutions les plus pittoresques commencent ; après quelque temps, les lignes s'ébranlent de nouveau et nous précèdent sur le chemin du couvent. C'était une illumination magnifique, et l'enthousiasme des petits noirs était si franc, si beau, qu'il devint contagieux, et qu'on entendit même les plus grands des visiteurs unir leurs voix aux voix des enfants, pour crier les plus éclatants vivats aux échos de la vallée.

Le lendemain, les visiteurs, qui étaient encore restés sur la « colline de Marie », parcourent les ateliers des enfants, grands facteurs de la civilisation solide. C'est par la prière, mais par la prière unie à l'instruction et au travail sérieux, que les générations de l'avenir s'élèveront, se développeront, et iront d'un progrès constant vers la perfection qui fait les grands peuples. Les Trappistes sont venus en aide aux Oblats, ils leur ont apporté des secours considérables : merci à eux et gloire à eux ! Puissent les deux familles rester unies toujours, et avancer toujours, d'un commun accord, l'œuvre de Dieu dans les âmes ; il semble que les fêtes jubilaires aient produit le résultat attendu ; il semble que, se connaissant mieux, s'estimant en proportion, les Oblats et les Trappistes iront, de plus en plus la main dans la main, chacun dans sa sphère.

Puissent cette union et cette concorde être au cœur de notre Père, au cœur du vénéré jubilaire, une consolation réelle, une récompense de ses efforts, de son tact et de sa prudence: il a joui, nous l'avons tous vu, de ces fêtes, non pas à cause de l'honneur et des louanges dont elles furent l'occasion, mais parce qu'elles ont rapproché les cœurs des ouailles et du pasteur, et surtout les cœurs de ses prêtres... Il savait la profonde affection qu'ils ont pour lui, leur attachement et leur dévouement, mais l'amour aime à s'affirmer, et c'est avec bonheur qu'on a constaté la souplesse et la force des liens qui unissent tous les ouvriers de cette vigne, pleine d'avenir, dans le champ de l'Église... Puissent ces liens augmenter en force, toujours, et nous serons invincibles, nous serons à l'ennemi une barrière insurmontable: *funiculus triplex difficile rumpitur.*

Henri Delalle, o. m. i.

MAISONS DE FRANCE

PROVINCE DU MIDI.

MAISON DE NOTRE-DAME DE L'OSIER.

LETTRE DU R. P. MONNET AU T. R. P. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Notre-Dame de l'Osier, le 21 juillet 1899.

Mon Très Révérend Père,

Depuis trois ans, nos annales n'ont rien dit de Notre-Dame de l'Osier. Il est temps de rappeler que nous vivons encore et que si parfois le rapport de la maison se fait attendre c'est moins faute de matériaux que de narrateur.

Je fais mon *mea culpa* et sans excuse je commence.

Notre premier devoir est d'aller au cimetière nous agenouiller sur des tombes bien chères à nos cœurs, ouvertes et refermées quatre fois dans la seconde partie de l'année 1898. Quatre fois en cinq mois, la mort est venue frapper à notre porte et nous ravir successivement le P. Chatel, le F. Ravier (François), le P. Beuf et le F. Pierre (Viret).

D'autres, en des notices nécrologiques, ont fait ou feront revivre les vertus et les mérites de ces vrais Oblats de Marie Immaculée, qui sont partis pour un monde meilleur, après avoir passé à Notre-Dame de l'Osier la plus grande partie de leur vie religieuse et apostolique. Je me contenterai, en les nommant, de dire, à leur intention, le *Requiescant in pace!*

Qu'il repose en paix, le bon P. Chatel, brusquement arrêté par une lésion au cœur, au lendemain de sa nomination comme supérieur de la Maison. Il est difficile de travailler plus qu'il ne l'a fait et de meilleure grâce. Vif, alerte, d'un caractère mobile, son bonheur était de passer d'une prédication à l'autre. Content de finir un travail, il l'était plus encore d'en recommencer un autre. Joyeux et plein d'entrain, sa présence était loin d'engendrer la tristesse et la mélancolie. Habitué à vivre d'esprit de foi, de fidélité à la Règle, de respect pour l'autorité, sa maladie n'a été qu'une longue et immédiate préparation à la mort. « Ne me laissez pas dans l'illusion, disait-il souvent, avertissez-moi du danger, je veux voir la mort en face et l'accueillir en sachant ce que je fais. »

Après s'être fait réciter maintes fois les prières des agonisants durant ses onze mois de souffrances, il a rendu le dernier soupir sans crise et sans effort, le 19 août, pendant que la communauté psalmodiait les petites heures à la chapelle. R. I. P. !

Qu'il repose en paix, le cher F. Ravier, homme simple, droit, laborieux, craignant et aimant le Seigneur. Depuis quelque temps, la maladie lui avait enlevé en partie l'usage de ses facultés ; mais dès qu'arrivaient le dimanche, les jours de confession et de communion, son esprit se réveillait et on le voyait accomplir pieusement ses devoirs religieux. C'est le 13 septembre qu'il nous a quittés pour entrer dans son éternité. R. I. P. !

Qu'il repose en paix, le vénéré P. Beuf, qui fut, pendant près de trente ans, le curé de Notre-Dame de l'Osier. Sous une rude apparence, il cachait un cœur d'or, et Dieu seul connaît toutes les indigences qu'il a secourues à l'aide de ses intérêts patrimoniaux que ses supérieurs l'avaient autorisé à consacrer aux bonnes

œuvres. Malade pendant quatre mois, il a fait l'édification de tous. On était particulièrement touché de sa dévotion filiale envers la Très Sainte Vierge, dont il égrenait constamment le rosaire et à qui il parlait avec la simplicité d'un enfant. Il soupirait après la mort, et si parfois une plainte montait jusqu'à ses lèvres, il s'empressait de l'étouffer par son mot favori : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! » C'est le 1er octobre, fête du très saint Rosaire, qu'il rendait sa belle âme à Dieu. R. I. P. !

Qu'il repose en paix, l'aimable F. Pierre, vrai type du portier gracieux, discret, dévoué. C'était une bonne figure qu'on aimait à revoir après une absence plus ou moins prolongée. Physionomiste à sa façon, il donnait volontiers, bien qu'en hésitant, son opinion sur les postulants qui se présentaient, et quand il avait dit de quelqu'un : « Je crois qu'il fera, » ou « Je ne crois pas qu'il reste chez nous, » il était rare qu'on ne vît pas sa prédiction se réaliser. Il est mort debout, le saint jour de Noël, après avoir répondu pieusement aux prières des agonisants et demandé pardon à ses frères de la peine qu'il avait pu leur causer. R. I. P. !

Arrivons aux vivants. Que font les missionnaires de Notre-Dame de l'Osier ? Ce qu'ils ont toujours fait. Ils prêchent beaucoup, se reposent un peu et s'efforcent, au dehors comme au dedans, de rester de bons Oblats de Marie Immaculée. Depuis trois ans, je trouve à leur actif: 35 missions, 11 retours de mission, 1 carême, 27 retraites paroissiales, 4 retraites d'hommes, 26 retraites de confréries, 3 retraites d'usines, 32 retraites de pensionnats, 35 retraites de première communion, 37 retraites de religieuses, 1 retraite de grand séminaire, 5 retraites de petits séminaires, 6 retraites dans nos communautés. Ajoutez à cette liste une trentaine de sermons de cir-

constance et toutes les prédications au sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier et vous aurez le bilan de six missionnaires actifs de notre maison. Je ne vous invite pas à nous suivre sur ces divers champs de bataille ; le spectacle serait trop uniforme et vous lasserait bien vite. Qu'il vous suffise de savoir que nous nous efforçons de conserver, autant que nos faibles moyens le permettent, les traditions de nos anciens Pères. Si comme eux, nous ne parvenons pas à chasser le diable de toutes les consciences, nous nous rassurons en nous appuyant, à tort ou à raison, sur ce passage de nos saints Livres : « Cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit. Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam et ornatam. Tunc vadit, et assumit septem ailos spiritus nequiores se et intrantes habitant ibi : et fiunt novissima hominis pejora prioribus. Sic erit et generationi huic pessimæ (Math. xii, 43-45) ; je crois que la génération que nous évangélisons est pire que celle qu'ont évangélisé nos devanciers et que facilement nous trouvons sept démons là où il n'y en avait qu'un seul, autrefois. De là bien des difficultés pour avoir un plein succès.

Le dernier rapport, daté du 18 août 1896, faisait mention de nos démêlés avec le fisc. A cette époque, nous avions déjà reçu deux contraintes nous menaçant de saisie si nous ne payions pas immédiatement le droit d'accroissement, l'impôt sur le revenu et une douzaine d'amendes encourues par le retard que nous avions mis à observer les prétendues lois forgées pour nous étrangler. Tout le monde sait que nous avons adopté le système de la résistance passive en compagnie de la plupart des congrégations religieuses. Que s'est-il passé depuis cette époque ?

Le 21 août 1896, la lettre suivante arrivait à l'adresse de M. le maire de l'Osier :

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE. — DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE. — DIRECTION DE GRENOBLE. — BUREAU DE VINAY.

Vinay, le 21 août 1896.

Monsieur le maire,

Je vous prie de me donner les noms des religieux Oblats inscrits, en 1896, sur les listes électorales de l'Osier.

Ces noms, *destinés à établir des certificats d'indigence,* sont indispensables pour annuler les réclamations faites au couvent pour droits d'accroissement, ainsi que le prescrit l'administration.

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le receveur, TARDIF.

Quelques jours plus tard, M. le maire recevait douze feuilles à garnir, portant chacune le nom d'un Oblat électeur et nous réclamant la bagatelle de 11 940 francs comme impôt sur le revenu. M. le maire devait répondre à cette question : « Quelle est la valeur des meubles et des immeubles possédés par ces messieurs ? » Il a répondu : « Ces messieurs ne possèdent rien, sauf le curé qui a des meubles d'une valeur qu'il m'est impossible d'apprécier. »

J'ai su depuis que, grâce à ce stratagème, M. le receveur de l'enregistrement a pu nous faire passer pour des indigents, à qui il ne convient pas de demander des impôts d'exception. A partir de ce moment nous n'avons plus été inquiétés.

Je sais bien que dernièrement, vers le milieu du mois de mai, une nouvelle enquête a été faite à Notre-Dame de l'Osier, comme dans la France entière, sur la manière dont nous avions observé les décrets de 1880. Mais pas

plus chez nous qu'ailleurs on n'a donné suite à cette démarche inquisitoriale.

Nous ignorons ce que nous réserve le lendemain, mais nous savons que la bonne Mère nous garde bien.

Parlons maintenant de la paroisse et du pèlerinage : en 1896 et en 1897, une retraite d'hommes a été prêchée avec un entrain parfait par le R. P. Besson et le R. P. Guyonvernier. Peu nombreux le premier jour, les retraitants étaient une centaine et environ deux cents le dimanche. Rien de plus touchant que de voir ces chrétiens transformés par la grâce, prier, se confesser, communier, renouveler les promesses de leur baptême avec la ferveur et la joie des plus beaux jours de la vie. Mais pour éviter de trop nombreuses et trop longues redites, je ferai plus bas la description de ces fêtes à l'occasion d'autres cérémonies qui ont, avec celles-ci, de multiples traits de ressemblance.

Le 26 septembre 1897, nous inaugurions solennellement, près de la porte de l'église, en dehors, une très belle statue de Jeanne d'Arc venue de Vaucouleurs. C'est le don des jeunes filles de la paroisse qui ont voulu, par ce bronze magnifique, redire aux générations futures leur admiration et leur piété envers la *libératrice de la France.*

Quelques mois plus tard, le 1er juin 1898, on lisait dans *la Croix de l'Isère* l'article suivant :

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC A NOTRE-DAME DE L'OSIER.

Lundi 30 mai, un grand pèlerinage a eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc.

Au mois de septembre dernier, une statue de Jeanne d'Arc fut inaugurée à Notre-Dame de l'Osier. Placée un peu en avant de l'église, Jeanne d'Arc, son oriflamme serrée sur le cœur et le regard fixé au ciel, semble recevoir elle-même les

pèlerins et leur faire les honneurs du sanctuaire, en attendant que le Souverain Pontife place sur son front l'auréole de la canonisation, qui lui permettra d'entrer dans le temple et de prendre place sur les autels à côté de Notre-Dame, de saint Louis et des autres saints protecteurs de la France. Désormais elle sera une attraction de plus pour les pèlerins de l'Osier qui se proposent de venir chaque année, en même temps qu'ils effeuilleront les roses du Rosaire en l'honneur de la Vierge Marie, chanter les louanges de la libératrice de la patrie.

Le premier pèlerinage, à la fois patriotique et pieux, a donc eu lieu lundi dernier. Il a été nombreux et fervent, et les exercices de la journée ont laissé dans les âmes les plus délicieux souvenirs.

Dès le matin, des groupes isolés avaient gravi les flancs de la montagne et gagné le sanctuaire, bâti à l'endroit même où le sang coula de l'osier sous la serpette de Port-Combet; il y aura, l'an prochain, deux cent cinquante ans.

A 9 heures, le R. P. Monnet se rend au devant de la grande caravane composée de pèlerins de Vinay, Varacieux, Brion, Saint-Michel, Saint-Geoirs, Saint-Étienne, Saint-Pierre, et lui souhaite la bienvenue. Après une prière, les uns demandent le viatique sacré de la communion, qu'ils sont venus chercher à l'autel de la Vierge, les autres vont prendre un peu de repos.

A la grand'messe, M. l'abbé Gerbert (une tête de moine et un nom prédestiné) a donné le sermon de circonstance. D'un ton sérieux, pénétré et convaincu, avec des sentences moulées au bon sens et à la foi, comme tous les hommes qui réfléchissent, il a dit ce que devait être le chrétien de nos jours : un militant, un apôtre, un défenseur de l'Église.

Après le repas, pendant que le R. P. Luguet fait l'historique du pèlerinage de l'Osier devant les *pèlerines* à l'église, les hommes se réunissent dans le jeu de boules du jardin. Ils sont là plus de 200. Oh ! le superbe tableau que ces mâles visages de chrétiens convaincus, au milieu de ce grandiose cadre de verdure! M. l'abbé France, venu pour les hommes,

leur adresse la parole du haut d'un tertre gazonné ! Il débute par ces mots : « La lutte est finie, la lutte recommence ! » Pendant près d'une heure, le conférencier montre à ces braves catholiques le chemin qu'ils ont parcouru depuis vingt ans ; le point de départ avec la loi scélérate des écoles sans Dieu ; le réveil, il y a dix ans à peine, et Dieu sait au prix de quels sacrifices ; le rôle important joué par les catholiques et par *la Croix de l'Isère* aux dernières élections ; la nécessité de lutter avec plus d'ardeur que jamais pour faire triompher nos principes catholiques, rendre à Dieu sa place dans la société et redonner la France à Jésus-Christ et Jésus-Christ à la France.

En deux mots, le R. P. Monnet a clos la conférence ; deux mots d'une importance capitale, puisqu'ils consacrent désormais les pèlerinages d'hommes à l'Osier, *le pèlerinage des soldats de Jeanne d'Arc*, qui aura lieu chaque année.

La proposition est acclamée : « Nous sommes 200 cette année, nous serons 500 l'an prochain. »

Ils l'ont dit, ils tiendront parole.

A 3 heures et demie (on ne chôme pas dans nos pèlerinages), dernière réunion à l'église. Un cantique, et le R. P. Besson nous enflamme par une allocution patriotique sur les maternelles attentions de la Très Sainte Vierge vis-à-vis de la France.

La procession se forme et se dirige vers la chapelle de Notre-Dame de Bon-Rencontre. Malgré la bise qui fait rage, on chante à pleins poumons les louanges de Marie. Au retour, tous les pèlerins, au nombre de plus de 600, se massent au pied de la statue de Jeanne d'Arc. En quelques paroles vibrantes, M. l'abbé France engage l'assistance à acclamer Jeanne d'Arc, à saluer comme chrétiens la fille de Dieu, fidèle aux voix d'en haut et la sainte de demain ; à saluer comme Français la vierge qui, par le dévouement héroïque de sa vie et de sa mort, délivra notre pays du joug ennemi et rendit la France aux Français. Alors, des 600 poitrines s'échappe, par trois fois, en une clameur immense, cette acclamation : *Vive Jeanne d'Arc !*

La fête se termine par les adieux adressés par le R. P. MONNET aux heureux pèlerins qu'il remercie en même temps qu'il salue le drapeau national catholique qui secouait au vent, tout à l'heure, ses plis tricolores, et qui, maintenant, se dresse calme et fier à l'entrée du chœur, porté par les mains d'une vaillante jeunesse.

Oh! la bonne journée!

On se sépare en disant : « Au revoir, à l'année prochaine! Nous reviendrons nombreux, à l'Osier, les soldats de Jeanne d'Arc! »

Ont-ils tenu leur promesse et sont-ils revenus en 1899? Avant de répondre, qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse :

L'année 1899 ramène le deux cent cinquantième anniversaire du premier miracle qui a donné lieu à notre pèlerinage. C'est, en effet, le 25 mars 1649, que le sang jaillit de l'arbuste que taillait Port-Combet un jour de fête d'obligation. Il était de notre devoir de solenniser de notre mieux cette année jubilaire. Aussi, avons-nous tenu à la commencer par une grande mission à la paroisse même de l'Osier. Pouvions-nous présenter à notre bonne Mère un plus beau bouquet de fête qu'une population toute purifiée, toute transformée, tout embrasée de l'amour divin?

Cette mission, qui nous avait d'abord inspiré les plus sérieuses appréhensions à cause de l'effervescence qu'un récent et affreux scandale avait jeté dans les esprits, devait bientôt nous ménager les joies les plus suaves de l'apostolat. Les missionnaires eurent l'heureuse inspiration de faire les visites avant l'ouverture. Cette démarche leur gagna tous les cœurs, et quand ils parurent en chaire pour la première fois, l'auditoire était au grand complet. Ils remarquèrent même tant de bienveillance sur les visages, qu'ils s'enhardirent à dire aux hommes :

« Mes amis, vous nous feriez plaisir si vous vouliez bien quitter le bas de l'église et monter plus haut, tout près de la table de communion ; les hommes doivent occuper partout la première place. » Ils obéirent comme des soldats à qui le capitaine aurait commandé : *Par file à droite.* Et depuis lors ils sont restés là à la grande édification des femmes et des étrangers qui assistent à nos offices paroissiaux. Trois semaines durant, grâce à la bonne volonté de tous, grâce au généreux et bienveillant concours des Pères et des Frères novices, la Mission ne fut plus qu'une fête perpétuelle visiblement bénie de la Sainte Vierge, dont la statue miraculeuse, installée au-dessus du maître-autel, présidait à tous nos exercices. Outre les habitants de la paroisse, il n'était pas rare de voir à nos réunions, malgré l'hiver et l'heure tardive, des groupes venus de Vinay, de Serres-Nerpol, de Vatillieu, de l'Albenc, de Chantesse. Il faut bien dire aussi que les missionnaires ne négligeaient aucun des moyens suggérés par nos Saintes Règles pour plaire, instruire et toucher. Conférences dialoguées, cérémonies des enfants, de la consécration à Marie, de l'amende honorable, procession au cimetière de la communauté et à celui de la paroisse, cérémonie de pénitence, réveil des pécheurs, promulgation de la Loi, tout vient à son heure et avec toute la pompe possible. Et, quand, le dernier jour, le *Te Deum* eut annoncé que tout était fini, on aurait dit que ce cher peuple de l'Osier, imprégné des grâces du ciel, ne voulait plus cesser de prier et de chanter. Le soir, toutes les maisons s'illuminèrent comme par enchantement, et pendant plus d'une heure, à la lueur des flambeaux, des cantiques de la Mission furent répétés par des centaines de voix sous la voûte du firmament.

Je remercie très cordialement ici le bon P. Chaudesaigues du concours si fraternel et si dévoué qu'il a bien

voulu nous prêter pour cette difficile mission de l'Osier. Son souvenir restera longtemps gravé dans les cœurs. Que Marie le récompense en le comblant de ses plus maternelles bénédictions !

Voilà déjà un bon début pour l'année jubilaire.

Comment va-t-elle se continuer ?

Dans son numéro du 4 mai, *la Semaine religieuse* du diocèse publiait la note suivante :

Evêché de Grenoble. — A l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire du premier miracle de l'osier sanglant, au pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier, Mgr l'Évêque a demandé et obtenu du Pape Léon XIII, une indulgence plénière pour tous les pèlerins qui visiteront le sanctuaire, aux conditions ordinaires qui sont : la confession, la communion et la prière aux intentions du Souverain Pontife.

Cette indulgence peut se gagner dès maintenant jusqu'au 17 septembre, clôture de la retraite.

Monseigneur exhorte ses diocésains à célébrer pieusement cet anniversaire. Sa Grandeur invite MM. les Curés à organiser des pèlerinages paroissiaux ou régionaux, qui permettront de réunir aux pieds de la Vierge Marie de nombreuses foules et de multiplier ainsi les belles cérémonies religieuses, dont les heureuses conséquences seront une augmentation de foi à nos saintes vérités, de confiance en Marie et de fidélité aux préceptes de Dieu et de l'Église.

L'appel de Mgr Fava n'est pas resté sans écho. Vingt jours plus tard, on lisait dans *la Croix de l'Isère :*

LES FÊTES JUBILAIRES A NOTRE-DAME DE L'OSIER.
PÈLERINAGE DES CANTONS DE VINAY
ET DE SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS.

Le lundi de la Pentecôte a commencé la série des grandes manifestations jubilaires à Notre-Dame de l'Osier.

Le canton de Vinay, qui a eu l'honneur de posséder l'Osier

comme le joyau de sa couronne, se devait de prendre cette initiative et d'ouvrir les fêtes par un nombreux et brillant pèlerinage.

Vinay n'a été au-dessous ni de sa tâche ni de son devoir. Les catholiques de ce canton, grossis d'une nombreuse délégation du canton de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, formaient une phalange d'environ 2500 personnes, conduite par M. l'archiprêtre de Vinay, entouré d'une trentaine de prêtres.

Après une messe de communion pendant laquelle le R. P. Monnet a souhaité la bienvenue aux pèlerins, on s'est donné rendez-vous dans le clos des missionnaires pour la grand'messe en plein air.

Au milieu d'une haie de guirlandes multicolores, de bannières et de drapeaux, la foule s'est rendue vers un large terre-plein perdu dans la verdure, où se dressait un élégant autel surmonté d'une sorte de reposoir ajouré du plus bel effet.

C'est là qu'ont eu lieu les principales cérémonies du jour, l'église se trouvant trop étroite pour contenir les nombreux pèlerins.

A 10 heures et demie, la grand'messe a été chantée par M. le chanoine Giray, supérieur de la maison sacerdotale de Montvinay. Les chants liturgiques, alternés par les voix mâles de 400 à 500 hommes, et par les voix plus harmonieuses et plus douces des femmes produisaient le plus grandiose, le plus saisissant effet. L'ensemble, du reste, était parfait.

A l'Évangile a eu lieu la bénédiction du drapeau national à l'effigie du Sacré-Cœur de la paroisse de Notre-Dame de l'Osier. Ce drapeau, en soie tricolore, porte, en outre, sur la face opposée au Sacré-Cœur, une reproduction du premier miracle de l'osier : l'arbuste taillé un jour de fête ; un jet de sang et Port-Combet sur une échelle, avec un geste d'étonnement et d'effroi.

L'enthousiasme produit par cette cérémonie et l'explication qui en fut donnée se traduisirent par des chants dont l'éclat et l'entrain ne cessèrent de croître jusqu'à midi.

A 2 heures, une foule plus considérable encore se pres-

sait de nouveau autour de l'autel improvisé sur ce vaste parvis encadré de la verdure des grands arbres, avec l'azur du ciel en guise de coupole. Les cantiques sacrés, jaillissant spontanément de ces milliers de poitrines, retentissaient au loin dans un puissant unisson. Puis le silence se fait et M. l'abbé France prend la parole. Il rappelle en quelques mots le fait historique de l'Osier et montre le rapport qu'il y a entre cette apparition au milieu du dix-septième siècle et celle de la Salette au milieu du dix-neuvième ; entre notre époque et celle d'alors, qui ne valait guère mieux, puisqu'elle eut besoin, comme la nôtre, d'être rappelée par la Sainte Vierge elle-même au respect de la loi de Dieu. Alors, comme aujourd'hui, la voix de Marie fut entendue ; les foules se précipitèrent en masse vers son sanctuaire. Les pèlerinages, malgré les pronostics et les efforts intéressés de l'impiété, sont peut-être plus vivants, plus beaux que jamais. Ils sauveront la France.

Le prédicateur propose alors aux hommes présents — ils étaient très nombreux — un pèlerinage d'hommes seuls à Notre-Dame de l'Osier le dimanche 25 juin. La proposition est acceptée avec enthousiasme.

La prédication se termine par l'acte de foi, la promulgation de la Loi, l'acte de réparation et les acclamations à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge, comme à Lourdes.

Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, le R. P. Supérieur adresse ses remerciements aux pèlerins, prêtres et fidèles. Il raconte qu'une béquille a été apportée ce jour-là même à l'Osier, et déposée à l'autel de Notre-Dame en reconnaissance de la merveilleuse guérison d'une personne que les médecins avaient condamnée à avoir la jambe coupée. Notre-Dame de l'Osier est longuement acclamée.

Et ce pèlerinage d'hommes, proposé par M. l'abbé France, comment s'est-il passé ? Écoutez le récit qu'en a fait M. Jean Charvet, jeune avocat de la Tour-du-Pin :

Ce premier pèlerinage a dépassé les espérances de ses promoteurs, et il marquera la fondation du pèlerinage annuel

d'hommes à l'Osier, qui sera fixé chaque année à la fin mai.

Les difficultés étaient nombreuses qui s'opposaient à la réussite de cette belle manifestation ; préparation tardive, pluie qui avait empêché la rentrée des foins et avait retenu chez eux un grand nombre de catholiques, défaut de logement pour la nuit et difficulté d'arriver le matin assez tôt pour faire la sainte communion.

Les hommes d'élite qui ont répondu à ce premier appel ont tout vaincu et nous ont révélé la forme qu'il convient de donner à ce pèlerinage pour qu'il soit facilité à tous : *le faire précéder d'une nuit d'adoration réparatrice*. C'est ce qui a été fait, et cette manifestation solennelle a été le grand attrait, la plus touchante et la plus édifiante des cérémonies.

Samedi soir. — Dès 8 heures les plus vaillants commencent à arriver. C'est devant une centaine d'hommes que le Saint Sacrement est exposé. Le R. P. Filet prépare son vaillant auditoire à la cérémonie de la nuit qu'il appelle *la veillée des armes*... Pendant le sermon, des chants retentissent à l'extérieur. Ce sont les braves de Saint-Michel de Saint-Geoirs qui arrivent, après deux heures de marche, pour se reposer en montant la garde d'honneur du Très Saint Sacrement. Les portes s'ouvrent, et, drapeau en tête, ils font leur entrée en chantant : *Je suis chrétien.*

Le sermon fini, l'adoration commence sous la direction de M. l'abbé France, et se continue jusqu'à 6 heures du matin, toujours présidée par un missionnaire ou un prêtre pèlerin. Les Pères confessent une partie de la nuit, et, à la messe de communion, près de 200 hommes s'approchent de la sainte table dans l'ordre le plus parfait et le recueillement le plus édifiant. La nuit avait porté ses fruits abondants de grâce et de bénédiction.

Dimanche. — A la grand'messe, 300 hommes garnissent le haut de l'église et chantent le plain-chant dans un parfait unisson. M. l'abbé France prononce un de ses meilleurs discours sur les enseignements de la Vierge de l'Osier. Après un récit détaillé des événements, l'orateur fait prendre à ses auditeurs la résolution de *sanctifier le dimanche*, car la pro-

fanation de ce saint jour renouvelle les douleurs du Christ et fait couler de ses blessures réouvertes le sang dont le miracle de l'Osier semble être un symbole.

La *prière* fut recommandée à l'Osier comme au Laus, comme à la Salette par la Vierge qui a si souvent choisi notre terre dauphinoise pour faire entendre ses avertissements et exercer ses miséricordes.

Enfin, l'*apostolat*. A la Salette, en 1846, la Vierge dira aux enfants : « Faites-le passer à mon peuple », comme elle avait dit à Port-Combet : « Dites au public que leurs prières ne sont point assez ferventes », et la Vierge avait ajouté : « Qu'on ne néglige pas la nouvelle source de grâces que Dieu a ouverte dans sa miséricorde. »

C'est pourquoi nous restaurerons le pèlerinage de l'Osier afin de profiter de cette source de grâces, et désormais les pèlerinages annuels d'hommes sont fondés.

Après la messe et une procession au petit sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Rencontre, on se rend dans la nouvelle salle des conférences qui ne peut contenir tous les hommes.

Sur l'estrade, aux côtés de M. l'abbé France et du R. P. Monnet, supérieur de l'Osier, prennent place MM. de Gailhard-Bancel, fondateur des syndicats agricoles de la Drôme; Charvet, du barreau de Lyon ; François Xavier, négociant, directeur de l'Œuvre de l'adoration nocturne à Grenoble; Moyet, maire de Beaulieu; Riquet, adjoint de l'Osier, et plusieurs prêtres.

Dans une charmante causerie, M. François Xavier, dont la modestie n'a d'égale que le mérite, raconte la fondation et le fonctionnement, à Grenoble, de l'Œuvre de l'adoration nocturne qui peut s'implanter dans toutes les paroisses.

M. Jean Charvet, dans une brève allocution, parle du prochain pèlerinage français à Rome, de l'amour que

Léon XIII porte à la France, de la façon toute paternelle dont il reçoit les pèlerins dans son palais du Vatican, où ils sont nourris et logés, servis à table par les membres de la noblesse romaine demeurés fidèles à l'Église.

Ayant mis dans le cœur de chacun le désir d'aller à Rome, M. Charvet donne des détails pratiques sur les moyens de faire ce voyage et parle des billets de participation.

Le voyage, tous frais compris, nourriture, logement, voiture, chemin de fer, coûte, de Modane, 107 francs.

On place cent sept billets à 1 franc, et le sort désigne le pèlerin privilégié qui fera le voyage, délégué par les autres.

A la suite de cette allocution, les derniers billets de la troisième série sont enlevés et l'on procède au tirage. C'est le nom de M. l'abbé Rey (Nicolas), curé de Saint-Victor-de-Cessieu, qui sort. Nos compliments à l'heureux gagnant.

M. de Gailhard-Bancel, dont le cœur généreux s'est fait le défenseur de toutes les nobles causes, parle ensuite de la liberté d'association et de la liberté d'enseignement. Impossible de reproduire les accents de son éloquence qui, pendant près d'une heure, enthousiasme l'auditoire.

Il salue d'abord les vaillants Dauphinois qui sont venus à l'Osier, et dans des paroles empreintes de la foi la plus vive, les félicite de comprendre la nécessité et l'importance de la prière et des manifestations religieuses : c'est le Grand-Orient; c'est la franc-maçonnerie.

« Il y a cependant des hommes qui voudraient empêcher les autres de prier ensemble ; ce serait une tyrannie.

« Les hommes doivent avoir le droit de faire collectivement ce qu'ils ont le droit de faire individuellement.

« Aucune loi ne pourra empêcher les citoyens de vivre ensemble, selon une règle librement acceptée.

« Au nom de la justice, de la liberté et de l'égalité, les associations religieuses ont le droit de vivre comme les autres.

« Mais il y a en France un pouvoir occulte qu'on sent, mais qu'on ne voit pas, et qui dirige le pays. On a poûrsuivi des ligues, on a fermé des clubs, mais il y a une ligue, une société secrète, qui, seule, a été épargnée.

« Pourquoi poursuit-on les associations religieuses contemplatives, par exemple ?

« Quel mal ont fait ces pauvres filles enfermées toute leur vie dans un cloître ?

« Personne ne devrait s'intéresser à elles. Elles ont oublié le monde, ne lui demandant qu'une chose : de les oublier, elles aussi. Que leur veut-on ?

« Nos adversaires proclament, malgré eux, la puissance de la prière : ils veulent les empêcher de prier Dieu, car ils sentent, eux, les représentants de Satan, que la prière de ces saintes femmes fait violence au Cœur sacré de Jésus et les met dans l'impossibilité d'exécuter leurs pernicieux desseins.

« La liberté d'association doit être assurée à tous les citoyens. Pourquoi veut-on détruire les Congrégations? Afin de les empêcher de faire, dans l'enseignement, une concurrence redoutable à l'État. »

C'est alors que le conférencier aborde la question de la liberté d'enseignement, montrant la connexité étroite qu'elle a avec la liberté d'association.

« L'enseignement secondaire semble ne pas intéresser le peuple. C'est une erreur. C'est dans l'enseignement secondaire que se forment tous ceux qui, un jour, se dévoueront pour le peuple et lui viendront en aide.

« La justice et l'égalité sont égales partout et c'est un

devoir sacré pour les catholiques de prendre la défense de tous ceux auxquels on veut les enlever.

« Lorsqu'on a laïcisé les écoles, les riches ont donné largement, afin de conserver aux classes populaires les bienfaits de l'enseignement chrétien ; aujourd'hui le peuple a un devoir de reconnaissance à remplir en venant défendre la liberté d'enseignement que l'on veut enlever aux classes plus aisées.

« Comment leur venir en aide ?

« En usant d'abord du peu de liberté qui nous reste.

« On menace la liberté d'association ? Fondons vite des associations, syndicats, caisses rurales, mutuelles, coopératives, etc. Alors nous serons plus intéressés à défendre cette liberté, parce que nous en aurons fait usage. Lorsque la maison du voisin brûle, vous lui portez secours pour éviter que la vôtre ne brûle à son tour. Aujourd'hui, on va porter atteinte au droit d'association des religieux, venez à leur secours, car après eux, ce sera vous, ce seront vos associations, vos syndicats qui seront menacés et détruits.

« Et lorsqu'il n'y aura plus de congrégations, c'est le peuple qui souffrira le plus. Qui soignera ses malades ? Qui élèvera ses orphelins ? Qui soignera ses vieillards comme les Petites Sœurs des pauvres ? Le peuple ne recevra plus rien de la libéralité des religieux et payera en plus des impôts formidables pour combler les gouffres sans fond du budget de l'assistance publique. »

Après la pratique de la liberté d'association pour être intéressé à la défendre, M. Gailhard-Bancel recommande l'emploi des pétitions aux pouvoirs publics pour revendiquer les libertés dont l'existence paraît menacée et enfin le vote, le devoir électoral. Les électeurs véritablement amis de la liberté, ne devront donner leurs suffrages qu'aux candidats qui se seront engagés à défendre

la liberté d'association et la liberté d'enseignement.

Dans une superbe péroraison, M. de Gailhard-Bancel décrit le lever du soleil qui dore d'abord le sommet de nos montagnes dauphinoises pour, de là, rayonner sur tout notre pays. Il espère que le soleil de la liberté se lèvera, lui aussi, sur nos Alpes Dauphinoises pour rayonner ensuite sur la France tout entière, car c'est du Dauphiné que sont partis et partiront encore bien des initiatives généreuses, bien des mouvements libérateurs.

Après ce discours mille fois interrompu par les applaudissements, les auditeurs font une longue ovation à M. de Gailhard-Bancel.

Il est midi sonné ; on se sépare pour aller prendre le repas. Les groupes s'installent joyeusement dans les vertes prairies qui font du village de l'Osier un des plus riants pays de notre Dauphiné. Dans les petits hôtels qui entourent la place, les convives sont nombreux. On se sent entre amis et la gaieté bat son plein. Qu'il nous soit permis de remercier les habitants de l'Osier de leur cordial accueil !

A 2 heures, les vêpres sont chantées solennellement. Les prêtres et les catholiques arrivés du voisinage ont augmenté le nombre des pèlerins et maintenant nous sommes près de 400 hommes chantant les psaumes et les cantiques.

Après le *Magnificat*, le R. P. Ducasse prononce un beau discours pour préparer la consécration au Sacré Cœur. Il montre que Jésus a droit à notre reconnaissance, car il nous a comblés de bienfaits en nous appelant à la vie, en nous faisant naître dans la religion catholique et sur le sol de France. Il chante les gloires et les beautés de notre pays, « le plus beau royaume après celui du Ciel ». Il montre les miséricordieuses tendresses du Christ envers notre patrie, depuis Tolbiac et

Clovis, Charlemagne, saint Louis, jusqu'à Jeanne d'Arc.

C'est pour nous un devoir de nous consacrer au Sacré Cœur de Jésus, comme chrétiens et comme Français.

M. l'abbé France monte ensuite en chaire et fait répéter aux hommes, la main levée vers l'ostensoir, les promesses et les acclamations les plus solennelles. L'auditoire est en proie à une vive émotion. Beaucoup ne peuvent retenir leurs larmes. Les acclamations retentissent enthousiastes, les hommes sont littéralement emballés.

Puis, dans un calme solennel qui contraste avec cette tempête d'acclamations, M. l'abbé France lit l'acte de consécration composé par Léon XIII.

La bénédiction du Très Saint Sacrement vient terminer cette imposante cérémonie; le R.P. Supérieur adresse quelques mots de félicitation, de remerciement et d'adieu; on se sépare en chantant le cantique indispensable à nos pèlerinages : *Garde les Dauphinois*, et chacun se retire en disant : *A l'année prochaine !*

Puisse ce vœu final se réaliser, car il est certain qu'un pèlerinage d'hommes organisé dans de pareilles conditions ne peut que faire beaucoup de bien.

Je n'insiste pas sur les autres pèlerinages de paroisses, de cantons, de pensionnats, relativement nombreux cette année-ci (1). Comme ils ont entre eux beaucoup de ressemblance, il faudrait forcément répéter la même chose. A quoi bon ? Je me contente de cette simple remarque : qu'il y ait peu ou beaucoup de monde, l'Osier garde son cachet de simplicité, de calme et de piété que chacun lui connaît. Nous en bénissons le bon Dieu.

La mission et les pèlerinages ne sont pas les seules fêtes dont nous avons été les témoins depuis le dernier rapport.

(1) Nous avons enregistré, depuis Pâques, de quatre à cinq mille pèlerins, dont plus de cent prêtres.

Je dois signaler encore la bénédiction de deux cloches, gracieux et généreux cadeau du R. P. Besson et de MM. Paccard, d'Annecy, ainsi que l'ordination sacerdotale du R. P. Charles Brun, de la maison de Notre-Dame des Lumières, l'une et l'autre cérémonie présidée, le 28 août 1898, par Mgr Pascal, évêque de Mosinopolis et vicaire apostolique de la Saskatchevan.

Voici les paroles, pleines de délicatesse et d'à-propos, prononcées à cette occasion, par le R. P. Provincial, à la fin du repas de famille :

« Monseigneur, permettez-moi, avant de saluer et de remercier Votre Grandeur et toutes les personnes ici présentes, d'offrir mes plus affectueuses félicitations au nouveau prêtre que vous nous avez donné ce matin, par votre puissance de pontife.

« Vous savez, mon cher ami, que je suis vôtre depuis longtemps. C'est à moi que sont venues vos premières ouvertures de vocation par votre sainte tante visitandine, Sœur Anne-Marie. Vous devinez si tout mon cœur était avec vous tout à l'heure, quand vous receviez la consécration sacerdotale si longtemps désirée et, j'aime à le dire, si justement méritée. Que votre sacerdoce soit plein d'œuvres, plein de jours, plein de vaillance et plein de joie !

« Laissez-moi féliciter votre bien-aimé père. Il a été bien généreux à l'heure de votre départ ; il doit être bien consolé, aujourd'hui que brille à votre front la plus belle auréole aux yeux de la foi.

« Vous serez plus que jamais l'ange gardien de vos excellents parents.

« J'adresse aussi tous mes hommages aux membres ici présents de votre si estimable famille. Et je me garderai bien surtout d'oublier madame votre mère et madame votre sœur, si gracieusement empressées, ce matin,

au sortir de l'ordination, de recueillir vos premiers parfums et vos premières bénédictions de sacerdoce.

« Monsieur l'archiprêtre de Saint-Marcellin, vous nous avez grandement honorés par votre présence, nous en sommes aussi touchés que reconnaissants. Ne craignez pas de nous donner encore d'autres de vos paroissiens et de nous préparer d'autres *ordinandi*, car celui d'aujourd'hui a le goût du revenez-y.

« Ne disjoignons pas maintenant la fête de ce soir de celle du matin ; elles sont sœurs, car si le prêtre est la voix de Dieu, la cloche est la voix du prêtre, dont elle prolonge et amplifie les échos par ses vibrants et majestueux commentaires.

« C'est dire aux honorables parrains de nos cloches que nous leur souhaitons de grand cœur la bienvenue; c'est leur promettre que nous garderons avec tout le soin et la reconnaissance voulus les filleules un peu turbulentes et tapageuses qu'ils vont nous laisser. Nous leur donnerons pour tuteur le R. P. Besson qu'elles connaissent déjà de longue date, et pour subrogé tuteur, le R. P. Curé.

« C'est vous dire aussi, monsieur Paccard, combien nous sommes heureux de vous posséder et de vous remercier. Vous êtes vraiment l'art personnifié, et, grâce à vous, nos tours vont babiller et carillonner plus aimablement que jamais. Elles uniront leurs notes au concert magnifique que les milliers de cloches fondues par vous donnent au ciel et à la terre, sur tous les rivages du monde.

« Je viens à vous, Monseigneur, vous ayant gardé, pardonnez-moi de le dire, pour la bonne bouche. Nous aimons beaucoup nos évêques, dont nous sommes très fiers et que nous trouvons aussi simples qu'aimables. Sans doute, il peut y avoir des degrés dans cette simpli-

cité et amabilité ; mais nous vous décernons, Monseigneur, un prix d'honneur.

« Puisse notre affection reconnaissante vous consoler un peu dans vos rudes travaux et multiples détresses ! Que de fois nous avons entendu dire à Mgr Morel, directeur des *Annales de la Propagation de la foi* et des *Missions catholiques*, qu'il ne connaissait pas de Missions étrangères où l'on souffrît tant que dans nos Missions de l'extrême nord de l'Amérique ! S'il ne dépend que de nous d'adoucir vos épreuves par la prière, l'affection et les vœux fraternels et filiaux, vous pouvez être assuré, Monseigneur, que vos terres glaciales et incultes se changeront, sous peu, en véritable terre promise.

« Et à tous les prêtres vénérés qui nous ont fait l'honneur de participer à notre fête, à tous nos hôtes si aimables, je suis heureux de renouveler l'expression de notre toute religieuse sympathie. »

Signalons aussi, en passant, le 18 juin 1899, la première messe, dans la paroisse, du R. P. Louis Caillat. Rien de plus pieux et de plus touchant que cette fête de famille, qui coïncidait avec la première communion des enfants du pays. Les jeunes filles en robe blanche, les mères chrétiennes avec leurs insignes, les petits garçons en costume d'enfants de chœur, les hommes et les jeunes gens avec le scapulaire du Sacré-Cœur sur la poitrine, tout le monde était heureux et fier de saluer, dans ce jeune prêtre, le premier Oblat que la paroisse donnait à la Vierge Immaculée. Puisse-t-il ne pas être le dernier !

En terminant, j'annonce à ceux qui ne le sauraient pas que, depuis deux ans, nous avons, à Notre-Dame de l'Osier même, un bureau télégraphique, qui permet à nos aimables visiteurs de nous faire savoir à temps leur arrivée, bien qu'ils n'aient pris qu'au dernier moment la résolution de venir nous voir.

Je ne reviens pas sur la composition de la communauté : elle est conforme aux indications du nouvel *État du personnel*, sauf que le R. P. Simon, maître des novices, est premier assesseur ; le R. P. Avignon, second assesseur et économe ; le R. P. Decorme, *socius* du R. P. Maître des novices.

Depuis trois ans, nous avons eu le regret de dire successivement adieu aux RR. PP. Le Cunff, Guyonvernier, Scipion, Peytavin, comme nous avons eu la joie de saluer les RR. PP. Besson, Simon, Avignon, Filet et Jullien. A ceux qui nous ont quittés comme à ceux qui nous sont arrivés, je n'ai qu'à adresser un mot d'admiration, d'encouragement, de félicitation, de remerciement. Tous ont été et demeurent de véritables enfants de la Famille, faisant honneur à leur Mère dans les divers ministères qui leur sont confiés.

Vous dirai-je que notre église a vu sa façade s'enrichir d'une horloge publique et son sanctuaire de dix-huit stalles, double ornementation très appréciable ? Mais il y aurait encore bien à faire, au dedans comme au dehors, pour en achever le décor.

En attendant que la bonne Providence nous vienne en aide, pour cela comme pour le reste, je vous prie, mon très révérend Père, de vouloir bien nous bénir tous et de regarder la communauté de Notre-Dame de l'Osier comme une humble violette de votre belle et riche couronne. Elle veut bien rester modeste et cachée, mais elle ne consentira jamais à perdre son parfum.

P. Monnet, o. m. i.

VARIÉTÉS

I

LE VÉNÉRABLE PÈRE EYMARD

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES PÈRES DU SAINT-SACREMENT

ET LES OBLATS DE MARIE.

Le R. P. Baffie, supérieur du grand séminaire de Fréjus, dans un article destiné aux *Petites Annales*, fait l'histoire des rapports qui existèrent entre le vénérable Fondateur des Pères du Saint-Sacrement et la Congrégation des Oblats. Ces pages d'un si haut intérêt trouvent naturellement place dans les archives de notre famille religieuse :

La Sacrée Congrégation des Rites a définitivement accepté, il y a quelques mois, le procès fait à Paris et à Grenoble pour la béatification du R. P. Pierre-Julien Eymard, et elle a décerné au Fondateur des Pères du Saint-Sacrement le titre de « Vénérable ».

Nous avons lu, en son entier, le gros volume que vient de publier, à l'imprimerie Vaticane, le postulateur de la cause, et nous en avons extrait, au profit des lecteurs des *Petites Annales,* un certain nombre de faits, sur lesquels l'oubli s'étend à peu près complet, mais qui établissent néanmoins, d'une manière péremptoire, que nos premiers Pères furent les instruments de Dieu pour discerner la vocation du P. Eymard et l'aider à germer et à se développer.

L'homme apostolique qui devait si puissamment contribuer, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, à propager le culte du Saint Sacrement, naquit à la Mure, diocèse de Grenoble, le 4 février 1811. Sa famille était modeste, nous pourrions même dire pauvre, mais profondément honnête et chrétienne. Pendant la Révolution, le père avait été exposé à beaucoup de vexations, à cause de ses convictions religieuses. La mère était un ange de piété et se faisait remarquer par son grand esprit de foi.

Notre-Seigneur fut néanmoins le premier éducateur du petit Pierre-Julien, qui manifestait déjà un ardent amour pour la sainte Eucharistie avant d'être en âge de comprendre les leçons et les exemples qu'il recevait au foyer paternel.

Il n'avait pas encore cinq ans, et il portait une sainte envie aux personnes pieuses qu'il voyait communier fréquemment. « Vous êtes bien heureuse, dit-il un jour à sa sœur aînée qui s'acheminait vers l'église, de pouvoir communier si souvent ; faites-le donc une fois pour moi. — Et que faudra-t-il demander pour toi? lui répliqua celle-ci. — Demandez que je sois bien doux, bien tempérant, et que je sois prêtre un jour. »

Être prêtre, c'est-à-dire le consécrateur, l'adorateur et le prédicateur attitré de la sainte Eucharistie, était l'incessante aspiration de son cœur. Les années, en s'écoulant, ne faisaient que l'accroître. « Je serai prêtre, je vous le promets, » répétait-il à Jésus qu'il pressait sur son cœur, au jour de sa première communion. Le pieux enfant devait acheter chèrement cette joie.

L'esprit janséniste, qui avait fait tant de mal au clergé et aux fidèles pendant tout le cours du dix-huitième siècle, survivait à la tempête révolutionnaire et menaçait d'ajouter de nouvelles ruines à celles dont il avait

auparavant jonché le sol de notre patrie. Au lieu de faciliter l'accès du saint tribunal et les abords de la table eucharistique, beaucoup de prêtres éloignaient les âmes et de la confession et de la communion par la sévérité de leurs principes théologiques et la dureté de leur conduite. En vain le petit Eymard sollicitait, tantôt du curé, tantôt du vicaire de sa paroisse, la faveur de communier souvent ; l'un et l'autre s'obstinaient à ne rien entendre. Un jour même que le pieux enfant se présentait à son confesseur, après une nuit sans sommeil et un jeûne héroïquement prolongé, durant plusieurs heures, dans l'espoir de pouvoir faire la communion, celui-ci l'éconduisit brusquement, et comme on le ferait d'un petit étourdi qui ne sait ni ce qu'il demande ni ce qu'il fait.

Mais Dieu eut pitié de son jeune serviteur et il mit fin lui-même à sa torture. A une soixantaine de kilomètres de la Mure, s'élève, dans une vallée solitaire des Alpes, un pieux sanctuaire de Marie que des foules pressées avaient fréquenté avant la Révolution et qui renaissait de ses ruines, grâce à l'initiative et au zèle des Missionnaires de Provence que venait de fonder, à Aix, un grand serviteur de la Reine du ciel, l'abbé Eugène de Mazenod. Nous avons nommé Notre-Dame du Laus.

Le petit Eymard atteignait à peine sa dixième année, quand il visita pour la première fois ce lieu favorisé des apparitions et des grâces de la Mère de Dieu. « Il partit à pied, dit son historien, ivre de joie, sans craindre la longueur de la route. Arrivé au béni sanctuaire, il se prosterne au pied de la statue vénérée de Marie, puis s'adresse à l'un des missionnaires. Celui-ci (l'annaliste du P. Eymard ne le nomme pas, mais nous pouvons affirmer sans témérité que c'était le P. Tempier ou le P. Touche) eut bientôt reconnu, aux dispositions extraor-

dinaires de l'enfant, que le Seigneur avait sur lui quelque dessein spécial, et il l'engagea fortement à embrasser l'état ecclésiastique. C'était la réponse de la Sainte Vierge. Il avait toujours eu la pensée de se faire prêtre ; cette pensée devint, dès lors, une résolution formelle et il dit au missionnaire : « Je veux être prêtre et mission« naire. »

Quelques mois plus tard, à l'approche de sa première communion, nous le retrouvons dans le sanctuaire de Notre-Dame du Laus, dont il connaît l'histoire, sans qu'on sache comment il l'a apprise, en compagnie de sa sœur aînée. Peu après sa première communion, il y est ramené par sa piété envers Marie et aussi par le désir de revoir le missionnaire qui a compris son âme et deviné ses aspirations. Les larmes aux yeux, il lui expose l'impossibilité où il se trouve de communier au gré de ses désirs parce que son confesseur lui en refuse l'autorisation. Ce fut le P. Touche qui reçut cette touchante confidence. Était-ce lui qui avait déjà si paternellement accueilli l'enfant durant ses précédents pèlerinages? Nous pouvons le croire, sans que rien nous autorise à l'affirmer positivement. Ému de tant de candeur et de cette ferveur angélique pour l'adorable Sacrement, il lui dit : « Mon enfant, communiez souvent ; communiez tous les huit jours. »

C'était la seconde réponse que la Sainte Vierge faisait au jeune Eymard, au sujet de sa vocation, par les lèvres de l'un des chapelains de son sanctuaire du Laus. « Vous serez prêtre et missionnaire, » lui avait-elle fait dire une première fois. Pour l'acheminer vers ce but lointain et si désiré, elle lui faisait dire aujourd'hui : « Communiez tous les huit jours. » On l'avait entendu dire, sur le chemin qui menait au béni sanctuaire : « Pourvu que la Sainte Vierge me réponde sur ce que je vais lui deman-

der, je serai content. » La Sainte Vierge avait agréé son désir, donné la réponse souhaitée ; il était content.

Aussi le sanctuaire du Laus exerça-t-il toujours sur sa piété une irrésistible attraction. C'est vers le Laus qu'il s'acheminait, dans les circonstances plus solennelles de sa vie de missionnaire, d'éducateur de la jeunesse ou de Fondateur, pour y demander lumière, force et consolation. Au soir de sa féconde carrière, évoquant devant l'un de ses plus dignes fils, le R.P. Tesnière, le souvenir de Notre-Dame du Laus : « Oh ! le Laus, s'écriait-il, que ne lui dois-je pas? Il y a quinze lieues de la Mure au Laus, je les faisais à pied deux fois par an. Je restais quelques jours chaque fois, et je ne quittais pas l'église. »

« Le Laus ! le Laus ! lui disait-il encore; là, la Sainte Vierge m'a fait tant de grâces! Je vois d'ici le pilier contre lequel, à treize ans, je pleurai si amèrement mes péchés, après une confession générale. »

Dans une de ses instructions familières, parlant de ce pèlerinage qui rappelait pour lui tant de précieux souvenirs, il s'oublia jusqu'à dire : « Là, on baisait la terre, dès que l'on apercevait cette église magnifique ; et pourquoi? Parce que la Sainte Vierge est bonne : c'est la mère ; là... on la voit... » Puis il rougit et s'arrêta déconcerté. Une autre fois, dans l'abandon d'une conversation intime, il fit cette confidence, qu'au Laus il avait vu la Sainte Vierge. Puis il s'arrêta, ajoutant : « Oh ! j'ai trop parlé ! » Avait-il été réellement favorisé, dans ce sanctuaire de sa prédilection, d'une ou de plusieurs apparitions de la Sainte Vierge ? On l'a toujours cru, répond sans hésitation le postulateur de la cause. Rien ne nous permet d'infirmer ni de confirmer son dire. Il a donc le droit de conclure, et nous transcrivons avec joie sa conclusion : « Le sanctuaire du Laus était l'un de ceux que

le P. Eymard goûtait le plus, d'abord parce qu'il rappelait les pèlerinages de son enfance, les grâces privilégiées reçues alors de sa bonne Mère, l'assurance de sa vocation sacerdotale, et ensuite celle de sa vocation religieuse. »

Les Oblats de Marie ne sont pas mentionnés dans ces lignes ; c'est néanmoins d'eux que parle l'historien et l'avocat officiel du P. Eymard. C'est un Oblat de Marie qui accueille maternellement au Laus le futur Fondateur de la Société du Saint-Sacrement et qui lui dit, au nom de Dieu : « Vous serez prêtre et missionnaire. » C'est un Oblat de Marie qui reçoit la confession générale du pieux enfant et qui lui donne la permission ou plutôt l'ordre de communier tous les huit jours. C'est un Oblat de Marie qui lui montre la voie à suivre et qui l'engage à y entrer. Mais des obstacles, en apparence insurmontables, se dressent devant le jeune voyageur. Qui les écartera ? Encore un Oblat de Marie.

Nous voici arrivés à l'année 1829. Pierre-Julien Eymard est dans sa dix-huitième année. Son père, opposé, dès le début, à ses projets de vocation ecclésiastique, s'obstine à les contrecarrer et trouve des auxiliaires jusque dans le clergé paroissial. Obligé de travailler à côté de son père, qui n'a guère que ses bras pour vivre, l'intrépide aspirant au sacerdoce ne peut consacrer aux livres que de rares moments ; encore lui faut-il une énergie surhumaine pour ne pas céder au découragement et renoncer à l'espérance, depuis si longtemps caressée, de monter un jour à l'autel. Son âme était en proie à la plus vive perplexité, quand arriva à la Mure, venant du Laus, un jeune missionnaire alors inconnu, mais que la Providence appelait à tenir une place considérable dans l'Église de France. C'était le P. Guibert, futur archevêque de Paris. La Sainte Vierge l'avait

choisi pour être son messager près de l'humble adolescent qu'elle couvrait de sa maternelle protection.

Pierre-Julien alla à lui avec la filiale confiance qui l'animait quand il entrait dans l'église du Laus ; il le mit au courant de ses projets d'avenir, des encouragements que les missionnaires de Notre-Dame lui avaient donnés, de l'opposition irréductible de son père, de l'impossibilité où il allait se trouver, vu son âge, de parfaire jamais ses études littéraires, et il le supplia de parler à son père et, si la chose était possible, de l'emmener avec lui.

L'avocat de cette cause désespérée ne pouvait être mieux choisi. Le P. Guibert était, dans toute l'acception du mot, un homme de Dieu. Il était aussi un diplomate très exercé, dont une apparence de bonhomie vulgaire dissimulait la finesse, mais qui savait mieux que personne apaiser les conflits les plus aigus, et débrouiller les situations inextricables. Entre M. Eymard et le P. Guibert, la lutte était évidemment inégale. Après bien des pourparlers, il fut enfin convenu que le missionnaire emmènerait le jeune homme, mais seulement à titre d'essai. Cette dernière clause voilait la défaite de M. Eymard et sauvegardait les intérêts de son amour-propre. Mais ni le P. Guibert, ni le jeune Pierre-Julien, ne se méprenaient sur sa signification. Ce prétendu *essai* était, dans leur esprit, le premier pas vers la profession religieuse et vers le sacerdoce.

Ce fut vers le Laus que le P. Guibert dirigea d'abord le jeune postulant. Mais il n'y demeura que quinze jours. Le 7 juin 1829, il arrivait à Marseille et, ce jour-là même, il entrait au noviciat, encore peu nombreux, des Oblats de Marie Immaculée. C'est là, remarque le postulateur de la cause, « qu'il eut le bonheur de revêtir le saint habit ecclésiastique qu'il ne quitta plus jamais depuis. »

C'est là aussi qu'il se trouva, pour la première fois, en contact journalier avec des religieux et des missionnaires ; là qu'il apprit les règles de la vie parfaite et de la vie apostolique; là qu'il entendit le P. de Mazenod lui parler, dans la langue des saints et des apôtres, de l'auguste Sacrement de nos autels ; là, qu'il eut sous les yeux les exemples de l'humilité la plus profonde, de la mortification la plus entière et de la charité la plus fraternelle.

Ces enseignements et ces exemples exercèrent, nul ne saurait le révoquer en doute, une profonde influence sur cette âme ardente, éprise d'idéal, inébranlablement résolue à vivre et à se sacrifier pour Dieu.

Le postulateur de la cause le constate. « Son bonheur était grand, dit-il, de trouver à la fois chez les Oblats de Marie la vie religieuse, la possibilité de faire des études régulières, et l'espérance de devenir un jour missionnaire. » Il confiait lui-même à sa sœur, quatre mois après sa prise d'habit, toute la joie qu'il éprouvait à suivre les exercices du noviciat. « Ne pensez pas, lui mandait-il, que ce soit par paresse que je ne vous ai pas écrit, car c'est bien loin de là; mais passant de si *beaux jours* au milieu de *si bons compagnons*, le temps s'est écoulé sans que je m'en sois aperçu. »

Ce bonheur ne devait pas être de longue durée. La Vierge du Laus ne l'avait un moment enrôlé parmi les chapelains de son sanctuaire que pour lui faire faire l'apprentissage de la vie religieuse sous la direction de maîtres autorisés. C'était ailleurs qu'il devait recevoir le sacerdoce; ailleurs encore qu'il devait se fixer définitivement dans l'état religieux.

Donnons la parole au document officiel publié par ordre de la Congrégation des Rites : « Il se mit aux études et au travail de sa perfection avec une ardeur

nouvelle, qui ne comptait pas, hélas! avec ses forces physiques. En dix mois, elles furent épuisées, et l'on dut l'envoyer dans sa famille. Il y vint résigné, et tout heureux de l'habit ecclésiastique qu'il portait. Il y resta deux années à refaire sa santé, mais sans perdre jamais l'espoir du sacerdoce. Un jour qu'il était presque mourant, quelqu'un ayant exprimé la crainte que cela n'arrivât pas, il se réveilla de sa demi-agonie pour répéter : *Je serai prêtre; je dirai la sainte messe.* »

Son père mourut sur ces entrefaites. Obstiné jusqu'au bout à combattre la vocation religieuse et ecclésiastique de son fils, il n'avait pas cessé, durant les derniers mois de sa vie, ses poursuites et ses instances pour l'amener enfin à renoncer à ses études, et, même sur son lit de mort, il lui intima que sa volonté suprême était qu'il demeurât à la maison pour être le soutien de sa sœur.

Mais cette demoiselle, qui était fort pieuse et dont le cœur battait à l'unisson de celui de son frère, ne songea pas à se prévaloir de cette suprême recommandation de son père mourant. Pierre-Julien se disposa donc à entrer au grand séminaire, au mois d'octobre 1831. Mais, avant d'être admis à suivre les cours de théologie, il lui fallait établir, par des certificats et des examens sérieux, que son intelligence était suffisamment ouverte aux questions spéculatives et que ses études littéraires et philosophiques avaient été convenablement faites. C'était le point difficile.

Écoutons le postulateur de la cause : « Il pria son curé de lui donner une lettre de recommandation. Celui-ci le lui promit; mais, *dernière épreuve*, cette lettre le désavouait. » Nous comprenons l'embarras de ce pauvre curé. Comment refuser un témoignage de bienveillance à ce jeune homme si pieux et si persévérant dans sa vocation ? Mais comment affirmer aussi que ses études

étaient suffisantes, alors qu'il savait pertinemment le contraire? Par un sentiment de curiosité bien naturel, Pierre-Julien, qui était impatient de connaître le jugement de son curé sur sa personne et sur sa vocation, déchira l'enveloppe et lut la lettre. Sa désolation fut extrême. Mais le propre des serviteurs de Dieu est de ne se décourager jamais ; car, quand tout leur manque du côté de la terre, tout leur demeure encore du côté du ciel.

« S'abandonnant à la Providence, sans recommandation aucune, sans protection, en une occasion si grave pour lui, mais fort de son innocence et de la pureté de ses intentions, il partit pour Grenoble, en comptant sur Dieu seul. La première inspiration de sa piété fut d'aller se jeter aux pieds de Celle qu'il avait prise pour sa mère et réclamer sa protection. »

Sa confiance ne fut pas déçue. Mais quel était le protecteur que la Reine du ciel lui envoyait à cette heure si critique? Le mémoire du postulateur de la cause va nous l'apprendre. « Au sortir de l'église, Julien rencontre Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, supérieur général des Oblats de Marie. Le vénérable évêque, qui le connaissait, l'accueillit avec la plus grande bienveillance, et lui exprima sa surprise de le rencontrer à Grenoble. « Je viens, dit Julien, me présenter aux supérieurs du « séminaire diocésain. — Attendez-moi, répondit Mon« seigneur, et soyez tranquille, je vais dire à ces mes« sieurs tout le mal que je sais de vous. » Pénétré de reconnaissance pour Dieu, Julien se rend près des supérieurs; il en est bien reçu ; le résultat de son examen sur la philosophie fut satisfaisant. Il entra, en octobre 1831, au grand séminaire, pour y suivre, pendant trois années, le cours de théologie. Il avait vingt ans. »

Nous avons reproduit textuellement le récit du mé-

moire officiel (p. 28-29). Mais son auteur, le postulateur de la cause, qu'il nous permette de le lui faire observer, a commis un anachronisme. Nous le relevons, non pas pour contester la véracité de l'anecdote qu'il rapporte, mais pour corriger des expressions qui sont inexactes. Le Fondateur des Oblats de Marie ne reçut la consécration épiscopale qu'une année plus tard, le 14 octobre 1832 ; il ne devint évêque de Marseille que beaucoup plus tard, au mois de décembre 1837. Le vénérable P. Eymard, qui a raconté cet incident si particulièrement providentiel de sa vie, a involontairement induit en erreur ses fils qui l'écoutaient en désignant le protecteur que la Sainte Vierge lui avait envoyé par le titre de la dignité dont il était revêtu au moment où il parlait, mais qu'il ne possédait pas encore au mois d'octobre 1831.

Qui n'admirerait la maternelle sollicitude avec laquelle la Vierge du Laus place un de ses Oblats sur le chemin que suit le futur Fondateur des Pères du Saint-Sacrement afin de lui indiquer la voie, de le consoler, de le fortifier et d'assurer sa vocation d'apôtre de l'Eucharistie ! Le P. Tempier le reçoit, enfant, à Notre-Dame du Laus ; le P. Touche entend sa première confession générale ; le P. Guibert obtient de son père le consentement qui lui permet d'entrer dans la vie religieuse ; le P. de Mazenod, par sa charitable intervention, facilite son admission au grand séminaire de Grenoble.

Nous ne suivrons pas l'abbé Eymard durant les trois années de ses études théologiques. Ses contemporains affirment que sa ferveur ne se démentit jamais et qu'il alla de *vertu en vertu*, jusqu'au jour où il put monter enfin au saint autel et célébrer sa première messe. Arrivons immédiatement à son ordination sacerdotale, et laissons encore une fois la parole au postulateur de la cause.

« L'abbé Eymard fut ordonné prêtre à Grenoble, le 20 juillet 1834. Il alla se réfugier dans la solitude de Notre-Dame de l'Osier desservie par des missionnaires diocésains et y célébra sa première messe, le 22 juillet 1834, fête de sainte Madeleine.

« Il partit à l'insu de sa bonne sœur, laissant ignorer à tous sa retraite, et monta à l'autel après un jour encore de recueillement, encouragé par le regard maternel de Marie », et ajouterons-nous, assisté par un prêtre Oblat de Marie. « Lui seul connut les délices de cette première messe : délices pour le serviteur et pour le Maître aussi, heureux d'obéir à une voix si pure, de reposer dans des mains si innocentes.

« Les prêtres qui desservaient alors le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier, touchés de la vertu et de la douceur de l'abbé Eymard, désirèrent, malgré sa jeunesse, l'avoir pour curé et pour supérieur de la maison. Mais sa sœur obtint de l'évêque de Grenoble que son frère, dont la santé avait besoin de se consolider, prendrait quelque repos dans sa famille. » (Pages 31, 32.)

Nous avons cité, en son entier, et sans le couper par aucune réflexion, le récit du postulateur de la cause. Il contient une affirmation évidemment inexacte et que nous nous permettons de lui signaler. Ce n'est pas seulement au mois de septembre 1834 que les Oblats de Marie s'établirent à Notre-Dame de l'Osier, ainsi qu'il le dit dans la note qui est au bas de la page 32 de son *Mémoire*. Dès 1830, un ami du P. de Mazenod, l'abbé Dupuy, avait projeté la restauration de ce pèlerinage jadis célèbre. Mais rappelé inopinément à Marseille par l'autorité ecclésiastique qui ne croyait pas son idée réalisable, et attaché comme vicaire à une des paroisses de la ville, il avait dû renvoyer à plus tard l'exécution de son plan. Il le reprit, et cette fois avec l'assentiment formel du P. de

Mazenod, à l'automne de 1832, et commença par se faire nommer curé de la petite paroisse groupée autour du sanctuaire de l'Osier. Au mois de mars 1834, il obtint comme compagnon le P. Dassy et, quelques semaines après, le P. Guigues.

Quand l'abbé Eymard vint, au soir du 20 juillet, frapper à la porte de la petite communauté et solliciter la faveur de célébrer, le surlendemain, sa première messe à l'autel de Marie, dans la vieille église si souvent témoin de sa puissance, il n'ignorait pas la qualité des prêtres qui joignaient à leur titre de chapelains du pèlerinage renaissant celui de Missionnaires diocésains. C'est même sans doute à cause de cela qu'il voulut célébrer sa première messe à l'Osier. Il les connaissait pour les avoir vus cinq ans auparavant, à Marseille, durant les dix mois qu'il avait passés au noviciat de leur Congrégation. Que ceux-ci, édifiés par sa piété, sa douceur et les effusions de son zèle, aient songé à l'adjoindre à leur petite phalange, ou à le ramener du moins à ce noviciat d'où il était une première fois sorti : qu'ils lui aient même proposé la direction de la très petite paroisse de l'Osier, nous le croyons sans peine. Mais qu'ils lui aient offert aussi le titre et la charge de supérieur de la maison, c'est une allégation manifestement erronée. L'impossibilité d'une pareille proposition saute aux yeux.

De l'Osier, l'abbé Eymard rentra dans sa famille, à la Mure, d'où il partit, le 17 octobre, pour remplir le poste de vicaire à Chatte, arrondissement de Saint-Marcellin, où il demeura trois ans. Le 2 juillet 1837, son évêque l'appela à la cure de Monteymard qu'il occupa jusqu'au 4 juillet 1839.

Comment, et pour quels motifs, l'abbé Eymard demanda à sortir du ministère paroissial pour rentrer dans la vie religieuse ; comment et pour quels motifs, il fut amené

à choisir la congrégation naissante des Maristes qu'il abandonna, au cours de l'année 1858, pour jeter les bases de la Société du Saint-Sacrement, le postulateur de la cause en fait minutieusement le véridique et très édifiant récit.

La fondation de la nouvelle Société conçue par le P. Eymard fut laborieuse. En avait-il soupçonné toutes les difficultés? Dès qu'il connut son existence, Mgr DE MAZENOD lui accorda toute sa sympathie et s'employa à seconder les vues et les aspirations du Fondateur. Ecoutons le récit que nous fait l'historien officiel du P. Eymard :

« Mgr DE MAZENOD, qui connaissait le Père depuis de longues années, et qui voulait établir, dans son diocèse, l'adoration perpétuelle, vint lui-même à Paris, en 1858, trouver le serviteur de Dieu, lui demandant de réserver pour Marseille la première fondation qu'il ferait.

« Le Père vit là une indication de la divine Providence et se mit à l'œuvre sans tarder. Un peu plus tard, il écrivait au P. de Cuers, le 19 juin 1858 : « L'offre que le « saint évêque de Marseille nous fait pour l'œuvre eu- « charistique m'a bien touché. — Voyez comme Notre- « Seigneur est bon ! C'était par Marseille que nous vou- « lions commencer... et voilà que tout semble s'arranger « pour y faire la première fondation. »

« En mars, la maison était achetée, et l'on y entrait le 2 avril... C'est le jour de la Fête-Dieu, 1859, que se fit la première exposition, mais la maison ne commença à fonctionner que le 9 novembre.

« Notre exposition première, écrivait le P. Eymard, a eu lieu, le mercredi 9 novembre, par Monseigneur l'évêque, au milieu d'un grand concours et de la joie universelle. Nous la continuons avec bonheur. »

Il serait difficile de dépeindre le pieux enthousiasme

avec lequel le peuple catholique de Marseille accueillit les nouveaux apôtres de l'Eucharistie. Le P. Eymard en était ému jusqu'aux larmes : « Dieu nous a donné de grandes consolations à Marseille, écrivait-il. J'y ai trouvé de grandes âmes, des âmes de feu. J'espère que notre bon Maître y trouvera des aigles autour de son corps divin. »

Le zélateur le plus dévoué à l'œuvre des prêtres adorateurs fut incontestablement l'évêque de Marseille. « Les larmes me viennent aux yeux, écrivait-il, en voyant Notre-Seigneur glorifié comme il l'est. » Et à quelque temps de là : « Que dirai-je de ce zèle pour l'adoration de nuit ? C'est à en mourir de joie. Oh ! que Notre-Seigneur est glorifié ! »

Enfin, au soir d'une de ces adorations particulièrement ferventes, il s'écriait encore : « C'est un véritable triomphe pour notre Sauveur ; impossible de résister à l'émotion que procure un tel spectacle. Aussi, quelles douces larmes n'ont pas coulé de mes yeux ! Si cela devait durer ainsi, ce serait trop de bonheur sur la terre ! »

Heureux des ovations que recueillait Notre-Seigneur, au début de son ministère public, Jean-Baptiste disait aux Juifs : « L'ami de l'Epoux qui se tient près de Lui et qui l'écoute, tressaille d'allégresse aux accents de sa voix aimée ; je vous le répète donc, ma joie est complète. » L'accueil fait au P. Eymard et à ses premiers disciples par notre vénéré Fondateur nous a remis en mémoire cette belle parole de l'amour et du désintéressement. Ce prêtre et cet évêque étaient l'un et l'autre des amis passionnés de l'Epoux divin. Ils étaient heureux par suite et de se trouver réunis près de Lui, et de voir leurs familles rapprochées l'une de l'autre au pied des autels de la sainte Eucharistie.

Les Religieux du Saint-Sacrement vénèrent le P. Ey-

mard comme le patriarche et le législateur de leur noble famille; les Pères Maristes l'honorent comme un frère, au cœur de feu, au zèle entreprenant, qui n'a quitté le foyer de son enfance que pour accomplir plus librement l'œuvre spéciale que son Père du Ciel lui avait confiée ; les Oblats de Marie ne seront-ils pas admis à lui porter leurs hommages, comme à un ami, d'abord pauvre, puis couronné de gloire, dont leurs ancêtres orientèrent la vie, encouragèrent les débuts et facilitèrent la vocation? Nous aimons à constater et à publier cette pieuse confraternité, persuadés que l'humble tribut de notre vénération que nous déposons sur la tombe du P. Eymard, tombe vénérable à nos yeux à l'égal d'un reliquaire, contribuera à resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à ses fils.

E. Baffie, o. m. i.

II

LA TRANSLATION DES RESTES DU R. P. POMPEI DU COUVENT DE VICO AU TOMBEAU DE SA FAMILLE.

On lit dans *le Conservateur de la Corse*, 27 juillet 1899 :

Monsieur le directeur,

Vous avez déjà eu la bonté d'annoncer dans votre estimable journal le transfert, dans le tombeau de sa famille, des restes mortels du regretté P. Pompei (Paul-Marie), mort en odeur de sainteté au couvent des Oblats de Marie de Vico, en 1886. De plusieurs côtés, l'on nous fait savoir que les nombreux membres du clergé qui ont connu le saint religieux comme professeur au grand séminaire d'Ajaccio, ne liraient pas sans intérêt les détails pieux de cette translation.

Et de fait, combien imposantes ont été les démonstrations de foi et de piété prodiguées sur tout le parcours aux restes

vénérés du saint religieux, pour la plus grande gloire de notre sainte religion !

Ah ! si les morts n'étaient pas à l'abri des attaques de l'orgueil et de la vanité, comme l'humble Oblat eût tressailli du fond de son cercueil pour protester hautement contre ces marques d'estime et de vénération, lui, toujours si humble et si petit à ses yeux; lui qui, pendant toute sa vie, mettait tout son bonheur et tous ses soins à pratiquer l'*ama nesciri* de l'*Imitation*, à être inconnu et compté pour rien !

L'on s'est demandé, et non sans raison, comment le couvent de Vico avait pu se priver de cette dépouille précieuse.

Dire comment la chose s'est faite serait raconter un triomphe, le triomphe de la piété fraternelle, triomphe d'autant plus admirable et méritoire qu'il a coûté plus cher au vainqueur. Certes, M. Innocent Pompei, frère du défunt, peut être fier de son succès; et ce n'est pas à lui que l'on peut appliquer les vers du poète :

> A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Douze ans de lutte et de lutte constante; il ne lui a fallu rien moins pour voir ses efforts persévérants couronnés d'un plein succès. Acharnée a été la résistance des Supérieurs majeurs des Oblats de Marie Immaculée ! Et qui ne le comprendra? Ce n'est pas si aisément que l'on se dépouille d'un précieux trésor, que l'on renonce à un riche héritage ! A bon droit, les Oblats de Vico étaient fiers et heureux de ce tombeau et le regardaient, avec celui du saint P. Albini, comme une sauvegarde et une source abondante de bénédictions.

Jouissez donc de votre bonheur, heureuse famille du P. Pompei ! Votre joie est légitime et bien méritée. Elle est pour vous la réalisation de ce que chantait le prophète Isaïe: *Gaudentque vehementer cum invenerint sepulcrum.* Quelle joie de trouver, de recevoir un cercueil si désiré !

Cette translation des restes vénérés du bon P. Pompei ne pouvait manquer de revêtir un caractère spécial de solennité, vu la réputation méritée et connue de celui qui en était l'objet, et grâce aussi aux personnages éminents qui devaient

former le cortège d'honneur ; à savoir, M. le chanoine Salicetti, vicaire général capitulaire et parent du défunt, et le R. P. Bessières, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, tous deux arrivés dès la veille au couvent, en compagnie des abbés Paoli et Valentini, également parents du défunt. La maison de Vico était représentée par son supérieur, le R. P. Hamonic et les RR. PP. Tamburini et Stefanini. Plus tard devait s'adjoindre, à Calacuccia, le R. P. Michel, supérieur des Franciscains du Niolo.

C'est le 26 juin, à 5 heures et demie du matin, que le saint Oblat quittait pour toujours ce couvent de Vico qui lui était si cher et qu'il avait embaumé, pendant tant d'années, par l'odeur de ses admirables vertus !

Qu'il était beau à voir le char funèbre, j'allais presque dire le char de triomphe, qui emportait le blanc cercueil orné simplement d'une croix et de lisérés d'azur ! Des mains pieuses et délicates s'étaient plu à orner ce char comme un temple ou comme un reliquaire. Il s'avance lentement au son des cloches du couvent, auxquelles répondent celles de la paroisse de Vico. Beaucoup de personnes de Nesa et des environs forment cortège.

C'est à Vico même, pour répondre au désir de M. le chanoine Paoli, vicaire-forain, que doit se faire le service solennel avant le départ. Aussi, malgré l'heure matinale, toute la population est déjà sur pied et vient au-devant du convoi, clergé en tête.

Chose remarquable, les femmes qui, ici, n'assistent jamais processionnellement aux enterrements, étaient accourues et se mirent d'elles-mêmes en rang, à l'aller et au retour, comme pour les processions de la Fête-Dieu. L'église est comble comme aux grands jours de fête, et jamais messe des morts ne fut plus solennelle ni mieux exécutée. M. le chanoine Salicetti en était spécialement dans l'admiration et ne tarissait pas d'éloges sur ces beaux chants et ces belles voix. Du reste, l'éloge des Vicolais n'est plus à faire sous ce rapport ; pas plus que pour leur piété envers les morts.

A 8 heures un quart les voitures se mettaient en marche;

suivant le désir de la famille, la voie du Niolo avait été choisie, avec halte, le premier soir, au couvent des RR. PP. Franciscains ; le second soir, à Morosaglia, pour arriver le troisième jour, au matin, à Quercitello, terme du voyage.

Sur tout le parcours, inutile de le dire, ce furent les mêmes démonstrations de foi, de piété, de vénération, qu'à Vico ; en passant près de Renno, quoique le village soit bien éloigné de la route, les cloches sonnèrent à toute volée pendant près d'une heure, et la population accourait pour déposer deux couronnes sur le cercueil : elle arriva trop tard.

Grâce à un oubli de la poste, la population de Cristinacce fut très contrariée d'être surprise par l'arrivée du convoi, ce qui ne l'empêcha pas de rendre les honneurs et de chanter l'absoute au milieu du chemin.

Malgré la distance et une halte assez prolongée dans la belle forêt d'Aïtone, pour délasser les chevaux et prendre le repas, le convoi arriva de bonne heure au couvent des RR. PP. Franciscains. Comment assez les remercier, ces bons Pères, de leur bonne et généreuse hospitalité !

Le lendemain matin, nouvelle messe solennelle avant le départ. Plus de trente prêtres ou abbés étaient accourus pour rehausser par leur présence l'éclat de cette belle cérémonie et donner au cher défunt une dernière marque de leur sympathie et de leur vénération.

A peine avons-nous fait quelques pas que déjà nous rencontrons toute la paroisse de Calacuccia qui vient processionnellement saluer le cercueil, chanter une absoute et nous accompagner jusque près les limites de la paroisse.

Mais qu'est-ce que cette foule que nous apercevons, rassemblée près d'un petit hameau? Détail vraiment touchant : les bons habitants de Corscia sont descendus du haut de leurs montagnes, les mains pleines de corbeilles remplies de couronnes et de guirlandes. En un instant, pendant que le clergé chante l'absoute, le char se trouve tout enguirlandé et orné comme un reposoir. Cette bonne population nous accompagne loin, bien loin, en chantant des psaumes ; ce n'est qu'à grand regret qu'elle nous quitte. Puisse notre cher

défunt lui obtenir du ciel, en retour de sa piété et de son zèle pour les morts, les plus abondantes bénédictions !

Nos chevaux dévorent l'espace en descendant les *scale di Santa Regina*, si grandioses et si curieuses à visiter. Un instant de repos à Ponte-Leccia avant l'ascension de Morosaglia. Nous y arrivons avant la nuit. Dans l'église du couvent les torches brûlent autour du catafalque préparé pour recevoir le cercueil. Quel accueil cordial et empressé de la part du bon curé-doyen, M. le chanoine Nicolaï ! Il nous supplie en grâce que l'on veuille bien lui accorder, à lui et à sa population, l'avantage de célébrer, le lendemain, un service funèbre pour le bon P. Pompei, son ancien ami et condisciple. Et à notre grand regret, l'heure trop matinale fixée pour le départ, ne permet pas de lui accorder cette légitime satisfaction. Qu'il veuille bien recevoir, à nouveau, les meilleurs remerciements pour tous les préparatifs que son cœur avait faits pour recevoir ses hôtes distingués.

Mais, comme il est facile de le comprendre, toutes les démonstrations précédentes devaient pâlir devant celles que le canton et le pays natal réservaient au saint prêtre et religieux ! De Croce à la Porta et de la Porta à Quercitello, ce fut moins un convoi funèbre qu'une marche triomphale. Partout les populations accouraient de tous côtés et se rangeaient en procession ; si bien que la foule se trouva énorme avant d'arriver à Quercitello, où la population réunie, encore loin du village, nous attend, rangée en bon ordre, avec un très nombreux clergé venu des cantons environnants, heureux de donner cette marque d'estime à leur ancien maître du grand séminaire.

Et le frère de notre cher défunt, l'auteur de cette belle manifestation, où est-il ? Le voilà en habit de pénitent ; il sort des rangs où il était caché pour venir nous donner la plus chaude accolade et se jeter, tout ému, dans nos bras. Heureux frère, qui peut enfin recevoir et baiser ce cercueil si désiré !

Les torches et les cierges distribués, le cortège reprend sa marche, et, après bien des détours, arrive enfin à l'église

paroissiale, où un splendide catafalque, tout ruisselant de lumières, reçoit le béni cercueil.

Un instant de repos nous est donné pendant que les confrères chantent l'office des morts.

Et pourquoi ne pas dire un mot d'une autre scène qui se passait à côté, puisqu'elle témoigne si bien de la vénération que l'on avait pour le saint corps ?

Le char funèbre avait à peine déposé son glorieux fardeau, qu'il se voit assailli par une foule considérable. C'est à qui pourra se procurer, comme des reliques précieuses, des lambeaux de fleurs, de guirlandes, de couronnes, de cotonnades et surtout des dix-huit beaux panaches qui surmontaient les six colonnes du corbillard. Tout disparut dans un instant, et, trop heureux les moins favorisés, si, à force de demandes, ils parviennent à obtenir quelques débris du pillage.

Que dire de la cérémonie elle-même? Tout semblait réuni pour la rendre imposante et en rehausser l'éclat : en dehors du clergé si nombreux, foule immense que ne pouvait contenir l'étroitesse du local, chants merveilleusement exécutés sous l'habile direction du R. P. Stefanini.

Après la messe solennelle chantée par M. le vicaire général capitulaire, M. le chanoine Sarrocchi, vicaire-forain de la Porta, monte en chaire pour l'éloge funèbre du héros de cette fête. L'on attendait beaucoup de ce parfait littérateur, de cet orateur distingué, et nous pouvons affirmer, sans crainte, qu'il a dépassé de beaucoup les espérances conçues. Quel bel éloge du saint religieux, du savant professeur ! Quelles pensées profondes et si bien exprimées dans un style noble et toujours soutenu ! Qu'il a été heureux surtout dans son éloquente apostrophe au frère du défunt, caché dans la foule et n'ayant d'autre ambition que de marcher sur les traces glorieuses de son humble frère !

M. le chanoine Sarrocchi ne voudra pas garder pour lui seul ce bel éloge funèbre ; il ne peut, en le publiant, qu'être très agréable aux nombreux amis du regretté défunt.

Cette belle cérémonie devait se terminer par une particularité assez imprévue, que l'on peut appeler des *trois ab-*

soutes; la première, donnée à l'église par M. le célébrant ; la deuxième, donnée par le R. P. Bessières, à l'ancienne église paroissiale où l'on se rendit processionnellement ; la troisième, donnée à la chapelle même de la famille par le R. P. Hamonic, qui fut, pendant tant d'années, le confrère, le collègue et l'ami du bon P. Pompei, au grand séminaire d'Ajaccio.

Honneur au zèle et à la piété fraternelle de M. Innocent Pompei, qui ont su faire de cette chapelle de Notre-Dame des Anges un vrai bijou, aussi riche qu'élégant et comme le lit de repos de son bien-aimé frère ! Il est là, en effet, au milieu du caveau, à la place d'honneur, juste au-dessous de l'autel du saint sacrifice. Qu'il y repose en paix, en attendant la résurrection, sous cette belle plaque de marbre qui orne la chapelle et qui rappelle les noms, les dates et les qualités du défunt !

Pour terminer cette belle cérémonie, il fallait le mot d'adieu au héros de cette fête ; payer le tribut de la reconnaissance à tous ceux qui avaient contribué à en rehausser l'éclat ; il fallait enfin redire, en quelques mots bien sentis, et les motifs de joie des uns et de tristesse des autres, tout en tirant la leçon qui ressortait des vertus du défunt. Le R. P. Bessières se chargea de cette tâche qu'il remplit à la plus grande satisfaction de son immense auditoire.

Testis.

III

KLONDYKE.

Dans le dernier numéro des annales, un article sur le Klondyke racontait le voyage du R. P. Gendreau et de ses compagnons qui avaient suivi la voie de Vancouver et du Chilcoot-Pass, pour se rendre à Dawson-City. La lettre suivante donne le récit du voyage du P. Lefebvre, qui, du Mackenzie, s'est rendu dans cette même ville, en

traversant les montagnes Rocheuses et en suivant la rivière Porc-Epic et le fleuve Yukon. Cette lettre était adressée au R. P. Boisramé, qui a bien voulu nous la communiquer.

Dawson City, 11 avril 1899.

« Mon révérend et bien cher Père,

« J'ai reçu hier votre lettre, ainsi que les envois qui l'accompagnaient, et je vous dis, pour le tout, un gros merci du cœur. Maintenant, mon révérend Père, si vous pouviez lire au dedans de moi, vous verriez le sincère regret que j'ai du profond silence que j'ai gardé depuis trop longtemps à votre égard.

« Au lieu de vous donner mes excuses, je préfère vous dire : Pardonnez-moi, il n'en sera plus ainsi à l'avenir. Je vous prie seulement de croire qu'il n'y a eu de ma part ni indifférence, ni oubli, car votre souvenir a été souvent sur mes lèvres, et encore plus souvent dans ma pensée et dans mon cœur.

« Il y a juste un an aujourd'hui que je laissais le cher P. Giroux seul, absolument seul, et éloigné de toute habitation et de tout confrère, puisque Good-Hope, Mission la plus rapprochée, est à 240 milles de distance. Vous le dirai-je, jamais séparation me fit autant de peine. Car si la pensée de laisser mon cher compagnon seul me causait une vive tristesse, non moins triste et sombre me paraissait l'avenir ; je me lançais dans l'inconnu, ma seule confiance en Dieu, dont je savais faire la volonté, affermissait mon courage. Le F. Louis Beaudet vint me conduire jusqu'au delà de la première chaîne des montagnes Rocheuses, à une distance de 120 milles. Ce fut l'affaire de trois jours et demi. Là, je rejoignis une petite bande de quatre mineurs à qui nous avions rendu service l'automne précédent, et qui, par

reconnaissance, avaient bien voulu me permettre de faire le trajet avec eux. Je restai stationnaire à cet endroit sept longues semaines, attendant la débâcle des glaces, pour me remettre en route. Cette débâcle tardive n'arriva que le 27 mai ; nous ne fûmes pas lents à nous embarquer. Nous avions deux embarcations au lieu d'une, et cela, à cause d'une petite querelle qui survint entre nos quatre mineurs. Pauvre misère humaine, comme elle se glisse partout! En nul autre temps, ils eussent dû rester plus unis. Nous verrons ce que faillit nous coûter, à tous, cette séparation. J'eus la meilleure part, car je m'embarquai avec deux braves compagnons, le père et le fils ; notre berge, quoique de petite dimension, était la plus grande des deux. Nous partîmes ensemble. La rivière Porc-Epic, que nous descendions, débordait, et le courant était très rapide. Durant les deux premiers jours, tout alla bien ; mais dans la matinée du troisième, nous nous trouvâmes entre des rochers à pic, très élevés, et, comme la rivière se rétrécit considérablement à cet endroit, le courant avait la rapidité d'un torrent. Heureusement que les deux jeunes gens qui nous accompagnaient prirent les devants avec leur frêle embarcation. Nous n'avions pas fait 10 milles, que nous arrivâmes à la tête d'un petit rapide; déjà, nous n'apercevions plus, depuis longtemps, la berge de nos compagnons, et, en descendant ce petit rapide, nous nous demandions comment ils avaient pu traverser ce mauvais pas sans accident. A peine avions-nous fait un demi-mille, que nous aperçûmes l'un de ces jeunes gens au pied d'un énorme rocher, nous appelant à grands cris. Plus de doute, ils avaient fait naufrage. Nous nous précipitâmes, en ramant de toute la force de nos bras, au secours de ce pauvre malheureux, et peu s'en fallut que notre berge n'allât buter contre ce roc, où nous

aussi eussions infailliblement échoué. Force nous fut de passer tout droit et d'aller atterrir 1 mille plus bas, à un fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, abandonné depuis quelques années. Jugez de notre émotion. Tout cela se passait au beau jour de la Pentecôte, anniversaire de mon sacerdoce. Qu'on a donc raison de dire que les années se succèdent, mais ne se ressemblent pas. Nous n'avions vu qu'un seul des deux naufragés, qu'était devenu l'autre? Nous le croyions perdu, mais le bon Dieu, le prenant en pitié, il avait pu atteindre le rivage à un endroit pas trop escarpé, gravir la montagne, et nous rejoindre au bout de trois heures. Quant au premier, il n'y avait qu'un seul moyen de le sortir de sa pénible prison, car, je vous l'ai dit, il était en bas d'un rocher à pic qu'il ne pouvait gravir ; avec tous les bouts de corde en notre possession, on parvint à en former un câble de 300 pieds de long, et, Dieu aidant, nous réussîmes à le tirer de sa mauvaise situation. Ces deux jeunes gens avaient absolument tout perdu, linge et provisions, mais leur joie était si grande d'avoir échappé au naufrage, qu'ils ne s'en occupèrent même pas. Nous les reçûmes dans notre petite berge, et continuâmes notre voyage gaiement, mais non confortablement. Trois jours après, nous arrivions au fort Yukon, où nous rencontrions une cinquantaine de mineurs venus hiverner à cet endroit pour ne pas être exposés à mourir de faim à Dawson. Nous étions au 2 du mois de juin ; le 7, je m'embarquais, avec tous ces mineurs, à bord d'un magnifique vapeur. J'avais commencé par manger mon pain noir, je vous assure que je m'en donnai sur le bon pain blanc. Cependant, l'avenir ne me paraissait guère rassurant ; plus que jamais, je m'abandonnai entre les mains de la divine Providence, toujours si bonne à mon endroit. Au bout de dix-huit jours de navigation, nous aperçûmes la

fameuse capitale du Klondyke. Quelle ne fut pas ma surprise, à la vue de cette foule *ex omni lingua, et populo, et natione*, ainsi que de ces milliers de tentes qui offraient un aspect non moins beau qu'étrange! Ce n'était plus un petit camp de sauvages, mais une ville populeuse qui s'offrait à mes regards.

« J'apprends, en arrivant à Dawson, que l'église vient d'être, il y a huit jours, la proie des flammes, et que le R. P. Judge est privé du bonheur de dire la sainte messe, j'avais ma chapelle de voyage avec moi, ceci me donnait un peu d'aplomb pour aborder ce Père Jésuite. Je fus, en effet, bien reçu, d'autant plus qu'il venait de recevoir une lettre de son supérieur, lui disant que des Oblats étaient en route pour se rendre à Dawson, au nombre desquels il mentionnait le nom du R. P. Gendreau comme supérieur. *Deo gratias*! dis-je, alors, du fond du cœur, le bon Dieu voulait me prouver, encore une fois, qu'on ne perd rien en se confiant en Lui. Maintenant, cher Père, vous savez tout ce qui s'est passé depuis lors. Je laisse à d'autres à vous donner les nouvelles courantes. Nous sommes tous en bonne santé et agissons de notre mieux pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la Congrégation. Veuillez demander au Saint-Esprit, pour moi, le don de la langue anglaise, si indispensable ici, et croyez à l'affection sincère de celui qui aime à se dire votre humble frère et enfant en N.-S. et M. I.

J.-C. Lefebvre, o. m. i.

IV

VICARIAT DU TRANSVAAL.

LETTRE DU R. P. VALETTE, MISSIONNAIRE A VLEESCHFONTEIN.

Un de nos Frères convers de Prince-Albert, le F. Courbis, nous communique une lettre que lui adresse du Transvaal son compatriote et parent le R. P. Valette. Nous la publions d'autant plus volontiers que les *Missions* n'ont encore rien publié de cette station que les RR. PP. Jésuites cédèrent aux Oblats en 1894.

Vleeschfontein, 10 février 1899.

Mon cher Frère,

N'est-il pas temps que votre cousin vous donne signe de vie, après un silence de dix-huit mois? Quand je vous écrivis la dernière fois, je comptais vous rejoindre en Amérique ; mais la Providence en a jugé autrement ; elle m'a fait échouer sur le noir continent, dans la république du Transvaal. J'arrivai le 2 octobre 1897 à Johannesburg, la ville aux mines d'or, résidence du préfet apostolique, où je passai environ trois mois, pour perfectionner mes connaissances en anglais et m'exercer au saint ministère. Au bout de ce temps, le R. P. Schoch me fit appeler. « Les Oblats, dit-il, n'ont qu'une Mission indigène, cafre, éloignée de toute autre Mission ; vous irez là d'abord pour tenir compagnie au R. P. Noel et au F. Kribs, Joseph, qui y résident ; ensuite, tenez-vous prêt à entrer en fonctions pour le moment peu éloigné peut-être où nous fonderons une nouvelle Mission pour les noirs. » On ne pouvait m'assigner une plus agréable obédience. Me voilà donc en route et, après un voyage de dix jours, agrémenté de divers incidents, j'arrivai à Vleeschfontein un samedi soir. Le lendemain, je célé-

brai la messe de paroisse ; la piété de nos catholiques m'édifia profondément. Quand on voit tant de bonne volonté chez de pauvres gens qui naguère encore vivaient plongés dans les ténèbres du paganisme, on se sent prêt à tous les sacrifices pour venir en aide à ces âmes et étendre le royaume de Dieu. Après ma première grand'-messe, le R. P. Noel me présenta à l'assemblée ; la poignée de mains, si usitée en Amérique, est aussi de mode en ces contrées. Peu à peu, on fit connaissance.

Vleeschfontein est simplement une vaste ferme pas très fertile et ne produisant très souvent rien du tout, à cause de la sécheresse. Au centre de la propriété se trouve la Mission : une petite chapelle de beaucoup trop étroite, trois cellules pour les missionnaires, un réfectoire, un minuscule appartement où l'on a installé la bibliothèque, la reliure et l'imprimerie ; une cuisine, l'étable et ses dépendances. A une centaine de mètres de notre habitation s'élève la maison d'école, qui se remplit et se désemplit quatre ou cinq fois par jour. Un peu plus loin, le village cafre, très gentil et très propret, étale ses maisonnettes bâties en briques et alignées au cordeau ; autour de chaque maison, une cour sert tout à la fois de cuisine, de réfectoire et de salle de réception. Le parquet, aussi uni qu'un parquet en planches, est soigneusement entretenu avec de la terre calcaire mélangée à la fameuse bouse de vache d'un usage si commun parmi les noirs du Sud-Africain. La vraie hutte cafre est ronde ; mais nos gens, qui ont à cœur de s'instruire sous tous les rapports, bâtissent maintenant à l'européenne. A eux seuls, ils ont construit l'école et une chambre pour les Pères ; ce sont d'habiles maçons, menuisiers et couvreurs, qui peut-être feraient honte à ceux de Saint-Romain et même de Saint-Peray. N'en déplaise à ces chers Ardéchois ! Aussitôt que nous en au-

rons les moyens, nous commencerons la construction d'une nouvelle maison de communauté ; nos catholiques feront à peu près tout le travail : de la sorte, les dépenses seront moins considérables.

Au point de vue religieux, les missionnaires n'ont pas à se plaindre. Le village compte à peine 250 âmes, dont la grande majorité appartient à notre sainte religion ; l'année dernière, nous avons eu 35 baptêmes d'enfants ou d'adultes ; actuellement, 25 catéchumènes se préparent à la réception de ce sacrement pour les solennités pascales ; de tous ceux qui sont établis depuis quelque temps sur le terrain de la Mission, il ne restera plus dans le paganisme que deux polygames et quatre ou cinq vieux ou vieilles obstinés. De temps à autre, de nouvelles familles se fixent sur notre ferme, et, attirées par la grâce, elles-mêmes demandent à se faire instruire. Quelle différence entre nos chrétiens et leurs voisins si dégradés, païens et protestants !

Chaque matin, tous assistent à la sainte messe et, le soir, ils reviennent à l'église pour la récitation du chapelet et de la prière. Le dimanche, entre les offices, ils ne manquent point de faire leur visite au Saint Sacrement, ou le chemin de la croix. La fréquentation des sacrements, surtout la communion du premier vendredi du mois, est ici en grand honneur. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de paroisses en France et en Canada où la religion soit mieux pratiquée. Il vaut donc la peine de quitter sa patrie pour être ici l'instrument des miséricordes divines. Les protestants nous font une rude concurrence ; dans chaque village ou à peu près, il y a un prédicant : toutes les sectes sont établies aux alentours, aussi nous est-il très difficile d'établir de nouvelles Missions. Nous désirerions cependant en fonder une à une quinzaine de milles de Vleeschfontein, mais il

faut acheter le terrain, c'est-à-dire débourser une somme de 2 000 livres (50 000 francs) On pourrait encore avoir deux autres stations, si l'on avait l'argent et le personnel nécessaires.

Comme tous les catholiques sont groupés autour de la Mission, il y a beaucoup moins de travail. « Quelles sont donc vos occupations ? » me demanderez-vous... Il m'a d'abord fallu apprendre les éléments de la langue séchuana ; le R. P. Noel m'a donné quatre ou cinq leçons, puis il a eu du travail en quantité et est tombé malade. J'ai dû me débrouiller tout seul; heureusement la Sainte Vierge est venue à mon secours. Maintenant le séchuana m'est devenu familier : je puis causer, confesser et prêcher en cette langue. J'ai essayé de former aux cérémonies quelques enfants de chœur et, deux mois après mon arrivée, j'ai commencé à faire la classe aux enfants ; j'ai continué jusqu'à Noël, époque où les travaux des champs réclamaient tous les bras. Les cours vont reprendre avec plus d'ardeur que jamais. L'année dernière, il y a eu une augmentation sensible dans le nombre des élèves. On a commencé à venir des villages voisins. Si les récoltes sont bonnes, ce mouvement s'accentuera, je l'espère. On est jaloux de voir qu'ici les petits garçons sont plus instruits que ceux des environs et qu'ils commencent à parler anglais, et cela engendre l'émulation. Le soir, il y a classe pour les jeunes gens et pour les hommes, qui apprennent à écrire dans leur propre langue; plus tard, on leur enseignera l'anglais. « Pourquoi, me direz-vous, leur apprendre cette dernière langue, puisque vous êtes dans la république des Boërs parlant hollandais ? » Parce que les Boërs ne forment que la minorité de la population et que les relations commerciales se font en anglais ; dans les mines où vont travailler les Cafres, l'anglais est également la

langue courante et, en ville, on n'accepte des noirs comme domestiques que s'ils parlent anglais.

Actuellement, le R. P. Noel remplace momentanément un autre missionnaire ; tout le travail retombe donc sur moi. Depuis quatre ans, nous nous débattons avec la famine; la sécheresse et les sauterelles ont détruit toutes les récoltes, le bétail a succombé à la *rinderpest*. Pour comble de malheur, la fièvre est survenue, terrible, emportant en certains villages plus de la moitié de la population; ici, elle n'a épargné personne ; mais, grâce aux remèdes distribués, il n'y a pas eu, à proprement parler, de victimes. Les missionnaires ont dû payer leur écot, nous n'en sommes plus à compter combien d'attaques nous avons eues; quelquefois, nous passions la journée étendus chacun sur son lit. En ce moment, l'ennemi fait mine de revenir ; nous nous confions à la garde de Dieu. Dans le dernier numéro des annales, j'ai vu que vous avez fait votre oblation perpétuelle ; je vous félicite de tout cœur de cette faveur et de la part qui vous est échue dans le vaste champ confié au zèle de notre chère Congrégation. Au revoir, mon bien cher Frère, croyez à toute mon affection en N.-S. et M. I.

C. Valette, o. m. i.

V

A DURBAN.

Les pages précédentes étaient déjà sous presse quand nous est parvenu le compte rendu des solennités jubilaires de Mgr Jolivet, à Durban. Ces lignes écrites par le R. P. Le Texier compléteront le récit du R. P. Delalle.

Le 20 mai au soir, nous quittions Marianhill, le centre des Missions noires à Natal. Pendant trois jours, nous avions pu étudier dans sa magnifique et puissante organisation, l'œuvre vraiment admirable des Trappistes pour la conversion des Cafres. Les Trappistes de Marianhill ont jeté sur tout le pays un grand filet aux nœuds forts et aux mailles de fer ; les siècles et la pêche la plus miraculeuse ne sauraient le briser si la providence continue quelques années encore à leur fournir les ressources nécessaires pour établir et développer leurs Missions. Le futur Montalembert, qui fera l'histoire du sud de l'Afrique, trouvera de belles choses à dire sur nos moines. Comme la vieille Europe, la nouvelle Afrique sera défrichée et faite en grande partie par des religieux et par des moines.

De Marianhill à Durban, le voyage ne fut point long ; il se fit en chemin de fer. Sur tout le parcours, le passage de Mgr Jolivet attirait l'attention et les regards ; à presque tous les arrêts du train, des amis, des connaissances et des admirateurs venaient lui offrir des souhaits de fête. A la gare de Durban, des représentants des Sociétés de Saint-Vincent de Paul et du Cercle des jeunes gens, nous attendaient. Ils étaient venus, au nom de la paroisse, recevoir Monseigneur et ses illustres hôtes NN. SS. les évêques de Kimberley et de Grahamstown et le pro-préfet du Transvaal. A peine leurs voitures avaient-elles quitté la gare, que le beau carillon de Saint-Joseph se fit entendre, et nous aperçûmes bientôt le clocher tout couvert de drapeaux et d'oriflammes, qui saluaient par leurs ondulations gracieuses l'arrivée du vénéré pasteur.

Des guirlandes de verdure et de fleurs, serpentant sur des mâts vénitiens, sur les murs de l'église et tombant des branches d'arbres auxquelles elles s'étaient sus-

pendues, exprimaient les souhaits de bienvenue de tous. Une foule nombreuse et compacte attendait devant l'église, dans une grande impatience, le prélat jubilaire et sa suite. Les photographes de Durban nous ont gardé le souvenir de cette scène de l'arrivée de Monseigneur.

L'intérieur de l'église avait aussi son air de fête. Saint-Joseph est la reine des églises bâties en Afrique par Mgr Jolivet, et, pour son jubilé, elle avait tenu à se montrer belle. Outre la beauté de son architecture qui la pare en ses jours ordinaires, elle s'était revêtue de tentures aux couleurs riches et gaies, qui portaient dans leurs plis les armes de Monseigneur et douze blasons rappelant les principales époques de sa vie. Le sanctuaire avait été transformé en un parterre de fougères et de fleurs et le maître-autel, décoré avec goût, était étincelant de lumières. Pendant que les évêques faisaient leur entrée dans l'église et qu'une foule nombreuse de fidèles courbait le front sous leur main bénissante, le chœur chantait au-dessus de nos têtes d'un ton grave et solennel l'*Ecce Sacerdos magnus*. Il y eut ensuite bénédiction du Très Saint Sacrement. La grande fête devait avoir lieu le lendemain.

21 *mai*. La grand'messe fut chantée, au milieu d'un concours immense, par Monseigneur lui-même, et notre bonheur, à nous Oblats, était de le voir assisté par le R. P. Miller. Les évêques de Kimberley et de Grahamstown étaient à leur trône ; le clergé avait pris place à leur suite. Jamais encore l'église de Durban n'avait eu de si belles cérémonies. Nous avions trois évêques et quatorze prêtres venus pour la circonstance de tous les points du sud de l'Afrique. Dans sa joie, Mgr Jolivet semblait rajeuni à soixante-treize ans. Pendant le chant de la Préface et du *Pater*, sa voix puissante et claire remplissait toute l'église. Nos chantres aussi se surpassèrent

ce jour-là, ce qui n'est pas peu dire ; vous savez, mon révérend Père, combien ici on cultive la musique, et combien l'âme africaine est pleine de mélodies ; le chant fut plus pieux et plus beau qu'à l'ordinaire. Vers la fin de la messe, le R. P. Miller annonça que, par une faveur spéciale reçue de Rome, Monseigneur allait donner la bénédiction papale. La foule s'agenouilla pieuse et recueillie pour la recevoir.

A trois heures, les enfants catholiques du catéchisme se réunissaient chez les Sœurs de la Sainte-Famille pour offrir bouquets et compliments à celui qui sait si bien l'art d'être grand-père. *Sinite parvulos venire ad me.* Les souhaits de fête étaient bien appris et furent bien récités. Quand Monseigneur annonça que, le mardi suivant, tout le monde irait manger des gâteaux au parc, la reconnaissance fut spontanée ; elle se manifesta par le chant des strophes du triple jubilé, qu'un poète avait composé pour la circonstance. Je me permets d'en faire une traduction :

« Fêtez un jubilé ! », ainsi parla
Le Dieu d'Israël aux jours d'autrefois ;
Soyez dans la joie au retour de cinquante ans
Et remerciez pour les bienfaits reçus.

Nous aussi, peuple de Dieu, pour des faveurs insignes,
Dont Dieu a comblé une belle carrière.
Nous chantons dans l'allégresse
Et le pays entier est témoin de notre joie.

Il peut se réjouir ce grand prêtre, notre évêque,
Quand il écoute, dans un passé lointain, la voix
Qui l'ordonna ; quand il pense au jour où, jeune lévite,
Il tremblait de sainte frayeur sous la main

Qui le fit prêtre. Il peut se réjouir
Et bénir le Tout-Puissant, quand il voit
Ses œuvres merveilleuses, ce glorieux passé
Qui ne peut que lui plaire.

Pasteur fidèle, églises et temples pieux,
Monuments éternels d'une foi robuste et forte
Ont jailli du sol depuis qu'il aborda,
Nouvel évêque, sur les rivages d'Afrique

Il y a vingt-cinq ans. Aussi il convient
Qu'enfants, fidèles, prêtres et évêques
S'assemblent pour chanter en chœur le triple jubilé
Et se réjouir avec leur pasteur aimable.

Longtemps puisse-t-il encore veiller
Sur son troupeau et le guider. Daigne aujourd'hui
Le Pasteur des pasteurs combler de grâces de choix
Notre évêque dans son triple jubilé.

Le soir, bien avant l'heure des complies, l'église était comble. On savait que Mgr Gaughren allait prêcher. La renommée qu'il s'était faite à Maritzburg le dimanche précédent et son éloquence bien connue au sud de l'Afrique firent affluer la foule. Mgr Gaughren parlait réellement bien, quand, épris de son sujet, il nous ouvrait son grand cœur et nous conviait tous au bien, à l'amour, à la joie. Il est rare à Durban d'entendre des orateurs parler avec tant d'âme, avec une diction si belle et dans une langue si pure. Nous avons admiré surtout ses grands aperçus si brillants et si beaux sur la religion catholique. Les paroles de Sa Grandeur ont remué profondément les âmes, ont fait aimer notre sainte religion et lui ont gagné les sympathies de tous.

Le 22 *mai*, Mgr Jolivet disait la sainte messe à la chapelle indienne. Après la messe, on a lu une adresse et l'on a présenté une bourse à Monseigneur. Les Indiens de Durban se sont montrés, en cette circonstance, il est juste de le dire, admirables de délicatesse et de générosité. Malgré leur petit nombre et leur pauvreté, ils ont fait aussi bien et mieux que tout le monde.

Après leur avoir exprimé combien il était touché de ce beau témoignage de leur affection pour lui, Monseigneur

a reçu une délégation de Cafres du Bluff, qui avaient, eux aussi, leur discours et leur petite offrande. Comme toujours, Saturnino a été l'interprète ; il a dit simplement ce qu'il avait dans le cœur. C'était touchant de voir ce vieux Cafre devant son vieil évêque, on aurait dit deux anciennes connaissances :

« Nous sommes tous deux bien vieux, disait Saturnino, moi surtout, je n'ai plus longtemps à vivre, je suis faible et malade. Nous nous connaissons depuis longtemps ; je suis venu en bateau, du Bluff, avec quelques chrétiens, vous remercier de ce que Votre Grandeur a fait pour nous là-bas. Salut. »

Vers midi, nous montions au Bereah pour faire l'ouverture solennelle de la nouvelle et splendide école des Sœurs de la Sainte-Famille. *Maris-Stella* était bien choisi pour célébrer dignement les noces de l'évêque éducateur. Maintenant que ce pensionnat existe, il ne nous reste, à Natal, rien à envier au reste de l'Afrique, ni même à l'Europe, pour l'éducation des jeunes filles catholiques. Tout contribue à faire, de ce couvent, un pensionnat modèle, l'air y est très pur, la position splendide. On voit la ville, le port, la baie, à ses pieds, et la pleine mer devant soi. Le chef-juge de Natal, le ministre de l'instruction publique et plusieurs notabilités de Durban étaient venus prendre part à la fête. Ce fut, pour eux, l'occasion de rendre un bel hommage aux qualités administratives, au zèle de notre évêque, et surtout au dévouement qu'il a montré pour la cause de l'enseignement dans le Sud-Africain.

Le soir, il y avait dans la grande salle de Saint-Joseph une réunion spéciale pour les catholiques de la ville, mais un grand nombre de protestants s'étaient joints à eux. On était venu payer à Sa Grandeur un tribut d'admiration et de reconnaissance. Un de nos catholiques se

fit l'interprète de tous et donna l'adresse ; ses paroles étaient vérité et vie:

« Nous, les membres de l'Eglise catholique de Durban, nous sommes venus offrir à Votre Grandeur nos sincères félicitations pour ses noces d'argent, comme évêque, et pour ses noces d'or, comme prêtre et Oblat. Monseigneur, ce n'est pas seulement votre grand âge et les nombreuses années de votre administration, que nous honorons aujourd'hui, c'est surtout une vie toute de dévouement et de bonté, entièrement consacrée au service de Dieu et à la charité chrétienne. Et nous Anglais, nous avons eu l'heureux privilège de voir toute cette existence de prêtre et d'évèque, se dépenser pour nous, dans l'un et l'autre hémisphère. Le seul fait de votre promotion à l'épiscopat, après vingt-cinq ans de travail en Angleterre, est, de lui-même, une preuve du succès qu'avait eu votre ministère, de l'estime et de l'affection que vous aviez su acquérir. Les vingt-cinq ans de votre épiscopat ont été plus féconds encore. Lorsque vous ètes arrivé en Afrique, votre vicariat avait les dimensions d'un empire ; vous l'avez couvert sur tous ses points d'églises et d'écoles, de monuments à la foi. Sous vos auspices, de nouveaux vicariats et de nouvelles préfectures ont été fondés. C'est de vous que les Jésuites ont reçu leur province du Zambèze ; par votre action, l'Etat libre d'Orange est devenu un vicariat, dont un autre membre illustre de votre Congrégation a pris le gouvernement. Vous avez aussi formé les préfectures du Transvaal et du Basutoland ; le Zoulouland vous doit ses premiers missionnaires. Monseigneur, il me semble, que vos enfants spirituels peuvent légitimement, aujourd'hui, être fiers de leur évêque, et ont droit de vous féliciter d'avoir si glorieusement rempli votre tâche. Nous aimons à espérer que, longtemps encore, nous

bénéficierons de vos sages conseils et de votre habile direction, qu'un nouveau lustre s'ajoutera à une vie et à une carrière qui ont déjà mérité le respect et la reconnaissance des générations futures. *Semper honos hujus nomenque laudesque manebunt.* Pour toujours, Monseigneur, votre nom, vos vertus, vos louanges, sont écrits dans les annales du Sud de l'Afrique. »

A ces éloges bien mérités, Mgr JOLIVET, avec son humilité ordinaire, qu'il sait cacher sous son esprit encore français, répond que si le bien a été fait, personnellement, il n'y est pour rien, ou du moins pour très peu. C'est toujours le général qui reçoit les éloges pour la victoire, mais ce sont les soldats qui combattent. C'est par ses soldats, par ses missionnaires, dont il vante le zèle, la piété et les sacrifices, que Monseigneur a conquis, qu'il a réussi.

Sautons à pieds joints sur la journée du 23, qui fut une journée de repos. Pendant que les enfants prenaient leurs joyeux ébats sur les pelouses du parc, au bord de la mer, et croquaient à belles dents les douceurs du jubilé promises le dimanche, nos illustres visiteurs se dirigeaient incognito et sans cérémonies, les uns vers le Bluff et les autres vers Oakford. Ils nous revinrent le soir.

Le 24, la série des fêtes devait se clore par un acte de charité en faveur des malades, des pauvres, des vieillards et des orphelins qui, grâce à Monseigneur, ont leur quartier sur le plus beau point du Bereah. Nous visitâmes, tout d'abord, les Sœurs Augustines du sanatorium. Ce sont les religieuses cloîtrées de Natal ; tandis que les autres ouvriers et les autres ouvrières travaillent et combattent dans la vallée, celles-ci prient sur la montagne et y travaillent aussi. Elles ont un petit orphelinat d'Indiennes, et leur hôpital, pour les blancs, est presque

continuellement rempli de malades. Dans tout pays, et tout aussi bien en pays protestant, une sœur, au chevet d'un malade, amène toujours le prêtre au lit de mort. Nos visiteurs ne virent pas sans intérêt ce bel hôpital, si bien tenu, ce petit orphelinat et cette communauté nombreuse. Là, comme ailleurs, le bien se fait.

Plus haut que le sanatorium, mieux situé encore que le pensionnat de *Maris-Stella*, se trouve la maison des pauvres ; elle existe depuis trois ans, et contient déjà quatre-vingts orphelins et quelques vieillards. Elle est devenue beaucoup trop petite. Tous les jours, les Petites Sœurs de Nazareth se voient obligées de refuser de nouvelles demandes d'admission. Il faut, de toute nécessité, ajouter une aile au bâtiment principal ; c'est la première pierre de cette future bâtisse que Monseigneur a posée le 24 mai.

Malgré la coïncidence de cette fête de charité avec la fête de la reine Victoria, nous avions bon nombre, je ne dis pas de catholiques, mais de protestants et de juifs, qui avaient fait 2 et 3 milles, pour montrer l'intérêt qu'ils portaient à une institution charitable, et offrir, eux aussi, pour une bonne œuvre, leur obole généreuse.

Le soir même du 24, Mgr Gaughren, Mgr Mac-Sherry et le R. P. de Lacy, nous quittaient. Nous les remercions tous, eux et les Pères de leurs vicariats, de l'honneur qu'ils nous ont fait et de l'édification qu'ils ont donnée à nos catholiques. Le jubilé de Mgr Jolivet a été l'occasion de grandes joies pour l'Eglise du sud de l'Afrique ; les triomphes qu'elle a déjà obtenus sont pour elle le sûr garant d'un glorieux avenir. Nous avons pu compter nos forces, nous avons constaté, avec une joie bien grande, que, sur toute la ligne, nous avions fait des progrès immenses. Le vieil arbre de l'Église a poussé, vers le sud de l'Afrique, un jeune rameau plein de sève

et de vie, aujourd'hui couvert de fleurs et riche d'espérances. Je crois que les anglicans, les wesleyens, les presbytériens, les congrégationalistes, etc., etc., le protestantisme, en un mot, a aussi des églises fortes et prospères, riches surtout, et de nombreux adeptes, mais nous avons aussi notre place au soleil. Le spectacle de tant de prélats catholiques, prêchant la même foi, le même baptême et le même Christ, en si parfaite union avec le chef de la chrétienté, ne sera pas sans faire réfléchir l'hérésie, supérieure par le nombre, mais déchirée par des guerres intestines et par des divisions qui la détruisent. Les protestants ont vu — le jubilé l'a dit bien haut et bien clair — l'union qui existe entre les catholiques et leurs prêtres, entre les prêtres et leurs évêques, entre les évêques et Rome. Une feuille publique protestante a dit, à l'occasion de ce jubilé, que désormais les catholiques étaient les maîtres à Natal et en Afrique.

De ces fêtes jubilaires, que l'on a chantées dans toutes les langues, et qui ont été un si grand honneur pour notre Congrégation, il ne reste plus qu'un souvenir, mais un souvenir qui ne s'effacera point de notre mémoire et de nos cœurs.

J.-L. Le Texier, O. M. I.

NOUVELLES DIVERSES

Notre-Dame de Talence. — On lit dans la *Semaine religieuse de Bordeaux* :

« Le sanctuaire de Notre-Dame de Talence vient d'être rajeuni par le pinceau d'un jeune artiste bordelais.

« C'est le cas de dire que « les coups d'essai valent des coups de maître ».

« M. Émile Vernay est un chrétien. Son talent, élevé et flexible à la fois, est agrandi, idéalisé par la piété.

« *Ut pictura poesis erit*. Si la poésie est comme la peinture, nous avons bien le droit de comparer les peintres aux poètes. Dans la peinture comme dans la poésie, il y a deux écoles. A côté des partisans du pur classique, il y a les caballeros échevelés du romantisme. M. Vernay a tenu un juste milieu entre les raideurs d'une certaine école mystique et les exagérations de l'école byzantine, réaliste et sensualiste. Le jeune artiste s'est inspiré des grands maîtres, mais a donné parfois libre cours à son inspiration. Expression des figures, imposante gravité des physionomies, effet des draperies, grâce du dessin, c'est ce qu'on peut remarquer dans les peintures du sanctuaire. Comme Michel-Ange, M. Vernay a tout préparé de ses mains, enduisant lui-même les toiles, broyant les couleurs.

« Est-ce à dire que tout est parfait? Non, car l'esthétique réserve encore des leçons au jeune artiste. On peut dire de lui comme du Titien : « Il a fait plusieurs choses qu'il est impossible de mieux faire, mais il en a

fait d'autres qui auraient pu être mieux dessinées. »

« Mais il faut tenir compte des obstacles. La concavité très prononcée de la voûte rendait très difficile un travail sans cesse interrompu par les offices et qu'il a fallu cependant exécuter dans un temps relativement très court.

« Dans le *Couronnement de la Très Sainte Vierge*, le peintre s'est surtout inspiré de Rubens. Dans les tableaux suivants, il a fait quelques emprunts : Gustave Doré, Bouguereau, Garnier, Merle, Ittenbach, Hofmann, Troebs, etc., mais l'inspiration personnelle garde une large part. Les encadrements des tableaux sont surmontés par des cartouches d'ornementation avec inscriptions. Les murs entre les colonnes, formant niches, sont décorés par de riches imitations de draperies.

« Dans la partie en voûte supportée par les colonnes se trouvent des cartouches et caissons dans lesquels les litanies de la Très Sainte Vierge sont représentées rayonnantes et accompagnées de têtes d'anges. Deux larges plates-bandes en retrait sont décorées des culots d'ornement d'où sortent des fleurs de lis. Plus loin, d'autres culots d'ornement laissent échapper des branches de rosiers. Les hauts des cintres sont coupés par des cartouches qui forment clef de voûte. Le tout est sur fond d'or.

« La partie basse des murs du sanctuaire, formée par un soubassement très haut, est d'un très bel effet. Les panneaux en ton blanc sont décorés par les symboles du pain et du vin débordant d'un vase sacré.

« Telles sont les nouvelles peintures de Notre-Dame de Talence.

« M. Vernay doit être encouragé. Ses débuts laissent espérer des chefs-d'œuvre.

« E.-J. »

Au sujet de Notre-Dame de Talence, nous sommes heureux de constater que le mouvement des pèlerinages s'accentue. Dans la seule semaine dernière, on en a compté vingt-trois.

Tantôt, ce sont des foules qui viennent acclamer la bonne mère de Rama, et qui savent encore, selon le mot du poète,

Se courber en priant sous le vent des cantiques.

D'autres fois, ce sont d'humbles associations, un orphelinat, une congrégation d'Enfants de Marie, le petit troupeau, *pusillus grex*, mais choisi et de grande espérance.

Le culte de Notre-Dame de Talence est bien vivace au cœur du peuple bordelais.

— Une chapelle a Notre-Dame de Lourdes. — Bon nombre de nos Pères et Frères connaissent notre modeste et pieuse chapelle de la rue Saint-Pétersbourg, à Paris. Il y a une trentaine d'années, cette chapelle avait toutes les grâces et tous les charmes de la jeunesse : claire, élégante, richement parée, c'était, disent les témoins d'alors, un véritable petit joyau. Ce n'était là pourtant que du provisoire, et à côté se plaçaient lentement, mais solidement, les premières assises d'une autre chapelle, qui, celle-là, devait être et plus spacieuse et plus durable. Les jours néfastes des expulsions arrivèrent ; le travail de construction fut forcément interrompu et les grosses pierres à peine posées demeurèrent là solitaires et abandonnées. Depuis lors le temps a marché, usant dans sa course irrésistible hommes et choses ; l'humble petite chapelle provisoire n'a pu résister à ses coups. Elle aussi a vieilli, elle s'est assombrie, ridée, décrépie ; on sent désormais, à la voir, qu'elle est aux jours

de son grand âge et que sa ruine est proche. Du reste — et nous en bénissons la Providence ! — son enceinte est devenue trop étroite pour contenir les foules pieuses qui s'y pressent chaque dimanche et aux fêtes. Il faut de toute nécessité que le vieil oratoire s'affermisse, se dilate ou qu'il disparaisse. Dès lors, n'est-ce pas l'heure de réveiller les pierres voisines qui sommeillent depuis longtemps en attendant leurs sœurs? N'est-ce pas l'heure de reprendre les travaux d'une chapelle définitive et plus vaste? Les supérieurs l'ont pensé, et, dans quelques jours, les constructions abandonnées vont reprendre mouvement et vie. Cette chapelle nouvelle, nous l'espérons, ne fera qu'ajouter espace et solidité à la grâce pieuse et recueillie de la chapelle antique. Elle aussi s'élèvera avec toute la haute et saisissante beauté d'une architecture gothique ; ses nefs plus vastes seront plus imprégnées de lumière sans rien perdre de cette atmosphère de piété qui envahit et apaise l'âme en face du tabernacle.

Le vocable de la future chapelle est à lui seul tout un plaidoyer en sa faveur : ce sera la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ! Quel titre en vérité pourrait mieux convenir à la chapelle mère des Oblats de Marie Immaculée que ce nom si gracieux et si vénéré qui nous montre Marie attestant et proclamant elle-même, avec un ineffable sourire, la gloire de son *Immaculée Conception !*

De plus, le culte de la Vierge de Massabielle a merveilleusement grandi de nos jours : à l'heure présente, tous les regards, tous les cœurs se tournent avec une foi confiante vers Notre-Dame de Lourdes. La grotte des Pyrénées cependant est bien loin, et beaucoup rêvent d'aller vers elle qui sont obstinément retenus par la pauvreté, les occupations ou la maladie. Pourquoi donc ne pas

offrir, dans la grande cité parisienne, un pied-à-terre, si l'on peut dire ainsi, à Notre-Dame de Lourdes ; un lieu de rendez-vous et de prières à ses fidèles enfants? Assurément Marie ne dédaignera pas cette offre de ses Oblats, et les fidèles accourront avec empressement à cette chapelle, plus modeste sans doute que la basilique lointaine, mais dont *Notre-Dame* aussi sera la Reine, tout le trésor et toute la gloire.

Les travaux, commencés le 25 avril, ont été poussés avec une grande activité. Les architectes nous font espérer que la toiture pourra être placée fin octobre ou commencement novembre. Ce qui permettra aux ouvriers de continuer leur travail, pendant l'hiver, dans l'intérieur de l'édifice.

— VOYAGES DU T. R. P. GÉNÉRAL. — Le T. R. P. Général a achevé, dans le courant de juin et de juillet, la visite des maisons de la province du Nord. Notre-Dame de Sion, Notre-Dame de Pontmain et les divers établissements de Jersey ont joui successivement de la présence du chef de la famille. La communauté de Saint-Ulrich a eu également l'avantage de le posséder quelques jours.

Notre bien-aimé Père quittait de nouveau Paris, le 9 août, pour se rendre au scolasticat de Hünfeld et y recevoir en la solennité de l'Assomption, les vœux perpétuels de douze nouveaux Oblats. Au retour, il a donné quelques heures à nos communautés de Hollande et de Liège.

— MISSIONS DE LA BAIE D'HUDSON. — Le R. P. JODOIN, provincial du Canada, vient de terminer la visite des Missions de la Baie d'Hudson. Il a vu tous les postes, à l'exception d'un seul, celui de Winick. Partout il a constaté les étonnants progrès de la religion. Depuis que nos Pères ont fixé leur résidence dans le pays, le nombre

des catholiques a plus que doublé. Un mouvement très marqué de conversions au catholicisme parmi les sauvages protestants fait espérer que le nombre des catholiques ira toujours croissant. Il n'y a plus de païens parmi les sauvages ; tous sont catholiques ou protestants. Les catholiques sont généralement très bons, très attachés à leur foi et avides de s'instruire des vérités de la religion. Ils écoutent le missionnaire jusqu'à deux heures de suite sans manifester le moindre ennui. L'amour de Notre-Seigneur pour les hommes les ravit et les transporte. Aussi évitent-ils avec le plus grand soin les moindres péchés et leur vie est vraiment chrétienne et surnaturelle.

Les bourgeois de la Compagnie, quoique protestants, reconnaissent et proclament bien haut la supériorité des sauvages catholiques sur les sauvages protestants, au point de vue de la piété, de la moralité et de l'honnêteté. Aussi ces messieurs sont-ils pleins d'admiration et d'estime pour nos Pères et nos Frères.

On est étonné de voir ce qu'ils ont fait avec des ressources insignifiantes. Une maison très convenable a été bâtie, ainsi que trois chapelles qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture et de peinture. Elles font l'admiration de tous ceux qui les voient.

En somme, dit le R. P. Jodoin, je suis très content de la manière dont les œuvres ont été conduites dans ces Missions et je suis heureux de rendre témoignage au zèle et au dévouement du R. P. Fafard et de son ancien compagnon le R. P. Guinard, ainsi que des chers Frères Lapointe et Tremblay.

— Nominations. — Le R. P. Brulé, supérieur de Notre-Dame de Sion, a été nommé provincial de la seconde province de France, en remplacement du R. P. Favier.

Le R. P. Favier succède, en qualité de supérieur de Notre-Dame de Pontmain, au R. P. Rey, appelé à la Maison générale.

Le R. P. Ortolan prend la direction du grand-séminaire d'Ajaccio, en remplacement du R. P. Bessières, nommé supérieur de Notre-Dame de la Garde, à Marseille.

Le R. P. Legrand, chapelain de l'église Saint-Lambert, à Liège, a été nommé supérieur de la Mission de Jersey; le R. P. Bernard, supérieur de Notre-Dame des Lumières, le R. P. Gavarry, supérieur de Lyon; le R. P. Falher, supérieur de Notre-Dame de Sion; le R. P. Yungbluth, supérieur de Limoges; le R. P. Lerond, supérieur de Vico; le R. P. Watterott Ignace, supérieur du Juniorat de Saint-Charles (Hollande), et le R. P. Struber Charles, supérieur et maître des novices à Saint-Gerlach.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences pour retraites dans les couvents ou Séries d'exhortations adressées aux religieuses, par le R. P. Charles Cox, o. m. i. (R. et E. Washbourne).

Sous ce titre, le R. P. Cox a publié deux volumes qui ont été accueillis avec grande faveur dans les pays de langue anglaise. Voici l'appréciation qu'en donne l'*Ave Maria*, excellente revue publiée à Notre-Dame (Indiana), aux États-Unis d'Amérique :

Nous nous souvenons d'avoir lu avec un grand plaisir et d'avoir fortement recommandé la première série de ces exhortations. La seconde série mérite les mêmes éloges. Ce sont des discours simples, pratiques, d'une forme peu commune et sans la moindre affectation ou exagération. Nous aimons ces conférences autant que nous avons de l'aversion pour nombre de sermons imprimés que nous pourrions citer. Après la littérature immorale et impie, les plus méchants livres sont ceux qui donnent de fausses idées de la vie, exposent sous un faux jour l'enseignement de l'Église, confondent les choses de surérogation avec les choses de précepte, qui présentent les opinions sous l'aspect de dogmes, mettent sur le même pied les légendes et les faits, en un mot, qui exagèrent ou amoindrissent ou dénaturent toutes choses. Il y a des livres dans les bibliothèques des couvents qui devraient être jetés au feu de la cuisine, afin de faire place à des volumes tels que ceux du P. Cox.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 148. — Décembre 1899

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

LES GALICIENS AU MANITOBA

ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST CANADIEN.

Nos *Petites Annales* ont déjà, à plusieurs reprises, entretenu leurs lecteurs de l'activité que déploie Mgr LANGEVIN pour l'évangélisation des Galiciens établis dans le Nord-Ouest. La note de Sa Grandeur, que nous publions ici, nous donnera une idée d'ensemble de cette œuvre ; et la lettre du R. P. KULAWY, qui suit ce rapport, contient quelques détails que nous croyons de nature à intéresser.

Manitoba, 20 juillet 1899.

I

LE NOMBRE.

Depuis que nous avons eu l'honneur d'en écrire à S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères à Vienne,

nous avons constaté que le nombre des familles galiciennes venues dans le pays, depuis trois ans, est beaucoup plus considérable que nous ne l'avions pensé.

D'après le rapport du Bureau de colonisation, à Winnipeg, et l'opinion du R. P. Albert KULAWY, O. M. I., le premier missionnaire des Galiciens, il y aurait, en ce moment, 20 000 Galiciens dans le Nord-Ouest.

La plus grande partie s'est fixée au Manitoba ; il y a près de 185 familles à Winnipeg, et les autres centres importants sont le lac Dauphin ou Sifton, Pleasant-Home, Stuartburn, Beauséjour, etc., etc. Puis il y a la région de Yorkton, relevant du diocèse de Saint-Boniface, mais située dans le district de l'Assiniboia.

Les autres groupes importants se trouvent l'un près d'Edmonton, district d'Alberta, diocèse de Saint-Albert, et l'autre près de Prince-Albert, district de la Saskatchewan, vicariat apostolique du même nom.

II

LES RITES.

Un bon nombre d'entre eux appartiennent au rite latin, mais un très grand nombre sont du rite grec-ruthène et d'autres appartiennent à l'Église grecque *orthodoxe* (schismatique).

Cette divergence de rites est le sujet d'une grave difficulté et explique la défiance avec laquelle les prêtres du rite latin ont été accueillis tout d'abord. A Edmonton, les agents d'un évêque schismatique établi en Californie ou à Zitka ont créé des troubles assez sérieux et ont même fourni de l'argent pour construire une église ; mais leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès.

Le passage d'un certain prêtre catholique, qui a voulu travailler en dehors de l'autorité épiscopale et d'un autre

prêtre envoyé de Galicie par feu S. Ém. le cardinal Sembrotovitch, a fait du tort à ces braves gens.

Mais l'influence heureuse du R. P. Kulawy, o. m. i., qui sera désormais secondé par son frère William, a réussi à enrayer un mouvement dangereux qui menaçait de conduire ces peuples au schisme. Il est à espérer que les schismatiques eux-mêmes viendront facilement à nous. En attendant que nous ayons des prêtres au courant du rite ruthène, nous ferons toutes les concessions possibles et nous nous efforcerons de nous rapprocher du rite ruthène soit pour le chant, soit pour les ornements, soit pour la façon de construire les églises.

Le *rite*, c'est presque la *patrie* pour ces braves gens !

L'hérésie protestante fait maintenant des efforts inouïs pour gagner ces nouveaux colons sans pouvoir cependant les entamer pour le moment ; mais il serait téméraire de croire que l'or des Sociétés bibliques et les écoles publiques, protestantes ou neutres, ne réussiront point à ébranler la foi de ces peuples ignorants et pauvres. Le danger est imminent. Déjà il y a eu tentative de mariage mixte et quelques enfants galiciens vont à une école protestante. Des prédicants ont passé des semaines entières au milieu des colonies galiciennes pour les pervertir. Il ne faut pas oublier que notre gouvernement n'est point catholique.

III

DES PRÊTRES.

Il nous faudrait donc au plus tôt des prêtres, de vrais missionnaires, sachant bien la langue des Galiciens ou au moins le polonais, qu'ils comprennent très bien et prêts à partager *leur pauvreté actuelle*. Je dis *leur pauvreté actuelle*, car ces bonnes gens, laborieux et économes, réussiront certainement à se créer avant long-

temps une honnête aisance. Déjà quelques-uns font de bonnes récoltes et achètent des machines agricoles. Nous n'avons, en ce moment que deux Pères Oblats, les frères Kulawy (Albert et William), qui puissent s'occuper d'eux. Nous avons tenté en vain d'obtenir que les RR. PP. Basiliens réformés de Galicie fissent une fondation dans le pays. M. le ministre des affaires étrangères, à Vienne, a traité notre délégué *ad hoc* S. Gr. Mgr Pascal, o. m. i., vicaire apostolique de la Saskatchewan, et son compagnon, le R. P. Delouche, o. m. i., avec la plus grande bienveillance; mais le succès n'a pas répondu à notre attente. Notre unique ressource, en ce moment, est la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui possède une province en Allemagne.

L'Eglise grecque unie n'a donc rien fait pour nous jusqu'ici.

IV

SECOURS PÉCUNIAIRES

Outre des missionnaires il nous faudrait des ressources pécuniaires pour bâtir des églises ou chapelles dans les différents centres, et il serait à désirer que quelques-unes fussent construites, si c'est possible, selon les exigences du rite ruthène : c'est un moyen de rappeler la patrie absente. Déjà, à Winnipeg, les PP. Kulawy ont dû contracter une dette considérable pour leur pauvreté (plus de 25 000 francs), afin de commencer la construction d'une modeste église destinée aux 185 familles galiciennes et allemandes de la ville. Et il en faudrait 10 autres ailleurs. Les protestants offrent de construire des églises à leurs frais, et bientôt on verra s'élever des temples hérétiques.

V

ÉCOLES.

Mais il y a une chose qui presse plus que les églises ou chapelles ; c'est l'organisation de *districts* ou *arrondissements scolaires*, qui permettront aux Galiciens d'avoir des écoles catholiques, c'est-à-dire des écoles dans lesquelles on pourra parler de religion, et même enseigner aux enfants la langue maternelle aussi bien que l'anglais. Les mennonites ont ici le privilège de faire enseigner l'allemand dans leurs écoles publiques et ils choisissent des instituteurs appartenant à leur secte. Il y aurait lieu de nous mettre nous-mêmes à l'œuvre, afin de faire comprendre à ces populations quel est leur devoir à ce sujet et quelle marche légale il faut suivre. Ils sont du reste très bien disposés.

Les RR. PP. Kulawy ont reçu de nous instruction de s'aboucher avec Monsieur l'inspecteur des écoles catholiques au Manitoba, afin d'apprendre de lui la manière d'organiser ces arrondissements scolaires, et aussi pour obtenir, au besoin, son concours efficace, qu'il a du reste promis très gracieusement.

A Winnipeg, il faudrait au plus vite établir une école catholique pour près d'une centaine d'élèves catholiques qui ne vont à aucune école en ce moment, mais qui iront bientôt aux écoles protestantes.

Seulement, il est impossible dans un centre mixte d'organiser un arrondissement scolaire catholique et de recevoir par conséquent l'argent de la ville et du gouvernement.

Il faudra donc faire appel à la charité catholique à l'étranger, afin de trouver la somme requise pour soutenir cette école libre. Une somme de deux mille

francs serait nécessaire. Il me semble que si des personnes charitables connaissaient cette situation lamentable, elles viendraient à notre secours.

Une des plus belles œuvres à faire serait d'établir un *couvent central*, dirigé par des religieuses, à Winnipeg ou ailleurs, pour toutes les colonies galiciennes et aussi de fonder, pour l'éducation des petits garçons, *quelques bourses* au collège de Saint-Boniface, dirigé par les RR. PP. Jésuites.

Déjà les protestants ont recueilli deux élèves galiciens dans un de leurs collèges, pour en faire des prédicants! Ailleurs, où l'on pourra établir des arrondissements scolaires catholiques, les impôts prélevés de par la loi sur la propriété seraient suffisants pour l'entretien de l'école. Mais la difficulté sera, un peu partout, de trouver de bons maîtres catholiques compétents, sachant le galicien et possédant aussi suffisamment la langue anglaise.

RÉSUMÉ.

En deux mots : la population galicienne est considérable dans nos pays, — près de 20 000 âmes ! — elle est disséminée sur un parcours de 900 milles et plus. Il n'y a que deux missionnaires chargés de la desservir.

La congrégation des Oblats de Marie Immaculée nous a seule aidés jusqu'ici. Le grand travail du moment est la fondation d'écoles publiques catholiques, dont les constructions pourront, au besoin, servir de chapelles provisoires. Nous n'avons aucune ressource pécuniaire, actuellement, et nous aurions été heureux de voir se réaliser la suggestion de Monsieur le Ministre des affaires étrangères à Vienne qui avait parlé d'une *quête* à faire parmi le clergé galicien.

Son Excellence avait fait espérer que d'autres contributions s'ajouteraient à celle-ci.

En terminant, j'émets le vœu que l'on vienne bientôt à notre secours afin que nous puissions ainsi sauver des milliers d'âmes en perdition.

Mgr LANGEVIN,
Archevêque de Saint-Boniface.

LETTRE DU R. P. KULAWY AU T. R. P. GÉNÉRAL.

13 septembre 1899.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Merci pour le bon Père que vous avez bien voulu envoyer à notre secours ! Voici quel messager providentiel est venu m'apprendre l'heureuse nouvelle. Je quittai la Mission de Canmore avant-hier pour aller, à 15 milles plus à l'ouest, administrer un pauvre Slave à l'hôpital de Banff. Le malheureux s'était fait écraser un pied aux houillères de Canmore, et le chirurgien venait de lui couper pour la seconde fois une partie de la jambe gangrenée. A peine le train est-il arrêté, que je vois une soutane ornée d'une croix d'Oblat descendre sur le perron, pour jouir sans doute plus librement du spectacle magnifique qu'offre les montagnes de neige aux regards du visiteur. Sur le moment je ne puis me rappeler le nom, quoique la figure du R. P. Jacques WAGNER me semble bien connue. Quelle agréable surprise, quelle joie pour le pauvre missionnaire errant seul dans les rochers de l'Amérique du Nord, de rencontrer un ancien compagnon d'étude au juniorat ! Le bon Père me fait goûter plusieurs poires succulentes des vieux pays, et me rapporte comme première nouvelle que le R. P. ENK, que nous attendions depuis plusieurs semaines, est enfin arrivé à Winnipeg. Merci encore une fois, mon très révérend Père, pour l'intérêt que vous nous témoignez ! J'étais très heureux d'ap-

prendre de bonnes nouvelles de la Congrégation, de la maison générale et surtout du T. R. P. Général. Que la demi-heure que je passai avec cet ancien condisciple me sembla vite écoulée ! Je descendis à Banff laissant le P. Wagner continuer seul son voyage pour New-Westminster !

Arrivé à l'hôpital je reconnus mon malade et lui adressai la parole en polonais. Le pauvre patient, un jeune homme d'une vingtaine d'années, faisait pitié. Mais en ce moment, le bonheur de voir le prêtre, le seul qui pût lui parler et le comprendre, lui fit oublier ses souffrances. Il prit ma main, la baisa en la couvrant de larmes de joie. Puis il fit sa confession. M. Marcou, curé de Springfield (États-Unis), qui se trouvait à Banff pour des raisons de santé, a bien voulu se charger de lui apporter la sainte communion le lendemain. Je profitai du peu de temps qui me restait pour visiter les sources d'eau chaude sulfureuse de l'endroit et retournai le soir même à Calgary, le cœur heureux et consolé. Quel avantage et quel bonheur pour nous Oblats de rencontrer dans ces immenses districts du Nord-Ouest de temps en temps un pied-à-terre, une maison de nos Pères, où nous sommes toujours reçus en frères, où nous pouvons jouir de la vie de famille et nous édifier à l'exemple des premiers apôtres de ces pays. Il suffit de nommer un Mgr Grandin, un P. Remas, Lacombe, Lebret et tant d'autres, sans mentionner les jeunes missionnaires, qui se dépensent avec un dévouement admirable au salut des âmes les plus abandonnées. J'ai déjà eu occasion de faire connaissance avec plusieurs Pères et prêtres séculiers du diocèse de Saint-Albert, et j'espère rencontrer les autres à Saint-Albert au jour du jubilé du R. P. Lacombe (25 septembre). Vendredi matin (15 septembre), Mgr Burchesi, archevêque de Montréal, va passer par Calgary pour monter directement à

Edmonton. Le R. R. Lacombe est descendu hier pour rencontrer ici le visiteur distingué et retourner avec lui à Edmonton. Votre serviteur aura l'honneur d'accompagner les illustres voyageurs. A Edmonton j'aurai à visiter plusieurs centaines de familles polonaises et galiciennes qui sont établies sur des fermes à 15, 20 et 50 milles de la ville. Le ministère de nos Missions comprend généralement trois classes de gens : les mineurs, les ouvriers et les fermiers. Les mineurs et les ouvriers, soit des chemins de fer, soit des rues, demeurent ordinairement dans les villes ou sur les lignes des voies ferrées, de sorte qu'il nous est assez facile de les atteindre. Mais ce n'est pas aussi facile de les rassembler, surtout les jours de semaine, à cause des heures fixes de travail auxquelles ils ne peuvent manquer sans de graves inconvénients. De plus, ce sont en grande partie des jeunes gens et des hommes mariés, qui ont laissé leurs familles dans les vieux pays. Plus tard elles viendront les rejoindre lorsque ceux-ci auront gagné l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de leur voyage. Ces hommes, vivant des mois sans voir le prêtre, sans entendre parler de leur religion, deviennent bien vite indifférents, et il n'est pas commode de les faire revenir à leurs devoirs. Eh bien, le bon Dieu m'a fourni les avertissements et les arguments nécessaires pour les amener au confessionnal, en permettant deux morts subites et plusieurs autres accidents dans leurs rangs.

Les fermiers, au contraire, montrent de meilleures dispositions et conservent en général les bonnes pratiques religieuses de leur pays d'origine. Mais, pour les atteindre, le missionnaire est obligé de faire 15, 20 et même 50 milles en voiture par des chemins que les grandes pluies rendent parfois impraticables, comme cette année par exemple. Il choisit alors un magasin ou une

maison convenable dans le centre de la colonie pour y dire la sainte messe, entendre les confessions, bénir les mariages, baptiser les enfants et instruire ce pauvre peuple. Heureusement il trouve leurs cœurs mieux préparés que leurs maisons. Le prêtre n'a guère besoin d'annoncer son arrivée. Les voisins, quoique séparés d'un quart de mille ou d'un demi-mille les uns des autres, se communiquent vite la bonne nouvelle, et, dès le lendemain, le Père ne pourra quitter le confessionnal improvisé avant 11 heures pour commencer la sainte messe et parler devant une nombreuse assistance venue de toutes les parties de la colonie. Après la messe viennent les cérémonies des baptêmes. Ainsi, j'ai fait, dans une colonie presque exclusivement galicienne, 20 baptêmes dans la même journée, dont 18 la même fois.

Vous me permettrez, très révérend Père, de vous décrire en quelques mots cette belle cérémonie qui a laissé une profonde impression dans tous les cœurs. Après avoir pris les noms des nouveau-nés (quelques-uns avaient déjà passé par plusieurs saisons), de leurs parents, parrains et marraines, je veux procéder à la cérémonie. Mais voici que les parents et les enfants se pressent autour de leurs petits néophytes pour assister de plus près à leur naissance spirituelle. Le local devient trop étroit et je me décide à conférer le sacrement dehors. Je range les marraines avec les nouveau-nés sur les bras devant un petit parterre ; les parrains, parents et enfants, se tiennent en arrière. Autour du parterre, il y avait foule. Les quelques protestants anglais de la place semblaient prendre grand intérêt à la cérémonie. Un bon Canadien français remplissait l'office d'enfant de chœur. Je commence par poser les questions du rituel en latin, que je répète ensuite à chaque enfant dans la langue de sa marraine. Alors commence la musique. Les nouveau-nés pleurent,

crient et entraînent dans le même concert les autres petits enfants qui les entourent; c'est à ne plus s'entendre. Au milieu de ce vacarme, les assistants suivent les cérémonies avec un sérieux et une attention admirables.

Après les baptêmes, toutes les mères des nouveaux chrétiens se présentèrent pour les cérémonies des relevailles, de sorte qu'il était 3 heures passées de l'après-midi quand j'eus fini mon ministère. J'étais bien fatigué, mais je bénissais Dieu dans mon cœur, je ressentais un peu du bonheur qu'ont dû ressentir les apôtres lorsque les peuples accouraient en masse pour être reçus membres de l'Église de Jésus-Christ.

Je compte retourner au Manitoba dans trois semaines. Le R. P. Saint-Germain, de Régina, m'a déjà demandé d'aller préparer à remplir leur devoir pascal quelque soixante familles allemandes des alentours. Je m'arrêterai encore en différents endroits pour confesser au passage plusieurs familles de langues slaves. Le R. P. Albert ne pourra, pendant mon absence, quitter Winnipeg, de sorte que nos Missions du diocèse de Saint-Boniface devront souffrir. Mais, croyez-le, très révérend Père, le cœur du missionnaire en souffre bien davantage. Les neuf dixièmes de nos populations sont dans le diocèse de Mgr Langevin, et généralement dans de grands centres agricoles. Grâce à Dieu, le diocèse de Saint-Albert a fait tout dernièrement l'acquisition d'un ecclésiastique possédant les langues allemande, russe et polonaise, de sorte que nous pourrons dorénavant borner notre ministère au diocèse de Saint-Boniface. Mgr Langevin a assigné aux catholiques polonais, allemands et galiciens de Winnipeg la nouvelle paroisse du Saint-Esprit. L'église du même nom est assez avancée pour permettre la célébration des offices, mais elle ne sera probablement pas achevée avant le mois de novembre. A la bénédiction de

la pierre angulaire (20 août), l'assistance était très nombreuse et a beaucoup goûté le magnifique sermon en anglais de Sa Grandeur. Les secours matériels nous viennent lentement, mais suffisamment pour ne pas nous décourager. En attendant, nous bâtissons avec l'argent emprunté,

Veuillez, très révérend et bien-aimé Père, bénir vos jeunes missionnaires et leurs œuvres et me croire toujours votre fils tout obéissant en N. S. et M. I.

J.-W. KULAWY, O. M. I.

MISSIONS SAUVAGES DE SAINT-BONIFACE.

Archevêché de Saint-Boniface, 27 septembre 1899.

Les œuvres des Missions sauvages sauteuses sont en ce moment dans un véritable état de détresse, par tout le diocèse de Saint-Boniface, où les besoins se multiplient, sans qu'il nous vienne de secours proportionnels.

I

MISSION DU SAINT-CŒUR DE MARIE. — LAC CROCHE.

Ainsi, nous avons fondé il y a un an, au centre de « cinq réserves sauvages » occupées par plus de 800 sauvages païens, une école-pensionnat.

Des Sœurs de Notre-Dame des Missions de Lyon ont consenti à venir de France, pour diriger ce petit pensionnat sauvage, où nous comptons près de 20 enfants. Inutile de dire que ces héroïques religieuses enseignent gratuitement au milieu de misères et de privations de toutes sortes. Cette année, nous avons bâti, avec l'aide de nos Frères convers, une nouvelle école, espérant que le gouvernement nous aiderait. Or, jusqu'ici, il

n'a rien voulu faire et nous voilà avec une dette de 5000 piastres, dont nous ne pouvons pas même payer les intérêts ! Nos pauvres Pères et les Sœurs vivent de patates et de poissons ! La Mission est donc ruinée et les bonnes Sœurs seront obligées de quitter, en pleurant, l'endroit et les enfants qu'elles aiment tant, à moins que la divine Providence ne nous envoie, par l'intercession du saint Cœur de Marie, patronne de la Mission, un secours extraordinaire. Et pourtant, les sauvages et les métis de la région sont très bons. « Quand tu es avec nous, disaient-ils un jour à leur missionnaire, il fait soleil et nos cœurs sont chauds ; mais, quand tu nous quittes, il fait sombre et nous avons froid ; ne nous quitte donc plus. »

Le vieux Asseïgan me disait à moi-même lors de ma visite : « Tu as dû nous trouver bien insensés, parce que nous sommes allés au-devant de toi à cheval en criant, en tirant du fusil, allant, revenant sur nos pas. Tu as dit : « Ce sont de vrais enfants. » Eh bien ! tu as raison, nous imitons les petits enfants qui vont, viennent, courent au-devant de leur père. Tu es notre père et nous sommes tes enfants. Tu viens déposer dans le cœur de tes enfants un petit feu, qui va les tenir chauds pour le bon Dieu. »

Ce serait vraiment désolant d'abandonner une œuvre destinée à convertir de nombreux païens et à ramener au bercail plusieurs protestants. Car, il y a là aussi une école protestante, puissamment aidée par les sociétés bibliques. Mais, avec l'aide des Sœurs, nous réussirons sûrement à remporter la victoire. Faudra-t-il abandonner la place, à la confusion de l'Église catholique ?

Pitié ! s'il vous plaît, pour la pauvre Mission du Saint-Cœur de Marie du lac Croche. La Mission endettée n'a pas même ce qu'il faut pour acheter les provisions d'hiver !

Je ne parlerai pas de la Mission de Notre-Dame des Sept Douleurs (Pine Creek) qui est écrasée sous une dette de 3000 piastres, sans que la nouvelle école, bâtie par nos chers Frères convers, soit en état d'être occupée tout entière. Nulle part, les enfants ne nous donnent plus de consolations ! Ce sont des priants fervents et puissants, qui ont déjà obtenu plus d'une conversion de païens ou de protestants.

II

MISSION DU FORT FRANCIS (COUTCHICHIN). SAINTE-MARGUERITE.

Outre ces œuvres commencées, il en est une autre qui me tient fort au cœur et que je considère comme bien importante ; c'est celle de la conversion des centaines de sauvages sauteux, dispersés sur les bords de la rivière Lapluie et du lac Lapluie, et qui viennent de demander au gouvernement une école-pensionnat pour leurs enfants au fort Francis, à l'endroit même où a été bâti le premier fort français, en deçà de la hauteur des terres, à la tête de la rivière Lapluie, en 1731, par M. de La Jemmeraie, frère de la vénérable Mère d'Youville. C'est une œuvre tout à la fois religieuse et nationale, qui sera confiée au R. P. Allard, un de nos missionnaires les plus méritants.

Les Indiens de cette région ont été autrefois les pires ennemis de la religion. Et pourtant, bien des fois nos plus saints missionnaires, tels que NN. SS. Taché et Laflèche, et les RR. PP. Lacombe, Lestant, avec le Rév. M. Belcourt, leur ont porté la bonne nouvelle de l'Évangile ; mais ils sont restés sourds à l'appel divin. Aujourd'hui, leurs enfants se montrent plus sages ; ils avouent que « la prière des blancs est plus forte » que celle des

sauvages. « Nos enfants meurent en grand nombre, disent-ils ; le Grand Esprit est peut-être mécontent de nous. »

Or, il faut choisir entre la « prière » des Français (les catholiques) et celle des Anglais (les protestants), et un certain nombre viennent de se prononcer en faveur de la « prière » des Français, malgré les présents, l'argent et les beaux habits offerts par les ministres de l'erreur. Cela rappelle les paroles du vieux chef Maskégon Piguis, disant à un de nos Pères : « Quand j'ai rencontré les Anglais pour la première fois, je pensais que les blancs n'avaient qu'une prière ; mais, à l'arrivée des Français, j'ai appris qu'il y en avait une autre. Mon cœur a toujours aimé les Français plus que les autres, et je voudrais bien apprendre ta prière ; mais je suis trop vieux. Mon cœur est triste. Pourtant le Grand Esprit aura pitié de moi, parce qu'il sait que je veux bien faire. »

Heureux si nous pouvons convertir ces restes d'un peuple destiné à disparaître, mais qui a été racheté par le sang d'un Dieu aussi bien que nous tous ! Il faudrait au moins 3 000 piastres pour commencer.

Faut-il encore mentionner la nouvelle chapelle construite à crédit (400 piastres) sur la réserve des Assiniboines de la Tête d'homme (*Indian Head*) ? C'est pourtant un monument de la préférence de ces Indiens pour l'Église catholique ; car ils ne font aucun cas du superbe établissement protestant, placé même au milieu d'eux depuis des années. Ils ont demandé avec instance un prêtre et une chapelle dans leur réserve.

Si je sortais maintenant des Missions sauvages, je pourrais signaler « six nouvelles chapelles dénuées de tout, surtout de ce qui est nécessaire pour dire la messe, pour garder le Très Saint Sacrement et donner la bénédiction ». Il m'est arrivé de placer, à mon grand regret,

les hosties consacrées dans un corporal, faute de ciboire.

Il y a encore l'orphelinat des garçons, que nous devons commencer dès le mois de novembre de cette année, et pour lequel il y a déjà de quarante à cinquante demandes d'admission.

De plus, l'église construite à Winnipeg, en faveur des Polonais et des Allemands et dédiée au Saint-Esprit, est déjà chargée d'une dette de plus de 6000 dollars.

Comment faire face à tant d'œuvres excellentes, que les circonstances nous imposent, sans un secours extraordinaire de la divine Providence? J'ose l'espérer, parce qu'il ne s'agit que de la gloire de Dieu et du bien des âmes, surtout des pauvres, des petits, des délaissés de ce monde.

LANGEVIN,
Archevêque de Saint-Boniface.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

CINQUANTE ANNÉES DE SACERDOCE.

LES NOCES D'OR DU R. P. LACOMBE, O. M. I.

25 septembre 1899.

Au mois de mai dernier, Natal fêtait les noces d'or sacerdotales et religieuses et les noces d'argent épiscopales de son évêque, Mgr JOLIVET.

Peu d'évêques, peu de prêtres ont ce privilège de voir en son entier un demi-siècle de sacerdoce, et sa rareté nous montre que c'est une grâce insigne que le bon Dieu n'accorde presque toujours qu'aux plus méritants.

Le diocèse de Saint-Albert, lui aussi, vient de célébrer un jubilé sacerdotal, tout particulier, car c'était celui d'un de ses prêtres qui ont le plus mérité du Nord-Ouest

canadien. Son nom est dans toutes les bouches, de l'Atlantique au Pacifique, et dans tout le Dominion du Canada, depuis six mois, on ne parlait que du jubilé du R. P. Lacombe, le grand missionnaire du Nord-Ouest.

Le cycle d'or était complet le 17 juillet 1899 et, ce jour-là même, devait avoir lieu les fêtes en l'honneur du jubilaire ; mais le gouvernement du Canada, ayant nommé une commission pour traiter avec les Indiens du Petit Lac des Esclaves et des rivières La Paix et Athabaska, ne crut pas devoir mieux faire que de nommer le R. P. Lacombe membre de cette commission ; tous applaudirent à ce choix, car nul mieux que lui ne connaissait les sauvages et les métis avec lesquels le gouvernement avait à traiter.

Il partit, le 24 mai, d'Edmonton pour le Nord ; la fête devait être forcément renvoyée, car deux mois à peine nous séparaient du 17 juillet et il en fallait quatre pour accomplir ce grand voyage, aller et retour. Une nouvelle date fut fixée : ce fut le 25 septembre.

C'était une déception pour un grand nombre de ses amis ; ils craignaient qu'il ne revînt pas vivant d'un voyage si long et si difficile à son âge ; aussi les prières s'élevèrent-elles vers le ciel pour le succès du voyage.

Au commencement de septembre, le R. P. Lacombe arrivait à Edmonton frais et dispos, rajeuni de dix ans, juste à temps pour les fêtes fixées au 25 septembre ; elles promettaient d'être un triomphe, et un jour qui compterait dans les fastes de Saint-Albert et du Nord-Ouest. Le R. P. Lacombe s'est fait des amis de tous ceux avec qui il s'est trouvé en rapport et, si tous étaient venus, le Canada entier se serait porté à Saint-Albert ; mais le renvoi de la fête et la saison avancée en arrêtèrent beaucoup.

Le vendredi 22 septembre arrivaient à Edmonton et

étaient reçus par Mgr Legal lui-même : S. Gr. Mgr Langevin, o. m. i., archevêque de Saint-Boniface, accompagné du R. P. Baudin, o. m. i., représentant le vicariat de Saint-Boniface ; du R. P. dom Louis, prieur des RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert (Manitoba), du R. P. Van Looye, c. ss. r., représentant des RR. PP. Rédemptoristes de Brandon (Manitoba) ; S. Gr. Mgr Dontenville, o. m. i., évêque de New-Westminster (Colombie Britannique), accompagnée du R. P. Coccola, o. m. i., représentant le même vicariat, et d'autres RR. PP. Oblats du sud du diocèse de Saint-Albert.

Les citoyens d'Edmonton avaient organisé un comité, et les visiteurs trouvèrent à la station du chemin de fer des voitures mises gracieusement à leur disposition pour se rendre à la résidence des RR. PP. Oblats, distante de près de 3 milles.

Ce furent les enfants qui, le lendemain à 2 heures de l'après-midi, donnèrent le prélude des fêtes jubilaires par une petite séance musicale intéressante et charmante, comme savent en préparer les Fidèles Compagnes de Jésus qui dirigent le couvent d'Edmonton : adresse anglaise et française à NN. SS. les évêques et au R. P. Lacombe, présentation de bouquets ; chants et récitations, alternant en français et en anglais, tinrent tous les assistants sous le charme pendant près de deux heures et, par leur à-propos et leur haute portée morale, firent honneur aux maîtresses et aux élèves.

Mgr l'archevêque de Saint-Boniface se leva alors pour répondre aux adresses, et féliciter les enfants et leurs directrices des bons moments qu'ils venaient de passer ; puis, prenant sa thèse favorite et avec l'accent de la plus vive conviction, il montra, par ce qu'il venait de voir et d'entendre, que les maîtresses catholiques n'étaient pas au-dessous des autres ; que les parents catholiques avaient

donc le devoir d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, ne prenant pas pour prétexte l'infériorité des écoles catholiques aux écoles publiques, c'est-à-dire neutres, sans Dieu !

Monseigneur de New-Westminster, lui, répondit sur le ton plaisant et fit rire tout ce petit monde. Le R. P. Lacombe, à son tour, remercia les enfants de leurs souhaits et leur raconta sa première arrivée à Edmonton, il y a quarante-cinq ou quarante-six ans. Il n'y avait alors qu'un fort de la Compagnie de la baie d'Hudson, appelé fort des Prairies ou fort Auguste ; rien ne faisait prévoir, en ce temps, qu'il surgirait au même endroit une ville florissante et qui va chaque jour s'agrandissant.

Le soir de ce même jour à 7 heures et demie, à l'église, ce fut le tour des citoyens de venir offrir leurs hommages à leurs distingués visiteurs et leurs souhaits au R. P. Lacombe. Celui-ci avait été autrefois curé de cette paroisse Saint-Joachim d'Edmonton, et l'un des orateurs rappela ce fait, entre beaucoup d'autres, de sa vie. Pied-de-Corbeau, le grand chef de la valeureuse nation des Pieds-Noirs au temps de la rébellion de 1885, avait été retenu dans le devoir et la fidélité et, avec lui, toute sa nation, grâce aux paroles de conciliation du R. P. Lacombe. Invités tous deux, après la rébellion, à venir à Ottawa, le grand chef, répondant aux félicitations et compliments des autorités du Canada, leur disait :

« Notre Grand'Mère la Reine nous donne du pain ; mais le P. Lacombe nous donne plus encore, il nous donne la consolation. »

Après les réponses de NN. SS. Langevin et Dontenville, le R. P. Lacombe répondit, lui aussi, avec tout son cœur et non sans des sanglots dans la voix, quand il rappelait les beaux temps d'autrefois.

Le salut du Très Saint Sacrement, donné par Mgr l'archevêque, termina ces entretiens.

La première journée des fêtes était passée et nous avions vu, comme nous devions le voir les deux jours suivants, l'humilité du prêtre, du vétéran du sacerdoce et de l'apostolat, luttant contre le débordement de l'affection et des louanges qui sortaient en torrents impétueux de tous les cœurs. Beau spectacle, comme le disait Mgr Langevin, que cette lutte! Qu'il fait beau voir un vieillard à cheveux blancs, surtout quand c'est un prêtre et un religieux, s'humilier et supporter pour la gloire de l'Église et de sa Congrégation cet assaut de louanges et d'expressions d'affection et de reconnaissance; car, si nous louions et remerciions le R. P. Lacombe, nous louions et remerciions en lui les missionnaires catholiques qui ont fait le Nord-Ouest canadien tel qu'il est aujourd'hui. Ce sont eux, et au premier rang les Oblats de Marie Immaculée, qui l'ont ouvert à la civilisation en y apportant la religion et la paix et, avec cela, le respect de soi-même et des autres, de ses concitoyens et de ses gouvernants.

Le R. P. Lacombe a été le porte-drapeau de la religion, le pionnier de la civilisation; ses frères dans le sacerdoce l'ont suivi, en ont fait leur mandataire; Dieu l'avait choisi pour cela.

Nous exaltions donc, en ces jours de fête, la grande œuvre que le Seigneur a faite en ce pays par les mains du R. P. Lacombe.

Les cérémonies du dimanche matin nous éloignent un instant de la pensée du jubilé. Le R. P. Leduc, o. m. i., curé d'Edmonton, avait décidé de profiter du passage des évêques pour procéder à la bénédiction de la pierre angulaire de l'église d'Edmonton, que le zèle du pasteur et la générosité des fidèles ont entrepris d'élever à la

gloire de Dieu et à l'exaltation de notre mère la sainte Église catholique.

Mgr Langevin, comme métropolitain, accomplit cette cérémonie, entouré d'un nombreux clergé et d'un grand concours de peuple ; ensuite, dans l'enceinte de la nouvelle église qui n'a pour toit que la voûte azurée du firmament, Mgr l'archevêque expliqua au peuple la signification de la cérémonie qui venait de s'accomplir. Il prouva d'une façon magistrale que l'Église catholique seule a un sacrifice et un autel, et cela depuis dix-neuf siècles, depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'en dehors d'elle, on cherche en vain l'autel et le sacrifice.

Notre digne archevêque avait trouvé des accents éloquents. Évêque du temps des croisades, il aurait, lui aussi, soulevé des populations entières au cri de : « Dieu le veut ! » Si ce n'avait été le respect dû au saint lieu et au milieu d'une cérémonie religieuse, le peuple aurait acclamé la sainte Église catholique, car on sentait un frisson d'enthousiasme parcourir tous les rangs à la voix de l'évêque proclamant bien clairement et bien haut la supériorité, mieux que cela, la vérité, la sainteté de l'Église *romaine*.

Mgr Dontenville officia pontificalement à la messe paroissiale, assisté des RR. PP. Dubois, o. m. i., et Lépine, o. m. i., comme diacre et sous-diacre ; le R. P. Van Tighem, o. m. i., était chargé des cérémonies ; Mgr l'archevêque au trône et Mgr Grandin assistaient en habits de chœur.

A l'issue du saint sacrifice, malgré la fatigue et l'heure avancée, Monseigneur de New-Westminster voulut adresser la parole aux fidèles pour les encourager à continuer cette œuvre de l'érection de leur église et à montrer leur générosité et leur abnégation. Il leur demanda de savoir faire des sacrifices pour élever ce temple à la

gloire de Dieu, et aussi de ne pas oublier qu'ils doivent embellir l'âme de leurs enfants qui sont des temples encore plus précieux, car de leur éducation dans la famille dépendra leur vie chrétienne en ce monde et probablement leur vie éternelle en l'autre.

Les bonnes dames catholiques avaient tenu à honneur, elles aussi, de fêter les illustres visiteurs et le R. P. Lacombe. Elles avaient préparé un banquet dans la salle des fêtes du couvent ; les convives étaient au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, clergé et laïques influents. On remarquait parmi ces derniers, M. Oliver, membre du Parlement pour le gouvernement fédéral, et M. Villeneuve, membre de l'Assemblée législative pour les territoires du Nord-Ouest. A l'issue du banquet, un vote de remerciement pour les organisatrices fut demandé. NN. SS. Langevin et Dontenville, M. Oliver, en anglais, et M. Villeneuve, en français, eurent un mot aimable pour ces dames.

Edmonton avait fêté le vénérable jubilaire. Saint-Albert avait hâte de le posséder et de le fêter à son tour et c'était son droit. C'est là que devait avoir lieu la vraie fête de famille.

A 3 heures de l'après-midi, les évêques et les prêtres présents avec le R. P. Lacombe, montent en voiture et se dirigent vers Saint-Albert : trois petites lieues à parcourir.

Dès qu'ils sont aperçus, les cloches sonnent à toute volée, Mgr Legal reçoit les visiteurs au pied du perron du palais épiscopal, pendant que s'unissant aux cloches, la fanfare de l'école de Saint-Albert fait entendre ses joyeux accords. Aussitôt la fête commence, les drapeaux anglais et français flottent sur nombre de maisons et sur les établissements catholiques ; la poudre parle elle aussi.

Une foule considérable est massée devant la cathédrale et après quelques instants de repos, il faudra songer à satisfaire l'impatience de tout ce peuple qui veut acclamer les évêques et le R. P. Lacombe ; cependant les adresses, ce soir-là, furent pour les évêques visiteurs, sans oublier le R. P. Lacombe ; c'était le prélude. La grande fête dont le R. P. Lacombe devait être seul, le héros, la grande fête du jubilé était réservée pour le lendemain.

Mais il fallait aussi que ses Pères dans l'épiscopat, ses Frères en religion et dans le sacerdoce, offrissent, eux aussi, au nom de l'épiscopat canadien, au nom du clergé du Canada et de Saint-Albert, au nom de la Congrégation des Oblats, leurs plus chaleureuses et fraternelles félicitations. Mgr Langevin se fit l'interprète de tous et présenta pour sa part, au vénérable jubilaire un magnifique calice de vermeil, avec prière de s'en servir le lendemain à la messe. Mgr Grandin offrit un ciboire ; Mgr Legal, un bréviaire; M. le grand vicaire de Saint-Boniface, M. Dugas, avait envoyé de magnifiques burettes ; les Sœurs Grises de Saint-Albert, un missel avec pupitre-thabor en vermeil ; les Sœurs Grises de Saint-Boniface, un panier d'argent ; les Sœurs de Jésus-Marie de Winnipeg, un bénitier marbre et émaux ; les Sœurs Grises de l'hospice de Saint-Joseph de Montréal, deux bouquets d'autel en cire, qu'elles ont faits elles-mêmes ; le sénateur Beinier, de Saint-Boniface, un magnifique encrier, et les habitants de Pinchen-Creek, une bourse bien garnie et l'on dit même qu'une pépite d'or a été envoyée du Klondyke.

Le R. P. Lacombe remercia ses donateurs avec émotion et les sanglots lui coupaient souvent la parole ; il termine en demandant à tous le secours de leurs prières, surtout pour le lendemain.

Le grand jour du jubilé a lui, le soleil se lève radieux, toute la nature est en fête, tous les visages sont rayonnants de joie.

Quelle est cette procession magnifique qui part du palais épiscopal se dirigeant vers la cathédrale? D'abord la croix, suivie d'un nombreux clergé, puis NN. SS. LEGAL et DONTENVILLE en habits de chœur, Mgr GRANDIN en *cappa magna*, chacun accompagné de deux dignitaires ; puis le vénérable jubilaire en ornements sacerdotaux, assisté de deux vétérans de l'apostolat, le R. P. RÉMAS, O. M. I., comme diacre et le R. P. VÉGREVILLE, O. M. I., comme sous-diacre ; les deux doyens du sacerdoce après le R. P. LACOMBE ; enfin pour terminer la procession, Mgr LANGEVIN, en habits pontificaux, mître en tête, assisté de deux diacres d'honneur: le R. P. BIGONESSE, O. M. I., venu comme représentant de Mgr PASCAL, vicaire apostolique de la Saskatchewan, et le R. P. COCCOLA, O. M. I. Cette magnifique procession s'avance au chant du *Magnificat*, rappelant au vénérable jubilaire le jour de sa première messe. L'entrée de la cathédrale se fait aux sons mélodieux de la fanfare se mêlant au bruit du canon qui continue à tonner de temps en temps.

La messe solennelle commence. Quel beau spectacle de voir à l'autel du Seigneur, ces trois vétérans de l'apostolat et du sacerdoce. Ils ont combattu ensemble le bon combat pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; il est bien juste qu'après avoir été à la peine, ils soient à l'honneur. Oui, ils étaient heureux tous les trois ; leur émotion, leurs larmes, le faisait assez comprendre des assistants qui eux-mêmes se sentaient émus, croyant voir s'ouvrir un coin du paradis.

La messe terminée, le *Te Deum* fut chanté d'un grand cœur par tous.

J'ai oublié de dire qu'à l'Évangile Mgr LANGEVIN fit un

discours magnifique sur le sacerdoce, donnant avec une clarté et une science indiscutables, les vrais principes sur les signes de la vocation sacerdotale et traçant une règle de conduite aux parents chrétiens dans leur manière d'agir avec ceux de leurs enfants qui manifestent leurs premières idées de vocation. « Pourquoi, s'est-il écrié, pourquoi en ce pays où il y a déjà bon nombre de catholiques, pourquoi manquons-nous de prêtres pour faire l'œuvre de Dieu ? Parce qu'il y a eu certainement des jeunes gens qui ont perdu leur vocation ou des parents qui leur ont aidé à la perdre ! » Il finit en faisant un appel aux diocésains de Saint-Albert pour fournir des sujets au séminaire qui va se fonder prochainement à Saint-Albert. Puis, se tournant vers le R. P. Lacombe : « Mon bien cher Père, permettez-moi en ce jour de venir vous offrir les remerciements de l'archidiocèse et de la paroisse de Saint-Boniface, je me sens inspiré de le faire et les raisons sont multiples : vous avez travaillé deux ans au milieu de nos chers Sauteux qui montrent maintenant des dispositions si consolantes ; vous avez dirigé la belle paroisse de Sainte-Marie de Vinnipeg à ses débuts ; c'est grâce à vous que nous avons les Frères de la société de Marie de Paris, qui font tant de bien à Winnipeg et à Saint-Boniface ; vous avez amené à Winnipeg les premières Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, qui comptent maintenant *cinq* établissements dans le diocèse ; vous avez pris part à la fondation de nos écoles industrielles, enfin et surtout, vous avez été l'ami de cœur, le confident, l'appui, le consolateur même du regretté Mgr Taché, qui vous tenait en si haute estime.

« Encore une fois, merci, cher Père Lacombe pour tout ce que vous avez fait par amour pour le bon Dieu et pour les âmes. »

Après le *Te Deum*, les habitants de Saint-Albert pré-

sentent trois adresses au R. P. Lacombe, en français, en anglais et en cris, plus une adresse en français, envoyée par les métis du Manitoba ; une bourse bien garnie était l'offrande des citoyens de la ville.

Mgr Grandin s'est alors levé, il pouvait à peine dominer son émotion, il fut obligé de s'asseoir pour se donner de la force et du courage, tant l'émotion l'étreignait. « J'étais à Rome, dit-il, il y a quelques années, en 1868, et nous rencontrâmes une voiture sur laquelle étaient écrits ces mots : *Datur omnibus*, et comme je demandais la raison de cette inscription, il me fut répondu que cette voiture allait dans les rues de Rome, du côté où il pouvait y avoir quelque trouble, et si quelqu'un, à tort ou à raison, était poursuivi et en danger, il pouvait se réfugier dans cette voiture et le cocher était chargé de le conduire à une place sûre, pour attendre en paix qu'on décidât sur son sort. Ceci se passait sous le pape-roi de Rome, sous Pie IX. Eh bien, mes chers frères, permettez-moi de me servir de ce texte pour l'appliquer à notre cher P. Lacombe, *Datur omnibus*. Il y a trente-huit ans, il vint ici, accompagnant Mgr Taché, de regrettée mémoire, qui, émerveillé de la beauté du site, décida de fonder une Mission sur cette colline et lui donna pour patron celui du R. P. Lacombe. Celui-ci se mit dès lors à l'œuvre et jeta les fondements de cet établissement qui est devenu si florissant et même siège de l'évêque.

« Il n'a pas seulement travaillé pour ce diocèse, mais, comme l'a dit Mgr l'archevêque, pour toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Avait-on besoin d'un intermédiaire, d'un mandataire auprès du gouvernement, de la Compagnie du Pacifique Canadien ou pour toute autre mission importante, on me demandait le P. Lacombe. Il a donc été donné à tous. Merci, cher Père, pour tout le bien accompli par vos mains. Et main-

tenant que votre âge avancé vous fait soupirer après un peu de repos, je demande à votre révérendissime vicaire de vouloir bien vous trouver une place, où, tout en travaillant encore, vous ayez le loisir d'écrire le récit des événements nombreux auxquels vous avez été mêlé durant votre long apostolat dans ce pays, afin de perpétuer parmi les générations futures, le souvenir de ces cinquante années de labeur et de développement du Nord-Ouest canadien. »

Le R. P. Lacombe répondit alors aux félicitations des évêques et aux adresses des citoyens, et il le fit avec cette humilité et ce grand cœur qui l'ont distingué tout particulièrement dans ces jours de réjouissances en son honneur.

Il n'oublia pas ses chers Métis qui lui avaient présenté une adresse en cris ; il a tenu à leur répondre en cette belle langue qu'il possède si bien et qu'il aime tant à parler, car cela lui rappelle de bien chers souvenirs. Les métis ont été les premiers catholiques de ce pays. C'est grâce à eux, à leur connaissance des langues et du pays que le R. P. Lacombe et les premiers missionnaires purent pénétrer chez les sauvages et leur faire connaître la *bonne prière.*

Le Père et les enfants avaient laissé déborder leur cœur, mais le corps réclamait ses droits. On se dirigea donc vers le futur séminaire, où, dans une des salles un banquet avait été préparé avec le concours des dignes Sœurs Grises du couvent. Il y avait près de cent cinquante convives.

A la fin du repas, Mgr Grandin se leva, remerciant chaleureusement les évêques, les prêtres et les laïques qui avaient bien voulu prendre part à ces fêtes. « Ce matin, dit-il, j'ai oublié quelque chose, j'avais tant à dire ! J'ai plus d'une fois entendu faire cette réflexion : « Comment se fait-il que le P. Lacombe ne soit pas évêque? » La chose,

mes amis, me semble bien facile à comprendre ; outre que ceux qui en sont dignes ne peuvent pas être tous évêques, autrement nous le serions tous, il ne faut pas oublier que le bon Dieu forme lui-même les hommes pour une mission particulière. L'évêque est chargé d'administrer une partie de l'Église, si vous voulez, une Église particulière à laquelle il se doit à l'exclusion de tout autre. Le P. Lacombe, lui, a été en quelque sorte l'homme universel, *datur omnibus*. S'il eût été évêque, il n'en aurait pas été ainsi ; il n'aurait pu, par exemple, rendre au gouvernement le service qu'il lui a demandé tout récemment, en allant faciliter le traité qu'il voulait faire avec les métis et les sauvages des rivières la Paix et Athabaska, sans parler de bien d'autres missions qu'il a remplies pendant ses cinquante ans de sacerdoce dans le Manitoba, le Nord-Ouest et je puis dire tout le Canada ; Dieu qui dirige tout avec sagesse, a voulu qu'il fût libre, c'est-à-dire à la disposition de ses supérieurs pour que, par ce moyen, il se prêtât à tout et à tous. *Datur omnibus*.

« J'ai oublié encore autre chose : j'ai à remercier d'une manière toute spéciale, en mon nom et au nom de tout ce diocèse, M. Morin, pour les services qu'il nous a rendus comme agent de colonisation dans l'Alberta. Depuis six ans, il se dévoue à cette œuvre et nous ne trouvons pas mauvais qu'il réclame du repos ; il va donc nous quitter et avant son départ, je tenais à lui dire toute ma reconnaissance. »

Mgr le coadjuteur se lève à son tour pour se faire l'interprète de tous ceux qui n'ont pu venir à la fête et le R. P. Leduc, O. M. I., fait la lecture de quelques-unes de leurs lettres ; tous les évêques, depuis Terre-Neuve jusqu'à Saint-Albert, les provinciaux des Oblats de Marie Immaculée du Canada et des États, ceux des Jésuites et

des Dominicains, le révérendissime abbé de la Trappe d'Oka, près Montréal, les Capucins, des sénateurs, des députés, amis du R. P. Lacombe, MM. Van-Horne, Shauguessy et White, de la compagnie du Pacifique Canadien; tous s'unissent pour louer et féliciter l'heureux jubilaire.

Le R. P. Rémas, o. m. i., maître des novices du R. P. Lacombe, eut un mot du cœur pour son ancien disciple, son vieux compagnon d'apostolat et rappela les bontés du P. Lacombe à son égard. Lui aussi, dans deux ans, célébrera son jubilé. Que le Seigneur lui accorde de voir ce jour !

Le R. P. Prieur des Trappistes de Saint-Norbert (Manitoba) présente, lui aussi, une petite adresse aux évêques, au R. P. Lacombe et aux Oblats de Marie Immaculée, adresse pleine de ce parfum monastique qui embaume l'âme et lui fait du bien. Répondant au désir exprimé par Mgr Grandin, de voir son ordre s'établir dans le diocèse de Saint-Albert, il donne l'espoir que le bon Dieu augmentera le nombre de ses sujets et qu'il pourra satisfaire à ce désir.

Le R. P. Van-Looye, c. ss. r., apporte lui aussi son tribut d'hommage.

Son Honneur le juge Rouleau, représentant des catholiques de Calgary et vieil ami du P. Lacombe, l'appela l'ange gardien de Calgary et lui présenta au nom de ses concitoyens une bourse pleine d'or. « Vos amis protestants de Calgary, dit-il, voulaient s'unir à nous, pour vous offrir un présent, nous avons refusé, ne voulant pas mêler l'argent de l'affection des protestants avec l'or de l'amour des catholiques.

M. Morin se leva alors pour remercier Mgr Grandin de ses bonnes paroles et pour faire l'éloge des Oblats de Marie Immaculée, qui l'ont toujours traité comme un membre de la famille et l'ont aidé et encouragé dans son

œuvre ingrate et difficile. Il tient, en les quittant, à les en remercier.

Deux chefs sauvages de la nation crise : Alexandre et Peau d'Hermine, dirent en leur langage pittoresque la joie que ressentait leur cœur de fêter leur bon Père qui ne s'est jamais épargné pour aller les instruire et les consoler.

Une surprise nous attendait pour la fin : un petit bouquet de poésie, débitée avec chaleur et conviction par son auteur M. Coté, membre de la commission des Métis. Je ne puis résister au désir de le reproduire en son entier :

Sortez de vos tombeaux, peuplades endormies
A l'ombre des grands pins de nos forêts bénies!
Venez, fils de guerriers, qui jadis dans ces bois
Brûliez vos tomahawks, vos arcs et vos carquois!
Que sur vos pâles fronts l'auréole immortelle
Pour votre bienfaiteur s'illumine plus belle!
Néophytes ! venez en ce jour de bonheur
Proclamer les vertus de l'illustre pasteur
Qui dépensa pour vous, ses brebis bien-aimées,
Ses forces et son temps pendant cinquante années.
Venez! fleurs qui brillez au jardin du bon Dieu,
Répandre les parfums qu'exhale le saint lieu
Sur l'illustre vieillard qui de sa voix bénie
Vous fit épanouir dans l'illustre patrie!
Des bords du Missouri jusqu'aux glaces du Nord,
Voyez, prêtre zélé, cinquante sillons d'or;
Voyez, sur le versant de la montagne sainte,
De votre charité l'impérissable empreinte.
Muse! prosterne-toi! Hosanna! Hosanna!
Au ciel, gloire au Très-Haut! Chantons alleluia!
Honneur, paix sur la terre à l'Oblat de Marie,
Qui dans son cycle d'or brille sur la patrie!

Cette charmante petite poésie fut composée près du petit lac des Esclaves. Là, les membres de la commission du gouvernement avec Mgr Grouard, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie, avaient fêté le jubilé du R. P. Lacombe, leur collègue.

Nous avons commencé les fêtes par les enfants à Edmonton ; c'était aux enfants de Saint-Albert qu'il était donné de dire le dernier mot, à eux d'imprimer le cachet définitif à ces fêtes inoubliables, et ils l'ont fait de la manière la plus intéressante et la plus charmante, dans les deux langues, française et anglaise. Il y eut un long entretien mêlé de chants appropriés à la circonstance entre la France, le Canada et les Vertus, sur les faits et gestes du héros du jour. Ce fut simplement charmant. Mgr Langevin adressa quelques paroles aux parents et aux enfants, pour les féliciter et les encourager. Le P. Lacombe eut quelques mots de remerciement pour eux, puis, sur l'invitation de Mgr l'archevêque, trois hourras retentissants ébranlèrent la salle en l'honneur du jubilaire. *Ad multos annos !*

Malgré l'heure avancée, l'ardeur de tous n'était pas encore éteinte ; un feu d'artifice, chose jusqu'alors inconnue à Saint-Albert, nous attendait à la sortie. Puis on se sépara, chacun emportant dans son cœur le souvenir de ces fêtes.

A l'exemple de notre digne et vénérable archevêque de Saint-Boniface, permettons-nous de tirer la morale pratique qui ressort de ces fêtes jubilaires.

Les Oblats de Marie Immaculée et tous les prêtres comprendront une fois de plus la grandeur du sacerdoce dont ils sont revêtus et ils s'efforceront d'imiter, toute leur vie, celui qui leur a été proposé pour modèle.

Le peuple du Nord-Ouest et de Saint-Albert comprendra mieux désormais ce que c'est que le prêtre, ce qu'il a fait pour lui en ce pays, et il n'oubliera pas les graves enseignements que notre illustre archevêque lui a donnés sur l'éducation, sur l'amour de l'Église, sur son zèle et son dévouement pour la maison de Dieu et le recrutement du clergé.

Honneur à Mgr LANGEVIN, pour le bien qu'il a fait dans son passage parmi nous. Que ne s'est-il trouvé un sténographe pour reproduire ses magnifiques et éloquents discours ;

Merci à Mgr DONTENVILLE, pour s'être déplacé afin d'honorer un digne prêtre du Seigneur;

Longue vie au R. P. LACOMBE, pour qu'il ajoute encore de nombreux mérites à ces cinquante années de sacerdoce.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans un mot de félicitation et de remerciement pour les organisateurs de la fête :

Merci donc au R. P. LEDUC, à ses collaborateurs et à ses paroissiens;

Félicitations aux artistes de Saint-Joachim d'Edmonton, pour la magnifique messe et les chants exécutés à l'occasion des fêtes ;

Merci au R. P. MÉRER, supérieur de la maison de Saint-Albert, qui, avec le concours des chers Frères convers, avait préparé une si aimable et si gracieuse hospitalité à tous les visiteurs ;

Merci aux citoyens de Saint-Albert pour la réception enthousiaste et triomphale ;

En un mot, merci à tous les organisateurs de ces fêtes ; ils ont droit à la reconnaissance de tous les amis du R. P. LACOMBE.

Que le bon Dieu le leur rende.

UN TÉMOIN.

Les évêques Oblats réunis à Saint-Albert pour les noces d'or du R. P. LACOMBE n'ont pas voulu se séparer sans envoyer au Souverain Pontife la magnifique adresse sui-

vante, témoignage de leur piété et de leur dévouement pour le successeur de saint Pierre :

Saint-Albert, 25 septembre 1899.

A Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Très-Saint Père,

L'archevêque de Saint-Boniface et ses suffragants réunis à Saint-Albert pour y célébrer le cinquantième anniversaire de sacerdoce et de mission d'un de leurs frères en religion, qui a grandement contribué à l'extension du règne de Dieu dans ce pays, profitent de la circonstance pour présenter leurs très humbles hommages à Votre Sainteté et l'entretenir un peu des intérêts de notre sainte religion dans leurs diocèses.

Relégués, pour ainsi dire, à l'extrémité du monde, nous ne pouvons que rarement nous mettre en rapport avec Votre Sainteté. Nous le regrettons d'autant plus que nous sommes convaincus qu'en Votre Personne sacrée réside l'autorité du Prince des apôtres, bien plus l'autorité de Jésus-Christ lui-même. Nous acceptons par conséquent avec bonheur et le plus grand esprit de foi vos immortelles encycliques. Nous les lisons avec une légitime fierté. Les catholiques à bon droit les admirent, et les protestants eux-mêmes sont forcés d'y reconnaître les traits de la plus éminente sagesse. Elles seront un monument glorieux dans l'histoire de l'Eglise.

Bien que nous n'ayons pu, comme bien d'autres pays plus fortunés que le nôtre, faire la solennelle consécration au Sacré Cœur avec ces démonstrations grandioses dont le récit nous a édifiés et réjouis, nous l'avons faite cependant avec une vraie et sincère piété. Nos fidèles en ont suivi les exercices préparatoires avec bonheur et se sont approchés en grand nombre des sacrements. Nous

avons même constaté que, dans plusieurs de nos Missions ou paroisses, ces exercices ont produit les résultats d'une véritable retraite. Du reste, la dévotion au Sacré Cœur et celle du premier vendredi du mois s'étendent rapidement dans nos diocèses et y font un bien immense.

Nous avons été heureux d'apprendre récemment que Votre Sainteté envoie au Canada un délégué permanent, et nous vous en témoignons notre sincère reconnaissance. Cette délégation apostolique permanente est un moyen inspiré par votre charité pour vous rapprocher de nous et rendre nos rapports avec Votre Sainteté plus fréquents et plus faciles. Il sera, nous l'espérons, le défenseur de nos droits et de nos libertés auprès de nos gouvernants. Ces gouvernants, s'ils ne sont pas tous protestants, subissent plus ou moins l'influence protestante et l'esprit dominant du siècle, et par conséquent regardent les intérêts de Dieu et de l'Église comme une chose très négligeable. Ils ne consentent d'ordinaire à nous accorder protection ou même à nous rendre justice qu'autant qu'ils y voient leurs intérêts particuliers ou ceux de leur parti. Cependant, s'ils avaient la mémoire des faits, ils devraient se souvenir que c'est l'Église catholique surtout qui, par ses missionnaires, a rendu ce vaste pays habitable et colonisable. Quand les premiers d'entre nous sont venus dans le pays, il n'était habité que par des sauvages barbares se faisant mutuellement la guerre et regardant les blancs comme leurs ennemis communs. Une fois que notre influence s'est fait sentir sur ces tribus sauvages, le gouvernement, en maintes circonstances, a eu recours à nous dans un but de pacification, et nous avons pu empêcher l'effusion du sang et prévenir la destruction complète des établissements des blancs. Entre autres faits, nous mentionnerons les services rendus à la cause de la civilisation et de la paix par Mgr TACHÉ, le second

évêque de Saint-Boniface, qui, sur la demande du gouvernement, n'hésita pas à s'éloigner du concile du Vatican, avec l'autorisation du Pape, toutefois, pour venir assister ce gouvernement dans des circonstances difficiles.

Souvent nous avons pu ainsi assister le gouvernement et nous l'avons fait avec la meilleure volonté dans des missions d'autant plus pénibles et délicates auprès des naturels du pays, que ces derniers avaient joui dans le passé d'une plus large somme d'indépendance.

Dernièrement encore il s'agissait de conclure un traité avec les métis et les sauvages du vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Le gouvernement a encore demandé et obtenu le secours du R. P. Lacombe, notre vénérable jubilaire d'aujourd'hui, qui, malgré son âge avancé, n'a pas hésité à entreprendre un long, pénible et même dangereux voyage. Le concours de Mgr Grouard, le vicaire apostolique, et de ses missionnaires, était également acquis au gouvernement dans le même but.

Aujourd'hui les naturels du pays comptent. La population se forme surtout d'immigrants de toute nationalité, de toute langue, de toute religion, et trop souvent même sans religion aucune. Les catholiques, tout en étant en minorité, forment pourtant une partie notable de la population, et il importe grandement de protéger leurs droits méconnus ou menacés.

Au Manitoba, rien n'est réglé d'une manière définitive, les injustes lois scolaires de 1890 et 1894 restent absolument les mêmes, et la constitution du pays demeure encore violée ; mais on nous fait pratiquement des concessions aléatoires dont nous tirons le meilleur parti possible, selon la direction de Votre Sainteté dans l'Encyclique *Affari vos*.

Au Nord-Ouest, nous avons encore nos écoles catho-

liques séparées, mais avec des restrictions odieuses et intolérables. On nous impose des livres d'histoire et de lecture anti-catholiques et protestants; on rend l'obtention des diplômes presque impossible pour nos religieuses institutrices, et, de plus, on s'applique à restreindre tellement la mesure d'instruction religieuse, que les écoles deviennent neutres en pratique. C'est, nous en sommes convaincus, le mot d'ordre de la franc-maçonnerie.

Nous espérons que Votre Sainteté pourra, par l'entremise de son délégué, obtenir des pouvoirs publics une amélioration notable dans la pénible situation scolaire qui nous est faite au Manitoba et au Nord-Ouest.

Faisant tous partie de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, nous osons à peine faire l'éloge de cette Société. Cependant, Très-Saint Père, Votre Sainteté ne trouvera pas mal que nous soyons reconnaissants envers notre Mère. C'est elle, en réalité, qui, par ses enfants, a formé la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Nous sommes heureux de reconnaître qu'elle s'efforce d'achever son œuvre en acceptant à Saint-Albert et à New-Westminster la direction des séminaires destinés à recruter et former des clergés diocésains. Nous osons donc vous demander de bénir cette Société dont nous sommes les fils reconnaissants. Votre bénédiction, nous l'espérons, lui vaudra de se développer encore, non seulement pour répondre à nos besoins, mais aussi pour entreprendre de nouvelles œuvres et aller exercer son zèle dans d'autres champs de labeur.

Bénissez aussi les autres Congrégations religieuses qui nous prêtent un précieux concours, ainsi que les prêtres séculiers qui consentent à partager nos privations et nos travaux.

Veuillez enfin nous bénir nous-mêmes, Très-Saint Père,

pour que le Saint-Esprit nous assiste dans toutes nos entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; bénissez nos diocésains, nos enfants, leurs maîtres et leurs maîtresses, afin que Dieu les protège tous et empêche qu'on les éloigne de Lui.

Nous confions encore en terminant à Votre sollicitude bienveillante qui s'exercera par l'intermédiaire de Son Excellence le révérendissime délégué apostolique la revendication de toutes nos libertés religieuses et surtout de nos libertés scolaires.

Baisant avec le plus profond respect les pieds de Votre Sainteté, nous nous disons, Très-Saint Père, de Votre Sainteté, les fils très soumis et respectueux.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

Prince-Albert, 12 septembre 1899.

VISITE PASTORALE DE Mgr PASCAL.

J'ai laissé mon petit palais épiscopal le 12 juin et n'y suis rentré que le 31 août. Ce voyage m'a procuré beaucoup de joies et de consolations, mais n'a pas été sans danger ni sans fatigues. La voiture épiscopale est une charrette ou wagon tiré par deux bons chevaux conduits par un métis. La chapelle de voyage, la tente, les couvertures, les provisions, les chaudières, la hache, le fusil et le sac de voyage, constituent l'équipement du missionnaire dans le Nord. Nous avons parcouru 150 milles anglais en trois jours et demi par des chemins convenables parfois, mais souvent raboteux et difficiles. Arrivé au lac Vert, j'ai renvoyé mon homme et ai pris les lacs et les rivières. J'ai fait environ 700 milles par eau, soit en bateau plat, soit en esquif, soit surtout en pirogue ou canot

d'écorce, conduit par nos Indiens. Enfin, au retour, je me suis laissé conduire durant deux semaines par des chevaux attelés à un wagon et puis à une voiture : soit encore une distance d'environ 250 milles, mais, cette fois, par des chemins presque impossibles. Nous avons traversé des forêts, des rivières, des prairies, des bourbiers, des marais de foin, des pays tremblants (appelés, dans le pays, *ventres de bœufs*). Si le cheval a le malheur de percer de son pied la couche d'herbes flottantes, il pourra disparaître dans le bourbier sans fond.

Il faudrait un volume pour décrire les incidents de ce voyage. En résumé, il suffit de dire que tout s'est mis de la partie pour le rendre pénible et méritoire. Les pluies d'orage ont gonflé les rivières et les ont changées en fleuves. Les chemins sont devenus des bourbiers. Le tonnerre, la grêle, les coups de soleil, les vents impétueux, les nuits froides, et, par-dessus tout, les taons, les brûlots ou petites mouches, et aussi les maringouins par essaims, rien n'a manqué. Deux fois la nuit ma tente a été arrachée et enlevée pendant l'orage. Une fois je me suis réveillé dans un bain de pluie. Que voulez-vous? C'est ma faute, j'avais eu la maladresse de la dresser dans un bas-fond. Plusieurs fois j'ai dû descendre de voiture au milieu des marais où les chevaux étaient embourbés jusqu'au poitrail, et les aider à sortir du marais en tirant sur le câble ou en poussant à la roue. A Battleford, à la veille de terminer mon voyage, j'ai eu l'idée de sauter par-dessus bord pour me soustraire à un danger imminent, car le cheval, effrayé par le son des cloches, nous conduisait en reculant dans un précipice. Dans ce saut périlleux, j'ai eu la mauvaise fortune de frotter le moyeu de la roue et en ai gardé un pénible souvenir. Les maringouins, plus nombreux et plus méchants que jamais, ne nous laissaient de repos ni le jour ni la nuit. Nous avions

les mains, le cou et le visage enflés. Mon métis, qui conduisait les chevaux, ne pouvant se défendre comme moi des piqûres de maringouins, me disait en riant : « Ah ! Monseigneur, c'est encore bon que vous soyez là, car je serais porté à perdre patience et à dire des gros mots contre ces mauvaises petites bètes. Il y en a un peu trop vraiment. » — « Il faut bien t'en garder, lui dis-je, elles piqueraient bien davantage. Attends ! il n'y en aura pas là haut dans le ciel. — Ah ! j'espère bien que non », me répondait-il. Il se plaisait parfois, le brave homme, à me demander pourquoi le bon Dieu avait créé ces insectes. La réponse était facile.

Je ne dis rien de la vie de camp et de la nourriture prise en voyage, tantôt sur une pierre plate au bord d'un lac, tantôt sur l'herbe de la prairie, au pied d'un arbre, sous la tente et parfois sur les genoux en descendant le courant des eaux, assis dans la nacelle. Tout cela pourrait être appelé *pique-nique* si l'on avait l'abondance et le bien-être des pays civilisés. On n'éprouve pas grand plaisir à manger en plein air un morceau de lard fumé brûlé au fond d'une poêle à frire, quand la chaleur vous étouffe. Quel contraste avec la température de l'hiver, alors que le missionnaire savoure un morceau de pémikare près d'un brasier ardent qui dégèle ses membres engourdis par 45 degrés de froid ! Le missionnaire ne peut tout avoir en même temps, et il est heureux, en été, de pouvoir attraper parfois un beau canard et un poisson. Voilà la vie ; disons-le de suite, le souvenir de ces petites privations et de ces rudes fatigues est vite oublié quand on arrive près d'une Mission ou d'une résidence. Le drapeau tricolore sur lequel est l'image du Sacré Cœur flotte à la proue de la nacelle. L'Indien, dont le regard est si pénétrant, l'a aperçu dans le lointain. Une détonation a déjà répandu la nouvelle dans tout le camp. Le

missionnaire hisse son drapeau au bout du mât, la cloche appelle les fidèles, et en quelques instants tout le monde accourt au rivage. Les fusils se chargent et l'on reçoit le grand priant au son de la cloche et sous une forte décharge de mousqueterie qui se prolonge jusqu'à ce que l'évêque mette pied à terre. Alors le missionnaire fait mettre ses fidèles à genoux sur plusieurs lignes : d'un côté sont les hommes, et de l'autre les femmes et les enfants. Tous veulent toucher la main du grand priant, baiser son anneau et recevoir sa bénédiction. La cérémonie dure parfois assez longtemps, lorsqu'ils sont 600 ou 800. Mais quel spectacle touchant quand, le dimanche suivant, nous verrons la chapelle remplie de fidèles, que 300 Indiens s'approcheront de la sainte table pour y recevoir la sainte communion et que la confirmation sera donnée à 60 ou 80 de ces pauvres enfants des bois. La piété, la simplicité, le bon vouloir, l'amour du chant et de la prière, tout console chez l'Indien converti et civilisé. A l'église il écoute, il prie, il chante et ne dit jamais : « C'est assez. » Oh ! quel bienfait a produit la religion sur ces êtres infortunés. Avec quelle ferveur ils prient pour leurs bienfaiteurs : les membres de la Propagation de la Foi et de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. J'ai éprouvé à peu près les mêmes consolations dans tous les postes que j'ai visités : au lac Vert, à l'île à la Crosse, au portage Laloche, à la rivière Laloche, à la rivière au Bœuf, au lac Canot, au lac des Prairies, au lac Brochet, dans les Réserves, à Battlefort, etc.

Dans une de ces stations, les pauvres Indiens, admirables de foi et de bonne volonté, ont voulu m'accompagner au départ jusqu'au rivage, une distance d'un bon kilomètre. A mon insu ils avaient attaché mon petit drapeau au bout d'un long bâton. Le plus vieux de la tribu, homme à cheveux gris, a ouvert le défilé en portant gra-

vement les couleurs de la patrie qui flottaient au vent. Le drapeau tenait donc lieu de croix de procession. Je marchais à la suite, et les chefs indiens suivaient tous. Que c'est beau, me disais-je. On dirait que notre Indien compte ses pas. C'est égal, je suis heureux de voir le drapeau de la patrie porté ainsi solennellement par un bon sauvage converti et civilisé. Quoique sur une terre étrangère, sur le sol canadien et anglais, nous pouvons dire, avec le commandant Marchand, que le drapeau français est celui de la civilisation et du dévouement.

Arrivés près de nos canots d'écorce, ces braves gens tombent à genoux sur le rivage : hommes, femmes et enfants, tous sont là. C'est l'heure des adieux. Je leur dis un mot d'encouragement, je les félicite et les remercie, et puis je lève les mains au ciel pour attirer les bénédictions de Dieu sur eux. Je leur touche la main et nous poussons au large.

Ces pauvres gens tirent des coups de fusil pour manifester leur bonheur. Ils nous disent de prier pour eux et de revenir bientôt. Les larmes coulent de leurs yeux en nous voyant partir. Voila bien des scènes qui font oublier la misère, les sacrifices et les privations, et qui sont la récompense promise à l'apôtre.

Albert Pascal, o. m. i.

MISSION DE SAINTE-GERTRUDE AU LAC PÉLICAN.

LETTRE DU R. P. BONNALD.

Cette Mission se trouve sur le plateau le plus proche du haut Churchill, dans une langue de terre qui s'avance sur le lac Pélican.

En 1846, le R. P. Taché et M. Laflèche furent les pre-

miers missionnaires qui passèrent ici en se rendant à l'Ile à la Crosse. Plus tard, d'autres missionnaires, en gagnant le nord, virent à leur passage les sauvages de ce pays. Nommons en particulier les RR. PP. Maisonneuve, Grouard, Petitot, Moulin, Vegreville et Le Goff.

Ce fut en 1874 que le R. P. Gasté, directeur de la mission de Saint-Pierre, au lac Caribou, chez les Dénés, eut le premier l'idée d'établir la Mission Sainte-Gertrude pour les Cris; et au printemps de l'année suivante, le R. P. Blanchet séjourna assez longtemps chez eux. Il fit quelques baptêmes et reçut des abjurations.

Enfin en 1876, je fus envoyé par mon supérieur au lac Pélican, afin d'y commencer la Mission pour les Cris des rochers. Il n'y avait aucune allocation pour cet établissement : le missionnaire n'avait reçu que des encouragements. Pas de pain, il devait lui-même faire sa pêche et recueillir son bois. Pendant l'hiver, traîné par ses trois chiens et accompagné d'un sauvage, il courait après les infidèles de Churchill pour les instruire et baptiser leurs enfants. A cette époque il y avait 300 infidèles, 80 protestants et 10 catholiques. Les jongleurs se joignirent aux fanatiques anglicans pour empêcher la conversion des païens et l'établissement de la Mission catholique. Il y eut des scènes inoubliables et des farces de jongleurs, dont l'échec servit les intérêts de la religion et fit au Père une réputation universelle. Malgré Satan et ses suppôts, la Mission fut établie, et en 1878 elle était complète au point de vue matériel. Deux ans après, il n'y avait plus d'infidèles.

Alors j'entrepris la conversion des protestants. Les néophytes pleins de zèle pour faire des prosélytes chez leurs compatriotes plus éloignés de la Mission, m'amenèrent des familles entières qui demandaient à abjurer leurs erreurs. D'autres vinrent chercher jusqu'ici le mis-

sionnaire, pour le conduire à 500 kilomètres chez de pauvres sauvages, méthodistes bien malgré eux. Nous avons construit une église ou mission succursale à Paktawagan, à 250 kilomètres d'ici, et une seconde au fort Nelson à 250 kilomètres au delà de Paktawagan, toujours dans la direction du nord-est, c'est-à-dire du côté de la baie d'Hudson.

Pour gagner à Dieu ces âmes relativement faciles à convertir, beaucoup de difficultés matérielles et de dépenses à cause des voyages si longs et si pénibles en ce pays. Nous devons monter de légers canots d'écorce de bouleau, faire de longs portages, pour éviter rapides et cascades, escalader et descendre des montagnes à travers des rochers ou d'étroits sentiers, afin de passer d'un versant à l'autre. En été seulement nous pouvons voir les Indiens, quelques-uns ici même, les autres au rendez-vous désigné à l'avance. Pendant la saison d'hiver, il est difficile de les trouver réunis, car la chasse aux animaux à fourrure les oblige à vivre par familles isolées. Aussi le prêtre se contente-t-il d'aller sur son traîneau à chiens auprès des malades, quelquefois bien éloignés, qui le demandent et de visiter la succursale de Paktawagan, où quelques familles et presque tous les hommes peuvent se rendre de leurs quartiers de chasse.

En cette vaste contrée de rochers, de lacs sans nombre, d'îles et de fleuves, il n'y a aucune culture. L'hiver dure huit mois. On vit de pêche et de chasse. Les sauvages peuvent se procurer aux magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson, établie sur divers points du pays, les marchandises nécessaires pour les couvertures, les habits, les filets de pêche et l'attirail de chasse. Tous ces articles sont troqués contre des fourrures. Pour approvisionner nos établissements, les effets et les marchandises dont nous avons besoin nous viennent du Manitoba

ou des colonies de la Saskatchewan, à un prix, hélas ! bien trop élevé pour notre petite bourse.

Nous sommes entourés de missions protestantes. Ici, au lac Pélican 50 protestants contre 300 catholiques, mais au fort 300 protestants contre 125 catholiques et au lac La Rouge 400 protestants et 10 catholiques.

Je dois ajouter que les Indiens du Nord-Est, à peu près tous enrôlés dans la secte des méthodistes, demandent à être instruits de la religion catholique. Elle a pour eux un prestige extraordinaire. J'ai déjà reçu plus de 200 abjurations. Cet hiver même, il m'est arrivé une lettre d'un chef sauvage protestant, me demandant d'aller instruire ses compatriotes de la véritable religion.

Le personnel et les secours nous manqueront malheureusement pour mener à bonne fin cette œuvre magnifique de la conversion des Indiens protestants. Daigne le Seigneur envoyer à sa vigne des ouvriers selon son cœur et inspirer à quelque bonne âme la pensée de nous aider !

E. Bonnald, o. m. i.

PROVINCE DU MIDI.

COMPTE RENDU DE LA MAISON DE VICO

Le dernier rapport sur les travaux de cette maison s'arrêtait à la fin de 1896. C'est donc le récit abrégé de deux ans et demi que nous devons faire.

A notre grand regret, faute de documents, cette succession de travaux ressemblera un peu trop à une sèche nomenclature.

Notre personnel est toujours restreint. Le R. P. Hamonic, supérieur, qui ne peut prêcher en italien, est chargé de l'aumônerie et du pensionnat des Filles de

Marie. Le R. P. Tamburini est curé de Nesa. Notre vénéré P. Zirio est réduit à l'impuissance par une infirmité de longue durée, et même depuis bientôt deux ans, il est privé du bonheur de célébrer la sainte messe.

De cette manière, il reste seulement quatre Pères pour la prédication : RR. PP. Stefanini, Albertini, d'Istria, Bernardin, et di Giovine. Encore ce dernier nous est-il enlevé plus tard pour l'œuvre des Italiens à Marseille.

Pour les différents services de la maison, pour les travaux du jardin et de notre campagne si étendue, quatre Frères convers : le F. Sorbella, affligé de surdité et de cécité assez avancées ; le F. Campagnac, toujours gai et vaillant, malgré ses quatre-vingt-cinq ans ; le F. Nati et le F. Neveu. Certes, ce n'est ni le zèle, ni la bonne volonté qui manquent à ces chers Frères, mais leur petit nombre, joint à leur âge et à leurs infirmités et l'impossibilité d'en obtenir d'autres, nous ont mis dans la triste nécessité d'avoir recours à des personnes étrangères, et en fin de compte, de faire appel à une société religieuse, les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon. Elles ont bien voulu nous céder trois Sœurs pour la cuisine, la lingerie, etc. Grâce à Dieu, nous n'avons qu'à nous louer de cette innovation, heureuse au point de vue de l'économie, de la propreté et de la régularité du service. C'est le 15 octobre 1897, qu'elles ont pris possession de leur local, séparé de la communauté.

Année 1897. — Les travaux apostoliques en 1897 ont été suffisamment nombreux, mais par une particularité assez rare, nos quatre missionnaires ont tous exercé leur zèle, pendant le carême, non en Corse, mais sur le continent.

Le premier à partir, dès le mois de janvier, ce fut le R. P. d'Istria, Bernardin, demandé par la maison de Bon Secours, pour donner un coup de main au R. P. Vas-

serot à la mission de Baix. Après quelques autres travaux, il fut appelé à Paris, où il rendit d'importants services à nos Pères de Montmartre. De retour en Corse, après plusieurs mois d'absence, il prépara à la visite pastorale, la paroisse de Zevaco. « Malgré la grande pauvreté du missionnaire, écrivait ce Père, Dieu a fait splendidement son œuvre. Monseigneur a été content de l'accueil qu'on lui a fait et de la nombreuse communion d'hommes à la messe de confirmation. »

Plus tard, ce même Pèr donnait, avec plein succès, la retraite aux enfants des Filles de Marie de Vico et celle du petit séminaire de Corte, à la grande satisfaction des maîtres et des élèves, si bien que M. l'archiprêtre de Corte le retint pour prêcher dans son église le carême de l'année 1898.

A l'occasion de la grande mission donnée à Marseille par 70 Rédemptoristes, Mgr Robert fit appel au zèle de nos Pères en faveur des nombreux Italiens de cette ville, En conséquence, la mission de Largèse, que nos Pères s'apprêtaient à donner, fut renvoyée à plus tard, et l'on accepta à Marseille celle du Calvaire, dans la chapelle de nos Pères, et celle de Saint-Henri dans la banlieue. A Saint-Henri, les PP. Mauran et Audibert se chargèrent des Français et l'élément italien échut au R. P. Stéfanini. Le succès, déjà satisfaisant, aurait été plus considérable, si les missionnaires avaient eu une plus grande liberté d'action. Les cérémonies furent superbes et les communions de femmes nombreuses. Quant aux hommes, les Italiens firent leur devoir en assez grand nombre, mais la partie française laissa beaucoup à désirer. A notre chapelle du Calvaire, le travail fut écrasant pour les PP. Albertini et di Giovine. Les confessions furent aussi nombreuses pour les hommes que pour les femmes, à tel point que, pour éviter des scènes fâcheuses, l'on fut obligé

de distribuer des billets pour l'ordre des confessions et d'appeler au secours deux prêtres italiens.

Avant de quitter Marseille, le R. P. Stefanini eut le bonheur de représenter le couvent de Vico, à la cérémonie de la translation des cendres de notre vénéré Fondateur de la Major, à la nouvelle cathédrale.

A son retour en Corse, deux missions successives l'attendaient. A Campitello, succès complet, mais au prix des plus grandes fatigues. A Pero-Casavecchie, la mission fut faite dans des conditions particulièrement désavantageuses. La mère du curé était à l'agonie. Le curé lui-même tomba malade. Ainsi le presbytère devint une sorte d'hôpital. De plus, les esprits dans la paroisse étaient divisés par la maudite politique, les élections battaient leur plein. Outre les exercices de la mission, il y avait vingt-deux enfants à préparer pour la première communion. Ajoutez à cela ce que l'on peut appeler la *treizaine* de Saint-Antoine. Aussi le travail fut-il considérable. Heureusement la bonne Providence vint au secours de son apôtre, en lui envoyant un ex-père capucin. La communion des femmes fut presque générale. Mais bon nombre d'hommes, plus occupés de la politique républicaine que de la politique de Dieu et de leur âme, restèrent éloignés de la sainte table.

Au mois d'août, nous retrouvons le P. Stefanini au delà des monts. A Poggio, beaucoup de difficultés et de déboires. A San-Gavino, au contraire, le succès est allé jusqu'à l'enthousiasme. Tout le monde a fait sa mission. Seul un fou est resté en arrière.

Après quelques sermons de circonstance chez des curés voisins, le Père accourt se reposer quelques jours dans son cher couvent. Choisi depuis plusieurs années, par Mgr l'évêque d'Ajaccio, pour être son porte-parole dans ses visites pastorales, il quitta bientôt sa douce re-

traite pour le poste d'honneur que lui a confié Sa Grandeur.

Mais auparavant, prenant avec lui le bon P. AGACCIO, qui était venu à Vico, refaire sa santé, il va ouvrir une mission à Palneca, le fameux Palneca bien connu de nos annales; Palneca, où s'épanouissent en toute saison de si belles fleurs, les vendettas, les meurtres, les concubinages, etc. Et cependant, ces malheureux habitants n'ont pas perdu la foi. Ils ont une certaine bonne volonté, sont honteux de la triste réputation qu'ils se sont faite. Le missionnaire rapporte que d'excellents résultats furent obtenus, que plusieurs unions furent légitimées, etc. Il note même que le succès aurait été des plus consolants si la mission avait pu se prolonger et si la saison n'avait pas été si avancée, car beaucoup de bergers se virent contraints de descendre à la plage.

De Palneca, le P. AGACCIO se rendit à Corrano. Quoique seul, il se tira d'affaire très honorablement.

Revenons aux PP. ALBERTINI et DI GIOVINE. Après leur mission de Marseille, ils évangélisèrent en Corse, Vezzani, importante cure de canton qui avait été bien négligée par le prédécesseur du vaillant curé actuel, M. Victor Casanova. Encore un peu et le succès de cette mission allait être compromis par une sérieuse indisposition du R. P. ALBERTINI, forcé de garder le lit pendant toute une semaine. A la première nouvelle de la maladie, les Pères du grand séminaire d'Ajaccio et ceux de Vico s'empressèrent de lui envoyer des remèdes de toute nature, qui ne servirent pas peu à le remettre sur pied. Admirables furent le zèle et le courage du bon P. DI GIOVINE en cette circonstance. Naturellement, toute la besogne retomba sur lui; mais il tint bon. Dieu ne pouvait que bénir tant de dévouement. Aussi le succès final dépassa de beaucoup les espérances. Trois congrégations furent établies:

une pour les jeunes personnes, sous le titre de Filles de Marie ; une seconde pour les mères de famille, celle du Saint-Rosaire ; enfin celle du Sacré-Cœur, pour les jeunes gens. Cette dernière surtout est appelée à produire un grand bien.

Ici, le P. Albertini dit adieu ou plutôt au revoir à son compagnon d'armes, le P. di Giovine, appelé à notre maison du Calvaire. En septembre, il part lui-même pour Marseille, afin de prêcher la retraite aux prêtres italiens de cette ville. Non seulement les directeurs du grand séminaire furent très édifiés du recueillement des retraitants, mais le vénérable évêque exprima lui-même publiquement sa satisfaction en des termes qui touchèrent profondément le prédicateur et dont la *Semaine religieuse* de Marseille se fit l'écho.

Après cet important travail, notre missionnaire fut encore retenu pendant plus de six mois sur le continent par différentes prédications. D'abord trois retraites consécutives : aux congréganistes du Rouet ; au pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph de Vans et aux congréganistes de Saint-Julien.

A propos de ce dernier travail, nous permettra-t-on de rapporter un détail édifiant concernant le regretté P. Martinet, raconté plusieurs fois au P. Albertini par M. Vien, curé de Saint-Julien. Évidemment ce fait merveilleux demande examen et confirmation. Ce bon curé servait un jour la messe au R. P. Martinet dans la chapelle de Montolivet. Après la consécration, le célébrant fut tellement émotionné, qu'il fut élevé en l'air pendant un certain temps et ses larmes coulèrent si abondamment qu'elles mouillèrent le corporal. Le servant, hors de lui-même, courut chez un des directeurs pour l'avertir de ce qui se passait.

De retour au Calvaire, un nouveau travail est offert à

notre cher missionnaire, qui ne sait pas refuser. Il ne s'agit de rien moins que de l'Avent à la cathédrale de Marseille, accepté par le R. P. AUGIER, Célestin, que la maladie retient en traitement à Reims. Certes, l'humble Père aurait préféré un théâtre plus modeste; mais, pour lui, la charité passe avant tout. « Ici encore, écrit-il, je bouche un trou; mais, cette fois, je suis trop au-dessous de ma tâche. Il n'est pas si facile de remplacer le P. AUGIER, Célestin ! Je fais de mon mieux. L'église est souverainement ingrate. L'écho répète trois fois et distinctement les paroles du prédicateur. Si vous vous animez, il se fâche tout rouge et vous fait rougir vous-même; lorsque vous quittez la chaire, vous êtes déjà là-bas à la porte de la sacristie, et lui répète encore votre *Ainsi soit-il.* »

Année 1898. — Du 15 janvier au 3 février, nous trouvons le P. ALBERTINI au Rove. « Voilà enfin une mission, écrit-il. Que de difficultés à surmonter pour faire un peu de bien dans cette pauvre paroisse ! Le bal y est organisé, je ne dirai pas sur une vaste échelle, mais sur de larges tréteaux. Les vieux sont même plus ardents que les jeunes. Je crains de ne pas avoir la main qu'il faudrait ici; la mienne est peut-être trop lourde. Je demande conseil à Aix, à Marseille. Je ne veux rien casser, mais probablement il faudra frapper un coup. » Plus tard, le missionnaire écrivait encore : « Je quitte le Rove, emportant l'espoir d'avoir fait tomber le bal. Toutes les femmes ont fait leur devoir, à l'exception de cinq ou six, qui n'ont pas voulu promettre publiquement de renoncer à la danse. Quelques résultats aussi ont été obtenus parmi les hommes. Deux beaux sermons du P. LANTOIN m'ont aidé à obtenir ce succès relatif. Ce bon Père avait été appelé au Rove pour confesser les personnes qui n'usent que de la langue provençale. Croiriez-vous que l'histoire de *Mes cousins* y a été aussi pour quelque chose.

Que je vous la conte ; elle vaut la peine d'être ouïe.

« Quelques jours avant l'ouverture de la mission, je reçus, à Marseille, la visite de M. le curé, un saint prêtre. Il me conseilla de changer mon nom. La réponse fut prompte et claire : « Monsieur le curé, si je vais au Rove, « j'y porterai le nom de mes ancêtres. Ils ne l'ont pas « illustré par des actions éclatantes, mais ils l'ont con- « stamment honoré par des vertus chrétiennes. » Il ne fut plus question du nom. Les deux premiers jours de la mission, l'auditoire fut froid. J'en demandai la raison à M. le curé. « La raison ? me dit-il, c'est votre nom. On a « fait courir le bruit, avant votre arrivée, que vous êtes « Italien, et ici on déteste les Italiens.» Le soir, je commençai ainsi mon sermon : « Je suis Français comme « vous. Et la preuve ? J'en ai deux. La première, c'est « que je suis Corse, pas un bandit, mais un honnête « homme, né en Corse. Or, la Corse est un département « français. La seconde preuve est écrite en lettres de « sang sur tous les champs de bataille où la France s'est « couverte de gloire pendant ce siècle, des membres « de ma famille y sont morts. Aujourd'hui encore j'ai « trente cousins sous les drapeaux. » Et me tournant vers les jeunes conscrits, qui faisaient du tapage au fond de l'église, j'ajoutai : « Vous les trouverez, vous autres, « au régiment, et je vous promets de vous recommander « à leur zèle pour la discipline et les bienséances so- « ciales. » Ce fut fini, plus de bruit à l'église et l'on m'entoura de respect et de sympathie, au point que M. le curé en était émerveillé. A plusieurs reprises, il m'a exprimé le désir de me voir revenir, m'assurant que j'avais inspiré une crainte salutaire à ses paroissiens et que la seule pensée de mon prochain retour était capable d'en retenir plusieurs dans le droit chemin. »

Notre infatigable apôtre, avant de rentrer en Corse,

voulut bien donner encore une retraite à la Farlède, du 13 au 27 mars. Les habitants de cette paroisse conservent encore précieusement le souvenir du R. P. Bruissant, mais n'imitent guère ses vertus. Ce ne sont pas des retraites qu'il faudrait dans cette localité, mais des missions en règle. Et si l'on tarde trop à les faire donner, il est à craindre que les femmes ne laissent la modestie aux violettes qu'elles cultivent et que les hommes ne rougissent davantage de porter la croix sur le front que de porter leurs habits troués et malpropres. La paroisse n'est pas encore gâtée, mais l'indifférence et le respect humain sont tels, qu'il est urgent d'y porter remède.

Enfin, après quelques sermons de circonstance et un généreux coup de main donné à nos Pères du Calvaire, le R. P. Albertini eut hâte de revenir au couvent pour s'occuper sérieusement de la paroisse de Nésa, qui venait de lui être confiée.

Comme nous l'avons dit plus haut, le succès du R. P. Bernardin d'Istria au petit séminaire de Corte avait décidé M. l'archiprêtre de cette ville à demander le Père pour la station quadragésimale ; ce qui fut accordé. L'accueil fut des plus sympathiques ; le carême prit bonne tournure, les prédications furent bien suivies. On prenait plaisir à entendre l'orateur ; mais l'homme de Dieu aspire à des résultats plus sérieux et plus pratiques. Ce fut le dernier travail du R. P. d'Istria en Corse. Il nous était enlevé pour la maison du Calvaire, à Marseille.

Au R. P. Stefanini était réservée une belle mission pendant ce carême de 1898, à Sari, son pays d'origine. Impossible de lui trouver un compagnon, qui, cependant, lui aurait été bien nécessaire. Le R. P. Supérieur, il est vrai, avait promis d'aller lui donner un coup de main pour les deux dernières semaines. Mais il était seul au

couvent, chargé de toute la besogne, dans l'impossibilité absolue de quitter les deux communautés qui lui sont confiées. Notre courageux apôtre fut à la hauteur de sa tâche. Il se dévoua sans mesure. Que de fatigues à endurer, que de difficultés à surmonter, à cause du mauvais temps qui sévissait et de l'éloignement des hameaux qui composent cette paroisse ! L'entrée fut des plus solennelles, l'entrain admirable. Une semaine fut consacrée à chaque catégorie : les enfants d'abord, puis les jeunes personnes et les femmes, enfin les hommes qui furent d'une docilité parfaite. Quel beau spectacle de voir toute la population à la table sainte le jour de Pâques ! La plantation de la croix surtout donna lieu à une des plus importantes démonstrations. Au moment des adieux, l'enthousiasme était voisin du délire. La paroisse ne voulait pas se séparer de celui qu'elle appelait à juste titre son missionnaire. Trente cavaliers l'accompagnèrent jusqu'à Vico, que cinq heures de marche séparent de Sari. Le proverbe que nul n'est prophète dans son pays reçut, pour cette fois, un démenti solennel.

Quelques jours après, le R. P. Stefanini se rend dans une paroisse voisine pour une retraite pascale ; population bonne, mieux disposée qu'il y a deux ans, lors de de la dernière mission, et surtout un saint curé. Cependant l'approche des élections, les vieilles rancunes réveillées par la mort tragique du docteur Brunati, faisaient craindre un échec. A cause des élections, le Père eut la bonne idée de commencer son travail par les hommes : « J'ai jugé à propos, écrit-il, d'intervertir l'ordre des facteurs ; le produit sera meilleur, je l'espère. Puisque, en Corse, tous les candidats se valent au point de vue religieux, j'ai conseillé la liberté des opinions et la charité toujours. J'ai présenté mon candidat à moi, c'est le bon Dieu. « Nous verrons bien, ai-je dit, s'il aura

« la majorité parmi les électeurs de la paroisse. Mon « candidat est le plus beau, le plus riche, le plus puis-« sant des enfants des hommes. Il est notre Créateur, « notre Rédempteur, notre ami. Il ne trompe pas et la « récompense qu'il promet à ceux qui votent pour lui « est éternelle, infinie. Donc, votons pour lui. » Jugez si les hommes ont souri à cette proposition. » Le succès fut plus complet qu'on avait osé l'espérer, et le missionnaire, avant de quitter le pays pouvait écrire à son supérieur ce bulletin de victoire : « Vive Dieu ! Que son « règne s'établisse dans tous les cœurs ! Victoire! mais « au prix de quelles fatigues ! »

En rentrant au couvent, le Père est arrêté à son passage par M. le curé de Mezzavia. Huit jours sont donnés à cette population agricole pour la préparation aux Pâques et à la première communion des enfants.

Plus tard, nous retrouverons le R. P. Stefanini donnant un retour de mission à Sainte-Marie-Siché, chez son ami et parent, M. le chanoine Stefanini. Travail écrasant, chaleur étouffante, mais nombreux fruits de salut.

Ensuite, le missionnaire traverse les monts pour donner une mission à Croce. Croce veut dire *croix ;* et une pesante croix y attendait notre apôtre, qui trouve une population profondément divisée par les partis politiques. La réception fut plus que froide, grossière même, surtout de la part de quelques-uns, exaspérés de voir les parents du curé du parti contraire. Du reste l'indifférence, sinon l'irréligion, gagne dans ce malheureux pays. Comment ramener à Dieu des âmes qui refusent obstinément de venir à l'église?

En compensation de cet échec, Dieu ménageait à son vaillant apôtre une joie bien douce à son cœur, un travail à Rome. Un pèlerinage à Rome ! Peut-il se faire un

plus beau rêve? Retraite au juniorat; aux élèves d'abord, ensuite aux Pères et aux Frères de la communauté. Grâce à la présence du T. R. P. Général alors à Rome, le R. P. Stefanini eut l'insigne faveur d'être admis à une audience du Saint-Père, de près d'une demi-heure, et de baiser ses mains à plusieurs reprises.

Revenu de Rome, le R. P. Stefanini court à Parinole pour y prêcher une mission de trois semaines. Paroisse bien arriérée et laissant beaucoup à désirer pour la moralité. Cependant la presque totalité des femmes firent leur devoir. Comme on le pense bien, les hommes furent plus rebelles à la grâce. Plus de cent toutefois imitèrent les femmes. Ce fut une merveille pour ce petit pays. Que de braves gens qui, d'abord hostiles, revinrent ensuite à de meilleurs sentiments.

De son côté, le R. P. Albertini était retourné à Marseille. Sa retraite de l'année précédente aux prêtres de la colonie italienne avait si bien réussi, qu'il fut appelé, cette année encore, à donner les mêmes exercices. Ce fut le même succès, et, ajoutons aussi, les mêmes éloges dans *l'Écho de Notre-Dame de la Garde*.

L'absence de ce bon Père ne devait, en principe, durer que quelques jours; mais, au Calvaire, un travail en appelle un autre, si bien que notre apôtre se vit contraint d'accepter trois retraites consécutives : 1° aux congréganistes de Cailhols; 2° à celles de la Pomme; 3° à celles, plus nombreuses encore, du Calvaire. Malheureusement, il ne put donner que la moitié de cette dernière, à cause de la mort de sa mère arrivée sur ces entrefaites.

Pour être complet dans l'énumération des travaux de l'année 1898, disons que la retraite aux congréganistes du couvent préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception fut prêchée par le R. P. Supérieur et très bien suivie.

Année 1899. — Peu de choses à dire sur les travaux de l'année 1899, déjà avancée. En Corse, c'est presque le calme plat. On attend l'année jubilaire qui approche pour faire donner des missions. Jusque-là on se contente en général de quelques retraites préparatoires à la communion pascale.

Dans cette disette de travaux apostoliques, le R. P. Albertini fut heureux de prêcher le carême à Allauch, dans le voisinage de Marseille. L'église est ingrate, demande une voix puissante et une grande dépense de forces. M. le curé fut très content de son prédicateur et le prédicateur de son curé et de sa famille. « Je me croyais dans un presbytère corse, tant le cœur débordait. »

Après le carême d'Allauch, grande retraite pascale à Saint-Mauront. Enfin, un retour de mission au Rove. Le pays s'était suffisamment maintenu. Malheureusement, les danses avaient recommencé, et ces danses sont un fléau pour le pays.

Le R. P. Stefanini dut se contenter, les quinze derniers jours du carême, d'une retraite pascale à Vico même. Il la rendit aussi fructueuse que possible. Il se produisit un véritable mouvement religieux et des conversions nombreuses.

Revenu de Marseille, le R. P. di Giovine donna quatre retraites consécutives : à Arbori, à Parapoggio, à Soccia et à notre paroisse de Nésa, cette dernière avec l'aide du R. P. Stefanini. Le succès fut très consolant. Et, comme l'ancienne croix de mission menaçait ruine, elle fut remplacée par une nouvelle plus riche que la première.

Ce n'est qu'au mois de juin que les PP. Stefanini et Albertini ont pu donner une importante mission, en règle, à Casamaccioli, au Niolo. Certes, les difficultés ne manquèrent pas dans cette paroisse, longtemps desservie par un curé trop vieux, incapable de porter remède à

bien des abus. Les rancunes étaient vivaces; c'était donc une œuvre de pacification qu'il fallait accomplir. La grâce de Dieu, le zèle, la prudence des missionnaires, sont parvenus à calmer les esprits et à y établir une paix solide. Ce succès était d'autant plus à désirer que nos Pères étaient rarement appelés à évangéliser ce canton, qui possède un couvent de Pères Franciscains très estimés. Aussi, à la vue du bien opéré, un curé voisin s'empressa de demander une mission pour sa paroisse, Corsuca, pays natal du R. P. Albertini. Elle se donnera en septembre prochain, immédiatement après la très importante mission que nos Pères prêchent actuellement à Guagno.

Je clos ici ce compte rendu de nos travaux. Espérons que le R. P. Lerond, nommé supérieur du couvent de Vico, n'aura que des victoires à nous raconter du zèle de nos vaillants missionnaires, dans ce pays de foi et de passions ardentes. Un regret : c'est que leur nombre soit si restreint. Il en faudrait au moins quatre; ils ne sont que trois et encore le troisième doit-il trop souvent se réserver pour les besoins de la cure de Nésa, dont nous avons la charge.

Hamonic, o. m. i.

PROVINCE DU NORD.

MAISON DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN.

Le dernier rapport sur la maison de Notre-Dame de Pontmain était adressé au T. R. P. Soullier, à la date du 22 février 1896. Il s'arrêtait à la fin de l'année 1895. J'aurais voulu pouvoir rédiger un rapport annuel et donner l'exemple d'une exactitude que je réclamais sans cesse lorsque j'étais chargé de la rédaction de nos *Missions;* mais l'année des *noces d'argent* de la basilique m'a

donné un tel surcroît de travail et de dérangements que j'ai dû me manquer de parole. Dieu seul connaît le nombre de pages que j'ai couvertes de mon écriture pendant les quatre années dont j'ai à raconter l'histoire ; c'était toujours pour la Congrégation et les œuvres qu'elle m'a confiées, mais il n'en résultait pas l'effet qu'a désiré le fondateur des *Missions,* le T. R. P. Fabre, l'édification de nos Pères et Frères, l'entretien de la vie de famille, qui doit être le trait caractéristique de notre société religieuse.

Dans l'impossibilité où je me trouve de rédiger par moi-même tout ce qu'il convient de communiquer à la Congrégation, je ferai de fréquents emprunts aux *Annales de Notre-Dame de Pontmain,* mémorial mensuel de tout ce qui se fait d'intéressant dans la maison et les œuvres dont elle est chargée.

C'est le sanctuaire qui mérite tout d'abord notre attention. Le 17 janvier 1896 amenait le vingt-cinquième anniversaire de l'apparition de la Vierge aux Étoiles et au Crucifix sanglant. La vacance du siège épiscopal de Laval ne permettait malheureusement pas de déployer en cette circonstance l'éclat que nous eussions souhaité. Cependant l'offrande du carillon de vingt-cinq cloches devait avoir lieu en ce jour. M. Lemaître, vicaire capitulaire, avait été délégué par le Souverain Pontife pour donner en son nom la bénédiction apostolique, une circulaire signée par MM. les vicaires capitulaires avait été adressée à tout le diocèse ; enfin une neuvaine de prières s'était ouverte dès le jeudi 9 janvier. Nous comptions de tout notre cœur sur Notre-Dame d'Espérance pour avoir une belle et bonne journée.

Pendant toute la neuvaine préparatoire, l'ardeur de nos prières était entretenue et augmentée par la présence des vingt-cinq cloches, qui prenaient successive-

ment possession de la basilique. Parti d'Annecy le 27 décembre, le premier convoi nous arriva à Pontmain le 8 janvier, vers 3 heures de l'après-midi. Les junioristes étaient allés à leur rencontre sur la route de Louvigné-du-Désert ; ils forment un cortège triomphal autour des chariots ; à l'entrée du village, la cloche paroissiale salua ses futures sœurs et donna le signal d'une réjouissance publique. Ce ne fut pas un petit travail que le transbordement de ces instruments précieux que dominait de toute sa hauteur le bourdon nommé *la France*. Couronnée de feuillages et de fleurs, cette pièce magnifique se présentait à l'admiration de tous! Le 11, le second convoi arriva à Pontmain sans qu'aucun accident ait troublé cette translation très difficile et très laborieuse à certains égards.

Leur placement dans la basilique avait été déterminé par M. Georges Paccard lors de sa visite à Pontmain. Ce travail fut dirigé par M. Guérin avec une vigilance au-dessus de tout éloge. Les échafaudages avaient été dressés à l'avance entre les colonnettes des chapelles latérales ; les cloches ont été placées trois par trois entre les colonnettes en suivant l'ordre de leurs dimensions. Les puissantes cordes qui les tiennent suspendues ont disparu avec les échafaudages sous un manteau de verdure et,de fleurs, formant comme un berceau printanier autour de la basilique. Il en résulte une ornementation d'un nouveau genre qui ajoute à l'éclat et à la beauté de l'ensemble un charme particulier et saisissant.

Les chapelains rivalisent de zèle pour la décoration de la basilique. Les oriflammes employées dans leurs missions se déploient le long des piliers, cachent sous leurs plis ondoyants les parties du temple qui ne sont pas encore achevées. Ce n'est pas sans danger que l'on vaque aux préparatifs de l'illumination. La basilique offre le

spectacle d'une ruche d'abeilles où règne l'activité la plus intelligente et la plus féconde.

Deux magnifiques paires de candélabres de 2 mètres d'élévation sont offertes par un bienfaiteur inconnu ; elles sont placées auprès du maître-autel auquel elles donnent un développement gracieux et puissant ; le bronze doré projette des rayons lumineux en avant de l'autel eucharistique et lui forme une garde d'honneur royale. Le 16 janvier, tous les préparatifs sont terminés. L'autel a reçu une garniture de fleurs artificielles imitant à s'y méprendre les plus beaux chrysanthèmes du Japon ; c'est un présent de la famille Friteau, de Sainte-Anne, dont les quatre demoiselles ont fait tous les frais et tout le travail avec un goût exquis. Que Notre-Dame de Pontmain les récompense surabondamment !

Pendant toute la neuvaine, les lettres de demandes, de prières, de renseignements, se sont multipliées. Nous avons pu constater l'heureuse influence qu'exerce la presse catholique lorsqu'elle favorise une œuvre de zèle ou de piété.

Voici le texte de la lettre circulaire des vicaires capitulaires du diocèse de Laval. Nous croyons devoir confier aux archives de la Congrégation ces pages qui résument les vingt-cinq années écoulées depuis l'apparition du 17 janvier 1871.

« Monsieur et cher Confrère,

« La reconnaissance envers Notre Seigneur et sa Mère Immaculée ne permet pas, ce semble, au diocèse de Laval, de laisser passer avec indifférence la date du 17 janvier 1896. Il y aura, en effet, ce jour-là vingt-cinq ans qu'à la suite de calamités nationales sans exemple dans notre histoire, la Vierge Mère de Dieu apparaissait dans les airs à quatre enfants du modeste village de Pontmain. Nous

n'avons pas à retracer les phases successives et si émouvantes de cette apparition remarquable entre toutes. Ces détails sont dans toutes les mémoires. Rappelons seulement ces paroles écrites lentement en lettres d'or, sous les pieds de la Vierge, par une main invisible : *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher.* Sous le coup d'une émotion toute surnaturelle, les voyants et la foule prièrent avec ferveur, et, selon l'assurance donnée, le Fils de la Vierge Immaculée se laissa fléchir. Quelques jours après cette mémorable soirée du 17 janvier 1871, un armistice était signé. La France pouvait respirer un peu, en attendant la signature d'une paix douloureuse, mais nécessaire.

« Grande fut l'émotion causée par la nouvelle de l'apparition. Le sens chrétien des foules n'hésita pas à saluer en elle un nouveau gage des miséricordes réservées à la France. De tous côtés on demanda qu'un centre de prières et de pèlerinages fût créé à Pontmain. Au préalable, il importait que le fait de l'apparition fût juridiquement constaté et canoniquement établi. Après une enquête régulière et approfondie, Mgr Wicart, de vénérée mémoire, dans son mandement du 2 février 1872, déclarait que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, était véritablement apparue le 17 janvier 1871 dans le hameau de Pontmain. Le prélat autorisait dans le diocèse le culte de la bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame d'Espérance de Pontmain. Enfin, pour répondre aux vœux exprimés, il annonçait le dessein d'élever un sanctuaire en l'honneur de Marie sur le lieu même de l'apparition.

« Ce grave document donnait au pèlerinage son acte de naissance. En ce lieu béni visité par la Vierge, une source nouvelle de grâces était désormais ouverte. Il nous est doux d'en suivre le cours toujours plus abon-

dant et plus fécond. Faut-il rappeler l'installation à Pontmain des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, gardiens du sanctuaire et semeurs de la parole évangélique dans le diocèse; les pèlerinages diocésains de 1873 et 1876 sous l'épiscopat de Mgr Wicart ; la confrérie établie à l'origine, érigée par le Saint-Siège en archiconfrérie et enrichie de nombreuses indulgences ; la concession par Rome de faveurs spirituelles auxquelles vient s'ajouter, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, un précieux surcroît ; enfin le concours incessant des pèlerins tant isolés que groupés en pèlerinages paroissiaux, accourant du diocèse de Laval, ainsi que de la Bretagne et de la Normandie ? Nombreux sont les fidèles qui ont trouvé aux pieds de Notre-Dame d'Espérance le soulagement de leurs infirmités et de leurs douleurs physiques. Le ciel seul pourrait dire combien de pécheurs y ont rencontré le pardon, combien d'âmes anxieuses et éprouvées, la lumière qui rassérène et les joies intimes qui fortifient et consolent.

« Non moins rapide ni moins heureux a été le développement matériel du pèlerinage. Conçu sur un plan grandiose, le sanctuaire s'est élevé en dépit des difficultés, grâce à la générosité des fidèles et l'initiative de trois de nos évêques. Mgr Wicart a construit le chœur et le transept. Après avoir béni solennellement l'œuvre de son prédécesseur, Mgr du Marais a élevé la nef. Il était réservé à Mgr Cléret, dans son trop rapide passage au milieu de nous, de donner à la basilique son complément nécessaire, un portique monumental et deux tours magnifiques dans lesquelles la solidité s'allie à l'élégance. Muettes jusqu'ici, elles devront au R. P. Supérieur des chapelains une voix et des accents dignes d'elles. En attendant que le futur évêque de Laval puisse les consacrer, trois grosses cloches et les cloches moindres d'un carillon complet

seront offertes à Notre-Dame de Pontmain en la prochaine fête du 17, et les pèlerins auront la joie de les contempler rangées dans la basilique.

« Telle est, sans parler de la maison des chapelains et des abris offerts aux pèlerins, l'œuvre de ces vingt-cinq années. N'y a-t-il pas lieu de dire avec le Psalmiste : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* Grâces donc en soient rendues à Dieu ! Mais à la reconnaissance joignons la supplication fervente et confiante. Comme il y a vingt-cinq ans, la Vierge Immaculée plane au ciel de Pontmain. Elle nous invite toujours à la prière et, nous montrant le crucifix sanglant, elle nous provoque à fléchir par l'expiation la justice irritée de son divin Fils. Demandons-lui d'intercéder pour nous. Qu'elle veuille bien plaider la cause du diocèse, de la France et de l'Église.

« En conséquence, monsieur et cher confrère, nous vous convions, ainsi que vos paroissiens, aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain. Un prédicateur de renom y portera la parole et un des messieurs les vicaires capitulaires, nommément délégué par le Souverain Pontife, donnera la bénédiction papale avec l'indulgence plénière. Nous espérons qu'en cette année des *noces d'argent* du pèlerinage, les paroisses tant du diocèse de Laval que des diocèses voisins viendront plus nombreuses que jamais implorer Notre-Dame d'Espérance.

« Pour associer plus directement à la fête le diocèse entier, nous ordonnons que dans toutes les églises et chapelles, un salut solennel soit célébré le 17 janvier. On y chantera : *Ave verum*, les litanies de la Sainte Vierge; trois fois *Parce Domine* et *Tantum ergo.*

« Cette lettre sera lue au prône des églises paroissiales le dimanche 12 janvier.

« Agréez, monsieur et cher confrère, l'assurance de nos sentiments respectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

« Félix Lemaitre, vic. cap.
« Eugène Chartier, vic. cap. »

De la fête même du 17 janvier, et de l'éloquent discours prononcé en cette solennité, par M. l'abbé Brettes, chanoine de la métropole de Paris, nous ne dirons rien, les *Missions* en ayant donné le résumé dans le numéro de mars 1896. L'année jubilaire a été saintement célébrée par l'affluence des pieux visiteurs, le grand nombre des pèlerinages parmi lesquels nous devons mentionner celui du grand séminaire de Laval, du petit séminaire de Mayenne, de plusieurs cantons représentés par les curés et les fidèles de différentes paroisses. Signalons aussi la mémorable journée du dimanche 11 octobre, en la fête de la Maternité de Marie, le nouvel évêque de Laval, Mgr Geay, bénissait le carillon, et prenait la parole devant un immense auditoire (*Missions*, numéro de décembre 1896).

Le R. P. Provincial, dans son acte de visite, daté du 6 novembre, parle en ces termes de l'année des *Noces d'argent* de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain :

« L'année qui bientôt va prendre fin sera une des plus glorieuses et des plus consolantes de l'histoire de Notre-Dame de Pontmain. Le 25e anniversaire de l'apparition a été célébré par des pèlerinages nombreux et pieux : les paroisses, les séminaires, les collèges et les pensionnats, les communautés religieuses de congrégations diverses, en un mot, toutes les œuvres catholiques sont venues apporter leurs hommages, leurs prières et leurs actions de grâces aux pieds de Notre-Dame d'Espérance.

« Dernièrement, le 11 octobre, le nouvel évêque de

Laval, Mgr Geay, à peine en possession de son siège, venait mettre son épiscopat et son diocèse sous la protection de la Vierge de l'Espérance. En même temps, entouré d'une foule nombreuse, il bénissait les vingt-cinq cloches offertes par le R. P. Rey, à la basilique, en souvenir des vingt-cinq années écoulées depuis l'apparition. En cette circonstance, Sa Grandeur a donné le témoignage de sa piété envers Marie. Elle a pris sous son haut patronage les œuvres de Pontmain. Elle a daigné enfin manifester sa bienveillance pour les gardiens du sanctuaire. Cette cérémonie a terminé pour ainsi dire et de la manière la plus digne, l'année jubilaire.

« Durant cette même année, grâce à l'initiative et au concours du R. P. Rey, des travaux importants ont été exécutés autour de la basilique ; le vaste terrain de l'apparition a été nivelé et entouré de murs et de grilles, des arbres y ont été plantés, de larges allées y ont été tracées. La seconde tour a été terminée. Elle forme avec sa sœur le plus bel ornement de la magnifique église. L'une et l'autre lui donnent le caractère d'un superbe monument digne de Marie, à laquelle il est dédié et de la piété des fidèles qui l'ont érigé. Ces améliorations ainsi que l'harmonie des vingt-cinq cloches ne pourront que réjouir les fidèles. Ils comprendront que les Oblats, à Pontmain, ne travaillent pas seulement pour eux, mais aussi pour la prospérité du pèlerinage. »

Un mois avant le baptême des cloches, le 6 septembre, le supérieur de Notre-Dame de Pontmain avait le bonheur d'assister au sacre de Mgr Geay, dans la métropole de Lyon. Il s'y rendit après la retraite pastorale de Mende, par le Puy, dont il visita la merveilleuse cathédrale et la superbe statue de Notre-Dame de France. Dans la liste des archevêques et évêques présents à l'inauguration de ce magnifique monument, il lut avec

grande satisfaction le nom de Mgr Guibert, alors archevêque de Tours; les Oblats de Marie étaient noblement représentés en ce jour de glorification pour la Reine du ciel.

S. Ém. le cardinal Coullié voulut bien honorer le premier chapelain de Montmartre en l'invitant au dîner des évêques et des vicaires généraux, pendant lequel Mgr Servonnet, évêque de Digne, actuellement archevêque de Bourges, parla avec beaucoup de sympathie de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée dont il a connu les premiers membres.

Voici le résumé général de l'année 1896 : 82 000 pèlerins, 2 112 faveurs obtenues et inscrites sur le registre des recommandations ; 150 pèlerinages dont 75 du diocèse de Laval, 50 de Normandie, 23 de Bretagne, 2 de l'Anjou. Il a été employé 3 923 grandes hosties, 26 500 petites hosties; 1 055 prêtres étrangers ont célébré la sainte messe dans la basilique.

En 1897, le sanctuaire de Notre-Dame de Pontmain devait aussi avoir de beaux jours. Le grand attrait de la fête anniversaire de l'Apparition était, cette année, le discours de M. l'abbé Bolo, le nouveau vicaire général de Laval. Les lecteurs de ses beaux et pieux ouvrages, étincelants de poésie comme de vérités profondes et méditées, se réjouissaient à bon droit d'entendre pour la première fois à Pontmain cette parole que Laval avait déjà admirée. Ils furent satisfaits, l'orateur est à la hauteur de l'écrivain et nous ne pensons pas que la Vierge aux Etoiles ait jamais été glorifiée avec plus d'éloquence.

Deux faits se rattachent à ce grand jour de fête : l'inauguration de la bannière de Metz et la bénédiction du vitrail de la chapelle de Sainte-Anne, le premier vitrail offert pour les chapelles latérales.

Le R. P. Rey avait reçu à Tours, au tombeau de Saint-Martin, une bannière de Metz, qui avait la place d'honneur dans le cortège des processions en l'honneur du grand thaumaturge des Gaules. Il a été heureux de recevoir cette seconde bannière et de la faire bénir et installer auprès de la Vierge de Pontmain... Reste près de Notre-Dame d'Espérance, ô bannière, résumé de tant de souvenirs, symbole de tant de pensées et de si honorables regrets. Monte la garde... toujours. Ta présence est une prière ardente qui s'unit à tant de prières, à celles que provoque la cloche *la Messine.* Bannière et cloche invoqueront toujours le secours du ciel et glorifieront la Mère de l'Espérance. *Ego mater sanctæ spei.*

Le vitrail de la chapelle de Sainte-Anne doit nous arrêter quelques instants. Nos Pères du Canada seront heureux d'en lire la description et tous les Oblats de Marie Immaculée applaudiront à ce nouveau témoignage de dévotion et d'amour envers celle que nous pouvons saluer comme l'aïeule de notre chère Congrégation : « Le sujet : *Sainte Anne et Marie enfant*, est traité de main de maître au double point de vue de l'art et de l'idée religieuse. Au centre, la mère de la Vierge, debout, étend les bras comme pour guider l'enfant qui se tient devant elle ; son visage, empreint de sollicitude et de tendresse, dénote une verte vieillesse. Le vêtement connu de bure ainsi que la coiffure aux reflets de soie sont d'un heureux effet.

« L'enfant — délicate trouvaille de l'artiste — a déjà la robe étoilée et la posture suppliante de la Vierge de Pontmain. La figure, d'une douceur angélique, est encadrée dans une chevelure d'or.

« Le groupe se détache puissamment sur un fond bleu mat et comme bistré qu'enveloppe une gloire amandaire placée là en l'honneur de la Vierge.

« Une tapisserie fleurdelisée — indication de l'origine royale de la Vierge — étend la verrière jusqu'à une magnifique bordure en chrysanthèmes, symbolisant la fécondité tardive de sainte Anne. Ces fleurs en opale ont pour les yeux des chatoiements de nacre et comme des scintillements d'étoiles.

« Cette verrière est accostée de deux vitraux ayant un même sujet symbolique : la main de Dieu fécondant la terre d'où s'élève le lis. »

Au mois d'avril, nous avons eu la consolation de voir terminer l'ornementation de la chapelle des Morts, dont Mgr Cléret, de douce et pieuse mémoire, avait approuvé l'érection quelques jours avant sa mort. En voici la description artistique :

« C'est un revêtement complet de marbrerie funéraire. La seule vue vous pénètre de la pensée de la mort et de la très religieuse idée de prier pour les défunts. Que distinguez-vous ? Un fond magnifique, en très beau marbre noir de Belgique, sur lequel viennent se dessiner de riches rinceaux aux feuilles de pavots avec leurs fruits, symbolisant le sommeil des tombes ; puis de gracieux entrelacements de tiges que contourne le lierre comme pour nous dire combien nous devons être fidèles et attachés au souvenir et au culte de nos chers défunts.

« Ces ornements, délicatement gravés et argentés, produisent le plus heureux effet. Ils se détachent avec grâce sur les larges bandes noires qui encadrent très artistiquement de splendides draperies sur marbre noir et à plis argentés. Au milieu de ses draperies apparaît le groupe de la Vierge des Douleurs, tenant sur ses genoux le corps de son divin Fils détaché de la croix. La blancheur de ce groupe est saisissante, le contraste ne peut être plus vif et plus opposé.

« Au-dessus s'étend une large bande en marbre blanc

d'Italie et bordée de noir sur laquelle on lit en lettres noires cette inscription :

EGO SUM RESURRECTIO ET VITA.

Les regards cherchent Celui qui a prononcé ces paroles divines. Ils s'élèvent et contemplent un fond admirable, également en marbre d'Italie, lequel est semé çà et là de brillantes étoiles en marbre noir. Ce fond blanc, encadré par de larges bandes de marbre noir au lierre argenté qui montent jusqu'à la voûte ogivale, présente une croix très belle de proportions, en marbre noir, et au milieu de rayons d'or un très beau christ, en bronze doré, d'une expression résignée et vraiment touchante, d'après une copie de Michel-Ange.

Les deux côtés de la chapelle ont reçu les mêmes draperies sur marbre noir à plis argentés. Elles semblent être soutenues par de coquettes petites croix de Malte argentées et avec boutons nickelés. Tout s'harmonise avec le grand fond principal et forme un ensemble d'un effet saisissant et absolument réussi.

C'est pendant ce mois d'avril 1897 que nous avons reçu la visite de l'excellent P. Baudry, alors préfet apostolique du Basutoland, et qui nous a vivement intéressé en nous assurant que douze postes de Missions pourraient être établis immédiatement sur la demande de chefs de tribus cafres s'il avait les ressources nécessaires en personnel et en argent. Tous les jours, nous prions la Vierge aux Étoiles de multiplier le nombre des missionnaires au delà du nombre des étoiles qui ont brillé sur sa robe ou qui brillent au firmament.

Avec le mois de mai, les pèlerinages de paroisses, de confréries, d'œuvres diverses, ont repris leur cours. Nous devons signaler, entre tous, celui des adoratrices de Montmartre, qu'avaient organisé et que dirigeaient nos Pères

de Paris. Le R. P. Lemius, supérieur de Montmartre, en était le grand directeur. Les pieux pèlerins arrivèrent du mont Saint-Michel le 11 mai au soir et restèrent à Pontmain jusqu'au 13 au matin.

On porte à 11 000 le nombre des pèlerins pendant le mois de Marie ; 122 prêtres étrangers ont célébré la sainte messe. Il a été distribué 2 880 communions et le registre des recommandations mentionne 53 actions de grâces.

Nous devons dire quelques mots de la seconde visite de Mgr l'Évêque de Laval au sanctuaire de Notre-Dame de Pontmain. Elle eut lieu le 14 juin. Mgr Geay venait administrer le sacrement de la confirmation. Le village était pavoisé et la basilique, entourée d'oriflammes et d'écussons, avait étalé toutes ses bannières ; on n'avait pu faire ni mieux ni davantage. Vingt de nos junioristes que j'avais préparés par trois jours de retraite, reçurent le sacrement des forts ; les enfants de Pontmain, auxquels s'étaient joints ceux de deux paroisses voisines, formaient une armée de confirmands. Après la messe et quelques mots de Monseigneur, une magnifique procession s'organise et se rend sur l'emplacement où s'élève la construction d'un hôpital qui sera desservi par les Sœurs de la Congrégation des Religieuses adoratrices de la justice de Dieu ; lesquelles, depuis cinquante-sept ans, sont chargées, à Pontmain, de l'école des filles et du soin des malades. Monseigneur s'approche de la pierre monumentale, renferme le procès-verbal de la cérémonie dans la boîte de plomb qu'elle reçoit immédiatement et Monseigneur procède à la bénédiction solennelle. La truelle à la main, Sa Grandeur remplit de ciment l'ouverture et les ouvriers roulent la pierre de granit à son emplacement définitif. « Vraiment, avait dit Monseigneur en répondant au maire, il ne manquera plus rien à Pontmain et je forme le même vœu que vous,

que cette population mérite toujours la protection de Celle qui est venue la visiter... » Monseigneur a employé la soirée à visiter les écoles ; celle des garçons tenue par un Frère de Ploërmel; celle des filles tenue par les Sœurs de Rillé : compliments, offrande de bouquets, paroles encourageantes de Monseigneur, bénédiction paternelle, rien n'a manqué. Sa Grandeur a visité en détail la basilique, la propriété des chapelains et ne s'est reposée qu'à une heure bien avancée de la soirée.

Le mardi 15, à 6 heures du matin, Monseigneur célébrait la sainte messe, donnait la communion aux junioristes et repartait à 7 heures pour se rendre à Landivy, notre chef-lieu de canton, où il devait consacrer l'église. Le bourdon de Pontmain remplissait l'air de ses notes profondes, mais la Vierge au Crucifix sanglant avait fait sentir sa présence au vénéré Pontife en permettant qu'une névralgie douloureuse se soit mêlée aux joies et aux consolations que lui avait offertes Pontmain.

Quelques jours après, nous avions la consolation de recevoir des pèlerinages de Nantes, de Dinan, de Saint-Malo; les récits en ont été publiés dans les *Semaines religieuses* des diocèses respectifs, il serait trop long de les reproduire; le mois de juin pouvait inscrire dans les chroniques du sanctuaire la présence de 9418 pèlerins, la distribution de 1600 communions, 36 pèlerinages et les messes de 110 prêtres étrangers.

Pendant les mois de juin et de juillet s'achèvent les préparatifs pour l'inauguration définitive du carillon de Notre-Dame de Pontmain. Les pèlerinages se multiplient; le Finistère, la Manche, la Mayenne, sont successivement représentés par les pèlerins de Morlaix, de Sourdeval, de Loiron et de plusieurs autres paroisses de ces différents diocèses ; les pensionnats, les œuvres de zèle et de piété se succèdent ; ce grand mouvement est provoqué

par le retentissement du baptême des cloches et de leur puissante harmonie dont jouissent maintenant les tours de la basilique.

C'est le 15 août 1897 qu'eut lieu l'inauguration du carillon ; il ne comprenait encore que vingt-cinq cloches. Ces clocles donnent les notes: *la*, *ré*, *mi*, *fa*, *fa dièze*, etc., en montant par demi-tons jusqu'à la vingt-cinquième. La série devait continuer jusqu'à la trente-deuxième, car sept cloches doivent être ajoutées pour former un magnifique jeu de trois octaves.

Des vingt-cinq cloches déjà existantes, douze pouvaient être sonnées à la volée, les treize autres étaient fixes. Après la bénédiction de la machine, de la maisonnette qui la renferme et des fils de communication, l'artiste, M. l'abbé Laglaye, confrère de M. Maisonnave et professeur, comme l'inventeur, au petit séminaire d'Aire-sur-l'Adour, entra immédiatement en fonctions et fit retentir magistralement le carillon bénit... La messe solennelle commença sous une impression profonde de joie, d'actions de grâces et de dévotion ; tout priait dans la basilique et hors de la basilique ; les vibrations sonores semblaient se communiquer aux pierres, aux vitraux et produire des élancements, des accords et des harmonies célestes. Il n'y a pas que le bronze des batailles pour faire vibrer les fibres nationales, le bronze des cloches a un retentissement plus étendu et plus élevé ; il glorifie les deux patries du chrétien, celle de la terre, qui est d'autant plus aimée qu'elle est le vestibule de la patrie du ciel, qui la protège et lui assure de plus heureuses destinées. L'incrédule et l'impie n'ont pas de patrie.

Le lendemain, nous recevions le pèlerinage de Rennes, qui vient chaque année visiter la Vierge au Crucifix sanglant. Nous lui devons une mention spéciale. Les pieux pèlerins célébraient les *noces d'argent* du pèlerinage

breton. Une magnifique plaque de marbre en forme d'*ex-voto* fut portée par les deux chefs laïques en action de grâces de vingt-cinq années de pèlerinages accomplis par les fervents catholiques de Rennes en l'honneur de Notre-Dame de Pontmain. Cette plaque occupe la place d'honneur au milieu des *ex-voto* qui tapissent le mur de droite du sanctuaire.

A partir du mois d'octobre, les pèlerinages deviennent plus rares ; cependant le sanctuaire continue de recevoir des visites individuelles ou de famille. Mais les exercices réglementaires ne sont jamais interrompus : messe quotidienne à 8 heures et demie suivie de recommandations et de la récitation des prières et du chapelet, le mardi et le jeudi, exercices de l'archiconfrérie à 6 heures du soir pendant l'hiver, à 8 heures pendant l'été, suivi du salut. Le dimanche, une réunion a lieu à l'issue des vêpres de la paroisse. Le nombre des recommandations faites à Notre-Dame de Pontmain dépasse 22 000.

C'est M. Orillard, archiprêtre de Saint-Martin de Mayenne et ancien gardien du sanctuaire de Notre-Dame d'Avenières, qui fut le délégué de Mgr l'évêque de Laval, pour la fête du 17 janvier 1898, et l'orateur de la solennité. Dans un style d'une correction impeccable, rappelant notre grand siècle littéraire et embaumé des pensées des saints Pères, il nous montra dans la Mère de Dieu la réunion de toutes les grandeurs et de toutes les humiliations et souffrances, et, en nous présentant le crucifix, la Vierge de Pontmain nous apprend que Jésus-Christ doit être notre modèle et notre idéal souverain.

Avant la grand'messe, M. l'archiprêtre avait béni le vitrail de la chapelle de Saint-François d'Assise et de Saint-Antoine de Padoue, dont la presse de Laval a fait le plus grand éloge.

Nous craignons de fatiguer nos lecteurs par de trop

longs détails. Réjouissons-nous de la coïncidence providentielle qui a permis à M. l'archiprêtre de Saint-Martin de prendre possession de la chapelle dont Monseigneur de Laval a bien voulu offrir le patronage au grand thaumaturge des Gaules avec saint Julien, premier apôtre du Maine. Nous nous étions promis de demander cette faveur à notre vénéré pasteur, à son retour de la ville éternelle. Le 11 janvier, nous en recevions l'autorisation officielle que nous avons eu le bonheur d'annoncer aux pieux pèlerins du 18 janvier 1898.

Nous parlons de la visite *ad limina* de Mgr l'évêque de Laval; elle eut lieu, en effet, pendant le mois de décembre 1897. Mgr Geay fut parfaitement accueilli par le Souverain Pontife, auquel il demanda des faveurs précieuses: l'élévation de l'église paroissiale de Notre-Dame d'Avenières au titre de *basilique mineure* et le changement du titre de l'archiconfrérie établie dans le sanctuaire de Notre-Dame de Pontmain, sous le vocable de *Notre-Dame d'Espérance*. Ce vocable appartient depuis longtemps à une archiconfrérie établie à Saint-Brieuc. Cette identité de titre amenait des confusions qu'il importait de faire cesser. Léon XIII s'est rendu au désir exprimé par Mgr Geay et a changé le titre de notre association en celui de *Notre-Dame de la Prière* qui répond si admirablement à l'invitation adressée par la Mère de Dieu aux enfants de Pontmain : *Mais priez, mes enfants*. Ce titre est le plus beau, le plus consolant, le plus pieux, que l'on puisse donner à celle que l'on n'a pas craint d'appeler *le complément de l'adorable Trinité*. La prière est l'acte suprême de la religion ; « elle est, dit Bossuet, le fruit de la foi, de l'espérance et de la charité. Qui est maître de la prière est maître de Dieu. Sa parole y est engagée... »

Dès le 8 avril, Monseigneur nous faisait écrire : « Sa

Grandeur désire voir ériger avec le plus de solennité possible l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Prière, à Pontmain.

« Les fêtes qui sont projetées pour Avenières, à l'occasion du bref, élevant ce santuaire à la dignité de basilique mineure, se renouvelleront à Pontmain. Monseigneur entend les présider en personne dans le courant de cette année, vers le mois de septembre, dans le temps où les moissons terminées, le concours de la foule sera plus facile.

« S'il vous plaît, pensez à l'avance à l'organisation de ces fêtes, que Monseigneur désire très belles. »

Une conséquence du changement du titre s'imposa immédiatement à notre piété. Jusqu'à ce jour, la basilique ne présentait pas aux regards des pèlerins l'inscription du message apporté le 17 janvier 1871. C'était une lacune dans l'œuvre architecturale que tous les visiteurs admirent avec complaisance. Il convenait de la faire cesser. J'ouvris immédiatement une souscription pour couvrir les frais. Elle fut favorablement accueillie, et le 8 décembre, les pèlerins purent lire en caractères noirs sur un fond d'or, tout autour du chœur, les paroles du message : *Mais priez, mes enfants. Dieu vous exaucera en peu de temps, mon Fils se laisse toucher.* Cette mosaïque est très remarquable et produit le meilleur effet. C'est une ornementation magistrale du sanctuaire.

Deux grandes fêtes locales méritent une mention particulière : la fête du 2 août que nous célébrons par l'adoration de la sainte Eucharistie, au nom du diocèse de Laval et en union avec l'adoration perpétuelle de Montmartre. Le sanctuaire jouissant de l'indulgence de la Portioncule, l'adoration du sacrement de nos autels présente un attrait tout-puissant à la piété des fidèles. L'adoration commence le 1er août au soir; nos junioristes se succèdent

pendant toute la nuit au pied de l'autel et, pendant le jour, les pèlerins et les pieux fidèles entendent les messes qui se célèbrent à toutes les heures de la matinée; à 10 heures, messe chantée, à laquelle assistent les prêtres du canton; sermon par un des missionnaires, vêpres et dernier exercice à la tombée de la nuit. Le R. P. Brullard fut l'orateur du jour et nous montra dans la fête que nous célébrions, une reproduction de la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le Thabor.

La seconde fête est celle de l'Assomption. Elle avait, le 15 août 1898, un attrait plus entraînant. C'était l'inauguration définitive du carillon qui recevait un complément de sept cloches, portant les noms des sept dons du Saint-Esprit et la bénédiction de tout le matériel nécessaire à sa mise en jeu.

La bénédiction du carillon eut lieu pendant la messe solennelle et M. l'abbé Laglaye en fit ressortir immédiatement toutes les harmonies, toutes les richesses et les accords multipliés... Il fut annoncé qu'à partir de ce jour mémorable, tous les soirs, le bourdon retentirait à 9 heures et ferait entendre 33 coups en souvenir des trente-trois années de la vie mortelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour rappeler aux vivants le souvenir des morts... ce sera une invitation à prier pour les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses du diocèse, de la France entière, pour les soldats et les marins français trop oubliés, pour les bienfaiteurs du sanctuaire et de ses œuvres, et le présent se reliera ainsi au passé et à l'avenir dont il rappellera le terme prochain pour chacun de nous... Daigne la Vierge de Pontmain agréer cette offrande et nous donner en échange sa maternelle et toute puissante intercession auprès de Dieu lorsque nous la prierons de tout notre cœur!

Pendant la retraite pastorale de Laval à laquelle le

P. Rey assista comme confesseur du 22 au 27 août, Monseigneur parla pendant une conférence de trois quarts d'heure, de la Vierge de Pontmain, de son sanctuaire et de la fête prochaine pour l'inauguration du nouveau titre donné par Léon XIII à l'archiconfrérie. Monseigneur invita ses prêtres à prendre part à cette fête en aussi grand nombre que possible ; il leur promet l'hospitalité la plus fraternelle de la part des chapelains et les engage vivement à demander l'agrégation à l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Prière, de toutes les nouvelles confréries ou associations qu'ils créeront dans leurs paroisses en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Nous ne donnons qu'une pâle analyse d'un entretien qui rappelait l'orateur de Notre-Dame de Fourvières et de la primatiale de Lyon. Nous buvions du lait, selon la parole vulgaire, et un lait bien doux, en entendant le premier Pasteur du diocèse exalter ainsi Notre-Dame de Pontmain dont le pèlerinage a été proclamé, d'abord par l'assemblée catholique de 1884 et ensuite cette année par Léon XIII, un *pèlerinage national*. Et certainement nous n'étions pas seul.

On n'a qu'à se reporter au numéro de décembre 1898 de nos *Missions*, pour avoir les détails sur la grande solennité du 5 septembre, fête de l'inauguration du titre de Notre-Dame de la Prière. Elle fut favorisée par un temps superbe et répondit à l'attente universelle.

En somme, l'année 1898 a marqué un progrès sensible dans l'extension de la dévotion envers Notre-Dame de Pontmain et la fréquentation de son sanctuaire.

Cette année 1899, nous avions la joie de posséder Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, pour le vingt-huitième anniversaire de l'apparition. Il y a huit ans, le vénéré prélat, au moment d'être promu à l'épiscopat, était venu à Pontmain demander à Notre-Dame d'Espérance consolation et force, et en même temps lui

faire hommage des âmes dont il devenait le premier pasteur. A la messe pontificale, M. Barré, ancien sous-supérieur du grand séminaire et maintenant archiprêtre de la cathédrale, prononça un beau discours : *la Prière ;* tel fut le thème du prédicateur, thème toujours riche en aperçus nouveaux. Ce fut le R. P. Lemius qui prit la parole au Calvaire pendant la procession, et le soir, à la grange de l'apparition.

Nous devons reconnaître que les pèlerinages des paroisses et surtout les pèlerinages des diocèses voisins ont été moins nombreux en 1899 que les années précédentes. Cependant le mois de mai a eu un éclat supérieur et les offrandes des fidèles n'ont pas diminué.

Le vitrail de la chapelle de Saint-Louis de Gonzague nous avait été promis pour le 21 juin : nous ne le possédons pas encore, mais on nous a donné l'assurance qu'il serait placé à la fin du mois de septembre prochain. L'autel de Saint-Pierre nous avait été promis pour le 29 juin, il ne sera placé aussi qu'à la fin d'octobre. L'argent nécessaire est prêt... Nous avons ouvert une souscription en faveur d'une chaire, d'un trône où sera placée une statue de Notre-Dame de Pontmain de grand prix : cette souscription marche lentement, mais nous avons le ferme espoir qu'elle réussira. Cette chaire figurera dans l'Exposition universelle et parlera de Notre-Dame de Pontmain.

La liste des souscriptions pour l'achèvement de la basilique publiée dans le numéro des *Annales de Notre-Dame de Pontmain* du mois d'août 1893, au lendemain de mon arrivée comme supérieur, s'élevait à la somme de 36 263 fr. 20. La liste qui paraîtra dans le numéro du mois d'août prochain donnera un total de 207 200 fr. 05.

II

L'ŒUVRE DES MISSIONS.

Depuis le dernier rapport sur la maison de Pontmain, les missionnaires de cette communauté ont vaillamment combattu dans l'arène apostolique. En 1896, nous comptons, à l'actif des PP. Thiriet, Richard, Baugé, Hehn, Brullard et Prod'homme, 22 missions, jubilés et retraites paroissiales, 12 retraites de communautés religieuses, associations, petits séminaires et pensionnats, 22 retraites de première communion, 8 triduum d'adoration, 1 mois de Marie, 1 mois du Sacré-Cœur et la neuvaine de Notre-Dame de Sion.

Parmi ces travaux, quelques-uns méritent une mention spéciale. A Evron, chef-lieu de canton de la Mayenne, la mission prêchée par les PP. Thiriet, Hehn et Prod'homme auxquels s'était adjoint le P. Louvel, récemment nommé chapelain du Sacré-Cœur, fut visiblement bénie par Notre-Dame d'Espérance. Même succès à Champeaux, sur les bords de l'Océan, où les PP. Thiriet et Prod'homme, qui avaient déjà évangélisé cette paroisse, revenaient pour le jubilé. Les fidèles ne crurent mieux faire pour montrer leur reconnaissance que d'accompagner les deux missionnaires à Pontmain et rendre hommage et actions de grâces à la Très Sainte Vierge. Au mois d'octobre, les chapelains pénétraient pour la première fois dans le Morbihan en évangélisant Caden, paroisse importante d'où sont originaires plusieurs Oblats. Pendant trois semaines, les PP. Thiriet, Hehn et Prod'homme y firent merveille. « Râfle complète », ces deux mots du compte rendu disent tout et proclament le zèle des prédicateurs et la

docilité des auditeurs. Aussi, le regretté Mgr Bécel, évêque de Vannes, venu pour consacrer la nouvelle église de Caden, à la clôture des saints exercices, adressa-t-il aux missionnaires les plus chaleureuses félicitations. Signalons aussi la mission de Saint-Berthevin-lès-Laval où, pendant l'avent, les PP. Thiriet et Brullard firent un bien sérieux.

La belle mission de la Haie-Traversaine, prêchée par les PP. Thiriet et Prod'homme, marqua le début de la campagne de 1897. Elle fut bientôt suivie de la mission du Ribay. Dans cette dernière paroisse, les accents apostoliques des PP. Thiriet et Heux réveillèrent des ardeurs assoupies ; les communions générales et la plantation de la croix furent l'occasion de fêtes magnifiques. Le conseil municipal marchait en corps à la suite du christ porté en triomphe. Même enthousiasme quelques semaines plus tard à Lassay, où nous retrouvons encore le P. Thiriet, secondé par le P. Souillard, venu de Jersey. Le retour de mission à Villaines-la-Juhel fut en réalité une nouvelle mission. Durant trois semaines, les PP. Thiriet, Prod'homme et Le Vacon, récemment sorti du scolasticat, distribuèrent la parole de Dieu à un auditoire avide de l'entendre. Un soir, plus de sept cents hommes entouraient la chaire de vérité. A Saint-Aignan-sur-Roë, les PP. Heux et Brullard ne négligèrent rien pour secouer la torpeur de nombreux retardataires. Ils battirent la campagne à la recherche des vieux renards qu'ils réussirent à ramener au bon Dieu. Ce fut un petit garçon de six ans qui convertit l'un d'eux ; il avait, comme ses petits camarades, entendu, le jour de la fête des enfants, le missionnaire donner à tous une commission pour leur père et avait promis de la faire. Mais le père du petit Charles était un excellent chrétien et le petit Charles voulait

être un apôtre. Aussi demanda-t-il à un ami de la maison jusqu'alors rebelle à la grâce : « Monsieur, voudriez-vous de moi pour votre petit garçon, puisque vous n'en avez pas ? — Mais certainement. » Alors Charles sauta au cou de son nouveau papa et lui dit : « Papa, j'ai fait ma mission, à vous de faire la vôtre. » Le pécheur était vaincu ; il pleurait en embrassant l'enfant et en lui disant : « Eh bien, oui, et toi tu en seras la cause. » Avant de se rendre en Limousin où l'appelait l'obéissance, le P. Hehn, de concert avec le P. Prod'homme, évangélisa la paroisse de Sainte-Suzanne. Son successeur à Pontmain, le R. P. Leval, débuta par la mission de Saint-Mathieu de Jersey, travail ingrat et difficile, écrit son compagnon d'apostolat, le R. P. Brullard. Si les résultats ne furent pas ceux que le zèle des missionnaires était en droit d'attendre, leurs efforts n'ont cependant pas été inutiles ; la semence jetée dans les âmes germera tôt ou tard, nous l'espérons. De plus amples consolations étaient réservées aux deux Pères dans une paroisse du diocèse de Coutances, à Savigny-le-Vieux, célèbre dans l'histoire par son abbaye aujourd'hui en ruines. Dès la première réunion du lundi, en dépit du mauvais temps, les bancs étaient tous garnis. C'est dire qu'un succès complet réalisa les espérances du vénérable curé de Savigny. Le P. Brullard qui avait déjà prêché en 1895 la retraite d'adoration à Pont-de-Gennes (Sarthe) y retournait en 1897 pour une mission en règle. Un miracle de la grâce pouvait seul triompher du respect humain et d'habitudes invétérées ; il s'opéra pourtant des conversions dont plusieurs parmi les notables de la paroisse.

En dehors des missions, nous trouvons inscrits dans le *Codex historicus* de la maison de Pontmain pour l'année 1897, 1 mois de Marie à Saint-Vénérand de Laval,

7 retraites de communautés ou associations, 23 retraites de première communion, 6 triduum d'adoration et la neuvaine de Notre-Dame-de-Sion, prêchée par le R. P. THIRIET. Ajoutons à ces travaux les deux retraites pastorales du diocèse de Bayonne, prêchées par le R. P. Supérieur, qui, l'année précédente, avait rempli le même ministère en faveur du clergé du diocèse de Mende.

Le 1er janvier 1898, le P. THIRIET ouvrait la mission du Housseau et avait la joie de voir à la sainte table, au jour de la clôture, la population tout entière. Des résultats aussi consolants ne l'attendaient pas à Fyé, paroisse du diocèse du Mans, où il se rendait avec le P. PROD'HOMME au commencement du carême. Il est probable que les conversions eusssent été plus nombreuses si la mission eût duré plus longtemps. Un trait pour l'édification des lecteurs des Annales. Le P. PROD'HOMME cherchait des tréteaux pour préparer le trône de la Sainte Vierge; il fallait s'adresser à un homme dont la réputation au point de vue religieux n'était pas excellente, on ne l'avait jamais vu à l'église. Il consentit de bon cœur à la demande du missionnaire. « Pour vous faire plaisir, mon père, je vous les prêterais même si j'en avais besoin. » Quelques jours après, il était le premier près du confessionnal pour se réconcilier avec le bon Dieu. Les mêmes missionnaires, avec le P. LE VACON, entreprirent ensuite la mission d'Andouillé. Les fêtes furent splendides, plus magnifique encore en fut le couronnement, cette communion générale d'hommes où, au nombre de 500, tous unis dans le même *Credo* et les mêmes émotions, attestaient leur foi et leur amour. Les retours de mission à Marcillé-la-Ville et à Vautortes furent les derniers travaux du R. P. THIRIET dans la Mayenne ; à l'automne de 1898, une obédience l'appelait à Montmartre.

Après avoir donné seul la mission de Saint-Léger, le P. Leval ouvrait avec le P. Brullard celle de Pommerieux qui, depuis trente-trois ans, n'avait pas joui du bienfait d'une mission en règle. Aussi, la population de cette paroisse, restée chrétienne, accueillit-elle avec enthousiasme les deux missionnaires et profita-t-elle de leurs enseignements. Le mois d'octobre fut pris par la mission de Saint-Clément-de-Craon, donnée par le P. Leval avec le concours des PP. Prod'homme et Cotarmanac'h, récemment arrivé à Pontmain. Ce n'était pas une mince besogne dans un milieu pauvre et ouvrier de faire venir à l'église tant de chrétiens et de chrétiennes qui en avaient oublié le chemin. Dans le récit de ces semaines de grâces qu'il envoyait lui-même à la *Semaine religieuse*, le pasteur de Saint-Clément exprimait la joie que son cœur avait goûtée en voyant à la table sainte plus d'une centaine de retardataires. Une belle plantation de croix au soir de la Toussaint couronna cette mission, la seule à laquelle devait prendre part le P. Cotarmanac'h dans la Mayenne, car peu après, il recevait son obédience pour Angers.

Jersey devait encore revoir cette année les PP. Leval et Brullard qui déployèrent à Saint-Martin le même zèle qu'à Saint-Mathieu en 1897. Les résultats ne furent guère plus appréciables ; les conversions opérées, au nombre de quatre-vingts, sont cependant pour nos Pères chargés de cette paroisse, un précieux encouragement à continuer leur apostolat.

Plusieurs retraites paroissiales, en 1898, atteignirent les proportions d'une véritable mission : Saint-Hervé et Uzel (Côtes-du-Nord), Noëllet (Maine-et-Loire), etc. Même remarque au sujet du retour de mission à Saint-Laurent-de-Terregatte, où le P. Iungbluth, nouveau chapelain de Pontmain, prêchait avec le P. Prod'homme

au commencement de décembre. Signalons aussi le mois de Marie de Passais-la-Conception (Orne), où s'élève une élégante chapelle sous le vocable de Notre-Dame de l'Oratoire. Deux fois par jour, le P. Brullard redit les louanges de la Reine du ciel aux nombreux pèlerins qui viennent s'agenouiller à ce sanctuaire. Ajoutons à ces travaux une dizaine de retraites religieuses, 25 retraites de première communion, 12 triduum d'adoration et nous aurons le bilan des travaux accomplis par les chapelains de Pontmain en 1898.

La présente année 1899 promet d'être non moins féconde en labeurs apostoliques. Jusqu'à cette époque (mi-juillet), nos Pères ont déjà prêché 6 missions, 3 retraites paroissiales, 5 retraites de communautés dont celle des Pères du Mont-Saint-Michel et de leurs junioristes, 18 retraites de première communion, 5 triduum et plusieurs sermons de circonstance. Les PP. Iungbluth et Prod'homme ouvraient la campagne par la mission de Montsûrs. Si les résultats ne furent pas ceux qu'auraient souhaités les missionnaires, surtout parmi les ouvriers, leurs prédications ne restèrent pas sans effet. Les magnifiques cérémonies organisées par le P. Prod'homme produisirent une vive impression, l'assistance fut toujours nombreuse et les retours sérieux. A Brains-les-Marches et au Ham, c'est encore le P. Iungbluth qui dirige le combat, aidé cette fois du P. Leval. Le succès a été complet dans ces deux paroisses. A Couesmes, le P. Leval, secondé par le P. Vernhet, eut davantage à lutter, mais la victoire resta à Notre-Seigneur. C'est à peine si 30 hommes ne s'approchèrent pas des sacrements. Le P. Brullard consacrait la première quinzaine de février à la mission de Préaux, bientôt suivie de celle de Poncé, dans la Sarthe. Si, dans la première de ces localités, le cœur du missionnaire fut inondé de consolations, il n'en devait pas être

ainsi dans la seconde. Bien des visites à domicile furent inutiles, tous les hommes travaillaient dans leurs vignes et les maisons étaient fermées. Le Père ne put parler aux hommes qu'à leur réunion spéciale et beaucoup ne vinrent à l'église que le jour de Pâques.

Dès le commencement du mois de juillet, nos missionnaires ont goûté les douceurs du repos et de la vie de communauté. Les conférences théologiques ont repris leur cours, et le service de la basilique a été confié à un semainier, qui en devient responsable devant Dieu et devant les fidèles et les pèlerins.

III

LE JUNIORAT.

Voici un tableau général du personnel de notre institution, depuis la rentrée après l'incendie, jusqu'au mois de juillet 1899.

La rentrée du 19 octobre 1895 compta 26 élèves partagés entre deux classes, la sixième que professait le R. P. Marin, préfet de discipline, et la cinquième que professait le R. P. Bruant.

La rentrée du mois d'octobre 1896 nous présenta 53 élèves, qui furent partagés entre quatre classes : le R. P. Simonin, préfet des études, professa la quatrième, le R. P. Bruant, la cinquième, le R. P. Marin, préfet de discipline, la sixième, et le F. Jézéquel, frère scolastique, la septième.

Le 16 août 1897, le R. P. Simonin recevait son obédience pour la maison de Saint-Andelain ; le 17 septembre, le F. Jézéquel nous quittait et le R. P. Marin partait le 28 septembre pour Notre-Dame de Sion, à la tête de 24 élèves.

La rentrée du mois d'octobre 1897 comprit 34 junio-

ristes, qui se partagèrent entre 3 classes : la cinquième, que professait le nouveau préfet des études ; la sixième, professée par le R. P. Gullient, et la septième, confiée au R. P. Bruant. A la suite de la retraite prêchée par le R. P. Vernhet, du 4 au 8 décembre 1897, le R. P. prédicateur fut nommé préfet de discipline et des études, charges qu'il remplit avec un dévouement absolu... Le 27 septembre 1898, le supérieur conduisit lui-même à Notre-Dame de Sion 17 junioristes. La rentrée du mois d'octobre nous en a donné 45, et à l'heure où nous traçons ces lignes (20 juillet), nous en comptons 53, dont 9 élèves de cinquième, professée par le R. P. Marçais ; 19 élèves de sixième, professée par le R. P. Guéret ; 19 élèves de la première division de la septième, professée par le R. P. Bruant et 6 élèves de la deuxième division, professée par le R. P. Vernhet.

Les demandes de rentrée sont si nombreuses que nous désespérons de pouvoir toutes les accueillir.

En général, nos pertes n'ont pas été considérables. On le voit, c'est à la fin de la cinquième que nos élèves sont envoyés à Notre-Dame de Sion ; cependant, quand le R. P. Brulé nous le permet, nous y comprenons des élèves de sixième et de septième.

Nous suivons le même règlement, les mêmes auteurs, les mêmes méthodes que le juniorat, qui doit nous servir de modèle en tout. Le voisinage de la Bretagne nous rend très facile le recrutement des élèves et lorsque des ressources assurées rendront possible l'augmentation de leur nombre, ce n'est pas le local qui fera défaut, il y aura toujours plus de place que nous ne pourrons en occuper.

Ce sont les ressources qui seront toujours insuffisantes pour entretenir un nombre d'élèves proportionné à la capacité du local que la Providence nous a préparé.

Nos enfants concourent puissamment aux attraits du

pèlerinage par leur présence, leur piété, la part qu'ils prennent aux chants, aux cérémonies, aux processions, surtout à celles qui se font en l'honneur du Très Saint Sacrement ; ils forment alors un cortège que bien des paroisses peuvent envier. Leur costume de chœur est très convenable, et ils ont à leur disposition douze encensoirs, dont l'emploi et l'usage sont dirigés par le préfet de discipline.

La confiance des fidèles demande souvent des neuvaines de prières à nos chers enfants ; tous les jours ils récitent des invocations spéciales, pour s'acquitter de la dette imposée à leur piété, par les pèlerins qui croient retrouver en eux les enfants témoins de l'apparition et invités par la Vierge aux Etoiles à prier avec piété et ferveur... *Mais priez, mes enfants...* Daigne cette bonne Mère de Pontmain créer auprès d'Elle une pépinière d'âmes apostoliques, de véritables Oblats de Marie Immaculée, assez féconde et assez fertile pour remplir les cinq parties de l'univers !

Un mot en terminant sur la maison et la propriété. La maison n'est pas encore achevée, il reste une aile à terminer à l'intérieur. La propriété s'est agrandie de 2 hectares et demi ; une nouvelle ferme a été disposée à une plus grande distance de la communauté ; un nouveau puits a été creusé, un nouveau lavoir établi ; l'eau d'une source et l'eau de la Futaie, au prix de grandes dépenses, ont été amenées dans un château d'eau d'où elles se répandent dans la maison tout entière. Un jet d'eau embellit la cour de réception où trônera bientôt une très belle statue du Sacré-Cœur.

La plus belle partie du bois, où nos chers enfants prenaient leurs récréations, a été sacrifiée au projet de tramway qui s'exécute en ce moment. On nous donne l'espoir qu'il sera en plein exercice au commencement de

1900. Le pèlerinage en retirera certainement de grands avantages, car les abords de Pontmain sont difficiles, faute de correspondances attitrées et bien tenues, entre les gares où peuvent arriver les pèlerins et le bourg de Pontmain. Le premier tracé nous était bien plus contraire ; il avait été fait par un agent voyer franc-maçon, il établissait la gare sur le terrain de la basilique, coupait les allées des processions et passait à peine à deux mètres de notre maison. Mgr l'évêque de Laval a bien voulu faire quelques démarches qui ont amené le changement du premier tracé.

N'oublions pas nos chers Frères convers. Ils nous rendent les plus grands services et se montrent en général de bons religieux. Notre cher F. Delahaye donne l'exemple de la plus parfaite exactitude et de l'esprit de dévouement ; il est chargé du réfectoire et du service des étrangers ; le F. Ferré est le chambrier ; ce n'est point une sinécure, surtout pendant l'été ; le F. Faivre a le soin de la cave et des travaux secondaires de la ferme et des jardins ; le F. Maugard est le jardinier modèle, il entretient des fleurs pendant toute l'année et les légumes ne font jamais défaut ; il cultive les trois jardins de la maison, de la cure et de l'école ; le F. Leblanc est le linger et le maître de la ferme ; le F. Manceau exerce plusieurs emplois ; le F. Huchet est notre portier et tailleur ; le F. Crenn François est le sous-réfectorier. Ce nombre n'est pas suffisant pour une maison composée de 14 Pères, 8 Frères convers et 53 Junioristes. Nous avons de plus quatre personnes employées à soigner la ferme et tout ce qui en dépend.

Nous serions injuste si nous ne faisions pas mention des cinq religieuses, *Sœurs adoratrices de la justice de Dieu*, dont la maison mère est à Fougères et qui ont la charge de la cuisine, de la lingerie et de l'infirmerie.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de leur présence et des services qu'elles nous rendent avec un dévouement religieux au-dessus de tout éloge. Le travail ne manque pas, on le comprend et nous devons remercier nos vénérés supérieurs majeurs qui ont consenti à ce que nous demandions un secours aussi opportun, aussi nécessaire.

Je suis heureux de terminer ce compte rendu en remerciant notre très révérend et bien-aimé Père général de la visite qu'il a bien voulu nous faire pendant le mois dernier, mois du Sacré-Cœur de Jésus. Vous nous êtes arrivé, mon bien-aimé Père, accompagné du R. P. Provincial, le vendredi 23 juin et vous nous êtes resté jusqu'au mardi 27. Tous vos moments ont été pris par les exercices obligatoires de la visite et par les entretiens et par l'étude approfondie des intérêts temporels et spirituels de la maison, de son personnel et de ses œuvres multipliées. Vous avez parcouru la paroisse, toujours généreusement administrée par le R. P. Pays, visitant l'église, le cimetière, les écoles, l'hôpital, les Sœurs d'Evron, les Sœurs de Rillé ; vous vous êtes rendu compte des travaux de nos Pères, vous avez lu l'histoire de notre maison rédigée si soigneusement par le R. P. Brullard; vous avez parcouru la propriété et vous vous êtes rendu compte de nos charges présentes et futures, en un mot, vous vous êtes montré le père de la famille, le père que Dieu nous a donné pour remplacer ceux qu'il a appelés auprès de lui. Vous êtes le quatrième supérieur général. Que le Sacré Cœur vous conserve de longues années et vous donne de faire prospérer les Oblats de Marie Immaculée dans la voie où les ont placés le vénéré Fondateur, Mgr de Mazenod, et ses deux successeurs, le R. P. Fabre et le R. P. Soullier. *Ad multos annos!*

Un de vos fils les plus dévoués en N.-S. et M. I.

Ach. Rey, o. m. i.

APERÇU GÉNÉRAL DE LA PROVINCE BRITANNIQUE.

RAPPORT DU R. P. COX AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Je suis sûr que votre cœur paternel sera réjoui d'apprendre que le bien se fait dans la portion de la vigne du Seigneur, comprise dans les limites de la province britannique. A la vue de vos Oblats toujours sur la brèche, de leurs églises et de leurs écoles amplement pourvues de tout ce que le culte et l'éducation réclament, dans les différents centres, où ils travaillent et se dépensent, vous comprendrez que Dieu bénit leurs efforts par des succès bien consolants. Il est vrai que, dans les pays où ils exercent leur ministère, ils sont tellement habitués à voir les pratiques religieuses en honneur parmi les fidèles, qu'ils ne songent pas à les faire remarquer comme un objet digne d'attention. Toutefois, il faut bien le dire, dans chaque district confié aux soins de vos Oblats se trouvent quelques catholiques qui négligent de s'approcher des sacrements ou d'assister à la messe le dimanche. Mais, dans toutes nos églises, on voit de nombreuses réunions d'hommes, de femmes et d'enfants qui témoignent de la foi et de la piété de notre peuple.

Parmi les Pères et les Frères qui constituent le personnel de la province, nous en comptons un certain nombre dont l'âge ou les infirmités paralysent le zèle. Tous cependant prennent encore part, dans la mesure de leurs forces, aux divers travaux de la province.

Je vous invite, mon très révérend Père, à faire en courant une visite à chacune de nos maisons, pour examiner en quel état elles sont actuellement, commencement de septembre 1899.

Inchicore est la résidence du Provincial. C'est notre unique maison de mission proprement dite. Les Pères n'y ont pas à s'occuper du ministère paroissial. L'église, vaste et très belle, est fréquentée par des fidèles nombreux et pieux, ce qui exige sur place un dévouement de chaque instant. De plus, les missions et les retraites offrent dans toute la contrée une large carrière au zèle de l'apôtre. Actuellement, un de nos Pères est dans les Etats-Unis, en train de préparer les voies à une expédition apostolique qui, en ce moment, quitte Inchicore, pour aller prêcher en Amérique pendant les mois d'hiver. Toute notre reconnaissance au R. P. Lefebvre, pour le bienveillant accueil qu'il promet à nos missionnaires. Nous espérons que leurs travaux ne pourront qu'ajouter au prestige des Oblats des Etats-Unis, en même temps qu'ils produiront d'abondants fruits de conversion et de sanctification, au milieu des populations qui recueilleront de leurs lèvres la semence de la parole de Dieu.

Dans le courant de l'été, les deux retraites des Frères convers ont été prêchées à Inchicore par le R. P. Mac-Intyre et le R. P. Ring s'est chargé des deux retraites des Pères.

Nos missionnaires ont été très occupés par les travaux de missions et de retraites dans différentes villes du pays. Je dois noter en particulier le succès de la mission prêchée à Cork pendant le carême par six de nos Pères.

Le chœur de notre église a été bâti et décoré; le maître-autel est en beau marbre blanc, mais le pavé n'est pas encore posé. Aussi devons-nous remettre à plus tard de nous servir du chœur pour les offices. Un généreux bienfaiteur a donné 300 livres pour l'autel du Sacré-Cœur.

La communauté comprend neuf Pères et un Frère convers.

A Glencree, distant de Dublin de 12 milles, nous avons

un important établissement. C'est le *Reformatory school* pour garçons. Fondé en 1859, il a, depuis, acquis beaucoup d'extension et d'importance. Aujourd'hui le pénitencier présente à la vue un ensemble de bâtiments parfaitement adaptés à leur but. Il est pourvu non seulement de tout ce que peuvent exiger, pour se mouvoir à l'aise, une communauté et 250 jeunes gens, mais encore il offre à ces 250 jeunes gens tout ce qu'on peut désirer pour leur éducation et leur enseignement professionnel dans les différentes branches de l'industrie. On peut dire en toute vérité que Glencree forme une colonie indépendante et se suffisant à elle-même, car il n'est pas de travail qui ne soit exécuté sur place et par le personnel de la maison.

Le supérieur a pour l'aider un Père, qui remplit les fonctions d'aumônier, et quinze frères convers sont employés à l'enseignement et à la surveillance. Plusieurs maîtres-ouvriers et garçons de ferme ainsi qu'un chef de musique complètent l'état-major de l'établissement. Tout autour s'étendent les terres pour la culture, les pâturages pour les moutons, des carrières de granit et de sable, des bassins pour nageurs et des tourbières. De ces dernières, nous tirons une bonne partie de nos combustibles; mais ce n'est pas assez, et tous les ans nous faisons à Dublin une abondante provision de charbon. L'école occupe une magnifique position à l'entrée d'une vallée, à 1 100 pieds environ au-dessus du niveau de la mer.

Un voyage de 50 milles dans la direction ouest de Dublin vous mène à un autre pénitentier confié aux Oblats. C'est Philipstown. Le caractère de cet établissement est le même que celui de Glencree, et tout ce que l'on peut dire de l'un on peut le répéter de l'autre également, avec cette réserve que celui de Philipstown est plus vaste et que la ferme est plus étendue. Outre le supérieur et un

aumônier il y a seize Frères convers. Comme à Glencree nous trouvons là : maîtres-ouvriers, garçons de ferme et chef de musique. La ferme de Rathfeston, qui dépend de la maison, appartient à la Congrégation. Elle est à 4 milles de Philipstown. Le nombre des jeunes détenus est actuellement de 260.

Nous allons maintenant visiter deux maisons où se forment les aspirants oblats. La première est Belcamp-hall près de Raheny, à 4 milles de Dublin. Pendant plusieurs années elle a offert l'hospitalité à notre scolasticat expulsé d'Autun en 1880. En octobre 1893, elle devint le juniorat de la province. Là, sous la direction du supérieur, un Père Oblat et de deux maîtres laïques diplômés, se forme la jeunesse qui se dispose à entrer au noviciat. Un Frère convers est chargé des intérêts matériels de la communauté. Les élèves, au nombre d'une trentaine, se préparent aux examens publics de l'Université royale d'Irlande et à ceux de l'*Intermediate System*. Aux examens d'été 1899, les trois junioristes qui étaient présentés pour le premier grade des Arts (*First Arts*) ont été reçus, et sur les six qui se sont présentés pour la Matriculation cinq ont été admis.

Notre noviciat est à Stillorgan (Belmont-house), à six milles environ de Dublin. C'est une des localités les plus salubres des environs de Dublin, et la maison répond admirablement aux exigences d'un noviciat. Reliée par un élégant couloir au corps de bâtiment, la chapelle est une des plus belles d'Irlande. S. Gr. Mgr GAUGHREN, lors de sa venue en Europe pour le dernier Chapitre général, en consacra le maître-autel tout en marbre blanc. Le supérieur de Belmont-house, qui est en même temps maître des novices, a pour *socius* le R. P. ARNOUX, une des figures les plus vénérables de la province et aussi de la Congrégation. Son numéro d'oblation est 11. Nous avons

ordinairement sept ou huit novices scolastiques et un ou deux novices Frères convers.

Traversez la mer d'Irlande et, après 60 milles de trajet, vous mettrez pied à terre à Holyhead. Là se trouvent deux Pères dont la juridiction s'étend sur l'île entière et aussi sur le comté d'Anglesey dans le pays de Galles. Le service religieux se fait dans deux chapelles, petites mais convenables, à Holyhead et à Beaumaris, à l'est de l'île. Dans le port de Holyhead se trouve habituellement un vaisseau de guerre garde-côte. Un Père remplit les fonctions d'aumônier auprès des catholiques qui sont à bord. En ce moment, nous agrandissons notre école de Holyhead de manière à recevoir la moitié plus d'élèves.

A 44 milles à l'est de Holyhead, dans la baie de Colwyn, se trouve notre seconde Mission du pays de Galles. Nous y bâtissons une église et une maison pour les Pères. C'est un don fait à la Congrégation par Mgr Lennon, prélat domestique de Sa Sainteté et protonotaire apostolique. La chapelle pourra contenir 400 personnes. Les catholiques résidant actuellement à Colwyn et dans le voisinage sont peu nombreux, mais durant l'été le nombre des étrangers est toujours très élevé. Le terrain sur lequel sont bâties l'église et la maison des Pères a été acheté par la Congrégation.

Du pays de Galles, nous nous rendons à Cheshire. C'est dans ce comté que nous avons notre établissement de Rockferry. L'église, la maison des Pères et les écoles sont voisines l'une de l'autre. Quatre Pères sont employés aux différentes œuvres de la Mission. Elle comprend dans ses limites le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille et le pénitencier pour femmes, confié aux Sœurs irlandaises de Mercy. Tout dernièrement encore, il y avait en plus le *Reformatory school* à bord du *Clarence*. Mais ce vaisseau est devenu la proie des flammes et l'école a été

transférée à Mold dans le pays de Galles. Comme preuve de l'extension de la population catholique, je dois faire remarquer que l'église est maintenant à peine suffisante pour contenir les fidèles qui la fréquentent et qu'il a été nécessaire d'agrandir nos écoles. Nous sommes également en train de recueillir les fonds nécessaires pour l'achat d'un orgue.

Rockferry est situé sur la rive sud de la Mersey. Sur la rive nord se trouve le vaste port de Liverpool. Là encore nos Pères déploient une grande activité. Il semblerait que dans nos grandes villes marchandes et industrielles, les œuvres religieuses se sentent du milieu où elles s'accomplissent. A Liverpool, par exemple, où c'est un étourdissant tourbillonnement d'affaires commerciales de toute nature, nous avons aussi dans notre église un travail très fatigant et continuel. C'est pourquoi attendez-vous moins à trouver dans notre maison le silence du Carmel que l'agitation de Tyr. Nos Pères viennent de passer par une crise scolaire. Leurs deux écoles ont été pour différentes raisons condamnées par le gouvernement. Après de longs et difficiles pourparlers, on est enfin arrivé à un arrangement, bien coûteux, il est vrai : les frais des nouvelles bâtisses ou des modifications à faire subir aux anciennes s'élèveront à près de 4 500 livres. Les catholiques du district qui nous est confié à Liverpool ont considérablement diminué depuis quelques années : c'est la conséquence du grand nombre de maisons qu'on a démolies. Le chœur de notre église possède un autel d'un grand prix et richement sculpté. Grâce à la générosité d'un bienfaiteur, l'église vient d'être pourvue de l'éclairage à l'électricité. Quatre Pères et un Frère convers constituent la communauté.

Dans le Yorkshire nous avons deux maisons. L'une est à Leeds, grande ville manufacturière. Sur une éminence

qui domine la ville et forme un vaste plateau se dresse une masse très compacte d'établissements religieux. L'église, très élevée, a une longueur de 200 pieds à l'intérieur. A côté se pressent la maison des Pères, le couvent et l'orphelinat de la Sainte-Famille, plusieurs écoles et le local qui sert de lieu de réunion à l'association des jeunes gens. Pendant plusieurs années, la gent écolière a été logée quelque peu à l'étroit. A l'école qui existait déjà, on en a ajouté une nouvelle pour les enfants de sept à dix ans, et tout dernièrement nous en avons construit une autre très belle pour les enfants au-dessous de cet âge. Toutes ces écoles marchent très bien. L'accroissement des catholiques va de pair avec l'extension des maisons du district. Cinq Pères composent la communauté.

Sicklinghall est à environ 14 milles de Leeds. La communauté comprend deux Pères et deux Frères. Elle a la charge des catholiques de la ville de Wetherby, à 3 milles de Leeds et du vaste district que forme la population rurale. Il y a deux églises, mais dans le voisinage des églises peu de catholiques.

En Écosse, une fondation seulement. Elle est à Leith, le port de la capitale. Quatre Pères sont absorbés par les travaux d'un vaste et très industriel district. A proximité l'une de l'autre, se trouvent l'église, l'école, la résidence de la communauté et celle des religieuses. Ces deux dernières sont même attenantes. Il est regrettable que par le passé on n'ait pas fait subir à l'école une transformation radicale. Pour faire face à des besoins toujours grandissants, on a été obligé de faire de temps à autre de grosses dépenses, afin de modifier ou d'aménager un local mal commode. Tout dernièrement on a exécuté de ces sortes de travaux et ce n'est pas encore assez. Jusqu'à présent notre église, dont le chœur n'est pas encore fait,

n'a qu'un bas côté. D'importants travaux ont été entrepris dans le but d'y ajouter un second bas côté. Ainsi, il y aura dans l'édifice de la symétrie et plus de place pour les fidèles, dont l'accroissement rendait ce travail nécessaire. Nos catholiques ont apporté beaucoup de générosité pour contribuer à couvrir ces dépenses. L'église est maintenant éclairée à l'électricité.

Nous arrivons à la capitale de l'Angleterre. Londres possède deux maisons d'Oblats, datant de 1865, époque où le cardinal Wiseman y appela nos Pères. A Tower-hill, église superbe, maison de communauté et école. Les Sœurs de la Sainte-Famille habitent dans la rue même où se trouve l'église. Cette dernière contient une jolie chapelle dédiée à Notre-Dame de la Grâce. Une condamnation du gouvernement a plané comme un nuage sur nos écoles pendant les cinq dernières années, mais enfin, après des procès et des arbitrages bien dispendieux et après avoir employé des personnages influents, on est arrivé à un arrangement. Les Pères devront construire de nouveaux bâtiments et faire dans les anciens des modifications radicales, dont les frais monteront à 4 500 livres. Ils abandonneront également leur sacristie actuelle et emploieront pour nouvelle sacristie une bonne partie du rez-de-chaussée de leur résidence. S'ils n'avaient pas accepté ce plan, ils auraient dû bâtir entièrement et ailleurs de nouvelles écoles. S. Ém. le cardinal Vaughan et Sa Grâce la duchesse douairière de Newcastle se sont montrées de vrais amis des Oblats et de la Mission de Tower-hill. Les travaux sont déjà commencés. Un comité de dames et de messieurs de l'aristocratie et de la bourgeoisie catholique s'occupe du bien-être social des catholiques du district. Il tient ses réunions à l'école, et son programme, qu'il met à exécution, est d'instruire et de récréer le monde travailleur du quartier. Le cardinal

Vaughan s'intéresse vivement à cette œuvre et de temps en temps assiste aux réunions. Le nombre des catholiques de ce district, qui à une certaine époque était de 6 000, est réduit maintenant à 2 500. La communauté est formée de trois Pères et d'un Frère.

Kilburn est un district du nord-ouest de Londres. Là nous avons une Mission importante qui comprend environ 2 000 catholiques. La première moitié de l'église a été bâtie en 1878 et livrée au culte en mai 1879. Le reste vient d'être terminé et le jour de l'ouverture solennelle a été fixé au 8 octobre 1899. S. Ém. le cardinal Vaughan a gracieusement promis d'officier en cette circonstance, et S. Gr. Mgr Brindle de prêcher. C'est un devoir très agréable de mentionner la générosité des catholiques de Kilburn pour contribuer à l'achèvement de l'église et à l'ornementation du chœur. Il ne manquera rien et tout sera pour le mieux. Les nouvelles écoles que nos Pères ont construites à Kilburn, il y a quelques années, ils sont forcés maintenant de les agrandir de beaucoup. C'est une preuve de l'accroissement des catholiques. Quatre Pères composent la communauté. L'un d'eux rédige le *Missionary Record* qui s'édite au New-Priory. C'est le nom donné à notre résidence. Tout près se trouve le couvent des Sœurs de l'Espérance dont nos Pères sont les aumôniers.

La province a tendu ses tentes dans un pays bien lointain : elle possède des établissements dans l'ouest de l'Australie. Les voyageurs qui se rendent en Australie, après avoir salué les Oblats à Colombo, rencontrent encore des Oblats au premier port où ils relâchent, à Fremantle. Nous avons là tous les bâtiments nécessaires à une Mission; mais, en dehors de Fremantle, nous sommes chargés de deux districts, dont les chapelles-écoles sont fort dépourvues. La population catholique con-

fiée à notre sollicitude est d'environ 3 000 âmes. Outre le service ordinaire paroissial, les Pères étendent leur ministère aux pensionnaires de la prison, à l'asile des aliénés et à l'hôpital. Ajoutons qu'ils sont les aumôniers d'un couvent à Fremantle et de deux couvents à Perth. Quatre Pères se consacrent à ces différentes œuvres. Actuellement ils construisent la nef d'une très belle église, qui doit prendre la place de l'ancienne devenue insuffisante. De nombreuses réunions à tous les offices. Les Pères ont dans leur district une vaste école-chapelle au nord de Fremantle, à la distance d'un mille de leur résidence. Un avenir prospère s'ouvre aux Oblats de Fremantle.

A Glendalough, situé dans des parages incultes, à une distance d'environ 10 milles de Fremantle, se voit l'école industrielle de Saint-Kevin. Les dépenses du corps de maison et de ses dépendances s'élèvent à plus de 4 500 livres. Un terrain de 310 acres appartient à l'école : c'est le noble don de Mgr Gibney, évêque de Perth. Cette propriété aura de la valeur quand elle sera reliée aux grandes voies de communication de la colonie. Pour le moment, aucune route n'en approche. Il faudra exécuter des travaux bien coûteux avant qu'on puisse labourer la terre. Une petite partie seulement a été défrichée jusqu'à présent. Peu à peu on en défrichera davantage. Le sol produit des fruits, des pommes de terre, des légumes, de l'avoine et des fleurs. On a planté, mais en petite quantité, de la vigne et des oliviers. Nous avons une excellente boulangerie, mais tout ce qui est nécessaire en fait d'habits, de menuiserie et de jardinage, il faut l'acheter. Chaque jour, nos jeunes gens consacrent du temps à l'étude de la religion et à leur instruction. Ils sont environ 35 pensionnaires, et la communauté se compose d'un Père et de cinq Frères. Ils ont pour les aider un menuisier, un tailleur et un garçon de ferme.

Je clos, mon très révérend Père, ce court rapport des diverses œuvres accomplies par les membres de la province britannique en demandant votre paternelle bénédiction pour tous les ouvriers et leurs travaux. *Fervet opus :* j'ai la confiance que ce n'est pas en vain qu'ils travaillent. La croissance et les fruits dépendent du divin Maître, sous les ordres duquel les ouvriers labourent et sèment.

Je demeure, mon très révérend et très cher Père, votre obéissant fils en J. C. et M. I.

CHARLES COX, O. M. I.

NOUVELLES DIVERSES

—

Montmartre. — La basilique de Montmartre intéresse trop la Congrégation pour que nous passions sous silence l'érection et la bénédiction de la croix du grand dôme. Nous en trouvons le récit dans le journal *l'Univers*, sous la signature de Fr. Veuillot. Nous en citons la majeure partie :

Enfin, Montmartre est couronné ! La croix de pierre érigée au sommet du grand dôme est ancrée sur ce faîte, où pendant les siècles futurs, elle doit, du haut de la basilique élevée au Cœur de Jésus, dominer le cœur de la France. Elle apparaît, blanche et magnifique, en plein azur. Hier, à 2 heures, en la solennité de la bienheureuse Marguerite-Marie, le cardinal Richard l'a bénite et scellée sur ce trône immense, enraciné dans les profondeurs du sol et jaillissant jusqu'au sein des nues !...

Le temps était radieux. Dans un ciel admirablement pur, un soleil doux et réchauffant, l'un de ces beaux soleils d'octobre aux rayons généreux répandait en souriant sa lumière tranquille.

Au pied de la croix gigantesque, une légère et solide estrade communiquait par un escalier de quelques marches, à la plateforme où les invités, cent cinquante environ, devaient se réunir. Au dessous, tout en bas, la grande ville étendait son immensité. Et dans les rues accrochées au flanc de la colline, à toutes les places, à tous les carrefours, à tous les coins d'où l'on pouvait distinguer le sommet de la basilique, on apercevait des foules entassées.

Soutenue par un treuil énorme élevé sur un échafaudage,

apparaissait la croix. Des cordages puissants la suspendaient immobile au-dessus du lanternon, prêt à la recevoir.

Voici le cardinal dans une chaise à porteurs. Une croix le précède ; à ses côtés, deux drapeaux du Sacré Cœur l'abritent sous leurs plis ; enfin, la bannière de Loigny l'accompagne entre les mains de Charette...

Il monte, il arrive au pied de la croix. Quelques ouvriers, sous la direction de M. Rauline, architecte, MM. les vicaires généraux Lefèvre et Bureau, le R. P. Lemius, M. le comte de Franqueville, donateur de la croix, le général de Charette, enfin, portant sa glorieuse oriflamme, ont fait escorte au cardinal.

Sur la grande plateforme, au pied de l'escalier, la croix qui avait précédé l'archevêque est restée debout, encadrée par les deux drapeaux aux couleurs nationales et aux armes du Sacré Cœur.

L'assistance impressionnée, muette, attend le moment solennel.

Alors, au milieu d'un profond silence, au-dessus de la ville énorme et du gigantesque horizon, sur cet échafaudage audacieux, qui plane entre le ciel et Paris, la voix du saint prélat s'élève et, pénétrée d'une pieuse émotion, bénit la croix du dôme.

Et puis, très lentement, le bloc admirable et majestueux, soutenu par le treuil puissant, dont la force incomparable a des mouvements d'une douceur infinie, descend vers la place où il doit reposer pour toujours.

En ce moment précis, d'un seul cœur et d'une seule voix, l'assistance entière éclate en un chant de gloire et de supplication :

O Crux ave, spes unica,
In hac triumphi gloria,
Piis adauge gratiam,
Reisque dele crimina.

Oui, cette croix qui triomphe au sommet de la basilique érigée au Sacré Cœur, ainsi que la croix brille entre les flammes au-dessus du Cœur divin, cette croix porte au ciel,

avec ses grands bras étendus, notre unique et notre invincible espérance. Elle affermira les chrétiens dans la grâce ; elle effacera les crimes des impies !

La croix est donc placée; mais elle n'est point fixée encore. Il faut, pour ainsi parler, la visser dans la pierre; il faut ensuite, avant de la délivrer de ses chaînes et de la cimenter à jamais, s'assurer de son équilibre.

C'est le travail auquel procède immédiatement, sous les yeux du cardinal et de l'assemblée, M. Rauline, aidé de quelques ouvriers de choix.

Mais, pendant qu'il s'accomplit, l'assistance a besoin de laisser déborder sa gratitude envers le Sacré Cœur. Elle entonne avec force un superbe et retentissant *Te Deum.*

Oh ! ce cantique imposant et doux de la reconnaissance et de l'adoration, jeté à pleine voix dans les airs, au sommet de l'église élevée par la France au Cœur de Jésus, au pied de la croix qui la couronne, au moment même où cette croix prend possession de son merveilleux trône, alors que l'azur illuminé des clartés les plus douces apparaît à nos yeux comme un sourire du ciel à l'œuvre qui s'achève, — oh ! ce *Te Deum* unique, et par la circonstance inoubliable où il jaillissait de nos âmes et par le lieu sans précédent d'où il descendait sur la terre et se répandait dans les cieux, ce *Te Deum* unique, il restera fixé dans nos mémoires aussi profondément que la croix sur le dôme !

Le *Te Deum* est terminé. Un chœur de trompettes vibrantes, accompagnant le chant des hommes, en a fait retentir au loin les notes graves et harmonieuses, et la patrie tout entière en a jeté, par nos voix, jusqu'au Cœur de Jésus, le dernier verset, ce cri de confiance inébranlable : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum!* Mais la délicate opération que conduit M. Rauline avec un soin minutieux n'est pas encore achevée. A la grande envolée du *Te Deum,* on fait succéder les accents de gratitude et d'amour du *Magnificat.*

Enfin, voici la croix solidement affermie sur la base inébranlable. Immédiatement, les cordes qui l'enveloppaient se

détachent, et le treuil, glissant sur des rails que portent les charpentes, s'éloigne et la dégage. Elle apparaît soudain, dans sa blancheur éclatante et ses admirables contours, radieuse et pure, au sommet de la basilique. Le temple national est couronné. Une indicible émotion étreint tous les cœurs et fait tressaillir toutes les âmes au fond de leurs prisons de chair. C'est dans un recueillement silencieux que tous les regards examinent la croix.

Trois mètres vingt de la base à la pointe. Au faîte et aux extrémités des bras, de larges fleurs, écloses du granit à l'appel du sculpteur, se sont épanouies. Des fleurs encore, semées à profusion, adoucissent partout les angles de la pierre. A l'entre-croisement, qui regarde Paris, un cœur s'érige en relief, portant la blessure de la lance, la couronne d'épines et la croix embrasée : sur l'autre côté, l'artiste a mis en relief le monogramme du Christ. Tout autour de la base, enfin, le nom du donateur, comte de Franqueville, et le jour de l'érection, 17 octobre 1899.

Telle est la croix du dôme. Admirable et simple, elle offre une beauté tout à la fois imposante et gracieuse. Elle est le parfait couronnement de la basilique.

Mais, tandis que le cardinal en accomplit le scellement, la forte voix du R. P. Lemius descend de l'estrade ; elle réveille au cœur de l'assistance un nouvel élan de reconnaissance et de piété pour le Sacré Cœur de Jésus. Le supérieur des chapelains alterne, avec l'assemblée, les supplications de ces litanies pénétrantes, approuvées récemment par Léon XIII. Et, quand le zélé religieux en arrive à cette invocation, qui résume si bien le sentiment de tous : *Cœur sacré de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous!* trois fois, il jette à Dieu ce cri d'espoir ou, plutôt, si l'on peut employer pareille expression, ce sublime et pieux défi à la miséricorde éternelle ; et, trois fois, tous les hommes présents répondent : *Ayez pitié de nous !*

Trois fois aussi, en récitant la consécration des adorateurs de Montmartre au Cœur infini, le P. Lemius répète : *Ayez pitié de la France!* Et, trois fois également, cet

appel, qui semblerait désespéré, s'il ne débordait d'un espoir surhumain, retentit sous le ciel et monte jusqu'à Dieu!...

La cérémonie est achevée. Le cardinal a versé le ciment qui, bientôt, devenant aussi dur que le rocher le plus résistant, va, pour ainsi dire, incorporer la croix dans le dôme.

Au même instant, un grand drapeau tricolore, écussonné du Sacré Cœur, est arboré sur le point culminant des échafaudages. Il annonce aux Parisiens qu'un des plus grands événements contemporains s'est accompli. Le temple, demandé par le Sacré Cœur à la France et donné par la France au Sacré Cœur, a reçu son couronnement.

— CANADA. — *Noces d'argent épiscopales de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.*— Ottawa gardera longtemps le souvenir des fêtes jubilaires du 25 et du 26 octobre. L'empressement à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la consécration de Mgr Duhamel a été général; prêtres, religieux et laïques du diocèse se sont unis dans le même élan d'amour pour honorer leur chef, leur pasteur. Des pays voisins sont venues les marques de cette franche sympathie canadienne que l'illustre prélat sait inspirer à tous ceux qui ont le bonheur de le connaître. Sans parler du simple clergé régulier et séculier, disons seulement que 5 archevêques et 17 évêques ont tenu à venir en personne à Ottawa prendre part aux joies des noces d'argent épiscopales.

Il va sans dire que la Congrégation s'est associée de grand cœur à ces justes et pieuses démonstrations. Les Oblats du Canada y étaient très honorablement représentés par Mgr LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface; Mgr LEGAL, coadjuteur de Mgr GRANDIN; le R. P. JODOIN, provincial, le R. P. CONSTANTINEAU, recteur de l'Université, etc. Ils honoraient, pour ainsi dire, un des leurs en la personne de Sa Grandeur, car Mgr Duhamel est

Oblat et par le cœur et par la paternelle protection qu'il nous accorde. Et pourquoi n'ajouterions-nous pas franchement qu'il est véritablement de notre famille religieuse. Il en serait, certes, une des gloires les plus marquantes. Ne ferait-il pas belle figure à côté de Mgr de Mazenod, du cardinal Guibert, de Mgr Taché, de Mgr Guigues, etc. Je ne veux pas parler des vivants. Et nous sommes sûrs que Mgr Duhamel serait le premier à revendiquer son titre d'Oblat honoraire que lui a octroyé un de nos supérieurs. Nombreux sont les liens qui rattachent Sa Grandeur à notre modeste Congrégation. Élève et la gloire du collège d'Ottawa, il a toujours eu pour cette institution le cœur d'un fils ou mieux d'un père, car il s'est plu à l'honorer de sa sollicitude paternelle, en favorisant son développement et en lui obtenant de Léon XIII le titre d'Université. Désigné par Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, pour être son successeur, il s'inspira de son cœur et de son esprit pour le gouvernement de sa jeune Église. Comme son maître, il fut évêque missionnaire, et les missionnaires Oblats trouvèrent en lui un vrai père.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis ! Un ancien du paganisme écrivait, dans une page d'histoire, ce mot célèbre : *Per quindecim annos, grande ævi spatium,* quinze ans, espace long d'une vie humaine. Si cette parole est vraie pour un homme dont les espérances n'allaient guère au delà de la tombe, avec combien plus de droit ne pouvons-nous pas dire comme saint Ambroise : Non, ils ne sont pas courts ces jours de vingt-cinq ans d'épiscopat ; ils sont féconds en mérites, ces jours de labeurs apostoliques que Dieu a mesurés de la même main qui a mesuré le ciel : *Non ergo breves sed magni dies intelligi possunt quos Deus mensus est palma qua mensus est cœlum.*

Notre intention n'est pas de faire l'inventaire des travaux accomplis pendant ces vingt-cinq ans. Du reste, *si monumentum quæris, aspice circum.* Jetez les yeux sur ce vaste diocèse d'Ottawa et voyez les progrès accomplis en vingt-cinq ans. En 1874, le diocèse d'Ottawa comptait 100 000 fidèles, 53 prêtres séculiers et 26 prêtres missionnaires réguliers, 88 églises, 1 collège, 1 hôpital, 1 asile pour vieillards, plusieurs écoles dirigées par les Frères et 3 communautés religieuses enseignantes. Il comprend aujourd'hui 200 églises, 213 prêtres réguliers et séculiers, 1 université et des ordres religieux pour toutes les œuvres de charité et d'éducation. Dans cette somme d'œuvres ne figure pas le diocèse de Pembroke, détaché du diocèse d'Ottawa pendant l'épiscopat de Mgr Duhamel. Ce nouveau diocèse comprend 40000 catholiques et celui d'Ottawa 128 000, ce qui ferait une augmentation de 68000 catholiques pour l'ancien diocèse d'Ottawa.

On le voit, c'est le plein épanouissement des œuvres. Elles iront se multipliant et fructifiant encore davantage pendant la vieillesse verte et pleine de sève du zélé évêque. C'est le vœu que lui offrent les Annales en empruntant la parole du Psalmiste : *Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi.*

Nous donnons en son entier l'adresse de l'Université d'Ottawa à Mgr Duhamel. Elle exprime parfaitement ce que les Annales auraient voulu dire à l'aimable jubilaire :

ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ.

Monseigneur,

C'est un événement solennel, grandiose que celui qui nous réunit aujourd'hui auprès de votre personne vénérée. Vingt-cinq ans d'épiscopat ce sont, surtout à notre époque trou-

blée, vingt-cinq ans de travaux et de luttes, pour la gloire de Dieu et le triomphe de son Église. Quelle énergie puissante, quelle attention toujours en éveil, ne faut-il pas à un évêque, pour résister à l'envahissement de l'erreur et du mal, promouvoir les intérêts des âmes, porter toujours haut et ferme le drapeau de la vérité que Jésus-Christ lui-même a confié à ses apôtres et à leurs successeurs !

C'est une grâce insigne pour un diocèse que de voir son pasteur et son père, se présenter encore après un quart de siècle d'épiscopat, aussi vaillant, aussi zélé qu'au premier jour, toujours prêt à se dévouer, à se donner sans mesure aux âmes, comme Celui dont il est ici-bas le représentant. Avec quelle émotion, Monseigneur, vous avez dû ce matin en montant à l'autel redire ce beau cantique que chaque jour amène sur les lèvres sacerdotales : « Je monterai à l'autel du Seigneur, du Seigneur qui comble de joie ma jeunesse épiscopale. Cette jeunesse qui est faite de force, d'amour et de douceur, cette jeunesse que les ans ne flétrissent pas, que les fatigues n'abattent pas, parce qu'elle puise sans cesse dans le sein de Dieu une nouvelle et impérissable vigueur ! Avec quel regard de tendre fierté, vous avez de nouveau embrassé tout ce vaste diocèse, dont vous êtes le chef, et que vous avez tant de fois sillonné dans tous les sens, avide de distribuer aux fidèles la parole évangélique, et les grâces de votre saint ministère. Quelles transformations, quels embellissements dans cette partie du pays, depuis le jour mémorable où l'Évêque missionnaire, arrivé au terme de sa course, remit entre vos mains, jeunes encore mais déjà fermes et habiles, le bâton pastoral. Vos œuvres, Monseigneur, parlent d'elles-mêmes. Depuis la plus humble école du plus petit village, où l'enfant apprend avec les éléments de la religion, les premières notions du savoir humain, jusqu'à cette Université que l'auguste Léon XIII a couronnée par vos mains de faveurs insignes. Et que dire de ces églises si nombreuses et si belles qu'on a vues s'élever comme par enchantement, sur tous les points du territoire soumis à votre juridiction ? Un vieux chroniqueur parlant de la renaissance religieuse

qui eut lieu en France au commencement du onzième siècle dit qu'à la suite de cette nuit terrible de l'an mille, qu'une croyance presque générale avait fixée pour terme au monde, le genre humain, dans sa reconnaissance pour Dieu, se mit à lui élever de toutes parts de nouveaux temples. On eût dit, suivant son expression, que le monde dépouillant sa vieillesse, se revêtait tout entier d'une blanche robe d'églises. Si quelqu'un parcourt du regard ce vaste diocèse, il sent venir naturellement sur ses lèvres la parole du vieil historien, et il est porté à dire que le pays s'est couvert d'une blanche robe d'églises. Et cette transformation, cette extension de l'Église catholique sur cette partie du continent, c'est vous, Monseigneur, qui après Dieu en êtes l'auteur.

Voilà pourquoi, de votre ville épiscopale, du sein de toutes ces communautés religieuses si heureuses de s'abriter sous votre houlette pastorale, de tous les points du diocèse marqués par quelqu'un de vos bienfaits, tant d'âmes reconnaissantes font monter vers le ciel leurs actions de grâces pour toutes les faveurs dont Dieu vous a comblé vous-même, ou dont il vous a fait l'instrument auprès des autres, et leurs supplications pour qu'il daigne vous conserver longtemps encore à la tête de l'Église d'Ottawa.

Et nous, Monseigneur, les élèves de cette Université d'Ottawa, nous avons encore plus de raison, si c'est possible, de nous réjouir et de remercier la Providence qui a si visiblement béni vos vingt-cinq ans d'épiscopat. Il nous semble qu'une partie de cette gloire qui vous environne aujourd'hui rejaillit sur cette institution qui fut le berceau de votre vie intellectuelle et sacerdotale. Car, Monseigneur, vous êtes bien vraiment un des nôtres, non seulement parce que vous avez toujours placé l'éducation de la jeunesse au premier rang dans votre sollicitude pastorale, mais surtout parce que vous êtes pour ainsi dire sorti de nos rangs. Avant de vous devoir son existence officielle au sein de l'Église, avant de vous avoir pour chancelier apostolique, cette Université vous compta de longues années au nombre de ses étudiants et professeurs; et nous savons que malgré les travaux si nombreux

qui sollicitent votre attention, le souvenir de «l'Alma Mater» occupe toujours une place de choix dans votre cœur. Quant à nous, Monseigneur, nous ne séparerons jamais dans notre vénération et dans notre amour, du nom immortel du R. P. Tabaret, le nom de celui qui fut son enfant le plus illustre et le plus aimé. En ce jour, nous unissons nos voix à celles de votre clergé tout entier, si fidèle et si dévoué et nous disons du fond du cœur : *Ad multos annos.*

Qu'il nous soit permis d'offrir aussi nos respectueux hommages à tous vos illustres collègues et frères dans l'épiscopat, qui sont accourus de tous les points du pays pour former autour de vous une couronne d'honneur. De tous et de vous en particulier, Monseigneur, nous sollicitons pour nos personnes et pour notre Université, votre meilleure bénédiction.

LES PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

— Canada. Ottawa. — *Cinquantenaire d'oblation du* R. P. Paillier, o. m. i., 13 *septembre* 1899. — Lettre du R. P. Boisramé. — Ce sont les racines d'un arbre qui le soutiennent; elles lui fournissent le suc qui le nourrit et lui fait produire fleurs, feuilles et fruits.

Plus ces racines s'enfoncent dans le sol, plus elles rendent l'arbre solide et capable de résister aux ouragans. Elles sont une image de l'humilité du vénérable P. Paillier.

Ce bon Père a célébré, il est vrai, le cinquantième anniversaire de sa naissance à la vie religieuse le 8 septembre, fête de la Nativité de Celle qu'il avait choisie pour sa mère et sa patronne. Mais, pour diverses raisons, la fête de famille fut renvoyée au 13 du même mois, jour de congé à l'Université. A cette réunion tout intime étaient représentées nos maisons voisines, du scolasticat Saint-Joseph, du juniorat du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Grâce de Hull.

Vers la fin des agapes fraternelles, le R. P. Recteur se

fit, auprès du vénéré jubilaire, l'interprète des félicitations et des souhaits de tous.

Sans sortir de son caractère humoristique et de bon aloi, et loin de s'enorgueillir du poids de ses années d'oblation et de ses mérites incontestables, le R. P. PAILLIER se contenta de s'humilier. Laissons-le dire. « Celui qui s'abaisse sera élevé. »

A l'en croire, il n'a pas, chaque année, déraciné un seul défaut ; des fautes, il y en a dans un si long laps de temps ; mais il a confiance qu'elles ont été effacées dans le sacrement de Pénitence. Le P. PAILLIER se compare ensuite à un arbre antique dont les branches sont sèches, sans sève ni vie. Il a rencontré de belles fleurs, des fleurs au parfum exquis, le long de la route ; mais, en approchant du terme du voyage, il s'aperçoit que ces fleurs sont fanées et qu'il ne lui reste qu'un peu de poussière.

Il reconnaît qu'il a reçu bien des grâces signalées dans la Congrégation des Oblats, il en manifeste sa filiale et cordiale gratitude. Avec ces grâces, il aurait dû devenir *plus que parfait* et il se trouve toujours à l'*imparfait*.

Il s'est livré, on le sait, aux travaux apostoliques un peu partout, au Labrador, à la baie d'Hudson, à Buffalo, à Maniwaki, et, pendant six ou sept lustres, au ministère pastoral à Plattsburg, à Gloucester, et surtout dans sa chère église de Saint-Joseph, à Ottawa, et, après tout cela, il se dit un serviteur inutile. Enfin, il rappelle l'*Utinam bene !* de Dom Calmet.

C'est ainsi que les racines, plongeant de plus en plus dans le sol de l'humilité, entretiennent la vraie vie de la grâce et de la sainteté dans l'âme de notre aîné à tous à l'Université.

CANADA. VICARIAT DE SAINT-ALBERT. — *Pèlerinage au*

lac Sainte-Anne. — En même temps que le rapport du R. P. Végreville sur les fêtes de Sainte-Anne, nous reproduisons la lettre qui l'accompagne. Tous nos lecteurs seront heureux de connaître les faveurs de sainte Anne et le dévouement de son pieux chapelain, désireux de proclamer bien haut sa bonté et ses merveilles.

Lac Sainte-Anne, 20 août 1899.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE GÉNÉRAL.

« Mon Révérend Père,

« L'an dernier, j'avais entretenu Votre Paternité d'un miracle éclatant qui s'était produit au pèlerinage de Sainte-Anne. Eh bien, les miracles se continuent, comme vous le verrez par mon petit compte rendu. En me servant du mot *miracle* je ne prétends pas l'employer dans tout son sens rigoureux. Ici, nous n'avons pas de docteur pour examiner les malades avant et après leur guérison afin de voir s'il y a vraiment miracle. Je me contente du témoignage de quelques personnes, qui ont pu juger, sans ombre de doute, de l'état du malade et de celui de gens sensés que je désigne, il est vrai, sans l'assentiment de la Faculté, pour constater la guérison. Muni de ce double témoignage, je vais de l'avant sans crainte.

« La dévotion envers notre aimable protectrice, la foi, la piété augmentent, et de divers endroits de la France, de la Belgique même, je reçois des dons pour notre église. *La Bonne Sainte*, comme on l'appelle au Canada, veut nous faire du bien. »

Pèlerinage Sainte-Anne, 13 juillet 1899.

« Dès le 12, au matin, les pèlerins arrivent en nombre, heureux de revoir ou de voir pour la première

fois la bonne sainte Anne. Mgr Legal, que nous attendions, ne vient pas ; c'est un contretemps pour la confirmation des enfants. Sa Grandeur s'est fait un devoir d'accompagner Mgr Grandin à la réunion des évêques du Manitoba à Calgary. Dans l'après-midi, tous les Pères sont occupés à entendre les confessions, qui se prolongent bien avant dans la nuit.

« Le lendemain, de très bonne heure, on voit les fidèles amis de sainte Anne s'approcher de la table sainte à toutes les messes. On remarque surtout des métis et des Canadiens de Saint-Albert, de Saint-Pierre et de Morinville. Les sauvages auxquels on avait annoncé la paye pour ce jour, au moins dans deux réserves, font défaut aujourd'hui ; ils viendront le 15. Trois prédicateurs chantent la bonté et la gloire de notre douce patronne : le P. Cunningham en cris, le P. Mérer en français et le P. Nordmann en anglais. A 9 heures et demie du soir, après la bénédiction du Saint Sacrement, se déroule dans le parc la toujours imposante procession aux flambeaux. Le calme de l'atmosphère se prête admirablement à l'éclat fantasmagorique des lanternes vénitiennes et des lumières qui décorent l'autel, dressé dans le bosquet du parc. Ce qui ajoute encore au charme de la cérémonie, c'est l'ordre qui règne dans ce pieux défilé. Deux longues lignes que je pourrais appeler d'étoiles filantes produisent dans la nuit, par leurs replis, des dessins sinon aussi variés, du moins aussi gracieux que ceux que forment à cette heure les étoiles accrochées à la voûte du firmament. Des chants se font entendre en anglais, en cris et en français, exécutés par des chœurs d'hommes et de femmes, suffisamment espacés pour ne pas nuire à l'harmonie. La procession se termine, comme de juste, par l'hymne de la reconnaissance pour une si bonne

journée ; devant la porte de l'église, trop petite pour contenir même la moitié des pèlerins, monte de toutes les poitrines, canadiennes, métisses, sauvages et civilisées le *Te Deum laudamus*...

« En cette fête, la prière a occupé la première pour ne pas dire l'unique place ; entre les divers offices publics, on récitait le chapelet, les litanies de sainte Anne, on vénérait ses reliques, on faisait le chemin de la croix. Pour les jours suivants, qu'il suffise de mentionner que les confessions et les communions furent aussi nombreuses qu'on l'attendait.

« Venons-en aux miracles, ou si vous le voulez, aux faits merveilleux. *Première guérison.* — Le 13, après la procession dont j'ai parlé, je me retirais à la maison, croyant que ma tâche était finie au moins pour ce jour. Il était 11 heures (toutes les heures sont bonnes à sainte Anne pour manifester sa puissance), tout à coup j'entends ces mots : « Un jeune homme vient de jeter ses béquilles. » Il avait à un genou un mal qui empirait depuis six mois et lui rendait la marche impossible sans le secours d'un appui. Après la bénédiction du Saint Sacrement, il a voulu suivre la procession ; alors jetant ses béquilles, on l'entend dire : « Je ne veux plus de ces bois qui m'embarrassent et ne me servent de rien. » Et de fait il s'en est passé depuis.

« *Deuxième guérison.* — Une jeune personne de la Rivière-qui-barre crache le sang en grande quantité ; elle est poitrinaire. Sa maladie est arrivée à ce degré, où les docteurs peuvent bien procurer quelques soulagements, mais sont impuissants à rendre la santé. Cette fille a été guérie subitement et complètement dans l'église de Sainte-Anne.

« *Troisième guérison.* — Un homme d'environ quarante ans du lac La Selle éprouvait des frissons et un

malaise général, qui l'empêchaient depuis trois ans de se livrer à aucun travail. C'est une maladie rare dans ce pays, mais assez commune de l'autre côté des montagnes Rocheuses, où elle est connue sous le nom de *fièvre tremblante.* Il est guéri pendant la récitation des prières pour les malades : « Mon corps n'est plus le « même, a-t-il dit, je me sens parfaitement bien main-« tenant. »

LONDRES. *Inauguration de l'église de Kilburn.* — Les travaux qu'on avait entrepris à l'église du Sacré-Cœur de Kilburn, il y a douze mois, ont été terminés à la satisfaction de tous.

La première partie de l'église, bâtie depuis vingt ans, ne consistait qu'en une nef de quatre travées. Maintenant elle se compose d'une nef qui compte six travées, d'un chœur de 40 pieds de long et de chapelles latérales, sans parler de trois nouveaux confessionnaux et de sacristies. Elle a 121 pieds de long sur 50 de large et 60 de haut à l'intérieur. Le maître-autel, auquel on accède par trois degrés en bois de chêne, est en pierre de Beer. C'est le don de M. Vehner. Il est supporté par quatre colonnes en marbre. Entre ces colonnes sont des panneaux parfaitement sculptés. Dans celui du milieu est représenté l'*Agneau* ; dans ceux de droite et de gauche figurent des anges avec des banderoles sur lesquelles sont écrits ces mots : *Adoremus in æternum sanctissimum sacramentum.* Au-dessus du tabernacle, un trône, des anges en adoration, un baldaquin porté par des colonnettes en marbre sombre, de riches tentures, etc. L'autel de la Vierge se trouve du côté de l'Evangile. On y voit dans une niche une statue de Notre-Dame et de chaque côté sont représentés les sujets de la *Nativité* et de la *Fuite en Egypte* ; en bas et en avant de l'autel, on remarque une

Annonciation richement sculptée. La table de communion en bois de chêne et en cuivre, artistiquement travaillée, est le don de M. Ayala.

L'inauguration du nouveau chœur et de l'église ainsi complétée a été faite solennellement le 8 octobre, par Son Éminence le cardinal archevêque de Westminster, assisté du R. P. Cox, Provincial des îles Britanniques ; du R. P. GAUGHREN, supérieur de Leith ; du R. P. O'REILLY, supérieur de Kilburn. Longtemps avant la grand'messe pontificale, l'église était bondée de fidèles et aussi de protestants. Dans le clergé présent à la cérémonie, on remarquait avec le cardinal Vaughan, l'évêque d'Aberdeen ; Mgr Brindle, coadjuteur du cardinal Vaughan ; Mgr Lennon, protonotaire apostolique, etc. Mgr Brindle prononça un très éloquent discours, en s'inspirant de ces paroles : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et l'endroit où réside votre gloire. »

Après l'office, le R. P. O'REILLY offrit dans la maison des Pères, un lunch que présida le cardinal Vaughan et auquel prirent part bon nombre de notabilités du quartier.

Différents toasts furent portés au Pape, à la reine, au cardinal Vaughan, au P. O'REILLY, etc. Le cardinal se plut à exprimer la joie que lui apportait cette fête. Il espère que la paroisse de Kilburn aura vite fait de payer la dette contractée en bâtissant son église. « Après cela, je compte, ajoute-t-il, qu'on pourra construire des églises en d'autres endroits du voisinage, qui en ont un besoin urgent, tels que Cricklewood. Beaucoup de catholiques vivent éloignés de leur Mère, la Sainte Eglise, parce qu'ils n'ont pas d'églises à leur portée. A Kilburn, quand tout sera payé, l'évêque du diocèse pense qu'il pourra revenir et dire : « Mesdames et messieurs, nous avons besoin d'une église à Cricklewood. » (*Rires.*) J'espère qu'il y

aura assez de procès pour remplir les bourses des avocats et que dans les alentours il se bâtira assez d'édifices pour permettre aux entrepreneurs et aux constructeurs de gagner des milliers de livres, de sorte que nous aurons une église à Cricklewood avant longtemps. (*Rires et applaudissements.*)

Le cardinal porta ensuite la santé du R. P. O'Reilly en ces termes : « C'est très bien d'avoir de bons architectes, de bons entrepreneurs et un peuple généreux, mais il faut aussi un bon pasteur pour réunir le peuple autour de lui ; c'est ce qu'a fait le P. O'Reilly. (*Applaudissements.*) Il a fait appel à tous les talents et l'argent est venu avec eux ; vous en voyez le résultat en ce jour. Longue vie à votre pasteur, afin qu'il puisse finir de payer sa dette (*Rires.*) et de recommencer ailleurs une œuvre semblable. (*Rires répétés.*) Je suis sûr que partout où le P. O'Reilly ira, partout où il mettra la main, il donnera toute la mesure de son talent et de son courage, et que Dieu le bénira. A lui et aux autres Pères de la Mission, tous nos remerciements. » (*Applaudissements.*)

Le P. O'Reilly dans sa réponse fit remarquer qu'il n'y avait pas en Angleterre de paroisse plus unie et plus heureuse que celle de Kilburn. Il ajouta qu'il devait beaucoup au dévouement de son peuple et au concours de ses confrères, toujours heureux de le seconder dans tous ses efforts et ses projets.

Il rappela également avec émotion le zèle de son prédécesseur le R. P. Shinnors, pour l'œuvre de Kilburn, ainsi que le souvenir de M. Ayala, ce grand catholique, dont la générosité et l'amitié n'avaient d'égal que sa foi et sa piété profondes.

La journée se termina par le salut du Saint Sacrement offert pour la conversion de l'Angleterre.

— Transvaal. *Lettre du* R. P. Baudry *au* T. R. P. Général, *du* 21 *octobre* 1899. — Comme je vous crois très inquiet sur notre compte, je m'empresse de vous rassurer tout de suite en vous disant que, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à souffrir de la guerre.

On a fait bien des accusations contre les Boers, mais il y a une chose sur laquelle ennemis et amis s'accordent, c'est leur admirable patriotisme. Dans moins de quatre jours, tous les Boers étaient sous les armes; beaucoup avaient passé la frontière et déjà attaqué plusieurs centres où se trouvaient des forces anglaises. Les membres du Raad ont été les premiers à donner l'exemple du dévouement en se transportant sur la frontière.

C'est à Mafeking qu'a été tiré le premier coup de feu. Le P. Ogle s'y trouve avec les Sœurs de la Merci. Mgr Gaughren leur a envoyé une dépêche pour leur faire savoir qu'ils pouvaient rentrer à Kimberley. Le P. Ogle a répondu qu'ils resteraient pour s'occuper des blessés. Honneur aux vaillants!

Taungs a été pris par les Boers sans résistance. Voici donc encore des Pères, des Frères et des Sœurs au centre des hostilités.

Kimberley est investi. La ligne du chemin de fer a été coupée au-dessous et au-dessus de la ville. Les Boers occupent la gare de Spitfontein, c'est-à-dire la gare avant d'arriver à Beaconsfield, et la seconde gare de l'autre côté. Ils ont coupé le tuyau qui conduit l'eau du Vaal à Kimberley.

Du côté de Natal, les Boers ont occupé Newcastle. Le P. Hammer, qui accompagne les catholiques en qualité d'aumônier militaire, nous télégraphiait de Newcastle mardi dernier 17. Il trouva le couvent et le presbytère vides. Le prêtre chargé des catholiques et les Sœurs dominicaines s'étaient retirés par prudence.

Johannesburg est presque désert. Pendant les deux derniers mois, il est sorti plus de 120 000 personnes de cette immense cité. Naturellement, nous sommes en état de siège, mais la loi martiale n'a rien de bien rigoureux pour nous. Il y a défense de sortir ou de se trouver dans les rues après 9 heures du soir et avant 5 heures du matin ; or, c'est là notre loi religieuse. Nous avons tous nos passeports ou des permis. Le P. de Lacy craignait de ne pouvoir pas obtenir le sien. Il laissa même passer le temps fixé pour l'émission de ces permis, et ne fit ses réclamations que le lendemain. Il reçut son permis le jour même. Et, cependant, beaucoup de ministres protestants, qui jouissent de toute leur liberté religieuse, se sont vu refuser les mêmes permis. L'évêque anglican n'a pas pu obtenir le sien, et il a été obligé de partir.

Le gouvernement et tous les employés ont été pour les prêtres et les religieuses d'une bonté et d'une politesse exquises. J'en ai eu des preuves frappantes ayant eu à conduire la Mère Félicité et la supérieure des Ursulines à la *Court* pour faire signer des inventaires et obtenir certaines assurances de protection. A l'hôpital, on vient de renvoyer toutes les gardes malades laïques et l'on retient toutes les Sœurs. On les demande même pour prendre la direction d'un hôpital civil provisoire où l'on transporte les malades de l'hôpital du gouvernement, afin de recevoir uniquement dans ce dernier les blessés de la guerre.

Toutes nos maisons et œuvres catholiques sont placées sous le protectorat de la France. Notre excellent consul a été très fier de pouvoir exercer ce protectorat sur nos œuvres catholiques. Les Sœurs ont offert une partie de leur couvent pour en faire une ambulance, se réservant l'autre pour elles-mêmes et les quelques pensionnaires et élèves qu'il leur reste. Les Frères Maristes

et les Sœurs Ursulines ont fait la même chose. La colonie française de Johannesburg se charge de pourvoir à l'ameublement et aux médecines. Un docteur allemand, un brave homme, bien que protestant, a offert ses services. Vous voyez que nous sommes à la hauteur de notre position. Probablement le travail ne nous manquera pas, bien que notre église soit presque vide. Quelle que soit l'issue de la guerre, il n'y a pas de doute qu'au point de vue religieux le catholicisme n'y gagne. En nous voyant ainsi à l'œuvre, les Boers finiront bien par perdre peu à peu leurs préjugés contre notre sainte religion.

Au point de vue temporel, nous n'avons pas à nous plaindre. Nous avons des provisions pour au moins six mois. Et puis il nous reste encore une porte ouverte, Laurenço-Marquez. La Compagnie française du Sud-Afrique, qui, en ce moment, a un excellent catholique à sa tête, m'a promis de nous avancer ce dont nous aurions besoin.

Nos santés sont très bonnes. La police de la ville se fait maintenant par des étrangers de toutes les nations. Nous avons un poste en face de la maison. Toute la nuit, cette police parcourt la ville en escouade de six à huit hommes, les uns à pied, les autres à cheval. Nous sommes donc bien gardés.

Le gouvernement, qui a pris en main plusieurs mines, a mis à leur tête, comme directeurs, des étrangers. Il y a parmi eux deux Français. S'il y avait ici, en ce moment, bon nombre d'ingénieurs français, il seraient tous employés. Il ne faut pas oublier que, dans vingt-cinq mines, la France possède les deux tiers des actions, et toutes ces mines étaient dirigées par des Anglais, à l'exception d'une seule. Voilà comment nous servons les intérêts des autres.

— RETRAITES PASTORALES. — Plusieurs de nos Pères ont prêché des retraites pastorales en différents diocèses : le R. P. LEMIUS, dans les diocèses du Mans, de Lyon et de Viviers ; le R. P. LAVILLARDIÈRE, dans le diocèse de Belley ; le R. P. IUNGBLUTH, dans le diocèse de Bayonne, et le R. P. ALBERTINI, dans le diocèse de Marseille, aux prêtres auxiliaires.

Inutile d'ajouter si ces travaux ont été couronnés de succès. Si nous en doutions, nous n'aurions qu'à lire les *Semaines religieuses* de ces divers diocèses. Voici comment s'expriment en particulier celles de Viviers et de Bayonne, les seules que nous ayons actuellement entre les mains :

« C'était une joie pour nous d'entendre l'apôtre zélé du Sacré Cœur, le R. P. LEMIUS, dont le nom est connu de toute la France catholique. Si habitué qu'il soit à saisir les grandes foules avec sa physionomie expressive et tout empreinte de bienveillance, son organe au timbre clair et puissant, sa parole convaincue autant qu'ardente, le R. P. LEMIUS sait excellemment s'adapter à un auditoire de prêtres. Il fait passer sous leurs regards le surnaturel idéal du sacerdoce, met leur vie pratique avec ses devoirs et ses écueils en face de cet idéal divin, déroule la série de vertus qui, seules, peuvent faire de cet idéal une réalité vivante. Est-il besoin de dire que la dévotion au Sacré Cœur revient fréquemment en appels incessants, en invocations ardentes, formant, si l'on nous permet ce mot, comme le *leit-motiv* de son œuvre oratoire. » (*Semaine religieuse de Viviers.*)

« Le R. P. IUNGBLUTH a justifié sa réputation de prédicateur de renom. Ses instructions sont des causeries qu'on ne se lasse pas d'écouter. Il est arrivé au révérend Père de dépasser l'heure ; on ne s'en apercevait pas et l'atten-

tion se soutenait. Le P. Iungbluth constitue une personnalité très puissante. Il a le cœur d'un Lorrain et l'esprit d'un Parisien. Sa parole est sans apprêt, mais très intéressante par le ton naturel et familier et le tour spirituel. On sent l'homme de science profonde et de doctrine sûre, l'homme qui a beaucoup vu et qui a sainement jugé. Ses causeries sont semées de traits, la plupart personnels ; elles sont, pour ainsi dire, vécues.

« Le dernier jour de la retraite, Monseigneur a résumé les solides instructions du prédicateur en faisant remarquer qu'il s'était appliqué à exciter dans l'âme de ses auditeurs la confiance à l'égard de Notre-Seigneur, la crainte de lui déplaire, la générosité à le servir : la confiance qui relève, la crainte qui retient, la générosité qui pousse en avant. »

(*Semaine religieuse de Bayonne.*)

— Rome. — Succès de nos scolastiques aux examens et concours de l'Université grégorienne pour l'année 1899 :

Faculté de théologie. — Docteurs, 3 ; licenciés, 5 ; bacheliers, 7. Prix : *écriture sainte*, 3 premiers prix, 1 second prix ; *théologie dogmatique* (cours de 2e et 3e année), 1 second prix ; *théologie dogmatique* (cours de 1re année), 1 premier prix, 2 seconds prix ; *langue araméenne*, 1 premier prix ; *histoire ecclésiastique*, 2 seconds prix ; *archéologie*, 3 prix ; *éloquence sacrée*, 1 prix.

Faculté de droit canon. — Prix : *droit public ecclésiastique*, 2 seconds prix.

Faculté de philosophie. — Docteurs, 4 ; licenciés, 5 ; bacheliers, 9. Prix : *astronomie*, 1 premier prix, 2 seconds prix ; *éthique et droit naturel*, 1 premier prix, 1 second prix ; *physique-mathématiques*, 1 premier prix ; *logique et métaphysique générale*, 1 second prix ; *mathématiques élémentaires*, 2 seconds prix ; *académie de Saint-Thomas*, 1 troisième prix.

Résultat général. — 122 nominations, dont 27 prix et 95 accessits.

— OBÉDIENCES. — Les Pères dont nous donnons ici les noms ont reçu leur obédience pour les destinations suivantes :

KULAWY, Guillaume, du diocèse de Breslau, pour Saint-Boniface.

ENCK, Adolphe, du diocèse de Paderborn, pour Saint-Boniface.

BALTER, Léon-Guillaume, du diocèse de Namur, pour Saint-Albert.

SELTMANN, Jules, du diocèse de Breslau, pour Saint-Albert.

BIEHLER, Antoine, du diocèse de Strasbourg, pour le Mackenzie.

CALAIS, Jules, du diocèse de Nancy, pour le Mackenzie.

CROISÉ, Lucien-Jules, du diocèse du Mans, pour le Mackenzie.

WAGNER, Jacques, du diocèse de Metz, pour la Colombie britannique.

TAVERNIER, Jean-Marie, du diocèse du Puy, pour la Colombie britannique.

WATELLE, Adolphe, du diocèse de Cambrai, pour la Saskatchewan.

DESLOGE, Ernest, du diocèse de Nantes, pour Jaffna.

DEVISE, Henri, du diocèse de Viviers, pour Colombo.

CROCTAINE, Charles, du diocèse de Nancy, pour Colombo.

CARTY, James, du diocèse de Ferns, pour Colombo.

MANUEL, Léon, du diocèse de Grenoble, pour Natal.

JENN, Augustin, du diocèse de Strasbourg, pour Natal.

KEMPF, Antoine, du diocèse de Wurtzbourg, pour l'État libre d'Orange.

GUTFREUND, Joseph, du diocèse de Strasbourg, pour l'État libre d'Orange.

HOFFMEIER, Henri, du diocèse de Paderborn, pour le Basutoland.

Pennerath, Jean-Pierre, du diocèse de Metz, pour le Basutoland.

Voltz, Philippe, du diocèse de Strasbourg, pour le Transvaal.

Schang, Jacques, du diocèse de Metz, pour le Transvaal.

Biegner, Hermann, du diocèse de Wurtzbourg, pour la Cimbébasie.

Pescheur, René, du diocèse de Namur, pour le Texas.

Brossart, Hector, du diocèse de Nicolet, pour le Canada.

Smyth, John, du diocèse de Dublin, pour l'Australie.

Flynn, John, du diocèse de Meath pour l'Australie.

Pour la province du Nord :

PP. Erhart, du diocèse de Strasbourg; Knittel, du diocèse de Ruremonde ; Poulenard, du diocèse de Viviers ; Lejeune, du diocèse de Quimper : Foulonneau, du diocèse de Nantes ; Clavier, du diocèse d'Aire.

Pour la province du Midi :

PP. Juge, du diocèse du Puy; Fayard, du diocèse du Puy; Hoffet, du diocèse de Strasbourg; Caillat, du diocèse de Grenoble; Masson, du diocèse de Chambéry ; Rilhot, du diocèse de Vannes.

Les FF. convers Crenn, Louis, du diocèse de Quimper, pour le Mackenzie ; Welsch, Antoine, du diocèse de Strasbourg, pour la Saskatchewan ; Kleist, Joseph, du diocèse de Munster, pour la Cimbébasie ; Reinhart, Anselme, du diocèse de Wurtzbourg, pour la Cimbébasie.

OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1897, 1898 ET 1899
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE.

(En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.)

1971. Busch, Hermann (F. C.), 21 novembre 1897, Saint-Charles (Hollande).

1972. Schauenburg, Joseph (F. C.), 21 novembre 1897, Saint-Charles (Hollande).

(Ces deux oblations ont été omises dans la liste de l'année dernière.)

1973. Mansoz, Alphonse, 8 décembre 1897, Liège.

1974. Bourdin, Joseph-Émile-Marie, 8 décembre 1897, Liège.

1975. Schmitz, François (F. C.).

1976. Le Guyader, Ernest-Jules-Marie, 6 janvier 1898, Liège.

1977. Massaro, Jean-Baptiste, 6 janvier 1898, Liège.

1978. Banvarth, Louis (F. C.), 17 février 1898, Notre-Dame de Sion.

1979. Debray, Elisée (F. C.), 17 février 1898, Notre-Dame de Sion.

1980. Le Gohébel, Jean-Louis, 17 février 1898, Angers.

1981. Lhor, André-Joseph (F. C.), 19 mars 1898, Saint-Charles (Fauquemont).

1982. Josse, Alexandre, 19 mars 1898, Rome.

1983. Bretécher, Eugène-Etienne, 25 mars 1898, Rome.

1984. Forner, Augustin-Adolphe, 10 avril 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

1985. Schumacher, Jean (F. C.), 14 mai 1898, Rome.

1986. Zerwes, Pierre (F. C.), 19 mai 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

1987. Adam, Marie-Nicolas (F. C.), 29 mai 1898, le Bestin.

1988. Hanon, Albert-Anatole, 29 juin 1898, Ottawa.

1989. Blanchin, Etienne-Jean-Marie, 29 juin 1898, Ottawa.

1990. Pouliquen, Jean-Marie (F. C.), 19 juillet 1898, Ile-à-la-Crosse.

1991. Debs, Xavier (F. C.), 26 juillet 1898, Kimberley.

1992. Bremen, Joseph (F. C.), 15 août 1898, Liège.

1993. Ferri, Aristide, 15 août 1898, Rome (juniorat).

1994. Habay, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.

1995. Delagnes, Lucien-Benjamin, 15 août 1898, Liège.

1996. Bruno, Elie-Raphaël, 15 août 1898, Notre-Dame de l'Osier.

1997. Laffont, Adolphe-Régis, 15 août 1898, Rome.

1998. Planet, Edouard-Henri, 15 août 1898, Rome.

1999. Deslandes, Victor, 15 août 1898, Liège.

2000. Lauffs, Henri-Hubert, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2001. Boyon, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.

2002. Hilland, Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2003. Connolly, Ernest-William, 15 août 1898, Liège.

2004. Weisgerber, Jean-Gustave, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2005. Mülhaus, Aloys-Ignace, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2006. Egenolf, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2007. Tosquinet, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2008. Strüber, Bernard-Philippe, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2009. Lauer, François-Aloys-Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2010. Kulawy, Pierre-Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2011. Krein, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2012. Müller, Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2013. Herbach, Gérard-Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2014. Nandzik, Théophile, 15 août 1898, Rome.

2015. Sormany, Léon-Joseph, 15 août 1898, Rome.

2016. Hermes, Hubert, 15 août 1898, Rome.

2017. Dauber, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2018. Cordel, Nicolas (F. C.), 8 septembre 1898, Ottawa.

2019. Mac Gurthy, Charles, 8 septembre 1898, Ottawa.

2020. Paillé, Joseph-Eugène, 8 septembre 1898, Ottawa.

2021. Robillard, Omer, 8 septembre 1898, Ottawa.

2022. Fortier, Adolphe-Gervais, 8 septembre 1898, Ottawa.

2023. Priour, Julien-Louis-Marie, 8 septembre 1898, Ottawa.

2024. Heimbücher, Antoine, 8 septembre 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2025. Fallon, James-Patrick, 8 septembre 1898, Ottawa.

2026. Graton, Joseph-Augustin, 8 septembre 1898, Ottawa.

2027. Lambot, Ernest-Edmond, 8 septembre 1898, Rome.

2028. Hickson, Robert, 28 septembre 1898, Belmont-House.

2029. Ryan, Patrick, 28 septembre 1898, Belmont-House.

2030. Laurent, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2031. Garrigou, Justin-Pierre, 2 octobre 1898, Liège.
2032. Deheere, André-Charles, 2 octobre 1898, Liège.
2033. Ryan, Nicolas-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2034. O'Brien, John-Francis, 2 octobre 1898, Liège.
2035. Molloy, John-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2036. Gubbins, William-Peters, 2 octobre 1898, Liège.
2037. Phelan, Stewart-Joseph-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2038. Séchet, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2039. Guenneuguès, Jean-François-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2040. Courbis, Edouard-Marie (F. C.), 9 octobre 1898, Prince-Albert.
2041. Guillaume, Alexandre, 24 octobre 1898, Colombo.
2042. Marion, Alphonse (F. C.), 1er novembre 1898, Tewkoburg.
2043. Beckschefer, Guillaume-Marie (F. C.), 1er novembre 1898, la Nativité (Mackenzie).
2044. Soubry, Charles-Joseph-Marie, 1er novembre 1898, Ottawa.

Pour les noms qui suivent, les numéros d'Oblation ne seront donnés qu'à la fin de l'année 1900.

Ritz, Jean (F. C.), 8 décembre 1898, Saint-Gerlach.
Portier, Joseph-Marie-Donatien, 8 décembre 1898, Liège.
Devise, Henri-Paul, 8 décembre 1898, Liège.
Foulonneau, Édouard-Louis-Marie-Joseph, 8 décembre 1898, Liège.
Calais, Jules-Marie, 8 décembre 1898, Angers.
Mathis, Jean (F. C.), 6 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).

Gerber, Joseph (F. C.), 6 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).

Péran, Hervé, 6 janvier 1899, Angers.

Kowalezyk, Antoine (F. C.), 17 janvier 1899, Saint-Albert.

Dassen, Augustin (F. C.), 17 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).

Mac-Quaid, Owen-Patrick, 17 février 1899, Ottawa.

Blanchard, Tancrède-Eugène-Joseph, 17 février 1899, Ottawa.

Tessier, Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Nelson (F. C.), 19 mars 1899, Notre-Dame des Anges.

Croisé, Lucien-Joseph, 20 mars 1899, Angers.

Coblentz, Joseph (F. C.), 25 mars 1899, Notre-Dame de Sion.

Smith, James-Mary (F. C.), 4 avril 1899, Saint-Charles (New-Westminster).

Montag, Georges (F. C.), 1er mai 1899, Rome.

Letessier, Louis-René-Joseph (F. C.), 1er mai 1899, Rome.

Hack, Léonard (F. C.), 11 mai 1899, juniorat de Rome.

Bernèche, Gustave-Paul, 17 juillet 1899, Notre-Dame des Anges.

Rocher, Joseph, 15 août 1899, Liège.

Faure, Émile-Joseph-Camille, 15 août 1899, Liège.

Choisnel, Louis-Julien-Jean-Marie, 15 août 1899, Liège.

Duport, Alphonse, 15 août 1899, Liège.

Turquetil, Arsène-Louis-Eugène, 15 août 1899, Liège.

Hamoniaux, François-Marie-Narcisse, 15 août 1899, Liège.

Andurand, Germain-Marie-Joseph, 15 août 1899, Liège.

Revenant, Léon-Louis-François, 15 août 1899, Liège.

Guilcher, Martin-Marie, 15 août 1899, Liège.

Simard, Louis-Marie-Joseph, 15 août 1899, Rome.

Girard, Louis-Alphonse, 15 août 1899, Liège.

Rieland, François-Auguste, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Schmidt, Pierre, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Jacobs, Henri, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Schweers, Théodore, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Kieger, Aloys-Jean-Marie, 15 août 1899, Liège.

Trunk, Édouard, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Belner, Victor-Jean, 15 août 1899, Liège.

Hunold, Nicolas, 15 août 1899, Rome.

Milliner, Joseph-Désiré-Marie, 15 août 1899, Notre-Dame de l'Osier.

Meisner, Joseph, 15 août 1899, Rome.

Dies, Jean-Jacques, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Habets, Pierre-Hubert, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Kowalski, François-Boniface, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Jaeger, Joseph-Édouard, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Centurioni, Dominique, 15 août 1899, Rome.

Bizien, François-Marie, 15 août 1899, Liège.

Klayelé, Charles-Eugène, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Bold, Joseph, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Schulte, Joseph, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

Croctaine, Charles-Georges-Martin, 15 août 1899, Angers.

Clavier, Martin-Xavier, 15 août 1899, Angers.

CIESIELSKI, Jacob (F. C.), 8 septembre 1899, Saint-Gerlach.

OUIMET, Edmond-Marie-Hercule, 8 septembre 1899, Ottawa.

KELLY, William-Térence-Joseph, 8 septembre 1899, Ottawa.

RIVET, Louis-Honorius, 8 septembre 1899, Ottawa.

STUBBE, Charles-Louis, 8 septembre 1899, Liège.

DUBOIS, Joseph-Edmond, 8 septembre 1899, Liège.

ROUVELLAC, Jean-Gabriel, 8 septembre 1899, Liège.

WATELLE, Adolphe-Léon-Joseph, 8 septembre 1899, Liège.

RILLOT, Georges-Marie-Joseph-Gabriel, 9 octobre 1899, Notre-Dame de l'Osier.

EISEMAN, Joseph (F. C.), date inconnue, Mission Saint-Bernard (Mackenzie).

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1899.

489. Le P. Chamard, Pierre, décédé à Lydenburg (Transvaal) le 26 novembre 1898. Il était né à Laussonne (le Puy) le 23 septembre 1863 ; il avait fait son oblation le 21 septembre 1884.

490. Le F. convers Viret, Pierre, décédé à Notre-Dame de l'Osier le 25 décembre 1898. Il était né à Saint-Pierre-le-Bressieux (Grenoble) le 2 avril 1822 ; il avait fait son oblation le 23 août 1855.

491. Le P. Olivier, Rigomer, décédé à Eagle-Pass le 14 janvier 1899. Il était né à Marigné (le Mans) le 23 août 1826 ; il avait fait son oblation le 29 mai 1851.

492. Le P. Le Jacq, Jean-Marie, décédé à New-Westminster le 23 janvier 1899. Il était né à Roscoff (Quimper) le 15 juin 1837 ; il avait fait son oblation le 19 mai 1861.

493. Le F. convers Sylvestre, Hippolyte-Joseph, décédé à Paris le 7 février 1899. Il était né à Peyrins (Valence) le 6 juillet 1846 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1868.

494. Le P. Merle, Clément, décédé à Marseille le 19 février 1899. Il était né à Joannas (Viviers) le 1er novembre 1848 ; il avait fait son oblation le 15 août 1870.

495. Le F. convers Piquet, Jean-Pierre, décédé à Montréal le 11 mars 1899. Il était né à Arudy (Bayonne) le 14 octobre 1848 ; il avait fait son oblation le 31 mai 1877.

496. Le F. convers Nicolas, Jean-Pierre, décédé à Rome le 1er avril 1899. Il était né à Mondrekange (Luxem-

bourg) le 14 février 1832 ; il avait fait son oblation le 9 octobre 1871.

497. Le F. convers Roux, Louis, décédé à Hull le 27 avril 1899. Il était né à Reallon (Gap) le 28 février 1814 ; il avait fait son oblation le 25 décembre 1848.

498. Le P. Zabel, Joseph-Hubert, décédé à Saint-Andelain le 6 mai 1899. Il était né à Velainc-sous-Amance (Nancy) ; il avait fait son oblation le 2 juillet 1858.

499. Le P. Iung, Joseph, décédé à Liège le 26 mai 1899. Il était né à Weyersheim (Strasbourg) le 3 décembre 1869 ; il avait fait son oblation le 15 août 1894.

500. S. Gr. Mgr Durieu, Paul, évêque de New-Westminster, décédé à New-Westminster le 1er juin 1899. Il était né à Saint-Pal-de-Mons (le Puy) le 4 décembre 1830 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1849.

501. Le F. convers Leca, Jean-Joseph, décédé à Notre-Dame des Lumières le 4 juin 1899. Il était né à Reno (Ajaccio) le 31 décembre 1832 ; il avait fait son oblation le 24 août 1860.

502. Le F. convers Leriche, François, décédé à Saint-Albert le 12 juin 1899. Il était né à Aron (Laval) le 18 mars 1822 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1877.

503. Le F. convers Malaghan, John, décédé à Glencree le 21 juin 1899. Il était né à Ballymacarette (Armagh) le 14 septembre 1842 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1869.

504. Le P. Lecomte, Moïse, décédé à Mattawa le 28 juin 1899. Il était né à Saint-Georges (Saint-Hyacinthe) le 24 mars 1845 ; il avait fait son oblation le 15 août 1868.

505. Le F. convers Mac-Donald, Donald, décédé à Glencree le 2 juillet 1899. Il était né à Inverness (Aber-

deen) le 12 juillet 1829; il avait fait son oblation le 13 septembre 1863.

506. Le F. convers CHAVANAS, Tobie, décédé à Notre-Dame de la Garde le 7 août 1899. Il était né à Vuisternens-en-Ogoz (Fribourg) le 6 juin 1836; il avait fait son oblation le 16 août 1874.

507. Le F. convers MANSFIELD, Maurice, décédé à Sainte-Marie (Colombie britannique) le 21 août 1899. Il était né à Waterford (Lismore) le 22 novembre 1836; il avait fait son oblation le 2 février 1882.

508. Le P. BRUISSAN, César, décédé à Marseille le 18 octobre 1899. Il était né à Brignoles (Fréjus) le 13 avril 1828; il avait fait son oblation le 16 juillet 1878.

509. Le P. TROUCHET, Auguste, décédé à Borella (Colombo) le 12 octobre 1899. Il était né à Apt (Avignon) le 19 juin 1847; il avait fait son oblation le 8 septembre 1869.

TABLE DES MATIÈRES

MARS 1899.

JUIN 1899.

SEPTEMBRE 1899.

DÉCEMBRE 1898.

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

MISSIONS

DE LA

CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE



PARIS

TYPOGRAPHIE A. HENNUYER

RUE DARCET, 7

1900

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 149. — Mars 1900

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Mission Saint-François-Xavier (Blood Reserve),
le 18 décembre 1899

Lettre du R. P. Riou. — Établissement de la mission. — Nature du sol. — Mœurs des sauvages Pieds-Noirs, indifférence religieuse, polygamie, hospitalité. — Au fond d'une rivière, école, hôpital, maison des morts.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Depuis longtemps déjà j'aurais dû vous raconter ce que je fais parmi les Pieds-Noirs, Votre Paternité me l'a demandé il y aura bientôt deux ans. Pour répondre au désir du meilleur des Pères, il était de mon devoir de lui narrer mes faits et gestes et de lui donner quelques détails sur ma Mission, sur mon ministère chez les Gens du Sang. Le temps m'a toujours fait défaut, à peine puis-je suffire à tenir en règle ma correspondance avec le département indien. Ajoutez à cela que la rédaction d'un rapport me paraît être au-dessus de mes forces ; je manie

bien la hache, la scie, le rabot, la pelle, etc., quant à la plume, je n'ai jamais pu m'y faire. Je vous avouerai même qu'il me serait plus facile de me rappeler la théorie de mon rébarbatif adjudant de la caserne sur le maniement du fusil et de la baïonnette que les doctes leçons de mon professeur de rhétorique sur l'art de faire parler les phrases poliment. Je réclame donc d'avance votre indulgence, pour mon français du Nord-Ouest.

La Mission Saint-François-Xavier a été fondée en 1889, par Sa Grandeur Mgr Legal, mon prédécesseur sur ce champ de bataille. A mon arrivée sur cette réserve, le missionnaire y avait déjà une maison bien confortable : une bâtisse de 28 pieds sur 32, en bois et couverte avec des bardeaux. C'était bien plus que je ne m'attendais à trouver. En outre une gentille petite chapelle où les offices se faisaient régulièrement les dimanches et les fêtes. En 1893, le département indien, sur la demande du missionnaire, accorda un hôpital aux Gens du Sang, et cette œuvre fut confiée aux soins dévoués des Sœurs Grises de Nicolet. La Mission était donc bien florissante lors de mon arrivée dans le pays ; aussi ce n'est pas sans appréhension que j'acceptai la succession de Mgr Legal, après six mois d'apprentissage de la vie apostolique. Comment, en effet, pouvoir continuer cette œuvre ? Je ne connaissais encore ni l'anglais ni le pied-noir et une langue ne s'apprend pas en six mois ; mais le besoin était là, et désespérant de bien faire, je m'efforçais de faire le moins mal possible. Advienne que pourra, je fais la sainte obéissance ! Le bon Dieu a eu pitié de son apôtre et sans renouveler précisément le miracle de la Pentecôte il lui a donné d'apprendre assez facilement les langues si nécessaires et même indispensables pour le succès de l'œuvre. Je ne prétends pas assurément qu'il existe des liens de parenté ou même de cousinage entre

les Pieds-Noirs et les Bretons, non, *non licet* ; toutefois, il est vrai de dire que ma chère langue bretonne m'a donné une certaine facilité pour la prononciation du pied-noir. Les Français en général éprouvent de la difficulté pour attraper l'aspiration si usitée en cette langue. Je laisse à une plume plus habile de vous en décrire la beauté et l'harmonie. Venons en à nos sauvages.

Les Gens du Sang (*Blood indians*) appartiennent à la grande famille pied-noire. Ils parcouraient autrefois les mêmes terrains de chasse que les autres divisions de cette tribu, principalement les immenses prairies du Nord-Ouest qui s'étendent entre la rivière Labiche et le Missouri. Il y a une vingtaine d'années, le gouvernement les a parqués en un territoire d'une étendue de 50 milles sur 20, entre la rivière Sainte-Marie et le Belly River. Les Gens du Sang sont actuellement environ 1 400, disséminés çà et là sur leur réserve, en majorité pourtant le long de la rivière du Ventre.

Le terrain est plat et assez fertile ; mais, à cause des sécheresses de l'été, les récoltes sont très incertaines. Les légumes viennent très bien ; le jardin de la Mission était magnifique, l'été dernier. Le sol est un vrai terrain d'asperges ; tous les matins, lorsque c'est la saison, il est facile d'en cueillir un bon plat pour la Mission et il n'est pas rare qu'on puisse encore procurer à d'autres le plaisir de sucer des asperges. Ensuite viennent d'autres légumes, petits pois, carottes, panais, choux, betteraves, oignons, etc. Les tomates mûrissent en plein jardin, ainsi que les citrouilles, quand les gelées de septembre ne sont pas trop hâtives. L'an dernier, on en avait qui pesaient 45 livres, et des choux-fleurs de 13 livres, rien que la pomme. Le F. Barreau est un bon jardinier et aurait certainement, s'il avait voulu, remporté le premier prix de jardinage au concours de Mac-Léod. Vous

le voyez, c'est presque le paradis des légumes quand la saison est favorable et je ne parle pas de l'avoine, du blé, etc.

La Réserve est une vaste prairie, sans arbres, sinon sur les bords des rivières, où l'on trouve le cotton wood, le saule, etc., et quelques arbres fruitiers. Ce sont, en général, des pâturages. Un bon nombre de sauvages ont des bandes d'animaux domestiques, chevaux, bêtes à cornes, etc. Les chevaux sont leur fortune ; il y en a qui en possèdent jusqu'à 400. Les animaux sauvages disparaissent à mesure que la civilisation s'approche : il n'y a plus de buffalos, à peine si l'on rencontre encore quelques loups, renards, porcs-épics. Maintenant que nous avons jeté un coup d'œil sur le pays, passons aux habitants.

Le sauvage pied-noir est un assez bel homme : taille moyenne, teint bronzé, longue chevelure. Il ne porte plus guère, à quelques rares exceptions, le vêtement en peau, sinon dans les assemblées, les danses. Les hommes sont habillés comme les blancs; un certain nombre portent encore la couverte et le brayais. Pendant l'été, le brayais seul leur suffit. La femme tient plus à son vieux costume, à la couverte, à la ceinture, etc., et on en rencontre très peu vêtues à la manière civilisée. Le Pied-Noir ne manque pas d'intelligence, il est par nature rusé et paresseux. Depuis quelque temps cependant, les jeunes gens paraissent plus industrieux, ils semblent comprendre un peu la nécessité du travail pour vivre. Leurs occupations ordinaires c'est le soin des animaux ; dans presque chaque famille, il y a un wagon, au moyen duquel on charroie du charbon pour les blancs des alentours. Au printemps, un certain nombre se rendent à la montagne, à 60 milles de la réserve, pour couper du bois qu'ils font descendre le long des rivières. Ces *logs* leur servent pour se bâtir

des maisons et faire des clôtures. Pendant l'été, ils font du foin pour leurs animaux et ceux qui n'ont pas de bêtes à cornes le vendent aux blancs.

Les sauvages sont généralement ingrats et fourbes ; pas de reconnaissance pour un bienfait ; même entre eux, un service n'est jamais rendu sans rétribution. Aussi le missionnaire est obligé de payer bien cher un travail de peu de valeur. Nous leur devons tout.

Au point de vue religieux, le sauvage est adorateur du soleil, mais pas bien fervent, du moins à ce que j'ai pu remarquer jusqu'ici ; on pourrait dire avec plus de vérité que son dieu c'est son ventre. Il est indifférent en matière de religion, peu lui importe le reste, pourvu qu'il vive bien. Tous les ans, à une époque déterminée, a lieu la danse du soleil, mais c'est plutôt une sorte de réjouissance qu'une pratique religieuse. Sur cette réserve, l'agent a réussi à supprimer cette danse, du moins en partie. Les Gens du Sang croient à un être suprême et à l'immortalité de l'âme. Quand un sauvage meurt, son âme passe dans un autre monde ; voilà pourquoi il tient à emporter avec lui tout son avoir, afin d'y être bien reçu et de se faire des amis par ses cadeaux. Aussi personne n'ose toucher à ce qui lui appartient et tout est enseveli avec lui. Les sauvages n'enterrent pas leurs morts, ils se contentent de les déposer sur la terre ou de les mettre dans les branches. Quand quelqu'un a été baptisé à l'heure de la mort, il faut que le missionnaire aille le chercher ordinairement à sa loge, fasse le cercueil, creuse la fosse, ce qui n'est pas chose facile, quand le terrain est gelé à 3 pieds de profondeur et si parfois les parents du défunt consentent à prêter leur concours, ils ne manqueront pas de demander leur payement. Ils sont superstitieux, ont peur surtout des esprits, et quand ils tombent malades, ils pensent que c'est une vengeance des mauvais esprits. Ils

n'ont pas de prêtres, les sorciers mêmes sont bien rares parmi eux; on les rencontre pourtant parfois au chevet des malades et c'est ici que le missionnaire a le plus de rapport avec eux. Ce sont plutôt des guérisseurs qui essayent d'arracher tout son petit bien au malade. Dans leurs médecines, il y a toujours de la superstition, si bien que les plus sensés n'osent en donner aux malades, quand le missionnaire est présent. Le tam-tam joue le principal rôle dans leurs danses et fêtes, leur chant est assez varié; les hommes dansent ensemble et les femmes ensemble, de sorte que c'est bien plus modeste que chez les blancs.

Le sauvage est polygame. Il a trois, quatre, cinq femmes, parmi lesquelles une est regardée comme la reine, les autres sont les servantes et ont soin du ménage, vont au bois, puisent l'eau, font la cuisine, etc. Il les renvoie pour la moindre chose, pour en prendre une autre selon ses moyens, car le Pied-Noir achète sa femme et donne au père de cette dernière un certain nombre de chevaux en échange. Parfois il les prend pour les essayer (c'est son expression) et les congédie au bout de quelques semaines. Les sauvages n'ont pas de grosses familles et cela sans doute par suite de leurs mœurs dépravées. Ils sont en grand nombre scrofuleux et se communiquent cette maladie qui corrompt le sang et affaiblit la race. La fille est donnée en mariage à l'âge de six ou sept ans. Elle quitte alors la demeure paternelle pour vivre sous la direction de son mari et être témoin de tous les désordres et de tous les vices. Un certain nombre de sauvages font le commerce de leurs femmes avec les blancs, ramassis de corrompus qui viennent ici de tous les pays. Il se trouve aussi sur la limite de la Réserve une sorte de secte protestante polygame, qui est loin de donner le bon exemple à nos Indiens; bien que la loi du Canada ne leur permette de garder qu'une femme, ces corrompus trouvent

toujours le moyen d'en avoir trois ou quatre autres, qui sont regardées comme les servantes et qui ne sont autre chose que leurs concubines. En contact avec ces gens nos Indiens ne peuvent être que dépravés. Les sauvages aiment leurs enfants et ne savent leur rien refuser. Pour ce qui est de l'éducation, ils n'en reçoivent aucune, l'enfant fait ce qu'il veut, les parents ne veulent le contrarier en rien. J'ai vu un enfant de six ou sept ans essayer de frapper son père avec un couteau et le père, loin de le corriger, en était fier, et semblait l'encourager. « Ah ! celui-là fera un brave » me disait-il. La mère porte son enfant sur le dos dans sa couverte, à pied comme à cheval. Elle est sans précaution pour conserver sa santé ; aussi la majorité des enfants meurent avant l'âge de deux ou trois ans. Ce qui nous console, c'est que la plupart étant baptisés, ce sont des anges pour le ciel.

La tribu est gouvernée par un grand chef et un certain nombre de petits chefs, comme qui dirait le maire et son conseil. L'autorité du grand chef est en général respectée. Il existe des assemblées pour traiter les affaires de la réserve ; tout se fait avec ordre, et, sous ce rapport, il me semble que nos Pieds-Noirs pourraient donner une leçon de politesse à nos députés de France. Ce qui a été résolu en conseil est observé et cela j'en ai été témoin à Blackfoot Crossing l'été dernier. Les chefs avaient décidé que pas un sauvage ne travaillerait pour les blancs, à moins d'une piastre par jour ; personne n'a rompu la consigne. J'ai assisté plus d'une fois au conseil chez le grand chef et j'ai admiré leur manière de discuter ; ils approuvent quand la question leur va et gardent le silence dans le cas contraire. Chaque chef fait son discours et le grand chef tire la conclusion.

Les sauvages sont hospitaliers entre eux. La première chose à faire à l'égard d'un visiteur, c'est de lui donner

à manger ; après quoi, en fumant le calumet, ils se communiquent ce qu'ils ont à se dire. Quand un blanc leur fait une visite, après lui avoir donné la main, on lui demande du thé, du tabac, de l'argent. Il y a une quinzaine de jours, je visitai un camp à 20 milles de la Mission ; j'entre dans une loge et donne la main au chef qui me dit en la serrant fortement : « Il y a longtemps qu'on ne s'est pas vu, maintenant donne-moi 50 cents pour t'avoir serré la main. » Je lui répondis : « Je viens de bien loin pour te voir, j'ai voyagé longtemps à cheval et j'ai le cœur à terre de fatigue, je n'ai pas mangé de la journée, donne-moi à manger pour être venu te saluer de si loin. » Ce qui fut dit fut fait, et je me payai une tasse de thé et un morceau de galette.

Nos Indiens ne s'inquiètent pas en général du lendemain. Deux fois par semaine, ils reçoivent du gouvernement une ration de viande et de farine, environ une livre de viande par jour et autant de farine ; ce serait suffisant pour les empêcher de mourir de faim, s'ils savaient ménager, mais ils mangent tant qu'il y en a, et quand il n'y en a plus, ils se serrent le ventre. Ils sont en grande partie pourtant loin d'être actuellement dans la misère ; leur travail leur procure de quoi acheter des vivres et des habits et un certain nombre ont de bonnes maisons en *logs* avec plancher, toiture, porte et fenêtre, table, lits, chaises et un bon poêle pour se chauffer. Il y en a très peu à passer l'hiver sous la tente, car ceux qui n'ont pas de maison se retirent chez les autres, de sorte que l'on rencontre parfois quatre ou cinq familles réunies ensemble. On serait tenté souvent de les trouver trop bien, car étant orgueilleux et fiers de nature, ils sont portés à l'être encore plus et à nous mépriser en nous voyant dans la pauvreté. Le missionnaire se trouve en effet parfois plus dans la privation, car il nous faut soutenir nos œuvres.

Voilà, mon très révérend et bien-aimé Père, la situation de nos pauvres sauvages, je dis pauvres, car ils sont bien à plaindre, ils ne se soucient guère de leur salut et pourtant ils ont des âmes rachetées par le sang de Notre-Seigneur. Ce sont mes enfants, et j'ai mission de les évangéliser; puisse le bon Dieu m'accorder les grâces nécessaires pour cela! Les peines physiques ne font pas défaut, mais les peines morales sont encore plus difficiles à supporter. Je les visite aussi souvent que je le peux, mais pas aussi souvent que je le voudrais. Pensez à cette grande étendue de terrain qu'il me faut parcourir et encore très souvent je ne puis pas trouver ceux que je cherche. Les sauvages sont nomades, ils sont aujourd'hui dans une place et demain dans une autre. Il m'est arrivé d'aller à 30 milles de la Mission pour baptiser un enfant; quand j'arrivai au camp je vis la famille traverser la rivière et s'enfuir; elle avait eu vent de ma visite.

Les voyages ne sont pas sans fatigues ni sans dangers. Il faut voyager par tous les temps et par tous les chemins, par monts et par vaux, à la recherche de la brebis égarée. Le printemps dernier, j'ai manqué de rester au fond d'une rivière avec le F. Barreau. Je revenais de l'école protestante, où je m'étais rendu, pour revendiquer un enfant de cette école qui m'appartenait. Le diable, après m'avoir fait subir un premier échec, ne voulait pas me laisser rentrer à si bon marché et me gratifia d'un bain en règle. En traversant la rivière qui était très haute et avait un courant très fort (par ici il y a très peu de ponts sur les rivières et il faut les passer à gué), un des chevaux tombe dans un trou et il ne se relève que pour retomber dans un autre. C'était à l'entrée de la nuit, nous ne pouvions pas nous rendre exactement compte de la situation; enfin après un nouvel effort, le cheval est debout, mais brise cette fois une partie de son

attelage et, en un clin d'œil, nous fûmes sous la voiture au fond de l'eau. Aussitôt, je me recommandai à nos anges gardiens et à tous les saints, les priant de nous sauver, et après avoir lutté contre le courant pendant quelque temps, nous réussîmes à atteindre le bord. *Deo Gratias* ; nous étions sauvés et devions un beau cierge à sainte Anne, patronne des Bretons. Inutile de vous narrer tout au long les péripéties de cet accident, c'est trop triste. Qu'il me suffise de vous dire combien nous avons été heureux de trouver les soins dévoués de nos religieuses et combien nous les avons appréciés dans ce moment de détresse. Au sortir de l'eau, nous nous dirigeâmes immédiatement vers l'hôpital et pouvions-nous songer à nous réfugier ailleurs? Il n'y avait personne à la Mission; pas de Frères, et nous nous y serions gelés, car nous tremblions comme des feuilles. Je craignais une pleurésie pour le Frère, mais il n'en fut rien, grâce aux soins dévoués des Sœurs. C'était, pour le Frère, son second naufrage depuis le printemps : le premier, ce fut dans les glaces où il faillit perdre ses chevaux ; cette fois, un cheval s'est noyé et la voiture s'est brisée. J'espère qu'on ne recommencera pas de sitôt ; d'ailleurs, après tous ces accidents, le gouvernement s'est décidé à nous procurer des ponts. Ce sera un grand avantage, car été et hiver, on est toujours inquiet en traversant ces rivières et ceux qui gardent la maison se demandent s'il n'est pas arrivé malheur aux voyageurs. J'aime à croire que quand vous viendrez nous voir, il n'y aura pas de danger.

Notre saint ministère est bien pénible à remplir et nous donne peu de consolation ; les sauvages sont indifférents et ne se convertissent pas, malgré nos efforts pour les attirer vers notre sainte religion. Ce ne sont pourtant pas les moyens ni les avantages qui leur font défaut : le

missionnaire est tout le temps au milieu d'eux, ils ont à l'hôpital des religieuses pour soigner et consoler leurs malades, ils en ont encore pour instruire leurs enfants. Au moyen de quelques secours du département indien nous leur avons bâti, l'an dernier, une école-pensionnat. C'est un grand et bel établissement qui occupe une superficie de 36 pieds carrés et qui pourra contenir de 70 à 80 enfants. La partie principale a trois étages. Elle est habitée par la communauté religieuse des Sœurs Grises de Nicolet et les enfants sont à chaque aile, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, dans des pièces de 32 pieds sur 36. Le plan vient de Sa Grandeur Mgr Legal. La bâtisse, commencée au mois de septembre 1897, n'a pu être terminée que l'année suivante à la fin d'octobre. Enfin, le 1er novembre, je faisais la bénédiction du pensionnat de l'Immaculée Conception de Blood Reserve, sans pompe et sans bruit, réservant la fête pour le retour de Sa Grandeur qui n'était pas encore revenue du Chapitre.

Dès le début, nous pûmes recruter trois enfants, deux garçons et une fille. Les sauvages ne savent pas apprécier le bienfait de l'éducation et c'est là notre principale difficulté pour avoir des élèves. Il faut faire voyage sur voyage pour arriver à un faible résultat ; il faut parlementer et se condamner à écouter tout ce que les sauvages ont à dire contre les blancs ; c'est fatigant et il faut avoir passé par là pour le comprendre. Mgr Legal en sait quelque chose. Sa Grandeur en était malade toutes les fois qu'elle remplissait ce genre de ministère. Ajoutez à cela que les protestants nous font une guerre à mort et voulaient tuer notre œuvre à son berceau. Ces ministres de l'erreur ont tout pour eux : d'abord leur langue, c'est la langue officielle et ainsi ils peuvent correspondre plus facilement avec le département indien ; les employés du gouvernement sont en majorité protes-

tants fanatiques et favorisent tout naturellement les leurs ; ils ont des richesses, et par ces moyens ils achètent les sauvages ; de plus, ce sont des langues de vipères qui ne peuvent toucher sans empoisonner. Heureusement qu'ils ne sont pas très influents auprès des sauvages, sans cela nous aurions, je pense, à plier bagage. L'agent de la réserve est loin d'être en notre faveur ; c'est une espèce de bigot qui est jaloux de notre influence, il travaille ardemment pour les anglicans, bien qu'il soit lui-même presbytérien. Il voudrait partager la réserve pour éviter, dit-il, la rivalité, c'est-à-dire nous mettre à la porte, car les protestants sont établis sur trois places différentes, tandis que nous n'avons encore qu'un poste, pour la bonne raison que le missionnaire catholique a toujours été seul jusqu'à présent. J'ai actuellement comme compagnon le R. P. Lépine, qui apprend la langue et sera bientôt en état de remplir le saint ministère. Alors je me propose d'avoir une maisonnette à 4 ou 5 milles de l'église anglaise et à 18 milles d'ici, ce qui me donnera un pied-à-terre dans ces parages et me permettra de rayonner plus facilement du côté de Lethbridge, car de la Mission au bas de la réserve, il y a une trentaine de milles. Malgré cette lutte acharnée du protestantisme et l'indifférence des sauvages, nous avons actuellement dix-huit élèves dans notre pensionnat et j'aime à croire que le nombre ira en grandissant. L'école est encore bien pauvre et les religieuses sont loin d'être dans l'aisance ; nous semons dans les difficultés et les privations, d'autres récolteront dans la gloire, j'en ai la douce confiance. Nos enfants sont bons et nous donnent des espérances ; nous les formons à la piété, ils sont bien obéissants et respectueux. Le révérend Père directeur de la Mission a la haute surveillance de l'institution, il est regardé comme le principal auprès du département indien, c'est lui qui

tient les correspondances, fait les rapports, etc. La moitié des dépenses de la bâtisse a été payée par le gouvernement; de plus, le département indien accorde la somme de 72 piastres par an, par enfant admis, mais tout l'ameublement a été à nos dépens ; aussi jugez si l'établissement est endetté. Les ressources font défaut, ce qui est un grand obstacle pour le développement de l'œuvre.

Maintenant parlons d'une œuvre non moins importante, de l'hôpital tenu par les mêmes Sœurs Grises de Nicolet. C'est encore un bel établissement bien confortable, mais pas encore complètement terminé. Nous espérons avoir du gouvernement les ressources nécessaires pour le finir, car l'hôpital est soutenu par le département indien ; il y a tous les ans, une somme votée pour la nourriture des malades, leurs vêtements et autres fournitures de la maison et trois Sœurs reçoivent un modique salaire. La Sœur supérieure est regardée auprès du département comme la *matrone*, mais comme elle ne connaît pas l'anglais, c'est encore le missionnaire qui fait les correspondances qu'elle signe seulement. L'hôpital a en général une moyenne de neuf, dix malades par année, ce qui donne bien de l'occupation aux religieuses. C'est ici que leur dévouement est admirable ; il faut qu'elles soignent les maladies les plus rebutantes ; les scrofuleux surtout répandent une odeur insupportable dans les salles ; les sauvages sont malpropres et d'une humeur parfois massacrante, et la Sœur est obligée de supporter tout cela et le fait avec douceur, heureuse de soigner les membres souffrants de Notre-Seigneur. Quel dévouement de la part de ces religieuses et de leurs sœurs du pensionnat ! Laisser parents et patrie pour porter chez les sauvages leur cœur et leur vie, et les préparer par leurs exemples et leurs conseils à recevoir les secours de notre sainte religion. C'est à l'hôpital que le missionnaire peut

plus facilement approcher des malades. Les sauvages ont peur de la mort et ne veulent guère entendre parler de religion à ce moment, ça les ferait mourir. Un seul pourtant depuis six ans a refusé le baptême ; c'était un véritable démon ; il grinçait des dents lorsque je lui parlais du bon Dieu, tellement que tout le monde en avait peur. A l'hôpital, il existe une petite maison séparée de tout le reste, qu'on appelle *maison des morts*. Le sauvage, superstitieux, a peur des morts et il ne veut pas habiter une maison dans laquelle une personne est morte. Voilà pourquoi si l'un des leurs meurt dans la maison, ils se hâtent de s'éloigner et d'abattre la maison. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons été obligés de bâtir à l'hôpital cette maison à part, dans laquelle on transporte le mourant avant qu'il ne passe de vie à trépas, autrement personne ne voudrait venir se faire soigner à l'hôpital.

Voilà, mon très révérend Père, la Mission et ses œuvres, il y a de l'ouvrage pour plus d'un bon missionnaire. Il faudrait, pour que l'œuvre ne souffre pas, qu'il y ait ici un Père uniquement occupé des œuvres de l'hôpital et de l'école, tandis qu'un autre visiterait les sauvages sur la réserve, trouverait des malades pour l'hôpital, des élèves pour l'école, baptiserait les enfants, et préparerait les moribonds à bien mourir. Je fais en moyenne, tous les ans, environ 60 baptêmes et 20 enterrements. Nous avons à peu près 50 catholiques pratiquants, entre autres le grand chef et sa femme, baptisés par Mgr Legal, la veille de Noël 1896. Ils sont loin d'être fervents, mais il faut avoir égard à leur indifférence naturelle. Le bien se fait, mais lentement ; nous défrichons nous semons, d'autres viendront récolter.

Daignez agréer, mon très révérend et bien-aimé Père, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux en N.-S. J.-C. et M. I. J. Riou, o. m. i.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

AU RÉDACTEUR DES ANNALES.

Pelican Narrows, le 7 novembre 1899.

Lettre du R. P. Bonnald. — Mission du lac Pélican, pêche et chasse des sauvages. — Prétendu négoce des missionnaires. — Voyage à Prince-Albert. — Voyage et ministère au fort Nelson. — Le R. P. Simonin.

Mon révérend et bon Père,

Voici encore une année révolue depuis mon dernier rapport sur nos différents travaux, en ce vaste pays de Churchill et de Nelson.

En venant m'acquitter, cette fois, de ma tâche, par le récit fidèle de nos Missions, j'ai le regret de vous dire que nos œuvres laissent beaucoup à désirer, peut-être par ma faute ; mais aussi à cause des circonstances que vous allez connaître par la suite de ma narration.

Le succès n'a pas répondu à nos désirs ni à nos efforts ; il y a eu des obstacles suscités par l'esprit du mal.

Maintenant, j'entre en matière. J'ai à vous conter ce que nous avons fait pendant cette année, qui finit le siècle.

Mon récit comprend : 1° notre Mission au lac Pélican ; 2° ma visite à notre révérendissime Vicaire ; 3° mon voyage et ministère au fort Nelson :

1° *Notre ministère au lac Pélican.* — Nous étions encore deux Pères Oblats à l'automne 1898. Cette saison indienne, qui va de la chute des feuilles au cœur de l'hiver, est un temps de loisirs pour le missionnaire du Nord. Les sauvages ne sont plus là pour l'occuper ; ils ont tous gagné leur pays de chasse. Nous n'avons, dans le petit village, que les serviteurs de la Compagnie mar-

chande et ceux de la Mission avec quelques autres gens libres. Plus de communication avec le monde civilisé ni même avec nos Indiens.

A cette époque des premières glaces, la navigation est dangereuse et même impossible à cause des petites rivières déjà gelées ; seuls les grands lacs sont encore libres, mais à la veille d'être pris par les glaces. Malheur à l'imprudent qui essayerait de prendre le large à cette époque pendant le calme et surtout la nuit ! Un jour, non loin d'ici, deux hommes en visite chez des amis campés sur la rive opposée du même lac, à la fin d'octobre, s'en retournaient chez eux, au clair de la lune, dans leur petit canot d'écorce. A mesure que les flots s'apaisaient le lac se gelait et cette mince glace, qui durcissait avec les minutes, creva le canot des pauvres sauvages, qui périrent au milieu du lac.

Notre village est désert en ce moment, triste, morne, le silence n'est interrompu que par le son de la cloche qui tinte l'*Angelus* ou annonce la messe à ceux qui gardent le foyer. Nos voisins sont tous à leur pêcherie, où l'on fait des provisions de poisson pour l'hiver ; ils reviennent cependant pour la fête de tous les saints. Tous s'approchent des sacrements, et, le soir, le glas funèbre leur rappelle le souvenir des morts. Le lendemain, ils prient et même communient pour les âmes de leurs défunts. Ils retournent ensuite à leur pêcherie jusqu'à ce que les gros froids les obligent à plier leurs filets et à revenir au village. Le poisson a été si abondant qu'on sera dispensé de faire la pêche d'hiver, toujours si difficile, du reste, sous la glace.

Voici l'hiver... Au loin, nos Indiens chassent le caribou et l'élan et mettent des pièges pour les animaux à fourrures. Nos gens ici s'occupent du charriage de bois de chauffage et voyagent dans toutes les direc-

tions au service de la Compagnie pour l'achat des fourrures.

A la Mission, le P. Simonin, armé de son fouet toujours de la main gauche, attelle ses chiens, conduit son traîneau pour le bois de chauffage et flagelle sans pitié ses coursiers, plus sensibles aux coups qu'à la voix fluette du conducteur.

C'est encore lui qui va aux malades sur les premières glaces.

Votre serviteur a eu la maladresse de tomber à la renverse en glissant par mégarde ; Dieu merci, cette fois cela a été assez bénin, la connaissance lui est revenue après quelques minutes. Mais cette chute lui a fait peur en lui rappelant celle qu'il fit sur la glace vive il y a quelques années et qui lui enleva toute connaissance pendant vingt-quatre heures. C'est donc le P. Simonin, plus agile pour se tenir ou se remettre en équilibre, qui voyagera à ma place. Le voyage n'a duré que trois jours ; beaucoup de peine pour le Père et des dépenses pour la Mission à cause d'un sauvage plus peureux de la mort que malade réellement.

C'est encore le P. Simonin qui va célébrer les fêtes de Noël à Pakitawagan, où se réunissaient nos chrétiens les plus éloignés. Mon cher compagnon a eu beaucoup de mérite, par la rigueur excessive du froid et la fatigue d'un long et terrible trajet. Faute de chiens, le cher Père a dû se servir de ses jambes.

Il a été bien content de ses chrétiens, pieux et fervents, venus de si loin pour assister à la messe de minuit, dans cette petite chapelle de Pakitawagan-sur-Churchill, où on va célébrer deux fois par an.

Ici, au lac Pélican, nous avions, comme d'habitude, nos chrétiens du haut Churchill et de la rivière Caribou. Malheureusement, la coqueluche survenait en ce mo-

ment et les affligeait beaucoup en faisant plusieurs victimes parmi leurs enfants.

Cet hiver de 1898-1899 a été le plus froid, de mémoire de sauvage. Notre thermomètre a varié de 30 à 50 degrés et au delà, depuis le 27 décembre jusqu'au 12 février.

C'est pendant ces terribles froids que le bon et pauvre P. Ancel nous arriva du lac Caribou, en route pour Prince-Albert. Il avait fait déjà plus de 600 kilomètres en traîneau à chiens et il lui en restait encore autant pour arriver au but de son voyage.

Dieu sait les misères d'un pareil trajet, à une telle distance, avec tant de neige, un froid si rigoureux. Imaginez-vous la fatigue, les soucis, sans parler des désagréments et des contrariétés de toute sorte que nous connaissons ici par expérience, et tout cela pour procurer un peu de bien-être à ses confrères, à la Mission, et, par conséquent, pour travailler au bien général spirituel et temporel de toute une population. C'est le cas de dire : *Euge, serve bone; merces tua magna nimis.* Le missionnaire, dévoué au bien de ses frères, à la gloire de Dieu par le salut des âmes, tel que le veut notre vénéré Fondateur, c'est celui-là. Laissez-moi ouvrir ici une parenthèse ou bien faire une digression qui n'est pas sans quelque rapport avec ce que je viens de dire ; à vous de la biffer si vous la trouvez inopportune.

Missionnaires des sauvages par vocation, nos instructions nous disent d'aider nos chrétiens au temporel comme au spirituel autant que faire se peut. Nous pouvions nous dispenser de cette charge jadis, quand la puissante Compagnie de la baie d'Hudson avait le monopole de la traite jusqu'en 1870 et même après jusqu'à ces derniers temps, tant qu'elle était à peu près seule à acheter à bas prix les fourrures précieuses des sauvages. Le gros profit qu'elle tirait de ce négoce lui permettait de don-

ner à ces chasseurs et trappeurs beaucoup de marchandises à crédit, c'est-à-dire de leur prêter en automne tout ce dont ils avaient absolument besoin pour vivre et chasser pendant l'hiver; *prêt ou avance* qui lui était ordinairement rendu ou payé avec un intérêt colossal au printemps.

Or, la civilisation s'approchant de nos parages, la concurrence faite à la Compagnie devenant plus forte, des ordres sont venus de haut lieu pour défendre aux commis de tous les postes de traite de donner gratis aux Indiens et de leur faire aucune avance ou crédit en automne. Un inspecteur de la Compagnie a été jusqu'à renvoyer au fort Churchill, où il n'y a pas de Mission catholique, les sauvages dénés catholiques de la Mission du lac Caribou.

Maintenant, mettez-vous à la place des missionnaires, qui, depuis plus de quarante ans, comme au lac Caribou et ailleurs, depuis plus de vingt ans, comme ici, au lac Pélican, ont converti toute la population.

Nous n'avons, dans ces montagnes et sur ces îles de granit, aucune ressource pour vivre. Nos indigènes n'ont pas ici des réserves comme celles des autres provinces du Canada. Ni blé, ni animaux domestiques, ni secours d'aucune sorte; nos sauvages, comme leurs ancêtres, ne peuvent vivre que de pêche et de chasse. Mais il faut acheter des filets, des munitions de chasse, des habits, des couvertures, des outils indispensables, etc. C'est en partant pour la chasse d'hiver qu'il faut tout cela; mais avec quoi vont-ils l'acheter? Ils n'ont pas d'argent ou en auraient-ils un peu, par exemple celui du traité, il est insuffisant. Ils avaient des fourrures au printemps, mais ils en ont payé leurs dettes ou se sont acheté des habits et des filets pour l'été.

Voilà ces pauvres enfants des bois dénués de tout à la

veille de l'hiver. Que vont-ils devenir? Il leur faut absolument ou la charité ou un prêt. Or, défense absolue aux marchands de la Compagnie de leur rien fournir gratis ou à crédit. Alors ils vont au missionnaire, leur Père, leur confident, leur seule ressource.

Oui, le Père aurait le cœur de leur prêter au moins les articles les plus nécessaires... Mais, halte-là, la jalouse Compagnie a prévu le cas, et, par des agissements plus ou moins loyaux, a attiré l'attention de l'autorité spirituelle, dont elle se moque par ailleurs, et, sous prétexte de zèle, avertit les évêques du pays que les missionnaires vont perdre le respect qui leur est dû en se faisant commerçants. Or, il est avéré que le petit profit tiré des fourrures données à la Mission par les sauvages, a été d'abord pour les veuves, les orphelins, les pauvres et les malades, sans parler de nos églises, que nous n'aurions pu bâtir ni orner avec les seuls secours de la caisse vicariale. On a prétendu que cette manière de prêter aux sauvages, quoique favorable à leurs intérêts, était un véritable négoce. La Compagnie a été triomphante de cette décision. Et, maintenant qu'il nous est défendu de faire des prêts aux sauvages, il faudra nous résigner à les voir mourir de faim ou de froid, et quand les survivants apporteront le cadavre pour la sépulture, ce sera encore au missionnaire à fournir le linceul et les planches pour le cercueil, car la Compagnie, qui donnait tout cela jadis, ne le fait plus.

J'ai approuvé le R. P. Gasté et je l'ai applaudi des deux mains quand je l'ai vu, lui si craintif, donner à crédit à ses Dénés, afin de les empêcher d'aller au fort Churchill, où ils auraient perdu la foi, eux et leurs enfants.

Encore une fois, l'intention des missionnaires n'a jamais été de faire le négoce, que la théologie et le droit

canon nous défendent, mais de soulager nos chrétiens, en faisant servir le surplus des uns aux besoins des autres, et cela, pour le bien spirituel et temporel de tous.

Un de mes serviteurs accompagna le P. Ancel jusqu'à Prince-Albert, et, un mois plus tard, j'allais le rejoindre au fort Cumberland, où, chez le R. P. Charlebois, nous nous trouvâmes trois Oblats ensemble, ce qui est bien rare dans cette partie du vicariat. On est si content de ce bonheur, qu'on oublie les misères du voyage.

Nous étions en carême. Au lac Pélican, pour faciliter à nos chrétiens l'intelligence de l'amour de Notre-Seigneur pour les âmes, j'installai dans notre chapelle le magnifique calvaire avec personnages, que j'avais acheté à Montréal, à mon retour de France. Je ne m'étais pas trompé en augurant bien de cette scène sur l'esprit de nos chrétiens. Ils allaient à l'envi à la chapelle et ne pouvaient s'arracher de ce spectacle : l'air de souffrance si bien exprimé sur les traits du Christ ; les douleurs de la sainte Vierge si bien imprimées sur sa figure, la désolation de saint Jean et les pleurs de sainte Madeleine, tout parlait à leurs cœurs. Un sauvage manifeste de suite ses impressions. La réflexion la plus générale était celle-ci : que Jésus a souffert pour nous, et que nous sommes méchants de l'offenser!

Ce fut encore pendant le carême que je visitai un petit village sur Churchill, où m'avait fait demander un vieillard, heureux de pouvoir se confesser.

C'était en mai, et, cependant, mes compagnons de voyage eurent les joues, le menton et le bout du nez gelés. Nous appelons cela *les baisers* du vent du Nord.

Après Pâques, j'allai voir un malade qui voulait me parler avant de mourir.

Vrai squelette vivant, je le confessai sur son sale et fétide grabat. C'est là que Notre-Seigneur voulut bien

venir pour se communiquer sacramentellement à l'âme de ce pauvre sauvage qui, auparavant, demanda pardon à l'assistance de n'avoir pas toujours obéi au prêtre.

J'avais dit la messe à la maison la plus convenable du village, où dix personnes avaient fait leurs pâques.

Ce petit voyage de trois jours se fit à pied avec un traîneau tiré par trois maigres chiens. Il n'y avait plus de neige dans les bois. On dormait le jour pour marcher toute la nuit et le matin. Les corneilles criaient, c'était le retour du printemps. C'est un cri joyeux dans le pays. *Ahasiw! Ahasiw!* La corneille! La corneille! Emigrée au sud dans l'automne, elle revient avec le printemps. Bientôt la terre sera dégelée, bientôt il y aura des mares d'eau dans les détroits et aux embouchures des rivières. A bientôt les canards sauvages, les outardes, les cygnes. Bientôt on pourra encore naviguer, aller au port, à la Mission, voir le Père, entrer dans la maison de la prière. C'est le moment de partir pour aller voir mon évêque et lui parler de nos Missions de l'Est.

2° *En route pour Prince-Albert.* — J'invite vos lecteurs à me suivre dans ce voyage d'un nouveau genre. C'est un peu plus de 600 kilomètres à parcourir, partie en traîneau, partie en pirogue. Nous gagnons le sud pour tomber sur la Saskatchewan déjà ouverte à la navigation. Ici, dans le nord, il n'y a plus de neige, mais la glace est encore épaisse. Nous trouverons des détroits et des rivières libres des glaces. Tout cela prévu, on fait les préparatifs où l'on tâche de ne rien oublier, et l'on se munit de provisions, d'un fusil et d'un filet; partons.

Le traîneau file bien sur la glace vive; il est chargé du canot et de tout le bagage. Mes deux hommes s'y attellent et je suis par derrière. On a bien fait de coudre à nos souliers mous une semelle en parchemin épais, quelquefois même avec le poil, sans cela nous serions

bientôt nu-pieds. On s'arrête quelquefois pour laisser reposer les hommes et fumer une pipe. A midi, on fait du feu et l'on dîne. Le soir, on campe sous les grands arbres.

Mais voici la neige. Ce n'est pas encourageant pour nos hommes. La marche du traîneau en sera ralentie et les obligera à une plus grande dépense de forces. Je les aide en poussant. Ce sont des contretemps que nos bons sauvages prennent toujours de bonne humeur, espérant plus de chance pour le jour suivant. Nous arrivons à des détroits libres des glaces, puis à des rivières en plein courant.

Alors nous nous servons du canot jusqu'à ce que la glace vienne encore nous barrer le passage et nous obliger à reprendre le traîneau, et ainsi de suite. Nous traversons des lacs et nous descendons des rivières. Le plus difficile, ce qui nous arrive quelquefois, c'est lorsque, dans les rivières, la glace n'est pas assez forte pour nous porter. Dans ce cas, on ne peut se servir ni du traîneau ni de la pirogue. Alors il faut faire portage, c'est-à-dire à travers les bois, les marais, porter sur le dos, canot, traîneau, bagages, etc. On se déchire les habits et la peau, on glisse dans des trous, on fait la culbute dans ces endroits où la tempête a renversé des milliers d'arbres, enchevêtrés les uns sur les autres. Harassés de fatigue, nous nous arrêtons pour respirer, en quelque place propice ; des fruits sauvages, qui ont passé l'hiver sous la neige, servent à nous rafraîchir et à nous désaltérer.

Nous arrivons enfin sur un grand lac ; en deux heures de marche nous sommes de l'autre côté et nous entrons dans une belle rivière, libre des glaces sur tout son parcours.

Là, nous avons la chance de tuer du gibier. Elle foisonne de canards sauvages, de rats musqués, même

d'outardes. Les œufs que nous trouvons dans leurs entrailles nous font regretter notre poêle que notre pilote a eu la maladresse de laisser tomber à l'eau. Adieu l'omelette! On la remplace par un beau gâteau. Faute de poêle, nous faisons cuire notre pâte par un procédé tout primitif, comme vous allez voir. Vous coupez un morceau de bois vert inodore, une branche de saule, par exemple. Vous avez soin d'enlever l'écorce, dans laquelle vous coulez votre pâte et que vous aplatissez ensuite entre vos deux mains pour la maintenir tendue et raide pendant la cuisson ; mettez-y de suite des petits bois transversaux et vous aurez ainsi une palette de pain ou de galette que vous fichez en terre et inclinez vers le foyer en ayant soin de tourner et retourner jusqu'à cuisson complète.

Quelquefois on est si fatigué après une rude journée, que, la galette manquant, on n'a pas le courage d'en faire; mais c'est bien le moindre souci pour des gens qui n'ont plus l'habitude de manger de pain. On soupe avec un canard, assaisonné d'une tasse de thé.

Après cinq jours de voyage, nous arrivions la première semaine de mai chez une famille de sauvages cris du Sud, bien étonnés de voir des cris du Nord en canot d'écorce et un prêtre avec eux.

C'était l'heure du campement, mais leur hutte sale et dégoûtante nous décida à camper ailleurs. Le père de famille et son fils vinrent nous tenir compagnie pour savoir des nouvelles et boire le thé. Ils étaient protestants.

Nous allions arriver à un village indien du grand lac Cumberland, quand un retour d'hiver nous surprit à la dernière rivière que nous avions à descendre, courant fort et plein de rapides. La neige nous aveuglait ; le gibier, transi de froid, se laissait tuer à bout portant, mais notre jeune pilote oubliait d'éviter les écueils. On

en fut quitte pour une égratignure. Le soleil se couchait quand nous arrivions en vue de l'*île aux Pins*, où se trouve le village indien.

Malgré les glaces flottantes du lac, nous y débarquions à la tombée de la nuit. Je frappai à la porte d'un protestant, qui nous reçut avec plaisir, et mit en lieu sûr notre bagage. Maison propre, bon lit, bonne salle et bon feu, le mauvais temps faisait rage au dehors. Bientôt on sut dans le village la présence du prêtre français. Tous vinrent me saluer et me donner la main. Les vieillards restèrent longtemps à la veillée. J'appris de l'un d'eux qu'il avait connu et entendu le Père TACHÉ, en 1848, mais malheureusement pour lui, sans se laisser convertir. La sœur de ce bonhomme, plus heureuse que son frère, se souvenant du père TACHÉ, s'est convertie au lit de la mort, et a reçu les derniers sacrements du R. P. CHARLEBOIS. Un autre de leurs parents, chassés de l'église pour son inconduite par le R. P. GASTE, se fit protestant de dépit, mais seulement jusqu'à son lit de mort, car, pour bien mourir, il demanda le prêtre catholique.

Un silence profond se fit pendant que je récitais ma prière avant de me coucher. Je ne dormais pas encore, quand le maître du logis dit : « Nous avons l'habitude de faire notre prière en commun. » — « C'est très bien », lui répondis-je. Il lut, en effet, quelques versets de l'Ancien Testament et fit la prière.

Le lendemain, il me demanda de vouloir bien dire notre prière tout haut, afin de l'entendre et de s'y unir. Le mauvais temps fut pire que la veille, impossible de repartir. Un homme, et des plus influents, n'était pas venu me voir, il me fit prier d'aller chez lui. Un jour seulement avant notre arrivée, il y avait eu une rixe dans le village, une vraie bataille entre cet ex-chef de réserve et mon hôte.

Le vaincu voulait se venger. Il avait chargé son fusil et devait venir le tuer.

Au moment où j'allais voir cet ex-chef, on me mit au courant de la triste affaire. Bien reçu par le sauvage irascible, je me permis de lui donner le conseil de pardonner à son ennemi. Il fit d'abord la sourde oreille ; son orgueil froissé et son cœur ulcéré demandaient vengeance; enfin, après bien des instances et bien des réflexions, il consentit à me suivre. Je l'introduisis chez mon hôte en disant : « Mes amis, je ne suis pas votre ministre, mais je vous aime tous les deux. Le bon Dieu est notre père à tous, il demande de nous le pardon des injures et vous le lui promettez tous les jours dans votre prière. Allons ! Au nom du Seigneur Jésus, ici, devant moi et devant tous ceux qui sont présents, pardonnez-vous et vous verrez que le bon Dieu vous bénira ».

Mon hôte se lève aussitôt et dit : « Prêtre, merci de tes bonnes paroles, je désirais faire ce que tu nous demandes. Allons, mon oncle, touche la main et pardonne-moi comme je te pardonne. » Et, séance tenante, ils se pardonnèrent.

« C'est bon, mes amis, donnez-moi la main tous deux et maintenant buvons le thé. »

Et l'on se mit à jaser de bon cœur. J'étais heureux d'avoir contribué à la réconciliation de deux hommes, quoique protestants. Fasse le ciel qu'ils deviennent un jour catholiques! Le lendemain, notre hôte voulut bien se faire notre guide au milieu des joncs, à travers ces îles de roseaux où un étranger ne trouverait pas facilement son chemin. Grande fut la surprise du bon P. Charlebois, quand j'entrai chez lui à l'improviste. C'est là que je trouvai les lettres. Il y en avait qui m'annonçaient le changement du R. P. Simonin. Raison de plus pour continuer mon voyage et aller trouver notre premier Supé-

rieur dans le vicariat. Munis de nouvelles provisions, nous allons monter le courant de la Saskatchewan. Des banquises de glace étaient superposées des deux côtés du fleuve et ressemblaient à de véritables et immenses remparts d'une hauteur prodigieuse, à certains endroits surtout. Pas de place pour tirer à la ligne notre embarcation. Il fallait ramer au large et lutter contre le courant. Parfois, sur quelques pointes, nos gens pouvaient s'atteler à la corde, mais non sans danger, à cause des glaces qui se détachaient souvent et tombaient avec fracas sur le bord du fleuve.

Le jour de l'Ascension, nous étions au milieu de notre route quand, près d'une île, nous reconnûmes le passage d'un castor à du bois fraîchement rongé par cet amphibie. Un peu plus loin l'animal saute et plonge devant nous. Mon guide, à plein aviron, gagne de l'espace et se met au guet en amont. Quelques instants après, voilà le castor qui met le nez à la surface de l'eau et reçoit à la tête un coup de fusil. « Tiens, mon Père, tu vois, le bon Dieu veut nous donner un bon dîner pour la fête de l'Ascension. »

Nous arrivons au fort la Corne. De là mes hommes continuent seuls le voyage sur le fleuve et votre serviteur se rend auprès des catholiques de cette première colonie, qui lui apprennent le récent passage de Mgr Pascal en visite pastorale chez de nouveaux colons. Plus loin, une famille protestante m'héberge, et le chef vient me conduire le lendemain à Prince-Albert. On se mettait à table pour le dîner, quand, sans me faire annoncer, j'entrai au réfectoire. Le bon P. Duhaut cria : *Deo gratias*, et je fis connaissance avec le P. Boissin et le cher F. Welsh. Monseigneur n'arriva que deux jours après. Sans pouvoir obtenir ce que j'aurais voulu, je reçus de Monseigneur les lumières et les conseils dont j'avais besoin pour le spiri-

tuel et le temporel de nos différentes Missions. Malgré le bonheur qu'on éprouve de se retrouver avec des Frères dans une communauté édifiante comme celle de Prince-Albert, je dus bientôt prendre le chemin du retour qui fut prompt et heureux. Après trente-deux jours de voyage nous arrivions en vue de notre chère Mission. La glace nous barrait le passage, il nous fallut faire un détour pour aborder à notre quai. Le R. P. Simonin, qui nous avait reconnus de loin, avait hissé le drapeau tricolore orné de l'image du Sacré-Cœur. Hélas ! j'allais lui annoncer qu'il était appelé ailleurs.

Quelques jours après, le vénérable P. Gasté nous arrivait du lac Caribou avec un Esquimau. Le jeune Alphonse fait honneur à son vénéré parrain et à la Mission du lac Caribou.

Sa nation est encore toute infidèle, et lui, recueilli par le R. P. Gasté, est un excellent chrétien, parle le cris, le déné et le français. Il désire la conversion de ses compatriotes.

Le R. P. Gasté continue son voyage à Prince-Albert avec le canot et les deux hommes que je lui ai procurés. Nos sauvages, revenus de leur chasse, sont autour de la Mission. Les valides vont partir pour travailler dans les barques des marchands ou des missionnaires, tandis que d'autres feront leurs propres canots ou ceux qu'on leur commandera ; et, après les avoir tous vus, je pars moi-même pour le fort Nelson.

3° *Visite au fort Nelson.* — Avant d'entreprendre ce long et périlleux voyage de 1000 kilomètres aller et retour à travers les terres, les bois, les lacs et les rivières, allant du versant Churchill au versant Nelson, il était décidé, avec le R. P. Charlebois, que le jeune P. Boissin viendrait faire un petit séjour ici pendant mon absence. C'est ce qui eut lieu. Avant la visite du fort Nelson, j'aurais dû

faire celle de la rivière Caribou. De nombreux chrétiens m'y attendaient; je leur avais promis d'aller les voir. Malheureusement une fausse nouvelle, que je crus vraie, me fit changer de décision. Pour ne pas manquer à l'assemblée des sauvages au passage de l'agent du gouvernement qui s'annonçait pour le 10 août, je pensais bien faire d'aller d'abord voir nos chrétiens du fort Nelson, en remettant après le traité ma visite à la rivière Caribou. Quand le moment fut propice pour cette visite, j'appris que nos gens, affligés et même découragés, avaient levé le camp pour aller très loin dans le Nord, ne se rendant pas compte du motif qui m'avait fait différer mon voyage

Descendons encore une fois ce large fleuve Churchill ; il faut faire des haltes en deçà et au delà de Paktawagan. Voici un gros camp indien : les nombreuses huttes en peau, en toile ou en écorce, sont situées à l'embouchure d'une petite rivière dont la fraîcheur tempère un peu la chaleur torride de la saison.

Après les baptêmes des enfants, tout mon temps se passe à entendre les confessions. Revêtu du surplis et de l'étole, assis à la porte de ma tente sur la caisse de la chapelle, j'entends tous mes chrétiens. Le soleil se couchait et la dernière femme se confessait, lorsque j'aperçus un gentleman se diriger vers ma tente et s'arrêter subitement en me voyant dans l'exercice de mon ministère.

J'avais à peine ôté mon surplis que ce monsieur s'approche et me salue : un Anglais, employé du gouvernement en tournée de géographie dans nos pays encore à peu près inexplorés. Il y a juste cent ans qu'un inspecteur de la Compagnie de la baie d'Hudson y avait passé le premier. Nous fûmes très heureux de nous rencontrer ; on ferait voyage ensemble, puisqu'il allait au fort Nelson.

Il avait pris ses hommes au fort Cumberland, des catholiques. Lui appartient, je crois, à la secte des métho-

distes, car, au fort Nelson, il est allé chanter au temple.

Il se montra très affable pour nous et très édifié de la piété de nos Indiens pendant leur prière. Il ne voulut plus nous quitter, nous attendant dans les camps des indigènes, quand mon ministère m'y retenait longtemps. Il aimait à regarder nos cérémonies, lorsqu'en plein air je faisais des baptêmes d'enfants.

Notre arrivée fit sensation au fort Nelson à cause des nombreux canots qui nous suivaient. Nos catholiques du lieu se mirent à sonner à toute volée la belle cloche de la Mission. Deux ministres étrangers étaient arrivés la veille, pour prêter main forte à leur confrère contre l'audace du prêtre catholique, qui voudrait faire encore des prosélytes en plein pays protestant. Nos catholiques, quoique heureux de voir leur prêtre, furent très affligés de savoir qu'il ne venait pas encore pour résider. Ce fut pour moi une grande peine d'apprendre que cinq ou six néo-catholiques venaient d'apostasier, pour obéir aux instances du ministre fanatique au dernier point. Avec ses mensonges, ses présents et ses promesses, il a aussi ébranlé la foi de quelques autres que je croyais inébranlables. Il était temps que j'arrive pour les raffermir un peu. Mais, hélas! que vont-ils devenir pendant l'absence du prêtre; ils se laissent fléchir par leurs compatriotes protestants qui les invitent à assister au prêche du ministre. Je n'avais pas encore remarqué cet air froid de quelques-uns des nôtres, et à certaines de leurs observations je ne savais quoi répondre.

Il y a encore, grâce à Dieu, un très bon noyau de catholiques qui sont loin de vouloir prévariquer; c'est le seul espoir de cette jeune chrétienté.

Mais les brebis qui restent n'empêchent pas le pasteur de pleurer et de gémir sur celles qui sont perdues. Rien de plus affligeant pour un missionnaire qui, après avoir

pris tant de peine pour la conversion des âmes, voit ses néophytes se détacher peu à peu de la foi catholique qu'ils avaient embrassée avec bonheur.

Et dire que jusqu'à ces derniers temps tout était en notre faveur. Les ministres, voyant leurs adeptes leur échapper, ont redoublé de zèle et nous n'avons pu faire un pas de plus en avant. Il aurait fallu résider dans le pays ; il ne nous a pas été donné de pouvoir le faire. En partant du fort Nelson pour revenir, la dernière parole que j'entendis d'un de nos meilleurs catholiques fut encore une parole de tristesse, de regret et de découra-ment. « Courage, lui disais-je, Monseigneur vous enverra un missionnaire l'été prochain. » Il répondit : « Je ne le croirai que quand je le verrai. »

Pendant mon retour, de nombreux sauvages qui ne nous avaient pas encore vus, nous attendaient à leurs pêcheries d'esturgeon. Dans trois campements, nous avons entendu les confessions des adultes et baptisé des enfants. Plusieurs familles nous suivirent, pour assister au traité qui doit avoir lieu avec le gouvernement, au lac Pélican. C'est toute une flottille de canots avec celui du missionnaire.

Pendant deux mois, toute la population du pays est restée ici, attendant l'agent qui n'est arrivé que fort tard dans l'automne. Occupé du matin au soir par ce peuple de grands enfants, je n'avais que le temps de réciter mon office et de prendre mes repas. Rien de plus fatigant que le ministère avec les sauvages ; aussi je ne me vanterai pas de n'avoir jamais perdu patience. Les protestants, comme toujours, assistaient à nos exercices religieux. Puisse la grâce de Dieu faire son œuvre dans leurs cœurs et amener leur conversion complète, car en venant me saluer à leur départ, ils me remerciaient de les avoir intéressés et touchés à la chapelle !

Il y eut cependant quelque animosité entre catholiques et protestants à l'approche du traité au sujet d'un chef de réserve à élire. Nos catholiques étaient avertis de choisir l'un d'eux pour chef, étant les plus nombreux, ce qui eut lieu en effet. Le protestant influent qui briguait cet honneur étant vaincu, ceux de son parti voulurent recommencer, mais on les envoya promener. Quand l'agent du gouvernement arriva, flanqué d'un ministre protestant comme secrétaire et d'un métis anglais comme interprète, on me fit l'honneur d'une chaise à côté de l'agent. Or, la dernière question adressée à chaque chef de famille était celle-ci : « A quelle religion appartenez-vous ? »

Il arrivait quelquefois que le sauvage répondait : « Nous sommes, ma femme et moi, de l'église d'Angleterre, mais nos enfants appartiennent à l'église catholique romaine. »

L'agent, surpris et intrigué, disait à ses assesseurs en anglais : « Comment se fait-il que les enfants ne suivent pas la religion de leurs parents ? » Pour ne pas donner à l'interprète le temps de traduire cette observation qui aurait pu faire une impression nuisible, je me hâtai de dire : « D'abord, les parents ne sont pas maîtres de l'âme de leurs enfants, et puis, voici ce qui arrive : les protestants, ici, n'ayant pas de ministre à leur service, viennent me prier de baptiser leurs enfants, ce que je fais sous la condition explicite que les enfants suivront la religion catholique. — Ah ! » dit-il ; et ce fut tout l'incident.

Enfin, il faut bien clore ce rapport déjà trop long. Le recensement, qui s'est fait à cette occasion du traité, relève une population de 316 âmes, dont 250 catholiques et 66 protestants au lac Pélican ; nous avons, ailleurs, c'est-à-dire au fort Nelson, 120 catholiques au milieu de 300 protestants ; sur les limites de ma si grande paroisse, il y a, à l'ouest, une population de 500 protestants, et je ne compte là qu'une dizaine de catholiques.

Tous ces pauvres protestants ne sont pas fanatiques; au contraire, la grande majorité nous est très sympathique : elle aime à nous voir, à nous entendre, à fréquenter nos églises. Mais il faudrait les visiter plus souvent et plus longtemps, et j'ose ici recommander à nos révérends Pères de Montmartre la conversion de toutes ces âmes. Ce fut par la dévotion au Sacré Cœur de Jésus que nous commençâmes nos Missions en 1875 dans cette partie du vicariat, où il n'y avait que des infidèles et des protestants parmi la population crise algonquine de ces rochers, et malgré notre indignité, Notre-Seigneur voulut bien, selon sa promesse à la bienheureuse Marguerite-Marie, bénir notre humble ministère. J'aime à me rappeler les premières années de mes longs voyages vers la baie d'Hudson. Après avoir fait de nombreux néophytes, je les amenais au lac Pélican pour voir notre chapelle. En remontant le fleuve Churchill à la faveur d'un bon vent, nous attachions nos canots ensemble, le mien au milieu avec le mât et une seule voile commune, et nous chantions les litanies du Sacré-Cœur.

A la voix du missionnaire qui chantait les invocations : *Cor Jesu...*, les sauvages, avec ensemble, répondaient : *Miselele nopis.* Je me réjouis à la pensée de pouvoir bientôt nous consacrer solennellement au Cœur de Jésus, comme le veut notre Saint-Père Léon XIII. L'image de ce divin Cœur se voit partout, non seulement à la porte de nos églises et de nos maisons, mais aussi dans les cabanes de nos chrétiens, dans leurs livres de prières et sur leurs poitrines. Fasse le ciel que nos Frères séparés, touchés et convertis par ce signe sacré, viennent bientôt dans le giron de la sainte Église !

Agréez, mon révérend et bon Père, les meilleurs sentiments de votre humble serviteur.

E. Bonnald, o. m. i.

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

AU RÉDACTEUR DES ANNALES.

Lettre du R. P. Morice. — Vers le lac Fraser. — Pharmacie ambulante du missionnaire. — Le mensonge chez les Indiens. — Cerfs traversant une rivière, ours sur des liards, écluses de castors. — Au fort Georges. — Au fort Mac-Leod. — Chez les Sékanais. — Traversée périlleuse d'une rivière. — Au lac Babine. — Incantations sur une femme chrétienne. — Triste aventure de mineurs en route pour le Klondyke.

Mission du lac Stuart, 25 octobre 1899.

Mon révérend et bien-aimé Père,

L'accueil sympathique que vous avez bien voulu faire dans les *Petites Annales* à la lettre que j'écrivis l'année dernière au R. P. Brulé, me porte à vous adresser une relation si incolore qu'elle soit de mes derniers voyages et des missions et retraites qu'ils ont eues pour objectif. Je viens de m'amuser à compter les distances parcourues dans le cours de la présente année, et, si mon arithmétique n'est point en faute, je dois avoir fait quelque chose comme 1 140 lieues depuis ma dernière communication ; 1 140 lieues de courses à pied et à cheval, en canot ou en traîneau, voilà, je m'imagine, un total qui, en même temps qu'il dénote une certaine mesure d'activité, donne une idée de l'étendue de ma paroisse. Ce chiffre sera aussi mon excuse pour ne pas vous inviter à m'accompagner dans toutes mes pérégrinations. Je me bornerai, cette fois, à mes missions du printemps et de l'été et aux voyages qu'elles ont occasionnés.

Je rappellerai pour mémoire que mon district comprend quinze églises avec autant de villages ou de fractions de tribus à desservir, plus quelques groupes de moindre importance éparpillés dans la forêt. Toutes ces

localités ont reçu ma visite. Et pourtant aux courses réclamées par les exigences du saint ministère, j'ai pu encore ajouter un grand voyage d'exploration qui m'a mené jusqu'à l'océan Pacifique, en sorte que, du 15 mai au 14 octobre, je n'ai passé que la valeur de huit jours à la maison. Dites, maintenant, si je ne suis pas un véritable Juif-errant ! Or, entre le fort Graham sur le Finlan et le fort Georges au sud, on ne compte pas moins de 150 lieues et, de l'est à l'ouest, la Mission est presque aussi vaste.

Je me reporterai d'abord au 15 mai 1899. Je devais partir la semaine précédente pour le lac Fraser ; mais les deux jeunes gens qui sont venus me chercher me déclarent que c'eût été peine perdue. La neige, assurent-ils, est même si épaisse dans le bois, qu'ils me conseillent de prendre mes raquettes et de ne pas exposer mon cheval à rester en chemin. Je ris de leurs craintes et nous partons.

Le lac Stuart est encore enseveli sous sa couche de glace, excepté près de son déversoir, où de blanches mouettes décrivent dans l'air mille courbes gracieuses, tandis que des bandes gouailleuses de grèbes au long bec jacassent sur l'eau ou se laissent prendre aux filets que l'Indien leur a tendus. Je ne tarde pas à m'apercevoir que mes deux compagnons n'ont pas exagéré l'épaisseur de la neige. Evidemment il eût été plus prudent de prendre la voie des rivières. Mais la saison est déjà trop avancée et mon temps est précieux. A force de gymnastique le long des bancs de neige durcie où il n'enfonce pas toujours, mon brave Bobby parvient pourtant à franchir le premier jour la moitié de la distance entre les lacs Stuart et Fraser. En temps ordinaire, c'est l'affaire d'une demi-journée.

Le soir, nous déblayons la neige pour le campement,

tout comme en hiver, et, pendant que nous essayons de nous réconforter auprès d'un bon feu, il nous fait peine de voir l'attention avec laquelle mon honnête cheval nous regarde et semble demander sa part du festin. Hélas! l'endroit forcément choisi pour y passer la nuit est dépourvu de tout pâturage et, du reste, l'herbe desséchée de l'année dernière est encore recouverte par la neige. Force nous est de le laisser jeûner. Heureusement que nous sommes hors de l'atteinte de ces terribles sociétés pour la prévention de toute cruauté envers les animaux, qui sont si populaires chez la race anglo-saxonne.

Nous nous rendons, exténués de fatigue et ruisselants de sueur, au lac Fraser, où l'aimable population de deux villages, sis à chacune de ses extrémités, quelque peu augmentée de représentants d'une troisième localité lointaine, nous reçoit à bras ouverts. Nous sommes en retard et ne pouvons rester longtemps. Vite à l'ouvrage.

Tout d'abord ce sont les corps qui ont les prémices de mon ministère, car, dans nos parages, ce n'est pas qu'au saint tribunal que le prêtre doit se montrer médecin. Ici il faut du tact, non seulement pour découvrir la nature de la maladie — la plupart de nos médicaments sont plus ou moins anodins et tous sont parfaitement inoffensifs — mais pour ne pas se laisser dévaliser et donner inutilement à l'un ce qui aurait pu servir à l'autre.

Voyez cette vieille entrer péniblement, appuyée sur un énorme bâton et remarquez son air piteux évidemment étudié, ses gémissements prolongés et ses soupirs impossibles, propres à la race peau-rouge.

— Aïe ! Ouf ! Je n'en peux plus. J'ai déjà un pied dans la tombe. N'aurais-tu pas, par hasard, quelque médecine qui m'empêchât de rendre l'âme. ?

— J'ai quelques remèdes pour ceux qui sont réellement malades.

— Oh ! merci ; ils sont sûrement pour moi.

— Quel est donc ton mal ?

— J'ai mal au corps.

Voilà à coup sûr une maladie de caractère assez vague, mais qu'on vous cite à tout bout de champ. Ce n'est qu'une tactique, comme vous allez voir. On ne veut pas se compromettre et s'exposer à nommer un malaise contre lequel je pourrais ne pas avoir de spécifique. Je reprends donc :

— Mais, ma vieille, ton mal est par trop général. Je crains bien de ne point avoir ce qui lui convient.

Elle ne se décourage point, et levant sur moi une paire d'yeux qui ne paraissent guère malades, elle me demande doucement :

— Quels remèdes as-tu donc apportés ?

Voilà le piège ; ne vous y laissez pas prendre. Quelle que soit la médecine que vous nommiez, il est certain à l'entendre que c'est précisément ce qu'il lui faut pour l'empêcher de trépasser.

Vous êtes-vous hasardé à produire un de vos flacons ? Tous les yeux se braquent sur le séduisant liquide qu'il contient et plus d'un curieux vous demande l'usage auquel il est destiné. Gardez-vous bien de le dire, car alors encore vous donnez dans le panneau et, sous peine de faire plus d'un mécontent, vous aurez à partager vos drogues à des gens qui n'en ont nullement besoin. Votre interlocuteur ne manquera pas de vous assurer que c'est exactement le mal dont il souffre depuis si longtemps, ou bien, s'il est un peu plus véridique, il déclarera qu'il se sent justement porté à ce genre de maladie. Or, comme dit le proverbe anglais, une once de précaution à temps vaut mieux qu'une livre de médi-

caments pris trop tard. Donc, notre pharmacie ambulante doit y passer.

Et remarquez que plus vos drogues sont fortes, plus elles sont appréciées. Partant du même principe, l'Indien avalera souvent d'un trait un remède qui ne doit se prendre qu'en petites doses et en plusieurs fois. Souvent je me suis demandé quel poison pourrait avoir raison de ces constitutions de fer!

L'imagination joue aussi un très grand rôle dans l'économie domestique du sauvage. Tel malade, qui devrait guérir, mourra infailliblement, s'il est convaincu que son cas est désespéré, tandis que d'autres, qui sont peut-être en danger, pourront recouvrer la santé, s'ils ont foi dans vos lumières médicales. Si je n'étais discret, je pourrais citer ici les cures merveilleuses que le bon P. Blanchet, mon vénérable *socius* des temps passés, a opérées à la Mission du lac Stuart avec ce qu'on déclare n'avoir été que de l'eau coupée d'un peu de thé ou de vinaigre.

Et maintenant au catéchisme et remettons les âmes en règle avec le bon Dieu. Les sauvages de Natléh ou Fraser Lake sont avides d'instruction, ce qui facilite assez ma tâche sans pourtant la rendre moins laborieuse. Bien qu'ils ne soient pas plus que d'autres Indiens des modèles de véracité, vous ne pouvez leur faire de plus sanglante injure que de les traiter de menteurs. Et pourtant le mensonge a pour eux des limites beaucoup moins étroites que pour nous. Vous trouvez-vous dans l'impossibilité de tenir une promesse? Vous avez menti. Vous trompez-vous dans telle ou telle assertion? Vous avez menti. Vous permettez-vous un propos plaisant et évidemment inexact? Vous avez menti. Au catéchisme, je dois corriger ces notions peu orthodoxes, sans en compter une foule d'autres.

Nous avons d'abord cinq minutes de récollection, pen-

dant lesquelles chacun est censé rechercher dans sa mémoire les traits les plus saillants du sermon. Je ne jurerais pas que d'aucuns n'emploient ce temps à faire des vœux pour n'être point interrogés.

— Voyons, Léon Tœlkwah (*le Crapaud*) ; réfléchis bien à ce qu'a dit le prêtre ce matin, et réponds-moi.

Mon crapaud baisse la tête et devient pour le moment le point de mire de tous les regards, puis je reprends :

— Si, pour me débarrasser d'un importun qui veut à toute force savoir où j'ai pris telle ou telle chose dont je refuse de lui révéler la provenance, je lui disais que je l'ai prise dans la lune, serait-ce un mensonge ?

— Pour sûr.

— Et pourquoi ?

— Parce que tu n'as jamais été dans la lune.

Voilà un bon point qui en vaut un autre.

Au cours de la retraite, comme du reste dans toutes les localités où je passe, tous les petits différends sont réglés, et, la veille des confessions, les manquements publics sont réprimés par des pénitences, proportionnées à la gravité ou à la fréquence de la faute. Puis le lendemain matin la corne, qui sert de cloche ici, retentit à la porte de l'église, et chacun d'accourir pour examiner en commun sa conscience. Je me fais toujours un devoir de me trouver là, afin de faire moi-même l'énumération des fautes que mes gens ont pu commettre et de les exciter à la contrition et au bon propos.

Mais nous nous attardons au lac Fraser. Trois sauvages de Stony-Creek nous attendent pour nous emmener chez eux. Nous traversons la Nétchakoh, quittons sa vallée pour nous enfoncer dans l'intérieur des terres et, après une chevauchée d'une courte journée, partie au travers de petites prairies qui essaient de reprendre leur manteau de verdure, nous arrivons sur les bords du ruisseau

où, depuis quelques années, la population de deux camps s'est amalgamée pour ne former, sur la verte pelouse, qu'un seul village, dont les éléments sont groupés autour de l'église. Là, mêmes exercices qu'à Natléh, puis, vers la fin de la mission, bénédiction de quelques tombes.

Les Indiens tiennent excessivement à cette cérémonie, dont je prive impitoyablement tout défunt qui, au cours de sa dernière maladie, aurait eu le malheur de solliciter les services du jongleur. Dieu merci, cette relique des temps anciens est à peu près inconnue dans ces parages. Aussi nous rendons-nous solennellement au groupe des maisonnettes bariolées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, qui n'est autre que le cimetière, et, de ma plus belle voix, j'entonne le chant des morts :

O Nto Nepa, néouzîlht'sai !
O Père Céleste, écoute-nous !

Et tous de reprendre :

Soûtcho ntœn tazsai èn oullaônéh
Et hwèni nt'sœ thénazdatti.
Daigne venir en aide à ce défunt,
C'est dans ce but que nous te prions.

Les trois strophes chantées avec le plus de componction possible sur l'air du *Dies iræ,* nous récitons ensemble la prièré pour les morts et je bénis la tombe en me conformant aux prescriptions du Rituel.

Nous voici déjà au 26 mai, et, malgré le peu de temps consacré à ces Indiens, la longueur démesurée de l'hiver nous ayant empêchés de commencer plus tôt, nous prenons congé de ces braves enfants des bois. D'autres villages réclament notre présence, et il nous faut être parcimonieux de notre temps, si nous voulons contenter tout le monde.

Le soleil du printemps nous envoie son premier sourire, les bancs de neige se font de plus en plus rares dans la forêt; les peupliers, les trembles commencent à bourgeonner et les berces et autres plantes printanières font de louables efforts pour soulever la couche de détritus et de feuilles mortes, qui cache encore leurs rejetons naissants. A cheval sur un bidet indien, je franchis les 7 milles qui nous séparent de la Nétchakoh et me trouve bientôt emporté par le courant de ce fleuve qui doit me connaître, puisque je l'ai suivi à partir de chacune de ses trois sources jusqu'à son embouchure.

A midi, nous constatons que le vide règne presque complètement dans notre boîte à provisions. Comment allons-nous faire? Les quelques canards qui prennent leurs ébats dans les remous du fleuve se montrent si sauvages!

— Si seulement nous avions la bonne fortune de rencontrer un chevreuil, soupire Bîn, le fort gaillard accroupi devant moi.

— Il n'y aurait rien d'extraordinaire à cela, remarque Léon qui connaît parfaitement la Nétchakoh; c'est justement par de beaux jours comme celui-ci que le chevreuil se tient près de l'eau.

Il avait raison. Dans l'après-midi, pendant que nous doublions un coude du fleuve, je vis Bîn saisir brusquement son fusil, tandis que son camarade faisait dévier notre embarcation de la ligne droite, comme pour nous faire aborder. Je regarde de mes deux yeux: ô bonheur! un faon, un superbe faon se tient debout à 700 ou 600 mètres en aval et semble nous braver.

— Pourvu qu'il ait la patience de nous attendre! fais-je à part moi.

Mais soudain un choc violent fait de nouveau virer notre canot et le voilà remis au large.

— Qu'est-ce enfin, demandai-je à mes compagnons qui tous les deux font maintenant force de rames et laissent le gibier à gauche sans s'en occuper autrement.

— Ne vois-tu pas là bas, juste au milieu de la rivière ? Ce sont les père et mère du petit chevreuil, qui traversent à la nage.

— Enfin nous ne jeûnerons plus, me dis-je.

Impossible, en effet, de manquer le gibier dans l'eau, à moins de lui laisser le temps d'atterrir. Or, le fleuve, ici, a 400 mètres de large ; il est rapide et les fauves sont loin du rivage.

Le cœur allègre, nous fonçons dessus et pan !... En voilà un qui n'en reviendra pas, pensons-nous. C'est la biche que nous avons tirée ; son sang se mêle aux vagues, tandis qu'elle essaye convulsivement de se diriger de l'autre côté.

— Hourrah ! tuons-les tous les deux, m'écriai-je. Maintenant sus au chevreuil et ne le manquons pas.

Un second coup de feu retentit et le daim fait un bond en l'air. Puis imaginez-vous que, malgré la charge qu'il a reçue en plein poitrail, il prétend nous échapper ! Voyez-le qui bondit et rebondit sur l'eau, pendant que le chasseur recharge son arme à la hâte. Les circonstances le favorisent, car il vient de tomber sur un banc de sable légèrement submergé, ce qui explique ses soubresauts désespérés. De nouveau à la nage pour traverser un chenal plus profond, il va aborder, tandis que l'Indien s'occupe nerveusement de son fusil.

C'en est fait, il a déjà les deux pattes de devant sur la grève ; un bond et le voilà hors d'atteinte. Mais s'il est prêt à nous échapper, Bîn n'est pas moins prêt à le tirer.

— Courage, Bîn ; vise bien et ne le manque pas.

Le chien du fusil retombe sur la capsule et tac! le fusil a râté. Qu'est-ce bien?

L'Indien inspecte son arme. Miséricorde! Dans son empressement, il a mis la poudre d'un côté et la balle de l'autre!...

Pendant ce temps, le gibier a disparu dans le fourré, où le chasseur le suit quelque temps, grâce à la traînée de sang qu'il a laissée sur son passage; mais il parvient à se cacher définitivement.

— Et la biche? Allons l'achever.

La biche a gagné la rive opposée. Elle fait assez longtemps de vains efforts pour l'escalader. Mais nous jouons de malchance. Par un suprême effort, elle gravit le dernier rempart qui la sépare du bois, et maintenant adieu!

Nous nous regardons tout penauds et poussons ensemble une exclamation de dépit. Puis c'est moi qui commence :

— Où est le faon qui attendait si patiemment notre coup de fusil?

— Et la biche que nous avions si bien tirée?

— Et le daim que nous étions si sûrs de tenir?

Puis, mes deux compagnons en chœur :

— Allons, n'en parlons plus. Rien que d'y penser c'est à faire mourir de honte.

Quant à moi, je ne puis que signifier ma profonde conviction, acquise par l'expérience, que les blancs disent vrai, qui soutiennent qu'on ne gagne rien à courir deux lièvres à la fois.

Au fort Georges, nous sommes reçus par force décharges de mousqueterie accompagnées de coups de canon.

— Du canon au fort Georges? me direz-vous.

— Et pourquoi pas? Seulement, ici, c'est du canon sauvage.

Simon, qui m'accompagna autrefois à la mer, a perforé des pièces de bois et rempli les trous de poudre bien bourrée, dont l'explosion fait des nuages de poussière, au grand contentement des Indiens, qui trouvent cela fort imposant.

Ceux-ci sont toujours bien disposés, mais assez faibles devant la tentation. C'est une population toute jeune, ce qui explique les écarts dont elle se rend parfois coupable. Un moyen d'exciter au bien, chez nous, est la réception du scapulaire. Je n'admets à cette faveur que ceux qui s'en rendent dignes, et, comme plusieurs la sollicitent en ce moment, ce m'est un gage de leurs bonnes dispositions.

Mes instructions furent bien écoutées ; on fut assidu au catéchisme, et, en outre des nouveau-nés, je baptisai une vieille Sékanaise, qui était parvenue à apprendre les éléments de la doctrine chrétienne. Puis je dis au revoir à cette sympathique population et descendis le Fraser en route pour la Mission du lac William, où m'appelait la même raison, qui, l'année dernière, avait nécessité un voyage identique.

De cette tournée en dehors de mon district, je ne rappellerai qu'un incident. Arrivé à Quesnelle trop tard pour prendre le bateau qui venait de partir pour Soda-Creek, je dus m'armer de patience et attendre son retour. Or, voilà que le soir même de mon arrivée, on reçoit un télégramme de Soda-Creek.

« Le capitaine du steamer est tombé sans connaissance au sortir du souper et il n'a pas encore repris ses sens. »

Une heure après, l'électricité nous annonçait le dénouement :

« Le capitaine Odin est mort ! »

Comme son nom l'indique, il était fils de Français et,

partant, catholique, et, à la prière de sa veuve, accourue de New-Westminster pour assister aux funérailles, je dus présider la cérémonie. J'avouerai mon embarras : loin de ma chapelle, sans rituel ni même de soutane, je fus contraint d'improviser un service qui ne ressemblait guère à celui de la liturgie catholique. Je profitai de la circonstance pour dire un mot de l'incertitude de la vie et de la nécessité de se tenir prêt; car, ajoutai-je, en empruntant un mot fameux de la liturgie anglicane, *in life we are in death* (au milieu de la vie, nous sommes dans la mort).

— Service très émouvant, commentèrent les assistants en témoignage de leur satisfaction.

A leurs yeux, pareilles cérémonies ne sont guère qu'un dernier hommage rendu à la mémoire du défunt et qu'il convient de rendre le plus théâtral possible. Leur ambition ne va pas au delà. Pour nous, catholiques, à qui la mort n'enlève pas tout espoir, nous ne nous sentirons pleinement satisfaits que lorsque nous aurons payé notre tribut de prières à une âme, citée si soudainement au tribunal du Souverain Juge. *Requiescat in pace!*

De retour à Quesnelle, je remontai au fort Georges par une voie détournée. Autant pour éviter le soi-disant sentier, qui passe au travers d'une inextricable forêt, que pour explorer la rivière Boueuse (*Mud River*) et sa vallée, je pris à gauche, une fois rendu à la rivière Black-Water et me dirigeai vers l'ouest. Nous étions alors au 14 juin, et, favorisés d'un temps assez beau, nous tombâmes bientôt sur le cours d'eau que je devais explorer. Nous le longeâmes pendant une dizaine de milles au travers de saussaies et de petites prairies, qui n'avaient qu'un inconvénient, celui de ne pas offrir un terrain assez ferme au sabot du cheval. Vers 4 heures de l'après-midi, mes compagnons hument l'odeur de fumée; notre

course à cheval touche à sa fin. C'est le campement de Simon qui a eu l'obligeance de venir nous creuser un tronc d'arbre qui nous servira de canot. Ses compagnons ramèneront les chevaux au fort Georges.

Il est près de 6 heures du soir. Nous nous confions à notre frêle embarcation et en route pour le fort Georges. La rivière Boueuse est une suite de méandres, alimentés par une eau rapide et fortement chargée du limon qu'elle arrache à ses rives, d'où vient son nom anglais de *Mud River*. Pour l'Indien, c'est la rivière aux castors, *Tsa-la-koh*, dénomination qui lui convient tout aussi bien. Elle est si rapide et, par endroits, coupée d'amas de bois charriés si gênants, et son cours si irrégulier, que les sauvages mêmes, auxquels revient le droit de chasser sur ses rives, en usent très rarement, en sorte que le gibier y foisonne encore.

Nous en avons vite la preuve. Le soleil dore de ses derniers rayons les cimes des pins d'alentour, quand l'œil toujours aux aguets de mes Indiens découvre un castor qui reçoit la charge de notre fusil, avant même que j'aie pu l'apercevoir. Nous glissons, emportés par un courant fougueux, lorsqu'un nouveau coup de feu retentit. Cette fois, le chasseur a été moins adroit, le castor a plongé pour ne plus reparaître, pendant que, sur la rive opposée, un troisième suit son exemple et se précipite à l'eau.

Le soleil se couche ; imitons-le. En ligne droite, la distance à parcourir avant de tomber sur la Netchakoh est à peine de 40 milles. En suivant la rivière où nous nous sommes engagés, il nous faudra en faire plus du double, me dit-on.

Aussi, le lendemain matin, pas de paresseux. Nous sommes debout à 3 heures et avons vite repris notre course tortueuse. Le temps est abominable ; c'est une

pluie incessante qui nous trempe jusqu'aux os, tellement que je dois renoncer à relever le cours de la rivière. Par contre, il paraît que le gibier se trouve bien de ces averses. Peu après le lever du soleil, nous tirons un chevreuil, dont nous ne pouvons prendre que la peau et une faible partie de la chair : le canot est trop petit. Plus loin, c'est un castor qui vient augmenter le stock de nos provisions ; puis, vers midi, nous apercevons un gros ours noir perché au sommet d'un énorme liard, dont les jeunes pousses font son régal. La distance est grande, ce qui ne nous empêche pas de lui envoyer de nos nouvelles par l'intermédiaire de notre fusil. Étonné d'être dérangé si mal à propos au beau milieu de son dîner, maître Martin se décide à descendre, peut-être pour nous mettre à la raison. Nous ne lui en laissons pas le temps et deux autres coups de feu le font dégringoler sur l'herbe mouillée, où il tombe lourdement. Nous prenons sa peau, qui est une fourrure de prix, et, faute de place encore, nous dressons sa chair découpée en morceaux sur un échafaudage improvisé. Simon, qui doit nous suivre sous peu, en profitera.

De temps à autre, un castor nous fait saisir notre arme, mais ne nous laisse pas le temps de l'épauler. Huit de ces rongeurs, y compris ceux de la veille, se succèdent ainsi pour nous tenir en éveil. Les barrages de bois charrié se mettent de la partie et nous sommes obligés de nous faire avec la hache un chemin à travers des saules, où l'eau débordée est à peine suffisante pour maintenir notre pirogue à flot.

Puis la rivière se fait de plus en plus rapide, ses méandres se rapprochent, forment ainsi nombre de presqu'îles, lorsque nous entendons au loin de sourds mugissements. Inutile de nous demander la raison de ce bruit insolite : les vagues blanchissantes que nous aper-

cevons bientôt nous donnent la certitude que nous ne nous sommes point trompés dans nos conjectures. C'est l'accompagnement obligé de nos cours d'eau : un rapide. Nous le franchissons sans autre désagrément que d'énormes vagues qui retombent sans façon dans notre canot, déjà trop petit. Force nous est d'aborder immédiatement pour ne pas couler à fond.

Enfin, vers 10 heures du soir, exténués de fatigue et tout grelottants, nous apercevons, sur la gauche de la rivière, un campement de sauvages du fort Georges. C'est demain dimanche et, pourtant, nous ne pouvons aller plus loin. Nous nous reposons avec eux, et, le lendemain matin, nous nous rendons ensemble au village, où nous avons la sainte messe. Encore quelques confessions, et nous nous préparons à un autre voyage.

En bonne règle, je devais alors reprendre le chemin du lac Stuart. Mais, dans ce cas, comment visiter les Sékanais du lac la Truite, qui n'ont pas vu de prêtre depuis plusieurs années? Je ne serai pas plutôt de retour à la Mission, qu'il me faudra partir pour le lac Babine. Depuis quelque temps, je nourris un projet qui obviera à ces difficultés. Au lieu de rentrer directement à la Mission, je ne m'y rendrai qu'après avoir passé par le lac la Truite, que je puis gagner en remontant le Fraser jusqu'au portage Giscome et en descendant le système fluvial qui aboutit au fort Mac-Leod. Pour moi, c'est une voie toute nouvelle ; le trajet n'en sera que plus intéressant. Pour mes rameurs, ce sera au moins une semaine de navigation excessivement laborieuse ; mais, Dieu merci, il y a encore des gens de bonne volonté au fort Georges. Quatre jeunes gens se dévouent à mon service. A la garde de Dieu !

Le soleil du lundi 19 juin s'est levé chaud et brillant ; pas le moindre nuage pour tempérer l'ardeur de ses

rayons. La nature vient enfin de se réveiller définitivement de son sommeil de huit mois et les bords du Fraser ont repris leur verdure printanière. C'est la belle saison qui nous revient, ce sont les chants variés de la tribu emplumée, et, sous la feuillée, les bruissements de mille insectes, venus l'on ne sait d'où. La grive redit sa gaie chanson sur l'églantier fleuri, et, parmi les aubépines, l'oiseau-mouche à la gorge de rubis voltige de fleur en fleur, en quête des sucs où il trouve sa subsistance. L'oiseau-mouche, c'est le papillon, c'est l'abeille ; guidé par son bourdonnement, vous le cherchez sur la corolle de la rose sauvage, lorsque déjà la fleur de l'amélanchier a reçu sa visite.

Le fleuve est enflé et houleux et plus d'un prophète indigène nous prédit qu'il ne nous faudra pas moins de cinq jours rien que pour franchir les 37 milles qui nous séparent du portage. Mais mon équipage est actif et se montre plein de bonne volonté, ce qui me permet de bien en augurer pour le voyage. De fait, il faut toute l'activité dont on est capable pour résister à la fougue du torrent, d'autant plus que, à cette saison, le lit du fleuve est trop profond pour permettre l'usage de la perche. Nous remontons donc à l'aviron, chacun de mes rameurs se tenant debout dans le canot et manœuvrant si bien qu'en un clin d'œil ils sont tout en nage. Parfois les branches du rivage, les troncs d'arbres ou les rochers qui dorment sur l'eau peuvent seuls nous empêcher d'aller à la dérive. Bien souvent nous faisons 5 mètres en avant pour redescendre de 10. Tous alors s'arment de courage, chacun rivalise avec son voisin, et, au milieu des clameurs de l'équipage, qui dominent à peine le grondement des flots, nous parvenons à doubler la pointe qui s'est montrée si réfractaire à nos efforts.

Vers le soir, nous passons un campement d'Indiens,

qui nous font présent d'un morceau d'ours et nous campons à quelque distance en amont, après nous être approprié sans scrupule deux magnifiques *tsappai* ou truites de rivière, que nous décrochons de l'hameçon auquel elles se sont fait prendre le long du rivage.

Le lendemain, mêmes efforts surhumains pour vaincre la rage des eaux, qui, il faut bien le dire, ont pourtant considérablement baissé la nuit précédente et sont, en conséquence, un peu moins revêches. Les crues et les baisses du Fraser sont d'une soudaineté incroyable. Dieu merci, la chaleur devient moins accablante, ce qui est pour nous le présage d'une nouvelle baisse. Nous l'accueillons avec d'autant plus de satisfaction que notre marche n'en sera que plus prompte.

Un peu avant midi, un autre campement, sur un delta à l'embouchure de la rivière Saumon, nous invite à nous reposer un instant. Puis tous ces Indiens se mettent en branle, et nous continuons notre route en leur compagnie.

Moins d'une heure s'écoule, et soudain des aboiements réitérés nous portent à traverser un chenal formé par l'île que nous longeons.

— Un ours ! Abordons, fait un de mes compagnons.

Puis, un second de le corriger :

— Regarde donc bien ; il y en a deux.

Alors on nous crie d'un des canots qui suivent :

— Passez votre carabine au prêtre ; le prêtre va les tirer.

Et je saute à terre en quête des fauves, qu'on me montre réfugiés dans les hautes branches d'un liard. Je fais feu et l'un d'eux mord la poussière. Un second coup retentit près de moi avant que j'aie eu le temps d'épauler à nouveau et le compagnon de ma victime la suit au pied de l'arbre. Ce sont de jeunes ours, dont la chair rendra grand service.

Dans l'après-midi, je mesure le fleuve ; mon télémètre accuse une largeur de 500 mètres.

Le soir, nous campons seuls, la bande qui nous accompagnait ayant abordé avant nous pour s'enfoncer dans les bois.

Décidément, nous pouvons bénir notre étoile : la rivière continue toujours à baisser, ce qui explique la longueur de nos étapes. Le mercredi matin, une espèce de rapide. un barrage sous-marin. semé d'énormes débris de rochers, qui donnent naissance à autant de vagues incommodes, semble vouloir nous arrêter un instant. Mais comment résister aux efforts désespérés de mon équipage ? Après quelques reculades, nous finissons par les franchir sans trop d'avarie.

Il n'en est pas toujours ainsi. Il y a un certain nombre d'années, un bateau, conduit par six blancs venus de l'est, y échoua. Tous leurs bagages ainsi que leurs provisions tombèrent à l'eau, tandis qu'eux-mêmes furent assez heureux pour gagner le rivage. Heureux, est-ce bien le mot ? Vous allez voir. Ils n'étaient pas à plus de 30 milles du fort Georges ; mais aucun d'eux ne connaissait le pays. Découragés par l'accident et sans aucun moyen de subsistance, ils se contentèrent de languir quelque temps près du lieu de leur naufrage. Puis, le plus faible ou le moins populaire de la bande fut immolé sans pitié et dévoré par ses compagnons. Un autre eut le même sort, puis un troisième, puis encore un quatrième, jusqu'à ce qu'il ne restât plus que deux de ces cannibales, qu'un de mes Indiens rencontra, errant à l'aventure, après s'être rassasiés à cet affreux festin.

Mais, trêve à ces sinistres souvenirs et abordons à cette petite prairie qu'on nous signale de l'autre côté du fleuve. Il n'est que midi et nous sommes arrivés à l'extrémité du portage.

Deux jours et demi au lieu de cinq ! Mes braves pagayeurs en sont encore fiers.

En quittant le Fraser pour nous diriger au Nord-Ouest, nos bagages sur le dos, nous avons une vue splendide des sommets des montagnes Rocheuses tout couverts d'une neige immaculée, que le soleil caresse en ce moment de ses plus chauds rayons. Selon mon habitude, je me porte en avant, et, pendant que je chemine lentement le long d'un sentier passable, un bruit de branches qui se cassent frappe mon oreille. Impossible de s'y méprendre : c'est un ours qui fait sa promenade dans le bois. J'attends mes porteurs, qui ont la carabine avec eux, mais Martin ne les attend point et prend le large.

Nous campons à l'autre extrémité du portage, sur les bords d'un petit lac où le huard fait entendre son cri plaintif, qu'on prendrait souvent pour celui d'un homme en détresse. C'est le lac Sommet (*Summit Lake*), gentille pièce d'eau parsemée d'îles boisées et longue de 9 milles environ. Il pourrait être regardé comme l'une des sources du Mackenzie, d'où lui est venu son nom.

Son déversoir, rivière fameuse dans le pays pour les myriades de maringouins qui la hantent en été, a des dimensions fort inégales, et, abstraction faite de ses innombrables méandres, elle se dirige constamment vers le nord. Ce cours d'eau est si poissonneux, que Charles, un de mes rameurs, tue trois carpes à coup d'aviron dans l'espace de quelques minutes.

« Muet comme un poisson » est un dire qui, en France, a la force d'un axiome. Et, pourtant, si je vous disais que nous avons ici des poissons qui sont loin d'être muets?... De fait, une espèce de carpe qui se tient généralement dans les broussses de la rivière, ne manque jamais de nous saluer au passage. Un cri *sui generis* lui sert de parole. Ceci n'est point du Munchausen ; je l'ai entendu

maintes fois, et les sauvages ont un mot pour l'exprimer.

Parfois la rivière se rétrécit extraordinairement, et alors elle nous entraîne dans une course vertigineuse ; puis elle semble se modérer un instant et nous nous trouvons soudain sur une écluse de castors que nous sautons gaiement. Plus loin, elle s'élargit démesurément et ses eaux noirâtres, fatiguées sans doute de leur course effrénée, s'endorment entre les saules qui la bordent. Et pourtant, un œil tant soit peu observateur pourrait distinguer à distance des terrasses parallèles, beaucoup trop régulières pour être dues à un simple accident de la nature. Des géologues, à la tête desquels on compte le docteur G. Dawson, soutiennent à ce sujet une théorie qui paraît assez plausible. D'après eux, le Fraser, au lieu de se détourner vers le sud comme aujourd'hui, se serait autrefois écoulé entre les terrasses que nous avons sous les yeux et qui ne seraient autre chose que les rives primitives de ce fleuve. Cette hypothèse, si tant est qu'elle ne soit qu'une hypothèse, donnerait la raison de l'extraordinaire irrégularité de ce cours d'eau. Pendant des centaines de milles, il s'est creusé dans la roche un lit si étroit et si tourmenté, qu'on ne peut guère le prendre pour sa voie naturelle.

Nous arrivons au fort Mac Leod, sur le lac la Truite. Cette dernière pièce d'eau, qui est longue de 17 milles environ, est le cinquième lac que nous traversons depuis le portage Giscome. La rivière Croche en est le trait d'union. Accompagnés d'une famille indigène que nous avons raccrochée en chemin, nous arrivons chez les Sékanais le samedi après midi. Avant d'aborder, nous inspectons les tentes dressées le long du rivage : pas très nombreuses, partant beaucoup d'absents. Je ne pourrais pourtant en vouloir à ces derniers : ils n'étaient point fixés relativement à l'époque de ma visite, et puis le Sé-

kanais doit voyager, s'il veut manger. Deux bandes ne sont pas loin, me dit-on ; un courrier leur est envoyé et elles ne tardent pas à nous rejoindre.

Une autre difficulté faillit s'opposer dès le début à la réussite de la retraite que je leur suis venu prêcher. On sait que les Sékanais, nomades invétérés, n'ont ni maisons, ni même de huttes d'été, et qu'ils doivent la construction de leur église à l'obligeance d'Indiens de la Mission. Or, la neige a été si épaisse l'hiver dernier, qu'elle a effondré sous son poids le toit de cet édifice de style plus que modeste. Cet accident n'occasionne pourtant qu'un moment d'embarras. On déblaye les débris qui jonchent le plancher, et le coton de grandes tentes nous sert de toit. Surviennent la pluie et la bourrasque, cette voûte improvisée cédera sous les efforts de la tourmente et nous déversera des torrents d'eau dont l'autel même ne sera pas toujours indemne. Mon auditoire n'y prend garde et n'en est pas moins recueilli durant la sainte messe et attentif pendant le sermon qui suit.

Les exercices ordinaires ne suffisent pas à mes Sékanais. Bien que nous soyons au solstice d'été, époque d'interminables journées dans ce pays, nous avons chaque soir une longue veillée près du brasier qui brûle à l'entrée de ma tente, et, jusqu'à minuit au moins, les échos du lac redisent nos chants sacrés. Ce sont des enfants entourant leur père et profitant de leur mieux de sa courte visite.

Le jour du départ approche. On le sait et l'on s'en désole.

— Ne serait-il pas préférable que le prêtre nous négligeât entièrement, puisqu'il est si pénible de le voir nous quitter ? gémit un de mes chanteurs.

Là encore je bénis quelques tombes, entre autres celle d'une femme, dont le cadavre fut apporté à dos par son mari désireux de lui procurer cette faveur. Cette pénible

corvée dura près d'une semaine. Un mariage, 12 baptèmes d'enfants et les confessions de toutes les personnes baptisées, en âge de s'approcher du saint tribunal. Puis, suivi des regrets de cette innocente population, je prends le chemin de la Mission en compagnie de deux jeunes gens du lac Stuart venus à ma rencontre. Adieu, bons Sékanais, que Dieu vous garde de vos deux ennemis temporels : la faim et la dent de l'ours gris, et surtout qu'il vous donne de ne pas oublier les promesses faites à son ministre !

Nous mîmes trois jours pour nous rendre au lac Stuart, et pourtant, mes deux compagnons qui faisaient le trajet à pied, ne se plaignirent jamais du peu d'entrain du cheval qu'ils m'avaient amené.

Un petit incident, qui faillit dégénérer en catastrophe, vint rompre un instant la monotonie du retour. Le printemps avait été tardif dans tout le pays, et la fonte des neiges ne se produisant qu'en été, alors que les jours sont longs et la chaleur intense, avait fait déborder non seulement les cours d'eau, mais même nos grands lacs. Arrivés à la rivière qui sort du lac en Long, nous nous demandâmes comment la traverser. Des pièces de bois de dimensions fort inégales, petits troncs d'arbres moitié pourris, moitié consumés par le feu, gisaient sur le rivage. C'étaient les restes du soi-disant radeau dont s'étaient servis mes compagnons.

— Avec ton cheval, tu pourras sans doute traverser à gué, fit Patrick, dit *Lukat ;* l'eau s'est retirée depuis notre passage.

— Hein ! La rivière paraît bien enflée, remarquai-je peu convaincu.

J'avais manqué me noyer autrefois dans une circonstance analogue, et depuis je n'aime point à m'aventurer le premier dans l'eau profonde.

On voulut insister, et je coupai court en confiant mon cheval à Patrick qui paraissait si sûr de son coup.

— Quant à moi, ajoutai-je, je passe en radeau.

De longues bandes d'écorce sont donc arrachées aux saules voisins, et mes compagnons s'en servent pour relier tant bien que mal les éléments vermoulus du radeau qui, malgré tout, n'acquirent qu'une solidité fort douteuse. Puis je m'agenouille doucement sur deux des pièces à demi-carbonisées, qui font immédiatement bascule dans l'eau. Évidemment il faut me tenir tranquille si je veux traverser à sec. Johny s'arme alors d'une longue perche dont il se sert pour diriger notre embarcation. Mais il a mal calculé la vitesse du courant ou trop présumé de ses propres forces. Trop pressé de traverser, il manque le débarcadère et nous voilà emportés à la dérive sans pouvoir aborder. Mon nautonier se cramponne à sa perche, qu'il plante solidement dans le lit de la rivière. Un instant stationnaires, nous sommes emportés dans une course furibonde, aussitôt qu'il dégage sa perche pour la porter en avant. Or, à quelques mètres en aval, les vagues d'un rapide nous avertissent du danger que nous courons, tandis qu'un peu plus bas c'est une chute d'au moins 60 pieds qui nous attend. Loin, loin en arrière, Patrick, fièrement braqué sur mon bidet, gesticule comme un moulin à vent et nous crie des conseils que le tapage des vagues nous empêche d'entendre.

Impuissant à résister à la fureur du courant, Johny saute à l'eau, qui, par bonheur, ne lui vient alors que jusqu'aux aisselles, et se cramponne au radeau pour l'empêcher de courir vers l'abîme. Impossible même de le maintenir en place.

« Je n'en puis plus, me crie-t-il alors; si tu ne veux pas te noyer, saute vite sur moi, ou bien je lâche prise. »

Or, remarquez que nous nous tournons le dos et qu'il

m'est impossible de remuer sans m'exposer à faire le plongeon. Il fallut pourtant m'exécuter sous peine de me creuser une tombe aqueuse, comme disent les Anglais. Prenant pour objectif les épaules de mon nautonier maladroit, je sautai résolument et retombai... à l'eau, juste au-dessus du rapide. J'allais y être emporté, quand Johny m'empoigna vigoureusement, et aidés l'un par l'autre, nous pûmes sortir de ce mauvais pas. Le soir de cette aventure je n'en étais que plus dispos.

A la Mission, je ne restai que cinq jours; je dus repartir pour le lac Babine. C'est un trajet de 160 milles, et pourtant il m'est si familier que je n'ai pas la patience de m'y arrêter. Nous faisons étape à quatre villages différents : Pintché, Tchatché et Yakoutché sur le lac Stuart, et Nito-Ato, ou le vieux Fort, sur le lac Babine, et nous nous arrêtons au cinquième qui est Hwotat, lieu traditionnel de nos réunions.

Je n'ai pas à me plaindre de l'esprit des Babines du lac. Chez eux pas plus qu'ailleurs, tout n'est pas parfait sans doute. Le diable y montre bien de temps en temps qu'il ne s'endort pas; mais on y fait preuve d'une bonne volonté incontestable, et les prévaricateurs y sont vite remis à la raison par les chefs et leurs aides.

La très grande majorité de ces sauvages est maintenant baptisée. Un des notables de l'endroit, qui jusqu'ici avait conservé ses attaches pour les festins prohibés, reçut enfin, avec sa femme, l'eau régénératrice, qui, outre qu'elle changeait Sallousa en Basile, en fit un enfant de Dieu tout en le laissant Babine.

Chez ces Indiens, qui sont si sujets à se relâcher, il faut profiter des moindres incidents pour les maintenir dans leur ferveur première. C'est ainsi que l'année dernière j'appris qu'à Hazelton, poste voisin du rocher Déboulé, et partant fréquenté par nombre de Babines, le ministre

protestant faisait bâtir un superbe temple pour ses adeptes atnas. Du même coup, je remarquai que l'église de Hwotat menaçait ruine à cause de l'instabilité de ses fondations. A l'œuvre donc, braves Indiens; démontez votre église et rebâtissez-la plus solide et plus belle que jamais, et surtout ne laissez pas la palme aux protestants !

Ce qui fut dit fut fait. Incontinent l'église fut jetée à terre, ses bases renouvelées, ses proportions peu régulières rectifiées, son plancher doublé, comme précaution contre les grands froids, et son intérieur revêtu de plusieurs couches de peinture. En même temps, deux de nos meilleurs ouvriers du lac Stuart prêtaient leur concours à l'œuvre du bon Dieu et suppléaient quelque peu à l'insuffisance des lumières architecturales de nos Babines.

On en était là au moment de ma visite de cet été, et tous étaient enthousiasmés de la tournure que prenait leur église, jadis si froide et si nue.

— Qu'on nous parle donc encore du temple du ministre, disaient-ils dédaigneusement, est-il donc à comparer avec notre église, dont l'intérieur s'est paré de l'azur du ciel ? Dans le temple, vous vous trouvez dans une maison bourgeoise; ici, c'est bien autre chose, notre église à nous, c'est le paradis anticipé !

C'est ainsi que, sans le savoir, ils redisaient la parole de nos Saints Livres : *Hæc est domus Dei et porta cœli.* Vous avez raison, chers amis; mais que sera-ce donc quand elle sera ornée des grands papiers (images), des papiers surmontés de croix (chemin de la croix), et, qui sait, peut-être même d'hommes sculptés (statues) ?

La route du lac Babine au rocher Déboulé est toujours aussi pittoresque. Je l'ai décrite ailleurs (1); inutile d'y revenir. Je trouvai les sauvages du rocher Déboulé sous l'effet d'un événement qui les avait quelque peu décon-

(1) *Au pays de l'ours noir.*

certés. Une femme baptisée, malade depuis longtemps, venait apparemment de perdre la raison. Aussitôt grand émoi dans le camp : aux yeux de l'Indien pareille infortune ne peut venir que du diable. Une folle chez eux, c'est une possédée chez nous. Le rocher Déboulé a toujours été fameux pour ses sorciers. Voilà un cas désespéré ; belle occasion pour ceux-ci de montrer au vulgaire leur empire sur les esprits. Plusieurs sorciers se réunissent donc pour faire leurs incantations sur la pauvre Cécile ; mais elle ne tarde pas à leur montrer qu'elle est encore plus saine d'esprit qu'eux tous. Elle les repousse vigoureusement, leur jette ce qui lui tombe sous la main et leur déclare qu'elle appartient au prêtre et que le prêtre seul peut la guérir. Puis elle se précipite au dehors et se met en route, fiévreuse comme elle est, pour aller me trouver au lac Babine, où elle sait que je viens d'arriver.

On la ramène au logis, et, pour éviter une seconde escapade, on la garrotte sans pitié, puis, malgré ses protestations, on commence en sa faveur les insufflations et les chants magiques et les roulements du tambour et les danses ahurissantes qui constituent ici la prière du diable. Les malins esprits qui sont supposés l'obséder, persistant à ne point déguerpir devant ce tintamarre assourdissant, les jongleurs se font ours gris et, couronnés des griffes de cet animal, ils accablent la pauvre femme de leurs cris inhumains. Un feu de bois vert est enfin allumé dans la loge ; sa fumée ne manquera pas, assure-t-on, d'avoir enfin raison de ces esprits récalcitrants ; comme si le feu et la fumée n'étaient pas l'élément normal de pareille engeance !

Le lendemain matin, nos sorciers voulurent recommencer la même comédie. Il n'était plus temps ; Cécile était morte !

Naturellement je n'eus pas de peine à leur montrer tout

l'odieux de leur conduite. Sans eux, Cécile vivrait encore, leur assurai-je, et, devant Dieu et devant les hommes, ils étaient ses bourreaux. L'inanité de leurs simagrées était manifeste ; puisqu'ils ne peuvent guérir personne, pourquoi essayer de damner leurs semblables en les faisant consentir à des pratiques qui ne peuvent que nuire à la santé et sont si contraires au premier commandement : « Je suis le Seigneur ton Dieu, tu n'auras point d'autres dieux que moi » ? Quelle présomption à des déguenillés, à des pouilleux comme les jongleurs, de vouloir s'accaparer le rôle de la divinité même ! Partout où ces coutumes infernales ont cessé, partout où l'on s'est donné tout entier à Dieu, la population augmente, les maladies sont rares et cèdent à la prière et aux remèdes des blancs, tandis qu'ici, où le démon règne presque en maître, n'est-il pas évident que la mort a établi ses quartiers généraux ? Alors n'est-il pas temps d'en finir avec ces prétentions fondées sur une imagination malade?

Et j'insistai et je tonnai, citant à l'appui de ma thèse nombre de faits bien connus de mon auditoire, et, pour la première fois peut-être, j'eus la consolation de voir que mes paroles faisaient entrer la conviction chez ces natures si encroûtées dans leurs vieilles superstitions.

Deux jours après, le plus fameux jongleur de l'endroit venait me trouver : « Je fais pitié, dit-il ; délivre-moi de cette magie qui me tue. Si tu réussis, je promets de me préparer au baptême. »

Afin d'être en état de le désabuser, je lui fis décrire la manière dont l'esprit, c'est-à-dire la magie, s'était emparé de lui, et voici le résumé de ce qu'il me raconta :

Il errait un jour sur la montagne en compagnie d'un autre chasseur, et, malgré leurs nombreuses allées et venues, ils ne trouvaient rien à tirer. Il faisait chaud, la faim les tourmentait ; ils marchaient, ils couraient, espé-

rant toujours trouver un gibier qui semblait les fuir. N'ayant rien à se mettre sous la dent, mon Yœs'en — c'est le nom du sorcier — fuma sans discontinuer jusqu'à ce que la tête commença à lui tourner. Le soir, le temps se mit au froid, et le chasseur, affamé et accablé de fatigue, s'affaissa soudain et perdit connaissance. Puis ce furent des frissons violents suivis de contorsions à n'en plus finir. Quand il revint à lui, Yœs'en était paralytique, et depuis, c'est l'exercice ou métier de jongleur qui le fait vivre.

Je cite ces détails, tout insignifiants qu'ils soient, pour donner une idée des phénomènes que les sauvages regardent comme l'indice de pouvoirs surnaturels. D'après eux, la pamoison du chasseur, suivie des contorsions, qu'était-ce, sinon l'esprit de la magie qui venait de s'emparer de lui? En réalité, comme je l'expliquai à mon interlocuteur, ce qui n'est point imagination n'est rien moins que naturel. A jeun comme il était, la nicotine du tabac avait été trop forte pour sa constitution déjà affaiblie par la fatigue et un refroidissement sérieux.

Yœs'en m'écouta sans paraître très convaincu de la justesse de mon diagnostic; mais il m'assura qu'il voulait en finir, me demanda de prier pour lui, et, comme preuve de sa bonne volonté, il me remit une aumône sous la forme d'une magnifique peau de martre et s'engagea à faire tout son possible pour éviter des pratiques dont il commençait, du reste, à douter de l'efficacité. Je sais que jusqu'ici il a tenu parole. Puissent-ils persévérer, lui et ses compères!

Ne quittons pas ces parages sans saluer mon fidèle ami, M. Loring, l'agent des sauvages, qui réside tout auprès. Ce serait m'attirer des reproches discrètement formulés, mais, à son avis, non moins fortement motivés, et me priver de quelques instants de repos accompagnés

d'un confort rare en ce pays. Le foyer de M. Loring, c'est une oasis dans le désert, une goutte de civilisation dans un océan de sauvagerie. Faisant allusion à l'engouement inconcevable pour le Klondyke que nous constations à pareille époque, l'année dernière, nous remarquons ensemble combien les temps sont changés, lorsqu'un jeune homme de mine affable, mais qui boîte terriblement, demande à parler à mon hôte.

— Puisque nous en étions rendus au Klondyke, me dit Mme Loring, après le départ de l'infortuné mineur, vous venez d'en voir une relique.

Et elle me raconte que ce jeune homme avait passé par ici l'année dernière avec un compagnon, mais que ni l'un ni l'autre n'avaient pu se rendre à l'Eldorado tant prôné. Ils s'étaient bâti une cabane dans le bois, comptant y passer l'hiver; mais la faim, cette terrible visiteuse, qui connaît si bien nos pays, les menaçait évidemment, et, tandis que mon jeune homme persistait à garder la maison, son compagnon était parti à l'aventure, espérant gagner ou un campement indien ou peut-être même le village de Hazelton. Ce qu'il gagna, ce fut la mort, qu'il trouva dans le bois, après avoir vécu quelque temps de carcasses de chevaux morts, près desquels on découvrit son cadavre.

Restait mon jeune homme. Une bande d'Indiens errait un jour dans la forêt en quête de gibier, lorsqu'ils aperçurent une cabane en troncs d'arbres, à moitié enfouie sous la neige. Se hasardant à y entrer, ils s'étonnèrent de n'y trouver personne. Les restes d'un feu récemment éteint accusaient seuls le passage de l'homme. Ils allaient se retirer lorsqu'il leur sembla entendre un faible cri, comme un gémissement. Regardant de plus près, ils découvrirent, dans la mi-obscurité de la hutte, une tête d'homme, maigre et décharnée, émergeant à peine d'un

tas de couvertures qui cachaient le corps. C'était mon jeune homme qui se mourait de faim.

Les Indiens lui prodiguèrent alors tous les soins que réclamait son état désespéré. Il put bientôt se lever; mais, pendant longtemps, il lui fut impossible de marcher; il avait les deux pieds affreusement gelés. Il leur raconta alors que lui aussi s'était fatigué du campement et avait voulu l'abandonner pour éviter la faim qui le menaçait; mais que, s'étant gelé en chemin, il était revenu sur ses pas et avait franchi sur la neige glacée la distance déjà parcourue, en se servant uniquement de ses mains et de ses genoux comme moyen de locomotion.

Pour en finir avec ce Klondyke, qui, sous couleur d'offrir la fortune, a fait tant de malheureux dans nos pays, je rapporterai le cas d'un autre groupe de blancs dont on vient de m'apprendre le sort. Comme toujours les futurs mineurs étaient deux associés, et eux aussi s'étaient construit un refuge pour passer la mauvaise saison dans la forêt. L'un d'eux, qui paraît en avoir assez de la vie de privations que leur imposait le pays, a pris dernièrement le chemin de la côte. L'autre n'a pas voulu le suivre. Une bande de sauvages à la chasse l'a trouvé dans sa cabane, tenant un fusil en main et ayant le haut de la tête complètement emporté par un coup de feu. Évidemment, c'est son camarade qui l'a mis dans cette posture, après lui avoir donné le coup de grâce. Un suicidé n'aurait jamais pu garder son arme en main. Mais allez donc éclaircir pareille affaire dans un pays comme le nôtre! Il va sans dire que son compagnon n'a pas attendu une enquête pour décamper. Quels tristes exemples pour mes pauvres Indiens!

J'arrête ici mon récit, car je m'aperçois que j'abuse de votre patience. Je suis loin pourtant d'avoir parlé de

toutes mes courses de l'été dernier. Mais bien qu'on se fasse insensiblement sauvage en vivant avec les sauvages, je me crois encore assez civilisé pour deviner que mes longueurs ont dû vous fatiguer. Si vous le permettez donc, je laisserai à une autre fois le soin de vous raconter mon voyage chez les Sékanais du lac d'Ours.

A.-G. MORICE, O. M. I.

VICARIAT DU MACKENZIE

LETTRE DE Mgr GROUARD. — Traité entre le gouvernement canadien et les Sauvages du Nord. — Voyage de la commission vers le petit lac des Esclaves. — Description du personnel. — Le R. P. LACOMBE : ses noces d'or. — Assemblée des sauvages. — Clauses du traité. — Ovation aux missionnaires.

Mission de la Nativité, lac Athabaska,
27 décembre 1899.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE (1),

L'année 1899 a vu se passer un événement assez important dans notre pauvre vicariat et je crois que vous en lirez le récit avec le bienveillant intérêt qui vous anime pour tout ce qui regarde nos Missions. Je veux parler du traité que le gouvernement canadien a fait avec les Indiens du district d'Athabaska.

Ce pays fait partie du Canada et appartient à l'Angleterre, mais jusqu'à ces derniers jours, ni l'Angleterre ni le Canada, ne s'en sont occupés, sinon pour en tirer les fourrures, objet d'un commerce lucratif. On ne nous avait même pas fait la faveur d'établir un bureau de poste dans toute l'étendue de ce vaste territoire. Tout d'un coup, la nouvelle que de riches mines d'or ont été découvertes dans le haut Yukon se répand dans le

(1) Cette lettre était adressée au regretté P. ANTOINE.

monde entier et une foule énorme se précipite vers cette seconde Californie. Tous les chemins conduisent à Rome, dit le proverbe, et beaucoup de gens s'imaginèrent que cela pouvait s'entendre aussi du Klondyke, surtout ceux qui ne voulaient pas faire la dépense du voyage par l'océan Pacifique. Alors, ils prirent la voie du Mackenzie, ou de la rivière la Paix, ou se lancèrent à l'aveugle à travers les forêts. Bref, ce fut une véritable invasion qui changeait complètement le genre de vie des aborigènes, créait de nouvelles relations et par suite amenait le gouvernement à intervenir. On fit, en outre, circuler des bruits de découvertes de mines d'or d'une richesse inouïe dans les rochers du fond du lac, au grand lac des Esclaves ; des compagnies se formaient déjà, réunissaient un capital considérable, envoyaient des explorateurs, des ingénieurs, des experts, des mineurs, etc. Enfin le projet de pousser le chemin de fer d'Edmonton vers la rivière Nelson ou des Liards et de là vers le Yukon obligeait le gouvernement à établir un système quelconque d'administration dans ce pays. Voilà pourquoi il avait décidé de faire un traité avec les sauvages du Nord, comme il en avait été fait avec ceux des prairies. Il s'agissait d'amener les tribus, jusqu'à présent libres et indépendantes, à reconnaître l'autorité du gouvernement et à lui abandonner leurs droits sur leurs terres, en recevant en retour certaine somme d'argent et autres avantages à titre de compensation. Les métis devaient aussi recevoir ce qu'on appelle des *scrips,* c'est-à-dire un titre légal, les rendant propriétaires de terrains considérables. Le gouvernement d'Ottawa n'était pas sans inquiétude sur le succès de son entreprise. Des nouvelles alarmantes reproduites par les journaux représentaient nos sauvages comme indisposés, mécontents, hostiles même. Il importait donc au gouvernement d'employer

tous les moyens de réussir, et sachant que la grande majorité des Indiens est catholique, il pensa que l'influence d'un de leurs missionnaires lui serait fort utile et il fit appel au R. P. Lacombe, si universellement connu et estimé des sauvages comme des blancs. Avec l'assentiment de son évêque, le Révérend Père accepta la proposition du gouvernement et fit partie de la Commission nommée pour le traité à titre de *conseiller et aviseur* (counselor and advisor). Or, depuis longtemps, j'étais préoccupé de la tournure que les choses pouvaient prendre et de l'avenir plus ou moins favorable qui serait fait à nos Missions par l'ingérence du gouvernement dans une foule de questions que nous étions accoutumés à résoudre seuls. Aussi la nomination du R. P. Lacombe me remplit-elle de joie. J'y voyais un gage des dispositions bienveillantes du pouvoir vis-à-vis de la religion. De plus, le chef de la commission voulut bien m'offrir un passage et comme j'avais formé le projet d'assister aux délibérations et aux discussions préliminaires du traité, partout où je pourrais m'y rendre, j'acceptai cette offre avec reconnaissance, et je partis avec le R. P. Husson, le R. P. Calais et deux Sœurs de la Providence pour Athabaska-Landing, où le personnel de la commission ne tarda pas à nous rejoindre. Là le bateau de Saint-Bernard devait venir prendre nos missionnaires et une brigade de voyageurs du petit lac des Esclaves était attendue pour haler les barges du gouvernement, au nombre de trois. Nous espérions partir tous ensemble et voyager de conserve, mais à mon grand regret nous fûmes obligés de nous séparer, et le 3 juin je m'embarquai avec le R. P. Lacombe et les membres de la commission, et laissai mes compagnons au Landing. Avant d'aller plus loin, il est bon de vous faire connaître les personnages chargés de traiter avec nos Indiens et nos

métis, et formant deux commissions distinctes. La première comprenait M. David Laird, premier lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, actuellement surintendant des affaires indiennes, vieillard respectable, d'une taille gigantesque, aux manières graves et dignes, d'une noble simplicité, sans prétention, presque impassible, supportant le froid, le chaud, la pluie, les vents, avec une égalité d'humeur surprenante dont un philosophe stoïque eût pu être jaloux, chrétien sérieux, membre, je crois, de l'Eglise anglicane ; plein de prévenance envers moi, il n'a jamais manqué de m'inviter à dire le *Benedicite* et les grâces à chaque repas. Je lui dois sans doute de la reconnaissance pour m'avoir donné un passage et m'avoir fort bien traité ; mais, comme j'ai eu le temps de l'observer durant un long voyage, je ne vous esquisse son portrait que d'après la réalité vraie. Après lui vient M. Ross, ministre des travaux publics des territoires du Nord-Ouest, très brave homme, obligeant, d'humeur joviale ; puis M. Mackenna, secrétaire du ministre de l'intérieur à Ottawa; Irlandais d'origine, il joint la verve spirituelle de ses compatriotes à leur attachement inébranlable à la foi catholique. Enfin le R. P. Lacombe, que je n'ai pas besoin de vous dépeindre. Il est tel que vous l'avez connu, seulement la vieillesse et les infirmités qui l'accompagnent commencent à s'appesantir sur lui et il ne peut plus braver impunément comme autrefois les intempéries de l'air et des saisons. Deux secrétaires, un trésorier, un docteur sont attachés à la première commission, ainsi que plusieurs hommes de service, cuisiniers etc. La seconde commission chargée de donner les *scrips* aux métis se compose du major Walsh et de M. Coté, Canadien français, et de deux secrétaires. Une troupe de la police montée, douze hommes sous la conduite d'un officier, forme une escorte d'honneur. M. Round, de la

Compagnie de la baie d'Hudson, est l'organisateur des transports de cette nombreuse caravane et de ses provisions et bagages. Il a déjà trouvé quelques hommes pour travailler dans les bateaux, mais comme je l'ai dit plus haut, c'est du petit lac des Esclaves que doit venir la majeure partie des équipages.

On a donné rendez-vous aux sauvages du petit lac des Esclaves pour le 8 juin. Ce mois commence et l'on devrait déjà être parti. Qu'est-ce qui nous retient? C'est que les gens sur lesquels on compte ne viennent pas. On a beau braquer les lunettes, examiner la rivière, on ne voit rien descendre. Pourquoi ne viennent-ils pas? C'est la question que l'on se fait les uns aux autres. « La glace n'est pas encore brisée sur le petit lac des Esclaves, » dit celui-ci. « Les sauvages sont indisposés et ne veulent pas de traité, dit celui-là, et c'est pourquoi ils ne viennent pas chercher les envoyés du gouvernement. » D'autres se perdent en folles suppositions, mais toujours est-il que nous sommes encore au Landing comme des âmes en peine attendant l'heure de la délivrance. Enfin le samedi 3 juin, le gouverneur veut partir, nous avons trop peu d'hommes pour haler la ligne. Eh bien, nous irons plus lentement, nous marcherons cependant et nous rencontrerons plus tôt les gens du petit lac des Esclaves.

On charge les bateaux qui se remplissent jusqu'aux bords. On cherche à se caser le moins mal possible au milieu de tous ses colis. La trompette donne le signal du départ et les rames trop peu nombreuses éloignent avec peine les embarcations du rivage et les poussent mollement vers le bord opposé, où se trouve le chemin de halage. Il m'en coûte de laisser les PP. Husson et Calais et les deux Sœurs au Landing ; je me console dans l'espérance que nos gens du petit lac des Esclaves ne tarderont pas à paraître et qu'en forçant de rames ils nous

rattraperont en route. L'eau est haute, le courant très fort, le chemin de halage a disparu, les quelques hommes qui montent nos bateaux tirent cependant leurs colliers et s'attellent à la corde, mais ils se fatiguent vite de haler des charges si lourdes. Ils se reposent en fumant leur pipe et se remettent en marche; nous avons à peine franchi la distance de 4 milles que nous campons; les maisons du Landing sont encore en vue. Mais enfin c'est déjà beaucoup d'être partis. Joseph Savoyard est le guide, il retourne le soir au Landing. Les sauvages et les métis des environs doivent y venir pour la messe et Joseph va essayer d'en engager quelques-uns pour le voyage.

Le dimanche matin, la trompette guerrière sonne le réveil, un peu tard, car il été décidé qu'on ne se presserait pas. Le P. Lacombe et moi nous prenons donc largement le temps de dire nos messes auxquelles nos catholiques viennent assister. Joseph est de retour un peu avant midi. Il a trouvé quatre hommes du lac Baptiste, qui ont consenti à travailler dans nos bateaux, mais comme ils ont été pris au dépourvu, ils ont demandé quelques heures de répit afin d'aller chercher habits, couvertures, etc., et nous allons camper quelques milles plus haut pour les attendre. Durant la nuit, le vent a soufflé du nord-ouest, il fait froid, il pleut, aussi point de clairon le lendemain matin. Le P. Lacombe se lève cependant et va jeter un coup d'œil sur les environs. Il rentre bientôt dans notre tente en me criant : « Monseigneur, voilà vos gens qui arrivent! Une barge qui descend à la voile et qui est pleine de monde! Ça ne peut être que les gens du petit lac des Esclaves. » Je suis vite debout et cours à la côte en même temps que la barge y abordait. M. Round y est déjà et fait maintes questions, lesquelles n'obtiennent aucune réponse satisfaisante.

— D'où venez-vous?

— Du petit lac des Esclaves.

— Qui êtes-vous ?

— Des mineurs qui revenons de la rivière la Paix, où nous avons laissé plusieurs de nos compagnons morts du scorbut. Nous en avons encore perdu en route, et nous en avons ici qui auront de la peine à guérir.

— Mais ne vous a-t-on pas donné de lettre?

— Non, aucune lettre.

— Et à la Mission, dis-je, on ne vous a donné aucune lettre ?

— Non.

— Et les jeunes gens que l'on a demandés pour remonter les commissaires du gouvernement, sont-ils encore loin?

— Ils sont encore au petit lac des Esclaves.

— Comment ! Ils ne viennent pas nous chercher?

— Non, personne ne vient.

Imaginez l'effet que ces courtes nouvelles produisirent sur M. Round et sur moi. Que le bourgeois de la Compagnie ne lui ait même pas écrit un mot, il ne pouvait le concevoir, pas plus que je ne comprenais, moi, que la Mission me laissât ainsi dans un grand embarras, sans me prévenir de rien. On savait pourtant que je revenais avec des Pères et des Sœurs et que je comptais sur le bateau et les voyageurs de Saint-Bernard qui descendent chaque année à cette époque au Landing pour transporter nos bagages. Il se passait quelque chose d'anormal et on ne prenait pas la peine de m'envoyer quelques lignes d'avertissement ou d'explication.

Les pauvres mineurs en déroute avaient hâte d'atteindre le Landing et nous quittèrent. Le vent, le froid, la pluie, nous forcèrent de rentrer dans nos tentes, et nous voilà plongés dans de tristes réflexions. Cependant, il

fallait sortir de là. Le nombre d'hommes de service était insuffisant, malgré les recrues que Joseph avait embauchées. Renoncer à l'expédition, il ne fallait pas y penser. Alors M. Round obtint de l'officier commandant la troupe, qu'il engagerait ses hommes à haler leur embarcation, ce à quoi ils consentirent moyennant une juste rétribution, et les sauvages ou métis que l'on avait pu ramasser furent partagés entre les deux autres bateaux. La journée entière fut employée à régler ainsi les choses, tout en discutant les motifs plus ou moins plausibles auxquels les gens du petit lac des Esclaves avaient obéi, en refusant de se rendre à notre appel. M. Round croyait tout simplement qu'ils s'étaient mis en grève et cherchaient par cette voie banale à obtenir une augmentation de salaire. La plupart des agents du gouvernement n'auguraient rien de bon de cette abstention qui leur paraissait assez naturellement une manifestation hostile à leur projet. Du reste, le temps froid et pluvieux assombrissait les esprits et ne permettait guère d'envisager la situation sous un aspect plus riant. Sur le soir, nous vîmes un canot remonter la rivière à force de rames et se diriger vers nous. C'était le P. Husson qui arrivait du Landing pour me consulter sur l'embarras dans lequel il se trouvait. Lui aussi, voyant venir la barge des mineurs, avait cru que c'étaient les gens du petit lac si impatiemment attendus, mais son illusion avait été, comme la nôtre, promptement dissipée, et il ne savait que faire avec le P. Calais et les pauvres Sœurs dans des circonstances si désagréables. Moi-même j'étais fort en peine à leur sujet. Nous convînmes cependant qu'il devait se procurer un bateau et engager des rameurs au fur et à mesure qu'il en trouverait. Que s'il n'y réussissait pas, nous lui enverrions des hommes et une embarcation aussitôt que nous serions arrivés au petit lac des Esclaves. Ainsi que vous le

voyez, d'un côté comme de l'autre, la perspective n'était pas bien encourageante. Le lendemain, le soleil reparut brillant dans un ciel sans nuage, et notre caravane se remit en marche. Les hommes de la police montée, ou, si vous désirez une dénomination plus usitée en France, les gendarmes à cheval, imitèrent nos sauvages et nos métis, et avec un courage vraiment admirable, ils prirent leur collier, s'attelèrent à la corde et se mirent à haler leur bateau, enfonçant dans la vase d'où ils avaient peine à s'arracher, parfois marchant dans l'eau jusqu'au ventre, plus loin, s'accrochant aux branches de la côte pour affermir leurs pieds glissants sur une pente humide, faisant enfin l'apprentissage du métier le plus pénible auquel une créature humaine puisse être réduite quand elle n'y est pas formée dès le bas âge. Ajoutez à cela des pluies d'orage journalières qui trempaient ces pauvres gens jusqu'aux os et vous aurez une idée des agréments de ce voyage. Nous avancions très lentement, et rien ne venait rompre la monotonie du trajet. La plupart de ces messieurs pensaient rencontrer du gibier en abondance, ours, orignaux, caribous, etc.; ils s'étaient en conséquence approvisionnés d'armes et de munitions, mais nous ne vîmes pas seulement un chat. Nous croisâmes encore quelques mineurs, qui, comme les premiers dont j'ai parlé, revenaient découragés, ruinés, épuisés, après avoir essayé en vain d'atteindre les rives du Klondyke qui, comme un mirage trompeur, les avait égarés dans nos vastes solitudes. Le 8 juin, jour fixé pour le rendez-vous au petit lac des Esclaves, nous étions encore dans la rivière Athabaska.

Cependant nous avions une petite consolation qui avait bien son prix. Les terribles maringouins nous laissaient jouir d'une paix presque complète, surtout pendant la nuit, car il faisait généralement froid. Le 10, nous arri-

vâmes à la fourche de la petite rivière des Esclaves, changement de décors, mais uniformité constante dans la difficulté et la lenteur de la marche. Plusieurs fois, dans les rapides, les cordes cassent et les bateaux s'en vont entraînés à la dérive, tantôt ils embardent, tantôt ils échouent sur des roches cachées, et il faut des heures entières pour les remettre à flot. C'est là surtout que nous regrettions de ne pas avoir les voyageurs du petit lac des Esclaves, qui sont accoutumés à vaincre ces obstacles, qui connaissent tous les tours et détours du courant, toutes les roches qui hérissent le lit de la rivière, qui, enfin, ont une longue habitude et une expérience consommée dont nos équipages improvisés sont dépourvus. Nous arrivons pourtant au-dessus des rapides et le travail devient moins pénible.

Le 12, nous campons sur une jolie pointe formant prairie, bordée par un léger rideau de saules et de trembles; plus loin, de sombres épinettes élèvent leurs cimes dentelées et bornent l'horizon. A gauche, de l'autre côté de la rivière, un peu en amont, un large ruisseau y déverse son onde limpide et ouvre aux regards une riante vallée, où l'œil suit avec plaisir les sinuosités de son cours. L'air est calme, le ciel pur, et le soleil, sur son déclin, éclaire ce frais paysage d'une lumière douce et sereine. Le théâtre est préparé, introduisons les personnages sur la scène. Mais, demanderez-vous peut-être, de quoi s'agit-il? D'un drame ou d'une comédie? Non, mon cher Père, ni de l'un ni de l'autre. C'est un petit mystère que je vais vous dévoiler. J'ai appris tout récemment, hier, je crois, que demain, 13 juin, fête de saint Antoine de Padoue, est le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Lacombe. Je savais depuis longtemps, comme tout le monde, que de grandes fêtes se préparaient à Saint-Albert pour célébrer dignement ses noces d'or au

retour de son expédition, mais j'ignorais la date précise de son ordination, quand hier j'en eus connaissance. Je sentais bien que nous ne pouvions rien faire de convenable pour un tel jubilé. J'avertis cependant les quelques catholiques de la commission en les invitant à venir au moins assister à la messe du révérend Père, le jour de son jubilé. Nous étions donc campés à l'endroit que j'ai décrit plus haut, et l'heure du repos approchait. Le P. Lacombe et moi étions seuls dans notre tente. Je lui offris alors mes félicitations les plus cordiales au nom de tous les missionnaires du Nord-Ouest et même au nom de tous les Oblats du monde entier, tout en lui exprimant mes regrets de ne pouvoir célébrer plus solennellement son grand jubilé. Je n'avais, hélas ! aucun présent à lui faire, quand je me souvins d'une boîte de cigares qu'un curé des États-Unis m'avait donnée et qui était restée cachée au fond de mon porte-manteau. A défaut de mieux, je priai le cher Père de vouloir bien l'accepter. Mes petits compliments étaient à peine terminés, quand on frappe à la porte de la tente. C'était tout le personnel de la commission, le gouverneur en tête, qui venait rendre hommage au bon P. Lacombe. La tente était trop étroite, nous dûmes sortir pour accueillir ces nobles visiteurs, lesquels s'empressèrent de féliciter le vénérable jubilaire en lui serrant cordialement la main. Alors M. Mac-Kenna s'avance, et en sa qualité d'Irlandais catholique, lit une adresse en anglais fort bien composée, et pour les idées et pour le style. M. Prudhomme, secrétaire de la commission des métis, se présente ensuite et donne lecture d'un très beau compliment en français. Enfin, M. Coté, qui est poète à ses heures, récite une brillante tirade de vers qui lui ont été inspirés par la circonstance.

Le cher Père, surpris et touché de ce concert d'éloges, de cette manifestation de respect et d'affection pour lui,

a de la peine à contenir son émotion. Il fait un effort sur lui-même et remercie ces messieurs de l'honneur et du plaisir qu'ils lui font. Il adresse lui aussi à chacun, et particulièrement au gouverneur, des paroles délicates et flatteuses ; bref, son petit discours est accueilli par des applaudissements. Un petit détail qui donne à cette fête une couleur locale : les adresses étaient écrites sur des écorces de bouleau. Le cher Père les conserve comme un souvenir bien modeste, mais éloquent, de son cinquantième anniversaire de prêtrise. Avant de congédier ses visiteurs, il court chercher la boîte de cigares que je viens de lui donner, l'ouvre, et chacun s'empresse autour de lui, car il y a longtemps que les cigares ont disparu et que l'on est réduit à fumer la pipe. Cela tint lieu de banquet, de liqueurs, de bouquets et de feu d'artifice.

Le 13, nos catholiques assistèrent à la messe du révérend Père, pendant laquelle je chantai quelques cantiques cris, que sauvages et métis répétaient en chœur. Point de pompes, ni de cérémonies, une toile pour temple, une table portative pour autel, l'herbe de la prairie pour tapis, mais Dieu était là, le même Dieu qui avait accompagné, protégé, fortifié le vaillant missionnaire pendant cinquante années de travaux apostoliques dans les immenses plaines de l'Ouest, et qui venait renouveler sa jeunesse comme celle de l'aigle. Il convenait que le jour de son jubilé sacerdotal le trouvât ainsi au cours d'une expédition lointaine, au milieu des représentants du gouvernement canadien, investis d'une mission civilisatrice que sa présence et son influence vont faire réussir. C'est grâce à son zèle infatigable pendant ces longues années de vie apostolique que la civilisation a pu se répandre si merveilleusement dans les territoires du Nord-Ouest, et la tâche délicate qui lui est confiée et qu'il remplira fidèlement sera le digne couronnement de

toute une vie de dévouement religieux et patriotique.

Mais il vous tarde sans doute de nous voir arriver au petit lac des Esclaves, et cependant nous en sommes encore loin. S'il fallait raconter même brièvement les aventures, les désagréments, les tempêtes, que nous avons eu à traverser, j'en aurais trop long à écrire. Je supprime tout cela et termine d'un mot notre long voyage. Le 19 juin, après midi, nous débarquons à notre grande satisfaction. Les gens nous attendaient avec impatience depuis le 8, jour auquel on leur avait donné rendez-vous. Il n'y avait point chez eux les sentiments hostiles qu'on leur supposait. Et pourquoi n'étaient-ils pas venus nous chercher au Landing, comme on le leur avait demandé ? On m'a dit que le bourgeois de la Compagnie, n'ayant pas reçu les ordres par la filière administrative, n'a pas fait d'efforts sérieux pour engager les voyageurs réquisitionnés. Quant au bateau de la Mission, les gens, craignant que le traité ne se fît durant leur absence, n'ont pas voulu partir avant que les affaires ne fussent terminées.

Nous saluons Mgr Clut, les R. P. Falher et Dupé, les Frères et les Sœurs, et nous nous félicitons de nous retrouver tous ensemble.

Le 20, première séance générale de la commission du gouvernement et des sauvages du pays. Une immense tente est dressée au milieu d'une vaste plaine. La troupe a repris son air martial et revêtu son costume de parade. Au signal donné par le clairon, elle se rend aux abords de la tente et présente les armes aux commissaires du gouvernement qui prennent leurs places. Je me tiens à côté du R. P. Lacombe avec le R. P. Falher. Du côté opposé, trois ministres protestants de l'Église anglicane sont aussi présents. Les sauvages se font attendre, on leur dépêche un messager pour les prier de venir, et ils arrivent enfin. L'herbe de la prairie leur sert de siège.

Toute la population métisse et blanche les entoure. Le gouverneur se lève, décline ses titres et sa commission, et exhibe ses lettres patentes revêtues du sceau royal comme preuve authentique du pouvoir qu'il a de conclure le traité. Il expose ensuite les intentions du gouvernement, l'étendue du territoire qu'il veut annexer au Canada, les obligations auxquelles il s'engage. Les sauvages sont libres de chasser et de pêcher comme par le passé, mais s'ils veulent s'établir sur des terres, cultiver le sol ou élever des troupeaux, on leur garantit une étendue assez considérable de terrain, on leur fournira des instruments d'agriculture, des semences, des bestiaux, etc. Chaque année, ils recevront une pension de 5 dollars (25 francs) par tête. Les chefs en auront 25 et les conseillers 15. Cette année, la somme sera doublée à titre sans doute de joyeux avènement. Des écoles seront établies pour l'instruction des enfants. Les sauvages ne sont pas forcés d'accepter le traité, qu'ils délibèrent sur les propositions du gouvernement, qu'ils choisissent un chef et des conseillers chargés de parler au nom de tous. Ces paroles dites, et fort bien interprétées en cris par un métis anglais, ex-commis de la Compagnie, le gouverneur lève la séance en indiquant l'heure de la seconde réunion.

La promesse d'écoles pour les enfants sauvages était naturellement ce qui me préoccupait le plus. Que prétendait-on faire? Quels maîtres seraient chargés de ces écoles? Quelle instruction donneraient-ils? Ces questions primaient pour moi toutes les autres. C'était surtout pour les suivre de près et pour donner au besoin à nos chrétiens avis et conseils que j'avais voulu assister à toutes les délibérations.

A la deuxième séance, les sauvages reviennent avec chef et conseillers. Maintes explications furent demandées et données sur divers points du traité. On voyait fort bien

que ces pauvres gens se tenaient sur la réserve, craignant de ne pas sauvegarder assez leur liberté et de s'engager dans des liens qu'ils ne pourraient plus briser. Quelques-uns émettaient des prétentions exorbitantes. Ils auraient volontiers stipulé que le gouvernement serait désormais chargé de les loger, de les vêtir, de les nourrir, et de les payér encore par-dessus le marché. Le gouverneur répondait avec prudence et se gardait bien de promettre plus qu'il n'était autorisé à accorder.

On arrive à la question des écoles, et le gouvernement déclare de nouveau d'une manière générale et vague que des écoles seront construites et des maîtres envoyés pour instruire les enfants. Alors un des conseillers, frère du chef, se lève et prend la parole. « Nous aussi, dit-il, nous désirons que nos enfants soient instruits, mais encore faut-il savoir quel genre d'instituteurs le gouvernement veut nous donner. Prétend-il nous imposer ceux qui lui plaisent, ou bien voudra-t-il tenir compte de nos sentiments ? » Vous devinez l'intérêt que nous prenons à ces débats. Prêtres catholiques et ministres protestants dressent les oreilles. Attention, le gouvernement va parler. En effet, M. Laird se lève ; il a compris la portée de l'interpellation, et il déclare solennellement que l'intention du gouvernement était de respecter la liberté de conscience. « Je vois ici, dit-il, des missionnaires représentant des églises différentes. Eh bien, je suis autorisé à vous dire que le gouvernement vous donnera des maîtres d'école de la religion à laquelle vous appartenez. »

Alors vous eussiez vu le brave conseiller qui avait posé la question, entraîné par un élan de joie et d'enthousiasme, battre des mains et se tournant vers le P. Falher, étendant vers lui le bras et l'index d'un mouvement rapide et énergique : « Père, fit-il, c'est toi que nous choi-

sissons pour notre maître ! » Et les sauvages de l'imiter, de battre des mains, de pointer leur doigt comme une flèche vers le Père et de répéter : « Oui, oui, c'est toi que nous choisissons pour notre maître ! » A cette manifestation naïve et spontanée de leur attachement à la foi catholique, le P. Falher tremble de surprise et d'émotion, le cœur me bat de joie et d'orgueil *légitime*, je crois. Les révérends sont couverts de confusion, car, à la face des représentants du gouvernement, devant la foule assemblée, réunion la plus imposante qui se soit jamais tenue dans le pays, la voix du peuple a déclaré que le prêtre catholique est son guide et son pasteur. J'étais loin de m'attendre à une telle explosion de sentiments de fidélité à la religion de la part de ces pauvres gens, du conseiller surtout que j'avais trouvé en plusieurs rencontres incivil et grossier. Je remerciai le bon Dieu qui leur avait donné la grâce de faire une si éclatante profession de leur foi, et je ne craignis plus de les encourager à accepter le traité, puisque le gouvernement venait de déclarer hautement la ligne de conduite qu'il voulait tenir en matière d'éducation. Cependant, il restait encore quelque indécision dans les esprits et le R. P. Lacombe leur adressa la parole et leur fit voir que leur intérêt bien entendu était de souscrire aux propositions qui leur étaient faites. Les anciens se rappelaient qu'il était le premier missionnaire catholique du petit lac des Esclaves, les autres le connaissaient de nom et de réputation ; tous avaient confiance en lui, et son discours dut les convaincre, car ils se décidèrent à donner leur adhésion aux propositions du gouvernement.

Le soir de ce jour mémorable, le révérend de l'endroit se rendit au camp des sauvages et essaya de les faire revenir sur ce qu'ils avaient dit relativement à la question des écoles et en faveur du prêtre catholique, mais il

en fut quitte pour sa peine et essuya là un nouvel affront.

A la troisième séance, lecture définitive et signature du traité. Il y eut encore quelques hésitations de la part des sauvages. Un moment même on put craindre de voir se manifester une opposition sérieuse. C'était en quelque sorte les dernières convulsions de l'agonie. Il en coûtait à ces pauvres gens de voir un long passé de liberté et d'indépendance disparaître pour toujours. Mais que pouvaient-ils faire? Que gagneraient-ils à refuser le traité? Ils n'empêcheront pas le gouvernement de s'établir dans le pays malgré eux et ils perdraient les avantages considérables qu'on leur promet. Ils comprenaient cela et le chef avec ses quatre conseillers alla mettre la main à la plume et le traité fut signé. Immédiatement le coffre-fort rempli de dollars en papier s'ouvrit, et chacun s'empressa de venir recevoir la somme accordée. Dans le voisinage, des marchands avaient déjà préparé leurs comptoirs où tout l'argent distribué ne tarda pas à s'écouler. Les métis devaient à leur tour recevoir leurs *scrips*.

Mais comme nous avions subi un très long retard, qu'un grand nombre de postes restait à visiter, qu'on pouvait craindre de nouveaux contre-temps, les commissaires tinrent conseil et résolurent de se partager la besogne. Au lieu d'aller tous ensemble à chaque rendez-vous, ils se diviseraient en petits groupes ayant chacun leur destination spéciale : M. Laird et le P. Lacombe au Landing de la rivière la Paix, au Vermillon et à la petite rivière Rouge ; MM. Ross et Mac-Kenna, à Dunvegan et au fort Saint-John en haut de la rivière la Paix. Le major Walsh et M. Coté devaient donner les scrips aux métis. Chaque groupe eut pour sa protection quelques hommes de police. Et rendez-vous général fut donné au

fort Chipweyan, lac Athabaska. De là, on se séparerait encore, les uns pour le fort Smith, les autres pour le fond du lac, le fort Mac-Murray, le lac Wabaskand et enfin Athabaska-Landing. J'aurais désiré aller partout avec ces messieurs, mais je ne pouvais me mettre en quatre. Je voulus au moins visiter tous nos Pères, et cependant ne pas manquer l'occasion de descendre la rivière la Paix avec M. Laird, qui me donnait toujours passage, et le cher P. Lacombe, dont la compagnie m'était si agréable et le concours si précieux. Je n'avais point de temps à perdre, et je partis immédiatement avec le F. Jean-Marie Lecreft ; le F. Kerhervé vint nous conduire jusqu'au Landing. Les chemins étaient affreux. Les maringouins, qui nous avaient ménagés dans la rivière Athabaska au début du voyage, s'étaient, je crois, donné rendez-vous dans le portage et n'avaient différé de nous attaquer que pour nous faire une guerre plus acharnée. Ni trêve, ni merci ; tel était leur mot d'ordre. Il n'y avait qu'une chose à faire. C'était de se précipiter tête baissée au milieu de nos ennemis, de faire une trouée dans leurs rangs et d'atteindre par une marche accélérée les bords de la rivière la Paix, où nous pourrions respirer à l'aise. Notre plan réussit fort bien et quoiqu'il en coûtât du sang versé de part et d'autre, le dimanche 25 juin, je disais la messe à la chapelle de la mission Saint-Augustin. Les PP. Lesarrec et Hesse, les FF. Gustave et Mathis, et des Sœurs de la Providence venues l'année dernière, travaillent au progrès matériel et spirituel de cet établissement. Les pauvres Sœurs sont très mal installées et leur école se tient sur un pied bien modeste. Mais déjà une belle et grande maison est debout et elles espèrent y entrer l'automne prochain. Après un jour de repos, le P. Hesse, le F. Jean-Marie et moi nous partîmes pour Dunvegan

où nous arrivâmes par une pluie battante qui dura jusqu'au surlendemain sans discontinuer.

Le cher P. Letreste, qui, depuis si longtemps, réclamait un compagnon, accueillit le P. Hesse avec joie, et promit de lui donner des leçons de castor. Puissent-ils rattraper le temps perdu et préserver nos Indiens des séductions de l'erreur! Savez-vous ce qui est arrivé? Les ministres ont profité de l'isolement auquel le P. Letreste a été réduit et de son impuissance à faire face à tous leurs assauts et ils sont allés prendre pied à terre au fort Saint-John. Voilà une position importante qui sera perdue pour nous, si nous ne venons promptement et énergiquement à la rescousse. Que voulez-vous qu'un pauvre Père fasse, s'il ne peut faire qu'une visite passagère à ce poste, tandis que le ministre y réside en permanence? L'établissement d'une nouvelle Mission s'impose de toute nécessité. Et c'est pourquoi aussi le cher F. Milsent, qui est seul avec le P. Letreste, aurait grand besoin d'un compagnon. Je ne pouvais prolonger mon séjour à Saint-Charles, parce que le traité devait se faire au Landing de la rivière la Paix le samedi suivant. J'y assistai et n'y remarquai rien de particulier, si ce n'est que les sauvages s'étaient mis dans la tête qu'en acceptant le traité, ils étaient sensés s'enrôler dans les rangs de l'armée anglaise, et qu'à tout moment on viendrait les enlever à leurs familles et les envoyer jusqu'au bout du monde faire la guerre aux ennemis de Sa Majesté britannique. On eut grand'peine à leur faire comprendre que la reine avait assez de soldats sans eux, et ils finirent par signer le traité.

Une joyeuse surprise m'attendait là. Le R. P. Husson, que j'avais laissé si en peine à Athabaska-Landing, se présente à moi! Il avait réussi à trouver l'un après l'autre un nombre suffisant de rameurs, s'était procuré un

bateau et mis en route avec le P. Calais et les deux Sœurs, sans compter une bonne partie des bagages. Ils étaient arrivés sains et saufs au petit lac des Esclaves en beaucoup moins de temps que nous et le P. Husson en était parti à la hâte pour me rencontrer encore une fois. Je bénis le bon Dieu de cette heureuse nouvelle.

J'ai oublié de vous dire qu'à Saint-Bernard nous avions invité tous les membres de la commission à venir visiter nos établissements et surtout l'école où les Sœurs de la Providence élèvent une centaine d'enfants. Comme c'est la première fois que le gouvernement envoie des représentants dans ce pays, j'avais à cœur de leur faire connaître et apprécier les travaux de nos missionnaires, dont ils ne se faisaient pas la moindre idée. Ils ont pu voir de leurs yeux qu'au petit lac des Esclaves, à la rivière la Paix, au Vermillon, au lac Athabaska, la religion catholique est la mère de la civilisation et du progrès, et que, par leurs vertus et leur zèle, nos Pères ont fait entrer presque tous nos sauvages dans le giron de l'Église. Ils peuvent témoigner aussi que nous avons à cœur de répandre l'instruction, et nos écoles les ont émerveillés aussi bien que le dévouement héroïque de nos bonnes Sœurs. Il serait, je crois, fastidieux de continuer le récit des opérations de la commission aux différents postes où le traité devait être conclu. Au fort Vermillon, nous trouvons la Mission en progrès. Le P. Joussard a fait construire une nouvelle chapelle qui sera très convenable, une fois terminée. Il lui manque encore plancher, porte et fenêtre. Cependant l'occasion semble bonne d'en faire la bénédiction. La foule est considérable et ne trouvera pas place dans la vieille chapelle, à la messe du dimanche. C'est donc très à-propos d'utiliser la nouvelle bâtisse où tout le monde pourra se loger.

Le P. Joussard se met à l'œuvre et arrange tout si

bien, que la cérémonie fut belle et consolante. Le R. P. Lacombe dut donner le sermon en cris. Le R. P. Dupin était arrivé à temps de la petite rivière Rouge, où il avait donné la mission. Le temps qui était d'abord menaçant se remit au beau. Les sauvages castors, leur chef en tête, drapeau déployé, vinrent en corps à la messe. Le gouvernement et le ministre protestant qui était venu inviter messieurs les Anglais à se rendre à son temple, furent témoins attristés du triomphe de la religion catholique. Des instances si pressantes pour avoir des Sœurs enseignantes me furent faites, que j'ai dû promettre d'en chercher quelque part. Je me suis adressé aux Sœurs de la Providence de Montréal et leur ai demandé cinq religieuses qui devront venir l'été prochain. Au point de vue matériel, il y a progrès dans la petite colonie du Vermillon, les fermes se multiplient, les récoltes sont bonnes, les troupeaux nombreux. La population blanche est venue en masse trouver le P. Joussard et l'obliger en quelque sorte d'établir un moulin à farine sur une petite rivière, où il est facile, dit-on, de construire une digue et une chaussée. Les gens promettent leur concours pour ces travaux qui sont vraiment d'utilité publique. On n'attendait plus que mon approbation que je ne pouvais refuser, mais cela va entraîner des dépenses considérables. Il nous faudrait aussi quelques bons Frères, car le F. Reynier se fait vieux, le F. Debs s'épuise à la besogne et, malgré l'arrivée du F. Behan, on ne peut faire face à tous les besoins.

En passant à la petite rivière Rouge, j'eus un cas de conscience d'un nouveau genre à résoudre. Le chef cris de l'endroit s'est converti récemment et dans la ferveur de sa foi nouvelle, le traité lui a donné quelques scrupules. Il attendait Mgr l'Evêque, disait-il, pour prendre ses conseils et se décider d'après ses avis. Voici com-

ment il m'exposa lui-même son embarras : « Le gouvernement nous propose de lui céder notre pays et nous offre une somme d'argent en retour. Or, moi, je n'ai pas fait ce pays, c'est le bon Dieu qui a fait le ciel et la terre. Donc, si je reçois l'argent qu'on nous apporte, je me rendrai coupable de vol, puisque je serai censé vendre une chose qui ne m'appartient pas. » N'est-ce pas une grande délicatesse de conscience de la part d'un pauvre sauvage? Je lui fis comprendre que cet argent était une compensation des dommages que lui et les siens pourraient subir à la suite du traité. Les blancs pourront venir défricher ; les orignaux, ours, caribous, castors, etc., diminueront sensiblement, et la chasse ne sera pas aussi abondante que par le passé. Il peut donc sans scrupule accepter les offres qui lui sont faites. Il suivit mon conseil et signa le traité. Et voilà comment le gouvernement du Canada doit me savoir gré d'avoir écarté cet obstacle et facilité d'autant le succès de la commission.

Au lac Athabaska, l'acceptation du traité ne fit pas un pli. Ce ne sont pas nos Montagnais qui auraient des scrupules comme le chef cris de la petite rivière Rouge ! Ils demandent sans cesse, ont toujours les mains ouvertes pour recevoir et trouvent qu'on ne leur donne jamais assez, au demeurant fort braves gens et bons chrétiens. Ils me firent une réception enthousiaste, brûlèrent quantité de poudre et les collines rocailleuses qui environnent la Mission se renvoyèrent longtemps les unes aux autres les échos de la fusillade. J'eus la consolation de retrouver nos chers Pères et Frères et les bonnes Sœurs encore tous en vie. Hélas ! le bon Dieu nous a depuis enlevé le cher F. Ancel, dont la perte est une vraie calamité pour tout le vicariat. Daigne la Congrégation nous envoyer au plus tôt un bon Frère char-

pentier, non pour combler le vide causé par cette mort — c'est impossible, car le F. Ancel était un ouvrier d'une activité et d'une adresse incomparables — mais au moins pour compenser un peu le sacrifice qui nous a été imposé.

Agréez, mon révérend et bien cher Père, l'assurance de mon profond respect et de mon affection fraternelle.

† E. Grouard, o. m. i.,
Évêque d'Ibora,
Vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

MISSION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR AU FORT WRIGLEY.

Lettre du R. P. Gouy. — Historique de cette mission. — Progrès lents. — Fanatisme des protestants. — En route pour le Klondyke. — Un prêtre vivement désiré au chevet d'un mourant.

La Mission de Notre-Dame du Sacré-Cœur au fort Wrigley est encore à peu près inconnue dans la Congrégation ; une fois cependant, il me semble, son nom a paru dans nos annales : c'est un rapport du R. P. Ducot, le premier chargé de visiter ce poste.

Le poste du fort Wrigley est situé sur la rive droite du Mackenzie, au pied de hautes collines qui nous ferment l'horizon du côté du nord et de l'est. En face, une île jetée au milieu de la rivière ne nous laisse voir qu'un petit chenal, faible portion du Mackenzie ; sur l'autre rive, encore de hautes collines nous empêchent d'apercevoir les montagnes Rocheuses, qui se dressent en arrière dans leur majestueuse blancheur ; au sud seulement, en amont de la rivière, le regard s'étend à perte de vue.

Le fort Wrigley n'est pas sans charme pour une âme méditative ou pour un poète : la première de ses qualités sous ce rapport, c'est la solitude parfaite dont on y jouit, le calme le plus complet; rien ne trouble le silence si ce n'est le bruit confus d'un rapide qui se trouve juste au-dessus de la Mission. Le vent souffle-t-il du nord, l'on n'entend qu'un bruit sourd, lointain; mais tourne-t-il au sud, rien alors de plus ravissant pour ceux qui l'aiment que ce bruit étourdissant des vagues s'entre-choquant, se poursuivant dans cet étroit chenal. Quelle douce musique pour s'endormir le soir! A la tête de ce rapide se trouve une source d'eau pétrifiante et dans l'île en face, une source d'eau chaude.

Il y a une vingtaine d'années, il n'existait là aucun poste ; enfin en 1880, je crois, la Compagnie de la baie d'Hudson se décida à y construire un fort pour la traite. Auparavant les indigènes de ces parages se rendaient de temps en temps soit au fort Simpson, soit au fort Norman, pour vendre leurs fourrures. C'est ainsi qu'ils avaient vu déjà le missionnaire et que quelques-uns d'entre eux se trouvaient baptisés, mais bien peu. En 1881, S. Gr. Mgr Faraud demanda au R. P. Ducot, de résidence à Good-Hope, et déjà chargé de la Mission Sainte-Thérèse, de visiter cette nouvelle Mission, qu'il mit sous la protection de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Le R. P. Ducot s'acquitta de cette tâche pendant cinq ans, de 1881 à 1886.

Pour l'historique de ses visites et de celles des autres Pères, je n'ai pas d'autres renseignements que ceux du registre de la Mission : en 1881, le R. P. Ducot baptise 2 enfants; en 1882, il en baptise 12 plus 2 adultes et fait 1 mariage ; en 1883, pas de visite; en 1884, je ne trouve qu'un seul baptême; en 1885, il baptise 26 enfants et 14 adultes ; en 1886, il baptise 14 enfants, 9 adultes, fait 4 mariages.

Dans ces visites qui duraient de quinze jours à un mois, le Père était obligé de demander l'hospitalité au bourgeois du fort de la Compagnie et même il devait y réunir les sauvages dans une salle du fort. Les premières années, c'était un catholique, mais il fut remplacé par un protestant. Alors surtout on aurait préféré être chez soi; aussi le R. P. Ducot aurait voulu à tout prix se bâtir une maison. Une année donc, il descendit de la Providence avec le F. Ancel, et entreprit la construction d'une maison qui dans l'espace de quinze à vingt jours fut presque entièrement achevée. Ils partirent ensuite pour Good-Hope. L'année suivante, la maison n'existait plus; on m'a dit qu'elle fut brûlée par le commis de la Compagnie. Ainsi on fut obligé comme par le passé de demander l'hospitalité au bourgeois du fort, toujours protestant désormais; et comme il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, je dirai que la Compagnie a fait tout son possible pour nous couper l'herbe sous les pieds, poussée bien entendu, par les ministres. Mais il n'ont pas gagné grand'chose, et quand, en 1897, ils virent que nous nous établissions définitivement, l'émoi fut grand dans la république protestante du pays : à l'arrivée de notre steamboat, ministres et bourgeois se demandaient avec anxiété si je devais rester là ou redescendre au fort Norman. Mais n'anticipons pas sur les événements.

En l'année 1887, le R. P. Ducot fut déchargé de cette Mission qui revint au R. P. de Kerangué. Celui-ci, qui s'occupait déjà de la Mission du fort Simpson, pouvait plus facilement la visiter que le R. P. Ducot.

En 1887, ce Père y fit 2 baptêmes; en 1888, il baptise 4 enfants, 4 adultes et fait un mariage ; en 1889, la disette où se trouvait réduite la population obligea le Père à pousser directement jusqu'au fort Norman ; il fit cependant un baptême en passant.

En 1890, c'est le tour du R. P. Leconte de visiter cette Mission ; il y vint en compagnie du R. P. Grouard, alors visiteur du vicariat et aujourd'hui notre bien-aimé vicaire apostolique. Ils firent 6 baptêmes d'enfants, 3 d'adultes et 1 mariage. En 1891, le R. P. Leconte y vint encore, il y jeta son dernier coup de filet, car il devait quitter le pays l'année suivante pour aller mourir à Saint-Albert. Il baptise alors 31 enfants, 4 adultes et fait 3 mariages.

En 1892, 3 oblats passèrent au fort Wrigley en descendant le Mackenzie sur le steamboat de la Compagnie : c'était S. Gr. Mgr Clut, qui se rendait à Good-Hope en compagnie du R. P. Audemard et de votre serviteur, qui ne se doutait guère alors qu'il aurait bientôt à travailler, lui aussi, dans ce petit coin de la vigne du Seigneur. Le R. P. Audemard y baptisa 2 enfants.

En 1893, le R. P. de Kerangué étant retenu par la maladie, on eut encore recours aux missionnaires de Sainte-Thérèse. Je dus à mon tour aller visiter cette Mission de Notre-Dame du Sacré-Cœur et commencer par là mon ministère apostolique. Je n'y fis que 2 baptêmes d'enfants.

En 1894, le R. P. Brochu était chargé de la Mission du fort Simpson et de celle du fort Wrigley. Cette année, la mission y fut vite donnée ; ne trouvant personne, le Père passa outre et vint jusqu'à Sainte-Thérèse nous faire une agréable surprise.

En 1895, le R. P. Gourdon y venait, amené par Sa Grandeur, pour y construire enfin une résidence avec l'aide du bon F. Louis Beaudet. Il y eut cette année 8 baptêmes et 1 mariage.

En 1896, le R. P. Gourdon finit son œuvre avec son dévoué F. Marc Leborgne. Tout en achevant de construire sa maison, il donnait la mission, baptisait 7 en-

fants, 2 adultes et faisait 2 mariages. Enfin voilà la maison bâtie, il ne manque plus que celui qui doit l'habiter et il est temps d'y mettre quelqu'un à résidence fixe. Depuis que la Mission est fondée, les ministres n'ont cessé d'y habiter, ils y ont une maison, et un sauvage, élevé dans une école protestante, fait l'office de ministre ; il en dit de toutes les couleurs sur notre compte et s'il ne réussit pas à faire des prosélytes, il finit au moins par faire naître l'indifférence dans ces cœurs qui y sont déjà assez portés naturellement ; mais s'il débitait un peu moins de balivernes, peut-être aurait-il plus de succès.

Cette année, une espèce de ministre le remplace en prévision de notre installation. Le R. P. Ducot et moi insistons auprès de Sa Grandeur pour qu'elle y mette un missionnaire à poste fixe.

Ce n'est qu'en 1897, 8 juin, que le R. P. Vacher vint prendre possession de cette petite résidence ; en même temps, Monseigneur m'avait demandé de venir le rejoindre, pour l'aider à faire connaissance avec la population désormais confiée à son zèle.

Voilà, en quelques lignes, l'histoire ancienne de cette petite Mission, et quoique tout fût contre nous pendant ces quinze années, calomnies des ministres, changement continuel des missionnaires, les sauvages nous préfèrent et ils nous apportent leurs enfants à baptiser. Quant aux grandes personnes, beaucoup encore ne sont pas baptisées, la plupart même, vu la difficulté de les instruire dans les courtes visites que nous leur faisons, sont d'une très grande ignorance.

Arrivés au mois de juin 1897, nous trouvons une maison toute faite, œuvre du R. P. Gourdon, se composant d'une seule pièce de 24 pieds de long sur 16 de large, une cheminée dans un angle ; à l'autre bout, le long du

mur auquel est suspendu un châle pour en déguiser un peu la nudité, une table qui nous sert d'autel. Un rideau sépare cet autel du reste de la maison, c'est notre chapelle ; mais nous n'y conservons point le saint sacrement, n'ayant encore ni ciboire, ni tabernacle.

Aussitôt que nous sommes installés, nous nous mettons à la Règle le mieux que nous pouvons. La matinée, nous la consacrons à l'étude, surtout l'étude de la langue sauvage. L'après-midi, nous allons au grand air ; ce sont les travaux extérieurs, tendant surtout à améliorer notre situation autant que possible.

Le 8 juillet, Mgr Grouard nous arriva à bord du *Saint-Alphonse*. Sa Grandeur célébra la sainte messe sur notre modeste autel.

Par le *Saint-Alphonse*, nous recevions également et ciboire et tabernacle, ce qui nous permet de conserver le saint sacrement.

Notre été se passe sans incident bien remarquable, travaillant surtout en vue de rendre notre habitation passable pour y séjourner l'hiver. Les sauvages se tiennent au loin dans le bois, chassant seulement de temps à autre ; il en vient quelques-uns isolément pour chercher du thé, du tabac : ainsi peu à peu nous faisons connaissance avec notre troupeau.

Pendant l'hiver, nous continuons le même genre de vie ; seulement, à l'aide de planches, nous diminuons notre maison de moitié, afin de pouvoir arriver à la chauffer, et encore ce n'est guère facile. En automne a commencé l'invasion de notre pays par les chercheurs d'or qui croient trouver par ici une route plus aisée pour se rendre au Klondyke. Ils se trompent. L'avant-garde passe l'hiver au fort Wrigley ; ce sont des Canadiens que j'aimerais mieux voir ailleurs, pour les bons exemples qu'ils donnent. Il y en a ainsi d'échelonnés tout le long du

Mackenzie ; surpris qu'ils ont été par les glaces, ils ont dû s'arrêter là où ils se trouvaient.

Quelque temps avant Noël, je partis pour le fort Simpson visiter le R. P. Brochu qui s'y trouve seul et passai avec lui les fêtes de Noël, tandis que le R. P. Vacher gardait la maison ; c'est une distance d'environ 60 lieues. Deux mineurs s'y rendaient aussi pour affaires, un Canadien et un Allemand, chacun portant sa couverture et ses provisions sur son dos.

Au mois de mars, j'entrepris une autre expédition ; c'était pour voir une femme qui se mourait à près de 20 lieues. Elle était protestante, il est vrai, mais peut-être accepterait-elle mon ministère. En effet, elle me sembla bien disposée, mais la famille me fut tout à fait opposée.

Quelques lieues plus loin habitaient deux mineurs. L'un d'eux tombe tout à coup dangereusement malade : il croyait bien que son dernier moment était arrivé ; il était catholique, son compagnon était un protestant écossais. Il tâche de se préparer de son mieux au grand passage, priant surtout pour avoir l'assistance d'un prêtre. Il manifestait ce désir à son compagnon, qui, malgré son dévouement, ne pouvait rien changer à sa situation. Il n'avait qu'une ressource, s'abandonner aux desseins miséricordieux de Dieu et prier. Oui, il pria ! la nuit tout entière, le chapelet à la main et toute la matinée, pour que le bon Dieu lui accordât de pouvoir se confesser avant de mourir. Dieu se laissa toucher : il n'était pas encore midi que quelqu'un frappa à la porte ; l'Écossais vient ouvrir. Vous dépeindre sa surprise et sa joie, en reconnaissant dans cet arrivant le prêtre tant désiré, l'envoyé de Dieu, serait impossible. Avec quelle sincérité le *welcome* sortait de sa bouche ! Me saisissant par la main, il m'entraîne pour ainsi dire dans

la maison, car le visiteur c'était moi, qui, sans m'en douter, accomplissais les desseins de la Providence pour consoler et absoudre un malheureux. « Ah ! Père, s'écria le malade en me voyant, c'est le bon Dieu qui vous envoie, vous venez juste à temps pour m'aider à mourir. » Et, pendant que l'Écossais préparait à dîner, il me fit sa confession. Je n'avais rien avec moi pour administrer les derniers sacrements. Je passai quelques heures avec ces deux braves mineurs, puis je partis, promettant d'être de retour dans quatre jours avec le saint viatique et les saintes huiles pour administrer le malade; ce qui fut fait, quoique le dégel survenant me donnât bien de la misère pour arriver au jour dit.

Après l'ouverture de la navigation, un camp de sauvages, établi à environ 7 lieues en amont du Mackenzie, me demandait pour les instruire. J'accédai à leur désir et, laissant encore le P. Vacher à la maison, j'allai passer quelques jours chez eux. Je leur expliquai le catéchisme en image du R. P. Lacombe. Ils m'écoutaient très attentivement ; c'était autant de choses nouvelles pour eux, et en même temps je leur apprenais les prières. Le manque de poisson m'obligea de les quitter plus tôt que je n'aurais voulu.

Au mois de juin, je comptais voir les sauvages réunis au fort et leur donner les exercices de la mission ; mais le démon s'en est mêlé, je suppose, car personne n'est venu et il n'y a pas eu de mission. Dans tout le courant de cette année, je n'ai fait que 3 baptêmes, un d'adulte et deux d'enfants. Cependant, j'espère bien que nous n'avons pas perdu notre temps ; les sauvages ont appris à nous connaître peu à peu et désormais la Mission est établie ; un Père sera toujours au milieu d'eux et les ministres auront moins de chances de les abuser, car ce n'est qu'à l'absence du missionnaire que les protestants

doivent de s'implanter dans le pays. Là où dès le commencement, l'on s'est établi à poste fixe, les protestants n'ont pu faire aucun prosélyte; mais, dans toutes les Missions, au contraire, où le missionnaire ne faisait que passer, ils ont pris pied, et maintenant il est bien difficile de retirer ces pauvres gens de leurs griffes, car ils les payent bien et nous, nous n'avons rien à donner.

Au commencement de juillet, je m'en retournai vers la chère Mission Sainte-Thérèse, laissant le R. P. Vacher chargé seul désormais de la Mission de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Je souhaite que son énergie bretonne le fasse triompher de toutes les difficultés et le rende maître de la place !

PROVINCE DU NORD.

MAISON D'ANGERS.

Rapport du R. P. Pichon au T. R. P. Général. — Quelques mots sur le R. P. Roux Marius. — Installation du noviciat. — Note caractéristique sur les divers pays de l'Anjou au point de vue des missions. — Travaux.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Le dernier rapport publié dans nos annales sur la maison d'Angers remonte au 1er août 1894. Je partirai de là pour continuer l'historique de nos œuvres et des faits qui intéressent la maison jusqu'à la date du 1er août 1899.

Bien des événements se sont passés dans cet intervalle de cinq ans relativement à la maison d'Angers. Je succédais à Angers, en qualité de Supérieur, au R. P. Marius Roux, qui avait obtenu, par ses instances réitérées, d'être remplacé dans une charge qu'il avait gérée avec tant de succès pendant vingt ans. Déjà, une première

fois, de 1861 à 1867, il avait été supérieur de la maison d'Angers. Les débuts de mon administration furent attristés par la mort de ce cher Père. Qu'il me soit permis, pour l'édification de la Congrégation et l'honneur de notre maison, de reproduire ici quelques extraits de sa vie publiés par la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers. Cette notice est l'œuvre de l'attachement fidèle d'un de ses vieux compagnons d'armes, le R. P. Reynaud.

Le 8 septembre 1861, le R. P. Roux venait prendre la direction des missionnaires Oblats de Marie à Angers. Il succédait au R. P. Soullier, fondateur et premier supérieur de la maison. Formé pendant cinq ans à la vie et aux luttes apostoliques dans les paroisses du Dauphiné et de Marseille, par les premiers et les plus célèbres missionnaires de Provence, le R. P. Roux arrivait, escorté de merveilleux succès, de regrets éloquents et des plus ardents souhaits. Il venait faire fleurir en Anjou, à la suite de son illustre prédécesseur, un genre enlevant de missions jusqu'à eux peu connu, soulever l'enthousiasme des populations, faire des miracles de conversion et procurer magnifiquement la gloire de Dieu et la sanctification des âmes dans toute l'étendue du diocèse d'Angers.

Qui n'a vu et entendu, en Anjou, durant sa longue et belle vie apostolique, l'éloquent supérieur des Oblats de Marie? La liste serait interminable, s'il fallait nommer toutes les populations qui reçurent les bienfaits de son apostolat. Le nom du supérieur des Oblats volait de bouche en bouche, béni et vénéré, et les pasteurs des paroisses angevines s'empressaient de solliciter, pour leurs ouailles, de semblables missions.

Intrépide autant qu'heureux en ses travaux, l'infatigable missionnaire passait l'année entière sur la brèche. Les journées ne suffisant pas aux exigences de son apos-

tolat, il y joignait souvent une partie des nuits, étonnant autant les populations par la force de résistance de sa vigoureuse santé, qu'il les électrisait par son éloquence et les enlevait par ses incomparables succès.

Pendant vingt-six ans, il a mérité et reçu en Anjou les témoignages d'estime, de reconnaissance et de vénération des populations, du clergé et des évêques. Au soir de son long, laborieux et fructueux apostolat, il aura sans doute reçu, comme en toute la durée de son ministère, les complaisances et les bénédictions de Dieu. Mgr Freppel, de glorieuse mémoire, parlant du R. P. Roux et renouvelant ses manifestations de bienveillance souvent témoignée au vaillant apôtre, disait : « Le R. P. Roux est le premier missionnaire de mon diocèse. On peut l'appeler l'*évangéliste de l'Anjou.* »

La grâce et la nature lui avaient prodigué leurs meilleurs dons pour en faire un vrai missionnaire et assurer partout les triomphes de son apostolat. Sa taille élancée, sa belle carrure, son visage aux traits réguliers tout imprégnés d'amabilité et de bienveillance, son organe puissant et sympathique frappaient et captivaient à première vue ses auditeurs. L'aménité, l'entrain méridional de son caractère, sa verve gauloise, quelque peu marseillaise, mettaient la joie dans les presbytères, charmaient les populations et lui donnaient partout des amis.

La droiture de ses vues, la pureté de ses intentions, l'abnégation généreuse de ses intérêts, le sacrifice aimé de son repos, de ses talents, de ses forces et de sa vie, l'onction d'une piété solide manifestée par de continuelles prières, soutenaient et fécondaient son zèle intrépide, lui gagnaient tous les cœurs et lui faisaient opérer ces merveilles de conversion qui mirent ce grand missionnaire en haute estime dans l'Anjou.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis que la ma-

ladie était venue, de par Dieu, terminer la vie apostolique du P. Roux et le condamner au repos le plus absolu· Jamais, durant ces longs mois de sacrifice et de douleur, le vénéré malade ne proféra la moindre plainte, ne laissa voir la plus légère impatience. Un jour, le R. P. Provincial, étonné de son calme parfait et de sa patience inaltérable, lui demandait s'il ne souffrait pas. « Si l'on ne recevait pas de grandes grâces, répondit-il, il serait parfois difficile de supporter son mal. » Ce mal, qui paralysait ses jambes, semblait n'exercer sur lui aucune action crucifiante, et cependant c'était un incessant et douloureux martyre qui le minait, le dévorait.

Quelle édifiante journée que celle de sa mort ! L'approche de ce dernier moment lui laissa tout son calme et toute son amabilité. Il reçut, le 1er mai, les sacrements des mourants et renouvela ses vœux avec toute la ferveur du premier jour. La fin arrivait. Le malade la voyait venir sans frayeur. Un peu avant minuit, il arrêta sur le R. P. Provincial qui l'assistait ses yeux brillants encore de reconnaissante affection et dit sans trouble ni frayeur : « Ce sera bientôt fini ! » Une révolution soudaine se fit alors dans ses yeux. Il ne parlait plus, mais remuait encore les lèvres pour prier. Le R. P. Provincial et les membres de la communauté qui étaient là récitèrent les prières des agonisants. Ces saintes et salutaires recommandations n'étaient pas achevées, que le grand missionnaire avait doucement fini sa vie de la terre pour aller paraître devant Dieu qui l'appelait à lui, pour récompenser ses travaux et couronner ses vertus. C'était le 2 mai 1893.

Quelques mois plus tard, le 20 août, la maison d'Angers fut témoin d'un événement joyeux pour elle. C'était l'établissement du nouveau noviciat, venu de Hollande. Déjà, Mgr Freppel, l'illustre et inoubliable évêque d'An-

gers, dans la lettre d'Installation des Oblats à la nouvelle résidence de la rue Toussaint, en 1878, leur disait : « La maison du faubourg Saint-Jacques, dans la pensée de vos Supérieurs, sera affectée un jour à un noviciat pour la Congrégation des Oblats de Marie. » Cette prophétie du grand évêque d'Angers devait se réaliser à la date du 20 août 1895. Sous la direction du R. P. Favier, provincial, une aile parallèle à la chapelle fut bâtie pour recevoir le nouveau noviciat. Le 17 août 1895 arrivaient à Angers le R. P. Abhervé, maître des novices, venant de Saint-Gerlach avec un prêtre novice, deux Frères novices scolastiques tonsurés et un Frère convers profès. Un accueil tout fraternel de la part des Pères et des Frères de leur nouvelle résidence était réservé à ces chers Oblats. La retraite de prise d'habit s'ouvrit le mardi soir, 20 août, et le samedi 24, veille de la fête de notre T. R. P. général Louis Soullier, quatorze postulants scolastiques et un Frère convers prenaient l'habit religieux. C'est donc, en réalité, le 25 août 1895, fête de notre révérendissime Père général d'alors, Louis Soullier, que fut inauguré le noviciat d'Angers.

L'installation du noviciat changeait un peu les conditions d'existence des missionnaires à Angers. Cet état de choses ne devait pas être, disait-on, définitif. Si le noviciat venait à prendre une plus grande extension, la communauté des missionnaires devrait se transporter dans notre immeuble de la rue Toussaint. Que ce vœu se réalise au plus tôt !

Le personnel de la maison était, à cette époque, ainsi composé : RR. PP. Pichon, supérieur ; Abhervé, maître des novices et premier assesseur ; Reynaud, deuxième assesseur et procureur local ; Cléach, Schauffler, Hehn et Radenac, missionnaires ; Berte, *socius* du P. Maître.

C'est avec un personnel réduit à quatre Pères que nous

avons pu, pendant ces cinq années, accomplir nos œuvres de mission. Tous nos Pères ont rivalisé de zèle. Leurs travaux, qu'aucune fatigue n'a pu interrompre, ont obtenu les résultats les plus consolants.

Je voudrais bien, mon très révérend Père, vous donner quelques détails qui vous feraient admirer les merveilles et les triomphes de la grâce, comme la joie et la reconnaissance des pasteurs, mais mon récit irait au delà des limites d'un simple rapport et me condamnerait à des redites continuelles, puisque dans chacune des œuvres il faudrait admirer de la part du ciel toujours la merveilleuse profusion de grâces, de la part du peuple une incomparable docilité à l'appel divin, et, disons-le aussi, du côté des missionnaires, un oubli parfait d'eux-mêmes pour ne chercher que les intérêts de Dieu, des âmes et de la Congrégation. Comme il nous a été donné, pendant ces cinq années, de porter la grâce de la mission sur les différents points du diocèse, permettez-moi, mon très révérend Père, de vous donner un aperçu succinct des différentes parties du diocèse, qui diffèrent entre elles d'une manière si frappante du côté de la foi et des pratiques religieuses.

La contrée la plus chrétienne du diocèse d'Angers est, sans contredit, la partie vendéenne composant l'arrondissement de Cholet. Ce peuple offre encore aujourd'hui le spectacle de la foi héroïque et des pratiques religieuses de ses illustres ancêtres. Nous rencontrons sur cette terre de martyrs même dévouement qu'autrefois pour la religion, l'Église et le prêtre. C'est là que prennent naissance les vocations sacerdotales et religieuses, et que sont en honneur toutes les œuvres de charité. Aussi une mission en Vendée n'est qu'une série de fêtes et de triomphes ; le grand souci du missionnaire ne sera point d'attirer le peuple autour de la chaire et du confessionnal, mais de

pouvoir rassasier la sainte avidité de tous pour les choses de Dieu et pour leur sanctification. Ce sont les merveilles que nous avons rencontrées dans tous nos travaux de la Vendée.

La seconde contrée appelée le Craonnais, arrondissement de Segré, quoique moins enthousiaste et moins énergique que la Vendée, se distingue par sa foi pratique, sa docilité à l'autorité des pasteurs, sa simplicité et sa douceur de caractère. Dans un pareil milieu, les missions réussissent toujours, et, à part quelques minimes abstentions, tous se rendent à l'appel de la grâce. C'est ce qu'il nous a été donné de constater dans toutes les missions de cette région, en particulier à Chazé-sur-Argos et à Segré.

L'arrondissement de Baugé est moins religieux que les deux autres contrées. L'esprit chrétien de ces populations laisse beaucoup à désirer. On rencontre de l'opposition et même de l'hostilité dans certains milieux. Cependant, hâtons-nous de le dire, un bon nombre de paroisses gardent une foule de pratiques chrétiennes, et il n'est pas rare de voir plus de la moitié des fidèles remplir leurs devoirs. Dans cette région, les missions sont moins fréquentes. Cependant nous pouvons assurer qu'une fois lancée la mission produit aussi dans ces pays des effets merveilleux, comme nous l'avons vu dans plusieurs paroisses évangélisées par nos Pères. Je cite seulement Cheviré-le-Rouge, Vieil-Baugé et Marcé, canton de Seiche.

Le Saumurois est la contrée du diocèse d'Angers la plus déshéritée au point de vue religieux. Il serait difficile de trouver plus d'indifférence en matière de religion, plus d'éloignement de l'église et des pratiques chrétiennes. A peine si l'on rencontre quelques hommes faisant leurs pâques, et un grand nombre de femmes sont également

infidèles à cette obligation. Les missions étaient très rares autrefois dans le Saumurois, parce que les curés craignaient un échec complet. Depuis quelques années, cette région a été visitée par les missionnaires. Le canton de Montreuil-Bellay était réputé pour inabordable. Le bon curé de cette petite ville, d'accord avec un certain nombre de ses confrères du voisinage, avait décidé d'essayer une mission cantonale, et bien lui en a pris, car un succès très consolant a couronné cette œuvre considérée comme très difficile.

Tel est le champ que nous avons à cultiver. Parmi ces travaux, presque tous nous ont grandement consolés. Je ne citerai que les plus importants : Segré, Vihiers, Gonnord, Montreuil-Bellay, le Puy-Notre-Dame, Thouarcé, Vieil-Baugé, Cheviré-le-Rouge, Cheffes, Saint-Barthélemy, Corné, Chalonnes-sur-Loire et Villévêque. Si toutes les missions n'ont pas eu le même succès, nous pouvons dire que toutes ont fait beaucoup de bien. Quels beaux commentaires je pourrais ajouter, si je voulais transcrire les témoignages de la reconnaissance et des joies inespérées des pasteurs qui ont eu recours à notre ministère, emprunter aux feuilles publiques des localités leurs récits enthousiastes, ou simplement relever quelques traits dans les notes que nos Pères eux-mêmes m'ont communiquées et que la maison conservera dans ses archives comme un précieux trésor ! Mais ce serait m'engager dans une voie sans issue.

Après les missions, voici les carêmes, les avents, les mois de Marie, les retraites. Un mot rapide sur ces diverses œuvres.

Je dois tout d'abord relater les trois carêmes prêchés en 1896, à Angers, l'un par le R. P. Schauffler, à la paroisse Saint-Joseph ; l'autre par le R. P. Jonquet, de la maison de Montmartre, à Saint-Laud, et celui du P. Le-

GRAND, à la Madeleine du Sacré-Cœur ; ces trois carêmes ont parfaitement réussi. Voici ce que je trouve inscrit au *Codex historicus* sur le carême de Saint-Joseph : « Le R. P. SCHAUFFLER, invité par M. le curé de Saint-Joseph et autorisé par le R. P. Provincial, a prêché la station quadragésimale en l'importante église de Saint-Joseph. Pendant tout le carême la fidélité des auditeurs ne s'est pas démentie. Les retraites des dames d'abord, des domestiques ensuite, et enfin celle des hommes, ont été admirablement suivies. Le Père fut appelé à prêcher pour l'œuvre de la Sainte-Enfance, pour les pauvres assistés et pour la conférence de Saint-Vincent de Paul. De nombreuses consolations furent données au prédicateur pendant cette station, une des mieux suivies d'Angers. Les trois premiers jours des solennités pascales furent consacrés à l'adoration perpétuelle. A la suite de ces fêtes, de touchants éloges et remerciements furent échangés entre M. le curé et le Père, qui fut retenu pour le mois de Marie de 1897. » Au témoignage de M. le curé de Saint-Laud, le carême du R. P. JONQUET a produit aussi les fruits les plus consolants. Trois avents ont été prêchés à la cathédrale d'Angers, le premier par le R. P. REYNAUD, et les deux autres par le R. P. SCHAUFFLER. Ces trois travaux méritèrent aux prédicateurs les remerciements les plus gracieux de la part de l'évêque et du clergé.

Deux mois de Marie ont été prêchés aussi avec beaucoup de fruit par le R. P. SCHAUFFLER, l'un à la paroisse de la Trinité et l'autre à Saint-Joseph. Je sais que, pour cette prédication, le R. P. SCHAUFFLER a été très apprécié par le clergé et les fidèles.

Les retraites à des communautés religieuses d'ordres différents, à des pensionnats de jeunes filles, à des congrégations de Mères chrétiennes et d'Enfants de Marie, tiennent une large place dans la liste de nos travaux.

Les premières communions et les confirmations, les triduums à l'occasion de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, ont été, pour nos Pères, à toutes les époques de l'année, une occasion de se retrouver en face d'auditoires déjà connus, mais toujours heureux de les revoir et de les entourer de leurs bienveillantes et chrétiennes sympathies.

Enfin, quand je vous aurai signalé plusieurs retraites de petits séminaires et de collèges à Mongazon, à Combrée, à Beaupréau, à Saumur et à Précigné, dans le diocèse du Mans, au collège des Pères Oblats de Saint-Hilaire, à Niort, vous connaîtrez la nature des travaux que les Pères de la maison d'Angers ont accomplis durant ces cinq années, en toute soumission d'esprit et en toute vaillance de cœur.

Je ne vous ferai point ici mention des sermons détachés ni des petits travaux donnés par nous dans la ville d'Angers et dans les communautés religieuses et ailleurs. Ce léger travail est toujours accepté volontiers, soit pour rendre service à nos amis, soit pour payer notre dette de reconnaissance envers des communautés qui nous sont sincèrement dévouées.

Voici donc le nombre exact de nos travaux pendant ces cinq années dans le diocèse d'Angers et ailleurs : 56 missions, 64 retraites pascales ou retours de mission, 2 carêmes, 3 mois de Marie, 3 avents, 1 mois du Sacré-Cœur à Montmartre, 171 triduums d'adoration, 64 retraites de Mères chrétiennes ou d'Enfants de Marie, 14 retraites de pensionnat, 81 retraites de première communion ou de confirmation, 45 retraites religieuses dont 17 à la Sainte-Famille, 17 retraites de petit séminaire, 1 neuvaine au sanctuaire de Notre-Dame de Sion, 2 octaves des morts et 50 sermons de circonstance ou panégyriques, total : 574 travaux.

Maintenant je me permettrai cette consolante réflexion : ce qui éclate en présence de ces vivants souvenirs, c'est l'étonnante vitalité de notre chère Congrégation, providentiellement bénie de Dieu, et qui garde, à travers les malheurs des temps, l'esprit qui consacra ses origines et qui lui assure une intarissable fécondité. A Angers comme sur les autres champs qui lui sont confiés, où ses enfants donnent ce qui est le meilleur de leur vie, leur dévouement et leur cœur, elle réalise bien sa devise : *Pauperes evangelizantur*. Les condescendances de son amour ont été pour les petits et les humbles, et ses plus récents comme ses premiers labeurs apostoliques se peignent dans ce seul mot du Maître : « Les pauvres sont évangélisés. »

Il me reste à vous parler des œuvres qui s'accomplissent dans la maison. Mon compte rendu serait incomplet si je n'en disais un mot.

Dans les précédents rapports, l'aumônerie du dépôt de mendicité, appelé aussi *Asile de vieillards*, avait toujours occupé une place honorable. Cette œuvre, éminemment chrétienne, répondait parfaitement à la devise de la Congrégation : *Evangelizare pauperibus misit me*. Le dernier aumônier a été le bon et regretté P. Cléach. Il se donnait tout entier aux pauvres du dépôt et se consacrait avec bonheur au salut de plus de 120 vieillards. La vénérable mère Caroline, supérieure de l'établissement, n'a cessé de rendre hommage au fidèle dévouement et à la grande piété du cher aumônier dont la charité ne reculait jamais devant de continuels sacrifices. Par ordre de Mgr Mathieu, au mois d'août 1895, ce poste de dévouement, confié aux Oblats depuis de si longues années, nous a été enlevé pour être rattaché aux œuvres paroissiales de Saint-Jacques. Le cher P. Cléach en a éprouvé un vif chagrin, et je ne serais point surpris que cette tristesse n'ait hâté la

mort de ce bon Père qui, moins d'un an après, le 2 juin 1896, nous quittait pour un monde meilleur.

Les œuvres de la chapelle, à cause de l'éloignement du centre de la ville, sont à peu près nulles. L'exercice de notre ministère se borne à deux messes officielles chaque dimanche. Suivant un conseil plein de sagesse inspiré par l'administration diocésaine, nous donnons une instruction doctrinale pratique à chacune de ces deux messes. L'assistance des fidèles ne dépasse guère la centaine, à l'exception des jours de fêtes solennelles. Nous avons aussi, tous les dimanches et les jours de fêtes, la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Les chants harmonieux, nourris et bien exécutés de nos chers novices, contribuent puissamment à attirer les fidèles. Les confessions ne peuvent pas être nombreuses à raison des absences continuelles des Pères missionnaires. Un petit noyau de personnes pieuses fréquente notre chapelle pendant la semaine. Le mois du très Saint-Rosaire est très suivi à cause de l'heure favorable que nous avons choisie pour la classe ouvrière.

Le noviciat ne saurait passer inaperçu dans ce coup d'œil jeté sur la communauté. N'en est-il pas l'âme et la joie? Il a droit à une mention toute spéciale et que je voudrais rendre tout affectueuse. Sous la direction habile, ferme autant que douce, du R. P. ABHERVÉ, nos chers novices se forment, avec d'excellentes dispositions, à toutes les vertus religieuses, et c'est avec bonheur que l'on constate, à la fin de leur année de probation, le succès manifeste de leurs efforts. A la date de l'installation du noviciat d'Angers, 25 août 1895, c'était le *pusillus grex* de l'Évangile; mais avec la grâce de Dieu et la protection de notre Mère Immaculée, nous avons obtenu la réalisation de cette consolante parole de nos Livres Saints : *Crescite et multiplicamini*. Le nombre des novices a doublé. Le

noviciat d'Angers, dans l'espace de ces cinq années, a donné à la Congrégation 9 prêtres, 74 scolastiques et 10 Frères convers. Nous ne pouvons que rendre grâces à Dieu et à la Très Sainte Vierge pour cette magnifique éclosion de vocations religieuses.

En commençant ce trop long rapport, je vous ai donné les noms des Pères qui composaient le personnel de la maison d'Angers. Plusieurs changements ont eu lieu dans l'intervalle de ces cinq années. Nous saluons de nos sympathies et de nos affections les plus fraternelles ceux de nos Pères qui ont eu des obédiences pour d'autres maisons. Qu'ils reçoivent tous ici le témoignage de notre gratitude la plus sincère pour tout le bien qu'ils ont fait pendant leur trop court séjour parmi nous! A plusieurs reprises, nous avons eu l'avantage et le plaisir d'accueillir plusieurs de nos Pères, venus pour nous aider dans nos œuvres des missions et des retraites si nombreuses sur notre bonne terre angevine. Je tiens à payer ici à tous nos Pères le juste tribut de notre reconnaissance la plus vive pour leurs secours si précieux dans les différents travaux qu'ils ont faits de concert avec les missionnaires de la maison d'Angers.

Nos bons Frères convers, profès et novices, remplissent leurs fonctions de portier, de jardinier, de chambrier et de cuisinier avec le plus grand esprit de foi et le dévouement le plus généreux. Dans une maison religieuse, le plus humble, le plus obscur de ses membres lui apporte une puissante coopération. Nos Frères convers de la maison d'Angers le comprennent. Qu'ils en soient remerciés!

Parmi les meilleurs souvenirs de cette année, la maison d'Angers met en première ligne la trop courte visite que vous avez bien voulu nous faire à l'occasion de notre retraite annuelle. Nous n'oublierons pas surtout les paroles

si paternelles que vous nous avez adressées dans le cours de votre visite canonique. Elles ont été comme un prolongement du Chapitre général : union dans les pensées et dans les sentiments, dévouement absolu envers la Congrégation et son chef, zèle ardent pour le salut des âmes. C'est ce que devait renouveler dans leurs âmes et rendre plus vivace que jamais la première visite du nouveau Supérieur général à la communauté d'Angers, qui, depuis sa fondation, a toujours si bien mérité de notre chère Famille religieuse.

P. Pichon, o. m. i.

VARIÉTÉS

I

MONTMARTRE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADORATION NOCTURNE.

On nous saura gré, j'espère, surtout dans les Missions étrangères, où il est plus difficile de se mettre au courant de ce qui se fait, se dit ou s'écrit d'édifiant à Montmartre, de dire quelques mots d'un congrès qui s'est tenu sur la colline du Sacré-Cœur, au sujet de l'adoration nocturne. Nous donnons de larges extraits des intéressants et parfois spirituels rapports qui y ont été lus. Nous les tirons de l'excellent petit journal, fondé dernièrement sous le titre : *le Drapeau du Sacré-Cœur*, organe mensuel du cercle catholique de Montmartre et des groupes d'hommes de France au Sacré Cœur :

Ce congrès est celui des adorateurs de Montmartre. On sait que, depuis peu d'années, pour maintenir à l'adoration nocturne, au sein du temple national, une permanence absolue, quelques chrétiens fervents, dès longtemps habitués de ces veillées saintes, ont formé entre eux une petite association.

Né de ce sol béni et consacré, nourri de sa sève et soutenu par lui, le groupe a grandi promptement. Il forme aujourd'hui une petite armée. L'année dernière, à pareille époque, il pouvait, pour la première fois, se réunir en congrès ; le congrès du 28 janvier était le deuxième où se donnait rendez-vous ce bataillon d'élite.

Rapport sur l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre, par le R. P. Vasseur. — Vous le savez, messieurs, l'Archiconfrérie comprend trois degrés : les *simples associés*, les *adorateurs* et les *zélateurs* ou *apôtres du Sacré-Cœur*.

Nous passerons vite sur le premier degré : le nombre d'adhérents que nous y recrutons à Paris est infime. La plupart de ceux qui entrent dans l'Archiconfrérie se font inscrire d'emblée au deuxième degré, comme adorateurs diurnes ou nocturnes.

En province, il n'en est pas de même. Le bon F. Gérasime pourrait vous dire qu'il a inscrit, cette année, plus de 110000 associés. Sans doute, tous ne sont pas des hommes; mais il y en a beaucoup. Lorsque plusieurs appartiennent à une même paroisse, on constitue le groupe paroissial des *hommes de France au Sacré-Cœur*.

Détail bien consolant : c'est dans les milieux les plus indifférents, pour ne pas dire les plus réfractaires à toute idée religieuse, que se font ces levées d'hommes.

Mais j'ai hâte d'arriver au deuxième degré : les *adorateurs*. Nous avons reçu, dans le courant de l'année, 930 nouveaux membres. Ce qui nous fait un total de 2026. Il me semble que le Sacré Cœur doit regarder avec complaisance ces deux mille adorateurs, car tous, ou presque tous, sont des fervents. Peu nombreux sont ceux qui ne montent que deux ou trois fois à Montmartre dans le courant d'une année, tant est forte l'attraction mystérieuse qui s'exerce ici sur les âmes. On prie si bien la nuit, à Montmartre !

Sur les 365 nuits, 137 ont été faites exclusivement par l'Archiconfrérie.

Plus de 22800 hommes — et l'on peut affirmer que les trois quarts appartiennent à l'Archiconfrérie — qui font près de 33000 heures! Que dis-je? 33000 heures, ce n'est pas le chiffre exact, car nos adorateurs pratiquent, dans une large mesure, la maxime de l'Évangile : « Que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite » ; beaucoup s'inscrivent pour une heure et en font deux ou trois, quand ce n'est pas plus. Voilà, certes, un beau résultat.

C'est surtout à nos chers *zélateurs* qu'il faut attribuer les progrès de l'Archiconfrérie, cette année. Ils sont 210 : 170 pour Paris et 40 pour la banlieue.

Rapport sur les groupes de paroisses et leurs nuits à Montmartre, par M. Ch. Michel. — Ce qui représente bien l'œuvre des adorateurs, c'est la nuit d'*adoration paroissiale ;* c'est-à-dire la nuit présidée par le curé d'une paroisse ou l'un de ses vicaires, qui, ayant réuni un certain nombre de chrétiens, les aura amenés passer la nuit à Montmartre pour obtenir du Sacré Cœur des bénédictions pour la paroisse, des grâces pour son pasteur et son troupeau.

Ces nuits d'adoration, qui se terminent généralement par la consécration de la paroisse au Sacré Cœur, sont fort touchantes ; la prière s'y fait avec ardeur ; le curé y donne toujours de pieuses exhortations ; on y récite avec une ferveur toute spéciale cette troisième dizaine du chapelet qui, dans notre office, est toujours offerte pour nos curés et leurs œuvres paroissiales.

A Paris et dans la banlieue, en 1899, il s'est fondé plusieurs groupes, tant par l'initiative du clergé paroissial que par celle de nos chapelains et de nos zélateurs apportant à MM. les curés des adhésions réunies à l'avance ; d'autres groupes se sont constitués ; un grand nombre sont actuellement en formation.

La création de ces groupes aura pour conséquence naturelle l'organisation de nombreuses nuits paroissiales à Montmartre. Il y aura bien quelques résistances. Des objections viendront des hommes âgés et de ceux à qui leurs travaux imposent de grandes fatigues. Aux premiers, nous citerons l'exemple de ces deux adorateurs âgés l'un et l'autre de soixante-dix ans, qui, chaque samedi matin entre 3 et 4 heures, récitent le saint Office devant le Sacré Cœur, dans la basilique. Aux autres, nous rappellerons ce propos d'un adorateur qui a de lourdes occupations et qui disait récemment devant plusieurs d'entre nous : « Chaque fois que, fatigué de ma journée, je monte à Montmartre avec

une migraine, j'en redescends le matin plein d'entrain et de santé. »

Rapport sur l'Adoration nocturne faite à Montmartre, par différents groupes militaires, par le général Récamier. — Comme les années précédentes, les zouaves sont venus très régulièrement tous les mois, toujours nombreux, toujours pleins d'entrain et de ferveur, prendre leur tour de garde, sous la direction, j'allais dire sous le commandement de leur ancien camarade et ami, aujourd'hui leur vénérable aumônier, Mgr Bouriau. C'est lui qui a établi l'œuvre de l'adoration des zouaves à Montmartre et qui l'entretient et la vivifie par son zèle, son dévouement, sa grande piété et cette note bien personnelle d'entrain et de cordialité qu'il sait lui donner.

Rien ne peut donner une idée des réunions à Montmartre de ce groupe d'anciens camarades de combat dont l'union et l'amitié, nées sur les champs de bataille où ils ont lutté côte à côte, pour les plus nobles des causes, ont été cimentées et se resserrent chaque jour, par la communion, les prières et par le même amour du Sacré Cœur. On voit et on sent que chacun est heureux de retrouver ses camarades, que tous les cœurs sont à l'unisson, que l'on est au milieu d'une véritable famille militaire. C'est avec bonheur que l'on échange les récits palpitants et les souvenirs des anciennes campagnes : on passe de Rome à Castelfidardo et Lorette; de Mentana à Viterbe, de Patay au Mans, etc. Et la nuit s'écoule rapidement, comme un songe béni, interrompu seulement, d'heure en heure, par le relevé de la garde du Sacré Cœur, comme au bon temps d'autrefois, où l'on priait aussi en commun pendant la veillée des armes, où l'on communiait aussi ensemble, avant la bataille.

Il faudrait bien des pages pour raconter toutes les nuits des zouaves à Montmartre en 1899, mais il est nécessaire d'en signaler une d'une manière spéciale.

Le 7 décembre, en présence du groupe des zouaves, réunis à cet effet, l'épée du général de Sonis, donnée généreu-

sement par Mme de Sonis et ses enfants, a été déposée dans la chapelle de l'Armée, comme l'épée de Courbet avait été déposée dans la chapelle de la Marine, il y a quelques années.

Quand l'œuvre de l'Adoration nocturne s'est établie à Montmartre, officiers et soldats sont venus, isolément d'abord, apporter au Sacré Cœur, avec le commun des fidèles, le tribut de leur amour et de leur dévouement.

Bientôt, des groupes de *soldats* adorateurs se sont formés et sont venus monter la garde d'honneur ensemble, devant le Saint Sacrement; ils ont compris que le Cœur de Jésus est la source de toute pureté et du plus noble amour de la patrie.

Rien n'est édifiant et réconfortant comme de voir ces actes de foi, accomplis avec tant de simplicité et en même temps avec tant de ténacité, d'abnégation et de ferveur, par les soldats. Ceux qui les ont suivis de près les ont vus souvent accomplir des actes héroïques.

Que ne font pas certains de ces jeunes gens, pour pouvoir venir avec une courte permission, et rentrer à l'heure le lendemain matin ?

Quel jeûne prolongé, souvent, pour pouvoir faire la sainte communion !

Quelles marches forcées, par tous les temps, pour pouvoir revenir à la caserne à l'heure de l'appel !

Un jour, comme on félicitait un soldat de l'énergie qu'il avait montrée et des fatigues qu'il avait acceptées pour venir au Sacré-Cœur, il répondit :

« Comment ne ferais-je pas pour Dieu ce que je supporte souvent par obéissance, dans le service militaire, ce que tant d'autres s'imposent volontairement pour se procurer quelques plaisirs !

Il a été rendu compte, l'année dernière, de la fondation de l'œuvre de l'Adoration nocturne, parmi les *officiers;* depuis cette époque, un certain nombre d'officiers de tous grades des armées de terre et de mer, se sont réunis à Montmartre, régulièrement, le troisième samedi du premier mois de chaque trimestre.

Le nombre des officiers présents, pendant chaque nuit

d'adoration, a varié entre dix-huit et quarante. Cette œuvre ne peut se développer que très lentement, à cause des obligations, souvent très multiples, des officiers de la garnison de Paris et en raison des nombreuses mutations qui se produisent journellement parmi eux ; ses membres ne sont pas nombreux, mais ceux qui les connaissent et qui en ont goûté le charme s'y sont attachés profondément. Plusieurs ont déjà quitté Paris, mais ils sont restés en communication avec les autres membres de l'œuvre ; ils reçoivent les convocations et envoient, à l'époque des réunions, la liste des intentions qu'ils veulent recommander au Sacré Cœur, et l'assurance qu'ils se tiennent en union de cœur et de prières avec leurs camarades.

Rapport sur les groupes corporatifs, par M. A. Degrelle. — Il y a un an, les groupes corporatifs venus au Sacré-Cœur pour en recevoir la vie étaient au nombre de cinq, et leur état-major aurait sans peine tenu dans un omnibus. Aujourd'hui, on en compte dix, et si cela continue — et cela continuera — il faudra bientôt mobiliser toute la cavalerie et les équipages des lignes s'acheminant vers Montmartre, pour y amener en trains de plaisir les adorateurs du Sacré Cœur. Car vous venez toujours ici avec plaisir, n'est-ce pas ?

Ces groupes sont ceux de l'alimentation, des ingénieurs, du livre, des employés du commerce et de l'industrie, du personnel des chemins de fer, des jardiniers, des cordonniers, des orfèvres et des tailleurs.

Le 25 mars, trente ingénieurs assistèrent à l'Adoration nocturne. Pour un début, c'est un coup de maître.

Nous savions déjà que, parmi les ingénieurs, il y en a qui, comme la foule, s'extasient et se pâment d'aise devant la tour Eiffel. Nous savons, maintenant, qu'il en est d'autres, et non des moindres, dont l'idéal s'élève à plus de 300 mètres du sol.

Le 6 mai, une nuit de prières fut offerte au Sacré Cœur par *quarante-neuf imprimeurs et libraires*. C'est le R. P. Augier, que vous avez entendu tant de fois et ici même l'année

dernière, qui adressa la parole au groupe. Il prouva que le Sacré Cœur était le plus beau des livres... celui qu'on lit à cœur ouvert et sans lunettes, et le premier des imprimeurs, sans doute parce qu'il imprime indestructiblement la foi dans les âmes.

Nous annonçons avec une joie très vive que les confrères du livre seront plus nombreux à l'avenir, car il y a à Paris une corporation d'imprimeurs catholiques qui célèbre aux Carmes, chaque année. sa fête, et qui a promis de mettre désormais la nuit d'adoration dans son programme.

En juillet, les tailleurs ont eu leur messe corporative suivie du banquet fraternel.

Disons aussi que les *disciples de Saint-Crépin* sont revenus en 1899 pour renouveler brillamment la consécration qu'ils avaient faite l'année précédente.

Le *personnel des chemins de fer* a eu sa fête ici même le 9 juillet 1899. Elle fut présidée, ainsi que le banquet, par M. le vicaire général Odelin, délégué par S. Em. le Cardinal.

Deux cent quatre membres de cette œuvre passèrent la nuit devant la Sainte Eucharistie.

La gerbe grossit, messieurs, et bientôt les jardiniers viennent y ajouter un superbe bouquet. C'est le 9 septembre que les disciples de Saint-Fiacre vinrent faire l'Adoration nocturne. En cette circonstance, on exposa pour la première fois devant le Saint Sacrement l'offrande apportée par les adorateurs : un bouquet de fleurs et une corbeille de fruits.

Ces offrandes ne peuvent guère se généraliser sous peine de voir les agents de chemins de fer apporter une locomotive et les compagnons de Saint-Crépin exposer une paire de bottes, mais l'offrande savoureuse et parfumée des jardiniers symbolise bien la profession privilégiée de nos nouveaux confrères de Montmartre.

Rapport sur les pèlerinages organisés par l'Adoration nocturne de Montmartre, par M. Fr. Veuillot. — Les adorateurs de Montmartre ont pris part, l'année dernière, à deux manifestations, régionale à Combreux, nationale à Lourdes.

A Combreux (Loiret), l'éloquent et pieux évêque d'Orléans conduit, quand vient l'automne, un grand pèlerinage. Un sanctuaire, érigé à la Vierge de Lourdes, a rendu vénéré ce coin de son diocèse. Or, l'an passé, M[gr] Touchet invita le R. P. Lemius à parler devant la belle assemblée d'hommes attendus dans ce lieu. Le P. Lemius accepta, mais ne vint pas seul. Avec lui, le directeur général de l'œuvre entraîna tout un bataillon des soldats de la basilique; et vos représentants, messieurs, ont bien tenu leur place au milieu de ces milliers d'hommes, enrégimentés sous le drapeau du Sacré-Cœur !

Et à Lourdes, au printemps dernier? Combien d'entre vous ont pris part à cette incomparable manifestation de la France catholique aux pieds de la Reine du ciel ! Est-il besoin de la rappeler, ou, plutôt, est-il possible, en quelques mots, de la retracer à vos yeux? Ces cinquante mille hommes assemblés devant le Rosaire et faisant répéter leurs cantiques aux monts pyrénéens ; ces cinquante mille hommes affirmant leur foi, renouvelant les serments de leur baptême, implorant le pardon de la France, enveloppant la cité bénie d'une procession sans pareille et sans fin ; ces cinquante mille hommes illuminant la grotte et la prairie de leurs innombrables cierges et faisant naître, en l'honneur de Marie, un jour nouveau, dès que la nuit tombait ; ces cinquante mille hommes, enfin, priant, se confessant, communiant, récitant leur chapelet, acclamant Notre-Seigneur à son passage, avec la candeur des enfants, le pur élan des vierges et la virilité des apôtres... Un spectacle aussi grandiose et aussi doux, s'il ne s'oublie jamais, ne peut jamais se raconter?

Et cette année, messieurs, que ferons-nous? Il faut que notre association se porte à d'autres sanctuaires ; il faut qu'elle ait sa part des manifestations générales organisées pour 1900.

De ces manifestations, j'en veux signaler une, à laquelle un bon nombre ont déjà pensé parmi vous : c'est le *pèlerinage national des hommes de France à Rome*, arrêté pour

le mois de mai, sur l'auguste invitation du Pape et sous le patronage éminent de notre Cardinal. Il faut que les adorateurs de Montmartre aient tout un régiment dans cette armée, dont notre cher et vénéré P. Lemius est, à la fois, le clairon vibrant et le chef d'état-major infatigable.

Rapport sur l'Adoration nocturne en province, par le R. P. Edm. Thiriet. — I. Dans son intéressant travail sur l'œuvre, M. François Veuillot désigne sous le nom de *voyageurs de l'Adoration nocturne* tous les catholiques qui viennent de la province prendre part à nos veillées de nuit. Ils sont nombreux.

Parfois, ce sont des adorateurs isolés n'appartenant à aucun groupe. Un aimant les attire. Fascinés par l'étoile comme les mages, ou bien inspirés par l'ange comme les pasteurs de Bethléem, ils se disent : *Eamus et nos!*

A première vue, on les prendrait pour des voyageurs *tout court* en quête d'un gîte ou d'un asile de nuit. Ils se présentent timidement à la porte du 35 de la rue de la Barre. Vous savez si la consigne est rigoureuse. Avant d'être admis, il faut exhiber ses titres. Or, ces étrangers n'ont pas imaginé qu'on exigerait d'eux une carte d'adorateur. C'est alors qu'ils doivent dévoiler leur secret au P. Directeur. Que d'histoires émouvantes nous entendons! C'est un Breton, qui vient de Rennes, de Nantes ou de Saint-Brieuc, solliciter une grâce particulière, la guérison de sa femme ou de son enfant; c'est un industriel du Nord, qui apporte son offrande pour une faveur obtenue; c'est un officier de l'Est, qui a pris l'engagement de passer une nuit à Montmartre ; c'est, enfin, un étudiant qui veut se préparer, par la prière et le sacrifice, à subir ses examens le jour suivant. La plupart s'annoncent par une lettre au R. P. Supérieur. Rarement, une semaine se passe sans que nous ayons la joie de recevoir quelques-uns de ces voyageurs de l'Adoration nocturne.

En dehors de ce va-et-vient, nous avons eu la visite régulière de plusieurs groupes de province.

Celui d'*Épernay* mérite une mention spéciale. A peine

a-t-il quelques mois d'existence que déjà il affirme sa vitalité en se faisant inscrire pour la nuit de la Pentecôte.

Depuis dix-neuf ans, la ville de *Tourcoing* se distingue par ses pèlerinages à Montmartre. *Armentières* envoyait, le 17 juin, une trentaine de délégués ; *Lille* arrivait à son tour, le 24, et *Avesnes,* le 27 septembre. Il y a vraiment de l'enthousiasme dans la région du Nord. Je ne sais ce qu'il en est quand le Midi « bouge », mais, à coup sûr, les catholiques du Nord ne sont pas de l'Église *dormante !*

Vous parlerai-je des groupes d'*Amiens*, de *Chartres*, de *Bar-le-Duc*, de *Versailles ?* Le *Bulletin du Vœu national* a donné le compte rendu de ces pèlerinages nocturnes. Je passe à celui de *Villeneuve-Saint-Georges*, qui eut lieu dans la nuit du 26 au 27 novembre. Une vingtaine d'hommes, tous ouvriers, représentaient la paroisse. Parmi eux se trouvaient plusieurs employés de la Compagnie du chemin de fer. Forcés de travailler le dimanche jusqu'à 7 heures du soir, ils devaient être à leur poste le lendemain à 7 heures. Après avoir accompli leur faction eucharistique, ils communièrent à 4 heures et repartirent avant le jour.

II. Le moment est venu de réaliser, dans la plupart des villes de France, le projet d'adoration nocturne. Il convenait que le mouvement partît de la capitale. Paris ouvre la marche de tous les progrès ; si l'écho de ses émotions troublantes se répercute jusqu'aux extrémités du pays, il exerce une influence irrésistible pour le bien.

Tandis que vous priez à Montmartre, n'entendez-vous pas les symphonies qui montent, faisant écho à vos voix, des plaines de la Beauce, des montagnes de la Savoie, des bords de l'Océan, de la Bretagne et de la Lorraine, de la Champagne et du Poitou, du Nord et du Midi ?

Commencé en 1898, ce mouvement s'est continué avec succès en 1899. Des œuvres déjà existantes se sont affiliées à Montmartre, de nouveaux foyers ont été créés.

Rapport sur les grâces obtenues à l'Adoration pendant l'année, par le R. P. Pierrat. — Je ne crois pas que l'on

puisse mieux terminer ce congrès qu'en réunissant en une gerbe magnifique, où le lieur ne sera pour rien, les faveurs que le Cœur Divin de notre Maître a bien voulu accorder à vos prières.

Parlerai-je de ces couversions sans nombre obtenues par vos prières ?

Écoutez plutôt. Un adorateur me disait dernièrement : « C'est à Montmartre, le soir et dans nos grandes cérémonies, que les cœurs se sentent remués. Nous n'y sommes pour rien, mais le Sacré Cœur permet que nous amenions nos amis égarés pour qu'il les saisisse dans les divins filets de son amour. Ils regardent nos processions d'abord en curieux ; une seconde fois, nous les persuadons d'entrer dans la nef, on leur offre un cierge et alors ils suivent en chantant comme tout le monde. C'est en ce moment surtout qu'ils se rappellent de bien doux souvenirs, la première communion qu'ils ont bien faite, les promesses qui l'avaient accompagnée. Le cœur touché, ils demandent un prêtre, et c'est, avec le pardon, la réconciliation et le bonheur. »

II

NOUVELLES FAVEURS APOSTOLIQUES
AU SANCTUAIRE DE MONTMARTRE.

Le *Bulletin du Vœu national*, en son dernier numéro, publie des lettres de Rome qui réjouiront grandement tous les catholiques ayant au cœur l'amour du grand sanctuaire érigé à Montmartre, et l'amour de toutes les œuvres qui ont leur centre et leur principe à cet incomparable foyer.

La première lettre est adressée, de la part du Saint-Père, au R. P. Lemius, supérieur des chapelains, par S. Em. le cardinal Mazzella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites. Elle a pour objet d'encourager la forma-

tion des « Groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur », excellente et féconde initiative, issue de Montmartre et déjà répandue sur plusieurs points de la France.

En voici le texte :

Mon révérend Père,

C'est en vertu d'une mission expresse de Notre Très Saint-Père le Pape, et en mon nom, que je vous écris. Sa Sainteté a appris avec la plus vive satisfaction tout ce que vous déployez de zèle pour répandre, sur toute la face de votre pays, l'œuvre fondée à Montmartre par S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, sous le nom de *Groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur*.

Nulle œuvre assurément n'est plus opportune, à l'heure actuelle, où il est si nécessaire que les catholiques se retrempent dans la foi, la prière et la charité. Rien, en effet, qui aille mieux à ce triple but que ces processions où les hommes affirment leur foi ; que ces adorations nocturnes, où tout est si bien fait pour raviver en eux l'esprit de prière ; que cet emblème, enfin, sous lequel ils marchent, qui leur apprend à s'unir dans la charité, et à mêler dans leur cœur l'amour de la patrie à l'amour de Jésus-Christ et de l'Église.

Aussi, le Saint-Père est-il très désireux que les efforts que l'on fait en France pour y multiplier ces « groupes d'hommes au Sacré-Cœur » soient encouragés et patronnés par les évêques ; et Il bénit de tout cœur, et très spécialement, tous les groupes fondés ou à fonder, soit paroissiaux, soit corporatifs, ainsi que tous les prêtres ou pieux laïques, qui s'en sont faits et s'en feront les promoteurs ou les propagateurs.

Très heureux de vous transmettre ces précieux encouragements et cette bénédiction de Notre Très Saint-Père le Pape, je vous renouvelle, mon révérend Père, l'assurance de ma haute estime et de mon entier dévouement.

Votre tout dévoué en N.-S.

C.-E. de Preneste, card. Mazzella.

Rome, le 19 janvier 1900.

Les trois autres documents romains sont des rescrits, signés de S. Em. le cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation des Indulgences.

Le premier réduit d'une heure à une demi-heure le temps d'adoration devant le Très Saint Sacrement, qui est nécessaire aux membres de l'Archiconfrérie de Montmartre, afin de gagner l'indulgence plénière attachée à ce pieux exercice. Il a pour but de rendre cette pratique plus facile aux classes populaires au sein desquelles elle se répand de plus en plus.

Le deuxième porte dispense de la loi de la distance canonique en faveur des confréries du Sacré-Cœur associées à l'Archiconfrérie de Montmartre. Ainsi, elle autorise à créer partout, sans avoir à tenir compte de la distance édictée par le droit, les confréries de ce genre.

Le troisième, enfin, permet d'affilier, sans autre formalité, à l'Archiconfrérie de prière et de pénitence érigée dans la basilique du Vœu national, toutes les confréries agrégées à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie dans le même sanctuaire.

III

ÉCHOS DU TEXAS.

CINQUANTENAIRE DE L'ARRIVÉE DE NOS PÈRES A BROWNSVILLE. 8 DÉCEMBRE 1899.

Qui lira, dans les annales de décembre 1862, la très intéressante lettre du R. P. Soulerin aura le plaisir grand de voir comment les Oblats célébrèrent, à Brownsville, leur première fête de l'Immaculée Conception ; comment, le 6 décembre, un riche marchand ayant prêté son magasin, le P. Telmon, à la vue du comptoir

et des étagères, sentit se réveiller ses instincts architecturaux et s'écria : « Vite, qu'on me donne une hache, un marteau, des clous ; qu'on avertisse les dames qu'il nous faut des fleurs, des chandeliers, du linge, car nous voulons officier solennellement en ce lieu le 8 courant. » Le 8 décembre de l'an du Seigneur 1849, le comptoir était devenu un élégant autel, les étagères s'étaient converties en gradins et en crédences ; les dames avaient contribué largement aux décorations, et les Oblats inauguraient leur mission dans la vallée du Rio-Grande, sous les auspices de leur Mère Immaculée.

Aujourd'hui, nous avons célébré le cinquantenaire de cette première messe. Le cadre s'est bien élargi. Notre église, faite sur les plans du saint P. Kéralum, est parfaite quant au style architectural, gothique. La voûte est d'azur, avec trois cents nervures dorées ; les quarante-huit piliers et pilastres sont d'une couleur plombée qui s'harmonise avec la blancheur des murailles ; de magnifiques lambris relèvent l'aspect de l'édifice. Les vingt-huit fenêtres à simple lancette dans le sanctuaire et dans les chapelles latérales et à lancette géminée dans la nef sont ornées de vitraux. Le sanctuaire est pavé de marbre blanc et noir ; onze lustres en bronze doré et en cristal, plus trente becs de gaz acétylène répandent la lumière sur l'assistance recueillie. Les cloches, à grandes volées, ont réuni dans la pro-cathédrale la population américaine et la mexicaine ; le R. P. Provincial, en ornements d'or, célèbre avec diacre et sous-diacre ; l'autel est brillant de fleurs et de lumières. Nous avons la consolation de voir nos Texiens retenus, réservés et respectueux à l'église ; les choses étaient bien différentes, il y a cinquante ans.

Cependant, les dames de Brownsville avaient préparé un grand festin. Sous la direction de ces dames, notre

réfectoire d'aspect sévère a pris un air gracieux ; le plafond est semé de palmes et les murs disparaissent sous les festons de cette *silvery Spanish moss*, inconnue en France et si commune dans les bois du Texas et de la Louisiane. Dans les encoignures, des massifs de palmes et de fleurs du Sud ; les couleurs d'Espagne, des États-Unis, du Mexique et de France égayent cette verdure.

Le menu fut parfait ; chacun en fit l'éloge. Au dessert, *conticuere omnes intentique ora tenebant*, le R. P. LEFEBVRE, provincial, porta un toast en anglais ; il fit ressortir l'importance de l'œuvre accomplie sur la frontière par les Oblats de Marie Immaculée et demanda, pour ses frères en religion, même appui et même bienveillance que par le passé ; l'orateur conclut par un délicat éloge des dames. (Applaudissements.) Le R. P. PARISOT prend ensuite la parole. Nos hôtes étaient l'élite des citoyens de Brownsville, et nous eûmes beaucoup de toasts en espagnol et en anglais.

Ensuite, il y eut grand concert au couvent des Sœurs du Verbe incarné : leur arrivée au Texas coïncide presque avec la nôtre. Dans une harangue anglaise, une pensionnaire rendit justice aux labeurs des premiers missionnaires, les PP. TELMON, VERDET, KÉRALUM, OLIVIER, GAUDET, JAFFRÈS, SIVY, GAYE, DE LUSTRAC, etc., morts, et des RR. PP. SOULERIN, VIGNOLLE, PARISOT, *quos præsens sæculum adhuc in carne retinet*. Sur quoi, on prit un goûter. L'obscurité étant faite dans la salle des séances, une série de projections montra sur un écran l'histoire graphique des travaux de la Congrégation au Texas, depuis l'arrivée des PP. TELMON et SOULERIN à Brazos-Santiago jusqu'à la fondation de la Louita. Même pour nous, ce fut presque une révélation ; on ne se rend pas assez compte de ce qui s'est fait sur la frontière, si l'on réfléchit surtout aux épreuves incroyables par lesquelles

nos Pères ont passé ; c'est presque un roman, notre histoire : guerres, cyclones, révolutions, émeutes, fièvre jaune, sécheresses surtout et pauvreté. De Boca-Chica à Laredo, il n'y avait pas, en 1849, un seul édifice religieux ; nous avons maintenant, échelonnées sur le Rio-Grande, plus de vingt-cinq églises ou chapelles, sans compter les maisons et résidences d'Eagle-Pass, del Rio et San-Antonio. Et nos œuvres sont comme nos bois qui, malgré l'inclémence du ciel, s'obstinent à vivre.

Il semble même qu'une œuvre nouvelle s'élève : un sang jeune est infusé à la Mission ; une administration forte et douce marche en avant avec un tact de diplomate. Depuis un an, deux résidences ont été fondées ; d'autres seront fondées bientôt. Des jours d'activité se préparent ; ces fêtes ne sont qu'un temps de répit, où l'on s'encourage, en regardant le passé, aux luttes de l'avenir. Nous ne serons plus ici-bas, quand on fera le centenaire ; il faut qu'alors on puisse parler bien de nous. Aujourd'hui, les félicitations, la musique et la poésie, la joie de se trouver ensemble ; demain, le curé reprend son ministère, le professeur retourne à ses élèves ; le ranchero selle son cheval et s'enfonce dans les solitudes, sous le regard de Dieu, qui compte nos pas et juge justement de toutes choses.

Cras ingens iterabimus æquor. E. M. Chevrier.

NOUVELLES DIVERSES

Ile de Ceylan. Noces d'or d'oblation du R. P. Chounavel. — Extrait du *Ceylon catholic Messenger* :

Le R. P. Chounavel, chancelier de l'archidiocèse de Colombo et supérieur de la Mission de Cotahena, a célébré, le 16 janvier, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. La maison des missionnaires était, pour la circonstance, décorée avec goût, de fleurs, de fougères, de palmes de cocotiers, etc. La cathédrale avait revêtu également sa parure de fête ; le maître-autel était orné avec art de fleurs naturelles et artificielles du plus bel effet. A 8 heures, le vénéré jubilaire, précédé d'une nombreuse procession, se rendit de la maison des Pères à la cathédrale, où il célébra une messe d'action de grâces pour ses cinquante ans d'oblation, assisté par le R. P. Bell, vicaire général, et le R. P. Laclau-Pussacq, en présence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque, de son coadjuteur Mgr Coudert, de quarante missionnaires, des Frères des Écoles chrétiennes et de leurs nombreux élèves, des Sœurs du Bon-Pasteur, des Sœurs Franciscaines de l'hôpital général, des Petites Sœurs des pauvres, des Sœurs de Saint-François-Xavier et d'une foule de fidèles appartenant à la Mission de Cotahena. Durant le saint sacrifice, le beau cantique français que les Oblats chantent au jour de leur profession religieuse fut superbement exécuté par les voix puissantes d'une vingtaine de missionnaires. Après la messe, le vétéran des Oblats renouvela ses vœux en présence du Saint Sacrement exposé. Le *Te Deum* fut ensuite chanté pour remercier Dieu des grâces accordées au zélé missionnaire pendant cinquante ans de vie religieuse. Après la bénédiction du Saint Sacrement, Sa Grâce Mgr l'Archevêque,

son coadjuteur Mgr Coudert et le clergé accompagnèrent l'heureux jubilaire à une immense salle de la Mission. Là, le R. P. Bell, au nom de tous ses Frères en religion, le félicita d'avoir atteint le cycle d'or et lui exprima l'immense joie que tous éprouvaient en le voyant encore si fort et si vigoureux en dépit de l'âge, des privations et des souffrances, qu'il a dû endurer pendant la si longue et si pénible carrière de son apostolat. Il le remercia pour les exemples qu'il a donnés à tous les Oblats de Ceylan par la parfaite observance de ses Règles et l'accomplissement scrupuleux de ses fonctions et de ses devoirs religieux.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque, après avoir offert au vénéré missionnaire ses plus chaleureuses félicitations, parla du zèle et de l'abnégation qui ont marqué ses travaux et de l'immense bien accompli dans la petite île pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

A midi, un dîner de circonstance réunissait autour du R. P. Chounavel, Mgr l'Archevêque, Mgr le coadjuteur, quarante prêtres et quatre Frères des Écoles chrétiennes.

Dans la matinée, S. Exc. Mgr Zaleski, délégué apostolique des Indes orientales, fit envoyer par son secrétaire le télégramme suivant à l'aimable et digne jubilaire :

« Acceptez mes vœux sincères en ce jour de vos noces d'or. Puisse Dieu vous accorder de nombreuses années encore de travaux pour le salut des âmes et l'édification des missionnaires de ma délégation ! »

Le soir, le R. P. Chounavel reçut plusieurs autres télégrammes de ses amis, des adresses en anglais et en singalais, et des présents très nombreux.

— Triduum du « miracle » dans la Sainte-Famille de Bordeaux. — Extrait de la *Semaine religieuse* de Bordeaux, 16 février :

Grande joie, la semaine dernière, dans toutes les maisons de la Sainte-Famille : on célébrait un triduum solennel pour se préparer à la grande fête « du Miracle » qui devait cou-

ronner ces trois jours d'hommages et d'actions de grâces adressés à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour.

Quel miracle? dira-t-on.

En effet, cette insigne faveur accordée à la Sainte-Famille est trop peu connue. Disons-la à ceux qui l'ignorent. C'est en 1822, le jour de la Septuagésime, qu'eut lieu ce prodige.

L'institut était encore au berceau. Il venait de naître sous le vocable de Notre-Dame de Lorette, si glorieusement porté depuis par une des branches principales du grand arbre aux sept rameaux. Dans un modeste oratoire d'une pauvre demeure de la rue Mazarin, pendant la bénédiction du Saint Sacrement, Notre-Seigneur daigna écarter les voiles sacramentels qui le dérobent à nos regards de chair pour se montrer, aux yeux émerveillés de l'assistance, sous les traits d'un homme jeune d'une merveilleuse beauté, au milieu d'une auréole de lumière éblouissante.

Il portait une écharpe rouge sur la poitrine. Une main sur le cœur, il bénissait de l'autre, en s'inclinant avec amour vers la petite communauté. Le prodige dura vingt minutes. Les personnes présentes purent jouir à loisir de ce spectacle divin et goûter les suavités spirituelles dont le Seigneur daigna les favoriser avant de rentrer dans le mystère de son sacrement.

Comme bien on pense, la Sainte-Famille n'oublia pas cette faveur insigne. On recueillit immédiatement tous les témoignages avec les signatures authentiques ; l'autorité diocésaine fut informée, et après enquête et examen attentif, comme il convenait en pareille matière, deux ordonnances de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, de sainte mémoire, autorisaient une bénédiction solennelle en ce jour béni de la Septuagésime, pour perpétuer ce souvenir et rendre grâces pour le bienfait reçu.

Célébré, aimé, goûté dans la Sainte-Famille, ce prodige s'y tenait caché. Il semble aujourd'hui vouloir sortir de son obscurité. Il s'était déjà fait connaître quelque peu ; et voilà qu'à la fin du siècle qui l'a vu se produire, il se montre avec

un certain éclat. Grâce à S. Ém. le Cardinal Archevêque, il a obtenu, par ordonnance archiépiscopale, un triduum solennel. Ces exercices préparatoires à la Fête du prodige ont été célébrés dans toutes les maisons de l'institut avec une grande ferveur.

A la maison mère, rue Sainte-Eulalie, le Pontife lui-même a voulu rehausser de son auguste présence la cérémonie de clôture et y donner la bénédiction avec l'ostensoir de l'apparition, ostensoir pauvre et modeste par sa nature, mais trésor bien précieux, relique insigne qui exhale le parfum d'un souvenir ineffable, nouveau Thabor enfin, où le Seigneur comme autrefois s'est transfiguré et a daigné manifester à des âmes privilégiées les merveilles de sa puissance et de son amour. — Gloire à Dieu!

— Nouveau vicariat. — Notre Mission d'Australie, qui, jusqu'à présent, avait fait partie de la province britannique, a été érigée en vicariat, et le R. P. Cox a été nommé vicaire des Missions. Les motifs de ce changement, le R. P. Général nous les donne dans sa lettre aux Pères d'Australie : « Une expérience de plusieurs années nous a démontré combien il est difficile pour l'administration tant provinciale que générale, de conserver le gouvernement immédiat de nos maisons d'Australie à cause de l'énorme distance qui nous en sépare. Des décisions importantes et urgentes ne peuvent être prises qu'après de longs délais, nécessaires pour obtenir les renseignements qui doivent éclairer l'administration et la mettre en état de prendre une décision sage. Ces Missions prenant une importance de jour en jour plus considérable ; l'érection de chapelles, de couvents, d'écoles, etc., devenant nécessaire ; Monseigneur nous sollicitant d'accepter de nouveaux postes, les occasions de prendre de graves décisions deviendront de plus en plus fréquentes. »

— Afrique australe. — Mgr Gaughren, qui est resté enfermé à Kimberley pendant toute la durée du siège, a envoyé aussitôt qu'il l'a pu un télégramme annonçant que tout allait bien.

Les dernières lettres reçues de Johannesburg n'indiquent aucun changement dans la situation des Pères et des Sœurs. Ils ont été tranquilles jusqu'à ce jour. Peut-être en sera-t-il autrement maintenant que le territoire républicain commence à être envahi.

— Belgique. — La province du Nord vient de fonder une maison à Anvers. Le R. P. Souillard en a été nommé Supérieur.

— Nominations. — Le R. P. Gandar, assistant général, est nommé Supérieur de la maison de Paris.

Le R. P. Mac-Intyre remplace le R. P. Fox en qualité de Provincial des Iles-Britanniques.

— Le T. R. P. Général est parti pour Rome, après avoir fait, en passant à Nice, la visite canonique de notre maison établie en cette ville.

Mgr Goudert, arrivé dernièrement à Marseille, accompagne le T. R. P. Général à Rome.

Mgr Dontenville, évêque de New-Westminster, est également arrivé à Paris. Il séjournera quelque temps en France et en Alsace, son pays natal, qu'il n'avait pas revu depuis vingt-huit ans.

— Chapelle de Notre-Dame de Lourdes. — Tout le travail extérieur de notre nouvelle chapelle est terminé.

On travaille activement aux sculptures intérieures, et les voûtes sont à peu près achevées.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 150. — Juin 1900

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Mission du lac Stuart, 6 novembre 1899.

LETTRE DU R. P. MORICE AU R. P. TATIN (1).

Du lac Babine au lac d'Ours. — Les compagnons de voyage. — A travers pays inconnu. — Fourrés inextricables, précipices, neiges éternelles, ascension périlleuse de sommets très escarpés, beaux panoramas. — Missions chez les Sékanais. — Retour du lac d'Ours à la Mission du lac Stuart.

MON RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Je reviens de Pintché, où j'ai été bénir une église récemment construite par les Indiens de ce village. En entreprenant cette petite course, j'étais loin d'être bien portant, et savez-vous ce que j'y ai gagné pour prix de ma peine ? Des coups de couteau, mon révérend Père ; des coups de couteau bien conditionnés, je vous assure, et dont j'ai en ce moment un côté tout criblé ! Et qui, plus est, je dois ces coups à l'amabilité des sauvages mêmes auxquels j'étais allé rendre service, après les fatigues de nos dernières fêtes !

(1) Suite de la lettre publiée dans le numéro de mars.

Comment? allez-vous me dire, un commencement de persécution? un martyre? Vous n'êtes pourtant ni en Chine ni en Corée. Oh! non, mon bien-aimé Père, notre position reste toujours la même; ici nous ne pouvons attendre d'autre martyre que celui qui résulte des mille privations et souffrances morales et physiques, inhérentes à la charge d'un immense district comme le nôtre, surtout quand cette charge est concentrée sur une seule tête. Mais il faut bien vous dire que depuis mon voyage en France, j'ai été loin de jouir d'une santé florissante. Dans ces derniers temps, j'ai essayé d'une certaine drogue américaine renommée pour son efficacité contre le malaise qui m'oppresse depuis si longtemps. Comme l'effet ne répondait point aux espérances que sa réclame m'avait fait concevoir, j'ai fini, pour secouer enfin mon mal, par doubler et même tripler la dose. Le résultat, c'est que j'ai été pris au côté gauche de douleurs endurées plus ou moins patiemment pendant deux semaines, mais qui ont fini par devenir absolument insupportables.

Comme mon état ne faisait qu'empirer et que le repos m'était devenu tout aussi difficile que le travail, j'ai fait ce à quoi un autre se serait soumis à ma place; à plus de 100 lieues de tout médecin et avec l'assurance que dans dix jours je ne pourrais plus sortir du district, je me suis fait sauvage et je me suis laissé saigner par les chirurgiens indigènes. Or, ici, saigner, en pareille circonstance veut dire *darder*, et le couteau remplace naturellement la lancette du praticien d'Europe et la tête de flèche ou les éclats de silex des aborigènes préhistoriques. Ici on darde impitoyablement les chairs endolories dans le but d'en extraire le mauvais sang, et je puis dire que, toute dangereuse que puisse être cette opération — on s'expose à se laisser couper entièrement une ou plusieurs veines — elle ne laisse pas que de procurer un sou-

lagement bien sensible. C'est à elle que je dois aujourd'hui de pouvoir m'entretenir avec vous une seconde fois. Plût à Dieu que vous n'ayez point à regretter personnellement les conséquences de cet heureux dénouement !

Je ne sais si je dois m'excuser de commencer par des détails d'ordre si intime. La vie n'est-elle pas une suite de détails, et, si vous voulez connaître la vie du missionnaire dans nos parages, ne vous est-il pas avantageux, sinon nécessaire, d'être initié à ces mille petits riens de caractère plus ou moins personnel, qui donnent la note du train de vie que nous suivons et des périls auxquels, même à la maison, nous sommes parfois exposés ?

Je reviens donc de bénir l'église de Pintché, sur le lac Stuart, et je puis enfin respirer, non pas que la retraite de la Toussaint m'ait occasionné autant d'ouvrage que les autres années. L'affluence a été beaucoup moins grande que d'habitude, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut remarquer que ce poste du fort Saint-James — c'est le nom du fort qui touche à la Mission — est le chef-lieu du district et le point de ravitaillement de tous les forts de la Compagnie de la baie d'Hudson dans le pays. Cette année, l'approvisionnement destiné à ces localités est arrivé trop tard et sa distribution n'a pu se faire que tout dernièrement. D'où absence des Indiens dont les services avaient été requis. En outre, comme je l'ai dit dans ma dernière lettre, jamais, de mémoire d'homme, l'eau n'avait été si haute que cette année. C'est à tel point que l'église que je viens de bénir a failli être emportée par les vagues du lac avant d'avoir été livrée au culte. L'eau étant si haute, il a été impossible d'élever ici l'écluse ou barrière qui sert à la pêche au saumon : d'où disette en perspective et nécessité d'y faire face en profitant de la moindre occasion qui s'offre pour la chasse et la pêche.

Mais ce n'est pas tout. Bien que la neige nous arrive infailliblement chaque mois d'octobre, et nous visite même parfois en septembre, cette première neige n'est généralement que l'avant-coureuse de celle qui doit nous rester tout l'hiver. Or, depuis le 17 octobre dernier, nos forêts sont couvertes d'une couche de neige qui, loin de disparaître, n'a fait que s'épaissir de jour en jour; en sorte que nombre d'ours ont été pris à l'improviste, et, tout en se hâtant de rentrer dans leurs bouges, ils ont laissé des traces qui les ont trahis. De tous côtés on signale pareilles aubaines pour le chasseur indigène. Les Indiens affamés qui se sont attardés à leur poursuite au lieu de se rendre à notre réunion de la Toussaint, sont-ils bien à blâmer? D'aucuns répondront négativement.

Dans tous les cas, nos fêtes sont passées et nous voici en plein hiver. Nos grandes rivières restent seules encore ouvertes; dans huit ou dix jours, nos communications avec le monde civilisé ne seront plus qu'un souvenir. Avant de me mettre à la compilation de mon grand dictionnaire et à la préparation de ma grammaire et autres travaux littéraires, sans oublier l'impression de notre revue mensuelle en caractères syllabiques, je vous prierai, mon révérend Père, de quitter un moment les bords affairés de la Seine pour venir respirer le grand air de nos montagnes, vous enivrer du parfum de nos pins et admirer ici la belle nature du bon Dieu, la nature vierge et authentique telle qu'elle est sortie des mains du Créateur. En France, vous n'avez guère que des contrefaçons: l'homme civilisé, dans son activité fiévreuse, a tout gâté en voulant tout embellir.

Dans ma dernière lettre, j'en étais au terme de ma Mission, au rocher Déboulé. Il me reste à vous parler de mon voyage chez les Sékanais du lac d'Ours.

A mon retour chez les Babines, je trouvai, à Hwotat,

toute une bande de chasseurs qui étaient venus autant pour traiter leurs pelleteries que pour m'emmener chez eux. Ils étaient pesamment chargés, et comme ils devaient reprendre la voie du lac Thatla et remonter la rivière aux Saules, il y avait tout lieu de présumer que le voyage serait d'une lenteur désespérante. Aussi je fais mes plans en conséquence. A 8 ou 9 milles du lac Babine, la rivière qui en découle reçoit un affluent qui prend sa source tout près du lac d'Ours. Je m'enquiers de la nature de ce dernier cours d'eau.

— Il est navigable, me dit-on. N'essaye pas de remonter à pied sa vallée, tu n'y arriverais jamais. C'est une forêt si épaisse, une succession de fourrés si inextricables, que même nous autres sauvages, nous n'y chassons qu'à une certaine distance.

Je retiens donc deux Sékanais, auxquels j'adjoins un sauvage un peu cosmopolite — il n'est ni Porteur, ni Babine, ni Atua, ni Sékanais, ou plutôt il est tout cela à la fois — et je laisse partir la bande d'Indiens du lac d'Ours. Comme ils nous assurent que nous les précéderons de beaucoup à cette localité, je projette, pour ne pas perdre mon temps, une petite excursion sur une montagne voisine, dont le sommet est en ce moment même caressé par les nuages. J'en déterminerai l'altitude en la gravissant pendant que mes compagnons pourront me tuer, pour le grand voyage que je vais entreprendre, une ou deux de ces marmottes qu'on dit si abondantes au pied même de la montagne.

Le temps presse, et pourtant je ne puis résister à la tentation de vous présenter un de mes deux compagnons : Duncan, dit Jim, dit Lokuamokst, dit... Mais à quoi bon vous décliner tous ses titres? Qu'il me suffise de vous dire que c'est un des membres de la haute noblesse atua, qu'il a tout quitté pour se donner à Dieu. C'est en même

temps un meurtrier qui s'est débarrassé violemment d'un homme pour s'unir à une femme. Fils d'un père babine et d'une mère atua, Duncan avait été élevé sur la Skeena dans toutes les superstitions propres aux indigènes de race tsimpsiane. Ses grands *patbaches* ou festins d'apparat l'avaient rendu fameux parmi ses compatriotes, et pour un Indien, ses richesses étaient des plus considérables.

Un jour, il jeta les yeux sur une jeune fille babine qui lui plut, et il avait du même coup constaté que sa femme n'était pas ce qu'il lui fallait. Il s'était rappelé sa mauvaise humeur et son infidélité flagrante, et s'était dit qu'il était temps d'en finir.

Pendant longtemps il demanda inutilement la main de la jeune fille babine. Pareille union était impossible, lui déclarait-on ; un Indien de la race maudite des Atuas ne pouvait s'allier à une catholique. A ses supplications, je répondais de la même manière. Il allait abandonner son pays. me disait-il, il se ferait baptiser et vivrait désormais chez les Babines.

— Promesses de célibataire, lui répondis-je; tu ne seras pas plutôt marié, que tu retourneras à tes superstitions, à tes fanfaronnades ridicules et à ta parenté atua.

Longtemps il insista, accumulant promesses sur promesses, protestations sur protestations. Il ne craignit même pas de faire intervenir dans l'affaire M. Loring, l'agent des sauvages. Enfin, pour me prouver la sincérité de ses bonnes intentions, il consentit à venir passer trois mois à la Mission, à 230 milles de chez lui, et pendant ce temps, outre qu'il s'efforçait de se rendre utile, il apprit le catéchisme, chose assurément peu facile à un individu qui ne parle pas le porteur. Il fut enfin baptisé et marié, et depuis il a tenu parole.

Et pourtant, bien qu'au comble de ses désirs, le bonheur de Duncan n'est pas sans mélange. D'abord, aux yeux de l'Indien, dans l'opinion de ses proches surtout, il a passé par le baptême catholique, de l'opulence à la misère. Il est vrai qu'il a fait le sacrifice de sa position première ; il n'a jamais pleuré les oignons d'Égypte. Mais il faut bien dire que, comme la grâce sanctifie sans changer la nature, mon néophyte reste un de ces caractères brouillons, quelque peu chicaniers, qui se croient toujours plus ou moins lésés dans leurs droits réels ou prétendus. D'où recours continuels à l'autorité pour se faire rendre justice. J'en sais quelque chose, M. Loring aussi ! Bref, il n'est pas parfait, mais il a bonne volonté, et, quant à moi, j'avoue que je l'admire. Il écorche abominablement la langue babine, aussi est-il la risée même des enfants après avoir été comme le roi de son pays, et il faut bien dire également que, ni sa femme ni son beau-père, ne sont des modèles de mansuétude évangélique. Comme on le lui fait quelquefois remarquer, des gens moins patients seraient déjà retournés dans leur pays.

— C'est vrai, répondit-il, mais j'ai fait au prêtre des promesses que je dois tenir jusqu'à ma dernière heure. Le prêtre, après tout, n'est-il pas le représentant de Dieu sur la terre, et qui serait assez téméraire pour mentir à Dieu ?

C'est ainsi que Dieu se sert des moyens les plus divers pour attirer à lui !

Donc, pendant que la bande de chasseurs sékanais reprenait lentement le chemin de leur pays, Duncan et un jeune Babine m'accompagnaient dans ma petite excursion sur les montagnes, à l'ouest de Hwotat. C'était une vraie tournée d'amateur, puisque je pus me rendre à cheval, presque sans désemparer, jusqu'au pied du pic

que je devais escalader. Il n'y a pas, que je sache, de montagne de plus facile accès dans tout le pays. Une fois que vous avez dépassé la limite du bois, 2 500 pieds d'altitude, vous chevauchez le long de vastes espaces tapissés d'une espèce de gazon fleuri propre à ces hauteurs, et vous traversez les immenses bandes de neige perpétuelle qui donnent naissance à autant de torrents. A droite et à gauche, les marmottes vous saluent de leurs sifflements stridents et ne sont pas toujours assez habiles pour parer les coups de fusil de mes compagnons qui me laissent prendre les devants pour leur donner la chasse.

Il est 5 heures du soir, et, comme le sommet à gravir est justement libre de tout nuage, j'en tente immédiatement l'ascension. Le mont n'est pas très haut, 6500 pieds seulement, mais ses flancs sont très escarpés. C'est peut-être cette circonstance qui explique son nom de *Tsé kè éts*. D'après la légende, une femme, voulant l'escalader, y aurait autrefois trouvé la mort dans une chute. Pour les blancs, ce sera désormais le mont French, en l'honneur du commis en charge du fort Babine.

Je ne parle pas du splendide panorama qui se déroule à mes yeux ébahis, des blanches couches de neige perpétuelle et des cascades écumantes, de la nuit passée sans tente au milieu des arbustes rabougris que secouait la tempête, et des étreintes d'un froid aussi mordant qu'il était précoce, et je retourne de suite au village babine où mes deux Sékanais préparent le départ du lendemain.

New-Westminster, 29 décembre 1899.

Hélas, mon révérend Père, j'avais trop compté sur l'efficacité de la chirurgie indienne, et cette coupure, dans ma lettre, vous dira que j'ai été obligé de descendre au lac William d'abord, puis à New-Westminster, où je

vais passer l'hiver. En attendant que je puisse remonter à ma chère Mission du lac Stuart, je reviens vous inviter à m'accompagner en esprit dans mon voyage du lac Babine au lac d'Ours. Je laisse à mon journal le soin de vous guider dans cette tournée apostolique.

Mercredi 9 *août* 1899. — Sur le point de quitter la population babine réunie pour nous dire adieu, nous apprenons que la rivière sur laquelle nous avions compté pour la plus grande partie de notre voyage n'est pas navigable. Ce ne sont, paraît-il, que roches et rapides ; inutile d'essayer de la remonter. C'est là un contre-temps d'autant plus fâcheux que j'aurai à franchir à pied toute la distance qui nous sépare du lac d'Ours.

Nous partons dans un grand canot que les deux Babines qui nous accompagnent devront ramener jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac Mac-Donald. En quittant le lac Babine, un de mes Sékanais nous donne la mesure de son habileté en tuant d'un seul coup de carabine deux becs-scie sur la petite rivière qui relie cette dernière pièce d'eau au lac Mac-Donald. Vers midi, nous faisons le partage des bagages entre mes trois porteurs : Tœrôts le Nahanais, plein de bonne volonté, quoique entiché de manières quelque peu prétentieuses ; Jean-Marie le Sékanais, jeune homme mince comme une allumette et naïf comme un enfant, et Sahid le cosmopolite, fort gaillard, qui peut avoir vu quarante printemps, et qui est aussi serviable que foncièrement religieux. Ce qui me revient à porter ne compte plus, comparé à l'énorme charge de mes trois compagnons. Notre tournée se fera en terrain neuf : aucun de nous ne connaît la voie que nous allons suivre. Il paraît même que nous serons les premiers à effectuer pareil trajet.

Nous nous enfonçons d'abord dans le nord-est, au travers d'une épaisse forêt, et je n'ai pas fait 5 milles que

je m'aperçois de la disparition de ma boussole. Cet accident occasionne quelque retard, mais nos recherches ne restent pas infructueuses. Sans boussole il me serait bien difficile, sinon impossible, de relever correctement la topographie du pays que nous allons parcourir. Cet après-midi, nous avons l'avantage d'un soi-disant sentier de chasse, si peu marqué que, vers le soir, mes compagnons se demandent si nous ne l'avons pas quitté. Les avis sont partagés, lorsque tout à coup nous débouchons sur un grand marais. Au delà, nous apercevons dans le lointain une chaîne de montagnes couvertes de neige perpétuelle, qui se dresse à l'horizon comme une muraille gigantesque et semble vouloir nous barrer le passage.

— Nous avons fait fausse route, s'écrient mes compagnons; nous aurons à suivre et non à traverser cette chaîne de montagnes.

Nous nous frayons donc un passage, non sans payer de notre personne, à travers des fourrés épineux et des troncs d'arbres empilés sur le sol, et finissons par retrouver à gauche l'espèce de sentier que nous avions effectivement perdu. Puis nous campons près d'une flaque d'eau saumâtre. Nous sommes à 16 milles du lac Babine.

10 *août.* — Pluie fine et persistante, ce matin. Nous avons d'abord longé le plateau élevé qui s'étend de chaque côté de la rivière que nous avons à notre gauche. De temps en temps nous abattons une poule sauvage que Jean-Marie servira *in tempore opportuno*. Vers midi, nous dégringolons plutôt que nous ne descendons la vallée, et nous nous réconfortons quelque peu sur la grève, à la façon des héros de l'*Énéide*. La pluie nous revient dans l'après-midi et accentue la difficulté de notre marche en rendant plus glissants les galets arrondis et les roches dénudées que nous avons à franchir le long de la rivière.

Bientôt nous avons les mains et les coudes tout ensanglantés par les chutes auxquelles nous sommes condamnés. Mais ceci n'est qu'une bagatelle en comparaison du danger que nous courons de dégringoler dans la rivière rapide et tapageuse au-dessus de laquelle nous sommes parfois comme suspendus.

Nous nous aventurons vers le nord. Toute trace de sentier a maintenant disparu, et, ruisselants de sueur et exténués de fatigue, nous campons le soir, après une course d'environ 17 milles.

11 *août*. — Bien que nous n'ayons guère fait plus de 14 milles aujourd'hui, cette journée a été exceptionnellement fatigante. Nous avons erré plus ou moins à l'aventure, quoique nous nous soyons généralement servis de la rivière comme de point de repère. C'est un exercice gymnastique incessant sur les roches nues, les troncs d'arbres empilés les uns sur les autres, la mousse qui dissimule des cavités traîtresses, et enfin des marais où nous devons courir pour ne pas trop enfoncer. Un peu avant midi, je me sens mal, et nous nous reposons près d'un affluent de la rivière.

Dans la soirée, c'est pire encore. Comme il devient évident que la vallée que nous suivons n'est pas viable à des gens pesamment chargés comme nous le sommes, nous tenons conseil et nous nous décidons à tendre à l'avenir vers l'est afin de gagner au plus tôt la chaîne de montagnes entrevue avant-hier, et qui, du moins, nous débarrassera de cette terrible forêt où nous ne pouvons plus avancer qu'au prix d'incroyables fatigues. Dans ce but, nous gravissons un de ses contreforts qui offre à lui seul tous les inconvénients qui ont jusqu'ici entravé notre marche Aux difficultés précédentes s'ajoutent même des fourrés d'une espèce de plante épineuse au milieu desquels il faut nous frayer un chemin en nous

protégeant la figure par le moyen de nos bras qui doivent manœuvrer comme des moulinets. Et pourtant nul n'en sort indemne. Pour donner une idée de la scélératesse de cette plante, il suffit de dire que les Anglais l'appellent *devil's bush* (buisson du diable). Pour les gens de science, son qualificatif de *Fatsia horrida* n'est pas moins significatif. Haute de 4 à 5 pieds, parfois davantage, il n'est pas jusqu'aux nervures de ses feuilles, qui mesurent près de 1 pied de large, qui ne soient garnies d'épines fines et excessivement acérées.

Et pourtant nous montons toujours la rampe escarpée et glissante de la montagne, mais je ne tarde pas à tirer la jambe. Mon malaise reprend, et malgré tous mes efforts je dois rester en arrière.

— Ne pourrions-nous pas camper ? m'écriai-je.

— Impossible, il n'y a point d'eau ici.

Et je me laisse tomber par terre, absolument à bout de forces.

Mais écoutez. Ne serait-ce point le murmure d'un ruisseau que j'entends à droite? Mes compagnons s'en assurent, et, par un suprême effort, je contourne la montagne pour aller les rejoindre sur la mousse, où ils préparent déjà le campement.

12 *août.*— Les Porteurs ont deux mots différents pour désigner une montagne : *cœs* et *azœl.* Le premier s'applique à toute élévation considérable dont le sommet est plus ou moins boisé ; le second se dit seulement des montagnes alpestres, massifs généralement rocheux, dénudés et escarpés, dont la cime domine la ligne du bois. Cette ligne n'est point imaginaire; à distance, on croirait la forêt coupée au couteau, tellement sa limite supérieure est prononcée; dans nos parages cette ligne marque presque uniformément le 5 200e pied d'altitude. Au-dessus, de chétifs bouquets de pins balsamiques sans troncs et

hauts de 2 pieds environ: on dirait des genévriers nains. Cette végétation ne se trouve jamais plus bas. Puis, rien que la roche nue, de petits espaces tapissés de lichen, de mousse, de bruyère ou d'herbe fine et clairsemée, et de distance en distance, remplissant les ravins ou couvrant les flancs ombragés de la montagne, de gigantesques bandes de neige perpétuelle, dure et glacée, qui courent du sommet à l'entrée de la vallée, formant souvent, avec la ligne perpendiculaire, un angle d'au moins 75 degrés.

Tels sont les accidents de la nature avec lesquels nous avons aujourd'hui fait connaissance. C'est, en premier lieu, un autre contrefort de la chaîne principale que nous doublons, puis un marais d'une eau stagnante et profonde, enfin une troisième montagne boisée, *cœs*, où nous nous perdons un instant. Dire les dégringolades, les culbutes et les blessures de la journée, le long des ponts aériens formés par les troncs d'arbres, qui relient entre eux les différents accidents de la forêt, ne serait guère facile. Dès avant midi, nous n'en pouvons plus, lorsque, tout à coup la forêt disparaît comme par enchantement, nous laissant voir à une faible distance la grande chaîne de montagnes vers laquelle nous tendons depuis deux jours. *Asiyam!* s'écrie alors Jean-Marie, émerveillé de rencontrer sous d'autres cieux le pendant de ses montagnes natales, et le voilà qui part avec sa charge, qui gambade sur la bruyère en fleurs et pousse des cris de joie.

Désormais nous allons faire les chamois. En attendant, nous jetons nos charges sur les bords d'un clair ruisseau que nous envoie un massif de neige suspendu aux flancs de la montagne, nous nous étirons les jambes en nous roulant sur les fleurs alpines, et nous nous gaudissons de n'avoir plus cette terrible forêt à traverser. Jean-Marie nous prépare un petit lunch, tandis que chacun fait l'inventaire des blessures et contusions reçues. Puis Tœrôts,

qui a pris les devants, nous rejoint avec une marmotte que nous aurons soin de ne pas laisser faisander.

Nous sommes heureux comme des écoliers en vacances, lorsqu'un fort orage éclate, la foudre bat les sommets d'alentour, et en un clin d'œil nous nous trouvons comme emprisonnés dans nos habits, qu'une pluie torrentielle fait adhérer à nos membres endoloris. Nos bagages ont le même sort, ce qui n'arrange guère mes porteurs dont les épaules sentent fort bien la différence entre le sec et le mouillé. La forêt aurait-elle donc après tout quelque avantage ?

Après midi, nous gravissons les flancs escarpés de la montagne qui se prolonge à perte de vue et que nous suivrons désormais aussi longtemps que possible. Nous cheminons péniblement le long d'une rampe par trop raide pour que la marche ne soit pas très fatigante, et nous nous faufilons le long des sinuosités, ravins ou défilés, qui coupent çà et là la montagne en autant de mamelons divers. Puis c'est une immense bande de neige qui nous arrête. Elle est aussi à pic qu'elle puisse être sans déterminer une avalanche. D'un ton inquiet mes compagnons m'interrogent après avoir promené leurs regards sur l'abîme.

— Penses-tu pouvoir traverser? me demandent-ils. Tu sais qu'il suffit d'un faux pas pour glisser jusqu'au fond de la vallée.

Puis, sans attendre ma réponse, Sahid a déjà entamé de sa hache les flancs du massif, et aidés de nos mains et de nos genoux, nous atteignons la terre ferme en ayant soin de ne pas manquer du pied les entailles creusées dans l'élément glacé. Bien que nous tournions le dos à l'abîme, il faut avouer que pareil exercice n'est pas fait pour les gens nerveux.

Ce premier mauvais pas franchi, nous méritons bien

de prendre haleine un instant. Assis sur la roche nue, je contemple à mon aise la nature du bon Dieu. Rien de semblable en Europe, que je sache. C'est une vraie carte géographique que j'ai en ce moment sous les yeux. En face, un peu à gauche, ce sont les monts Babines qui se projettent jusqu'à l'horizon, et parmi lesquels je puis distinguer le mont French; plus au sud, c'est l'extrémité du lac Babine avec le lac Mac-Donald tout entier. A droite et à gauche, d'immenses chaînes de montagnes couronnées de glaciers verdâtres et de neiges perpétuelles. Au milieu, la vallée de la rivière, dont je ne puis guère suivre que quelques méandres blancs comme des traînées d'argent, au milieu de sombres forêts parsemées de lacs et de marais. Tout à côté, des pics si aigus qu'on les croirait affilés de main d'homme; plus loin, des crêtes alpestres déchiquetées par le temps comme une dentelle grossière, et, à nos pieds, le torrent qui, depuis le jour de la création, n'a cessé de mugir. En face de pareilles beautés, comment ne pas s'écrier avec les enfants dans la fournaise : *Benedicite, glacies et nives... montes et colles, Domino!*

Après avoir béni l'auteur de la neige et des monts, je me suis bientôt trouvé dans l'obligation de rendre grâces à l'un de ses privilégiés, le bon saint Antoine de Padoue, et voici comment. Je venais de traverser sur la neige un ravin profond, et, remontant un des nombreux mamelons qui accidentent la montagne, j'avais voulu m'assurer de sa hauteur. Consultant mon petit baromètre de poche, j'avais constaté qu'il accusait une altitude de 5 600 pieds, puis m'étais mis en devoir de franchir cette éminence pour rattraper mes compagnons plus alertes que moi. Jean-Marie, qui s'attendait bien à me voir faire fausse route en cet endroit, s'était obligeamment posté au point où je devais passer. L'exemple étant contagieux,

je m'étais reposé quelques minutes à ses côtés, lorsque, me levant avec lui pour descendre un précipice, je m'étais aperçu de la disparition de mon baromètre.

— Je viens de le consulter là-haut; je l'ai sans doute laissé tomber par mégarde, me dis-je.

Et me voilà à remonter la côte et à fouiller des regards les moindres accidents du sol. Tous les coins et recoins de la roche me passent successivement sous les yeux; l'herbette du plateau est minutieusement inspectée. Peine perdue; point de baromètre. Jean-Marie se met de la partie ; une douzaine de fois au moins nous revenons sur nos pas et toujours nous constatons l'inutilité de nos efforts. Mon compagnon, qui ne peut se rendre compte de l'étendue de ma perte, commence à s'impatienter.

— Après tout, me dit-il, qu'est-ce que cette petite boîte ronde, pour qu'elle te soit si précieuse? Il y en a bien d'autres semblables chez les blancs?

— Parfaitement, mais j'en ai besoin pendant ce voyage même, et je ne pense pas le recommencer jamais. Ensuite, c'est pour moi un souvenir d'un ami, et à ce titre j'y tiens beaucoup.

Cependant Sahid et Tœrôts s'inquiètent de notre absence et le premier nous revient pour s'informer si aucun malheur ne nous est arrivé. Mis au courant de l'accident, il inspecte minutieusement les flancs du précipice en les remontant pour venir nous trouver. Jean-Marie l'y a déjà précédé; aussi ne sommes-nous point surpris de l'entendre nous assurer que l'instrument ne s'y trouve point. Nous recommençons tous les trois l'inspection des replis du mamelon. Toujours même résultat. Jean-Marie se décourage enfin et va s'asseoir près de sa charge, sur l'arête qui domine le précipice. Montre en main, voilà déjà plus d'une heure de perdue en vaines recherches; ne serait-il pas mieux de continuer notre chemin? Non,

dis-je ; je veux tenter un dernier effort. J'ai bien souvent entendu parler de la puissance de saint Antoine de Padoue en pareille circonstance. Je le prie intérieurement de me venir en aide et promets une messe en son honneur pour les âmes du Purgatoire s'il me fait retrouver mon baromètre. Puis je pars avec Sahid pour recommencer des recherches, que nous ne pouvons nous empêcher de croire bien inutiles. Au bout de deux minutes à peine, un cri retentit au fond du précipice : c'est Jean-Marie qui, sans chercher, vient d'y apercevoir l'objet tant désiré. Et dire que nous avions par deux fois examiné l'endroit où il se trouvait ! Gloire et reconnaissance au bon saint Antoine !

Pendant ce temps, Tœrôts a tiré deux marmottes ; une troisième reçoit la charge de sa carabine au moment même où nous le rejoignons. Malgré leurs attentions pour moi, mes compagnons veulent maintenant regagner le temps perdu ; ils m'ont vite laissé en arrière. Ma chaussure, déjà beaucoup trop grande pour moi et ramollie par la pluie et la neige que nous foulons aux pieds, a cédé sous mon poids, et, comme nous suivons constamment en travers les flancs rocheux et très escarpés de la montagne, elle a pris un mauvais pli qui m'étreint les pieds comme dans un étau. C'est là un détail, qui, tout insignifiant qu'il paraisse, ne m'en rend pas moins le reste du voyage infiniment pénible. Impossible de suivre mes porteurs autrement qu'à une forte distance.

Voici une espèce de ravin formé probablement par une avalanche qui a écorché la montagne en laissant à nu sa surface sablonneuse et humide, en même temps que très escarpée. J'essaye de m'y aventurer : le sable cède sous mes pas, et je n'ai que le temps de regagner la terre ferme à la hâte. Je remonte l'escarpement espérant éviter l'éboulis en traversant au-dessus du point où il s'est pro-

duit. Démarche inutile : la partie supérieure est occupée par un banc de neige infranchissable. Je dois donc redescendre au point de ma première tentative, et prenant mon cœur à deux mains, je m'engage définitivement le long de ce sable mouvant, suspendu à 1 000 mètres au-dessus de la vallée.

Mon Dieu !... C'est le cri instinctif de tout homme en détresse. Je ne l'ai pas plus tôt poussé que je me trouve accroché par les mains à une pierre qui, fort heureusement, m'empêche de dégringoler davantage. J'ai tout simplement glissé l'espace de quelques mètres, et, sans cette bienheureuse pierre, je ne serais probablement aujourd'hui qu'une masse informe gisant au fond de l'abîme.

Et maintenant, que faire? Je mesure du regard la distance à parcourir, je considère le peu de solidité du sol où suinte une eau glacée et contemple en esprit le gouffre béant que mes yeux n'osent regarder et au-dessus duquel une faible pierre me retient suspendu. Si elle aussi venait à s'ébouler ?... O mon Dieu, ayez pitié de votre missionnaire qui voudrait aller vous gagner des âmes ! Marie, ma mère, venez à mon secours !

Et me voilà parti à la course, effleurant à peine la paroi du précipice et faisant voler sous mes pieds une grêle de cailloux et de gravier. Merci, mon Dieu, je suis en lieu sûr. Accroupi sur une roche qui domine l'abîme, je respire bruyamment et essuie la sueur froide qui perle sur mon front. J'ai peine à me croire encore vivant.

Puis je continue à longer la montagne au-dessus de la ligne de la forêt, et, au coucher du soleil, je rejoins mes compagnons qui m'attendent au milieu d'un bouquet de *tsœr* ou pins nains. Campons.

Dimanche 13 *août*. — Nous avons essayé aujourd'hui de nous remettre un peu de nos fatigues et des émotions

de la veille en restant au campement. Il faut bien aussi sanctifier le jour du Seigneur. Sahid, qui a eu la précaution d'emporter son livre en caractères syllabiques, en profite pour en lire une bonne partie aux deux Sékanais qui n'en peuvent croire leurs oreilles. J'admire sa patience, non moins que son ingéniosité, qui lui a permis d'apprendre à lire, je ne sais comment, puisque je ne lui ai jamais donné une leçon et qu'il n'a jamais habité aucun village indien.

Vers le soir, je l'envoie gravir, baromètre à la main, un pic qui se dresse au-dessus de notre campement et atteint une altitude de 7000 pieds. Il a, dit-il en revenant, manqué de se geler sous l'effet d'une bise très prononcée. Entre temps, Jean-Marie, que j'ai renoncé à désabuser de ses folles frayeurs relativement à un animal monstrueux prétendu anthropophage, va nous tirer une marmotte qui s'est aventurée trop près de nous.

14 *août.* — Notre sommeil a été troublé la nuit dernière par un bruit de rochers qui se sont détachés de la cime de la montagne pour se précipiter dans la vallée. Nous remercions le bon Dieu de ne nous être point trouvés sur leur chemin. Ce matin, nous avons repris notre course aventureuse le long de la montagne aux flancs de laquelle nous avons dû nous accoler pour ne pas dégringoler. Oh! les précipices! Nous leur tournons le dos ou bien fermons les yeux pour ne point avoir le vertige. Et mes pieds!... Serions-nous donc tombés de Charybde en Scylla? Nous en sommes réduits au point de regretter la forêt! Maintes fois, nous devons nous faufiler le long de roches qui surplombent l'abîme et auxquelles il faut nous cramponner en nous renversant en arrière, le corps penché dans le vide. Je suis fier des félicitations de mes Indiens, qui ne s'attendaient pas à voir un blanc les suivre le long des casse-cou qui nous servent de chemin.

Vers 10 heures, même mes Sékanais commencent à ne pas trouver où mettre le pied, et force nous est de grimper jusqu'à la cime de la montagne. Quel grandiose spectacle ! Du côté oriental, c'est un amas de montagnes qui semblent avoir été jetées pêle-mêle par la main du Créateur. Glaciers et torrents s'y disputent le terrain et produisent çà et là des cascades argentées. A mes pieds, c'est-à-dire à 1 450 mètres au moins, c'est un petit lac vert qui donne naissance à une rivière dont je doublerai l'embouchure plus tard. La crête de la chaîne que nous suivons est agrémentée de mille escarpements, et, çà et là, entre leurs parois rocheuses, d'immenses couches de neige perpétuelle. Par endroits, cette neige paraît avoir une vingtaine de pieds d'épaisseur. Longtemps nous suivons ces plaines glacées. Ce ne sont plus les encombrements de la forêt ni la rampe ardue des précipices ! Vivent donc la joie et la bonne humeur, et nous voilà, oubliant la fatigue, à courir comme des enfants sur cette neige durcie par les zéphyrs, et qui n'a très probablement jamais encore été foulée par les pieds de l'homme.

Mais il est écrit que notre joie sera de courte durée, car voici un précicipe, pire encore que tous les précédents, qui nous barre le passage. La montagne se termine brusquement et nos yeux effrayés plongent soudain dans un abîme à donner le vertige. Il nous faut rétrograder quelque peu et descendre en zigzags. Il est 2 heures et demie de l'après-midi ; nos estomacs crient famine et nous nous arrêtons sur la bruyère, près d'une pièce d'eau. En vrais Sékanais, mes compagnons n'apprécient guère que la venaison comme aliment. Tœrôts vient justement de tirer une marmotte qui a réussi à regagner son trou pour y mourir, et nous n'avons point avec nous le long crochet usité en pareille circonstance. Un nouveau coup de feu retentit : c'est une autre marmotte que la Provi-

dence nous envoie : *et tu das escam illorum in tempore opportuno.*

Comment décrire maintenant les dégringolades, les culbutes et les glissades de l'après-midi? Qu'il suffise de savoir que nous descendons par un angle tout près de 85 degrés, quand nous ne prenons pas la ligne perpendiculaire. Quelque aspérité du rocher, un trou dans la mousse, une fissure plus ou moins profonde, ou bien, à partir d'une certaine altitude, quelque buisson ou arbrisseau accolé au versant humide de la montagne; tels sont les marchepieds qui nous empêchent généralement d'être précipités au fond des crevasses dont le massif est criblé. Que le buisson vienne à céder, ou bien que notre pied manque l'endroit visé, et nous voilà glissant et roulant au milieu des épines jusqu'à ce qu'un tronc d'arbre ou quelque autre accident du sol nous arrête. A 1700 pieds au-dessous de l'endroit où nous avons fait halte, nous traversons une rivière à l'eau si limpide, qu'elle nous laisse apercevoir jusqu'aux moindres paillettes de mica dont son lit est semé, et, à une faible distance de l'autre côté, nous recommençons à monter. Cette rivière arrose une vallée verdoyante qui coupe la montagne en deux. Nous faisons de nouveau connaissance avec le bois. Au confluent de deux ruisseaux, dont nous verrons probablement demain les sources, nous campons sur la fougère.

15 *août.* — En dégringolant la rampe escarpée d'hier, Jean-Marie s'est fait mal, paraît-il, et aujourd'hui il se plaint de douleurs internes. Pauvre Jean-Marie! D'ordinaire si gai et si expansif, il est tombé la tête la première, avec son lourd fardeau sur le dos, d'une hauteur de plusieurs mètres, et malgré sa bonne volonté son mal le rend triste. Nous cheminons lentement en compagnie de Sahid, et continuons l'ascension de la montagne. Il pleut,

la bruyère est glissante. Tœrôts, qui reconnaît maintenant le pays où nous avons pénétré, nous a quittés de bon matin pour aller donner la chasse aux marmottes.

Nous émergeons enfin de la forêt et tombons sur des sommets arrondis et herbeux. C'en est donc fait des escarpements dénudés de ces derniers jours. Personne ne les regrette. Mais il y a mieux. Voyez là-haut, encore bien loin, un point noir qui remue : c'est Tœrôts avec sa carabine. Jean-Marie l'a rejoint, Jean-Marie qui, à la vue du butin, a oublié son mal et la fatigue. Il est maintenant tout à la joie.

— Voyez, dit-il, en étalant successivement six marmottes, regardez bien : il n'y en a pas une petite dans tout le tas. *Asiyam!* Nous n'allons pas jeûner !

Nous marchons bon train maintenant, traversons des défilés tapissés de bruyère et arrosés par nombre de ruisseaux qui gazouillent sous la mousse. La neige est toujours là ; mais, la hauteur des terres qui séparent le bassin du lac Babine de celui du lac d'Ours une fois passée, elle se fait de plus en plus rare, et notre marche n'en devient que plus facile. Nous nous arrêtons vers midi sur le versant oriental de la montagne.

Du sommet du col, on m'a fait remarquer, au loin, un grand espace, dont le vert tendre annonce l'absence de la forêt. C'est, paraît-il, une vaste étendue, moitié prairie, moitié marais, que nous devons traverser. Tout entier à la joie de ne plus avoir les terribles rampes de ces derniers jours à longer ou à escalader, je m'enfonce dans le bois coupé çà et là de petites prairies, pendant que mes Indiens ficellent de nouveau leurs fardeaux. C'est un peu téméraire à moi, je le sais ; car si je venais à manquer ledit marais, qui se trouve à une lieue du point où nous avons fait étape, je pourrais me perdre pour tout de bon, Et pourtant, boussole à la main, je

hâte le pas, sachant bien que mes porteurs n'auront pas de difficulté à me rejoindre.

Mais qu'est-ce que j'aperçois sur la vase? Aïe! ce sont des pistes toutes fraîches du terrible ours gris! Et moi qui pour toute arme n'ai que le paquet qui me coupe le dos ! Mais à la garde de Dieu ! L'ours peut être en arrière aussi bien qu'en avant. Je franchis donc au pas gymnastique la soi-disant prairie, au milieu d'une pluie battante et saute les ruisseaux qui, dans les saules, la coupent en tous sens. Pour ne pas me perdre, j'ai soin d'attendre sur la lisière du bois mes compagnons tout étonnés de mon ardeur insolite. Je ne le leur dis point, mais ici je puis bien avouer que la peur donne des ailes.

Après avoir pataugé dans nombre de marais, nous campons, après une course d'au moins 18 milles.

16 *août.* — Nous avons définitivement pris congé des montagnes et, après avoir traversé plusieurs cours d'eau assez considérables, nous avons gagné, absolument éreintés, les bords de la rivière aux Saules, que nous avons eu toutes les peines du monde à traverser. De l'autre côté, nous sommes tombés sur un sol aride et parsemé de débris de roches granitiques, entre lesquels quelques maigres airelles noires ont un moment attiré notre attention; puis, accablés de fatigue, nous nous sommes arrêtés au milieu des fougères et des terribles buissons épineux (*devil's bush*) pour passer la nuit.

17 *août.* — Oh! les épines! comme elles ont rendu la marche lente et pénible! Nous avons pourtant vaincu les difficultés de la route et sommes arrivés vers midi à l'extrémité méridionale du lac d'Ours. Il en était temps, et nous avons trouvé bien longs les 104 milles qui nous séparent du lac Babine. Treize autres milles en canot nous ont conduits à destination, et nous voici au milieu de cette excellente population sékanaise, qui nous

attendait d'autant plus impatiemment que les chasseurs que nous devions précéder au village, y sont arrivés hier. Mais quand on leur a expliqué la route que nous avons suivie, l'admiration a succédé à la surprise et, du même coup, nous sommes devenus les héros du jour.

Mon travail au lac d'Ours ne différa pas sensiblement de celui qui m'est imposé dans les autres camps. Seulement, comme les sauvages qui le fréquentent appartiennent à la race sékanaise et parlent un dialecte un peu différent du porteur, les catéchismes et autres instructions qui se font dans cette dernière langue durent être plus minutieux et plus soignés. Il me fallut, en outre, faire ce à quoi je n'ai pas été condamné depuis longtemps, apprendre à se confesser. Je dois même ajouter que je ne réussis pas toujours, au gré de mes désirs : certaines vieilles têtes se montrèrent longtemps réfractaires au service qu'on leur demandait. Témoin ce brave Siméon, grand vieillard à cheveux blancs, qui, au lieu des formules que j'essayais de lui apprendre tour à tour en porteur et en sékanais, s'entêtait à nous gratifier des phrases les plus désopilantes. Pour dire franchement ma pensée, je crois qu'il avait volé le baptême. J'espère pourtant que le bon Dieu eut égard plutôt à sa bonne volonté manifeste qu'au résultat obtenu.

Une des principales causes de mon voyage au lac d'Ours avait été la bénédiction de la tombe de Karta (Pierre), le chef qui m'accompagna autrefois dans ma tournée au fort Graham. Sur le point d'expirer, il m'avait fait écrire pour solliciter cette faveur et j'avais tenu à la lui accorder. Le blanc qui lui servit de secrétaire n'a pas été aussi favorisé. Du reste, qui se serait attendu à voir un mineur dénicher une place de si difficile accès? *Auri sacra fames*, à quelles extrémités ne pousses-tu pas tes victimes! Dans le cas présent, le

blanc qui m'écrivit au nom du chef mourant, un Irlandais catholique. à en juger par son style cérémonieux au sujet de Ma Révérence, s'était offert à porter, seul et sans guide, au lac Babine, le courrier d'une bande de mineurs, qui depuis ont décampé. On ne l'a jamais revu, et l'on a tout lieu de croire qu'il s'est ou bien perdu dans le bois, ou bien noyé sous la glace de la rivière aux Saules.

Nous eûmes la bénédiction très solennelle de la tombe de l'ancien chef, et cette cérémonie fit impression, je le sais, même sur les gens de race atua qui s'y trouvaient présents. J'accordai même faveur à tous ceux qui depuis ma dernière visite s'étaient endormis dans le Seigneur.

Un autre fruit de mon voyage fut la réhabilitation du mariage d'un Sékanais qui, chose extraordinaire dans cette tribu, avait depuis de longues années abandonné sa femme légitime pour vivre avec une Atua.

Enfin, un de mes derniers actes au cours de la retraite fut la nomination d'un chef pour remplacer mon pauvre Karta. Son successeur est un homme de bonne volonté, un chrétien exemplaire, mais qui n'aura probablement jamais sur ses compatriotes l'influence dont jouissait Karta. Celui-ci était un homme énergique, bon parleur et plein d'initiative, avec cela on ne peut plus religieux, sans être un de ces chrétiens spirituellement anémiques, qui n'ont guère d'occasions de mériter, parce qu'ils n'ont presque jamais à se vaincre. L'ancien chef avait autrefois un enfant déjà grandet sur lequel il comptait comme sur son bâton de vieillesse. Or, cheminant un jour tous les deux dans la forêt, le jeune homme tomba dans une rivière profonde et s'y noya. Le père, affolé par la douleur, avait d'abord cédé à l'impulsion de sa nature ardente et, saisissant son coutelas, il allait s'en

percer le cœur, quand il se rappela les enseignements du prêtre : alors, il répéta, sans le savoir, les paroles de Job : « Le Seigneur me l'avait donné, il me l'a repris ; que son saint nom soit béni ! » Puis il se mit à genoux et, après une fervente prière pour le défunt, il jeta à l'eau l'arme qui avait failli devenir l'instrument d'un crime.

Tel était mon ancien chef. Puisse son successeur lui ressembler !

La mission terminée, j'entendis les confessions du plus grand nombre et, pour laisser à quelques retardataires le temps de compléter leur préparation autant que pour me procurer quelques provisions pour le retour et déterminer l'altitude de la montagne qui se dresse à l'ouest du lac, je partis dans l'après-midi du 21 août, en compagnie de mon fidèle Jean-Marie, enchanté d'aller donner la chasse aux marmottes et d'un jeune Nahanais qui répondait au nom de Qœl'a.

Notre première étape fut près de la source de la rivière aux Saules, que nous atteignîmes, après avoir escaladé les flancs escarpés d'une montagne, accolée au massif principal, qui, à quelque distance en arrière, domine tout le pays. Bien que le gibier fût abondant, nous ne pûmes tirer ce jour-là que deux faisans de montagne et nous campâmes à 5 300 pieds d'altitude, dans le voisinage d'un petit lac, dont les deux tiers étaient encore couverts de glace.

Le lendemain, mes compagnons furent plus chanceux et je ne m'étais pas encore levé que déjà ils avaient abattu trois marmottes. Puis, nous nous mîmes en route pour le pic, que *je* me proposais d'escalader. J'emploie à dessein le pronom au singulier, car, bien que mes deux guides me fussent tout dévoués, cette besogne était loin de leur sourire.

Dès la veille, Jean-Marie avait essayé de me détourner

de cette ascension qui, m'assurait-il, était absolument impossible. Aujourd'hui encore, il me répétait sur tous les tons que notre démarche était bien inutile et en même temps il me proposait tel ou tel sommet d'accès plus facile comme but final de notre excursion. Mais je m'entêtai dans ma résolution et, tout en protestant que je ne tarderais pas à changer d'avis, mon Sékanais avait continué à me servir de guide. Nous remontâmes d'abord un défilé agreste, au fond duquel un mince ruisseau, qui n'était autre que la source de la rivière aux Saules, allait s'émiettant au travers des cailloux. Puis, ce fut un immense champ de neige perpétuelle que nous mîmes une demi-heure à franchir. Enfin, sous prétexte que l'ascension d'un massif de neige, suspendu entre deux escarpements de la montagne, était impossible, mais en réalité pour me dérouter et me faire éviter le pic principal, où, me dit-on ensuite, je me serais certainement tué, on me fit remonter à droite, une pente abrupte, qui aboutit à un dos d'âne, haut de 6 800 pieds et où je fus surpris de trouver de petites fleurs bleues, rappelant le myosotis.

Là, Jean-Marie parut triompher. Une masse énorme de rochers se dressait à pic et semblait nous défier.

— Eh bien ! me dit-il, es-tu toujours décidé à monter?

— Certainement, répondis-je, je ne me suis pas exposé à toutes les fatigues de la matinée, pour venir m'échouer ici.

— Mais tu vois bien que cette cime est à pic et qu'il n'y a pas d'homme au monde qui, sans échelle, puisse l'escalader.

— Essayons quand même.

— Mais comment?

— En contournant le massif le long des parois de cette crevasse que tu vois à gauche.

Jean-Marie, voyant que j'étais à l'épreuve de toute objection, finit par y mettre son cœur et nous voilà rampant péniblement le long du massif principal et nous servant des moindres aspérités de la roche comme de points d'appui. Il faut bien avouer pourtant que notre position était loin d'être brillante.

Arrivés de l'autre côté, les avis se partagent : les uns voudraient prendre à gauche, d'autres préféreraient continuer en face. Aucune des voies qu'on propose n'est bien attrayante, et nous restons quelque temps comme acculés au pied d'une roche qui peut avoir 20 mètres de haut. C'est une des cimes de la montagne.

Cependant Jean-Marie, léger comme une gazelle, l'a déjà gravie en prenant une voie détournée. Qœl'a, resté en bas pour m'aider au besoin, m'offre son genou, qu'il plante fermement contre la roche et dont je me sers comme un escabeau, puis, pendant que je me tiens accroché à la paroi du pic, il plie le dos et je monte un autre degré. Enfin, grimpant péniblement de roc en roc, je finis par atteindre un point qui peut être à 25 pieds du sommet. Impossible d'aller plus haut. Je me résigne donc à descendre, quand Jean-Marie, maintenant tout feu et flamme, s'obstine à vouloir me faire monter, pour contempler le panorama que lui-même ne peut s'empêcher d'admirer. Il laisse tomber une corde que Qœl'a m'attache à la poitrine et, en un clin d'œil, je suis hissé sur le pic, qui n'a pas plus de 4 pieds de diamètre.

Dans l'espace d'une seconde, chaînes de montagnes et glaciers reluisant au soleil, sombres forêts et lacs aux baies multiples me passent sous les yeux, je me rends compte de l'altitude atteinte et, pour empêcher le vertige dont je suis menacé, je me jette par terre, si l'on peut parler ainsi, quand le sol se compose uniquement d'une étroite roche suspendue à 7 225 pieds au-dessus

de la mer et constamment battue par les vents. Du côté oriental, le massif suit presque la ligne perpendiculaire et vous apercevez le lac d'Ours à 1 550 mètres au-dessous du pic où vous êtes perché. Juchez un homme à la tête déjà peu solide sur le point culminant d'une tour Eiffel cinq fois plus haute que celle de Paris, et vous aurez une idée de ma position.

Aussi, m'empressé-je de descendre ; avec quelles difficultés, c'est ce qu'on pourra aisément s'imaginer. Je ne me permettrai plus qu'un détail. Au lieu de suivre patiemment les mille sinuosités de la montagne, je me laissai tomber le long d'un massif de neige qui, légèrement incliné, pouvait avoir 300 mètres de long. C'était une expérience : je ne la renouvellerai point. En effet, malgré toutes mes précautions, le pied me manqua, avant d'avoir atteint le point que j'avais en vue ; là j'aurais été à l'abri du danger d'aller donner contre une roche qui empiétait sur la neige, 100 mètres plus bas, et que, dans ma chute ou glissade, je frisai de bien près. Je me servis d'abord de mes mains en guise de frein; mais j'avais à peine fourni la moitié de ma course aérienne, que le frôlement contre la neige durcie les avait mises en feu et mes coudes durent alors me rendre le même service. De retour au lac d'Ours, on me blâma fort de mon imprudence et on me montra un perclus qui devait à pareille aventure la perte d'une de ses jambes.

Pardon de ces détails, mon révérend Père ; s'ils vous donnent une idée des dangers courus, ils proclament en même temps ma dette de reconnaissance envers le bon Dieu, et j'en prends occasion pour le remercier de sa constante protection. Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, regagner à la course la Mission du lac Stuart, et notre guide dans cette dernière tournée sera

encore mon journal de voyage, cette fois considérablement abrégé.

23 *août.* — Après les confessions des retardataires, nous avons pris congé de nos bons Sékanais. Ce *nous* comprend aujourd'hui, outre mon humble personne, Sahid, qui retourne dans son pays, Tœrôts, qui voudrait voir le lac Stuart, et un autre Sékanais, qui a des parents à la Mission. Un autre compagnon, qui ne nous a point quittés de toute la journée, a été une pluie battante, dont nous aurions fort bien pu nous passer. Partis peu avant midi, nous n'avons pu arriver qu'au milieu du portage qui sépare le lac d'Ours de la rivière aux Saules.

24 *août.* — Après avoir suivi tout un système d'écluses indiennes établies le long d'un ruisseau qui a peine à porter le canot, nous avons gagné la rivière aux Saules. Ce cours d'eau est malheureusement très bas, et les pronostics de mon équipage n'ont rien de bien rassurant. Ils sont bientôt réalisés et, maintes fois, nous nous échouons sur les galets et les bancs de gravier, où mes Indiens ont à traîner le canot en pataugeant dans une eau aussi rapide que peu profonde. Nous rencontrons de nombreux saumons à la peau couleur de sang et, partant, sur leur déclin, qui n'ont pas fait moins de 850 milles pour venir frayer dans ces parages.

25 *août.* — En sautant du rivage à la grève pour s'embarquer, mon brave Sahid est tombé sur le tranchant de sa hache, dont il se servait comme de bâton, et il s'est fait une vilaine blessure au genou. C'est un rameur de moins. Les provisions se faisant rares, un de mes compagnons a dardé, vers midi, deux saumons avec sa perche. Bien que de qualité très inférieure, ils ont fourni la pièce de résistance de notre dîner. Dans l'après-midi, on nous signale, à environ 4 milles à gauche, comme une traînée lumineuse, au milieu de la forêt. Ce n'est,

me dit-on, autre chose qu'une chute très haute dans la rivière aux Appâts, dont j'ai vu la source au pied des montagnes. Sans le malencontreux accident de ce matin, Sahid nous l'aurait fait visiter. Du reste, je ne regrette qu'à demi cette petite excursion, car la pluie semble décidée à ne pas nous laisser de relâche.

26 *août*. — Nous avons aujourd'hui pénétré, vers midi, dans le lac Thatla et, après une quinzaine de milles de traversée, nous sommes arrivés à l'ancien Landing, où la lettre d'un Indien nous a appris que j'aurai à faire un enterrement d'enfant. Puis, ce soir, vers 10 heures et demie, nous avons atteint, au chant de la barcarole des Porteurs, le nouveau Landing où Sahid a retrouvé sa famille.

Dimanche 27 *août*. — Nous avons joui toute la journée de l'hospitalité de Sahid et, en même temps, donné aux quelques sauvages qui se trouvaient là l'exemple du repos dominical.

28 *août*. — Sahid nous a cédé son garçon comme remplaçant. Notre canot, qui n'a point été fait pour nos grands lacs, a eu peine à tenir tête aux énormes vagues soulevées par la tempête et, plus d'une fois, nous avons dû vider l'eau qu'il admettait par-dessus bord. Par moments surtout, la bourrasque était telle que nous n'étions rien moins que sûrs de revoir le rivage. Le vent ne nous a pourtant pas empêchés de prendre six belles truites en pêchant à la cuillère.

Nous avons été tellement ballottés toute la journée que, ce soir, nous avons peine à nous tenir debout. C'est aujourd'hui le lendemain de mon *birth day* ou de l'anniversaire de ma naissance. Peu s'en est fallu que cette journée ne fût la dernière de ma vie. Cette seule mention doit suffire ; impossible d'entrer dans les détails.

29 *août*. — Bonne journée ; longue course aujour-

d'hui. Après avoir fait une dizaine de milles sur le lac Thatla, nous avons descendu la rivière du Milieu, d'un bout à l'autre ; puis le lac Tremblé une fois traversé, nous avons poussé jusqu'au Grand Rapide sur la rivière Thatché, où nous venons d'arriver de nuit.

Avant de nous engager dans cette dernière rivière, un incident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, est venu nous distraire un instant. Les falaises rouges et blanches, qui bordent le lac Tremblé aux alentours de son réservoir, étaient en vue, lorsque Tœrôts, qui se tenait à l'avant du canot, nous a fait remarquer au loin, et tout près du rivage, deux points qui paraissaient se mouvoir. Immédiatement tous les yeux se sont braqués dans cette direction, et Johny n'a pas eu de peine à résoudre le problème.

— Ce sont des hommes, a-t-il dit ; deux sauvages apparemment.

Et le canot a continué de fendre les vagues. D'un autre côté, chacun s'appliquait à deviner quels pouvaient être les mystérieux voyageurs et comment il se faisait qu'ils paraissaient marcher dans l'eau. Tout à coup :

— Ils ont des cornes ! s'écrie le garçon de Sahid.

Exclamation de la bande. Les avirons se reposent un instant.

— C'est vrai, fait Tœrôts, ce sont des chevreuils. Voyez ; un, deux, trois... il y en a quatre !

Et tous de s'écrier :

— Allons, force de rames ; nous en tuerons bien, au moins, un ou deux.

A la pensée du gibier, toute fatigue disparaît, et je puis dire que, pour ma part, je ne suis pas le moins ardent. Mais voilà que Tœrôts se détourne comme un homme qui a fait une trouvaille.

— Ce n'est pas tout, dit-il ; il y a aussi un ours gris, qui semble leur donner la chasse. Ne voyez-vous pas cet animal si gros et de couleur si sombre, qui paraît nager ?

— Mais non, fait Johny, vous vous trompez tous. C'est simplement une bande de cariboux.

— C'est vrai, convient maintenant Tœrôts en chargeant sa carabine. En avant, les amis, il y a longtemps que nous n'avons pas eu pareille aubaine. Il y en a quatre, sinon cinq.

— Hourra ! pour les cariboux, s'écrie chacun de mes sauvages, en se baissant sur leurs rames.

Cependant la distance a diminué, et mes compagnon, impatients, crient à Tœrôts qu'il ferait bien d'essayer sa première balle. Quant à moi, je ne suis pas aussi sûr qu'eux et je m'étonne que ces cariboux ne soient pas tous de la même couleur. Pourtant, comme nous voici arrivés à portée d'une bonne carabine, je laisse le chasseur épauler son arme et viser le gibier. Le coup va partir, quand, tout à coup, un trait de lumière traverse mon esprit.

— Arrête, m'écriai-je, ne tire pas !

— Qu'est-ce ? demande le chasseur quelque peu déconcerté.

— Ne vois-tu pas, nigaud, que tes prétendus cariboux ne sont autre chose que des vaches !...

Après un court silence, mon équipage part d'un éclat de rire mêlé de dépit.

— Quel bon souper nous avons manqué ! font-ils. Quel dommage que tu aies parlé si tôt !

C'étaient, en effet, des bestiaux, qui s'en retournaient au village indien, situé de l'autre côté du lac. Mes braves gens, qui auraient distingué un homme d'une femme à une distance de plus d'une demi-lieue, connaissent si

peu ces animaux, qu'ils n'ont pu les reconnaître à moins d'un demi-mille. Et puis, qui se serait jamais attendu à faire là pareille rencontre !

30 *août*. — *Deo gratias!* Me voici de retour à la Mission. Comme la distance qui me restait à parcourir était encore très grande pour un jour, nous sommes partis avant 3 heures du matin, affrontant de nuit les dangers du Grand Rapide. Ce soir, à moins de 3 milles de la Mission, nous avons tué un ours noir, que la Providence nous a envoyé, sans doute pour nous dédommager de notre désappointement d'hier. C'est le cinquième que je rencontre, le quatrième que je tue depuis ce printemps, preuve évidente que je suis bien toujours « au pays de l'ours noir ».

A.-G. Morice, o. m. i.

MISSION DE SAINT-EUGÈNE.

East Kootenay, 6 février 1900.

LETTRE DU R. P. COCCOLA AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Personnel et travaux de la mission. — Église et ministère dans les différentes tribus de Kootenays. — Découverte d'une mine d'or. — Belle église de Saint-Eugène.

Très révérend et bien cher Père,

Je me propose de vous dire quelque chose à la hâte de notre Mission de Saint-Eugène.

Elle se compose de trois Pères et un Frère convers ; tous travaillant selon leur force à la gloire de Dieu et à la prospérité de notre chère famille religieuse.

Pour avoir une idée du genre des travaux qui absorbent tous nos moments, il est nécessaire de connaître l'étendue de notre district. Plus de 100 milles au nord de Saint-Eugène, nous avons une tribu de sauvages

kootenays, avec une belle chapelle nouvellement bâtie, mais pas encore meublée, sur le lac Colombie, et une autre tribu de Shoushwapes le long de la rivière Colombie, avec une magnifique chapelle, ornée d'un clocher et de sa cloche et en partie meublée. Les familles blanches qui vivent dans les alentours de ces chapelles viennent y prendre part aux offices à l'arrivée du prêtre, les autres familles trop éloignées reçoivent le prêtre et les sacrements à domicile. Au sud, notre district s'étend environ à 75 milles dans les plaines du Tobac, où nous avons une autre tribu de Kootenays et une église bien plus modeste que les deux premières. A l'ouest, à 90 milles, se trouve aussi une autre tribu de Kootenays, qui ont une église assez grande pour deux cents personnes.

Je visite moi-même ces camps sauvages régulièrement deux fois par an, au printemps et en automne; mais quelquefois on est demandé pour des malades dans les intervalles, car nos Indiens ne voudraient pas mourir sans recevoir les derniers sacrements, surtout la sainte Eucharistie qu'ils ont commencé à connaître, à aimer et à recevoir depuis leur bas âge.

Tous ces voyages se faisaient autrefois à cheval par des chemins impossibles, au cœur des forêts et au centre des montagnes. Combien de fois j'ai dû coucher sans tente au pied d'un arbre, sur la neige ou sous la pluie, n'ayant que ma selle pour oreiller.

Depuis deux ans, notre pays a changé d'aspect : je puis atteindre presque toutes nos Missions en voiture ou en chemin de fer.

La plupart de nos Indiens des différents points mentionnés plus haut viennent à Saint-Eugène pour les grandes fêtes de Noël, de Pâques et du *Corpus Christi*.

Le nombre des sauvages résidant dans les alentours

de Saint-Eugène est de 200 environ. Tous les dimanches et les premiers vendredis de chaque mois, nous avons bon nombre de communions.

Ici, notre église fait l'admiration de tous les visiteurs qui viennent soit des plus belles villes du Canada, soit des États-Unis. Ils ne peuvent pas comprendre comment, dans notre petite vallée de Sainte-Marie, qui, à la belle saison, peut être comparée à une corbeille de fleurs, une si belle église a pu surgir. Peut-être connaissez-vous l'histoire de cette église : la voici de nouveau pour ceux qui l'ignorent. La vieille église en *logs*, que le R. P. Fouquet m'avait laissée, était absolument trop petite. J'invitai mes gens à m'aider pour y faire une addition ; mais ils me répondirent que leurs efforts même les plus généreux ne pouvaient réaliser qu'une bien petite somme. Je leur dis : « Pourquoi ne cherchez-vous pas des mines? Les blancs viennent ici de tous côtés; ils trouvent de l'or et de l'argent, et vous, qui avez arpenté ce pays dans tous les sens, vous ne trouvez rien : c'est ainsi que votre misère est le châtiment de votre paresse. »

Quelques mois après cette réprimande, un de nos sauvages, nommé Pierre, m'apporte un morceau de minerai de la grosseur d'un œuf.

« Où as-tu trouvé cela ? lui dis-je. Est-ce loin d'ici ? Est-ce sur une montagne, une colline ou dans la plaine ?

— Viens voir, dit-il, tu as dit que les sauvages n'étaient bons à rien, on verra à quoi tu es bon toi-même.

— Je ne puis pas aller courir les montagnes sans de bonnes raisons, ajoutai-je ; j'ai trop à faire pour perdre mon temps ; dis-moi seulement la distance, la situation de l'endroit où tu as pris ce minerai, et alors je jugerai si c'est la peine d'y aller.

— Pas d'autre réponse que ces mots : montre-nous

à quoi tu es bon; et n'accuse plus les sauvages de paresse.

Je vais à l'office des mines prendre un certificat de mineur. Jusqu'à ce jour, j'étais considéré comme *Priest doctor*, *Priest farmer*, aujourd'hui on m'appelle *Priest miner*. La Providence avait jeté ses yeux sur Saint-Eugène. En allant à l'office des mines, je rencontre un vieil ami des États-Unis, qui a dirigé pendant de longues années les travaux des plus belles mines de l'Amérique, et sa réputation d'*expert miner* n'est plus à faire. On se donne une chaleureuse poignée de main à l'irlandaise, car M. James Cronin est un Irlandais de la plus pure espèce, et, comme il est catholique, je l'invite à venir à la Mission, le lendemain dimanche. L'invitation acceptée, il me demande où je vais?

— Prendre mon certificat de mineur, dis-je.

— Quoi! avez-vous des mines?

— Peut-être ; je ne suis pas certain, venez avec moi voir ce qu'un sauvage a trouvé, et vous serez juge de ma fortune.

Le lundi suivant, nous grimpons les montagnes et, après de grandes difficultés, notre guide nous dit : Voilà où j'ai trouvé le morceau de minerai.

M. Cronin m'a aidé pour les travaux de cette mine, qui nous coûta 1 700 piastres, et que j'ai vendue 12 000 piastres. Après d'autres travaux, elle a été revendue dernièrement 500 000 piastres, et elle a donné occasion à une ligne de chemin de fer connue sous le nom de la ligne du nid de Corbeau (*Crow's nest pass*).

Notre église fait la joie de nos sauvages et la nôtre ; aux fêtes de Noël, un de nos jeunes Indiens me disait : « On dit que le ciel est beau, je le crois ; mais, pour moi, mon idéal de beauté est satisfait quand je suis dans l'église. » Les vitraux représentent saint Pierre,

saint Paul, sainte Anne, sainte Thérèse, saint Nicolas, saint Antoine, saint Louis de Gonzague et sainte Cécile, etc.

A côté de notre belle église, nous avons nos écoles industrielles avec 60 élèves, filles et garçons sauvages. Nos écoles aussi bien que toute la tribu kootenay ont été louées à plusieurs reprises par les officiers du gouvernement ainsi que par les voyageurs de toute nation et croyance. Les Sœurs de la Providence de Montréal sont chargées des écoles. Leur dévouement, leur générosité et leur habileté ne sauraient être surpassés.

Non loin des écoles, nous avons un hôpital qui a déjà rendu des services immenses à l'humanité souffrante et où plusieurs âmes se sont préparées pour l'éternel voyage : catholiques ramenés à la pratique des sacrements et protestants baptisés.

Un de nos amis, M. J. Haney, de Toronto, me donna un chèque de 5 000 piastres pour cet hôpital, quand il était chef constructeur du chemin de fer Crow's Nest, mentionné plus haut.

Dans tout notre district, la religion catholique est en honneur, partout on parle de la Mission comme d'un sol sacré, béni de Dieu. Ces quelques détails vous donnent une idée de nos nombreuses occupations : si la construction de ces bâtisses a demandé du temps et des soins, l'entretien en exige presque autant ; noblesse oblige, et nous ne voudrions pas, pour tout au monde, que notre religion perdît un rayon de sa gloire par notre faute.

Par suite de la découverte des mines et de l'établissement du chemin de fer, de nombreuses familles ont afflué dans le pays. Une église a été bâtie à Fort-Steele par M. l'abbé Welch, prêtre anglais, de Manchester, venu chez nous, par ordre des docteurs, chercher la santé

dans les montagnes Rocheuses. Ce bon prêtre, me voyant accablé de travaux, s'offrit pour les partager.

Après avoir bâti l'église de Fort-Steele, dédiée à saint Antoine, il construisit celle de Fernie, à 75 milles d'ici, sous le vocable de la Sainte-Famille, puis celle de Moyea, près des mines dont j'ai parlé plus haut et qui portent encore le nom primitif de Saint-Eugène. L'église a été dédiée à saint Pierre, patron du sauvage qui a découvert les mines. Ces deux dernières églises ne sont pas encore finies, mais elles le seront bientôt.

Le R. P. Meleux est maintenant chargé de Fernie, où il dit la messe chaque second dimanche du mois. M. l'abbé Welch, sur la demande de Mgr Dontenville, a pris la charge de Rossland, localité très importante et où sa santé se fortifiera de plus en plus.

Fernie est un centre de mines de charbon : si j'avais pu trouver des Sœurs, nous y aurions bâti un hôpital.

Le révérend et bon P. Ouellette n'est pas resté en arrière ; malgré ses vieux ans et ses infirmités, il a élevé une magnifique église à Crombrook, avec appartements pour le prêtre, et cela sans dettes. Comme le P. Meleux à Fernie, le P. Ouellette va à Crambrook chaque second dimanche du mois. De temps à autre, mes deux généreux collaborateurs me remplacent à Moyea et à Fort-Steele. A Saint-Eugène, nous avons la sainte messe tous les dimanches et chaque jour de la semaine, soit à cause de nos Indiens et de nos deux communautés de religieuses, soit à cause de nos gens qui s'occupent de la ferme et des travaux autour de la maison.

Notre ambition s'etend maintenant à avoir des écoles catholiques pour les blancs, des pensionnats dans quelques villes centrales, mais il est très difficile de trouver des communautés religieuses qui veuillent s'en charger.

La semaine dernière, j'ai prêché une retraite aux de-

moiselles blanches de Crambrook et des alentours; comme fruit de retraite nous eûmes le baptême d'une jeune protestante et deux vocations à la vie religieuse.

Ce soir, je commencerai la retraite des sœurs tertiaires de la Providence, qui aident les religieuses de l'hôpital et de l'école et qui vont renouveler leurs vœux annuels à la fin de cette retraite.

Maintenant, très révérend et bien aimé Père, connaissant la position où je suis, vous me pardonnerez de ne pas vous écrire plus souvent. Veuillez nous bénir, nous et nos travaux, afin que nous soyons les dignes enfants de la famille.

N. COCCOLA, O. M. I.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

MANDEMENT DE SA GRANDEUR Mgr VITAL-JUSTIN GRANDIN, O. M. I., ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT, A L'OCCASION DE L'ÉRECTION D'UN SÉMINAIRE DIOCÉSAIN.

La fondation d'un séminaire constitue pour l'avenir d'un diocèse ou d'une Mission un fait d'importance capitale. A ce titre, le mandement de Mgr GRANDIN a sa place marquée dans nos annales. Avec le plus grand plaisir elles enregistrent l'acte de naissance du séminaire et souhaitent que promptement il secoue les langes de la première enfance, et que, brillant de jeunesse et de prospérité, il fasse bonne figure auprès de ses aînés du Bas-Canada.

Tous les membres de la famille et toutes les personnes qui s'intéressent à nos missions uniront leurs vœux et leurs prières aux nôtres pour la prospérité du nouvel établissement.

Au clergé séculier et régulier, aux congrégations religieuses et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Bien chers Collaborateurs et nos très chers Frères,

Notre grande préoccupation a toujours été, non seulement de vous enseigner et de vous rendre facile la pratique de notre sainte religion, mais aussi de procurer ce précieux avantage à vos enfants et arrière-petits-enfants.

Malheureusement, c'est un don de Dieu qui est peut-être moins compris et apprécié aujourd'hui que jamais. Cependant, on devrait d'autant mieux le comprendre ici, qu'on est plus rapproché de pauvres Indiens qui sont à peine initiés à ce grand bienfait.

Nous les avons vus, nos très chers Frères, plongés dans les ténèbres de l'infidélité, et nous avons pu constater par nous-même combien l'homme est malheureux dans cet état. Lorsque, il y a trente-cinq ans, nous dûmes revenir de l'extrême Nord dans cette partie de notre territoire qui a formé depuis le diocèse de Saint-Albert, nous fûmes bien touché des remerciements que nous adressaient les sauvages pour leur avoir appris la Bonne Prière. (C'est ainsi qu'ils appelaient notre sainte religion.) Je ne puis m'empêcher de vous traduire, le plus brièvement possible, les paroles que m'adressa un de ces pauvres Indiens qui me semblait un des plus indifférents :

« Tout le monde ici, me dit-il, reconnaît que tu nous as rendu un grand service en nous faisant connaître la *Bonne Prière*. Je doute que tous puissent l'apprécier comme je fais. A l'âge de sept ou huit ans, je tombai bien malade ; ma mère et mes sœurs me traînaient à tour de rôle d'un campement à l'autre, sur la glace du grand lac des Esclaves. Voilà bien que pendant un arrêt j'entends

ma mère dire à mes sœurs : « A quoi bon nous fatiguer « à traîner cet enfant si longtemps, il ne mange plus, il ne « vivra pas. Rendons-nous à l'île là-bas, nous y ferons « du feu et nous le laisserons là. » Je pleurai et fis toutes les prières et promesses possibles pour qu'on ne m'abandonnât pas ; mais tout fut inutile. Arrivés à l'île, on m'y déposa près d'un bon feu, et on mit aussi à côté de moi quelques provisions. On allait me quitter lorsque ma mère me vit essayer de manger un morceau de viande sèche. « Mais, dit-elle, il mange ! Essayons encore, jusqu'à « ce soir. » Voilà ce qui fait que je vis encore, conclut-il. Aujourd'hui nous ne craignons plus ni la maladie, ni la vieillesse, sachant que le bon Dieu punit, dans l'autre vie, ceux qui abandonnent leurs enfants malades ou infirmes, ainsi que les enfants qui abandonnent leurs vieux parents. Cette cruauté a disparu parmi nous. »

On oublie trop, nos très chers Frères, de quels maux la connaissance de Dieu et de sa très sainte Loi nous a préservés. Au lieu d'être si fiers de notre civilisation, il serait bon de nous rappeler à qui nous la devons. Nous trouvons aujourd'hui des hommes qui se disent et se croient savants ; des gouvernements même qui semblent croire que la religion est une chose gênante dont il faut se défaire ; et ils font ouvertement des efforts dans ce but. Si nous n'en sommes pas là absolument, nous ne sommes pas sans éprouver les pernicieux effets de cette maladie contagieuse. Combien n'en voyons-nous pas qui se disent et se prétendent encore chrétiens et catholiques, mais qui regardent comme temps perdu, ou à peu près, tout le temps qu'ils donnent à Dieu et à la religion. Dieu ne règne plus dans leurs familles, il y est traité en étranger. Vous pouvez en constater les tristes effets : dès qu'un enfant croit n'avoir plus besoin de ses parents, il n'a plus pour eux ni égard, ni respect. Il n'est pas rare de voir de

pauvres vieillards délaissés, recueillis dans des maisons de charité, tandis que les enfants sont à l'aise et se permettent même des dépenses extravagantes. Qu'arriverait-il si, comme les sauvages d'autrefois, nous n'avions à redouter ni la police, ni la prison? Les conséquences de cette indifférence religieuse sont bien plus à redouter dans notre pays que dans tout autre. Plusieurs de nos tribus indiennes sont encore en partie infidèles; d'autres sont très faibles dans la foi; et des immigrants de toute langue, de toute religion et souvent d'aucune religion, arrivent annuellement. Combien qui, en réalité, ne se préoccupent ni de Dieu, ni du culte qu'ils lui doivent! Et dans ces conditions on voudrait nous imposer des écoles dites *nationales*, où l'enseignement religieux serait exclu ou à peine toléré! On n'agirait pas autrement si on voulait nous faire retourner à l'infidélité, à la barbarie, d'où la religion a retiré nos ancêtres.

Si, au moins, nous avions un clergé pouvant répondre à tant et de si grands besoins! Pendant longtemps la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dont nous avons l'honneur de faire partie, a été seule pour évangéliser les Indiens. Nous devons cependant dire que les premiers missionnaires étaient de saints prêtres séculiers, mais ils constatèrent que, pour remplir cette mission avec fruit, il fallait une société religieuse. C'est alors que les Oblats furent appelés. Peu nombreux dans le principe, ils se multiplièrent peu à peu et eussent suffi si la population fût restée la même et dans les mêmes conditions. Mais il nous faut aujourd'hui, outre les religieux, des curés restant au milieu de vous. Sans doute, nous avons le bonheur d'en compter déjà plusieurs et d'excellents. Outre que la plupart ne sont que prêtés, il ne faut pas espérer que des prêtres consentiront toujours à s'expatrier, à abandonner une position avantageuse, où ils ont la con-

solation de faire le bien facilement, pour venir végéter au milieu d'une population à peine fixée, d'une population mixte, là où il n'y a ni église ni presbytère, où tout est à faire avec peu de moyens et parfois peu de bonne volonté. Supposé que des prêtres, en nombre suffisant, eussent le courage de venir, ils ne pourraient, vu la multiplicité des langues en usage dans nos Missions, répondre à tous les besoins. Il nous faut à tout prix un clergé à nous, un clergé formé pour les besoins du pays.

Nous devons une grande reconnaissance aux collèges et petits séminaires du Bas-Canada et d'Ottava, qui ont eu la charité d'accepter chacun un enfant de ce pays, et d'essayer de le former. Le voyage est difficile et coûteux ; de plus, il ne peut manquer d'arriver que dans ces conditions, des enfants se dégoûtent et se découragent. Il faut alors les faire revenir avec autant de difficultés qu'il en fallut pour les faire aller, ce qui est au moins aussi peu encourageant pour les institutions que pour nous.

Ces divers établissements nous ont rendu et nous rendent encore de signalés services, et ont droit à toute notre reconnaissance, même ceux qui n'ont pas réussi, et nous prions Dieu de leur tenir compte des sacrifices qu'ils ont faits ou font encore en notre faveur.

Convaincu que, dans les familles respectables et vraiment chrétiennes que nous avons, malgré tout, en bon nombre, nous trouverions les éléments nécessaires pour faire de bons prêtres, qui auraient l'avantage d'être faits au climat et à la vie du pays ; qui apprendraient en grandissant le français et l'anglais, si ce n'étaient pas leurs propres langues, sans oublier toutefois leur langue maternelle, s'ils appartenaient à d'autres nationalités ; nous avons résolu d'essayer la fondation d'un séminaire pour le recrutement du clergé diocésain.

Une maladie très grave nous força à nous rendre en Europe en 1893 ; dès que nous pûmes voyager et parler en public, nous n'hésitâmes pas à entreprendre le triste métier de mendiant, métier d'autant plus pénible que, partout, en France surtout, les catholiques souffrent d'une persécution inavouée, qui oblige les fidèles à réserver leurs aumônes pour contrebalancer les tristes effets de la persécution. Il nous fallut donc aller tendre la main dans des pays où nous n'étions pas connu, où nous ne pouvions pas même nous faire comprendre. Nous espérons que Dieu nous tiendra compte des répugnances que nous avons dû surmonter, des déboires et même des humiliations qu'il nous a fallu supporter, sans compter les fatigues, et la maladie qui revint et nous fit craindre de ne pouvoir revenir mourir au milieu de vous.

Nous avons en vain essayé de trouver une congrégation qui voulût bien se charger de fonder un collège-séminaire dans notre diocèse, offrant pour cela le terrain nécessaire et tout l'argent dont je pouvais disposer ; aucune n'a osé accepter mes peu encourageantes conditions. Cependant notre Congrégation, qui a déjà tant fait pour établir le règne de Dieu dans notre pays du Nord-Ouest, comprenant que sa tâche ne serait vraiment accomplie qu'autant que l'Église pourrait se maintenir par un clergé indispensable, nous engagea à aller de l'avant, en fondant ledit séminaire sous notre propre responsabilité, promettant de nous fournir les professeurs nécessaires. C'était pour nous un grand encouragement. Nous espérons que notre diocèse n'oubliera pas plus que nous ce qu'il doit à cette chère famille religieuse.

Ne nous sentant plus la force et le courage nécessaires pour entreprendre une fondation de ce genre, nous

l'avons confiée à Mgr Legal, notre digne et bien-aimé Coadjuteur. Le dimanche 21 janvier, fête de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, en présence de la population de Saint-Albert, il bénissait comme séminaire le modeste établissement en bois et la chapelle sous le vocable de la Sainte-Famille. Nous-même, le 25 janvier, fête de la Conversion de saint Paul, et quatre-vingt-quatrième anniversaire de la fondation de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, nous avions la consolation d'inaugurer ce modeste séminaire en y disant la première messe, à laquelle communièrent les quelques séminaristes de diverses nationalités présents. Nous osons espérer que cette œuvre, comme celle dont nous célébrions le quatre-vingt-quatrième anniversaire, sera également bénie de Dieu et procurera sa gloire. Ce faible arbrisseau, ce roseau agité par le vent de la pauvreté et de la tribulation, comme l'Évêque de Saint-Albert, s'appuyant sur la croix et la Famille de Marie Immaculée, se soutiendra et contribuera à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Église et au bien du pays.

Nos très chers Collaborateurs et bien chers Frères, voilà donc notre séminaire ouvert. Nous n'en avons jamais vu d'aussi pauvre et d'aussi modeste apparence. C'est cependant pour nous une bien grande consolation d'avoir pu, avant de mourir, le voir bénir ; de l'avoir inauguré et de le voir fonctionner. Nous devons avouer que notre consolation serait tout autre, si nous pouvions être assuré de son existence. Pour cela comme pour tout le reste, nous comptons sur Dieu ; nous avons d'autant plus besoin d'espérer en Lui, que les constructions et l'ameublement, bien que fort insuffisants, ont à peu près absorbé nos faibles ressources. Nous ne doutons pas, chers Collaborateurs, que vous ne soyez vous-mêmes les principaux instruments de la Providence :

d'abord, pour découvrir les vocations, trouver dans vos paroisses, missions ou stations que vous visitez, les familles vraiment respectables, vraiment chrétiennes, chez lesquelles le Seigneur choisit d'habitude les ministres de ses autels. Ce serait un grand honneur pour ces familles, si le bon Dieu leur faisait la grâce insigne d'appeler à son service un ou plusieurs de leurs membres. Il ne faut pas oublier que nos communautés religieuses travaillent, elles aussi, à la gloire de Dieu et au bien du pays et qu'elles ont besoin de se recruter. Contribuer à former des prêtres, c'est le moyen de vous perpétuer vous-mêmes, et de faire le bien après vous; c'est le moyen, peut-être, hélas! de racheter les manquements qui auraient pu vous échapper dans l'exercice du ministère si saint, si noble et si redoutable, que nous exerçons.

Dieu, le plus souvent, choisit dès le sein de sa mère l'enfant destiné à son service. Ce sont cependant les parents chrétiens, la mère surtout, qui préparent l'élu de Dieu. Le curé y a aussi une grande part en dirigeant les parents dans cette formation importante, ne perdant pas l'enfant de vue, le préparant à sa première communion, examinant ses aptitudes, ses goûts, et lui donnant au besoin les premières leçons de latin. Que de vocations manquées parce qu'elles n'ont point été secondées par les soins nécessaires! C'est encore au pasteur à veiller à ce que des parents, par suite d'un zèle indiscret, ne dirigent pas vers les saints ordres un enfant qui n'y serait point appelé. Le sacerdoce, ne l'oublions jamais, ce n'est ni un métier, ni une position, c'est un honneur que l'amour de Dieu et le zèle des âmes peuvent seuls faire désirer et rechercher. Nous comptons aussi sur vous, chers Collaborateurs, pour faire comprendre aux parents, et l'honneur que Dieu leur fait, et l'obligation où ils sont,

non seulement de ne pas refuser à Dieu l'enfant qu'il leur demande, mais d'aider autant que possible à supporter les frais considérables qu'exigent l'éducation et l'entretien de cet enfant. Les religieux qui nous seront donnés comme professeurs se contenteront du strict nécessaire, nourriture et vêtement : encore, faudra-t-il le leur procurer. Nous tenons à ce que la nourriture tant des élèves que des maîtres, sans être recherchée, soit saine, fortifiante, et surtout suffisante; autrement, étudiants et professeurs n'y résisteraient pas. Il faut donc que les parents nous aident suivant leurs moyens, dussent-ils pour cela se gêner et s'imposer des sacrifices. Ils ne peuvent reculer devant l'obligation de payer la pension entière ou partielle. Le prix minimum de cette pension atteindra le chiffre de cent vingt dollars par an, à moins que l'enfant ne puisse être externe, et ne prenne ses repas chez ses parents ou dans une maison voisine approuvée par le supérieur du séminaire. Une auberge ou hôtellerie, si bien tenue qu'on le suppose, ne saurait être approuvée pour cette fin, ni même une maison qui en serait trop rapprochée.

Il y aurait encore d'autres moyens de nous venir en aide. Nous ne vous demandons pas, chers Collaborateurs, de le faire de vos deniers ; nous savons tous que vos ressources ne vous le permettent pas; mais vous pourriez peut-être trouver des parents, des amis, des connaissances qui seraient heureux de concourir à la formation d'un prêtre, sinon en dotant le séminaire d'une bourse ou d'une demi-bourse, du moins en se chargeant d'une pension ou demi-pension.

Jusqu'à présent nous n'avons pu former que deux prêtres dans le diocèse, et pour l'un d'eux nous avons pu trouver à l'étranger une bonne âme qui s'est chargée de sa pension, bien qu'elle ne connût pas le sujet. Elle

a même pensé à lui procurer le nécessaire pour offrir le saint sacrifice de la messe et exercer le saint ministère.

Nous avons déjà prévenu nos jeunes séminaristes de nous aider à payer nos dettes, par leurs prières, et je suis sûr que professeurs et évêques seront de la partie. Nous disons : nos dettes, nos bien chers Frères, car aussi bien mon digne Coadjuteur que moi, nous regardons comme fait à nous-mêmes ce qui sera fait en faveur de notre séminaire.

Nous profitons de la circonstance pour remercier du fond de notre cœur plusieurs de nos missionnaires qui ont été pour beaucoup et pour la partie la plus difficile, l'un dans la formation des deux premiers prêtres dont nous avons parlé, les autres pour la préparation de plusieurs sujets sur lesquels nous avons des espérances bien fondées.

L'obligation où nous nous trouvons de construire une cathédrale plus spacieuse et surtout plus durable que celle dont nous nous servons encore, augmente beaucoup nos difficultés pécuniaires ; mais depuis près d'un demi-siècle que nous sommes dans le pays, sauf des cas tout à fait exceptionnels, en voyage, toujours à la veille de manquer du nécessaire, nous l'avons toujours trouvé. Nous sommes trop habitués aux bienfaits de cette Providence de Dieu, pour ne pas compter sur Elle.

On a paru surpris de ce que nous appelons notre établissement *séminaire*, et non collège. Le séminaire, nos très chers Frères, est surtout destiné à former l'aspirant au sacerdoce, à la science et à la piété. Le collège, je veux le croire, ne néglige pas la piété, mais on y admet tous les jeunes gens qui aspirent à la science sans distinction, qu'il s'agisse d'en faire des prêtres, ou des hommes occupant dans le monde des positions libérales. A en juger par ce que nous voyons de notre temps,

médecins, avocats, hommes de loi, industriels, ne vous feront pas défaut de sitôt, tandis qu'il nous faut des prêtres formés pour le pays. La multiplicité des langues qui se parlent dans le Nord-Ouest rend aussi notre tâche bien plus difficile, et nous oblige, au commencement du moins, à nous restreindre aux seuls aspirants au sacerdoce. Notre séminaire, tout humble qu'il est, a déjà quelque chose de commun avec le magnifique séminaire de la Propagande à Rome. Il a pour mission de préparer des prêtres missionnaires, on y parle autant de langues qu'il y a de sujets ; on y parle même une langue peut-être absolument ignorée à la Propagande.

Nous croyons bon, nos très chers Frères, de vous prévenir contre cette propension trop commune, de vouloir donner une instruction supérieure aux enfants pour les lancer dans les positions libérales. Ces positions s'obtiennent difficilement et se conservent au moins avec autant de difficulté. Ceux qui ne peuvent les obtenir se trouvent déclassés par suite de leur éducation ; ils se croient obligés à tenir un certain rang et à étaler un luxe écrasant. Que de misères ce brillant extérieur dissimule parfois ! Combien ces pauvres déclassés seraient plus heureux et plus indépendants, à la tête d'une ferme, même bien modeste !

Il est certain aussi que tous les sujets que nous entreprendrons de conduire au sacerdoce n'y arriveront pas. Si dans ce cas nous pouvons en faire de bons laïques instruits et utiles au pays, ce sera un dédommagement dans notre insuccès.

Cependant, nos très chers Frères, nous ne renonçons pas absolument au collège, nous espérons l'avoir plus tard ; et en attendant, si nous en voyons la nécessité, nous ferons un effort pour rendre service aux parents qui ne pourraient faire autrement. Mais nous regardons

comme plus urgent de vous procurer de bonnes écoles commerciales pour les jeunes gens, et des écoles normales pour former des instituteurs et des institutrices capables de répondre non seulement aux exigences outrées du gouvernement, mais surtout aux besoins de vos enfants, tel que nous l'entendons et le voulons. C'est pour cela que le R. P. Lacombe, notre vicaire général, malgré son âge avancé, ose encore entreprendre le voyage d'Europe, afin de nous obtenir le secours religieux dont nous espérons les plus heureux résultats pour le bien spirituel de nos diocésains, et pour l'avantage temporel de notre pays d'adoption. Que le Seigneur daigne protéger ce dévoué missionnaire, qui a déjà rendu tant de services au pays et à nos Missions! Puisse-t-il réussir à nous procurer cet important secours, dont nous comprenons le besoin depuis si longtemps, et que nous serions si heureux de vous offrir avant de vous quitter !

Efforçons-nous tous par nos prières et, avant toute chose, par l'observance fidèle de notre sainte religion, de mettre Dieu dans nos intérêts. Lui-même nous le dit : *Sine me nihil potestis facere !* Sans moi vous ne pouvez rien faire ! Nous pouvons en conclure qu'avec son secours nous pouvons tout.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, et après avoir consulté ceux de nos missionnaires se trouvant à notre portée, nous croyons devoir régler et statuer ce qui suit :

1° Le Souverain Pontife nous ayant autorisé à retenir pour les œuvres diocésaines, les componendes ou produit des dispenses que nous sommes trop souvent obligé d'accorder en son nom, ce produit sera pour le soutien de notre séminaire, tant que Sa Sainteté nous continuera cette faveur.

2° Tous les ans, le saint jour de Pâques, ou un des dimanches qui suivront, dans les localités où le prêtre ne passe qu'en visiteur, on fera, à tous les offices, la quête en faveur du séminaire, ce dont les fidèles devront être auparavant prévenus.

Le produit de ces dispenses et de ces quêtes sera envoyé fidèlement à notre procureur de l'évêché, qui le remettra au supérieur du séminaire. L'un et l'autre devront noter fidèlement les sommes reçues et en indiquer la provenance.

3° Sera le présent Mandement lu et commenté, à plusieurs reprises, s'il le faut, les dimanches qui suivront sa réception, dans les églises, chapelles ou oratoires fréquentés par les blancs. Dans les missions indiennes, on ne sera tenu ni à la quête, ni à la lecture dudit mandement. Nous prions pourtant nos missionnaires parmi les Indiens de faire comprendre combien ils ont intérêt à ce qu'elle réussisse, et de les engager à prier Dieu pour son succès. Le moins qu'on puisse faire est de les prévenir du jour où la quête doit se faire, et de les faire prier pour les bienfaiteurs du séminaire.

4° Nous prions notre révérendissime Coadjuteur de bien vouloir nous remplacer dans la direction dudit établissement, et d'agir sous ce rapport comme s'il était absolument titulaire du diocèse de Saint-Albert.

Donné à Saint-Albert, sous notre seing et le sceau de nos armes, et la signature du révérend supérieur du séminaire, secrétaire *ad hoc*, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie, le 2 février de l'année 1900.

† Vital-J., o. m. i.
Évêque de Saint-Albert.

Par ordre de Sa Grandeur,

L.-S. Culerier, Prêtre, o. m. i.,
Secrétaire *ad hoc*.

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS.

Mission de la Lomita, Texas, décembre 1899.

LETTRE DU R. P. PESCHEUR AUX SCOLASTIQUES DE LIÈGE.

Visite de ranchos. — Erection de la maison en résidence. Exploitation du terrain de la mission.

Bien chers Frères,

Pour le moment, je me trouve ici tout seul avec le Fr. Van Bluere; le R. P. Bugnard est en tournée de Mission, le Fr. Cucran est parti avec deux Mexicains chercher des objets achetés par le P. Bugnard : c'est vous dire que je n'ai guère le temps d'écrire une lettre. Je suis à peine tranquille une minute, que voici une Mexicaine qui vient demander ceci ou cela. Il lui faut une demi-heure pour arriver à la question; elle commence d'abord par vous distribuer force compliments sur tout ce qu'elle voit, mais maintenant que je connais un peu le genre mexicain, je dispense volontiers mes visiteurs de tous ces préambules, je les mets tout de suite à l'aise en leur demandant carrément ce qu'ils veulent et en les priant de réserver leurs compliments pour la fois suivante. Je n'ai jamais vu des gens demander comme eux ; il est vrai que je n'en ai jamais vu de si pauvres; jamais non plus je n'ai vu mendier d'une manière si digne, si peu humiliante. Ils ne diront pas : « Donnez-moi » ; mais « prêtez-moi »; il est sous-entendu que c'est un prêt à fonds perdus et dont on ne paye jamais les intérêts. Que voulez-vous ? Ils ne peuvent pas mourir de faim; aussi cette formule ne nous trompe pas. Dans leur manière de parler, les Mexicains sont très polis, même les simples ouvriers emploient des formules dont on ne se sert en français que dans

des cas très rares. On devine que le sang du fier Castillan coule encore abondamment dans leurs veines.

Laissons les Mexicains pour le moment, et voyons comment vont les choses à notre Lomita. Depuis trois mois que nous sommes ici, nous avons fait à peu près 80 baptêmes. A Bronsville, le nombre des baptêmes s'élève annuellement à plus de 1 200. J'espère qu'ici nous en aurons de 700 à 800, et notez que ceux dont je vous parle, nous les avons faits seulement sur notre passage en venant de Bronsville. A Rio Grande City, Roma, Eagle Pass, ils sont plus nombreux encore.

La Mission confiée aux Pères de la Lomita compte au moins 15 000 âmes. Elle est relativement facile à visiter, vu la situation de notre établissement. Le ministère se fait exclusivement en espagnol dans les ranchos; les rares Américains que l'on rencontre savent tous cette langue.

Dernièrement, il y a de cela trois semaines, j'ai fait ma seconde tournée apostolique. Elle a duré huit jours. C'était à la fin de novembre, et il n'y avait que deux mois que j'étais arrivé au Texas. Le R. P. Bugnard me donne quelques indications et me voilà parti au petit trot sur mon cheval Pinto. Pinto a déjà sa renommée faite dans tout le pays, comme douceur, finesse de formes et force, quoiqu'il ne soit pas très grand. Pour visiter nos Missions, il est nécessaire d'avoir un bon cheval, car on est toujours très chargé et je vous assure que ce ne serait pas intéressant si votre monture venait à vous planter au milieu du désert. Parti de la Lomita vers neuf heures et demie, il était cinq heures quand j'arrivai au rancho que je voulais visiter le premier jour. Je me dirige vers la demeure du principal ranchero. C'est un jeune ménage qui se fait toujours une gloire de recevoir le Padrecito : c'est héréditaire dans

la famille. On fait connaissance ; vite je fais retentir ma cloche, tous les chiens se mettent de la partie ; les enfants arrivent, puis les grandes personnes : on vient saluer le nouveau Padrecito, car la nouvelle s'est bientôt répandue que c'est un nouveau Père qui est venu cette fois. Pour les Mexicains, tout ce qui est nouveau est beau. Ce sont les saluts les plus solennels, on me baise les mains, on me prodigue les termes de respect et d'affection les plus flatteurs et les plus tendres. Dans leur langage, les Mexicains n'épargnent pas les diminutifs : ainsi vous ne serez pas étonnés de les entendre vous dire : « *Ah! Padrecito de mi corazon;* Oh! petit Père de mon cœur! » Après ces démonstrations, les *senoras* se mettent à préparer l'autel ; une table boîteuse en fera les principaux frais ; elles ornent les murs avec tous les châles qu'elles possèdent. Il se fait déjà tard ; on me sert à souper : du café noir et une tortilla. Après cette légère réfection, je commence la récitation du rosaire : on n'a pas l'air de remarquer les fautes d'accent que je fais assurément, car on répond avec entrain. Entre chaque dizaine, on intercale une strophe et le refrain d'un cantique bien connu. Le rosaire fini, il me fait peine de renvoyer ces bons rancheros sans leur adresser quelques mots de religion, mais le don des langues se donne rarement à notre époque. Demain, dimanche, je leur ferai cependant un petit sermon. Je baptise quelques enfants, puis on va se reposer. Il est dix heures passées ; ma chevauchée m'a un peu engourdi les jambes, on n'en dormira que mieux. Le lendemain, messe, sermon, baptême, bénédiction d'objets pieux, ensuite départ pour un autre rancho. C'est le rancho le plus important de la Mission. Il possède une belle petite chapelle gothique, bâtie par le P. Bugnard. Je répète les mêmes exercices à chaque station, et je suis de plus

en plus content de mes gens à mesure que je les connais davantage.

Sur mon chemin, j'ai rencontré un enfant d'une douzaine d'années. Il est bien malheureux : il n'a plus ni père ni mère, il reste avec un parent qui l'emploie à garder les chèvres et qui lui donne juste ce qui lui faut pour ne pas mourir de faim. Pauvre petiot ! il me semblait aussi bien ignorant. A toutes les questions que je lui posais, il me répondait avec une franchise qui me touchait profondément.

— Tu me dis que tu as perdu ton père et ta mère ; mais ne sais-tu pas que tu as un Père au ciel qui prend soin de nous tous ?

— *No, senor.*

A toutes les autres questions, même réponse : *No, senor.*

Avec quel intérêt il écoutait les courts enseignements que je pouvais lui donner, en bégayant sa belle langue castillane. Vous auriez pu voir de grosses larmes couler sur ses joues amaigries ; j'étais attendri moi-même. En le quittant, je lui présente ma main, qu'il serre avec effusion en la baisant. Je m'en allais lentement, mais il restait là au milieu du chemin, me regardant toujours jusqu'à ce qu'il m'eût perdu de vue.

Je peux dire que les rancheros que j'ai visités jusqu'ici sont en général bien disposés, mais ignorants. Rien d'étonnant à cela : ils ne voient le missionnaire que tous les deux ou trois mois au plus et seulement en passant.

Jusqu'à présent, très peu de ranchos possèdent une chapelle. Il faut faire les exercices dans une maison particulière, mais que d'inconvénients et de difficultés pour les fidèles et pour le missionnaire. Pour bâtir des chapelles, il faut être plus riche que nous ne sommes ; en outre, cette population est nomade, et nos gens ont

vite fait de transporter leurs pénates d'un endroit à un autre. Ici, on ne pêche qu'à la ligne, il n'y a pas lieu à de grands coups de filet.

A la Lomita, notre installation avance petit à petit, la chapelle monte de plus en plus. Nous avons aménagé un hangar qui nous sert d'habitation et où nous sommes à l'abri de la pluie... quand il ne pleut pas ; si la pluie arrive pendant le jour, on cherche les meilleurs endroits ; si c'est pendant la nuit, on ouvre son parapluie au-dessus de son lit !

1er *Janvier* 1900. — Nous avons ouvert la nouvelle année en usant du privilège accordé par le Souverain Pontife de dire une messe à minuit ; nous avons mis le feu à un immense bûcher. Monseigneur avait exprimé le désir qu'on fît des feux de joie dans chaque rancho, de sorte que, cette nuit, toute la contrée se trouvait illuminée. Espérons que ces feux signifient les flots de lumière que ces pauvres populations vont recevoir bientôt des missionnaires qui viendront nombreux les tirer des ténèbres de leur ignorance.

Il vient de s'accomplir à la Lomita un événement important : il ne s'agit de rien moins que de l'érection de la maison en résidence régulière. C'est le R. P. Lefebvre, provincial, qui a procédé à cet acte canonique le 10 janvier. Le R. P. Bugnard est nommé directeur, et votre serviteur son *socius*. Si le R. P. Provincial avait un autre Père à sa disposition, il serait bien aise de le mettre à la Lomita, car il nous est *physiquement* impossible de suffire au travail. Cette fondation a un double but. Le premier est de créer un centre nouveau de Missions pour la desserte des nombreux ranchos du comté d'Hidalgo. Le second est d'utiliser l'immense terrain que la Congrégation possède ici, et dont une grande partie lui a été donnée depuis longtemps déjà.

Dans nos contrées, c'est encore le régime de la grande propriété. Vous avez entendu parler souvent de ranchos ; on entend par là une certaine étendue de terrain, soit plus grande que celle que nous possédons, soit moins grande, ce qui est rare. Ordinairement, le rancho appartient à une seule famille, qui en cultive elle-même ce qu'elle peut, et qui cède le reste à d'autres familles, à condition d'avoir droit au quart ou au tiers de la récolte. Quelquefois, le propriétaire fournit les animaux et instruments agricoles, alors il a droit à la moitié de la récolte. C'est ce que nous ferons ici. Il a fallu se procurer bœufs, chevaux, mules, instruments aratoires. Déjà d'immenses défrichements ont été faits ; nous n'avons que des éloges à donner à nos gens qui travaillent beaucoup. Le plus grand nombre se sert de nos animaux, de sorte que nous pouvons déjà compter sur la moitié de la récolte. Vous voilà donc missionnaires rancheros ou rancheros missionnaires. Quelle vie ! Chaque jour maintenant il faudra parcourir la plaine, voir comment le travail se fait, distribuer les animaux suivant la difficulté du terrain, etc. Ici les chevaux sont meilleurs pour la selle que pour la charrue, ils sont d'ailleurs assez petits ; par contre, les bœufs ressemblent à de petits éléphants. Ce matin, je suis allé faire une petite promenade dans la plaine : c'était ravissant. Un ciel pur et sans nuage, la plus belle journée du mois de mai en Belgique. Le Rio Grande coule lentement ses eaux jaunes ou dorées à ma gauche ; de l'autre côté, un petit bois, et dans la plaine, éparpillées çà et là, des charrues, ici tirées par nos bœufs aux cornes immenses, là par de jolies petites mules, plus loin par des chevaux qui semblent envier au mien l'honneur de me porter. On ne manque pas de parler un peu à ces braves jeunes gens passablement spi-

rituels. C'est là le côté poétique du tableau, mais la réalité y répand bien des ombres. Je n'en parlerai pas aujourd'hui, ce sera pour une autre fois. Adieu, chers frères, priez un peu pour les missionnaires rancheros.

R. PESCHEUR, O. M. I.

ADRESSE POUR LE JUBILÉ

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE AU TEXAS.

Dans le numéro de mars, les *Missions* ont donné le récit succinct des fêtes jubilaires de l'arrivée des Oblats au Texas. Elles le complètent, aujourd'hui, par l'adresse des élèves des Sœurs du Verbe incarné de Bronsville aux missionnaires texiens.

Cette adresse rappelle des souvenirs, des faits et des noms chers à toute la Congrégation, en même temps qu'elle est un hommage de la plus exquise reconnaissance. Ecrite en anglais sur beau parchemin, elle a été traduite en français par le R. P. SOULERIN, l'un des trois Oblats partis pour le Texas en 1849. C'est pour son cœur un témoignage de son dévouement à ce théâtre de ses débuts apostoliques. Après avoir, ouvrier de la première heure, porté le poids et la fatigue du jour et enduré la chaleur du soleil mexicain, il a cédé la place à des bras plus vigoureux et à des poitrines plus jeunes. En attendant le salaire de sa journée, il demande à Dieu de multiplier et de bénir les ouvriers de la sixième et de la neuvième heure.

TRÈS RÉVÉRENDS ET CHERS PÈRES,

Ce nous est un plaisir et un privilège, à nous les enfants du Verbe incarné, de pouvoir vous offrir, avec notre plus profonde reconnaissance, et nos félicitations

et les vœux de prospérité que nous formons pour votre bien-aimée Congrégation au milieu de nous.

Avant de dire les faits nombreux qui vous ont rendus chers à nos cœurs, permettez-nous, révérend Père Provincial (1), de vous exprimer notre joie et nos affectueux remerciements de ce que vous avez bien voulu ajouter à notre bonheur, en nous honorant, à pareil jour, de votre présence.

Bien que votre paternelle sollicitude et votre générosité nous soient assurées pour l'avenir, comme par le passé et dans le présent, néanmoins la connaissance que nous avons de vos responsabilités et le fait que des cœurs d'enfants ne sont jamais sans quelque crainte, nous font oser vous prier très chaleureusement et avec une confiance filiale de continuer à favoriser cette chère Mission de Bronsville. Présumant du bon accueil de notre pétition, nous supplions notre Mère Immaculée de vous obtenir, en retour, le bienfait d'une longue vie et les grâces nécessaires pour vous aider à poursuivre vos pénibles travaux.

Chers Pères, voici un anniversaire qui est plus que simplement intéressant pour celles qui aiment à se dire vos enfants spirituelles. « Cinquante ans de labeur au Texas ! » A nos oreilles, ces mots ne sonnent pas vides de sens. A la plupart d'entre nous, ils signifient que, pendant cinquante ans, nous, nos parents et grands parents, nous avons eu le précieux héritage de notre foi sauvé par le zèle ardent et le généreux dévouement des Oblats de Marie Immaculée. Aussi ne sommes-nous pas sans vous dire : Merci.

C'est mon heureuse tâche, à moi, en ce moment, de vous souhaiter la bienvenue. Que n'est-il en mon pou-

(1) R. P. Lefebvre, Joseph.

voir de vous exprimer notre gratitude ! Nous regardons comme une faveur que vous condescendiez à nous accorder quelques heures de votre temps précieux. Puissent nos modestes efforts pour les charmer donner un peu d'éclat à ce Jubilé d'or !

Quand Mgr Odin, de sainte mémoire, assura à ce pays la coopération des Oblats, il ajouta à la dette que le Texas est heureux d'avoir contractée envers lui, un article qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de solder. Il nous a laissé un héritage immortel dans l'établissement de la Mission des Oblats et de l'Ordre du Verbe Incarné. Aussi le nom de Mgr Odin sera-t-il à jamais cher aux cœurs texiens.

En mars 1852, lorsque la petite caravane, composée de six Pères Oblats, d'un Frère convers — lequel travaille encore patiemment au milieu de nous — et de quatre Sœurs du Verbe incarné, dit adieu au foyer, à la patrie, et fit voile vers le champ lointain où la vie de chacun allait s'écouler dans les travaux, leurs jeunes cœurs furent sans doute remplis de cette expansive et vive ardeur qui, nous dit-on, est l'heureux apanage de la jeunesse. Nous pouvons bien nous imaginer quels furent leurs pressentiments pleins d'un bonheur anticipé, et des fatigues à endurer et des moissons abondantes à récolter. Mais, hélas ! nous craignons que le temps n'ait trop souvent apporté à leurs âmes aimantes et dévouées que le cruel désenchantement. Elles pourraient bien avoir senti l'amère vérité contenue dans ces paroles désespérées du roi Lear : « Chose plus cruelle que la morsure du serpent, c'est d'avoir un fils ingrat. »

Mais non ! je puis vous certifier en pleine connaissance de cause que, si dures qu'aient pu être vos peines, supportées d'ailleurs avec tant de générosité, bien des cœurs les partagent avec sympathie, ou du moins vous

dédommagent en quelque façon par la bonne estimation qu'ils font de tous vos sacrifices.

Vous travaillez, il est vrai, pour quelque chose de plus élevé que de pures expressions de gratitude, quoique sincères. Mais ce quelque chose n'est pas à voir de nos yeux ni à entendre de nos oreilles mortelles. « Quand les pluies auront cessé », que « l'hiver aura passé », parmi les surprises qui vous seront ménagées, sera la réponse à cette question : Qu'ai-je fait pour le bon Maître ? réponse après laquelle vous soupirez maintenant, et qui ne peut tomber que des douces et aimables lèvres de Jésus.

Il en est ici, aujourd'hui, parmi nous, qui jouissent encore de ce même zèle juvénile que portaient dans leurs âmes les deux premiers pionniers de la Mission, les RR. PP. Telmon et Soulerin. Que ce ne soit pas un moindre stimulant pour vous de savoir qu'il peut un jur vous faire défaut !

« Car, quand la jeunesse — ce rêve — nous quitte, elle emporte avec elle une part de nos âmes, et elle ne revient plus. »

Votre foi seule, votre amour pour Celui à qui vous consacrez toutes vos œuvres, la douce et tendre piété qui vous anime envers cette Immaculée Mère, dont le nom est votre spirituelle armure, seront les uniques mobiles de votre activité. Dans les heures d'épreuve qui vous attendent, puissiez-vous profiter du noble exemple de vos prédécesseurs !

Qui de nous ne se rappelle votre vive ardeur et votre courage toujours jeune, ô nos bien-aimés Pères ! De tous côtés, les visibles preuves de vos efforts infatigables attestent la constante fidélité de votre dévouement. Il serait impossible d'énumérer toutes les tâches que vous vous êtes imposées et avez menées à bonne

fin, pour l'embellissement de notre belle église, dont nous sommes justement fières. Votre succès à obtenir des secours était vraiment merveilleux, et nous soupçonnons qu'un de vos secrets était de ne point dédaigner même les petites choses, de vous contenter d'une contribution quelconque, fût-ce, par exemple, celle d'un jeune veau qui, bien enrubanné, a été vendu aux enchères — non sans quelque hilarité — au bénéfice de la souscription pour l'orgue. Aucune de vos œuvres ne témoigne mieux de votre zèle, que votre bien-aimé collège, dont chaque brique est, en quelque sorte, le fruit de vos sueurs. Maintes fois, vous fîtes l'essai de plans divers pour asseoir définitivement votre établissement de Saint-Joseph. Aussi pourrait-on dire qu'il est une des œuvres qui vous sont le plus à cœur et pour laquelle vous n'avez pas cru faire trop que de lui sacrifier jusques à votre santé.

Le nom du P. Verdet est familier à beaucoup d'entre nous; mais nulle part sa mémoire ne saurait être plus tendrement chérie, ni si souvent rappelée, que dans l'enceinte de notre chère *Alma Mater*.

Oui, c'est à ses indomptables efforts, à sa puissance persuasive, que nous sommes redevables des inestimables bénédictions répandues sur nous par l'entremise de nos bien-aimées Maîtresses. Quand les Sœurs arrivèrent à Galveston, on employa tous les moyens pour les empêcher de s'établir à Brownsville ; mais le P. Verdet, dont l'œil d'aigle n'avait pas perdu l'appel du Maître à cette portion de sa vigne, épousa si bien notre cause, que l'opposition fut obligée de céder à sa réclamation.

A lui encore, nous devons l'érection en cette ville du couvent du Verbe incarné et la pose de la première pierre de notre belle église. Avec quel intérêt enfantin ne prêtâmes-nous pas l'oreille au récit du naufrage du

Nautilus, dont une des victimes se trouvait être le P. Verdet! Il se rendait à la Nouvelle-Orléans afin de se procurer le bois de charpente nécessaire pour l'achèvement de l'église. Son courage héroïque l'exposa au danger qui lui coûta la vie et l'avait rendu sourd aux avertissements qui l'auraient arraché au cruel sort dont il a été frappé. Ç'a été une grande perte pour les Missions, car il était d'une nature bienfaisante, d'un caractère enjoué ; son souvenir demeurera ineffaçable dans nos cœurs.

Vainement on voudrait louer l'un plus que l'autre : le fardeau n'a-t-il pas été porté également dans la patience et l'incessant dévouement par tous vos bien-aimés Oblats?

Combien de fois, dans les premiers jours, votre courage abattu n'a-t-il pas été réveillé et stimulé pour de nouveaux combats par l'aimable P. Gaye, le zélé P. Vignolle, l'actif et généreux P. Kéralum, chez qui les habitudes laborieuses n'étaient égalées que par le désir de se rendre utile! Les classiques proportions de notre belle église sont dues à son habileté à dresser des plans, et la chaire, qu'on ne saurait trop admirer et qui orne si gracieusement la nef, est l'œuvre de ses mains. S'il m'était permis d'user d'une expression vulgaire, je dirais qu'il est mort *sous le harnais*, et il en devait être ainsi, car il était constamment à l'ouvrage.

Quelque agréable que puisse être le travail des Missions au cœur du prêtre, il est homme néanmoins et il doit en sentir les fatigues. Mais qu'une croix cesse d'être une croix, dès qu'elle est portée avec amour, le P. Clos nous en est une preuve vivante. Ce zélé missionnaire et parfait Oblat dédaignait le confort et tenait peu compte du déclin de l'âge, quand son coursier rapide l'emportait à travers les prairies du Texas, en route pour le de-

voir. Pareil à son cher collègue, le P. OLLIVIER, s'il a pu conquérir une âme à l'amour de sa Reine Immaculée, il oublie tout le reste. La prison, la faim, la misère, étaient parfois leur unique salaire ; mais que leur importaient les récompenses d'ici-bas ? Déjà l'un d'eux (le P. OLLIVIER) est allé recevoir là-haut son éternelle couronne. Quant à l'autre, il travaille encore avec l'ardeur de la jeunesse, ajoutant à son auréole de plus brillants rayons.

De vous, leurs dignes successeurs, est-il besoin de parler ? Il est une chose qui a dû leur être une source de contentement, c'est la pensée que leur œuvre allait être continuée par des hommes tels que le pieux et humble père VAN DEN BERG, l'oubli de soi personnifié ; le P. JAFFRÈS, courageux soldat de la croix ; le grave et si digne P. GAUDET, dont les noces d'or religieuses, célébrées en 1894, furent pour nous un joyeux événement. Mais la liste est incomplète pour nos oreilles, si nous ne mentionnons le fidèle, le justement bien-aimé P. MALMARTEL. Son rude labeur pour procurer le bien-être temporel des Sœurs et des élèves du Verbe incarné, après le désastreux ouragan du 7 octobre 1867 qui dévasta leur demeure, n'a été surpassé que par ses sollicitudes de chaque instant pour le salut de leurs âmes. Ceux qui ont eu le bonheur d'être l'objet de ses soins peuvent seuls apprécier les trésors de charité que voilait son humilité : ils connaissent la source secrète de l'aimable patience qui lui enseignait si bien « à haïr le péché, mais à aimer le pécheur ».

Comme nous avons la bonne fortune de vous avoir encore au milieu de nous, vous notre R. P. Supérieur, P. MAUREL, vous P. VIGNOLLE, notre zélé missionnaire, et vous P. MICHEL, notre bien cher pasteur, nous ne vous embarrasserons pas du récit de vos bonnes actions, mais nous ne voulons pas nous refuser le plaisir, en cette

heureuse occasion, de vous remercier des longues années de votre inestimable dévouement pour tous nos besoins spirituels.

La palme du martyr, nous en avons le ferme espoir, a été accordée à plus d'un de vos devanciers dans l'autre vie ; non seulement à ceux dont le partage a été une mort prématurée dans l'accomplissement du devoir, mais aussi à ceux à qui la mort lente du perpétuel renoncement a donné droit à la vénération des esprits bien pensants et des cœurs aimants.

On dit que le mal que font les hommes vit après leur mort. Nous prétendons qu'il en va de même de leurs bonnes actions, en particulier de celles que nous venons de louer.

Votre vie retirée a pu vous laisser croire que vous avez été payés d'ingratitude. Détrompez-vous. Vous pouvez ne pas le savoir, mais bien que vous ne l'ayez pas cherché, « votre lumière brille devant les hommes ». Il en est parmi nous, même ici, qui ont souvent entendu dire que l'unique barrière, en ce pays, au torrent des vices, c'est la présence des missionnaires oblats. Nombreux sont ceux qui le croient, qui vous aiment et vous remercient.

« Les patriotes, dit le poète, se sont donné de la peine, ils ont noblement versé leur sang pour la cause de leur pays ; et ils ont reçu, comme ils le méritent, la récompense de leurs glorieux exploits. Nous confions leurs noms à la lyre harmonieuse. La muse de l'histoire, fière de son trésor, le porte avec elle jusqu'aux siècles les plus reculés. La sculpture, à son tour, les grave sur la pierre et le bronze pour l'immortalité. »

Il n'y a pas de plus vrais patriotes que ceux qui travaillent pour le ciel. Au ciel seulement, on reçoit une juste récompense. Et si nous ne pouvons pas immorta-

liser vos œuvres sur la pierre ou le bronze, nous voulons du moins vous prier d'agréer, avec l'expression de notre reconnaissance, le nouveau vœu que nous formons de servir avec une plus grande fidélité le Maître que vous aimez si bien. De tout cœur, nous souhaitons que le succès accompagne partout vos pas, et qu'à la fin de votre carrière, vos œuvres vous ayant devancés, vous ayez la joie d'entendre ces consolantes paroles : « Vous avez combattu le bon combat, vous avez gardé le dépôt de la foi, il ne vous reste plus qu'à ceindre votre front de la couronne de gloire. »

VICARIAT DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE.

Kimberley, 2 mars 1900.

LETTRE DU R. P. MORIN AU R. P. MILLER.

Ministère à Kimberley auprès des blancs et des noirs. — Difficulté de convertir les Cafres. — Leur indifférence religieuse. — Guerre sud-africaine. — Belles espérances compromises. — Siège de Kimberley.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

On nous a reproché souvent de ne pas donner signe de vie, et c'est bien notre faute, dit-on, si nos belles missions d'Afrique ne sont pas connues. J'avoue qu'il y a du vrai dans cette assertion, nous pourrions contribuer davantage à faire connaître nos travaux, et leurs résultats, j'en suis convaincu, ne manqueraient pas d'exciter le zèle et la ferveur des jeunes missionnaires Oblats, dans nos juniorats, noviciats et scolasticats. Sans avoir recours à l'imagination pour embellir les faits dont nous sommes assez souvent les témoins, leur simple narration suffirait amplement pour faire tressaillir de joie des cœurs de prêtres, à plus forte raison des cœurs d'Oblats. Nous avons des consolations, mais, comme partout

ailleurs, nous avons aussi des souffrances et des misères, et ce sont probablement ces misères et ces difficultés qui nous font garder le silence.

D'un autre côté, vous le savez bien, dans une Mission comme Kimberley, nos travaux ordinaires suffiraient à peine à intéresser des lecteurs européens. Si l'on excepte ce que nous faisons pour notre population indienne, qui est assez nombreuse, et pour quelques Cafres, éparpillés çà et là dans la ville et qui sont déjà catholiques, notre vie de missionnaires dans ce pays, à peu de chose près, ressemble à la vie de nos missionnaires en France ou tout au moins en Angleterre. La seule différence digne de remarque, c'est qu'en Europe vous avez la plupart du temps sous la main des gens qui sont animés d'une foi profonde et solide, d'une foi qui est entretenue par les bons exemples, en un mot vous possédez des gens qui cherchent tout d'abord le royaume des cieux. Ici, les chrétiens de cette trempe sont bien rares. Les gens qui nous viennent d'Europe souvent n'appartiennent pas à l'élite catholique, et puis, même quand ils arrivent animés des meilleures dispositions, ils les perdent rapidement au contact de ceux qui n'ont qu'un seul objet en vue : trouver de l'or et des diamants.

Dans ces conditions, nos pénibles travaux offrent peu d'intérêt ; l'indifférence règne en souveraine et un jeune missionnaire serait enclin à penser qu'il prêche simplement dans le désert ; cependant il n'y a pas à en douter, nous faisons un bien immense : nous ramenons au bercail bien des brebis égarées, nous les maintenons dans le droit sentier, et elles nous édifient parfois et nous consolent de nos peines. Ceux que nous recevons dans le giron de l'Église nous consolent aussi, j'oserais dire plus que tous les autres. Ils ne sont pas nombreux, c'est vrai. On ne peut guère s'attendre à ce qu'il en soit

autrement dans un pays où chacun est atteint de la fièvre de l'or ; malgré tout, nous en avons toujours un certain nombre. Il y a plus de huit ans que je réside à Kimberley et je n'ai jamais vu un mois s'écouler sans avoir eu à instruire quelque nouvelle recrue. D'autre part, nous ne visons pas précisément au nombre : *Non sunt numerandi sed ponderandi*, et nous pouvons dire en toute vérité que nos convertis sont des modèles. La plupart d'entre eux sont des blancs ; il y a quelques Indiens pourtant, mais le nombre des Cafres est nul. Ah ! nous le savons bien, c'est surtout à la conversion des Cafres que nous devrions employer notre zèle ; nous le faisons dans la mesure de notre pouvoir, et je connais plus d'un Père Oblat qui a pleuré de chagrin de ne pouvoir faire pour eux davantage, mais, hélas ! dans une ville comme Kimberley il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de faire beaucoup pour ces pauvres êtres. Les Cafres qui viennent à Kimberley appartiennent à des tribus tout à fait différentes ; il faudrait être un linguiste émérite, en réalité il faudrait recevoir le don des langues pour leur faire quelque bien. Du reste, ils ne font que passer ; après trois ou quatre mois, ils s'en retournent dans leurs villages respectifs, et souvent vous ne les reverrez jamais. Comment voulez-vous les instruire ? Sans compter qu'ils sont tous passés maîtres dans l'art de mentir et qu'il est extrêmement difficile de découvrir si oui ou non ils sont polygames. Je passe sous silence ce qu'ils pourraient devenir ensuite. Ceux de nos missionnaires qui ont acquis un peu d'expérience de la nature cafre, sont très circonspects à cet égard, et j'en suis certain, vous ne les blâmez pas. J'ai vu des Cafres dans le Basutoland, où j'ai travaillé pendant deux ans — remarquez que les Basutos sont supérieurs à beaucoup d'autres races — j'en ai vu, dis-je, qui paraissaient

être restés fermes dans leur foi pendant plusieurs années consécutives ; bref, des gens à qui l'on aurait donné le bon Dieu sans confession, comme on dit en Bretagne, et cependant ces gens tournaient soudainement casaque, uniquement parce que leur femme légitime était trop vieille, et ils souhaitaient en avoir une plus jeune pour s'occuper de leur ménage. A Kimberley, j'ai eu l'avantage de les étudier plus à fond et de les voir sous un jour plus lumineux ; il n'y a pas de doute qu'ils aient le talent de vous jeter de la poudre aux yeux, si bien que, lorsque vous travaillez exclusivement chez eux, vous devenez pour ainsi dire aveugles pour tous leurs défauts. En tout cas, lors de mon arrivée à Kimberley, je me suis occupé des Cafres qui travaillent dans les ateliers de De Beers, des Basutos surtout. Ils étaient très flattés d'entendre un blanc parler leur langue et ils venaient écouter mes harangues avec plaisir. Tout allait à merveille jusqu'à la veille du jour où je me préparais à baptiser quelques catéchumènes. Par bonheur l'un d'entre eux, dont la conscience était évidemment bourrelée de remords, vint me déclarer qu'il avait deux femmes, et il me signifia que plusieurs autres étaient absolument dans le même cas. Cela m'ouvrit les yeux et je vous laisse à deviner le reste. — D'ailleurs, à mon avis, il serait dangereux, pour ne pas dire pernicieux de baptiser un Cafre qui ne reste ici que quelques mois au plus. La végétation de l'État libre d'Orange est bien vigoureuse, mais il faut l'avouer, le sol ne la favorise point. Cela est vrai au sens matériel et vrai aussi au sens spirituel. Imaginez-vous un Cafre qui se fait catholique, à moitié instruit de sa religion, et qui s'en retourne dans son village, pour y vivre au milieu de païens, ou tout au moins, de protestants ! Aura-t-il le courage de ses croyances et de ses principes religieux ?

Pouvez-vous croire que sa foi sera grande assez pour en faire un martyr, qui saura triompher tout seul des railleries de ses voisins, des préjugés et des coutumes de sa nation? C'est attendre beaucoup de sa nature crue et sauvage! Non, le seul moyen de les amener au bercail, nous le voyons tous et tous nous le reconnaissons, c'est de les prendre dès l'enfance et d'implanter dans leurs jeunes âmes les semences de notre foi et de notre sainte religion. Même dans les localités, où nous avons des Cafres qui demeurent pendant des années au même endroit, c'est l'unique moyen ; c'est temps perdu de haranguer des gens qui sont imbus des préjugés les plus étranges, et qui sont infestés partout de principes protestants. Ils ne voient aucune différence entre une religion et une autre : catholiques, puritains, baptistes, wesleyiens, huguenots ou juifs, pour eux nous sommes sur le même pied et l'on nous considère comme autant de chemins qui conduisent à Rome, je veux dire au ciel ; au fond, ces gens sont persuadés que leurs superstitions et pratiques païennes sont tout aussi efficaces, et peuvent les mener aussi sûrement au même but.

L'armée du salut, en réalité, est peut-être la forme de religion qu'ils adopteraient le plus vite, c'est du moins celle qui leur conviendrait le mieux. Cette secte fait plus de bruit que les autres, elle accorde toute liberté, y compris la polygamie, d'après les derniers décrets du général Booth. Notre sainte religion, au contraire, est peut-être celle qui a le moins de chance de succès auprès des Cafres : en général, nous ne faisons pas sonner nos trompettes si haut que bien d'autres, et d'un autre côté nous ne pouvons pas, comme eux, donner aux gens tant de libertés.

Il est vrai que les Cafres, tout sauvages qu'ils sont

et tout naïfs qu'ils paraissent, voient bien la différence ; mais pour cela il faut qu'ils soient en contact continuel avec nous. Dans ce but, il faudrait que nous pussions comme les protestants établir des écoles dans chaque localité, ce que nous ne pouvons faire, faute de moyens et de sujets. C'est une belle mission ; elle demande des ouvriers qui aient une vocation particulière, mais, sans contredit, la moisson serait consolante. Jusqu'à ce jour, hélas ! nous n'avons pas été à même de la remplir d'une façon convenable. Plaise à Dieu que nous le soyons bientôt !

Malheureusement l'avenir n'est rien moins que brillant, au moins pour quelques années. Tout le sud de l'Afrique se ressentira plus ou moins des ravages produits par la guerre, qui se continue et menace de se continuer pendant quelque temps, entre les Anglais et les deux Républiques. Les Missions cafres n'en sentiront pas autant le contre-coup ; ce sont les Missions chez les blancs qui en pâtiront davantage, en particulier le Transvaal et l'État libre d'Orange. Je ne connais guère le Transvaal, mais dans le Free-State, le diocèse de notre vénéré et très justement estimé vicaire apostolique M[gr] GAUGHREN, nous avions l'espoir de faire beaucoup de bien aux Boers : les esprits n'étaient pas encore mûrs, mais ils mûrissaient, à n'en point douter, dans plusieurs endroits. J'ai grand'peur que la guerre ne retarde beaucoup la maturité de ces fruits spirituels, si consolants et si encourageants pour les missionnaires. En définitive, l'issue de la guerre ne paraît pas douteuse : les Anglais l'emporteront à la fin. Le général Cronje s'est déjà rendu à la tête de quatre mille hommes, qui, si l'on en croit les bruits, seraient la crème de l'armée du Transvaal. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce héros, qui d'ailleurs a fait preuve de courage et de valeur plus d'une

fois, était l'âme de l'armée de l'État libre d'Orange.

Il y aura bien des escarmouches encore, mais en général la résistance ne sera pas très forte, excepté naturellement dans la défense des capitales, Prétoria et Blœmfontein. Mais ce serait une surprise extrême pour tous, si les armes des républiques étaient victorieuses. Qu'elles tiennent en échec pendant quelques jours, voire même quelques semaines, Roberts, French, Methuen et Kelly-Kenny, cela se peut très bien, surtout devant Bloemfontein et Prétoria ; qu'elles déciment considérablement leurs troupes en d'autres endroits, cela se peut aussi. Elles n'en feront guère davantage. Humainement parlant, il est à peu près sûr qu'avant longtemps les Anglais seront maîtres au moins du Free-State et que l'on verra l'*union jack* flotter sur le magnifique Raad de Bloemfontein.

Si l'on se place au point de vue religieux, il est à croire que les Missions catholiques n'auront pas à souffrir du nouvel état de choses.

Peu importe à quelle nationalité nous appartenions, les Anglais nous traitent en amis partout et toujours, et ils nous font part très généreusement de toutes les libertés dont ils jouissent eux-mêmes. Quant à notre sainte religion, ils se gardent bien de mettre aucune entrave à sa pratique, bien plus, ils nous respectent toujours, et bien souvent ils nous admirent. Nous ne pourrions pas en dire autant des Boers, si l'on considère le passé ; c'est tout au plus si leur gouvernement daignait tolérer notre culte. Est-ce à cause des mauvais traitements qu'ils prétendent avoir reçus jadis des catholiques ! ou bien serait-ce l'effet des préjugés qu'ils ont sucés avec le lait dès leur plus tendre enfance ? Le fait est que, pour le gouvernement boer en général, aussi bien que pour les habitants des républiques en particulier, l'Église catholique et ses re-

présentants ont été jusqu'à présent la bête noire. Ils s'accordaient tous à crier *haro* sur le baudet, et leurs ministres — quelque peu clercs — jouaient admirablement le rôle du loup de La Fontaine; ils prouvaient à qui voulait les entendre :

> Qu'il fallait dévorer ce maudit animal,
> Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.

Aussi, un catholique, quelque bien doué qu'il fût, avait toujours un défaut impardonnable, et qui l'empêchait de jamais remplir un poste élevé dans les affaires du gouvernement.

Cependant nous ne laissons pas d'éprouver quelque tristesse. Nous avions l'espoir de dissiper peu à peu les préjugés des Boers contre le catholicisme, et dans certains quartiers nos efforts promettaient une consolante moisson. Ces promesses menacent bien de s'évanouir : la guerre ne contribuera point à déraciner ces préjugés; elle ne dissipera pas non plus cette haine de race qui a toujours été un des traits caractéristiques des Boers, et qui ne fera que s'accentuer davantage s'ils sont vaincus. Sous un ministère anglais, ils pourront bien cacher leurs sentiments, mais l'étincelle restera longtemps vivante sous la cendre, et je plains le missionnaire qui sera chargé de les amener au bercail de la vraie Église. Cela est plus que suffisant pour resserrer le cœur d'un missionnaire, d'autant plus que ces Boers, avec leur nature tenace et conservatrice, feraient d'excellents catholiques. Une autre chose qui nous chagrine dans cette guerre, c'est que ce ne sont pas seulement les Boers qui menacent de nous échapper : les catholiques anglais et irlandais de nos différents centres nous échappent du même coup, au moins dans le diocèse de M[gr] GAUGHREN. La population catholique de notre diocèse est assez minime.

Quand on a compté 1500 âmes à Kimberley, 300 à Beaconsfield, 400 à Bloemfontein, une centaine à Mafeking et un peu moins à Jagersfontein, on a presque tout dit. C'est bien peu pour un diocèse, et pourtant ce peu a beaucoup de chance de diminuer encore. Kimberley et Mafeking sont déjà passablement décimées. Pauvre Mafeking et pauvre Kimberley ! Qui eût pensé l'année dernière que ces deux villes auraient tant à souffrir? Mafeking souffre encore avec le P. Ogle et les bonnes Sœurs de la Miséricorde. Quant à la cité des diamants, elle recommence enfin à respirer un peu, mais après quelle épreuve !

Pendant quatre longs mois, depuis le 15 octobre 1899 jusqu'au 15 février 1900, nous avons été isolés du reste du monde. Le 15 octobre, nos fils télégraphiques étaient coupés par les Boers, notre voie ferrée arrachée, brisée et précipitée çà et là dans la plaine, et nous étions soudainement assiégés par 12000 ou 13000 Boers armés de neuf ou dix canons et de fusils de bon calibre. Si encore nous avions eu une armée suffisante pour leur résister, mais nous n'avions en tout que 500 réguliers et quelque chose comme 3000 volontaires plus ou moins bien dressés et disciplinés. Pour comble de malheur, la ville se trouvait alors encombrée de femmes, d'enfants et aussi de Cafres, si bien que la population s'élevait à 50000 personnes. Avec un si petit nombre de combattants, serions-nous en état de repousser une attaque résolue de la part des Boers, et avec un tel nombre de bouches à Kimberley, si le siège durait longtemps, étions-nous pourvus d'assez de vivres? Autant de questions d'une importance vitale que chacun se posait, mais que personne ne pouvait résoudre. Par bonheur nous avions au milieu de nous un homme de ressources, d'activité et d'initiative : je veux parler de Rhodes. Sa présence en rassura beaucoup. Les

gens de Kimberley le connaissaient, ils l'avaient vu à l'œuvre plusieurs fois. Il était partout et il s'occupait de tout et de tous. Un jour il formait un bataillon de cavalerie légère, il faisait fabriquer des bombes dans les ateliers de De Beers, il y faisait couler un canon trois fois plus considérable que ceux que nous avions pour défendre Kimberley, et qui ne contribua pas peu à tenir les Boers à distance. Un autre jour, il trouvait du travail pour quelques milliers de noirs qui, autrement, se seraient livrés au pillage de la ville; il les employait à faire des routes, à cultiver des jardins, etc. Bref, il était continuellement sur le qui-vive. De leur côté, les autorités militaires faisaient tout leur possible pour fortifier la ville. Il faut dire en passant que leur besogne était facilitée par le site même de Kimberley, dont les alentours sont couverts d'énormes monceaux de débris de mines. C'était comme autant de forteresses naturelles qui ne demandaient qu'un peu de travail pour devenir parfaites. Outre cela, on avait établi autour de la ville quelques mines de dynamite, que l'on pouvait faire sauter dans le cas d'une attaque. Nonobstant toutes ces précautions, il restait quand même des côtés faibles : du côté de l'ouest, par exemple, les Boers auraient bien pu nous envahir et cela ne leur aurait pas coûté aussi cher que plusieurs aiment à le penser. Les Boers le savaient bien d'ailleurs, car Kimberley regorgeait d'espions qui les tenaient littéralement au courant de tout.

Néanmoins il ne se résolurent jamais à une attaque générale; ils se contentèrent de se retrancher dans les environs de la ville, aussi près que possible, bien entendu. Leurs positions en général étaient placées à l'abri de petits coteaux de défense naturelle, quelques-unes mêmes se trouvaient parmi ces débris de mines qui ne sont pas très loin de Kimberley, tout au plus 5 ou 6 kilo-

mètres. De là ils pouvaient nous bombarder à loisir, presque impunément. Ils se mirent bien vite au travail et ouvrirent le feu avec des canons du Creusot et d'autre artillerie. Nos canons ripostèrent de suite et mitraillèrent leurs fortifications. Cela dura pendant plusieurs jours, mais de part et d'autre les pertes étaient extrêmement légères. Nos obus ne faisaient guère de carnage parmi les Boers. Ils s'en moquaient dans leurs tranchées, tout comme nos soldats se riaient des leurs, derrière leurs propres fortifications. Mais voici que les choses vont prendre une tournure tout à fait différente ; les Boers, qui savaient que leurs bombes étaient sans effet sur nos soldats, ne se bornèrent plus à mitrailler les retranchements de ces derniers, ils s'attaquèrent directement à la ville qui était remplie de femmes, d'enfants et de non combattants ; ils étaient sûrs que là du moins leurs coups porteraient, qu'ils feraient du ravage et qu'ils jetteraient l'épouvante parmi notre population. Vexés et exaspérés de cette tactique des Boers, nos défenseurs se résolurent à faire quelques sorties contre eux. Trois ou quatre fois ils réussirent à les prendre plus ou moins au dépourvu et à leur faire perdre du terrain ; mais comme ils n'étaient pas assez nombreux pour occuper des positions qu'ils n'auraient jamais pu garder, ils étaient obligés de revenir sur leurs pas et c'était toujours au prix de quelques braves soldats tués ou blessés grièvement. Quand ils n'étaient pas accueillis à leur arrivée par un feu nourri, ils pouvaient être assurés d'une fusillade terrible à leur départ. Pendant tout ce temps, l'artillerie continuait à bombarder la ville. Les bombes et leurs éclats volaient dans tous les quartiers de la ville et portaient un peu partout la destruction et la désolation. Ce n'était là qu'une partie de nos malheurs. Les vivres commençaient à devenir de plus en plus rares et bientôt nous en fûmes

réduits à manger non seulement de la vache enragée, mais des chevaux, des mules et des ânes : et quels chevaux, quelles mules et quels ânes ! Il eût été facile de leur compter les côtes, et quant à leur viande, on avait beau la faire tremper dans le vinaigre pendant des heures entières, elle sentait toujours le harnais et ne devenait jamais tendre. D'aucuns faisaient la moue, mais il fallait bien se résoudre. Cela dura un peu plus d'un mois, mois de souffrances, de privations et de terreur, s'il en fût jamais, pour les pauvres habitants de Kimberley. Cependant on n'entendait pas un murmure. Saisies d'effroi et à moitié affamées, les femmes elles-mêmes ne parlaient jamais de se rendre. En fait, beaucoup d'entre elles montraient plus de courage que bien des hommes ; il y en avait plusieurs qui méprisaient les abris souterrains, très recherchés par quelques hommes, et qui vaquaient à leurs occupations ordinaires de ménage, même quand le gros canon des Boers était braqué sur nous, pendant la dernière semaine du siège, et nous expédiait à coups redoublés, de trois milles de distance, des bombes qui pesaient environ cent livres. C'est vraiment providentiel et miraculeux qu'il y ait eu après tout si peu d'accidents. On calcule que trois mille bombes environ ont éclaté dans la ville et l'on ne compte en tout que de quinze à vingt victimes qui perdirent la vie. Je suis heureux de pouvoir vous dire que, parmi ces victimes, il ne se trouvait aucun de nos catholiques.

S. Gr. Mgr Gaughren a annoncé, pour dimanche, une messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier Dieu publiquement de sa protection qui, plus d'une fois, était presque visible. Un grand nombre l'ont échappé belle vraiment. On prépare en ce moment un almanach à l'*Advertiser*, qui rendra compte de tous les détails. J'ai dessein de vous l'envoyer, quand il sera fini. Pour le

moment, qu'il me suffise de dire que notre église, qui présentait à l'ennemi une cible assez bonne, a été tant soit peu endommagée par un éclat d'obus, éclat qui tomba sous la véranda de la maison des Sœurs ; la maison des Pères où se trouvaient Sa Grandeur, le P. Morley, le P. Varnat et moi, reçut quelques éclaboussures, et deux de nos chambres, attenant à Saint-Mary's-Hall, furent détruites presque entièrement. Enfin, après quatre mois de souffrances et de privations de toutes sortes, dans l'après-midi du 15 février, nous aperçûmes au loin, brillant au soleil, le régiment de cavalerie du général French. Au lieu de suivre la ligne du chemin de fer, comme les Boers le croyaient et où ils s'étaient préparés depuis des mois à recevoir d'une belle façon les bataillons anglais, le rusé général avait tourné les formidables tranchées et, le soir de ce mémorable 15 février, nous pouvions dire notre *Deo gratias* et chanter notre *Te Deum :* nous étions délivrés.

Les Boers, au contraire, étaient parfaitement désorientés par ces mouvements rapides, si bien exécutés ; Cronje lui-même ne savait que faire. Il ordonna alors aux soldats de Free-State de déguerpir sur-le-champ et de se retirer du côté du nord, tandis que lui, avec ses quatre mille soldats du Transvaal, prit la fuite du côté de l'est. Il devait avoir l'intention d'empêcher les troupes anglaises d'avancer sur Bloemfontein, et l'on doit lui rendre cette justice d'avoir battu en retraite d'une façon admirable, en commençant. Toutefois, il est facile de voir à présent qu'il aurait bien mieux fait de suivre les nombreux soldats du Free-State dans la direction de Fourteen-Streams. Dans ce cas, il aurait échappé, et dans l'autre, il se trouva bientôt environné de toute part par les régiments de lord Roberts, de French et de Kitchener. Il ne lui restait plus qu'une chose à faire, c'était

de se rendre, et il se rendit à lord Roberts le 27 février, jour qui, par une coïncidence remarquable, se trouvait être le jour anniversaire de la vieille bataille de Majuba.

Les différentes Missions de notre vicariat auront probablement à endurer des souffrances analogues à celles qui ont été la part de la pauvre ville de Kimberley.

Priez donc pour nous, mon révérend et bien cher Père, afin que le bon Dieu nous donne le courage, dont nous avons tous si grand besoin, dans les circonstances actuelles ; afin que les Oblats puissent continuer, malgré la guerre, à faire leur devoir dans l'État libre d'Orange et qu'il leur soit donné de rester fidèles à leur devise : *Evangelizare pauperibus* ; afin que, suivant les traces de leurs nombreux devanciers, qui ont eu à souffrir dans tant d'autres pays, ils puissent, comme eux, en dépit des obstacles et des difficultés, faire honneur à notre chère Congrégation et faire connaître et aimer partout où ils se trouvent notre belle et sainte religion.

J. Morin, o. m. i.

VICARIAT DE NATAL.

Mission de Cala, 7 avril 1900.

LETTRE DU R. P. LE BRAS AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Historique de la Mission de Cala. — Etablissements d'écoles pour Européens. — Halfcast et Cafres. — Antipathie des races. — Les sœurs de Sainte-Croix. — Ministère et courses du missionnaire.

Très révérend et bien-aimé Père,

Il y a longtemps que je vous promets, dans chacune de mes lettres, de vous donner un compte rendu de la petite Mission de Cala, dont la sainte obéissance m'a chargé depuis plus de trois ans.

J'aurais pu et, par conséquent, dû m'exécuter déjà.

Le terrain sur lequel la Mission de Cala a été établie fut acquis à S. Gr. Mgr Jolivet, notre vénéré et bien-aimé évêque et père, par le R. P. Monginoux, alors supérieur du Transkeï et résidant à Umtata.

Pendant une de ses visites dans cette partie du vicariat apostolique de Natal, le révérend Père choisit ce petit village comme le meilleur endroit du district de Xalanga pour y fonder une nouvelle Mission.

M. T. Costello, un bon et fervent catholique irlandais du village, l'aida beaucoup dans la négociation de l'affaire.

Après avoir choisi la position la plus favorable pour l'église et les écoles, le R. P. Monginoux, qui dut retourner à Umtata, chargea M. T. Costello d'acheter le terrain.

Le propriétaire était et reste un ennemi acharné des *Roman catholics ;* mais, usant de ruse et de finesse, M. T. Costello réussit à acheter la propriété, en décembre 1892, au prix de 250 livres, tout en faisant payer au propriétaire 5 pour 100 sur le prix d'achat, pour lui avoir trouvé un acquéreur. M. T. Costello, libéralement, céda cette somme à la Mission, ce qui réduisit le prix d'achat à 237 livres.

Pour cet acte de bienveillance et de dévouement et pour l'intérêt qu'il a pris et prend toujours à la Mission, nous lui devons une grande reconnaissance. Que Dieu le bénisse en retour, lui et toute sa famille!

Le terrain ainsi acquis comprenait 3 acres anglais, sur lesquels se trouvaient, à cette époque, deux vieilles maisons habitées par des familles boers.

Restait à savoir quand et comment on pourrait utiliser ce terrain pour une nouvelle fondation. Au mois de décembre 1893, le R. P. Meyer, alors aumônier

des Sœurs de Sainte-Croix, à Umtata, fut envoyé à Cala par Monseigneur, pour y fonder la nouvelle Mission. Il y arriva quelques jours après Noël et accepta l'hospitalité de la famille Costello.

Il commença par aménager une chambrette dans une des maisons mentionnées plus haut, comme chapelle provisoire.

Ici encore, la famille Costello lui vint en aide et c'est grâce à sa générosité que la chambre fut bientôt meublée convenablement, pour permettre au prêtre d'y célébrer la sainte messe et d'y conserver le Très Saint Sacrement.

Après s'être occupé de la maison du Divin Maître, le P. Meyer songea à ce qu'il appela dans la suite du nom pompeux de *presbytère*. Il choisit, à cet effet, une petite hutte dont les murs ne tenaient debout que par habitude. Il dut user de chaux hydraulique et des meilleurs désinfectants pour rendre ce palais africain habitable. Encore n'y réussit-il qu'à moitié. Il pourrait vous raconter, dans le style que vous lui connaissez, combien de nuits blanches, les rats, les souris et la vermine lui ont fait passer dans son nouveau presbytère. Pour comble de tracas, une nuit, il se réveille en sursaut, au grand bruit d'un mur qui avait renoncé à sa bonne habitude !

Mais le R. P. Meyer n'est pas homme à se décourager pour si peu ; il rebâtit le mur délinquant, sans plus de façon.

En janvier 1894, six religieuses de Sainte-Croix viennent d'Umtata à Cala pour ouvrir une école. A leur arrivée, elles ne trouvent, pour les recevoir, que six petites chambres, vides de tout ameublement. Durant les premières semaines, elles n'eurent pour lit, table, chaise, que le plancher. Quelque temps plus tard, une planche vermoulue, posée sur deux caisses, leur sert de table à

manger; peu après, elles purent faire l'acquisition de quelques chaises et ainsi, petit à petit, elles s'établirent dans leur nouveau couvent, d'une manière telle quelle! Leur dortoir était à l'avenant; quelques matelas étaient étendus sur le plancher durant la nuit et, pendant le jour, on les empilait dans un coin pour donner de la place aux élèves.

L'école commença d'une manière peu encourageante pour les fondateurs : durant plusieurs mois, trois enfants seulement, et trois enfants qui n'apportèrent pour toute pension que leur ignorance et leur pauvreté.

Le 11 juin 1894, Sa Grandeur arrivait à l'improviste à Cala. Non seulement elle encouragea et bénit les débuts de l'œuvre, mais encore elle fit le plan d'une nouvelle *église-école* et promit de l'exécuter le plus tôt possible. Cette promesse fut remplie quelques mois plus tard.

Le R. P. Meyer ne devait pas assister à la pose de la première pierre de cette chapelle-école. Quelques semaines après la visite de Mgr Jolivet, il reçut son obédience pour Umtata : il était nommé supérieur du Transkeï, en remplacement du R. P. Monginoux, appelé au Basutoland. Il quitta donc Cala en septembre 1894, emportant avec lui le *regret* et l'*estime* des catholiques et des protestants du pays. Sa bonté, sa charité et son zèle infatigables resteront proverbiaux dans le district de Xalanga, surtout dans la petite ville de Cala, qui en est la capitale. Durant les quelques mois qu'il passa ici, il réveilla plus d'un vieux pécheur et réunit autour de lui un grand nombre de protestants désireux de se convertir à la religion catholique.

Son successeur fut l'abbé Bryant, employé auparavant dans la Mission du Bluff, près Durban.

Le 4 octobre, le R. P. Monginoux, en route pour le

Basutoland, bénit la première pierre de la nouvelle église. Elle fut terminée en février 1895. Aussitôt, on y commença la célébration des offices divins et les Sœurs y installèrent leur école, qui comprenait alors 31 enfants dont 12 pensionnaires.

Tel était l'état de la Mission lors de la visite du R. P. Augier, en juin 1895 ; et cette visite fut, pour tous les Oblats du vicariat de Natal, l'objet d'une joie profonde dont ils lui seront à jamais reconnaissants. A son arrivée, le R. P. Augier fut reçu par M. T. Costello, en l'absence de M. l'abbé Bryant, qui alors se trouvait par hasard à Umtata ; et il put, par lui-même, apprécier l'hospitalité proverbiale de son hôte pour les Oblats. Mais bientôt arriva le P. Meyer, qui accompagna le délégué du T. R. P. Général dans toutes les Missions du Transkeï.

Durant son séjour à Cala, M. l'abbé Bryant réussit à intéresser à notre œuvre le gouvernement du Cap — Cala appartient à la colonie du Cap, quoique dépendant du vicariat de Natal. Il obtint un subside annuel de 24 livres sterling, mais à la condition absolue de ne recevoir à l'école que des enfants *half-cast*.

Nous appelons *halfcast* les enfants, nombreux dans cette partie de la Cafrerie, issus soit de parents blancs et noirs, soit de noirs et de *halfcast* ; souvent aussi on entend par halfcast des enfants illégitimes de parents colorés et blancs. C'est là une catégorie d'individus qui sont partout hors la société dans ce pays ; les blancs les traitent avec dédain et les Cafres les haïssent ; les halfcast eux-mêmes ne peuvent sentir les noirs et se croient de beaucoup supérieurs à eux, et ils craignent les blancs et les fuient. Nous avons établi une école pour ces pauvres gens, ici, à Cala. A Umtata, les Sœurs de Sainte-Croix, sous la direction du R. P. Meyer, ont un pensionnat pour eux. Cette œuvre donne

beaucoup de satisfaction et obtient l'entière approbation du gouvernement.

En avril 1896 fut commencée, à Cala, la construction d'une vaste salle d'école destinée aux halfcast exclusivement.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé Bryant quitta Cala, rappelé à Natal, et moi-même je reçus mon obédience pour Cala, où j'arrivai en la fête du Saint-Rosaire, octobre 1896.

L'école achevée en mars 1897 reçut la visite de l'inspecteur, qui se montra tout à fait content, et la proclama de beaucoup la meilleure de son district. Je profitai de l'occasion pour lui demander de nous recommander au gouvernement. Il le fit avec la plus grande grâce, et à partir de ce moment nous reçumes 30 livres sterling au lieu de 24 par an. Ce subside est allé en augmentant, et aujourd'hui nous recevons la somme annuelle de 50 livres pour notre école des halfcast.

Il y a un bien réel à faire parmi ces enfants ; ils sont très intelligents, quelquefois même plus intelligents que les blancs. L'inspecteur du gouvernement m'en a fait souvent la remarque. Ils ont un grand respect pour notre religion ; j'en ai reçu une douzaine dans l'Église depuis mon arrivée à Cala, et ces nouveaux catholiques sont des modèles pour les Européens dans ce pays. Plusieurs assistent à la messe tous les jours et sont fidèles à la communion des premiers vendredis de chaque mois. Cette école compte actuellement une cinquantaine d'élèves instruits par deux Sœurs de Sainte-Croix munies de certificats du gouvernement du Cap.

L'année dernière, le gouvernement nous autorisa à recevoir, dans cette école des halfcast, certains Cafres qui ne cessaient de nous demander cette faveur. Mais à cause de l'antipathie qui règne entre les deux

castes, nous dûmes y renoncer, et nous nous vîmes dans l'obligation de les séparer. Alors les Sœurs de Sainte-Croix firent l'acquisition d'un terrain voisin et y bâtirent une vaste école, où pourront, dans un avenir prochain, être admis et instruits séparément les half-cast et les noirs. Cette école a été bâtie en forme de rectangle ; la façade mesure 90 pieds sur 20, et les ailes 60 sur 16.

Actuellement, cette nouvelle bâtisse est occupée par les Sœurs et leurs élèves européennes, qui ne pouvaient plus se loger convenablement dans les vieux bâtiments qui leur servaient jusqu'à présent de couvent et de pensionnat. Le nombre de ces élèves, dont 24 sont pensionnaires, monte à 80. Quant aux halfcast et aux Cafres, ils fréquentent l'école en qualité d'externes. Les halfcast conservent l'école mentionnée plus haut, et nous avons transformé en salle de classe pour les Cafres une partie du vieux couvent évacué par les Sœurs. En ce moment, nous avons une quarantaine de Cafres dans notre école. Dès que nous pourrons leur consacrer la nouvelle bâtisse occupée par les sœurs (et ce sera bientôt), nous sommes certains d'en avoir un très grand nombre. Ils viennent tous les jours nous demander de les admettre ; les chefs et les petits chefs nous sont favorables et nous envoient leurs enfants.

Lorsque notre école sera sur un bon pied, nous ferons le vide dans bien des écoles, surtout dans une école protestante tout près d'ici. M. Bennie, l'inspecteur des écoles du gouvernement, un de nos meilleurs amis, quoique appartenant à l'Église presbytérienne, m'en fit la remarque il y a quelque temps. « Vous bâtissez là une vaste école, puis-je vous demander pour quelle catégorie d'enfants vous l'érigez ? — Pour les halfcast et les Cafres. — Mais, ajouta-t-il en souriant, dans ce

cas, vous allez faire tomber cette école de l'autre côté de la route, et une fois que vous l'aurez vidée, vous me demanderez encore de vous recommander au gouvernement pour en obtenir de nouveaux subsides; n'est-ce pas là votre plan? — Oui, c'est exactement cela. — Très bien, mon Père ; je serai toujours heureux de vous aider ; et il me sera très agréable de voir tous les enfants entre les mains des Sœurs.

Pour diriger ces trois écoles différentes, des blancs, des halfcast et des noirs, la mission compte douze religieuses de Sainte-Croix, dont la maison mère est en Suisse. Elles sont pour la plupart d'origine allemande et suisse. Grâce à l'énergie de la Révérende Mère Borgia, leur provinciale dans l'Afrique du Sud, et à leur travail persévérant, elles sont pourvues de certificats du gouvernement du Cap, qui tient leurs écoles en haute estime ; leurs succès sont le fruit de leur zèle et de leur générosité à toute épreuve, car elles ne négligent absolument rien pour assurer le bon résultat de leurs écoles.

Ici, comme partout ailleurs, nous avons rencontré au début de grands obstacles. Mais, grâce à Dieu et au dévouement persévérant des Sœurs, ils ont été en grande partie surmontés, et les protestants, qui nous méprisaient d'abord, *préfèrent* à présent nos écoles aux leurs et nous confient leurs enfants.

Ces enfants, au contact des sœurs et à la vue de leur constante charité, perdent peu à peu de leurs préjugés et se convertissent à notre sainte religion. L'arbre se connaît à ses fruits, et en comparant la charité et le dévouement des religieuses à l'égoïsme des maîtresses et maîtres d'école protestants, ils voient et ils comprennent bien vite que la religion catholique est la meilleure et la seule vraie. Aussi, en quittant l'école, plu-

sieurs n'attendent que leur majorité pour se faire catholiques, en dépit de leurs parents.

Un mot, maintenant, mon très révérend Père, sur le genre de ministère que le prêtre doit remplir à Cala. Ma paroisse, comme vous l'avez compris déjà par tout ce que je viens de dire, se compose de gens de toutes conditions : *ex omni tribu*, *lingua*, *populo et natione*. Ce mélange de *blancs*, de *bruns* et de *noirs*, crée de grandes difficultés et rend le ministère bien délicat. Il faut étudier les goûts, les inclinations de tous et de chacun pour assurer le salut des âmes et sauvegarder avec cela et par-dessus tout l'honneur et la gloire de notre sainte religion. L'antipathie des halfcast pour les noirs et *vice versa* ne peut être comparée à celle des blancs pour ces derniers. L'influence de la religion ne semble guère diminuer cette espèce de haine et de répugnance qu'ils ont les uns pour les autres. Ajoutez à cela que le prêtre doit parcourir le pays pendant une grande partie de l'année pour les visiter, les instruire et les encourager à pratiquer leur religion. Les distances à franchir sont parfois très grandes, puisque ma paroisse s'étend sur une superficie de 100 kilomètres à la ronde autour de Cala. La première année que j'ai passée dans cette mission, je fis plus de 6 000 kilomètres à cheval. J'avais à cette époque plusieurs protestants à instruire, et comme ils ne pouvaient guère lire, j'étais obligé de leur donner des instructions verbales, au moins une fois par semaine.

J'ai en ce moment, dans mon district, environ 200 catholiques, bons et mauvais, je veux dire indifférents. De ces 200, j'en ai reçu moi-même 25 dans l'Église, dont un juif, qui est maintenant un fervent catholique. Je l'instruisis pendant un an, et après avoir pesé le pour et le contre, il se décida à embrasser notre

sainte religion. Je reçus son abjuration, je lui fis faire sa première communion et le mariai le même jour. Je n'oublierai jamais cette cérémonie : il ne pouvait presque pas prononcer la formule d'abjuration, tant il était ému ; dans l'assistance, sa fiancée, sa belle-mère, ses beaux-frères et ses sœurs mêlaient leurs pleurs et leurs sanglots aux siens.

J'ai reçu également l'abjuration d'une famille boer ; ce sont là encore des catholiques modèles, fiers d'appartenir à l'Église romaine.

J'ai eu aussi le bonheur de voir des pécheurs invétérés revenir à de meilleurs sentiments et à la pratique de leur religion. Je trouvai un jour un de ces vieux gredins dans les montagnes du Drakensberg. J'étais en visite dans les environs de sa demeure, lorsque durant la conversation un catholique me dit : « Tout près d'ici se trouve un vieil Irlandais qui se dit catholique, si vous voulez le voir, je vous conduirai chez lui. » Après un quart d'heure de marche, nous arrivâmes chez l'individu en question, qui ne s'attendait nullement à la visite du prêtre. Il était occupé à lire son journal, qu'il poussa de côté à mon arrivée. « Bonjour, Père, je suis bien aise de vous voir ; je n'ai pas vu de prêtre depuis très longtemps. » Après un certain temps, je lui parlai un peu de religion et lui posai quelques questions sur ce sujet. Il m'avoua qu'il y avait au moins *cinquante ans* qu'il ne s'était pas confessé, c'est-à-dire depuis son départ d'Irlande. Il me promit de se préparer à faire sa confession le lendemain. Il fut fidèle à sa promesse. Pour le confesser, je l'introduisis dans une hutte où il n'y avait, pour tout ameublement, que deux sacs de maïs ; l'un me servait de siège et l'autre devait être un prie-Dieu pour mon pénitent. Mon converti persévère, et j'espère que ce sera jusqu'à la mort...

Je finis ce rapport déjà trop long, en vous remerciant, mon révérend Père, de nous avoir visité en la personne du R. P. Miller. C'est si consolant et si agréable de recevoir la visite des supérieurs majeurs dans un pays où les distances ne nous permettent pas de nous voir souvent. Cala surtout est éloigné de tout centre ; le plus près est Umtata, à plus de 100 kilomètres. Aussi, la visite du R. P. Miller me causa une joie inexprimable. Bénissez, mon très révérend et bien-aimé Père, ma petite mission de Cala ; plaise à Dieu que l'arbuste d'aujourd'hui devienne sans tarder un grand arbre, et étende ses branches sur une bonne partie de la Cafrerie.

Le Bras, o. m. i.

MAISON DE NOTRE-DAME DE SION.

Notre-Dame de Sion, 15 mai 1900.

LETTRE DU R. P. LE JEUNE AU DIRECTEUR DES ANNALES.

Pèlerinages de Pâques et de septembre. — *La grande fête.* — Impressions d'un pèlerin. — Travaux de la communauté. — Nos cinq ateliers. — Le juniorat. — Nos visiteurs.

Mon révérend et bien cher Père,

Maintes fois depuis le dernier rapport fait par le R. P. Brulé, en 1888, nos annales, grandes ou petites, ont parlé de Notre-Dame de Sion. Vous demandez, mon révérend Père, de nouveaux détails sur notre maison : voici, glanés rapidement dans notre chronique journalière, quelques notes et souvenirs.

Sion est à la fois lieu de *pèlerinage*, *paroisse*, *maison de missionnaires*, *noviciat de Frères convers*, *juniorat* et *résidence provinciale*.

Durant les quatre longs mois de l'hiver, d'ordinaire

assez rigoureux dans nos régions, le sanctuaire n'est visité qu'à de rares intervalles par quelques pèlerins. Seule, une pieuse confrérie ose braver la neige et la glace et faire quand même son pèlerinage mensuel : c'est une fraternité du tiers ordre de Saint-François d'Assise, établie à Sion, dont les membres se réunissent ici tous les deux mois sous la présidence du R. P. Provincial.

Mais, de la fête de Pâques à la Toussaint, il ne se passe guère de semaine, j'allais dire de jour, sans que la « Protectrice de la Lorraine » et la « Mère très bonne » n'ait à sourire à quelque pieux pèlerin venant demander ses grâces et ses bénédictions. Il est, dans l'année, deux époques tout particulièrement où l'affluence est plus grande : les semaines qui suivent immédiatement la fête de Pâques et le mois de septembre.

Chaque lundi des mois d'avril et de mai, la côte est emportée d'assaut par de jeunes bataillons; pour eux, le chemin montant n'est point malaisé du tout. Ce sont les premiers communiants des paroisses environnantes et quelquefois des paroisses plus éloignées, que MM. les curés amènent à la Vierge de Sion. La veille, ces enfants reçoivent leur Dieu pour la première fois : c'est le premier beau jour de leur vie ; le lendemain, à Sion, ils viennent consacrer à Marie leurs personnes et leurs promesses : c'est le second beau jour... aussi souvent rêvé que le premier. La gaieté, la vie bruyante, indiquent assez la joie des cœurs. Plusieurs paroisses, ordinairement, arrivent ensemble de toutes les directions; le 23 avril dernier, quatorze paroisses se rencontraient dans le sanctuaire.

Quelques solennités échelonnées durant le cours de la belle saison, le lundi de la Pentecôte, les fêtes de la Visitation, du Mont-Carmel, de la Portioncule, le lende-

main de l'Assomption... relient le mois des premières communions à la semaine de la Nativité, qui est vraiment la *grande semaine* de Notre-Dame de Sion.

Chaque jour de la neuvaine a sa grand'messe avec sermon, ses vêpres solennelles et la procession autour du plateau; mais on prend, pour célébrer l'anniversaire du couronnement de la Vierge, un jour plus spécialement que l'on appelle la *grande fête*. Chaque année, plusieurs milliers de pèlerins accourent former la couronne de la « Bonne Mère » ; mais trois fois surtout, depuis 1888, le grand jour eut un éclat inaccoutumé.

En 1889, quatre évêques, nosseigneurs de Nancy, de Verdun, de Langres et de Luxembourg, bénissaient, du haut de l'estrade élevée en face de l'église, près de 500 ecclésiastiques et 12 000 pèlerins.

Le 8 septembre 1892, NN. SS. les évêques de Nancy, de Saint-Dié et de Luxembourg présidaient à la plantation solennelle de la croix monumentale que le pèlerinage de pénitence avait rapportée de Jérusalem pour le calvaire de Sion. Plus de 300 prêtres et près de 3000 fidèles prenaient part à la procession, chantant le cantique si pieux :

Vive Jésus, vive sa croix !

C'était le triomphe du Fils après celui de la Mère.

Mais c'est la grande fête de 1898 qui a été le plus beau triomphe pour Notre-Dame de Sion, depuis la fête du couronnement qui eut lieu le 10 septembre 1893. Les *Missions* de décembre 1898 ont donné le récit de ce vingt-cinquième anniversaire. Voici ce qu'un pèlerin écrivait, aux premières lignes de son article, dans la *Semaine religieuse* de Nancy (ces quelques lignes montrent quelle place Sion occupe dans les cœurs lorrains) : » Le 8 septembre, nous revenions de Lourdes tout remplis de

grands souvenirs. Nous avions prié et chanté dans tous les sanctuaires où Dieu et la bonne Vierge sont plus près de notre misère : au Sacré-Cœur, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame des Victoires, à Fourvières. Nous étions fiers comme des gens qui reviennent de loin et que rien ne peut plus étonner. Il nous semblait donc que le pèlerinage de Sion, terme de notre long voyage, nous laisserait insensibles et presque indifférents, tant nos désirs étaient accomplis et notre faim rassasiée. Mais nous comptions sans notre cœur et ses vieilles tendresses. Quand, dans l'aube naissante, nous apparut la sainte montagne, la haute tour et la Vierge étendant ses bras maternels, nous nous sentîmes émus comme des enfants qui rentrent au doux foyer après les inquiétudes d'une longue absence.

« Ces horizons familiers, ces plaines fertiles, ces clochers bien connus, ces prairies et ces bois nous redisaient une foule de choses et les meilleures de notre vie : nous étions chez nous, avec des gens de chez nous, et après en avoir vu beaucoup d'autres, nous les trouvions aussi bons, sinon meilleurs.

« A cette heure matinale, comme nous sortions de nos wagons broyés et meurtris, ceux qui faisaient leur pèlerinage comme au bon vieux temps arrivaient déjà par tous les sentiers et tous les chemins, les uns de près, les autres de loin. Beaucoup, je le tiens de leur bouche, avaient fait 10, 15 et 20 lieues *à pied* pour répondre à l'appel de leur évêque et célébrer ce grand anniversaire...

« De Nancy, de Saint-Dié, de Lunéville, de Mirecourt se succèdent des trains, débarquant sur le quai de la petite gare toute une fourmilière humaine. Les groupes se forment, les bannières se déploient, les voix se mêlent pour les cantiques et la prière, et l'immense pro-

cession se met à gravir les pentes ardues de la montagne.

« Le soleil est sans pitié, les fronts ruissellent de sueur et nous sommes fatigués de tant de nuits sans sommeil... Le P. Lacordaire, retraçant un jour les hauts faits d'armes de nos ancêtres, s'excusait devant ses auditeurs d'être trop long. « Messieurs, disait-il, il faut boire jus-« qu'à la lie ce calice de gloire ! » Nous faisons comme eux. »

Et le pèlerin continue le détail du programme de la journée.

Quatre évêques étaient présents : Nosseigneurs de Nancy et de Saint-Dié, et puis Mgr Grouard et Mgr Legal, restés en France depuis le Chapitre général du mois de mai ; près de 500 prêtres et plus de 15000 pèlerins.

Mgr Turinaz pouvait, le soir, au retour de la procession, exprimer sa joie pastorale et dire que le 8 septembre 1898 compterait certainement parmi les plus belles manifestations de la foi et de la piété lorraine envers Notre-Dame de Sion. Sa Grandeur aurait pu redire devant ces 15000 pèlerins ce qu'il disait au pèlerinage de 1889 : « Sion reste toujours l'*œil* et le *cœur* de la Lorraine ! »

Il n'est pas besoin d'ajouter, mon révérend Père, que ces jours de gloire pour notre Mère Immaculée sont des journées de travail et de fatigue pour les gardiens du sanctuaire. Les confessionnaux sont trop peu nombreux, la sainte table est littéralement envahie dans l'église trop étroite.

Pour aider au développement du pèlerinage, on acheta, sur le plateau, une maison, ancien hôtel. Cette maison, devenue l'*hôtel des Pèlerins*, est tenue, depuis 1891, par les religieuses de la Sainte-Enfance de Marie : elles sont au nombre de cinq.

Avec le service du pèlerinage, l'autre œuvre extérieure qui incombe à la communauté est l'œuvre de la paroisse de Saxon. Le R. P. Supérieur de Sion en est le curé officiel, mais c'est un Père vicaire qui en remplit les fonctions. Le P. Petit est à la tâche depuis sept ans, cherchant à maintenir les âmes dans la fidélité aux pratiques religieuses, regrettant, malgré son zèle, quelques absences aux offices de l'église et quelques abstentions à l'époque du temps pascal.

A part quelques sermons de circonstances ou autres petits services que les Pères vont, à certains jours, donner dans les paroisses des environs, le résumé des œuvres extérieures de la maison de Notre-Dame de Sion est complet.

Le R. P. Rey, au Chapitre général de 1893, et le R. P. Favier, à celui de 1898, regrettaient que le manque de sujets empêchât d'avoir ici quelques Pères exclusivement consacrés à l'œuvre des missions, dans un pays où elles réussiraient si bien.

Le R. P. Provincial a cru l'heureux moment venu : le 30 décembre 1899, le R. P. Radenac nous arrivait de la maison d'Autun, avec l'obédience, suivant le mot de bienvenue du P. Provincial, « de rétablir les missionnaires à Notre-Dame de Sion ».

Le Père a prêché le carême à Saint-Vénérand, la paroisse la plus importante de la ville et du diocèse de Laval. Ce travail a été très consolant. A la clôture, le dimanche de Pâques, en remerciant le Père prédicateur, M. l'archiprêtre a dit à ses paroissiens que jamais encore, depuis qu'il est leur curé, il n'avait eu la joie de voir le carême aussi bien suivi. A son retour de Laval, le Père a prêché à quelques premières communions des environs. Les travaux abonderont, dès qu'il sera connu que Notre-Dame de Sion est une résidence de missionnaires.

Après ce coup d'œil rapide donné au service extérieur, rentrons dans la communauté.

Tout d'abord un souvenir et une prière à nos chers défunts.

Depuis 1888, le nécrologe de la maison relate la mort de trois Pères : du P. Donnio, en 1890, du P. Vivier, en 1891, du P. Chevassu, en 1894 ; de trois Frères convers : du F. Richard, Auguste, en 1895, des FF. Gaudez et Lahaxe, en 1897, et de six junioristes.

L'extérieur, le matériel de notre vieux couvent, garde toujours son air d'antiquité ; lorsqu'on est vieux, la belle toilette a si peu d'attraits, et puis, il est si difficile parfois, à moins de tout renverser,

De réparer des ans l'irréparable outrage !

Cependant, en 1895, le feu ayant détruit une grande partie des étables, écuries, etc., force fut de relever et de bâtir. Aujourd'hui, de nouvelles constructions ont été faites, solides, commodes et gracieuses, qui servent d'étables, d'écuries, de basse-cour, de porcherie. Un de nos Frères convers est chargé spécialement de cette partie.

Dans les nouvelles bâtisses sont encore établis deux des cinq ateliers proprements dits : la menuiserie et la forge, supérieurement tenues par des chefs expérimentés.

Les trois autres ateliers sont la couture, la reliure et la cordonnerie.

Nos chers Frères convers, au nombre de 17, semblent partout à leur affaire ; au jardin, à la cuisine comme à la sacristie et dans les ateliers, chacun essaye de travailler sous le regard de Dieu et selon la sainte Règle, de donner le bon exemple à nos quatre Frères novices et de faciliter ainsi la tâche du Père Maître.

Depuis 1888, le noviciat des Frères convers a donné à la Congrégation près de cinquante sujets, qui sont maintenant dispersés sous toutes les latitudes : dans les maisons de France, à Paris et à Ceylan, à Rome et au Mackenzie ou en Afrique... jusqu'à la caserne.

L'œuvre première, le plus beau fleuron de la couronne de Notre-Dame de Sion, reste toujours le juniorat. Des quatorze Pères, huit sont professeurs et le neuvième est préfet de discipline.

Le nombre moyen annuel de nos junioristes est de soixante-dix, grâce au contingent qui nous arrive de Pontmain. Au mois d'octobre 1891, quatre élèves de sixième partaient de Sion pour Notre-Dame de Pontmain ; c'était le noyau d'un nouveau juniorat, qui, comme le juniorat de Saint-Charles, cette première fille de Notre-Dame de Sion, devait si rapidement croître et fleurir.

Depuis quelques années, le niveau des études a mis le juniorat à la hauteur des autres établissements libres similaires.

Voici, net et succinct, le programme et le succès intellectuel de nos junioristes, que le R. P. Supérieur, alors professeur de rhétorique, communiqua au R. P. Favier pour le rapport à présenter au Chapitre général de 1898 :

« Le juniorat, écrivait-il, embrasse tout le cours des études littéraires classiques en six classes, de la sixième à la rhétorique. A partir de la quatrième inclusivement, et dans toutes les classes supérieures, des professeurs spéciaux enseignent les mathématiques et la langue anglaise. Chacun des Pères professeurs de lettres fait le cours d'histoire de sa classe.

« Les programmes que nous suivons sont ceux qui sont adoptés dans toutes les maisons d'enseignement universitaire ou libre. La base en est le programme du

baccalauréat avec les adaptations nécessitées par notre vocation spéciale.

« Les méthodes auxquelles nous tendons sont celles des Pères jésuites, telles que le *Ratio studiorum* et notre petit directoire les recommandent. Déjà elles nous donnent des résultats très satisfaisants. Outre que quelques-uns de nos enfants, *quatre* dans ces dernières années sont arrivés haut la main, et même *trois* avec des mentions honorables, au grade de bachelier ; la note moyenne de nos examens semestriels, où l'on se montre plutôt sévère, est de celles que l'on ne dépasse guère dans les maisons d'éducation catholique. Presque tous les ans, nous remportons des succès aux concours de l'*Alliance*, entre les maisons d'éducation libres. »

Je me hâte d'ajouter, mon révérend Père, qu'aujourd'hui comme alors on travaille en général avec ardeur ; rien n'arrête l'élan. L'influenza a tenté un séjour parmi nous cet hiver dernier ; une trentaine seulement ont trouvé le temps d'être malades et de garder le lit un ou deux jours. De l'application au travail, la route est directe à la piété, à l'étude de sa vocation, à l'amour de la Congrégation et à toutes les autres vertus qui font le bon junioriste. Les récréations, toujours si courtes partout ! sont abrégées à Sion, non seulement par le génie inventif du Père préfet de discipline, qui sait trouver pour chaque saison des jeux toujours nouveaux, mais aussi par l'esprit de famille et de charité qui y préside. Chacun des joueurs s'applique à ne pas oublier que cet esprit de famille est la vertu qui distingue des collèges le juniorat, et le junioriste des élèves des petits séminaires ; et lorsqu'il faut discuter (il le faut bien quelquefois pour savoir dans quel camp sont la justice et la vérité), on essaye de discuter en frères.

De temps en temps, dans le courant de l'année sco

laire, quelques visites opportunes ou quelques fêtes viennent agréablement rompre l'uniformité monotone du programme journalier.

Mgr l'évêque de Nancy aime venir passer à Notre-Dame de Sion la journée du 14 juillet, loin du tapage et des fêtes.

Nos évêques ou Pères missionnaires, surtout à l'occasion des Chapitres généraux, viennent nous raconter leurs pittoresques aventures en traînes canots ou charrettes à bœufs.

Depuis 1888, la communauté a eu le bonheur de recevoir la visite des trois successeurs de Mgr DE MAZENOD, du T. R. P. FABRE en 1891, du T. R. P. SOULLIER en 1894, et le 1er juin 1899, de notre T. R. P. Général. La plume jeune et alerte d'un élève de seconde, rhétoricien d'aujourd'hui, novice de demain, en a donné aux *Petites Annales* un poétique compte rendu. Comme il le disait, implicitement du moins, notre T. R. P. Général devrait multiplier ces bonnes et paternelles visites, dans l'intérêt des cœurs qui se réchauffent auprès de celui du père de la famille ; des intelligences qui, en classe, où l'on s'attend à être interrogé par le nouveau et illustre professeur, possèdent mieux les leçons, et se surprennent à voir très clair dans les théorèmes de géométrie les plus sublimes et jusque dans le brouillard presque énigmatique du bon Tacite ; dans l'intérêt des corps enfin, car le très révérend Père trouve de temps en temps que l'on est trop fatigué pour aller en classe et envoie se reposer *patulæ sub tegmine fagi*, et laisse d'ordinaire comme souvenir d'action la grande promenade que l'on sait « sur les bords fleuris de la Moselle où les austères filles de Saint-Benoît nous gâtent toujours de leurs fines et inoubliables attentions ».

En somme, mon révérend Père, je crois que l'on peut

être heureux des résultats du juniorat de Sion ; même oserai-je ajouter, au point de vue du recrutement des vocations. De 1888 à 1900, sur les 331 junioristes qui ont passé ici, 99 sont devenus Oblats, dont 40 prêtres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 6 Frères convers, 6 autres sont morts.

En ce moment, le nombre des enfants est de 72 ; 11 (9 ici et 2 au Bestin) se préparent en souriant et en travaillant, à fermer... provisoirement les manuels de littérature, et vont entrer au noviciat au mois d'août prochain.

Je termine ces détails sur l'œuvre du juniorat par ces mots du R. P. Supérieur, parce qu'ils restent encore vrais aujourd'hui tout comme en 1898 : « Nous n'avons que des éloges à faire de l'excellent esprit qui anime les enfants et qui va s'améliorant d'année en année : piété, travail, obéissance, affection pour les Pères et la Congrégation ; il serait difficile de demander plus et d'obtenir mieux. »

Dans quelques semaines, nous allons célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Pères Oblats à Notre-Dame de Sion. Le second des deux vaillants de la première heure (le premier était le T. R. P. Soullier) sera plus particulièrement l'objet de la fête. Le P. Conrard, ne trouvant plus aucun coin de terre à explorer en Lorraine, aucun nom nouveau à ajouter à la série de ses parentés spirituelles, a cessé de courir et se repose au berceau.

Je termine, mon révérend Père, par où j'aurais dû commencer. Maison provinciale sous le R. P. Rey, de 1888 à 1893, puis sous le R. P. Favier, de 1893 à 1895, Notre-Dame de Sion l'est redevenue en 1899. Voici en quels termes le R. P. Provincial l'annonçait à la Province du Nord par sa circulaire du 13 août : « Notre-Dame de

Sion sera la résidence du nouveau provincial : il y a plus de vingt ans qu'il y habite. Combien d'entre vous nous ont dit souvent, et hier encore : « Je n'oublie pas « la sainte montagne ; c'est là que me reportent le plus « volontiers mes pensées et mes souvenirs. J'y ai laissé « mon cœur ; mais, qui est-ce qui n'y laisserait rien, « quand il y a passé ? »

« J'y ai passé plus de vingt ans, je l'aime et j'y consolide ma tente. J'obtiendrai plus facilement ainsi, je le devine, de notre Mère Immaculée, qui est le siège de la sagesse, quelque chose de ses lumières et de sa bonté maternelle, dans l'intérêt de la province et de notre chère Congrégation. »

Je finis avec ces paroles si favorables et si douces pour la maison de Sion, et j'en remercie au nom de tous le R. P. Provincial. Oui, la bonne Mère le bénira, il y a si longtemps qu'ils se connaissent !

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon filial dévouement en N. S. et M. I.

Y.-M. Le Jeune, o. m. i.

NOUVELLES DIVERSES

Klondyke. — Une lettre du P. Gendreau nous donne les dernières nouvelles de nos Pères du Klondyke :

Dawson, Y. T., Canada, 18 avril 1900.

Au très révérend Père Augier, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée.

Révérend et révéré Père,

« Votre paternelle lettre du 7 mars me fait grand plaisir, puisque vous me dites que vous acceptez comme preuve de mon respect filial ce chapelet que mes paroissiens m'ont présenté en reconnaissance des services rendus par notre Congrégation dans ce pays glacial.

« Le bon Dieu semble bénir notre ministère pour le salut des âmes. Depuis moins d'un an, j'ai fait sept baptêmes d'adultes que j'ai admis dans le sein de l'Église catholique.

« Aujourd'hui je prépare deux autres néophytes que je baptiserai probablement la semaine prochaine.

« Dimanche dernier, pour la première fois, je faisais faire la première communion à six enfants que j'avais préparés à notre école.

« Je crains de n'être pas capable de continuer longtemps à faire face à toute la besogne. Je suis seul pour toutes les prédications (au moins trois fois par dimanche), la visite des malades de langue anglaise, les baptêmes, les catéchismes, et je dis et chante deux messes deux dimanches par mois. Le R. P. Desmarais est de ré-

sidence à Bonanza, le révérend M. Corbeil est à Dominion, et le bon P. Lefebvbe est avec moi une partie du temps; mais deux dimanches par mois il va donner la mission aux Canadiens de Last-Chance et à Hunker. Il ne sait pas l'anglais et croit qu'il ne l'apprendra jamais mieux qu'il n'a appris le sauvage pendant les neuf années qu'il a passées au Mackenzie. Malgré cela, il me rend de grands services dans notre chapelle, et il dit la messe aux Sœurs de l'hôpital. Les quatre cinquièmes des catholiques ne comprennent pas le français.

« J'aurais besoin de deux Pères de langue anglaise ou parlant bien l'anglais et même l'allemand, un pour ici et un autre pour Selkirk et White-Horse, qui va devenir une ville peut-être plus importante que Dawson, et qui est à 332 milles d'ici. J'irai, à l'ouverture de la navigation, y choisir un terrain d'église, et le Frère commencera immédiatement à construire une chapelle et une résidence pour le Père.

« Notre F. Dumas nous rend de précieux services comme charpentier, mais il ne peut tout faire seul. Avec l'aide de menuisiers à qui je paye de gros salaires, il a construit la chapelle de Selkirk, celle de Bonanza, celle de Dominion, celle de Last-Chance, et il va bientôt commencer celle de White-Horse. En arrivant, il a bâti notre presbytère que j'ai loué à l'honorable gouverneur du Yukon pour le prix de 15 000 francs par an. Le Frère nous a fait un logement dans la sacristie où nous sommes assez confortablement logés.

« Sur un terrain que j'ai acheté, il a bâti une maison d'école où une Sœur de Sainte-Anne, avec une assistante, fait la classe à nos dix enfants catholiques et à des protestants. J'ai réussi à faire accepter mon école par le gouvernement qui me donne une allocation mensuelle de 1 250 francs. Je paye 750 francs à l'institutrice et à son

assistante, et je garde 500 francs par mois pour le loyer de ma maison. Je fais flèche de tout bois. Si nous avions des Frères convers pour tous nos travaux, ce serait une économie. Je paye 350 francs par mois à une servante que j'ai été obligé de prendre pour nous donner une nourriture mieux apprêtée que réclamaient nos santés délabrées. »

— Un jubilé. — Dans notre maison de Québec ont été célébrées les noces d'or de sacerdoce des P. Arnaud, Babel, Grenier et Royer. Depuis un demi-siècle, ces vénérables anciens travaillent dans les Missions du Canada, premier champ ouvert hors de France au zèle des fils de Mgr de Mazenod. Par leur dévouement infatigable, ils ont gagné les sympathies et la reconnaissance des peuples qu'ils ont évangélisés, en particulier des habitants de Québec et surtout de la paroisse Saint-Sauveur. Aussi cette excellente population a-t-elle voulu donner à ce jubilé une pompe extraordinaire. Les solennités se sont succédé pendant trois jours et ont pris le caractère grandiose d'un véritable triomphe. La relation qui nous en a été promise n'est malheureusement pas encore arrivée ; nous la publierons dans le prochain numéro des annales. En attendant, avec les heureux témoins de la fête, nous offrons aux vénérables jubilaires nos félicitations et nos vœux.

— Pèlerinage de Rome. — Plusieurs de nos Pères ont eu le bonheur de se joindre aux pèlerins qui vont à Rome gagner l'indulgence du jubilé.

A la prière de l'archevêque d'Édimbourg, le P. Gaughren, supérieur de notre maison de Leith, a accompagné les pèlerins écossais. Sa Grandeur devait elle-même conduire le pèlerinage. Hélas! la maladie l'a retenue sur un lit de douleurs et la mort l'a ravie à l'affection de ses diocésains

au moment où il comptait recevoir avec eux la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ.

Avec les pèlerins de Paris, outre le R. P. Lemius, organisateur du pèlerinage, sont partis de Montmartre, les PP. Thiriet, d'Istria et Vasseur, et le P. Chalmet, de la Maison générale.

Les PP. Mauran et Fitzpatrick ont accompagné les pèlerins de Nice, et le P. Gallo ceux de Marseille.

Les PP. Lefebvre et Lacombe, que de graves affaires avaient amenés en France, ont profité de l'occasion pour gagner l'indulgence du jubilé et se sont trouvés à Rome pour les grandes solennités de la canonisation.

Mgr Dontenville a prolongé sa visite *ad limina* pour se procurer le même bonheur.

— Montmartre a Paray-le-Monial. — Les Dames adoratrices de Montmartre ont fait, cette année ci, leur second pèlerinage à Paray-le-Monial.

Une première fois, en 1898, elles étaient venues avec une sainte allégresse au sanctuaire où le Divin Maître a révélé les insondables mystères de son amour; elles y sont revenues avec le même bonheur et la même piété.

On remarquait parmi elles S. A. R. Mme la comtesse d'Eu, présidente d'honneur, accompagnée d'un de ses fils, le prince d'Orléans et de Bragance.

Elles étaient peu nombreuses (une centaine), mais le Cœur de Jésus a dû être consolé par leur simple et joyeuse ferveur autant que par le solennel enthousiasme des grandes foules.

Et c'était en effet une véritable joie que de voir, le 13 au soir, ces adoratrices du Sacré-Cœur se réunir peu à peu à la gare de Lyon, calmes et recueillies, tandis que Paris attendait fièvreusement les résultats décisifs des élections municipales.

Le lendemain 14 mai, à 9 heures, malgré la fatigue d'une nuit passée en chemin de fer, ces dames communiaient à l'église du Sacré-Cœur de Moulins. A 1 heure et demie, nous étions à Paray-le-Monial où nous attendait le R. P. Lemius, où M. Gillot, supérieur des chapelains, nous accueillait par une belle et forte allocution, où le Sacré-Cœur nous réservait tant de grâces.

Tout a contribué à faire de la journée du 16 une inoubliable journée d' « adoration » : Notre-Seigneur exposé à la même place d'où il manifesta à la Bienheureuse son cœur « qui a tant aimé les hommes »; les dames adoratrices se succédant d'heure en heure comme à Montmartre ; l'exemple de foi et d'amour que nous donnaient 400 Hollandais et un pèlerinage venu d'Autun, sous la conduite du R. P. Magnin, supérieur des Oblats; les exhortations que le R. P. Lemius nous adressait avec toute son âme... et la pluie elle-même qui nous retenait doucement dans la petite chapelle de la Visitation en empêchant toute cérémonie extérieure.

Mais par-dessus tout une pensée animait toutes nos âmes. Elle tient en ces deux mots : *Montmartre* et *Paray-le-Monial.* Paray-le-Monial, le sanctuaire des révélations et des promesses faites par l'amour divin ; Montmartre : l'assurance que les promesses du Sacré-Cœur vont se réaliser avec l'achèvement de la splendide basilique.

C'est cette pensée qui a rendu moins pénibles les adieux du 17. En quittant Paray-le-Monial, nous avons retrouvé Montmartre. — L. F.

— Chapelle de la rue Saint-Pétersbourg. — Disons d'abord que la nouvelle chapelle sera bientôt terminée. Le gros œuvre est fait depuis longtemps ; le travail intérieur touche aussi à sa fin ; le transfert de l'orgue et la pose des vitraux du sanctuaire sont les seuls travaux

importants qui restent à faire. Nous avons l'espoir de pouvoir en prendre possession le 15 août, fête de l'Assomption.

En attendant, l'ancienne chapelle est mieux fréquentée que jamais. Tous les soirs à l'exercice du mois de Marie, les fidèles s'y pressent en foule pour entendre le R. P. Moyet dont la voix harmonieuse, la parole distinguée, les instructions solides et pratiques tiennent les auditeurs sous le charme.

Deux Associations ont leurs réunions dans la chapelle l'Association de Sainte-Chrétienne pour les servantes et l'Association des mères chrétiennes pour les dames. Ces deux œuvres sont très florissantes. La première a pour but unique la sanctification de ses membres, but qu'elle atteint d'une manière admirable, grâce aux excellentes dispositions de ces bonnes servantes et au dévouement du Directeur, le R. P. Thureau, qui ne recule devant aucune fatigue pour faire du bien à ses chères filles. Outre les réunions très fréquentes dans le cours de l'année, il leur prêche une retraite dans la dernière quinzaine du carême et les conduit en pèlerinage à Montmartre pour mettre le sceau aux résolutions de la retraite et faire au Sacré Cœur une belle offrande en témoignage de reconnaissance.

L'Association des mères chrétiennes, bien que moins ancienne, donne aussi à son directeur, le R. P. Roux, de grandes consolations et de belles espérances pour l'avenir. Outre le travail de leur sanctification, les membres de l'œuvre ont pour but d'assister les mères pauvres, de leur fournir à elles, à leurs enfants toutes sortes de secours temporels et spirituels. La générosité et les saintes industries qu'elles déploient dans ces œuvres de charité sont vraiment touchantes et doivent attirer sur elles les plus riches bénédictions du ciel.

Elles aussi ont leur retraite annuelle et leur pèlerinage à Montmartre où, à leurs prières et à leurs chants, elles joignent toujours une riche offrande.

C'est à ces dames surtout que nous devons la magnifique couronne de la statue de Notre-Dame de Lourdes, qui sera placée dans le nouveau sanctuaire. A l'appel fait par le R. P. Roux, elles ont répondu avec une générosité admirable : bracelets d'or, chaînes d'or, diamants, rubis, topazes, émeraudes, etc., orfèvrerie et bijoux de toutes sortes ont été offerts avec une joie qui doublait la valeur du présent. De tous ces objets, M. Poussielgue a su faire un superbe diadème où les bijoux conservent leur forme et peuvent être reconnus par les donatrices. Encore quelques semaines et le diadème ornera la statue de notre Mère Immaculée.

Bien que la chapelle soit surtout fréquentée par les membres des deux associations, beaucoup d'autres personnes cependant et même un certain nombre d'hommes assistent aux offices, surtout aux messes du dimanche, et s'approchent régulièrement de la sainte table. Deux fois par an, à Noël et à Pâques, le R. P. Roux invite les hommes à des conférences données exclusivement pour eux. Son appel est entendu ; outre les messieurs qui fréquentent la chapelle, d'autres sont heureux de venir entendre la parole de Dieu pour se préparer au devoir pascal et pour célébrer la solennité de Noël par la réception des sacrements.

Il est permis d'espérer que dans la nouvelle chapelle, dont les proportions sont considérablement plus vastes que celles de l'ancienne, toutes ces œuvres prendront de nouveaux développements.

— Travaux apostoliques. — De divers extraits de semaines religieuses et autres périodiques qui nous sont

parvenus, il résulte que les travaux de nos Pères pendant le dernier carême ont été particulièrement bénis de Dieu et que les fruits en ont été très consolants.

L'espace nous faisant défaut pour reproduire ces extraits, nous nous contentons de donner aux lecteurs des annales cette bonne nouvelle. Mais nous espérons que les supérieurs de nos maisons de missionnaires nous enverront des rapports qui procureront aux membres de la famille la joie de constater que Dieu continue de répandre ses meilleures bénédictions sur les travaux qui constituent la première fin assignée à la Congrégation par notre vénéré Fondateur.

Le T. R. Père Général a repris la visite de la Province du Midi, interrompue une première fois par son voyage à Rome et une seconde fois par l'arrivée du R. P. Lefebvre, provincial des États-Unis, venu en France pour les intérêts de sa province.

RECTIFICATION

Trois noms ayant été oubliés dans la liste des nouveaux Oblats publiée en décembre 1899, les numéros d'oblation doivent être changés comme il suit :

1984. Pécoul, Rémi, 25 mars 1898, Rome.
1985. Massot, Joseph, 25 mars 1898, Rome.
1986. Lardon, François, 25 mars 1898, Rome.
1987. Forner, Augustin-Adolphe, 10 avril 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
1988. Schumacher, Jean (F. C.), 14 mai 1898, Rome.
1989. Zerwes, Pierre (F. C.), 19 mai 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
1990. Adam, Marie-Nicolas (F. C.), 29 mai 1898, le Bestin.
1991. Hanon, Albert-Anatole, 29 juin 1898, Ottawa.
1992. Blanchin, Etienne-Jean-Marie, 29 juin 1898, Ottawa.
1993. Pouliquen, Jean-Marie (F. C.), 19 juillet 1898, Ile-à-la-Crosse.
1994. Debs, Xavier (F. C.), 26 juillet 1898, Kimberley.
1995. Bremen, Joseph (F. C.), 15 août 1898, Liège.
1996. Ferri, Aristide, 15 août 1898, Rome (juniorat).
1997. Habay, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.
1998. Delagnes, Lucien-Benjamin, 15 août 1898, Liège.
1999. Bruno, Elie-Raphaël, 15 août 1898, Notre-Dame de l'Osier.
2000. Laffont, Adolphe-Régis, 15 août 1898, Rome.
2001. Planet, Edouard-Henri, 15 août 1898, Rome.
2002. Deslandes, Victor, 15 août 1898, Liège.

2003. Lauffs, Henri-Hubert, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2004. Boyon, Joseph-Marie, 15 août 1898, Liège.

2005. Hilland, Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2006. Connolly, Ernest-William, 15 août 1898, Liège.

2007. Weisgerber, Jean-Gustave, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2008. Mülhaus, Aloys-Ignace, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2009. Egenolf, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2010. Tosquinet, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2011. Strüber, Bernard-Philippe, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2012. Lauer, François-Aloys-Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2013. Kulawy, Pierre-Paul, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2014. Krein, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2015. Müller, Nicolas, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2016. Herbach, Gérard-Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2017. Nandzik, Théophile, 15 août 1898, Rome.

2018. Sormany, Léon-Joseph, 15 août 1898, Rome.

2019. Hermes, Hubert, 15 août 1898, Rome.

2020. Dauber, Joseph, 15 août 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).

2021. Cordel, Nicolas (F. C.), 8 septembre 1898, Ottawa.

2022. Mac Gurthy, Charles, 8 septembre 1898, Ottawa.

2023. Paillé, Joseph-Eugène, 8 septembre 1898, Ottawa.

2024. Robillard, Omer, 8 septembre 1898, Ottawa.
2025. Fortier, Adolphe-Gervais, 8 septembre 1898, Ottawa.
2026. Priour, Julien-Louis-Marie, 8 septembre 1898, Ottawa.
2027. Heimbücher, Antoine, 8 septembre 1898, Saint-Boniface (Hünfeld).
2028. Fallon, James-Patrick, 8 septembre 1898, Ottawa.
2029. Graton, Joseph-Augustin, 8 septembre 1898, Ottawa.
2030. Lambot, Ernest-Edmond, 8 septembre 1898, Rome.
2031. Hickson, Robert, 28 septembre 1898, Belmont-House.
2032. Ryan, Patrick, 28 septembre 1898, Belmont-House.
2033. Laurent, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2034. Garrigou, Justin-Pierre, 2 octobre 1898, Liège.
2035. Deheere, André-Charles, 2 octobre 1898, Liège.
2036. Ryan, Nicolas-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2037. O'Brien, John-Francis, 2 octobre 1898, Liège.
2038. Molloy, John-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2039. Gubbins, William-Peters, 2 octobre 1898, Liège.
2040. Phelan, Stewart-Joseph-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2041. Séchet, Pierre-Joseph, 2 octobre 1898, Liège.
2042. Guenneuguès, Jean-François-Marie, 2 octobre 1898, Liège.
2043. Courbis, Edouard-Marie (F. C.), 9 octobre 1898, Prince-Albert.
2044. Guillaume, Alexandre, 24 octobre 1898, Colombo.
2045. Marion, Alphonse (F. C.), 1er novembre 1898, Tewkoburg.
2046. Beckschefer, Guillaume-Marie (F. C.), 1er novembre 1898, la Nativité (Mackenzie).
2047. Soubry, Charles-Joseph-Marie, 1er novembre 1898, Ottawa.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 151. — Septembre 1900

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

Mission Saint-Jean-Baptiste, Ile à la Crosse,
10 avril 1900.

LETTRE DU R. P. PÉNARD AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Mission de l'Ile à la Crosse. — Missions données aux Montagnais et aux Cris. — Difficultés du missionnaire avec les Montagnais. — Visite de Mgr Pascal. — Le P. Delmas. — Essai d'une mission à la Rivière aux Anglais. — Travaux d'amélioration à l'Ile à la Crosse. — Un généreux bienfaiteur.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Depuis février 1898, époque du dernier compte rendu envoyé au R. P. Antoine, il s'est passé tant de choses ici que je ne sais trop par où commencer pour faire un rapport un peu complet et pas trop ennuyeux pour ceux qui voudront le lire.

A cette époque, je venais d'être chargé de cette Mission, et je m'y trouvais seul prêtre pour m'occuper de la communauté des Sœurs Grises, de la direction et de l'entretien de l'orphelinat, et d'environ 800 sauvages ou

métis, parlant trois ou quatre langues différentes et éparpillés sur un espace d'à peu près 150 milles carrés. Avant moi, le R. P. Rapet s'était trouvé dans la même situation pendant les derniers mois qu'il a passés à l'Ile à la Crosse, et depuis deux ans il était seul de fait, la santé du regretté P. Jouan ne lui ayant jamais guère permis de s'occuper d'un ministère actif. Le proverbe dit : « Qui trop embrasse, mal étreint. » Nous en avons vu la réalisation frappante à l'Ile à la Crosse. Le pauvre Père chargé de cette vaste Mission avait beau se démener, il lui était absolument impossible d'arriver à de brillants résultats.

D'un côté, en effet, la direction de l'orphelinat et du vaste établissement de la Mission exige la présence presque continuelle d'un prêtre ici, et, d'un autre côté, il est absolument indispensable de faire de longs voyages si l'on veut s'occuper de l'évangélisation des sauvages d'une façon tant soit peu sérieuse. Essayer de concilier ensemble ces deux obligations importantes, mais contradictoires, fut le problème que je me posai en arrivant ici au commencement de 1898 ; mais je ne trouvai pas de solution satisfaisante. Je fus obligé de faire appel à la charité du R. P. Rapet, qui vint passer quelque temps à l'Ile à la Crosse, ce qui me permit de faire quelques voyages parmi mes sauvages. Mais il m'en coûtait de retenir ce bon Père loin de sa Mission, car je savais qu'elle réclamait tous ses soins. Je dus donc, pendant ce premier hiver, me borner à faire quelques voyages à la hâte, juste assez pour me convaincre qu'il en aurait fallu bien davantage.

Maintenant nous n'en sommes plus à la première période de l'évangélisation de nos sauvages. Il ne s'agit plus simplement de les arracher aux grossières superstitions du paganisme et de leur enseigner les grandes vé-

rités de la religion catholique. Nos prédécesseurs, dans cette belle Mission, se sont acquittés de cette œuvre, et ils s'en sont acquittés à la perfection. Il ne nous reste plus à nous qu'à faire croître la bonne semence qu'ils ont jetée en abondance dans les âmes et à faire porter à ces âmes des fruits de grâce et de salut. En un mot, il nous reste à les former à une vie vraiment chrétienne. C'est là une œuvre peut-être moins difficile que celle de la première évangélisation, mais qui demande beaucoup plus de soins; une œuvre dans laquelle il est impossible de faire aucun progrès réel si l'on n'est fréquemment en contact avec ces sauvages. Il est absolument indispensable de leur donner en quelque sorte des leçons pratiques de vie chrétienne et de leur faire toucher du doigt les points où leur conduite est en contradiction avec leur croyance. Pour cela, il faut vivre au milieu d'eux afin de bien connaître le point faible de chacun et de pouvoir appliquer le remède à la racine du mal. Au portage la Loche, j'avais déjà expérimenté l'excellence de la méthode qui consiste à passer plusieurs jours au milieu de chaque camp, et j'étais convaincu depuis longtemps que les petites missions faites ainsi en famille, pour ainsi dire, étaient beaucoup plus profitables que les retraites générales qui se donnent au printemps et à l'automne à tous les sauvages réunis. D'autant plus que ces grandes réunions plénières sont souvent la source de bien des désordres et font en quelque sorte autant de mal que de bien. Mais dans les conditions où je me trouvais à l'Ile à la Crosse, il fallait bien me contenter d'attendre que les sauvages se réunissent pour la mission du printemps, puisque je ne pouvais aller les voir chez eux. Et même j'étais dans l'impossibilité de donner les exercices de la mission à une partie de ces sauvages, parce que je ne comprends que très imparfaitement

la langue des Cris, et ne peux pas du tout la parler.

Après la mission des Montagnais, je dus faire appel au R. P. Rapet qui vint prêcher mes Cris pendant que, par une juste compensation, j'allais moi-même donner la mission à une partie des Montagnais du portage la Loche. Cela m'occasionna un voyage de près d'un mois et me procura la consolation de revoir une grande partie de mes anciens paroissiens.

Je fus de retour dans la première quinzaine de juillet. Et comme le R. P. Rapet n'était pas pressé de retourner à sa Mission dont je venais de faire la visite presque complète, je résolus de profiter de sa présence ici pour aller voir le cher P. Teston qui jouissait vraiment un peu trop des douceurs de la solitude dans sa pénible Mission du lac Vert. Il y avait près d'un an que ce pauvre Père n'avait pas vu de confrère. Et cependant il aurait bien besoin de quelqu'un pour le distraire de ses longues méditations, pour le consoler dans la triste situation qui lui est faite; car il a assurément une des missions les plus pénibles du vicariat, une de celles qui donnent le moins de satisfaction. Je fus profondément touché du courage dont il fait preuve et de l'abnégation qui lui fait non seulement prendre son sort en patience, mais encore aimer et chérir sa position. Espérons que tant de dévouement ne restera pas sans récompense et que ce cher Père finira par moissonner dans la joie après avoir semé dans les larmes.

Malgré le désir que j'aurais eu de tenir compagnie au P. Teston, il fallait bien songer à revenir à l'Ile à la Crosse. Le 26 juillet, je lui fis donc mes adieux, et, le 29, je rentrais à la Mission Saint-Jean-Baptiste. Deux jours après le P. Rapet me quittait à son tour pour retourner à la Mission Notre-Dame de la Visitation. De cette sorte, au commencement d'août, chacun des trois Pères du dis-

trict se trouvait seul et isolé, dans sa mission respective, à plus de 100 milles l'un de l'autre.

En automne, l'époque où les sauvages se réunissent de nouveau pour les missions étant arrivée, je dus encore faire appel à mes voisins pour évangéliser les Cris. Cette fois ce fut le R. P. TESTON, du lac Vert, qui vint à mon secours. Ce bon Père prêcha la mission aux Cris pendant que je donnais moi-même celle des Montagnais. Cette mission d'automne devient de plus en plus nulle, surtout pour les Montagnais, qui ont bien de la misère pour s'y rendre. Aussi est-il bien probable qu'on va l'abolir cette année. Je ne me rappelle plus au juste ce qui se passa pendant cette retraite. Voici le compte rendu abrégé que j'en ai fait dans le *Codex historicus :* « L'ouverture de cette mission fut encore attristée par certaines mesures de rigueur que le Père fut obligé de prendre à l'égard de quelques coupables, et par certains reproches généraux qui furent très bien accueillis par ceux qu'ils ne visaient pas, et assez mal par ceux qu'ils concernaient. Nos Montagnais sont beaucoup meilleurs que nos métis, mais ils n'ont pas de constance, et surtout ils ne sont pas assez instruits de leurs devoirs, ni assez conscients de leurs obligations. Pendant la Mission, ils eurent l'occasion d'entendre plus d'une dure vérité, les instructions roulant sur la deuxième partie du décalogue, les devoirs envers le prochain. Je pus constater que beaucoup d'obligations élémentaires, même de droit naturel, leur étaient à peu près inconnues, à tel point qu'ils étaient tentés de prendre ces vérités pour des inventions nouvelles. Malgré tout, l'impression que cette retraite m'a laissée est bien meilleure que celle du printemps. Beaucoup de sauvages ont l'air de prendre leur parti de voir leurs défauts flagellés du haut de la chaire de vérité, et commencent à se convaincre que le seul moyen de ne

pas recevoir de reproches, c'est de n'en pas mériter. Espérons qu'ils se convaincront de plus en plus de la nécessité d'employer ce moyen et qu'ils le mettront en pratique. »

La mission finie, le P. Teston se hâta de rentrer au lac Vert, et je restai de nouveau seul à l'Ile à la Crosse, occupé de la direction de la communauté des Sœurs Grises et de l'orphelinat, et n'exerçant de ministère extérieur qu'auprès de 150 métis qui sont établis autour de la Mission. C'est un ministère qui n'est guère consolant, car si nos Montagnais ne sont pas instruits de leurs devoirs, on doit dire que nos métis ne le sont guère plus, et qu'ils montrent en outre beaucoup de mauvaise volonté pour se laisser instruire.

Enfin, le 12 octobre, ma solitude cessa. Le R. P. Delmas, envoyé à mon secours, arriva ce jour-là après un mois de voyage, pendant lequel il avait subi toutes sortes de retards et de contretemps. Par la réception cordiale qu'on lui fit, on tâcha de lui faire oublier les fatigues du trajet. Je ne sais si nous y réussîmes ; mais ce que je sais bien, c'est que, pour ma part, j'étais si content de me voir enfin avec un compagnon, que j'oubliai du coup tous les ennuis que j'avais éprouvés en l'attendant. Et, depuis, les services que ce cher Père a rendus dans cette Mission m'ont prouvé surabondamment que j'avais bien raison de me réjouir de son arrivée.

Je ne le gardai cependant pas longtemps avec moi. Dès le commencement de novembre je l'envoyai passer une dizaine de jours au lac Canot afin de faire connaissance avec les Cris de ces parages et de les dédommager des longs mois pendant lesquels ils avaient été privés de missionnaire parlant leur langue. Il nous revint enchanté de sa visite, et les Cris, de leur côté, étaient très contents de leur missionnaire. Dès cette première entrevue,

le P. Delmas avait constaté chez les Cris ce que j'avais constaté depuis longtemps chez les Montagnais, savoir : beaucoup de bonne volonté et un grand amour de leur religion, mais beaucoup d'ignorance pratique de leurs devoirs et de leurs obligations. La conclusion que nous tirâmes de ces constatations identiques, c'est qu'il fallait nous mettre à l'œuvre sans retard et prêcher particulièrement sur la morale, puisque c'était là surtout qu'était le point faible.

En conséquence, pendant tout l'hiver nous nous remplaçâmes à l'Ile à la Crosse, de telle sorte qu'il y avait presque toujours un de nous deux en voyage. Lorsque le P. Delmas arrivait de chez les Cris, je partais chez les Montagnais, et lorsque j'arrivais de chez les Montagnais il retournait chez les Cris. Entre les voyages, celui de nous deux qui restait ici se chargeait de nos métis, le Père leur parlant en cris et moi en français. Inutile de dire que cette façon de procéder ne fut pas du goût de tout le monde. Il y en eut beaucoup, surtout parmi les Montagnais et les métis, qui trouvèrent que nous avions la main trop rude et que nous ne ménagions pas assez certains désordres qui avaient pour ainsi dire acquis droit de cité. Ceux qui prirent le mieux la chose, ce furent les Cris du P. Delmas, qui, non seulement acceptèrent sans murmurer les reproches qu'il croyait devoir leur faire, mais allèrent même jusqu'à le remercier de ne pas ménager leurs défauts et de les reprendre lorsqu'ils faisaient mal. Je fus loin de réussir aussi bien avec les Montagnais : ils se croyaient de parfaits chrétiens parce qu'ils pratiquaient assez exactement certaines dévotions extérieures, et furent presque scandalisés de m'entendre dire que ce n'était point en cela que consistait la vraie piété, mais dans la sainteté de la vie. Il faut dire cependant que le camp des mécontents se composa surtout de *géné-*

raux, dont chacun était suivi d'un nombre très limité de soldats. Le gros de la nation fut, en général, assez satisfait de ma manière d'agir. Ceux qui furent surtout mécontents, ce furent les pharisiens qui voulaient absolument passer pour les meilleurs chrétiens, tout en vivant en libertins. Ils firent beaucoup de bruit, mais comme je connaissais mon monde de longue date, ce bruit ne me troubla pas outre mesure. Ils étaient excités par les métis d'ici, qui, eux, ne voulaient pas se mettre en avant.

Comme ceux qui se montraient le plus mal disposés étaient surtout les chefs, et que lesdits chefs ne jouissaient que d'une sorte d'autorité morale, en ce sens qu'ils étaient censés les lieutenants du missionnaire pour l'aider à réprimer les désordres et donner de bons conseils aux Montagnais lorsque l'occasion s'en présentait, je leur enlevai cette autorité dont ils avaient pas mal abusé depuis quelque temps. La plupart avaient d'ailleurs bien plus besoin de se réformer eux-mêmes que de corriger les autres. Je déclarai donc que, désormais, au spirituel, il n'y avait plus d'autre chef que le missionnaire, et que chacun serait considéré juste en proportion de la régularité de sa vie. Ce fut un soulagement général pour la masse des sauvages, car depuis longtemps c'était vraiment par trop ridicule de voir certains de nos chefs montagnais prêcher la morale aux autres, tout en vivant plus mal que les plus mauvais. Et comme leur autorité au temporel est absolument nulle, c'était en réalité leur déchéance pure et simple que j'avais prononcée. Ce fut bien ainsi que tout le monde le comprit ; et maintenant les Montagnais disent carrément qu'ils n'ont plus de chefs, ce dont généralement ils n'ont pas l'air d'être trop fâchés.

Au mois de juin 1899, nous eûmes la visite de Mgr Pascal. Tout le monde l'attendait avec impatience, moi pour lui expliquer les difficultés de ma situation et lui de-

mander les conseils dont j'avais bien besoin, les mécontents pour lui exposer leurs griefs, et les autres pour voir de quel bord tournerait le vent. Il y eut donc, dès les premiers jours, une grande assemblée dans laquelle l'ex-grand chef des Montagnais fut à peu près le seul à parler, et il parla à Sa Grandeur sur un ton si insolent, qu'il perdit sa cause dès le début, non seulement auprès de Monseigneur, mais encore auprès de tous les sauvages. Le résultat de l'assemblée fut que Sa Grandeur confirma toutes les décisions que j'avais prises; que le grand chef montagnais, assez vertement relevé par le grand chef des Cris qui ne lui répliqua que quelques mots, mais qui le réduisit quand même au silence, s'en alla bouder sous sa tente; et que les autres petits chefs, honteux de leur président, s'en vinrent tous, les uns après les autres, protester qu'ils regrettaient beaucoup ce qui avait été dit, et qu'ils n'y étaient pour rien. Et du coup ils firent une soumission aussi complète et aussi entière qu'on pouvait la désirer. Il n'y eut que le principal coupable qui persista dans sa révolte. Mais, à l'automne suivant, il vint me faire des excuses, et, depuis, c'est le plus dévoué de mes paroissiens, par devant moi, j'entends, car je connais trop mon homme pour croire à une conversion pleine et entière. L'espoir de recouvrer son autorité est, je le crains bien, le principal mobile de sa conversion subite. Ce n'est pas qu'il soit un méchant homme au fond, mais l'orgueil et l'ambition sont ses deux grands défauts. Quant aux métis, ils tournèrent casaque complètement aussitôt qu'ils virent la tournure que prenaient les choses. Ils avaient excité les chefs montagnais tant qu'ils avaient pu, mais sans trop se découvrir. Ils espéraient obtenir mon changement. Mais quand ils virent que le vent soufflait d'un autre côté, ils laissèrent les chefs montagnais se tirer d'affaire comme ils le pourraient, et au lieu de

parler contre moi, je n'eus jamais de plus chauds approbateurs. Leur approbation ne m'enorgueillit pas outre mesure, car je sais ce qu'elle vaut. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'elle me donna plus d'autorité morale.

Le résultat de la visite de Mgr Pascal, l'été dernier, a donc été, indubitablement, d'affermir et de relever aux yeux de tous l'ascendant des missionnaires. Depuis, tout ne marche pas à merveille, loin de là, mais nous pouvons reprendre et corriger avec plus de liberté qu'avant, sans crainte de voir l'autorité de notre parole mise en discussion. Tout le monde ne nous obéit pas, mais tous reconnaissent que nous avons raison de parler et d'agir comme nous le faisons. La conséquence immédiate a été un certain amendement général dans l'état moral de la population. Les désordres n'ont pas cessé, mais la licence semble beaucoup moindre qu'avant la visite de Monseigneur. Espérons que le mieux ira en augmentant, car nous sommes encore loin de la perfection, et il nous reste beaucoup à faire pour rendre métis et sauvages de parfaits chrétiens.

Outre l'instruction et la formation de nos catholiques, voici qu'une œuvre nouvelle s'offre à nous. C'est l'évangélisation des Cris protestants de la Rivière aux Anglais. Jusqu'ici, on n'a pu s'occuper de ces pauvres gens parce que les missionnaires de l'Ile à la Crosse étaient trop surchargés d'ouvrage par ailleurs, et puis aussi parce qu'on s'imaginait qu'ils étaient beaucoup plus éloignés de l'Ile à la Crosse qu'ils ne le sont. Or, dans l'hiver de 1898, l'occasion se présenta de voir quelques Montagnais qui vivent dans le voisinage de ces Cris, et qui, eux aussi, sont protestants, et j'eus la consolation de déterminer quelques-uns de ces pauvres égarés à entrer dans le giron de l'Église catholique. Tout en les instruisant, la conversation finit par tomber sur leurs coreligionnaires cris,

si bien que j'appris de ces sauvages, d'abord que les Cris étaient en bisbille avec leur ministre, circonstance tout à fait favorable pour faire une trouée dans le troupeau de sa *révérence*, ensuite que plusieurs se feraient probablement catholiques s'ils avaient un missionnaire à leur portée, enfin, que, sur les bords de la Rivière aux Anglais, était un beau et grand lac nommé le lac *Serpent*, qui ne se trouve qu'à une journée de l'Ile à la Crosse, en ligne droite, c'est-à-dire par le chemin d'hiver. Or, une grande partie des Cris protestants en question hivernent aux alentours de ce lac. Toutes ces nouvelles me firent réfléchir profondément sur les perspectives inattendues qui s'offraient à notre zèle.

Lorsque Mgr PASCAL passa ici, en 1899, je lui exposai la situation aussi clairement que je la connaissais et je lui demandai la permission d'aller de l'avant pour voir un peu ce que l'on pourrait bien tenter de faire. Sa Grandeur me donna carte blanche pour étudier la situation et choisir un emplacement à un établissement futur. Je me hâtai de profiter de la permission et, quatre jours après que Monseigneur fut reparti pour Prince-Albert, je partais moi-même pour la Rivière aux Anglais et le lac Serpent. C'était le 4 août. En récitant l'office de saint Dominique, je recommandai le succès de mon voyage à ce grand saint, l'insigne convertisseur des *protestants* de son temps, et je lui promis de mettre la future Mission sous son patronage, si l'établissement d'une Mission était la conséquence de mon voyage.

Je n'eus pas à me plaindre de la protection de saint Dominique, qui sembla prendre plaisir à écarter les difficultés de ma route ; les circonstances matérielles me favorisèrent tellement, que, dans tout ce voyage, le mauvais temps ne me fit pas perdre plus de deux heures, malgré des pluies et des orages continuels autour de nous.

Mais, en apparence, ce fut là que se borna la chance dans ce voyage. Je ne rencontrai, en effet, aucun des sauvages protestants, Cris ou Montagnais, que j'espérais voir; de plus, les Montagnais qui étaient avec moi, ne connaissant que très imparfaitement le pays, ne me conduisirent pas à l'endroit où je voulais aller et qu'on m'avait dit être le plus propice pour l'établissement d'une Mission.

A l'extrémité sud du lac Serpent, je trouvai cependant un emplacement qui me parut très convenable pour cela. J'en pris possession immédiatement en y plantant une croix faite à la hâte par mes deux Montagnais. Il paraît que la place que l'on m'avait indiquée est encore bien plus belle et qu'elle se trouve tout proche de là. Lorsqu'il s'agira de s'établir définitivement, on pourra la voir. Il ne sera pas bien difficile d'y transporter ma pauvre croix.

Le 22 août, dans la nuit, je rentrai à la Mission, un peu déconcerté de n'avoir pas rencontré les sauvages que j'étais allé chercher. Cependant mon voyage n'avait pas été tout à fait inutile, car j'avais pu voir au retour une famille protestante montagnaise et j'avais disposé plusieurs de ses membres à entrer dans le giron de l'Église. J'avais également baptisé sous condition une petite fille de neuf ou dix ans, qu'une bonne vieille Montagnaise catholique avait préalablement instruite des principales vérités de notre sainte religion. De plus, j'avais vu le pays et pouvais maintenant me baser sur autre chose que des données incertaines pour les projets de l'avenir. Sur le rapport que je lui ai fait de mon voyage, Mgr Pascal m'a beaucoup encouragé à mettre à exécution mon plan de bâtir par là au moins une modeste chapelle, où les Cris et les Montagnais catholiques de la Rivière aux Anglais pourront se réunir, en y atti-

rant peu à peu les protestants du lac la Rouge et du lac la Truite. Ce n'est certes pas le désir qui me manque, mais ce sont les ressources qui font défaut. Espérons que saint Dominique me viendra en aide et qu'il me procurera les moyens de bâtir sa chapelle sans trop tarder.

Dans une autre direction, à deux jours d'ici, à mi-chemin du portage la Loche, les Montagnais de la Rivière aux Bœufs ont entrepris, eux aussi, de se bâtir une petite chapelle. Ils ont déjà coupé tout le bois nécessaire et l'ont transporté au lieu voulu. Ce sont de bons catholiques ; de plus, ils sont riches en bœufs et en chevaux, et ils construisent leur chapelle sans que nous ayons presque besoin de leur venir en aide. Au lac Serpent, il n'y a guère moyen de demander pareille chose aux sauvages même catholiques qui se trouvent dans ces parages, car ils sont très pauvres et manquent des animaux et des outils qui leur seraient nécessaires pour entreprendre la construction de leur église. Il faudrait donc que la Mission de l'Ile à la Crosse prenne à sa charge à peu près tous les frais de cette bâtisse. Or, nous sommes déjà bien surchargés d'ouvrage et de dépenses par ailleurs.

Ceci m'amène à parler un peu du temporel de la Mission. Au moment où j'écrivais mon dernier rapport, au commencement de 1898, la Mission n'était pas dans un état très florissant au temporel. A la fin de 1897, la situation était celle-ci : une grande église en construction ; une bâtisse assez considérable devant servir de lavoir pour les Sœurs, également en construction et pas tout à fait aussi avancée que l'église ; une étable brûlée en décembre, avec une partie des bêtes à cornes qu'elle renfermait, qu'il fallait aussi reconstruire. Pour faire face à toutes ces dépenses, je trouvai la caisse absolu-

ment vide et un déficit d'un peu plus de 7 000 francs. La situation n'était pas précisément gaie et, au premier abord, je ne savais où donner de la tête. Mgr Pascal me recommandait de mener les constructions rondement, mais en faisant le moins de dépenses possibles. Je reconnaissais bien l'opportunité de ces deux recommandations, mais ne voyais guère la possibilité de m'y conformer. Lorsque je me fus complètement rendu compte de l'état des affaires, je me trouvai plongé dans une sorte de découragement et j'éprouvai une sensation aussi agréable que celle que doit éprouver un homme qui se noie, au moment où il enfonce dans l'eau, cherchant de tous côtés quelque chose pour se raccrocher, sans pouvoir rien atteindre.

Je m'adressai de divers côtés pour tâcher d'obtenir quelques secours et, de fait, j'ai reçu un peu plus de 500 francs de personnes charitables, par l'intermédiaire des *Missions catholiques* de Lyon. C'était quelque chose, mais c'était loin de suffire même pour parer au plus pressé. A part ces 500 francs, toutes les ressources de la Mission, pendant l'année qui commençait, étaient dépensées d'avance, et chaque dépense était un nouveau pas fait dans l'ornière des dettes. Dans ces conditions, comment entreprendre les chantiers considérables qu'il fallait pour nous procurer le bois nécessaire à toutes nos bâtisses, le faire équarrir, scier, etc.? Rien que le travail préliminaire nécessitait une dépense de temps et d'argent telle que je ne voyais aucune possibilité de m'en tirer.

Le secours m'est venu, on peut bien le dire, tout providentiellement et d'une façon tout autre que celle dont je l'attendais. Depuis quelques années, nous avons ici un bon catholique qui s'occupe de faire la traite des fourrures, en concurrence avec la Compagnie de la baie

d'Hudson. Dès son arrivée dans notre pays, le bon M. Marcelin avait rendu aux missionnaires tous les services qu'il était en son pouvoir de leur rendre ; services assurément bien appréciables, parce qu'alors la Mission était en bisbille avec la Compagnie de la baie d'Hudson, qui devenait de jour en jour plus exigeante et menaçait tout simplement de nous couper les vivres. M. Marcelin était arrivé à temps, en 1897, pour empêcher le P. Rapet de se trouver dans un bien grand embarras, par suite du mauvais vouloir de la Compagnie. Depuis, il n'avait cessé de nous aider à nous procurer, aux meilleures conditions possibles, tout ce dont nous avions besoin en fait de vivres et d'objets divers. Je lui étais déjà bien reconnaissant de ce qu'il avait fait et continuait de faire pour la Mission, et j'étais loin de songer à lui demander davantage. Voyant l'embarras dans lequel nous nous trouvions, il commença le premier à nous parler de scies à vapeur et de machines diverses, qui nous auraient scié et préparé notre bois beaucoup mieux, beaucoup plus vite et avec moins de dépenses que les ouvriers que nous avions tant de peine à nous procurer et surtout à payer. Tout cela était bien vrai. Mais la dépense première pour avoir toutes ces machines dépassait de beaucoup les pauvres ressources de la Mission. Aussi, je ne fis pas autrement attention à ces propositions de M. Marcelin, que je regardai simplement comme des rêves d'ancien ingénieur, tout à fait irréalisables dans ce pays. Lui non plus n'insista pas pour me pousser à les acheter. Au printemps de 1898, au moment où il partait pour aller vendre ses fourrures à Winnipeg, il me dit que, s'il faisait de bonnes affaires, il songerait à la Mission. Or, il vendit ses fourrures à un prix qu'il n'avait jamais espéré. Il ne lésina pas pour tenir sa promesse. Il acheta des machines pour 7 000 ou 8 000 francs au

moins, il les fit transporter au lac Vert à ses frais et, à son retour à l'Ile à la Crosse, il nous dit d'aller les prendre là, qu'elles appartenaient à la Mission. C'était un présent vraiment royal et dont je ne savais comment témoigner ma reconnaissance. Le bon Dieu s'en est chargé à ma place, car, l'année suivante, le commerce du généreux donateur a tellement prospéré, qu'il a doublé son capital; ce qui prouve que ce qu'on donne à Dieu n'est jamais perdu, même en ce monde.

Au mois de janvier suivant, le F. Labelle partit avec toute une caravane pour aller chercher nos machines, et le transport se fit, sinon sans peine, au moins sans accident. Au printemps, les FF. Labelle et Burnouf, qui tous deux commencent à s'entendre dans l'usage de ces diverses machines, se mirent à faire des bardeaux, à scier, à varloper, etc. Les travaux marchaient comme par enchantement, grâce à ces bienheureuses machines. Au lieu de perdre un temps considérable à scier et à varloper à bras, les planches étaient préparées en quelques jours; si bien que, l'automne dernier, le lavoir des Sœurs était complètement terminé ; l'étable, de 100 pieds de long sur 30 de large, était relevée et bien couverte en bardeaux, et l'église était achevée à l'extérieur. Tout cela s'était fait sans grande dépense, avec le seul travail de nos bons Frères et des jeunes orphelins de la Mission. Cependant, les autres travaux ordinaires se sont faits comme de coutume, sous la direction des FF. Pouliguen et Balweg, qui trouvaient encore parfois le temps de donner un coup de main aux Frères charpentiers et mécaniciens. Ce printemps, j'ai fait couper environ neuf cents billes de bois. La dépense a été un peu considérable, et il faudra en faire une encore plus grosse pour amener ce bois ici par eau. Mais une fois rendu, il nous fournira toutes les planches dont nous avons besoin pour termi-

ner l'église et pour rebâtir notre maison de communauté qui tombe en ruine. On peut donc dire que, pendant ces deux années, nos Frères charpentiers n'ont pas perdu leur temps ; il reste encore beaucoup à faire pour remettre les bâtiments de la Mission en bon état.

Malgré tous ces travaux, la dette au lieu d'augmenter, comme je le craignais, est descendue, de 7 000 francs qu'elle était en janvier 1898, à 3 500 francs au 1er janvier 1900. Mais il est probable que les grosses dépenses de cette année vont la faire monter un peu. En somme, la situation matérielle de la Mission, quoique loin d'être brillante, est un peu moins sombre qu'il y a deux ans.

Notre école et notre orphelinat continuent à prospérer, sous la sage direction des Sœurs Grises de Montréal. Cet établissement commence à n'être plus une aussi grosse charge pour la Mission que dans le passé. En 1897, le R. P. Rapet l'a fait reconnaître comme *boarding school* par le gouvernement du Canada, qui paye la pension et l'entretien de douze de nos orphelins indiens. Si nous pouvions obtenir que le nombre des pensionnaires du gouvernement soit un peu augmenté, l'orphelinat, au lieu d'être une charge, pourrait fournir un peu d'aide au reste de la Mission.

Pendant les deux années qui viennent de s'écouler, nous avons eu le bonheur de voir trois de nos Frères convers faire leurs vœux perpétuels : le F. Pouliguen, 19 juillet 1898 ; le F. Burnouf, 16 juillet 1899 ; enfin, le F. Balweg, 17 février 1900. Après cette dernière oblation, nos quatre Frères ont leurs vœux perpétuels. Au commencement de février, nous avons reçu le R. P. Simonin, Xavier, envoyé dans cette Mission. Cela fait que nous sommes maintenant sept Oblats à l'Ile à la Crosse, et que parfois la communauté s'élève jusqu'à neuf, lors-

que les PP. Rapet et Teston se rendent ici pour les retraites ou pour d'autres causes.

L'arrivée du P. Simonin causa de la joie à tout le monde. Mais il diminua lui-même considérablement cette joie par les nouvelles dont il était porteur. Il apportait, en effet, l'obédience du R. P. Delmas et du bon F. Labelle, rappelés tous les deux à Prince-Albert par Mgr Pascal, pour le commencement de l'été. Le départ du F. Labelle nous mettra un peu dans la gêne pour nos travaux et nos bâtisses ; ce bon Frère rendait tant de services ici et connaissait si bien les besoins de la Mission ! Son changement ne me surprend qu'à demi, puisque, dès l'été dernier, Monseigneur m'avait prévenu qu'il reprendrait un de nos Frères charpentiers ce printemps. Le rappel du P. Delmas m'a pris plus à l'improviste, et ce sera pour moi une perte bien sensible, surtout dans les premiers temps. Il était vraiment mon bras droit, et je pouvais sans crainte me décharger sur lui de bien des travaux. Il me fait défaut au moment où il m'aurait été le plus utile, par l'expérience qu'il avait déjà acquise dans cette Mission, par l'estime et l'affection qu'il avait su s'attirer et le respect qu'il imposait à tous. Le R. P. Simonin est bien bon et bien dévoué ; mais il lui faudra naturellement un peu de temps pour acquérir l'expérience des hommes et des choses.

Enfin, rien ne sert de se tourmenter. Le bon Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut, et puisqu'il a fait ce changement par la voix de nos supérieurs, c'est qu'il répond à ses vues divines. Disons donc notre *fiat!* gaiement, et souhaitons heureux succès à notre nouveau compagnon d'armes, tout en suivant de nos vœux le P. Delmas au poste où l'obéissance l'appelle.

G.-M. Pénard, o. m. i.

Mission de la Visitation, 19 janvier 1900.

LETTRE DU R. P. RAPET AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Mission de la Visitation. — Ministère et voyages aux différents postes de la mission.

Très Révérend et bien-aimé Père,

Dans l'intervalle de mes courses apostoliques je voudrais essayer de tracer un résumé de divers voyages et incidents qui sont venus rompre la monotonie de l'année qui s'est écoulée.

Me recommandant à votre paternelle indulgence, j'entre immédiatement en matière.

L'année vient de s'ouvrir et le missionnaire, après avoir imploré le secours du bon Dieu pour lui-même et ses ouailles, quitte la Mission afin de répondre à l'appel d'une pauvre malade qui réclame son ministère à une journée de marche du clocher.

Elle se confesse et reçoit les derniers sacrements dans de grands sentiments de piété, de confiance et de résignation. Tous nos chrétiens de la rivière la Loche profitent de la visite du missionnaire pour mettre ordre à leur conscience et, après avoir distribué le pain des forts à tous ces bons Indiens, le Père reprend le chemin de la Mission pour voler bientôt dans une autre direction.

Il s'agit cette fois d'aller, par delà les montagnes, visiter les bons Indiens établis sur les rives du lac du Cygne. *Mirabilis in altis Dominus!*... Nos esprits et nos cœurs s'élèvent vers le trône de Dieu pendant que nos yeux contemplent le beau firmament parsemé de myriades d'étoiles scintillantes. Si le bon Dieu répand une si grande magnificence au seuil de sa demeure, oh! quelle splendeur doit se déployer à l'intérieur de son

palais. C'est dans cette sorte de ravissement que le sommeil vient fermer nos paupières.

Après un court repos, on se lève de très grand matin, car le froid est intense. On roule ses couvertes, la prière se fait auprès d'un bon feu qui vient de s'allumer en quelques minutes grâce à la dextérité de notre guide. Nous buvons une tasse de thé, puis nous attelons nos coursiers fringants : Castor, Chocolat, Bichon et Tonnerre, et en avant marche ! Excités par le froid avec accompagnement du fouet, ils filent grand train et dans l'après-midi nous arrivons heureusement au but de notre voyage. Les habitants du camp sont au grand complet ; ils s'empressent de venir serrer la main du missionnaire qui se rend immédiatement à la demeure disposée pour son arrivée. Il y passera deux jours délicieux, grandement édifié par la piété de ces fervents chrétiens et leur conformité à la volonté du bon Dieu. Revenant ensuite à la Mission, la nuit nous surprend dans la forêt ; le temps est affreux et le froid excessivement vif. Pendant que le missionnaire armé d'une raquette enlève la neige de l'endroit choisi pour le campement, un de ses gens abat sans miséricorde les arbres de la forêt, un autre sabre sans pitié un bouquet de gentils sapins dont les rameaux formeront un plancher moelleux pour notre maison, à laquelle le firmament servira de voûte. Bientôt un feu ardent pétille devant nous et la cuisine se fait, sans s'astreindre toutefois aux principes culinaires, ce qui serait vraiment trop long ; elle laissera un peu à désirer, mais nous lui ferons honneur quand même, car l'appétit est bon dans ces rudes climats. Auparavant, il faut songer au souper de nos pauvres quadrupèdes ; leurs poissons durcis par le froid sont là étalés devant le feu afin de s'amollir un peu ; la gent canine nous entoure, fixant des yeux ardents sur la pâture qui lui est destinée. Cela ne

va pas sans quelques grognements suivis de batailles. Chacun semble s'en prendre à son voisin de ce que le souper n'est pas servi assez vite. Enfin la distribution se fait. Nos coursiers étant repus, nous nous hâtons de déguster notre souper : un morceau de galette et une tranche de lard frit dans la poêle, voilà notre menu que nous arrosons d'un peu de thé. Puis on fait la prière, chacun prépare ensuite ses couvertures, s'en enveloppe le mieux possible, et nous voilà étendus sur un magnifique lit de sapin, presque comme des sybarites. Le sommeil ne tarde pas à fermer nos paupières malgré environ 45 degrés centigrades de froid. Après avoir reposé à la garde de Dieu et sous les ailes de nos bons anges pendant quatre ou cinq heures, nous sommes debout pour remercier Dieu et prendre une tasse de thé à la hâte et nous partons, descendant les pentes abruptes de la colline à 3 heures du matin, non sans quelques petits incidents inévitables auxquels on s'accoutume assez vite. Pour le moment, c'est presque une avalanche de neige qui nous tombe droit sur la tête et inonde le cou. Bientôt la carriole versera pour nous projeter dans un énorme banc de neige. Enfin nous sommes de retour à la Mission.

Nos voisins sont dans la tristesse : une pauvre femme est à toute extrémité. Je me hâte de lui procurer les secours de notre sainte religion. Elle me dit alors : « Oh ! Père, j'avais peur de mourir avant ton retour, mais maintenant le bon Dieu peut me prendre, je ne crains rien. » Le Père vole ensuite chez une autre infirme. Il était temps. Munie des sacrements et répétant avec une grande ferveur les saints noms de Jésus, Marie et Joseph, elle rend bientôt le dernier soupir. Elle me disait qu'il lui tardait d'aller voir son bon Père du Ciel.

Après avoir célébré aussi solennellement que possible la belle fête de la Sainte Famille qui réunit au pied de

l'image vénérée un grand nombre de familles chrétiennes, le missionnaire entreprend une série de voyages, tant pour son salut que pour celui des âmes à lui confiées. Il visite successivement le lac Poisson-Blanc, le lac des Iles, la rivière la Loche, l'Ile à la Crosse, Détroit, le lac Clair, etc. Ce qui fait un trajet d'environ 680 milles en dix-huit jours. Ajoutez à cela une semaine de séjour à la chère mission de l'Ile à la Crosse, où il se réconforte en assistant aux exercices de la retraite.

De retour à la Visitation, le missionnaire espérait prendre un peu de repos, mais la Providence ne le voulait pas ainsi : N'aura-t-on pas le temps de se reposer un jour là-haut ?

En attendant, le Père reprend son bâton de voyage pour se diriger vers le lac Brochet où il arrive après trois jours de marche forcée par des chemins affreux. Le pauvre malade, qui l'attend, un tout jeune homme, ne se possède pas de joie en voyant venir le prêtre. « Ah! dit-il, ton arrivée me rend heureux et mon cœur redevient fort ; après avoir reçu ta consolante visite je pourrai partir pour le ciel, s'il plaît à Dieu. »

De fait, deux jours après, le bon Dieu exauçait ses désirs et aujourd'hui, espérons-le, son âme est au ciel avec celle de son vieux père qui, brisé par la douleur et la vieillesse, succombait trois jours après son fils.

J'arrive au lac Poisson-Blanc avec l'idée de m'y arrêter une couple de jours. Impossible. Il faut partir immédiatement, on m'attend à 75 milles d'ici. Le temps n'est pas bien beau, mais il faut se hâter et nous partons à 8 heures du soir, filant à toute vitesse, franchissant lacs et marais en laissant loin derrière nous les arbres de la forêt. Le lendemain, à 2 heures de l'après-midi, nous sommes au chevet du malade.

Tous les Indiens de l'endroit s'approchent des sacre-

ments et nous revenons vers la Mission Visitation où je passe la fête de notre bon père saint Joseph. Cinquante de nos bons chrétiens viennent s'asseoir à la sainte table pour s'y nourrir de Jésus hostie sous les regards et les auspices du saint patriarche. Daigne ce grand saint veiller sur nous du haut du ciel et nous présenter lui-même à Jésus-Christ!

Peu de jours après la fête du saint patriarche, un de nos vieux les plus édifiants nous quitte pour une vie meilleure. Sans doute, saint Joseph, son saint de prédilection, a voulu lui ouvrir les portes du ciel au lendemain de sa fête. Le corps du défunt vient d'être conduit à sa dernière demeure, lorsque le R. P. Penard nous arrive de l'Ile à la Crosse. Après un trop court séjour parmi nous, ce cher Père reprend le chemin du chef-lieu du district et le missionnaire de la Visitation prend la voie du lac Poisson-Blanc. Un malade qui a droit à une mention honorable l'attend là-bas. Ce brave chrétien, frappé par un mal incurable bien loin d'ici, n'a pas voulu mourir sans voir le prêtre, et tandis qu'un de ses parents s'en venait en toute hâte avertir le missionnaire, il demandait comme une faveur de se faire conduire à sa rencontre. Pendant trois mortelles journées, journées d'agonie, il a bravé le froid et la douleur. Couché dans la traîne, plus mort que vif, il était emporté à travers lacs et forêts, égrenant son chapelet et baisant son saint scapulaire quand ses forces le lui permettaient. Parfois la prostration était si grande que son conducteur le croyait mort. Très souvent il fallait faire halte. Alors son compagnon lui suggérait des actes de contrition, de foi, d'espérance et de charité, l'exhortant en même temps à se soumettre à la volonté de Dieu. Quelle foi, quel grand courage déployé par ces deux Indiens auxquels le bon Dieu devait sourire du haut de son saint paradis.

Quelle joie de la part du prêtre et du malade en se rencontrant. « Mes désirs sont enfin comblés ; le bon Dieu a eu pitié de moi, qu'il en soit loué. » Après avoir reçu les derniers sacrements, il ajoute : « Je vois la mort sans crainte, je la désire même, car je soupire après le ciel ; la terre n'est plus rien pour moi, puisque je m'en vais vers Jésus. » Peu d'heures après, ses vœux étaient exaucés, son âme s'était envolée vers Dieu.

Si quelques-uns de nos chrétiens laissent un peu à désirer, d'autres, à en juger par celui-là, sont pour le missionnaire une source de consolation.

Aussi le prêtre est-il heureux de se dépenser pour le salut de ces âmes. Je connais un de vos fils, très révérend et bien-aimé Père, qui, atteint par une maladie grave, voulut se faire conduire bien loin, par delà lacs et forêts, pour administrer les derniers sacrements à un pauvre sauvage.

Arrivé à son chevet, grâce à un bras charitable, il veut s'asseoir, mais sa faiblesse est tellement grande qu'il s'affaisse à côté du mourant et en cette position, il lui administre les derniers sacrements. Cet Oblat voulait se conformer à ces belles paroles tracées par notre Père Fondateur en la préface de nos Saintes Règles : *Deinde divina superabundantes fiducia, in agone procedant, decertaturi usque ad internecionem pro majore sanctissimi et tremendissimi nominis ejus gloria...*

Nous sommes rendus à la fête de Pâques. La résurrection du Christ-Jésus est célébrée avec enthousiasme par nos chrétiens. Le Père fait ensuite un voyage au lac Poisson-Blanc, revient passer le dimanche *in albis* à la Visitation, part de nouveau pour l'Ile à la Crosse, où il fait une courte halte, puis reprend le chemin de la Mission qui lui est confiée. Arrivé à la rivière la Loche, il trouva toutes les familles dans la tristesse. Le patriar-

che de la station est frappé par la maladie et il se meurt. Sachant que les Indiens ont presque tous quitté la Mission, je me décide à rester ici pour assister à la mort du juste.

« Ne pleurez pas, dit l'infirme à sa femme et à ses enfants prosternés au pied de son lit ; je meurs content, au ciel nous nous retrouverons... Aimez Dieu, gardez ses commandements, soyez fidèles à la voix du missionnaire, aimez-le, respectez-le. »

Et maintenant que sa tombe est marquée par le signe de la résurrection, puissent les membres de sa nombreuse famille, en regardant la croix qui la domine, marcher sur les traces de celui qui vient de les quitter !

Après avoir consolé cette famille en deuil, le missionnaire, laissant là sa voiture d'hiver, s'embarque sur un frêle canot et avec le secours de deux hommes il remonte la rivière pour aborder à la Mission. Bientôt nous fêtons l'Ascension glorieuse de Notre-Seigneur en petite communauté ; presque tous les Indiens se sont dispersés pour la chasse ; nous prions pour les absents demandant à notre bon Sauveur de nous attirer un jour à lui selon la promesse qu'il nous en a faite.

C'est pour ne pas abandonner le chemin qui conduit au ciel que nos Indiens sont de retour ici, afin d'assister aux exercices de la retraite qui s'ouvre le 24 juin, sous le patronage de saint Jean-Baptiste et se terminera le 2 juillet, sous les auspices de notre Mère et Patronne.

Environ 300 Indiens y ont assisté avec une grande régularité et une particulière ferveur ; 140 d'entre eux sont venus s'asseoir à la sainte table. Tous ont promis et juré d'être à Dieu pour toujours.

Je les recommande à vos bonnes prières, très révérend et bien-aimé Père, afin qu'ils soient fidèles à leurs serments.

Ce qui console le missionnaire, c'est la foi ardente, la bonne volonté de ces cœurs pieux et dociles et les sacrifices qu'ils s'imposent pour remplir leurs devoirs religieux. Non seulement ils parcourent de grandes distances pour ne pas perdre les fruits de la retraite, mais une fois rendus ici, il leur arrive bien souvent de n'avoir rien pour déjeuner et de se coucher sans souper.

Il faudrait que le missionnaire leur fournisse le pain de l'âme et du corps, ce que nos moyens sont loin de nous permettre. Assez souvent pourtant, le pasteur, déjà bien pauvre, distribue le peu qu'il a aux plus miséreux. Nous sommes entre les mains de la divine Providence qui pourvoit à toutes choses.

Elle qui nourrit les oiseaux du ciel et vêt le lys des champs d'une manière si splendide, sera toujours là pour nous assister dans le besoin si nous avons la foi. Si à la foi nous ajoutons l'espérance, je ne doute pas que le bon Dieu ne suggère à quelque bonne personne d'aider le missionnaire de la Visitation à orner sa pauvre petite chapelle si misérable. Quelque âme dévouée nous causera une agréable surprise en procurant à notre nouveau clocher, vide encore, une de ces belles chanteuses aériennes qui partout appellent les chrétiens à l'église. La nôtre invitera nos chers Indiens à prier pour leurs bienfaiteurs et bienfaitrices.

La nécessité d'une cloche s'impose. Tout ce que nous avons pour le moment, c'est un énorme grelot accroché au sommet d'une perche qui s'élève plus ou moins perpendiculairement à côté de notre modeste chapelle.

Après avoir mis en mouvement cette sonnerie les jours de fêtes, le missionnaire est obligé de monter sur le perron de son église et de crier à tue-tête : *Yawacti :* on va prier. Quand les eaux du grand lac ne sont pas agitées et que la voix est assez claire, l'appel peut être entendu,

mais dans le cas contraire, tout semble mort dans le voisinage.

Nous attendons avec patience et pleins d'espérance. Mais reprenons notre récit en continuant à mentionner les principaux événements de l'année. Nous arrivons à celui qui, comme une douce aurore, se répand en bénédictions sur tous les cœurs et l'année entière. La visite épiscopale porte toujours des fruits et donne des consolations sans nombre. Aussitôt que l'embarcation de notre Père commun est signalée, une vive fusillade éclate et se poursuit jusqu'au moment où le canot touche au débarcadère. Alors nos gens, à genoux sur deux rangs, voient Sa Grandeur passer au milieu d'eux, leur sourire et les bénir. Le lendemain, 15 juillet, les petits enfants qui doivent faire leur première communion, ayant déjà été préparés pendant la retraite à ce grand acte, se disposent par une bonne confession, à recevoir leur Dieu pour la première fois.

Le 16, les cieux s'ouvrent et le bon Jésus descend dans le cœur de ces privilégiés pour les nourrir et les combler de grâces. Après la grand'messe chantée par Sa Grandeur aussi solennellement que possible, on prend quelques instants de repos, durant lesquels nos bons Indiens entourent notre bien-aimé Père et vicaire apostolique, formant autour de lui une magnifique couronne. Ils sont suspendus aux lèvres de Monseigneur dont les paroles les consolent et les fortifient. Le soir, à l'issue des vêpres, Sa Grandeur électrise son auditoire en faisant passer devant nos gens comme une douce image, la personne du T. R. P. Supérieur général qui leur envoie ses fils pour les évangéliser ; il les aime, bien qu'il ne les connaisse pas. Monseigneur leur parle ensuite de la grande et belle œuvre de la Propagation de la foi, sans laquelle il ne pourrait rien. C'est grâce à cette institu-

tion pétrie de dévouement et de charité que tant de diocèses et vicariats ont surgi et se maintiennent sur toute la surface du globe. Il leur dit la charité qui anime tant d'âmes dans le beau pays de France et dans l'Europe entière et qui les porte à se dévouer sans mesure pour le pauvre missionnaire et les fidèles qui lui sont confiés.

Passe ensuite comme une douce vision, la sublime figure de Léon XIII, *lumen in cœlo*, qui éclaire d'une manière ravissante toutes les parties de l'univers catholique et attire à lui toutes les âmes assises à l'ombre de la mort. Cette image du représentant de Jésus-Christ sur la terre les a grandement émus et transportés.

A l'issue de l'office, on les entendait se communiquer leurs impressions : « Oh ! que la religion est belle ! Que le ciel doit être beau, puisqu'on goûte de telles douceurs dès cette pauvre terre d'exil ! »

Durant la visite de Monseigneur, le nombre des confessions s'élève à 245 ; 14 de nos enfants reçoivent leur bon Jésus pour la première fois ; 151 personnes les accompagnent à la sainte table ; 33 de nos chrétiens ont été confirmés. Sa Grandeur, après avoir donné aux brebis et au pasteur les conseils les plus pratiques, quitte notre petite Mission. Au son de la clochette et au bruit de la fusillade, l'embarcation protégée par l'image du Sacré-Cœur s'éloigne du rivage faisant voile vers l'Ile à la Crosse.

Le missionnaire de la Visitation qui a eu l'honneur et la consolation d'être le compagnon de Sa Grandeur pendant un certain temps, reprend bientôt le chemin du poste qui lui est confié. De retour au portage la Loche après huit terribles journées de pluie et de vent, le Père se repose un peu et le 6 du mois d'août, il est au milieu des Indiens du lac Poisson-Blanc qui ont été privés, pour la plupart, de la visite de notre vicaire apostolique ; 175

confessions, 55 communions, 6 baptêmes, tel est le résumé de la retraite. A la date du 14 août, on est de retour *ad propria*, grâce à Dieu et à la bonne Mère, et le 30 du même mois trouve le Père à la mission Saint-Jean-Baptiste. Il s'y repose en la douce compagnie de ses frères tout en donnant un léger coup de main au moment de la retraite prêchée aux Montagnais.

Le 25 septembre, on s'embarque de nouveau après s'être recommandé au bon Dieu et à Marie. L'assistance du ciel sera visible, lorsqu'un vent violent, soulevant les eaux du grand lac, menacera de nous engloutir.

Notre embarcation déjà un peu vieille, craque jusque dans ses fondements ; les vagues déferlent avec fureur et se brisent sur les flancs de notre bateau ; le rivage est proche, mais hérissé de rochers, et chercher à y aborder serait une témérité. Le lac est en furie ; notre chétive barque est portée sur la cime des vagues pour retomber ensuite lourdement dans l'abîme. *Ave, maris stella, monstra te esse matrem.* Notre Mère du ciel n'a jamais été invoquée en vain. Bientôt une anse de sable, véritable port de salut, se montre à nos regards. Nous faisons force de rames et notre frêle nacelle est bientôt hors de danger. Il était temps, car quelques minutes après, un ouragan épouvantable qui nous aurait infailliblement engloutis se déchaîne, creusant le lac et abattant les géants de la forêt. C'était le 30 septembre, après les premières vêpres de Notre-Dame du Rosaire.

Le lendemain, le lac ressemble à un beau miroir dans lequel se réflètent les arbres qui bordent le rivage et les quelques petits nuages qui errent au firmament. Sous les auspices des Saints Anges, nous abordons le 2 octobre par delà le grand lac à l'embouchure de la rivière la Loche.

Nous voilà sauvés, grâce à Dieu, à la bonne Mère et

aux Saints Anges et nous arrivons à la Mission Visitation le 7 octobre.

Depuis ce jour jusqu'au 25 décembre, le missionnaire évangélise les bons Indiens groupés autour du clocher, tout en faisant quelques petits voyages. Les fêtes de la Toussaint et de l'Immaculée Conception voient une assistance assez nombreuse se presser dans notre modeste chapelle.

Noël! Noël! Voici le Rédempteur. L'anniversaire de la naissance du Sauveur attire ici la presque totalité de nos Indiens. Ces chers chrétiens représentent bien les premiers adorateurs qui à la voix de l'ange se rendirent à la crèche de l'Enfant-Dieu. Ils se prosternent aux pieds de Jésus, chantent leurs plus belles mélodies en l'honneur du divin Enfant, s'assoient à la sainte table, avec les anges rendent gloire à Dieu au plus haut des cieux, et ils s'en retournent emportant avec eux la paix promise aux âmes de bonne volonté.

Voici en terminant, les différents postes desservis par le missionnaire de la Visitation, en prenant pour centre ladite Mission: Rivière la Loche, 30 milles ; lac des Iles, 38 milles ; lac du Cygne, 65 milles ; lac Poisson-Blanc, 30 milles ; petit lac Brochet, 75 milles ; grand lac Brochet, 104 milles ; la Mission Saint-Jean-Baptiste, chef-lieu du district, 108 milles ; quelques autres postes nommés ci-dessus et dépendant de l'Ile à la Crosse : lac Clair, 90 milles ; rivière Poisson-Blanc, 75 milles ; Détroit, 70 milles ; lac Chagona, *viâ* lac Clair, 125 milles.

Le résumé spirituel de l'année est : 25 baptêmes, 3039 confessions et 1 772 communions.

J. Rapet, o. m. i.

Tunderchild, 10 juillet 1900.

LETTRE DU R. P. WATELLE.

Voyage à Duck-Lake. — L'orphelinat. — Une sainte mort. — Chez les Cris de la prairie. — Caractère. — Mœurs. — Père égaré dans la forêt.

Je commencerai d'abord par vous raconter un voyage que j'ai fait en compagnie de Mgr PASCAL, et qui a duré dix jours. Nous sommes allés à Duck-Lake, lac aux canards. Notre départ de Prince-Albert se fit au milieu de hourras formidables et des cris les plus variés. Nous avions avec nous quinze policemen, en partance pour l'Afrique du Sud. Ce sont eux qui font tout ce tapage, mais leur ardeur est bien vite éteinte ; le voyage s'effectue dans le plus grand calme et nous arrivons à Ducke-Lake. Ce qu'on y trouve de plus remarquable c'est l'école industrielle. Là sont réunis cinquante petits sauvages et autant de petites sauvagesses. A la tête de l'œuvre se trouve le P. PAQUETTE, qui l'a fondée, et dont l'esprit d'initiative et la rare énergie ont triomphé des plus grandes difficultés.

On conçoit l'importance d'une telle œuvre. Les petits sauvages arrivent tous païens, on les instruit, on les baptise et, en leur donnant l'instruction chrétienne, on leur fait contracter de saintes habitudes. On voit parmi eux de vrais modèles de piété ; écoutez le récit suivant :

Tandis que j'étais à Duck-Lake, le jour même de mon arrivée, on enterrait un petit sauvage de l'école. Il était mort la veille et sa fin mérite d'être racontée. Agé de quatorze ans, il souffrait d'une maladie bien commune en ces pays, la maladie de poitrine. Après s'être confessé au P. PAQUETTE, qui le préparait à la mort, il lui dit : « Maintenant, ferme-moi les yeux », puis, se ravisant :

« Non, pas encore, il faut que je regarde une dernière fois » et ouvrant les yeux bien grands, il promena lentement son regard sur tous ses petits frères qui entouraient sa couche, puis sur les sœurs, et l'arrêtant enfin sur le Père, après un instant de réflexion, il lui dit : « Père, es-tu bien sûr que j'irai au ciel ? — Mais oui, puisque tu t'es bien confessé et que tu es dans l'amitié du bon Dieu. » Alors l'enfant dans un moment de joie, qui lui communique une certaine force, se soulève et s'assied sur son lit, radieux, souriant ; il appelle ses compagnons à genoux près de lui ; il leur tend la main, tous viennent la toucher et à chacun il répète la même phrase avec l'expression de la joie la plus vive : « Au revoir ! au revoir ! je m'en vais au ciel. » Il touche aussi la main du Père, lui dit merci, et ajoute : « Maintenant ferme-moi les yeux, je m'en vais au ciel. » Il retombe aussitôt sur sa couche, pousse un dernier soupir, il avait cessé de vivre. Cette mort d'un petit sauvage de quatorze ans n'est-elle pas admirable et enviable ?

Le dimanche soir, le lendemain de notre arrivée, le P. Paquette nous emmène dans une grande salle ; je ne m'attendais à rien et je suis tout surpris de ce que je vois. Du fond de la salle, où nous sommes le coup d'œil est charmant de décorations, mais ce qui est plus charmant encore, ce sont deux magnifiques groupes, l'un de sauvages, l'autre de sauvagesses, rangés en amphithéâtre de chaque côté de la salle, c'est de toute beauté. La séance, car c'est une séance qu'on nous ménage, commence. D'abord, c'est le fameux *Sancta Clauss* qui fait son apparition sous les traits d'une jeune sauvagesse, viennent ensuite des chants très bien exécutés ; mais une vingtaine de sauvages ont disparu par la porte de droite, que vont-ils faire ? Les voici bientôt de retour, un galon rouge à leur casquette, une sorte de fusil,

baïonnette au canon, sur l'épaule, marchant au pas, la mine sérieuse à faire trembler des Boers, s'ils en étaient capables. Ces petits soldats défilent au port d'armes et viennent se ranger en quatre colonnes devant nous, entonnent leur cri de guerre, font des marches et des contremarches, tirent à droite, tirent à gauche, devant, derrière. Ce qui est le plus comique, c'est la gravité avec laquelle ils accomplissent tout cela. Que ne sont-ils plus grands, ils seraient d'un précieux secours pour la gracieuse reine. Enfin, pour terminer la séance, voici qu'on apporte devant Monseigneur un grand sac tout plein de pommes et une marmite remplie de bonbons. La joie est grande, chacun vient à son tour, non sans une certaine impatience parfois, et reçoit une pomme et un bonbon des mains de Monseigneur. Puis tout le monde se lève pour le *God save the queen* et l'on se retire. J'étais étonné et charmé de ce que je venais de voir.

Les jours suivants, je rayonnai dans les environs pour étudier le pays. Dans une de mes courses, je pénètre dans une hutte de sauvages. Il y avait là un vieux avec les cheveux tressés, une vieille dont la chevelure en désordre retombait de tous côtés sur les yeux, un jeune ménage et un petit enfant, tous païens. Je donne la main à tout ce monde. Cette cérémonie terminée, je leur adresse la parole. « Parlez-vous français? » Pas de réponse. *Do you speak english?* Silence toujours. Que faire? Partir? Ce ne serait pas digne, pensais-je en moi-même. Je m'assieds alors tranquillement près du foyer; le vieux tire sa pipe, sa vieille l'imite; pour moi, j'aurais volontiers fait de même, mais je n'en avais pas. Je me chauffe un quart d'heure environ et je dis mon chapelet et mes petites heures, puis me retire, sans dire un mot, en accomplissant la même cérémonie qu'en entrant. Quelle tristesse j'éprouvais au fond du cœur de n'avoir pas pu

parler du bon Dieu à ces bons sauvages qui me regardaient avec tant d'attention et de bonté !

Et maintenant, après vous avoir promené en deçà de Prince-Albert, me permettez-vous de vous conduire au delà, dans ma nouvelle Mission.

De l'est à l'ouest, de la baie d'Hudson aux montagnes Rocheuses, se trouve un peuple, le peuple Cris, qui se divise en deux tribus : Cris des bois et Cris des prairies. Toutes les deux ont la même origine, mais un caractère bien différent. Les Cris des bois sont ceux qui se sont réfugiés dans les forêts par crainte de leurs frères, guerriers farouches et brigands ; ils occupent le nord-nord-est. Assez souples, ils furent évangélisés les premiers, quoique plus éloignés que ceux de la prairie ; ils aiment la prière et le prêtre, et ils se familiarisent de plus en plus avec la civilisation. C'est vers ces enfants des bois que je désirais aller, je n'avais nul attrait pour ceux de la prairie.

Un beau jour après dîner, Monseigneur m'appelle.

— Bonjour, Père Watelle, n'attendez-vous rien ?

— Vous m'avez dit autrefois, Monseigneur, que je ne devais poser qu'un pied à Prince-Albert, il y a déjà longtemps que je tiens l'autre levé ; vais-je enfin pouvoir le poser quelque part ? Ce n'est pas que je sois fatigué, mais, voyez-vous, un pied à terre et l'autre en l'air, ce n'est guère normal.

— Vous vous sentez donc vaillant ?

— Mais que oui, Monseigneur.

— Bravo ! Eh bien, demain vous partirez ; on vous embarque pour..., devinez un peu?... pour les Cris de la prairie, pour Thunderchild.

Et le lendemain, je partais à 4 heures du matin, heureux que j'étais de faire la sainte volonté de Dieu en sacrifiant la mienne, car je n'avais jamais

le moins du monde désiré aller chez les Cris de la prairie. Je m'arrêtai deux jours à Saskatoon, à environ 60 milles de Prince-Albert, j'y visitai les cinq familles catholiques de l'endroit, disant la messe sur une pauvre et grossière table, dans une hutte toute sale et obscure. Ces gens ne voient le prêtre qu'une fois l'an. Puis commença le monotone voyage à travers la prairie. La neige fondait et les chemins étaient remplis d'eau ; les chevaux s'enfonçaient parfois jusqu'au poitrail ; le pays ressemble à un immense désert. Enfin, après douze jours, le dimanche des Rameaux, à midi, j'arrivai à Battleford, ville de 300 à 400 âmes. Ne riez pas si j'appelle cela une ville ! Car c'est une très grande population pour le pays. Je passai la semaine sainte avec le Père de l'endroit, l'aidant de mon ministère. C'est là que le bon et charmant P. Cochin vint me prendre, et en route pour Thunderchild. Je vous fais grâce de mes aventures de voyage, de mes bourdes et de mes distractions, j'en suis arrivé au point d'oublier même mes oublis. J'ai hâte de vous parler de ma chère Mission.

Notre maison est à Thunderchild même, dont le district est presque aussi étendu que la Belgique, je crois. C'est vraiment une Mission sauvage, et les sauvages sont vraiment sauvages et les plus sauvages d'entre les sauvages. C'est l'un des rares endroits où on les rencontre encore avec les longs cheveux, les plumes sur la tête, les colliers en perles, etc..., ce ne sont pas des types imaginaires, ces gens-là vivent à côté de nous. Je ne devrais peut-être pas en dire du mal, j'ajouterai seulement qu'on ne peut guère trouver pire dans toute l'Amérique du Nord. Le P. Cochin, mon supérieur, est le premier qui a travaillé sérieusement à leur évangélisation, et jusqu'à présent la moisson arrosée par tant de sueurs n'a pas encore mûri. Je parle du P. Cochin ; quel

missionnaire, quel cœur de prêtre, quelle âme d'apôtre et pour tout dire en un mot, quel Oblat ! C'est lui qui, depuis dix-huit ans, s'occupe de ces Missions au milieu des plus grandes difficultés. Plusieurs fois, il a été bien proche du martyre. Il cherche des moyens pour faire face à la situation et améliorer un peu le sort de la Mission, car la misère est grande ici. Notre-Seigneur n'a pas même une maison pour l'abriter et y recevoir nos hommages, partout c'est la pauvreté, partout c'est le dénûment complet. Pour nous, c'est peu de souffrir, nous sommes missionnaires, la soif des aises ne saurait nous poursuivre, nous n'avons qu'un but, sauver les âmes. Mais les moyens nous manquent, nos mains, vides de ressources, tombent parfois de découragement et de lassitude.

Le P. Cochin n'avait que vingt-trois ans quand il vint seul au milieu de ces Cris plus terribles encore que les Iroquois et les Pieds-Noirs. Vous dire ce qu'il a souffert est chose impossible. Les sauvages arrivaient chez lui par bandes de trente, quarante ou cinquante, presque nus, ne portant qu'un petit morceau d'indienne autour des reins, armés jusqu'aux dents de fusils, de poignards, de casse-tête et casse-cou, tout un attirail de guerre. Ils fouillaient et renversaient tout, criant et tempêtant dans un vacarme infernal, s'emparant même de la patène et du calice, puis venant l'apporter au Père relégué dehors, ils lui disaient : « Donne-moi ça, c'est beau, ça reluit, je le porterai comme ça sur la poitrine. » Un jour la clochette pour la messe disparaît ainsi que le plateau du lavabo. Deux mois après, le Père aperçoit avec stupéfaction un grand sauvage se promenant avec des airs de triomphateur et dans un accoutrement des plus bizarres où entraient la petite clochette et le plateau en fer-blanc qui avaient disparu. Une autre fois,

c'est le chef Gros-Ours, nom symbolique, qui entre pendant la messe juste au moment de l'élévation, il se dirige vers le Père et lui tend la main. Impossible à celui-ci de répondre à la politesse du chef. Ce fut alors un tintamarre d'enfer : tandis que le P. Cochin continuait la messe, Sa Majesté Gros-Ours, pris d'un accès d'éloquence, faisait auprès de lui un discours magistral avec force cris et gestes, débitant avec véhémence tout ce qu'il avait sur le cœur contre les blancs. Vous comprenez si le Père eut des distractions ce jour-là, incommodé qu'il était par son singulier maître de cérémonies.

Il y a quinze ans, ces sauvages voulurent tuer les blancs qui se trouvaient dans le pays. Trois de nos Pères furent faits prisonniers : les PP. Fafard, Marchand et Cochin ; les deux premiers furent martyrisés ; quant au P. Cochin, on essaya bien des fois de lui faire subir le même sort, mais il avait pour lui un chef sauvage très influent, Poudmaker, qui lui sauva la vie. Voilà ce qu'étaient ces sauvages il y a quelque temps, voilà ce qu'ils sont encore à peu près aujourd'hui, car ils ne sont guère changés sous le rapport religieux. La civilisation les a un peu adoucis.

Ils ont vu le protestantisme venir à eux avec son argent, leur offrant toutes sortes d'avantages, s'ils voulaient se laisser acheter. Comme ils sont pauvres depuis que le buffle, après en avoir fait des massacres effrayants pour le simple plaisir de tuer, a disparu du pays, ils n'ont plus regardé la religion que comme un moyen de vivre : ils vont à celui qui donne. On peut dire qu'ils sont à la fois païens, catholiques et protestants ; baptisés, cela ne les empêche pas d'assister aux cérémonies païennes, les jeunes subissant l'influence des vieux.

Il y a environ deux mois, un dimanche, comme ils n'étaient pas venus à la messe, nous résolûmes, le

P. Cochin et moi, d'aller faire un tour aux tentes. Dans les tentes, personne ; où pouvaient-ils bien être ? Nous nous dirigeâmes vers un bosquet voisin. Les sauvages, hommes, femmes et enfants, chrétiens et païens étaient là. A notre approche, un grand mouvement se produit. Nous arrivions en plein milieu d'une cérémonie païenne, et nos chrétiens, pour la circonstance simplement les reins ceints d'une petite bande de toile, comme les païens, assistaient à la cérémonie ; honteux et surpris, ils s'empressaient de se couvrir. Derrière le bosquet, une quinzaine d'hommes se trouvaient assemblés, formant un cercle. Un grand diable de sauvage, maigre comme une allumette, aussi laid que le démon lui-même, je pense, presque nu, la peau tannée comme du cuir, le corps tout tatoué, de longs cheveux retombant sur les épaules, paraissant avoir une cinquantaine d'années, présidait la réunion. Les femmes, exclues de cette assemblée, se trouvaient groupées à quelques pas de là, assises ou couchées sur l'herbe, chacune armée d'une énorme pipe, véritable petit chaudron, et fumant comme des Cosaques. Tout à côté, une tente très basse indiquait qu'une partie de la cérémonie avait eu lieu déjà, la cérémonie de la sudation. Les païens s'enferment nombreux là-dedans, bientôt l'atmosphère s'échauffe, et la sueur ruisselle de tout le corps ; pendant tout ce temps, immobiles et graves, la main droite tendue vers le milieu de la tente, ils chantent sur un ton plaintif et uniforme. Cela était accompli déjà, on commençait le repas. A notre arrivée, silence le plus complet. D'abord nous ne donnâmes la main à personne pour bien marquer notre mécontentement. Les jeunes gens chrétiens étaient visiblement troublés, ils baissaient la tête ; tout le monde, du reste, était gêné, excepté les femmes, qui avaient l'air de se réjouir de voir les hommes

dans l'embarras. Évidemment nous étions des trouble-fête.

En premier lieu, on alluma le calumet, grande pipe de plus d'un demi-mètre, et on le fit circuler, chacun en tirait une bouffée et le passait à son voisin. On apporta ensuite un grand plat, rempli d'une espèce de fruits comme des petites groseilles. Ainsi que le calumet, le plat courut de main en main, chacun à son tour le prenait et le portait à la bouche, puis buvait à deux ou trois reprises le jus, sans toucher au fruit. Alors les femmes se rapprochent du cercle des hommes, sans se mêler à eux cependant. Une seconde fois, le plat, maintenant ne contenant plus que les fruits, circule, l'un après l'autre y plonge la main, remplit un petit vase, et l'on mange en se servant des mains en guise de cuillers et de fourchettes. Les femmes attendent leur ration, un homme remplit avec les restes un second plat, et un tout petit enfant va le leur porter. La cérémonie était terminée, mais elle avait manqué d'entrain à cause de nous.

Cette Mission, avec celle des Pieds-Noirs, est la plus difficile de toutes. On a été parfois sur le point de l'abandonner, mais on a toujours reculé devant cette extrémité. Le ministère, bien rude et bien méritoire, du P. Cochin a été presque infructueux. Le plus grand mal ici, c'est l'immoralité. Un de nos chefs a deux femmes, mais généralement ce n'est pas la polygamie, c'est plutôt la communauté des femmes. On se marie, un mois après l'on se sépare, l'homme prend une autre femme, la femme un autre homme et ainsi de suite. Dans ces conditions la réception des sacrements est impossible ; il faudrait régulariser cela, et parfois c'est bien difficile. Je ne m'étends pas plus longuement sur toutes ces misères.

Le P. Cochin a eu son changement et maintenant je suis seul au milieu de ces bois, dans cet immense désert, avec quelques sauvages pour compagnons.

Dès les premiers moments de ma solitude, j'eus une aventure. J'accompagnai le R. P. Cochin à Battleford lorsqu'il partit. Le lendemain je revins seul. Le cheval, déjà fatigué par un voyage précédent, devint malade, il avançait péniblement. Pour comble d'infortune, étant dans la bonne voie, je m'imaginai que je m'étais égaré et m'aventurai à travers la prairie, me disant que la bonne direction devait se trouver plus à gauche. C'est alors que je m'égarai vraiment. Après avoir marché longtemps dans l'incertitude, un homme me renseigna, et sur ses renseignements, je me lançai de nouveau, et de nouveau je m'égarai. Il m'avait dit d'aller dans telle direction, mais il n'y avait pas de route, et le pays est couvert de mille petits bois ; je tournais par ici, puis par là, et je croyais être toujours dans la même direction, mais à force de tourner. j'avais pris la direction absolument opposée à mon chemin. Parti de Battleford à midi, je devais arriver à la Mission à 4 heures ; à 10 heures, j'étais encore en route et perdu, qui plus est ; que faire ? Je pouvais ainsi marcher pendant toute une semaine, jusqu'à l'océan Pacifique, ou du moins jusqu'aux montagnes Rocheuses, sans rencontrer personne. La nuit arrivait, mon cheval n'allait plus qu'au pas, au tout petit pas. Je l'attachai à un arbre, et partis seul en quête de la vraie route, ne m'arrêtant de courir que pour reprendre haleine. Enfin je trouvai une tente de sauvages et reconnus mon chemin. Je revins chercher mon cheval et me remis dans la bonne voie. Je voulus camper chez un sauvage, mais je fus mal reçu, et je résolus de me rendre coûte que coûte à la Mission, distante encore de 14 kilomètres.

C'était la nuit, on n'y voyait plus, j'avançais quand même, mais à minuit il fallut s'arrêter, car mon cheval ne pouvait plus marcher. Je campai au milieu des grands bois dans le lugubre silence de la nuit ; j'avais grand'-faim, et comme j'espérais pouvoir dire la messe le lendemain, je ne mangeai pas. Je dételai mon bidet pour le laisser reposer. Je remontai ensuite sur le siège de la voiture et m'entourai d'une peau de buffle, mais vous pensez bien que je ne dormis presque pas. Vers une heure du matin, mon cheval fait entendre un bruit sourd : il semble redouter quelque chose. En effet, j'entends du trépignement sur les feuilles mortes du bois. Le bruit se rapproche, c'est le pas de quelque gros animal, que pourrait-ce bien être? J'ai quitté ma peau de buffle, je suis sur le qui-vive. Je descends et avance doucement en tremblant. Je distingue bientôt une forme ; craignant un animal féroce, je me couche par terre. La forme se rapproche, je la vois maintenant à trois mètres de moi dans le bois, elle s'arrête à une source. Je ne m'y trompe plus, c'est un ours. J'ose à peine le regarder ; il a sans doute été attiré par l'odeur du lard que j'avais dans ma voiture. Si jamais il l'attaquait, que faire? Laisser dévorer mes provisions et éventrer mon cheval? Ce serait un peu trop de sans-gêne. Mais voici qu'une idée m'a passé par la tête plus rapide que l'éclair. Je tremble de tous mes membres, mes cheveux se dressent. Horrible pensée! s'il venait à sentir du Watelle... ce serait fini de moi. Pas besoin vraiment de venir de si loin pour mourir sous la dent d'un ours. Voici que l'ours bouge, avance vers moi, grandit en se rapprochant; mon Dieu, que vais-je devenir? Enfin je reconnus un cavalier sauvage, qui s'amuse à courir la nuit à travers les bois. Il passa près de moi sans rien dire. Désormais impossible de dormir.

Enfin je n'y tiens plus, j'attelle mon cheval et je pars. Le jour commençait à poindre et une heure après le lever du soleil, j'arrivai à la Mission.

Pour peu que Dieu prête vie au jeune missionnaire, il s'égarera encore plus d'une fois dans les vastes forêts et prairies du Nord-Ouest. Mais à la garde de Dieu !

WATELLE, O. M. I.

VICARIAT DE COLOMBO.

Mission de Veyangove, 27 juin 1900.

LETTRE DU R. P. FLAUGIER AU T. R. PÈRE GÉNÉRAL.

Missions de Waduwe, de Panaduve et de Veyangove. — Pêche, mois de Marie, écoles, constructions diverses, maladie du missionnaire.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Lors de ma dernière lettre, j'étais encore assistant du R. P. COUMOUL, chargé de la difficile Mission de Movera. Tout en apprenant les langues, je pouvais déjà rendre quelques petits services pour l'administration des sacrements et la visite des malades. Mais ce travail ne suffisait pas pour m'initier à la vie de missionnaire ; il fallait connaître les Missions en dehors de Colombo.

Sa Grandeur me disait : « A mesure que les ailes poussent, il faut apprendre à voler. Le temps est venu d'essayer vos ailes et je vous envoie votre obédience pour Waduwe. »

J'allais donc être seul, sachant à peine bégayer le singhalais; heureusement que je tombai dans une bonne Mission, où les chrétiens soumis à leur missionnaire devaient me donner bien des consolations.

En France, vu notre caractère, nous ririons d'un

étranger qui parlerait mal notre langue ; mais nos Singhalais, sur ce point, sont très charitables ; ils aiment à entendre parler les nouveaux missionnaires et ne tiennent aucun compte des fautes que nous pouvons faire. C'est là, sans doute, un petit encouragement. Après mon premier sermon, je fus tout étonné que ces braves gens eussent gardé leur sérieux.

Je dois mentionner deux faits qui eurent lieu quelques jours après mon installation : l'un m'attira l'estime des vrais chrétiens et l'autre acheva de soumettre les plus récalcitrants.

Il est d'usage de louer le droit de pêche, et le produit de cette location est pour l'église. Au jour fixé, les propriétaires des barques firent bien des difficultés ; la location que personne ne voulait prendre restait à un prix très modéré, sous prétexte qu'on ne prenait point de poissons. Je leur fis alors un tout petit sermon pour leur expliquer pourquoi leur pêche n'était pas heureuse.

« Le bon Dieu ne peut pas bénir votre besogne : la plupart travaillent le dimanche, d'autres ne se confessent jamais, beaucoup disent de gros mots en allant à la pêche. Si vous ne voulez pas travailler en vain, conduisez-vous comme de bons chrétiens ; si vous promettez de renoncer à vos mauvaises habitudes, j'irai demain bénir vos barques et vous prendrez des poissons autant que vous en voudrez. »

Ces paroles firent l'effet d'un coup de bourse, et le prix de la location fut quintuplé. Je tins parole, je bénis les barques et, à partir de ce jour, le poisson fut très abondant.

J'étais allé peut-être un peu loin dans mes promesses, mais je sais que le bon Dieu dispose de bien des moyens pour s'attirer les cœurs.

Un autre fait montre bien ce que sont nos Singhalais.

Le mois de mai se fait ici avec beaucoup d'apparat. Chaque famille ou plusieurs familles groupées ensemble, suivant leurs moyens, tiennent à honneur d'avoir un jour de neuvaine. Les jours sont fixés à l'avance, afin de donner le temps de songer aux décorations. En désignant le jour à chaque famille, j'avais oublié que je préparais une première communion et que je ne pouvais mieux faire que de choisir le dernier jour du mois de mai pour offrir cette belle couronne de cœurs purs à notre Immaculée Mère ; je fis donc avertir une famille de changer de jour et de prendre celui des enfants de l'école.

Quelques jeunes gens qui n'étaient pas bien avec le maître d'école prirent, de là, occasion de montrer leur mauvais esprit. Le chef de famille n'étant point au village, ils intimidèrent sa femme et voulurent l'engager à ne point me céder son jour, lui disant que son mari n'y consentirait jamais s'il était ici et qu'au besoin, ils lui écriraient pour le faire revenir. La pauvre femme objecta que son mari ne quitterait pas pour si peu son emploi. « Eh bien, dirent les jeunes gens, nous allons télégraphier que tu es malade; il viendra sûrement. » Sur ces entrefaites, j'envoie un de mes chefs d'église leur dire qu'ils n'ont qu'à se soumettre, que je n'ai besoin du consentement de personne pour changer l'ordre des neuvaines ; « surtout dis-leur bien que la désobéissance au prêtre ne porte pas bonheur ».

Le télégramme était parti et, deux heures après, j'étais appelé auprès de cette pauvre femme qui se tordait sans connaissance, en proie à une très forte fièvre. Je lui administrai l'extrême-onction et fis sur place un petit sermon qui porta ses fruits. La malade resta plus de quinze jours entre la vie et la mort ; revenue à la santé, elle n'a cessé de me demander pardon. Quant aux jeunes gens,

ils furent des plus soumis dans la suite et je pouvais les employer à n'importe quels travaux.

N'ayant plus à craindre de la part de mes chrétiens des actes d'insubordination, je pus entreprendre différents travaux dans la Mission.

Sachant très bien que l'avenir de nos œuvres est tout entier dans nos écoles, je fis tout mon possible pour y attirer les enfants. Je les pris d'abord par la douceur et distribuai quelques récompenses et bon nombre d'images. Les espiègles ne furent sensibles qu'aux menaces, et les plus récalcitrants, après avoir passé quelques jours enfermés dans une chambre, n'ayant pour nourriture qu'un peu de riz le matin et le soir, promirent de venir à l'école. Bref, après quelque temps, ayant usé de tous les moyens à ma disposition, le nombre des enfants avait doublé ; ils étaient près de deux cents. Je me fis un devoir de visiter souvent l'école, et les paresseux, sachant que je ne les ménageais pas, furent fidèles à bien apprendre leurs leçons, surtout celles de catéchisme.

L'église de Waduwe, sans menacer ruine, était passablement vieille. J'ouvris une souscription pour la refaire et, dans l'espace de quelques semaines, je pouvais compter la somme de 3 000 roupies. C'était assez pour commencer les travaux. Il fallait auparavant jeter par terre les vieux murs et déblayer le terrain. Au jour indiqué, les chrétiens se réunirent en nombre au son de la cloche : on récita une dernière prière dans la vieille église et, voulant prêcher d'exemple, je me mis moi-même le premier au travail.

Cependant, je ne négligeai pas les autres paroisses qui m'étaient confiées. A Panadure, les chrétiens ne sont pas nombreux et les bouddhistes y règnent en maîtres; il m'était donc difficile d'avoir là de grandes écoles ; j'obtins un secours de M[gr] l'Archevêque et, avec cette petite

somme, je pus rebâtir l'école. J'eus la douleur de voir une école bouddhiste s'élever à quelques pas de la mienne. Naturellement, il ne me reste que les enfants catholiques.

Dans cette localité le presbytère menaçait ruine, et je faillis un jour être écrasé sous une avalanche de tuiles. A force d'instances, les chrétiens, un peu indifférents, se décidèrent à signer une souscription. Cette somme ne permettra pas, il est vrai, de bâtir un palais, mais ce n'est pas là ce que demande le missionnaire ; il pourra du moins se donner le luxe d'un petit presbytère.

Inutile de compter sur la conversion des bouddhistes à Panadure, ils y sont trop puissants ; à peine si, de temps en temps, on peut en gagner quelques-uns.

Le bien pourrait se faire plus facilement dans une mission voisine qui compte à peine 30 catholiques. Le R. P. Millot y a construit un vrai petit bijou d'église dédiée au Saint-Rosaire.

De nombreux chrétiens aiment à venir prier dans cette solitude. L'année dernière, la fête du Saint-Rosaire revêtait un cachet spécial. Sa Grandeur acceptait mon invitation et venait y bénir une cloche, don gracieux d'une Mission voisine. Monseigneur profita de la circonstance pour administrer le sacrement de confirmation. La fête fut des plus belles. Les bouddhistes eux-mêmes travaillèrent aux décorations de la route. A l'arrivée de l'archevêque, nos catholiques enthousiastes dételèrent les chevaux de la voiture et la traînèrent à bras pendant plus d'un mille. Cette visite, je le sais, fit une grande impression sur les païens et laissa un profond souvenir parmi nos chrétiens.

Puisse notre petite cloche sonner longtemps pour attirer cette chrétienté à l'église aux heures de la prière ; puisse-t-elle sonner surtout pour annoncer la conversion de nombreux infidèles !

Tels étaient mes travaux. J'étais tout entier à mes chrétiens et j'en recevais de nombreuses consolations. Cette joie fut de courte durée, une nouvelle obédience m'envoie dresser ma tente dans une Mission voisine. A cette nouvelle, les chrétiens manifestèrent leur mécontentement, et ceux qui étaient le plus en état de m'aider réclamèrent l'argent qu'ils avaient donné pour la construction de l'église. Il y avait là quelques difficultés pour mon successeur. Cette circonstance fut cause que je dus m'occuper encore de cette Mission tout en acceptant mon nouveau poste.

La Mission de Kalutara, où l'obéissance m'envoyait, n'est pas des plus faciles, surtout pour un jeune missionnaire. J'avais besoin d'apprendre les langues, et comment se mettre à l'étude après avoir passé des journées entières au confessionnal? C'était un ministère bien consolant, il est vrai, mais au-dessus de mes forces. Joignez à cela les extrêmes-onctions, la visite des malades, le catéchisme et les différents travaux que réclame notre ministère, et vous ne serez pas étonné, très révérend Père, que ma santé fût un peu épuisée. Au mois de décembre, tout en préparant la fête de la Noël, je reçus ordre de disposer les enfants au sacrement de la confirmation. Je pouvais en avoir 450. Je me mis à l'œuvre de bon cœur, mais je dus laisser à d'autres le soin de finir mon travail. Je quittai la Mission, en proie à une fièvre entérite qui me mit en quelques jours à deux doigts de la mort.

Grâce aux soins d'un illustre médecin et plus encore aux prières qu'on fit pour moi, je fus bientôt hors de danger. Mais que de jours je passai sur ma chaise avant de pouvoir faire le tour de ma chambre. Enfin, le 17 février, faisant un violent effort, je pus célébrer la sainte messe, bonheur dont j'étais privé depuis deux mois.

Les forces revenaient peu à peu. Dès que je fus à même de voyager, je partis pour Wuvara-Eliga, où je passai trois mois de convalescence sous un climat qui rappelle beaucoup celui de la France.

Plusieurs fois je demandai à mes supérieurs la permission de retourner à mon poste. Ce ne fut qu'au mois de juin que je pus revoir la Mission que j'avais quittée depuis six mois, mais avec l'ordre de faire au plus vite mes paquets, après avoir mis mon successeur au courant des usages établis.

Me voilà maintenant dans la Mission de Veyangove, Mission plus saine, moins difficile à conduire, mais, par contre, une des plus grandes comme étendue. J'étais habitué à voir mes Frères au moins chaque semaine, ici je vis en vrai ermite, et pour aller visiter mon plus proche voisin, il me faut presque trois heures de voiture. Ce sera là un de mes plus grands sacrifices, car, comme tout Oblat, j'ai à cœur l'esprit de famille.

FLAUGIER, O. M. I.

PROVINCE DU NORD.

MAISON DE NOTRE-DAME DE SION.

Cinquantenaire de la fondation de la maison. — Noces d'or d'oblation et de prêtrise du R. P. CONRARD. — Récit de la fête. — Toasts de Mgr TURINAZ, du R. P. REY, du R. P. BRULÉ.

Il est 5 heures du soir et la pluie fouette les vitres du vieux monastère, un vent de décembre s'abat avec fureur sur les gros arbres du plateau et le baromètre, en dépit du doigt qui le tourmente, baisse, baisse avec tous nos espoirs.

C'est la veille du grand jour.

Trois semaines durant, la maison essaye « de réparer des ans l'irréparable outrage ». Un coup de pinceau par-ci, un coup de badigeon par là et à force de tirer sur le balai et de broyer du blanc d'Espagne, on fait du neuf avec du vieux.

Nous sommes prêts pour le lendemain, mais le ciel ne l'est pas et le soleil encore moins.

Que de regards anxieux jetés par les fenêtres!

Que de mauvaise humeur dans plus d'une tête d'ouvrier! Avoir tant travaillé et voir tout aller à vau-l'eau! C'est presque désespérant!

Mais courage! Dans une heure, le ciel sera moins gris et la joie reprendra au cœur des gâtés du bon Dieu, car l'invincible espérance habite en leur âme.

Si vous voulez un contraste, observez les Oblats de Sion, ce soir du 26 juin, et ces petits junioristes qui les entourent, leurs élèves, leurs enfants, et vous aurez l'état d'âme de toute la maison.

Aux uns, les soucis, les préoccupations du lendemain avec les incertitudes du temps; aux autres, la joie sous le soleil comme sous la pluie, la folle gaieté des refrains qu'ils donnent à plein gosier et par-dessus tout cela la bonne volonté à faire tout ce qui est prescrit.

Six heures, et tout le monde est sur pied. On attend avec une légitime impatience le représentant du chef de la famille, le R. P. Rey.

Il est connu à Sion, et il n'est certainement pas une plage arrosée par les sueurs de l'Oblat, où son cœur n'ait droit à la reconnaissance. Ceux qui liront ces lignes sur leur traîne ou dans leur canot diront si c'est la vérité.

Le R. P. Rey descend de voiture à 6 h. 30. Il est accompagné par Mgr Dontenville, le sympathique évêque de New-Westminster. L'un et l'autre nous sont

arrivés avec tout leur cœur et tous deux laisseront après ces fêtes des souvenirs qu'un Oblat ne sait pas oublier.

Avec eux et sous la même pluie du bon Dieu nous venaient deux de nos Pères de Saint-Ulrich : le R. P. Léglise, dont la bonté se lit sur la figure, supérieur de notre maison de la Lorraine annexée, et le R. P. Loos, ancien junioriste de Sion et l'une de nos gloires dans la province allemande.

Après un *Magnificat* chanté à pleins poumons sous les vieilles voûtes du sanctuaire et qui mit le lendemain à la merci de la bonne Vierge, nous pénétrons dans les cloîtres, et là, dans l'effusion de cette charité qui doit être nôtre, nous nous donnons l'accolade fraternelle. Durant quelques instants, on refait connaissance. On parle du passé, du temps qui n'est pas brillant, de la fête du lendemain, des absents qui nous sont plus chers d'autant qu'ils sont plus loin, du bon P. Conrard, l'heureux jubilaire et le roi du jour ; bref on dit un mot de tout et de tous et l'on se met à la disposition du programme.

Sept heures, et le baromètre descend toujours !

Les averses redoublent, et notre salle de fête, qui consiste en une immense tente, dressée pour la circonstance, devient en moins de vingt minutes une véritable écumoire.

On laisse à deviner la tête de l'architecte. Ce qui se passa dans sa cervelle durant quatre heures ne se dit pas aisément. Laissons-le à ses tourments et à ses nouvelles industries, et suivons la communauté à la salle des Pas perdus.

Là, pas de gradins, ce sont les pieds de vos voisins qui en tiennent lieu. On se place au petit bonheur, le moins mal possible, et l'on attend. Bientôt de longs applaudissements nourris par cent trente bons poignets donnent

le signal et l'harmonium, tirant ses plus beaux jeux, salue l'entrée du vénérable délégué, de Mgr DONTENVILLE et du cher jubilaire.

Le R. P. BRULÉ, provincial du Nord, fier à juste titre de tout ce qui se fait, prend place aux côtés du R. P. Assistant général, puis selon l'ordre, le supérieur de la maison, le R. P. FALHER, le R. P. LÉGLISE, supérieur de Saint-Ulrich et les autres membres de la communauté à l'avenant, debout en garde d'honneur ; bien en face, dans un fouillis admirable, nos Benjamins, nos petits, ceux qui sont encore au nid, et enfin, dans le fond, toujours aux humbles places, nos chers Frères convers, nos aides en tout et partout.

Aussitôt, la chorale du juniorat (choisissant ses plus beaux airs) donne, sous la direction du maître de chapelle, une cantate aussi fraîche que réussie :

Autrefois la terre lorraine
Produisit, nous dit-on, des vaillants,
Des héros dont l'âme sereine
Volontiers souriait aux enfants.
Aujourd'hui nous tressons la couronne
D'un héros, d'un vaillant qui nous donne
Son sourire et mainte douce étrenne,
Car son cœur est toujours au printemps.
Etc.

Bravo à ces voix de quinze ans !

Mais attention ! une tête blanchie par l'âge et les travaux domine l'assistance et la voix du R. P. REY, toujours douce, toujours tendre, mais ce jour-là plus tendre encore, nous dit tout ce qui déborde de son cœur. Il nous fait part de sa mission en termes inoubliables, il remercie son supérieur général de l'avoir choisi pour son représentant et nous prie de donner à cette fête ce cachet qui caractérise si bien les fêtes des Oblats, toujours marquées au coin de la charité.

Nous fûmes touchés, mais nous le fûmes plus encore, quand le chef de la Congrégation, dans une lettre ouverte et lue à notre cher doyen, terminait son *ad multos annos* en se jetant aux pieds de son fils et sujet pour recevoir sa bénédiction.

La fête était commencée et le baromètre ne descendait plus. Espoir ! Merci, bonne Mère...

De la salle des Pas perdus on passe au réfectoire. On n'est pas à Sion « d'ortolans seuls et de bisque nourri », on voit cependant sur les tables de quoi satisfaire la faim la plus opiniâtre. Nous étions comme qui dirait entre la poire et le fromage, quand un tonnerre d'applaudissements salua l'entrée du R. P. Lefebvre, provincial des États-Unis. Décidément la Providence fait bien toutes choses.

Ce bon Père, avec une amabilité charmante, nous raconta les aventures de son voyage. Un voyage n'embarrasse guère un Canadien ! Ce que ne nous dit pas le bon Père, c'est sa petite ascension de la montagne, à pied, sous le vent, sous la pluie et puis, je crois, sans parapluie..... Pauvre cher Père ! Le bon Dieu protège toujours « ceux qui font vœu d'être siens ».

A demain le grand jour, la triple fête des noces d'or de la maison de Sion, des noces d'or d'oblation et de prêtrise de notre vétéran.

Cinq heures du matin... *Deo gratias !...*

Une accalmie générale s'est produite durant la nuit. Le vent est tombé, la pluie a cessé et le baromètre a remonté, mais le ciel est encore bien gris...

Allons, debout ! et puis, à la chapelle, car nous avons une faveur à voler aujourd'hui au bon Dieu... Marie, qui sera notre interprète, ne dit jamais « non » à l'enfant qui la prie.

. . . .

On travaille avec ardeur dans la petite cour claustrale où est plantée notre salle de fête.

Tenailles et marteaux ne sont pas à mince besogne pour réparer les dégâts de la veille et les junioristes qui se sont levés au chant des coqs ont dit qu'il ferait beau. Ce que c'est que l'espérance !...

Notre écumoire d'hier, fraîche de rosée et de parfums, devient un vrai nid de verdure. Pendant qu'on finit de dresser les tables du banquet, que l'on suspend la dernière grappe de sureau au plafond de feuillage, un mouvement plus considérable se fait dans la communauté et la tour elle-même s'ébranle dans de joyeuses sonneries.

Ce n'est pourtant pas l'heure de la grand'messe ; il n'est que 7 heures !...

Monseigneur ! Vive Monseigneur !

Et oui, c'est bien Monseigneur de Nancy avec sa haute taille, sa belle tête et ses yeux si bons ! C'est bien l'évêque patriote, l'évêque des pauvres, je dirais volontiers l'évêque des Oblats qui nous arrive.

Mgr Turinaz n'a pu se laisser arrêter, ni par les fatigues de voyages récents, ni même par une cérémonie promise et contremandée ; rien de tout cela ne l'a empêché de se rendre aux vœux du R. P. Brulé et du R. P. Falher.

Oui, il nous arrive avec le grand cœur qu'on lui sait. Merci, Monseigneur !

Il me semble qu'une fois l'évêque de Nancy chez nous, on n'a plus rien à désirer ; ce serait vrai, si nous ne savions l'amour de notre évêque pour les prêtres de son diocèse. Il ne se sentirait pas à l'aise, s'il ne les voyait nombreux autour de lui.

Oui, ô Sion, ils seront nombreux ces amis de ton sanctuaire, ces prêtres qui veillent toujours fidèles au-

tour de la forteresse, et ils nous viendront renouveler des engagements de fidélité et d'amitié. Ils seront nombreux parce qu'ils sont nos amis.

Voilà déjà des doyens, des chanoines, un fils de Saint-Liguori et encore un Oblat de Belgique, le P. Delouche, perdu au milieu de tous ceux qui gravissent les sentiers de notre colline.

C'est la couronne qui se tresse petit à petit ; tout à l'heure elle sera belle dans le chœur de notre église !

Nous n'en finirions pas, s'il fallait relater tous les détails de ces heures qui nous séparaient de la vraie fête, de celle qui va se dérouler touchante et belle sous les sombres voûtes du vieux sanctuaire.

Nous ne vous présenterons le vénéré jubilaire que lorsque nous le posséderons. En ce moment, il est trop occupé à saluer ses amis accourus nombreux pour le féliciter. Nous l'aurons seulement à l'*Introibo*.

. . . .

Nous sommes dans le sanctuaire. A droite, au-dessous d'une fresque, qui représente le couronnement de la Vierge, s'élève un trône de velours rouge sous croix de Lorraine et armorié aux armes du successeur des Gérard, des Menjaud et des Foulon. C'est là que tiendra chapelle Mgr Turinaz, assisté de M. l'abbé Blaise, son secrétaire particulier, et de M. Marchal, chanoine de Saint-Dié et curé de Mattaincourt. En face, un second trône plus modeste, mais aussi riche que le premier, car on y lit la même devise : « Amour et charité ». Il sera pour l'évêque de la Colombie britannique, ayant pour diacre et sous-diacre d'honneur deux prêtres du diocèse : M. le doyen de Vézelise et M. le chanoine directeur de l'orphelinat d'Haroué.

Le chœur de l'église, vide de ses bancs, s'est meublé pour la circonstance de longues files de chaises destinées

au clergé, et, tout derrière, adossé à la table de communion, une estrade spéciale pour le délégué du supérieur général des Oblats, assisté du R. P. Lefebvre, provincial des États-Unis, et du R. P. Léglise, supérieur de Saint-Ulrich.

Mais hâtons-nous, l'heure s'avance et la nef se remplit. On y voit déjà avec plaisir bon nombre de paroissiens, des pèlerins venus de toutes parts et, enfin, groupés au pied de la chaire, les junioristes. L'assistance est belle et recueillie.

Dix heures ! Le bourdon jette aux quatre vents du ciel ses notes de fête. Voici le moment solennel. La petite sacristie ouvre bien larges ses portes et dans un ordre parfait apparaît le cortège imposant qu'on renonce à décrire. Quand chacun fut à sa place, la chorale, se saisissant des paroles liturgiques, fait passer dans les âmes son souffle tantôt doux, tantôt grave, mais toujours religieux.

Le célébrant, assisté du R. P. Audemar, un de ses Frères en religion. et de M. l'abbé Conrard, un vrai cousin celui-là, vient de gravir pour la dix-huit millième fois les degrés de l'autel, et là... Pauvre langue humaine, tais-toi !

Qu'il est beau à l'autel, ce vieillard, ce prêtre de Dieu ! Je ne me figure pas autrement les prêtres de l'ancienne loi.

Ici je me permets un emprunt à la *Semaine religieuse* de Nancy :

« Le R. P. Radenac, nouveau venu au couvent de Sion, mais déjà connu dans les paroisses voisines où il porte si volontiers son zèle d'apôtre et sa parole pleine de cœur, chanta les noces d'or de l'alliance des Oblats avec le sanctuaire de Sion, rappela ce que firent l'un pour l'autre sa Congrégation et le diocèse de Nancy et

montra comment la foi, la piété, la vie religieuse et les ardeurs de l'apostolat se sont graduellement épanouies sur la sainte montagne. Il adressa à Mgr Turinaz et à Mgr DONTENVILLE, aux RR. PP. REY et BRULÉ et au P. CONRARD un hommage auquel tous auraient voulu applaudir, et au P. MICHAUX, le restaurateur du couvent et le constructeur de la tour, un souvenir d'admiration et de reconnaissance. »

— Vous êtes fait pour parler aux foules, mon père, lui dira l'évêque de Nancy après la cérémonie.

Un compliment de ce poids et dans la bouche d'un orateur comme Mgr Turinaz vaut cent fois l'analyse du sermon.

Oui, l'orateur a eu tout pour convaincre et pour plaire. N'aurions-nous comme criterium de ce que j'avance que l'impression du clergé présent, les larmes qui coulèrent sur tous ces mâles visages, cela nous suffirait largement.

— Je l'aurais bien écouté trois heures comme ça, disait un vieux curé en retournant sa chaise.

La cérémonie se poursuit, on ne perd rien des détails.

... *Et Verbum caro factum est*...

A ce moment, toute la petite chapelle épiscopale en soutanelles rouges s'ouvre sur deux lignes pour laisser le pontife descendre de son trône. On le voit s'agenouiller devant l'ostensoir exposé et un *Tantum ergo*, nourri de piété, s'enlève jusqu'à la blanche hostie. Notre-Seigneur bénit cette troupe de lévites et cette foule de chrétiens prosternés, puis un *Te Deum* finit à Dieu ce superbe bouquet.

. . . .

On se répand ensuite en groupes joyeux dans les vieux couloirs lorsqu'un gai coup de cloche réunit tous les invités sous ce que j'ai appelé plus haut *écumoire, tonnelle, nid de verdure*. Avec ce tout qui n'a pas de nom

ou plutôt qui en a trop, finissons-en. Ami lecteur, vous n'êtes ni plus ni moins que sous une vaste tente en vert feuillage, en liserons des champs, un vrai bois, enfin ! On l'a plantée tout exprès sous la pluie, dans cette cour intérieure que domine notre tour, pour lui garder jusqu'à ce moment toute sa fraîcheur.

Ne regardons pas les 96 mètres de toile blanche qui sont là sous nos yeux, ni ces assiettes avec des mitres dans leur milieu. Tout cela c'est commun. On sait depuis longtemps qu'à Sion le maître traite bien ses hôtes. Levons les yeux plutôt et sur le lierre qui a revêtu les cinquante-deux colonnes, lisons l'histoire de cinquante ans.

Je voudrais être peintre, mais, hélas ! mon pinceau n'a jamais fait que des riens. J'essayerai cependant une esquisse. Montons d'abord sur l'estrade de 10 mètres carrés où se dresse la table jubilaire.

Je vois au beau milieu, juste au-dessus de la place d'honneur, une panoplie de six drapeaux du Sacré-Cœur, écussonnée aux armes de l'évêque du diocèse. A droite et à gauche, des trophées d'oriflammes aux emblèmes de nos Missions étrangères. Nos vicariats, nos provinces sont là avec tous leurs souvenirs d'apostolat, d'épreuves et de succès.

Ici, c'est le canot de Saint-Albert avec une étoile dans un ciel sans nuage ; là, c'est la raquette de la Saskatchewan ; à côté, la traîne du Mackenzie avec ses chiens étiques. Plus loin, j'aperçois les pays chauds : Colombo avec son éléphant ; Jaffna avec ses jongleurs et ses serpents ; Natal avec ses zagayes piquées dans une tête de Cafre.

Je me retourne et j'admire l'État libre avec son oranger et sa devise hollandaise : *Vrijheid, Geduld, Moed* (Liberté, Patience, Courage). Puis tout à côté, je ne puis

m'empêcher de sourire en reconnaissant les deux calebasses du Basutoland.

Sur la droite, en me rapprochant de ce que nous appelons le *parterre*, c'est bien le buffalo que je distingue, donnant de la corne dans le tender du Pacifique Canadien.

Après avoir passé des glaces aux tropiques, je reviens en Europe et sur la gauche, toujours près du parterre, j'admire les couleurs nationales de la France, estompées, les unes, d'un Sacré-Cœur : c'est la province du Midi ; les autres, d'une Jeanne d'Arc en pleine bataille : c'est la province du Nord. Viennent ensuite des deux côtés, sur le même plan : la province du Canada avec son castor couché sur une feuille d'érable ; la province Britannique avec sa lyre dans une torsade de shamrock, puis la province des États-Unis et ses étoiles ; enfin, la jeune province allemande, avec son aigle aux ailes déployées. C'est toute la Congrégation groupée par un de ces souvenirs qui n'oublient rien.

O Sion, ils étaient là aussi les absents, les chers absents, ceux que tu as nourris de ton lait, que tu as envoyés sous tous les soleils ; oui, ils étaient là dans des médaillons tout neufs les 150 noms de ceux qui font l'honneur de ta féconde maternité ! Ils étaient là, les vieux, ceux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, avec leur barbe grise avant l'heure, ceux d'Europe qui sèment à plein cœur la parole du bon Dieu, ceux qu'on appelle *les Cadets de famille* et que nous voyons dans nos divers scolasticats !

Heureux enfants ! Heureux pères ! nous nous sommes tous revus pour un jour !

Il faut finir, sans oublier deux énormes médaillons en écorce repoussée. L'un retrace l'histoire entière de Sion, copiée dans les livres saints. Ce médaillon a certaine-

ment plu par son originale idée. L'autre donne la note vraie du *Labor improbus omnia vincit* : c'est une petite exposition très réussie de ce qu'a produit le crayon de nos élèves du cours de dessin. Il y a là de vraies copies de petits Murillo. Enfin, une vue d'ensemble, s'il vous plaît.

Pour cela, je vous mettrai tout au fond de notre vaste tonnelle, et de là, vous apprécierez l'effet de la toile qui nous donne le panorama de Sion.

Maintenant nous pouvons faire honneur aux largesses du Père Économe.

Je ne parlerai pas de tout ce qui fut dit pendant le repas, car je n'entendis rien. Seulement il faut noter en passant l'impatience des plus pressés. Ils avaient hâte d'arriver au dessert, non pas à ce dessert qu'on nomme *pièces montées*, *tartes*, *prunes*, *compote*, *crème à la vanille*, mais à ce dessert de toasts qu'on ne vous présente qu'aux plus grands jours.

Un petit bruit sec sur un verre de cristal!... enfin!

Le R. P. Rey, assistant général, est debout. La même voix douce d'hier se fait entendre encore au milieu du plus profond silence et dans une improvisation de cœur dont il a le secret il s'exprime en ces termes :

TOAST DU R. P. REY.

Monseigneur, on vous a parlé tout à l'heure (1) des excellents rapports de vos prédécesseurs avec Sion. Je ne crains pas d'affirmer que vous, surtout, nous avez entourés d'une affection plus que paternelle. Vous assistez à nos fêtes, vous donnez à tout le diocèse l'exemple de la plus ardente dévotion envers Marie.

Merci, Monseigneur, au nom de la Congrégation tout entière! Merci au nom du diocèse! Merci au nom de Mgr Don-

(1) Dans le sermon.

TENVILLE qui représente ici les Missions lointaines. Merci au nom des liens qui existent entre Nancy et la Congrégation ! Un des premiers évêques dont le nom se rattache à l'histoire du diocèse et de la Congrégation a été Mgr Forbin-Janson, ami intime de notre vénéré Fondateur. Eh bien, il me semble qu'aujourd'hui, dans cette cérémonie, ces liens se resserrent encore entre la Congrégation et l'évêque de Nancy, Savoisien, Catholique et Français.

Monseigneur, je vous demande la permission de continuer, puisque je représente ici la Congrégation. Je propose un toast pour le T. R. P. Supérieur général, présent de cœur au milieu de nous, et pour l'évêque de New-Westminster. J'ai été bien heureux de le voir à cette réunion. C'est une fête de famille auprès du sanctuaire de Sion. Nos évêques missionnaires comprendront ainsi de plus en plus combien les évêques diocésains, en votre personne, Monseigneur, aiment la Congrégation des Oblats. Honneur à Monseigneur si humble, si bon, si paternel.

Un salut à notre provincial des États-Unis. Ses œuvres montrent combien il est estimé, aimé, et combien Dieu bénit son ministère.

Un mot enfin, pour tous ces prêtres qui sont venus assister à nos fêtes. Je leur souhaite de longues années et des bénédictions abondantes dans leur ministère.

Et maintenant, je me rapproche de notre vénéré jubilaire. Ce n'est pas moi qui dois tout vous dire. Si le papier gardait les parfums, celui-ci nous donnerait les parfums des premiers jours de sacerdoce du P. CONRARD. Il avait été ordonné prêtre le 28 octobre 1850. Voici la lettre qu'il écrivit au Fondateur le 26 décembre 1850. Vous allez voir le P. CONRARD en lui-même : *eructavit verbum bonum*. Et je puis ajouter : *calamus scribæ velociter scribentis*.

Sion-Saxon, 26 décembre 1850.

« MONSEIGNEUR,

« C'est un de vos enfants qui vient rendre compte à son Père vénéré et chéri de ses premiers pas dans la carrière que

vous lui avez ouverte, de ses premiers essais dans le ministère si saint et si redoutable dont vous l'avez revêtu. J'espérais presque les faire sous vos yeux ces premiers pas, commencer les fonctions de missionnaire près de mon berceau spirituel, et jouir ainsi plus longtemps du bonheur des privilégiés qui travaillent sous votre regard et à qui il est donné de s'édifier de vos vertus, de se nourrir de votre parole et de s'encourager de vos conseils. Sans doute, les brebis qui se tiennent près du pasteur sont toujours plus favorisées, mais je me console de cette privation en pensant, Monseigneur, que vous portez tous vos enfants dans votre cœur.

« Me voilà ici tout seul, près d'un foyer d'hérésie et de schisme. Je suis en pension dans une maison du village où une bonne ménagère m'apporte ma maigre pitance, moyennant une rétribution d'un franc par jour. Tous les matins, je monte à la chapelle de Sion, située sur le sommet de la montagne, à peu près à un quart d'heure du village : j'y dis la sainte messe vers dix heures, puis je reviens faire le catéchisme à l'école jusqu'à midi. Dans la soirée, je visite les malades et je prépare mon prône du dimanche suivant. Comme vous le voyez, Monseigneur, je suis curé de fait, ermite de vie, mais toujours Oblat de cœur et d'âme, et même un peu missionnaire, car ma paroisse ne me donne pas tant de besogne que je ne puisse encore aller exercer mon zèle dans le voisinage...

« Vous me permettrez de vous dire un mot du schisme qui désole cette pauvre localité. En arrivant ici, nous avons trouvé la division dans les familles, dans le conseil, dans toute la paroisse. Il y a deux troupeaux, deux bercails, je ne dirai pas deux pasteurs, car les uns ne sont que des loups sous la peau de brebis et ils portent la désolation et le ravage dans le troupeau fidèle. Ils continuent leurs fonctions sacrilèges de prêtre, malgré l'interdit dont ils sont frappés et ils réunissent deux fois par jour leurs adeptes, le matin pour la messe, le soir pour des cérémonies particulières. Ce sont des déclamations furibondes contre l'évêque de Nancy et tout le clergé et même l'Église de Dieu, des initiations,

des jongleries sacrilèges, des fabrications de miracles, etc.

« Voilà qui est bien propre à faire saigner le cœur d'un catholique, d'un prêtre surtout, et c'est à côté de ce repaire d'abomination que je monte tous les jours à l'autel. Oh ! qu'il faut que la patience divine soit grande, qu'il faut que la vertu du sang adorable que j'offre à Dieu soit puissante pour arrêter sa colère et sa vengeance !

« Je vous demande votre bénédiction, Monseigneur, pour moi et mon petit troupeau désolé.

« CONRARD, PR. O. M. I. »

Quand cette lecture, due à l'exquise délicatesse du R. P. Assistant, est terminée, l'orateur boit aux *noces de diamant* sur une triple salve d'applaudissements.

Ce n'est pas sans une légitime impatience qu'on attendait le mot, disons mieux, le chef-d'œuvre d'à propos et de sel gaulois du R. P. FALHER, nouveau supérieur de Notre-Dame de Sion. Avec cette tournure d'esprit qui lui est propre et qui sent le granit de la vieille Armorique, il nous fait le récit, non pas de l'histoire, mais des histoires du P. CONRARD. La vie du missionnaire est féconde en incidents, et quand, devenu vieux, il se repose auprès de ses jeunes frères, il aime à les raconter et finit par trouver autour de son nom tout un chapelet de légendes où les accidents deviennent des succès et les tristesses des sujets de belle humeur.

Le R. P. FALHER termina son toast par un trait vraiment délicat. Nous le citons :

« Maintenant je n'ai plus qu'une promesse à vous faire, cher Père CONRARD. Lorsque j'étais tout petit, sur les genoux de ma maman, elle me parlait d'un vieillard qui avait vécu dans les temps tout à fait passés. Il était si vieux, si vieux, qu'il avait tout perdu, la vue, l'ouïe, tous les sens, et il ne lui restait plus que des rides qui

semblaient bien avoir cent ans et une langue qui ne répétait plus qu'un mot, toujours le même mot : « Ma fille, ma fille. » Et la fille prenait le vieillard sur ses genoux, et elle le berçait comme un nouveau-né, et l'endormait en lui disant des mots d'amour. Une fois, le vieillard s'endormit là à tout jamais.

« Très cher et aimé Père Conrard, mon vieux Père et ami, écoutez bien, si jamais vous devenez ce vieillard-là, moi, je vous l'affirme, je vous le jure, je serai cet enfant-là.

« En attendant, je bois à vos noces d'or ! »

Après le R. P. Supérieur, M. l'abbé Marchal, curé de Mattaincourt, au nom du diocèse de Saint-Dié, traduisit en quelques mots bien sentis toute la reconnaissance de Saint-Pierre Fourrier envers le cher P. Conrard, confesseur de son église et l'ornement de son pèlerinage. Bravos, bravos, Père Conrard !...

Aussitôt un frémissement d'aise circule le long des tables, quand le R. P. Brulé, avec cette figure d'ascète qui lui va si bien et qui ne vieillit pas, se lève...

TOAST DU P. BRULÉ.

J'ai quatre actions de grâces à rendre aux quatre bienfaiteurs insignes de Notre-Dame de Sion, depuis cinquante ans.

D'abord au P. Conrard. Je lui répète les paroles que saint Augustin disait de Siméon : *Erat famosus, annosus, probatus, coronatus* — *famosus* : sa réputation s'étend à toute la Lorraine et au delà dans une grande partie de la France — *annosus* : chargé d'années, mais qu'il porte allègrement encore — *probatus*: on l'a fait entrer comme l'or dans le creuset, comme les trois jeunes gens dans la fournaise, il en est sorti pur : « Je dois cela, a-t-il avoué, à ma vie de vigilance » — *coronatus* : couronné de mérites et de cheveux blancs et qui par charité ne dirait pas encore son *Nunc dimittis*, mais :

Si populo tuo adhuc sum necessarius, non recuso laborem. Hommage et reconnaissance au P. Conrard.

Honneur et reconnaissance au R. P. Michaux, second bienfaiteur insigne de Notre-Dame de Sion. Mgr Foulon disait à une supérieure générale : « Allez à Sion, installez-vous sur la sainte montagne, créez-y une de vos œuvres, je vous donne le terrain, car ce domaine m'appartient. » Les Sœurs viennent le visiter. Or, les Baillard venaient de disparaître : la colère de Dieu avait passé sur la montagne. C'était l'abomination de la désolation ! « Monseigneur, nous accepterions si avec cela vous nous donniez 50 000 francs..... » Elles refusèrent. Le P. Michaux était là. Il accepte. Il élève sur la colline la tour avec sa statue monumentale, l'enrichit de cloches magnifiques et puis il revêt l'église d'autels, bancs, chaire, vitraux, peintures murales qu'il aurait voulu voir résister à la désolante humidité de la montagne, enrichit le trésor de reliques précieuses qu'il va chercher même à Rome; il prépare la colline au pèlerinage et à ces magnifiques processions dont nous sommes fiers. Le P. Michaux avait acheté tout autour du plateau une large bande de terrain, afin qu'on fût chez soi et qu'on pût faire les processions à l'aise. Il restaura les bâtiments, y établit un juniorat pour les futurs missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Le P. Michaux a dépensé un demi-million et ses comptes étaient très en règle, 50 000 francs par an. Il a dû porter ailleurs son zèle. Il avait créé un juniorat qui a été comparé à un arbre grandissant dans une terre fertile, qui étend ses rameaux au loin, mais il fallait le nourrir.

Le P. Michaux est parti. Quel sera cet homme *per quem nec ales esurit :* c'est le P. Rey qui, sous ce rapport, a succédé au P. Michaux, qui s'est fait mendiant, quêteur, qui nous a nourris pendant et entre ses deux provincialats, et depuis, et jusqu'à ce jour. Il aime Sion d'un amour plus que paternel, et il pourrait nous dire : « Si vous ouvriez mon cœur après ma mort, vous y trouveriez profondément gravés ces mots : *Notre-Dame de Sion.* »

Monseigneur, je vous remercie de votre visite qui nous

honore et nous réjouit ; le quatrième bienfaiteur c'est vous, qui nous encouragez, qui venez nous fortifier, qui viendriez si volontiers vous reposer ici comme chez vous ; mais comment un évêque de Nancy pourrait-il se reposer, si occupé qu'il est par tant d'œuvres diverses : des enfants, des adolescents, des pauvres, des malades, que sais-je ? Hier, demain, ce sont des examens, des distributions de prix. Avant-hier, c'étaient les fêtes inoubliables du grand séminaire en l'honneur du bienheureux martyr Augustin Schœffler. Mais, comme le cœur de Monseigneur a dû être consolé ! Comme il se sentait heureux de nous tenir suspendus à ses lèvres, exaltant l'apôtre, le martyr, le triomphateur et planant si à l'aise dans ces hautes régions du zèle et du sacrifice ! Des soldats disaient de leur général : « Notre général est de grande stature. Il a six pieds ; mais aux jours de bataille, il a six pieds et un pouce. » Ainsi, l'autre jour, sous la chape et la mitre, se redressant sur son bâton pastoral, Monseigneur était comme de plus grande stature, c'était l'heure de la bataille, et comme le maréchal de Luxembourg, il avait six pieds et un pouce.

Mgr DONTENVILLE tient à honneur de remercier Mgr Turinaz, le T. R. P. Supérieur général et son délégué, le R. P. Provincial du Nord, le R. P. Supérieur et toute sa communauté.

L'évêque de Nancy se lève à son tour. Sa taille, comme le disait tout à l'heure le R. P. BRULÉ, a bien six pieds et un pouce :

TOAST DE MGR DE NANCY.

Il m'est impossible de garder le silence ; mais je me lève embarrassé et confus des choses aimables qui m'ont été dites : je ne les mérite nullement. Ce que je veux exprimer, c'est le témoignage de mon affection profonde pour la congrégation des Oblats de Marie Immaculée et pour Notre-Dame de Sion. Je suis venu souvent à Sion, trop rarement ;

parfois j'ai essayé d'y passer quelques jours dans la solitude : ces jours sont rares pour un évêque dans les temps où nous sommes.

Malgré mes voyages — je repars demain matin — je n'ai pas pu, et mon cœur me l'aurait reproché, je n'ai pas pu ne pas me rendre au désir du R. P. Brulé, des Pères de Sion et de leurs jeunes gens, et je suis venu assister aux noces d'or de Notre-Dame de Sion et du cher et vénéré P. Conrard.

Je ne veux pas reprendre ce qui a été dit. Quelqu'un voyant le P. Rey me parler à l'oreille disait : le P. Rey dit des malices, non le P. Rey ne dit pas de malices ; le P. Rey est trop bon, et comme ceux qui sont trop bons il est un peu aveugle ; voilà pourquoi son cœur, qui est excellent, vous a dit tant de bien de l'évêque de Nancy. Si je voulais dire tout le bien que je sais de lui, je n'y arriverais pas et l'humilité religieuse me l'interdirait.

Je suis très heureux de l'avoir vu : il est de ces missionnaires qui multiplient dans le monde entier les prodiges du zèle, de la charité, du dévouement et, quand il le faut, de l'héroïsme. Il appartient à cette société des Oblats de Marie Immaculée que Dieu a bénie si merveilleusement. Franchissant les limites de la Provence, passant les frontières de la France, elle s'étend maintenant dans l'univers entier, depuis l'Afrique du Sud jusqu'aux extrémités du Nord. Ils vont, ces Oblats, dans ces déserts glacés porter la flamme de leur zèle ; *ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur*, ce feu qui fait fondre toutes les glaces.

Nous avons vu ici plusieurs de ces évêques missionnaires. Il en est un qu'on nomme l'évêque « pouilleux » : c'est son titre de gloire ; voilà l'évêque qui se donne à tous ; voilà la démocratie, le zèle, le triomphe de la charité apostolique. Le P. Brulé disait un jour qu'il n'y avait pas de fête à Sion sans le soleil et Mgr de Nancy. Nous n'avons pas le soleil, mais nous avons le toast du P. Brulé, et je puis dire qu'il n'y a pas de fête à Sion sans un toast aimable du P. Provincial. Nous sommes heureux de l'avoir gardé au milieu de nous.

D'ailleurs, il est remplacé par le P. Falher, qui garde la tradition de la maison.

Je ne veux pas oublier ces Pères de diverses provinces, ces prêtres de différents diocèses. Ils savent combien nous sommes heureux de les voir à nos fêtes. Je les remercie d'être venus si nombreux donner un témoignage de leur reconnaissance à l'égard des missionnaires si bons, si dévoués, qui font tant de bien, et entre lesquels et le clergé il n'y a vraiment qu'un cœur et qu'une âme.

Toutes les joies du jubilé au P. Conrad ! Il sait avec quelle affection je l'ai retrouvé à Sion. S'il a parcouru souvent le diocèse, j'ai un reproche à lui faire, c'est de n'être pas venu assez souvent frapper à la porte de l'évêché.

En terminant, je redirai les derniers vers qu'on vient de chanter et que je crois vrais :

J'ai mon cœur, c'est suffisant,
Et celui-là ne vieillit guères
Comme au printemps,
A septante-huit ans.
Il vit toujours plein de jeunesse
Et plein de tendresse
Pour mes cousins
Et pour mes chers Lorrains.

La Chorale se groupe alors devant la table jubilaire, et pinçant sur des mirlitons de cuivre un air de Louis Gann, nous donne une poésie due à la verve du P. Lejeune, professeur de rhétorique. C'est la légende du Père missionnaire.

Le dernier couplet enlevé, un nouveau club se reforme en un clin d'œil, et le P. Balland, qui n'oublie pas l'Amérique, fait déchirer la salle de « hip, hip et hourras canadiens » en l'honneur de nos illustres hôtes et du bon P. Conrard.

— On se croirait à l'Université d'Ottawa, disait le R. P. Lefebvre, ancien provincial du Canada.

Mais le vrai mot de la fin fut cette phrase du R. P. Rey, que nous avons écrite en lettres d'or dans nos archives. « Cette fête est pour moi une des plus belles pages de l'histoire de la Congrégation. »

. . . .

La fête était finie. Une heure après, il ne restait plus sous cette tente, dont la construction coûta tant de sueur et tant de clous, que le parfum de cordialité qui s'exhale toujours de ces réunions que préside la charité.

« La fête était finie. » Oui, la fête officielle ; mais la fête du cœur voulait son lendemain. Elle l'eut gai et vraiment joyeux.

Le R. P. Supérieur ne voulut pas laisser partir le R. P. Assistant général sans lui exprimer encore une fois ses remerciements.

Un élève de rhétorique se fit ensuite l'interprète de tous les junioristes auprès du bon P. Rey.

Rien ne manqua à ce petit discours, fort bien assaisonné de toutes les précautions oratoires, et cette éloquence de vingt ans fut généreusement et royalement payée.

Les professeurs avaient eu une promenade comme cadeau : Mattaincourt et le bon Père ; les élèves eurent le leur : Domrémy et Jeanne la Pucelle.

Le R. P. Rey nous fit ses adieux en Père qui n'oublie personne et nous promit, à son retour à Paris, de raconter au chef de la famille tout ce qu'il avait vu de beau et de consolant à Sion, ce jour du 27 juin 1900.

Lionnet, o. m. i.

RAPPORT

SUR

LA MAISON DU NOVICIAT SAINT-JOSEPH AU BESTIN (BELGIQUE).

Origines de la maison. — Description du site. — Aménagement du château. — Vie du noviciat. — Vocations. — Visites.

Un vœu de nos anciennes annales était que chaque maison vînt raconter, dans leurs feuilles, ses origines, et écrire ainsi une nouvelle page de notre histoire. Le présent rapport répond à ce vœu.

Née, il y a quatre ans, la maison du Bestin vient causer avec ses sœurs plus âgées, répandues dans le monde entier; elle veut leur raconter sa naissance et sa croissance, leur décrire sa physionomie, leur parler de ses amis et de ses visiteurs, de ses joies et de ses espérances. Elle vient babiller un peu, assez sérieusement cependant pour ne pas se faire taper sur les doigts par tant de bons missionnaires pour qui le temps est d'un si grand prix.

Notre Congrégation avait vu s'étendre ses rameaux jusque par delà les océans : l'Indien, le Cingalais, le Cafre, avaient reçu nos missionnaires dans leurs huttes de branches d'épinette ou de feuilles de cocotier; ceux-ci s'étaient même bâti, en quelques endroits, de magnifiques établissements, et en Belgique, nous ne possédions pas la plus modeste maison; pas une graine de l'arbre n'était tombée sur ce sol pour y produire quelque rejeton, sur ce sol mieux préparé que tout autre à recevoir cette semence, puisque la terre de Belgique est la même que la terre de France. Nous devions passer en ce pays; la logique le disait, le cœur de notre vénéré fondateur y aspirait : « J'aime tant les Belges ! écrivait-il un jour

au P. Richard, maître des novices, dites-le bien au P. Vandenberghe. Combien je désire voir la Congrégation se fixer dans ce pays si fécond en vocations!... »

Mgr de Mazenod fit deux tentatives pour établir les Oblats en Belgique. Le T. R. P. Fabre recueillit ce vœu de notre bien-aimé Père et fondateur comme un testament confié à son zèle et à son amour et demanda souvent à Dieu de pouvoir le réaliser, mais il mourut sans avoir eu cette consolation : l'heure de la Providence n'avait pas encore sonné.

Elle arriva enfin et dans des circonstances qui la firent reconnaître : le bien sortit de l'épreuve. Le vent de la persécution arracha au vieux tronc un de ses plus beaux rameaux : le scolasticat d'Autun dut, en 1880, se réfugier en Irlande, pour passer de là en Hollande, puis en Belgique, en 1895, date où il se fixait définitivement à Liège. Mais ce n'était pas assez pour la Belgique de nous offrir l'hospitalité de son sol; elle voulait nous donner de ses fils : le projet d'un noviciat belge fut mis en question.

Le R. P. Delouche fut l'ouvrier du bon Dieu. Il songea d'abord au château de Bure, situé à dix kilomètres de la maison du Bestin. Le bâtiment, un antique manoir, pesamment dressé sur les quatre côtés d'une vaste cour, présentait le double avantage d'un facile aménagement et de communications aisées. Divers motifs firent renoncer à cette vue. Le château de Bure est aujourd'hui l'abri des RR. PP. Augustins de l'Assomption qui, persécutés eux aussi, sont venus à leur tour demander à la Belgique la pierre où l'exilé puisse reposer sa tête.

C'est alors que la Providence fit rencontrer au R. P. Delouche, dans un de ses voyages, M. Wégimont, riche négociant d'Anvers et chef d'une de ces belles familles dont l'éloge a été fait depuis longtemps par nos saints

livres. M. Wégimont nous offrit la jouissance de sa magnifique propriété du Bestin. Le R. P. Delouche se saisit de l'offre à l'intention du futur noviciat. Le T. R. P. Soullier approuva et fit connaître sa volonté expresse de travailler à l'établissement de cette maison. Le R. P. Favier, provincial du Nord, se mit à l'œuvre. Rome, consultée, donna pleine autorisation et délégua l'évêque de Namur, Mgr Decrolière, pour s'assurer que toutes les conditions canoniques étaient remplies. A l'unanimité des voix, le R. P. Barbedette, vicaire à Notre-Dame de Talence, fut choisi comme supérieur. L'inauguration de la nouvelle maison fut fixée au 26 juillet 1896.

Le R. P. Rey, supérieur de la maison de Notre-Dame de Pontmain, délégué par le R. P. Provincial pour l'inauguration, reçut à Paris les indults apostoliques qu'il fit viser à la chancellerie de Namur, en se rendant au Bestin. Le matin du 25 juillet, dans la chapelle du château, après le chant du *Veni Creator*, le R. P. Rey annonçait, au nom du Souverain Pontife Léon XIII et du supérieur général et par délégation du R. P. Provincial, que le noviciat Saint-Joseph était à partir de ce jour ouvert et établi dans le château du Bestin. Il était dès lors composé de trois novices transférés du noviciat d'Angers, d'un novice transféré du noviciat de Saint-Gerlach, en vertu d'indults apostoliques requérant leur plein consentement, d'un novice scolastique et d'un novice convers qui prirent l'habit en ce même jour.

Le noviciat est situé à la limite de la province de Namur. La station de chemin de fer la plus proche est Grupont, à 13 kilomètres, distance qui constitue le principal inconvénient de la maison. Un chemin de fer vicinal ou tram nous sert pendant 5 kilomètres, de Grupont à Tellin, en passant par Bure. Au sortir de Tellin, il faut gravir une montagne : le piéton prend un sentier abrupt,

la voiture suit une longue côte. Arrivé tout au sommet, prenez le temps de contempler le magnifique panorama qui est là sous vos yeux. On dit qu'il fait songer à celui dont on jouit du plateau de Notre-Dame de Sion. Derrière vous : à gauche, d'immenses ondulations de terres couvertes de forêts rappellent à l'œil le remous des eaux après le passage d'un gros navire dont le sillage est déjà effacé ; à droite, les ondulations du terrain se continuent moins prononcées, et, quand juillet a ses épis dorés, on dirait une fine étoffe de drap d'or mollement étendue ; à gauche, dans le feuillage, se dressent les tours blanches du château du roi, loué à des hôteliers ; plus près, un fort mamelon au milieu d'un plateau sous lequel gronde la Lesse, dans les fameuses grottes de Han ; à droite, des villages avec la flèche élancée de leur église et les toits ardoisés de leurs maisons. L'horizon est immense. Devant vous, la vue est arrêtée par un long ruban de forêt ; entre la forêt et vous un vaste plateau cultivé : sa déclivité à droite va lentement chercher le fond d'une vallée où se nichent plusieurs villages, entre autres celui de Resteigne, commune à laquelle appartient notre maison. A gauche, la déclivité est plus rapide et se termine à une vallée traversée par la ligne du chemin de fer. L'autre versant est abrupt; il porte à son sommet le beau château de Mirwart avec ses trois cent soixante-cinq fenêtres. Plus en arrière, le village d'Awenne gracieusement niché dans la verdure et qui nous a donné le R. P. Pescheur, missionnaire au Texas. Si la vue n'était pas arrêtée de ce côté par les arbres qui ferment l'horizon, on pourrait découvrir plus au loin la basilique de saint Hubert, le patron des Ardennes; de nombreux pèlerins y affluent à certaines époques de l'année, pour se faire préserver de la rage par l'application sur le front d'une parcelle de l'étole que le saint

reçut du ciel. Enfin, sur votre droite, tout à fait à l'horizon, l'on aperçoit les collines frontières de la France, le territoire de Givet; un cœur français, après avoir laissé la frontière depuis quatre ou cinq heures de chemin de fer, est doucement étonné que la terre de France soit encore si près, et que la brise, qui caresse maintenant son visage, fît frémir tout à l'heure les feuillages que l'on peut distinguer sur les sommets désignés. Un seul regard suffit pour reconnaître que le pays est pauvre comme agriculture : peu de terres cultivées, beaucoup de terrains vagues où paissent, parmi la bruyère et le genêt, quelques rares troupeaux de moutons.

Le plateau cultivé est vite traversé et l'on entre dans la forêt : la route s'y enfonce en ligne droite, formant une allée à très belle perspective. Au bout de l'allée, à droite, avant de descendre du plateau, on a le chemin du château, qui, après 1 500 mètres, se bifurque en deux allées conduisant, l'une au «château», l'autre « au vieux château ». Suivons la première. Le château apparaît tout à coup à quelques mètres, au milieu d'une éclaircie. Avec ses murs roses, son toit violet et ses encadrements en pierre jaunâtre, le bâtiment se fond harmonieusement dans le vert du feuillage et l'azur du ciel : l'œil est immédiatement charmé. La simplicité des lignes de son architecture, sa masse imposante, ses larges fenêtres donnent au château ce caractère de dignité et de grandeur qui est celui de la nature sauvage où il se trouve. Dans la construction même, il y a comme ce sourire calme et délicieux de la paix et du recueillement de la grande nature et des thébaïdes; le chant d'un oiseau, l'épanouissement d'une fleur, les notes pieuses d'un cantique ou la psalmodie de l'office divin viennent ajouter à ce sourire la grâce et l'irrésistible attrait. Pas

de barrières, pas de murs à cette solitude religieuse ; les grands bois forment son enceinte jusqu'à une bonne lieue à la ronde et leurs sentiers ne sont guère fréquentés que par le cerf et le sanglier ; seule la cognée du bûcheron vient rompre le chant monotone du vent dans le feuillage. Un air pur, respiré à 400 mètres d'altitude, un climat dont les charmes printaniers font oublier les rigueurs de l'hiver, achèvent de captiver tous vos sens et de vous pénétrer jusqu'à l'âme.

Le château se compose d'un bâtiment à deux faces, flanqué de deux ailes : l'aile de droite, la plus petite, de trois à quatre mètres, a pour longueur la largeur du grand bâtiment ; dans l'encoignure de l'aile gauche et du bâtiment, une tour ; à l'extrémité de l'aile gauche et perpendiculairement, la chapelle. Les armes de l'ancien châtelain ressortent vivement en sculpture au-dessus de la porte d'honneur. Plus modestes, les armoiries de Mgr DE MAZENOD sont tracées au pinceau au-dessus de la petite porte de la tour : c'est le moi qui s'étale et le moi qui se cache, le moi de l'or et le moi de la pauvreté. « Je me suis donné ceci », dit la grande armoirie, tandis que la petite armoirie semble murmurer le *Deus nobis* de Mélibée.

Montons les quelques marches du perron et regardons la propriété : en face, un champ d'avoine, une pelouse, un bassin converti en parterre, puis la cour d'honneur où cinquante novices pourraient jouer aux barres ; sur la gauche, au milieu des arbres, le jeu de croquet avec une grande charmille.

Franchissons la porte d'honneur. Dans le vestibule, trois grandes portes donnent accès sur trois salles : la bibliothèque, le salon et le réfectoire. Ces deux dernières salles ouvrent, l'une sur la salle des exercices (l'ancien boudoir), l'autre sur la salle de récréation

(l'ancienne salle d'armes), qui occupe à elle seule toute l'aile droite. Le réfectoire communique avec la dépense, puis avec la cuisine. Chaque salle est vaste, largement aérée. La chapelle est gothique et petite, pieuse et charmante. On y est bien. Notre-Dame de Pontmain y préside, et pour cause. La chapelle possède une tribune et une sacristie assez grande pour lui servir d'écrin. L'escalier d'honneur conduit au premier ; l'escalier de la tour, au premier et au second. Le corridor du premier court de la muraille extérieure de l'aile droite jusqu'à la porte qui donne sur la tribune. Treize chambres ou salles ouvrent sur ce corridor. Tout est grand, vaste. En arrivant ici, la pauvre régularité a dû plier le dos devant l'impassible force des choses. Le charme austère de l'*angustis cubiculis humilis respondeat supellex* n'existe pas : l'humble mobilier se perd dans les coins de vastes chambres. On peut d'autant mieux contempler sa pauvreté !

Au second étage, deux corridors parallèles et onze chambres, beaucoup plus modestes et servant de dortoirs.

Descendons au salon. On passe de plain-pied sur une spacieuse terrasse. Devant s'étend une pelouse pour le foot-ball. Là encore, comme devant la maison, comme là-bas à droite, l'esprit de pauvreté a rogné la pelouse et en a transformé une bonne partie en champ. Comme horizon, une montagne couverte de forêts. Au pied de la montagne, les méandres capricieux d'une vallée ; dans la vallée, un gros ruisseau ; le gros ruisseau alimente trois lacs : le lac Habay, le Petit Lac et le Grand Lac (deux mares et un étang). Le Grand Lac est beau, et si l'on pouvait y lancer une barque !... La prudence des supérieurs redoute l'*apparent rari nantes*. A plus tard les essais de canotage !... On prend ses bains dans le Petit

Lac. Le lac Habay est plus profond : c'est lui qui fournit l'eau au château, à l'aide d'un bélier ; en hiver, on y fait de bonnes parties sur la glace. Au bord du Grand Lac, sur le coteau qui porte le château, un bois de sapins répand son haleine odoriférante et saine.

Nous avons nommé, au commencement de cette description, « le vieux château ». Cette construction, vaste aussi, était un simple pied-à-terre pour le temps de la chasse, avant la construction du « château ». Il rappelle, par l'architecture, le chalet suisse, mais n'en a pas les légères proportions. Les bâtiments forment un grand rectangle auquel on a enlevé un de ses côtés. Le vieux château a été déserté par la plupart de ses hôtes : les chevaux, les poules, les porcs, les bestiaux se sont presque tous transportés à l'orphelinat. Les ateliers qui y étaient établis ont suivi le même chemin. Que fera-t-on du « vieux château » où se perd notre petite basse-cour? Un scolasticat pour les premières années? une maison de campagne? Attendons.

Nous nous sommes attardés beaucoup à la description de notre solitude. Mais n'est-ce pas au physique de l'enfant que l'on s'attache quand on veut parler de lui? Va-t-on parler de ses œuvres, de ses exploits? Non. On peut tout au plus s'entretenir de ses aptitudes et de ses premiers bégayements. Modestes ont été nos commencements.

L'âme du Bestin a été le R. P. Barbedette, au zèle de qui il avait été confié; c'est lui qui a créé l'organisation et la vie matérielle de cette maison perdue au milieu des bois, tout en posant dans notre ferme et notre juniorat de Frères convers les bases de l'orphelinat Sainte-Anne, œuvre sur laquelle il a transporté toute son activité. Il ne reste plus au château que le noviciat, sous la

direction du R. P. Sachot. Le juniorat de Frères convers y avait vécu huit mois; la ferme avait commencé en même temps que le noviciat et était allée en progressant avec les années. Leur histoire se rattache à celle de l'orphelinat, et nous n'en dirons rien ici.

Le noviciat comptait, à l'origine, 5 novices scolastiques et 1 novice convers. La moyenne des années suivantes a été de 11 ou 12 novices. Le noviciat belge n'a pas encore répondu à notre attente ; les vocations sont loin de donner un chiffre satisfaisant. L'heure de la Providence n'a pas encore sonné, sans doute ; sachons l'attendre patiemment, comme nous l'avons fait pour la création de cette maison. On parle d'établir un juniorat en Flandre : c'est peut-être là le canal par où le bon Dieu veut répandre ses bénédictions sur nous et nous faire participer aux trésors de dévouement et de sacrifice que la Belgique prodigue pour la cause de Dieu. Les Frères convers se présentent relativement en plus grand nombre que les Frères scolastiques ; ils nous arrivent surtout du pays flamand. La plupart des novices scolastiques viennent de France. Deux junioristes de Sion ont fait leur rhétorique au Bestin, sous la direction du R. P. Bernard, Auguste.

Le maître des novices rend bon témoignage de la piété et de la régularité du *pusillus grex* confié à ses soins. Tous s'appliquent dans la solitude des grands bois, si favorable au recueillement, à devenir de vrais Oblats de Marie Immaculée, et se montrent avides d'entendre parler de la Congrégation qu'ils chérissent comme une tendre mère.

La maison du Bestin, pour reconnaître l'insigne bienfaisance de M. Wégimont, s'est chargée cette année de l'éducation de deux de ses enfants, Joseph et Pierre. Le R. P. Poulenard est leur professeur. Nous lisons dans

les vieilles chroniques, que beaucoup de nobles jouvenceaux faisaient dans le cloître l'étude de la religion, qu'ils devaient défendre plus tard la lance au poing, aussi bien que l'apprentissage de la charité envers le prochain pauvre et faible, fine fleur de la vertu du chevalier. Que ces deux enfants soient fortement trempés comme les héros de nos croisades! Bon sang, d'ailleurs, ne saurait mentir!

La vie publique de notre maison se réduit à peu de chose. Ce ne sont pas cependant les bienveillances qui nous ont manqué. Dès les premiers jours du noviciat, Monseigneur de Namur et son clergé nous ont prodigué des témoignages d'estime. Lors de l'inauguration, Mgr Decrolière donna au R. P. Rey l'assurance de son approbation pleine et entière et de ses meilleures dispositions à l'égard de la nouvelle fondation. « La conversation, dit le R. P. Rey à l'occasion de sa visite à l'évêché, se prolongea avec une sorte d'intimité qui dilatait les cœurs. Monseigneur parla du cardinal Guibert mieux que n'aurait pu faire un Oblat. Je me permis d'offrir à Sa Grandeur l'envoi d'un exemplaire de la *Vie* publiée par M. l'abbé Paguelle de Follenay... Le R. P. Barbedette obtint de Sa Grandeur toutes les faveurs désirables. » Ces bonnes dispositions ne se sont pas relâchées un moment ; quand la maladie eut annihilé l'énergie de ce prélat, ce fut dans la retraite du Bestin qu'il vint offrir à Dieu le sacrifice des longues souffrances qui ne devaient finir qu'à son lit de mort. Son éminent successeur, Mgr Heylen, a recueilli de son cœur ce patronage si bienveillant pour les Oblats. Monseigneur a présidé à l'inauguration de l'Orphelinat Sainte-Anne.

Lorsque, après la mort de Mgr Decrolière, le fardeau du beau diocèse de Namur retomba sur les épaules de

M. le chanoine Charlier, vicaire capitulaire, ce fut encore au Bestin que le vénérable ecclésiastique demanda, huit jours durant, le calme de la solitude.

Les curés des environs sont autant d'amis et quelques-uns de vrais Oblats de cœur. Ils aiment à nous visiter, particulièrement aux jours de retraite du mois : tout en recueillant leur âme, ils se retrempent dans leurs sentiments d'amitié et de confraternité.

Le peuple aime les Oblats, qu'il a l'occasion de voir de près dans les confessions, sermons et retraites que nous demandent les pasteurs. Le *Codex historicus* ne signale qu'une mission et un retour de mission dans la paroisse de Smuids : ce travail fut accompli par les RR. PP. Barbedette et Lion, de la maison de Liège. Nous desservons la chapellenie de Belvaux, annexe de la paroisse de Resteigne. Le R. P. Erhard, *socius* du R. P. Barbedette à l'orphelinat, remplit les fonctions de chapelain.

Depuis la récente persécution subie par les Augustins de l'Assomption, nous avons ces révérends Pères pour voisins. Ils ont établi leur scolasticat à Bure. Dans une première visite, le R. P. Ephrem, supérieur, a accepté l'invitation que nous lui faisions de mêler nos voix aux voix des scolastiques: ne sommes-nous pas les enfants d'une même Mère? Toute la communauté est venue, en corps, au Bestin, dans le courant de juillet. Le R. P. Bailly, Emmanuel, procureur de sa Congrégation à Rome, a accompagné le R. P. Ephrem à l'inauguration de l'orphelinat. C'est à charge de revanche.

Revenons au sein de la communauté. Nos fêtes religieuses, pieuses dans leur modeste pompe, sont aimées dans leur simplicité et leur intimité : les âmes et les cœurs y font seuls merveille. Plusieurs de ces fêtes nous

ont laissé dans la mémoire ce souvenir rafraîchissant que l'âme se plaît à faire revivre. Signalons nos oblations, la première messe du R. P. Pescheur, l'installation de la statue de Notre-Dame de Pontmain dont le récit a été fait dans les annales du pèlerinage par le R. P. Barbedette, et enfin la fête du 17 janvier 1900, rapportée dans les mêmes annales.

Chaque visite reçue de nos supérieurs ou de nos Pères a été aussi pour nous une douce fête. Remarquons entre autres, les visites de nos bien-aimés PP. Généraux, les TT. RR. PP. Soullier et Augier; celles des RR. PP. Provinciaux, les RR. PP. Favier et Brulé. Notre bon P. Provincial est, à chaque fois, de plus en plus ravi du Bestin. Notons encore les RR. PP. Rey, Lémius, Joseph, Mgr Dontenville, les membres du conseil provincial tenu le 18 juillet 1900; enfin, le R. P. Lacombe, qui est venu nous arracher des larmes dans ses causeries et qui, se croyant dans les bois de l'Alberta, voulait jeter sa tente entre quatre arbres pour faire huit jours de retraite. Beaucoup de noms échappent à notre mémoire; nous ne les bénissons pas moins. Les deux premières années du noviciat, les scolastiques de Liège sont venus passer leurs vacances à l'ombre de nos bois. Des Pères de Liège et de Sion y viennent chaque année à la même époque. Ils sont toujours reçus avec joie : plus il y a de cœurs, plus il y a de charité.

Voilà le Bestin avec ses sourires, son ébauche d'œuvres et ses jours heureux. S'il y a eu des jours tristes et des larmes, c'est la part de Dieu. Qu'il plaise à la Providence de nous envoyer des vocations et d'étendre un peu nos travaux apostoliques, et nous aurons ici une de nos plus belles maisons. La prière force le Ciel : prions !

PROVINCE DU CANADA.

MAISON DE QUÉBEC.

RAPPORT DU R. P. DROUET AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Améliorations à l'église, aux écoles ; installation de la lumière électrique.— Noces d'or des RR. PP. Grenier, Royer, Babel, Arnaud.

Souvent déjà, depuis quelques années, les *Missions* ont inséré des récits de noces d'or, et le numéro de septembre offre aux lecteurs trois fêtes de ce genre. Rien d'étonnant à cela.

A mesure que la Congrégation s'éloigne de son berceau et se développe, ses enfants se multiplient et ses aînés avancent en âge. Honneur à ces anciens du sanctuaire qui comptent cinquante ans de travaux au service de la Congrégation, à la sanctification des âmes !

Les annales, quand elles en auront connaissance, se feront volontiers l'écho de tous les jubilés, de toutes les noces d'or d'oblation et de sacerdoce. Ce seront leurs plus belles pages.

Saint-Sauveur de Québec, 10 août 1900.

La maison de Saint-Sauveur de Québec occupe tellement ses sujets, que le temps de prendre la plume et d'écrire des rapports intéressants nous manque, à notre grand regret. Toutefois, des circonstances exceptionnelles nous déterminent à vous adresser ce compte rendu ; puisse-t-il vous intéresser !

Notre communauté dessert ici le faubourg de la plus ancienne ville du Canada. Nous ne sommes annexés à Québec que depuis douze ans ; cette situation a longtemps expliqué l'infériorité physique et morale de notre paroisse, mais nos Pères se sont dévoués depuis 1853

avec tant de zèle et de persévérance que, sous le rapport spirituel, elle passe pour modèle et reçoit souvent les chaudes félicitations de l'autorité diocésaine.

Depuis le dernier rapport écrit par le R. P. Grenier en 1888, des améliorations ont, chaque année, ravivé la vie de notre paroisse. En 1887, l'église avait été peinte et décorée ; restait à y placer cinq tableaux sur toile, grands de 21 pieds carrés, faits en Allemagne par un artiste québecquois, M. Huot. C'est le même qui a représenté au-dessus du maître-autel Notre-Seigneur assis sur les nuages et accueillant, pour les soulager, toutes les misères de l'univers : ce tableau contient environ cinquante personnages de grandeur naturelle. A droite et à gauche de l'autel, deux autres tableaux : du côté de l'évangile, *la Dispersion des apôtres;* du côté de l'épître, *la Récompense décernée aux missionnaires.* L'artiste a fait entrer en scène Mgr de Mazenod et le R. P. Flavien Durocher, premier supérieur et premier curé de Saint-Sauveur. Le transept est orné de deux riches toiles de 15 pieds sur 18 : sur l'une est peinte la *Naissance de Jésus-Christ;* sur l'autre, sa *Résurrection.* Entre chaque fenêtre des galeries, vingt tableaux en grisaille représentent la *Vie de Notre-Seigneur.* Sous les galeries, les fenêtres se répètent, et entre les vitraux nous avons placé un beau chemin de Croix en relief, décoré avec goût et d'un très bel effet.

L'embellissement de l'église paroissiale réjouissait notre population et augmentait sa piété. Un grand malheur vint, en mai 1889, plonger la moitié de notre paroisse dans la tristesse. Un immense incendie consuma 470 maisons et jeta 900 familles sur le pavé. La cité et le gouvernement de la province de Québec se montrèrent très généreux. Les habitations ont été reconstruites, et mieux et aussi nombreuses.

Des améliorations ont été réalisées dans nos institutions scolaires. Nos religieuses enseignantes ont une moyenne de 1 000 élèves ; une maison de communauté a été construite et vingt et une classes peuvent désormais se réunir dans le local de l'école, consacré uniquement à l'enseignement.

Les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle ont reçu la même faveur. Leurs élèves atteignent aussi le chiffre de 1 000 ; nous leur avons construit une belle résidence de 78 pieds de longueur sur 60 de largeur, à cinq étages. Le rez-de-chaussée forme un seul appartement, disposé de manière à servir de chapelle et de salle de séance publique.

Libres du côté de nos écoles, nous avons pensé à finir le clocher de notre église. Il s'élève sous forme de tour à 215 pieds de hauteur. Son élégance et notre bourse eussent gagné à l'ériger plus svelte et moins compliqué. L'idée préconçue de le couronner par une statue du Sacré-Cœur fit renoncer à l'économie et sacrifier le goût architectural.

Un square de 200 pieds carrés s'étale devant l'église ; il est planté d'une cinquantaine de grands et beaux arbres. De chaque côté de l'église, nous avons aussi un parterre de 20 pieds de largeur, gazonné et planté. Nous avons entouré ces lieux de promenade d'une solide et élégante grille en fer, posée sur des colonnes en pierre. Entre le square et l'église, un perron de 200 pieds de longueur sur 40 de largeur, pavé de dalles en pierre, avec des gradins pour la pente du terrain, et trois perrons distincts devant les trois grandes portes de la façade. C'étaient des améliorations trop dispendieuses pour une année, nous dûmes attendre quelque temps pour les continuer.

Une réparation s'imposait : l'incendie, en 1866, avait

noirci les murs de notre église et le contraste entre la partie ancienne et la nouvelle demandait à disparaître. Afin d'empêcher les pierres calcinées de boire l'humidité, et pour donner une teinte partout uniforme, nous avons fait peindre tout l'édifice couleur de pierre. Cette toilette a rajeuni notre église et conservera les murs des intempéries rigoureuses du neigeux et glacial climat du Canada.

A peine ce travail était-il achevé qu'une cloche se brisa. Le Supérieur n'en fut pas fâché : il désirait installer à Québec des cloches de MM. Paccard, comme il avait jadis fait pour le beffroi de notre église de Montréal. Bientôt les pourparlers avec ces habiles fondeurs d'Annecy réussirent à nous procurer sept cloches : *do*, *mi bémol*, *mi naturel*, *fa*, *sol*, *la*, *do*. Nous avions une magnifique sonnerie joyeuse et une sonnerie funèbre encore plus vibrante, car notre plus belle cloche est le *mi bémol*, quoique le *do* le surpasse en poids et en sonorité.

Un reproche nous fut adressé : les pauvres n'avaient pas accès au gros carillon, trop coûteux à mettre en branle ; nous avons peu après ajouté le *si* et le *ré*, nous possédions dès lors un gros et un petit carillon de chacun quatre cloches, à la portée de toutes les bourses. L'amour des cloches est très prononcé à Québec ; aux services pour les défunts, les familles en réclament d'ordinaire trois, souvent quatre, quelquefois même cinq : *do*, *mi bémol*, *fa*, *sol*, *do*. C'est superbe d'onction et de retentissement.

Cette musique aérienne est si harmonieuse que, d'un côté, les religieuses de l'hôpital général sortent souvent dans leur jardin pour entendre nos *paccardines*, et, de l'autre côté, les prêtres d'un presbytère voisin laissent tout pour gagner la galerie de leur maison et tendre l'oreille aux harmonies de nos savoyardes. Nos fidèles

sont fiers de leur carillon, se groupent autour de leur église, et quand de graves raisons les forcent de s'éloigner, ils ont le cœur endolori de la privation de leur Saint-Sauveur et des chanteuses de leur beffroi.

Le zèle de l'église paroissiale ne nous a pas fait négliger notre chapelle des congréganistes, consacrée à Notre-Dame de Lourdes. Construite en 1879, elle n'avait subi aucune réparation et les murs étaient noircis par la chaleur humide qui se dégage des fournaises à l'eau chaude. Un peintre habile a su mêler avec art le blanc au bleu et à l'or, et lui donner un cachet de pieuse et belle simplicité. Le rocher, toujours en bon état, fait bien ressortir la grande Vierge de 9 pieds de hauteur et l'autel en imitation de marbre blanc. Les 400 lumières électriques éclairent abondamment les réunions du soir de nos congréganistes et des tertiaires, hôtes exclusifs de ce sanctuaire.

Nous crûmes devoir orner un peu notre chapelle du cimetière, lui procurer un modeste clocher avec une cloche de M. Paccard et réparer les murs intérieurs et l'autel funéraire. Les fidèles ont tellement apprécié cette restauration qu'ils nous ont demandé d'y célébrer une messe chaque dimanche pour les paroissiens de la campagne et des environs. Impossible de nous rendre à leur désir. On insista et l'on fit intervenir l'administration diocésaine. Le résultat fut la division de notre paroisse : 3 700 âmes nous furent enlevées. Ce partage est un soulagement, car il nous reste encore 13 200 âmes, 9 500 communiants et 2 300 élèves dans nos écoles.

L'état prospère de notre église intriguait nos voisins ; c'était d'autant plus extraordinaire que nos fidèles sont les plus pauvres de la ville. L'existence de nos congrégations parut l'explication de notre bien-être et toutes les autres paroisses résolurent d'avoir aussi des Congréga-

tions d'hommes, de jeunes gens, de dames, de demoiselles et un tiers-ordre. Cette mesure n'a guère entravé la prospérité de nos œuvres.[7]

Une grande circonstance nous a confirmé l'estime et les sympathies de tous. Les RR. PP. GRENIER et ROYER de Saint-Sauveur, puis les PP. ARNAUD et BABEL de Betsiamits avaient atteint cinquante années de vie religieuse et sacerdotale. La piété filiale de leurs confrères et de nos fidèles souhaitait une grande démonstration. Les préparatifs ont consisté à compléter la parure de notre église. Nous avons confié à un peintre de Montréal le décor des vitraux de la nef et des galeries et même des cinq entrées. Soixante-six personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament figurent dans nos fenêtres. Les modèles ont été préparés à Paris et l'exécution accomplie à Montréal. Nous dûmes, afin de ne pas nuire aux tableaux de notre église, adopter pour les vitres la couleur jaune d'or plus ou moins foncée, et les saints, de grandeur naturelle, ont été peints en couleur brune que le feu a rendu inaltérable. L'encadrement varie à chaque vitrail; les armes du Pape, de l'archidiocèse et des Oblats décorent les cinq portes d'entrée. Sans doute le travail n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est un bon ouvrage, rien ne choque le goût le plus exigeant, et l'ensemble produit une lumière favorable aux peintures murales.

En fait de lumière, nous n'avions jusqu'à ce jour que le gaz avec les becs Auer.

Nous étions abondamment pourvus, mais nous ne manquions parfois ni de fumée ni d'odeur nauséabonde. Nous avons résolu d'installer la lumière électrique : 350 lampes de 5 chandelles ornent l'autel; l'inscription : *Mon Jésus, miséricorde*, surmonte le maître-autel avec 225 lampes également de 5 chandelles; enfin le chœur, la nef, les galeries, les jubés et les vestibules sont

illuminés sans parcimonie comme sans exagération. La prudence nous obligea à nous procurer des *gaze-liers électriques*, c'est-à-dire des appareils qui peuvent fournir la lumière électrique, et à défaut de l'électricité sujette à des disparitions subites, des becs de gaz en nombre suffisant. Les fidèles furent ravis de cette innovation, et les visiteurs, prêtres, évêques et laïques, ont admiré le bon goût de notre distribution de la lumière. Le maître-autel surpasse tout, comme il convient à ce point central de toute l'église catholique. A la vérité, nous avons eu le bonheur de trouver un artiste qui a réussi à imiter un marbre aux teintes les plus riches, et a renouvelé les nombreuses dorures avec beaucoup de talent. Enfin, les bas-reliefs du chemin de la croix étaient encadrés misérablement, surtout avec mauvais goût; un encadrement en chêne sculpté et d'un dessin parfait fut exécuté, et des filaments d'or délicatement disséminés donnent un nouvel aspect à nos stations. Le même travail fut accompli à l'égard de nos quatre bénitiers.

L'église était préparée, la fête de nos vénérés jubilaires pouvait être fixée. Il y eut des va-et-vient ennuyeux, les travaux étaient parfois contrariés, enfin, on adopta pour date le 29 et le 30 avril avec le 1er mai, et les invitations furent lancées en conséquence. Il fallait nous borner à 50 étrangers : le presbytère, même agrandi de la résidence des Frères des écoles chrétiennes, est assez restreint et les 80 chambres, mises à notre disposition par nos fidèles, n'élargissaient pas notre réfectoire, ni la chapelle, ni la salle de communauté. Trois jours de fête étaient nécessaires : le premier pour les paroissiens, le second pour nos 2 300 écoliers et le troisième pour les prêtres nés à Saint-Sauveur et le clergé empêché de venir les deux premiers jours.

Nous sommes arrivés au 28 avril, au soir : la communauté et les Pères des diverses maisons du Canada et des Etats-Unis, même de Saint-Albert, se réunissent dans notre grande salle.

Le T. R. P. Jodoin, notre provincial, inaugura la fête du cinquantenaire par une adresse remarquable de délicatesse et d'à-propos. En voici un extrait :

« Un demi-siècle s'est écoulé depuis que, prosternés sur les dalles du sanctuaire, vous renonciez aux affections terrestres, choisissiez Dieu pour votre partage et lui disiez : *Da mihi animas.*

« Sauver des âmes, telle a été pendant ces cinquante ans votre unique ambition et c'est encore votre noble devise aujourd'hui que les travaux de l'apostolat ont usé vos forces sans diminuer votre vaillance.

« Que de choses vous pourriez nous dire ! Que de miracles de conversion et de grâce dont vos mains ont été les instruments ! Parmi vous, les uns, comme les RR. PP. Arnaud et Babel, pourraient nous raconter comment et au prix de quels travaux ils ont implanté et conservé la foi au milieu des peuplades sauvages disséminées sur la côte nord, et comment l'aride désert, fécondé par leurs sueurs, s'est embelli de fleurs et a produit des fruits de sainteté et de salut. Les autres, comme nos chers PP. Grenier et Royer, pourraient nous raconter bien des merveilles qu'ils ont opérées dans le ministère des missions dans nos villes et nos campagnes, dans celui non moins consolant de notre belle paroisse de Saint-Sauveur.

« Toutes ces merveilles, mes révérends Pères, vous les avez vues ; vous pouvez vous écrier : *Felicissima vidi;* et si votre modestie n'ose pas ajouter : *Quorum pars magna fui*, nous le redirons nous, l'histoire le redira, parce que c'est la vérité.

« En face de toutes ces grandes choses que le Seigneur a faites par vos mains, il est bien juste qu'en attendant la récompense promise aux apôtres de l'Évangile, vous puissiez recueillir les félicitations et les remerciements des peuples reconnaissants. Aussi, de tous les points du Canada où vous avez porté la bonne nouvelle, des voix s'élèvent aujourd'hui vers Dieu pour le bénir de vous avoir conservés jusqu'à un âge si avancé et le prier en même temps de répandre sur vous ses plus insignes faveurs.

« Et nous, vos Frères en religion, nous avons plus que tout autre raison de nous réjouir. Enfants d'une même famille dans laquelle les joies et les triomphes sont communs aussi bien que les tristesses et les épreuves, nous ne formons qu'un cœur et qu'une âme sous le regard de notre Immaculée Mère. Votre gloire est donc la nôtre, vos exemples de dévouement et d'abnégation, vos travaux et vos succès sont en quelque sorte notre patrimoine à tous. Du fond de nos cœurs s'échappe le cri du roi prophète : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ;* et en union avec vous, nous faisons monter vers le ciel le cantique de louanges et d'action de grâces pour tous les bienfaits dont le Seigneur vous a comblés pendant ces cinquante ans de sacerdoce.

« Il m'est particulièrement agréable à moi, en ma qualité de chef de la province canadienne, de représenter en cette circonstance le T. R. P. Général, présent d'esprit et de cœur à nos fêtes, et la Congrégation tout entière, et de vous dire en leur nom et au mien : merci. Merci pour tout le bien que vous avez fait, pour l'éclat que vous avez jeté sur tout l'Institut par votre zèle infatigable et vos travaux incessants !

« Avec nos remerciements, nous porterons au pied

du trône du Tout-Puissant un dernier vœu : nous demanderons à Dieu de vous conserver de longues années encore au milieu de vos Frères. »

Le R. P. GRENIER répondit avec tant d'émotion que les larmes étouffèrent sa voix; le R. P. ROYER lut sa réplique. Les deux autres Pères affirmèrent leur dévouement et leur volonté de mourir apôtres des sauvages.

Le R. P. Supérieur donna lecture aux jubilaires de plusieurs lettres de félicitation : 1° du T. R. P. Général, lettre si touchante et si flatteuse pour les quatre jubilaires ; 2° du R. P. Joseph LÉMIUS, procureur général de la Congrégation à Rome, qui leur envoyait la bénédiction de Léon XIII ; 3° de Mgr LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface, annonçant que, le 29 et le 30, il offrirait le saint sacrifice à leurs intentions ; 4° du R. P. AUGIER, Célestin, qui, du sanctuaire national de Montmartre, voulait bien se souvenir de ses anciens sujets du Canada, et leur adresser ses plus chaudes félicitations.

Le R. P. LEDUC, vicaire général de Saint-Albert, leur remit une lettre de Mgr GRANDIN, où ce vénéré prélat disait que si ses grandes infirmités ne lui permettaient pas d'assister en personne aux fêtes du jubilé, il y était présent quand même d'esprit et de cœur.

Quelques jours auparavant, le R. P. Supérieur nous avait fait part d'une circulaire de Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui, après avoir fait l'éloge des quatre jubilaires et de leurs travaux depuis cinquante ans dans l'archidiocèse, invitait tout son clergé à se joindre à eux, par reconnaissance, pour remercier Dieu des grâces qu'il leur avait accordées pendant ce demi-siècle de sacerdoce.

Le lendemain, les messes se succèdent de grand matin à tous les autels de nos deux églises et de nos deux communautés. Tout est prêt vers 9 heures trois quarts quand

S. Gr. Mgr Bégin, archevêque de Québec, arrive, accompagné de son grand vicaire, du secrétaire et du maître de cérémonies de l'archevêché. S. E. le lieutenant gouverneur suivi de son aide de camp, Son Honneur le maire et tous les échevins de Québec, avec leurs dames, remplissent vite la sacristie.

L'église est bondée d'environ 4000 fidèles, plus amis pieux que spectateurs curieux. L'orgue, tenu par un jeune artiste que tout Québec nous envie, joue, pour entrée, la sonate en *ré mineur* de Volkman. Des maîtres de cérémonie bien exercés placent nos honorables invités dans des fauteuils qui garnissent le bas chœur et tout l'espace compris entre les bancs de la nef et la table de communion. Dans les stalles du sanctuaire, 8 chantres pour le plain-chant, au jubé de l'orgue, 80 choristes et un orchestre de 18 exécutants. Tout le monde artistique de la cité nous prête son concours. Notre maître de chapelle met son bataillon en place, monte sur son estrade et dirige voix et instruments. Le moment de l'entrée solennelle est arrivé : subitement, les cinq cent soixante-quinze lampes électriques du maître-autel jettent des flots de lumière et produisent un coup d'œil ravissant; les quatre jubilaires se rendent à leur prie-Dieu placés au milieu du sanctuaire; viennent ensuite 70 enfants de chœur, 65 prêtres, enfin S. Gr. Mgr l'archevêque, escorté de notre R. P. Provincial et du R. P. Supérieur du scolasticat. Quand l'archevêque est monté sur son trône, l'officiant entre avec diacre et sous-diacre. Ce sont trois prêtres de Saint-Sauveur et le célébrant avait reçu l'onction sacerdotale le dimanche précédent dans notre église.

Il va chanter sa première grand'messe en présence de son évêque consécrateur, des prêtres qui lui ont imposé les mains et des quatre jubilaires, ses pères et ses modèles.

Le chant de l'*Asperges* et de l'introït retentit solennel, selon la méthode des Bénédictins de Solesmes. La messe pontificale de Théodore Dubois est exécutée avec science, enthousiasme et précision. Après l'Évangile, le P. Curé se hâte de faire son prône, afin de laisser la chaire à Mgr l'archevêque.

Nous ne saurions nous empêcher de rapporter au moins un passage du magnifique discours de Sa Grandeur, mais impossible de reproduire le ton ému, affectueux et pénétrant du vénérable orateur :

« Les pasteurs que Dieu a établis pour paître son troupeau sont de deux sortes. Les uns sont attachés à un poste fixe, ayant juridiction sur une certaine étendue de territoire qu'on nomme *paroisse*, les autres qu'on appelle *missionnaires*, sont prêts à porter leur zèle partout où l'exigent les besoins des fidèles et le bien de l'Église. Tels sont les quatre vénérables prêtres dont nous célébrons le cinquantième anniversaire de sacerdoce. Ils appartiennent à une société de missionnaires fondée en France par le vénérable Mgr DE MAZENOD, évêque de Marseille. Tous, ils ont fait un généreux sacrifice en se donnant au Seigneur dans la vie religieuse et en quittant la belle France, où ils ont passé leur enfance et leur jeunesse, cette France qui s'est toujours distinguée par son zèle apostolique et d'où sont partis les apôtres qui ont apporté la foi en ce pays. Ils sont venus ici pour continuer les travaux de ces premiers missionnaires. Voilà déjà de longues années qu'ils sont parmi nous et le Canada est devenu leur pays d'adoption. Ils ont été des pasteurs selon le cœur de Dieu dans les divers postes et ministères qui leur ont été confiés. Le R. P. GRENIER, après un court séjour en Afrique, est venu à Québec, où il a passé la majeure partie de sa vie, dans cette paroisse de Saint-Sauveur qu'il a vue naître et grandir. Il s'y est signalé par son zèle et sa sage

administration du sacrement de pénitence, a largement contribué à l'ornementation de cette belle église, ainsi qu'à la fondation et à la formation des diverses sociétés pieuses qui en font la gloire. Le R. P. Royer a prêché de nombreuses missions et retraites dans les paroisses et dans les communautés religieuses, tant dans les divers diocèses du Canada que dans ceux des États-Unis, et par ses prédications éloquentes a ramené dans le bercail bien des brebis égarées.

« Les RR. PP. Arnaud et Babel se sont dévoués au soin des sauvages montagnais et autres, ainsi que des colons disséminés le long de la côte Nord et dans le Labrador, Missions qui, dans le commencement, dépendaient du diocèse de Québec. Ils se sont imposé bien des fatigues, des voyages pénibles et des privations pour amener et conserver à l'Église ces tribus sauvages, pour visiter les différents postes où ils ont élevé des chapelles. Ils connaissent leurs brebis et elles les connaissent, les bons sauvages apprécient les services qu'ils leur ont rendus et, en ce jour, ils sont unis à vous d'intention pour remercier Dieu des bienfaits dont ils sont redevables à ceux qu'ils appellent leurs pères.

« Et vous, paroissiens de Saint-Sauveur, en ce jour de fête, vous êtes accourus nombreux dans votre église, restaurée, embellie de magnifiques verrières, étincelante de lumières électriques qui en font ressortir les beautés.

« Je vous félicite des sentiments de reconnaissance qui vous ont portés à faire la belle et splendide démonstration de ce jour. Continuez à témoigner à ces bons Pères, qui depuis tant d'années se dévouent pour vous et ont fait cette paroisse ce qu'elle est maintenant, votre respect, votre amour et la docilité que vous avez toujours eue pour vos zélés pasteurs, dont vous êtes la joie et la couronne.

« Et vous, vénérables jubilaires, remerciez en ce jour l'Auteur de tous les biens des dons célestes qu'il a répandus sur vous avec tant d'abondance. Puisse-t-il encore prolonger vos années et vous aider à faire le bien sur la terre jusqu'au jour où il voudra être lui-même votre couronne et votre récompense pendant l'éternité bienheureuse ! »

La messe se continue dans la piété et le recueillement, et quand, à la fin, le chœur chante le *Domine, salvum fac regem* de Gounod, la foule est tellement ravie et enthousiasmée que personne ne sort et l'orgue joue une *finale* de Lemmens.

La matinée s'est terminée par un banquet de 80 à 90 couverts que présidait Monseigneur l'archevêque.

L'après-midi fut consacré à la présentation des adresses et aux réponses. Ce fut la Confrérie de la Sainte-Famille, comme la plus ancienne, qui débuta, au nom des dames de la paroisse. Le RR. PP. Grenier et Royer répondirent, ainsi qu'à chacune des adresses suivantes.

Après la Sainte-Famille vinrent les Enfants de Marie et les autres demoiselles, qui trouvèrent, dans leurs cœurs, de nouveaux termes, pour exprimer les mêmes vœux et les mêmes sentiments de respect et de reconnaissance.

A une heure d'intervalle, le préfet de la Congrégation des jeunes gens, suivi de 800 jeunes gens de la paroisse, se présentait à son tour pour offrir leurs souhaits et leurs félicitations, et exprimer le vœu de voir les quatre jubilaires venir dormir leur dernier sommeil à Saint-Sauveur, quand il plairait à Dieu de les appeler à lui, ce qui ne doit arriver, paraît-il, qu'après qu'ils auront célébré leur jubilé de diamant.

Le président de la Congrégation de Saint-Jean-Bap-

tiste et de l'Union Saint-Joseph vint ensuite, non seulement au nom de ces deux Sociétés, mais encore de toutes les Sociétés ouvrières de bienfaisance et de secours mutuels de la paroisse, telles que l'Alliance nationale, la C. M. B. A., les Forestiers catholiques, les Forestiers canadiens, les Forestiers indépendants, le Conseil des métiers et du travail, les Bouchers, etc., etc., apporter leurs vœux et leurs félicitations, et en même temps exprimer leur reconnaissance pour tout ce que notre chère Congrégation a fait pour l'honneur et le bien-être spirituel et temporel de Saint-Sauveur.

Cet après-midi avait été certainement bien employé. Cependant ce n'était pas tout. Après le souper, vêpres solennelles ; au salut du Très Saint Sacrement, les jubilaires renouvelèrent les vœux de leur jeunesse religieuse, à la grande édification des fidèles, qui, je n'ai pas besoin de le dire, remplissaient, comme le matin, non seulement la nef de l'église, mais encore toutes les places des galeries.

A la fin des vêpres, les directeurs d'un comité de paroissiens viennent chercher les jubilaires. Quatre fanfares envoient au loin leurs notes joyeuses. Quatre voitures de gala, traînées chacune par deux chevaux, attendaient nos vétérans à la porte du presbytère. La première est occupée par le R. P. Grenier, le R. P. Provincial, le Supérieur de notre maison et Son Honneur le maire de Québec ; les trois autres reçoivent un jubilaire, deux autres prêtres et un laïque notable. Quand tout est prêt, le cortège se met en marche. De vingt à trente mille Québecquois acclament les Pères. Une société de raquetteurs porte des flambeaux ; les édifices sont illuminés avec goût. Notre presbytère, garni de 150 lampes de 16 chandelles chacune, paraît en feu ; on remarque surtout le chiffre 50 en lumière électrique. Aux fenê-

tres du premier étage, les portraits des quatre jubilaires dont les traits ressortent parfaitement sous l'éclat de la lumière. Les écoles des Sœurs et des Frères sont superbement illuminées ; les plus simples maisons étincellent comme les grandes constructions. La rue principale regorge de curieux; nous avançons au milieu des bouquets et des feux d'artifice. On arrive à la grande salle du marché qu'envahissent 8 000 personnes ; le clergé monte sur l'estrade où se trouvent réunis tous les notables de la cité. Son Honneur le maire de Québec, notre paroissien et notre ami, s'avance devant les Pères et prononce une très belle adresse dont nous citons un extrait :

« La paroisse est véritablement une famille dont le pasteur est le chef et le père. Aussi est-ce un sentiment d'amour et de respect vraiment filial qui inspire la démonstration touchante d'aujourd'hui. Dans ces fêtes jubilaires, nous célébrons le glorieux anniversaire de l'ordination sacerdotale de quatre généreux lévites qui, il y a cinquante ans, échangeaient leur jeunesse, leur liberté, un brillant avenir, contre l'austère livrée de l'Église pour être ses chevaliers servants, pour se dévouer tout entiers à la cause et au service de Dieu.

« Et voilà que tous ceux qu'ils ont conduits, à la lumière de l'Évangile, dans les sentiers du vrai et du bien, se lèvent de toutes parts dans la joie et dans la reconnaissance, pour rappeler le souvenir des chastes fiançailles de ces vaillants apôtres avec l'Église, à qui ils ont donné leur premier amour et consacré toute leur vie.

« Soyez donc bénis, ô vénérables jubilaires, et recevez l'hommage de notre reconnaissance et nos meilleurs souhaits, vous qui, depuis cinquante ans, avez passé en faisant le bien partout où vous ont portés la ferveur de

votre zèle et l'obéissance parfaite à la voix de vos supérieurs. Soyez bénis pour le bien que vous avez fait aux âmes. Soyez bénis, enfin, pour le bien même temporel que vous avez fait à notre peuple. Vous surtout, révérend Père GRENIER, méritez par vos longs services que votre nom soit inscrit en lettres d'or en tête de la liste de vos dévoués collaborateurs, avec les différents curés et supérieurs de Saint-Sauveur.

« Dans les réjouissances de cette journée, nous avons voulu associer au R. P. GRENIER ses frères et ses émules dans le sacerdoce : le P. ROYER, dont la parole ardente, inspirée, a retenti plus de mille fois peut-être sous les voûtes de nos temples, pour secouer les pécheurs endurcis et réchauffer les âmes tièdes ; le P. ARNAUD, ce roi du Nord, qui a conquis sur nos peuplades sauvages une influence souveraine et exercé une véritable royauté universellement reconnue et respectée, parce qu'elle s'appuyait sur plus de quarante années du plus pur dévouement et des plus héroïques sacrifices, pendant qu'à ses côtés le P. BABEL rivalisait avec lui de zèle pour faire revivre, de notre temps, les travaux apostoliques des premiers siècles de l'Église et les labeurs des missionnaires-martyrs de la Nouvelle-France. »

Cette lecture terminée, Son Honneur le maire présente, avec son parchemin, une bourse de 500 piastres.

Le P. GRENIER répond avec force et peut être entendu de la majeure partie de l'auditoire. Son cœur déborde de joie, et il sait faire partager son enthousiasme. Après la réponse du R. P. ROYER, le cortège poursuit sa marche triomphale.

L'économe invite M. le maire à entrer au salon du presbytère et lui offre des rafraîchissements. Son Honneur décline cette invitation : il ne boit que de l'eau et ne fume jamais. « Vous êtes un modèle de toutes les

vertus, lui dit le R. P. Grenier : voilà pourquoi, sorti d'une humble extraction, vous possédez dans la ville et le gouvernement les plus hautes positions. »

La première journée est close : allons nous reposer.

Le second jour est réservé à nos écoliers. A 9 heures, la grand'messe est célébrée, avec diacre et sous-diacre, par le R. P. Arnaud. Les élèves des Frères chantent une belle messe en musique ; le clergé est encore nombreux, et tous les séminaristes sont venus admirer et s'édifier. M. le principal de l'École normale, dans une instruction d'une demi-heure, exalte la dignité du prêtre, du religieux, du missionnaire.

L'office terminé, nous sommes priés d'assister à la séance des élèves externes de notre couvent. Le chant et les déclamations font honneur au talent de ces chères enfants. Les quatre jubilaires les complimentent ; les deux missionnaires des sauvages ajoutent même quelques chants montagnais.

Dans la soirée, l'élite de nos paroissiens se réunit dans l'immense salle Saint-Pierre. Tous nos visiteurs, prêtres et religieux, assistent au magnifique drame de *Joseph vendu par ses frères*. Les acteurs sont tous membres de notre Congrégation de jeunes gens. Décors, débits, costumes, tout nous charme, surtout le chant de Méhul. Le seul défaut de cette séance fut de finir à minuit et demi. Les malins accusèrent l'économe d'avoir fait prolonger la représentation pour éviter le coût des rafraîchissements.

Le troisième jour est destiné au clergé originaire de la paroisse ; plusieurs curés de la campagne se joignent à nos dix-huit prêtres de Saint-Sauveur et remplissent le chœur à la grand'messe de 9 heures. Le R. P. Babel est le célébrant, assisté de diacre et de sous-diacre pris parmi nos prêtres de Saint-Sauveur. La messe de Sainte-Cécile, de Gounod, est parfaitement exécutée avec or-

chestre. Le R. P. Hamon, recteur des Pères Jésuites, monte en chaire. C'est un Français et un Breton ; il sait faire vibrer les notes patriotiques et montrer notre pays toujours dévoué aux grandes causes, toujours le bras droit de Dieu dans l'ancienne et la nouvelle France.

Les élèves des Frères donnent à 2 heures et demie une séance très bien réussie : chant, drame, comédie, adresse, tout nous laisse sous la meilleure impression, surtout — je parle pour les missionnaires des sauvages — la présentation d'une bourse de 100 piastres. Enfin, le pieux exercice du mois de Marie termine à 7 heures et demie ce mémorable *triduum*. Le R. P. Burtin nous parle de la Très Sainte Vierge en fils aimant, et complimente nos jubilaires dans le langage d'un confrère sympathique et rempli d'estime. Un solennel *Te Deum* chanté de tout cœur clôture ces fêtes.

Avant de se séparer, les quatre jubilaires voulurent consacrer à sainte Anne de Beaupré les années que Dieu leur accordera encore de passer sur la terre. Ils firent le pèlerinage le 5 mai. Un sonnet des mieux tournés nous en a conservé le souvenir :

Sainte Anne vous salue, augustes Jubilaires,
Heureux Pères Grenier, Royer, Arnaud, Babel,
Et reçoit le tribut quadruple et solennel
De cinquante ans de vœux, de messes, de prières !

Sainte Anne vous chérit, zélés Missionnaires,
Ambassadeurs du Christ, ministres de l'autel,
Qui répandez partout, sous son œil maternel,
De la religion les bienfaits salutaires !

Puisse la Thaumaturge, après vos *Noces d'or*,
Aux yeux de vos amis faire briller encor
Noces de diamant, même Noces de grâce !

Ayez un soir serein après un jour heureux.
Parcourez sans faiblir le reste de l'espace
Et soyez couronnés au Jubilé des cieux !

(P.-W. Wittebolle, C. SS. R.)

La pompe de ce quadruple jubilé prouve assez le bon esprit de notre population. La piété règne, une moyenne de 160000 communions par an en est la preuve la plus convaincante. A la vérité, les neuf retraites données chaque année, les cinq Congrégations, la prédication à toutes les messes le dimanche et les fêtes d'obligation, les premiers vendredis du mois, les sept pèlerinages annuels, tout cela réuni suffit abondamment pour expliquer la foi pratique de nos 13200 paroissiens. La persévérance semble assurée : 24 religieuses de Notre-Dame font l'école au couvent, 19 Frères des Ecoles chrétiennes se dévouent à nos petits garçons ; huit autres petites écoles disséminées dans les extrémités de la paroisse dépendent de nous et nous pouvons à notre gré changer les maîtresses laïques.

La communauté des Oblats, Pères et Frères, est animée du meilleur esprit; l'assiduité aux exercices n'est pas sacrifiée aux exigences du ministère, les réunions prescrites par la règle se font aux dates voulues, et l'on peut dire que Dieu est bien servi et ses bénédictions abondantes prouvent qu'il est satisfait. La seule lacune notable est la difficulté de prêcher des retraites. Sur 10 Pères, 9 sont nécessaires pour le service de notre paroisse populeuse et toujours croissante. Seul, le R. P. Royer, dont la soixante-dix-huitième année va bientôt sonner, se livre exclusivement aux Missions. Le R. P. Burtin, autre vieillard de soixante-treize ans, se consacre aussi aux retraites, mais ce ministère, à leur âge, ne peut être qu'exceptionnel.

L'avenir s'annonce plus prospère : le nouveau supérieur est un ancien maître des novices, jeune et zélé, qui pourra faire beaucoup pour la paroisse de Saint-Sauveur et cela à tous les points de vue.

Pierre-Marie Drouet, o. m. i.

VARIÉTÉS

I

CEYLAN.

JUBILÉ SACERDOTAL DE S. G. Mgr JOULAIN, ÉVÊQUE DE JAFFNA.
RÉCIT DU R. P. DESLOGES.

Aux environs du 22 mai dernier, on pouvait voir à Ceylan un certain nombre de Pères s'acheminer vers la ville épiscopale de Jaffna. Les uns arrivaient en *tônis* (chaloupes), nonchalamment étendus sur une natte et cherchant à se préserver le mieux possible des ardeurs d'un soleil tropical ; les autres en *vandils* (charrettes à bœufs), dont les doux ressorts sont la terreur des vieux os européens.

Ils venaient à Jaffna, ces bons Pères, non pas, comme chaque mois, pour goûter un jour aux douceurs de la vie commune et aux bienfaits que procurent quelques heures de silence et de recueillement. Non ; ils venaient fêter leur évêque et acclamer leur Père dont on allait célébrer le vingt-cinquième anniversaire d'ordination. Aussi la maison de Saint-Charles n'a pas aujourd'hui sa parure monastique ; on peut voir ses murs et ses colonnades revêtus de banderoles aux sinuosités imposantes avec des inscriptions multiples en latin et en anglais. De français on ne rencontre comme souvenir que de mignons drapeaux aux trois couleurs qui se balancent avec grâce au gré de la brise. Dans le salon de l'évêché, outre les décorations ordinaires, un trône a été élevé ;

il est environné de draperies écarlates sur lesquelles se détache un magnifique portrait de Sa Grandeur, œuvre d'un peintre jaffnésien.

Nous sommes donc au lundi 21 mai de l'an de grâce 1900. Il est 3 heures. Monseigneur, qui depuis plusieurs jours a quitté son palais épiscopal, pour laisser libre cours aux évolutions de l'art, revient exactement à l'heure fixée pour l'ouverture de la fête. Il va recevoir les vœux et les souhaits de ses prêtres et de ses fidèles.

Voici bientôt des sons harmonieux : c'est la musique instrumentale du collège de Saint-Patrick. Les petits artistes apparaissent revêtus d'un charmant uniforme que plus d'un collège de France pourrait justement envier. Les professeurs et les élèves viennent ensuite. Le morceau d'entrée terminé, une voix enfantine offre en anglais à Sa Grandeur les vœux de plus de 200 enfants, élèves du Collège. Monseigneur les remercie gracieusement. Le collège de Saint-Patrick, dit-il, est une des œuvres capitales de son diocèse ; il désire la voir prospérer de plus en plus.

Voici encore d'autres jeunes élèves ; ce ne sont pas des citadins, ceux-là, mais de bons enfants venus de la petite île, rejeton de la grande Ceylanaise, de la mission qui a nom Kayts, une des plus importantes et des plus prospères du diocèse. Ils font entendre à Sa Grandeur un chant composé pour la circonstance, et méritent pour l'exécution de ce chant l'éloge de tous les Pères. Ce sont ensuite les orphelins de Colombogam et les Frères indigènes de Saint-Joseph, institués par Mgr Bonjean.

Après une adresse en tamoul, lue par l'un de ces enfants, arrivent les Sœurs de la Sainte-Famille. La Révérende Mère présente en français ses vœux de fête ; après elle, c'est en tamoul qu'une sœur indigène veut fêter

Sa Grandeur ; enfin les petites orphelines et les enfants des écoles de Jaffna offrent de grand cœur leurs présents à l'Évêque et méritent une bonne bénédiction.

On reçoit encore les garçons des écoles de Jaffna et, pour terminer, les séminaristes ; enfin les Pères, au nombre de trente environ, se réunissent autour du vénéré jubilaire. Le R. P. Vicaire général prend la parole au nom de tous. Il rappelle ou mieux nous fait savoir que Monseigneur célèbre cette année un double jubilé, puisque le nombre 7 est un nombre biblique et sacré. Il y a, en effet, sept ans bientôt que Monseigneur a reçu la consécration épiscopale. Qui se trouvait à Niort le 24 août 1893, dans l'église Saint-André, pouvait assister à cette grandiose cérémonie.

Le matin du grand jour, 22 mai, s'ouvre par une cérémonie religieuse : grand'messe pontificale, avec chants parfaitement dirigés et exécutés ; on se serait cru dans une cathédrale de France.

Puis il faut reprendre les mêmes cérémonies que la veille. Mais aujourd'hui ce n'est plus la jeunesse, sauf cependant les enfants de la congrégation de Saint-Louis de Gonzague, dirigée par le bon P. Blachot, dont la santé est toujours défectueuse. Ce n'est plus la jeunesse, mais l'âge mûr qui paraît devant Sa Grandeur. Ce sont les représentants de toutes les Missions du diocèse, au moins des plus rapprochées de Jaffna, que nous voyons défiler et répéter à tour de rôle une adresse de circonstance, à laquelle Monseigneur répond chaque fois avec beaucoup d'à-propos.

Il y en a pour le matin et le soir ; mais ces réceptions sont interrompues par les agapes fraternelles qui nous réunissent à l'heure réglementaire, dans une salle où les décorations ne manquent pas et sur les tables et aux alentours. Aujourd'hui nos cuisiniers ont déployé leur

talent de leur mieux, et l'on cause, *variis linguis*, en français, en anglais, voire en tamoul.

Après le repas et la sieste obligatoire en pays oriental, les réceptions recommencent : toujours des réponses en tamoul. A 6 heures, on se rend à l'église pour le salut du Saint-Sacrement. Chant du *Te Deum*, suivi d'un sermon sur le sacerdoce.

Enfin, pour clôturer et résumer toutes ces visites, on nous attend au Collège. On y va de l'évêché en véritable procession, à la lueur des torches et des fusées et aux sons plus ou moins harmonieux de la musique indienne; une dernière réponse de Monseigneur, et la fête se termine par des hourras répétés. *Ad multos annos!* c'est le souhait traditionnel.

II

VICARIAT D'AUSTRALIE.

L'ouverture solennelle de l'église Saint-Patrick, à Freemantle, s'est faite le 3 juin, fête de la Pentecôte.

Une foule énorme se pressait dans l'enceinte sacrée; on remarquait surtout nombre de notabilités du pays.

La grand'messe fut chantée en présence de Monseigneur de Perth, par le R. P. Cox, vicaire des Missions d'Australie.

Un chœur de soixante musiciens exécuta, avec beaucoup de brio, la messe de Gounod et divers morceaux appropriés à la circonstance.

Le prédicateur fut un Rédemptoriste, le R. P. Hunt. Il paraphrasa avec talent et éloquence ces paroles : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre demeure et l'endroit où réside votre gloire. » Dans sa péroraison, il

félicita tous ceux qui avaient concouru à l'érection de l'église, spécialement les Pères Oblats. Il complimenta les habitants de Freemantle sur leur privilège d'avoir pour pasteurs des enfants de Mgr de Mazenod. Au-dessus de tous, il félicita Monseigneur de Perth, car, si Freemantle a des Oblats, il les doit à Sa Grandeur. « J'ai lu dans une feuille publique, ajoute l'orateur, que l'on peut regarder l'inauguration de cette église comme le plus grand événement de l'année pour le diocèse de Perth ; mais je ne crains pas d'affirmer que l'un des faits les plus importants de la riche carrière de Monseigneur sera d'avoir appelé en Australie les dévoués fils de Mgr de Mazenod. »

La quête qui suivit le sermon s'éleva à 657 livres.

Après la cérémonie religieuse, banquet présidé par Sa Grandeur.

Le R. P. Cox porta la santé de Monseigneur. Il le remercia pour la sollicitude paternelle dont il n'a cessé d'entourer les Oblats, depuis leur arrivée en Australie. Il rappela également son intarissable générosité, car, chaque fois qu'on fait appel à la charité publique, il est le premier à porter la main à sa poche.

Dans sa réponse, Monseigneur exprima son admiration pour les habitants de Freemantle, qui conduisent à bien tout ce qu'ils entreprennent. « Je suis heureux, continue-t-il, de constater tout ce que les Oblats ont fait depuis leur installation dans ce pays. Je n'espérais pas de voir une église s'élever si rapidement ; cependant, sachant ce qu'ils ont accompli ailleurs, j'attendais beaucoup de leur zèle. Je leur ai donné à Glendalough, j'ose à peine le dire, quelques méchants acres de marécage, bons tout au plus pour les grenouilles qui les habitent ; ils y ont établi un orphelinat des mieux conditionnés de la colonie, et leurs petits protégés, qui autrefois allaient

vêtus à l'avenant, peuvent se croire maintenant de véritables gentlemen. Il y a quelque quarante ou cinquante ans, lorsque les Oblats vinrent à Inchicore, près de Dublin, j'ai entendu dire qu'ils rencontrèrent certaines difficultés pour avoir une église ; mais le peuple se mit de la partie, une chapelle fut élevée en une semaine et la messe y fut célébrée le dimanche suivant. L'église de Freemantle représente le travail de plus d'une semaine, et les fidèles aussi ont contribué à son érection. »

D'autres toasts furent portés : aux amis et bienfaiteurs, aux architectes, aux Pères Oblats, etc.

Dans la soirée, nouvelle réunion à l'église : le R. P. Cox prononça un remarquable discours sur l'unité de l'Église, et la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Sa Grandeur, clôtura cette journée, l'aurore d'un brillant et fructueux avenir pour les Oblats d'Australie.

III

JUNIORAT DE SAINT-CHARLES, FAUQUEMONT (HOLLANDE).

Le dimanche 24 juin était pour notre établissement un grand jour de joie. Il y eut ce jour-là la consécration de la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur de Jésus par l'évêque de Ruremonde, Mgr Drehmanns. Pour donner à cette solennité tout l'éclat qu'elle méritait et pour faire au vénérable prélat une réception digne de Sa Grandeur, la maison avait revêtu sa parure de fête. Un arc de triomphe s'élevait au milieu du jardin et des guirlandes couraient le long du chemin que devait suivre Monseigneur. De nombreux invités et amis étaient venus prendre part à la cérémonie. Que l'on nous permette de

nommer le R. P. Scharsch, provincial de la province allemande ; le R. P. Lefebvre, provincial des États-Unis ; le R. P. Bernad, supérieur de notre scolasticat de Liège ; le R. P. Léglise, supérieur de Saint-Ulrich ; le R. P. Ravaux, etc.

Monseigneur fit son entrée au juniorat aux applaudissements et aux vivats des élèves et aux sons harmonieux de la fanfare. Vers 8 heures commença la consécration solennelle. Lorsque les saintes reliques, que l'on transportait triomphalement à la nouvelle église, s'arrêtèrent devant la porte d'entrée, Monseigneur adressa quelques paroles bien senties à l'assemblée : « Ainsi que cette nouvelle maison de Dieu a été délivrée d'abord de la malédiction du péché qui, depuis la chute d'Adam, pèse sur tout ce qui est de la terre, et a été ensuite consacrée au Seigneur par les onctions et les bénédictions, de même l'homme, qui, en vérité, est un temple de l'Esprit Saint plus beau et plus riche, est d'abord délivré de la malédiction originelle par le saint baptême et ensuite consacré à Dieu par les sacrements. Notre désir ardent doit être de sanctifier ce temple spirituel, afin que Jésus y trouve toujours ses complaisances. »

Après la consécration, la grand'messe fut célébrée par le R. P. Provincial. Le chant de nos élèves retentissait majestueux sous les voûtes de la nouvelle chapelle. On le sentait bien, la joie enflammait ces jeunes cœurs et la voix était plus pleine et plus forte que d'habitude.

Après la cérémonie de l'église, tous se réunirent au réfectoire qui, lui aussi, avait été orné de guirlandes et de couronnes. Le R. P. Provincial remercia Sa Grandeur au nom de la Congrégation pour sa visite et les grâces qu'elle avait répandues dans la communauté. En retour, il lui offrit les prières du juniorat. Monseigneur répondit de la manière la plus cordiale : il s'estimait heureux de

se trouver au milieu de cette nombreuse jeunesse qui aspire à la vie apostolique et se disait ravi de la réception princière qu'on lui avait faite. Le R. P. Watterott, supérieur du juniorat, eut un mot aimable pour chacun des hôtes. Le R. P. Metzinger, procureur de la maison, porta un toast à l'architecte.

M. le professeur Köhler, qui accompagnait Sa Grandeur, eut vite gagné la sympathie des élèves en exhortant judicieusement toute cette jeunesse à la joie et à la gaieté. On devine aisément combien il fut acclamé.

Saint-Charles possède donc une chapelle dédiée au Sacré Cœur. Le monument est en style roman ; les colonnes massives, les riches chapiteaux, les voûtes et les arcs élancés, la belle galerie de chaque côté de la nef lui donnent quelque chose de vraiment majestueux. Les cinq vitraux du chœur représentent : au milieu, le Sacré-Cœur ; de chaque côté, saint Charles et saint Boniface, avec les armes du Pape et de la Congrégation. Sur les douze vitraux de la nef, on contemple les apôtres en grandeur naturelle, regardant à leur tour avec bienveillance ces courageux jeunes gens qui se disposent à marcher sur leurs traces.

Puisse ce nouveau sanctuaire devenir une maison de grâce pour beaucoup! Puissent nos junioristes s'y fortifier dans leur sainte vocation !

IV

PARIS.

FÊTE DU T. R. PÈRE GÉNÉRAL; INAUGURATION DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

La fête du T. R. Père Général a été marquée cette année par un fait qui doit avoir sa place dans nos annales :

nous voulons parler de la bénédiction et inauguration de notre nouvelle chapelle de la rue Saint-Pétersbourg. Dès la veille au soir, elle lui a été offerte, comme bouquet de fête, par le R. P. Tatin, en des termes pleins de délicatesse que nous nous reprocherions de ne pas reproduire :

« Révérendissime et bien-aimé Père,

« En vous offrant, au nom de la Congrégation, nos souhaits de fête, l'hommage de notre vénération, de notre amour et de notre filiale obéissance, notre pensée se reporte vers le bon et regretté P. Antoine qui, chaque année, remplissait, avec tant de cœur, ce pieux devoir.

« Vous vous étiez promis de lui offrir la nouvelle chapelle, comme une corbeille de noces, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. D'avance vous savouriez la joie de lui voir célébrer le premier l'auguste sacrifice dans le sanctuaire de Marie, au cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

« L'humble assistant s'est dérobé à ces honneurs et à ces joies, et c'est lui qui, aujourd'hui, du haut du ciel vous présente la chapelle de Notre-Dame de Lourdes comme un bouquet de fête. Il va de soi que tous les Oblats s'unissent à lui.

« Le génie des architectes, l'imagination des artistes, le ciseau du sculpteur, le pinceau du peintre se sont épris d'une belle émulation pour produire et agencer les fleurs de ce bouquet ; ils ont même voulu leur donner une voix ; ce n'est pas assez pour eux qu'elles exhalent un doux parfum, ils veulent en faire jaillir une suave harmonie. Ces fleurs, dans leur langage symbolique, vous disent déjà nos vœux ; mais le bouquet nous apparaît rehaussé de fleurs infiniment plus riches et plus belles. Les prières qui seront offertes à Dieu par Marie pour la

Congrégation et pour notre bien-aimé Père ; les grâces que l'Immaculée Vierge de Lourdes obtiendra du Sacré-Cœur de Jésus, en réponse à ces prières, voilà les fleurs qui donnent au bouquet sa beauté, son parfum, sa valeur et que nous tenons surtout à vous offrir.

« Permettez-moi d'ajouter que ce sanctuaire, que nous avons sous les yeux, ce bouquet, dont nous respirons déjà les parfums, n'est pas le seul que vos enfants ont à vous présenter. Le R. P. Provincial d'Allemagne en a deux dont la richesse et la beauté font honneur aux mains qui les ont composés : les églises de Saint-Boniface à Hünfeld et de Saint-Charles en Hollande. Il était juste qu'il vînt en personne vous en faire hommage. La belle église de l'Etoile des mers à Leith, rajeunie et agrandie, la jolie église de Colwyn Bay; les gracieux sanctuaires de Kilburn et d'Inchicore, récemment terminés, sont le présent de la province britannique. Les Etats-Unis vous offrent l'église du Sacré-Cœur de Lowell, les chapelles de Del-Rio et de la Lomita, la grande église des Saints-Anges à Buffalo toute parée pour célébrer ses noces d'or. Nous entendons encore les échos des fêtes de l'inauguration de l'église de Saint-Patrice en Australie. Il n'y a pas jusqu'aux glaces du pôle qui ne veuillent vous envoyer des fleurs. Toute une germination de chapelles a surgi comme par enchantement dans les immenses régions du Nord américain et jusque sur les rives du Yukon et du Klondyke. Deux de vos enfants, qui les ont fait germer et les cultivent, n'ont pas reculé devant les fatigues d'un long et périlleux voyage pour vous en faire respirer le parfum d'une fraîcheur non pareille.

« Recueillant tous les vœux et tous les sentiments dont ces monuments et beaucoup d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, sont la vive expression, nous les

joignons aux prières qui seront faites dans le nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes en faveur de la Congrégation et de son chef. C'est le parfum du bouquet que du haut du ciel vous offre le P. Antoine, et que tous nous vous offrons en union avec lui. »

Pendant que le R. P. Tatin parlait, on devinait que le R. P. Rey avait, lui aussi, quelque chose à dire, surtout à offrir : on se demandait ce qu'il pouvait bien cacher sous son camail. Il prend, en effet, la parole, et après avoir fait remarquer que le 13 août 1900, fête de saint Cassien, est, en même temps, le soixantième anniversaire de la fondation des juniorats; au nom de ces fertiles pépinières d'apôtres, dont il se fait gloire d'être le protecteur attitré, il a voulu présenter au T. R. Père Général un cadeau d'un caractère très particulier. C'est un superbe reliquaire, véritable calendrier religieux, où chaque jour de l'année offre à la vénération les reliques de l'un des saints que l'Eglise honore en ce même jour.

Dans sa réponse, le T. R. Père Général dit sa reconnaissance pour le magnifique bouquet qui lui est offert avec tant de délicatesse... Hélas ! sa joie n'est pas sans mélange. Ce bouquet de fête devait être une corbeille de noces et était destiné à un autre... Le regretté P. Antoine n'est plus là pour le recevoir. Le bon Dieu a trouvé que nos fêtes n'étaient pas assez belles pour ce vétéran de nos missions, et il l'a appelé aux fêtes éternelles. Il se réjouit de voir tant d'églises s'élever par la main des Oblats. C'est la meilleure preuve des bénédictions que le bon Dieu répand sur notre famille religieuse. Si les églises se multiplient, c'est qu'il y a un plus grand nombre de prêtres pour les desservir et de fidèles pour les remplir. Il remercie des prières qui lui sont promises : il en sent de plus en plus le besoin. Il espère que les

365 protecteurs, sous le patronage desquels le R. P. Rey a bien voulu le placer, l'accepteront pour leur client. A chacun de le protéger spécialement au jour qui lui est assigné, mais dans les grandes circonstances ils mettront en commun leur puissance pour le secourir.

En embrassant les privilégiés qui se pressent à ses côtés en ce moment, son esprit et son cœur se portent vers ces nombreux Oblats, qui, sur l'un et l'autre hémisphère, se dépensent pour l'Eglise, et qui, en ce jour, jettent vers le ciel une prière brûlante pour le chef de la famille.

Ensuite, le T. R. Père Général, entouré de toute la communauté de la rue de Saint-Pétersbourg ; du R. P. Anger, procureur de la Sainte-Famille ; du R. P. Scharsch, provincial d'Allemagne ; du R. P. Baffie, supérieur du grand séminaire de Fréjus ; du R. P. Ortolan, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio ; du R. P. Augier, Célestin, et du R. P. Clavier, chapelains à Montmartre, procède, en vertu d'une délégation du cardinal, à la bénédiction de la nouvelle chapelle, des autels et des statues de Notre-Dame de Lourdes, du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph, les seules actuellement installées en leur place.

C'étaient les prémices de la fête, le 12 août au soir.

Le lendemain, sous les auspices de saint Cassien et le regard de Notre-Dame de Lourdes, notre bon Père célèbre la première messe dans la chapelle bénite la veille. Avant de monter à l'autel, il invite l'assistance à s'unir à lui, pour demander à la victime divine qui va s'immoler et à la Vierge Marie, dont le nouveau sanctuaire devient le trône, des secours abondants au spirituel et au temporel. Il réclame en même temps une prière pour le regretté P. Antoine dont le souvenir est intimement lié à la construction de cette église. Une seconde fois,

après la messe, il prend la parole pour exprimer la joie qu'il éprouve de cette inauguration et dire en termes éloquents le merci dû à Dieu et à Marie tout d'abord, ensuite aux architectes, aux entrepreneurs, aux bienfaiteurs, pour le concours qu'ils ont apporté à l'érection de l'église.

On avait voulu, pour cette prise de possession, éviter toute démonstration extérieure qui eût trop attiré l'attention, car notre temps ne se prête guère aux solennités religieuses. Pas d'invitations et cependant les fidèles remplissaient la nef, dans l'attitude recueillie de la prière. Aux premiers rangs, du côté de l'épître, on remarquait les architectes, les entrepreneurs et des ouvriers; du côté de l'évangile se trouvaient des sœurs de la Sainte-Famille; à leur tête, la directrice générale, Mère Marie de la Nativité.

Beaucoup de personnes s'approchèrent de la table sainte, croyant, avec raison, que la première fois que Notre-Seigneur descend sur un autel, il apporte avec lui des grâces de choix.

Les orgues aussi, quoique encore incomplètes, voulurent essayer leurs voix en ce jour de fête. Un artiste, le R. P. Scharsch, imprima à leurs chants des accents dont elles ne se croyaient pas capables.

La chapelle de Notre-Dame de Lourdes a été commencée le 25 avril 1899, durant l'octave de la fête du Patronage de saint Joseph. Ce protecteur spécial des ouvriers a béni notre entreprise, et nous reconnaissons avec joie que les travaux ont été menés à bonne fin. Pas d'accident à déplorer, peu de contretemps, pas de grève à cette époque où elles sont cependant à l'ordre du jour, pas de jurons aux lèvres des charretiers ni autres gros mots inouïs aux abords d'un couvent.

Le plan, conçu par deux architectes de grand talent et

d'un goût sûr, MM. Coulomb et Chauvet, qui savaient fort bien ce qu'il fallait pour une église, a été exécuté par des entrepreneurs de conscience sous le contrôle intelligent et discret du R. P. Tatin.

Comme résultat, nous avons un véritable monument en style gothique du treizième siècle, mais un monument un peu caché. Il ne se trahit à l'extérieur que par sa façade, qui donne sur la rue Saint-Pétersbourg. Construite en moellons apparents avec contreforts et motifs principaux en pierre, elle forme un pignon fleuri d'une gracieuse rosace. Elle arrête d'autant plus irrésistiblement les regards des passants que, par l'élégance de son architecture, elle fait contraste avec l'aspect plutôt sévère de notre maison de communauté, et la petite croix en pierre blanche qui la domine se voit, d'un côté, depuis la place Clichy, et de l'autre, depuis la place Laborde.

Le portail, défendu par une grille, est actuellement fermé au public ; il s'ouvrira seulement en des temps meilleurs. Cette entrée et la porte latérale qui a été réservée pour les fidèles dans l'ancien bâtiment conduisent sous un porche voûté qui donne accès, d'une part, à la chapelle par deux grandes ouvertures et, d'autre part, à la porterie et à ses dépendances, ainsi qu'aux escaliers des tribunes. De bonnes dimensions, cet atrium aura surtout son utilité aux grands jours de fête, lorsque les fidèles déborderont de la nef trop petite pour les contenir. En temps ordinaire, il favorisera singulièrement le recueillement en éloignant le bruit de la rue.

Maintenant ouvrons la porte de l'église proprement dite. Pourquoi vous arrêtez-vous ? Serait-ce une apparition de Notre-Dame de Lourdes que fixe votre regard ? Au fond du sanctuaire, dans une grotte où se joue une lumière mystérieuse qu'on dirait venir du paradis, la Vierge Immaculée vous accueille par un sourire de mère

et vous invite à la prière et à la confiance. Elle a les mains jointes, un chapelet au bras et une riche couronne étincelle sur sa tête. Ce diadème est une splendide œuvre d'art, due à l'initiative du R. P. Roux et faite avec l'or, les bijoux, les diamants dont les pieuses habituées de notre chapelle se sont généreusement dépouillées pour en parer le front de leur Mère.

Au-dessus de cette vision du ciel, tout vous parle encore de l'Immaculée Conception, dans les trois larges verrières qu'embrasent les premières étincelles du soleil levant.

Dans celle du milieu, un amas de rochers qu'on croirait en relief vous laisse entrevoir une excavation profonde ; sur leurs teintes sombres se profile la gracieuse silhouette de Bernadette, à genoux, un cierge à la main, les yeux attachés sur la belle dame qui lui apparaît, la tête nimbée de ces mots : *Je suis l'Immaculée Conception.* Au second plan, les pèlerins de Lourdes reconnaissent avec joie, à sa flèche élancée, la basilique de Massabielle et, à ses pieds, l'église du Rosaire. Comme fond du tableau, une perspective lointaine de paysages pyrénéens.

Sur le vitrail de gauche, au bas, Adam et sa compagne, chassés du paradis terrestre, s'enfuient épouvantés devant un ange armé d'un glaive de feu ; à leurs pieds, le démon sous la forme d'un hideux serpent à tête de mort. Au-dessus, Moïse assis tient à la main le texte de la Genèse : *Ipsa conteret caput tuum;* près de lui, Jessé, endormi à l'ombre de l'arbre généalogique de Jésus dont il forme la souche. Isaïe, Jérémie, David, Joseph, les principaux prophètes et ancêtres de Notre-Seigneur, sont représentés debout, les regards anxieux, et sur leurs lèvres, semble-t-il, des soupirs vers le Désiré des nations.

Dans la verrière du côté de l'épître, l'artiste a représenté la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Il s'est efforcé, tout en retraçant le fait historiqne, de montrer l'ancienneté et l'unanimité de la croyance de l'Église à cette vérité, définie comme article de foi en 1854. Pie IX, à genoux, présente à saint Pierre la bulle *Ineffabilis*, sur laquelle le premier pape appose l'anneau du Pêcheur. A côté de Pie IX, son patron saint Pie V tient à la main l'étendard de la bataille de Lépante dans les plis duquel on lit cette invocation : *Auxilium christianorum.* Au-dessous de ce groupe, dans une attitude contemplative, Paul Diacre, secrétaire de Charlemagne et moine du mont Cassin. Il figure là parce que l'hymne qu'il a composée est un des plus anciens témoignages de la foi catholique à l'Immaculée Conception. Derrière lui, un monarque couronné, soutenant entre ses mains une colonnette qui sert de piédestal à une Vierge : c'est Ferdinand III, empereur d'Autriche, qui, en 1647, fit élever à Vienne une colonne dédiée à l'Immaculée Mère de Dieu. En haut de la même baie, sur le panneau de gauche, saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, l'auteur du traité *De conceptu virginali ;* Sixte IV, qui, en 1476, établit la fête de la Conception de Notre-Dame ; Alexandre VII, qui la confirma et lui donna une plus grande extension. Au-dessous de ces personnages, le général des Frères Mineurs de l'Observance et le général des Frères Mineurs conventuels tiennent à la main le lis et la rose en argent qu'ils offrirent au pape, le 8 décembre 1854, en souvenir des controverses quatre fois séculaires, pendant lesquelles l'école scotiste avait préconisé la croyance à l'Immaculée Conception. Au bas de cette verrière, dans le panneau de droite, une scène prise dans l'histoire de notre Congrégation : à la gauche de Mgr DE MAZENOD, on remarque le R. P. TEMPIER pré-

sentant au Fondateur un groupe d'Oblats, parmi lesquels on reconnaît le cardinal Guibert, Mgr Balaïn et le regretté P. Antoine. La Société que Léon XII avait baptisée du nom d'*Oblats de Marie Immaculée* et qui a élevé cette chapelle à la gloire de Notre-Dame de Lourdes avait naturellement sa place en cet endroit.

Les écussons de Mgr de Mazenod, de la famille des Mazenod, des Oblats et de la Sainte-Famille, figurent au bas des différentes verrières.

Dans les rosaces qui dominent les vitraux, tout converge encore vers Marie Immaculée : le Père, au milieu, bénissant sa *Fille;* le Fils, à sa droite, dans les bras de sa *Mère;* le Saint-Esprit, au-dessus des docteurs de l'Église, donnant sa sanction aux actes qui glorifient son *Epouse.*

Ces vitraux sont une sorte de théologie en image de l'Immaculée Conception. Marie plane au-dessus de l'Ancien Testament comme la nuée symbolique, chargée de pluie, qui apporte la fécondité à la terre. Dans le Nouveau Testament, à travers tous les siècles chrétiens, la piété des fidèles la salue du titre de Vierge conçue sans péché, lorsque enfin de nos jours le Docteur infaillible définit en dogme de foi la croyance universelle. Comme pour confirmer, s'il était possible, la décision de l'Église et montrer combien elle lui est agréable, la Vierge apparaît à Lourdes, quelque temps après, sous le nom d'*Immaculée Conception.*

Voilà ce qu'on lit sur les verrières.

D'une palette étincelante et merveilleuse, elles s'harmonisent parfaitement avec l'architecture de notre église, par la fraîcheur du coloris, la vivacité tempérée des teintes, par la légèreté des détails, la souplesse et la netteté du dessin.

C'est l'œuvre d'un artiste chrétien et archéologue émi-

nent, M. Lavergne, dont le père avait déjà fait les vitraux de l'ancienne chapelle.

Nous ne parlerons pas des deux mosaïques en avant du maître-autel, encadrant en leur sommet, l'une, celle du côté de l'épître, l'Ange de l'ancienne loi, armé d'un glaive de feu ; l'autre, l'Ange de la loi de grâce, tenant l'Évangile. Nous ne dirons rien non plus des larges baies en grisaille qui, tout le long de la nef, laissent tomber une abondante lumière en la tamisant en un jour très favorable au recueillement et à la prière. Sur leurs teintes pâles se détachent, en forme de médaillon, nombre de symboles tirés des litanies de la Très Sainte Vierge.

Peut-être pensera-t-on que nous nous sommes trop attardés à la description de ce qui, dans notre église, ne paraît que secondaire. Nous sommes devant l'image d'une mère, et la piété filiale ne trouve jamais long le temps qu'elle passe à la contempler.

Si vous jetez un coup d'œil d'ensemble dans l'enceinte sacrée, vous êtes réellement satisfait : élévation de la nef, contours des arceaux de la voussure fins et légers, délicatesse des pilastres, faisceaux de colonnettes et de moulures, s'appuyant les unes sur les autres ou bien s'élançant d'un seul jet jusqu'aux cintres de la voûte, où elles se terminent en chapiteaux ornés de feuillages; immense galerie aux arcades trilobées, présentant un aspect à la fois religieux et imposant ; autel à flèche dentelée dont les principales lignes se détachent en or sur le poli de la pierre blanche ; symétrie des lignes, harmonie géométrique des différentes parties, sculpture sobre et de bon goût, tout concourt à donner à l'église un caractère d'unité et de réelle beauté architectonique.

Entrons dans quelques détails.

La longueur totale de l'intérieur, y compris le por-

che, est de 41 mètres environ. La nef principale a 8m,60 de largeur et les bas côtés ont chacun 4m,25. Les travées sont au nombre de sept et les points d'appui, formés par de grosses colonnes entourées de quatre petites, s'épanouissent en chapiteaux sculptés à feuillages gothiques.

Derrière les pilastres formant l'hémicycle du sanctuaire, s'étend un espace libre avec cintres et voussures, qu'on dirait, vu de la nef, la continuation des bas côtés. La hauteur, depuis le sol jusqu'aux clés de la voûte, est de 17m,60. En plus des autels qui terminent les bas côtés, à droite et à gauche du sanctuaire, il existe deux autres petites chapelles rayonnant autour du chœur et un large passage qui conduit à la sacristie principale et à ses dépendances.

Au-dessus du porche d'entrée se trouve une grande tribune disposée en gradins et une seconde tribune, plus petite et plus élevée, reçoit l'orgue et les chantres.

Au niveau de la première tribune et au-dessus des bas côtés, un large triforium de même largeur court tout autour de l'église. Il regarde dans la grande nef par des ouvertures correspondant à chaque travée et divisées chacune en baies ogivales que séparent d'élégantes colonnettes. Dans le fond, la baie est en forme de niche et représente la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Les jours de grande solennité, ce triforium sera d'un précieux appoint : un public nombreux y aura facilement accès par deux escaliers.

Toutes ces tribunes, à part celle de l'orgue, communiquent de plain-pied par une porte avec le corridor du premier étage de la maison de communauté.

Dans le sous-sol, un calorifère à feu continu répandra, en hiver, sa chaleur dans toutes les parties de l'église et de la sacristie.

Adjacente au chœur, la sacristie est amplement éclai-

rée par une calotte en verre. Elle forme un carré de 8 mètres de côté et son plus bel ornement consiste en un meuble finement travaillé que nous devons à un artiste menuisier, le F. Kribs, généreusement mis à notre disposition par le R. P. Provincial du Nord et le R. P. Supérieur de Notre-Dame de Sion.

Cette sacristie et la chapelle sont éclairées à la lumière électrique. L'effet en est superbe.

Nous aimons à nous représenter notre église au soir d'un jour de grande fête : des lustres suspendus entre les colonnes de la nef, des énormes candélabres qui entourent le sanctuaire, des faisceaux de cierges qui brûlent à l'autel, des appliques aux branches multiples qui s'élèvent graduellement vers le trône de Marie jaillissent des flots de lumière qui rendent plus vive encore l'éclatante blancheur de la chapelle. Une foule, qui peut aller jusqu'à 1 200 personnes, se presse recueillie autour des autels, des confessionnaux, de la chaire, sous le porche et dans les tribunes ; et l'orgue mêle sa voix puissante à celle des fidèles pour célébrer Notre-Dame de Lourdes, chanter ses bienfaits, implorer sa protection. Qui pourrait dans une telle solennité rester indifférent? Ne vous sentirez-vous pas, au contraire, pénétré par une atmosphère de véritable piété et n'emporterez-vous pas en vous retirant cette impression de bien-être spirituel qu'on recueille dans certains sanctuaires privilégiés : Montmartre, Notre-Dame des Victoires, etc. ? Et qui sait si notre chapelle ne deviendra pas, pour Paris, une petite succursale du célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes, et si Marie ne réserve pas à la foi des chrétiens parisiens, qui ne peuvent faire le voyage des Pyrénées, quelques-uns des miracles qu'elle prodigue sur les bords du Gave ?

Une chose est certaine, c'est que notre église sera un hommage permanent de la piété des Oblats à leur Mère,

Marie Immaculée. Puisse-t-elle en retour bénir leurs travaux, leur accorder accroissement et prospérité et les couvrir tous du manteau de sa protection !

V

ORPHELINAT SAINTE-ANNE.

Le R. P. Barbedette, précédemment supérieur de la maison du Bestin (Belgique), vient de fonder dans le voisinage, sous le patronage de Sainte-Anne, un orphelinat pour jeunes gens de douze à dix-huit ans.

Le temps n'est peut-être pas venu de parler longuement de cette œuvre nouvelle.

Pour l'établissement de l'orphelinat Sainte-Anne, M. Wégimont, à qui le noviciat doit déjà le Bestin, a mis à la disposition du R. P. Barbedette une ferme de 30 hectares qui pourra, par la suite, être plus que doublée, suivant les besoins.

Loin de tout village, située cependant sur une grande voie de communication (la route de Rochefort à Paliseul et Bouillon), pourvue de deux corps de bâtiment qu'il suffit de transformer, cette ferme se prête merveilleusement à l'œuvre nouvellement née. Dans un site parfaitement sain, au milieu des forêts, entre Saint-Hubert et Wellin, il sera facile de consacrer les mois d'hiver, pendant lesquels la culture est interrompue, à l'apprentissage des métiers dans lesquels on travaille le bois. C'est ainsi que les orphelins, en quittant l'établissement, sauront cultiver la terre, et auront à leur disposition un métier de leur choix : sabotier, menuisier, tourneur, charron, etc. ; mais toujours facilement utilisable dans les campagnes.

L'inauguration du nouvel établissement a eu lieu le 26 juillet 1900. L'éminent évêque de Namur, Mgr Heylen, assistait à la grand'messe chantée par M. le curé de Transine, assisté de MM. les curés de Resteigne et de Tellin. Dans la petite chapelle avaient pris place M. le chanoine Georges, M. et Mme Wégimont, MM. les curés doyens de Wellin et de Saint-Hubert, les RR. PP. Emmanuel Bailly et Ephrem, des Augustins de l'Assomption : le premier, procureur général de sa Congrégation à Rome, le second, attaché au scolasticat de Burc. On remarquait encore MM. les docteurs Dubois et Henroz, M. Poncelet, avocat, et M. Carlier, notaire, tous les quatre conseillers provinciaux. Les prêtres des différents doyennés avaient répondu en grand nombre aux invitations qui leur avaient été faites.

Pendant la messe, les novices du Bestin, qui étaient venus unir leurs prières à celles des jeunes orphelins, firent entendre des morceaux choisis, entre autres un *O Salutaris* de Lesueur, à deux voix. La bénédiction du Très Saint Sacrement suivit. Monseigneur, interprétant les sentiments de Celui qui venait de nous bénir tous, adressa aux enfants des paroles toutes paternelles. Il nous semblait entendre sortir du tabernacle la voix de Jésus, dont celle du pasteur n'était que l'écho ; et cette voix nous était bien douce en redisant la touchante promesse : *Je ne vous laisserai pas orphelins... laissez venir à moi les petits enfants.*

VI

LES MISSIONS CATHOLIQUES A L'EXPOSITION.

Le génie humain a voulu étaler aux regards du monde entier les progrès qu'il a réalisés sous toutes les formes

pendant le dix-neuvième siècle, particulièrement en ces dernières années. Il était juste que l'Eglise exposât, sinon avec autant d'emphase, du moins laissât entrevoir qu'elle n'est pas restée stationnaire durant ce même temps.

En divers endroits de l'Exposition, on voit les œuvres catholiques occuper, à différents titres, une place très honorable.

Le pavillon des Missions est situé dans le groupe des colonies. Il n'est pas très vaste, il est vrai, et l'on soupçonne que si la place ne lui avait pas été mesurée aussi parcimonieusement, les Congrégations auraient montré aux curieux bien d'autres objets rares et du plus grand intérêt. Tel quel, cependant, il donne du zèle et des travaux des missionnaires une avantageuse image.

Au sous-sol, on a représenté, au moyen de personnages en cire de grandeur naturelle, une douzaine de tableaux de la vie des missions. On s'arrête spécialement devant une scène de l'Amérique du Nord. C'est l'arrivée à sa cabane d'un Oblat, revenant, tout fatigué, de visiter avec son traîneau à chiens un camp de sauvages perdu dans les neiges.

Un double escalier vous mène dans la partie supérieure de l'exposition, où figurent surtout des particularités propres à chaque Congrégation ou pays de Mission.

Au-dessus de la vitrine réservée aux Oblats, un trophée formé de zagaies, raquettes, instruments de jongleurs, etc. A l'intérieur, différents objets envoyés directement par nos Pères ou empruntés au musée du juniorat de Notre-Dame de Sion. L'église en miniature de Kimberley, rendue célèbre par le siège des Boers, mérite une mention à part. On remarque beaucoup également les nombreux livres en langue sauvage. C'est là du reste

un caractère commun à toutes les sociétés de missionnaires : elles ont tenu, semble-t-il, à montrer par les ouvrages écrits en toutes les langues du monde que, tout en s'occupant de religion, elles travaillent partout à la civilisation et à la formation intellectuelle des peuples qu'elles évangélisent.

Le pavillon obtient le plus grand succès auprès de la foule qui s'y précipite et s'en retourne en donnant les plus vives marques de sympathie à l'œuvre de nos dévoués apôtres. Naturellement, au nombre de ces visiteurs se trouvent beaucoup de parents de missionnaires ; ils s'arrêtent de préférence devant la vitrine qui porte le nom de la Mission à laquelle appartient le fils, le frère, la sœur, le cousin...

Le jury de l'Exposition universelle, pour reconnaître en une certaine mesure le mérite des missionnaires, a décerné un grand prix au pavillon.

NOUVELLES DIVERSES

L'église, dédiée au Saint-Esprit pour les Allemands et les Polonais de Winnipeg, a été inaugurée le samedi 2 juin, veille de la Pentecôte. Le lendemain, Mgr LANGEVIN, archevêque de Saint-Boniface, prêcha en anglais et confirma une soixantaine de personnes. Le même jour, le P. KULAWY, Albert, porta la parole en allemand et en polonais devant un auditoire de plusieurs centaines de têtes.

— Mgr DONTENVILLE, après un séjour de quelques mois en Europe, a repris le chemin de la Colombie britannique. Il emmenait six religieuses de la Sainte-Enfance du Puy. Cette congrégation de Sœurs enseignantes possède déjà deux ou trois maisons dans le diocèse de Monseigneur.

Le R. P. LEFEBVRE, provincial des États-Unis, et le R. P. GENDREAU, supérieur des Missions du Klondyke, venus à Paris pour affaires, sont repartis pour l'Amérique.

De nombreux départs de jeunes missionnaires ont eu lieu dernièrement ou s'effectueront dans le courant de septembre. Pour ne pas y revenir plusieurs fois, nous en donnerons la liste complète au mois de décembre avec leurs destinations respectives.

Le R. R. LACOMBE, à qui le poids des ans est léger, a parcouru plusieurs contrées d'Europe, consacrant son temps et ses forces aux intérêts généraux du Canada

nord-ouest, spécialement du diocèse de Saint-Albert. Il s'occupe surtout en ce moment des Galiciens établis au Manitoba, auxquels il voudrait procurer des Sœurs et des prêtres de leur rite.

Mgr Coudert, également en France, s'emploie à trouver des ressources et des sujets pour le populeux archidiocèse de Colombo et la Congrégation. Il a visité nombre de séminaires, grands et petits. Il fonde bon espoir sur les entrevues qu'il a pu avoir avec les élèves, et les noviciats de Notre-Dame de l'Osier et d'Angers s'aperçoivent déjà que les espérances de Monseigneur ne sont pas vaines.

En la fête de son Assomption, la Très Sainte Vierge a reçu de nombreuses oblations perpétuelles dans nos divers scolasticats. A Hünfeld, c'est entre les mains du R. P. Tatin que les nouveaux Oblats ont prononcé leurs engagements.

Le T. R. P. Général a quitté Paris pour un mois et demi environ. Il fait la visite de la province britannique. Il est accompagné du R. P. Miller, qui l'avait précédé de quelques semaines en Angleterre, pour prêcher des retraites aux Sœurs de la Sainte-Famille.

Le R. P. Mac-Intyre a prêché la retraite générale des Pères de sa province.

Le R. P. Monnet, supérieur de Notre-Dame de l'Osier, est nommé provincial du Midi, en remplacement du R. P. Lavillardière, arrivé au terme de son mandat.

Ont été nommés supérieurs : le R. P. Lavillardière, de Lyon ; le R. P. Gavary, de Notre-Dame de l'Osier ; le R. P. Grelaud, d'Angers ; le R. P. Tourangeau, de Saint-Sauveur de Québec ; le R. P. Moyet, de Nice.

— Le R. P. Ortolan, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, vient de faire paraître un nouvel ouvrage en

deux volumes : *Diplomate et Soldat, Mgr Casanelli d'Istria* (Bloud et Barral, Paris).

Nous n'avons pas encore eu le temps de le lire en entier, nous espérons que, dans le numéro de décembre prochain, nous pourrons en parler avec plus de connaissance.

Le fécond et savant écrivain reprend la série de ses œuvres apologétiques. Ses études actuelles ont pour objet les questions géologiques.

— Dans le numéro de décembre des *Missions*, nous publions habituellement la liste des oblations qui ont eu lieu dans le courant de l'année. Il serait bon qu'on envoie le plus tôt possible à l'administration générale les noms des nouveaux Oblats avec la date de leur profession, car une fois que la liste a paru, avec les numéros assignés à chacun, il est très ennuyeux d'y revenir pour réparer des omissions et changer les numéros d'ordre.

Souvent, soit en France, soit à l'étranger, il tombe entre les mains de nos Pères des journaux, revues, semaines religieuses, contenant des articles relatifs à la congrégation, aux missions, à nos différentes œuvres, etc.

La rédaction aurait une vive reconnaissance pour ceux des nôtres qui voudraient bien lui envoyer un exemplaire de ces sortes de feuilles. Elle en tiendra compte dans la mesure du possible pour la composition de notre publication, ce sera là un vrai moyen de la rendre intéressante.

— Un avis de la direction des postes et télégraphes recommande de mettre sur les lettres à destination de Paris le numéro de l'arrondissement, afin d'en accé-

lérer la distribution. Les lettres portant cette indication sont, en effet, remises au destinataire souvent quatre ou cinq heures plus tôt que celles dont l'adresse est incomplète.

Ce chiffre sera plus efficace que les mots : *très pressé.*

M

26, rue Saint-Pétersbourg,

PARIS 8e.

———

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 152. — Décembre 1900

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Mission du lac William, 19 juin 1900.

LETTRE DU R. P. MORICE AU RÉDACTEUR DES MISSIONS.

Suite des voyages d'exploration et d'évangélisation du R. P. Morice pour l'année 1899. — Lac Sainte-Marie, lac Cambie, lac Émeraude, monts Tœltzoul, lac Morice (1).

Mon révérend et bien-aimé Père,

J'ai enfin quitté la tutelle des médecins et me voici en route pour ma chère Mission du lac Stuart. Avant d'y rentrer, il me faut attendre ici l'arrivée des Indiens qui doivent m'accompagner dans ce trajet d'une dizaine de jours. D'où loisirs forcés que je me propose d'utiliser en vous transcrivant le journal de mon voyage d'exploration, auquel j'ai fait allusion dans ma lettre du 25 octobre 1899. Ce récit aura trait à la troisième partie de mes travaux extérieurs de l'année dernière.

En outre de l'intérêt géographique qui s'attache à mon

(1) Voir *Missions*, mars et juin 1900.

dernier voyage, je ne puis taire un autre motif plus en rapport avec la nature de mon ministère. Sur les bords du lac Sainte-Marie, au sud-ouest de notre Mission, se trouvent deux villages indigènes que le bon P. Lejacq, de regrettée mémoire, visitait régulièrement. L'autorité ecclésiastique régla, à son départ, que ces sauvages auraient désormais à se rendre aux réunions du lac Fraser, afin de permettre au missionnaire de porter ses soins à des postes plus importants. Un village seulement se conforma à cette décision, et encore ne le fit-il que comme à regret. L'autre se négligea complètement et demeura dès lors en dehors de toute influence religieuse. Il y a plus. La nouvelle génération, secouant l'indifférence des anciens, menaçait de se laisser entraîner par les bouffonneries de la soi-disant Armée du salut, qui avait pénétré jusque dans la baie Gardner par le 53°16 de latitude nord. Les jeunes gens de ce village s'étaient soudain épris de cette religion bruyante, qui remplace les cierges et l'encensoir par les coups de tam-tam et les roulements de tambour. Ils ne se faisaient pas faute de se rendre jusqu'à la mer pour y traiter leurs fourrures au lieu de les vendre au fort Fraser comme par le passé. Le danger était trop grand, et je résolus d'empêcher ces brebis égarées de passer définitivement au protestantisme.

Nous étions à la mi-septembre. Je venais de clore la retraite qui se donne chaque automne à Natléh, sur le lac Fraser, et la série de mes missions d'été venait d'ailleurs de se terminer. Nous irons donc à la mer et, tout en faisant de la géographie pratique, nous aurons une bonne chance de rencontrer le boute-en-train de la bande rebelle et de lui parler. Il ne pourra qu'être flatté de notre démarche et, la grâce de Dieu aidant, nous aurons la victoire sur les émissaires de l'erreur. Ce sera comme la glane après la moisson.

D'un autre côté, cette région est jusqu'ici restée inexplorée, sauf, en partie, par mon grand voyage de 1895. Bien des points demandent encore un éclaircissement et la véritable source de la Nétchakoh, avec les lacs et les montagnes qui l'avoisinent, n'a encore été visitée par aucun blanc. *Deus scientiarum Dominus est* (1) [Dieu est le maître des sciences] ; son ministre sera le premier représentant de la race blanche au milieu de ces déserts de neige et de glace, et qui sait ? peut-être grimpera-t-il, dans l'intérêt de la science géographique, jusqu'au sommet du fameux mont Tœltzoul, d'où l'on voit, paraît-il, les étoiles scintiller en plein midi.

C'est là un programme plus souriant à un blanc qu'à un sauvage, lequel mesure généralement l'intérêt d'une corvée au profit qu'il espère en tirer. Aussi me fais-je un devoir de signaler en commençant les noms de mes trois compagnons : Qasyak, Thaoutil (Thomas) et John (2) qui se dévouèrent à mon service sans espoir de rémunération. J'en viens maintenant à mon journal.

Jeudi 14 *septembre* 1899. — Partis assez tard ce matin, nous avons longé quelque temps la rive méridionale du lac Fraser, puis avons pris à travers bois une direction sud-ouest. Le pays est monotone, quoique assez accidenté, et les feuilles rouges et jaunes qui nous volent au visage ou que nous foulons aux pieds, nous rappellent que l'été n'est plus et que nous n'avons pas de temps à perdre. Mes compagnons sont à pied, tandis que je me pavane sur mon Bobby, sur lequel se succédera, du reste, chaque membre de la bande. Deux autres chevaux, dus à l'obligeance des sauvages, sont chargés de nos bagages.

15 *septembre*. — Nous venons d'arriver de nuit sur les

(1) I *Reg.*, II, 3.

(2) Le lecteur de mon livre, *Au pays de l'ours noir*, doit connaître chacun de ces sauvages.

bords du lac Sainte-Marie et nous sommes déjà à 55 milles de Natléh. La contrée traversée est, comme hier, très montueuse, sans de trop grands accidents de la nature. Çà et là de petits lacs en coupent la monotonie. Nous laisserons nos chevaux ici, et un Indien qui doit s'en aller chasser sur les bords du lac Huard, par où nous devrons revenir, est chargé de les y conduire, après notre départ.

16 *septembre.* — Comme nous n'avons pu trouver de canot assez grand, nous nous en sommes approprié deux petits et nous sommes partis sur les eaux noirâtres du lac Sainte-Marie, qui s'étend pendant 30 milles de l'est à l'ouest. Dans l'après-midi, nous sommes tombés sur un campement composé exclusivement de femmes, qui séchaient au soleil les fruits sauvages qu'elles avaient cueillis dans la forêt.

— Où sont donc les hommes? demandons-nous étonnés.

— Comment? Ne savez-vous donc pas la nouvelle? Un terrible accident vient d'arriver, nous répondent à la fois quatre ou cinq sauvagesses hors d'haleine.

Avec beaucoup de bonne volonté et en mettant bout à bout ce qu'elles nous racontent simultanément, voici ce que nous sommes parvenus à comprendre. Un groupe de chasseurs était campé tout près du déversoir d'un autre lac et tous dormaient d'un profond sommeil, lorsque, il y a deux jours, l'un d'eux fut réveillé de grand matin par les criailleries d'une bande d'outardes. S'armant de sa carabine pour en abattre au passage, son attention avait soudain été détournée par un point noirâtre qui allait et venait sur le flanc de la colline opposée. Ses yeux de lynx avaient deviné un ours gris.

Au lieu d'en avertir ses compagnons endormis, le jeune homme, se réservant à lui seul toute la gloire de l'exploit, avait traversé la rivière, escaladé furtive-

ment le monticule et tiré presque à bout portant le fauve qui, mortellement atteint à la tête, avait dégringolé au bas de la côte. Mais un ours gris n'a pas dit son dernier mot, parce qu'il lui est arrivé de recevoir une balle au beau milieu de la cervelle. L'ours gris — qui ne se trouve que dans l'Amérique du Nord et généralement non loin du Pacifique — est de tous les membres de la famille ursine celui qui est le plus féroce et a le plus de ténacité vitale. On raconte que l'un d'eux survécut vingt minutes à ses blessures et fit un demi-mille à la nage, après avoir reçu dix balles dans le corps, dont quatre lui avaient transpercé les poumons et deux avaient même pénétré dans le cœur (1).

Dans le cas présent, le monstre, à peine revenu de l'étourdissement causé par sa blessure, avait découvert la cause de ce contre-temps et s'était précipité dans la direction du chasseur trop présomptueux. Celui-ci, voulant recharger son arme, avait constaté à son grand effroi que le mécanisme refusait de manœuvrer comme d'habitude. Après de vains efforts, il avait dû, pour éviter sa victime devenue son bourreau, se mettre à contourner un arbre qui se dressait non loin de là, ayant continuellement à ses trousses le fauve en fureur. Longtemps ils tournèrent ainsi autour de l'arbre solitaire, lorsque le pied de l'Indien venant à lui manquer, il tombe sur le sol, exténué de fatigue et mourant de peur. L'ours se rue sur lui et lui laboure la poitrine de ses terribles griffes, lui arrachant le nez, lui broyant les bras et lui coupant le poignet, jusqu'à ce que, sa victime ne donnant plus signe de vie, il croit avoir complètement assouvi sa vengeance. Or le chasseur, bien qu'entre la vie et la mort, avait survécu jusque-là, et tous les hommes

(1) Article *Bear* dans l'*American Cyclopedia.*

du camp que nous venions d'atteindre s'étaient portés sur les lieux.

Prenant congé de ces femmes, auxquelles nous n'avons pu faire de bien dans les circonstances présentes, nous avons poussé jusqu'au bout du lac Sainte-Marie chez le brave Nœlli, qui est baptisé ainsi que toute sa famille.

Dimanche 17 *septembre*. — J'ai entendu quelques confessions aujourd'hui, et en outre de nos exercices religieux, nous avons passé notre temps à mûrir nos plans pour le reste du voyage.

18 *septembre*. — Le transport à dos de nos bagages jusqu'au lac Cambie nous a pris la majeure partie de la matinée. Nous avons un canot assez grand, il est vrai, mais tout pourri, fendu et recoquillé, et évidemment mis au rebut. Nous le calfatons de notre mieux, en redressons quelque peu les bords au moyen de traverses et, malgré ses vieux ans, nous lui demandons de nous transporter sains et saufs sur les vagues bleues du grand lac Cambie et de tant d'autres pièces d'eau que nous pensons explorer. L'*Ave, maris stella* est entonné, le chant du canot lui succède, et vogue la nacelle ! A force de ménagements, nous espérons nous servir de notre invalide jusqu'au moment où il nous faudra reprendre nos chevaux sur les bords du lac Huard.

Le lac Cambie est une superbe pièce d'eau qui est en ce moment unie comme une glace. Tout en projetant par-ci par-là des baies plus ou moins profondes, il se dirige généralement de l'est à l'ouest, c'est-à-dire vers la mer.

19 *septembre*. — Malgré la fatigue d'hier, le soleil levant nous a trouvés ramant avec ardeur sur le lac Cambie. Ses eaux semblent aujourd'hui l'exacte reproduction de l'azur d'un ciel sans nuage. Vers 10 heures du matin, notre canot ralentit sa marche, et j'entends mon équipage échanger des propos, empreints de curiosité, rela-

tivement à un point noir qui paraît à fleur d'eau, non loin du rivage opposé à celui que nous suivons. D'aucuns assurent que c'est simplement un rocher qui émerge des profondeurs du lac, tandis qu'il semble à d'autres que l'objet signalé n'est point stationnaire. Bientôt chacun partage cette opinion, mais le mirage prête au sujet de nos conjectures des proportions si exagérées que personne ne peut deviner l'animal monstrueux qui se dirige de notre côté. Les uns opinent pour un caribou, d'autres voudraient que ce soit au moins un orignal. Devant cette impuissance même des yeux indiens, on en appelle à la jumelle qu'un certain M. Sinclair m'a prêtée. Aïe! c'est un ours gris, cet ogre de nos montagnes, « l'horrible » animal des naturalistes (*Ursus horribilis*).

— Tenons-nous à distance et veillons à ce qu'il ne nous voie pas, fait Thaoutil dont la bravoure n'égale pas la gentillesse.

— Hourrah! m'écriai-je de mon côté; voilà enfin ce que j'attendais depuis si longtemps. Fonçons dessus.

On a beau me raisonner : John, plus brave que son oncle, se range de mon avis, et, pour concilier tout le monde, il est résolu que nous allons attendre l'animal sur l'eau pour lui faire une aussi chaude réception que possible.

Cependant les instants succèdent aux instants dans une attente qui n'est pas exempte d'une certaine appréhension. Le fauve se dirige vers nous, sans se douter du danger qu'il court. Bientôt son affreuse hure est en vue, une hure de 65 centimètres de long, qu'il tient insolemment hors de l'eau. Pas plus de 80 mètres nous séparent de lui et il ne se doute pas encore de notre présence. John se lève alors dans le canot et lui envoie la première balle de sa carabine. Il a visé trop haut, et le monstre, qui a

deviné nos intentions, pousse un cri de rage, lève la tête et la moitié du corps au-dessus de l'eau comme pour happer une proie invisible, puis fonce sur notre canot, qu'il vient enfin d'apercevoir.

— Fuyons vite, fait Thomas ; fuyons ou nous sommes perdus !

La poudre parle de nouveau ; même résultat. Un troisième coup de feu, et nous avons la satisfaction de voir l'ours faire une inclinaison profonde dans l'eau. La balle lui est entrée par une oreille pour aller se loger près de l'autre. Longtemps il se tient immobile et pourtant personne n'ose approcher. Soudain il relève la tête, pousse des grognements rauques, bat l'eau violemment de ses larges pattes et veut de nouveau se précipiter sur nous. Mais la lutte est par trop inégale : une nouvelle balle lui transperce la cervelle et, soufflant bruyamment, il plonge de nouveau la tête dans l'eau, cette fois pour ne plus l'en sortir.

Nous nous tenons à une distance respectueuse et, après nous être bien persuadés qu'il ne pourrait pas rester si longtemps sans respirer s'il était réellement vivant, nous lui passons une grosse corde au cou et le traînons péniblement au rivage. Un petit détail donnera quelque idée de son poids : sous les efforts combinés de mes trois compagnons, la corde d'abordage qui nous sert à le tirer se rompt. De l'extrémité du museau à la naissance de la queue, il mesure 7 pieds 3 pouces, soit $2^{m},40$ environ.

La viande d'ours gris n'est mangée que par des sauvages. Elle a un goût très fort et une odeur à l'avenant. Sa fourrure, quoique bien plus volumineuse, a beaucoup moins de prix que celle de l'ours noir. Cela ne nous empêche pas de prendre l'une et l'autre. Seulement pour ne pas surcharger notre canot, dont l'état de

vétusté est peu rassurant, nous mettons en cache, dans les hautes branches d'un sapin, la tête du fauve avec une bonne partie de sa chair. Le tout pourra nous servir à notre retour.

Vers le soir, nous laissons à gauche la rivière Dawson et nous nous engageons dans le cours d'eau qui est la vraie source de la Netchakoh.

20 *septembre.* — Au fur et à mesure que nous remontons la rivière au moyen de nos longues perches, celle-ci devient de plus en plus rapide. Les montagnes! Oh! les superbes montagnes que nous pouvons parfois contempler, et auxquelles les sinuosités de la rivière nous font aussi souvent tourner le dos! C'est un avant-goût de ce qui nous attend.

21 *septembre.* — Les montagnes entrevues dans le lointain semblent maintenant s'approcher de nous. Vers 2 heures de l'après-midi, un cri s'échappe de toutes les poitrines :

— Voyez donc là-haut quel terrible rapide.

Les vagues s'élèvent, en effet, les unes sur les autres pour retomber en écume frémissante, comme si quelque barrage fermait la rivière. Bientôt la vérité se fait jour dans nos esprits : la rivière prend fin et ce qui nous paraît un rapide n'est en réalité que l'extrémité d'un lac fouetté par la tempête. Pour la première fois, depuis dix-neuf ans que je suis missionnaire, je dois m'avouer vaincu par l'intensité du vent et me vois condamné à m'arrêter en chemin. C'est un ouragan en règle qui tourmente les eaux vertes du lac : impossibilité physique d'avancer.

Je me permettrai de consigner ici une remarque qui peut avoir son utilité. Par rapport au degré de passivité sous l'action des vents, je considère qu'il y a trois espèces d'eau dans nos pays. A cause de la quantité de sel qu'elle

tient en solution, l'eau de la mer est relativement peu ductile ; toutes choses égales, de grosses vagues s'y forment moins vite que sur l'eau douce. Celle des lacs noirâtres propres aux pays plats, tout en étant plus sensible que l'eau salée à l'action des courants atmosphériques, n'en est pas moins, en raison des myriades d'atomes végétaux et autres qu'elle contient, plus lente à subir leur influence que celle des lacs de montagnes qui, pure comme cristal, est aussi libre que possible de toute matière hétérogène. Qu'on s'imagine maintenant une grande pièce d'eau, si claire que je ne puis m'empêcher de l'appeler *lac Emeraude*, et qui laisse, pendant 20 milles, le champ libre à un vent orageux, et l'on se fera une idée de ce qu'était la surface de ce lac, lors de notre arrivée à son débouché.

Vers le soir, le vent nous paraissant quelque peu tombé, nous essayons de nous engager sur ce terrible lac ; mais, après moins d'un mille, nous sommes rejetés violemment sur la grève et cherchons au pied des hauts sapins un refuge pour la nuit.

22 *septembre.* — Temps presque calme aujourd'hui. Quel splendide panorama se déroule à nos regards ! Au fur et à mesure que nous avançons, le lac nous apparaît ceint d'une couronne de monts, coupés çà et là d'énormes ravins, d'où s'échappent autant de torrents qui, sur la carte que j'en dresse, ressemblent aux pattes multiples d'une araignée gigantesque. Les moindres éminences sont en ce moment saupoudrées de neige qui est tombée la nuit dernière.

Un sondage du lac nous révèle une profondeur respectable : 722 pieds.

Au détour d'un cap, nous restons ébahis devant la hardiesse de pics géminés qui surgissent derrière une barrière d'élévations secondaires. Ce sont les monts

Tœltzoul. Ciel ! Comment escalader pareilles forteresses? Comment grimper les flèches de ces deux tours gothiques dont la cime se perd dans les nues?

A l'extrémité occidentale du lac Émeraude, qui a 22 milles de long, nous mettons en cache nos provisions, à l'exception de ce qui nous paraît nécessaire pour une course d'un jour et demi, puis nous nous disposons à franchir les hauts défilés qui nous conduiront au pied de la fameuse montagne et probablement à la rencontre de Louis et des autres sauvages du lac Sainte-Marie. Une pluie fine et très pénétrante ne cesse de tomber que pour être remplacée par la neige à une altitude plus élevée. Bientôt la marche devient excessivement pénible : la neige molle qui recouvre la bruyère sur les flancs du col dont nous faisons l'ascension rend le terrain fort glissant et occasionne mainte culbute. Elle est d'autant plus désagréable que nous n'avons sur nous que nos habits d'été et qu'au bout de quelques minutes il nous faudra patauger dans l'eau glacée.

Un moment nous nous perdons dans un cul-de-sac, formé par une double haie de rochers granitiques sans issue. Le soir, nous reconnaissons notre impuissance à gagner le campement indiqué sur le lac Thœnthœs'il (celui dont la glace ne disparaît point). Surpris par une affreuse tempête de neige, nous campons, mouillés jusqu'aux os et tout grelottants de froid, au milieu d'une touffe de ces arbustes rachitiques propres à nos montagnes.

Mardi 26 septembre. — Je suis en retard avec mon journal. Des courses incessantes, des fatigues inouïes, que la faim rendait encore plus cuisantes, m'ont empêché de noter les péripéties de ces derniers jours. Et maintenant, assis sur un rocher de blanc granit, au cœur de la chaîne des monts de la côte, je promène mes

regards du petit lac aux eaux couleur émeraude endormi à mes pieds, par-dessus les pins noueux et les collines agrestes, jusqu'au mont dont la cime se dresse fièrement en face de moi caressée par des nuages diaphanes, et ne puis m'empêcher de m'écrier, malgré les souffrances de ces derniers jours : *Benedicite, montes et colles, Domino* (1).

Le vendredi 22 courant nous trouva donc campés tant bien que mal au milieu d'une tempête de neige. Le lendemain, le ciel se montra plus clément, sans pourtant se rasséréner tout à fait. Le vent devint même plus violent, en sorte que ce ne fut qu'au prix de beaucoup d'efforts que nous parvînmes au sommet du col. C'était à peine si nous pouvions nous tenir debout, et nous étions obligés de nous détourner pour reprendre haleine. La première chose qui frappa notre attention fut le manque absolu de provisions et la famine dont nous étions menacés. Bien que nous n'ayons pris le matin qu'une demi-ration, il ne nous restait plus que l'équivalent d'un repas, que nous devions ménager pour le moment de notre ascension de la montagne. Deux de mes compagnons descendirent donc dans la vallée où nous avions pénétré dans l'espoir de rencontrer les deux familles que nous pensions alors sur leur retour de la mer.

Thomas (*Thaoutil*) et John devaient nous revenir le soir même avec les provisions que nous attendions de la charité de ces sauvages. La nuit vint sans nous amener personne ; en sorte que, malgré la course de la journée, je me couchai sans souper ni dîner, et après seulement un semblant de déjeuner. Le lendemain était un dimanche. Sentant les étreintes de la faim, je priai Qasyak, mon troisième compagnon, de faire un déjeuner quelconque.

(1) Dan., III.

Il s'aperçoit vite que ses allumettes sont tout imprégnées de la pluie qui n'avait cessé de tomber.

— Sers-toi du fusil, lui dis-je alors.

Le fusil est la ressource du sauvage moderne en pareille extrémité : un coup de feu sur une matière inflammable a généralement le résultat voulu. Qasyak cherche vainement le fusil; nos compagnons absents l'ont emporté. Vraiment, c'est jouer de malheur. Contre mauvaise fortune bon cœur. En guise de déjeuner, nous avons le spectacle d'une pluie diluvienne, interrompue à de rares intervalles par un brouillard impénétrable.

Vers midi, les absents nous reviennent enfin avec du *lakæ'as*, espèce de plante marine, comprimée en plaques comme du tabac américain, et d'autres provisions que m'envoie Louis du lac Sainte-Marie.

Après un repas préparé à la hâte et dévoré tout aussi vite, nous partîmes, Thomas, John et moi, pour le mont Glacier. Or, voilà qu'au bout de moins de 1 mille, je me sens défaillir et m'affaisse sur les épaules de mes compagnons étonnés. Ce que voyant, ceux-ci me supplient de renoncer à cette course, m'offrant de la faire pour moi, pourvu que je consente à leur confier mon baromètre de poche.

— Ce n'est rien, leur dis-je; c'est simplement l'effet de mon jeûne forcé. N'allez pas si vite et je vous suivrai bien.

Nous montons un peu au hasard sans rien voir, à cause du brouillard. Nous franchissons, sans broncher, plus d'un mauvais pas en nous cramponnant aux roches et nous nous dirigeons du côté du glacier immense, suspendu aux flancs de la montagne et dont le torrent qui s'en échappe nous sert de point de repaire, guidés que nous sommes par le retentissement de ses flots sonores. Il ne nous reste plus qu'une heure avant le coucher du

soleil, et nous ne sommes probablement même pas à moitié chemin du sommet. Que faire ?

— Retourner à notre campement, déclarent mes deux compagnons.

— Impossible, leur dis-je. Je n'y arriverais jamais de jour et vous savez qu'un sauvage même ne saurait suivre de nuit le casse-cou qui nous a servi de sentier.

Il fut donc résolu qu'un de mes Indiens retournerait en toute hâte au campement et nous apporterait quelques provisions le lendemain matin, tandis que l'autre et moi passerions la nuit, blottis comme nous pourrions, au milieu des arbustes rabougris qui croissent au-dessous du point que nous venions d'atteindre. Ce qui fut dit fut fait. Pendant que John redescendait la montagne à la course, Thomas et moi cherchâmes un gîte pour la nuit. Une nuit dans les nuages, sans tente ni même de couverture et avec nos seuls habits d'été ; voilà, certes, qui n'est pas ce qu'on appelle le *confort*. Ce l'est encore moins, quand on est obligé, comme nous le fûmes alors, de passer la nuit sur une pente si abrupte que, pour ne pas dégringoler dans l'abîme, nous dûmes nous attacher par la poitrine à un petit *pruche*, dont les quelques branches nous servirent d'abri contre la pluie. Naturellement aussi, nous dûmes nous coucher sans souper. Un seul repas dans l'espace de deux jours, alors même que vous avez à gravir une montagne escarpée, voilà ce qu'on ne pourrait guère appeler de la *gourmandise*.

Le lendemain, John nous revenait d'assez bon matin. Après une très légère réfection, nous partions de nouveau en quête du sommet dont les nuages persistaient à nous cacher la présence. Nous sommes arrivés à une certaine hauteur, lorsque Thomas, se cramponnant convulsivement aux roches, déclare ne pouvoir aller plus loin ; il est pris de vertige. Je lui permets de s'en re-

tourner ; John et moi continuons à escalader le rocher sans trop savoir où nous allons. Les nuages, toujours les nuages, nous empêchent de rien voir. Au bout de quelques minutes, John cède, lui aussi, devant les difficultés et l'incertitude du résultat.

— Si, du moins, nous savions où nous allons ! fait-il. Ne vaudrait-il pas mieux confier à Louis une entreprise trop périlleuse pour des gens qui, comme nous, ne connaissent point la montagne ?

Et nous voilà à dégringoler la rampe que nous avons gravie si péniblement. Tant de peine pour aboutir à rien ! Tant de chutes, de glissades, de contusions pour courir à un pareil *fiasco !*

Au pied de la montagne, au milieu du brouillard et de la pluie, nous trouvons Louis et quelques-uns de ses compatriotes occupés à se préparer un abri. Ils ont tué, aujourd'hui même, un ours noir, dont ils nous offrent un bon morceau. Ce qui me va encore mieux, c'est que le chef de la bande consent à gravir, demain, le mont Tœltzoul.

Ce demain est devenu aujourd'hui, et, au moment même où j'écris, il y a une heure qu'il est parti muni de mon baromètre portatif avec John qui restera, paraît-il, à la base du mont proprement dit.

Or, qu'on admire ici la paternelle sollicitude de la divine Providence à mon égard ! Les deux Indiens sont à peine partis que le brouillard a disparu comme par enchantement, nous révélant le plus beau spécimen du sublime que j'aie jamais vu. Si le temps se fût levé une demi-heure plus tôt, je n'aurais pu m'empêcher, avec ma témérité habituelle, d'insister pour accompagner Louis sur la montagne, où je me serais infailliblement tué.

Quoi qu'il en soit de son altitude, qui n'est peut-être

pas très forte, il est certain qu'on ne pourrait guère désirer de spectacle plus grandiose. Comme je désire avoir avec moi un appareil photographique ! En l'absence de cet instrument, j'ose essayer un croquis de la montagne. Mais comment rendre, avec mon crayon, ces mille aspérités de la pierre, ces plis et replis qui recèlent autant de torrents formant cascade ; la blancheur immaculée de la neige qui recouvre les deux tiers de sa surface, ces glaciers verdâtres qui remplissent ses principales sinuosités, et ce nuage aux contours fantastiques, qui, après que le ciel a repris son azur des beaux jours, persiste à se cramponner au sommet de la montagne comme si une main invisible l'y retenait captif ? Encore faudrait-il, à la lentille du photographe, ajouter les services du phonographe pour reproduire la scène en son entier et rendre ces mille voix de la nature, échos des cascades et des torrents, dont mon oreille est en ce moment charmée.

27 *septembre.* — Louis nous revint hier dans l'après-midi avec John, qui fut tout épouvanté à la seule vue du pic à escalader. L'aiguille de mon baromètre marquait 8150 pieds d'altitude. Ils nous rapportèrent une marmotte qu'ils avaient tirée et regrettaient de n'avoir pas eu le temps de donner la chasse à un mouton sauvage qu'ils avaient aperçu sur les flancs de la montagne, qui, pour les blancs, sera désormais le mont Saint-Louis.

Le soir, je confessai tous ceux de la bande en état de s'approcher du sacrement de pénitence et j'eus, avec Louis, un long entretien, dont voici le résultat pratique : il se préparera au mariage, me fera baptiser ses quatre enfants à ma visite à Natléh, le printemps prochain ; reviendra lui-même à la pratique de la religion catholique et remettra dans cette voie ses quatre frères non encore baptisés avec leurs familles, ainsi que les autres

membres de sa bande. Ainsi, même au point de vue de l'ordre spirituel, je suis loin d'avoir perdu mon temps.

Ce matin, nous sommes vite revenus au lac Émeraude, sur lequel nous avons fait une dizaine de milles avant de camper.

28 *septembre.* — Le lac est calme comme glace, ce qui nous permet d'atteindre bientôt son débouché, le long duquel nous avons souvent moins à ramer qu'à retenir notre canot. Nous voici maintenant de retour à notre ancien campement, non loin du confluent de la rivière Bleue avec la Dawson.

29 *septembre.* — Force de rames aujourd'hui, nous voulons aller loin. Remontant la rivière Dawson, nous allons compléter l'exploration commencée il y a quatre ans. Bientôt le lac Dawson, de terrible mémoire, nous apparaît de nouveau ; il est toujours le même, traître et de mauvaise humeur.

30 *septembre.* — Nous avons commencé notre journée par faire le portage de notre canot antique. Vers midi, nous nous engageons dans l'étroite baie Thomas, sur le lac Morice. Le vent est si violent, qu'après avoir suivi longtemps des baies plus ou moins abritées, nous essayons vainement de doubler un cap, et, en fin de compte, nous devons nous avouer vaincus et revenir aborder sur le sable d'une gentille baie.

Dimanche 1er *octobre.* — Nous avons passé la majeure partie de la journée à prier, chanter et deviser de nos plans pour cette semaine.

2 *octobre.* — Nous profitons, de bon matin, d'un moment d'accalmie relative pour traverser ce terrible point de jonction du T majuscule que rappelle la direction générale du lac Morice, et gagner sa partie principale au sud-sud-est. La journée s'est passée à faire de la géographie pratique, à relever les îles et les baies du lac, ses

principaux affluents et les montagnes qui l'enserrent, sans compter les glaciers qui l'alimentent. Au travers de l'île aux Ours, le lac a 10 milles de large, peut-être 12, et, au point où nous rebroussons chemin, ma sonde accuse une profondeur de 780 pieds. C'est le lac le plus important de la Colombie britannique.

Là encore, nous avons été déçus dans notre espoir de rencontrer une bande d'Indiens, qui ont levé la tente juste avant notre passage.

3 *octobre*. — Nous disons adieu au lac Morice, et, sous l'impulsion d'un bon vent, dû au changement de direction de notre itinéraire, nous avons vite gagné la baie Thomas.

A un détroit, nous sommes salués par les aboiements d'un chien. Comme cet animal est ici, autant qu'en France, le fidèle ami de l'homme, nous allons aux informations. C'est mon fidèle Martin-Pêcheur, qui, caché par de longues enfilades de venaison qui sèchent devant le feu, garde le campement.

7 *octobre*. — Nous voici sur les bords d'un petit lac, arrêtés par la neige qui a succédé à la pluie de la nuit dernière. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous plaindre, la saison a été jusqu'ici d'une clémence exceptionnelle, à cause, sans doute, de la longueur démesurée de l'hiver dernier.

Nous ne devons guère être qu'à une demi-journée du bout du lac Huard, où nous trouverons Allen de Natléh avec mon cheval et les deux bêtes de somme qui m'ont été si obligeamment prêtées pour le transport de nos bagages. Nous nous proposons de passer la journée de demain au débarcadère avant de reprendre par terre la voie du lac Fraser, trajet que je n'ai jamais encore effectué.

Dimanche 8 *octobre*. — Hier, vers 1 heure de l'après-

midi, la neige cessa enfin de tomber. Ce fut pour nous le signal du départ.

Entre les lacs Plat et Huard, nous trouvons, au lieu de la rivière à laquelle nous nous attendions, un véritable labyrinthe d'îles et d'îlots formés par d'innombrables chenaux, qui se croisent et s'entre-croisent, pendant l'espace au moins de 1 lieue, jusqu'au lac Huard. Peu après le coucher du soleil, nous abordons au débarcadère.

D'Allen, point; de chevaux, pas davantage. En leur place, une inscription sur le tronc d'un arbre, où il est dit qu'il a été impossible d'attendre plus longtemps, menacé qu'on était par la famine. Comme fiche de consolation, on nous apprend que les chevaux ont été laissés à une assez faible distance, là où l'herbe est encore, paraît-il, assez alléchante pour les empêcher de se disperser dans le bois d'ici à quelque temps. Il semble qu'Allen est plus véridique que patient; car, hier soir, nous avons cru entendre, dans le lointain, la clochette de Pinto, l'un des chevaux que m'ont prêtés les sauvages.

9 *octobre*. — Nous sommes de retour sur les bords du lac Sainte-Marie, que nous avons gagné, cette fois, en prenant un raccourci d'une bonne journée du sud au nord.

J'ai honte d'avouer que notre principal souci, du lever du soleil à son coucher, fut, hier, la recherche de nos animaux disparus, occupation peu en rapport avec la sainteté du dimanche, mais inévitable dans les circonstances actuelles. Nous avons chevauché aujourd'hui dans une forêt où, par extraordinaire, les peupliers-trembles dominent sur les conifères, et pris notre lunch sur les bords d'une belle pièce d'eau, qui fut, quelques années avant l'arrivée du prêtre dans ce pays, le théâtre d'une de ces scènes révoltantes qui n'étaient alors que trop communes. Plusieurs Indiens, campés tout auprès.

furent massacrés par une bande d'autres sauvages venus du Sud pour venger la mort d'un des leurs sur des gens qui ne l'avaient même pas connu. Une femme et des enfants furent compris dans cette boucherie. Pour effacer le stigmate de si sanglants souvenirs, j'ai donné au lac le nom de *Lucas*, porté jusqu'ici par une aimable bienfaitrice de mon pays.

13 *octobre*. — *Home again!* Me voici de nouveau au lac Stuart. Adieu, montagnes de la côte, rivières aux eaux limpides, lacs azurés et glaciers émeraude, vous n'êtes plus désormais pour moi qu'un souvenir! Le géographe vous verra-t-il un jour sans sortir de son cabinet bien chaud? Il y a des cartographes en France et ailleurs, peut-être s'occuperont-ils de vous *in tempore opportuno*.

A.-G. MORICE, O. M. I.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

Saint-Albert, 1er octobre 1900.

LETTRE DU R. P. CULERIER AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Petit séminaire : les débuts, règlement, bienfaiteurs, une fête.

TRÈS RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Il y a quelques mois, les *Missions de la Congrégation* ont enregistré l'acte de naissance du séminaire de la Sainte-Famille à Saint-Albert. L'apparition du nouveau-né causa quelque surprise : naître ainsi, à la fin de janvier 1900, au milieu des neiges de l'Alberta, dans la nudité et le dénuement... c'est triste, ça fait pitié! On l'a compris, et des amis inconnus ont fait parvenir au R. P. Directeur de *Bébé Séminaire* trois demi-bourses pour l'entretien des jeunes élèves, lesquels en réalité se trouvent être des bébés. Bientôt je dirai pourquoi.

La nouvelle qu'un séminaire avait été ouvert par les soins de NN. SS. Grandin et Legal a été reçue avec joie. Depuis, on a désiré connaître le séminaire plus en détail.

Avec une liberté qui ne vous est pas inconnue, je prendrai tout le temps de la récréation pour vous parler d'une œuvre nouvelle, bien humble, bien nécessaire, confiée à la Congrégation.

De quoi est capable un enfant de huit mois? Il charme sa mère par ses sourires, par sa jaserie, par ses efforts pour marcher seul sur les mains et les genoux. Ce court tableau est celui de notre séminaire.

. Les tonneaux vides, les tréteaux, les vieilles portes ont à peu près disparu. Les dictionnaires, les fournitures se sont frayé un chemin jusqu'à Saint-Albert.

Félix, un de nos élèves, dont l'ardoise en carton, de 30 centimètres sur 15, avait, trois mois durant, servi de tableau noir, a pleuré de regret en reléguant sa chère ardoise dans son pupitre, et de joie à la vue d'un grand tableau noir de 2 mètres sur 1. Le F. Royer a installé un meuble dans la sacristie, et plus d'un missionnaire, en le voyant, cachait mal un désir et une louange. Le F. Nemoz a fait six tables pour les classes. Chacun a voulu faire sa part pour le séminaire. Nos élèves, avec le cher *socius*, ont orné le devant de la maison de trois parterres de fleurs. Même un soir, tout le monde s'est mis à semer les pommes de terre, qui, depuis, viennent chaque jour réveiller notre fierté et calmer la violence de notre appétit. Une clôture a été élevée autour de la maison et de la cour. Notre maison en bois, triste et terne, a pris des airs de jeunesse et de vie, quand le F. Royer l'a peinte en rose. La couleur est rose! Mais le travail ne fut pas tout rose, car le cher Frère glissa une fois d'une hauteur de 5 mètres. Il dut garder le repos quinze jours. Depuis, il a su, au dortoir, au parloir, quand ses multiples occu-

pations ne le retenaient pas ailleurs, faire quelques travaux utiles, dont notre jeunesse continuera à profiter, sans penser plus tard combien ils ont coûté de temps, de patience, de calcul, à celui qui les a faits.

Ainsi, le séminaire commence à sourire !

Du sourire à la parole, il n'y a qu'un degré.

Nos élèves sont de bonne humeur, ils sont pleins d'entrain ; on croira peut-être qu'ils parlent beaucoup à l'étude, surtout si l'on s'avise de demander qui préside à la salle d'étude. Je puis assurer les curieux qu'ils y parlent si peu, que bien des supérieurs de séminaires, en France, inscriraient cet article dans les règlements : « Permission de parler autant et aussi peu qu'*à Saint-Albert* », s'ils pouvaient compter sur l'énergie de tous les élèves. Un des élèves note sur un carnet *ad hoc* les manquements au silence et les absences de l'étude ; si lui-même s'oublie, il note ses propres manquements. Ça rappelle le juniorat !

Plusieurs fois, Mgr Legal est venu faire subir des examens mensuels à la jeune troupe studieuse. Les plus grands pouvaient traduire *Deus creavit cœlum et terram* en français et en anglais et expliquer en se servant tantôt de l'une, tantôt de l'autre langue. Des enfants arrivés en janvier, ne sachant mot de français, comprennent maintenant les leçons d'histoire ecclésiastique du Nord-Ouest que Mgr Grandin donne deux fois la semaine. Ils répètent ensuite dans un français barbare et naïf, charmant comme le vieux français du seizième siècle, ce qu'ils ont entendu: le plus ou moins de perfection du récit est le critérium de leur savoir. D'autres prennent des notes.

Jadis, il y avait un ecclésiastique qui enseignait le français et l'anglais, tout en continuant ses études personnelles de théologie. Depuis un mois, un second ecclésiastique envoyé par la Providence a pris l'enseignement

de l'anglais. Lui aussi continue, en son particulier, ses études de théologie. Le P. Supérieur garde le latin et la direction des répétitions de théologie. Chaque professeur a seize heures de classe par semaine.

J'entends quelqu'un qui rit et s'étonne : « Trois professeurs pour neuf bambins du Nord-Ouest ! Lorsque j'étais encore sur les bancs, le professeur avait trente élèves ! » Nous, Albertains, désirons de toute notre âme avoir aussi trente élèves pour chaque professeur. Nous ne parlerons ni plus ni moins en classe, mais nous parlerons français et anglais quand même ! Est-ce que votre professeur faisait cela ? Avait-il, dans sa classe de trente, le tiers des élèves parlant anglais mieux que français, ou cris mieux qu'anglais, ou polonais mieux que n'importe quoi. Combien de vos compagnons pouvaient lire en trois langues, au réfectoire ? Nos neuf bambins valent de l'or pour le bon Dieu et pour l'Église ! Plusieurs vaudront trois hommes, d'autres deux seulement ! A neuf, ils représentent un capital sacerdotal de vingt. Trois professeurs, dont deux attendent les ordres sacrés, est-ce trop pour vingt ?

Mais on nous a dit qu'il y a des bébés ? C'est vrai ! Ils savent à peine leurs lettres en français et hésitent à chaque syllabe..., ils savent *b é bé* mieux que la distinction du masculin et du féminin. Ils disent *ma père, la bonn' Diou*, mais ils savent autre chose. Ils ont les dents longues, et plus d'une âme catholique, sur la colline de Saint-Albert, se demande de quel côté et quand viendra le secours...

C'est ainsi que l'on jase déjà, dans le séminaire, latin, français, anglais, cris, polonais, russe, allemand, plus tard grec, et montagnais et pied-noir... rien de cela n'effraie la gent albertaine.

Vrai ! encore quelqu'un qui cherche à savoir ! Tandis

qu'en guerre on se bat, en récréation on s'interroge. On demande pourquoi les enfants ont les dents longues, et pourquoi j'ai vainement voulu retenir mes paroles : « De quel côté et quand viendra le secours ? »

Quand j'ai commencé *rosa*, M. le curé disait à mon père : « S'il va jusqu'au bout, il doit étudier durant au moins douze ans ! » Ces enfants d'Alberta doivent étudier aussi durant environ douze ans ! Or, il en est qui n'ont pas même un père, à qui on puisse dire ce qu'un bienfaiteur disait à mon père. Leur père à eux, devant le bon Dieu, ce sera monseigneur, ce sera l'évêque. Il y a donc des enfants que l'évêque doit adopter et entretenir jusqu'au jour éloigné de leur ordination. Mais pourquoi ainsi s'engager ? Ah ! c'est que Mgr Grandin se rappelle une vieille histoire apprise des lèvres de sa mère. Le 24 avril dernier, en donnant sa première conférence sur l'histoire des Missions, il eut l'occasion de parler ainsi de sa vocation : « Un jour ma mère me dit : « Que veux-« tu faire ? — Je voudrais faire un prêtre ! Mais je vous « vois si gênés que je n'osais le dire ! — Allons, dit ma « mère, ne sais-tu pas que le bon Dieu nous aidera. « Quand ton grand frère a commencé, nous ne savions « si nous pourrions continuer, et voici qu'il achève. Va « trouver M. l'abbé, et demande-lui de te montrer le la-« tin. » Le 2 juillet 1900, il s'exprimait ainsi dans une lettre à M. l'abbé Grandin, aumônier militaire au Mans (*Semaine du fidèle*, le Mans, 10 août 1900) : « J'avais seize ans quand j'eus la douleur de perdre ma pauvre mère ; je voyais notre chère famille sous le poids des plus rudes épreuves. Je ne savais si jamais j'aurais le bonheur d'arriver au sacerdoce, j'avais une bien pauvre santé, et j'étais bien en retard pour mes études ; ton vieil oncle de Laval n'était encore que minoré, et lui aussi était dans le plus grand abattement. Étant à con-

fesse à un vicaire de la Couture, qui connaissait ma position et s'efforçait de me consoler, je me souviens que, s'apercevant de mon chagrin et de mes larmes, il me dit : « Mon pauvre enfant, vous désirez devenir prêtre, n'ou« bliez pas que l'école de la tribulation n'est pas moins « utile pour vous que l'école du grec et du latin. Le « prêtre doit consoler ceux qui souffrent et il s'ac« quittera d'autant mieux de ce devoir qu'il aura lui« même fait l'expérience de l'épreuve et de la douleur. »

Voilà deux grandes et salutaires leçons que Mgr Grandin a apprises de bonne heure. Toutes deux ont retenti à ses oreilles tout le cours de sa vie. Il ne redoute pas les tribulations pour son séminaire, ni pour ceux qui y sont. Il désire que le professeur de latin et l'écolier au latin s'assoient côte à côte pour entendre les leçons du docteur ès-tribulations.

La leçon enseignée par la pieuse mère d'un évêque va se transmettre aux pupilles de l'évêque : « Allons, ne sais-tu pas que le bon Dieu nous aidera ! »

Le bon Dieu aidera les écoliers du séminaire jusqu'à leur ordination. Nous y comptons ! Après ceux-ci, il en viendra d'autres, et toujours ainsi. Le bon Dieu nous pardonne d'interroger l'horizon de l'avenir, pour découvrir de quel côté et quand viendra le secours qui assurera l'existence du séminaire.

Jusqu'ici le séminaire, semblable à un enfant qui grandit, a fait des efforts pour marcher seul sur les mains et les genoux. Ne marchera-t-il pas bientôt seul, droit comme un petit homme ?

Quel règlement suit-on au séminaire ?

Un règlement facile, sanctionné par l'autorité des anciens. On se lève à 5 heures, on se couche à 9 heures. Les élèves ont une demi-heure d'instruction religieuse par jour : c'est la première demi-heure de classe ; nous

montrons par là que nous ne sommes pas sous le contrôle du gouvernement, qui renvoie l'instruction religieuse à la dernière demi-heure de la journée. Les classes sont réparties également entre les professeurs. Quatre heures par semaine sont accordées aux mathématiques. Il y a un quart d'heure de plain-chant par jour. Les exercices de dévotion du matin et du soir se font en commun, également en français et en anglais. La discipline est paternelle ; cependant parfois quelques visages ont été inondés de larmes. Le Père se rappelle ce qu'on a fait pour lui dans son jeune âge et ce que dit l'Esprit-Saint : « Celui qui ménage la verge n'aime pas son fils ; celui qui l'aime, le corrige de temps en temps. (Prov., XIII, 24.) La folie galope en croupe sur le cœur de l'enfant, la verge de la correction l'en fera descendre. » (Prov., XXII, 15.) Plusieurs des enfants ont l'humeur aventurière et les allures libres des vachers (*cowboys*) du Nord-Ouest. En venant au séminaire, ils ont implicitement demandé l'infusion du bon sens et la dignité d'allures propres aux lévites.

A-t-on des vacances au séminaire ?

Nous n'avons pas eu les vacances au sein de la famille, nous les avons goûtées au séminaire. Les récréations furent plus longues, les promenades plus fréquentes ; on courut cueillir des fruits sauvages ; on alla au bain ; on s'amusa à la pêche ; on eut quatorze heures de répétitions par semaine. Il y eut un grand pèlerinage à Sainte-Anne d'Alberta, et nous en fûmes.

Le Souverain Pontife donnait, il y a un an, la direction suivante dans sa lettre aux archevêques et évêques du Brésil : « La fortune de l'Église est intimement liée à l'état des séminaires. Que les aspirants au sacerdoce suivent un règlement et des cours spéciaux dans des maisons à eux réservées et portant le nom de *séminaires*... » Plus loin, le Très Saint Père ajoute : « Pour

éviter aux jeunes vocations les dangers du mauvais exemple, les directeurs devront passer les vacances à la campagne avec leurs élèves et ne leur point permettre de se rendre dans leurs familles. En effet, beaucoup d'exemples pernicieux sont réservés à leur imprévoyance, surtout dans les fermes où existent des agglomérations d'ouvriers. Là, ces jeunes gens, dont les passions fermentent, sont détournés de leur pieuse entreprise, ou bien ils perdent aux yeux du peuple le prestige dû à leur futur caractère. » Outre cette souveraine raison d'autorité qui légitime notre façon de passer les vacances, il est des raisons locales impérieuses. Certains élèves n'auraient pas où aller; d'autres iraient dans des localités où ils ne seraient pas certains d'assister à la messe tous les dimanches; un ou deux au plus seraient soumis à la surveillance régulière du prêtre de la Mission; les autres seraient sans aucune surveillance.

Fume-t-on, ou fumera-t-on, au séminaire?

On désire que l'usage du tabac soit inconnu au séminaire. Les jeunes élèves ne fument pas et ne fumeront pas d'ici au moins le jour de l'ordination. S'il se rencontre des cas spéciaux pour des sujets venus d'ailleurs, on use d'indulgence et l'usage du tabac est toléré. Autrefois, quand le missionnaire abordait un chef sauvage, celui-ci lui tendait le calumet de la paix, le missionnaire, bon gré mal gré, dut s'en servir. Les convenances sociales d'alors, la nécessité aussi de chasser l'ennui, inséparable compagnon de la solitude dans laquelle vécurent les vieux missionnaires, tout cela a légitimé l'usage du tabac à fumer. Mais les circonstances de temps et de personnes ont changé. N'est-il pas souverainement désirable que le clergé, qui prêche la mortification, mortifie son appareil nasal par la suppression de la *prise*, et le système nerveux par la suppression de la *pipe*? Dans le

peuple, on aime que le prêtre diffère d'un homme du commun. L'homme du monde fumera et prendra des libertés inoffensives, mais il aimera que son curé lui soit supérieur non seulement par la dignité, par l'éducation, mais aussi par le renoncement dans les moindres choses. Les catholiques de l'Alberta ont compris cela.

Quelles sont les ressources du séminaire ?

Jusqu'à ce jour, ç'a été la charité française et belge. Mais cette question rappelle tant de choses qu'il est difficile de ne pas demander une prolongation de cinq minutes... encore dix minutes... C'est accordé... Bravo !

Il y a quelque temps, le cher *socius*, qui compte un oncle parmi les plus anciens fermiers de Saint-Albert, suggéra à ses amis de faire quelque générosité au séminaire. « Quand vous venez au séminaire, on n'a même pas *deux* chaises à vous offrir ; vous avez de beau blé, donnez chacun la valeur de deux boisseaux de blé. Bientôt ce sera la fête du P. Supérieur et la clôture de la retraite des Pères missionnaires : faites quelque chose de raisonnable. » Ceux qui, il y a huit mois, disaient leur chapelet pendant que Mgr Legal bénissait la nouvelle maison, se cotisèrent, et, le 31 août, à l'issue de la retraite annuelle, se rendirent, le soir, au séminaire.

Beaucoup de choses avaient été préparées en secret. A l'heure convenue, on présenta de nombreux objets : table, secrétaire, lampe, chaises en grand nombre, pour le parloir et l'office. Le cher *socius* prit la parole. Voici son discours :

« La population de Saint-Albert aime le séminaire. Mgr Grandin, semblable au roi David, a réuni les éléments de la construction. Mgr Legal, semblable au roi Salomon, a exécuté les plans de son père dans l'épiscopat. Le séminaire est une force et un honneur. Force et honneur pour la localité, qui sent mieux que jamais l'impor-

tance qu'elle prend dans le pays, grâce aux œuvres catholiques qui y ont fixé leur siège. Force et honneur pour le diocèse, qui reconnaît ici un foyer de vitalité. La population de Saint-Albert, touchée de ce qui se fait ici pour la religion et pour elle, comprend qu'elle doit un témoignage spécial de reconnaissance à NN. SS. les évêques. Tous les habitants désirent exprimer leur reconnaissance. Tous ne peuvent parler à la fois. Tous, cependant, ne veulent avoir qu'une seule voix, comme ils n'ont tous qu'un seul cœur. Personnellement, je n'avais nul droit de présenter le fruit de leur gratitude. Ma condition d'ecclésiastique, aspirant au sacerdoce, ma qualité d'aîné du grand séminaire ont attiré sur moi un honneur qui semblait réservé à d'autres. C'est là mon excuse. On a choisi la fête de saint Louis et le jour de la clôture de la retraite pour la présentation de cette offrande. L'affection des habitants de Saint-Albert pour leurs évêques, pour les prêtres et les missionnaires du pays, pour le séminaire, s'est traduite dans le don d'objets simples, utiles, nécessaires, durables, que les plus jeunes d'entre eux espèrent revoir ici dans cinquante ans, avec d'autres, que leur reconnaissance continue et les progrès du séminaire y amèneront. »

La fête de famille commença par l'exécution d'un morceau de fanfare, à grand effet, dont les artistes de la garde républicaine sont incapables. Neuf mirlitons ont rendu *Marlborough s'en va-t-en guerre.* A la prochaine grande exposition, on nous invitera... Puis un petit garçon de neuf ans et demi s'en vint conter son histoire en anglais. « On n'a jamais vu, dit-il, un séminariste de ma taille ; on m'appelle Bébé, parce que, parfois, je pleure ;... peut-être veut-on me rappeler aussi que je fus baptisé, il y a quinze mois. Je sais peu de choses, je connais la gamme... Je sais aussi *la Cigale et la Fourmi.* »

Et lui dont l'anglais est la langue maternelle a si bien dit, qu'on pouvait se méprendre sur son origine. Un autre suivit, expliquant dans un anglais d'abord barbare, puis correct, son odyssée depuis la Galicie jusqu'à Saint-Albert ; il parla en bas-russe, en polonais, en allemand, et comme conclusion cria : *Maintenin mé)-j(amis, chantons la Corbeau et la Ren(ore).* Peu après, cinq acteurs jouèrent *les Animaux malades de la peste.* Le renard se fit remarquer par son toupet. D'autres récitations succédèrent en latin, en anglais, en cris. Plus d'un fermier demeura ébahi !

Dans sa réponse aux gens de Saint-Albert, le P. Supérieur s'exprima à peu près ainsi dans l'une et l'autre langue :

« Les habitants de Saint-Albert montrent de quelle façon ils reconnaissent les bienfaits que le bon Dieu leur accorde par l'entremise de leurs évêques. Le séminaire fait écho à leur gratitude. On doit les féliciter de profiter de cette réunion des missionnaires du pays pour exprimer leur merci aux évêques et au clergé, à propos de la fondation d'un séminaire dans leur paroisse. Il y a sept ans, Mgr GRANDIN était en Europe. Vous vîntes tous les dimanches à la messe, et, durant toute l'année, le trône de l'évêque demeura vide. — Que fait Monseigneur là-bas, disiez-vous ? Ne reviendra-t-il pas ? — Oh ! il quêtait ! Quêter ? Quoi, qui et pourquoi ? — Il recueillait des ressources pour son futur séminaire ! Il glanait des hommes pour son diocèse. Il y a cinq Pères Oblats dans le pays, lesquels furent ainsi glanés il y a sept ans : je suis l'un d'eux. Hier, cette maison, jusqu'au dernier clou, provenait des aumônes recueillies par Monseigneur. Ce soir, je vois que vous avez ajouté un clou d'or aux clous de l'évêque. Vous avez peut-être lu une brochure venant du collège de Saint-Boniface. Les directeurs de cette

institution attirent l'attention du public catholique sur l'état financier du collège, le seul collège catholique au Manitoba. Ce qu'ils disent, nous pouvons le dire. Ils s'expriment ainsi : « Le collège n'a pas d'autres revenus « que ceux qui proviennent des élèves. » Nous disons : Ce séminaire n'a pas d'autres revenus que ceux qui proviennent des élèves. Or, sur neuf élèves, il y en a six qui sont reçus *gratis*. On lit encore dans la brochure : « Les « honoraires perçus suffisent à peine à couvrir les dé- « penses courantes du collège ! » Et nous autres, que dirons-nous ? Si six élèves ne payent pas, que va devenir le séminaire? Que va devenir une jeune institution si nécessaire dans le pays ? Oh ! je désire que mes paroles percent ces murs, retentissent au loin, jusqu'au cœur de quiconque aime les œuvres de Mgr Grandin ! Il est ailleurs, en Bas-Canada et aux États-Unis, des séminaires qui ont reçu des dons. Là est le secret de leur prospérité. Inutile de dire que cet établissement est une lourde charge pour les épaules de l'Évêque. Ne trouvera-t-il personne qui comprenne ses vues, et ne veuille l'aider? Le laissera-t-on toujours travailler seul !... »

Maintenant on sait d'où le séminaire tire ses ressources. Même on comprend mieux certaines allusions renfermées dans le mandement de Mgr Grandin. Enfin on a appris une nouvelle : c'est qu'au séminaire on a aussi des fêtes de famille.

Toute fête a une conclusion ! Quelle fut la conclusion de cette fête ?

Mgr Grandin se leva pour exprimer sa satisfaction : « Je ne pensais pas, dit-il, être le témoin de pareille chose. Comment ont fait ces enfants pour apprendre, qui assez de français, qui assez d'anglais pour parler si bien après six mois de classes. Sans doute leurs professeurs se sont donné de la peine. On nous a rappelé les

aumônes d'Europe. C'est en effet la charité française et belge qui a élevé ce séminaire, et l'a maintenu jusqu'à ce soir. Fasse le bon Dieu qu'elle ne manque pas. Tous ceux qui ont parlé avant moi se sont exprimés en plusieurs langues; je ne puis m'exprimer qu'en une seule. Merci à tout le monde, aux donateurs, aux élèves et professeurs, aux missionnaires qui ont voulu encourager ces enfants par leur présence, et par-dessus tout, merci au bon Dieu. »

Pendant que la foule s'écoulait, et que les spectateurs échangeaient leurs impressions, nos élèves, ignorants de l'agréable récréation qu'ils avaient procurée au peuple et au clergé, allaient en silence réciter leur prière du soir.

Dehors on se disait : « Jamais cette colline n'a encore vu chose pareille. Des enfants, faire ça à présent! Que sera-ce dans douze ans ! » Dedans on disait : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Dehors on saluait en passant la petite lampe qui brûle devant l'autel de la cathédrale, dedans on faisait une dernière génuflexion devant un modeste tabernacle, où un modeste ciboire contient Jésus hostie. Le ciboire a tout juste 4 centimètres de diamètre, la hauteur totale est 10 centimètres. De sa petite demeure obscure, Jésus bénissait ces enfants au cœur pur, la gloire de l'Église en Alberta avant vingt ans.

Le P. Culerier a donc pris toute la récréation, plus dix minutes, pour parler du séminaire. Il s'est enfoncé dans mille détails. Mais vous connaissez le proverbe : dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es! Tous les jours, il vit avec des enfants, il parle avec eux et comme eux ; rien de surprenant qu'il ne sourie comme un enfant, ne jase comme un enfant, et ne se traîne sur les mains et les genoux en racontant l'histoire d'une œuvre

nouvelle, bien humble, bien nécessaire, confiée à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Veuillez, très révérend et bien-aimé Père, bénir l'œuvre et les membres de la Congrégation qui y sont associés.

L.-S. Culerier, o. m. i.

CARNET D'UN ALBERTAIN.

RÉCIT DU R. P. CULERIER.

Comment Saint-Albert est devenu évêché. — Les gros cailloux pour la construction de la nouvelle cathédrale. — Visite du gouverneur général à Edmonton et à Saint-Albert. — Quand on veut on peut.

On se rappelle comment Mgr Taché et le R. P. Lacombe choisirent, il y a quarante ans, l'emplacement de la Mission de Saint-Albert. L'histoire de cette Mission sera belle. Elle est au cœur et sur les lèvres de ceux qui l'ont fondée : les principaux acteurs de cette œuvre nous la racontent.

En voici un paragraphe :

En 1868, Mgr Grandin, coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface, se trouvait au concile provincial de Québec.

— Il faut ériger Saint-Boniface en archevêché, dit quelqu'un.

— Aura-t-il des suffragants? demanda-t-on.

— Saint-Albert pourra être le siège d'un évêché...

Mgr Grandin avait jusque-là vécu plus au nord, dans le district de l'Ile à la Crosse. « Je ne connais pas Saint-Albert, fit-il remarquer, je n'y suis jamais allé ; je sais à peine ce qu'il y a. » On laissa au futur évêque du nouveau diocèse le soin de choisir le lieu de sa résidence.

Mais le désir manifesté par le saint évêque de Mont-

réal, Mgr Bourget, fit impression au titulaire du nouveau diocèse. On aurait pu choisir le lac Sainte-Anne, le premier établissement de la contrée... La population en était toute catholique... On aurait pu choisir Edmonton, au centre des affaires sociales et commerciales du pays... Enfin Saint-Albert l'emporta. Les localités ont leur vocation comme les hommes. A Saint-Albert, la population était entièrement catholique ; Saint-Albert était central, on pouvait s'y livrer à la culture et ainsi tirer du sol une partie de l'entretien de la Mission.

Le 22 septembre 1871, il n'y avait qu'une demi-douzaine de maisons à Saint-Albert. La cathédrale actuelle s'élevait lentement. Les Frères Convers y travaillaient ; les Pères Oblats, le marteau et les clous à la main, la couvraient de bardeaux. Elle était misérable! Ce n'est qu'avec le temps qu'on en fit un temple digne de Dieu.

Le jour où un métis arrêta soudain ses bœufs pour écouter, fut un jour solennel pour le pays.

— Entends-tu?

— Quoi donc?

— Un tonnerre d'argent.

C'était le bruit des cloches. Le lendemain la foule remplissait l'église, une foule qui priait.

Plus tard, les gens d'affaires comprirent que la présence d'un évêque attire des bénédictions temporelles sur un pays. Ils ne cherchaient guère les dons du ciel, ces messieurs,... car gentilhomme dollar était leur favori.

— Venez, Monseigneur, vous fixer auprès de nous. Vous serez bien mieux. Nous vous donnerons ceci et cela!

Ainsi parlaient les compères de ceux qui auparavant se frottaient les mains et tortillaient leur moustache, en disant :

— Hein! ces French, ces papistes, n'auront pas de terrain ici.

Dans le passé, on a donc tenté de faire déplacer le siège épiscopal de Saint-Albert... non pas au nom de la religion, qui en tirerait un notable avantage pour la gloire de Dieu, mais en vue d'intérêts financiers... Oh! ces gens du monde, comme c'est peu surnaturel!

On a dit : « Saint-Albert, c'est un trou! » Joli trou, vraiment! Le mont Blanc est-il un trou? Montmartre est-il un trou? Saint-Albert est une colline, et le front de la colline porte une couronne de quatre joyaux. La cathédrale au centre, le couvent à droite, l'évêché à gauche, le séminaire en arrière de la cathédrale.

Voilà un rapide aperçu du passé.

Le présent fournit aussi matière à un court paragraphe.

— Notre église, dit le Père curé, a jadis été la perle du pays. Mais l'âge, trente ans, l'a ruinée. Il faut la rajeunir. Allons, mesdames et mesdemoiselles, cousez, tricottez, faites des loteries, ayez un bazar. Que chacune y mette du sien. Et vous, messieurs, prenez vos grosses mitaines, vos bottes de caoutchouc, et en avant... Les chemins d'hiver sont beaux! Il y a au bord glacé du lac, à 2 lieues d'ici, trois cents charges de gros cailloux. Montez tout ça sur la colline. C'est la cathédrale future.

L'Albertain a crayonné ainsi sur son carnet :

« 21 *janvier* 1900.— Le R. P. Mérer a invité les paroissiens à amener les pierres destinées aux fondations de la nouvelle cathédrale.

« 22 *janvier* 1900.— Le R. P. Mérer a compté aujourd'hui une trentaine de chargements de pierres, déposés en arrière de la vieille sacristie.

« 3 *février* 1900. — Durant la semaine, on a amené quatre vingt-dix charges de pierres pour la cathédrale.

On estime que chaque chef de famille devra en amener trois charges. »

Si bien que, vers le 1er mars, c'était fini.

Au mois de mai, on commença à faire de la brique, sans grands succès au début; c'était une simple tentative. L'an prochain, on continuera.

C'est bien curieux de voir ces quatre longues et larges rangées de gros cailloux, dont beaucoup du poids de plus de 1000 livres. On a choisi le plus beau, pour le tailler et en faire une pierre angulaire que Son Excellence le Délégué apostolique bénira, lors de sa visite.

C'est ainsi qu'on travaille à Saint-Albert. On aime à venir à la messe, on aime à recevoir les Sacrements, on aime à recevoir la visite d'un gouverneur général du Canada, on aime à entourer d'honneur le représentant du Pape au Canada... Mais ce n'est pas tout : entre temps, on roule de gros cailloux, on tire de sa poche les gros sous : c'est la part des messieurs; on roule les pelotes de fil, on tire l'aiguille : c'est la part des dames.

Et pourquoi? C'est qu'on a du sang dans les veines, qu'on a de la foi, de l'espérance, de la charité dans l'âme. On veut et on peut. On veut une cathédrale. On veut un Saint-Albert comme un petit Montmartre. Et on peut!

Nous ne sommes plus au temps où Mgr Grandin allait abattre les broussailles et les trembles pour alimenter les poêles en hiver. Nous ne sommes plus au temps où l'évêque, après sa messe, versait le contenu de la casserole sur un carré de papier,... c'était une soupe à l'orge qu'il mettait ensuite dehors pour la faire durcir et l'emporter plus aisément dans la poche de sa veste. A midi, il la faisait dégeler : c'était son dîner.

— Hé! hé! Albertain! c'est de la légende!

— Vous avez beau jeu, là-bas, à croire aux légendes,

c'est-à-dire aux histoires pour amuser les petits enfants. Ici, on n'a guère envie d'inventer des fables quand on roule des cailloux ! C'est une légende, au sens latin.

— Mais c'est une révélation !

— Révélation ou non pour vous, c'est une banale vérité pour ceux qui ont souffert. Dans ce temps-là, on en fut réduit une fois à boulanger le son... et les Sœurs et les orphelins vécurent avec ça...

— Passe outre, Albertain, c'est terrible ta légende !...

— Soit ! je passe ! Mais quand on veut, on peut. Il a voulu, l'évêque,... et il a pu faire prospérer sa Mission.

Et maintenant les grands de la terre, émerveillés à la vue de ses grandes œuvres, viennent lui rendre leurs hommages dans sa maison...

Jadis Attila fléchit à la vue de Léon le Grand, aujourd'hui ceux qui tiennent le sceptre temporel le baissent devant l'évêque qui porte le bâton pastoral.

L'histoire du présent avec une digression sur le passé est-elle assez courte ?

— Albertain ! écoute ! Que veux-tu dire par les grands de la terre ? Veux-tu parler du Délégué apostolique ?

— Dieu m'en garde ! Lui ne tient pas de sceptre temporel. Cinq ans passés, lord et lady Aberdeen, lui gouverneur du Canada pour Sa Majesté Britannique, elle digne compagne d'un noble représentant du pouvoir civil et royal, vinrent visiter l'évêque de Saint-Albert... Je n'en saurais dire davantage. Je n'y étais pas.

Au printemps de 1899, le gouvernement fédéral voulait faire des traités de paix avec les Indiens de la rivière Athabasca et de la rivière la Paix. Il demanda au R. P. Lacombe de faire partie de la commission pacifique. Le R. Père consentit, si son évêque permettait. Et l'évêque, interrogé, répondit par télégramme : « Va, ministre du Prince de paix ! »

Hier, c'était le 19 septembre 1900.

Son Excellence le gouverneur général, lord Minto, accompagné de lady Minto, venait visiter Mgr Grandin. Vers 11 heures, avant midi, ils quittaient leur train vice-royal et passaient à l'école publique d'Edmonton, où, dit le journal, on leur donna une cordiale réception. Elle fut courte en tout cas... Leurs Excellences accordèrent aux enfants un demi-congé... Et on dit, est-ce bien vrai? que les gamins crièrent : *Rah, rah, rah, rah!* en franchissant la clôture.

Vite, Leurs Excellences se rendirent à l'école catholique, où elles furent bien autrement reçues. Là on est chrétien, on se rappelle que : *Tout pouvoir vient de Dieu*, et on traite comme des mandataires de Dieu ceux qui sont revêtus du pouvoir civil.

Chants, compliments en prose et en vers, lus et récités, tout fut merveilleusement réussi... Les élèves ne franchirent pas la clôture en criant comme des corbeaux. On présenta un bouquet original, composé de cinq fleurs, chacune ayant une des lettres de MINTO au commencement de son nom; ainsi en français : *m* yosotis, *i* ris, *n* énuphar, *t* rèfle, *o* range. Les couvents du Nord-Ouest se sont acquis depuis longtemps une renommée sans égale chez nos frères séparés. On nous fait la guerre : être catholique, quel crime! Mais si nous partions, quels cris, quelles supplications!

Non loin du couvent se trouve une *Maternité* dirigée par des Religieuses que le R. P. Leduc a été chercher à Montréal, au printemps. C'est une nouvelle institution que Son Excellence visita.

Quelques pas plus loin se dresse l'hôpital général,... maintenant il faut ajouter : « et catholique ! ». Les protestants d'Edmonton ont pensé qu'il n'était pas suffisant, aussi ont-ils bâti un hôpital public,... ajoutez : « et pro-

testant », d'une valeur de 35 000 francs, alors que l'hôpital catholique en vaut cinq fois autant. Leurs Excellences ne visitèrent pas le *Public Hospital*, mais furent surprises de trouver si loin dans le Nord-Ouest un établissement si bien pourvu de tout ce qui est requis pour le soin des malades. C'est le *Catholic Hospital!*

Là encore, l'évêque a voulu et a pu.

Cette visite de Leurs Excellences aux institutions catholiques de Leducville (1) — soit dit entre nous — dura une heure. Un témoin immobile laissait planer un regard au-dessus du cortège et criait aux nobles visiteurs : « En visitant les œuvres de charité et d'éducation, fondées par les catholiques sans le secours du gouvernement et contre le gré de plusieurs citoyens influents... pensez au ciel ! »

Le nouveau témoin est le beau clocher de 36 mètres qui orne l'église neuve en briques de Leducville.

Pendant que le cortège vice-royal galope vers Saint-Albert, disons que récemment Mgr Grouard a donné au R. P. Leduc 500 francs pour orner son église d'un vitrail... C'est gentil, c'est pieux ! Dernièrement, un catholique de la paroisse a imité l'exemple du charitable évêque du Mackenzie. Demain, sans doute, on nous dira qu'un troisième, qu'un douzième vitrail a été donné. Il en faut seize...

Déjà le téléphone a parlé : « Gouverneur parti, sera chez vous à 2 heures. » A l'heure indiquée un léger nuage de poussière annonce les nobles visiteurs. Hélas, la poussière du chemin accompagne la gloire, sans doute pour faire penser que la gloire de la terre est vaine ! Les cavaliers s'avancent, le canon tonne... les voici sur le pont... Les « tonnerres d'argent » saluent Leurs Excel-

(1) Leducville est le nom que les catholiques donnent à Edmonton, qui doit au R. P. Leduc les établissements dont il est ici question.

lences. NN. SS. les évêques avec leur clergé et les notables s'avancent au-devant de lord et lady Minto. Le gouverneur était à cheval, costumé en *cowboy* du Nord-Ouest, habit jaune cendré, jambières de cuir, cravache longue, chapeau de feutre gris retenu par un lacet ou bride qui passe sur la nuque. Tout le monde est arrivé. L'escorte se range ; ce sont les soldats habillés de rouge, la carabine ou l'épée au poing.

Il est une autre escorte, ce sont les enfants de l'école du village, il n'ont ni carabine ni épée : les petites filles portent des couronnes et des habits aux couleurs voyantes ; les petits garçons, endimanchés, prennent de fières attitudes martiales. Dans les rangs de l'escorte sont les généraux de cette troupe charmante : les Sœurs Grises. Et, aux abords de l'évêché, prêts à envahir les couloirs et le perron, les fermiers venus en grand nombre, malgré le beau temps, si favorable pour la récolte.

Et les cloches bourdonnent toujours : Dieu sauve la reine ! dinn, din, don ! don ! don !

Mgr Grandin lit une adresse en français : hommage religieux du respect dû par tout citoyen au pouvoir civil, exposé simple de quelques revendications essentielles relatives à l'éducation et aux droits des catholiques français. Lady Minto a sa part ; c'est elle qui transmit au R. P. Lacombe une photographie de Sa Majesté la reine Victoria. S. A. R. la princesse Béatrice avait réclamé cette faveur pour notre grand missionnaire albertain. Les notables présentent aussi leurs adresses... Et l'on passe au salon. Surprise ! Attaché au mur est le portrait de Sa Majesté, sobrement encadré, mais accompagné d'un autographe de lady Minto qui en indique la provenance.

Voici la traduction de ce passage :

La reine a pris le plus vif intérêt à tout ce qu'elle a entendu dire du P. Lacombe. Avec plaisir elle se rend à votre suggestion de lui donner un de ses portraits d'elle-même.

Je vous envoie, pour ce motif, une petite gravure, aujourd'hui, la reine a pensé que ça ferait mieux que sa photographie.

(Extrait d'une lettre de S. A. R. Beatrice à M. Minto, 24 janvier 1899.)

N'est-ce pas là une noble distinction !

— Oh ! je regrette de ne pouvoir saluer ici mon cher ami le P. Lacombe, dit le gouverneur. Dites-le-lui !

Tout Canadien doit aimer le R. P. Lacombe !

Vient le moment des agapes : l'évêque se place au milieu, ayant lord Minto à sa droite, lady Minto à sa gauche. Mgr Legal, en face de Mgr Grandin, occupe un nouveau centre, et les principaux personnages de l'escorte et de la suite sont rangés autour de la table avec les notables du lieu.

Le 19 septembre est le mercredi des Quatre-Temps. Monseigneur bénit la table... et on sert tout en maigre. Tout le monde fait maigre. L'Albertain est là mordillant des macarons, et il pense à une malice. Ce sont des agapes fraternelles et officielles, comment se fait-il qu'on n'ait pas demandé au Pape dispense du maigre et permission de faire gras ? Oui ! un jour on a eu honte ! On a entendu dire et on a lu sur les journaux des vieux pays, que des catholiques s'étaient fait dispenser du maigre pour s'asseoir à des banquets officiels donnés le vendredi. Nous attendions plus de courage de tels catholiques.

Du réfectoire on se rend au séminaire. Chemin faisant :

— Pourquoi ces grosses pierres, monseigneur?

— Pour ma future cathédrale, madame.

— Vous voulez donc bâtir?

— Nous espérons le faire bientôt.

— Et cette maison en face, est-ce là votre séminaire ?

— Oui, madame, nous y allons. Voyez, les enfants se sont servis de leurs lignes de pêche pour attacher des drapeaux. Ils ont coupé l'herbe et bordé l'allée de pierres rondes. Ils sont peu nombreux, mais c'est un commencement.

Ici, quelques musiciens redisent l'air : « Dieu sauve la reine. » A l'intérieur, quatre modestes drapeaux pour tout décor et neuf chaises pour les nobles visiteurs. On présente une adresse de quinze lignes qui exprime la joie de l'enfance, l'humilité du personnel, la confiance en Dieu. Et, en sept langues, les élèves souhaitent à la reine : prospérité et salut. Au coin de l'adresse se trouve la figure du Bon Pasteur, emblème de la vocation des enfants. Pas de dessins, pas de dorures. Une seule inscription, sobre, écrite par chacun des enfants en sa propre langue et en latin.

Le journal annoncera demain que, dans la nouvelle institution, comprenant neuf élèves, on ne parle pas moins de sept langues.

— C'est charmant, monseigneur, vos enfants ! C'est curieux de voir si peu d'enfants représenter tant de nationalités...

Et on se met en marche vers le couvent.

— Madame, voici la première église de Saint-Albert. C'est ici, milord, où on a dit pendant longtemps la messe ; maintenant, c'est la sacristie. Entrons.

C'est une salle basse, en pièces équarries, éclairée par sept ouvertures de 16 décimètres carrés. Le P. Lacombe a travaillé à faire ça, il y a trente-cinq ans.

— Voici la cathédrale. Il y a vingt-cinq ans, c'était la merveille du pays. Tout le bois a été coupé, scié à la main. Il n'y avait pas de scie à vapeur alors dans le pays !

Nos Frères convers ont élevé la charpente. Nos Pères ont plafonné et couvert l'église. C'est un Père qui a fait l'autel, c'est un Frère qui a sculpté les anges; Pères et Frères ont dessiné et peint des bas-reliefs en imitation.

Les visiteurs hésitent en passant à côté du guéridon qui porte la petite lampe du sanctuaire et nous allons au couvent.

Belle réception encore... Tout de même, comme on fait bien les choses ici! Tous les enfants groupés chantent ce qu'ils savent de plus beau; on écoute pour ne rien perdre; on écoute encore bien mieux quand une petite métisse iroquoise-crise vient chanter, avec son accent tourangeau, les beaux couplets qu'elle comprend si bien :

> Belle rose vient dans mon bouquet:
> Mon beau bouquet, je te donnerai donc!...

Puis on rentre à l'évêché, les visiteurs sont enchantés. Quelqu'un de leur suite, peu tendre pour les écoles catholiques, laisse parler librement son âme : « Il faut venir chez vous pour être bien reçu. » Le journal ne dira pas cela demain, soyez-en sûrs! Mais le carnet le dit! Plus tard, on le rappellera! Qui enseigne le catéchisme, enseigne aussi l'amour pratique de l'autorité.

Du haut de la colline, on aperçoit distinctement les évolutions du peloton de cavaliers. Ils suivent le chemin montant de l'évêché. Mais lord Minto a reconnu la vieille barbe grise. Ne serait-ce pas un de mes vieux amis? pense-t-il. Et une conversation s'engage entre le gouverneur et le R. P. Végreville.

— Je me demandais si jamais je reverrais le Père à qui j'avais donné une lettre avec un sauf-conduit.

— Oui, c'était à Batoche! Le bon Dieu m'a conservé.

C'était peut-être indiscret d'en entendre plus long. Cependant, ce peu suffit à prouver que la reconnaissance

honore les grands non moins que les petits. Il y a quinze ans, lors de la rébellion du Nord-Ouest, le R. P. Végreville rendit service au futur gouverneur général, alors officier dans l'armée coloniale. Celui-ci offre présentement ses hommages à un bienfaiteur.

— Adieu, monseigneur.

— Au revoir, milord! Encore, encore, venez nous voir! venez nous voir.

Les cloches sonnent à toute volée. Les tonnerres d'argent du métis! Les chapeaux s'agitent. La voiture vice-royale ralentit son élan au pied de la colline et on salue l'évêque et son clergé, et le peuple de Saint-Albert assemblé.

Les cloches sonnent : « Bon peuple, ton évêque a été méprisé une fois! Ceux qui lui ont manqué sont oubliés aujourd'hui! »

Les cloches chantent: « Bon peuple, ton évêque t'a appris à honorer le pouvoir temporel! Et on vient honorer en lui le pouvoir spirituel. »

Les cloches carillonnent : « Il y a cinquante ans, bon peuple, ce lieu était ignoré. Il y a quarante ans, on y traçait une croix avec un bâton sur la neige. Il y a trente ans, on y jetait les fondements de la vieille cathédrale. »

Le cortège disparaît dans le lointain. Les cloches se taisent. Peuple, retourne à tes sillons, vends ton blé, mets de côté un gros sou, un dollar pour la prochaine quête.

Aide ton évêque et ton curé. Quand on veut, on peut.

Culerier, o. m. i.

Adresse de Mgr Grandin.

A Son Excellence le très honorable
sir Gilbert John Elliot Murray, Kynynmound,
comte de Minto, etc.,
gouverneur général du Canada.

Excellence,

Je commence par remercier Votre Seigneurie d'avoir daigné venir jusqu'à nous. Sans doute la plupart des citoyens qui sont si heureux de vous voir ici se seraient fait un devoir d'aller saluer Votre Excellence à Edmonton et de lui présenter leurs hommages ; mais ils n'auraient point été satisfaits comme ils le sont en vous voyant au milieu d'eux. Comme moi, ils comprennent que vous êtes venu pour nous. Sujets de notre Gracieuse Souveraine, nous lui sommes d'autant plus sincèrement dévoués et loyaux, que nous savons que toute autorité vient de Dieu, et par là même nous regardons Sa Majesté et ses représentants comme les délégués de Dieu dans l'ordre temporel. Ainsi notre loyauté est d'autant plus élevée, notre fidélité d'autant plus sincère qu'elle a Dieu pour principe et pour fin.

Excellence, le plus grand nombre de ceux qui sont venus saluer ici Votre Seigneurie, après s'être expatriés aux Etats-Unis, sont venus avec bonheur dans notre Nord-Ouest, convaincus qu'ils y retrouveraient, comme dans le reste du Canada, leurs libertés religieuses et scolaires aussi bien que leur langue, respectées et protégées. Ils ont éprouvé une cruelle déception, mais ne peuvent désespérer que justice leur soit rendue. Ils tiennent d'autant plus fortement à ce que leurs enfants conservent la langue de leur mère et que pour cela on la leur enseigne

dans les écoles, qu'ils constatent sur ce point l'opposition systématique de nos gouvernants.

Lors de l'annexion de notre territoire au Canada, nous étions la majorité. Nous sommes, je puis l'affirmer, les premiers colons du pays, et ce sont surtout les métis, descendants des Canadiens français par leurs pères, qui, avec l'aide de leurs missionnaires, ont rendu le pays habitable et colonisable. Nous sommes donc, en réalité, les aînés parmi les sujets de Sa Majesté. Nous ne demandons pas que les nouveaux venus soient moins libres que nous, mais il n'est que juste que nous le soyons autant qu'eux. Je supplie donc Votre Excellence d'intervenir pour cela, le bien-être général et la paix du pays le demandent.

A Son Excellence Lady Minto.

MADAME,

J'ai aussi à remercier Votre Excellence de l'honneur que vous nous faites en venant nous visiter. Déjà le R. P. LACOMBE, mon dévoué vicaire général, a reçu une grande faveur par l'entremise de Votre Excellence : c'est le portrait que notre Gracieuse Souveraine a bien voulu elle-même lui envoyer. Il orne aujourd'hui mon salon, et nous y voyons avec plaisir votre signature, certifiant sa haute et noble provenance. Tous, évêques et missionnaires du diocèse de Saint-Albert, nous partageons la reconnaissance du R. P. LACOMBE, et voyons dans ce que vous avez fait pour lui une grande preuve de sympathie dont nous sommes tous heureux et honorés.

† VITAL J. GRANDIN, O. M. I.
Évêque de Saint-Albert.

Au nom de son digne coadjuteur, de tous les missionnaires et congrégations religieuses et au nom de tous les catholiques du diocèse de Saint-Albert.

Dans la même circonstance, Sa Grandeur Mgr Grandin remit au gouverneur général du Canada le mémoire suivant :

A Son Excellence le très honorable
sir Gilbert John Elliot Murray, Kynynmound,
comte de Minto, etc.,
gouverneur général du Canada.

EXCELLENCE,

Dans l'adresse que j'ai eu l'honneur de présenter à Votre Seigneurie, j'ai cru devoir m'abstenir de certaines communications par trop intimes, ou plutôt par trop pénibles, pour vous être adressées publiquement, dans une circonstance solennelle, où la joie, la reconnaissance et le bonheur devaient seuls paraître. Cependant, il me semble que le devoir de ma charge m'oblige à profiter du passage de Votre Excellence pour lui communiquer certains griefs dont nous souffrons, contre lesquels depuis longtemps nous réclamons en vain, sans pouvoir obtenir justice. J'espère que Votre Seigneurie voudra bien entendre les observations d'un vieil évêque, le plus ancien comme évêque de tout l'épiscopat canadien, qui a passé près d'un demi-siècle dans ce Nord-Ouest encore fermé à la civilisation, et qui, pour y rendre possible cette civilisation chrétienne, a enduré des souffrances de tout genre, qui seraient à peine croyables aujourd'hui. Et je ne donne pas cette note comme un signe qui m'est particulier, tous les vieux, tous les vieux missionnaires du Manitoba et du Nord-Ouest peuvent certifier que je n'exagère rien ; ils ont eux aussi subi les mêmes épreuves et beaucoup sont morts à la peine.

Comme j'avais l'honneur de vous le dire dans mon adresse, appuyés sur les Saintes Ecritures, nous croyons et professons que toute autorité vient de Dieu,

nous savons de même source qu'aucune autorité ne peut être divisée contre elle-même; si donc il arrivait que quelqu'un de nos gouvernants voulût nous astreindre à ce que les lois de Dieu ou de l'Eglise nous défendent, nous serions obligés de lui résister en face et de lui dire : *Si justum est, in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate.* Je ne crains point semblable aberration de Sa Majesté ni de Votre Excellence, mais un esprit que je puis appeler *l'esprit du temps*, qui semble atteindre et empoisonner tous les gouvernements, qui nous menace même dans notre jeune pays, ne peut moins faire que de m'inquiéter et de m'épouvanter même. Avant d'avouer ouvertement qu'on veut se séparer de Dieu et de sa loi sainte, on commence dans la pratique par ne plus en tenir aucun compte. On veut, par exemple, nous imposer ce qu'on appelle des *unsectarion schools*. Nous, Excellence, nous entendons par là : écoles sans Dieu, sans foi, sans religion et sans prières. L'expérience nous fait trop voir à quoi aboutissent ces écoles dans les pays où ce système est adopté. Je redoute ces écoles pour les familles, je les redoute pour les enfants, je les redoute surtout pour un pays nouveau comme le nôtre, peuplé en partie de pauvres Indiens qui ne sont pas encore tous chrétiens, d'étrangers venus de partout, dont beaucoup ont reçu leur éducation dans de semblables écoles et qui se vantent de n'appartenir à aucune église, à aucune religion. Si je crains de telles écoles pour nous, j'affirme que les rois et tous les gouvernements honnêtes qui ont à cœur le bonheur des peuples qu'ils gouvernent doivent encore les craindre davantage. Et cependant, chose incompréhensible, il s'en trouve qui les favorisent.

On parle de transformer notre Nord-Ouest en provinces; il pourrait se faire, en effet, que ce fût avantageux. Ce-

pendant, constatant ce qui se passe au Manitoba, je ne puis que redouter ces changements. Déjà, bien que nous n'ayons qu'un gouvernement que je puis appeler provisoire, on le laisse, malgré nos droits, diminuer autant que possible, en attendant qu'il la fasse disparaître entièrement, toute instruction religieuse dans nos écoles, et nous imposer des livres d'où toute idée religieuse est bannie. Notre langue, bien que la constitution nous en garantisse l'usage, est à peine tolérée dans nos écoles ; on nous impose des programmes tellement chargés que les maîtres et les maîtresses sont obligés de négliger l'enseignement du français, et alors les parents et les commissaires d'écoles eux-mêmes se plaignent et obligent à consacrer plus de temps à l'enseignement du français. Malheureusement les inspecteurs qu'on nous donne n'en savent pas un mot et ne tiennent aucun compte de la condition de nos enfants. Il est tout naturel que des enfants qui, dans leur famille, ne parlent que le français ne puissent pas parler et écrire l'anglais correctement comme les enfants dont cette langue est celle de leur mère, et cependant, pour cette raison, nos écoles sont taxées d'infériorité. N'est-ce pas humiliant ? Voilà un inspecteur qui ne sait pas dire deux mots dans une autre langue que celle de sa mère, et parce que ces enfants ne peuvent répondre à certaines questions d'histoire naturelle ou d'astronomie, il ose les taxer d'ignorance, et il n'est pas un seul de ces enfants qui, après quelque temps de fréquentation de nos écoles, ne puisse parler assez correctement le français et l'anglais, et souvent une troisième langue, car tous ceux qui fréquentent nos écoles ne sont pas exclusivement Canadiens français ou irlandais.

Malgré toutes nos démarches, plaintes et supplications, il nous a été impossible d'obtenir un inspecteur

catholique et parlant français. On a osé nous dire que nous n'en avions pas de capables. On a présenté des sujets dont on ne pouvait nier la capacité, et ils ont été refusés comme les autres. C'est un parti pris et arrêté, et le gouvernement fédéral laisse faire. Si nous formons une ou plusieurs provinces, nos gouvernants se croyant plus puissants oseront encore davantage, et qui nous protégera?

J'ose donc m'adresser à Votre Excellence et par elle à Sa Majesté elle-même, car nous le constatons, pour nos gouvernants, nous n'existons pas; s'ils nous voient, c'est pour nier nos droits.

J'ajoute que notre population, qui se multiple et sent sa force, se fatigue de se voir ainsi méprisée et humiliée. Je sais qu'à l'occasion d'une de leurs fêtes patriotiques, nos gens ont dans un banquet montré une grande excitation, et, ce qui me fait peine, ne m'en ont rien dit parce qu'ils se doutaient évidemment de ma désapprobation. Sans doute le gouvernement peut être tranquille; il lui serait facile de maintenir une minorité dans l'ordre. Il n'aurait pas même lieu de craindre si nous étions la majorité. Notre histoire aussi bien que notre foi prouvent que nous sommes loyaux malgré tout. Mais qui peut prévoir tous les effets et les conséquences de l'excitation? On peut bien supposer que, parmi tous ces étrangers qui peuplent le Nord-Ouest, il en est qui ne sont pas absolument satisfaits; il est facile de soulever une population mécontente. J'admets qu'on la réduira sans difficulté. Mais n'est-ce pas déjà bien pénible d'être dans la nécessité de la réduire lorsqu'il serait si facile d'éviter le mal.

C'est donc autant l'intérêt du gouvernement que celui de ses administrés de faire cesser toute injustice et de s'attacher ainsi une population honnête, qu'on peut

trouver *entêtée* parce qu'elle tient absolument à sa foi et à sa langue. Puisse-t-elle ne pas avoir d'autres défauts !

De Votre Excellence le très humble et dévoué serviteur en J. C.

† VITAL J., O. M. I.
Évêque de Saint-Albert.

Saint-Albert, 18 septembre 1900.

VISITE DU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE, Mgr FALCONIO, A SAINT-ALBERT.

RÉCIT DU P. CULERIER. — ADRESSE ET MÉMOIRE DE Mgr GRANDIN

— Père RÉMAS, comment vous portez-vous ce matin ?

— Oh ! vous êtes heureux, vous, blanc-bec... Ce mauvais temps de neige, de vent, de dégel, de boue, m'a mis à l'envers !

— Allons ! venez donc voir les belles inscriptions qu'on a mises dehors ?

— Qu'est-ce que ça veut dire ? je n'ai pas mes lunettes.

— Sur la porte de l'évêché, on a mis en latin : *Vivat Pontifex noster Leo XIII;* là-bas, c'est : *Benedictus qui venit in nomine Domini !*

— Qu'est-ce que cette grande affaire rouge sur le séminaire ?

— Nos hommages et nos vœux à notre illustre délégué apostolique !

— Et tous ces petits arbres ? Pourquoi faire ?

— Pour marquer les limites de la future cathédrale. Hier, on a mis des pierres sur la neige. Mais ce n'est pas beau. Depuis, on a planté de petites épinettes ; cinquante en tout, et l'on a décoré l'enceinte avec des bannières pontificales.

— Ah ! jeunesse ! va ! que c'est heureux de pouvoir courir, jaser, et faire de belles choses !

— Hé ! hé ! mon père. Ce n'est rien qu'une fois dans un siècle qu'on voit le délégué apostolique ! Ce jour-là, on sort tout ce qu'on a de plus beau... Tenez, rentrez, car les coups de canon vont vous casser les oreilles.

Cela se passait à Saint-Albert, le 6 octobre dernier, vers 10 heures du matin. Tous les preparatifs de la réception touchaient à leur fin. On venait d'apporter deux enclumes que l'on chargeait de poudre pour signaler la venue du cortège de Son Excellence Mgr Falconio. Les curieux se passaient une longue-vue pour mieux voir. On comptait les minutes avec anxiété, car deux heures s'étaient presque écoulées depuis le départ d'Edmonton. Il est vrai, le chemin était un vrai trou de boue. La pluie, la neige, le soleil, la neige encore, le dégel avaient tout gâté. On avançait lentement. Son Excellence arrive enfin. Il faut enlever la boue qui souille les habits et se préparer pour la cérémonie qui doit avoir lieu à l'église.

Au nombre des nouveaux venus sont NN. SS. Grandin et Pascal. Celui-là attendait Son Excellence à Calgary ; celui-ci l'accompagnait depuis Saint-Boniface.

Après la cérémonie religieuse, on descend au réfectoire. On conte des histoires comme celles-ci :

— On dit, Excellence, que Mgr Grandin peut faire le beau temps. Mais aujourd'hui, il ne s'est pas mis en frais. Les chemins sont épouvantables !

— Vraiment, il est bien nécessaire que le soleil sèche la route !

— Quand Mgr Grandin était au lac Athabaska, il faisait mieux encore !

— Que faisait-il ?

— Les sauvages racontent qu'un jour de tempête, ils

traversaient le lac avec lui. Les vagues les jetèrent sur la rive. Alors, Monseigneur monta sur une grosse roche, et parla au lac avec son petit livre. Le lac devint tranquille. Mais, ajoute Mgr PASCAL, quelques années plus tard je le traversais avec les mêmes sauvages, et le lac était mauvais. Ils se rappelèrent le fait et dirent en concluant : « On voit bien que toi, Père, tu ne vaux pas Mgr GRANDIN. S'il était avec nous, le lac ne serait pas mauvais comme il est. »

A quelque distance, à une autre table, on rappelle que le P. RÉMAS a obtenu, un jour, une faveur signalée sur le lac Sainte-Anne. Il voguait en canot avec des métis. Un vent violent surprit les voyageurs. Le canot se remplissait. Dans un élan de foi, le P. RÉMAS s'agenouilla dans le canot, et plongeant d'une main sa croix dans l'eau, élevant l'autre main vers le ciel, il demanda et obtint d'être délivrés du danger.

Ces histoires ne sont pas des miracles, mais des interventions providentielles. Ça sert de prier !

Dans la soirée du samedi, il y eut une séance récréative au couvent des Sœurs. Les Sœurs ont le secret des belles choses ! Des anges apparurent sur la scène et firent le compliment. Tout cela est fort joli ! Plusieurs ont dû rêver aux anges durant la nuit. On remarqua le bataillon pontifical, habillé de blanc et de jaune.

Le dimanche ! Ah ! c'est le grand jour !

La vieille cathédrale se remplit de bonne heure. On trouve à peine de la place dans le sanctuaire. C'est un signe de l'insuffisance de la bonne vieille église. L'office est des plus pieux et des plus solennels. A la fin de la messe, Mgr GRANDIN s'avance pour donner lecture d'une adresse où est exprimé l'attachement des évêques et du clergé au trône pontifical. Mgr GRANDIN s'excuse de ne pouvoir achever la lecture du travail, et Mgr LEGAL, en

son nom, s'avance et la termine. Les gens écoutaient bien! C'était un sommaire historique des progrès du catholicisme en Alberta, depuis quarante ans. L'année 1900 offre les œuvres suivantes : ouverture du séminaire, ouverture de l'église de Mac-Leod, achèvement de l'église d'Edmonton, fondation de la Maternité à Edmonton, nouvelles salles de classe à l'école de Saint-Albert, nouvelle église bâtie par le R. P. H. Grandin. On annonce, pour l'année prochaine, l'arrivée d'une congrégation de Frères enseignants, l'arrivée des disciples de Saint-Norbert pour la colonie de Saint-Paul-des-Métis, l'arrivée de religieux sachant le slave pour les catholiques polono-galiciens. Voilà donc un bel inventaire d'œuvres diocésaines. Les notables s'avancent au nom de la masse des fidèles immobiles dans la nef. On entend la voix d'enfants aimants, soumis, confiants et aimés. Ils recourent au délégué du Très Saint Père, pour obtenir justice des maux dont ils souffrent : « Nous sommes blessés dans notre conscience : nous voulons donner à nos enfants une éducation catholique, et nous n'avons pas toute la liberté voulue. Nos droits sont limités. Nous voulons avoir ce que nos frères séparés de la province de Québec ont chez nos concitoyens catholiques. »

Dans sa réponse, Son Excellence redit que les travaux de Mgr Grandin sont bien connus à Rome. Toute la thèse de la primauté de saint Pierre est élaborée devant nous. C'était grand! C'était touchant! On sentait une force nouvelle qui pénétrait nos âmes. Tout contribuait à captiver notre religieuse attention : celui qui nous parlait, revêtu d'une si haute autorité, le sujet rappelé à notre amour, la majesté du lieu, et aussi, faut-il l'avouer, l'accent romain qui accompagnait la diction en anglais et en français. On ne pouvait mieux nous faire

comprendre que nous entendions le Pape dans son envoyé.

Grande était l'assistance à la messe; grande aussi fut l'assistance aux vêpres. Le mot *vêpres* est resté, bien que rien des vêpres ne parût. Son Excellence procéda à la bénédiction de la première pierre de la future cathédrale. Le temps s'était radouci, la neige fondait, mais c'était boueux. Chemin faisant, Son Excellence perdit ses claques. C'était un désagrément. C'est une image des désagréments qui sont réservés aux constructeurs de la cathédrale future. La bénédiction du Très Saint Sacrement fut la conclusion du programme religieux de la journée.

Des curieux faisaient groupe autour de la pierre.

— Pourquoi cette excavation au milieu de la pierre?

— C'est la place du document!

— Qu'a-t-on écrit dans ce document?

— Les initiales V. J. C. S. des mots latins qui se traduisent en français par : vive Jésus-Christ Sauveur. Les initiales grecques, qui accolées donnent le mot ιχθυς (poisson). On a dessiné au sommet de la feuille un poisson : ce qui rappelle l'Esturgeon, notre rivière!

— Et ces images sur le devant de la pierre, qu'est-ce que ça veut dire?

— Il y a une croix, parce que nous sommes chrétiens. Il y a le chiffre 1900, parce que c'est l'année sainte; c'est la date. Il y a une mitre, parce que ce sera l'église de l'évêque. Il y a deux clefs, parce que le délégué du Pape bénit la pierre. Il y a O. M. I., parce que ce sont les Oblats qui ont évangélisé le pays.

— Voilà donc une pierre qui signifie bien des choses. On va mettre une lettre dans ce trou en haut. Et toutes ces images veulent dire tant d'affaires!

— Si le R. P. Lacombe, il y a bientôt quarante ans,

avait pu entendre l'ange tutélaire de Saint-Albert lui annoncer tout ce que l'avenir a dévoilé depuis, il eût été le plus incrédule des apôtres, un nouveau Didyme Albertain.

— Mais ce document, avec tant d'initiales et le poisson ! Ça m'inquiète ?

— Ecoute, mon ami, c'est un grand papier où l'on a écrit en latin le nom du Pape et son âge ; le nom de la reine et son âge, le nom du délégué, le nom du gouverneur général, le nom du gouverneur des territoires, les noms de NN. SS. les évêques, le nom du T. R. P. Général des Oblats... A la fin, on dit que cette pierre exprimera la foi, l'espérance, l'amour des catholiques du pays, et témoignera de leur affection et de leur attachement au Pape.

Il est impossible de reproduire les commentaires faits au sujet de Son Excellence. Tous se résument en ces mots : « On n'a jamais rien vu ni entendu de pareil. Ça fait plaisir de se sentir catholique : on se croirait enveloppé par l'air du paradis ; ce n'est pas comme de coutume, il y a quelque chose de plus divin au-dessus et autour de nous. »

Dès 6 h. 30 la grande salle du séminaire commençait à se remplir.

— Vous venez de bonne heure ?

— Nous voulons nos places !

A 7 heures, la salle était remplie. La séance ne devait commencer qu'à 7 h. 30. Le P. Culerier monte sur l'avant-scène et annonce la représentation de la chute du cardinal Wolsey, ministre de Henri VIII. On explique un peu à l'avance pour que l'auditoire, étranger aux scènes tragiques, puisse comprendre. C'est l'occasion de condamner l'action de Henri VIII, de rappeler la doctrine de l'Eglise, et de montrer dans le cardinal

ministre, malgré ses fautes, un enfant dévoué de l'Eglise. A 7 h. 30 le clergé arrive. Nul programme à distribuer. On a écrit sur deux tableaux noirs les principaux sujets de la séance récréative.

Il y a de remarquable, parce que c'est nouveau, un dialogue en latin. Ici on prononce le latin, autant que possible, comme à Rome. Autrement nous devrions admettre *six jargons* différents de latin ; ce qui serait un odieux mépris de la langue de l'Eglise. De même que nous cherchons à reproduire de notre mieux la prononciation anglaise de la reine, de même aussi nous nous efforçons de nous rapprocher de la prononciation latine du Pape. C'est un signe d'unité, unité de langue, unité de prononciation ; la langue *une* appartient à l'Eglise *une*. L'adresse aussi en latin était significative. Nous avions besoin d'une délégation apostolique en Canada. Pourquoi ? — Parce que nous sommes loin de Rome. — Parce que le clergé doit être inébranlablement attaché à Rome ; si peu de prêtres peuvent aller à Rome y puiser un amour ardent pour le Pape, ils le feront ici auprès du délégué du Pape ; — parce que, vivant dans un pays mixte, au milieu des protestants, nous avons besoin d'un guide éclairé qui nous rappelle la vraie foi, pure de toute poussière d'opinion tant soit peu fausse ; — parce que la délégation apostolique est le couronnement, le complément de la hiérarchie catholique en Canada ! Le programme récréatif se déroule ensuite durant une heure. Six langues vivantes y paraissent, le latin complète la série de sept. Huit enfants, entrés au séminaire depuis le 25 janvier 1900, font la comédie en sept langues. Voilà ce que tout le monde trouve extraordinaire. Toute l'assistance frémit de bonheur, car cette jeunesse respire une énergie surprenante. Ces enfants, ça n'a peur de rien. Si, dans vingt-cinq ans, quand on

fera le jubilé de la future cathédrale, on revoit les mêmes enfants, prêtres du Seigneur, se presser autour d'un autre délégué du Pape, et rappeler à la foule réunie de tous les coins du diocèse les merveilles opérées en Alberta ; si cela se fait dans les sept mêmes langues : latin, français, anglais, cris, allemand, polonais, bas-russe... on se croira à une nouvelle Pentecôte...

Le bon Dieu a déjà laissé entrevoir qu'il veut un séminaire à Saint-Albert, un séminaire vraiment fécond. Les besoins de plus en plus pressants du diocèse affirment l'absolue nécessité d'une œuvre de recrutement sacerdotal. Tous les visiteurs, particuliers et officiels, hommes d'affaires et hommes de gouvernement, ne peuvent visiter l'Alberta nord, sans venir à Saint-Albert. Saint-Albert n'est pas un foyer commercial ou industriel, mais c'est un foyer spirituel vivifiant, dont l'influence rayonne déjà au loin. Le séminaire a réveillé l'attention publique, lors de la visite de Son Excellence le gouverneur général, lord Minto. Plus récemment il réveille l'attention des catholiques du pays et de tout le Canada. L'heure est venue où des masses populaires, longtemps retenues dans les limites de leur province de Québec, vont enfin comprendre que l'avenir est dans l'Ouest canadien. Il y a trois cents ans, le surplus des provinces françaises, limitrophes de la Manche et de l'Atlantique, est venu fonder la colonie québecoise. Il n'y a que dix ans, le mouvement d'immigration vers Saint-Albert commençait. On parle de nous donner un chemin de fer, et nous allons grandir matériellement. Mais avant tout cela nous grandissons en influence morale.

— Visitons donc le séminaire un peu.

— Volontiers !

— Mais ça n'a pas l'air aussi misérable qu'on nous disait !

— Je pense bien : tous les murs sont revêtus de banderoles rouges, bleues, jaunes, il y a trois douzaines de pavillons et le théâtre est monté. Mais revenez demain.

— Bien, demain, sans faute !

Et le visiteur s'éloigne en nous souhaitant des succès et un séminaire monumental capable de contenir 100 grands séminaristes et 200 petits séminaristes. Aujourd'hui, nous sommes loin de là, il n'y a que 2 grands séminaristes et 8 petits séminaristes.

Oh ! des souhaits ! ! Le père Culerier en a enregistré dix-sept dans son carnet ! Mais il veut autre chose...

— Quand on travaille à élever des prêtres, on ne fait pas du commerce, on ne se soucie pas des livres de banque ; on se soucie du manger, du vêtir ; on se soucie des classes, de la trempe spirituelle, et on attend les années qui conduisent la jeunesse au sacerdoce. Il nous faut des prêtres qui aient du sang dans les veines et soient de bons *débrouillards*, des gens actifs, courageux. Ça, nous commençons à l'avoir. Il y a six jours, tout le monde s'est mis à arracher les patates, tout le monde sait aussi les planter. On apprend à se tirer d'affaire... C'est là un des éléments de la prospérité morale. Notre-Seigneur a travaillé de ses mains avant de prêcher. Saint Paul vivait de son travail tout en prêchant. Nos élèves font et feront la même chose. Quand de nouvelles nécessités s'imposèrent pour l'Eglise, l'Eglise trouva des bienfaiteurs qui mirent ses membres à l'abri des soucis temporels, et ils purent vaquer plus librement à leurs devoirs spirituels. Le séminaire aussi verra luire le jour où ses bienfaiteurs sortiront de l'ombre. A présent, nous nous efforçons de mériter l'apparition des bienfaiteurs par notre conformité à la volonté de Dieu.

Ces réflexions furent échangées durant les journées du 7 et du 8 octobre. Son Excellence était le témoin de

nos travaux et de nos espérances. Elle daigna les bénir. Et quand les cloches sonnèrent et que le canon jeta aux quatre vents son bang ! bang!... on disait encore :

— Père Rémas ! Comment vous portez-vous ce matin ?

— Oh ! quelle grande bénédiction le bon Dieu a donnée au pays !

— Mais êtes-vous bien ? Êtes-vous content ?

— Oui, content !

— Et quand, il y a quarante ans, vous vous rendiez à pied du lac Sainte-Anne à Edmonton, en pleurant, comme vous nous l'avez raconté...

— Oh ! ne dites pas ça...

— Les choses vraies doivent se dire parfois ! Vous avez semé dans les larmes ! Vous m'avez raconté ça, un matin du mois de janvier, quand on ouvrait le séminaire. Il faut que les petits élèves du séminaire sachent ce que les premiers missionnaires ont fait et souffert...

Les cloches se turent. Les voitures gravissaient la montée de la route d'Edmonton. On rentra chacun à son poste. A l'examen particulier, on redit avec plus de ferveur que de coutume :

Oremus pro Pontifice nostro Leone.

Culerier.

Adresse de Mgr Grandin.

A Son Excellence Monseigneur Diomède Falconio, archevêque de Larisse, délégué apostolique au Canada.

Benedictus qui venit in nomine Domini.

Excellence Révérendissime,

Il y a quelques jours, nous avions l'honneur de recevoir un très noble personnage, venant à nous au nom de

Sa Majesté notre Gracieuse Souveraine. Nous lui disions, en lui souhaitant la bienvenue, le respect que nous portons à l'autorité, parce que, toute autorité venant de Dieu, nous entrevoyons la majesté divine dans les personnes qui en sont revêtues. Mais vous, Excellence, c'est au nom du Pape infaillible, au nom du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre que vous venez à nous. Ce n'est pas seulement avec respect, mais avec dévotion, que nous vous recevons; car nous voyons en vous l'homme de Sa Sainteté, l'homme de Dieu. C'est donc avec foi et piété que nous vous saluons par ces paroles : *Benedictus qui venit in nomine Domini!* Oui, Monseigneur, soyez béni de venir visiter de pauvres exilés, dont la vie n'est autre chose qu'un long et pénible chemin de croix. Nous avons toujours regardé comme une bénédiction les visites que nous recevons parfois de nos Supérieurs religieux. C'est la première qui nous est faite au nom de Sa Sainteté, je ne puis vous dire combien tous nous l'apprécions.

Excellence, j'ai entendu une fois, à Montréal, d'anciens zouaves du Pape chanter devant moi une chanson par laquelle ils excitaient leur courage quand ils étaient sous les armes. « En avant! mes braves, » faisaient-ils dire à leur commandant. « En avant! le Pape vous regarde! » Je voudrais, moi aussi, que le délégué du Pape nous regardât tous et qu'il pût nous faire voir au Pape pour qu'Il daignât regarder à son tour et bénir ces familles religieuses qui font tant et de si grands sacrifices pour étendre le règne de Dieu dans le pays, sa bénédiction les rendrait heureuses, les ferait prospérer et grandir pour travailler avec plus d'efficacité encore à la gloire de Dieu; pour qu'Il daignât bénir aussi ces associations diverses qui nous aident par des secours temporels indispensables et toujours insuffisants. Ce serait le moyen de m'aider à payer un peu ma dette de reconnaissance en-

vers tous ceux sans lesquels nous ne pouvons absolument rien.

Il y a une autre chose que nous avons sur le cœur, c'est de ne pouvoir, comme la plupart de nos frères dans l'épiscopat, rien faire absolument pour notre Père persécuté, lui aussi, réduit à la pauvreté. Veuillez lui dire cependant, Excellence, combien nous l'aimons, que tous nous prions pour Lui, même nos petits enfants, que nous le remercions surtout de vous avoir envoyé vers nous, de se rapprocher de nous par son délégué, que nous aimons et respectons comme l'homme de sa confiance. Veuillez nous bénir tous de sa part, bénir le diocèse tout entier et ceux qui y travaillent, bénir cet embryon de séminaire que je suis si heureux de voir, avant de mourir, si modeste qu'il soit. Puisse-t-il, par votre bénédiction, procurer, avec le temps, des prêtres selon le cœur de Dieu! C'est alors, je crois, que nous pourrons dire que le règne de Dieu est arrivé parmi nous.

De Votre Excellence, le très humble et reconnaissant serviteur en Jésus-Christ et Marie Immaculée.

J. VITAL, O. M. I.
Évêque de Saint-Albert.

En son nom propre et au nom de tous ses frères en religion et surtout de son bien-aimé coadjuteur, de tous ses missionnaires séculiers et réguliers et de toutes les congrégations religieuses et catholiques du diocèse.

Mémoire

A Son Excellence Monseigneur Diomède Falconio, archevêque de Larisse, délégué apostolique au Canada.

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

Je n'ai pu, dans la simple adresse que je viens de vous lire, vous faire connaître notre position suivant mes dé-

sirs. Je reviens donc à la charge et vous prie d'excuser ma trop grande liberté.

La grande difficulté de nos Missions a toujours été, mais dans le principe surtout, l'isolement; nous ne pouvions écrire que deux fois par an à nos supérieurs. Il nous fallait donc, le plus souvent, prendre nous-mêmes nos décisions, car nous devions attendre une année entière pour avoir une réponse à nos demandes. En 1863, me trouvant au Mackenzie comme coadjuteur de Saint-Boniface et administrateur au nom du révérendissime titulaire, je profitais au moins des rares occasions pour lui ouvrir mon cœur. Répondant à une de mes lettres, ce digne prélat me disait : « Je comprends toutes vos peines et les partage. Une chose cependant qui doit nous consoler l'un et l'autre, c'est que nous ne pouvons douter que Dieu ne soit avec nous et n'agisse avec nous. Rappelez-vous donc ce qu'étaient le pays et les sauvages quand nous sommes arrivés. En voyant les changements qui se sont opérés, pouvons-nous douter de l'action de Dieu ? » Oui, Excellence, nous faisions l'œuvre de Dieu ou plutôt Dieu faisait et fait encore son œuvre par nous. Mais nous sentions tant la fatigue, que pour voir et reconnaître l'action divine, il nous fallait réfléchir et regarder en arrière.

Il y a moins de soixante ans, Dieu n'était pas connu dans cet immense territoire, qui n'était habité que par des tribus barbares, se faisant la guerre entre elles et ne reconnaissant d'autres lois que celles de la force. Ces sauvages avaient une religion ; mais, suivant leur expression, elle ne rendait pas le *cœur fort*. Les quelques blancs faisant le commerce n'avaient d'autre but que de s'enrichir, la moralisation des sauvages était le moindre de leurs soucis. Ce fut pourtant par eux qu'il nous fut possible de pénétrer auprès de ces tribus. Mais les

transports étaient si dispendieux et si difficiles que nous devions nous contenter du strict nécessaire. En 1858, il se fit une espèce de conjuration contre nous au Mackenzie; on espérait pouvoir nous éloigner en appelant des ministres protestants. MM. les commerçants comblèrent, bien entendu, ces derniers de leur faveur et suscitèrent bien des ennuis aux quelques missionnaires catholiques, supposant qu'ils viendraient à bout de les décourager. Ce fut alors qu'en 1861 je dus, jeune évêque, prendre la direction de cette immense partie du diocèse de Saint-Boniface. Le chef commerçant du district, qui était aussi magistrat du pays, osa bien me porter un défi, me disant que nous n'étions pas assez riches pour leur tenir tête. « Monsieur, lui répondis-je, dans le pays, la richesse ne suffit pas, il faut savoir surtout s'en passer. » C'est qu'en effet, le travail des mains et nos privations étaient, à défaut d'argent, nos principales ressources. Déjà, malgré notre pauvreté, les dignes Sœurs Grises de Montréal étaient venues à notre secours; elles avaient, outre l'établissement de Saint-Albert, deux établissements dans le Nord-Ouest, et nous prenions les moyens de les appeler aussi au Mackenzie, où elles sont maintenant depuis longtemps; c'était le voyage qui alors était surtout difficile et même dangereux. Bientôt le Mackenzie fut érigé en vicariat apostolique, et enfin, en 1871, Saint-Boniface devint église métropolitaine et Saint-Albert fut érigé en diocèse régulier. C'est alors que de nouveaux besoins se firent sentir ; il nous fallut songer à avoir des pensionnats, ce qui n'était pas l'œuvre des Sœurs Grises. Je frappai en vain à bien des portes, des religieuses seraient venues à notre secours si j'avais pu répondre à leurs désirs. Enfin, la Providence se montra : la révérende Mère Petit, supérieure générale des Fidèles Compagnes de Jésus, m'écrivait de Sainte-Anne-d'Auray, en

France : « Monseigneur, vous demandez un sacrifice, nous le ferons. » Toutes les maisons de la Société se cotisèrent pour fournir aux frais de voyage et d'établissement de ces dévouées auxiliaires, qui, elles aussi, surent se montrer à la hauteur de la position, malgré bien des déboires qu'elles eurent à essuyer. Plus tard, il nous fallut des religieuses pour les petites écoles sauvages, les Sœurs de l'Assomption de Nicolet acceptèrent la charge avec le plus grand dévouement. Les Sœurs Grises de Nicolet vinrent ensuite; tout dernièrement, celles de la Providence de Montréal sont venues avec la même générosité *in tempore opportuno*. Puis de nouveaux besoins se faisant sentir, il nous faut avoir recours à de nouveaux dévouements. Ce sont les Sœurs de la Miséricorde qui acceptent la position précaire que nous leur offrons : de pauvres baraques que nous réparons le mieux possible, et nous leur disons : « Tâchez, autant que possible, de vous passer de nous, sans pourtant trop souffrir. Si le nécessaire vous manque, dites-le-nous, et nous ferons ce que nous pourrons pour vous le procurer. » Elles et nous comptons sur la Providence.

Que dirai-je des Oblats, qui, depuis 1845, sont dans le pays? Mgr Provencher, le premier évêque de Saint-Boniface, après avoir reçu deux sujets de cette Société, toute jeune encore et récemment approuvée par l'Église, disait avec bonheur à ses fidèles de Saint-Boniface : « Maintenant, je puis mourir en paix, parce que la Providence m'envoie un puissant secours qui me permettra d'évangéliser les nombreuses tribus de mon trop grand diocèse. » J'arrivai moi-même en 1854; j'étais le neuvième prêtre Oblat en comptant l'évêque, et le onzième prêtre en comptant deux autres missionnaires. Déjà les Oblats avaient deux établissements dans l'Alberta actuel et trois autres dans les Missions de l'Ile à la Crosse et

d'Athabaska. Maintenant l'ancien diocèse de Saint-Boniface forme une province ecclésiastique où travaillent sept évêques, dont cinq titulaires, et plus de cent Pères Oblats, et peut-être de cinquante à soixante Frères convers. Une chose fera comprendre au prix de quels sacrifices le bien s'est fait et le royaume de Dieu s'est étendu dans le pays. Du mois de juin 1864 au mois de juin 1885, les vicariats de Saint-Albert et d'Athabaska-Mackenzie ont perdu seize sujets. Sur ces seize, quatre seulement sont morts, je ne dirai pas dans leur lit, mais dans leur habitation ; six se sont noyés, trois se sont gelés à mort et trois ont été martyrisés par les sauvages. Et combien parmi nous seraient depuis longtemps au nombre des morts sans une intervention spéciale de la divine Providence! Et ce ne sont pas seulement les évêques et les prêtres qui ont travaillé à l'extension du règne de Dieu, notre humble Frère convers y a aussi sa bonne part. C'est lui qui, par son travail et son industrie, a, autant qu'il l'a pu, subvenu à nos besoins, et, sans lui, nous n'aurions pu faire la moitié de ce que nous avons fait. Nous avons dû nous joindre à eux, dans le principe surtout. Cette église, toute simple et insuffisante qu'elle soit aujourd'hui, est, je puis dire, l'ouvrage matériel des Pères et des Frères. Les trois autels sont l'ouvrage de deux de nos Pères ; j'ai vu des Pères sur le toit y clouer des bardeaux.

Je vous disais que quatre de nos missionnaires sont morts sinon dans leur lit, au moins dans leur habitation. Il est bon de vous faire connaître ce qu'étaient ces habitations primitives : une baraque en bois ordinairement de 20 pieds sur 30 ; à l'extrémité une petite alcôve, que nous tenions aussi propre que possible ; là se trouvaient notre autel et ordinairement un petit tabernacle renfermant le Dieu de Bethléem, qui venait partager notre

pauvreté et la rendre supportable, sinon aimable. Cette alcôve était formée en planches, quand nous en avions, quelquefois en toile ou en un tissu moins solide encore. La maison était un atelier de menuiserie, la cuisine, la salle de réception des sauvages et de tous nos visiteurs, et l'église publique quand notre alcôve était ouverte ; c'était aussi notre réfectoire et notre dortoir. La toiture de la maison était faite de morceaux d'écorce de bouleau recouverts de terre. Nos lits consistaient dans une peau de buffle ou de caribou étendue sur le plancher. Nous nous enveloppions d'une couverture et nous trouvions que l'heure du lever arrivait trop vite quand même. Une fois levés, nous transportions au grenier, quand il y en avait un, les peaux et les couvertures, ou nous les roulions le long de la muraille. Nos fenêtres n'étaient autre chose que de grossiers parchemins ; c'était un luxe quand nous pouvions mettre un carreau de verre au milieu. Les portes tournaient sur des gonds en bois de bouleau durci au feu ; les loquets étaient aussi des pièces de bouleau et des ficelles les faisaient manœuvrer. C'est ainsi qu'ont commencé tous nos établissements du Nord-Ouest, et, je crois, du Manitoba. C'est dans une de ces maisons que mourut le premier de nos missionnaires. J'aurais voulu le faire aller dans une de nos Missions plus avancées, où il aurait eu quelque soulagement dans sa dernière maladie ; il me supplia en grâce de ne pas le faire reculer, de le laisser mourir à son poste, ce à quoi je consentis d'autant plus volontiers qu'il était difficile de le transporter ailleurs. La nourriture du missionnaire était généralement du poisson ou de la viande séchée au soleil ; le confrère de notre malade, voyant qu'il avait perdu tout appétit, lui dit un jour : « Mon Père, dites-nous donc ce que nous pourrions faire pour exciter un peu votre appétit ? — Je ne connais rien, répondit le malade. Je ne

me sentirais de goût que pour les pommes de terre, s'il était possible d'en avoir. » Il n'y en avait pas encore à la latitude où il se trouvait; il dut mourir sans avoir cet adoucissement. Il put dire la sainte messe jusqu'au quatrième jour qui précéda sa mort, et il put recevoir la sainte communion deux heures avant d'expirer. Couché sur son plancher, il regardait le petit tabernacle (on avait eu soin d'ouvrir la chère petite alcôve), et il remit son âme à Dieu, les yeux fixés sur cette pauvre demeure de Jésus-Eucharistie. Il est bon que je vous dise le nom de ce digne et cher missionnaire, le zèle personnifié : c'était le R. P. Grollier, o. m. i., du diocèse de Montpellier, en France.

J'ai voulu faire comprendre au prix de quels sacrifices les congrégations et les particuliers ont pu établir le règne de Dieu dans nos territoires. Il ne faudrait pas supposer que MM. les prêtres séculiers qui viennent après nous n'ont rien à souffrir. Venir fonder des paroisses chez une population à peine établie et gênée par suite des dépenses qu'elle a dû faire, dont quelques membres, trop souvent, comprennent peu, si même ils comprennent, le dévouement du prêtre; il faut y être passé, ou au moins les avoir vus à l'œuvre, pour croire que les prêtres et les missionnaires du Nord-Ouest ne peuvent venir ici que par dévouement et y mènent une vie de sacrifices et d'abnégation que Dieu seul pourra récompenser.

Les Oblats, ne pouvant plus suffire à tous les besoins nouveaux, le R. P. Lacombe a pu obtenir le secours des religieux Prémontrés de Belgique, auxquels nous abandonnons l'établissement de Saint-Paul-des-Métis, colonie dont le cher Père n'a pu manquer de vous entretenir. Ces bons religieux ont, je crois, des fonds qui nous manquent, et il leur est d'autant plus facile d'avoir des Frères

convers en nombre suffisant, qu'ils n'ont point, que je sache, des Missions du genre des nôtres. Il leur faudra le zèle, le dévouement, l'abnégation ; je ne crois pas que ces qualités manquent aux enfants de Saint-Norbert.

Enfin, nous avons toujours la question scolaire qui nous cause de sérieux ennuis. Nos gouvernants, plus ou moins imbus de l'esprit du temps, tendent, sans l'avouer, à nous imposer des écoles neutres ou écoles sans Dieu, et veulent, nous n'en pouvons douter, nous faire arriver là graduellement. Ils tendent aussi à rendre la charge des religieux enseignants de plus en plus difficile, imposant des lois à nos religieuses, lois auxquelles elles ne se soumettront jamais. La révérende Mère Deschamps, supérieure générale des Sœurs Grises, morte depuis peu de temps, a préféré que ses filles se chargeassent exclusivement des écoles sauvages et des orphelinats, plutôt que de se soumettre aux exigences injustes de nos gouvernants. D'un autre côté, nos religieuses, qui ont consenti avec beaucoup de peine à faire la classe aux enfants des deux sexes, en sont plus que jamais fatiguées. Les parents eux-mêmes sentent le besoin d'une séparation. Ils ont, à cet effet, recours à des maîtres laïques pourvus des diplômes exigés par nos lois. Mais ces messieurs ne regardent pas l'enseignement comme une position définitive ; c'est une position qu'ils acceptent comme moyen d'arriver à une autre plus lucrative et plus conforme à leurs goûts, si bien que nous ne pouvons que peu compter sur le dévouement de ces messieurs, outre que la plupart ne peuvent enseigner le français, ce à quoi tiennent absolument les Canadiens français. Dans le dernier voyage que je fis en Europe, j'avais presque obtenu de bons Frères enseignants capables d'instruire dans les deux langues officielles du Canada; mais nos lois scolaires et surtout les tendances visibles de nos gouver-

nants les empêchèrent, en dernier lieu, d'accepter. Enfin, le cher P. LACOMBE nous annonçait dernièrement qu'après avoir frappé en vain à bien des portes, il a fini par trouver les hommes que, je pense, la Providence nous destine : ce sont les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, enfants de Jean-Marie-Robert de Lamennais, dont la cause de béatification va, sous peu, je crois, être introduite à Rome. Cette nouvelle famille va venir aussi nous aider à étendre l'établissement du règne de Dieu, en donnant, au prix de bien des sacrifices, sans doute, l'instruction à nos enfants.

Un autre sujet d'inquiétude, ce sont nos Galiciens, excellents chrétiens peut-être, mais, d'après ce que je vois, peu instruits. Votre Excellence a eu la bonté de m'indiquer les enfants de Saint-François, qui parlent les langues de bon nombre de nos nouveaux colons, et qui nous rendront de précieux services pour conserver à l'Église et à Dieu ces braves chrétiens. Sa Sainteté veut, paraît-il, régler quelque chose les concernant. J'attends ce règlement pour savoir ce que je pourrais demander à ces dignes enfants de Saint-François. En tout cas, je crois qu'ils pourront m'aider beaucoup à sauver des âmes bien exposées, auxquelles il m'est impossible de porter un secours efficace.

Vous avez pu voir, tout le long de la ligne du chemin de fer, aussi loin que votre vue pouvait porter, des habitations isolées, il y en a bien plus loin encore. Ce sont souvent des catholiques, que nous ignorons nous-mêmes, qui vivent plus loin de Dieu encore que des hommes, et qui sentent peu leur mal. Il me faudrait des hommes de Dieu pour les envoyer à la recherche de ces brebis à peu près perdues, leur distribuer ce pain qui leur manque. Si, comme je l'espère, je puis obtenir, par votre intermédiaire, les enfants de Saint-François, eux et

ceux du P. DE MAZENOD, pourront se partager la partie du diocèse de Saint-Albert, où ils sont *errantes sicut oves non habentes pastorem*. Ils pourraient, de distance en distance, avoir quelques centres d'action, où un missionnaire résiderait, et un autre voyagerait. De cette façon, on diminuerait au moins le mal et on ferait un certain bien.

Je prie Votre Excellence de pardonner mes longueurs. J'ai voulu vous faire voir au prix de quels sacrifices nous faisons le bien. Je voudrais même vous faire voir les besoins auxquels nous ne pouvons faire face, et non seulement obtenir votre direction et vos encouragements, mais aussi vous faciliter votre mission de défenseur et de protecteur auprès de nos gouvernants, et de directeur et de consolateur parfois auprès de nous.

De Votre Excellence le très humble et respectueux serviteur en Jésus-Christ et Marie Immaculée.

J. VITAL, O. M. I.
Évêque de Saint-Albert.

En son nom et au nom de son digne coadjuteur et de tout son clergé et de tous ceux en un mot qui lui aident à faire l'œuvre de Dieu.

Mgr GRANDIN, ayant appris que les préparatifs pour la bénédiction de la première pierre de la cathédrale étaient achevés et que Son Excellence Mgr Falconio allait elle-même faire cette cérémonie, ajouta à son adresse les paroles suivantes :

« Le royaume de Dieu s'étendra et s'affermira, j'en ai pour garant cette bénédiction que Votre Excellence veut bien accomplir parmi nous aujourd'hui. C'est pour moi, c'est pour nous tous, évêques, prêtres et fidèles, une grande consolation que le digne représentant d'un Pape persécuté puisse bénir la pierre angulaire de notre ca-

thédrale. Je regarde cette circonstance comme un excellent augure, car je n'oublie pas les paroles que le Seigneur adressa au premier des prédécesseurs du Pape que vous représentez : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus Eam.* Oh ! je n'en puis douter, la bénédiction du successeur de Pierre nous protégera contre l'enfer et ses puissants suppôts et le règne de Dieu sera aussi solide dans nos cœurs que les fondations de cet édifice matériel que nous voulons élever à sa gloire. »

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET DU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE A EDMONTON.

Edmonton, 15 octobre.

La Mission d'Edmonton a reçu dernièrement deux grandes visites : le gouverneur général du Canada, avec sa dame et une nombreuse suite, est venu nous voir le 19 du mois dernier. Il a visité notre école et a été bien flatté de la réception princière que les bonnes Mères Fidèles Compagnes de Jésus lui avaient préparée. Son Excellence a aussi visité nos Sœurs de la Miséricorde et notre hôpital. Lord Minto est ensuite parti pour Saint-Albert ; il avait promis d'aller voir Mgr Grandin et Mgr Legal. A Saint-Albert, la réception du représentant de la reine fut tout à fait splendide, grandiose. Ceux qui y ont assisté en disent des merveilles, et le gouverneur était enchanté.

Mais la principale visite, la visite la plus désirée, était celle du délégué apostolique, Mgr Diomède Falconio. Comme le train se trouvait en retard, ce ne fut qu'à 10 h. 15 du soir, 5 octobre, que le délégué arriva à Edmonton. Son Excellence était accompagnée de Mgr Gran-

DIN, de Mgr PASCAL, du R. P. Fisher, O. S. F., et du R. P. SIMONIN, O. M. I. Il était 11 heures passées quand nos illustres visiteurs arrivèrent à la Mission. Le lendemain, le délégué apostolique dit sa messe à l'église, assisté du P. LESTANC et du P. JAN. Nos quatre communautés, les pensionnaires des Fidèles Compagnes de Jésus, nos chantres et un bon noyau de notre population assistaient à cette messe. Le chœur a exécuté quelques morceaux de musique avec une perfection remarquable. Après déjeuner, les voitures étaient attelées et prêtes à partir pour Saint-Albert. Le délégué voulut aller à l'hôpital donner la bénédiction papale à une Sœur mourante. Après cet acte de charité, il monta en voiture à côté de Mgr GRANDIN, et prit la route de notre capitale ecclésiastique. C'est là qu'eut lieu la réception triomphale du représentant de Léon XIII. Je laisse à d'autres le plaisir de raconter les belles choses qui ont signalé cette visite, et je reviens à Edmonton. Le 9 octobre, vers 11 h. 30, le délégué nous arrive de Saint-Albert, accompagné de Mgr LEGAL et des PP. Fisher et GRANDIN. A 3 heures de l'après-midi, le délégué, accompagné de Mgr LEGAL et des Pères présents à Edmonton, visite l'école des Fidèles Compagnes de Jésus. Bon nombre de citoyens notables d'Edmonton s'y étaient rendus pour la circonstance. Les enfants jouèrent plusieurs beaux morceaux de musique et présentèrent au délégué un compliment en français et un autre en anglais. Mgr Falconio les félicita de leur bonheur de recevoir une éducation chrétienne et remercia les élèves et les maîtresses de la brillante réception qui lui était faite. Enfin il leur donna sa bénédiction.

Au sortir de l'école, Mgr LEGAL conduisit le délégué chez les Sœurs de la Miséricorde et à l'hôpital général. Son Excellence a tout visité, adressant aux Sœurs et aux malades des paroles d'encouragement et de consolation;

elle a voulu voir aussi la chambre où reposait le corps de la Sœur Saint-Isidore, de cette même Sœur à laquelle elle avait donné sa bénédiction quatre jours auparavant. Le pieux délégué et tout son cortège ont récité un *De profundis* pour la défunte.

A 6 heures, dîner au presbytère. Outre les Oblats, MM. Beck et Gallagher, ainsi que M. Villeneuve et le docteur Roy, membres du comité de réception, avaient été, par le P. Supérieur, invités à ce souper offert par nos dames catholiques. A la fin du repas, le P. Supérieur adressa quelques paroles de remerciement au délégué, aux membres du comité et aux dames qui nous avaient si bien traités. A 7 h. 30, l'église était pleine de monde quand le délégué et Mgr Legal, en habit de chœur, y sont entrés, précédés du clergé en surplis. Après une prière au pied de l'autel, le délégué s'est dirigé vers le trône qu'on lui avait préparé, ayant à sa droite le R. P. Leduc, et à sa gauche le R. P. Lestanc. Mgr Legal avait son fauteuil et son prie-Dieu du côté opposé. L'église était parfaitement illuminée et décorée avec beaucoup de goût. Un magnifique *Benedictus qui venit in nomine Domini* avait salué l'entrée des évêques. Dès que le délégué fut assis, le docteur Roy et M. Villeneuve, MM. Beck et Gallagher s'avancèrent devant le trône, firent une profonde révérence et lurent deux compliments, l'un en français, l'autre en anglais. Ces compliments proclamaient l'affection, le respect et l'obéissance de notre population pour notre Saint-Père le Pape et son digne représentant. En réponse, Mgr Falconio remercia le peuple d'Edmonton de la splendide réception qu'on avait organisée en son honneur ou plutôt en l'honneur du Pape. « C'est le Pape, dit-il, c'est le successeur de saint Pierre, c'est le vicaire de Jésus-Christ que vous honorez par cette belle démonstration. » Le délégué s'est étendu sur ce point si important de la doc-

trine chrétienne : le choix de Pierre pour gouverner l'Église, les privilèges à lui conférés et perpétués dans ses successeurs. Quel miracle que la succession des pontifes romains ! « Grâce à Dieu, a-t-il ajouté, le Canada a gardé les bonnes traditions de la France, sa mère patrie, et je ne peux pas vous faire de meilleur souhait que celui de vous montrer toujours fidèles à votre origine et à votre glorieux passé. Oui, soyez toujours les enfants soumis et respectueux du Pape et le bon Dieu vous bénira et votre beau pays grandira et prospérera. Comme témoignage de mon affection et de ma reconnaissance, je vais vous donner, au nom de Léon XIII, la bénédiction apostolique. » Toute l'assemblée s'étant jetée à genoux, Son Excellence a donné la bénédiction solennelle.

Enfin, Mgr Legal, assisté de diacre et sous-diacre, a donné la bénédiction du Saint Sacrement et la grande cérémonie était finie.

Le lendemain (10 octobre), le délégué a dit sa messe dans notre chapelle intérieure et retournait à Calgary par le train de 7 h. 30. Mgr Legal accompagnait Son Excellence.

J.-J.-M. Lestanc, o. m. i.

LES MÉTIS DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST CANADIEN

Par le R. P. Lacombe.

Nous sommes heureux de reproduire, dans les Annales, une intéressante esquisse sur cette race de l'Amérique du Nord qu'on appelle *les métis*. Les détails et traits de mœurs qu'on va lire, nous les tenons du R. P. Lacombe, le grand ami et protecteur de cette population, qu'il a bien le droit d'appeler *ses enfants* d'une façon toute par-

ticulière. Depuis un demi-siècle, cet intrépide pionnier de la propagation de la Foi a vécu presque continuellement avec les métis. Il se plaît à dire à qui veut l'entendre que les métis sont les premiers nés de la Foi dans cette partie du Canada.

Leurs pères, ces hardis trappeurs dans les forêts vierges, ces infatigables coureurs des prairies du Nord-Ouest, qu'on appelait *les voyageurs des pays d'en haut*, forment une page intéressante dans l'histoire de l'Amérique du Nord.

Les évêques de Saint-Boniface et ceux du Nord-Ouest, ont toujours été les vrais amis et défenseurs des métis, qui, pendant longtemps, formaient la partie la plus nombreuse et la plus intéressante de leurs diocèses. Ceux qui connaissent l'histoire de la vie de Mgr Taché, savent combien ce grand évêque a souffert et travaillé pour protéger ses chers métis. A son exemple, ses collègues et les anciens missionnaires, plus en contact avec les métis, ne leur ont jamais fait défaut, surtout quand il s'agissait de leurs intérêts spirituels. Et que n'ont-ils pas entrepris pour venir au secours de cette race, que les étrangers, qui ne la connaissaient pas, cherchaient à persécuter ! Combien de fois les métis, simples et naïfs, n'ont-ils pas été victimes des nouveaux arrivés dans le pays. On les méprisait à l'égal du sauvage, parce qu'ils n'avaient pas l'habileté et la rouerie du blanc civilisé pour les marchés et ses ruses pour faire de l'argent.

Le mot *métis*, en anglais *halfbred*, en langue des Cris, *abittawokosissân*, veut dire « l'homme, moitié blanc, moitié sauvage », c'est-à-dire ayant eu pour père un blanc et pour mère une femme sauvage. Il y a un demi-siècle et plus, des compagnies puissantes et riches se formèrent en Angleterre et au Canada pour l'exploitation de ces pays qu'on nomme aujourd'hui le Manitoba et le Nord-

Ouest canadien. Les bourgeois ou agents de ces compagnies employaient pour serviteurs des hommes engagés en Écosse et en Angleterre, mais surtout dans le Bas-Canada, d'où sont venus plusieurs centaines de jeunes gens, épris de la passion des aventures et de la vie errante des bois et des prairies. Ces *engagés* des compagnies, après avoir accompli le temps convenu de leurs engagements, retournaient en partie dans leur pays, mais le plus grand nombre, principalement les Canadiens français, se préoccupaient fort peu de revenir auprès de leurs parents qu'ils avaient laissés aux environs de Montréal, Québec, etc. Ils restaient aux pays sauvages après s'être unis à des femmes sauvages. Ils se faisaient facilement à la vie sauvage et sympathisaient avec leurs nouveaux compatriotes, dont ils avaient les filles pour épouses. Ils apprenaient vite les dialectes indiens, surtout la langue des Cris, avec lesquels ils avaient plus de rapport.

De ces unions si mélangées sortit cette race forte et si propre à supporter les misères de la vie. Telle est l'origine des nombreuses familles qui furent le moyen terme entre l'homme blanc et l'homme bronzé. Les métis devinrent pour les sauvages des amis fidèles et constants et de puissants auxiliaires pour le commerce des fourrures. Il furent le trait d'union entre la civilisation et la barbarie.

A l'arrivée des missionnaires, de suite ils reconnurent la robe noire dont leur avaient parlé leurs pères qui étaient chrétiens, et qui, malgré leur vie de dissipation et de sauvagerie, n'avaient pas oublié leur religion. Ils disaient à leurs enfants et à leurs femmes : « Un jour, des hommes habillés en noir et avec la croix à la main, viendront vous dire ce qu'il faut faire pour servir Dieu comme il veut être servi. » C'est pour cela qu'à l'arrivée des premiers prêtres ou *hommes de la prière*, ces bons métis vin-

rent à nous avec confiance pour être baptisés et recevoir les sacrements de l'Église. De suite ils devinrent nos interprètes, nos guides et nos fidèles compagnons de voyage. Aimés et estimés des tribus sauvages dont ils descendaient, ils étaient pour les missionnaires de puissants intermédiaires et introducteurs auprès des sauvages que nous venions évangéliser. Braves, et au besoin vendant chèrement leur vie, ils étaient craints et respectés.

Après un certain nombre d'années, ils ne tardèrent pas à se multiplier et à former des groupes à part.

Sous la direction de leurs missionnaires, ils commencèrent à se civiliser, en devenant bons chrétiens et en adoptant plus ou moins les façons et les coutumes des blancs. Ils eurent leurs chapelles et leurs écoles, tenues principalement par les Sœurs Grises ou de la Charité. Ils étaient heureux et vivaient tranquilles du produit de leurs terres et de leur chasse annuelle aux buffalos, dans les grandes prairies. Ces excursions aventureuses faisaient leurs charmes et leurs délices pendant la plus grande partie de l'été. Le prêtre, avec sa chapelle portative, accompagnait la *brigade* ou les brigades, selon le point de départ de leurs districts. Une brigade se composait ordinairement de 300 à 400 charrettes, de 200 à 300 familles. Le missionnaire était considéré comme le Grand Chef de la *prière*. Souvent il devenait le magistrat, le juge de paix, etc. On passait l'été à faire des provisions, c'est-à-dire à faire sécher la viande du buffalo pour la réduire en *pimican* et *viande sèche*. L'histoire et les détails de cette chasse pourraient fournir de quoi faire un livre très intéressant. Un des chapitres les plus émouvants serait celui où l'on représenterait de 150 à 200 cavaliers s'élançant à bride abattue sur un troupeau de plusieurs centaines de buffles.

Mais cet état de bonheur et cette vie patriarcale devaient changer pour le métis imprévoyant. Les fertiles plaines du Manitoba et les riches vallées de la Saskatchewan commencent à être connues des blancs. On y émigre en *masse*. Les chemins de fer, surtout la grande ligne du Pacifique, des armes plus perfectionnées entre les mains des sauvages et des métis sont les principales causes de la disparition du buffalo. Les grandes chasses vont disparaître avec l'âge d'or pour les pauvres indigènes. Un autre genre de vie, celui des blancs, s'imposait, si l'on ne voulait pas mourir de faim. Les différentes tribus sauvages acceptèrent les conditions du gouvernement canadien et furent placées sur des réserves avec des rations et autres secours de l'État qui les aideraient à vivre. Dans leur amour-propre, les métis refusèrent de se classer au rang des sauvages. Ils prirent des terres comme les blancs et tâchèrent de s'établir tout en travaillant pour les étrangers. Mais bientôt ils s'aperçurent qu'ils ne pouvaient rivaliser avec leurs nouveaux frères qui les méprisaient. Ils vendirent les terres que le gouvernement leur avait cédées et bientôt ce fut la pauvreté, la misère.

Avec l'approbation de Mgr Taché et de Mgr Grandin, le R. P. Lacombe élabora, il y a cinq ans, un plan pour sauver la race métisse des malheurs plus grands encore qui semblaient l'attendre dans l'avenir. L'influence que le P. Lacombe s'était acquise auprès du gouvernement et des grandes Compagnies de chemins de fer par les services qu'il leur avait rendus en différentes circonstances, lui facilita la réalisation de ses projets. Il obtint du gouvernement canadien un très grand territoire sur les bords de la rivière Saskatchewan, dans le but d'y rassembler les métis et d'y former une colonie, sous le nom de *Saint-Paul-des-Métis*. On constitua une corporation

responsable, dont les évêques de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert et le R. P. Lacombe étaient les patrons. Le terrain fut divisé en sections et lots, pour être distribués, d'après certaines conditions, aux familles qui viendraient s'y établir. Aucune autre nationalité n'a le droit d'y aller fixer sa demeure. C'est pour les métis seuls.

Les aumônes et les dons que le R. P. Lacombe a reçus pour cette œuvre de philanthropie chrétienne et quelques subventions du gouvernement canadien, qui protège cette entreprise, ont permis de construire une chapelle avec une résideuce pour le missionnaire, un couvent pour les Sœurs et une école, un moulin et une scierie. De plus on a acheté des machines pour l'agriculture et des animaux, vaches, bœufs, chevaux. Deux Pères et quatre Frères dirigent les affaires de la colonie et les travaux de la ferme. Déjà plusieurs familles métisses sont venues s'établir auprès des missionnaires. Elles semblent comprendre et apprécier le bien qu'on veut leur faire.

Les métis aujourd'hui, à cause du grand changement opéré dans le pays, sont dispersés, au nombre d'environ 12000, dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest et même dans les contrées nouvelles des États-Unis. Cet éparpillement et l'éloignement des centres religieux leur sont très fatals et sont des causes malheureuses de démoralisation et de l'oubli des devoirs chrétiens.

Le métis, très brave et *endurant*, sait souffrir avec patience et résignation. Sans être travailleur à la façon des blancs, dans ses marches et voyages, pour procurer de quoi vivre à sa famille, il ne craint pas d'affronter les plus grandes fatigues. Les nombreux enfants des métis sont une preuve de leur moralité et de l'amour de la famille.

Toujours les métis, comme guides et compagnons de voyage, dans les prairies ou les bois, ont été appréciés par les étrangers, surtout à cause de leur honnêteté et

de leur fidélité. « Pour ma part, ajoute le P. LACOMBE, il n'est aucune partie de nos pays sauvages que je redoute de parcourir, aucune rivière que j'hésite à traverser, aucune forêt dans laquelle je n'ose m'engager pendant la saison rigoureuse, pourvu que je sois accompagné par mes bons métis. Toujours gais et contents, en face des contrariétés et des difficultés, je sais qu'il fait bon de les avoir pour compagnons. »

Puisse cette colonie de Saint-Paul-des-Métis réussir et prospérer ! Alors nous aurons sauvé une population qui a tant de droits à son existence, dans un pays où elle a été la première à embrasser la Foi et un puissant auxiliaire de la civilisation.

A. LACOMBE, O. M. I.

LES GALICIENS DANS LE NORD-OUEST CANADIEN.

Leur situation actuelle. — La question du rite ruthène. — Voyage du R. P. LACOMBE en Autriche et en Galicie.

Il a été question déjà, dans nos Annales, du mouvement d'émigration qui se produit depuis quelques années dans une des provinces de l'empire d'Autriche, qu'on appelle la Galicie. Les populations rurales de cette contrée, sous l'impulsion de nouvelles reçues de l'autre côté de l'Atlantique, se sont mises en mouvement vers l'Amérique pour y chercher fortune et s'y former une nouvelle patrie. C'est d'abord vers les États-Unis que ces Galiciens se sont dirigés, où ils sont déjà plusieurs milliers travaillant dans les mines, les usines et les fermes.

L'exode vers le Brésil n'est pas moins grand. Cette passion de chercher fortune dans le nouveau monde leur a fait découvrir les belles terres du Manitoba et du Nord-

Ouest canadien, où déjà ils forment plusieurs colonies qui prospèrent.

Il va sans dire que ce peuple a un dialecte particulier qu'on appelle le *petit-russe*. Le polonais et l'allemand lui sont aussi plus ou moins familiers. Il est très important de savoir que ces Galiciens, quoique catholiques, ont la liberté de leur propre rite appelé *grec-ruthène*, auquel ils sont très attachés. Leur liturgie, en la vieille langue slave, langue morte aujourd'hui, n'est plus comprise que par le clergé et les personnes instruites, comme c'est le cas dans l'église romaine pour la liturgie latine.

Ces Grecs-Ruthènes de la Galicie autrichienne se sont trouvés sans pasteurs et sans secours religieux, une fois débarqués sur le continent américain. Les prêtres latins, ne les comprenant pas et n'ayant pas la faculté d'exercer le saint ministère selon la forme et la langue du rite ruthène, virent leurs efforts presque paralysés en face de chrétiens catholiques qui montraient malheureusement de l'antipathie au clergé latin, parce qu'ils croyaient qu'il voulait les latiniser. Ces pauvres populations, ignorant le langage et les coutumes des pays où elles arrivent, se trouvent exposées à être démoralisées et exploitées par des schismatiques, des hérétiques et certains socialistes qui profitent de cet isolement pour les éloigner davantage de la foi catholique.

Les évêques et les missionnaires du Manitoba et du Nord-Ouest canadien se sont émus de cet état de choses et ont tenté de sauver la situation. Tout d'abord ils se portèrent auprès de ces colonies ruthènes et leur offrirent, autant qu'ils en étaient capables, des secours religieux. L'ignorance de la langue, l'immense étendue du pays où ces gens sont disséminés et le manque d'habitation, tout semble se coaliser pour rendre ce ministère très peu fructueux. Deux missionnaires Oblats, d'un zèle

à toute épreuve, Polonais d'origine, les RR. PP. Kulawy, ont été désignés pour être les apôtres des Ruthènes Galiciens et des Polonais, à Winnipeg et aux environs. Mgr l'archevêque Langevin, qui a tant à cœur l'évangélisation et le salut de ces nouveaux venus, n'épargne rien en son pouvoir pour leur prouver sa charité et l'intérêt qu'il leur porte. Dans la ville de Winnipeg, Sa Grandeur s'est imposé une lourde dette pour leur bâtir une église dédiée au Saint-Esprit.

Il y a trois ans, Mgr Pascal et deux Pères Oblats sont allés en Autriche pour intéresser les autorités ecclésiastiques et civiles à nos Missions ruthènes. Ce voyage n'ayant pas eu les résultats qu'on en espérait, les évêques de Saint-Boniface et de Saint-Albert sollicitèrent de nouveau du Saint-Siège la permission qu'une communauté religieuse (les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception), qui acceptait cette charge, pût passer au rite ruthène pour aller au secours de ces âmes abandonnées. Mais le Saint-Père ne crut pas devoir accorder cette faculté. « Les prêtres latins ne doivent pas passer à un rite étranger dans un pays latin. »

C'est alors que les évêques du Manitoba et du Nord-Ouest se décidèrent à envoyer quelqu'un pour plaider cette cause, d'abord à Rome, ensuite auprès du gouvernement autrichien, tout en s'entendant avec notre T. R. P. Général. Le choix tomba sur le R. P. Lacombe, accoutumé, pendant sa vie si mouvementée de missionnaire, à traiter auprès des Évêques et des gouvernements du Canada. Le révérend Père, malgré son âge, accepta de grand cœur.

Après avoir reçu les instructions de ses supérieurs, en février 1900, il se mettait en marche pour l'Europe. A Ottawa, il présenta ses hommages au délégué apostolique, Mgr Falconio, en recevait de sages conseils et des

lettres de recommandation qui devaient lui être très utiles pour remplir sa mission. Le gouvernement canadien voulut bien aider son vieil ami en lui fournissant les moyens du voyage transatlantique. Après avoir, à Paris, rendu ses devoirs à son Supérieur général et embrassé ses Frères en religion, il se rendait à Rome où il avait le bonheur de faire son jubilé. Il put voir les autorités de la Propagande, les cardinaux Rampolla et Ledokowski, et grâce au R. P. Joseph Lemius, il eut l'insigne faveur d'obtenir une audience particulière du Pape, auquel il parla de la question ruthène. Le Préfet de la Propagande lui donna des lettres de recommandation pour les autorités ecclésiastiques de la Galicie.

Pendant son séjour dans la ville éternelle, le P. Lacombe put intéresser plusieurs amis à son œuvre, surtout la Supérieure générale des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie. Cette communauté, qui se dévoue avec tant de zèle dans les Missions étrangères de Chine, de Ceylan, d'Afrique, etc., veut bien accepter une nouvelle fondation à Saint-Boniface, exclusivement en faveur des Galiciens et des Polonais, dont on recueillera les enfants pour les élever dans une école industrielle. Donc il fut décidé de suite que deux Sœurs, l'une Autrichienne et l'autre Polonaise, accompagneraient le P. Lacombe en Galicie, comme interprètes et guides. Tous les plans et dates des départs furent réglés afin qu'il n'y eût aucun malentendu. Le rendez-vous devait se faire à Bruxelles, d'où la Mère Générale se rendait à Buda-Pest, en Hongrie, pour y faire la visite de quelques-unes de ses maisons. Le P. Lacombe, après deux mois de séjour à Rome, revenait à Paris rendre compte au P. Général de ses faits et gestes.

A présent, laissons parler le R. P. Lacombe :

« C'est le 1er septembre, un samedi, que j'entrepre-

nais mon voyage en Autriche, incertain encore si cette pérégrination fatigante et dispendieuse aurait les résultats heureux que je souhaitais. J'arrivai à Bruxelles ce jour même, d'où je me rendis à Grimbergen, chez les Prémontrés, pour y terminer mes contrats avec cette communauté en faveur de notre colonie de Saint-Paul des Métis. Le lendemain dimanche, je revenais à Bruxelles, et j'allais frapper à la porte du couvent des Sœurs Franciscaines, auprès de la belle église de Sainte-Gudule. On me donna une gracieuse hospitalité en attendant l'arrivée de la Mère Générale. Je vais ensuite faire visite à la nonciature, où Mgr de Belmonte, un vrai gentilhomme, me reçoit avec grande amabilité et me donne une belle lettre d'introduction pour la nonciature de Vienne. Je me sens fort et encouragé avec toutes ces illustres recommandations et ces hospitalités presque princières. Je tiens à dire, en passant, combien cette église gothique de Sainte-Gudule est un beau monument de l'art du treizième siècle. Vraiment, elle va de pair avec les splendides cathédrales des siècles de foi.

« Aujourd'hui (4 septembre), en compagnie de la secrétaire de la Mère Générale et de deux postulantes, je pars pour Vienne, en passant par Cologne, où nous couchons. Le lendemain matin, je me rends à la fameuse cathédrale, où je dis la messe à l'autel des Rois-Mages. Comme je l'ai entendu répéter tant de fois, quel beau monument élevé à la gloire de la religion catholique ! Quelle forêt de colonnes qui soutiennent cette voûte aérienne ! Et ces vitraux pour l'étude desquels il faudrait des jours ou plutôt des semaines d'examen !

« Nous continuons notre route en chemin de fer, en suivant les bords enchanteurs du Rhin, et cela par une belle journée. Voyez ces deux voies ferrées de chaque côté du fleuve, richement bordé de verdure, de villas, de

châteaux. De temps en temps vous apercevez, sur la cime des montagnes, ces vieilles constructions fortifiées du moyen âge. Votre regard se repose avec plaisir et admiration sur ces immenses vignobles qui tapissent le pan des collines, au bas desquelles sont assis de jolis villages avec leurs églises catholiques ou des temples protestants. Mais ce qui semblait attirer le plus l'attention, c'étaient les nombreux bateaux à vapeur, petits et grands, qui se croisent avec tant de dextérité et se jouent au milieu de ce courant rapide. Ce spectacle, sous un autre aspect et moins grandiose, me rappelait les bords du Saint-Laurent, de Montréal à Québec.

« Enfin nous arrivons à Vienne, et nous allons loger au monastère des Sœurs Franciscaines, à quelques kilomètres de la grande capitale. Dans cette ville si catholique, j'ai eu le bonheur de rencontrer de pieuses dames qui veulent s'intéresser à notre cause. Je visite avec plaisir la maison des PP. Résurrectionnistes, qui exercent leur ministère surtout au milieu des Polonais. Je me rappelle qu'on leur avait demandé de venir chez nos Galiciens ; mais toujours même réponse et l'éternel refus : *Non habemus homines.* J'ai pu visiter, avec mes bonnes interprètes, certaines églises monumentales remplies de richesses : la cathédrale, Saint-Étienne et l'église des Capucins, où les caveaux si grandioses renferment les tombeaux des empereurs, des impératrices et des archiducs de l'empire. J'ai prié au pied du monument qui contient le corps de l'infortunée impératrice Élisabeth, assassinée par une main diabolique. Des monceaux de couronnes de fleurs naturelles, sans cesse renouvelées, couvrent cette tombe, et, tout près de sa mère, le cercueil de Rodolphe, dont la fin a été si triste. Au milieu de tous ces monuments funèbres qui encombrent ces chambres de la mort, quand on réfléchit que c'est là, dans ce

profond silence, que dorment de leur dernier sommeil ces grands, ces souverains, ces potentats, qui ont fait tant de bruit dans le monde, mais qui, aujourd'hui, sont oubliés, on s'écrie involontairement : *Sic transit gloria mundi!*

« Mais laissons les morts et retournons au milieu des vivants. J'avais obtenu une entrevue avec S. Exc. le comte Golowkoski, ministre des affaires étrangères, pour lequel j'avais des lettres de recommandation. Je me trouvai en face d'un vrai gentilhomme sous tous rapports. Au bout de quelques minutes j'étais chez moi et entièrement à l'aise. Comme il parle très bien le français, je pus lui expliquer facilement le but de ma mission. Après avoir épuisé mon sujet et répondu à ses interrogations, il me remercia de ma visite auprès du gouvernement, m'exprimant sa gratitude pour l'intérêt que notre clergé porte aux Galiciens émigrés en Amérique. Il me pria de continuer mon voyage en Galicie, afin d'intéresser les évêques ruthènes à notre cause. M. le ministre me communiqua certains documents de la Propagande, par lesquels je compris qu'on allait, de concert avec le gouvernement, envoyer en Amérique, auprès des délégations apostoliques, quelques bons prêtres ruthènes. On consentirait facilement à payer toutes les dépenses et même à fournir un petit traitement annuel. Après avoir reçu de Son Excellence l'argent nécessaire pour les frais de mon voyage, je pris congé d'Elle, lui promettant, à mon retour, de lui rendre compte de mes visites. J'étais vraiment reposé de mes fatigues par une semblable réception de la part du gouvernement.

« Nous partons de Vienne par train express, et, le lendemain soir, nous étions à Stanislawow. Les Sœurs allaient loger dans un couvent de Religieuses cloîtrées. Pour moi, je me rendais à l'évêché ruthène. Malgré l'ab-

sence de l'Évêque, je fus très bien accueilli par les prêtres de la résidence épiscopale, avec lesquels je pus facilement m'entretenir, puisque nous pouvions nous servir de la langue latine, cet engin si utile, surtout pour les hommes de l'Église. Je m'empresse de dire que je trouvai des prêtres bien dignes et qui me firent la meilleure impression. Bientôt arriva Mgr le comte Szeptycki, évêque ruthène de Stanislawow. Je n'avais pas besoin des lettres du Préfet de la Propagande pour me faire recevoir. Je compris tout de suite que je me trouvais en présence d'un zélé et saint Évêque. C'est, en effet, comme on me l'avait dit, « l'homme du Pape ». Noble polonais, d'une famille très distinguée, après avoir été officier dans l'armée impériale, il se fit moine chez les Basiliens. C'est là que le Saint-Siège l'a pris pour l'établir sur le siège épiscopal de Stanislawow. J'ai pu m'apercevoir combien il est aimé par son clergé et son peuple. Sa maison me paraît comme une maison de religieux ; et lui-même en a tout le costume. Comme il parle à peu près tous les dialectes du pays, ainsi que le français et l'anglais, il m'a été très facile de traiter notre question ruthène avec Sa Grandeur, qui est disposée à s'y dévouer entièrement. Devant devenir bientôt Archevêque de Lemberg ou Léopoli, c'est lui, sans aucun doute, qui sera chargé de s'occuper de nos Ruthènes, auxquels il est prêt à procurer de bons prêtres, selon la direction du Saint-Siège. Il m'assura qu'il en trouverait, surtout à présent que le gouvernement veut bien les aider au point de vue temporel.

« Pendant mes longues entrevues avec Monseigneur, mes compagnes Franciscaines ne perdaient pas leur temps ; elles travaillaient auprès des grands et des petits, auprès des autorités ecclésiastiques et civiles, surtout auprès du gouverneur de Léopoli, à organiser une asso-

ciation dans le but de recueillir des secours pour établir et soutenir des écoles industrielles en faveur des enfants ruthènes et polonais du Manitoba et du Nord-Ouest. Je suis heureux de déclarer que toutes ces autorités, même l'Archevêque arménien, ont accepté nos plans et ont promis de concourir à leur réalisation. Je laissai avec regret Mgr Szeptycki, ce vénéré ami, auquel je m'étais attaché à cause de ses grandes bontés à mon égard.

« En revenant sur nos pas, nous nous arrêtions à Lemberg, où l'administrateur ruthène m'offrit l'hospitalité et me tint les mêmes discours que l'évêque de Stanislawow. Dans mes entrevues et conversations, j'avais déjà appris les injustes et faux rapports qui étaient venus d'Amérique sur la conduite du clergé latin envers les Ruthènes. Ma présence, comme délégué de nos Évêques, proclamait hautement l'injustice de cette calomnie.

« Après avoir quitté Lemberg, nous étions bientôt à une autre ville épiscopale, Przemyls, où la voiture de l'Évêque, avec son secrétaire, nous attendait à la station. Mgr Lewicki, mon ami du collège ruthène à Rome, aujourd'hui en vacances dans son pays, avait eu la bonté de prévenir l'Évêque de notre arrivée.

« Encore deux jours de chemin de fer et nous rentrions à Vienne. Nous avions besoin de repos, tant pour le corps que pour l'esprit.

« Pourtant je m'empressai de me rendre auprès du comte Golowkoski pour lui parler du succès de notre voyage. Il me parut très satisfait et augurait en bien de l'avenir de notre Mission qu'il me promettait de protéger et de secourir personnellement. Mais mes aspirations n'étaient pas satisfaites. Je voulais voir l'empereur, S. M. François-Joseph. Ce fut ce cher et bon comte Golowkoski qui me procura cette faveur. Donc, le 24 septembre, au palais impérial et royal, j'étais invité à me

présenter à 1 heure après-midi. Quoique en passant, j'ai pu admirer les richesses et les splendeurs de ces salles, que je traversai pour arriver auprès de Sa Majesté. Je fus reçu avec bonté. L'empereur est de taille moyenne ; il portait l'uniforme de réception. « Ce monarque, m'avait-« on dit, ne rit plus jamais et parle peu. » J'en ai fait l'expérience dans cette entrevue. Sa figure, profondément triste, annonce une âme qui a éprouvé de grands chagrins. Sa Majesté, qui parle très bien le français, me fit quelques questions sur l'état des Galiciens en Amérique, leur nombre approximatif, et m'assura que son gouvernement ferait quelque chose pour secourir ses anciens sujets. Je lui parlai de l'évêque de Stanislawow. L'empereur en parut content et m'en fit l'éloge. « C'est un « bon catholique, dit-il. » Là-dessus je me retirai. J'oubliais d'ajouter que, voulant le remercier d'avoir eu la bonté de me recevoir, il s'empressa de me dire : « Ce n'est « pas à vous à me remercier, mais c'est à moi à le faire « pour l'intérêt si charitable que vous portez à ces pau-« vres Galiciens ! »

« J'avais donc fini ma Mission et j'en remerciai le bon Dieu.

« Après avoir fait mes adieux à ces si bonnes Sœurs Franciscaines qui avaient été pour moi de vrais anges gardiens, je prenais le train, et après trente-quatre heures de mouvement, j'étais de retour à Paris à notre chère maison de la rue de Saint-Pétersbourg. »

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

Lac Maskeg, mission de Notre-Dame de Pontmain,
le 7 octobre 1900.

LETTRE DU R. P. BONNALD AU DIRECTEUR DES ANNALES.

Rapport sur la Mission du lac Pélican. — Mort édifiante du petit Paul. — Voyage au lac Brochet à la recherche d'une orpheline. — Adieux du Père à la Mission du lac Pélican.

Mon révérend et bon Père,

Ce dernier rapport que je vous envoie sur la Mission du lac Pélican, je l'écris ici au lac Maskeg, où la divine Providence a voulu que je sois placé. Il n'est pas nécessaire de dire à vos lecteurs ce qui se passe dans le cœur d'un missionnaire, quand il lui faut quitter, après vingt-quatre ans, une Mission qu'il a fondée et dire un éternel adieu, sur cette terre, aux nombreux chrétiens, ses enfants bien-aimés. Mais, grâce à Dieu, celui qui est allé remplacer votre pauvre serviteur saura faire progresser ces belles missions; son zèle, sa jeunesse et ses vertus en sont un sûr garant. Pour faire son consolant, mais rude ouvrage dans ces vastes solitudes, il faut au missionnaire non seulement bon cœur, mais aussi bonnes jambes. Je ne crois pas avoir mauvais cœur encore, mais certainement je n'ai plus de bonnes jambes. Pour cette raison-là et bien d'autres ma place était ailleurs.

Je reviens, ou plutôt je retourne par le souvenir, à mon ancienne Mission pour compléter le rapport de nos œuvres pour tout le temps que j'en ai eu la responsabilité. Depuis ma dernière relation, datée de novembre 1899, voici les principaux faits qui méritent d'être notés. Au commencement de décembre, des voyageurs, marchands de fourrures, arrivant des quartiers de chasse de nos chrétiens, me contèrent qu'un enfant de dix ans

se mourait chez ses parents protestants et pleurait toujours en demandant le Père. C'était Paul, bon petit garçon catholique qui édifiait tout le monde l'été d'auparavant par sa bonne tenue à la chapelle. Quoique le père, qui est protestant, ne me fît pas demander, je partis aussitôt avec mon homme et mon traîneau à chiens. On campa à la lisière d'un bois, sur le bord d'une petite rivière gelée et quatre heures avant l'aurore nous courions déjà à travers les lacs et les petits sentiers de la forêt. Le soleil de décembre n'était pas bien haut encore, quand nous arrivions à la hutte indienne. Nonobstant les tristes circonstances, notre entrée fit épanouir les visages, même celui du petit Paul. Le père était absent, étant allé de bon matin visiter ses hameçons suspendus à travers la glace du lac. Ces pauvres gens ne vivaient que de brochets.

Paul allait mourir, c'était visible; son âme innocente avait hâte d'aller à Dieu. Je me décidai à passer la journée et la nuit dans cette famille, afin de célébrer la messe le lendemain et de donner le saint viatique au petit mourant. Le père, revenu de ses hameçons, était aux petits soins pour son bien-aimé enfant et la mère pleurait. Les dix autres frères ou sœurs gardaient un silence respectueux. Deux des jeunes gens étaient catholiques comme le petit malade, ainsi que deux petites filles, vu que leur père les laissait suivre la religion de leur baptême. L'heure de la conversion des autres allait sonner. Quand, après minuit, Paul se fut confessé une dernière fois et couché au pied de mon autel improvisé, je célébrai les saints mystères. Jésus descendit dans la poitrine du malade pour y sanctifier et garder cette belle âme. Après la messe, je lui donnai l'extrême-onction, assisté du père protestant, ému et converti par tant de grâces accordées à son enfant. Et celui-ci de dire

à son père et à sa mère : « Si vous m'aimez, suivez-moi et soyez catholiques. » Paul près de mourir et nourri du pain des anges devenait ainsi l'apôtre de sa famille. Avant de partir, Antoine me remercia, les larmes aux yeux, d'être venu les voir. Je laissai la moitié de mes vivres à ces pauvres gens, j'embrassai Paul en lui demandant de prier pour moi, et deux heures avant l'aurore, nos chiens trottaient sur le chemin du retour.

Plus tard, revenant d'un long voyage que j'avais dû faire à la baie d'Hudson, je trouvai dans ma chapelle glacée un cercueil qui était là depuis trois semaines, c'était celui de Paul. Il y avait dessus une lettre fermée écrite en caractères syllabiques et signée du père de petit Paul : « Mon Père, mon bien-aimé fils nous a quittés ;
« nous voulons tous le suivre, il y a longtemps que je
« désirais votre religion, mais je n'avais pas le courage
« de me convertir. Quand je t'ai vu donner à mon en-
« fant la communion et l'extrême-onction, je me suis
« dit : je serai catholique. Mon enfant me l'a dit aussi.
« J'irai te voir, prie pour moi. » J'appris par mes serviteurs que les deux frères aînés du mort, faute de chiens, s'étaient attelés au traîneau chargé du cercueil, pendant deux jours de marche, jusqu'à la Mission, et n'ayant d'autres provisions de bouche qu'une tête de brochet.

Le samedi saint, tous les membres de cette famille, protestants et catholiques, arrivaient ici. On sut bientôt dans le village qu'une famille allait abjurer l'hérésie. Aussitôt des protestants zélés allèrent trouver leurs coreligionnaires pour les empêcher de passer à l'Eglise romaine. Mais tout fut inutile et le chef de famille leur défendit de ne jamais lui dire un mot à ce sujet. Je les confessai, je les baptisai le samedi saint, et le dimanche matin, avant de commencer l'introït, je me tournai vers le peuple, et les nouveaux convertis, entourés de

témoins, renoncèrent solennellement au protestantisme. Plusieurs d'entre eux reçurent la sainte communion.

Je dois maintenant faire le récit de mon voyage de sept cents milles anglais du lac Pélican au lac Brochet. Cette excursion apostolique avait deux buts : la visite des chrétiens éloignés et la recherche, je ne dirai pas d'une brebis égarée, mais d'une pauvre petite orpheline de huit ans, dont la mère catholique venait de mourir dans des circonstances tristes, mais bien édifiantes, au milieu d'une population protestante. Nous partions le 27 décembre en traîneau à chiens, à la suite d'autres Indiens qui, venus à la messe de Noël, s'en retournaient à leurs quartiers de chasse d'hiver.

Après trois jours de course à travers les lacs gelés et les sentiers du bois, par monts et par vaux, nos compagnons de route nous quittèrent, pour suivre une autre direction. Malgré le froid rigoureux de la saison, décuplé par un gros vent du nord, nos gens alertes et toujours joyeux riaient de bon cœur dans les campements à la belle étoile devant un grand feu, alimenté par les géants de la forêt. Un soir, par un froid très rigoureux, nous eûmes la chance d'arriver à un petit village indien et de pouvoir ainsi passer la nuit dans une maison. Après la prière commune et une petite instruction de circonstance, il y a silence au logis et pendant que les voyageurs vont faire une visite aux autres maisons de l'endroit, les habitants du lieu viennent à tour de rôle se confesser au Père assis sur sa boîte au coin de la maison. Alors les marmots courent après leurs mères, entourent aussi le prêtre et lui communiquent des parasites dont il se passerait fort bien. Ordinairement je donne de bonne heure le signal du lever pour l'assistance à la messe, afin de partir ensuite le plus tôt possible.

A Pakitawagan, un séjour de vingt-quatre heures me suffit pour entendre mon petit monde. Après la grand'messe du premier jour de l'an 1900, je continuai mon voyage toujours en bas de Churchill.

Nous avions d'autant plus hâte de partir que la famine se faisait sentir au village. A peine si nous pûmes trouver quelques poissons pour le repas de nos chiens. Ce soir du premier jour de l'an nous étions campés sur une île du fleuve Churchill, exposés à un vent glacial, n'ayant pour nourriture qu'un peu de galette et du lard. Cette différence entre notre position de ce soir-là avec celle de nos compatriotes à pareil jour dans la mère patrie, me suggéra des réflexions qui, communiquées et exprimées en cris à mes Indiens, les firent rire à cœur joie au moins un bon quart d'heure. Peu s'en fallut que ce souvenir inopportun ne nous fît manquer notre prière. Le lendemain, nous arrivions au village indien des Hauts-Rochers. Encore une halte ici pour voir les malades, baptiser des enfants et entendre de nombreuses confessions au coin de la cabane, assis sur mon sac de voyage.

Tous les sauvages des environs, à la nouvelle de mon prochain passage, s'étaient hâtés de venir. Dieu sait qu'au milieu des misères humaines on rencontre souvent des âmes privilégiées qui se conservent tout le temps dans la douce charité divine.

Poussons plus loin et en deux jours nous arrivons au fort Nelson. Il n'y a pas ici de catholiques résidents, mais nous sommes en quête de la petite Louisa. On nous apprend qu'après Noël une bande d'indigènes l'ont emmenée avec eux dans leurs lointains parages. J'engage un protestant avec ses chiens, et tandis que les miens se reposent je pars pour le pays de la petite exilée. Après trois jours de course sur les marais gelés, encouragés

par l'espoir de trouver l'objet de nos recherches, nous arrivons un beau matin dans un petit village de huttes plates en bois. Imaginez-vous quelle surprise pour ces gens de voir arriver chez eux subitement le prêtre romain. Les quelques catholiques qui se trouvaient là furent comme ivres et fous de joie en voyant leur robe noire. Ils pleuraient et riaient en même temps. Oubliant leur réserve ordinaire, d'aucuns voulaient même embrasser leur missionnaire. Louisa, celle que nous venions chercher, fondait en larmes en tenant la main du Père. Je passai là un jour et une nuit occupé à leur parler, à les confesser, à régulariser un mariage. L'orpheline eut sa place au fond du traîneau pour le retour, et à chaque village ou dans les forts, elle reçut les soins et les caresses de toutes les bonnes vieilles. Cette enfant, orpheline de père et de mère, exposée à mourir de faim dans les bois avec des étrangers, risquait de perdre la foi au milieu surtout des protestants. Elle doit son salut à ses parents défunts, qui élevés à la Mission du lac Pélican avaient par testament légué leurs orphelins à votre serviteur. La mère se voyant mourir, seule au milieu des protestants, sans espoir de recevoir les sacrements, se résigna à la sainte volonté de Dieu, offrit ses souffrances en pénitence de ses péchés et ne quitta plus le chapelet. Déjà, me disaient les protestants, ses membres se refroidissaient, elle tenait encore entre ses doigts *les grains de la prière*. Le ministre vint offrir ses services, mais il fut repoussé. On peut bien dire d'elle : *Fides tua te salvam fecit*, ta foi t'a sauvée. Je n'oublierai jamais la politesse et les bons offices des protestants de ces parages qui sur notre chemin nous hébergèrent. Ce sont eux qui me contèrent ces détails édifiants sur la mort de la mère de l'orpheline qu'ils allèrent enterrer eux-mêmes dans le cimetière catholique, sans oublier de sonner le

glas funèbre. Ils me demandèrent de dire notre prière chez eux et de leur adresser quelques paroles d'édification. Oh ! quel peuple prêt à se convertir ! Le bon Dieu voulut bien éclairer quelques âmes sur la vérité de notre sainte religion, à l'occasion de ce voyage, et je suis persuadé, plus que jamais, que si un prêtre résidait en ces quartiers, il y ferait une riche moisson d'âmes.

En passant devant la porte du ministre, je crus devoir entrer pour remercier sa dame de tout le bien qu'elle avait fait à l'orpheline et à sa défunte mère. Le révérend me parla de ses talents de charpentier et d'ébéniste, et me conta même que, l'été dernier, sa maison étant en réparation, sa famille avait dû habiter le temple et que son dernier fils avait eu l'insigne honneur de naître *inter vestibulum et altare*. Ce monsieur ne put s'empêcher de me dire que nos catholiques du lac Pélican, en visite au fort Nelson, n'étaient pas mal fanatiques. La défunte avait refusé son ministère, et une autre famille avait préféré faire baptiser un enfant par un laïque plutôt que par lui.

Nous eûmes beaucoup de misère pour le retour : neige profonde et peu de provisions pour nous, encore moins pour les chiens. C'était mon dernier voyage en raquette et en traîneau à chiens.

Peu après ce voyage d'un mois, j'eus la joie de recevoir la visite du R. P. Charlebois. Le R. P. Simonin, Xavier, ayant été appelé ailleurs, j'étais tout à fait solitaire et il n'y a rien qui vous réjouisse tant que la visite d'un confrère. Plus tard, la terrible grippe fondit encore sur moi pour la quatrième fois et sans m'abattre totalement m'affaiblit beaucoup. Pendant cette maladie je dus aller administrer les sacrements à des mourants dans le village. Pour faire quelques centaines de pas, aidé de mon bâton et enveloppé de ma couverture, il me fallut

du temps et je dus me reposer plusieurs fois. Je pensais bien partir avec les autres trépassés; n'ayant pu dire la messe depuis dix jours, je me disposais déjà à prendre moi-même le saint viatique, quand la grippe me quitta. Mais comme un soldat invalide, je ne suis plus bon aux marches forcées. Malheureusement la pénurie de missionnaires dans le vicariat m'empêche d'avoir mon congé, c'est-à-dire ma retraite. J'ai simplement changé de mission. De la région des lacs, du pays des rochers, me voici dans les vastes prairies de la Saskatchewan, aux portes de la civilisation, à l'extrémité des plaines qui s'étendent au nord de cette grande rivière. Nous ne voyageons plus en canot durant l'été, ni en traîne à chiens pendant l'hiver.

Nous visitons notre paroisse de 40 milles carrés avec notre cheval attelé à un tilbury. Au lac Pélican, nous n'avions que les *Cris* des rochers; ici nous avons quelques *Cris* des prairies, parqués dans une réserve, et en dehors de cette réserve nos autres paroissiens sont des métis et des colons anglais, français, américains, etc. : environ 400 âmes. Il y a aux extrémités de ma paroisse une bande d'infidèles et ailleurs dans le voisinage deux bandes d'hérétiques.

Je ne connais pas encore assez mes gens pour les apprécier. Je ne vous parlerai plus de mes bons Cris de Churchill et de Nelson, dont le souvenir ineffaçable au fond de mon cœur me fait monter les larmes aux yeux.

D'après ce que je vois, après trois mois de séjour ici, quelle différence entre les Cris des prairies et les Cris du Nord! Qu'ils sont heureux les Cris du Nord loin des vices de la civilisation!

Agréez, mon révérend et bon Père, les meilleurs sentiments de votre humble Frère en N. S. et M. I.

E. Bonnald, o. m. i.

VARIÉTÉS

I

VICARIAT DU NATAL.

LETTRE DU R. P. LE TEXIER AU T. R. P. GÉNÉRAL.

Les aumôniers militaires.

Mon très révérend et bien-aimé Père,

Plusieurs de vos enfants de Natal se sont trouvés au commencement de la guerre du Transvaal, avec des épaulettes d'officiers, au service de S. M. la reine Victoria. Ce n'est pas la beauté de l'uniforme khaki qui nous a séduits ; nous avons quitté nos œuvres et nos Missions non par enthousiasme, mais par devoir pour aller porter les secours et les consolations de notre sainte religion à nos soldats catholiques. Le P. Murray a dû abandonner son poste depuis plusieurs mois : ses forces ont trahi son zèle. Le P. O'Donnell, le plus brave de tous, est maintenant au Transvaal à la suite des troupes ; onze mois de privations et de fatigues semblent n'avoir eu aucun effet sur sa robuste constitution. Le P. Saby n'a pas quitté sa chère Mission de Ladysmith pendant le siège de cette ville et il y est encore visitant les malades des hôpitaux. Le P. Follis à Estcourt s'est rajeuni de dix ans sous son uniforme de capitaine ; il se donne corps et âme à l'œuvre des soldats et n'a jamais, j'en suis sûr, été plus heureux de sa vie. A Maritzburg, les PP. Chauvin, Delalle et Schang ; à Durban, les PP. Gourlay et Kremer visitent aussi les hôpitaux. Mooi-River et Howick me sont

échus en partage. Ces huit derniers mois, j'ai dormi sous la tente ; en mai pourtant, une attaque de jaunisse m'a donné quelques jours de congé chez nos bons Pères de Maritzburg.

Il nous tarde à tous de rentrer dans le sein de nos communautés. La vie des camps n'est pas un milieu très favorable à l'esprit religieux et l'on ne se sent guère chez soi quand on est assis à la même table que les ministres et les adeptes de la religion protestante. Règle générale pourtant, nos officiers sont pleins de respect pour le prêtre, et nos ministres, dont le bagage théologique n'est pas bien lourd, ont une sainte frayeur des aumôniers militaires catholiques. Une exception pourtant.

Un zélé prédicant s'est mis un jour en devoir de me convertir. Ce monsieur à cravate blanche m'aborde humblement, et d'un ton suave et caressant, me pose cette question quelque peu étrange. « Aimez-vous le Sauveur ? » Je lui réponds que je suis chrétien par la grâce de Dieu. « Ah ! continue-t-il avec abondance de cœur, vos paroles me remplissent l'âme de joie. Nous sommes frères : moi aussi, j'aime le Sauveur depuis que la grâce a changé mon âme. Oh ! comme la Bible fait du bien, n'est-ce pas ? » Je répliquai par un oui qui pouvait aussi signifier tout le contraire. Mais mon interlocuteur ne devait pas se contenter de réponses évasives ; il se met en devoir de prouver sa majeure, et une Bible sort de sa poche. Je dus écouter la lecture de certains passages de choix, que le gentleman commentait à sa façon, mais avec conviction et beaucoup de pathos. Ne pouvant plus éviter la discussion, je demandai à ce grand interprète des Livres Saints, si sa savante interprétation avait plus de valeur que celle donnée par l'Eglise catholique à travers le monde et à travers les âges. « Etes-vous sûr, lui dis-je, que l'Esprit-Saint vous inspire ? » — «Oh, me répliqua-t-il

d'un ton victorieux, votre catholicité et votre nombre vous condamnent, car les Saints Livres nous disent clairement que petit est le nombre des élus, que le chemin qui conduit à l'enfer est large. Inspiré par l'Esprit-Saint ? je le suis. Dites-moi, sauf votre respect, êtes-vous sûr que vous êtes en état de grâce, justifié devant Dieu? » A ces mots, je ne puis réprimer un sourire. Vraiment, me disais-je, cet homme a le cerveau farci d'un tas de choses curieuses et pittoresques. Je répondis avec un air de compassion pour mon individu, que le juste pouvait avoir ici-bas une certitude morale de son salut, mais jamais une certitude absolue et complète. « Ah ! reprend le saint homme, je comprends maintenant comment, vous catholiques, vous interprétez mal la Bible ; ce sont vos péchés qui vous empêchent de voir la vraie et pure lumière de la vérité.

« Et pourtant elle est immortelle,
« Et ceux qui se sont passés d'elle
« Ici-bas ont tout ignoré. »

Ah ! ça, pensais-je, cela devient de plus en plus intéressant. Confondu sous le poids de ces nouveaux et étranges arguments, je crus que je ne pourrais jamais venir à bout de mon adversaire sans employer le ridicule. « Permettez-moi aussi une question, lui dis-je. Êtes-vous réellement plus grand que saint Paul, plus saint que le saint homme Job ? » Ici un sentiment de pudeur porta mon adversaire à faire un petit acte d'humilité. Il avoua que saint Paul et Job étaient plus grands et plus saints que lui. « Mais, continuai-je, saint Paul, qui n'avait rien à se reprocher, ne se sentait pas pour cela justifié, et le saint homme Job, malgré le bon témoignage de sa conscience, tremblait à la pensée du jugement de Dieu. » Ici, la femme du prédicant lui fit un geste, qui lui disait qu'il était temps de finir la discussion. L'Esprit-Saint

semblait s'être retiré. A bout de logique et de raison mon homme fit encore pourtant un dernier appel aux principes fondamentaux de sa croyance. « Mais, monsieur, me dit-il avec une ampleur de geste et un ton de voix qui semblaient atteindre le sublime de l'éloquence, mais, monsieur, n'est-ce pas la foi qui sauve? » J'eus le malheur de demander au ministre la définition de la foi et les définitions semblent être le cauchemar de nos ministres. L'homme à la cravate blanche pâlit devant cette simple définition, il se mit à balbutier, à bredouiller des textes et finit par dire : « La foi ! mais la foi, c'est ce qui sauve. — Mais, n'y a-t-il pas en enfer des démons qui croient, et pourtant, il n'y a point de salut pour eux. » A ces mots, la Bible disparut. On changea de conversation.

Voilà, mon très révérend et bien-aimé Père, un spécimen de nos ministres. Ce bon monsieur est payé par une société protestante d'Angleterre pour venir prêcher dans nos hôpitaux et y distribuer des pamphlets contre la religion catholique. Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

Cependant, tout le monde ne s'y laisse pas prendre, et, pendant les quelques mois que j'ai passés au milieu des camps, j'ai vu que l'on sait faire la différence entre le prêtre et le ministre. Souvent, des officiers protestants m'ont fait l'éloge de la religion catholique. Plusieurs d'entre eux sont venus assister à la sainte messe, et ils ont dit que nous prêchions la religion de Dieu, tandis que leurs pasteurs prêchaient les idées du jour. Le chirurgien de la reine en Irlande, sir William Stokes, qui est mort il y a quelques mois à Maritzburg, me disait un jour, à Mooi-River, après une longue conversation que nous eûmes ensemble sur la religion : « Père, je voudrais avoir votre foi. » Un commandant, homme sérieux

et instruit, après avoir lu un sommaire de la religion catholique, maudissait la secte qui lui avait donné tant de préjugés contre l'Église. Un autre commandant, qui me semble avoir bien des choses à débrouiller dans l'esprit et dans le cœur, me disait : « Père, si je meurs ici, je veux que vous lisiez les prières des morts sur ma tombe. » Un médecin protestant, d'un esprit droit et d'une grande franchise de caractère, m'exprimait ainsi son opinion sur la propagande religieuse dans le sud de l'Afrique : « Vous, missionnaires catholiques, vous travaillez réellement pour les âmes et pour les pauvres ; je vois que nos ministres, à nous, sont des hommes d'affaires qui échangent leur Bible contre les gros sous d'or du Transvaal. Allons, Père, vous les connaissez, n'ai-je pas raison ? »

Tous ces pauvres protestants vivent dans une nuit pleine d'ombres et de doutes : il sont plus libres penseurs et rationalistes que croyants ; ils suivent par routine la religion de leur famille, mais ils méprisent des pasteurs qui ont cessé depuis longtemps de prendre intérêt au salut des âmes. Quand les préjugés qui s'effacent tous les jours auront disparu ; quand le mensonge traditionnel de l'histoire religieuse de l'Angleterre aura été réfuté et confondu, tout le grand empire britannique entrera, je l'espère, dans le giron de la sainte Église.

Que vous dirai-je maintenant des consolations que nous éprouvons ici au milieu de nos catholiques? Le catholique irlandais et anglais a, règle générale, le courage de ses convictions religieuses ; il pratique sans respect humain la religion qu'il professe. Nous avons vu, à Natal, des généraux, des colonels et des commandants, donner à l'église et à la sainte table des exemples bien édifiants. J'ai toujours eu pendant cette campagne, pour servant de messe, un officier catholique. Nos soldats aiment leurs prêtres et ils en sont fiers. Elles sont belles

les confessions faites en face de la mort sur le champ de bataille, les communions reçues après la victoire en actions de grâces. Quand, après des mois de fatigues et de marches forcées, nos soldats catholiques, malades ou blessés, entrent à l'hôpital, leur plus grande joie est de voir le prêtre; ils lui serrent la main dans une étreinte fiévreuse et ne trouvent pas de mots pour exprimer leur bonheur. « Oh! Père, nous disent-ils souvent, comme votre visite nous fait du bien! Maintenant que je vous ai vu, je mourrai content. » J'ai vu bien des larmes de repentir couler des yeux de vieux pécheurs que cette guerre a ramenés à Dieu et à la pratique de leurs devoirs. Un moribond, miné par la fièvre entérique, me disait un jour d'une voix étouffée par l'émotion et aussi par le râle de la mort : «Père... je veux... être catholique ; je veux... mourir catholique. Un bon livre m'a converti, je veux être baptisé. » Un autre cas, plus récent et plus édifiant encore. « Je suis un converti, me disait, il y a quelques semaines, un jeune soldat. Dès ma plus tendre enfance, j'aimais à assister à la sainte messe, tous les matins, à l'église de mon village. Le prêtre de la paroisse, me voyant si assidu à l'église, me demanda si je voulais apprendre à servir la messe. J'acceptai avec reconnaissance. Plusieurs années après, je me faisais catholique, malgré mes parents. Quand mes frères, protestants acharnés, eurent connu ma conversion, ils jurèrent ma mort. Ils prirent leurs fusils et se mirent à ma poursuite. Pour leur échapper, je dus courir à travers champs l'espace de plusieurs milles; le soir, je dormis à la belle étoile, et, le lendemain, je m'engageai dans l'armée. Aucun membre de ma famille ne sait où je suis. Depuis que j'ai quitté la maison paternelle, j'ai beaucoup souffert, mais je suis heureux d'avoir fait mon devoir ; je le ferais encore si j'avais à le faire. Depuis que je suis à l'hôpi-

tal, mes douleurs rhumatismales sont si aiguës qu'elles m'empêchent de dormir. Alors, je récite mon chapelet pendant les longues heures de la nuit et je me sens heureux. »

Cette terrible guerre, qui a coûté tant de vies, qui a plongé tant de familles dans le deuil et dans la misère, semble toucher à sa fin. La carrière militaire de vos Oblats du sud de l'Afrique est à la veille de se terminer. Ils ont tous fait leur devoir. Comme votre cœur paternel prend intérêt à tout ce qui touche vos enfants, j'ai voulu vous décrire, dans une trop longue lettre, le genre de vie qui a été le leur pendant cette année, et vous dire les consolations de leur ministère. Nous avons plusieurs fois rencontré des soldats d'Inchicore, de Liverpool, de Londres et de Leeds, qui connaissent nos Pères. Ils nous ont parlé de leur zèle et de leur succès. A leur retour dans la Grande-Bretagne, ils parleront aussi, à nos Frères d'Irlande et d'Angleterre, des beaux vicariats et des Missions florissantes que les Oblats du sud de l'Afrique ont fondés pour les colons, les Cafres et les Indiens.

J.-L. LE TEXIER, O. M. I.

II

DIPLOMATE ET SOLDAT

Mgr CASANELLI D'ISTRIA

Par le R. P. ORTOLAN, O. M. I.; 2 vol. in-8°, librairie Bloud et Barral.

Ce livre est un de ceux qu'on ne lit pas, mais qu'on dévore. A cette époque de publication effrénée, on est si souvent réduit à laisser un volume au deuxième chapitre si l'on ne veut pas gémir autant et plus que la presse, que l'on goûte une intime satisfaction à ne plus

pouvoir s'arrêter dans une lecture captivante depuis la première ligne jusqu'à la dernière. C'est ce qui arrive avec *Diplomate et Soldat*. Quand on a vu naître le héros, on ne peut se résigner à le perdre des yeux sans l'avoir vu mourir, comme si l'on assistait à un drame.

Est-ce à dire que, dans ce livre, le héros apparaisse tout seul? Non, pas plus que dans le drame; puisque toute vie n'est qu'un long drame plus ou moins intéressant. Nous faisons cette remarque tout d'abord, parce que tout lecteur la fera instinctivement, même à la première lecture. Il sera tenté de dire — quand il aura lu la dernière page, bien entendu, car rien ne l'arrêtera en route — mais à la fin, il sera tenté de dire : « L'auteur ne s'arrête-t-il pas trop longtemps à telle description et à tel personnage?... La Corse n'est-elle pas trop complaisamment dépeinte?... Était-il opportun de faire une description si détaillée de la Sapience? de parler si longuement de Mgr de Mazenod?... — On répond sans peine à ces questions — que nous soulevons nous-même pour faire taire un scrupule de sincérité — en se rappelant qui est l'auteur et qui est le héros. L'auteur ! à ce souffle qui rend sa plume vibrante, on le sent bien qu'il habite la Corse depuis longtemps, et qu'il l'aime ! Il la voit si belle ! Et c'est pour la montrer aux autres comme il la voit, qu'il répand sur elle à pleines mains cette poussière d'or dont il a fait large provision dans son commerce avec les étoiles. — Comment veut-on qu'il passe indifférent à la Sapience, quand il a fréquenté avec tant de bonheur les académies romaines, dont il est l'un des plus brillants lauréats? — Et peut-il vraiment ne pas décrire toute la majestueuse physionomie de Mgr de Mazenod, dont il est le fils?... — Du reste, quel est le héros? L'évêque d'Ajaccio, le Père de famille dont la Corse sera le champ à cultiver : si les épines de ce champ doivent

seules paraître dans le cours du récit, ne fallait-il pas au début en faire ressortir les fleurs, puisqu'elles s'y trouvent? — Cet évêque, diplomate et soldat, où a-t-il formé son intelligence, son jugement, sa volonté? N'est-ce pas dans son séjour à Rome? — Et dans sa grande œuvre de la réformation du clergé et du séminaire, ne sont-ce pas les fils de Mgr de Mazenod qui l'ont aidé de leur conseil et de leur zèle, qui continuent aujourd'hui encore à perfectionner l'œuvre accomplie?...— On conclut donc sans peine que si l'auteur drape son héros de personnes et de descriptions, c'est pour le mieux faire connaître, pour accentuer son beau caractère dont le relief se détache admirable.

Qu'elle est belle cette figure d'évêque que l'historien étale vivante sous nos yeux! A la prudence du serpent, que recommande le Divin Maître, Mgr d'Istria unit cette énergie et cette audacieuse vaillance qui font de lui le *bonus miles Christi*. Diplomate, il sait étudier, regarder, se taire, parler à propos, s'insinuer, se pencher, se redresser ferme; et cela pour le bien de l'Église. Diplomate de Dieu, il est aussi soldat de Dieu, ne tremblant ni devant les puissances, ni devant les menaces, ni devant les impossibilités apparentes, ni devant la mort... — Le R. P. Ortolan a fait une belle œuvre d'apostolat en mettant ce type de la sagesse et du courage surnaturels devant une génération qui n'est diplomate que pour ses intérêts — diplomatie véreuse — et qui est remarquable par son égoïste et déplorable lâcheté.

Que dire de la forme de ce bel ouvrage? de cette fraîcheur, de cette couleur locale, de ce naturel qui, tour à tour, enchantent et doucement reposent? de ce charmant laisser-aller de l'historien qui ne pense pas à lui, mais à son seul sujet, et dont le ton dès lors est si varié?... La légende de la *Sposata*, par exemple, est-elle

délicieusement racontée ! Et l'entrevue de l'évêque et du fameux bandit Guastana est-elle solennelle et émouvante ! L'auteur exprime le désir de voir un peintre tracer ce tableau. Sa modestie ignore que le tableau n'a qu'à être retracé : il est tout fait; pas un trait n'y manque ; il n'y a qu'à le graver sur une plaque d'acier.

Arrêtons là ces réflexions ; élogieuses, elles deviendraient banales : le R. P. Ortolan a déjà tant écrit et a reçu tant d'éloges mérités ! Il écrira encore ; nous l'espérons, nous le lui demandons pour le bien des âmes et pour le régal de ses amis. — Mgr d'Istria disait un jour : « Si j'avais quatre prêtres comme don Albini, mon diocèse serait vite transformé ! » Nous disons, nous : « Si nous avions dans nos maisons quatre plumes si doctes et si fécondes, nos vieilles bibliothèques seraient bien vite rajeunies ! »

J. B., O. M. I.

III

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN

ET ÉRECTION DE LA CROIX DE JÉRUSALEM.

Cette consécration a été longtemps désirée. Il y a quinze années, Mgr Le Hardy du Marais l'avait annoncée ; le clergé et le peuple s'étaient réjouis à cette nouvelle. L'évêque qui aurait tant voulu couronner son œuvre en donnant à Notre-Dame de Pontmain ce témoignage de son amour était frappé par la maladie et par la mort.

Héritier de son dévouement pour la Vierge de l'Espérance, Mgr Bougaud voulut lui aussi réaliser le désir suprême du prélat défunt. La mort venait le ravir, lui aussi, à l'affection de son diocèse séduit par sa paternelle bonté.

Une fois encore, l'église de Pontmain ne pouvait recevoir les honneurs de la consécration.

Le pontificat de Mgr Cléret donna à notre basilique son ornement le plus remarqué, ses admirables tours ; après qu'elles auraient élevé vers le ciel leurs flèches ajourées, l'évêque de Laval devait procéder à la grande cérémonie. Nos espérances étaient déçues. Un nouveau deuil avait consterné l'Église de Laval, privée de son pasteur.

Coïncidence remarquable. En même temps que la consécration de notre sanctuaire subissait tous ces retards, une autre fête moins solennelle, fête elle aussi désirée par les âmes fidèles à Notre-Dame d'Espérance, ne pouvait se célébrer. Dans les nombreux pèlerinages qui couvrent le sol de la France, des croix de Jérusalem onété érigées. La même faveur avait été promise à Pontt main; les vacances successives du siège de Laval en empêchèrent l'accomplissement.

Il était réservé à Mgr Geay d'être l'évêque consécrateur du temple élevé à Pontmain en l'honneur de la radieuse apparition descendue du ciel vers la terre française : Monseigneur s'était déclaré aux premiers jours de son épiscopat le chevalier de Notre-Dame ; ce n'était pas un vain titre, nous en avons eu la preuve en maintes circonstances. Une manifestation plus éclatante encore allait en être donnée. Monseigneur ne pouvait tarder davantage à ajouter un nouveau fleuron à la couronne de gloire de la Vierge Immaculée. Et à la même heure les pèlerins de Jérusalem venaient nous remettre la croix portée sur leurs épaules dans les rues de la cité sainte.

C'est le quinzième jour du mois d'octobre, en la fête de sainte Thérèse, la Vierge séraphique du Carmel, la dernière année de ce siècle appelé *le siècle de Marie et de ses apparitions*, que l'église de Notre-Dame de Pontmain a été consacrée par Mgr Geay, évêque de Laval.

Deux évêques sont venus pour être ses collaborateurs : Mgr Leroy, évêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, et Mgr Meunier, évêque d'Évreux. Les séminaristes qui doivent exécuter les chants liturgiques, les prêtres, les chanoines, les vicaires généraux, MM. Batard, Barrier et Lebreton, entourent les prélats.

M. le chanoine Lebreton, chancelier de l'évêché, chante la première messe à l'autel parfumé des saintes onctions. Monseigneur l'évêque de Laval assiste pontificalement sur son trône. Ses deux collègues dans l'épiscopat s'unissent avec lui au divin sacrifice.

Mgr Geay ne pouvait clore la magnifique cérémonie, si longue fût-elle, sans laisser parler son cœur. L'importance du grand acte accompli à l'aurore du nouveau siècle, le signe indélébile imprimé comme au baptême, comme à la confirmation, comme à la réception des ordres sacrés, sur les pierres appelées à l'honneur d'appartenir à la maison divine, furent d'abord expliqués par le pontife.

Monseigneur félicite ensuite les personnes qui ont assisté à la solennité, puis remercie avec effusion les deux évêques qui l'ont assisté dans cette grande œuvre, demande à Notre-Dame de la Prière de bénir et la congrégation du Saint-Esprit, gouvernée par Mgr Leroy, et le diocèse d'Evreux, puis s'adressant aux religieux Oblats de Marie, les gardiens du sanctuaire de Pontmain, leur confie le nouveau temple consacré et les félicite de leur zèle dans le passé et compte sur eux pour l'avenir.

Les toasts portés à la fin du repas offert par Monseigneur aux prêtres présents furent la réponse des chapelains, réponse qui était celle de tous. Le R. P. Favier, supérieur des chapelains, le R. P. Rey et le R. P. Lemius, anciens supérieurs de Pontmain, remercièrent vivement

l'évêque de Laval, qui en ce jour mémorable avait réalisé les désirs de ses prédécesseurs.

Nous avons dit déjà que le projet, souvent formé, d'ériger à Pontmain une croix de Jérusalem, avait été ajourné pour les mêmes causes qui avaient empêché la consécration de s'effectuer. Il semble vraiment que les deux fêtes devaient être inséparables.

Le pèlerinage Saint-Louis, dirigé par M. l'abbé Potard, s'était rendu en Terre Sainte, en dépit de tous les bruits sur la peste et les quarantaines imposées aux voyageurs. Ceux qui avaient pris part à cet acte de foi s'étaient empressés de porter sur leurs épaules une lourde croix, en parcourant la voie douloureuse ensanglantée par les plaies du Sauveur. C'est cette même croix qui, sur un riche brancard, était exposée dans la Basilique, au soir de la consécration. Elle fut portée processionnellement par les prêtres et les séminaristes, fiers de cet honneur.

La procession, présidée par les trois évêques, se déroula en suivant le chemin si connu des pèlerins. Au Calvaire, les deux croix se trouvèrent à côté l'une de l'autre, la croix sanglante présentée par Notre-Dame de Pontmain ; la croix réellement portée dans les rues orientales de la ville sainte, rues qu'avait autrefois parcourues notre Sauveur en se rendant au Calvaire.

C'est bien la glorieuse Vierge apparue au ciel de Pontmain qui nous offre aussi cette croix précieuse, comme l'a dit du haut de notre Calvaire l'orateur populaire des grandes fêtes, le R. P. Lemius.

Nos lecteurs vont se demander quel fut l'emplacement de la nouvelle croix. En face de la porte latérale du sanctuaire, à l'orient, à côté de la grille, clôture de l'esplanade qui environne la Basilique, se dresse la croix nouvelle. C'est là qu'elle fut plantée au retour de la procession.

NOUVELLES DIVERSES

Visite du T. R. Père général en Espagne. — Notre T. R. Père Général vient de faire une première visite en Espagne. La Congrégation n'a encore que deux maisons dans le royaume catholique. Dans l'une, la dernière fondée, à Urnieta (Guipuzcoa), nos Pères dirigent un noviciat de Frères convers et un juniorat qui compte environ trente enfants. Très au large dans un immense édifice, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un toit posé sur de solides murailles, cette œuvre est des plus intéressantes pour l'avenir de la Congrégation dans ce pays et dans les contrées de langue espagnole. Elle pourra facilement se développer pour le plus grand bien des âmes à mesure que la divine Providence assurera les ressources suffisantes pour achever les constructions, et, en particulier la chapelle, dont les murs seuls existent.

Dans cette sorte de campement, nos Pères, nos Frères et nos enfants supportent gaiement les ennuis de la situation présente. Ils ont même trouvé le moyen de faire au chef de la Famille un filial et très expansif accueil, qui a converti en jour de fête les trop courts instants de cette première visite.

Cette maison a déjà produit quelques fruits pour la Congrégation. C'est un heureux présage pour les années à venir.

Dans l'autre maison, qui est la plus ancienne, à Madrid, nos Pères ont pour principale occupation l'exercice du saint ministère dans les divers établissements de la

Sainte-Famille, à l'intérieur de la capitale et aux environs. Tâche laborieuse et absorbante dont ils s'acquittent avec dévouement et persévérance. La visite de notre T. R. Père leur a causé une vive joie et les a grandement encouragés.

Notre bien-aimé Père, qui est aussi le directeur général de la Sainte-Famille, s'est fait un devoir d'aller porter ses bénédictions et ses conseils dans les principaux centres d'action de cette pieuse association, en Espagne. De Madrid il s'est rendu à Valence et à Barcelone. Partout il a recueilli les plus flatteurs témoignages du bien que font les Sœurs et de l'heureuse influence qu'elles exercent autour d'elles, dans les œuvres auxquelles elles se dévouent.

NN. SS. les archevêques et évêques et aussi S. Exc. le nonce apostolique de Madrid ne sont plus à faire l'éloge de la double famille religieuse que dirige notre vénéré Père. Leur bienveillance nous est une garantie du bon accueil qui nous serait fait si le vent de la persécution venait à souffler de nouveau sur la France, et le travail ne manquerait pas aux ouvriers de la vigne du Seigneur.

— Grand séminaire d'Ajaccio. — Extrait d'un discours prononcé par l'abbé Orsini, à la fin de la retraite pastorale :

« Après nos évêques, si nous tenons à nous montrer reconnaissants, n'oublions pas cette sainte maison, et surtout ceux qui nous ont formés au sacerdoce. Nous nous rappellerons toujours le T. R. P. Supérieur Santoni, les RR. PP. Pompei, Fouquet, Pons, etc., aujourd'hui presque tous disparus, et le R. P. Balaïn, maintenant archevêque d'Auch, après avoir été évêque de Nice, où il a rendu tant de services à la cause française, que nous re-

gardions, dois-je le dire ? comme l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, tant il était rigide pour l'observance de la règle, et, qui, je l'ai su depuis, cachait dans son cœur des trésors de bonté ! Ah ! s'il était ici, je l'avoue, je me jetterais à ses pieds pour lui faire amende honorable !

« Si une chose peut nous consoler de la perte de la plupart de ceux que je viens de nommer, c'est que la chaîne a été continuée et que notre maison n'a pas cessé de prospérer. Un salut donc de gratitude et d'admiration aux révérends Pères actuels dans la personne du T. R. P. Ortolan, auquel je souhaite de longues années encore pour nous donner de ces beaux ouvrages qui honorent le savant et l'historien, et que liront sans doute avec fruit nos arrière-neveux, car si, dans le premier, *Astronomie et Théologie*, il a atteint les hauteurs les plus élevées de la science, il a dans le second, *la Vie de Monseigneur Casanelli*, sa place marquée à côté des historiens les plus distingués, et par l'intérêt du récit, et par les charmes du style, et par l'érudition dont il a fait preuve à chaque page. Alexandre ne voulait être peint que par Appelle, et si Mgr Casanelli avait, de son tombeau, pu désigner son peintre, certes, il eût désigné le T. R. P. Ortolan. Mais le neveu de l'illustre évêque, ici présent, ne m'accusera pas d'offenser sa modestie, en lui disant que sa rare perspicacité n'a nullement été mise en défaut.

« Nous voudrions nous acquitter envers tout le monde, mais comment s'acquitter envers un prédicateur (1) qui, plusieurs jours durant, nous a tous tenus sous le charme incomparable de sa parole, nous a touchés, nous a émus, nous a pénétrés de la grâce, nous a, en un mot, portés à faire la meilleure et la plus sainte des retraites ? Que si

(1) Le R. P. Junbluth.

nous sommes impuissants à payer cette dette, le bon Dieu le comblera de ses bénédictions et de ses faveurs. »

— Le pèlerinage irlandais que nos Pères de la province britannique ont conduit à Rome a obtenu un plein succès. Sous la haute direction du R. P. Ring, il s'est fait remarquer soit à Montmartre en passant à Paris, soit à Rome dans la visite des différentes basiliques, par une piété digne de la catholique Irlande.

Voici résumées les impressions qu'en a rapportées le R. P. Ring : « Les pèlerins ont été favorisés durant tout le voyage. Une providence spéciale a éloigné d'eux tout incident fâcheux et ils sont revenus le cœur rempli de reconnaissance pour les grâces que Dieu leur a accordées. Personne n'oubliera la joie qu'il a ressentie en présence du grand et glorieux Pontife qui gouverne l'Église. Dans une audience spéciale, chacun put rassasier ses yeux de la vue de ce prêtre suprême, et chacun put entendre les paroles de bienvenue qu'il nous adressait ; dans son regard perçait une bonté indicible pour ses fils d'Irlande, et il leur donna, en les quittant, une bénédiction qui rappelait celle du Divin Maître lorsqu'il monta au ciel. »

— Sur la demande de Mgr Mostyn, évêque de Menevia, dans le nord du Pays de Galles, la Congrégation a envoyé deux Pères à Holyhead dans le but de fonder prochainement une Mission en faveur des populations parlant le gallois. Ces deux jeunes Pères, originaires de Bretagne, se sont mis bravement à l'étude de cette langue. Espérons que sous peu ils pourront la parler aussi bien que leur langue maternelle avec laquelle le gallois a de nombreuses affinités.

— Les Frères novices scolastiques de la province britannique, qui viennent de terminer leur année de pro-

bation, sont restés à Belmont, au lieu d'aller, comme précédemment, soit à Liège, soit à Rome. Ce sont d'anciens junioristes qui ont pris leurs premiers grades à l'*Université royale* de Dublin. L'intention du T. R. P. Général est qu'ils ne s'arrêtent pas en chemin, mais arrivent à des grades supérieurs. Pour les préparer aux examens qui demandent un travail tout spécial, ils auront comme professeurs de littérature et de sciences des maîtres laïques, et comme professeurs de philosophie deux Pères Oblats.

— Nous avons reçu la visite de plusieurs de nos Pères d'Afrique, qui ont accompagné, à titre d'aumôniers, divers corps de troupes belligérantes à leur retour dans leur patrie. Après un séjour de quelques semaines en Europe, employé soit à refaire leur santé affaiblie par la maladie et les fatigues du saint ministère auprès des soldats catholiques, soit à recueillir des ressources pour leurs Missions durement éprouvées, ils retourneront à leur poste avec bonheur.

— Le Scapulaire du Sacré-Cœur, nouveau modèle, fait d'après les prescriptions de la Sacrée-Congrégation des Rites, et dont nous avons longuement entretenu nos lecteurs au mois de septembre, est à peu près terminé ; l'image est gravée par les soins de Bouasse jeune. On pourra se le procurer à la maison générale dans la seconde quinzaine de décembre.

— Rome. — Succès de nos scolastiques aux examens et concours de l'Université grégorienne pour l'année 1900 :

Faculté de théologie. — Grades : docteurs, 4 ; licenciés, 7 ; bacheliers, 6. — Prix : *Écriture Sainte*, 2 seconds prix, 4 accessits ; *théologie dogmatique* (cours de 2e, 3e et 4e année), classe du matin, 2 seconds prix, 8 accessits ; classe du soir, 10 accessits ; *théologie dog-*

matique (cours de 1re année), classe du matin, 9 accessits; classe du soir, 1 premier prix, 2 seconds prix, 7 accessits; *hébreu*, 3 accessits; *arabe*, 1 premier prix, 1 accessit; *théologie morale*, 11 accessits; *histoire ecclésiastique*, 1 premier prix, 3 seconds prix, 5 accessits; *archéologie*, 1 premier prix, 2 accessits; *éloquence sacrée*, 2 accessits.

Faculté de droit canon. — Prix : 1 premier prix, 2 seconds prix, 4 accessits.

Faculté de philosophie. — Grades : Docteurs, 6; licenciés, 7; bacheliers, 6. — Prix : *métaphysique*, 3e année, 1 second prix, 6 accessits; 2e année, 1 premier prix, 1 second prix, 6 accessits; *astronomie*, 1 premier prix, 1 second prix, 3 accessits; *éthique et droit naturel*, 1 premier prix, 2 seconds prix, 5 accessits; *physique-chimie*, 1 premier prix, 5 accessits; *mathématiques supérieures*, 1 premier prix, 2 accessits; *physique-mathématiques*, 2 premiers prix, 2 seconds prix, 2 accessits; *logique et métaphysique générale*, 8 accessits; *mathématiques élémentaires*, 5 accessits; *langue grecque*, 1 second prix, 2 accessits; *Académie de Saint-Thomas*, 1 second prix, 1 troisième prix, 3 accessits.

Total général. — 10 docteurs, 14 licenciés, 12 bacheliers; 31 prix, 109 accessits.

Obédiences données par le T. R. P. Général dans le cours de l'année 1900 :

Maison générale : P. Bernard, Joseph.

Maison de Bordeaux : P. Scipion.

Scolasticat de Liège : PP. Alberti, Lecourtois.

Scolasticat de Hünfeld : PP. Pietsch et Herwig.

Province du Midi : PP. Balmès, Audibert, Brétécher, Pichon, Garry.

Province du Nord : PP. O'Khuysen, Carré, Muths, Buffier, Lantoin, Michel, Royer, Remy, Morard, et le F. Clerc, diacre.

Province du Canada : PP. O'Boyle, Bernèche, Duhaut et Whelan.

Province Britannique : PP. Scannell, Mérour, Trébaol, Lejeune, Yves, Hennessy, O'Ryan, Daniel.

Province des États-Unis : PP. Diss, Patton, Flynne, Tresch, Isidore.

Province d'Allemagne : PP. Breitenstein, Chwala.

Vicariat de Saint-Boniface : PP. Suffa, Peran, Van Gistern.

Vicariat de Saint-Albert : PP. Le Vern, Le Goff, Portier.

Vicariat de la Saskatchewan : PP. Rossignol, Krist, Turquetil.

Vicariat du Mackenzie : P. Lebert.

Vicariat de la Colombie britannique : P. O'Neil, Mac-Kenna, Conan.

Vicariat de Colombo : PP. Fitzpatrick, Aloysius, Vogel, Comès, Goury.

Vicariat de Jaffna : PP. Rouvellac, Schlosser.

Vicariat de Cimbébasie : PP. Ziegenfuss, Jæger.

Vicariat d'Australie : PP. Cox, Smith, et le Frère scolastique Molloy.

OBLATIONS

PENDANT LES ANNÉES 1899 ET 1900
DE DÉCEMBRE A DÉCEMBRE.

(En cas de variante, la présente liste annule les précédentes.)

1977 *bis*. POIRIER, Charles (F. C.), 15 janvier 1898, Pietermaritzburg.

1978 *bis*. ALPHONSE, Joseph, 17 février 1898, Jaffna..

1979 *bis*. GNANAPRAGASAM, Swaminather, 17 février 1898, Jaffna.

(Ces trois oblations ont été omises dans les listes précédentes.)

2045. RITZ, Jean (F. C.), 8 décembre 1898, Saint-Gerlach.
2046. PORTIER, Joseph-Marie-Donatien, 8 décembre 1898, Liège.
2047. DEVISE, Henri-Paul, 8 décembre 1898, Liège.
2048. FOULONNEAU, Édouard-Louis-Marie-Joseph, 8 décembre 1898, Liège.
2049. CALAIS, Jules-Marie, 8 décembre 1898, Angers.
2050. MATHIS, Jean (F. C.), 6 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).
2051. GERBER, Joseph (F. C.), 6 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).
2052. PÉRAN, Hervé, 6 janvier 1899, Angers.
2053. KOWALEZYK, Antoine (F. C.), 17 janvier 1899, Saint-Albert.
2054. DASSEN, Augustin (F. C.), 17 janvier 1899, Saint-Charles (Hollande).
2055. MAC QUAID, Owen-Patrick, 17 février 1899, Ottawa.

2056. Blanchard, Tancrède-Eugène-Joseph, 17 février 1899, Ottawa.

2057. Tessier, Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Nelson (F. C.), 19 mars 1899, Notre-Dame des Anges.

2058. Croisé, Lucien-Joseph, 20 mars 1899, Angers.

2059. Coblentz, Joseph (F. C.), 25 mars 1899, Notre-Dame de Sion.

2060. Smitb, James-Mary (F. C.), 4 avril 1899, Saint-Charles (New-Westminster).

2061. Montag, Georges (F. C.), 1er mai 1899, Rome.

2062. Letessier, Louis-René-Joseph (F. C.), 1er mai 1899, Rome.

2063. Hack, Léonard (F. C.), 11 mai 1899, juniorat de Rome.

2064. Burnouf, Joseph (F. C.), 16 juillet 1899, Ile à la Crosse.

2065. Bernèche, Gustave-Paul, 17 juillet 1899, Notre-Dame des Anges.

2066. Rocher, Joseph, 15 août 1899, Liège.

2067. Faure, Émile-Joseph-Camille, 15 août 1899, Liège.

2068. Choisnel, Louis-Julien-Jean-Marie, 15 août 1899, Liège.

2069. Duport, Alphonse, 15 août 1899, Liège.

2070. Turquetil, Arsène-Louis-Eugène, 15 août 1899, Liège.

2071. Hamoniaux, François-Marie-Narcisse, 15 août 1899, Liège.

2072. Andurand, Germain-Marie-Joseph, 15 août 1899, Liège.

2073. Revenant, Léon-Louis-François, 15 août 1899, Liège.

2074. Guilcher, Martin-Marie, 15 août 1899, Liège.

2075. Simard, Louis-Marie-Joseph, 15 août 1899, Rome.

2076. Girard, Louis-Alphonse, 15 août 1899, Liège.

2077. Rieland, François-Auguste, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2078. Schmidt, Pierre, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2079. Jacobs, Henri, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2080. Schweers, Théodore, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2081. Kieger, Aloys-Jean-Marie, 15 août 1899, Liège.

2082. Trunk, Édouard, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2083. Belner, Victor-Jean, 15 août 1899, Liège.

2084. Hunold, Nicolas, 15 août 1899, Rome.

2085. Milliner, Joseph-Désiré-Marie, 15 août 1899, Notre-Dame de l'Osier.

2086. Meisner, Joseph, 15 août 1899, Rome.

2087. Dies, Jean-Jacques, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2088. Habets, Pierre-Hubert, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2089. Kowalski, François-Boniface, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2090. Jaeger, Joseph-Édouard, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2091. Centurioni, Dominique, 15 août 1899, Rome.

2092. Bizien, François-Marie, 15 août 1899, Liège.

2093. Klayelé, Charles-Eugène, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2094. Bold, Joseph, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2095. Schulte, Joseph, 15 août 1899, Saint-Boniface (Hünfeld).

2096. Croctaine, Charles-Georges-Martin, 15 août 1899, Angers.

2097. Clavier, Martin-Xavier, 15 août 1899, Angers.

2098. Ciesielski, Jacob (F. C.), 8 septembre 1899, Saint-Gerlach.

2099. Ouimet, Edmond-Marie-Hercule, 8 septembre 1899, Ottawa.

2100. Kelly, William-Térence-Joseph, 8 septembre 1899, Ottawa.

2101. Rivet, Louis-Honorius, 8 septembre 1899, Ottawa.

2102. Stubbe, Charles-Louis, 8 septembre 1899, Liège.

2103. Dubois, Joseph-Edmond, 8 septembre 1899, Liège.

2104. Rouvellac, Jean-Gabriel, 8 septembre 1899, Liège.

2105. Watelle, Adolphe-Léon-Joseph, 8 septembre 1899, Liège.

2106. Desloge, Ernest-Marie-Joseph-Timothée, 1er octobre 1899, Liège.

2107. Viaud, Victor, 1er octobre 1899, Liège.

2108. Rillot, Georges-Marie-Joseph-Gabriel, 9 octobre 1899, Notre-Dame de l'Osier.

2109. Hermant, Prosper, 15 octobre 1899, Rome.

2110. Eiseman, Joseph (F. C.), date inconnue, Mission Saint-Bernard (Mackenzie).

Pour les noms qui suivent, les numéros d'Oblation ne seront donnés qu'à la fin de l'année 1901.

Duchaussois, Pierre-Jean-Baptiste, 8 décembre 1899, Liège.

O'Connell, Bernard-Marie-Joseph, 8 décembre 1899, Liège.

Cianciulli, François-Xavier, 8 décembre 1899, Rome.

Mérour, Pierre-Yves-Marie, 8 décembre 1899, Liège.

Guitot, Louis-Marie, 8 décembre 1899, Liège.

Nolan, John (F. C.), 17 février 1900, Belmont-House.

Ballweg, Antoine (F. C.), 17 février 1900, Ile à la Crosse.

Simon, Nicolas (F. C.), 17 février 1900, Saint-Gerlach.

Breit, Joseph (F. C.), 17 février 1900, Saint-Charles (Hollande).

Komor, Charles (F. C.), 17 février 1900, Saint-Charles (Hollande).

Omer, Joseph-Louis, 17 février 1900, Ottawa.

Le Clainche, Jean-Marie, 17 février 1900, Ottawa.

Méheust, Joseph-Louis-Marie, 17 février 1900, Liège.

Hermant, Léon-Pierre-Joseph-Gillain, 17 février 1900, Liège.

Michel, Marie-Louis-Émile, 17 février 1900, Angers.

Le Vern, Jean-Louis, 17 février 1900, Angers.

Rossignol, Marius-Joseph-Lucien, 17 février 1900, Notre-Dame des Anges.

Pilon, Godefroy-Marie-Joseph-Thérèse, 19 mars 1900, Notre-Dame des Anges.

Laurenti, Fortunato, 28 mars 1900, Rome.

Tammaro, Dominique, 28 mars 1900, Rome.

Fitzpatrick, John-Aloysius, 15 avril 1900, Angers.

Lajoie, Georges-Joseph (F. C.), 16 avril 1900, New-Westminster.

Drago, Joseph, 1er mai 1900, Rome.

Denizot, Auguste-Joseph, 1er mai 1900, Rome.

Leech, James-Joseph, 6 mai 1900, Liège.

Muñiz y Muñiz, Manuel, 6 mai 1900, Liège.

Bousquet, Henri-Benoît, 6 mai 1900, Liège.

O'Neil, Arthur-Ludgar (F. C.), 10 mai 1900, Tewksbury.

Trebaol, Goulven-Marie, 17 mai 1900, Angers.

Roux, Auguste (F. C.), 4 juin 1900, Notre-Dame de Bon-Secours.

Royer, Léon-Jules, 14 juin 1900, Angers.

Margerit, Célestin-Florimond, 2 juillet 1900, Notre-Dame de l'Osier.

Lelièvre, Victor, 26 juillet 1900, Notre-Dame de Bon-Secours.

Loyer, Alexandre, 26 juillet 1900, Notre-Dame de Bon-Secours.

Roulin, Jean-Baptiste, 26 juillet 1900, Notre-Dame de Bon-Secours.

Ioppolo, Salvator, 15 août 1900, Rome.

Breton, François-Louis, 15 août 1900, Liège.

Billon, Auguste-Jules-Albert, 15 août 1900, Liège.

Rhéaume, Louis, 15 août 1900, Rome.

Hartmann, Joseph-Marie, 15 août 1900, Liège.

Schillings, Aloys-Marie-Joseph, 15 août 1900, Hünfeld.

Czakai, Paul-Pie, 15 août 1900, Hünfeld.

Graf, Martin, 15 août 1900, Hünfeld.

Nordmann, Antoine, 15 août 1900, Rome.

Pétour, Édouard-Joseph, 15 août 1900, Liège.

Rosenthal, Aloysius-Henry, 15 août 1900, Hünfeld.

Kohler, Jules, 15 août 1900, Hünfeld.

Schönwasser, Jean-Baptiste, 15 août 1900, Hünfeld.

Haas, Charles, 15 août 1900, Hünfeld.

Steuer, André-Marie, 15 août 1900, Hünfeld.

Brabender, Guillaume-Hubert-Marie, 15 août 1900, Hünfeld.

Riedinger, Joseph, 15 août 1900, Hünfeld.

Chateau, Isidore-Pierre, 15 août 1900, Hünfeld.

Langer, Bernard-Hermann, 15 août 1900, Hünfeld.

Kneip, Frédéric, 15 août 1900, Hünfeld.

Iansen, Pierre-Mathias, 15 août 1900, Rome.

Turcotte, Eugène-Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.

Racette, Julien, 8 septembre 1900, Ottawa.

Decelles, Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.

Allard, Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa.

Lajeunesse, Arthur-Joseph, 8 septembre 1900, Ottawa

Binet, Léon-Jean, 8 septembre 1900, Ottawa.

Normandin, Alcide-Joseph-Oscar, 8 septembre 1900, Ottawa.

Mac Cullough, François-Guillaume, 8 septembre 1900, Ottawa.

Carrière, Léon, 8 septembre 1900, Ottawa.

Jasmin, Aimé-Pierre, 8 septembre 1900, Ottawa.

Kaltenbach, Charles, 8 septembre 1900, Hünfeld.

Mercure, Noël (F. C.), 29 septembre 1900, Ottawa.

Mac Manus, Charles-Joseph-Eugène, 30 septembre 1900, Liège.

Gorman, Joseph-Edmond, 30 septembre 1900, Liège.

Pascal, Henri-Émile, 30 septembre 1900, Liège.

Carré, Gabriel-Vincent, 15 octobre 1900, Angers.

Barthélemy, Jean-Baptiste (F. C.). 27 octobre 1900, Marseille.

Clenaghan, Jean-Dominique, 28 octobre 1900, Rome.

Teunissen, Emmanuel-François, 28 octobre 1900, Rome.

Berlage, Hubert-Jean-Louis, 28 octobre 1900, Rome.

Neveu, Eugène (F. C.), 1er novembre 1900, Vico (Corse).

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1900.

Oublié dans le nécrologe de 1899 :

496. Le F. convers Chalvesche, Augustin, décédé à Notre-Dame de Bon-Secours le 20 mars 1899. Il était né à Satelles (Viviers) le 6 septembre 1821 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1850.

511. Le F. convers Ancel, Julien, décédé à la Mission de la Nativité le 29 octobre 1899. Il était né à Guéblange (Metz) le 28 septembre 1846 ; il avait fait son oblation le 17 février 1880.

512. Le F. convers Reboul, Bruno, décédé à Autun le 6 décembre 1899. Il était né à Saint-Pierre (Viviers) le 12 juillet 1818 ; il avait fait son oblation le 17 février 1860.

513. Le P. Antoine, Joseph-Eugène, décédé à Paris le 11 janvier 1900. Il était né à Ariménil (Saint-Dié) le 1er mai 1826 ; il avait fait son oblation le 17 février 1850.

514. Le P. Garnier, Jean, décédé à Aix le 15 janvier 1900. Il était né à Anest (Autun) le 20 septembre 1832 ; il avait fait son oblation le 30 octobre 1865.

515. Le P. Maurel, Jean, décédé à San-Antonio (Texas) le 18 janvier 1900. Il était né à Castan (Toulouse) le 12 mai 1835 ; il avait fait son oblation le 27 mai 1860.

516. Le P. Mauss, Augustin, décédé à Saint-Ulrich le 23 janvier 1900. Il était né à Liederscheid (Metz) le 29 juin 1855 ; il avait fait son oblation le 15 août 1877.

517. Le F. convers Mauroit, Mansuet, décédé à Rome le 3 février 1900. Il était né à Vieux-Condé (Cambrai) le

28 novembre 1830; il avait fait son oblation le 1er novembre 1859.

518. Le P. Gobert, Jean, décédé à Leeds le 7 février 1900. Il était né à Cutry (Metz) le 24 janvier 1824; il avait fait son oblation le 15 août 1849.

519. Le F. convers Devey, James, décédé à Philipstown le 10 février 1900. Il était né à Knockloude (Kildare) le 5 octobre 1842; il avait fait son oblation le 15 août 1878.

520. Le P. Howe, Guillaume, décédé à l'Université d'Ottawa le 13 février 1900. Il était né à Silvermines (Killaloe) le 13 avril 1859; il avait fait son oblation le 6 septembre 1890.

521. Le P. Laporte, Camille, décédé à Montréal le 21 février 1900. Il était né à Saint-Paul-de-Joliette (Montréal) le 26 août 1856; il avait fait son oblation le 11 novembre 1880.

522. Le P. Burfin, Melchior-Joseph, décédé à Notre-Dame de l'Osier le 23 février 1900. Il était né à Dolomieu (Grenoble) le 22 octobre 1809; il avait fait son oblation le 17 février 1842.

523. Le F. convers Villemure, Olivier, décédé à Hull le 11 mars 1900. Il était né à Yamachiche le 22 septembre 1850; il avait fait son oblation le 8 décembre 1877.

524. Le F. scolastique Uhlrich, Florent, décédé à Liège le 13 mars 1900. Il était né à Hoengoeft (Strasbourg) le 13 octobre 1874; il avait fait son oblation le 25 août 1897.

525. Le P. Colin, Jean-Baptiste, décédé à Autun le 24 mars 1900. Il était né à Fenneviller (Nancy) le 10 avril 1834; il avait fait son oblation le 18 janvier 1880.

526. Le P. Gigault, Frédéric, décédé à Lowell le 26 mars 1900. Il était né à Saint-Mathias (Saint-Hyacinthe) le 26 novembre 1835; il avait fait son oblation le 31 mai 1876.

527. Le P. Brady, Patrick, décédé à Chicago le

1er mai 1900. Il était né à Dundalk (Armagh) le 14 mars 1844; il avait fait son oblation le 15 mai 1864.

528. Le P. Lefebvre, Charles, décédé à Hull le 9 mai 1900. Il était né à Châteaugay (Montréal) le 23 avril 1863; il avait fait son oblation le 8 juin 1888.

529. Le P. novice Rocancourt, Gustave, décédé à Angers le 10 mai 1900. Il était né à (Séez).

530. Le F. convers Garbutt, Thomas, décédé à Glencree le 14 juin 1900. Il était né à Ovington (Beverley) le 20 janvier 1836; il avait fait son oblation le 1er novembre 1865.

531. Le P. Martin, Joseph-Alphonse, décédé à Notre-Dame de Bon-Secours le 10 septembre 1900. Il était né à Gap (Gap) le 5 août 1803; il avait fait son oblation le 9 février 1823.

TABLE DES MATIÈRES

MARS 1990.

JUIN 1900.

SEPTEMBRE 1900.

DÉCEMBRE 1900.

Paris. — Typographie A. HENNUYER, rue Darcet, 7.

SUPPLÉMENT

AUX

MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

Le Chapitre général de 1898 a émis le vœu qu'on publiât, sous forme de supplément aux *Missions*, et avec pagination distincte, des fascicules renfermant les principales décisions du Saint-Siège et autres renseignements pouvant être utiles à nos Pères (1).

Dans sa circulaire numéro 40, datée du 19 mars 1899, le T. R. P. Général, présentant à la Congrégation les actes du dernier Chapitre et parlant de ce même vœu, dit (p. 33) que c'est un minimum. Il voudrait davantage. Son désir serait d'avoir « une publication spéciale, une sorte de revue où nos Pères, ceux en particulier qui sont dans l'enseignement, étudieraient et traiteraient les questions qu'il nous est utile de connaître ».

En attendant que ce désir de notre Révérendissime Père puisse être pleinement satisfait, nous nous efforcerons, dès aujourd'hui, de répondre au vœu du chapitre général.

Parmi les nombreuses décisions venues de Rome, nous choisirons celles qu'il nous est le plus important de con-

(1) « Rogat Capitulum generale ut in foliis « Missions » quædam inserantur, cum propria paginarum distinctione, circa acta Sanctæ Sedis et Curiæ romanæ, necnon plura alia quæ profecto scitu utili-singulis essent sodalibus. » Acta cap. gen., § 24, n. 136.

naître. Elles seront accompagnées, autant que possible et suivant que le besoin s'en fera sentir, de brefs commentaires qui en expliqueront le sens et en montreront la portée.

A côté des documents pontificaux et des réponses des Congrégations romaines, nous espérons pouvoir publier quelques articles sur l'un ou l'autre point des sciences ecclésiastiques. On en rencontre parfois de remarquables dans diverses revues, nous tâcherons d'en donner un résumé et d'en faire connaître les conclusions. Quand nos Pères missionnaires d'Europe et de l'étranger nous enverront des cas de conscience intéressants, nous les résoudrons de notre mieux. Enfin, si nous avons la bonne fortune de glaner çà et là quelques bons renseignements bibliographiques ou autres, nous serons heureux d'en faire part à nos lecteurs. Notre but est de leur être utile ; qu'ils nous aident à l'atteindre par leurs prières et, s'ils le peuvent, par leur collaboration !

I

A Rome, les Supérieurs de communauté ne peuvent, excepté dans un cas rare de nécessité, entendre leurs sujets en confession.

Feria IV, 5 julii 1899.

Huic Supremæ Sanctæ Romanæ et Universali Inquisitioni relatum est quod in hac Alma Urbe nonnulli religiosarum communitatum, necnon seminariorum et collegiorum superiores, suorum alumnorum in eadem domo degentium sacramentales excipiant confessiones. Ex quo quanta incommoda, immo quot gravia mala oboriri possint, nemo qui in sacris ministeriis vel mediocriter sit versatus pro comperto non habet. Ex una enim parte minuitur alumnorum peccata confitendi libertas, ipsaque confessionis integritas pericli-

tatur ; ex alia vero superiores minus liberi esse possent in regimine communitatis, ac suspicioni exponuntur aut se notitiis in confessione habitis uti, aut benevolentiores se præbere erga alumnos, quorum confessiones excipiunt.

Quapropter ut hisce aliisque malis, quæ ex hujusmodi abusu facile oriri queunt, occurratur, suprema hæc Sancti Officii Congregatio, de expresso Sanctissimi Domini Nostri Leonis Papæ XIII mandato, districte prohibet ne ullus cujusquam religiosæ communitatis aut seminarii aut collegii superior, sive major sive minor, in *hac Alma Urbe*, excepto aliquo raro necessitatis casu, de quo ejus conscientia oneratur, suorum alumnorum in eadem domo manentium sacramentales confessiones audire ullo pacto audeat.

J. Can. Mancini, S. R. et U. Inquis. Not.

Cette défense du Saint Office a donné lieu à la question suivante :

23 août 1899.

N. N., humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, lui expose que, en vertu du décret de Clément VIII, du 19 mars 1621, les novices des ordres réguliers, non seulement *peuvent*, mais *doivent* s'adresser pour la confession au maître des novices. En outre, par un décret du 26 mai 1593, ce même pontife a déclaré que, dans les communautés religieuses, les supérieurs ne doivent pas entendre leurs inférieurs en confession, à moins qu'il ne s'agisse de cas réservés, ou que les inférieurs ne le demandent eux-mêmes.

C'est pourquoi le recourant demande instamment que l'on déclare si le décret du 5 juillet 1899 qui interdit (*à Rome*) aux supérieurs d'entendre leurs inférieurs en confession, a dérogé ou non aux décrets de Clément VIII.

Et Deus.

Feria IV, die 23 augusti 1899.

In Congregatione generali Sanctæ Romanæ et Universalis Inquisitionis ab EEmis ac RRmis DD. cardinalibus generalibus inquisitoribus habita, proposito suprascripto dubio

præhabitoque RR. DD. consultorum voto, iidem EE. ac RR. Patres respondendum mandarunt:

Per decretum S. Officii fer. IV, die 5 julii 1899, nihil derogatum fuisse constitutionibus apostolicis quoad ordines religiosos.

Sequenti vero feria VI, die 25 ejusdem mensis et anni, in solita audientia a SS. D. N. Leone Div. Prov. Pp. XIII R. P. D. Adsessori impertita, SSmus D. N. resolutionem EEmorum ac RRmorum Patrum adprobavit.

J. Can Mancini, S. R. et U. Inquisitionis, Not.

Les décrets de Clément VIII, dont il est ici question, ne concernent que les réguliers proprement dits. Ces décrets ne sont pas abrogés. Les religieux à vœux solennels peuvent donc, s'ils le désirent (*sponte*) se confesser, comme par le passé, à leurs supérieurs. Mais il n'en est pas de même des membres des Instituts à vœux simples. Ils étaient et ils restent soumis au décret du 5 juillet 1899.

On a écrit que ce décret, obligatoire à Rome, est *directif* ailleurs. Cela peut être mal compris. Expliquons-le.

L'intention de l'Église est-elle d'empêcher un sujet de se confesser à son supérieur? Non, puisqu'elle le permet aux religieux à vœux solennels. Elle a surtout en vue de sauvegarder la liberté des sujets. Cette liberté paraît assurée dans les grands ordres. Là, en effet, le supérieur n'est jamais le confesseur de sa communauté, il doit confier cet office à quelques-uns de ses religieux et leur donner, au moins dans certains cas, le pouvoir d'absoudre les péchés réservés (1). S'il lui est permis de

(1) « Superiores in singulis domibus deputent duos, tres, aut plures confessarios pro subditorum numero majori nel minori, iique sint docti, prudentes, ac charitate præditi, qui a non reservatis eos absolvant, et quibus etiam reservatorum absolutio committatur, quando casus occurrerit, quo eam debere committi ipse imprimis confessarius judicaverit. » Clem. VIII, constit. *Sanctissimus*, § 3.

recevoir ses sujets en confession, c'est à condition qu'ils s'adressent spontanément à lui (1). Leur liberté est donc pleinement sauvegardée.

Ces sages prescriptions n'obligent pas les Instituts à vœux simples et, partant, la liberté des sujets n'y trouve pas la même garantie. N'a-t-on pas vu des maisons remplies de jeunes religieux, où seul le Supérieur avait le pouvoir de confesser? Cet état de choses ne peut qu'avoir de graves inconvénients.

Qu'on s'inspire donc de l'esprit de l'Église, en se conformant à ce qu'elle a réglé pour les grands ordres; que les supérieurs laissent à leurs sujets toute liberté et leur donnent le moyen de s'adresser à d'autres qu'à eux; qu'on évite, en un mot, les abus qui ont dû se produire dans la Ville éternelle, où les communautés sont si nombreuses, et l'on n'aura pas à craindre de voir le décret du 5 juillet 1899 étendu à l'Église entière. Si une si grave mesure était rendue nécessaire, ce serait, à notre avis, profondément regrettable. Elle enlèverait aux sujets la faculté de s'adresser à leur supérieur, lequel est parfois le confesseur le plus capable de la maison et celui qui leur inspire le plus de confiance.

A Rome, plusieurs communautés ont déjà obtenu un indult qui permet au supérieur de recevoir la confession de ses sujets. D'autres encore solliciteront la même faveur, et elle leur sera probablement accordée. La défense du Saint Office n'en aura pas moins été utile, puisqu'elle aura rappelé aux chefs de communauté un grave devoir qu'ils ont à remplir (2).

M. B., O. M. I.

(1) « Non liceat superioribus Regularium confessiones subditorum audire, nisi quando peccatum aliquod reservatum admiserint, aut ipsimet subditi sponte ac proprio nutu id ab eis petierint. » *Ibid*, § 2.

(2) Le Chapitre général de 1867 veut que, dans chacune de nos

II

LITURGIE

RÈGLES A SUIVRE PAR LE PRÊTRE QUI DIT LA MESSE *IN ALIENA ECCLESIA.*

Les règles à suivre pour la célébration de la messe *in aliena ecclesia* étaient compliquées à l'excès. Les difficultés auxquelles elles donnaient lieu ont été levées par le décret *urbis et orbis* du 9 décembre 1895.

DECRETUM

URBIS ET ORBIS

Quod Benedictus XIV diserte docet (Op. de Beat. et Con., lib. IV, part. II, c. 2, n. 5), missas nempe in honorem Beatorum, vel etiam Sanctorum, nonnullis ordinibus regularibus ex indulto concessas, ab aliis presbyteris sive sæcularibus sive regularibus celebrari non posse, Sacrorum Rituum Congregatio jampridem declaraverat, ac postea quampluribus particularibus seu generalibus decretis retinuit confirmavitque.

Cum nihilominus, eodem Benedicto XIV fatente, incongruum videretur, ut exteri sacerdotes ad regularium ecclesias, die pro festo statuta, confluentes, aliam celebrarent missam ab illa iisdem regularibus concessa, hinc factum est ut Summi Pontifices, in ipso beatificationis brevi, indultum pro regularibus datum, ad omnes et singulos sacerdotes in præfatis ecclesiis celebrantes extenderent.

Id autem progressu temporis consultius ac prope neces-

communautés on désigne un Père auquel, si on le désire, on s'adressera de préférence pour la confession; mais il n'y a aucune obligation de se confesser à lui. On peut le faire à n'importe quel Père approuvé. Sous ce rapport, nous jouissons d'une entière liberté : « Etsi liberum sit cuicumque inter approbatos congregationis sacerdotes peccata sua confiteri, unus tamen erit in unaquaque domo quem potius, si maluerint, adibunt, quique Fratres laïcos in spiritualibus diriget, nisi proprium Præfectum habeant. » Acta cap. gen., § 16, n. 70.

sarium judicatum est, cum novæ pluresque missæ, iisdem regularibus, seu etiam permultis particularibus ecclesiis, quum Sanctorum tum Beatorum indultæ sint, ne videlicet latæ super celebratione missarum leges, aut confusionem aut facilem transgressionem paterentur, nisi et forte earumdem observantia fere impossibilis fieret.

Quæ quidem omnia cum pluries, ac præsertim in una *Romana*, *Dubiorum*, in conventu habito die 23 augusti 1890, perpensa fuissent, Sacra Rituum Cong., dilata resolutione, decrevit, ut ad omnem difficultatem penitus amputandam, certæ normæ hac in re universis sacerdotibus in singulis casibus constituerentur. Idcirco in ordinariis comitiis ad Vaticanum subsignata die habitis, hanc generalem regulam ab omnibus servandam constituit :

« Omnes et singuli sacerdotes, tam sæculares, quam regulares ad ecclesiam confluentes, vel ad oratorium publicum (1) missas quum Sanctorum tum Beatorum, etsi regularium proprias, omnino celebrent officio ejusdem ecclesiæ vel oratorii conformes, sive illæ in romano, sive in Regularium Missali contineantur, exclusis tamen peculiaribus ritibus Ordinum propriis.

Si vero in dicta ecclesia, vel oratorio, officium ritus duplici inferioris agatur, unicuique ex celebrantibus liberum sit missam de requie peragere, vel votivam, vel etiam de occurrenti feria ; iis tamen exceptis diebus, in quibus prælatas missas rubricæ Missalis romani, vel Sacrorum Rituum Cong. decreta prohibent. »

Die 9 julii 1895.

Super quibus omnibus facta postmodum Sanctissimo Domino nostro Leoni Papæ XIII per me subscriptum Secretarium relatione, Sanctitas Sua sententiam ejusdem Sacræ Cong. ratam habuit et confirmavit ; rescripta seu decreta,

(1) Dans les premiers exemplaires du présent décret, on avait ouvert ici une parenthèse : *Quale censetur etiam oratorium cujusvis religiosæ familiæ utriusque sexus.* Cette parenthèse a été supprimée dans la suite. Cf. *Nouv. Rev. théol.*, t. XXVIII, p. 309.

tum particularia tum etiam generalia, in contrarium facientia, suprema auctoritate sua penitus abrogando.

Die 9 mensis decembris eodem anno.

Cajetanus Card. Aloisi-Masella, S. R. C. Praef.

L. + S. Aloisius Tripepi, S. R. Cong. Secretarius.

I. Désormais, tout prêtre (1), soit séculier, soit régulier, doit se conformer au calendrier de l'église étrangère où il célèbre, quand l'office de cette église est du rite double.

Si l'on excepte les rites ou cérémonies propres à certains ordres ou à certains diocèses, cette conformité doit être complète et s'étendre à la couleur des ornements ; à la messe elle-même, quelle qu'elle soit — commune à toutes les églises ou propre à celle où l'on célèbre ; messe d'un saint canonisé, ou seulement d'un bienheureux — à toutes les parties et à tous les détails de cette messe. *Oraisons, Gloria, Credo, Préface, Commémoraisons*, etc., sans faire mémoire de son propre office (2).

Quand l'office de l'église étrangère où l'on célèbre est inférieur au rite double, le prêtre peut, à moins que ce ne soit un jour où les rubriques s'y opposent, dire la messe qu'il préfère : de *Requiem*, votive, de la férie

(1) Dans le décret, le mot *confluentes* est synonyme de *celebrantes*, et ne doit pas s'entendre en ce sens que plusieurs prêtres se réunissent dans une église pour y célébrer à l'occasion d'une grande fête ou d'un grand concours du peuple. Cela ressort du contexte ainsi que de plusieurs décisions, concernant l'interprétation du décret du 9 décembre 1895. Cf. *Nouvelle Revue théologique*, t. XXVIII, p. 87.

(2) « Evulgatum S. R. Cong. decretum *urbis et orbis* die 9 decembris 1895, quo firma ac certa norma pro celebranda missa in aliena ecclesia constituta est, patiturne aliquam exceptionem, adeo ut liceat missam officio proprio ritus classici convenientem celebrari, aut saltem symbolum ejusmodi officio conforme addi, quando in primo et in altero casu idem sit color officii proprii ac officii alienæ ecclesiæ ? »

Ad. III, *negative*. — S. R. Cong., 3 jul. 1896, strigonien.

occurrente, ou la messe conforme à son propre office. S'il choisit cette dernière, elle doit être dite comme messe festivale, et non comme messe votive (1).

II. Les mêmes règles s'appliquent aux oratoires publics (2) et à la chapelle principale ou oratoire principal des évêchés, des séminaires, collèges, communautés, hôpitaux et prisons (3).

Par chapelle principale on entend celle où l'on se réunit pour les offices et les exercices communs, et non pas les chapelles d'infirmerie ou les oratoires établis pour augmenter le nombre des autels (4).

Si ces chapelles ou oratoires publics ont un calendrier qui leur soit propre — ce qui n'arrive guère que pour les chapelles de quelques communautés religieuses — il faut le suivre dans la célébration de la messe (5);

(1) « Ex S. R. Cong. decreto die 9 decemb. 1895, circa celebrationem missæ in ecclesia aliena, videtur sacerdos habens festum duplex primæ classis non posse celebrare nisi more votivo missam conformem suo officio, quando ritus alienæ ecclesiæ permittit missas de requie et votivas. Qui agendum in casu ? »

Ad. VI. Missa officio conformis sive de semiduplici, sive de quocumque duplici, et in casu, est festiva, proinde non est votiva, nec more votivo dicenda. S. R. Cong., 14 mart. 1896, Basileen.

(2) Decret. *urbis et orbis*, 9 decemb. 1895.

(3) « Utrum post decretum generale die 9 decemb. 1895 editum *de missa conformi officio ecclesiæ vel oratorii publici*, calendario loci, an vero celebrantis, respondere debeant missæ quæ celebrantur in capellis episcoporum, seminariorum, collegiorum, piarum communitatum, hospitalium et carcerum ? — *Affirmative* ad primum *negative* ad secundum, dummodo agatur de capella principali quæ ad instar oratorii publici ad effectum memorati decreti habenda est. — S. R. Cong., 22 maji 1896, Ruthenen.

(4) Cf. *Nouvelle Revue théologique*, t. XXVIII, p. 436.

(5) « V. Utrum in ecclesiis et oratoriis monialium aut religiosarum quæ chorale officium habent quilibet sacerdos missam conventualem seu solemnem celebrans, officio earumdem conformem semper dicere teneatur ?

« VI. An in casu quo unus dumtaxat sacerdos apud Præfatas moniales seu religiosas celebret, possit ipse diebus semiduplicibus vel

dans le cas contraire, c'est au calendrier diocésain que doivent se conformer et le prêtre, séculier ou régulier, qui est attaché à ces oratoires, et les prêtres étrangers qui y célèbrent la messe (1).

Dans les *oratoires privés*, on doit toujours dire la messe conforme à son propre office. Les oratoires privés sont ceux qui existent, en vertu d'un indult, dans des maisons particulières, ou bien les oratoires *secondaires* des collèges, communautés, etc. (2).

Personne n'est exempté de ces règles ; les anciens privilèges des religieux sont révoqués (3).

ferialibus semper seu saltem aliquando, loco missæ diei curenti conformis, celebrare missam votivam vel de requie ? »

Ad V et VI. Servandum generale decretum 9 decembris 1895. — S. R. Cong., 27 jun. 1896, Ord. min. s. Franc. capucc.

(1) « Ubi unus tantum sacerdos quoad missæ celebrationem addictus sit oratoriis competenti auctoritate erectis in gymnasiis, hospitalibus, ac domibus quarumcumque piarum communitatum ; hic, si secularis, teneturne sequi calendarium diœcesis in qua exstat oratorium, et si regularis, calendarium ordinis, si proprio gaudeat, relinquere ; et si aliquando celebrant extranei, hi debentne se conformare calendario sacerdotis ejusmodi oratorii addicti ? »

Ad IV. *Affirmative* in omnibus si oratoria habenda sint ut publica, secus *negative*. — S. R. Cong., 27 jun. 1896, Ord. Min. s. Franc. capucc.

(2) Cf. *supra*, p. 9, note 4.

(3) « Quamplures regulares, ratione sive vacationis et prædicationis, quotannis per quadragesimam totam, per menses maii et octobris, et per alia quoque tempora sacrum peragunt extra suas ecclesias ; eaque de causa obtinuerunt ab Apostolica Sede privilegium celebrandi missam juxta calendarium proprii ordinis, quando color concordat cum colore officii ecclesiæ in qua celebrant. Præterea, iidem regulares habent privilegium juxta quod concessio, illis per Apostolicam Sedem semel facta, jam amplius non debet revocata censeri, nisi de prædicta concessione fiat mentio specialis, vel saltem habeatur clausula revocatoria privilegii, etiam speciali mentione digni. Hinc quæsitum est : *Utrum regulares, de quibus in casu, comprehendanur sub decreto S. R. Cong. die* 9 *decemb.* 1895. edito ? »

Affirmative. — S. R. Cong., 8 febr. 1896.

« An liceat regularibus, si quando ipsis precario committeretur una cum cura animarum administratio alicujus ecclesiæ secularium,

Appliquons aux religieux les règles tracées par le décret du 9 décembre 1895. Partant de ce principe, qu'on doit suivre l'*Ordo* de l'église où l'on célèbre, il nous semble qu'on arrive aux conclusions suivantes :

Le calendrier des religieux doit être suivi :

1° Par les religieux :

A. Dans tous leurs oratoires intérieurs ;

B. Dans les oratoires secondaires des communautés où ils disent la messe ;

C. Dans les oratoires strictement privés.

2° Par les religieux et par les prêtres étrangers :

A. Dans l'oratoire principal de leur communauté ;

B. Dans les églises ou chapelles qui leur appartiennent et qui sont ouvertes au public ;

C. Dans les églises paroissiales qui leur appartiennent et dont ils ont l'administration.

Les religieux ne peuvent pas suivre leur calendrier :

1° Dans l'oratoire principal des communautés où ils célèbrent en passant ;

2° Dans les églises ou chapelles qui ne leur appartiennent pas et dont ils ne sont chargés à aucun titre ;

3° Dans l'oratoire principal des collèges, des hôpitaux, des maisons religieuses, dont l'Ordinaire aurait chargé leur communauté de faire le service et où le Supérieur enverrait un Père qu'il désignerait avec ou sans l'approbation de l'Évêque du diocèse.

Il ne suffit pas, en effet, qu'une communauté religieuse accepte la charge de desservir une chapelle ou une église pour que cette chapelle ou cette église appartiennent à ladite communauté (1).

sacras functiones juxta ordinem calendarii propriæ religiosæ congregationis peragere, relicto calendario diœcesano, cui populus jam assuetus fuerit? »

Ad secundum, *negative*. S. R. Cong., 4 febr. 1898, Neoporten.

(1) Cf. *supra*, p. 10, note 3.

4° Dans les églises paroissiales ou non, qui ne leur sont confiées que temporairement (*precario*) [1].

Cela est vrai, à plus forte raison, quand, à la demande d'un évêque, la communauté envoie un religieux administrer une paroisse jusqu'à ce qu'il soit possible à l'Ordinaire d'y nommer un curé séculier. Les réponses contraires de la S. Cong. sont réformées par le décret du 9 décembre 1895.

(1) Cf. *supra*, p. 10, note 3.

N° 2. JUIN 1900.

SUPPLÉMENT

AUX

MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

DROITS ET PRIVILÈGES
DE LA CONFRÉRIE DU SAINT ROSAIRE.

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI
LEONIS DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ XIII
CONSTITUTIO APOSTOLICA
DE LEGIBUS JURIBUS AC PRIVILEGIIS SODALITATIS A SS. ROSARIO

LEO EPISCOPUS
SERVUS SERVORUM DEI AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Ubi primum, arcano divinæ Providentiæ consilio, ad supremam Petri Cathedram fuimus evecti, oblato conspectu ingruentium in dies malorum, Apostolici muneris esse duximus expediendæ salutis agitare consilia ac studere, quibus maxime modis Ecclesiæ tutelæ et catholicæ fidei incolumitati prospici posset. Inter hæc ad magnam Dei Matrem eamdemque reparandi humani generis consortem ultro animus convolavit, ad quam trepidis in rebus confugere catholicis hominibus præcipuum semper ac solemne fuit. Cujus fidei quam tuto sese crediderint, præclara testantur ab ipsa collata beneficia, inter quæ plura constat fuisse impetrata per probatissimam illam precandi formulam titulo Rosarii ab

eadem invectam et Dominici Patris ministerio promulgatam. Solemnes autem honores eo ritu Virgini habendos Summi Pontifices decessores Nostri haud semel decrevere. Quorum Nos etiam æmulati studia, de Rosarii Marialis dignitate ac virtute satis egimus copiose, Encyclicis Litteris pluries datis, vel inde a kalendis septembribus anni MDCCCLXXXIII, cohortantes fideles, ut, sive publice sive suis in domibus, saluberrimum hoc pietatis officium augustissimæ Matri persolverent et Marianis ab eo titulo Sodalitatibus sese aggregarent. Ea vero omnia nuperrime, datis litteris die 5 septembris hujus anni, veluti in unum collecta, paucis memoravimus; simulque consilium Nostrum patefecimus edendæ Constitutionis de juribus, privilegiis, indulgentiis, quibus gaudent qui piæ isti Sodalitati dederint nomina. Nunc vero ut rem absolvamus, votis obsecundantes Magistri generalis Ordinis Prædicatorum, Constitutionem ipsam edimus, qua leges de hujusmodi Sodalitate latas, itemque beneficia recensentes a Summis Pontificibus eidem concessa, modum decernimus quo in perpetuum salutifere hæc institutio regatur.

I

Sacratissimi Rosarii Sodalitas in eum finem est instituta, ut multos fraterna caritate conjunctos per piissimam illam precandi formulam, unde ipsa consociatio nomen mutuatur, ad beatæ Virginis laudationem et ejusdem patrocinium unanimi oratione impetrandum alliciat. Quapropter, nullo quæsito lucro aut imperata pecunia, cujusvis conditionis excipit homines, eosque per solam Rosarii Marialis recitationem mutuo devincit. Quo fit, ut pauca singuli ad communem thesaurum conferentes multa inde recipiant. Actu igitur vel habitu dum ex instituto Sodalitii suum quisque pensum recitandi

Rosarii persolvit, sodales omnes ejusdem societatis mentis intentione complectitur qui idem caritatis officium ipsi multiplicatum reddunt.

II

Sodalium Dominicanorum Ordo, qui, vel inde ab sui initio beatæ Virginis cultui maxime addictus, instituendæ ac provehendæ Sodalitatis a sacratissimo Rosario auctor fuit, omnia, quæ ad hoc genus religionis pertinent, veluti hereditario jure sibi vindicat.

Uni igitur Magistro generali jus esto instituendi Sodalitates sacratissimi Rosarii : ipso a Curia absente subeat Vicarius ejus generalis ; mortuo vel amoto, Vicarius generalis ordinis. — Quamobrem quævis Sodalitas in posterum instituenda, nullis gaudeat beneficiis, privilegiis, indulgentiis, quibus Romani Pontifices legitimam verique nominis Sodalitatem auxerunt, nisi diploma institutionis a Magistro generali vel a memoratis Vicariis obtineat.

III

Quæ anteacto tempore Sodalitates sacratissimi Rosarii, ad hanc usque diem sine Magistri generalis patentibus litteris institutæ sunt litteras hujusmodi intra anni spatium expediendas curent; interim vero (dummodo hoc uno tantum defectu laborent) Sodalitates ipsas, donec eædem litteræ expediantur, tamquam ratas et legitimas, ac privilegiorum, beneficiorum et indulgentiarum omnium participes, auctoritate apostolica benigne declaramus.

IV

Instituendæ Sodalitati in designata aliqua ecclesia Magister generalis deputet per consuetas litteras sacerdotem sui ordinis ; ubi Conventus Sodalium Dominica-

norum desint, alium sacerdotem Episcopo acceptum. — Eidem Magistro generali ne liceat facultates, quibus pollet, in universum et absque limitatione committere Provincialibus, aliisve aut sui aut alieni Ordinis vel Instituti sacerdotibus.

Facultatem revocamus a fel. rec. Benedicto XIII Magistris Ordinis concessam (1), delegandi generatim Provinciales transmarinos. Indulgemus tamen rei utilitate perspecta, ut earumdem provinciarum prioribus, vicariis, præpositis missionalibus potestatem faciant instituendi certum Sodalitatum numerum, quarum accuratam rationem iis reddere teneantur.

V

Sodalitas a sacratissimo Rosario in omnibus ecclesiis publicisque ædiculis institui potest, ad quas fidelibus accessus libere pateat, exceptis monialium aliarumque piarum mulierum vitam communiter agentium ecclesiis, prout sacræ romanæ Congregationes sæpe declararunt.

Quum jam ab Apostilica sede cautum sit ne in uno eodemque loco plures existant sacratissimi Rosarii Sodalitates, Nos ejusmodi legem iterum inculcamus, et ubique observari jubemus. In præsenti tamen, si quo in loco plures forte existant, rite constitutæ, sodalitates; facultas sit Magistro generali ordinis ea de re pro æquitate judicandi. Ad magnas vero urbes quod attinet, plures in iis, uti jam ex indulgentia provisum est, haberi possunt titulo Rosarii Sodalitates, ab ordinariis pro legitima institutione Magistro generali proponendæ (2).

VI

Quum nulla habeatur sacratissimi Rosarii Sodalitas princeps, cui aliæ minores aggregentur, hinc nova quævis

(1) Constit. Pretiosus, die 26 maii 1727.
(2) S. C. Indulg., die 20 maii 1896.

hujusmodi consociatio, per ipsam sui canonicam institutionem particeps fit indulgentiarum omnium ac privilegiorum, quæ ab hac Apostolica sede aliis per orbem Sodalitatibus ejusdem nominis concessa sunt. — Eædem ecclesiæ adhæret, in qua est instituta. Quamvis enim Sodalitatis privilegia homines spectent, tamen indulgentiæ complures, ejus sacellum vel altare adeuntibus concessæ, uti etiam privilegium altaris, loco adhærent, ideoque sine speciali Apostolico indulto neque avelli possunt neque transferri. Quoties igitur sodalitas quavis de causa, in aliam ecclesiam deduci contigerit, ad id novæ litteræ a Magistro generali expetantur. Si autem, destructa ecclesia nova ibidem aut in vicinia ædificetur eodem titulo, ad hanc, quum idem esse censeatur locus, privilegia omnia atque indulgentiæ transeunt, nulla requisita novæ Sodalitatis institutione. Sicubi vero, post institutam canonice in aliqua ecclesia Sodalitatem, Conventus cum ecclesia Prædicatorum fuerit extructus, ad ecclesiam ejus Conventus Sodalitas ipsa, prout de jure, transferatur. Quod si, peculiari aliquo in casu, de hac lege remittendum videatur, facultas esto Magistro generali ordinis pro sua æquitate et prudentia opportune providendi ; integro tamen sui ordinis jure.

VII

Ad ea, quæ supra decreta sunt, quæque naturam ipsam et constitutionem Sodalitatis attingunt, quædam accedere poterunt, quæ ad bonum societatis regimen conferre videantur. Integrum est enim sodalibus statuta sibi condere, sive quibus tota regatur societas, sive quibus aliqui ad peculiaria quædam christianæ pietatis officia, collata etiam pecunia, si placuerit, saccis assumptis vel secus, excitentur. Ceterum quævis horum varietas non obest quominus indulgentiæ possint acquiri a sodalibus,

dommodo ea præstent, quæ iis lucrandis ab Apostolica sede præcepta sunt. Addita tamen hujusmodi statuta Episcopo diœcesano probentur, ejusque moderationi maneant obnoxia; quod Constitutione Clementis VIII *Quæcumque* sancitum est.

VIII

Rectorum electio, qui nempe Sodalitatis membra in piam societatem recipiant, eorum rosariis benedicant omnibus denique fungantur muneribus præcipuis, ad Magistrum generalem vel ejus Vicarium, uti antea, spectet ; de consensu tamen Ordinarii loci, pro ecclesiis clero sæculari concreditis.

Quo autem sodalitati conservandæ melius prospiciatur Magistri generales ei rectorem præficiant sacerdotem aliquem, in ecclesia, ubi est instituenda Sodalitas, certo munere fungentem vel certo fruentem beneficio, illiusque in hoc sive beneficio sive munere in posterum successores. Si, qualibet ex causa, desint ; Episcopis, uti jam est ab hac Apostolica Sede sancitum (1), facultas esto ad id muneris deputandi parochos *pro tempore.*

IX

Quum haud raro peropportunum, quin etiam necessarium videatur, ut sacerdos alius legitimi rectoris loco nomina inseribat, coronis benedicat aliaque præstet, quæ ad ipsius rectoris officium pertinent, Ordinis Magister rectori facultatem tribuat subdelegandi, non generatim quidem, sed in singulis casibus, alium idoneum sacerdotem, qui ejus vices gerat, quoties justa de causa id opportunum judicaverit.

(1) S. C. Indulg., die 8 jan. 1861.

X

Item, ubi Rosarii Sodalitas ejusque rector institui nequit, Magistro generali facultas esto designandi alios sacerdotes, qui fideles, indulgentias lucrari cupidos, Sodalitati propinquiori aggregent, Rosariis benedicant.

XI

Formula benedicendi rosarii, seu coronæ, usu sacrata, inde a remotis temporibus in Ordine Sodalium Dominicanorum præscripta et in appendice romani Ritualis inserta, retineatur.

XII

Etsi quovis tempore nomina possint legitime inscribi optandum tamen ut solemnior illa receptio, quæ, sive primis cujusque mensis dominicis, sive in festis majoribus Deiparæ haberi solet, apprime servetur.

XIII

Unicum sodalibus impositum onus, citra tamen culpam, est Rosarium unaquaque hebdomada cum quindecim mysteriorum meditatione recitandum.

Ceterum sua Rosario genuina forma servetur, ita ut coronæ non aliter quam ex quinque aut decem aut quindecim granorum decadibus coalescant: item ne aliæ cujusvis formæ Rosarii nomine appellentur; denique ne humanæ reparationis mysteriis contemplandis, usu receptis, meditationes aliæ sufficiantur contra ea quæ jamdiu ab hac Apostolica Sede decreta sunt, id est, qui ab his consuetis mysteriis meditandis recesserint, eos Rosarii indulgentias nullas lucrari (1).

Sodalitatum rectores sedulo curent ut, si fieri possit, quotidie, vel saltem quam sæpissime, maxime in festis

(1) S. C. Indulg., die 13 aug. 1726.

beatæ Virginis, ad altare ejusdem Sodalitatis, etiam publice Rosarium recitetur; retenta consuetudine huic Sanctæ Sedi probata, ut per gyrum cujuslibet hebdomadæ singula mysteria ita recolantur; gaudiosa in secunda et quinta feria; dolorosa in tertia et sexta; gloriosa tandem in dominica, quarta feria et sabbato (1).

XIV

Inter pios Sodalitatis usus, merito primum obtinet locum pompa illa solemnis, qua, Deiparæ honorandæ causa, vicatim proceditur, prima cujusque mensis dominica, præcipue vero prima Octobris, quem morem, a sæculis institutum, S. Pius V commendavit, Gregorius XIII inter laudabilia instituta et consuetudines Sodalitatis recensuit, multi denique Summi Pontifices indulgentiis locupletarunt (2).

Ne autem hujusmodi supplicatio, saltem intra ecclesiam, ubi temporum injuria extra non liceat, unquam omittatur, privilegium a Benedicto XIII Ordini Prædicatorum concessum, eam transferendi in aliam dominicam, si forte ipso die festo aliqua causa imperdiatur (3) ad omnes Sodalitatum sacratissimi Rosarii rectores extendimus.

Ubi autem propter loci angustiam et populi occursum ne per ecclesiam quidem possit ea pompa commode duci, indulgemus, ut, per interiorem ecclesiæ ipsius ambitum, sacerdote cum clericis piæ supplicationis causa circumeunte, Sodales, qui adstant, indulgentiis omnibus frui possint eidem supplicationi adnexis.

(1) S. C. Indulg., die 1 jul. 1839 ad. 5.

(2) S. Pius V, *Consueverunt*, die 17 sept. 1569; Gregorius XIII, *Monet Apostolatus*, die 1 apr. 1573; Paulus V, *Piorum hominum*, die 15 apr. 1608.

(3) Const. *Pretiosus*, die 26 maii 1727, § 18.

XV

Privilegium Missæ votivæ sacratissimi Rosarii, Ordini Prædicatorum toties confirmatum (1) servari placet, atque ita quidem ut non solum Dominicani sacerdotes, sed etiam Tertiarii a Pœnitentia, quibus Magister generalis potestatem fecerit Missali Ordinis legitime utendi, Missam votivan « *Salve Radix Sancta* » celebrare possent bis in hebdomada, ad norman decretorum S. Rituum Congregationis.

Ceteris vero sacerdotibus in Sodalium album adscitis ad altare Sodalitatis tantum Missæ votivæ celebrandæ jus esto, quæ in Missali romano pro diversitate temporum legitur, iisdem diebus ac supra et cum iisdem indulgentiis. Harum indulgentiarum sodales etiam e populo participes fiunt, si ei sacro adstiterint, culpisque rite expiatis vel ipsa confessione vel animi dolore cum confitendi proposito, pias ad Deum fuderint preces.

XVI

Magistri generalis cura et studio, absolutus atque accuratus, quam primum fieri potest, conficiatur index Indulgentiarum omnium, quibus romani Pontifices Sodalitatem sacratissimi Rosarii, ceterosque fideles illud pie recitantes cumularunt, a sacra Congregatione Indulgentiis et SS. Reliquiis præposita expendendus et Apostolica auctoritate confirmandus.

Quæcumque igitur in hac Apostolica Constitutione decreta, declarata, ac sancita sunt, ab omnibus ad quos pertinet servari volumus ac mandamus, nec ea notari,

(1) Decr. S. C. Rit., die 25 jun. 1622; Clemens X, *Cœlestium munerum*, 16 feb. 1671; Innocentius XI, *Nuper pro parte*, 13 jul. 1679. cap. x, nos 6-7; Pius IX, *In Summarium Indulg.*, 18 sept. 1862, cap. VIII, nos 1-2.

infringi et in controversiam vocari posse ex quavis, licet privilegiata causa, colore et nomine: sed plenarios et integros effectus suos habere, non obstantibus præmissis et, quatenus opus sit, Nostris et Cancellariæ Apostolicæ regulis, Urbani VIII aliisque apostolicis, etiam in provincialibus ac generalibus Conciliis editis Constitutionibus, nec non quibusvis etiam confirmatione apostolica vel quavis alia firmitate roboratis statutis, consuetudinibus ac præscriptionibus : quibus omnibus ad præmissorum effectum specialiter et expresse derogamus et derogatum esse volumus, ceterisque in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ millesimo octingentesimo nonagesimo octavo, sexto nonas Octobris, Pontificatus Nostri anno vicesimo primo.

C. Card. ALOISI MASELLA, Pro.-Dat.
A. Card. MACCHI.

Le *Sommaire des indulgences*, prescrit par le paragraphe 16 de la précédente constitution, vient d'être publié en français par le T. R. P. Iweins, O. P. (Louvain, Ch. Peeters).

Nous croyons utile de reproduire la formule de la bénédiction des Rosaires que le paragraphe 11 rend obligatoire sous peine de nullité.

℣ Adjutorium nostrum, etc.
℣ Domine, exaudi orationem meam, etc.
℣ Dominus vobiscum, etc.

OREMUS.

Omnipotens et misericors Deus, qui propter eximiam charitatem tuam qua dilexisti nos, Filium tuum unigenitum Dominum nostrum Jesum Christum de cœlis in terram descendere, et de beatissimæ Virginis Mariæ Dominæ nostræ utero sacratissimo, angelo nuntiante, carnem suscipere, crucemque ac mortem subire, et tertia die gloriose a mortuis resurgere voluisti, ut nos eriperes de potestate diaboli ; obsecramus immensam clementiam tuam, ut hæc signa Rosarii in honorem et laudem ejusdem Genetricis Filii tui ab Ecclesia tua fideli dicata, bene ✠ dicas et sancti ✠ fices, eisque tantam infundas vir-

tutem Spiritus Sancti, ut quicumque horum quodlibet secum portaverit atque in domo sua reverenter tenuerit, et in eis ad te, secundum ejusdem sanctæ societatis instituta, divina contemplando mysteria devote oraverit, salubri et perseveranti devotione abundet, sitque consors et particeps omnium gratiarum, privilegiorum et indulgentiarum quæ eidem societati per Sanctam Sedem apostolicam concessa fuerunt, ab omni hoste visibili et invisibili semper et ubique in hoc sæculo liberetur, et in exitu suo ab ipsa beatissima Virgine Maria, Dei Genitrice tibi plenus bonis operibus præsentari mereatur.

Per eumdem Dominum nostrum, etc.

On asperge les rosaires d'eau bénite, en disant :

In nomine Pa + tris, et Fi + lii, et Spiritus + Sancti. Amen.

N° 3. SEPTEMBRE 1900.

SUPPLÉMENT

AUX

MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

LE SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR.

Par décret du 2 avril 1900, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a daigné approuver canoniquement un scapulaire destiné à honorer à la fois et le Cœur de Jésus et la Très Sainte Vierge. Il porte sur un des côtés, brodée ou peinte, l'image du Sacré-Cœur, et sur l'autre l'image de la Mère de miséricorde laissant tomber de ses mains ouvertes des torrents de grâces. Ce scapulaire n'est autre que celui de Pellevoisin, déjà très répandu parmi les fidèles, avec deux modifications légères.

Un second décret en date du 19 mai 1900 confère au Supérieur général des Oblats de Marie Immaculée le pouvoir de déléguer pour la bénédiction et l'imposition du scapulaire, non seulement les prêtres de sa Congrégation, mais encore tout prêtre du clergé tant séculier que régulier.

Nous préparons un *libretto* qui contiendra : 1° la délégation pour la bénédiction et l'imposition du scapulaire ; 2° la formule de la bénédiction ; 3° le Décret d'approbation ; 4° le Décret de concession au Supérieur général des Oblats ; 5° le Bref des Indulgences ; 6° enfin un précis historique du scapulaire.

DE SCAPULARI SACRATISSIMI CORDIS JESU.

BREVIS NOTIO.

Quam opportuna plane sit, ac nostris præsertim temporibus accomodata devotio erga Sacratissimum Cor Jesu, S. P. Leo XIII, in litteris encyclicis diei 25 maii 1899 uberrime enucleavit. Cujus præstat hæc verba recolere, digna prorsus quæ in omnium christianorum mentibus insculpantur : quibus, scilicet, memorata crucis imagine, quæ Constantino mirabiliter affulsit, victoriæ auspex simul et effectrix hæc addit præclarissima : « En alterum hodie oblatum oculis auspicatissimum divinissimumque signum, videlicet Cor Jesu Sacratissimum, superimposita cruce, splendidissimo candore inter flammas elucens. In eo omnes collocandæ spes : ex eo hominum petenda atque expectanda salus. » Hinc, juxta crucem Jesu, proponitur Cor ejusdem Sacratissimum : illa veluti amoris terminus; istud quasi fons ac principium. Porro numquam forte utilius fuit quam nostris hisce temporibus, grassante ubique impietate, ad principium redire.

Nec verbis dumtaxat atque adhortationibus Summus Pontifex studuit ad Cor Jesu hominum corda flectere; verum etiam rebus atque actis. Nam imprimis, et iisdem quidem litteris, consecrationem totius generis humani Sacratissimo Cordi decrevit statis diebus solemni ritu peragendam. Deinceps, ejusdem litanias indulsit publice decantari. Demum, quod ad rem nostram directe facit, scapulare proprie dictum Sacratissimi Cordis approbavit.

In Corde Jesu infinitæ caritatis inest, ut ibidem Summus Pontifex loquitur, symbolum atque expressa imago. Cumque hæc sit tandem devotionis summa, ut cor hominis in Cor Christi paulatim transmutetur, quoa-

dusque cum Apostolo queat exclamare : « Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus » ; id pronum erat, inhærendo symbolis, ut homo imaginem Sacratissimi Cordis depictam vel quomodocumque delineatam pectori apponeret ; quasi flammis divini amoris cor suum subjiciens, quibus in eodem corde quidquid terreni est combureretur, et ille accenderetur ignis quem in terram venit mittere Salvator.

Verum etsi pia ista consuetudo, imaginem videlicet Sacratissimi Cordis supra pectus gestandi, tum ipsi humanæ menti sit obvia, tum humanæ consentanea naturæ, haudquaquam tamen humanum quoddam dicenda est inventum. Divinitus siquidem revelatam eamdem sibi esse, B. V. Margarita-Maria non semel testata est, in illa præcipue epistola diei 2 martii 1685 ad Matrem de Saumaise, ubi sequentia verba leguntur : « Exoptat divinus Redemptor ut amici sui imaginem Sacratissimi Cordis supra cor suum deferant. »

Cujus dicti veritatem res ipsæ probasse videntur. Nam, anno 1730, cum pestis civitatem Massiliensem depopularetur, tantam exhibuit virtutem imago Sacratissimi Cordis pie supra pectus delata, ad arcendam ac longe repellendam luem, ut vulgo *Tutelam* appellaverint.

Exinde, dicta consuetudo propagari magis cœpit, ac paulatim per totam Galliam ac finitimas regiones diffundi, donec tandem, anno 1872, Summus Pontifex tempus jam advenisse judicaverit eam aliquot indulgentiis exornandi, atque indigitandi fidelibus uti non modo menti Ecclesiæ apprime consonam, verum etiam saluberrimam animabus. Itaque, per rescriptum S. C. Indulgentiarum diei 28 octobris anni supradicti 1872, Pius P. P. IX f. r. obsecundans votis Archiepiscopi Dublinensis, partialem indulgentiam centum dierum impertivit, semel in die adipiscendam, iis omnibus Christifideli-

bus, qui, parvum Sacri Cordis scapulare gestantes, Orationem dominicam, Salutationem angelicam, et Gloria Patri, etc. recitarent. Quod rescriptum subinde, idem Summus Pontifex, per litteras apostolicas diei 28 martii anni 1873 confirmavit.

Verum hactenus de imagine potius ad instar scapularis, quam de scapulari proprie dicto agebatur. Id enim quod parvum scapulare Sacratissimi Cordis Jesu dicebatur non alio tandem constabat nisi pannulo laneo albi coloris referente imaginem Sacratissimi Cordis Jesu : qui pannulus, tum per chordulam seu vittam collo appendebatur, tum vesti supra pectus consuebatur aut simpliciter alligabatur. Mox vero, id est anno 1876, scapulare proprie dictum Sacratissimi Cordis in lucem prodiit, ex binis confectum partibus laneis albi coloris, quarum una adamussim illi velut scapulari supra descripto quadrabat, altera vero referebat imaginem B. Mariæ V. sub titulo « Mater misericordiæ ». Quænam autem fuerit hujusce scapularis origo, probe sciunt quicumque noverunt historiam devotionis erga Sacratissimum Cor Jesu in Gallia : expressius declarare, non est hujus nec temporis nec loci.

Jamvero cum, anno elapso, Summus Pontifex Leo XIII acta supra memorata edebat, quibus homines in universum ad Sacratissimum Cor Jesu nitebatur convertere, scapulare proprie dictum Sacratissimi Cordis satis jam per orbem catholicum diffusum erat, atque insuper præcipuis ornatum conditionibus, quæ ad approbationem canonicam postulari consueverunt.

Quam approbationem, precibus annuens R. P. Procuratoris generalis missionariorum Oblatorum B. M. V. Immaculatæ, Summus Pontifex, per decretum S. Rituum C. diei 4 aprilis 1900, (factis antea dicto scapulari levibus quibusdam immutationibus) concedere dignatus

est : additis etiam ritu ac formula benedictionis atque impositionis.

Deinceps, per decretum ejusdem S. C., diei 19 maii 1900, moderatori generali supra dictæ Societatis Oblatorum B. M. V. I. facultatem tribuit ad scapularis benedictionem atque impositionem delegandi, præter sacerdotes suæmet Societatis, quemlibet presbyterum e clero tam sæculari quam regulari.

I DECRETUM.

Quo Caritas Dei per Spiritum diffusa constanter maneat et regnet in cordibus hominum, mirabiliter confluunt divina sacramenta et religiosæ celebritates.

Inter has accensenda est solemnitas in honorem Sacri Cordis Jesu ab Ecclesia institua, per quam non modo Cor Filii Dei et hominis adorandum et glorificandum proponitur, sed etiam symbolice renovatur memoria illius divini amoris quo idem Unigenitus Dei Filius humanam suscepit naturam, et, factus obediens usque ad mortem, præbuit hominibus exempla virtutum, seque ostendit mitem et humilem Corde. Verum studiosa fidelium pietas alios invexit modos, quibus ad eumdem finem devotio erga Amantissimum Cor Jesu jucundis uberibusque fructibus ferax propagatur. Penes quamplurimos Christifideles pia ac laudabilis viguit ac viget consuetudo gestandi supra pectus emblema ipsius S. Cordis Jesu, ad instar scapularis, quæ consuetudo a Beata Margarita Alacoque quodam cœlesti lumine illustrata originem duxit, et ab Apostolica Sede partialibus indulgentiis locupletata est. Quum vero similis devotio foveatur et majora in dies capiat incrementa, præsertim in Galliis finitimisque regionibus, humiles enixæque

preces Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII porrectæ sunt, ut ad majorem regni Christi ejusque divini amoris propagationem et gloriam provehendam, scapulare proprie dictum Sacri Cordis Jesu, cum apposito ritu et formula benedictionis atque impositionis approbare dignaretur. Hoc scapulare conficitur ex binis de more partibus laneis albi coloris, per duplicem chordulam seu vittam conjunctis, quarum una habet emblema Sacri Cordis Jesu, prouti pingi solet, altera autem refert imaginem B. Mariæ V. sub titulo *Mater Misericordiæ*. Sanctitas porro Sua, has preces peramanter excipiens, ex Sacrorum Rituum Congregationis consulto, scapulare supradescriptum benedicendum atque imponendum ritu et formula, quæ huic præjacent decreto, ab iis tantum quibus facultas ab Apostolica Sede concessa fuerit, approbare dignata est. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 4 aprilis 1900.

Caj. Card. ALOISI MASELLA, *pro-datarius*
L. † S. *S. R. C. pro-præfectus.*
D. PANICI, *secr.*

II DECRETUM.

Congregationis Oblatorum Mariæ Immaculatæ.

Ab Apostolica Sede die quarta mensis aprilis vertente hoc anno sacro, formula et ritu benedictionis proprie dicti scapularis Sacratissimi Cordis Jesu approbatis; Reverendissimus D. Cassianus AUGIER, moderator generalis Congregationis Oblatorum Mariæ Immaculatæ, Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII supplicia vota porrexit, humillime expostulans ut sibi suisque successoribus, seu pro tempore ejusdem Instituti supremis moderatoribus, tribuatur facultas tum benedicendi et

imponendi ejusmodi Scapulare, tum ad ipsius benedictionem atque impositionem delegandi præter Sacerdotes suæmet Congregationis quemlibet presbyterum e clero tam sæculari quam regulari.

Sanctitas porro Sua has preces ab infrascripto Cardinali Sacrorum Rituum Congregationi Pro-Præfecto relatas peramanter excipiens, petita privilegia supremo enunciati Oblatorum Instituti moderatori pro tempore benigne conferre in perpetuum dignata est, absque ulla Apostolici Brevis expeditione.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 19 maii 1900.

† Cajetanus Card. Aloisi Masella, *pro-datarius,*
S. R. C. pro-præfectus.

RITUS ET FORMULA

BENEDICTIONIS ATQUE IMPOSITIONIS SCAPULARIS SACRI CORDIS JESU.

Suscepturus scapulare Sacri Cordis Jesu genuflectat, et sacerdos Apostolica facultate pollens, stola alba indutus, capite detecto dicat :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.
℟. Et salutare tuum da nobis.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℟. Dominus vobiscum.
℣. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu, qui ineffabiles Cordis tui divitias Ecclesiæ sponsæ tuæ singulari dilectionis beneficio aperuisti :

hoc scapulare ejusdem Cordis tui emblemate decoratum bene✠dicere digneris ; ut quicumque illud devote gestaverit, intercedente Beata et Clementissima Genitrice tua Maria, virtutibus et donis cœlestibus ditari mereatur : Qui vivis et regnas, etc.

Postea Sacerdos scapulare aspergit aqua benedicta illudque imponit, dicens :

Accipe, frater, hoc scapulare Sacri Cordis Jesu, quo ornatus in honorem et memoriam amoris et passionis ejus, per intercessionem Beatæ Mariæ Virginis Matris Misericordiæ, divinæ gratiæ largitatem et æternæ gloriæ fructum consequi merearis. Per eumdem Christum Dominum nostrum (1).

Deinde una vice cum adscripto dicat sive latino sive vernaculo idiomate sequentes preces jaculatorias :

Iesu mitis et humilis corde, fac cor nostrum sicut cor tuum.

Maria mater gratiæ, mater misericordiæ, Tu nos ab hoste protege, et mortis hora suscipe.

(1) Si scapulare mulieri imponatur, dicatur : *Accipe Soror*, etc. Si vero pluribus, tum omnia plurali numero dicantur.

INDULGENCES

LEO PP. XIII

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Dilectus filius Cassianus Augier, sacerdos, præpositus generalis Congregationis Oblatorum B. M. V. Immaculatæ, retulit ad Nos, penes quamplurimos Christifideles piam ac laudabilem vigere consuetudinem gestandi supra pectus scapulare proprie dictum Sacri Cordis Jesu, confectum ex binis de more partibus, quarum altera habet emblema Sacri Cordis Jesu, et altera imaginem refert B. Mariæ Virginis sub titulo *Matris misericordiæ* nuper per decretum die quarta aprilis vertentis anni editum, a Sacrorum Rituum Congregatione approbatum. Nos autem ut fidelium devotio et studiosa pietas erga amantissimum Jesu Cor diffusa constanter maneat et majora in dies incrementa capiat, oblatis Nobis precibus annuentes, quo tam frugifera consuetudo per christianum orbem latius propagetur, peculiaribus eam indulgentiarum thesauris locupletari libenti quidem animo existimavimus. Quæ cum ita sint, de Omnipotentis Dei misericordia, ac B. B. Petri et Pauli App. ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis fidelibus ex utroque sexu ubique terrarum existentibus, qui hujusmodi scapulare juxta formam confectum a Sacrorum Rituum Congregatione approbatam, et a sacerdote debita facultate prædito rite benedictum suscipiant, die primo sollemnis impositionis, si admissorum confessione expiati, sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint Plenariam, et in cujuslibet eorum mortis articulo, si vere

quoque pœnitentes et confessi ac sacra communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen Jesu ore, si potuerint, sin minus corde devote invocaverint, et mortem tanquam peccati stipendium de manu Domini patienti animo susceperint, etiam Plenariam; iis insuper qui devote ipsum scapulare habitualiter gestent, si pariter vere pœnitentes et confessi ac sacra communione refecti, Nativitatis, Circumcisionis, Epiphaniæ, Paschatis Resurrectionis et Ascensionis D. N. Jesu Christi festivitatibus, item festo Sanctissimi Corporis Domini, ac feria sexta post illius octavam, nec non Conceptionis, Nativitatis, Annunciationis, Purificationis et Assumptionis Deiparæ Virginis Immaculatæ festis diebus, ac die qua festum agitur Virginis sub titulo *Matris misericordiæ*, propriam cujusque curialem ecclesiam, sive aliud quodvis publicum templum sive sacellum, a primis vesperis usque ad occasum solis diei hujusmodi, singulis annis devote visitaverint, et ibi pro christianorum principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, quo ex prædictis die id præstiterint, Plenariam similiter omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Præterea iisdem fidelibus ubique terrarum similiter existentibus, et memoratum scapulare rite gestantibus, qui in festis secundariis tum Domini Nostri Jesu Christi, tum Deiparæ Virginis, corde saltem contriti, et preces uti superius effundentes, quodvis publicum templum uti supra dictum est visitent, de numero pœnalium septem annos totidemque quadragenas; et quo die semel Orationem dominicam, Salutationem angelicam et trisagium recitent, contrito corde, aut invocationem : *Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege et mortis hora sus-*

cipe, ducentos dies; tandem quotiescumque pietatis quod libet sive charitatis opus exerceant, in forma Ecclesiæ solita, de pœnalium similiter numero sexaginta dies expungimus. Memoratis denique fidelibus largimur, ut si, designatis in Missali romano diebus, quamlibet ex ecclesiis vel publicis oratoriis supradictis, ubique terrarum, rite visitent, ibique injuncta pietatis opera peragant, Stationum nuncupatas indulgentias lucrari valeant ac si personaliter illis ipsis diebus almæ hujus Urbis ecclesias de more visitassent. Porro concedimus ut fidelibus iisdem liceat plenariis hisce ac partialibus indulgentiis functorum vita labes pœnasque, si malint, expiare. Non obstantibus Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de non concedendis indulgentiis ad instar, aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris, servata tamen Nostra constitutione quoad suspensionem indulgentiarum pro vivis hoc sacri jubilæi durante anno. Volumus autem ut præsentium litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur quæ adhiberetur ipsis præsentibus si forent exhibitæ vel ostensæ; utque earumdem litterarum (quod nisi fiat nullas eas esse volumus) exemplar ad secretariam Congregationis indulgentiis sacrisque reliquiis præpositæ deferatur.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die X julii MDCCCC, pontificatus Nostri anno vigesimotertio.

ALOIS., card. MACCHI.

LÉON XIII, PAPE

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE.

Notre cher fils Augier, Cassien, prêtre, supérieur général de la Congrégation des Oblats de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, nous a rapporté que, chez un grand nombre de fidèles, existait la pieuse et louable coutume de porter sur la poitrine le scapulaire proprement dit du *Sacré-Cœur de Jésus*, fait, d'après l'usage, de deux parties, dont l'une porte l'emblème du Sacré-Cœur de Jésus, et l'autre l'image de la Bienheureuse Vierge Marie au titre de *Mère de la Miséricorde*, scapulaire rendu public par un décret du 4 avril de l'année courante et approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites. Afin que la dévotion et l'amour des fidèles envers le très aimant Cœur de Jésus se répande constamment et prenne de jour en jour de plus amples développements, Nous accédons volontiers aux prières qui Nous sont adressées, et, pour qu'une coutume si avantageuse se propage encore plus au loin dans le monde chrétien, Nous voulons de tout cœur l'enrichir des trésors d'indulgences particulières.

Cela étant, confiants en la toute-puissante miséricorde de Dieu et en l'autorité de ses apôtres, les Bienheureux Pierre et Paul, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, répandus sur toute la terre, et qui reçoivent ledit scapulaire fait selon la forme approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites, et bénit, avec les cérémonies requises, par un prêtre qui en a le pouvoir, l'*indulgence plénière* et la rémission de tous leurs péchés : 1° au *jour de leur solennelle réception*, pourvu qu'ils se soient confessés et aient reçu la sainte communion ; 2° à *l'article de la*

mort, pourvu que, véritablement repentants, confessés et munis du sacrement de l'eucharistie, ou s'ils ne le peuvent, le cœur contrit, ils invoquent pieusement de bouche, s'ils le peuvent, ou au moins de cœur, le nom de Jésus, et acceptent la mort de la main de Dieu comme la solde du péché et en esprit de patience ; 3° de plus, à tous ceux qui portent habituellement et avec dévotion ce scapulaire aux jours de fête suivants : *Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, *Circoncision*, *Épiphanie*, *Résurrection*, *Ascension*, *Corps de Notre-Seigneur*, et *le vendredi qui en suit l'octave* (*Sacré-Cœur*), *Conception de la Bienheureuse Vierge Marie*, *Nativité*, *Annonciation*, *Purification*, *Assomption* de l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, et au jour où l'on célèbre la fête de la Vierge sous le titre de *Mère de la Miséricorde*, pourvu que chacun visite chaque année sa propre église paroissiale ou tout autre sanctuaire ou chapelle publique, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour suivant, et prie Dieu avec effusion de cœur pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église.

En outre, aux mêmes fidèles du monde entier, qui portent le susdit scapulaire, Nous accordons des *indulgences partielles* : 1° *de sept années et sept quarantaines*, lorsque, aux *fêtes secondaires de Notre-Seigneur et de la Vierge*, *Mère de Dieu*, étant contrits, comme il est dit ci-dessus, ils visitent un oratoire public, comme aussi il a été mentionné plus haut ; 2° de *deux cents jours*, une fois par jour, à la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique* et du *trisagion*, ou de l'invocation : « *Marie*, *Mère de la Miséricorde*, *protégez-nous contre notre ennemi*, *et recevez-nous à l'heure de notre mort* » ; 3° de *soixante jours* pour des *œuvres de piété*, faites dans les formes accoutumées de l'Église.

Enfin, Nous accordons aux mêmes fidèles, si, aux jours désignés dans le *Missel romain*, ils visitent quelqu'une des églises ou oratoires publics susnommés, en n'importe quel lieu de la terre, y remplissent les œuvres de piété prescrites, qu'ils puissent gagner les indulgences dites des *stations*, comme s'ils visitaient en personne les églises de cette ville, mère de toutes les églises. Toutefois, Nous accordons aux mêmes fidèles la faculté, s'ils le préfèrent, de disposer de ces indulgences plénières et partielles pour l'expiation des taches et peines des âmes des défunts.

Cela, nonobstant Notre règle et celle de Notre Chancellerie apostolique de ne pas accorder des indulgences *ad instar*, les constitutions et décrets apostoliques et autres dispositions contraires quelconques.

Les présentes lettres sortiront leur effet à perpétuité, en tenant compte cependant de notre constitution relative à la suspension des indulgences en faveur des vivants, durant cette année sainte du jubilé.

Nous voulons qu'on accorde la même foi aux copies manuscrites ou imprimées de ces présentes lettres, qu'à ces lettres mêmes, si elles étaient ostensiblement exhibées, et qu'un exemplaire de ces mêmes lettres — sous peine de nullité — soit déposé à la secrétairerie de la Congrégation préposée aux indulgences et reliques sacrées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, 10 juillet 1900, la vingt-troisième année de Notre Pontificat.

Alois., card. Macchi.

LA DOXOLOGIE DU *VENI CREATOR* DU JOUR DE LA PENTECÔTE DOIT SERVIR PENDANT TOUTE L'ANNÉE.

Cum Commissio Liturgica quæstionem extendisset super conclusione Hymni *Veni Creator Spiritus*, utrum scilicet consultius esset necne eam semper immutatam dicere, Sacra Rituum Congregatio sententiam suam aperuit momentaque graviora exposuit, quibus innixa suum sentiendi modum amplexata fuerit.

Hisce aliisque probe consideratis, Sacra eadem Rituum Congregatio declaravit Doxologiam :

Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito,
In sæculorum sæcula

ita esse censendam præfati Hymni propriam, ut eadem semper sit retinenda ac nunquam, quovis anni tempore vel quocumque ocurrente Festo, in aliam mutandam.

Atque ita servari mandavit.

Die 20 junii 1899.

N° 4. DÉCEMBRE 1900.

SUPPLÉMENT

AUX

MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

DÉLÉGATION POUR ÉRIGER LA CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT ROSAIRE.

D'après le paragraphe IV de la constitution *Ubi primum* du mois d'octobre 1899 (1), le Maître général des Frères Prêcheurs peut, dans les endroits où il n'y a pas de religieux de son ordre, accorder à un prêtre agréé par l'évêque la faculté d'ériger une confrérie du T. S. Rosaire. Il pourra aussi lui permettre de se faire remplacer, en cas d'empêchement, par un autre prêtre également agréé par l'évêque du diocèse.

ORDINIS PRÆDICATORUM.

BEATISSIME PATER,

Juxta Decretum Sacræ Congregationis Indulgentiarum datum die 20 maii 1896, ad VI, Magister Generalis Ordinis Prædicatorum pro erigenda Confraternitate SS. Rosarii *certum Sacerdotem* delegare debet. Cum autem haud raro accidat Sacerdotem ita delegatum ex improviso impediri, quominus die statuto mandatum exequi possit, quin recursus opportunus pro nova delegatione obtinenda possibilis sit, hinc Magister Generalis, ad

(1) Voir page 15.

pedes Sanctitatis Vestræ humiliter provolutus, postulat ut, præter Religiosum vel Sacerdotem sibi nominatim propositum, delegare possit alium sacerdotem, Episcopo acceptum, quem ille in tali casu sibi substituat, hoc fere modo : « Tenore præsentium Rdum Patrem N. N. vel illum Sacerdotem, Episcopo acceptum, quem hic, ipso forsan impedito, sibi substituerit, delegamus... » Et, Deus, etc.

Sanctissimus Dominus Noster Leo PP. XIII in audientia habita die 8 februarii 1899 ab infrascripto Cardinali Præfecto S. C. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præpositæ benigne annuit juxta preces. Præsenti in perpetuum valituro. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem Sacræ Congregationis die 8 februarii 1899.

Fr. Hieronymus Maria Card. Gotti, *Præfectus.*
Ant. Archiepiscopus Antinoen., Secretarius.

DOUTES CONCERNANT LA CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT ROSAIRE.

AUGUSTANA.

Episcopus Augustanus plura dubia huic S. Congregationi Indulgentiarum dirimenda proposuit, quæ, post Constitutionem *Ubi primum* de Confraternitatibus a SS. Rosario nuncupatis nuper editam jussu SSmi Domini Nostri Leoni Papæ XIII, ipsi oborta sunt. His et alia superaddidit quæ ex nonnullis decretis hujus S. Congregationis repetenda videntur, eo quod quæstio movetur an et quomodo illa Confraternitatibus SS. Rosarii sint applicanda.

Dubia vero proposita sunt sequentia :

I. In Diœcesi Augustana jampridem existunt fere in

omnibus ecclesiis parochialibus Confraternitates SS. Rosarii, quin tamen habeantur litteræ patentes Magistri Generalis Ordinis Prædicatorum, in plerisque locis deperditæ. Quamobrem orator petit, utrum ad canonicam Confraternitatis existentiam sufficiat per aliquod documentum, puta, per processum verbalem ipsius erectionis, vel inscriptionem commemorativam in Regesto sodalium Confraternitatis, aliudve hujusmodi in documento authentico asservatum, certam haberi notitiam quod litteræ Magistri Generalis pro tali ecclesia jam concessæ fuerint, an vero novæ requirantur litteræ patentes ipsius Magistri Generalis?

II. An per Decretum S. C. Indulgentiarum d. d. 20 maii 1896 in una Ordinis Prædicatorum ad IIm abrogata censeatur lex a S. C. Indulgentiarum die januarii 1861 sancita (in formula servanda in substantialibus pro erectione Confraternitatum) sub n. V. hisce verbis expressa : « Quod gratiæ et indulgentiæ confraternitati communicatæ, prævia cognitione Ordinarii dumtaxat promulgentur? »

Et quatenus negative :

III. An cognitio Ordinarii exprimi debeat in scriptis ad calcem Summarii Indulgentiarum?

IV. An piæ Uniones Rosarii Viventis a Magistro Generali Ordinis Prædicatorum institutæ subjaceant præscriptionibus Clementinæ *Quæcumque*, sicut et Confraternitates SS. Rosarii ad tramitem decreti S. C. Indulgentiarum d. d. 25 augusti 1897 in una *Urbis et Orbis* ad Im?

V. An Episcopus tolerare possit sive Confraternitates proprie dictas, sive pias Uniones sub SS. Rosarii titulo, absque interventu Magistri Generalis Ordinis Prædicatorum a parochis vel aliis sacerdotibus institutas, etiam

cum conditione vel prætextu, quod hujusmodi Confraternitates vel piæ Uniones non gaudent privilegiis et indulgentiis Confraternitatum SS. Rosarii?

VI. An, non obstante Decreto S. C. Indulgentiarum d. d. 25 augusti 1897 in una *Urbis et Orbis* vi specialis privilegii, Rectores Confraternitatum SS. Rosarii albo suæ Confraternitatis permittere valeant inscribi nomina defunctorum, etiam ad hunc finem dumtaxat, ut defuncti fiant participes meritorum Confraternitatis et precibus sodalium commendati habeantur?

VII. An Decreta S. C. Indulgentiarum d. d. 12 decembris 1892, in una *Coloniensi* et 15 novembris 1893 in una pariter *Coloniensi*, pro sodalitate S. Scapularis, applicari possint Confraternitati SS. Rosarii, ita ut confratres SS. Rosarii recepti vel inscripti a sacerdotibus facultatem habentibus, omnes Indulgentias Confraternitatis lucrentur vi ipsius legitimæ receptionis, etiamsi eorum nomina cum nominibus aliorum sodalium in albo Confraternitatis non sint adhuc materialiter inscripta?

VIII. An, stante privilegio Confraternitatis SS. Rosarii, quo gratia concessa a S. Sede non censetur revocata, nisi fiat de ea specialis mentio, sacerdotes, utentes formula ab Innocentio XI præscripta pro Indulgentia a confratribus SS. Rosarii in articulo mortis lucranda, valide agant, an vero debeant uti formula data in Constitutione Benedicti XIV *Pia Mater*?

IX. An formula pro Indulgentia acquirenda a confratribus in articulo mortis recitari valeat dumtaxat a Rectoribus Confraternitatum et sacerdotibus per Magistrum Generalem Ordinis Prædicatorum delegatis, an vero, quoad confratres SS. Rosarii, a quocumque sacerdote, etiam extra confessionem?

X. An Confraternitates SS. Rosarii erectæ a Legatis

Apostolicis, Nuntiis, ceterisque Præsulibus vi specialis facultatis Apostolicæ, indigeant nova erectione per Magistrum Generalem Ordinis Prædicatorum?

Et Emi ac Rmi Patres in Congregatione Generali habita ad Vaticanum rescripserunt die 3 augusti 1899 :

Ad primum. Affirmative ad primam partem ; negative ad secundam.

Ad secundum. Negative.

Ad tertium. Non est necesse.

Ad quartum. Negative.

Ad quintum. Reformato dubio uti sequitur :

An per Apostolicas Litteras *Ubi primum* datas a SS. D. N. Leone PP. XIII die 2 octobris 1898, Episcopis aliisque gaudentibus facultate in genere erigendi Confraternitates, revocata fuerit facultas erigendi Confraternitates vel Pias Uniones sub titulo SS. Rosarii absque interventu Magistri Generalis Ordinis Prædicatorum?

Respondendum : Supplicandum SSmo, ut dignetur mentem suam pandere.

Ad sextum. Negative, facto verbo cum SSmo.

Ad septimum. Affirmative.

Ad octavum. Reformato dubio uti infra :

An pro impertiendo plenaria Indulgentia in articulo mortis confratribus SSmi Rosarii, adhibenda sit formula ab Innocentio XI adprobata, an vero formula a Benedicto XIV præscripta in Constitutione *Pia Mater*?

Respondendum : Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam.

Ad nonum. Reformato dubio hoc modo :

An benedictio in articulo mortis cum adnexa plenaria Indulgentia confratribus SSmi Rosarii impertienda sit a sacerdotibus per Magistrum Generalem Ordinis Prædicatorum delegatis, an vero a quocumque sacerdote, etiam extra confessionem?

Rescribendum : Negative ad primam partem, affirmative ad secundam.

Ad decimum. Non propositum.

Factaque de iis omnibus per me infrascriptum Cardinalem Præfectum relatione SSmo Domino Nostro Leoni Papæ XIII, in audientia habita die 10 augusti 1899, SSmus omnes resolutiones Emorum Patrum benigne adprobavit, mentemque suam quoad quintum dubium pandere dignatus est expresse edicens : « Revocavimus, et ut revocatas haberi volumus facultates quibuscumque concessas erigendi Confraternitates piasque Uniones sub titulo SSmi Rosarii sine litteris patentibus Magistri Generalis Ordinis Prædicatorum ; ita ut si quæ in posterum erigantur sive Confraternitates sive piæ Uniones sub titulo SSmi Rosarii absque præfatis litteris, nullis gaudeant beneficiis, privilegiis, indulgentiis quibus Romani Pontifices legitimam verique nominis Sodalitatem a SS. Rosario auxerunt ; quin imo nec gaudeant aliis Indulgentiis, quæ communiter conceduntur omnibus sub quovis titulo Confraternitatibus canonice erectis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. »

Datum Romæ ex Secretaria S. Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præpositæ die 10 augusti 1899.

Fr. Hieronymus M. Card. Gotti, *Pr. Alf.*
A. Sabatucci, *Archiep. Antinoen., Secr.*

1° Il n'est pas nécessaire de demander au Maître Général des Dominicains de nouvelles lettres patentes, lorsque les anciennes n'existent plus, mais qu'on a des preuves démontrant que ces lettres ont été accordées pour l'érection de la confrérie (1).

2° Le sommaire des indulgences doit être approuvé

(1) S. C. Ind., 10 aug. 1899, Augustana, ad primum.

soit par la S. Congrégation, soit par l'ordinaire du lieu où réside le chef de l'Ordre (1) ; il doit, en outre, recevoir non pas l'approbation (2), mais le simple visa (*prævia cognitio*) de l'évêque du diocèse où l'on veut établir la confrérie du Rosaire (3).

3° Ce visa n'est pas nécessairement constaté par écrit (4).

4° *Le Rosaire vivant* n'est pas soumis aux lois qui régissent les confréries (5).

5° Aucun évêque ne peut, sans l'autorisation du Maître Général des Frères Prêcheurs, ériger une confrérie ou établir une pieuse association sous le vocable du T. S. Rosaire ; s'il le faisait, cette érection serait nulle de plein droit (6).

6° Il n'est pas permis d'inscrire les défunts dans la confrérie du T. S. Rosaire, ne fût-ce que pour les rendre participants des mérites de ses membres et les recommander à leurs prières (7).

7° Avant l'inscription matérielle de leurs noms dans le registre de la confrérie, les fidèles gagnent les indulgences, pourvu qu'ils aient été reçus par le prêtre investi de ce pouvoir (8).

8° Pour appliquer aux confrères l'indulgence plénière

(1) Décret auth. S. C. I. app. XII, p. 466, not. (1) et 467.— Cf. etiam Beringer, *les Indulgences*, part. II, sect. IV, § 6, n. 5 ; et *Nouvelle Revue théologique*, t. XXXI, p. 647-650.

(2) An summarium indulgentiarum quod una cum diplomate datur in erectione confraternitatum, jam recognitum et approbatum a S. C. Ind., nova etiam indigeat recognitione ordinarii loci ? — Ad dub. secundum, *negative*. S. C. Ind., 20 maii 1896, Ordinis Prædicatorum.

(3) S. C. Ind., 10 aug. 1899, Augustana, ad secundum.

(4) *Ibid.*, ad tertium.

(5) *Ibid.*, ad quartum.

(6) *Ibid.*, ad quintum.

(7) *Ibid.*, ad sextum.

(8) *Ibid.*, ad septimum.

à l'article de la mort, le prêtre doit se servir de la formule prescrite par Benoît XIV (1).

9° Tout prêtre peut appliquer cette indulgence aux pieux confrères, même en dehors de la confession (2).

M. B..., O. M. I.

ON PEUT FAIRE USAGE DE MARGARINE LES JOURS D'ABSTINENCE OU LE BEURRE EST PERMIS.

Feria IV, die 6 septembris 1899.

Huic Supremæ Congregationi S. R. et U. Inquisitionis propositum fuit enodandum sequens dubium :

An liceat uti margarina per modum cibi aut condimenti, illis diebus, quibus usus carnium aut adipis ex carne illicitus est, licito manente usu butyri?

Porro in Congregatione Generali ab Emis ac Rmis DD. Cardinalibus in rebus fidei et morum Generalibus Inquisitoribus habita, proposito suprascripto dubio, Emi ac Rmi Patres respondendum mandarunt :

Affirmative, facto verbo cum SSmo.

Sequenti vero feria V, die 7 ejusdem mensis et anni, in solita audientia a SSmo Dno Nro Leone Div. Prov. PP. XIII. R. P. D. adsessori impertita, SSmus D. N. resolutionem Emorum Patrum ratam habuit et confirmavit.

I. Can. Mancini, *S. R. et U. Inquis. Not.*

La *margarine* ou beurre artificiel, écrit à ce sujet *l'Ami du clergé* (21° année, p. 1181), se fait avec le suif de bœuf mêlé à la moitié de son poids de lait. Il s'ensuit que la margarine, en vertu de son origine animale, devrait être plus défendue que le beurre. Mais, d'une

(1) *Ibid.*, ad octavum.

(2) *Ibid.*, ad nonum.

part, la margarine est d'un prix tellement bas que les familles pauvres peuvent s'en servir, alors que le coût élevé du beurre leur en rendrait l'achat impossible.

D'autre part, les diverses manipulations que subit ce produit arrivent à faire perdre au gras animal tout ce qui le caractérise quant au goût et à l'aspect. Tels sont assurément les motifs qui ont déterminé le décret ci-dessus.

SACRÉE PÉNITENCERIE.

LA PROMISCUITÉ DES METS N'EST PAS DÉFENDUE AUX MALADES.

Eminentissime Princeps,

Titio ægrotanti opus est in diebus jejunii non solum ut plurima comestione reficiatur, sed etiam ut carnibus utatur ; poteritne *simul* piscibus uti?

Mihi videtur affirmative respondendum. S. Officium (die 23 jan. 1875) obligat *ad non permiscendas epulas* etiam illos qui « *carnes sumunt vi indulti*, et non tantum eos qui jejunant » ; memorat decretum diei 24 martii 1841, ubi etiam ii qui excusantur *ab unica comestione propter impotentiam vel laborem*, edunt carnes *vi indulti* et proinde tenentur *ad non permiscendas epulas;* non loquitur de iis qui *edunt carnes ob morbum*. Ex quibus S. Officium sinit supponere vel permittit credere quod ii qui edunt carnes *non vi indulti*, non tenentur *ad non permiscendas epulas*.

Hanc opinionem exposuerunt Ballerini-Palmieri, *Op. mor.*, v. II, tr. VII, n. 26 (edit. 2ª, p. 747); Génicot (prof. Lovan.), v. I, n. 444 (edit. 2ª); d'Annibale, v. III, n. 138 (edit. 3ª); Bucceroni, *Instit.*, v. I, n. 1607.

S. Purpuram reverenter deosculans, me profiteor devotissimum in Christo. N. N.

Die 18 dec. 1898.

Sacra Pœnitentiaria, consideratis expositis, respondet: *Oratorem sententiam auctorum, quos citat, tuta conscientia sequi posse.*

Datum Romæ in S. Pœnitentiaria, die 9 jan. 1899.

B. Pompili, *S. P. Corrector.*

L'opinion exposée, défendue par plusieurs théologiens — nous n'avons pas à examiner si tous les auteurs allégués la soutiennent réellement — peut être suivie; la S. Pénitencerie le déclare. Elle paraît cependant contraire à une autre réponse faite par la même S. Pénitencerie le 8 janvier 1834 :

« Utrum diebus jejunii tempore adventus a Pio VI præscripti, permissis tamen lacticiniis ei, cui *propter infirmitatem licitus est esus carnium*, interdicta sit promiscuitas carnis et piscium? » R. affirmative, seu non licere ejusmodi promiscuitatem.

Ce qui était dit pour les jours de jeûne de l'Avent ne pouvait qu'être appliqué aux autres jours de jeûne de l'année.

SACRÉE CONGRÉGATION DE L'INDEX.

LE REFUS DE L'*IMPRIMATUR* DOIT ÊTRE MOTIVÉ.

An Ordinarii, qui peracto examine alicujus libri præviæ eorum censuræ submissi, licentiam denegent eumdem publicandi, teneantur auctori rationes denegatæ licentiæ indicare?

Eadem Sacra Congregatio sub die 1 septembris 1898 responderi mandavit : affirmative, si liber videatur correctionis seu expurgationis esse capax.

Datum Romæ, ex Secretaria ejusdem S. Indicis Congregationis die 3 septembris 1898.

F. Marcolinus Cicognani, *O. P. a secretis.*

DÉCRET

DE LA SACRÉE-CONGRÉGATION DES INDULGENCES

TOUCHANT L'EXPOSITION DU SAINT SACREMENT QUI SE FERA DANS LA NUIT DU 31 DÉCEMBRE 1900 AU 1er JANVIER 1901, ET AU COURS DE LAQUELLE IL SERA POSSIBLE DE GAGNER UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE :

Regi sæculorum Christo Jesu jam prope labentis ævi finem, novique properantis initia solemniter consecrare omnes, quotquot ubique terrarum sunt, Redemptos maxime convenit; tum ut pro acceptis ab Illo, elapso præsertim sæculo, beneficiis gratiæ peragantur, tum ut in tam adversis rerum vicissitudinibus validiora auxilia ad novum feliciter ineundum Ipse misericors et clemens tribuat.

Quibus superiore anno præludens Beatissimus Pater et Dominus Noster Leo XIII Decreto S. RR. C. die 13 novembris dato concessit ut etiam incipientis januarii anni MCMI media nocte *in templis ac sacellis exponi posset adorandum augustissimum Eucharistiæ Sacramentum, facta potestate legendi vel canendi eadem hora coram Illo unicam Missam de festo in Circumcisione Domini et Octava Nativitatis; fidelibus autem sive intra, sive extra Sacrificii actionem de speciali gratia S. Synaxim sumendi.*

Nunc vero cogitanti Beatissimo Patri de novo aliquo stimulo fidelium pietati addendo, tam solemni eventu, innotuit plures Sacrorum Antistites, piasque Sodalitates in votis habere, ut Christifideles spiritualis Indulgentiarum thesauri divitiis adlecti, undequaque ad Sacrosanctæ Eucharistiæ adorationem invitarentur, qui et illatas Numini injurias reparare, et seipsos Ejusdem suavissimo Cordi arctius conjungere satagerent.

Quæ cum apprime Ejus voluntati responderent, Beatis-

simus Pater benigne largitus est, ut omnes Christifideles, qui Sacramentali Confessione rite expiati et S. Synaxi refecti in templis ac sacellis, ubi Sanctissima Eucharistia adservatur, coram Augustissimo Sacramento publicæ adorationi exposito a media nocte die 31 decembris ad meridiem usque diei 1 januarii, qua libuerit hora integra orationi vacando etiam juxta mentem Sanctitatis Suæ pias ad Deum preces fuderint, Plenariam Indulgentiam assequi possint et valeant.

Quantum vero temporis adoranda Eucharistia exposita manere debeat, dummodo intra memoratum duodecim horarum spatium fiat, Sanctitas Sua Ordinariorum prudentiæ reliquit.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die XVI novembris anno MDCCCC.

L. † S.

S. Card. Cretoni,
S. C. Indulg. et SS. Reliq.,
Præfectus.

Franciscus Sogaro, Archiep. Amiden, *secretarius.*

294886
Author Missions de la Congrégation des Mission-
Title naires oblats de Marie Immaculée, 37-38,1899-1900
P
Relig.
M

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU